Table des matières

		Page
A.	**Introduction**	**1**
	1. Situation économique	**2**
	2. Conduite des finances	**3**
	3. Domaines autoporteurs	**8**
	4. Investissements	**8**
B.	**Bilan**	**11**
C.	**Compte de résultats**	**14**
	1. Evolution des charges d'exploitation	**14**
	30 Charges de personnel	**15**
	31 Biens, services et autres marchandises	**21**
	33 Amortissement du patrimoine administratif	**22**
	35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	**23**
	36 Charges de transfert	**24**
	37 Subventions à redistribuer	**25**
	2. Evolution des revenus d'exploitation	**25**
	40 Revenus fiscaux	**25**
	41 Patentes et concessions	**26**
	42 Taxes	**27**
	43 Revenus divers	**28**
	45 Prélèvements aux fonds et financements spéciaux	**29**
	46 Revenus de transfert	**30**
	47 Subventions à redistribuer	**30**
	3. Evolution des charges et revenus financiers	**31**
	34 Charges financières	**31**
	44 Revenus financiers	**34**
	4. Evolution des charges et revenus extraordinaires	**35**
	38 Charges extraordinaires	**35**
	48 Revenus extraordinaires	**36**
D.	**Crédits supplémentaires et complémentaires**	**38**
E.	**Désignation de l'organe de contrôle**	**42**
F.	**Conclusion**	**42**
G.	**Glossaire**	**43**
Arrêtés		**44**

SECTIONS ET SERVICES	Gestion Page	Comptes Page
Chancellerie (directions / chancellerie, centre d'impression, archives, communication et information)	**46**	**384**
Finances (service financier, contrôle des finances, centre électronique de gestion, service juridique)	**83**	**392**
Ressources humaines (ressources humaines)	**99**	**396**
Action sociale (guichet social régional, aide sociale, agence AVS/AI)	**117**	**397**
Economie (service de l'économie)	**130**	**401**
Urbanisme (développement urbanistique, service des bâtiments et du logement, service des permis de construire et de l'aménagement urbain, planification énergétique - délégué à l'énergie)	**133**	**401**
Environnement (caves de la ville, domaines - déléguée aux domaines, forêts, environnement - délégué à l'environnement)	**165**	**409**
Santé (service de la santé)	**188**	**415**
Education (accueil de l'enfance, écoles)	**198**	**418**
Mobilité (service du développement durable – délégué à la mobilité)	**234**	**423**
Infrastructures (service administratif, service technique, service de la voirie, service des parcs et promenades, station d'épuration des eaux)	**253**	**427**
Sécurité (service communal de la population, service de sécurité urbaine, cimetière, service d'incendie et de secours, service de la protection et sauvetage)	**263**	**435**
Développement de l'agglomération (développement de l'agglomération)	**292**	**454**
Culture (culture – délégué à la culture, service de l'intégration et des infrastructures culturelles, menuiserie centrale, service de médiation culturelle, musée d'art et d'histoire, muséum d'histoire naturelle, musée d'ethnographie, jardin botanique)	**302**	**455**
Sports (service administratif, promotion et manifestations, terrains et salles de sport, piscines, patinoires)	**368**	**470**
Tourisme (service du tourisme – déléguée au tourisme)	**379**	**479**

Commentaires détaillés des comptes de résultats **481**

Investissements détaillés, commentaires et engagements **517**

Classification fonctionnelle **549**

Bilan au 31.12.2017 **551**

Tableau de flux de trésorerie **559**

Annexe **561**

- **Principes régissant les comptes annuels** **562**
- **Etat du capital propre** **566**
- **Tableau des provisions** **568**
- **Tableau des participations** **569**
- **Tableau des cautionnements et garanties** **572**
- **Etat des contrats de leasing** **575**
- **Tableau des immobilisations** **576**

Informations supplémentaires **581**

- **Tableau des prêts** **582**

FINANCES
18 – 005

Rapport du Conseil communal au Conseil général sur la gestion et les comptes de l'exercice 2017

(Du 12 mars 2018)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales, la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) et réglementaires, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2017.

A. INTRODUCTION

Le budget 2017, élaboré selon le modèle de compte harmonisé (MCH2), prévoyait un bénéfice de 190'800 francs. Les comptes 2017 bouclent sur

un excédent de charges de 4'298'613 francs

Cet excédent représente un peu moins de 1,6% des charges d'exploitations qui s'élèvent à plus de 277 millions de francs.

Dernier exercice du Programme politique 2014-2017, l'année 2017 aura vu notre Ville, nommée Ville suisse du goût 2017, devenir l'ambassadrice de la gastronomie et des produits du terroir. Ainsi, c'est à l'occasion de la manifestation des « Gloutons du Lac » et son festival de Food Truck que nous avons fêtés nos 20 ans de jumelages avec les Villes de Sansepolcro et d'Aarau. Notre engagement en faveur d'une stratégie énergétique ambitieuse, durable et concrète aura permis à la première centrale photovoltaïque participative de voir le jour sur le toit du collège du Crêt-du-Chêne. Par ailleurs, la politique d'entretien de notre patrimoine bâti aura permis de débuter les travaux de rénovation de l'intérieur de la Collégiale et terminer ceux de la Villa de Pury au MEN alors que la mise en valeur du patrimoine de la zone piétonne a trouvé sa concrétisation par la mise en œuvre de la première étape du plan lumière. C'est d'ailleurs en pleine zone piétonne que la nouvelle crèche du centre-ville a pris durablement ses quartiers, pour le bonheur des enfants et leurs parents alors que c'est à la Maladière que s'est tenue la rencontre entre la Nati et la Biélorussie pour le plaisir des spectateurs et les 10 ans du stade.

Sur le plan financier, rappelons que le budget 2017 a été élaboré à droit connu en octobre 2016. Ainsi, du côté des recettes fiscales, il faut constater que celles-ci sont en diminution de près de 2,9 millions (-1,9%) par rapport au budget. Au niveau du produit de l'impôt des personnes physiques, celui-ci est en baisse (7,3 millions) due à l'effet de la répartition des impôts 124 Etat / 76 communes au lieu des 121 Etat / 79 communes initialement prévue au budget ainsi qu'une baisse de la matière imposable (notamment hausse des déductions pour enfants en 2016 et abaissement du barème fiscal 2017). Le produit de l'impôt des personnes morales, quant à lui, est en augmentation d'un peu plus de 4,4 millions (+8,9%). L'impôt sur le capital est supérieur au budget de plus de 1,9 million de francs consécutivement à la taxation d'une entreprise. Les taxations rectificatives des personnes morales sont à la hausse pour plus de 3 millions de francs, notamment suite à la taxation dite de « clawback » d'une entreprise (taxation lors du départ d'une entreprise exemptée qui n'a pas respecté les accords initiaux). Globalement, les revenus d'exploitation sont stables (-0,4%).

Les charges de personnel sont pleinement maitrisées (+ 0,4%) avec un léger excédent qui résulte essentiellement d'une surévaluation de l'écart statistique au budget. Pour ce qui est des charges de « biens et services, autres », il y a lieu de noter l'effort conséquent fait par notre Conseil pour les maintenir au niveau de 2015. Cet effort se concrétise par une différence de plus de 3,9 millions entre le budget et les comptes soit une diminution de ces charges de 7,3%.

Contrairement à ce qui avait été prévu au budget, les prélèvements extraordinaires de 8,5 millions de francs à la réserve de politique conjoncturelle et de 2,4 millions de francs au fonds d'agglomération et de valorisation urbaine n'ont pas été effectués.

Cette année encore les intérêts passifs sont inférieurs au budget (-7,4%), soit 456'000 francs et la dette stabilisée à 300 millions au lieu des 315 millions budgétés.

Fait marquant et suite logique du passage aux normes comptables MCH2, notre Conseil a procédé à la seconde étape de réévaluation du patrimoine de notre ville. Comme le prévoit la LFinEC, un rapport d'information détaillé sur le résultat du processus de réévaluation sera présenté à votre Autorité durant le premier semestre 2018.

Les investissements bruts du patrimoine administratif se montent à 16'260'477 francs, dont 3'990'622 de francs financés par les taxes dans les domaines autoporteurs.

Tout comme l'année dernière, un écart important existe entre les montants prévus au budget et ceux effectivement dépensés. L'introduction d'une planification roulante des investissements dès le budget 2018 devrait permettre une mise à jour des données et une meilleure appréciation de l'évolution des dépenses.

Au 31 décembre, la fortune nette se monte à 48,8 millions. Suite à la réévaluation du patrimoine prévu par le MCH2, les réserves et provisions se montent à 394 millions de francs.

1. Situation économique

Les statistiques publiées au cours de ces derniers mois ont confirmé non seulement des signes de reprise mais également une accélération de la croissance de l'économie mondiale. Autre facteur positif, celle-ci s'est avérée être synchrone parmi les grandes économies. Aux Etats-Unis, la Banque centrale américaine (FED) fort d'indicateurs solides a pu ainsi relever pour la troisième fois de l'année écoulée, en décembre dernier, son taux directeur et le porter dans une fourchette de 1,25% à 1,50%. Dans la zone Euro, à mesure que la reprise se confirmait, sa devise s'appréciait, non seulement vis-à-vis du dollar mais également contre le franc suisse. C'est ainsi que la Banque centrale européenne (BCE) a commencé

déjà en juin dernier à lancer quelques signes de sortie de politique accommandante sans toutefois abandonner son programme de rachat de la dette ou d'entamer une quelconque hausse de ses taux directeurs, d'autant plus que l'inflation est restée modérée. De son côté, la Banque Nationale Suisse (BNS) n'a pas changé de cap. Elle a poursuivi une politique monétaire expansionniste et a maintenu ses taux d'intérêts négatifs, toujours dans une volonté de soutien de l'activité économique. Ainsi, la croissance du PIB mesurée au premier trimestre 2017 s'est accélérée au fil des mois. Dans ses dernières prévisions conjoncturelles, le groupe d'experts de la Confédération estime la croissance du PIB à 1,0% pour l'exercice 2017. La croissance a par ailleurs pu s'appuyer sur la bonne tenue du secteur industriel. A ce propos, le canton de Neuchâtel a tiré son épingle du jeu en présentant des taux de croissance largement au-dessus de la moyenne nationale. De plus, on constate avec satisfaction l'augmentation constante de personnes morales contributrices sur le territoire communal (+116 entre 2016 et 2017) signe de l'attractivité que représente notre ville pour le développement de l'activité économique.

2. Conduite des finances

2.1 Construction du budget 2017

Pour permettre une bonne lecture des comptes qui vous sont présentés et comprendre les chiffres développés ci-dessous, il nous paraît utile de rappeler quelques étapes de la construction du budget 2017. En effet, alors que celui-ci, élaboré en octobre 2016 par notre Conseil et adopté par votre Autorité le 13 février 2017, prévoyait un bénéfice de 190'800 francs, il ne tenait pas compte des décisions du Grand Conseil de décembre 2016, contestées par référendum et qui trouvait un épilogue en septembre 2017 :

- Le maintien des anciennes répartitions de l'impôt des frontaliers (50 points à l'Etat et 150 points aux communes) et de tous les autres impôts (124 points à l'Etat et 76 aux communes) au lieu d'une harmonisation complète, comme initialement prévue, à 121 points à l'Etat et 79 points aux communes engendre une perte fiscale de 3,5 millions de francs.

L'excédent de charges potentiel mais non encore confirmé au moment de l'adoption du rapport, en octobre 2016, par notre Conseil était donc de 3,3 millions de francs.

2.2 Evolution des charges de biens et services

Depuis l'introduction du MCH2 en 2015, les charges de la nature 31, biens et services, se montent en moyenne à 49,5 millions de francs. Cela représente une amélioration moyenne sur les exercices 2015, 2016 et 2017 par rapport aux budgets de ces mêmes années de près de 3,7 millions de francs.

L'analyse des principaux écarts entre les comptes 2017 et le budget 2017 permet de mettre en évidence les éléments qui suivent.

Du point de vue des natures, les principaux écarts proviennent de « 313, prestations de services et honoraires » pour près de 2 millions de francs, de « 310, matériel et marchandises » pour 652'000 francs, de « 319, divers charges d'exploitation » pour 646'000 francs et de « 316, loyers, leasing, taxes d'utilisation » pour 535'000 francs.

Du point de vue des sections, les plus gros écarts proviennent des Infrastructures pour 2,3 millions de francs, de la Sécurité pour 1,3 million de francs et pour des montants de l'ordre de 300'000 francs et dans une proportion d'au moins 15%, de la Chancellerie, de l'Environnement et de l'Education. La section de l'Agglomération fait une économie de 94'000 francs, soit 46% de ses charges de biens et services.

Les explications fournies par les services font état d'une activité plus faible que prévue (économat, chaudière à bois du Mail), d'adaptation de prestations (tournée pour les déchets), de réorganisation efficiente de services (sécurité urbaine) voir même d'économie (Parcs et promenades). Il peut s'agir également de conditions particulières (rabais non prévisible) ou de conditions tarifaires renégociées (CEG). Des projets repoussés constituent aussi une explication fréquente (promotion de la santé, 2ème étape de rénovation du CEG).

2.3 LFinEC

La consolidation de l'application de la LFinEC s'est poursuivie durant l'exercice écoulé par l'adoption par votre Autorité, le 8 mai 2017, du règlement communal sur les finances.

La fin du processus de réévaluation du patrimoine administratif et la vérification de l'inventaire des biens immobiliers et des véhicules ont constitué les points forts de l'année écoulée et font l'objet du chapitre suivant.

Afin d'appliquer correctement le nouveau plan comptable MCH2, des erreurs d'imputation comptables, dues à une mauvaise interprétation au moment de l'élaboration du budget, ont été immédiatement corrigées lors de leur intégration dans les comptes 2017.

Comme le prévoit la réglementation, les éventuelles plus-values ou moins-values consécutives à de nouvelles évaluations ou à des ventes, doivent être comptabilisées par le compte de résultats (44 ou 34). Ces gains ou pertes peuvent être compensés par des attributions ou des prélèvements extraordinaires à la réserve de réévaluation.

Comme prévu au calendrier des opérations de bouclement, le rapport d'audit de la société fiduciaire PWC SA sera disponible pour le débat d'entrée en matière de la commission financière.

Selon la recommandation No 14 du MCH2, le tableau de flux de trésorerie est présenté pour la première fois avec les comptes 2017.

2.4 Réévaluation du patrimoine

Conformément aux dispositions légales et réglementaires et après avoir réévalués les bâtiments du patrimoine administratif et financier ainsi que les divers éléments du patrimoine financier durant l'année 2016, le processus de réévaluation s'est poursuivi avec les autres éléments du patrimoine administratif.

Un contrôle de l'inventaire des biens immobiliers a également été réalisé par le Service financier.

Ces travaux ont eu des effets sur les réserves de réévaluation. La réserve de réévaluation du patrimoine administratif (bâtiments, forêts, terrains, vignes, collections des musées) atteint 47,2 millions de francs. La réserve de réévaluation du patrimoine financier (immeubles, terrains et droits de superficie, actions) atteint 46,8 millions de francs. Rappelons que la réserve conjoncturelle a atteint à 89,2 millions de francs.

Comme en 2016, des attributions particulières ont été effectuées :

- Un montant de 39 millions de francs a été prélevé de la réserve conjoncturelle pour alimenter des préfinancements dans les domaines des aménagements urbains (15), des infrastructures culturelle et touristiques (8), de la dépollution (8), des infrastructures sportives (8);
- 12 millions de francs ont été prélevés à la réserve de réévaluation du PA pour alimenter un préfinancement pour les domaines publics ;

- 12,7 millions de francs ont été prélevés à la réserve de réévaluation du PA pour alimenter la provision « Prévoyance.ne » afin de la compléter (taux de couverture de 80% en 2052) ;
- 15 millions de francs ont été prélevés à la réserve de réévaluation du PA pour augmenter la provision « Prévoyance.ne » pour le financement des mesures d'accompagnement liées au passage au principe de la primauté des cotisations ;
- 8 millions de francs ont été prélevé à la réserve de réévaluation du PF pour alimenter un préfinancement pour des réaffectations immobilières.

Les règles d'utilisation des réserves de réévaluation (PA et PF) et de la réserve conjoncturelle seront précisées dans le courant de l'année 2018 par le législateur cantonal et le Service des communes.

Comme le prévoit la LFinEC, un rapport d'information détaillé sur le résultat du processus de réévaluation sera présenté à votre Autorité durant le premier semestre 2018.

2.5 Evolution des finances

Les graphiques ci-dessous présentent les évolutions à long terme des finances communales en mettant en évidence les principales données financières de 2003 à 2017.

Résultat total du compte de résultats (en milliers de francs)

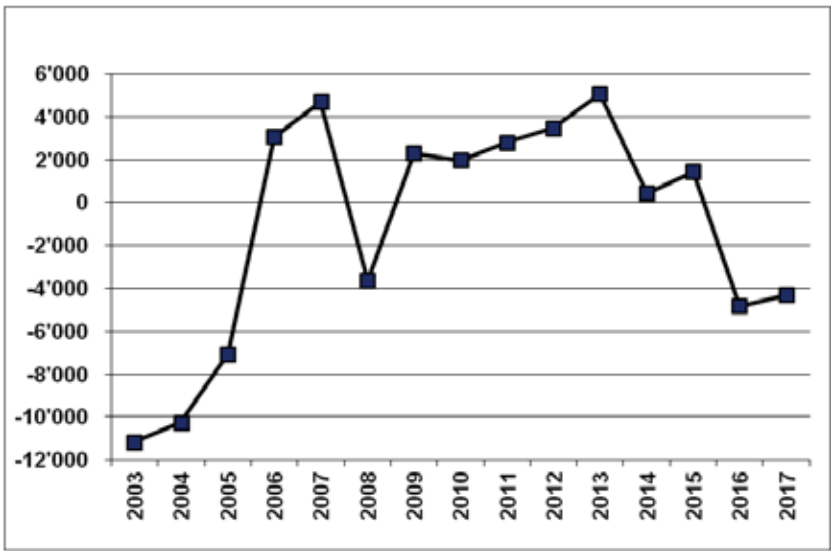

Le ralentissement économique consécutif au 11 septembre 2001 a fait plonger le résultat des années 2003 à 2005, malgré d'importantes mesures d'économies, avant un redressement découlant principalement de taxations extraordinaires en 2006 et 2007. La crise financière a eu un effet immédiat sur l'imposition de certaines sociétés de la ville et a accentué en 2008 le déficit qui avait été budgété. L'imposition des entreprises, ainsi que les mesures prises au sein de l'Administration, ont permis de dégager des bénéfices jusqu'en 2015. La conjoncture, la baisse du taux d'imposition des personnes morales et les effets de la réforme de la fiscalité des personnes physiques ont réduit les impôts dès 2016.

Comptes des investissements (en milliers de francs)

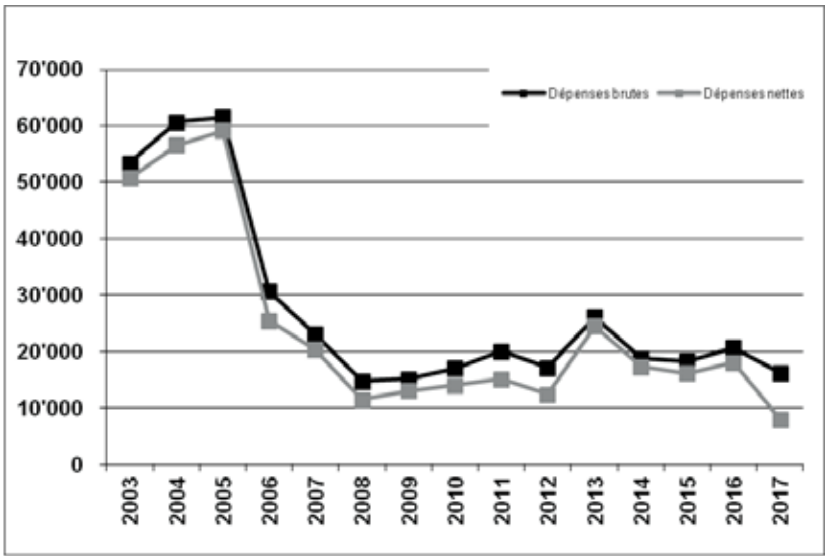

Jusqu'en 2005, plusieurs infrastructures importantes, comme l'Hôpital Pourtalès, le nouveau collège de la Maladière, la halle de gymnastique triple de la Riveraine et le Fun'ambule, ont été réalisées.

En 2007, les investissements des Services industriels dans le domaine de l'électricité et du gaz ont été sortis des comptes de la ville étant depuis cette année assumés par Viteos SA. Les dépenses d'investissement se situent en dessous de la moyenne des dix dernières années. Ainsi, notre Conseil a souhaité mettre l'accent sur une politique d'investissement ambitieuse dans le cadre de sa planification quadriennale des investissements présentée à l'occasion de son Programme politique 2018-2021.

Dette à long terme (en millions de francs)

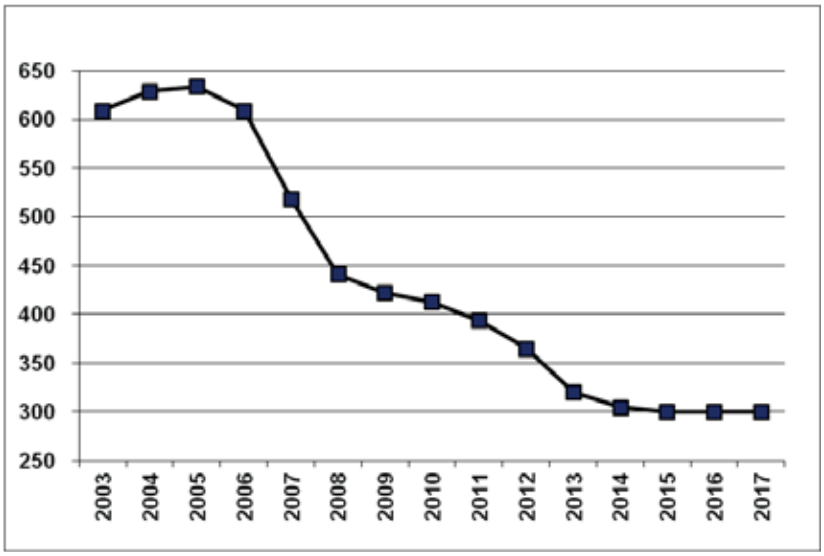

Après 10 ans de baisses consécutives de la dette à long terme, celle-ci s'est stabilisée à 300 millions de francs alors qu'il était prévu une augmentation de 15 millions de francs. Ainsi, seuls les emprunts qui sont arrivés à échéance ont été renouvelés. La reconduction de ces 20 millions de francs a pu être opérée à des conditions particulièrement avantageuses, soit au taux moyen de 0,53%. Les longues durées ont été privilégiées.

Fortune nette, réserves et provisions (en milliers de francs)

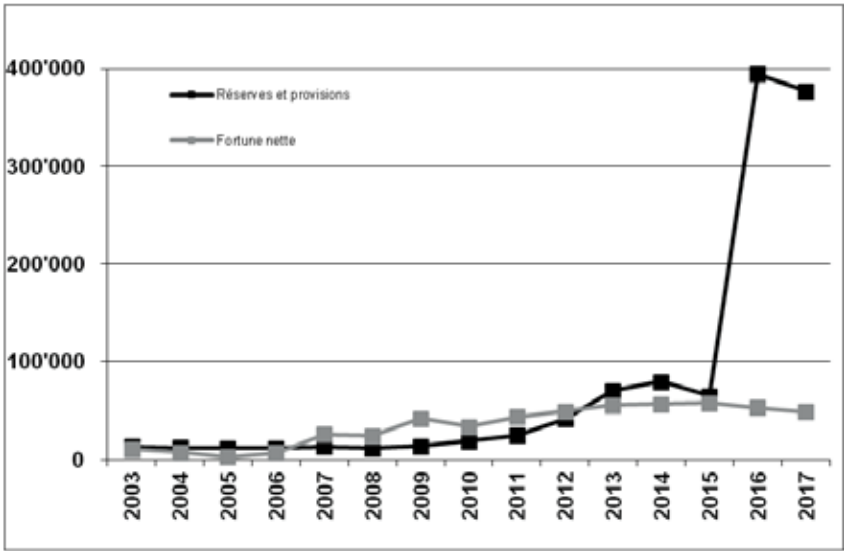

Le processus de réévaluation a engendré une augmentation extraordinaire des réserves et des provisions jusqu'à 394 millions de francs. Le résultat 2017 diminue la fortune nette qui se situe à 48,8 millions de francs. Les prélèvements au fonds d'agglomération et de valorisation se sont montés à 7 millions de francs.

3. Domaines autoporteurs

Les domaines autoporteurs, également appelés financements spéciaux, ne peuvent exister que s'il existe un rapport causal entre la tâche remplie et les contre-prestations fournies. Les taxes prélevées sont partiellement ou totalement affectées aux tâches remplies. Elles doivent s'appuyer sur une base légale.

Les résultats, bénéfices ou pertes, sont respectivement attribués ou prélevés à une réserve affectée au domaine concerné.

Taxe d'épuration

L'exercice 2017 s'est soldé par un bénéfice qui a permis une attribution à la réserve de 604'179 francs. La réserve se monte au 31 décembre 2017 à 434'915 francs.

Taxe d'enlèvement des déchets solides

En ce qui concerne la taxe des ménages, l'avance au 1er janvier de 776'729 francs a été amortie de 242'980 francs. Au 31 décembre, elle atteint 538'838 francs.

S'agissant de la taxe des entreprises, l'avance au 1er janvier de 168'112 francs a été plus qu'amortie de 251'764 francs. La réserve se monte à 83'652 francs au 31 décembre.

Taxe des ports

Le produit de la taxe des ports a permis de dégager un excédent de revenus de 143'000 francs et a été versé à la réserve des ports, qui atteint 699'045 francs au 31 décembre. Au vu de ce montant, la taxe devra être revue à la baisse.

Tarif de l'eau

L'excédent de revenus réalisé en 2017 a permis d'alimenter la réserve à hauteur de 1'892'076 francs, portant celle-ci à 6'499'180 francs. Au vu de ce montant et conformément aux dispositions légales, la taxe devra être revue à la baisse, malgré des investissements importants à venir.

4. Investissements

Les dépenses d'investissements 2017 constituent la dernière année de la planification quadriennale des investissements 2014-2017.

Patrimoine administratif	**Comptes**	**Budget**
Investissements bruts	16'260'476.56	36'538'000
Recettes	-8'209'282.84	-3'370'000
Investissements nets	8'051'193.72	33'168'000

Les dépenses brutes d'investissement se montent à 16'260'477 francs. Les investissements prévus dans les domaines financés par des taxes (épuration, déchets, ports) ou des tarifs (acheminement de l'eau) représentent une somme de 3'990'622 francs.

Tout comme l'année dernière, un écart important existe entre les montants prévus au budget et ceux effectivement dépensés. L'introduction d'une planification roulante des investissements devrait permettre une mise à jour des données et une meilleure appréciation de l'évolution des dépenses.

Principaux investissements bruts	**en francs**
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau 2017	732'572
Aménagement dans le cadre du tunnel de Serrières	564'475
Entretien du domaine public 2017	1'124'989
Restauration de la Collégiale, étape 2	1'640'239
Rénovation du MEN, étape 1	2'776'648
Rénovation du MEN, étape 2	895'608
Restauration-rénovation partielle de l'Hôtel de Ville	564'009
Total CHF	**8'298'540**

Autofinancement

	Comptes	**Budget**
Total investissements nets	8'051'194	29'989'000
Autofinancement	-15'968'193	-15'875'900
Excéd. (-) / Insuf. de financement	-7'917'000	14'113'100

L'autofinancement est composé, selon l'article 15 du règlement communal sur les finances, des amortissements diminués du déficit.

Avec des investissements nets inférieurs de plus de 22 millions de francs et des amortissements supérieurs au montant prévu au budget 2017 (effets de la réévaluation du PA), un excédent de financement de plus de 7,9 millions de francs est dégagé.

Principaux investissements bruts prévus au budget 2017 reportés* ou partiellement réalisés

	Déchetterie (vestiaires, sanitaires, gestion des toxiques)	739’503
	Rénovation de la station de traitement de Champ-Bougin	1'670’567
*	Rénovation du réservoir de Fontaine-André	1'620’000
*	Etude du traitement des micropolluants	500’000
*	Divers véhicules et machines Voirie	1'084’752
*	Amélioration secteur bâtiment Tunnels	2'000’000
	Restauration de la Collégiale, étape 3	1'378’774
	Rénovation du MEN, étape 2	2'104’392
*	Crédit d'étude Jeunes-Rives (étude projet)	675’000
*	Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	1'942’212
*	Cimetière de Beauregard – Aménagement du quartier A	670’238
*	Bornes zone piétonne	600’000
	Total CHF	**14'985’438**

B. BILAN

ACTIF		31.12.2017	31.12.2016
PATRIMOINE FINANCIER		**362'514'841**	**372'002'130**
100	Disponibilités	22'771'187	14'132'054
101	Créances	31'211'662	28'911'999
102	Placements	4'040	1
104	Actifs de régularisation	22'078'882	23'670'609
106	Stocks	1'370'003	1'650'096
107	Placements financiers	62'961'856	70'370'765
108	Immobilisation du patrimoine financier	222'117'211	233'266'606
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		**436'973'982**	**440'424'194**
140	Immobilisation du patrimoine administratif	422'338'496	432'210'361
144	Prêts	2'366'085	2'621'580
145	Participations	11'583'981	4'853'833
146	Subventions d'investissement	685'420	738'420
		799'488'823	**812'426'324**

Le total du bilan au 31 décembre 2017 a encore augmenté du fait de la réévaluation des éléments du patrimoine financier et administratif.

100 - Le renouvellement de 40 millions d'avance à terme en fin d'année n'a pas été entièrement utilisé pour payer les factures, en conséquence les disponibilités ont augmenté.

101 - L'évolution des créances envers des tiers explique cette diminution.

104 - Les recettes à recevoir expliquent la baisse de ce poste.

106 - L'état des stocks, notamment à la Voirie et à l'Encavage, est en baisse.

107 - La hausse des placements est due à l'évaluation des actions (notamment Viteos SA).

108 - La baisse résulte de la fin du processus de réévaluation des terrains et des bâtiments du patrimoine financier.

140 - La fin du processus de réévaluation et des recettes d'investissements expliquent la baisse des immobilisations du PA.

144 - Des remboursements de prêts expliquent la baisse de ce poste.

145 - Les participations ont été réévaluées.

PASSIF		31.12.2017	31.12.2016
CAPITAUX DE TIERS		**-466'773'222**	**-438'217'662**
200	Engagements courants	-16'463'765	-14'539'412
201	Engagements financiers à court terme	-60'000'000	-60'000'000
204	Passifs de régularisation	-10'664'751	-10'922'743
205	Provisions à court terme	-5'961'456	-6'760'907
206	Engagements financiers à long terme	-280'000'000	-280'000'000
208	Provisions à long terme	-89'931'905	-62'231'905
209	Engagements envers les fin. spéciaux	-3'751'345	-3'762'696
CAPITAUX PROPRES		**-332'715'602**	**-374'208'662**
290	Financements spéciaux et réserves	-7'182'955	-4'049'044
291	Fonds	-10'375'644	-11'561'277
293	Préfinancements	-69'128'970	-17'158'530
294	Réserve de politique budgétaire	-50'175'000	-89'175'000
295	Réserve liée au retraitement du PA	-108'239'566	-145'204'769
296	Réserve liée au retraitement du PF	-38'831'829	-53'979'791
299	Excédent du bilan	-48'781'638	-53'080'251
		-799'488'823	**-812'426'324**

200 - Le volume de factures à payer est en augmentation.

201 - Les avances à terme fixe sont stables. Les emprunts à long terme arrivant à échéance dans l'année qui suit doivent être reclassés dans cette rubrique. Il s'agit d'un montant de 20 millions de francs.

205 - La provision pour le personnel reste stable. Le poste autres provisions baisse.

206 - Compte tenu des 20 millions de francs reclassés à la rubrique 201 (part à court terme des emprunts à long terme), la dette à long terme est stable à 300 millions de francs.

208 - La provision pour les risques liés à prévoyance.ne a été augmentée de 27,7 millions de francs.

290 - Tous les domaines autoporteurs (eau, épuration, déchets et ports) présentent un bénéfice et contribuent à l'augmentation de ce poste.

291 - Conformément aux dispositions légales, le fonds photovoltaïque devient le fonds énergétique et les fonds des musées sont supprimés.

293 - Comme prévu à la planification financière, des préfinancements ont été créés.

294 - Cette réserve est réduite de 39 millions de francs pour alimenter les préfinancements.

295 - Les mouvements de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif seront expliqués dans le rapport d'information sur la réévaluation. Le

prélèvement au fonds pour compenser l'augmentation des amortissements due à la réévaluation du patrimoine administratif est de 5'278'000 francs.

296 - Les mouvements de la réserve de réévaluation du patrimoine financier seront expliqués dans le rapport d'information sur la réévaluation.

299 - Le résultat de l'exercice diminue l'excédent du bilan.

C. COMPTE DE RESULTATS

	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
Charges d'exploitation	**277'646'598.69**	**277'685'200**	**-38'601**	**272'140'240**	**5'506'359**
30 Charges de personnel	91'276'875.71	90'926'600	350'276	90'326'686	950'190
31 Charges de biens et services, autres	49'555'185.83	53'466'300	-3'911'114	49'469'135	86'051
33 Amortissements du patrimoine adm.	20'266'806.19	15'997'100	4'269'706	14'512'149	5'754'657
35 Attributions aux fonds et financements spéc.	3'536'614.53	1'434'200	2'102'415	2'780'197	756'418
36 Charges de transfert	91'851'208.15	92'868'200	-1'016'992	91'333'347	517'861
37 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	5'500	-5'500
39 Imputations internes	21'159'908.28	22'992'800	-1'832'892	23'713'225	-2'553'317
Revenus d'exploitation	**-250'994'341.22**	**-251'986'200**	**991'859**	**-246'119'337**	**-4'875'004**
40 Revenus fiscaux	-146'352'199.33	-149'241'000	2'888'801	-140'617'629	-5'734'570
41 Patentes et concessions	-161'358.30	-167'000	5'642	-166'041	4'683
42 Taxes	-59'922'023.32	-56'911'600	-3'010'423	-58'349'742	-1'572'281
43 Revenus divers	-425'177.15	-355'900	-69'277	-622'547	197'370
45 Prélèvements aux fonds et financements spéc.	-840'081.71	-826'200	-13'882	-483'011	-357'071
46 Revenus de transfert	-22'133'593.13	-21'491'700	-641'893	-22'161'642	28'049
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	-5'500	5'500
49 Imputations internes	-21'159'908.28	-22'992'800	1'832'892	-23'713'225	2'553'317
Résultat provenant des activités d'exploitation	**26'652'257.47**	**25'699'000**	**953'257**	**26'020'903**	**631'355**
34 Charges financières	8'540'622.63	9'046'800	-506'177	9'533'996	-993'374
44 Revenus financiers	-28'670'147.36	-22'486'600	-6'183'547	-23'147'951	-5'522'197
Résultat provenant de financements	**-20'129'524.73**	**-13'439'800**	**-6'689'725**	**-13'613'954**	**-6'515'571**
Résultat opérationnel	**6'522'732.74**	**12'259'200**	**-5'736'467**	**12'406'949**	**-5'884'216**
38 Charges extraordinaires	4'418'163.71	0	4'418'164	0	4'418'164
48 Revenus extraordinaires	-6'642'283.65	-12'450'000	5'807'716	-7'583'136	940'852
Résultat extraordinaire	**-2'224'119.94**	**-12'450'000**	**10'225'880**	**-7'583'136**	**5'359'016**
Résultat total, compte de résultats	**4'298'612.80**	**-190'800**	**4'489'413**	**4'823'813**	**-525'200**

1. Evolution des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont conformes au montant prévu au budget. L'augmentation des amortissements due à la réévaluation des bâtiments du patrimoine administratif est presque compensée par la baisse des charges de biens et services alors que les recettes liées à la réévaluation sont comptabilisées en revenus extraordinaires (48).

30. CHARGES DE PERSONNEL

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
300	Autorités et commissions	**70'615.40**	-26.4%	96'000	91'274
301	Personnel administratif et d'exploitation	**71'040'973.99**	-3.5%	73'611'500	70'403'526
303	Travailleurs temporaires	**414'764.30**	18.7%	349'300	353'090
304	Allocations	**1'714'008.75**	11.0%	1'543'900	1'602'190
305	Cotisations patronales	**16'299'498.50**	-2.0%	16'633'900	16'047'599
306	Prestations de l'employeur	**951'379.20**	5.7%	900'000	1'084'561
309	Autres charges de personnel	**785'635.57**	-135.6%	-2'208'000	744'446
30	TOTAL	**91'276'875.71**	0.4%	90'926'600	90'326'686

La comparaison entre les comptes 2017 et le budget fait apparaître un dépassement de 350’546 francs (+ 0,4%) qui résulte essentiellement d’une surévaluation de l’écart statistique au budget.

Pour l’année 2017, les salaires ont été servis à l'indice des prix à la consommation (IPC) de 103.6 du mois d’août 2011, soit à un indice similaire à celui de l’année précédente.

300 - L’écart d’environ 25'400 francs correspondant en partie à moins de jetons de présence payés que prévus au budget.

301 - L’économie de 3,5% s’explique notamment par un décalage temporel naturel lors de nouveaux engagements, des postes budgétés non encore repourvus et la réorganisation de services. Le détail de l’évolution des postes dans les différentes sections se trouve sous le point «Effectif du personnel» ci-après. A noter que l’économie est d’env. 2'550'000 francs tandis que l’écart statistique se monte à 3'200'000 francs (rubrique 309).

303 - Le dépassement de 18,7% (env. 65'465 francs) est notamment lié à des absences de longue durée qui ont dû faire l’objet de remplacements par l’engagement de personnel temporaire (remplacement de courte durée avec engagement par agence de placement) non prévus au budget.

304 - Cette nature, qui concerne des allocations (enfants et de formation, retraite, etc.) et différentes indemnités (piquets, repas, déplacements, …) toujours difficiles à estimer au budget, présente globalement un dépassement de 11% (env. 170'000 francs).

305 - L’écart de -2,0% des assurances sociales (AVS, AC, APG) est directement lié à l’économie de la rubrique 301.

306 - Cette nature « prestations de l'employeur » se compose des pensions versées aux anciens membres du Conseil communal. Le dépassement ici (env. 51'380 francs) est lié au départ d'un Conseiller communal, qui n'était pas prévu au budget.

309 - La différence de -135,6% est liée à l'écart statistique essentiellement. Celui-ci a été estimé à 3,2 millions alors que l' « économie » réalisée au niveau du groupe 301 est de 2,570 millions de francs.

Effectif du personnel

Nombre d'EPT

Sections	**Comptes 2017**	Ecart B17/C17	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart C17/C16	Comptes 2015
Chancellerie	**32.06**	0.11	31.95	30.78	1.28	31.18
Finances, RH et action sociale	**112.73**	-3.17	115.90	113.18	-0.45	110.08
Urbanisme, Economie et environnement	**71.02**	0.47	70.55	70.26	0.76	66.56
Santé	**14.27**	0.28	13.99	15.32	-1.05	15.17
Infrastructures et Energies	**134.58**	-5.13	139.71	134.61	-0.03	137.70
Sécurité	**164.74**	-6.76	171.50	166.11	-1.37	151.37
Education et mobilité	**118.10**	3.17	114.93	111.63	6.47	111.32
Culture et Tourisme	**89.01**	-3.76	92.77	87.01	2.00	89.28
Sports	**42.91**	-4.49	47.40	47.59	-4.68	49.42
TOTAL	**779.42**	-19.28	798.70	776.49	2.93	762.08

Le tableau ci-dessus présente l'effectif des salariés en postes à 100%, les temps partiels, les emplois occasionnels, les remplacements ainsi que les heures payées. Par contre, il n'inclut ni les stagiaires ni les apprentis. Les EPT aux comptes sont des moyennes annuelles.

Le tableau ci-dessous présente la variation mensuelle de l'effectif de la Ville.

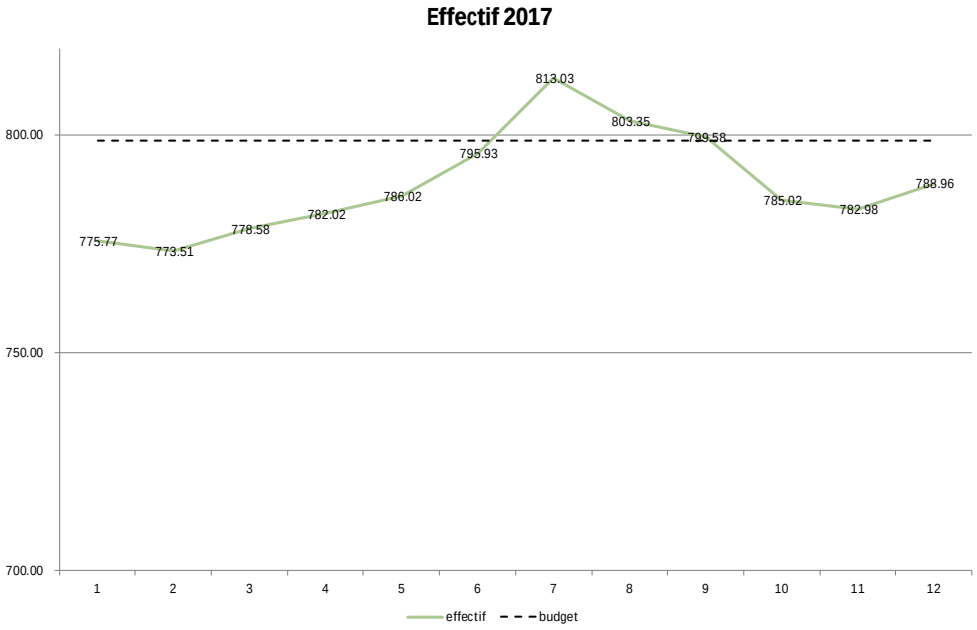

La hausse des effectifs pour les mois de juillet à septembre est expliquée par l'engagement de personnel temporaire durant la saison estivale :

- Au Service des sports, plus particulièrement aux piscines (gardes-bains);
- Aux écoles, pour l'entretien des bâtiments durant les vacances scolaires;
- Au Service de la voirie, pour le remplacement du personnel fixe (période des vacances) pour l'entretien des espaces publics.

A noter que le budget se situe à 798,70 EPT et la moyenne annuelle à 780 EPT environ.

Statistiques

Ce chapitre comprend certaines données démographiques du personnel telles que la distribution par sexe, la pyramide des âges, la répartition par taux d'occupation et par ancienneté.

L'effectif au 31 décembre 2017 est de 1048 personnes (542 hommes et 506 femmes). Il s'agit ici du personnel au bénéfice d'un contrat de travail mensuel – apprenants et stagiaires compris.

Age moyen

L'âge moyen est de 41,4 ans (42,6 ans pour les hommes et 40,1 ans pour les femmes).

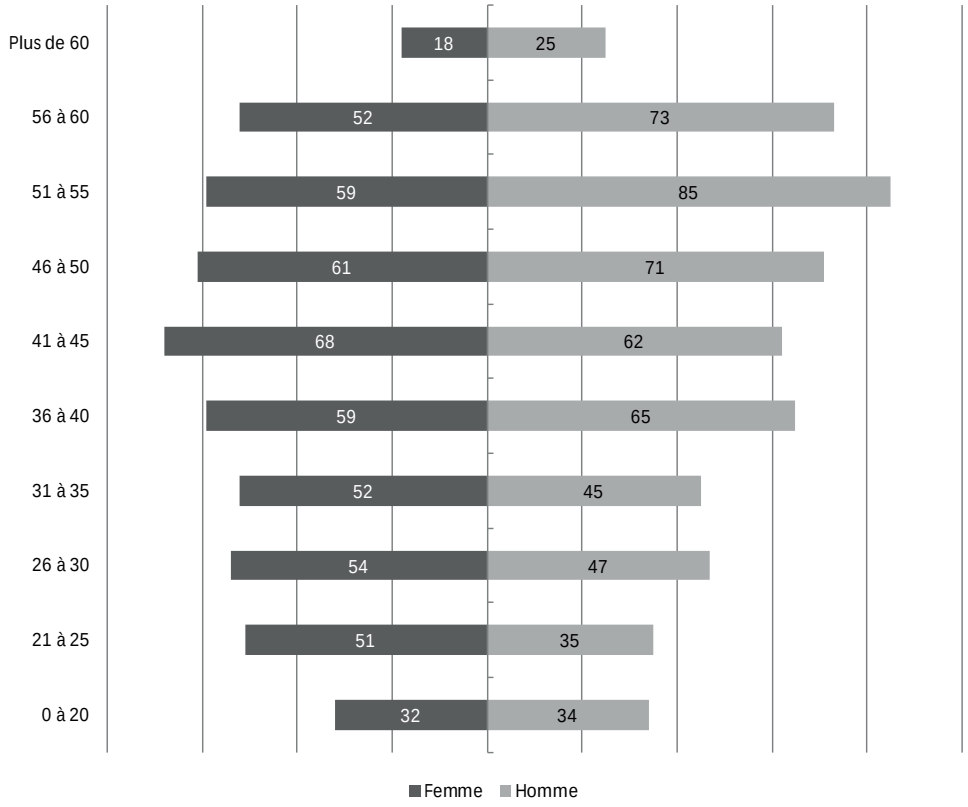

Taux d'occupation

La distribution du personnel par taux d'occupation montre que le temps complet est largement représenté (51%). Les taux partiels sont répartis comme suit :

- 2% de l'effectif travaille à un taux inférieur à 25% ;
- 16% se situent entre 25 et 50% d'activité ;
- 31% exercent leur travail à un taux variant entre 51 et 99%.

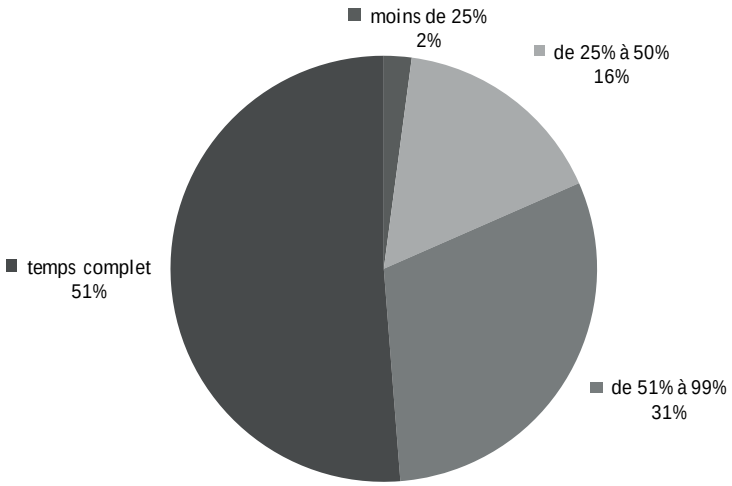

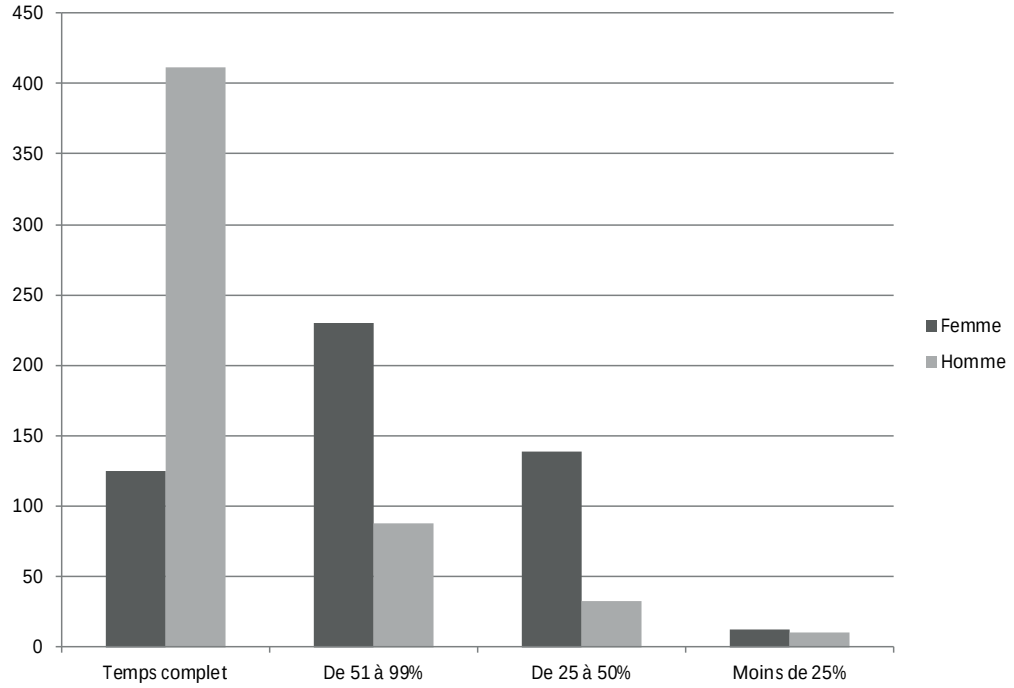

Répartition des niveaux de fonction par sexe

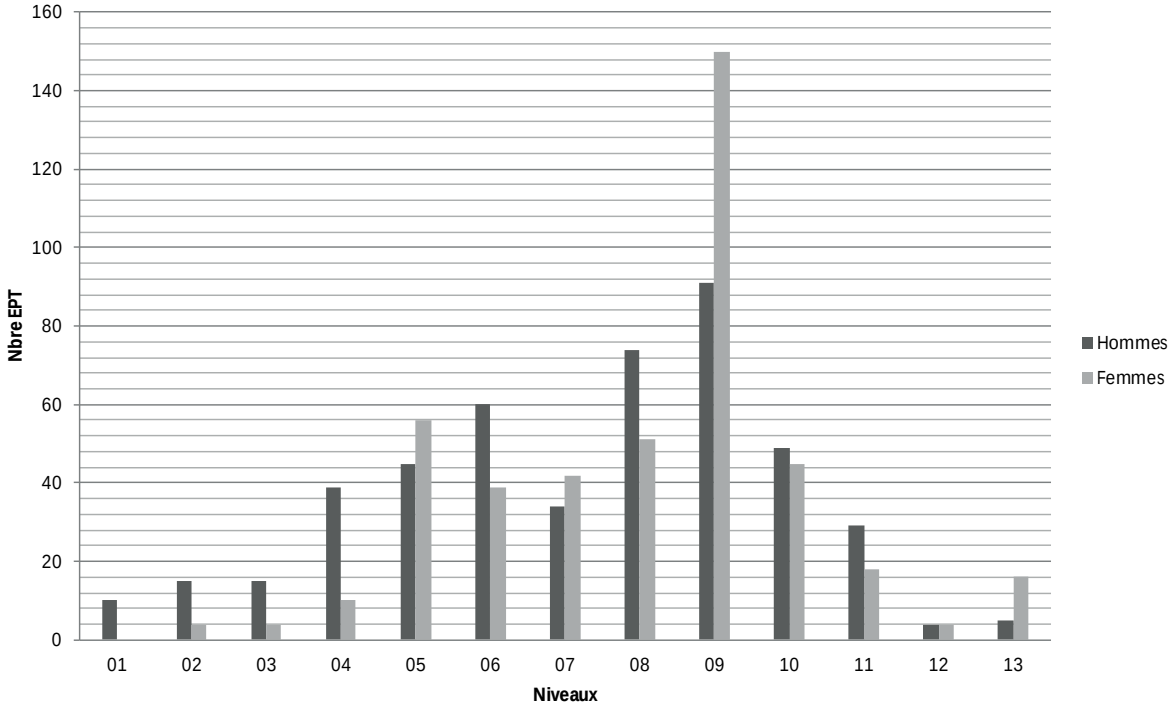

Nous constatons que les niveaux 1 à 4, qui regroupent les fonctions d'encadrement et de spécialistes, sont fortement représentés par les hommes.

Les fonctions réparties entre les niveaux 5 et 8 ainsi que 10 sont plus équilibrés. Le niveau 9 est plus fortement représenté par des femmes. Cela s'explique par une forte représentation féminine dans les fonctions liées aux crèches et à l'accueil parascolaire colloquées dans ce niveau.

Ancienneté

La distribution du personnel selon l'ancienneté est présentée ci-dessous et répartis entre trois catégories (0 à 5 ans ; 6 à 10 ans ; plus de 10 ans). L'ancienneté maximum se situe à 41 ans.

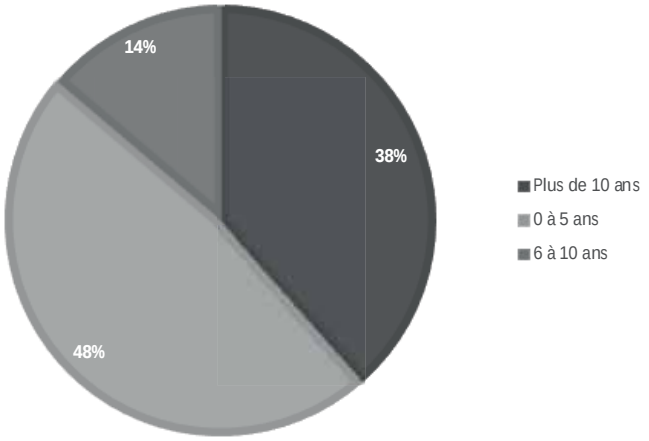

31. CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
310	Matériel et marchandises	**7'940'272.60**	-7.6%	8'592'700	7'659'788
311	Immobilisation ne pouvant être portées à l'actif	**1'837'999.30**	-14.8%	2'158'100	1'520'657
312	Alimentation et élimination	**3'503'673.77**	6.6%	3'287'300	3'573'386
313	Prestations de services et honoraires	**21'965'461.11**	-8.3%	23'949'400	22'711'868
314	Travaux de gros entretien	**2'864'399.45**	1.1%	2'833'000	2'813'039
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	**3'085'095.20**	-10.0%	3'429'300	3'219'954
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	**4'343'078.94**	-11.0%	4'878'400	4'416'749
317	Dédommagements	**615'434.54**	-23.0%	799'300	635'980
318	Réévaluations sur créances	**2'555'626.21**	24.7%	2'048'600	2'285'202
319	Diverses charges d'exploitation	**844'144.71**	-43.4%	1'490'200	632'512
31	TOTAL	**49'555'185.83**	-7.3%	53'466'300	49'469'135

310 - En recul de près de 8%, cette nature est constituée de matériel d'exploitation et fournitures, hors carburant. Les montants les plus importants se retrouvent au CEG, à la Voirie, aux Parcs et Promenades et au Centre d'impression. Au CEG, les dépenses de matériel d'exploitation sont supérieures au budget de 264'000 francs tandis que celles des Parcs et Promenades sont en-deçà des montants prévus de 175'000 francs A la Voirie, les dépenses sont en ligne avec le budget.

311 - Globalement, les dépenses effectives de cette nature regroupant les divers achats de matériel, meubles de bureau et appareils nécessaires aux services sont inférieures de près de 15% par rapport au budget. Le CEG et le Musée d'Ethnographie voient leurs dépenses dépasser les montants prévus respectivement de 70'000 francs et 106'000 francs. En revanche, les Parcs et Promenades et la STEP enregistrent des améliorations respectivement de 53'000 francs et 64'000 francs.

312 - A la Gérance des bâtiments, les dépenses d'électricité, eau et élimination sont supérieures au budget de 315'000 francs pour les bâtiments sous gestion. Idem à la STEP où les charges d'électricité dépassent les montants prévus de 102'000 francs.

313 - Au CEG, les prestations de services de tiers et honoraires sont inférieures au budget de 129'000 francs. Il en va de même aux Forêts et à la STEP pour respectivement 216'000 francs et 377'000 francs. En raison du nouveau mode de comptabilisation, les prestations de services et honoraires sont supérieures au budget aux trois musées de la Ville, soit pour le MAH de 203'000 francs, pour le MHN de 283'000 francs et pour le MEN de 264'000 francs (voir commentaire 319).

314 - L'entretien des bâtiments administratifs s'est élevé à 2'700'000 francs, en ligne avec les montants inscrits au budget.

315 - La diminution de 10% par rapport au budget se retrouve principalement au CEG pour un montant de 173'000 francs dont 112'000 francs en lien avec l'entretien de matériel informatique. A la Voirie, les dépenses d'entretien de machines et véhicules sont inférieures au budget de 42'000 francs et à la STEP pour 91'000 francs.

316 - Au CEG, les locations de bureaux de développement et d'installation et logiciels diminuent de 340'000 francs car basées sur les anciens baux du propriétaire.

317 - Cette nature constituée essentiellement de frais de déplacement et de repas affiche une amélioration par rapport au budget de 184'000 francs dont 40'000 francs à la Chancellerie.

318 - Au Service financier, suite à l'adaptation du ducroire débiteur, les pertes sur créances sont supérieures au budget de 408'000 francs. En revanche, sous l'entité de gestion Impôts, les pertes fiscales sur Actes de défaut de biens et frais de rappel sont inférieures au budget de 165'000 francs.

319 - L'amélioration de près de 47% par rapport au budget résulte principalement d'une diminution d'autres charges d'exploitation aux trois musées de la ville. Ces charges sont toutefois comptabilisées notamment à la nature 313.

33. AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
330	Immobilisation corporelle du PA	**20'266'806.19**	26.7%	15'997'100	14'512'149
33	TOTAL	**20'266'806.19**	26.7%	15'997'100	14'512'149

La réévaluation des bâtiments du patrimoine administratif induit de facto des amortissements supplémentaires qui se montent à 5'278'000 francs.

35. ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	**0.00**		0	0
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	**3'536'614.53**	146.6%	1'434'200	2'780'197
35	TOTAL	**3'536'614.53**	146.6%	1'434'200	2'780'197

Détail des attributions :

Permis de construire	20'000.00		50'000	58'000
Entretien des forêts	62'943.00		75'000	70'495
Eaux	1'892'076.20		801'900	1'343'570
Déchets ménages	242'890.47		103'100	232'103
Déchets entreprises	251'764.52		194'200	275'897
STEP	604'179.45		0	45'805
Ports	143'000.44		0	142'792
Parcs et promenades	80'131.75		0	44'658
Stationnement	239'628.70		210'000	211'864
Musée d'art et d'histoire	0.00		0	136'202
Musée d'ethnographie	0.00		0	203'596
Jardin botanique	0.00		0	15'216
	3'536'614.53		**1'434'200**	**2'780'197**

351 - Les attributions dans les domaines de l'eau, des déchets ménages et entreprises, de la STEP et des ports concernent des domaines autoporteurs. Au permis de construire, il s'agit du montant équivalent à la taxe pour places de parcs manquantes versé au fonds d'amélioration de l'accessibilité à la ville. Ce fonds est également alimenté par le 10% du montant des amendes d'ordre (stationnement). Aux Parcs et promenades, il s'agit d'attribution aux fonds de compensation pour la plantation d'arbres et à celui des espaces de jeux correspondant aux taxes perçues.

36. CHARGES DE TRANSFERT

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
360	Quotes-parts de revenus destinés à des tiers	**425'982.65**	-5.8%	452'000	404'047
361	Dédommagements à des collectivités publiques	**67'416'649.42**	-1.3%	68'338'700	68'017'864
362	Péréquation financière et compensation des charges	**13'048'999.01**	2.6%	12'718'600	12'893'231
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	**10'906'577.07**	-3.5%	11'305'900	9'965'205
366	Amortissements, subventions d'investissements	**53'000.00**		53'000	53'000
36	TOTAL	**91'851'208.15**	-1.1%	92'868'200	91'333'347

360 - Au Contrôle des habitants, les émoluments sont inférieurs de 26'000 francs par rapport au budget.

361 - Sous l'entité de gestion Contributions aux crèches, les dédommagements aux communes et syndicats intercommunaux sont inférieures au budget de 127'000 francs. Les dédommagements aux entreprises publiques sont également inférieures au budget de 582'000 francs. A la Mobilité, les dédommagements aux cantons et concordats sont quant à eux inférieurs de 288'000 francs en regard des prévisions. Au Service de protection et sauvetage, en revanche, les dédommagements au cantons et concordats sont supérieurs au budget de 197'000 francs à la suite de la réévaluation du coût du poste permanant au profit de la région littorale.

362 - Au Service financier, sous l'entité de gestion Impôts, la péréquation financière intercommunale est supérieure au budget de 279'000 francs.

363 - A la Mobilité, les subventions tant aux entreprises publiques qu'aux personnes physiques sont inférieures de 261'000 francs par rapport au budget. Il en va de même à l'Enseignement obligatoire avec une diminution de 95'000 francs. Dans une moindre mesure, les subventions de l'entité de gestion Délégué à l'énergie sont inférieures de 56'000 francs en raison de surestimations de demande de la part des personnes physiques en partie compensée par une sous-estimations de demandes de la part des entreprises lors de l'élaboration du budget.

366 - Sous cette nature sont comptabilisés les divers amortissements de participations principalement à la Mobilité, pour un montant de 23'000 francs, à la Case à chocs et aux Terrains et salles de sports pour l'équivalent de 13'000 francs chacun.

37. SUBVENTIONS A REDISTRIBUER

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
370	Subventions à redistribuer	**0.00**		0	5'500
37	TOTAL	**0.00**		0	5'500

2. Evolution des revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation diminuent de 0,4%. La diminution principale provient des revenus fiscaux partiellement compensée par une augmentation des taxes (émoluments, écolage, recettes sur ventes,…).

40. REVENUS FISCAUX

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
400	Impôts directs, personnes physiques	**-89'676'994.04**	-7.5%	-97'000'000	-93'480'444
401	Impôts directs, personnes morales	**-54'016'983.29**	8.9%	-49'600'000	-44'504'897
402	Autres impôts directs	**-2'509'959.00**	0.4%	-2'500'000	-2'486'810
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	**-148'263.00**	5.2%	-141'000	-145'478
40	TOTAL	**-146'352'199.33**	-1.9%	-149'241'000	-140'617'629

La répartition des impôts entre le canton et les communes est de 124 / 76 pour les personnes physiques et les personnes morales en 2017.

400 - Les taxations rectificatives des personnes physiques sont un peu inférieures au budget mais restent à un niveau relativement élevé. L'impôt sur le revenu est inférieur de plus de 8,2 millions de francs par rapport au budget. Cet écart provient pour 3,5 millions de francs de la répartition des impôts de 124 / 76 alors que le budget a été établi selon une répartition de 121 / 79. La baisse de la matière imposable 2017 génère une baisse de 2,3 millions de francs et le résultat de la taxation 2016 est inférieur de 2,4 millions de francs. Sont inclus dans ces montants les effets de la réforme de la fiscalité des personnes physiques, à savoir la hausse des déductions pour enfants en 2016 et le nouvel abaissement du barème en 2017, à hauteur de 600'000 francs.

401 - L'impôt sur le capital est supérieur au budget de plus de 1,9 million de francs consécutivement à la taxation d'une entreprise. Les taxations rectificatives des personnes morales sont cette année encore à la hausse pour plus de 3 millions de francs, notamment suite à la taxation dite de « clawback » d'une entreprise quittant le territoire communal. L'impôt sur le bénéfice est pratiquement conforme au montant prévu au budget en raison de l'adaptation des tranches 2017 de certaines sociétés qui compensent les effets de la situation économique.

402 - Le montant de l'impôt foncier est légèrement supérieur au montant prévu au budget.

403 - Cette rubrique concerne la taxe sur les chiens.

41. PATENTES ET CONCESSIONS

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
412	Revenus de concessions	**-161'358.30**	-3.4%	-167'000	-166'041
41	TOTAL	**-161'358.30**	-3.4%	-167'000	-166'041

Cette rubrique regroupe les revenus de concessions sur le domaine public ainsi que la concession d'affichage SGA perçus par le Service de la sécurité urbaine.

42. TAXES

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
420	Taxes d'exemption	**-103'573.37**	99.2%	-52'000	-102'658
421	Emoluments administratifs	**-1'921'799.28**	-3.9%	-2'000'500	-1'916'481
423	Ecolages et taxes de cours	**-1'007'255.02**	-1.2%	-1'019'000	-1'073'368
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	**-40'474'480.46**	4.4%	-38'752'500	-40'129'941
425	Recettes sur ventes	**-13'624'516.17**	4.0%	-13'098'600	-12'376'119
426	Remboursements	**-665'275.76**	0.1%	-664'300	-758'885
427	Amendes	**-1'632'007.27**	45.7%	-1'120'000	-1'640'548
429	Autres taxes	**-493'115.99**	140.9%	-204'700	-351'743
42	TOTAL	**-59'922'023.32**	5.3%	-56'911'600	-58'349'742

420 - Aux Parcs et promenades, des taxes d'exemption pour plantation d'arbres et pour places de jeux ne peuvent pas être estimées au budget. Ces montants sont attribués au fonds correspondants.

421 - Au Permis de construire et à l'entité de gestion Mouvements, les émoluments administratifs sont inférieurs au budget respectivement de 31'000 francs et de 55'000 francs. En revanche, au Stationnement, ils sont supérieurs de 50'000 francs.

423 - Les taxes de cours aux Ecoles du sport ainsi que les écolages des camps multisports sont inférieures au budget de 23'000 francs.

424 - Au Centre Electronique de Gestion (CEG), les prestations de services pour tiers sont supérieures au budget de 1'017'000 francs. A l'accueil para-scolaire, les prestations de services dépassent le montant inscrit au budget de 432'000 francs. Le déploiement de la 3ème étape du plan de stationnement induit une amélioration de 309'000 francs à l'entité de gestion Stationnement.

425 - Au CEG, les ventes sont supérieures aux prévisions budgétaires de 362'000 francs. Il en va de même aux Caves, où les ventes dépassent le montant estimé de 213'000 francs. En revanche, aux Forêts, les ventes sont inférieures au budget de 388'000 francs.

426 - A la Gérance des bâtiments, les remboursements, difficiles à estimer sont inférieurs au budget de 84'000 francs. Aux Energies, des ristournes 2016 et 2017 des redevances sur le gaz se sont élevées à 202'000 francs, montant non inscrit au budget.

427 - Le produit des amendes au Service Stationnement est supérieur de 514'000 par rapport aux prévisions budgétaires et s'inscrit dans le déploiement de la 3ème étape du plan de stationnement.

429 - Au Service financier, sous l'entité de gestion Impôts, la relance d'actes de défaut de biens dépasse le montant inscrit au budget de 256'000 francs.

43. REVENUS DIVERS

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
430	Revenus d'exploitation divers	**-206'398.06**	50.1%	-137'500	-324'353
431	Inscription de prestations propres à l'actif	**-215'532.95**	95.9%	-110'000	-23'158
432	Variations de stocks	**173'790.86**		-3'800	-161'031
439	Autres revenus	**-177'037.00**	69.3%	-104'600	-114'006
43	TOTAL	**-425'177.15**	19.5%	-355'900	-622'547

430 - Au MHN, les revenus de locations d'expositions ont rapporté 72'000 francs alors qu'aucun montant n'était inscrit au budget.

431 - Aux Parcs et promenades, les prestations propres sur immobilisations corporelles portées à l'actif sont supérieures au budget de 54'000 francs. Des revenus pour 60'000 francs suite à la prise en charge de la gestion administrative 2016-2017 des travaux de la Collégiale et Terreaux Est figurent aux Bâtiments.

432 - Cette nature concerne essentiellement la diminution de stock aux Caves de la Ville de près de 195'000 francs, comptabilisé au débit de ce compte de revenu conformément au MCH2.

439 - Cela s'explique par des soutiens et sponsorings plus importants de 69'000 francs, reçus suite aux travaux de rénovation du MEN.

45. PRELEVEMENTS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
450	Prélèvements sur les fonds des capitaux de tiers	**-11'350.80**		0	-95'000
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	**-828'730.91**	0.3%	-826'200	-388'011
45	TOTAL	**-840'081.71**	1.7%	-826'200	-483'011
	Détail des prélèvements :				
	Délégué à l'énergie	-444'418.00		-500'000	-209'770
	Entretien des forêts	0.00		-20'000	-100'000
	STEP	0.00		-270'000	0
	Ports	0.00		-36'200	0
	Musée d'art et d'histoire	-132'101.84		0	-95'000
	Musée d'histoire naturelle	-167'211.33		0	-78'241
	Musée d'ethnographie	-78'663.46		0	0
	Jardin botanique	-17'687.08		0	0
		-840'081.71		**-826'200**	**-483'011**

450 - Il s'agit d'un prélèvement au fonds Barrelet destiné à des restaurations au MAH.

451 - Au délégué à l'énergie, le montant correspond aux subventions versées pour les installations photovoltaïques. Aux Musées et au Jardin botanique, il s'agit du solde des fonds pour les expositions temporaires dont la suppression était annoncée pour répondre aux exigences du MCH2.

46. REVENUS DE TRANSFERT

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
460	Quotes-parts à des revenus	**-630'717.70**	17.7%	-536'000	-558'883
461	Dédommagements de collectivités publiques	**-14'647'919.18**	1.7%	-14'400'200	-14'655'129
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	**-6'798'116.85**	4.5%	-6'505'500	-6'898'743
469	Redistribution taxe CO2	**-56'839.40**	13.7%	-50'000	-48'887
46	TOTAL	**-22'133'593.13**	3.0%	-21'491'700	-22'161'642

460 - Aux Déchets ménages, la rétrocession Vadec est adaptée à la hausse et dépasse le montant prévu au budget de 95'000 francs.

461 - Au Guichet social, les dédommagements sont supérieurs aux prévisions de 106'000 francs. C'est en revanche un montant inférieur de 151'000 francs par rapport aux prévisions qui apparaît à l'Accueil pré-scolaire. A l'entité Pompiers, l'amélioration par rapport au budget s'élève à 350'000 francs suite à des réadaptations des coûts et une efficience de la réorganisation.

463 - Des montants dépassant les prévisions budgétaires sont comptabilisés à l'Accueil pré et parascolaire pour respectivement 73'000 francs et 325'000 francs en raison entre autres, de la prise en charge par le Canton d'une partie des salaires pour des enfants à besoins spécifiques. En revanche, les remboursements par le fonds cantonal des dépenses consenties par l'OPC sont inférieurs au montant inscrit au budget de 107'000 francs.

47. SUBVENTIONS A REDISTRIBUER

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
470	Subventions à redistribuer	**0.00**		0	-5'500
47	TOTAL	**0.00**		0	-5'500

3. Evolution des charges et revenus financiers

Les charges financières regroupent les intérêts passifs, l'entretien et les pertes sur créances du patrimoine financier. Les revenus financiers comprennent les dividendes, les intérêts sur prêts accordés et les loyers.

34. CHARGES FINANCIERES

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
340	Intérêts passifs	**5'698'700.01**	-7.4%	6'155'100	6'615'220
341	Pertes de change réalisées	**34.28**		0	191
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	**17'441.33**	-47.1%	33'000	44'988
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	**2'812'441.63**	-1.3%	2'850'400	2'726'574
344	Réévaluations, immobilisation PF	**0.00**		0	100'985
349	Différentes charges financières	**12'005.38**		8'300	46'039
34	TOTAL	**8'540'622.63**	-5.6%	9'046'800	9'533'996

340 - A l'instar des exercices précédents, les conditions de taux d'intérêts obtenues tant sur le court terme que sur long terme ont été meilleures que celles prévues au budget. En ligne avec la politique monétaire de la BNS, les avances à terme fixe ont été conclues en bénéficiant d'intérêts négatifs. Pour cette raison, le montant apparaît sous la nature 449. Au final, l'amélioration par rapport au budget s'élève pour le court terme à 193'000 francs et pour le long terme à 425'000 francs.

342 - Des conclusions d'emprunts à long terme inférieures aux prévisions induisent de facto une amélioration des frais d'acquisition de capitaux.

343 - A la Gérance des bâtiments, les charges financières du patrimoine financier sont inférieures au budget de 33'000 francs. Aux Domaines, les charges de copropriétés de la Rouvraie, à la hausse, engendrent un dépassement budgétaire de 21'000 francs

349 - Cette nature regroupe essentiellement des pertes d'intérêts et de frais de rappels sur actes de défaut de biens.

L'évolution de la dette ainsi que différents ratios pertinents sont présentés au tableau suivant. La comparaison avec les indicateurs des années précédentes n'est pas toujours possible car les définitions des nouveaux indicateurs MCH2 diffèrent de celles du MCH1.

Indicateurs financiers

	C 2017	B 2017	2016	2015	2014
Dette à long terme (en milliers de francs)	**300'000**	315'000	300'000	300'000	305'000
Taux moyen (en %)	**1.87**	1.88	2.03	2.31	2.46
Indicateurs harmonisés des communes / MCH2					
Taux d'endettement net (en %)	**71.4**	84.5	47.1	84.3	
Dette nette I / Revenus fiscaux					
Valeurs indicatives: < 100 = bon					
100 - 150 = suffisant					
> 150 = mauvais					
Degré d'autofinancement (en %)	**212.5**	17.9	50.0	130.7	89.4
Autofinancement / Investissements nets					
Valeurs indicatives: Conjoncture très favorable, plus de 100					
Cas normal, 80 - 100					
Période de ralentissement, 50 - 80					
Part des charges d'intérêts (en %)	**1.6**	2.0	2.2	2.2	
Charge d'intérêts nets / Revenus courants					
Valeurs indicatives: 0 - 4 = bon					
4 - 9 = suffisant					
10 et plus = mauvais					
Degré de couverture des rev. dét. (en %)	**-1.6**	0.1	-1.9	0.6	
Solde du compte de résultats / Revenus déterminants					
Valeurs indicatives: valeur informative uniquement					
car dépend du niveau de l'excédent du bilan (fortune)					
Dette brute par rapport aux revenus (en %)	**134.8**	149.7	141.7	131.1	121.0
Dettes brutes / Revenus courants					
Valeurs indicatives: < 50 = très bon					
50 - 100 = bon					
100 - 150 = moyen					
150 - 200 = mauvais					
> 200 = critique					
Proportion des investissements (en %)	**6.3**	12.9	7.9	7.2	
Investissements bruts / Dépenses totales					
Valeurs indicatives: < 10 = activité faible					
10 à 20 = activité moyenne					
20 à 30 = activité forte					
> 30 = activité très forte					
Part du service de la dette (en %)	**9.2**	8.3	8.0	8.3	
Service de la dette / Revenus courants					
Valeurs indicatives: jusqu'à 5 = charges faibles					
5 à 15 = charges acceptables					
> 15 = charges fortes					
Dette nette par habitant (en francs)	**3'121**	3'742	1'966	3'749	
Dette nette I / Population résidante permanente					
Valeurs indicatives: valeur informative uniquement					
car dépend de la capacité					
financière des habitants					
Taux d'autofinancement (en %)	**6.5**	2.0	3.6	8.2	5.2
Autofinancement / Revenus courants					
Valeurs indicatives: > 20 = bon					
10 - 20 = moyen					
< 10 = mauvais					
Poids des intérêts passifs (en %)	**5.9**	6.2	6.9	6.9	
Charges d'intérêts / Revenus fiscaux					
Valeurs indicatives: 0 - 4 = bon					
4 - 9 = suffisant					
10 et plus = mauvais					

Composition de la dette

Taux d'intérêts		Prêteurs		Echéances		Taux moyen
%	Fr.		Fr.	Année	Fr.	%
0.490	10'000'000	- Assurances	65'000'000	2018	20'000'000	3.330
0.500	10'000'000					
0.550	5'000'000	- Fonds de compensation	73'000'000	2019	40'000'000	2.753
0.580	10'000'000	AVS et CP				
0.600	5'000'000	- Banques	82'000'000	2020	50'000'000	2.480
0.650	10'000'000					
0.660	10'000'000	- SUVA	30'000'000	2021	30'000'000	2.408
0.750	10'000'000					
1.100	10'000'000	- PostFinance	50'000'000	2022	20'000'000	1.555
1.460	10'000'000					
1.480	10'000'000			2023	10'000'000	1.460
1.500	10'000'000					
1.540	10'000'000			2024	25'000'000	1.620
1.610	10'000'000					
1.670	10'000'000			2025	10'000'000	0.660
1.680	5'000'000					
2.200	10'000'000			2026	20'000'000	0.540
2.215	15'000'000					
2.280	10'000'000			2027	30'000'000	0.605
2.395	10'000'000					
2.450	10'000'000			2029	25'000'000	1.921
2.500	10'000'000					
2.520	10'000'000			2030	10'000'000	1.100
2.630	10'000'000					
2.650	10'000'000			2031	10'000'000	0.650
2.700	10'000'000					
2.710	10'000'000					
2.800	20'000'000					
2.860	10'000'000					
3.800	10'000'000					
Total :	**300'000'000**	**Total :**	**300'000'000**	**Total :**	**300'000'000**	

44. REVENUS FINANCIERS

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
440	Revenus des intérêts	**-1'599'376.19**	31.2%	-1'219'500	-1'082'400
441	Gains réalisés PF	**-110'941.18**		0	-57'533
442	Revenus de participations PF	**-5'943'080.00**	18.2%	-5'028'500	-5'568'080
443	Produits des biens-fonds PF	**-7'959'604.75**	3.3%	-7'704'800	-7'575'195
444	Réévaluation immobilisation du PF	**-4'315'878.00**		0	0
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	**-4'584.75**	58.1%	-2'900	-4'487
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	**-136'953.70**	8.7%	-126'000	-138'024
447	Produits des biens-fonds PA	**-7'305'571.94**	0.6%	-7'260'000	-7'559'072
448	Produits des biens-fonds loués	**-1'101'441.87**	-3.8%	-1'144'900	-1'163'159
449	Autres revenus financiers	**-192'714.98**		0	0
44	TOTAL	**-28'670'147.36**	27.5%	-22'486'600	-23'147'951

440 - Les intérêts moratoires sur impôts sont supérieurs au budget de 358'000 francs.

441 - Cette rubrique est alimentée principalement par un gain résultant d'une vente immobilière.

442 - Cette nature essentiellement constituée de dividendes de Viteos SA et de Video 2000 SA est supérieure au budget de 915'000 francs (Viteos SA : 504'000 francs ; Video 2000 : 340'000 francs).

443 - A la Gérance des bâtiments, les loyers du patrimoine financier sont supérieurs aux prévisions de 63'000 francs, il en va de même aux Domaines pour un montant de 153'000 francs.

447 - Sous l'entité Stade de la Maladière, les loyers sont supérieurs au budget de 67'000 francs.

449 - Cette nature totalise les intérêts perçus suite à la conclusion d'emprunt à court terme à taux négatifs, comme détaillé sous la nature 340.

4. Evolution des charges et revenus extraordinaires

Les charges extraordinaires sont constituées des attributions aux fonds de préfinancement et à la réserve conjoncturelle. Les prélèvements à ces mêmes fonds sont considérés comme des revenus extraordinaires.

38. CHARGES EXTRAORDINAIRES

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
389	Attribution au capital propre	**4'418'163.71**		0	0
48	TOTAL	**4'418'163.71**		0	0
	Détail des prélèvements :				
	Service financier	4'315'878.00		0	0
	Bâtiments	102'285.71		0	0
		4'418'163.71		**0**	**0**

389 - Au Service financier, les plus-values consécutives aux évaluations à la hausse des actions du patrimoine financier (444) ont été versées à la réserve de réévaluation du PF. Au service des Bâtiments, ce montant correspond au gain sur la vente d'un immeuble (441). Voir explication point 2.3.

48. REVENUS EXTRAORDINAIRES

		Comptes 2017	Ecart	Budget 2017	Comptes 2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
483	Prélèvements extraordinaires sur les fonds et financements spéciaux	**-161'837.70**		0	0
485	Prélèvements extraordinaires sur les fonds et financements spéciaux	**-452'445.95**	-30.4%	-650'000	-4'593'579
489	Prélèvements sur le capital propre	**-6'028'000.00**	-48.9%	-11'800'000	-2'989'556
48	TOTAL	**-6'642'283.65**	-46.6%	-12'450'000	-7'583'136

Détail des prélèvements :

Ressources humaines	0.00	0	-1'275
Développement urbanistique	-150'000.00	-350'000	-150'000
Bâtiments	0.00	-2'400'000	-3'254'038
Espace public et aménagements urbains	-361'837.70	0	-197'700
Domaines	-275'000.00	-275'000	-370'000
Stationnement	0.00	0	-147'770
Cimetière	0.00	-150'000	0
Mobilité	-452'445.95	-650'000	-412'796
Agglomération	0.00	0	-60'000
Tourisme	-125'000.00	-125'000	0
Retraitement du PA	-5'278'000.00	0	0
Service financier (SF)	0.00	0	-364'556
SF, réserve conjoncturelle	0.00	-8'500'000	-2'625'000
	-6'642'283.65	**-12'450'000**	**-7'583'136**

483 - Le compte d'attente pour le litige de la Place du Port peut être bouclé générant ainsi un revenu extraordinaire de 161'837,70 francs au service Espaces publics et aménagements urbains.

485 - A la mobilité, un montant de 452'446 francs est prélevé au fonds d'amélioration de l'accessibilité à la Ville.

489 - Les prélèvements au développement urbanistique pour 150'000 francs, aux Espaces publics et aménagements urbains pour 200'000 francs, aux Domaines pour 275'000 francs et au Tourisme pour 125'000 francs sont effectués dans le fonds pour des mesures d'agglomération et de valorisations urbaines. Le prélèvement à la réserve conjoncturelle prévu au budget n'a pas été effectué.

CLASSIFICATION INSTITUTIONNELLE

	Par section (en milliers de francs)	**Comptes 2017**	Budget 2017	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2016
01.	Chancellerie	**8'061**	8'211	-150	-1.8	7'381
02.	Finances	**-141'685**	-149'924	8'238	-5.5	-137'154
03.	Ressources humaines	**1'823**	-1'968	3'791	-192.6	2'107
04.	Economie	**635**	710	-75	-10.6	613
05.	Santé	**667**	830	-162	-19.6	565
06.	Action sociale	**20'291**	20'451	-160	-0.8	20'015
07.	Infrastructures	**18'318**	20'415	-2'098	-10.3	18'437
08.	Urbanisme	**4'956**	3'184	1'772	55.6	1'891
09	Environnement	**769**	514	255	49.5	199
10.	Sécurité	**9'503**	12'329	-2'826	-22.9	11'977
11.	Education	**38'446**	41'325	-2'878	-7.0	37'179
12.	Culture	**21'583**	21'924	-340	-1.6	20'913
13.	Sports	**8'470**	8'958	-488	-5.4	8'806
14.	Mobilité	**11'325**	11'655	-330	-2.8	10'912
15.	Tourisme	**932**	897	35	3.9	901
16.	Développement de l'agglo.	**204**	298	-94	-31.5	83
	Résultat	**4'299**	-191	4'489		4'824

(+ = excédent de charges, - = excédent de revenus)

D. CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

Crédits supplémentaires, compte de résultats

Date de décision	Nature	Entité de gestion	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Chancellerie				
20.02.2017	31100.00	100.06	Remplacement du mobilier du bureau de la Conseillère Communale en charge du dicastère	8'300
20.02.2017	31320.00	101.00	Mandat analyse organisation du centre d'impression et son développement	12'000
19.04.2017	30100.01	100.04	Engagement d'un-e apprenti-e dès la rentrée 2017	3'600
19.04.2017	30100.01	100.06	Engagement d'un-e Stagiaire MPC dès la rentrée 2017	10'000
09.08.2017	36360.00	100.07	Versement subvention annuelle 2016 au CIES	92'000
09.08.2017	31100.00	100.07	Remplacement de la machines à affranchir du Centre courrier et du Bureau de vote	10'000
13.09.2017	31030.00	100.07	Achat 500 exemplaires ouvrage "Au cœur de Neuchâtel"	7'500
Ressources humaines				
05.04.2017	31320.00	107.00	Vicario Consulting SA - Audit Sécurité Urbaine	50'000
11.12.2017	31320.00	107.00	Mandats non-prévus au SRH	80'000
Economie				
11.12.2017	36360.00	108.00	Supplément de subvention pour la Fondation Symphonique Neuchâtel (ESN). 50'000 francs répartis sur l'Economie et la Culture	25'000
Infrastructures				
20.02.2017	31100.00	114.00	Remplacement du plotter du bureau technique des Infrastructures	9'400
Environnement				
27.03.2017	34300.00	123.00	Liquidation Transhelvetica SA - Les jardins potagers de Pierre-à-Bot	20'000
22.05.2017	34300.00	123.00	Les jardins potagers de Pierre-à-Bot	40'000
20.12.2017	34310.00	123.00	Frais d'entretien supplémentaires suite aux travaux de rénovation entrepris à la Rouvraie	22'000
20.12.2017	31300.01	122.00	Prestations supplémentaires de services de tiers pour les caves de la Ville	65'000
Sécurité				
16.08.2017	31300.01	149.01	Frais de la Ville invitée d'honneur à la Fête des Vendanges 2017	40'000

Date de décision	Nature	Entité de gestion	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Culture				
20.02.2017	31510.01	134.08	Révision complète de la mécanique et du clavier du piano de concert du Temple du Bas	14'000
22.03.2017	31100.00	139.00	Achat de mobilier de bureau pour le nouvel espace administratif du MEN	20'000
05.04.2017	31190.00	139.00	Achat de mobilier pour le café du MEN	30'000
21.06.2017	31600.00	138.00	Location 2017 locaux Sousa à Maillefer 11b	39'200
26.06.2017	31110.01	139.00	Pose 2 humidificateurs dans le dépôt du MEN à Maillefer	15'500
11.12.2017	36360.00	133.01	Supplément de subvention pour la Fondation Symphonique Neuchâtel (ESN). 50'000 francs répartis sur l'Economie et la Culture	25'000
Intégration				
22.03.2017	30100.01	134.04	Engagement, sur la base d'un contrat de durée déterminée à mi-temps, dans le cadre du lancement de la carte Avantages Jeunes BEJUNE	51'800
Education				
16.08.2017	30100.01	131.03	Charges d'exploitation supplémentaires Crèche du centre-ville / Halte garderie	31'340
Mobilité				
08.03.2017	31590.00	146.02	Renouvellement du système de gestion et commande des installations de ventilation du Fun'ambule	27'800
27.03.2017	36360.00	146.03	Liquidation Transhelvetica SA - Panneaux didactiques du Club Jurassien dans les Gorges de l'Areuse	10'000
27.03.2017	36360.00	146.03	Liquidation Transhelvetica SA - Fondation des Moulins du Gor	20'000
04.09.2017	31590.00	146.02	Remplacement des climatiseurs du local de commande du Fun'ambule	20'000
			TOTAL	**799'440**

Crédits complémentaires, compte d'investissement

Date de décision	No objet	Entité de gestion	Libellé	Crédits accordés Fr.
Chancellerie				
25.09.2017	40 340	100.04	Crédit d'étude - Impact financier Centre de conservation Tivoli Nord	20'000
Action sociale				
21.06.2017	40 331	110.00	Travaux d'adaptation du Bureau Action sociale	50'000
Infrastructures				
08.05.2017	40 321	115.01	Programme KuzuBA - Rampe et escaliers Nord + Esplanade Ouest de la Gare	62'000
25.09.2017	40 341	115.01	Aménagement d'un trottoir et sécurisation à l'Avenue des Alpes 55	102'000
11.12.2017	40 355	115.01	Acquisition d'un lift pour véhicules au garage de la Voirie	16'200
05.04.2017	40 311	116.00	Réaménagement d'une place de jeux sur le site des Perce-Neige à Port-Roulant	45'000
21.06.2017	40 330	116.00	Rénovation et adaptation des équipements aux Serres de Cernier	200'000
08.03.2017	40 305	117.00	Crédit d'étude complémentaire relatif au traitement des micropolluants à la STEP de Neuchâtel	120'000
04.12.2017	40 352	117.00	Acquisition d'une nacelle Haulotte pour la STEP	27'000
04.12.2017	40 050	117.00	Crédits complémentaires accordé à l'ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du Domaine du Lac	78'000
Urbanisme				
07.06.2017	40 328	118.00	Mandat d'étude et convention avec CFF - Passerelle Fahys-Gare - Espace de l'Europe-CFF	110'000
26.06.2017	40 335	119.02	Étude demande sanction préalable en vue mise en conformité locaux Case à Chocs selon LEP	98'000
20.12.2017	40 359	119.02	Restauration des WC de La maison des Halles rue du Trésor 4	84'000
20.12.2017	40 360	119.02	Rempl. système d'affichage et stockage Péristyle Hôtel-de-Ville 2	102'000
17.05.2017	40 323	120.01	Réalisation des études d'avant-projet relatives à la passerelle du viaduc ferroviaire de Serrières	70'000
21.06.2017	40 329	120.01	Phase-test du projet de réaménagement de la rue de Vieux-Châtel	27'000
13.03.2017	40 348	120.01	Anciennes serres de Vieux-Châtel - Retrait subst. noc., déconstr. part., sécuris. site	120'000

Date de décision	No objet	Entité de gestion	Libellé	Crédits accordés Fr.
Sécurité				
08.05.2017	40 320	127.01	Remplacement d'un sonomètre pour la surveillance des manifestations et autres établissements	22'000
22.03.2017	40 309	127.02	Remplacement d'un véhicule de la Sécurité urbaine - 4X4, autom., 5 pl., éq. radio	42'000
08.03.2017	40 304	127.07	Réfection du port de Serrières	95'000
01.11.2017	40 346	129.01	Acquisition d'une nouvelle auto laveuse pour l'entretien des sols de la halle du SIS	27'000
05.04.2017	40 313	129.02	Acquisition d'un brancard Stryker pour le SIS	55'000
16.08.2017	40 338	129.02	Acquisition d'un défibrillateur Biphasique série X	32'000
01.11.2017	40 347	129.02	Acquisition d'un nouveau mannequin de simulation - réanimation et pose de voies veineuses	15'000
09.08.2017	40 336	149.01	Remplacement du véhicule de service du SPS	40'000
Culture				
05.04.2017	40 312	137.00	Installation de contrôle de climat dans les salles d'exposition et les dépôts du MAHN	20'000
Mobilité				
08.05.2017	40 322	146.02	Programme KuzuBA - Gare Nord du Fun'ambule	68'000
07.06.2017	40 327	146.03	Gare CFF - Monitoring des flux piétonniers	80'000
01.01.2017	40 337	146.03	Neuchâtelroule! - Station du Port	25'000
01.01.2017	40 136	146.03	Crédit complémentaire accordé pour l'acquisition de 40 vélos et 9 vélos électriques pour la location	48'000
Tourisme				
22.05.2017	40 326	147.00	Étude dans le cadre du projet "affichage et signalétique"	60'000
			TOTAL	**1'960'200**

Pour ce type de crédit, les décisions on été prises mais les montants n'ont pas forcement déjà été engagés. Comme prévu à l'article 26, alinéa 5 du RCF, le montant total de ces crédits est inférieur à 2,5 millions de francs.

E. DESIGNATION DE L'ORGANE DE CONTROLE

Conformément à la Loi sur les finances de l'Etat et des communes, la Ville de Neuchâtel doit procéder à un contrôle annuel de ses comptes via un Organe de révision agréé (art. 23 LFinEC). L'Organe de révision est désigné par le Conseil général, sur proposition du Conseil communal et préavis de la Commission financière (art. 20 RLFinEC).

Comme mentionné dans le budget 2017 (page 28), un appel d'offres a été lancé en septembre 2017, selon la procédure sur invitation (art. 13 LCMP), afin d'attribuer le mandat de révision des comptes 2018 à 2020 de la Ville. Cet appel d'offres a été remporté par la fiduciaire KPMG SA mais fait actuellement l'objet d'un recours devant la justice. Ainsi, l'accord de votre Conseil sera requis, une fois la procédure judiciaire arrivée à son terme.

F. CONCLUSION

Quatre ans après l'adoption du Programme politique 2014-2017, l'art de vivre et l'innovation sont au cœur de l'évolution de notre ville. Les divers projets lancés permettent d'avancer, de se transformer, de s'améliorer, dans le respect des valeurs telles que la cohésion, l'intégration, le développement durable et le rayonnement de Neuchâtel.

Sur le plan financier et malgré un résultat déficitaire, l'exercice 2017 démontre la bonne maîtrise des charges du Conseil communal dans une période politico-législative cantonale mouvementée. C'est d'ailleurs cette maîtrise qui permet de ne pas effectuer les importants prélèvements à la réserve de politique conjoncturelle initialement prévus.

Notons que les charges maîtrisables par notre Conseil l'ont été parfaitement puisque la rubrique « charges de biens et services, autres » est stable par rapport à 2015 mais en forte diminution par rapport au budget 2017. Le nombre d'EPT a été contrôlé et se situe en dessous de celui prévu au budget. Quant aux revenus d'exploitation, ils sont globalement stables (-0,4%) par rapport au budget 2017 mais en augmentation de près de 4,9 millions par rapport aux comptes 2016.

Au vu de l'excédent de charges, la fortune nette s'établit à 48,8 millions de francs mais la dette à long terme s'est stabilisée à 300 millions. Du fait de la réévaluation du patrimoine, les réserves et provisions, elles, atteignent la somme de 394 millions de francs.

Les risques extérieurs liés aux diverses réformes (péréquation financière intercommunale, participation à l'assainissement des finances cantonales, réforme de la fiscalité des personnes morales et physiques), incitent à la prudence pour les années à venir. Dans ce contexte, il est important de veiller au maintien d'un niveau de dépenses en adéquation avec les ressources qui seront à notre disposition. Ainsi notre Conseil devra rester vigilant, poursuivre dans sa voie de la maîtrise des charges et de la dette dans le cadre, notamment, de son programme d'optimisation des finances, afin de laisser aux nouvelles générations une situation saine permettant d'investir dans le futur de notre cité.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'adopter les deux projets d'arrêtés liés au présent rapport.

Neuchâtel, le 12 mars 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Le chancelier,

Fabio Bongiovanni Rémy Voirol

G. GLOSSAIRE

Compte de résultats	Charges et revenus de l'année
Compte d'investissement	Dépenses et recettes activées au bilan puis amorties
Investissements	Dépenses du patrimoine administratif
Placements	Opération financière au patrimoine financier
Crédit d'engagement	Dépenses ou charges pouvant aller au delà d'une année
Crédits complémentaires	Appoint au crédit d'engagement
Crédits budgétaires	Montants prévus pour une année
Crédits supplémentaires	Appoint au crédit budgétaire
Charges et revenus de transfert	Subventions
Taxes	Emoluments, écolages, recettes sur ventes, amendes

Projet I

Arrêté
concernant les comptes et la gestion
de la Ville de Neuchâtel
pour l'exercice 2017

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Sont approuvés, les comptes de l'exercice 2017, qui comprennent :

a) Le compte de résultats	**Fr.**
Charges d'exploitation	277'646'598.69
Revenus d'exploitation	-250'994'341.22
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	26'652'257.47
Charges financières	8'540'622.63
Revenus financiers	-28'670'147.36
Résultat provenant de financements (2)	-20'129'524.73
Résultat opérationnel (1+2)	**6'522'732.74**
Charges extraordinaires	4'418'163.71
Revenus extraordinaires	-6'642'283.65
Résultat extraordinaire (3)	-2'224'119.94
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	**4'298'612.80**

b) Le compte d'investissements	
Dépenses bruttes	16'260'476.56
Recettes	-8'209'282.84
Dépenses nettes	8'051'193.72

c) L'excédent au bilan au 31 décembre 2017 est de 48'781'638.25 francs.

Art. 2.- La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2017 est approuvée.

Projet II

Arrêté
concernant la création du fonds
communal pour l'énergie

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Vu le règlement communal sur les finances du 8 mai 2017,

Vu la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL),

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Le solde du fonds photovoltaïque au 31 décembre 2017 de 1'007'510 francs est viré au nouveau Fonds communal pour l'énergie.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté.

Les Autorités politiques de la Ville de Neuchâtel

Conseil général

(entité de gestion n°100.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	157'929.15	176'000.00	+18'070.85
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	157'929.15	176'000.00	+18'070.85

Les comptes du service sont conformes au budget sous réserve d'une activité des commissions moins intense qu'en 2016.

2. Élections communales

En raison du processus de fusion en cours élaboré avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, qui n'a finalement pas abouti en votation populaire, les élections communales ont été reportées et se sont finalement déroulées le 27 novembre 2016.

Le PLR a obtenu 13 sièges (-2) tandis que solidaritéS en a obtenu 3 (+1). Si le Parti Socialiste Neuchâtelois a également obtenu 13 sièges (-1), le Parti Démocrate-Chrétien a lui maintenu le sien. Le Parti Ouvrier et Populaire a obtenu 1 siège (-1) tandis que les Vert'libéraux ont fait leur apparition au sein du Législatif avec 3 sièges. Quant aux Verts, ils ont maintenu leurs 7 sièges.

Le taux de participation s'est élevé à 35,87%.

Parmi les 41 élus formant le Conseil général, 18 nouveaux visages ont fait leur entrée au Parlement. A noter que Mme Violaine Blétry-de Montmollin a été élue simultanément à l'Exécutif et au Législatif. Ayant choisi de siéger au sein du Conseil communal, elle a été remplacée dès la séance de constitution du Législatif par la première des viennent-ensuite de la liste PLR, Mme Nadia Boss.

Liste	Nombre de suffrages	Pourcentage	Nombre de sièges
No 51 PLR Les Libéraux-Radicaux	98'068	29.89%	13
No 52 solidaritéS	25'645	7.82%	3
No 53 Parti Socialiste Neuchâtelois	90'504	27.58%	13
No 54 Liste pour la reconnaissance du vote blanc	7'855	2.39%	0
No 55 Parti Démocrate-Chrétien - PDC	11'691	3.56%	1
No 56 POP – Parti Ouvrier et Populaire	13'340	4.07%	1
No 57 Vert'libéraux	27'312	8.32%	3
No 58 Les Verts, Ecologie et Liberté	53'719	16.37%	7

3. Composition du Conseil général à l'issue des élections communales du 27 novembre 2016

Liste No 51 – PLR – Les Libéraux-Radicaux (13 élu-e-s) : Authier Jean-Charles, Blétry-de Montmollin Violaine, Blohm Gueissaz Amelie, Spacio Julien, Brodard Alexandre, Kipfer Mirko, Schwarb Christophe, Richter Raymonde, Aubert Jules, Zimmerli Joël, Bellaton Isabelle, Etienne Philippe, Bueche Jérôme.

Liste No 52 – solidaritéS (3 élu-e-s) : Paratte Dimitri, Dederix Silberstein Hélène, Zwygart Marion.

Liste No 53 – Parti Socialiste Neuchâtelois (13 élu-e-s) : Hurni Baptiste, Gretillat Jonathan, de Montmollin Antoine, Boulianne Milena, Loup Anne-Françoise, Loup Philippe, de Montmollin Patrice, Paratte Morgan, Mellana Tschoumy Isabelle, Jeanneret Gabriele, Perrin Christine, Schwab Catherine, Courcier Delafontaine Julie.

Liste No 55 – Parti Démocrate-Chrétien - PDC (1 élu) : Pahud Vincent.

Liste No 56 – POP - Parti Ouvrier et Populaire (1 élue) : Tripet Ariane.

Liste No 57 – Vert'libéraux (3 élu-e-s) : Moruzzi Mauro, Hofer-Carbonnier Sylvie, Froidevaux-Wettstein Cornelia.

Liste No 58 – Les Verts, Ecologie et Liberté (7 élu-e-s) : de Pury Nicolas, Fischer Diego, Lott Fischer Johanna, Herrera Jasmine, Opal Charlotte, Oggier Dudan Jacqueline, Desaules Joël.

LISTE DES SUPPLEANTS

Liste No 51 – PLR – Les Libéraux-Radicaux

Boss Nadia, Zumsteg Benoît, Meister Yves-Alain, Mouchet Frédérique, Cordas Tiago, Weingart Sarah, Roueche Jean-Claude, Schaller Georges Alain, Bolle Alexis, Mouchet Philippe, Aggeler Rahel, Cortat Bruno, Kienholz Léo, Lauener Gilles, Mutabazi-Karamage Jean-Pierre, Hodel David, Aubert Yann-Amaël, Robert-Nicoud Sylvain, Schmitt Alain, Rohrer Sophie.

Liste No 52 – solidaritéS

Bachmann Zoé, Ebel Léana, Ecklin Dorothée, Chédel François, Huguenin Nelson, Villanueva Vera Catherine, Nénavoh Anette, Pellaux Camille, Mora Paola, Amos John, Schmid Meret, Pensa Ruben, Silberstein Jacques, Coi Pietro, Pipoz Jonas.

Liste No 53 – Parti Socialiste Neuchâtelois

Hunkeler Timothée, Vannetti Mariachiara, Reinhard Anne Dominique, Luginbühl Nando, Baljozovic Dobrivoje, Ghaleh Sahar, Bytyqi Ilir, Robert Tristan, Montalto Victoria, Gallo Yvan, Frosio David, Castioni Mario, Hadzic Nedjla, Kurtic Samir, Jeanrenaud Julien, Nardini Hugo, De Gregorio Gianfranco, Gaudin Montalto Catherine.

Liste No 55 – Parti Démocrate-Chrétien - PDC

Pahud François, Osborne Hannah, Cavuoto Nicola, Adiko Clémentine, Jeanneret Lionel, Gueissaz Joël, Tarabbia Marc-Stephen, Gajo Matthias, Erroi Lidia, Guedes Saraiva da Costa Fernanda, El Ouaer Chebbah Raja.

Liste No 56 – POP - Parti Ouvrier et Populaire

Ioset Amanda, Leo Christelle, Overney Jean-Louis, Maddalena Silvio, Reverchon Matthieu, Leisi Jeannot.

Liste No 57 – Vert'libéraux

Dessoulavy Jean, Burger Patricia, Nobs Angélique, Kayal Noura, Grosclaude Savannah, Pop Dan Marius, Cattin Pierre, Mahler Philippe, Bernasconi Jean-Luc, Naydenova Veneziela, Gaud Sarah, Christ Thierry, Fischer Cédric, Kocher Angélique, Jones-Cochand Danica, Pariot Bertrand, Gensollen Ismaël, Voillat Raymond, Guidi Gabriele, Ravera Jean-Marc.

Liste No 58 – Les Verts, Ecologie et Liberté

Jeanloz Edouard, Neuhaus Brigitte, Bijleveld Caspar, Favez Michel, Studer Stéphane, Richard Jean-Luc, Martin-Abi Chaker Joëlle, Malcotti Jean-Frédéric, Poupon Christophe, Schneider Johan, Dreyer François, Gamboni Jimmy, Chisholm Carol, Munoz Rafael, Canellos Athanassios.

4. Composition du Conseil général au 31 décembre 2017

Mmes et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (Vert'libéraux/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (Vert'libéraux/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (Vert'libéraux/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (Vert'libéraux/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Christine Perrin (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

5. Composition du Bureau pour l'année administrative 2016-2017

Président-e :	Anne-Françoise Loup jusqu'au 24 octobre 2017, puis	Socialiste
	Antoine de Montmollin	Socialiste

1ère vice-présidente :	Charlotte Opal	PopVertSol
2ème vice-président :	Alexandre Brodard	PLR
Secrétaire :	Sylvie Hofer-Carbonnier	Vert'libéraux/PDC
Secrétaire-suppléant :	Marion Zwygart jusqu'au 30 juin 2017, puis	PopVertSol
	Johanna Lott Fischer	PopVertSol
Questeur :	Christophe Schwarb	PLR
Questeur :	Jonathan Gretillat	Socialiste

Le Bureau du Conseil général s'est réuni en date du 16 février 2017. Il a procédé à l'examen des affaires déléguées au Conseil communal durant l'année 2015-2016, à la vérification des archives communales, de même qu'il a procédé au choix de l'enregistrement d'une séance du Conseil général qui est conservé à des fins scientifiques, conformément aux dispositions de l'article 82, alinéa 3, du Règlement général. Par ailleurs, le Bureau a tenu 3 autres séances les 26 juin, 4 septembre et 23 octobre, pour examiner les objets relevant de sa compétence.

Une nouvelle procédure de dépôt des interpellations par courrier électronique dans un premier temps, confirmé par le versement de la pièce originale signée avant le début de la séance du législatif a été définie.

Répondant au souhait du Législatif de bénéficier d'un soutien accru à ses travaux, la Chancellerie a mis en place au printemps 2017 un espace de travail collaboratif à l'usage des membres du Conseil général, le Portail ECHO, instrument développé par le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel. Tous les documents remis aux membres du Législatif sont dorénavant disponibles par le biais de cette plate-forme, conçue autant pour les séances du législatif que pour celles des commissions. Une base de données complète des objets traités et leur suivi sont ainsi constamment à la disposition du Conseil général.

En ce début de législature, afin d'avoir une vue d'ensemble des forces politiques et d'assurer une certaine équité au sein des commissions et des groupes, un canevas de répartition des fonctions au sein des commissions a été proposé par le Bureau à ces dernières, libre à elles toutefois de s'organiser comme elles le souhaitent.

Le suivi des motions et postulats, ainsi que l'application des nouvelles dispositions introduites dans le Règlement général de la commune de Neuchâtel à ce sujet (notamment l'art. 55 bis), du 22 novembre 2010, ont également fait l'objet de discussions nourries au sein du Bureau.

6. Mutations

En 2017, les mutations suivantes ont été enregistrées :

- Suite à la nomination de Mme Violaine Blétry-de Montmollin au Conseil communal, Mme Nadia Boss, première suppléante de la liste PLR les Libéraux-Radicaux, a été proclamée élue membre du Conseil général, par arrêté du Conseil communal, du 21 décembre 2016.

- Suite à la démission de M. Julien Spacio, M. Benoît Zumsteg, deuxième suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 3 mai 2017.

- Suite à la démission de M. Joël Desaules, M. Edouard Jeanloz, premier suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 9 août 2017.

- Suite à la démission de Mme Marion Zwygart, vu les désistements des trois premières suppléantes Mmes Zoé Bachmann, Léana Ebel et Dorothée Ecklin, M. François Chédel, quatrième suppléant de la liste solidaritéS, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 23 août 2017.

- Suite à la démission de M. Diego Fischer, vu les désistements des deuxième et troisième suppléants Mme Brigitte Neuhaus et M. Caspar Bijleveld, M. Michel Favez, quatrième suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 4 septembre 2017.

- Suite à la démission de Mme Jasmine Herrera, M. Stéphane Studer, cinquième suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 11 octobre 2017.

- Suite à la démission de Mme Ariane Tripet, vu les désistements des cinq premiers suppléants de la liste POP – Parti Ouvrier et Populaire, soit Mme Amanda Ioset, Mme Christelle Leo, M. Jean-Louis Overney, M. Silvio Maddalena, M. Matthieu Reverchon, et le départ de la localité du sixième et dernier suppléant M. Jeannot Leisi, Mme Martha Zurita, proposée par le POP – Parti Ouvrier et Populaire, a été proclamée élue membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 11 octobre 2017. Cette proclamation a été validée par arrêté du 23 octobre 2017.

- Suite à la démission de Mme Anne-Françoise Loup (qui entrera au sein du Conseil communal le 1er janvier 2018), M. Timothée Hunkeler, premier suppléant de la liste du Parti Socialiste Neuchâtelois, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 1er novembre 2017.

7. Activités des Commissions

Les commissions du Conseil général ont siégé à 28 (41) reprises durant l'année. Les détails sont les suivants :

Commission financière	16
Autres commissions :	
Commission des naturalisations et des agrégations	1
Commission des ports et rives	2
Commission des plans d'aménagement communal et d'alignement	1
Commission des énergies	1
Commission de politique immobilière et du logement	0
Commission de mobilité et stationnement	3
Commission spéciale des affaires communales en matière d'agglomération	0
Commission spéciale de la politique culturelle	0
Commission spéciale du développement économique	3
Commission spéciale « Sport pour tous »	1

8. Arrêtés et rapports d'information

Le Conseil général a pris les arrêtés et traité les rapports d'information concernant :

16 janvier

- la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel,

13 février

- le budget de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2017,
- le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2017,
- la désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2017,
- le subventionnement de réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- l'abrogation de l'arrêté concernant l'octroi d'une subvention à la Fondation Hermann Russ,

13 mars

- la prévention du harcèlement de rue,
- le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant des demandes de prolongation de délai de réponse à des motions et postulats,
- le rapport d'information en réponse à la motion n° 303 (12-311) « Des prisons sans locataires pourraient en accueillir ! »,

24 avril

- une demande de crédit nécessaire à l'aménagement des quartiers B et A du cimetière de Beauregard,

8 mai

- le Règlement communal sur les finances (RCF),
- la modification d'actes réglementaires dans le cadre de l'adoption du Règlement communal sur les finances (RCF),
- la modification de l'article 157 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,

12 juin

- les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'exercice 2016,

26 juin

- le remplacement d'une ambulance pour le Service d'incendie et de secours,
- une demande de crédit d'étude pour la phase de projet de réaménagement des Jeunes-Rives,

4 septembre

- le rapport d'information concernant l'« Amélioration du processus d'inscription en structure parascolaire : Informer les parents plus tôt »,
- le rapport d'information concernant les motions et postulats,
- le rapport d'information complémentaire en réponse à la motion n° 285 intitulée : « Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau »,
- le rapport d'information complémentaire en réponse à la motion n° 292 intitulée : « Les canalisations d'eaux usées, source de chaleur et de froid »,
- le rapport d'information complémentaire en réponse à cinq motions (nos 308, 321, 322, 323 et 324) en lien avec la thématique de la gestion des déchets,

23 octobre

- la politique d'incitation à l'utilisation des transports publics chez les jeunes jusqu'à 20 ans,
- la politique d'incitation à l'utilisation des transports publics chez les jeunes de 20 à 25 ans,
- le rapport d'information complémentaire en réponse à la motion n° 279 « Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local » et au postulat n° 134 « Pour une animation socioculturelle dans les quartiers »,

6 novembre

- une demande de crédit pour l'aménagement et la sécurisation du jardin public des anciennes serres de Vieux-Châtel,
- une demande de crédit pour l'aménagement du cheminement piéton entre le quartier de Vieux-Châtel et la gare,
- une demande de crédit pour l'assainissement et l'aménagement du bâtiment sis à Maximilien-de-Meuron 6,
- une demande de crédit pour la création de salles de classe supplémentaires au collège de la Promenade Nord,

11 décembre

- le budget de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2018,
- le Règlement communal concernant l'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL), du 25 janvier 2017, et la création d'un fonds communal pour l'énergie,
- les crédits d'engagements inférieurs ou égaux à CHF 250'000.- ne faisant pas l'objet d'un rapport au Conseil général pour l'exercice 2018,
- les crédits pour faire face à des imprévus pour l'exercice 2018,
- le subventionnement de réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- la modification de l'arrêté concernant la fiscalité (impôt foncier) du 1er février 2016,
- l'augmentation de la subvention au Centre d'art de Neuchâtel (CAN),
- les enveloppes budgétaires nécessaires à la gestion des expositions temporaires du Musée d'art et d'histoire, du Muséum d'histoire naturelle, du Musée d'ethnographie et du Jardin botanique pour les années 2018 à 2021,
- le versement d'une allocation communale annuelle aux personnes âgées et aux invalides de condition modeste,

18 décembre

- un crédit complémentaire au rapport 14-001 traitant de la modernisation des infrastructures du Cimetière de Beauregard,
- les aménagements extérieurs du site du Cimetière de Beauregard,
- la déconstruction et le désamiantage du bâtiment administratif situé sur l'esplanade du Cimetière de Beauregard.

9. Objets traités par le Conseil général

9.1. Motions

Votées avant 2017 et non liquidées (en suspens au 1er janvier)	30
Votées	0
Sous-total	30
Liquidées (le 13 mars : no 303 ; le 04 septembre : nos 266, 283, 285, 292, 294, 307, 311, 312, 321, 322, 323, 324 ; le 23 octobre : no 279 ; le 18 décembre : no 310)	15
Motions en suspens au 31 décembre 2017	**15**

9.2. Postulats

Votés avant 2017 et non liquidés (en suspens au 1er janvier)	19
Votés (nos 179 et 180)	2
Sous-total	21
Liquidés (le 12 juin : nos 152 ter, 171 ; le 04 septembre : nos 125, 127, 136, 137, 148, 152 bis, 170, 173, 175 ; le 23 octobre : no 134 ; le 18 décembre : no 163)	13
Postulats en suspens au 31 décembre 2017	**8**

9.3. Interpellations

Interpellation en suspens au 1er janvier	1
Interpellations déposées	16
Interpellations traitées	16
Interpellation en suspens au 31 décembre 2017 (no 17-616)	**1**

9.4. Questions écrites

Questions écrites en suspens au 1er janvier	2
Questions écrites déposées	2
Question écrite traitée	1
Questions écrites en suspens au 31 décembre 2017 (nos 09-803, 10-806, 17-802)	**3**

9.5. Propositions

Proposition en suspens au 1er janvier	0
Propositions déposées	2
Propositions traitées	2
Proposition en suspens au 31 décembre 2017	**0**

9.6. Résolutions

Résolution en suspens au 1er janvier	0
Résolution déposée	1
Résolution traitée	1
Résolution en suspens au 31 décembre 2017	**0**

9.7. Autres objets

Questions d'actualité traitées	5

9.8. Liste des motions en suspens

Du 28 septembre 2009 (no 276), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour un Conseil régional de la COMUL » (PV 2009, p. 3, 160, 258, 315, 319) (Attribuée à la Direction de l'agglomération).
« Dans la perspective du développement de notre politique d'agglomération et dans le souci de voir les Conseils généraux des Communes membres de la COMUL se réunir pour débattre des enjeux de fond, des projets novateurs et du développement et du financement d'infrastructures communes, nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens pour mettre en place un Conseil régional de la COMUL. »
Cette motion sera traitée dans le courant de l'année 2018 et un rapport sera présenté au Conseil général d'ici à l'été.

Du 31 octobre 2011 (no 291), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Plus d'emplois, plus de logements » (PV 2011, p. 2422, 3246, 3258) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier en consultant notamment la Commission spéciale « Politique immobilière et du logement » les voies et moyens d'augmenter, de manière équilibrée et respectueuse de l'environnement, les espaces disponibles sur le territoire de la ville pour la création de logements supplémentaires, notamment à loyer modéré, et en faveur du développement d'activités économiques utiles à l'emploi ».
La motion sera traitée dans le cadre de la révision des plans d'aménagements. La Ville de Neuchâtel a aujourd'hui l'opportunité de définir le potentiel des secteurs afin d'offrir un nombre de logements et d'emplois suffisants pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre des planifications directrices. Les réflexions sur le plan directeur régional étant achevées, celles sur la révision du plan d'aménagement régional commencent, en tenant compte de nombreuses thématiques transversales comme l'environnement, le logement et les aspects sociaux. C'est dans ce cadre que les

communes sont aujourd'hui en train de définir encore plus précisément les éléments qui ont été mis en évidence dans le plan directeur régional. La réalisation de ces processus dépend des délais fixés par le Canton de Neuchâtel et les membres de la COMUL partageront ces thématiques au travers d'ateliers prévus jusqu'en 2019.

Du 14 janvier 2013 (no 298), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulée « Oui à l'intégration, stop aux discriminations » (PV 2012, p. 42, PV 2013, p. 691, 695) (Attribuée à la Direction des Ressources humaines).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier toutes les possibilités d'inclure dans son administration des personnes représentatives de toutes les composantes de notre société contemporaine ».
Une réponse sera transmise au Conseil général avant la discussion du présent rapport.

Du 14 janvier 2013 (no 299), du groupe PopVertSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique (Fiber to the home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence » (PV 2012, p. 42, PV 2013, p. 696, 700) (Attribuée à la Direction des finances, avec le soutien de la Direction des infrastructures).
« Les motionnaires demandent au Conseil communal d'étudier en collaboration avec le Canton les moyens de connecter toutes les unités d'habitation et commerciales, situées sur le territoire de la commune, à la fibre optique, de manière à ce que celle-ci arrive jusque dans les prises situées dans les logements et les commerces (FTTH, ou Fiber To The Home) ».
Cette motion sera traitée dans le courant de l'année 2018 et un rapport sera présenté au Conseil général d'ici à l'automne.

Du 2 septembre 2013 (no 308), du groupe PopVertSol, par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée « Pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets, qui demande la mise à disposition par les commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente » (PV 2013, p. 1341, 1481) (Attribuée à la Direction des infrastructures).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les modalités concrètes de l'application actuelle de l'art. 22 du règlement des déchets et les voies et moyens d'augmenter l'efficacité du recyclage dans les magasins, de l'ensemble des matières liées aux produits vendus et à leurs emballages ».
Cette motion sera traitée dans le courant de l'année 2018 et un rapport sera présenté au Conseil général d'ici à l'été.

Du 13 janvier 2014 (no 309), du groupe PLR, par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulée « La gare, plate-forme de correspondance de la Ville et du Canton : un nouveau quartier » (PV 2013, p. 1791, PV 2014, p. 1904) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le groupe PLR demande au Conseil communal d'étudier le quartier de la gare en fonction de l'évolution de ses missions actuelles et futures et cela en étroite relation avec les autres grands projets urbanistiques de la Ville ».
Cette motion sera traitée dans le cadre d'un rapport de demande de crédit relatif au projet d'agglomération, prévu pour l'été 2018. En effet, la démarche participative « Centre et Gare » et les mesures inscrites au projet d'agglomération ne sont plus dissociables, notamment dans le secteur de la gare. Ainsi, les réponses concrètes aux propositions de la démarche nous seront apportées par les études des mesures du projet d'agglomération. Le financement de ces études fera l'objet d'une demande de crédit au Conseil général. Ce rapport déclinera la stratégie de mise en œuvre des mesures du projet d'agglomération pour le secteur de la gare mais également pour tout le territoire communal. Les priorités, déjà fixées dans ce cadre, porteront sur l'aménagement de la place Blaise-Cendrars et la passerelle Fahys – Espace de l'Europe.

Du 11 janvier 2016 (no 313), des groupes socialiste et PopVertSol, par MM. Philippe Loup, Julien Binggeli et consorts, intitulée « Pour une vision d'avenir de la politique du sport en ville de Neuchâtel » (PV 2016, p. 4055, 4119) (Attribuée à la Direction des sports).
« Par cette motion nous demandons au Conseil communal de faire une étude sur les axes stratégiques de la politique des sports en ville de Neuchâtel. Pareille étude devrait permettre de mieux comprendre les choix opérés par l'Exécutif tant en matière d'investissements que dans le domaine des prestations offertes à la population ».
La Commission consultative des sports, dans la composition de la précédente législature, a été consultée le 19 octobre 2017. Le rapport est actuellement en traitement à la Commission spéciale « Sport pour tous ». Elle s'est réunie en novembre 2017. Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du rapport no 17-018 du Conseil communal au Conseil général concernant la politique du sport de la Ville, durant le 1er trimestre 2018.

Du 11 janvier 2016 (no 314), des groupes socialiste et PopVertSol, par MM. Philippe Loup, Julien Binggeli et consorts, intitulée « Domaine Cité-Joie, quelles missions pour quel entretien ? » (PV 2016, p. 4055, 4122) (Attribuée à la Direction des sports).
« Par cette motion nous demandons au Conseil communal de faire une étude à propos du domaine de Cité-Joie afin de clairement en déterminer les missions à futur mais aussi de connaître les travaux d'entretien et d'amélioration qui seront entrepris à court et moyen terme ».
Des discussions sont en cours et une proposition de projet de la Commune de Haute-Nendaz a été présentée à la Commission spéciale « Sport pour tous », qui a donné un préavis favorable à l'unanimité. Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du rapport no 17-018 du Conseil communal au Conseil général concernant la politique du sport de la Ville, durant le 1er trimestre 2018.

Du 1er février 2016 (no 315), des groupes PopVertSol et socialiste, par MM. Edouard Jeanloz, Morgan Paratte et consorts, intitulée « A Neuchâtel, on sème ! » (PV 2016, p. 4151, 4237) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Sous l'intitulé « À Neuchâtel, on sème ! » les groupes PopVertSol et socialiste souhaitent développer avec les habitants et les autorités un projet pionnier visant à permettre aux citadines et citadins de renouer avec la terre et de jardiner au cœur de leur quartier.
Concrètement, il s'agit de mettre à disposition des habitants et des écoles des parcelles de jardinage équipées de 5 à 40 m2 avec comme objectif l'envie de réunir sur le même terreau, familles de tout horizon et toute culture, personnes de tout âge, amoureux de la nature, gastronomes avertis, jeunes fans de flore et maraîchers en herbe.
Pour atteindre ces objectifs, les groupes PopVertSol et socialiste demandent au Conseil communal d'étudier les conditions réglementaires permettant d'ancrer durablement la création de parcelles de jardinage destinées aux habitants et aux écoles sur le territoire de la ville. Le cas échéant, le règlement d'urbanisme sera modifié et les articles concernés devront être confirmés dans l'étude ».
La Ville a mis à disposition un terrain à Pierre-à-Bot, au nord du bâtiment du quartier des Acacias dit « Le Serpent » (env. 10'000 m^2, terrain sur le bien-fonds 14359 du cadastre de Neuchâtel) pour des institutions sociales, associations agroécologiques et des habitant-e-s de la ville. Le projet élaboré en processus participatif implique que les participant-e-s jardinent sur un espace individuel en pratiquant la culture biologique, tout en s'engageant dans la bonne gestion collective d'un espace commun. Depuis 2017, la Ville propose des baux aux habitant-e-s de CHF 5.- le m^2 annuel (eau comprise). Les entités bénéficient quant à elles de contrats de prêt à usage (avec eau à leur charge), prévoyant des contre-prestations diverses telles que l'animation de l'espace commun, en particulier avec l'organisation d'une fête annuelle. Un rapport sera présenté au Conseil général après la première année complète de jardinage, soit au printemps 2018.

Du 2 mai 2016 (no 316), du groupe PopVertSol, par Mme Amanda Ioset et consorts, intitulée « Neuchâtel : ville refuge, ouverte et solidaire » (PV 2016, p. 4640) (Attribuée à la Direction de la culture et intégration).
« Le groupe PopVertSol souhaite que le Conseil communal étudie la possibilité de déclarer la Ville de Neuchâtel « Ville refuge, ouverte et solidaire », rejoignant ainsi le réseau européen de « Villes Refuges ». Neuchâtel s'engagerait ainsi activement pour aider le canton à trouver des alternatives à l'hébergement souterrain des requérant-e-s d'asile et pour développer une culture d'accueil basée sur l'ouverture et la solidarité ».
Cette motion, en lien avec la motion no 317, sera traitée dans un rapport sur la politique d'intégration interculturelle. Il sera présenté au deuxième trimestre 2018.

Du 27 juin 2016 (no 317), du groupe socialiste, par Mme Anne-Dominique Reinhard et consorts, intitulée « Neuchâtel, ville d'accueil et d'intégration des personnes migrantes » (PV 2016, p. 4751, 4901) (Attribuée à la Direction de la culture et intégration).
« Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier, dans le cadre de son autonomie de décision, de quelle manière il peut contribuer à l'accueil et au mieux-être des personnes migrantes qui vivent à Neuchâtel, qu'elles soient requérantes d'asile ou réfugiées statutaires.
Des actions concrètes nous semblent devoir et pouvoir être menées par notre Ville en collaboration avec le Secrétariat d'Etat des migrations, les divers services cantonaux qui en dépendent, les œuvres d'entraide dont le mandat est de gérer les dossiers d'aide sociale et d'intégration des réfugiés reconnus ainsi que diverses associations actives dans ce domaine. La coordination entre les structures déjà existantes et compétentes est la base principale du succès de la démarche ».
Cette motion, en lien avec la motion no 316, sera traitée dans un rapport sur la politique d'intégration interculturelle. Il sera présenté au deuxième trimestre 2018.

Du 5 septembre 2016 (no 318), du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée « Caves de la Ville : en marche vers le bio ou la biodynamie ! » (PV du 5 septembre 2016) (Attribuée à la suppléance de la Direction de l'environnement).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens de passer l'exploitation des Caves et des vignobles de la Ville vers un mode de culture biologique ou biodynamique, idéalement sans perte de rentabilité et dans un futur proche ».
Cette motion sera traitée dans le cadre du projet d'autonomisation des Caves de la Ville. Un rapport sera présenté au Conseil général en fin d'année 2018.

Du 5 septembre 2016 (no 319), du groupe PLR, par M. Jérôme Bueche et consorts, intitulée « Hôtel DuPeyrou : un hôtel qui n'en a malheureusement que le nom » (PV du 5 septembre 2016) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité de la création et de l'exploitation d'une infrastructure hôtelière de moyenne capacité par des professionnels de la branche dans les murs actuels de l'Hôtel DuPeyrou et de ses dépendances ».
Cette motion sera traitée dans le cadre des réflexions concernant les opportunités d'optimisation du complexe de l'Hôtel DuPeyrou.

Du 24 octobre 2016 (no 320), du groupe PopVertSol, par M. Julien Binggeli et consorts, intitulée « Les assemblées citoyennes : une idée à concrétiser » (PV du 24 octobre 2016) (Attribuée à la Direction de la culture et intégration).
« Le Conseil communal est prié d'étudier, en collaboration avec les associations de quartier, les voies et moyens de la mise sur pied d'assemblées citoyennes dans les trois parties de la Ville qui étaient concernées par ce projet dans la convention de fusion entre les communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin ».
Cette motion sera traitée dans un rapport en lien avec la politique de quartier. Il sera présenté au quatrième trimestre 2018.

Du 7 novembre 2016 (no 325), du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant l'agrandissement de la zone piétonne et la création de zones piétonnes dans d'autres quartiers périphériques de la Ville (PV du 7 novembre 2016) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et les moyens en vue d'agrandir la zone piétonne actuelle et de créer des zones piétonnes dans des quartiers périphériques, comme La Coudre, Serrières, la Rosière, Pierre-à-Bot-Acacias, etc.».
Cette motion, à la thématique multidimensionnelle, sera abordée pour certaines facettes dans le cadre du rapport sur la politique des quartiers, et pour d'autres dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagements locaux, débutée en 2018.

9.9. Liste des postulats en suspens

Du 28 septembre 2009 (no 155), du groupe PopVertSol, intitulé « Pour la participation des Parlements au Réseau des trois villes » (PV 2009, p. 257, 272, 284) (Attribué à la Direction de l'agglomération).
« Le Conseil communal est prié de nous faire savoir comment il entend informer et associer le Conseil général aux activités des réseaux intercommunaux (COMUL, Trois Villes) et de l'affectation des moyens mis à leur disposition ».
Ce postulat sera traité dans le courant de l'année 2018 et un rapport sera présenté au Conseil général d'ici à l'été.

Du 18 octobre 2010 (no 160), du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé « Un Maillon indispensable doit être fiable » (PV 2010, p. 765, 777, 836, 1583, 1607, 1616, 1620) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« Le groupe PLR demande au Conseil communal de faire une analyse approfondie des coûts et profits du Fun'ambule et d'élaborer différents scénarios pour le futur ».
Certains éléments sont en cours de discussion concernant le Fun'ambule. En l'état, il est prématuré d'apporter une réponse détaillée. La situation financière du Fun'ambule s'est nettement améliorée depuis 2010 comme le montrent les rapports de gestion. Nous allons apporter une réponse écrite à ce postulat au cours du premier semestre 2018.

Du 7 septembre 2015 (no 174) du groupe PLR, par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulé « Pour un Plan de circulation innovant dans le secteur Neuchâtel EST » (PV 2015, p. 3411, 3448, 3739) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens d'améliorer les axes de circulation Nord-Sud à l'est de la ville afin de les adapter aux conditions actuelles et futures de circulation.
Il est en particulier demandé au Conseil communal d'étudier :

1. *les développements possibles notamment des deux axes principaux, Chemin des Mulets – Pont du Mail – Rue des Fahys d'une part et Maladière – Gibraltar – Rue des Fahys d'autre part et les mesures à prendre pour les adapter au trafic journalier moyen (TJM) ;*
2. *la possibilité de créer ou développer de nouveaux axes Nord-Sud ;*
3. *les points névralgiques de ce secteur soit le carrefour de Monruz, et les 2 ouvrages d'art suivants : le pont du Mail et le passage inférieur au haut de la rue de Gibraltar ;*
4. *le carrefour Gibraltar-Fahys, dans l'idée de permettre aux transports publics d'emprunter cet axe et rendre ainsi possible la desserte de la Gare par le Nord;*
5. *les possibilités d'adaptations de l'axe Avenue des Portes-Rouges – Rue des Fahys – Faubourg de la Gare à l'augmentation du TJM et à une meilleure fluidité du trafic et des transports publics, ce qui donnera l'occasion d'évaluer l'augmentation du TJM induite par la densification de l'habitat aux Portes-Rouges. »*.

Ce postulat couvre un sujet très large qui implique la synthèse d'éléments en charge dans différents services. Au-delà d'une réponse technique, c'est également l'occasion de présenter quelques axes stratégiques. Un rapport sera présenté au Conseil général au cours du premier semestre 2018.

Du 27 juin 2016 (no 176), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulé « Faire revivre les jardins médiévaux : un projet novateur pour une recherche de son patrimoine » (PV 2016, p. 4702, 4818, 4898) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Le groupe socialiste souhaite que le Conseil communal étudie la possibilité de redonner vie aux anciens jardins médiévaux entre le château et la rue des Moulins. Il demande également qu'un cheminement soit possible depuis la rue des Moulins, par exemple en y incorporant le CAN. Par ailleurs, nous demandons au Conseil communal de remettre en vigueur le cheminement menant du château au bas de l'Ecluse qui longe l'ancien rempart nord-est. Dans les deux cas, il conviendra de prendre contact avec les différents propriétaires privés concernés par cette demande de revitalisation ».
Une prolongation du délai sera demandée.

Du 5 septembre 2016 (no 177), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulé « Déchetterie pour objets volumineux, quid des transports ?! » (PV 2016, p. 4894) (Attribué à la Direction des infrastructures).
« Le groupe socialiste prie le Conseil communal d'étudier les voies et moyens pour permettre aux personnes sans moyens de transport de déposer de gros objets, tels meubles et appareils ménagers usagés, à la déchetterie ou par toute autre façon leur permettant de s'en dessaisir ».
Ce postulat sera traité dans le courant de l'année 2018.

Du 7 novembre 2016 (no 178), du groupe socialiste, par Mme Anne-Françoise Loup et consorts, intitulé « Pour la création d'un véritable Centre de Congrès à Neuchâtel » (PV 07.11.2016) (Attribué à la Direction de l'économie).
« Le projet d'Espace de Congrès au Temple du Bas ne se fera pas pour les raisons présentées dans le rapport. Les aspects financiers initialement prévus dans le programme de législature n'étaient pas suffisants et l'offre privée d'accueil de manifestations d'ampleur semble répondre aux besoins connus actuellement. Afin de mieux explorer les opportunités d'organisation de congrès sur Neuchâtel, nous demandons au Conseil communal d'étudier les besoins, offres existantes ou manquantes en termes d'accueil, de logistique, de catering… et d'évaluer toutes les options de création d'un centre de congrès sur le territoire communal. Les coopérations intercommunales voire cantonales sont également à envisager, ainsi que la participation des acteurs locaux compétents et concernés ».
Ce postulat sera traité dans le courant de l'année 2018.

Du 24 avril 2017 (no 179), des groupes PopVertSol et socialiste, par M. Dimitri Paratte, Mme Anne-Françoise Loup et consorts, intitulé « Mieux intégrer patrimoine et stratégie énergétique » (PV 24.04.2017) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« En accord avec la politique énergétique de la Ville et de sa planification 2030, ainsi qu'avec la politique d'entretien du patrimoine mise en œuvre au sein de notre Commune, le Conseil communal est prié d'étudier et d'identifier les principes permettant d'intégrer qualitativement la production d'énergie solaire PV au centre-ville et sur les bâtiments présentant des qualités patrimoniales. Une approche intégrative est souhaitée afin de proposer des solutions permettant de développer de l'énergie solaire PV sur les bâtiments patrimoniaux. Patrimoine et énergie ne doivent pas être mis en opposition, mais bien comme porteurs d'exigences devant être intégrés dans une politique cohérente. Il est souhaité que les acteurs du patrimoine, comme Patrimoine Suisse, et de l'innovation, tels que le CSEM et l'EPFL ou encore la Commission d'urbanisme, soient aussi associés à l'étude, qui devra être menée de manière à favoriser concrètement la production d'énergie solaire sur les bâtiments de la ville, qu'ils soient privés ou publics ».

Ce postulat sera traité dans le cadre de la mise en place des actions transversales relatives à la politique énergétique de la Ville, qui débutera lors de la nomination du nouveau ou de la nouvelle délégué-e à l'énergie.

Du 18 décembre 2017 (no 180), du groupe PopVertSol, par M. Edouard Jeanloz et consorts, intitulé « Pour une étude de la lutte contre les plantes exotiques invasives » (PV 18.12.2017) (Attribué à la Direction des infrastructures).
« Le groupe PopVertSol prie le Conseil communal d'étudier :

- *La mise en œuvre de toutes les mesures de lutte nécessaires pour éradiquer les plantes invasives sur le territoire de la Ville de Neuchâtel et dans ses propriétés.*
- *L'organisation d'une politique d'information à la population sur les risques des plantes invasives ».*

Ce postulat est actuellement à l'étude et un rapport sera présenté au Conseil général d'ici à 2019.

Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement

(entité de gestion n°100.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	694'343.63	738'900.00	+44'556.37
Revenus	0.00	0.00	0.00
Excédent	694'343.63	738'900.00	+44'556.37

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

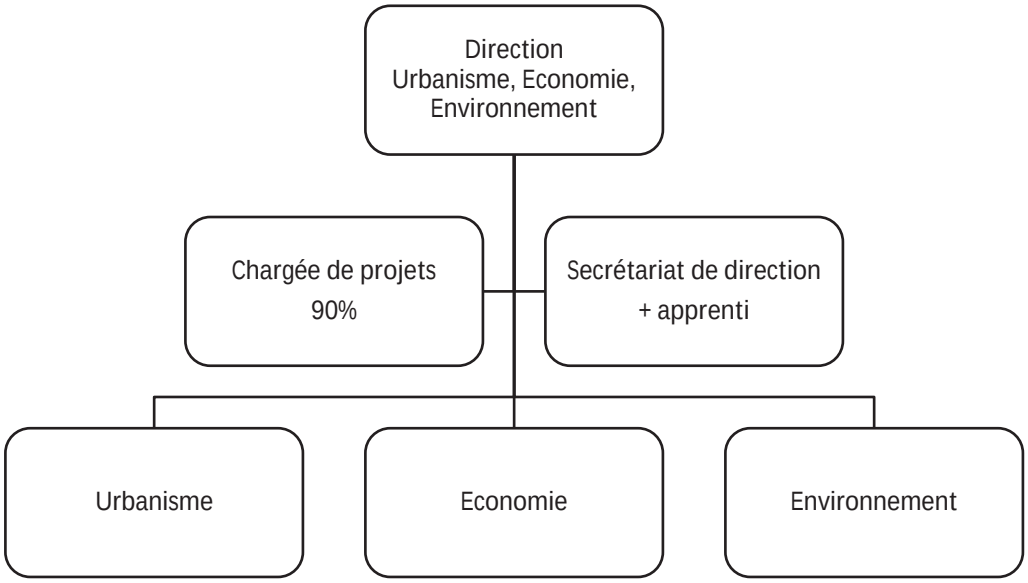

3. Personnel

L'apprentie a terminé avec succès sa première année. Le taux d'activité du poste de chargée de projets a été augmenté de 80 à 90% au 1er juillet 2017 et celui de secrétaire de direction, qui avait été temporairement réduit à 80% en raison des études de la titulaire du poste, a retrouvé son taux initial de 100% à la même date.

Direction des Finances, Ressources humaines et Action sociale

(entité de gestion n°100.03)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	448'418.25	416’000.00	-32'418.25
Revenus	3'200.00	3’200.00	0.00
Excédent	445'218.25	412'800.00	-32'418.25

Les commentaires détaillés figurent à l’annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

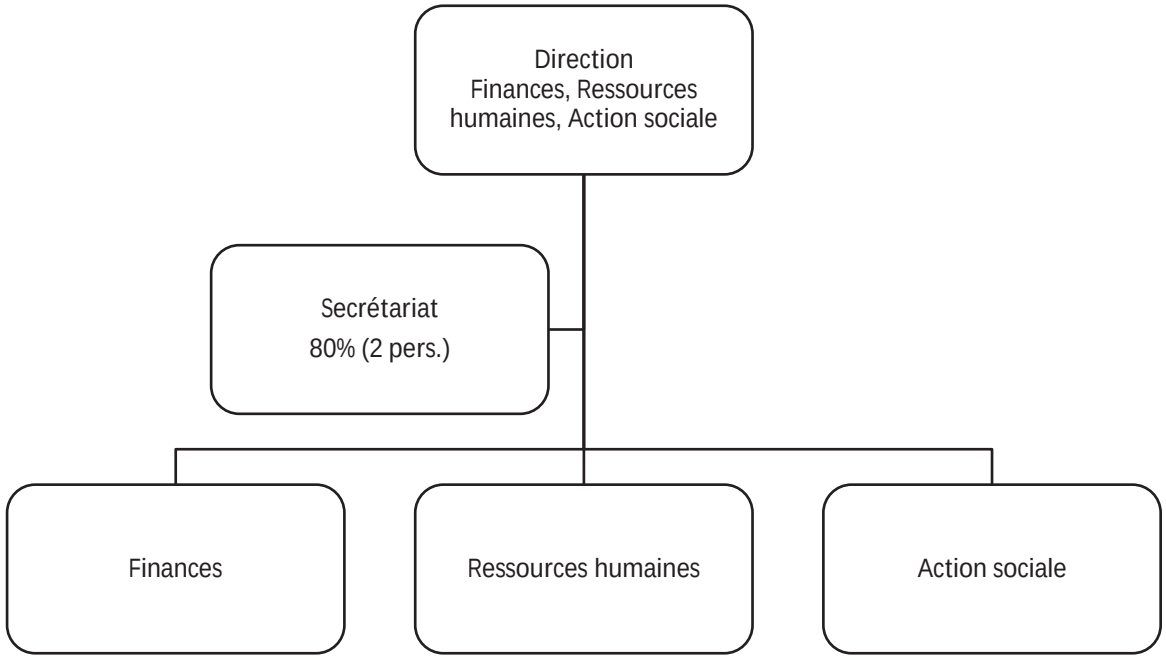

Direction de la Culture et de l'intégration, des Sports et du Tourisme

(entité de gestion n°100.04)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	988'197.27	923'900.00	-64'297.27
Revenus	12'467.50	10'000.00	+2'467.50
Excédent	975'729.77	913'900.00	-61'829.77

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

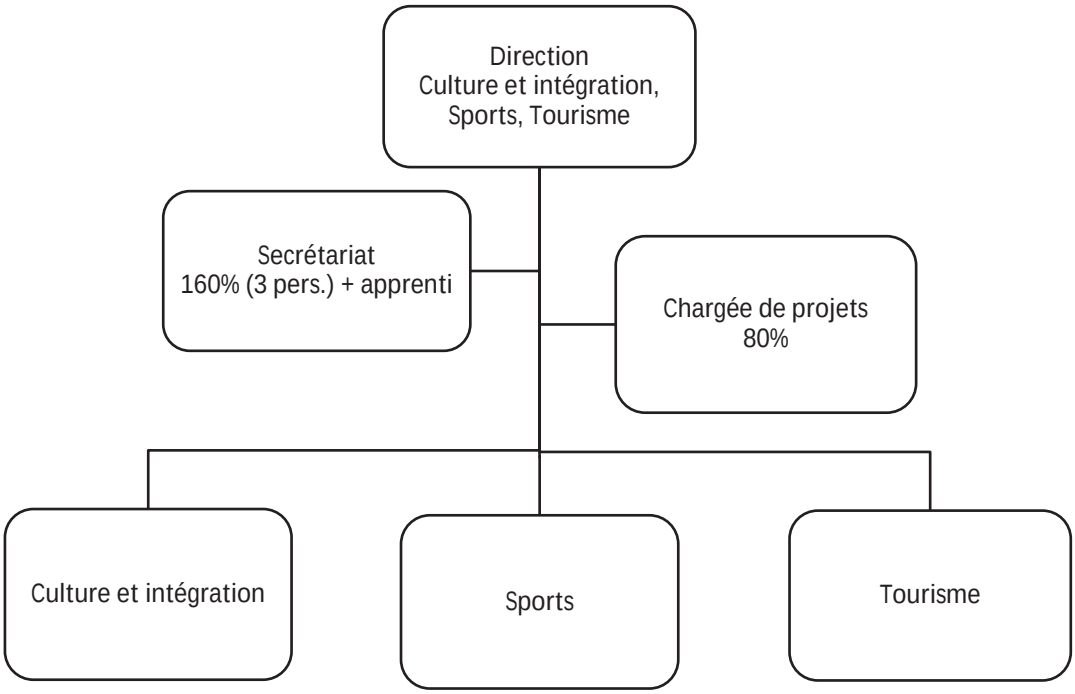

3. Personnel

Un apprenti de première année a été engagé en août 2017.

Direction Education, Santé et Mobilité

(entité de gestion n°100.05)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	582'456.41	576’600.00	-5'856.41
Revenus	28'093.25	28'000.00	+93.25
Excédent	554'363.16	548’600.00	-5'763.16

Les commentaires détaillés figurent à l’annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

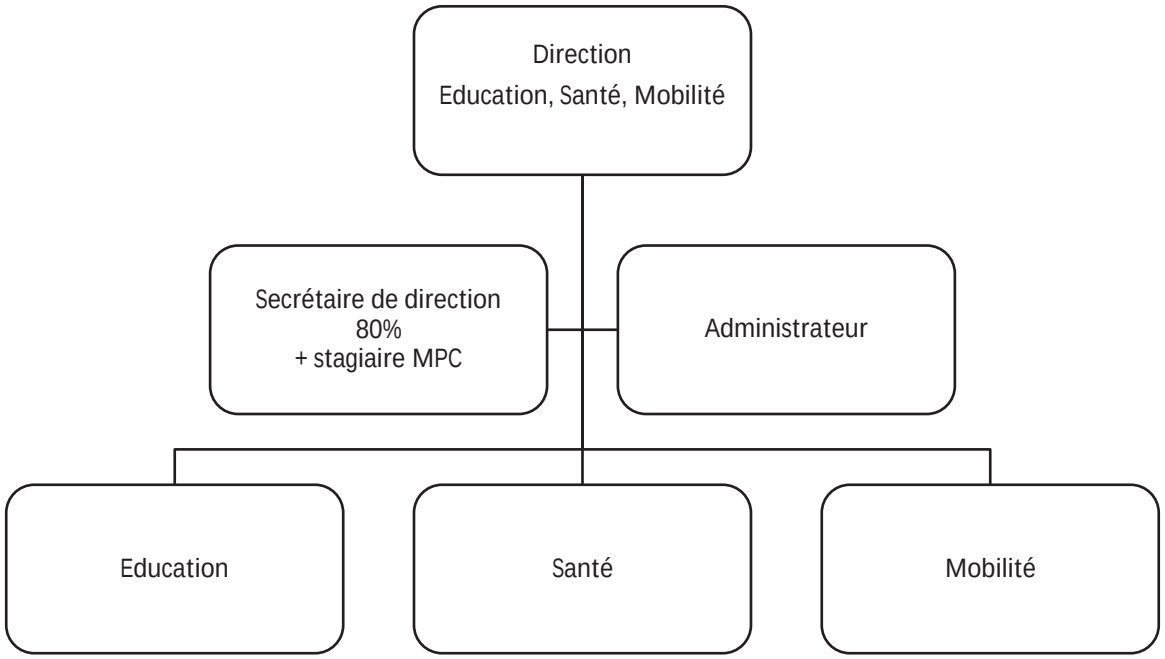

Direction des Infrastructures, de la Sécurité et de l'Agglomération

(entité de gestion n°100.06)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	728'612.85	702'000.00	-26'612.85
Revenus	0.00	0.00	0.00
Excédent	728'612.85	702'000.00	-26'612.85

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

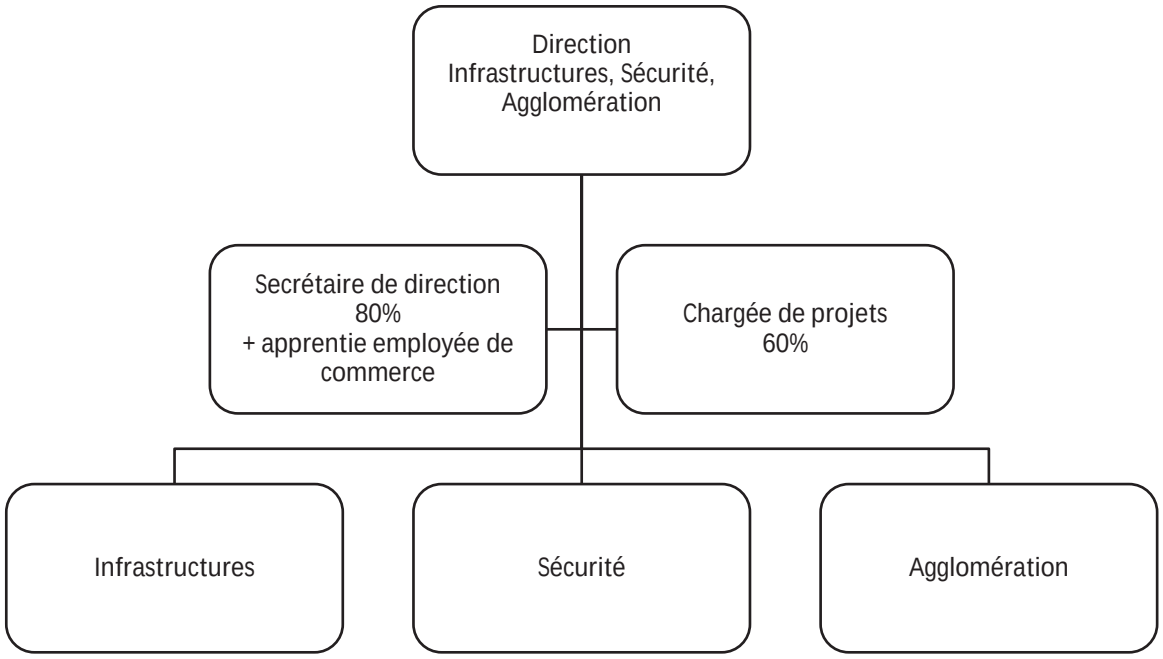

Conseil communal

1. Élections communales

En raison du processus de fusion en cours élaboré avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, qui n'a finalement pas abouti en votation populaire, les élections communales ont été reportées et se sont finalement déroulées le 27 novembre 2016.

2. Composition du Conseil communal à l'issue des élections communales du 27 novembre 2016

Liste No 1 – PLR Les Libéraux-Radicaux (2 élu-e-s)
Bongiovanni Fabio, Blétry-de Montmollin Violaine.

Liste No 2 – PopVertSol (1 élue)
Gaillard Christine.

Liste No 3 – Parti Socialiste Neuchâtelois (2 élus)
Facchinetti Thomas, Arni Olivier.

Liste des suppléants

Liste No 1 – PLR Les Libéraux-Radicaux
Spacio Julien, Schwarb Christophe, Mouchet Frédérique.

Liste No 2 – PopVertSol
de Pury Nicolas, Lott Fischer Johanna, Paratte Dimitri, Ioset Amanda.

Liste No 3 – Parti Socialiste Neuchâtelois
Loup Anne-Françoise, Mellana Tschoumy Isabelle, Luginbühl Nando.

Liste No 4 – Parti Démocrate-Chrétien – PDC
Pahud Vincent, Osborne Hannah.

Liste	Nombre de suffrages	Pourcentage	Nombre de sièges
No 1 PLR Les Libéraux-Radicaux	14'150	33.96 %	2
No 2 PopVertSol	11'944	28.66 %	1
No 3 Parti Socialiste Neuchâtelois	13'851	33.24 %	2
No 4 Parti Démocrate-Chrétien – PDC	1'726	4.14 %	0

Répartition des sections et des services dès le 9 janvier 2017

Dans sa séance du 9 janvier 2017 et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a nommé M. Fabio Bongiovanni à la présidence de l'Autorité exécutive pour l'année administrative 2017-2018.

Entré au Conseil communal le 21 août 2013, M. Fabio Bongiovanni occupe cette fonction pour la première fois. M. Olivier Arni, conseiller communal dès le 6 juillet 2009, a été porté, pour la deuxième fois, à la vice-présidence.

Composition, dès le 9 janvier 2017, année administrative 2017-2018

M. Fabio Bongiovanni	Président
M. Olivier Arni	Vice-président
Mme Christine Gaillard	Conseillère communale
M. Thomas Facchinetti	Conseiller communal
Mme Violaine Blétry-de Montmollin	Conseillère communale

Présidence

M. Fabio Bongiovanni	Suppléance : M. Olivier Arni

Direction : Finances, Ressources humaines, Action sociale

M. Fabio Bongiovanni	Suppléance : Mme Violaine Blétry-de Montmollin

Direction : Urbanisme, Economie, Environnement

M. Olivier Arni	Suppléance : M. Thomas Facchinetti

Direction : Education, Santé, Mobilité

Mme Christine Gaillard	Suppléance : M. Olivier Arni

Direction : Culture et intégration, Sports, Tourisme

M. Thomas Facchinetti	Suppléance : M. Fabio Bongiovanni

Direction : Sécurité, Infrastructures, Agglomération

Mme Violaine Blétry-de Montmollin	Suppléance : Mme Christine Gaillard

Chancellerie

M. Rémy Voirol	Suppléance : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier

A noter la démission de M. Olivier Arni de son poste de conseiller communal, après 8 années de fonction, pour l'échéance du 31.12.2017. Mme Anne-Françoise Loup, première des viennent-ensuite sur la liste du Parti socialiste neuchâtelois, le remplacera au sein de l'Exécutif dès le 1er janvier 2018, avec quelques modifications dans la répartition des sections et des services.

3. Suivi du Programme politique 2014-2017

L'année sous rapport était la dernière du Programme politique 2014-2017. En parallèle à l'activité courante de l'Administration, l'année 2017 fut largement consacrée à l'élaboration du nouveau Programme politique 2018-2021 qui a été transmis au Conseil général en date du 19 décembre 2017 (Rapport d'information no 17-022 du Conseil communal concernant le Programme politique et la planification des dépenses d'investissement 2018-2021). Le bilan du Programme politique 2014-2017 a été publié dans le rapport susmentionné.

Construit autour de trois axes stratégiques, déclinés en 22 politiques sectorielles pour lesquelles 65 objectifs ont été fixés avec 241 mesures propres à réaliser ces objectifs, ledit Programme politique a fait l'objet d'évaluations semestrielles. Le bilan final fait ainsi état de 213 mesures (89%) réalisées ou en cours de réalisation, 23 mesures (9%) à l'étude et 5 mesures (2%) abandonnées. Aucune mesure n'a pas été traitée.

Mesures réalisées	141	(59%)
En cours	72	(30%)
A l'étude	23	(9%)
Abandonnées	5	(2%)
Total	**241**	**(100%)**

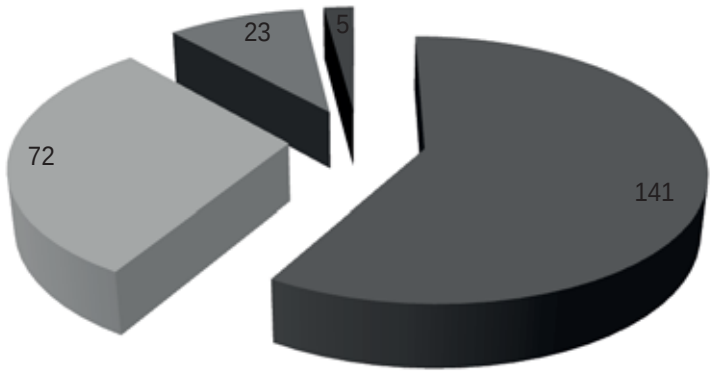

4. Evénement spécifique

4.1. L'Orchestre de l'ONU à Neuchâtel

La Suisse a adhéré à l'Organisation des Nations Unies en 2002. Pour célébrer ces 15 ans d'appartenance à l'ONU, la Confédération, le Canton et la Ville de Genève, siège européen des Nations Unies, ont organisé une tournée de concerts à travers la Suisse. La Ville de Neuchâtel était de la fête et a accueilli cet ambassadeur musical pour un concert symphonique le dimanche 14 mai au Temple du Bas. Dirigé par le chef de réputation internationale Antoine Marguier, l'orchestre de l'ONU comprend une septantaine de musiciens issus des cinq continents, fonctionnaires internationaux auprès de l'Office des Nations Unies et des agences spécialisées basées à Genève, auxquels s'ajoutent quelques musiciens de la région.

5. Pétition

Aucune pétition n'a été déposée.

6. Votations et élections

12 février

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération
  Oui par 7'725 contre 1'857 non
  Participation : 48.92%
- Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération
  Oui par 6'673 contre 2'608 non
  Participation : 48.73%
- Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)
  Non par 5'214 contre 3'869 oui
  Participation : 48.69%

Votation cantonale sur les objets suivants :

- Initiative législative populaire cantonale « Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires »
  Non par 6'143 contre 3'741 oui
  Participation 42.04%
- Contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un décret portant approbation de la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (Établissement hospitalier multisite cantonal)
  Oui par 6'643 contre 3'119 non
  Participation : 42.04%
- Préférence pour l'initiative ou le contre-projet ?
  Contre-projet par 6'322 contre 3'354 pour l'initiative
  Participation 42.04%

2 avril

Elections cantonales

- Election au Grand Conseil
  Participation : 31.75%

- Election au Conseil d'Etat
  Participation : 32.10%

25 mai

Votation fédérale sur l'objet suivant :

- Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)
  Oui 5'629 contre 1'509 non
  Participation : 36.46%

24 septembre

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (Contre-projet direct à l'initiative populaire ''Pour la sécurité alimentaire'', qui a été retirée)
  Oui par 7'472 contre 946 non
  Participation : 43.67%
- Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée
  Oui par 5'072 contre 3'396 non
  Participation : 43.74%
- Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020
  Oui par 4'754 contre 3'701 non
  Participation : 43.70%

Votation cantonale sur les objets suivants :

- Décret du 1er novembre 2016 portant octroi d'un crédit d'engagement de 48'500'000 francs pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) à La Chaux-de-Fonds
  Non par 5'825 contre 3'196 oui
  Participation : 37.31%
- Décret du 27 mars 2017 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Réforme des institutions)
  Oui par 5'649 contre 3'101 non
  Participation : 37.34%
- Décret du 22 février 2017 relatif au report de l'harmonisation des impôts
  Non par 4'343 contre 4'235 oui
  Participation : 37.20%

26 novembre

Votation fédérale sur l'objet suivant :

- Loi du 27 mars 2017 portant modification des lois sur le centre neuchâtelois de psychiatrie, l'Hôpital neuchâtelois et sur la constitution de NOMAD
  Non par 5'381 contre 1'583 oui
  Participation : 28.67%
- Loi du 29 mars 2017 portant modification de la loi sur le financement des établissements médico-sociaux (LFinEMS)
  Non par 5'406 contre 1'551 oui
  Participation : 28.61%

7. Référendum / Initiative

Aucun référendum et aucune initiative n'ont été déposés.

8. Coopération internationale technique et démocratique

Récapitulation des actions et des dépenses

N°	Libellé	CHF	CHF
1.	LATITUDE 21 Neuchâtel		
	a) Echanges Agadez Niger	5'000.00	
	b) Médecins du Monde au Bénin	20'000.00	
	c) CEAS Energy for life Burkina Faso	25'000.00	**50'000.00**
2.	Opération Villages Roumains		
	a) Cotisation	120.00	
	b) Roumanie – Lunca de Jos	10'965.90	**11'085.90**
3.	Palestine – Cisjordanie		
	a) Camp de réfugiés d'Aqabat Jaber	10'000.00	
	b) Accueil – Délégation de jeunes palestiniens	3'922.00	
	c) Visite d'une délégation de Besançon	265.10	**14'187.10**
4.	MDA Neuchâtel à Haïti		**2'000.00**
5.	FSD Fondation suisse au déminage		**3'000.00**
6.	Terre des hommes Neuchâtel		**3'000.00**
7.	Association Paspanga – Burkina Faso		**3'000.00**
8.	Caritas Suisse (aide aux victimes de l'ouragan Irma dans les Caraïbes)		**5'000.00**
	TOTAL DEPENSES 2017		**91'273.00**

9. Jumelages

9.1. Besançon : de belles collaborations sportives et culturelles

Côté sportif, une équipe de Neuchâtel Xamax FCS a participé au tournoi international des Petits Champions à Besançon, trois jours de partage et d'amitié pour ces jeunes footballeurs en herbe.
Une délégation des Autorités bisontines était conviée à la journée de célébration des 20 ans de jumelage avec Aarau et Sansepolcro lors des « Gloutons du Lac ». L'occasion pour Neuchâtel de réunir ses trois villes jumelées.
Hormis cela, pour la troisième année consécutive un jeune groupe de musique neuchâtelois s'est produit à la soirée Jeunes Talents Amateurs de Besançon qui permet à des musiciens amateurs de se produire, entourés de professionnels.
A noter que de fructueuses et sympathiques collaborations se sont mises en place entre les différents services de nos deux villes et de nombreux échanges interviennent régulièrement.

9.2. Aarau : des échanges riches en amitié

L'année 2017 fut marquée par la célébration des 20 ans de jumelage entre nos deux cités. Du côté argovien, les festivités se sont déroulées lors du Maienzug durant lequel le showband Les Armourins s'est produit et où la délégation neuchâteloise, menée par la présidente du Conseil général, a assisté à cette tradition de plus de 400 ans réunissant enfants et adultes pour partager ce dernier jour d'école dans une ambiance festive et chaleureuse.
De notre côté, les 20 ans ont été célébrés lors de la manifestation « Les Gloutons du lac » (Street Food Festival), organisée dans le cadre de Neuchâtel Ville du goût 2017, le samedi 26 août sur la place du port avec, entre autres, un stand de dégustation aux couleurs argoviennes et italiennes, car notre ville amie de Sansepolcro était également à l'honneur.

A noter également la présence dans la cité argovienne de Neuchâtel lors du MAG (salon commercial) au travers de deux stands où les visiteurs pouvaient déguster absinthe, fromage, saucisson et vin neuchâtelois. Une occasion de présenter les atouts du Pays de Neuchâtel.
Sans oublier les traditionnels échanges scolaires, souvent sous forme de course d'école, qui contribuent au développement de nos relations.

9.3. Sansepolcro: un Palio mémorable pour les 20 ans de jumelage

Pour marquer le début de cette année de jubilé, le Temple du Bas a accueilli plus de 70 jeunes choristes et musiciens toscans pour un concert en compagnie des élèves de l'orchestre des Jeunes du Conservatoire de Neuchâtel.
Dans la continuité, nos amis italiens ont également été reçus sur la place du port lors de la manifestation « Les Gloutons du lac » afin de célébrer officiellement 20 ans de riches échanges.
Début septembre, les arbalétriers de Sansepolcro ont réalisé un triplé historique lors du Palio della Balestra, sous les yeux de la délégation neuchâteloise emmenée par le président du Conseil communal. Une édition durant laquelle nos amis toscans ont célébré les 20 ans de jumelage entre nos deux cités.
Cet anniversaire a également été l'occasion d'inviter le sculpteur Francesco Cremoni, artiste toscan venu une première fois déjà à Neuchâtel en 1998. Ses sculptures réalisées dans le traditionnel marbre de Carrare se sont mariées de manière éphémère à la pierre d'Hauterive de l'Hôtel de Ville, pour une exposition de 10 jours.
La Fête des Vendanges a également été marquée par la présence d'une importante délégation toscane, venue découvrir, sinon redécouvrir, une autre facette de notre ville et les différentes animations qui s'y déroulent durant ces trois jours de fête.

9.4. Guimarães : toujours dans l'attente d'une concrétisation

Les difficultés économiques que rencontre la cité portugaise freinent la concrétisation des actions entre nos deux villes. Néanmoins, un lien est maintenu par le Parlement des Jeunes puisque chaque année se déroule une session du Parlement européen, dont Guimarães et Neuchâtel font partie. Cette année la ville de Kaiserslautern a accueilli les débats et l'organisation de la rencontre de 2018 reviendra à Neuchâtel.
A noter également le soutien de la Ville de Neuchâtel à l'événement « Les Vivamitiés 2017 – Olá Portugal » qui s'est déroulé entre le 15 septembre et le 7 octobre dans l'ensemble du canton. La population a ainsi pu découvrir la culture, les traditions ou encore les spécialités culinaires lusitaniennes au travers, entre autres, de concerts de fado, de diverses expositions et d'événements sportifs.

10. Alliance des « Neuchâtel du Monde » : la concrétisation d'un projet unique

Au début du mois d'août, Neuchâtel a accueilli durant une semaine une délégation de 11 étudiants japonais de la ville de Shinshiro. Un programme mêlant entre autres des cours d'anglais, des visites, des balades et une torrée avec les familles d'accueil leur avait été concocté. L'émotion de chacun au moment du départ est un encouragement et une confirmation que les relations internationales que notre ville désire maintenir voire créer sont fondamentales pour une plus grande compréhension, une réelle tolérance et un rapprochement entre les populations.

A l'invitation de la ville nippone, deux jeunes femmes de 21 ans ont été sélectionnées dans le but de partir tour à tour vivre une expérience unique d'une année au Japon. La première ambassadrice s'est envolée durant l'été pour la ville de Shinshiro où elle épaule le parlement des jeunes local, collabore avec les professeurs d'anglais et participe aux travaux d'organisation du comité chargé de mettre sur pied la prochaine rencontre des villes de l'Alliance en 2018 au Japon. L'expérience acquise au sein de ce comité et les différents liens établis seront profitables à Neuchâtel puisque la rencontre prévue en 2020 se déroulera dans notre ville.
Du 8 au 13 décembre, une délégation de 4 membres du Parlement des Jeunes a par ailleurs participé à la conférence des Jeunes des « Neuchâtel du Monde » à Shinshiro. L'occasion pour eux de rencontrer d'autres cultures et de partager leurs idées avec les délégations de 12 différents « Neuchâtel ».
Rappelons enfin que cette Alliance, qui compte 15 villes issues des cinq continents et dont le nom signifie « Nouveau château », a pour objectif de développer des liens amicaux, culturels, scolaires, éducatifs, touristiques, et également économiques.

Un passeport pour les « Newcastle »
De nombreuses offres sont proposées avec ce « Newcastle Passport » aux habitantes et habitants des Neuchâtel du Monde. Objectif : permettre à la population des villes membres de l'Alliance de tisser des liens d'amitié, en étant reçu dans un autre « Neuchâtel » comme un hôte très exclusif. Dans une première phase, cinq villes sont associées au lancement de cette opération : Neuchâtel (Suisse), Newcastle upon Tyne (Angleterre), New Castle (Pennsylvanie), Neuburg-an-der-Donau (Allemagne), et Shinshiro (Japon).
Passeport à télécharger à l'adresse : www.newcastlesoftheworld.com/projects/passport.

Chancellerie / Secrétariat

(entité de gestion n°100.07)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'058'885.25	3'167'500.00	+108'614.75
Revenus	276'396.10	164'100.00	+112'296.10
Excédent	2'782'489.15	3'003'400.00	+220'910.85

Malgré le versement de la subvention au CIES pour une double année (2016 et 2017) une amélioration des comptes en regard des prévisions est constatée. Elle s'explique par une gestion rigoureuse et une imputation interne du CEG relatif aux indemnités d'administrateurs de Vidéo 2000 dont les diverses prestations des services communaux font l'objet d'une convention globale.

2. Organigramme

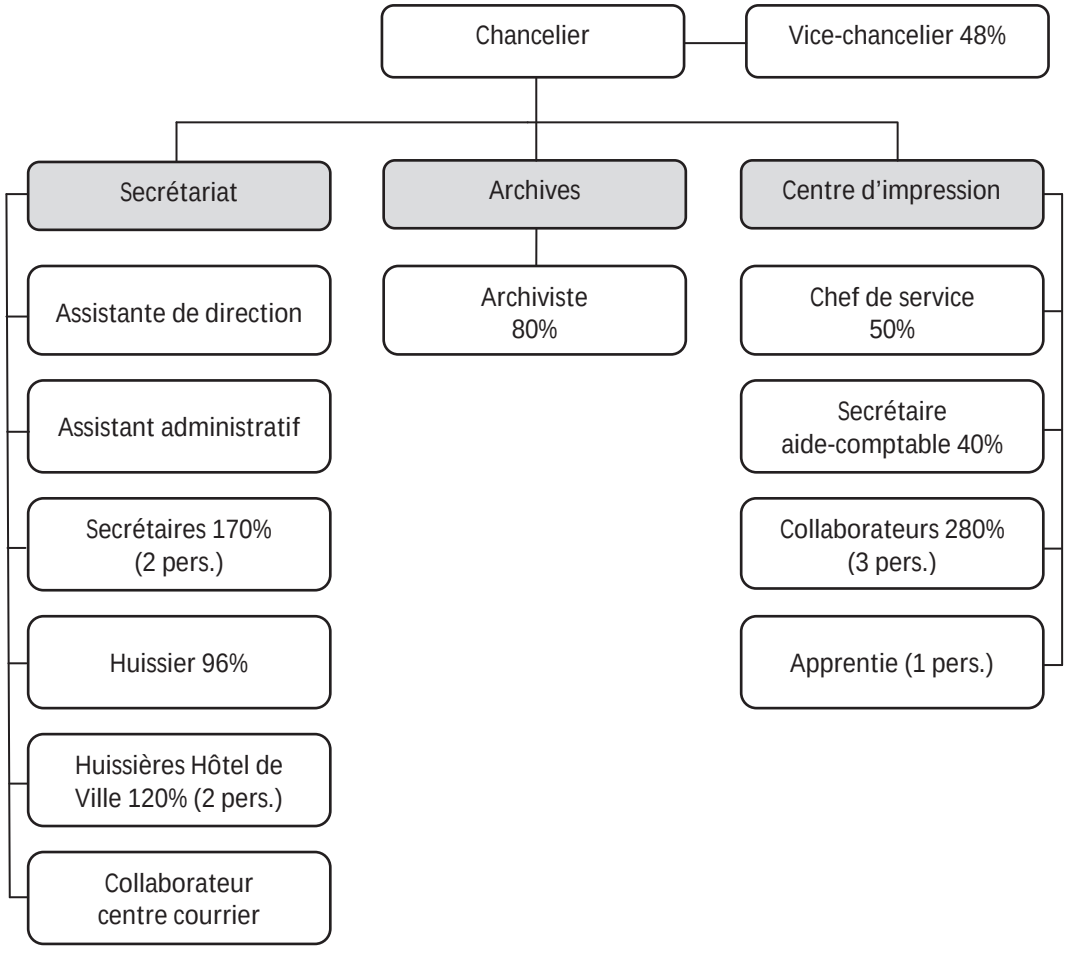

3. Personnel

Deux personnes sont entrées en fonction en cours d'année afin de remplacer et consolider l'effectif de la chancellerie.

4. Naturalisations – Agrégations – Réintégrations

En 2017, 142 (165) demandes de naturalisation sont arrivées au terme de la procédure, concernant 209 (299) personnes pour lesquelles le Conseil communal a rendu une décision leur accordant la naturalisation et le droit de cité dans la commune.

La répartition de ces demandes relativement à la nationalité d'origine est la suivante :

1 albanaise ; 3 allemande ; 2 angolaise ; 1 arménienne ; 1 bangladaise ; 2 belge ; 1 béninoise ; 5 bosniaque ; 1 britannique ; 1 camerounaise ; 1 canadienne ; 3 colombienne ; 3 congolaise ; 1 dominicaine ; 2 érythréenne ; 10 espagnole ; 19 française ; 1 guinéenne ; 1 irakienne ; 1 iranienne ; 12 italienne ; 2 ivoirienne ; 7 kosovare ; 5 marocaine ; 1 nigériane ; 24 portugaise ; 1 roumaine ; 2 russe ; 6 serbe ; 1 slovaque ; 4 somalienne ; 1 sri lankaise ; 1 tanzanienne ; 1 tunisienne ; 12 turque ; 1 ukrainienne ; 1 vietnamienne.

Une demande d'agrégation a été déposée et approuvée par notre Conseil durant l'année 2017.

Une demande de réintégration a été déposée et approuvée.

Dans le courant du 2ème semestre de l'année, nous avons pris connaissance de la nouvelle procédure relative aux demandes de naturalisation et d'agrégation qui prendra effet dès le 01.01.2018, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la naturalisation et de la loi cantonale sur le droit de cité neuchâtelois (LDCN) adoptée par le Grand Conseil le 27.03.2017.

5. Certificats de bonne vie et mœurs

La Chancellerie a délivré 19 (24) certificats de bonne vie et mœurs.

6. Manifestations diverses

Cette année, le Conseil communal a répondu positivement aux demandes présentées par les organisateurs de manifestations, congrès et autres événements : 28 demandes de vin d'honneur, 22 apéritifs, 1 mise à disposition de bouteilles et 1 vin d'honneur en commun avec l'Etat.

7. Anniversaires de mariage

Le Conseil communal a envoyé un message fleuri à des couples vivant à Neuchâtel et célébrant : leurs noces d'or : 54 ; cinquante-cinq ans de mariage : 41 ; leurs noces de diamant : 23 ; soixante-cinq ans de mariage : 8 ; leurs noces de platine : 1.

8. Centenaires et plus que centenaires

Le Conseil communal a rendu visite à Mmes Hanna Zehnder, Marceline Berberat, Claire Clerc et MM. Jean-Paul Bourquin, Fernand Borel, centenaires, en apportant l'hommage et les félicitations des Autorités. MM. Pierre Raout et Friedrich Rätz ont également reçu les félicitations de l'Autorité à l'occasion de leur 100e anniversaire.

Par ailleurs, au cours de cette année, 3 « plus que centenaires » ont reçu un message fleuri des Autorités communales.

9. Bienvenue dans la citoyenneté !

C'est au Théâtre du Passage, en compagnie du Conseil communal in corpore, que se sont retrouvés, le mercredi 6 décembre, plus de 70 jeunes filles et jeunes gens ayant fêté leur 18 ans en 2017 pour participer à la traditionnelle réception des nouveaux citoyens de la ville.

Le président du Conseil communal, Fabio Bongiovanni, leur a souhaité la bienvenue dans la citoyenneté, encourageant chacune et chacun à user de leur tout récent droit de vote : « Il me paraît plus que jamais essentiel de vous encourager à participer aux affaires de la cité, c'est-à-dire à la bonne marche d'une société harmonieuse et équilibrée » a-t-il souligné. L'outil « easyvote » a été présenté à l'assemblée, il s'agit d'un site internet mais également de brochures distribuées avant chaque votation. Le but est d'expliquer les enjeux avec les avis des partisans et des opposants, de sensibiliser et d'encourager les nouvelles générations à participer à la vie civique.

Après la diffusion des films primés à l'occasion du festival de Courgemétrage, les jeunes ont pu découvrir la nouvelle carte Avantages Jeunes, lancée à travers l'espace BEJUNE.

Centre d'impression

(entité de gestion n°101.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	**Budget 2017**	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'095'109.12	1'168'700.00	+73'590.88
Revenus	618'756.39	712'100.00	-93'343.61
Excédent	476'352.73	456'600.00	-19'752.73

Les comptes sont globalement conformes au budget. Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport.

2. Exploitation

Un audit a débuté en mars 2017 pour analyser la situation et revoir la structure du service. Les résultats seront connus d'ici au premier trimestre 2018.

De ce fait le travail s'est organisé au mieux pour répondre au plus juste aux demandes et aux attentes de nos services et des organes externes. Les projets de développement ont été gelés en attendant le résultat de cet audit et de ses perspectives de développement.

Notre rôle actuellement consiste à faire correspondre nos prestations aux besoins évolutifs des services et entités externes.

La gestion et l'achat des fournitures sont donc étroitement liés aux commandes.

3. Personnel

Un accord a été trouvé avec le responsable du service qui a présenté sa démission pour qu'il œuvre de façon réduite de mars à décembre 2017 (50%), ceci afin d'être présent pour répondre aux questions de l'auditeur et de gérer les priorités du service.

4. Statistique photocopies

En 2017, le centre d'impression a géré un parc de 53 (50) photocopieurs au sein de l'administration.

Copies	2017	2016	2015
Noir	1'259'374 (+4%)	1'211'794 (-24%)	1'593'135 (-42%)
Couleurs	718'613 (+9%)	661'444 (+22%)	540'502 (+11%)

L'évolution de l'impression couleur est marquée. En 2016 nous avons installé une solution d'impression qui peut s'étendre à l'impression à distance (webtoprint). Cette solution devait être déployée en 2017 mais a été gelée en raison de l'analyse du service, actuellement en cours. En fonction des demandes du Conseil concernant le développement du service, nous reviendrions en 2018 sur une solution optimisée pour rapatrier une partie du volume de copies couleurs sur les machines du centre d'impression (économies et rapidité de traitement).

5. Développement durable

L'évolution des achats de papier (nombre de feuilles) pour l'ensemble des clients du centre d'impression (internes et externes) se présente de la façon suivante :

Papier	2017	2016	2015
A4 blanc 80gm^2	753'000 (-17%)	912'000 (+21%)	1'053'000
A4 recyclé 80gm^2	2'850'000 (-15%)	3'350'000 (+79%)	3'286'000

Les achats par notre service concernant la consommation du papier a diminué d'environ 15% en 2017. La proportion de papier consommé a augmenté en faveur du papier recyclé qui est proche des 80% contre 20% pour le papier blanc.

Dans cette statistique figure uniquement la consommation du papier standard A4 pour les impressions dans les imprimantes et photocopieuses. N'est pas comptabilisée la consommation des multiples et diverses autres sortes papiers pour la réalisation de produits imprimés (papier entête, carte de visite, dépliants, prospectus, etc...).

Archives

(entité de gestion n°102.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	289'467.63	376’800.00	+87'332.37
Revenus	2'527.20	200.00	+2'327.20
Excédent	286'940.43	376’600.00	+89'659.57

L’amélioration du résultat s’explique par la surévaluation des coûts refacturés par le Musée d’art et d’histoire pour les locaux du service. La période des amortissements du matériel et de l’aménagement est arrivée à échéance.

2. Personnel

Le personnel temporaire a permis d’augmenter substantiellement la part des travaux de classement et d’inventaire, particulièrement la réalisation des inventaires des fonds de la Compagnie de navigation, de la BN et des Cartonnages Bourquin.

Une collaboratrice a été reconduite dans son mandat pour l’inventaire des dossiers de l’Action sociale. Dans la cadre de leur formation, deux stagiaires ont été accueillies au service des Archives durant cette année 2017.

Synergies. – Un collaborateur du MAHN a répertorié pendant ses heures de présence aux Galeries de l’histoire les photographies des albums du Service des Travaux publics.

3. Activités

Toujours en phase de réalisation, l’inventaire informatisé des Archives sur ETIC a connu une nouvelle augmentation notoire : l’inventaire général totalise 2533 fiches (+ 298) et celui de l’état des fonds privés 175 entrées (+ 5).

Sur le plan de l’exploitation, grâce aux contributions du personnel adjoint, l’archiviste a pu assurer, en parallèle aux travaux de classement mais avec plus de facilité, les tâches de réception et d’évaluation des versements d’archives et celles d’accueil, de recherches et réponses aux demandes externes et internes.

Quelques retards dans la mise à disposition de la version améliorée de l’application *Archiclass* ont fait reporter au début de 2018 l’introduction d’un plan de classement à l’usage de l’Administration dans des services pilotes.
Il en est de même du projet de mise en ligne de l’inventaire informatisé sur l’application ETIC des Archives, en son état provisoire, qui rencontre quelques problèmes de formulation et dont la réalisation est aussi différée en 2018.

4. Fréquentation

La fréquentation annuelle (unité = 1 personne par demi-journée) totalise 216 entrées, qui se répartissent entre 148 chercheurs, dont 44 étudiant(e)s de la HEP-Bejune, et 68 personnes pour des visites guidées des Archives et des maquettes historiques.

5. Conservation et restauration des Archives

Outre l'acquisition de matériel de conditionnement, trois registres ont été restaurés par un atelier spécialisé : recueil des Missives n° 15, 1794-1816, procès-verbaux du Consistoire de charité, 1679-1776, et procès-verbaux de la Communauté de La Coudre, 1778-1810.

6. Microfilmage

La campagne 2017 représente 13594 prises de vues. Elle a eu pour objet les comptes et rentiers de l'hôpital, 1525-1793, les dîmes de l'hôpital, 1730-1848, la commission de l'hôpital, 1849-1914 et 1945-1971, le rentier du Tiers régent, 1608-1675 et les procès-verbaux de la commission d'éducation et scolaire, 1787-1923. La Confédération a pris en charge sa propre copie de sauvegarde, mais toujours sans subvention.

7. Accroissement des fonds

Les Archives ont reçu des versements des directions, sections et services suivants : Chancellerie ; Direction de l'Urbanisme et des Transports ; Direction de la culture, des sports et du tourisme ; Direction de l'éducation et de la santé ; Direction de la sécurité ; Service de l'Urbanisme ; Service de l'Aménagement urbain ; Service des Travaux publics ; Lycée Jean-Piaget (ex Gymnase Numa-Droz) ; Nouvel hôpital Pourtalès.

Parmi les dons signalons un livre d'or d'étudiante de L'École de commerce, 1941-1944, des photographies de la construction de la tour panoramique de Chaumont et, remis en dépôt mais en perspective d'un don à terme, des journaux personnels de voyages, 1984-2017.

L'accroissement du fonds général se monte à 24 mètres linéaires.

8. Locaux

Le local provisoire d'archivage intermédiaire a permis d'entreposer en attente d'inventaire une trentaine de mètres linéaires de séries et de dossiers d'archives pérennes transférés des locaux de différents services.

Service de la communication et de l'information

(entité de gestion n°150.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	968'312.90	1'006'700	38'387.10
Revenus	-9025.55	-125'000	-115'974.45
Excédent	959'287.35	881'700	-77'587.35

Revenu de 114'000 francs de Vidéo 2000, imputé par erreur au budget 2017 du Secom et intégré aux comptes 2017 de la Chancellerie (100.07) – voir commentaires détaillés.

2. Organigramme

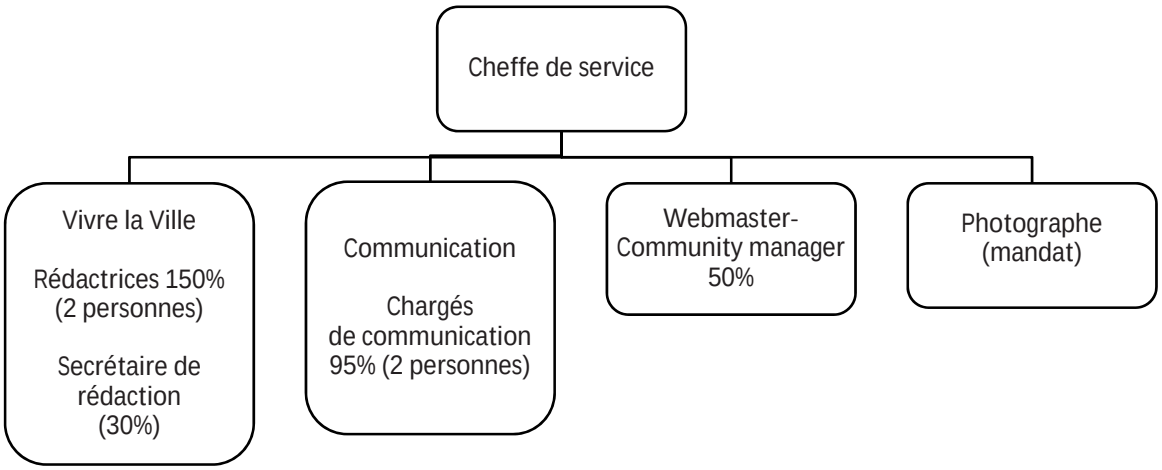

3. Organisation

Le Service de la communication et de l'information (Secom), a bouclé en 2017 sa première année pleine, puisqu'il a été constitué en février 2016. Il réunit à la fois les activités de communication de la Ville, la réalisation du journal officiel « Vivre la Ville » et les outils de communication numérique. Ses principaux objectifs sont d'assurer un dialogue régulier entre la population et les institutions, d'expliquer les enjeux et les décisions prises ainsi que de mettre en valeur l'action des autorités, afin d'affirmer la place de Neuchâtel comme ville attractive et innovante au cœur de l'agglomération. Le Secom compte 4,25 EPT (voir organigramme) et est directement rattaché à la présidence du Conseil communal. Sur le plan des ressources humaines, le Secom s'est principalement attelé en 2017 à réévaluer et pourvoir le poste, demeuré vacant, de webmaster-community manager. Un poste de 0,5 EPT, qui a permis également au service de se doter de compétences en graphisme qui manquaient auparavant.

4. Relations avec les médias

Le Secom a diffusé 125 communiqués de presse en 2017, dont une dizaine en partenariat avec d'autres organismes ou institutions, et réuni les médias à une trentaine de reprises pour des conférences de presse. Ces communiqués ont été repris dans leur quasi-totalité par les médias régionaux, suscitant donc globalement l'intérêt du public. Le Secom a par ailleurs répondu, sur l'ensemble de l'année, à environ 150 sollicitations directes de journalistes désireux d'effectuer des reportages, enquêtes ou de réaliser des interviews au sein des différentes directions. Parmi les faits marquants de l'année, citons une première rencontre informelle organisée en septembre entre le Conseil communal et les responsables des rédactions des médias neuchâtelois ainsi que les journalistes des antennes régionales des médias nationaux. Cette forme de rencontre pourrait être reconduite une fois par législature.

5. Autres activités de communication

Le Secom a apporté son appui à plusieurs directions et services de la Ville pour divers aspects liés à la communication et pour la rédaction de textes. Il a été sollicité pour présenter à des partenaires externes la politique de communication de la Ville et sa stratégie sur les réseaux sociaux. Sur ce plan, le Secom a organisé pour les chargés de relations publiques des musées et du Service des sports un cours de bonne pratique des réseaux sociaux. Il a également été mobilisé au sein de l'Organe communal de conduite (OCC) à plusieurs reprises, en particulier pour le grand exercice Tornado (*) et la Fête des vendanges. A noter enfin que le Secom a participé avec succès au Campus Info de l'Université, manifestation d'accueil et d'orientation des nouveaux étudiants, et à l'organisation des cafés scientifiques de la même Université.

6. « Vivre la Ville »

Le journal officiel « Vivre la Ville » a paru à 39 reprises en 2017. Il est imprimé à 23'000 exemplaires par l'imprimerie Messeiller SA, à Monruz, et distribué en tous ménages par le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA. Outre les deux rédactrices (1,5 EPT), les autres employé-e-s du Secom contribuent également à sa réalisation. Parmi les évolutions à signaler, l'introduction d'une nouvelle chronique présentant les différents clubs sportifs de la ville. La rédactrice à plein temps du journal Vivre la Ville, en congé maternité dès octobre, a été remplacée à satisfaction par un journaliste en contrat à durée déterminée. Elle reprendra son activité début mars 2018. A noter que le nombre de personnes se plaignant de la non-réception du journal a reculé en 2017, le Bureau d'adresses ayant pris un certain nombre de mesures pour améliorer la distribution. Le Secom reste néanmoins vigilant.

7. Site internet

Le développement du nouveau site internet de la Ville a largement occupé le service durant toute l'année 2017. L'engagement d'un webmaster (0,5 EPT), en septembre, a permis de mettre un coup d'accélérateur à ce projet lancé en 2016, en partenariat avec le Centre électronique de gestion (CEG) et un mandataire externe. Le nouveau site, toujours à l'adresse www.neuchatelville.ch, sera mis en ligne le 31 janvier 2018. Convivial, dynamique, il offrira un accès plus facile à l'information essentielle de la Ville, dans un graphisme plus coloré, allégé et illustré que le site précédent, dont la création remontait à 2003. Il est également adapté aux smartphones et aux tablettes.

8. Réseaux sociaux

Après un essai de six mois destiné à évaluer la pertinence d'une présence de la Ville sur les réseaux sociaux, le Conseil communal a validé au printemps 2017 la poursuite de cette stratégie digitale. Cette stratégie se décline sur une page Facebook, où la Ville comptait à fin 2017 plus de 14'000 abonné-e-s, un compte Instagram (2500 abonnés) et une chaîne YouTube. Un compte Linkedin a également été ouvert, sur lequel sont publiées des informations plus spécifiques à ce réseau social, mais de manière encore peu active. En 2017, la Ville a publié 2 à 3 informations chaque jour sur sa page Facebook (publications propres ou partages), portant une attention particulière aux commentaires suscités, pour la plupart positifs. Elle a également relayé, à la demande de divers acteurs culturels ou associatifs, des annonces de manifestations et autres actions ayant lieu en ville de Neuchâtel, offrant ainsi à ces acteurs une bonne visibilité sur les réseaux sociaux.

(*) Exercice national d'intervention en cas de catastrophe ayant réuni plus de 1000 intervenants à Neuchâtel en juin 2017, placé sous la direction du DJSC et de la Région territoriale 1 - voir aussi le communiqué diffusé à cette occasion sur www.neuchatelville.ch/communiques.

Service financier

(entité de gestion n°103.01 et 103.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	24'586'366.53	20'134'900.00	-4'451'466.53
Revenus	165'585'451.25	171'601'600.00	-6'016'148.75
TOTAL	140'999'084.72	151'466'700.00	-10'467'615.28

2. Organigramme

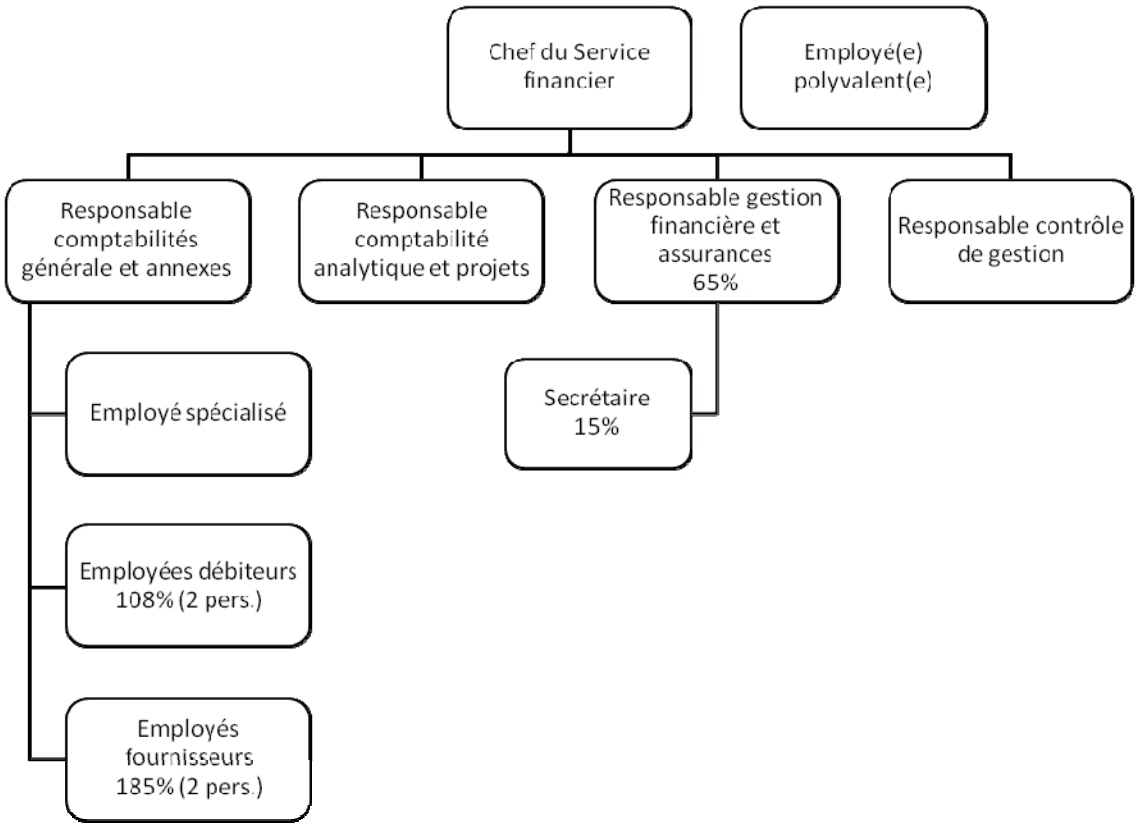

3. Evolution du personnel

L'effectif du Service financier reste relativement constant.

Effectif moyen	**2017**	**B 2017**	2016	2015	2014
Service financier	**9.79**	**9.75**	10.15	10.57	10.12

4. Commentaire général

4.1. Projets divers

Le Service financier a été particulièrement sollicité dans le cadre du projet AbaImmo (module Abacus de gérance immobilière) ainsi que pour le projet AbaSal (module Abacus de gestion des salaires).

Le service a également participé aux comités de pilotage des projets suivants : Bornes zone piétonne, Epic, rénovation de l'Hôtel de ville, Plan lumière, Champs-Bougin, Terreaux Est,

La réévaluation des patrimoines administratif et financier s'est poursuivie et l'inventaire immobilier des propriétés de la Ville a été établi et contrôlé en collaboration avec les services concernés.

Le projet de nouveau règlement communal sur les finances (RCF) et le rapport qui lui est associé ont été finalisés en collaboration avec les Service juridique. Le RCF a été adopté par le Conseil général le 8 mai 2017.

4.2. Evolution de la dette

La poursuite par la Banque Nationale Suisse (BNS) d'une politique monétaire expansionniste avec le maintien d'une marge de fluctuation du Libor entre -1,25% et -0,25%, a permis le renouvellement des avances à court terme à des conditions de taux d'intérêts négatifs en moyenne de l'ordre de -0.35% dans un volume d'emprunt mensuel de 54 millions de francs.

En ce qui concerne les emprunts à long terme, l'évolution des taux sur le marché des capitaux, également négatif s'agissant des emprunts de la Confédération à 10 ans, a permis de bénéficier de conditions avantageuses lors du renouvellement de nos emprunts arrivant à échéance. A l'instar de l'exercice précédent, les maturités à long terme ont été privilégiées et le taux moyen obtenu s'est élevé à 0,53%, réduisant ainsi celui de l'ensemble de la dette à long terme (inchangée à 300 millions de francs) à 1,87% contre 2,31% une année auparavant.

4.3. Evolution des impôts

4.3.1. Personnes physiques

Le montant de l'impôt sur la fortune est inférieur au budget de plus de 700'000 francs. La tendance à la hausse escomptée ne s'est pas réalisée en raison de la situation économique.

Les taxations rectificatives des personnes physiques sont également un peu inférieurs au budget mais restent à un niveau relativement élevé.

L'impôt sur le revenu est inférieur de plus de 8,2 millions de francs par rapport au budget. Cet écart provient pour 3,5 millions de francs de la répartition des impôts de 124 / 76 alors que le budget a été établi selon une répartition de 121 / 79. La baisse de la matière imposable 2017 génère une baisse de 2,3 millions de francs et le résultat de la taxation 2016 est inférieur de 2,4 millions de francs. Sont inclus dans ces montants les effets de la réforme de la fiscalité des personnes physiques, à savoir la hausse des déductions pour enfants en 2016 et le nouvel abaissement du barème en 2017, à hauteur de 600'000 francs.

L'impôt à la source est inférieur au budget de plus de 400'000 francs (situation économique) et les impôts des frontaliers sont supérieurs au budget de près de 1,8 million de francs suite au maintien de la répartition des impôts entre le canton et les communes.

Les comptes d'insuffisances et d'amendes sont supérieurs au budget de plus de 800'000 francs selon les montants encaissés que l'Etat nous a transmis.

4.3.2. Personnes morales

L'impôt sur le capital est supérieur au budget de plus de 1,9 million de francs consécutivement à la taxation d'une entreprise. Les taxations rectificatives des personnes morales sont cette année encore à la hausse pour plus de 3 millions de francs, notamment suite à la taxation dite de « clawback » d'une entreprise quittant le territoire communal.

L'impôt sur le bénéfice est pratiquement conforme au montant prévu au budget en raison de l'adaptation des tranches 2017 de certaines sociétés qui compensent les effets de la situation économique.

4.4. Gestion des assurances

Très peu de cas de sinistres impliquant notre assurance choses sont à déplorer. La plupart des événements survenus ont par ailleurs induit des montants de dégâts inférieurs à la franchise.

En ce qui concerne notre parc de véhicules, le fonds d'auto-assurance a été sollicité à 13 reprises pour un montant total de 26'200 francs. Ce montant inférieur aux primes encaissées a permis à nouveau d'alimenter le fonds à concurrence de 29'200 francs. De plus, nous dénombrons 17 annonces de sinistres transmises à notre assurance RC véhicules.

5. Tableaux statistiques et graphiques

Répartition des impôts

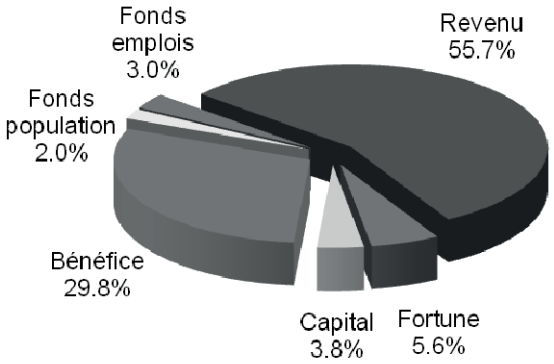

Les graphiques suivants présentent l'évolution des années fiscales (2016 en 2017)

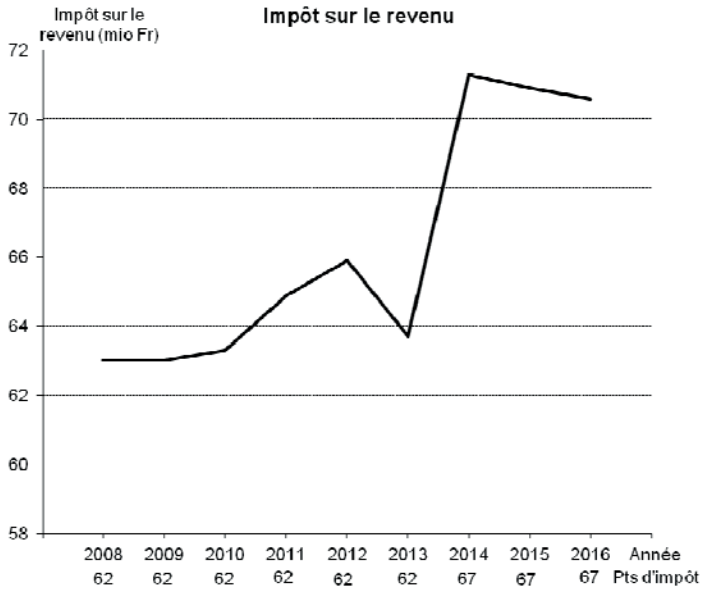

La baisse de 2013 provient de la réforme de l'imposition des personnes physiques. La hausse de 2014 résulte des 5 points d'impôt supplémentaires (123 / 77).

Catégorie de revenu imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/revenu
	Fr.		Nbre		Fr.	Fr.
0	à	99	3'298	14.10%	265	4.80
100	à	10'000	2'745	11.74%	13'186'048	269'404.30
10'100	à	20'000	2'294	9.81%	34'836'612	854'659.40
20'100	à	30'000	2'389	10.22%	59'853'339	2'113'368.60
30'100	à	40'000	2'270	9.71%	79'735'775	3'503'968.15
40'100	à	50'000	2'299	9.83%	103'331'457	5'381'320.85
50'100	à	60'000	1'903	8.14%	104'423'971	5'992'675.60
60'100	à	70'000	1'429	6.11%	92'612'398	5'604'931.05
70'100	à	80'000	1'139	4.87%	85'033'350	5'305'559.20
80'100	à	100'000	1'391	5.95%	123'960'841	8'240'893.50
100'100	à	120'000	780	3.34%	85'099'680	5'986'195.20
120'100	à	140'000	465	1.99%	59'898'695	4'474'160.20
140'100	à	160'000	272	1.16%	40'789'797	3'203'027.50
160'100	à	180'000	173	0.74%	29'397'779	2'384'591.25
180'100	à	200'000	107	0.46%	20'371'750	1'697'806.45
200'100	à	250'000	171	0.73%	37'912'300	3'300'580.30
250'100	à	300'000	115	0.49%	31'494'800	2'854'967.70
300'100	à	400'000	78	0.33%	26'552'383	2'511'549.60
400'100	à	500'000	26	0.11%	11'665'900	1'112'025.90
500'100	à	600'000	11	0.05%	5'889'400	563'005.55
600'100	à	700'000	10	0.04%	6'393'793	613'117.05
700'100	et plus		21	0.09%	36'293'600	3'510'371.55
Totaux			**23'386**	**100.00%**	**1'088'733'933**	**69'478'183.70**
+ Impôt à la source						7'966'682.41
+ Imposition frontaliers						3'495'283.00
+ Prestations en capital			575			1'277'646.70
Impôt sur revenu			**23'961**			**82'217'795.81**

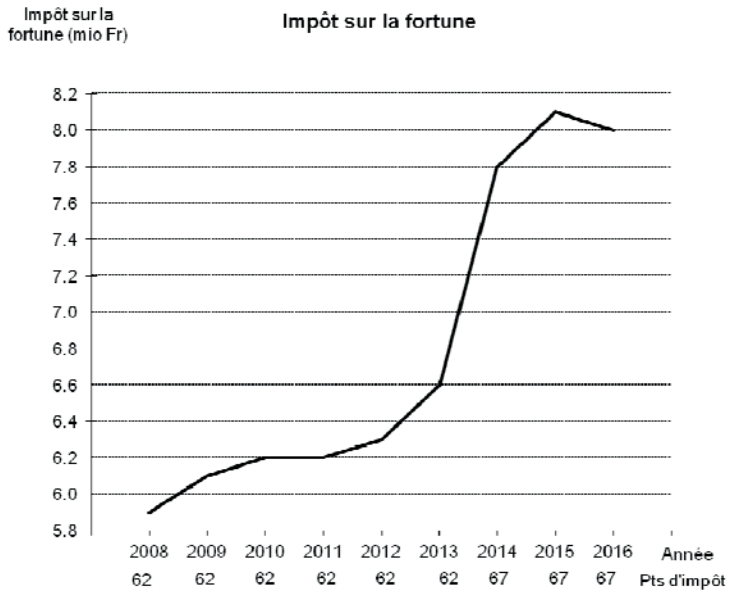

La hausse de 2014 résulte des 5 points d'impôt supplémentaires.

Catégorie de fortune imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/fortune
	Fr.		Nbre		Fr.	Fr.
0	à	999	8'681	37.12%	81'669	0.05
1'000	à	20'000	4'951	21.17%	38'906'358	3'844.25
21'000	à	40'000	1'849	7.91%	54'880'392	7'673.65
41'000	à	60'000	1'160	4.96%	57'345'681	15'327.80
61'000	à	80'000	788	3.37%	55'188'369	30'210.60
81'000	à	100'000	702	3.00%	63'394'364	52'633.65
101'000	à	150'000	1'067	4.56%	131'993'839	147'890.70
151'000	à	200'000	781	3.34%	136'004'481	192'522.55
201'000	à	250'000	558	2.39%	125'267'486	204'499.35
251'000	à	300'000	418	1.79%	115'173'142	203'416.20
301'000	à	350'000	320	1.37%	103'830'269	193'891.80
351'000	à	400'000	271	1.16%	101'708'591	204'388.70
401'000	à	450'000	210	0.90%	89'367'778	187'594.25
451'000	à	500'000	194	0.83%	92'202'478	200'080.85
501'000	à	600'000	262	1.12%	143'877'409	323'277.85
601'000	à	700'000	195	0.83%	126'545'822	287'278.50
701'000	à	800'000	133	0.57%	99'486'503	233'160.50
801'000	à	900'000	98	0.42%	83'099'594	199'193.25
901'000	à	1'000'000	102	0.44%	96'731'144	233'310.45
1'001'00	à	1'500'000	256	1.09%	312'834'483	751'043.40
1'501'00	à	2'000'000	139	0.59%	244'709'647	590'239.70
2'001'000	à	2'500'000	68	0.29%	150'251'050	362'405.55
2'501'000	à	3'000'000	37	0.16%	100'345'000	242'032.20
3'001'000	à	4'000'000	58	0.25%	199'589'003	481'408.60
4'001'000	à	5'000'000	27	0.12%	119'827'333	289'023.60
5'001'000	et plus		61	0.26%	1'000'391'522	2'412'944.30
Totaux			**23'386**	**100.00%**	**3'843'033'407**	**8'049'292.30**

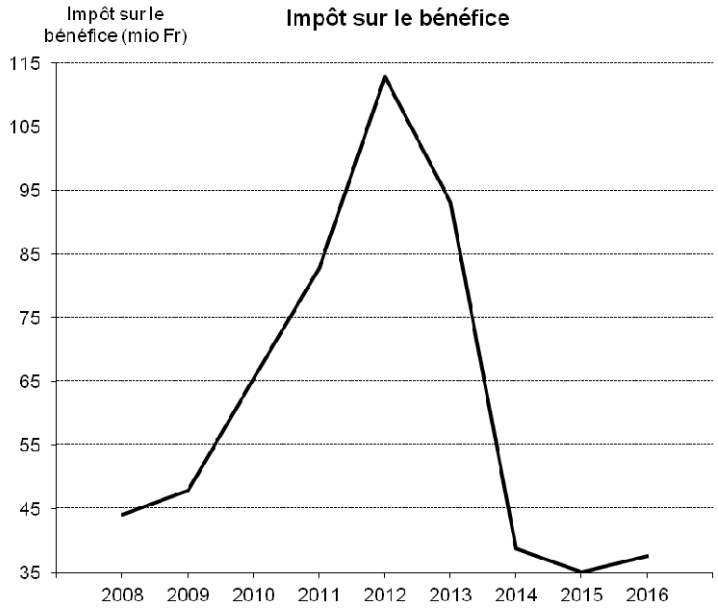

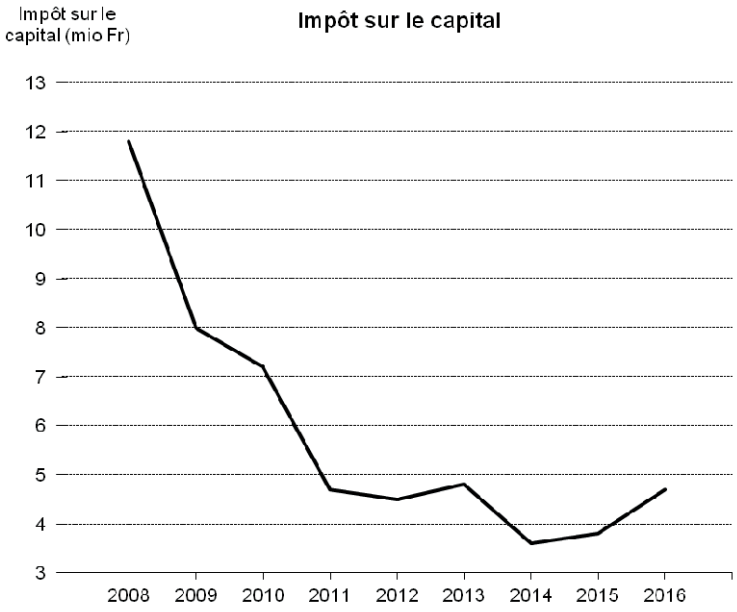

La chute de 2014 s'explique par la nouvelle répartition des impôts entre le canton et les communes (123 / 77) et entre les communes (70% à la commune siège).

	2016	**2015**
	En millions de francs	
Impôt sur le capital	2.2	1.3
Impôt foncier	2.5	2.5
Total	4.7	3.8
Impôt sur le bénéfice	37.6	35.0
Nombre de sociétés	2'535	2'419

Evolution des principales données fiscales des 10 dernières années

Années	PERSONNES MORALES				PERSONNES PHYSIQUES							
	Nb de contrib.	Capital	Foncier	Bénéfice	Coeff.	Nb de contrib.	Revenu	Source	Frontaliers	Fortune	Rectif. et rappels d'impôt	Intérêts débiteurs nets
	en milliers de francs				en milliers de francs							
2008	*1'937*	6'367	2'232	38'207	*62*	*22'355*	64'170	4'851	1'421	6'682	1'060	956
2009	*1'982*	9'866	2'414	43'427	*62*	*22'466*	64'713	5'527	1'572	5'422	2'029	723
2010	*2'049*	7'400	2'329	54'609	*62*	*22'665*	63'495	5'132	1'669	6'165	2'351	776
2011	*2'033*	7'400	2'280	71'926	*62*	*22'807*	64'011	5'428	2'166	6'321	1'015	800
2012	*2'058*	2'353	2'348	87'382	*62*	*23'002*	66'258	6'054	2'506	6'209	3'493	858
2013	*2'166*	2'042	2'495	112'030	*62*	*23'031*	63'839	6'490	2'917	6'498	1'426	908
2014	*2'271*	1'559	2'326	80'288	*67*	*23'134*	69'806	7'439	3'365	7'561	3'344	951
2015	*2'347*	1'196	2'518	40'127	*67*	*23'371*	73'375	8'306	3'144	8'337	3'657	775
2016	*2'419*	1'264	2'487	35'593	*67*	*23'415*	70'825	8'014	3'821	8'127	3'623	616
2017	*2'535*	3'117	2'500	40'106	*67*	*23'386*	67'487	7'967	3'495	8'245	6'143	1'240

Les valeurs ci-dessus correspondent aux montants comptabilisés durant l'année, soit pour 2017, les tranches 2017 et le solde des taxations 2016

2008 Personnes physiques : suppression de la déduction pour famille monoparentale, augmentation des déductions pour enfants et introduction de la déduction des frais de garde

2012 Personnes morales : effets de la nouvelle loi fiscale

2013 Personnes physiques : abaissement du barème général

2014 Personnes physiques et morales : nouveau coefficient de référence canton/communes (123/77)

2015 Augmentation des déductions pour enfants

2016 Nouvelle augmentation des déductions pour enfants

2017 Personnes physiques : nouvel abaissement du barème général

Contrôle des finances

(entité de gestion n°104.00)

1. Organigramme

2. Généralités

Le Contrôle des finances est chargé de la surveillance des activités des différents Services de l'Administration communale, essentiellement dans le domaine financier. Il doit notamment s'assurer que les mouvements financiers sont conformes aux bases légales, que les fonds sont employés de manière efficace et économe, et vérifier le bien-fondé et l'exactitude des activités comptables.

Seul ou en collaboration avec l'Organe de révision mandaté par la Ville, le Contrôle des finances veille au respect et au bon fonctionnement des procédures financières et des règlements de l'Administration communale. Il vérifie également que les crédits soient utilisés avec pertinence et adéquation, et participe à l'établissement des comptes. Il soutient et conseille les Services dans le domaine des finances.

3. Activités

En collaboration avec notre Organe de révision (PricewaterhouseCoopers SA, PwC), un plan d'audit portant sur les années 2015 à 2018 a été élaboré. Ce plan comprend notamment une revue du système de contrôle interne (SCI), une analyse du système informatique, le passage sur Abacus (reprise des données), la mise en place du MCH2 ainsi que le contrôle ordinaire des comptes 2015 à 2017 de la Ville, conformément à la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC, art. 23) et à son Règlement d'exécution (RLFinEC, art. 17).

Les contrôles sont ainsi répartis sur plusieurs années et s'effectuent sur la base d'un partage des tâches entre l'Organe de révision et le Contrôleur interne. Cette démarche assure un suivi régulier des activités comptables et permet de réduire les coûts par un recours limité aux prestations de l'Organe de révision.

Durant l'année 2017, le Contrôle des finances a rédigé treize rapports portant notamment sur l'entretien du domaine public (suivi des crédits), les rapports de travail (mandat vs contrat), les notes de frais, la gérance des bâtiments (baux, loyers, suivi des locataires, décomptes de charges, etc.), différentes problématiques comptables ou règlementaires (transitoires, provisions LPP, petites caisses, etc.) ou l'appel d'offres LAA de 2016 (mandat confié à AXA). Les possibilités d'amélioration identifiées ont fait l'objet de recommandations dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés par les Directions et les Services concernés.

Le Contrôle des finances continue de participer, en collaboration avec PwC, à la mise en place d'un Système de contrôle interne (SCI) au sens de l'art. 60 LFinEC. Après le Service des Ressources humaines (SRH), le Centre électronique de gestion (CEG) et le Service inancier (SF), le travail s'est concentré sur les Infrastructures en 2017.

Enfin, en septembre 2017, un appel d'offres a été lancé, selon la procédure sur invitation, afin de renouveler le mandat de l'Organe de révision, l'actuel mandat confié à PwC prenant fin avec la révision des comptes 2017. Cet appel d'offres a été remporté par la fiduciaire KPMG SA mais fait actuellement l'objet d'un recours devant la justice. Ainsi, l'accord de votre Conseil sera requis, une fois la procédure judiciaire arrivée à son terme.

Centre électronique de gestion

(entité de gestion n°105.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	12'431'378.04	13'304'000.00	+ 872'621.96
Revenus	14'034'279.34	12'713'800.00	+ 1'320'479.34
TOTAL	1'602'901.30	590'200.00	+ 2'193'101.30

L'écart de 2'193'101.30 francs est expliqué au point 3 du rapport.

2. Introduction

L'informatique est devenue un organe vital pour le bon fonctionnement de l'administration et de celle des partenaires du CEG. « On s'en soucie quand elle pose problème, mais on ne la remarque pas lorsque tout va bien ». Gouvernance, planification des ressources et validation des opérations sont les maîtres mots pour garantir la sécurité des systèmes d'information développés et hébergés.

Exigé par la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), les administrations neuchâteloises doivent mettre en place un système de contrôle interne (SCI) permettant de prévenir et déceler les erreurs et les irrégularités dans la tenue de leurs comptes. Afin de répondre globalement aux nombreuses demandes des auditeurs internes et de ses partenaires, le CEG a mis en place des contrôles (gouvernance, gestion des droits d'accès, sécurité, gestion des changements) respectant la norme internationale ISAE3402 et revu ses principaux processus (incidents, problèmes, changements).

ISAE 3402 permettra au CEG de démontrer que ses standards de sécurité informatique ont fait l'objet d'une évaluation formelle par un auditeur indépendant, et qu'ils ont été attestés comme étant appropriés, efficaces et contrôlés. L'audit final s'est déroulé à fin novembre et le rapport ISAE 3402 – qui sera livré début 2018 – sera fourni aux différents auditeurs pour leur permettre d'avoir une assurance sur les contrôles effectués en matière informatique.

Quant au projet de regroupement géographique des services informatiques de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel sur le site des Cadolles, il est dorénavant terminé. Le 9 novembre, les directions politiques du SIEN (Service informatique de l'Entité Neuchâteloise – Service informatique de l'Etat) et du CEG ont annoncé qu'elles envisageaient de réunir l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des deux entités dans un seul service étatique au 1er janvier 2019.

3. Secteur administratif et de gestion

Une activité intense dans le secteur des projets pour les partenaires du CEG et une révision des priorités internes au service permettent d'effectuer une clôture de comptes avec un excédent de recettes. Par rapport au budget, le résultat global s'améliore de 2'193'101 francs.

Les charges des groupes 30 et 31 sont inférieures au budget. Les différents mouvements du personnel en cours d'année apportent une économie de 519'189 francs. Quant aux charges d'exploitation, elles sont inférieures au budget de 371'856 francs cela est dû en grande partie aux économies faites sur les loyers de 340'452 francs. Le report des travaux de rénovation de l'aile nord du bâtiment Verger-Rond 2 en est l'explication.

Quant au groupe 42 (Taxes), les ventes à des tiers ont généré une recette supérieure aux prévisions budgétaires de 361'805 francs. Les prestations de services pour les tiers ont généré une augmentation des recettes de 1'016'950 francs.

4. Organigramme et personnel

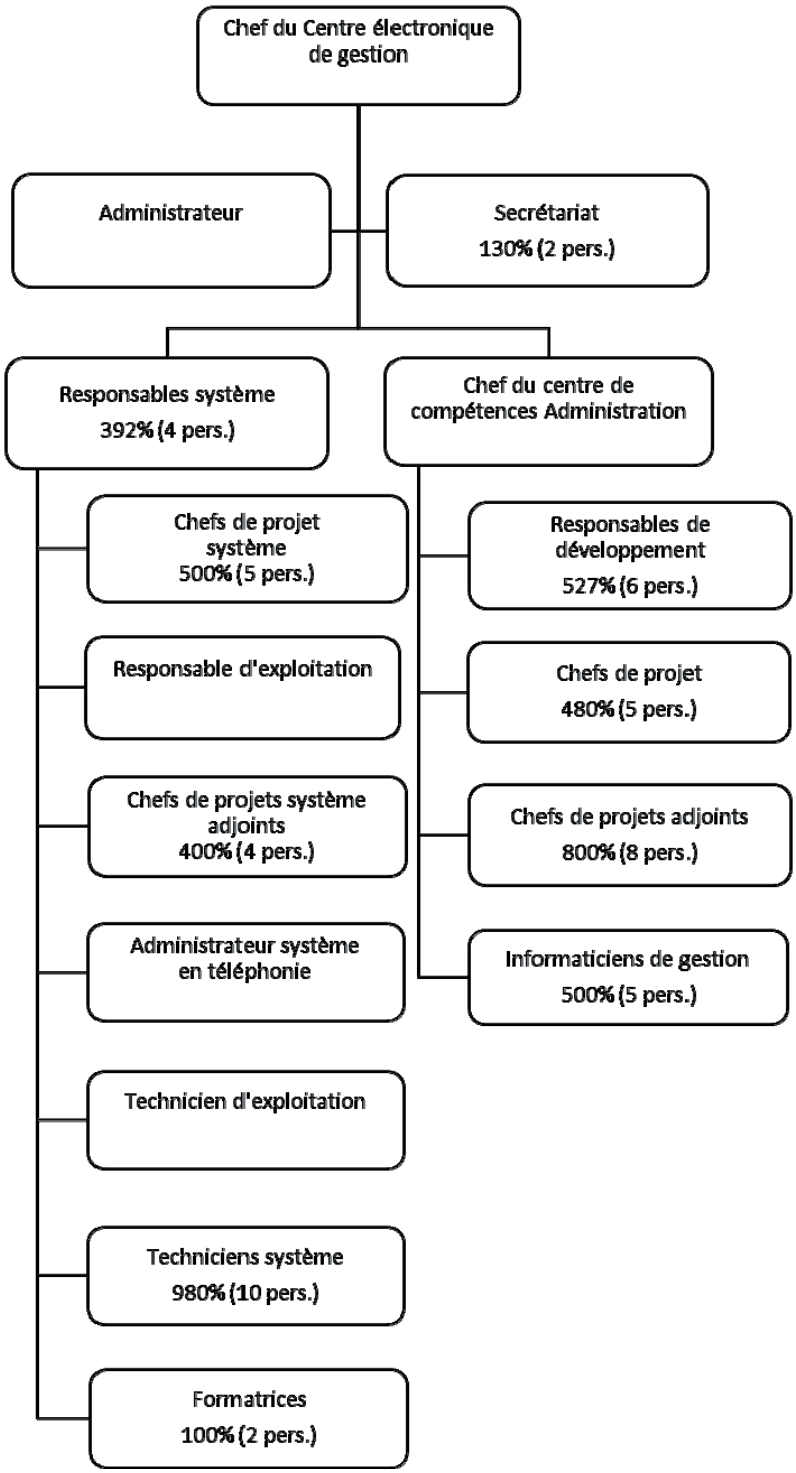

Dans la lecture de l'organigramme ci-dessus (état au 1er janvier), il faut tenir compte :

- du départ de trois personnes dans le courant de l'année
- de l'engagement d'une personne dans le courant de l'année

5. Centre de compétences technique

Les travaux concernant le déploiement des processus techniques transversaux sur le logiciel libre « iTop » se sont poursuivis pour la gestion des incidents, des problèmes, des demandes et des changements. Ces processus englobent les contrôles exigés par les audits interne et externe sur la sécurité physique et logique du périmètre des systèmes d'information administratifs ayant un lien avec un flux financier. La dernière phase de ce projet ambitieux a consisté à vérifier l'organisation des équipes techniques en précisant les responsabilités de chaque responsable de secteur (Centre de services, Centre de production et Centre de relations clients).

Concernant les infrastructures centrales, une mise à niveau des systèmes centraux a permis de redimensionner la partie serveurs, le stockage et les logiciels de d'exploitation associés. Afin d'améliorer la sécurité, un système d'extinction feu a été installé dans les principales armoires électriques. A mentionner également, le renouvellement des onduleurs et des batteries associées permettant dorénavant d'assurer une disponibilité des systèmes sans alimentation électrique externe sur plus de 4 heures.

À mentionner la cyberattaque « WannaCry » du 12 mai qui a fait trembler la planète. Sans avoir été directement impacté, la gestion de cette crise a demandé à l'ensemble des équipes techniques un effort important pour le déploiement de correctifs et une grande disponibilité de jour comme de nuit.

Les travaux d'exploitation se sont parfaitement bien déroulés. La plage de disponibilité des systèmes centraux s'est une nouvelle fois approchée des 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

6. Centre de solutions

Le Centre de solutions, nouvelle dénomination du Centre de compétences des administrations, est en charge de tous les travaux de développement ou d'intégration de logiciels. Il se divise en quatre équipes dont les principaux travaux en 2017 sont relatés ci-après.

6.1. ERP Finance et solutions d'organisation

6.1.1. Finances

Le déploiement du système Abacus s'est terminé sur l'année 2017 avec les dernières communes et la mise en fonction de modules particuliers selon les besoins. A signaler, en particulier pour la Ville de Neuchâtel, le démarrage de la gestion immobilière AbaImmo, la migration de la gestion des salaires de SAP HR sur AbaSal pour un démarrage en janvier 2018 et l'installation du Shop en ligne et des outils de commandes et facturation AbaShop et AbaGECO pour le CEG.

6.1.2. Solutions d'organisation

L'appel d'offres préparé par le groupe de travail ad hoc concernant la recherche d'une nouvelle solution de gestion des temps, des activités et de la planification du travail pour les collaborateurs de la Ville n'a pas permis de trouver la solution intégrée souhaitée.

La direction de projet a donc décidé de fractionner la complexité et travailler avec deux partenaires principaux pour les thématiques de la planification et de la gestion des temps. Les travaux sont en cours avec une mise en service courant 2018.

SODA (Système d'organisation des droits d'accès) : ce système qui permet de traiter toutes les demandes concernant la création des comptes informatiques et des droits d'accès, le tout accompagné de processus de validation et de tableaux de bord, est dorénavant pleinement opérationnel en Ville de Neuchâtel. Il répond ainsi aux demandes des auditeurs et sera progressivement déployé pour les autres partenaires en commençant par les communes.

GELORE (Système de location et réservation) : les travaux principaux ont été menés pour les Ecoles du sport (organisation, inscription et facturation), les Services du Parlement (réservation des tribunes et visites) et la refonte du module de réservation Internet.

MémoTIC (Système d'organisation, de planification et de gestion de processus) : l'outil a été enrichi afin de répondre aux exigences ISAE 3402. Son déploiement en Ville de Neuchâtel, mais également pour d'autres entités partenaires, se poursuit.

GED (Gestion électronique des documents) : la thématique de numérisation des documents et de leur organisation (plan de classement, plan de conservation, gestion des affaires) est toujours plus d'actualité. Les travaux avec l'Office des archives de l'Etat et les communes s'intensifient. Pour la Ville de Neuchâtel, un rapport a été rédigé avec les services les plus demandeurs.

PRISP (Système d'organisation de l'intégration socioprofessionnelle) : le périmètre de l'outil s'est élargi afin de prendre en compte les mandats confiés à la Ville de Neuchâtel par les communes de l'Entre-2-Lacs et de Corcelles-Cormondrèche.

6.2. ERP Gestion communale – ETIC

Les travaux essentiels pour le système d'information des communes ont consisté en la préparation de la fusion des six communes constituant La Grande Béroche. La validation des travaux a été effectuée par les responsables communaux et le CEG le 29.12.2017.

L'autre dossier qui a nécessité beaucoup d'attention est celui de la migration de Vidéo2000 sur la nouvelle plateforme Abacus avec la nécessité d'enrichir l'outil de facturation ETIC avec de nouvelles fonctionnalités et de revoir les liens entre ETIC et Abacus.

ETIC AEF (Système de gestion de l'accueil extrafamilial) : divers travaux ont jalonné cette année, on peut signaler en particulier la mise en ligne sur le Guichet unique de la prestation d'inscription en structure d'accueil préscolaire ainsi que le développement de liens avec le système d'information des écoles pour l'accueil parascolaire.

ETIC Cyberadministration : les travaux se sont poursuivis avec la mise en fonction de nouveaux messages avec le système d'échange sécurisé de la Confédération (SEDEX) et le développement de prestations pour le Guichet unique.

6.3. ERP Gestion des écoles – Cloée1 & CLOEE2

Dans le cadre du mandat confié par le Canton, la mission du CEG se poursuit avec le travail de fond nécessité par l'abandon de l'enseignement par filières dans le cycle 3 de l'école obligatoire au profit des branches à niveaux.

Pour les autres volets de CLOEE2, les travaux d'analyse, de développement, de test et de déploiement se sont poursuivis sur la thématique des évaluations et ont permis la mise à disposition des enseignants des modules de saisie de notes et moyennes ainsi que divers modules de consultation. L'autre partie importante du travail a été la mise en production des modules de gestion des apprentis destinés au Service de la formation post-obligatoire et aux écoles professionnelles.

Dans le cadre du système Cloée, une part importante de travail continue à être réalisée concernant les travaux de maintenance ainsi que pour le paramétrage de plans d'études et de bulletins du secteur professionnel.

6.4. Développement Internet / Intranet / Outils collaboratifs

Une activité importante pour les personnes impliquées dans ces projets de communication a permis le lancement du nouveau site NERoule au printemps et le développement complet du nouveau site Internet de la Ville. Les travaux de finition sont en cours et devraient permettre une ouverture début février 2018.

Parallèlement, des développements complémentaires ont pu être réalisés pour divers sites Internet et Intranet.

Le projet d'application mobile débuté en 2016 a trouvé son épilogue avec la mise en ligne dans les « stores » iOs et Android de l'application NEMO News le 10 novembre 2017. Cette plateforme de communication, connectée aux sites Internet des émetteurs d'informations regroupe actuellement 21 communes et l'Etat.

Portail collaboratif ECHO : de nouvelles fonctionnalités ont été à nouveau intégrées sur le portail. Cette année a également été l'occasion de mettre à disposition le portail ECHO pour le Conseil général de la Ville.

Service juridique

(entité de gestion n°106.00)

1. Organigramme

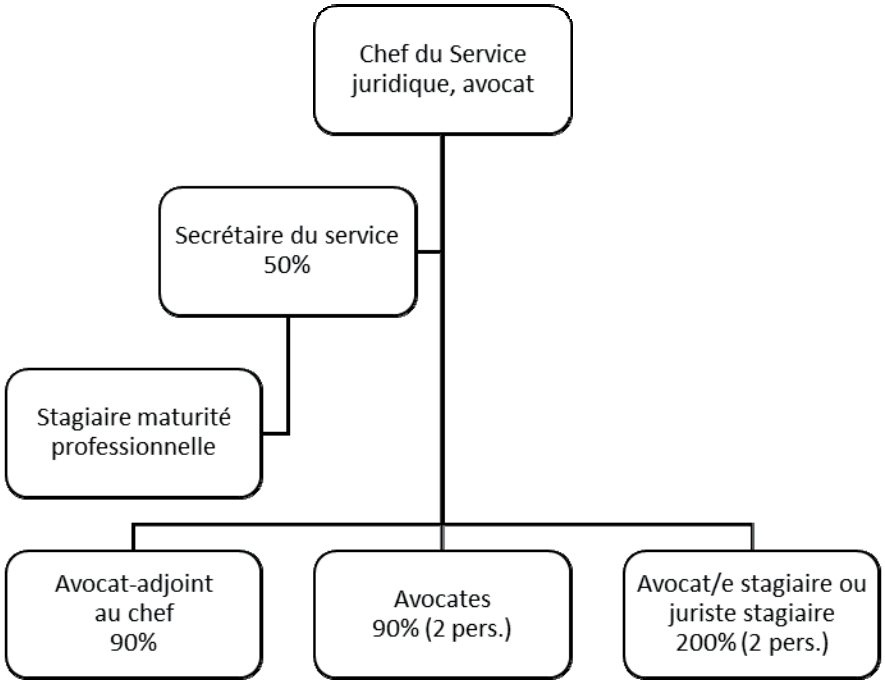

2. Conseil

L'activité de conseil a été intense pendant l'année sous revue et a concerné, plus particulièrement, la Section de l'Urbanisme avec des avis divers, écrits ou oraux, dans des dossiers en lien avec des procédures en matière de police des constructions ou d'autres domaines de cette section ; la Chancellerie, avec plusieurs dossiers de naturalisations ou relatifs au Règlement général et au Règlement d'administration interne de la Commune ; la Culture et Intégration, s'agissant de plusieurs conventions et contrats de mandat ; les Ressources humaines, où les avocats du Service juridique ont prêté leur concours dans des dossiers de personnel et en matière de médiation ; l'Aide sociale, avec l'analyse de plusieurs dossiers, ainsi que les Parcs et Promenades, notamment en ce qui concerne la problématique de l'abattage des arbres protégés.

3. Travail législatif

Les juristes du Service juridique ont élaboré le nouveau règlement communal concernant l'exécution de la Loi sur l'approvisionnement en électricité et la création d'un fonds communal pour l'énergie, adopté par le Conseil général en décembre 2017, de même que divers autres arrêtés et règlements, notamment en lien avec, par exemple, la réglementation du stationnement des camping-cars.

4. Contentieux

Comme à l'accoutumée, les dossiers ressortissant au contentieux, parfois complexes, ont été nombreux, tant devant les instances administratives que judiciaires.

Ils ont concerné les domaines des permis de construire, de l'aménagement du territoire, de la gestion du domaine public (terrasses, vignettes, stands, bâches, etc.), des marchés publics, de la domiciliation, de même que divers dossiers en matière de droit privé (droit de bail, contrat de mandat, contrat d'entreprise, etc.).

Le dossier du Parking du Port a, enfin, trouvé son épilogue, en l'occurrence auprès du Tribunal fédéral qui a alloué à la Ville de Neuchâtel, par jugement du 6 avril 2017, un montant total de 366'000 francs de dommages-intérêts.

Par ailleurs, plusieurs procédures sont toujours pendantes devant les diverses instances administratives et judiciaires (Tribunal régional, Tribunal cantonal, mais aussi Tribunal fédéral) et occupent les avocats du Service sur des problématiques variées.

Le Service juridique a aussi traité de nombreux dossiers liés au contentieux des débiteurs et préparé de plusieurs plaintes pénales en matière d'aide sociale.

5. Affaires disciplinaires / Dossiers de personnel

En 2017, les avocats du Service juridique, ont présidé, à plusieurs reprises, des commissions d'enquêtes disciplinaires et administratives.

Les juristes du Service juridique ont aussi appuyé le SRH, ainsi que d'autres services et sections de l'administration communale dans de nombreux dossiers ayant trait aux rapports de travail, en général, du personnel communal.

6. Mandats externes

En 2017, le Service juridique a traité plusieurs dossiers pour le compte des communes de Peseux, de Cornaux et de Corcelles-Cormondrèche, mais aussi d'entités extérieures à l'administration communale, comme, entre autres, le Théâtre du Passage, le Syndicat des Patinoires du Littoral Neuchâtelois, la BPU et l'éorén.

7. Statistique

En 2017, 337 nouveaux dossiers (338 en 2016), y compris ceux liés à des mandats extérieurs, ont été ouverts par le Service juridique.

Service des ressources humaines

(entité de gestion n°107.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'929'895.85	-1'886'200.00	-3'816'095.85
Revenus	107'328.08	82'000.00	25'328.08
TOTAL	1'822'567.77	1'968'200.00	-3'790'767.77

La différence provient essentiellement de l'écart statistique (3.2 Mios) se trouvant au budget du SRH mais dans les comptes au niveau des charges de personnel des services.

2. Organigramme

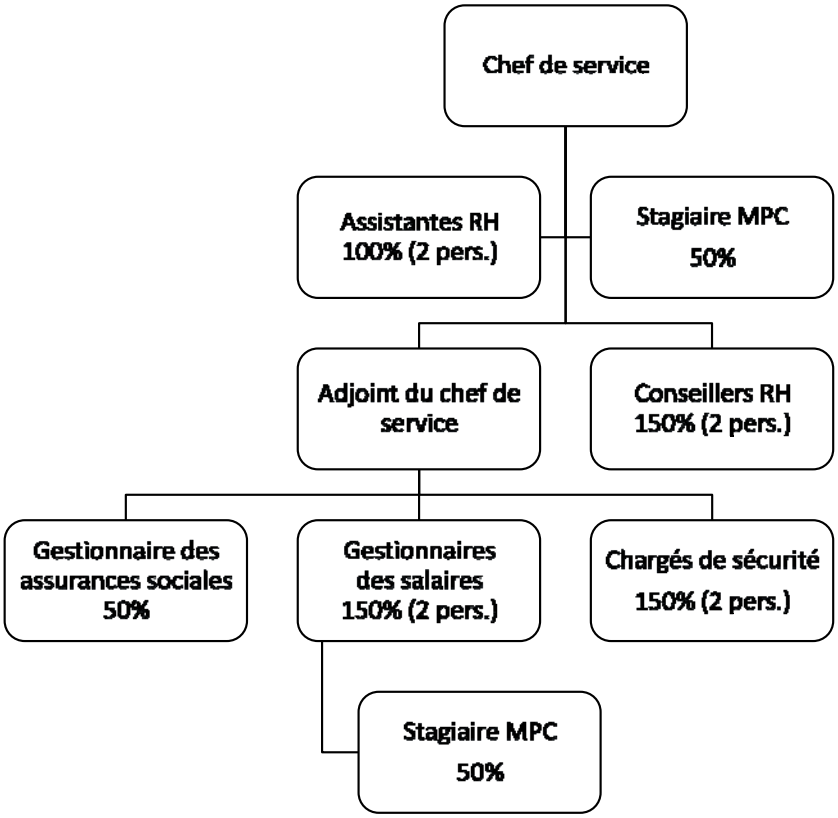

3. Evolution du personnel

Comme le montre le tableau suivant, la dotation en personnel du Service des ressources humaines (ci-après SRH) est stable par rapport à 2016 et correspond quasiment aux 8 EPT prévus au budget.

Effectifs moyens (EPT)	2017	2016	2015	2014	2013	2012
SRH	8.02	7.98	7.32	5.28	4.88	4.78

4. Suivi des dossiers du personnel et des effectifs

Le SRH poursuit sa mission d'analyse et de contrôle en relation avec l'évolution du personnel, à savoir : engagements, départs, changements de taux d'activité, mutations.

En outre, le SRH analyse avec les services concernés les possibilités de repourvoir ou non les postes vacants et étudie toutes éventualités de réorganisations internes.

5. Nouvel outil de gestion des salaires « Abacus salaires »

Depuis 1999, la gestion de la paie et des ressources humaines était effectuée au travers du logiciel SAP-HR. Le choix de ce logiciel s'inscrivait dans une réflexion globale menée par différentes entités publiques (Canton, ville de la Chaux-de-Fonds, ville du Locle, Hôpitaux, etc.) en vue du passage informatique important de l'an 2000.

Suite au changement de progiciel financier au niveau de la Ville en 2014 et compte tenu de la nouvelle arborescence comptable (MCH2) qui se mettait en place, le SRH a estimé, en 2015, que le moment était opportun pour trouver des synergies entre le nouvel environnement financier (Abacus Finances) et un logiciel de paie plus adéquat. L'année 2015 a été une phase exploratoire et d'étude du logiciel de salaires Abacus Salaires. Les analyses ont démontré que l'outil répondait pleinement aux attentes du SRH. Par ailleurs le changement de logiciel permettait également de dégager une économie annuelle non négligeable de l'ordre de 80'000 francs annuels. Fort de ces constats, notre Conseil a donné son aval pour la mise en route du projet de migration avec un passage définitif sur le nouvel outil au 1er janvier 2018. L'année 2017 a, par conséquent, été extrêmement dense en matière d'analyse et de contrôle de la base de données salariales existante en vue du changement d'environnement informatique.

Il est encore précisé que ce changement de logiciel a donné également l'opportunité au SRH de moderniser et d'uniformiser ses outils de travail afin de pouvoir offrir des prestations quantitatives et qualitatives plus efficientes. Il permet également au SRH de devenir totalement autonome du point de vue du paramétrage des données.

6. Contrôle mensuel des salaires

Le SRH procède aux vérifications mensuelles de l'ensemble des salaires versés au personnel via le logiciel Argos. Un premier contrôle est effectué par les chefs de service qui valident les salaires corrects et signalent toutes éventuelles variations anormales des traitements. Le cas échéant, le SRH analyse les données et procède aux corrections demandées.

Dès janvier 2018, ces contrôles seront effectués par les chefs de services et le SRH via le nouvel outil de gestion des salaires Abacus Salaires.

7. Etablissement du budget

Le budget 2018 a été établi, pour la dernière fois, sur la base des données fournies par le logiciel SAP-HR. Dès l'élaboration du budget 2019, l'outil sera bien évidemment le nouvel Abacus Salaires, qui nécessitera de nouvelles procédures et méthodes de travail.

8. Système de gestion des activités, des temps et de la planification du travail

La Ville de Neuchâtel utilise depuis 2005 la solution de gestion des activités et des temps « Timelead » de l'éditeur de logiciel Uditis.

Ce logiciel a été choisi à cette époque par la Ville pour répondre en premier lieu à des besoins de ventilation analytique des activités des collaborateurs. Il a été implanté auprès de l'ensemble des services de l'Administration, à l'exception de deux grandes entités, à savoir le Service d'incendie et de secours (SIS) et le Service de la sécurité urbaine (SSU). Cela s'explique par le fait que ces deux services ont développé des outils spécifiques internes, répondant notamment à des besoins de planification et d'organisation du travail, prestations qui ne pouvaient être proposées par Timelead.

Au fur et à mesure de son utilisation, il a été constaté que cet outil ne répondait plus complètement aux besoins de notre Administration, notamment du point de vue de l'analyse des données statistiques. Par ailleurs, divers services (Sécurité, Education) ont également relevé le besoin toujours plus actuel de disposer d'un véritable outil de gestion de la planification du travail. Une réflexion globale a donc été menée afin de mettre en place une solution informatique intégrée permettant le traitement de la planification et de la gestion des temps.

Le processus de recherche d'un système intégré a fait l'objet d'un appel d'offres sur invitation. Huit entreprises ont été contactées et seules deux offres ont été adressées au pouvoir adjudicateur.

Suite à l'évaluation de ces deux offres, il s'est avéré que le comité d'évaluation était dans l'incapacité de procéder à une recommandation d'adjudication pour deux raisons. Un des soumissionnaires ne remplissait pas suffisamment les critères fonctionnels posés dans l'appel d'offres et l'autre dépassait le prix limite de Fr. 250'000 posé par la procédure sur invitation.

Le comité a donc proposé que le projet soit fractionné en choisissant des solutions adaptées, à savoir le choix d'un progiciel spécifique permettant la gestion de la planification et un redéploiement de l'outil Timelead avec une extension de modules RH adaptés aux besoins analytiques. La mise en œuvre de la nouvelle version de Timelead est prévue pour le premier semestre 2018.

9. Formation continue

9.1. Centralisation de la formation continue au SRH

Arrivés au terme de ce troisième exercice de centralisation de l'ensemble de la formation continue au SRH, nous constatons que le montant investi en 2017 (Fr. 640'844.20) a augmenté par rapport à celui investi en 2016 (Fr. 588'772.83). Nous rappelons que la centralisation du budget de formation concerne tous les services de la Ville, à l'exception du SIS et du centre d'orthophonie, au vu de leur spécificité de gestion et de fonctionnement.

Ces deux entités restent donc autonomes en ce qui concerne leur enveloppe budgétaire de formation.

L'analyse des dépenses effectives en 2017 nous conduit à constater que l'enveloppe prévisionnelle globale de la formation est respectée. Si nous procédons à une comparaison plus fine, nous observons, entre l'exercice 2017 et l'exercice 2016, une augmentation de 26.6% totalisée dans le compte du SRH, une diminution de 9.34% pour le SIS et une forte baisse pour l'orthophonie de 31%. Le détail de ces rubriques est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Compte 2017	**Budget 2017**	**Ecart Compte 2017/Budget 2017**	**Compte 2016**	**Ecart Compte 2017/Compte 2016**
SRH	395'350.00	400'000.00	-4'650	312'313.60	83'036.40
SIS	229'100.00	403'100.00	-174'000.00	252'718.50	-23'618.50
Orthophonie	16'394.20	16'000.00	394.20	23'740.73	-7'346.53
Total	**640'844.20**	**819'100.00**	**178'255.80**	**588'772.83**	**52'071.37**

9.2. Cours suivis dans le cadre du programme de formation continue

Formation continue par thématique	**Nb de personnes**	**Nb de jours de cours**
Bureautique	7	4
Compétences sociales et savoir-être	116	131
Compétences techniques et de savoir-faire	1032	1286
La conduite efficace de son organisation et de ses équipes	44	79
Santé et sécurité au travail	4	7
Totaux	**1'203**	**1'507**

De manière globale, nous constatons que la centralisation du budget de formation produit graduellement les effets favorables escomptés, notamment en offrant au SRH une vue d'ensemble des besoins en formation de la Ville et de déployer davantage les formations pour les services de la Ville.

Nous en voulons pour preuve l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs dans les formations proposées, en augmentation marquée par rapport à 2016 : 1'203 collaboratrices et collaborateurs pour 1'507 jours (686 personnes pour 1'276 jours en 2016). Au final, ces écarts ont engendré Fr. 52'071.40 de dépenses supplémentaires effectives, s'élevant à Fr. 640'844.20 (Fr. 588'772.83 en 2016).

Nous rappelons que les cours de bureautique sont dispensés par le CEG, il s'agit donc d'une formation interne proposée pour les collaboratrices et collaborateurs de la Ville dont ont bénéficié 7 personnes pour 4 jours de cours (6 personnes pour 8 jours en 2016).

En ce qui concerne les compétences sociales et de savoir-être, 116 collaboratrices et collaborateurs ont suivi des cours totalisant 131 jours, ayant trait notamment à la gestion de leurs émotions et à la manière de bien vivre ses relations avec les autres en milieu professionnel (10 personnes pour 25 jours en 2016). Une partie de l'écart du nombre d'intéressé-e-s s'explique notamment par le fait que nous avons inclu le séminaire « La retraite, s'y préparer pour la vivre pleinement », représentant 19 collaboratrices et collaborateurs et 57 jours de formation. Les séminaires pour la retraite étaient auparavant comptabilisés sur un compte spécifique - hors budget formation – et ont été intégrés au budget formation à compter de 2017 ; au final, les coûts sont demeurés stables.

Les cours compris dans le thème compétences techniques et de savoir-faire sont principalement destinés à maintenir et / ou améliorer les compétences « métier » de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous constatons que notre personnel s'est massivement investi dans ce type de formation avec 1'032 personnes, représentant 1'286 jours de cours (599 personnes pour 1'066 jours en 2016).

La formation intitulée « Communication et gestion des situations difficiles », visant à doter d'outils supplémentaires notre personnel afin de l'aider à gérer de façon optimale l'agressivité et la violence des usagers sur le lieu de travail, a rencontré un vif succès : 129 collaboratrices et collaborateurs y ont participé.

La conduite efficace de son organisation et de son équipe regroupe différentes formations destinées à nos cadres, visant notamment à augmenter leurs performances de leadership. 44 cadres en ont bénéficié pour un total de 79 jours (37 personnes pour 135 jours en 2016).

Les formations concernant la santé et la sécurité au travail sont destinées à l'ensemble de notre personnel et ont pour but de prévenir notamment l'épuisement professionnel. Quatre collaboratrices et collaborateurs en ont bénéficié pour un total de 7 jours (34 personnes pour 42 jours en 2016).

10. Apprentissage et maturité professionnelle

La nouvelle politique d'apprentissage au sein de notre Administration - qui a fait l'objet d'un rapport d'information de notre Conseil adressé à votre Autorité en juin 2015 - est entrée en vigueur en août 2015.

En automne 2017, il est à noter que nous avons inclus dans la nouvelle politique d'apprentissage les ambulancières et ambulanciers en formation en cours d'emploi, niveau ES, s'ajoutant ainsi aux éducatrices et éducateurs de l'enfance, également niveau ES, formés dans nos structures pré et parascolaires et intégrés dans notre politique d'apprentissage en 2016.

Notre Conseil ayant souhaité renforcer également la qualité de l'apprentissage, il a mandaté le SRH qui a élaboré un éventail de 21 mesures qui sont déployées progressivement, année après année.

Pour mémoire, différentes mesures ont été réalisées de manière pérenne dès août 2015 : création de la fonction de responsable des apprenti-e-s, indemnité mensuelle aux formatrices et formateurs, augmentation du salaire des apprenti-e-s et des stagiaires MPC, octroi d'un jour de congé pour étude par année scolaire pour les apprenti-e-s.

A ces dernières, s'ajoutent les mesures suivantes, déployées durant l'année écoulée :

- *Cérémonie d'accueil*

Comme l'année précédente, un arbre, dévoilant dans son feuillage le prénom des nouveaux apprenti-e-s, stagiaires MPC et éducatrices et éducateurs de la Ville de Neuchâtel et le symbole du métier qu'ils ont choisi d'exercer a été inauguré. C'est en installant cette œuvre éphémère, aménagée à la place du Coq d'Inde, que notre Conseil a officiellement accueilli, en novembre 2017, les 27 jeunes ayant démarré en automne leur formation professionnelle, accompagnés de leurs formatrices et formateurs. La partie officielle a été suivie d'un moment convivial autour d'un apéritif dans le bâtiment de l'Union commerciale où une petite surprise était organisée : un « trombinoscope » de nos jeunes était projeté dans la salle.

- *Cérémonie de clôture*

Accueillis dans le cadre magnifique du Musée d'art et d'histoire et accompagné-es de leurs formatrices et formateurs, les 29 lauréates et lauréats (apprenti-e-s, stagiaires MPC, éducatrices et éducateurs de l'enfance) ont reçu des mains du président de notre Conseil, un cadeau symbolique : un stylo destiné à signer leur premier contrat de travail. Un moment d'échange a ensuite eu lieu autour d'un sympathique apéritif.

- *Cours pour insertion future sur le marché du travail*

Au printemps 2017, en vue de favoriser l'insertion des apprenti-e-s sur le marché du travail après l'obtention de leur titre, la responsable des apprenti-e-s a proposé aux jeunes sortants qui le souhaitaient, un atelier destiné à leur apprendre à élaborer leur dossier de candidature et à se préparer à un entretien d'embauche. De plus, un suivi personnalisé a été dispensé à ceux qui le désiraient. Cinq d'entre eux ont participé aux ateliers et ont ensuite bénéficié d'un entretien d'embauche fictif avec le chef du Service des ressources humaines.

- *Séjour linguistique*

Cette année, aucun jeune n'a souhaité donner suite à notre invitation à effectuer un séjour linguistique en suisse allemande.

- *Formation continue des formatrices et formateurs*

Dans le but de renforcer les compétences pédagogiques et d'encadrement de l'ensemble de nos formatrices et formateurs (49), une formation d'un jour a été mise sur pied, intitulée « La communication efficace avec son apprenti » et dispensée par un consultant externe. Les éléments de contenu abordaient la psychologie de l'adolescent, différents présupposés de communication (PNL) et le rôle du formateur. Le programme était construit avec une alternance d'apports théoriques, suivis d'exercices de mise en pratique pour permettre l'intégration et la capacité à transférer ces acquis sur le terrain.

- *Recueil des carnets scolaires*

Le recueil semestriel des carnets scolaires par la responsable des apprenti-e-s, visant à organiser et coordonner les mesures relatives au soutien scolaire, allié à une prise en charge financière totale ou partielle des cours de soutien jugés nécessaires, a permis d'anticiper davantage le soutien scolaires dans plusieurs cas.

Tous métiers confondus, les branches théoriques donnant lieu le plus fréquemment à du soutien scolaire sont majoritairement les langues (allemand et anglais). Plus spécifiquement, pour les apprenti-e-s employés de commerce et les stagiaires MPC, le soutien dispensé concerne les mathématiques et la comptabilité.

Pour les connaissances « métiers », du soutien est régulièrement prodigué par nos formatrices et formateurs qualifiés, soit de manière ponctuelle en amont et/ou en aval d'un travail écrit, soit de manière pérenne si le jeune rencontre d'importantes difficultés d'apprentissage.

- *Préparation aux examens de fin d'apprentissage*

En début de dernière année de formation, le formateur effectue un bilan avec son apprenti-e, en vue de planifier les révisions nécessaires pour réussir les examens finaux, tant sur les plans théorique que pratique. Des cours de soutien scolaire financés par la Ville ont été octroyés dans ce cadre et ont porté leurs fruits à ce jour.

- *Formation certifiante en langue*

Une apprentie a souhaité suivre une formation certifiante en langue et a obtenu un soutien financier de la Ville à ce titre, qui lui a permis de décrocher le certificat « Cambridge » en anglais.

- *Stages interservices*

Les stages interservices ont pour but de favoriser le sentiment d'appartenance à l'employeur « Ville de Neuchâtel » chez les apprentis, stagiaires MPC et éducatrices et éducateurs de l'enfance en cours d'emploi.

De manière plus spécifique, ces stages leur permettent de découvrir le large éventail des missions accomplies par les différents services de la Ville et de rencontrer les collaboratrices et collaborateurs desdits services.

Pour cette première édition, nous avons organisé un stage interservices en constituant des binômes de stagiaires MPC afin de ne pas perturber la bonne marche des services en surchargeant de travail leurs collaboratrices et collaborateurs. Chaque stagiaire MPC a accueilli un stagiaire MPC d'un autre service et lui a ensuite rendu visite.

Le bilan effectué au terme de cette journée d'échange a été positif : nos jeunes ont particulièrement apprécié découvrir un autre service, d'autres tâches et d'autres personnes. Cela leur a permis de prendre conscience de la diversité des missions accomplies par les collaboratrices et collaborateurs de la Ville, contribuant ainsi à l'élargissement de leur univers professionnel.

- *Atelier culture générale apprentis*

Pour la première fois, la responsable des apprenti-e-s a organisé un atelier de culture générale à l'intention de nos jeunes, le but étant de développer leur culture générale et de leur apporter des éléments nouveaux, que ni l'école professionnelle ni le monde du travail ne peuvent leur offrir.

Le consultant a animé des ateliers de ½ jour portant sur l'influence dans les groupes : comment faire pour avoir de l'influence sur autrui ? Comment puis-je repérer qu'autrui a de l'influence sur moi ?

L'atelier a été construit sur le modèle d'apports théoriques alternés avec des exercices de mise en pratique.

Outre les différentes mesures décrites ci-dessus, nous rappelons que les jeunes à risque sont suivis durant le temps nécessaire au rétablissement de la situation, tout au long de leur apprentissage. Ces derniers sont encadrés au quotidien par leur formatrice ou formateur, appuyé-e par leur chef de service et accompagné-e par la responsable des apprentis.

En conclusion

Ayant maintenant un recul d'un peu plus de deux ans depuis l'introduction de la nouvelle politique d'apprentissage, nous avons le sentiment que les différentes mesures mises en place semblent être adéquates pour atteindre notre but, qui est qu'aucun apprenti-e n'échoue à ses examens finaux pour de « mauvaises raisons », c'est-à-dire pour des difficultés liées à la place de travail qui auraient pu être surmontées si elles avaient été traitées à temps.

La volée 2017 est exceptionnelle en ce sens que nos 29 jeunes ont obtenu leur titre. En été 2016, une seule personne a échoué aux examens finaux (sur 23 sortants) et les a réussis en été 2017. Nous sommes conscients qu'il sera très difficile de réitérer l'exploit d'un taux de réussite de 100 % l'été prochain et qu'il ne s'agit pas de l'unique critère de réussite de notre politique d'apprentissage.

Toutefois, cela prouve que les mesures prises en amont ont permis d'augmenter le taux de réussite de nos apprenti-e-s, grâce à l'encadrement professionnel des formatrices et formateurs, qui ont su réagir à temps et solliciter le soutien de leur chef de service et/ou de la responsable des apprenti-e-s lorsque la situation l'exigeait.

Un autre critère de réussite de nos apprenti-e-s serait de connaître leur taux d'intégration sur le marché du travail. Pour ce faire, il conviendrait d'introduire à l'avenir un suivi systématique afin de connaître la suite de leur parcours dans les années suivant l'obtention de leur titre professionnel. Ces renseignements nous indiqueraient si les formations dispensées sont toujours en lien avec le marché du travail, ou si elles leur servent de tremplin pour poursuivre des études ou s'ils sont au chômage pour une moyenne ou longue durée.

En effet, les buts visés sont, d'une part de demeurer en contact avec les besoins de notre économie et d'autre part, de maintenir un lien avec nos anciens apprenti-e-s, contribuant ainsi à créer une image de marque de notre entreprise formatrice.

10.1. Apprentissage en chiffres

Année scolaire 2016-2017

Durant l'exercice sous rapport, les jeunes gens poursuivent leur apprentissage dans les formations suivantes : Agent d'exploitation, Agent en information documentaire, Assistant en maintenance d'automobile, Assistant socio-éducatif, Conducteur de véhicules lourds, Dessinateur, Ebéniste-Menuisier, Employé de commerce, Forestier-bûcheron, Horticulteur, Logisticien, Peintre en bâtiment, Praticien-forestier et Technologue en impression.

En juillet 2017, quinze apprenti-e-s ont obtenu leur Certificat Fédéral de Capacité, dont trois dans le domaine commercial.

S'ajoutent aux apprenti-e-s quatre éducatrices de l'enfance, niveau ES, qui ont obtenu leur titre.

Le taux de réussite s'élève à 100 %, sachant que les quinze jeunes s'étant présentés aux examens finaux ont obtenu leur titre.

Année scolaire 2017-2018

En août 2017, la Ville a engagé des apprenti-e-s dans les domaines de formation suivants :

• Assistant socio-éducatif	2
• Conducteur de véhicules lourds	1
• Dessinateur	1
• Employé de commerce	3
• Forestier-bûcheron	1
• Horticulteur	5
• Horticulteur (AFP)	3
Total	**16**

La directrice de la sécurité a introduit la formation d'ambulancier ES au sein de la Ville, pour diminuer les problèmes de recrutement d'ambulanciers diplômés. En effet, ces derniers demeurent souvent fidèles à l'employeur qui les a formés.

Par conséquent, la Ville a engagé quatre ambulanciers ES en 2017.

S'ajoutent aux apprenti-e-s l'engagement de deux éducatrices de l'enfance, niveau ES.

Globalement, 47 apprenti-e-s bénéficient d'un encadrement professionnel et formateur au sein des divers services de l'Administration.

S'y ajoutent deux personnes qui suivent la formation d'Horticulteur (AFP), une personne celle de Logisticien (AFP) et une personne celle d'Assistant en maintenance d'automobiles dans le cadre de l'Unité de formation de l'Assurance invalidité (UFAI), au sein du Service des Parcs & Promenades et de la Voirie.

Les 51 apprenti-e-s de la ville représentent 6.53 % de son effectif, sachant qu'elle compte 780 postes Equivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2017.

10.2. Maturité professionnelle commerciale en chiffres (année scolaire 2016-2017)

Dix jeunes gens ayant suivi le cursus scolaire de trois ans, soit au Lycée Jean Piaget, soit au CPLN (également dix en 2015-2016) ont effectué un stage en vue d'obtenir le CFC d'employé-e de commerce et la maturité professionnelle commerciale dans le but de poursuivre des études supérieures. Ils se répartissent comme suit au sein de nos Directions :

• Culture et intégration, Sports, Tourisme	3
• Education, Santé, Action sociale	2
• Economie, Finances, Ressources humaines	4
• Agglomération, Infrastructures, Sécurité	1
Total	**10**

Pour la première année, les dix stagiaires MPC engagés par la Ville relevaient de la nouvelle réglementation cantonale, entrée en vigueur en août 2014.

Les formatrices et les formateurs se sont investis massivement pour intégrer la nouvelle réglementation durant ces deux dernières années et répondre à ses exigences, notamment en raison de l'introduction de deux Situations de Travail et d'Apprentissage (STA) et l'élaboration d'un dossier d'Unité de Formation (UF).

Pour preuve de la qualité de l'encadrement fourni à nos stagiaires MPC, l'ensemble de la volée 2016-2017 a obtenu le CFC d'employé-e de commerce et la maturité professionnelle commerciale en 2017.

11. Aides individuelles

Le SRH poursuit sa mission de gestion des problématiques individuelles auprès du personnel momentanément en difficulté. C'est ainsi qu'il apporte ses compétences dans les situations telles que :

- la recherche de solutions à des difficultés relationnelles ou comportementales ;
- l'assainissement de situations financières obérées ;
- l'appui dans les démarches de mobilité et de réinsertion professionnelle ;
- le suivi des cas de dépendances, en collaboration avec les chefs de service et directions concernés, notamment en ce qui concerne l'alcoolisme.

En support aux aides individuelles précitées, le SRH a mis en place une nouvelle prestation de bilan de carrière et de compétences à destination principalement des cadres et collaboratrices et collaborateurs de la Ville. Cette prestation, validée par la hiérarchie, permet d'accompagner des collaboratrices et collaborateurs lors de bilans de compétences et de points de situations professionnelles, ou lorsqu'une reconversion professionnelle est envisagée ou souhaitée. Ainsi, l'accompagnement se déroule sur plusieurs semaines auprès du SRH et compte environ 4 à 5 rencontres ainsi que la passation de plusieurs tests psychométriques tels que test d'intérêts professionnels, test de valeurs personnelles et professionnelles et différents tests de personnalité. Au total, 2 personnes ont été mises au bénéfice de cet accompagnement durant l'année 2017.

12. Prévention et suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité

Le SRH est chargé du suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité.

Le suivi des cas de maladie et d'accident de longue durée est mené en collaboration étroite avec les assureurs de la Ville, à savoir le Groupe Mutuel pour la perte de gain maladie et la SUVA et AXA-Winterthur pour les cas d'accidents. Le SRH accompagne et coordonne des actions interdisciplinaires telles que visites de spécialistes et expertises par des médecins-conseils afin de trouver des solutions adéquates en vue de la reprise d'activité. Par son accompagnement, le conseiller RH en charge du case management vise à instaurer un climat permettant la résolution des problématiques et apporte, au besoin, un soutien plus personnalisé à la collaboratrice ou au collaborateur en absence de longue durée.

12.1. Case Management

Le dispositif de prise en charge des cas d'incapacité de moyenne et longue durée consiste en l'envoi d'un courrier empathique à la personne absente dès 30 jours d'absence ainsi que l'ouverture d'un suivi personnalisé tout au long de l'absence. Un contact régulier est assuré avec la collaboratrice ou le collaborateur, ainsi que ses responsables hiérarchiques. Des rencontres ont lieu avec les partenaires du Groupe Mutuel et de l'Office d'assurance invalidité (OAI) tous les trois mois environ et les dossiers des collaborateurs sont passés en revue chaque semaine à l'interne du SRH pour en suivre l'évolution et donner les impulsions nécessaires à l'accompagnement des collaboratrices ou collaborateurs absents.

Hormis des contacts téléphoniques réguliers avec les personnes en absence de longue durée, le conseiller en charge du case management a mené plus d'une dizaine d'entretiens d'accompagnement afin d'écouter et de soutenir plus activement des collaboratrices et collaborateurs en absences de longue durée, au titre de prévention d'absence ou encore lors de difficultés personnelles importantes.

Au 1er janvier 2017, 18 dossiers étaient actifs dont 2 ouverts en 2014, 5 en 2015 et 11 en 2016. Durant l'année 2017, 31 dossiers ont été ouverts et 35 ont été fermés, dont 22 qui avaient été ouverts en 2017 (63% des dossiers ouverts-fermés en 2017). Au 31 décembre 2017, 14 dossiers étaient ouverts (-4 par rapport à janvier 2017).

Sur l'ensemble des dossiers fermés en 2017 (35), 1 a été mis au bénéfice d'une rente AI (3%), 1 est décédé (3%), 3 sont partis à la retraite (9%), 4 ont connu une fin des rapports de travail (11%), 2 ont été pris en charge par l'AI pour un reclassement (6%) et 24 ont repris leur activité professionnelle (69%). Dans près de 70% des cas, l'absence s'est donc terminée par une reprise de l'activité professionnelle au sein de l'emploi habituel.

12.2. Formation à la gestion des absences

Pour répondre à l'augmentation de la sinistralité et à l'interpellation de votre Autorité à ce sujet ainsi que pour permettre l'harmonisation du processus de gestion des absences, le SRH, en partenariat avec le Groupe Mutuel, a mis sur pied en 2015 et 2016 une formation de l'ensemble des cadres de l'Administration communale à la gestion et prévention des absences. Ainsi, les chefs de service ont été formés dans le courant de l'année 2015 et l'exercice 2016 a vu la mise sur pied de 6 nouvelles journées de formation réunissant plus de 70 cadres de proximité, tous secteurs confondus.

En 2017, une information a été dispensée aux cadres nouvellement engagés au travers de la remise d'un classeur et d'une explication personnalisée du processus mis en place en attendant de réunir suffisamment de cadres pour mettre sur pied une nouvelle journée de formation. Le quota n'ayant pas été atteint en 2017, une nouvelle journée de formation sera mise sur pied en 2018 pour former les nouveaux cadres à la gestion des absences et permettre aux personnes qui ont été formées en 2015 et 2016 et qui souhaiteraient une mise à jour d'y participer.

Par ailleurs, les deux guides pratiques élaborés à cet effet, un à l'attention des cadres, l'autre à l'attention des collaborateurs, ont été distribués à l'ensemble des nouveaux collaborateurs et cadres lors de leur engagement. Ainsi, le SRH entend poursuivre l'information régulière aux cadres et collaborateurs du processus de gestion des absences voulu par notre Conseil.

13. Dispositif concernant la prévention, la gestion des conflits et la protection de la personnalité

Notre Conseil attache la plus grande importance au respect de la protection de la personnalité et de la dignité des membres du personnel communal. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre un dispositif visant à assurer un climat de travail favorable et une gestion optimale des éventuels conflits internes. L'objectif est aussi de prévenir et, au besoin, de faire cesser des conduites de harcèlement psychologique ou sexuel. Ce dispositif est entré en vigueur au mois de mars 2016. La mise en place de ce nouveau concept a fait l'objet, en mars 2016 également, d'un rapport d'information à l'attention de votre Autorité, qui a pris acte avec satisfaction de la structure proposée pour l'ensemble du personnel communal.

Pour rappel, notre Conseil a décidé de confier ce dispositif à deux médiatrices et un médiateur externes à l'Administration, qui sont à la disposition des collaboratrices et collaborateurs pour une aide gratuite et totalement confidentielle, conformément aux règles déontologiques de la profession. Les frais engendrés par le recours au dispositif sont pris en charge par l'employeur, par le biais d'une facturation anonyme.

Comme le dispositif a été officiellement lancé en mars 2016, il était difficile d'avoir des chiffres représentatifs liés à l'activité de cette structure pour l'année de mise en œuvre. L'année 2017 est par conséquent le premier exercice se déroulant sur une période entière ; cela nous permet d'avoir un peu plus de recul sur le fonctionnement de cette plateforme d'écoute et de gestion des conflits.

Nous pouvons fournir les éléments chiffrés suivants :

- Nombre de dossiers ouverts dans l'année 2017 : 20 (11 en 2016)
- Nombre d'entretiens : 87 (13 en 2016) dont 35 entretiens téléphoniques de soutien de plus de 15 minutes
- Nombre de médiations : 7 représentant 9 séances (aucune médiation en 2016)

Les types de prise en charge par les médiateurs relèvent de plusieurs rubriques, à savoir :

- Ecoute et accompagnement / soutien
- Tension entre différents niveaux hiérarchiques
- Tensions entre personnes du même niveau hiérarchique
- Problèmes impliquant une équipe
- Allégations de harcèlement sans suite.

Avec un exercice complet, nous constatons que le dispositif commence à s'implanter. Il y a en effet plus de demandes que l'année 2016, ce qui paraît toutefois logique puisqu'il s'agissait de l'année de lancement, consacrée à la mise en place de la structure et à sa « promotion » à travers des séances d'information pour le personnel et de sensibilisation pour l'ensemble des cadres.

L'existence du dispositif doit bien évidemment continuer à s'implanter ; il est donc essentiel de poursuivre des actions de sensibilisation et d'information pour l'ensemble du personnel. Par ailleurs, une réflexion doit être menée pour mettre en place une formation spécifique plus approfondie sur ce thème pour l'ensemble de l'encadrement hiérarchique.

14. Assurances sociales

14.1. Assurance accident

En cas d'accident et selon à quel service (et donc à quel groupe de risque), les collaborateurs sont affiliés soit auprès de l'assureur Axa Winterthur soit auprès de la SUVA. Axa Winterthur regroupant les fonctions administratives et la SUVA les professions dites « à risque » (Forêts, Travaux publics, Bâtiments, …).

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 241 cas d'accidents professionnels et non-professionnels avec et sans arrêt de travail (en 2016, 219 cas) ; les accidents professionnels et non-professionnels avec arrêt de travail (106 nouveaux cas sur 2017 auxquels s'ajoutent 32 cas antérieurs restés ouverts) ont généré des prestations à hauteur de Fr. 461'441.90 d'indemnités journalières (en 2016 : Fr. 491'876.55 pour 122 cas).

Nous constatons donc que l'exercice 2017 a été marqué par plus de cas d'accidents bagatelle qui n'ont pas nécessité d'arrêt de travail. Le chapitre 12 « Santé et Sécurité au travail » présenté ci-dessous fournit des données statistiques détaillées sur les accidents professionnels et non-professionnels.

14.2. Perte de gain maladie

La Caisse maladie du personnel communal couvre la perte de gain en cas de maladie. Elle fait partie de « Mutuel Assurances », membre du Groupe Mutuel.

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 80 cas de maladies (91 en 2016), dont 53 cas de maladie de longue durée qui ont généré le versement d'indemnités journalières par le Groupe mutuel (note : les versements d'indemnités incluent également les cas de maternité selon le contrat d'assurance passé avec le Groupe mutuel). Ces 53 cas ont généré des prestations à hauteur de Fr. 579'169.58 d'indemnités journalières. En 2016, ce sont 57 cas de maladie de longue durée qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 871'734.40 d'indemnités.

Nous constatons que l'année 2017 a été marquée par une forte diminution des prestations d'indemnités journalières maladies, de plus de Fr. 290'000 par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit d'être prudent sur l'interprétation de ce résultat. Nous observons toutefois un nombre inférieur de nouveaux cas maladies de plus de 90 jours ouverts en 2017 de l'ordre de 25%. Par ailleurs, nous constatons que l'année 2017 a été marquée par la fermeture de cas de longue durée démarrés sur un ou plusieurs exercices précédents. Finalement, la réduction significative des prestations versées par le Groupe mutuel peut résulter d'une conjonction de plusieurs facteurs, à savoir des situations d'incapacités plus courtes et se situant dans des caractéristiques salariales moins élevées (montants et taux d'activité).

14.3. Congé de maternité – Allocation de maternité fédérale

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 18 cas de maternité dont 15 ont généré des prestations à hauteur de Fr. 158'124.73 d'indemnités journalières (109'267.65 en 2016).

15. Santé et sécurité au travail (SST)

Pour rappel, le SRH a repris, au 1er janvier 2015, les missions de Santé et sécurité au travail (SST) qui étaient, jusqu'à fin 2014, rattachées à la Direction de la Sécurité. Nous présentons ci-dessous les activités du SST.

15.1. Rôles et tâches de la commission de santé et sécurité au travail (CSST)

L'activité principale de la commission de santé et sécurité au travail (CSST) est de promouvoir la santé et la sécurité professionnelle et non-professionnelle au sein de notre Administration. Une réorganisation de cette commission est en cours. Les coordinateurs et les répondants de la CSST n'ont donc pas été réunis cette année.

Le groupe de travail créé dans le but de définir cette nouvelle organisation étudie actuellement les schémas qui correspondraient mieux avec l'évolution de l'organisation de la gestion de la santé et sécurité au travail pour la Ville de Neuchâtel.

15.2. Rôles et tâches du domaine de la santé et sécurité au travail du Service des ressources humaines (RH-SST)

Les missions de nos spécialistes en santé et sécurité au travail sont de promouvoir la santé et la sécurité professionnelle et non-professionnelle en :

- S'assurant du respect des prescriptions légales ;
- Contrôlant et évaluant les phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail, avec rapport et planification de l'application des mesures ;
- Effectuant des appréciations des risques pour des domaines spécifiques ;
- Contrôlant l'ergonomie des postes de travail ;
- Analysant les accidents professionnels avec rapport et planification de l'application des mesures ;
- Etablissant et analysant les statistiques accidents ;
- Organisant des cours de formation spécifiques relatifs à la santé ou sécurité au travail en fonction de besoins particuliers d'un service ;
- Organisant des campagnes sécuritaires de prévention des accidents professionnels ou non-professionnels, ainsi que des campagne de santé au travail ;
- Organisant des campagnes de vaccination ;
- Informant et conseillant les collaborateurs sur le thème de la santé et sécurité au travail.

15.3. Evaluations des phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail et appréciation des risques

Des évaluations des phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail, ainsi que différents contrôles et conseils ont été réalisés dans plusieurs services de la Ville de Neuchâtel.

Cette année, un rapport d'évaluation des phénomènes dangereux a été établi pour le Musée d'art et d'histoire, les 5 crèches communales soit, celle des Bercles, des Cadolles, des Charmettes, de Serrières et du Centre-Ville, ainsi que les Caves de la Ville.

Suite aux rapports d'évaluation réalisés antérieurement, nous avons procédé au contrôle de l'application des mesures pour les entités suivantes, dont le taux de réalisation des mesures préconisées est important, à savoir: Etablissement horticole, 92% de 62 mesures; Jardin botanique, 69% de 107 mesures; Musée d'art et d'histoire 33% de 70 mesures.

On remarque que les mesures qui ne sont pas encore appliquées concernent principalement les éléments qui touchent à l'infrastructure des bâtiments ou à l'achat de machines et matériel. Ces montants doivent souvent être mis au budget des services, ce qui empêche une mise en place rapide de mesures qui permettraient de garantir des places de travail sûres.

A la demande du chef du Service de la voirie, nous avons effectué une appréciation des risques relative à la manutention des conteneurs par les camions grue, lors de la collecte des ordures ménagères et déchets triés des conteneurs enterrés et hors-sol en Ville de Neuchâtel. Le but de cette appréciation des risques était de permettre une meilleure analyse du processus de vidage des conteneurs, afin de prévenir les risques potentiels qui pourraient avoir une incidence sur la sécurité de nos collaborateurs et des usagers de la voie publique se trouvant aux abords des zones d'exploitation.

15.4. Concept de santé au travail "Le réflexe santé, chacun y travaille!"

Assurer aux membres du personnel communal un cadre de travail sain et sécurisé, avec un accent mis sur la prévention : c'est l'objectif du nouveau concept de santé au travail qui a été présenté par la direction des ressources humaines à la commission financière au mois de novembre 2017. Un rapport d'information a par ailleurs été adressé à votre Autorité et discuté lors de la séance de janvier 2018.

Le projet, élaboré en collaboration avec la Suva, démarrera concrètement au printemps 2018 et s'étalera sur une période de quatre ans. Il touchera l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Ceux-ci seront sensibilisés et formés à la prévention des troubles musculo-squelettiques, à la gestion du stress et à la promotion de la santé par l'alimentation, le mouvement et le sommeil.

Ce concept ambitieux met l'accent sur la prévention. Il est destiné à maintenir et à améliorer le « capital santé » du personnel communal tout en complétant les actions menées à ce jour par le SRH. En effet, nous avons déjà développé, ces dernières années, de nombreuses mesures en matière de santé au travail : mise en place d'un concept de gestion des absences, création d'un dispositif d'écoute et de gestion des conflits, développement du case management. Cette palette de mesures, complétée par le projet intégré de santé au travail, doit permettre au personnel de notre Administration d'évoluer dans un cadre sain et sécuritaire, de développer un climat de travail optimal et de gagner en efficience. Il s'agit également de réduire les coûts liés aux absences maladie et accidents.

15.5. Formation santé et sécurité au travail

Dans le cadre de nos missions, nous sommes appelés à organiser des formations sur le thème de la santé et sécurité au travail selon les besoins spécifiques des services.

Dans ce sens, nous avons mis sur pied un cours "Communiquer efficacement et gérer les situations de stress" pour les collaborateurs du Temple du Bas. Pour ce même service, nous avons organisé un cours de "Gestion des situations dangereuses" et un autre sur les gestes de 1er secours et réanimation "Speed Basis Provider".

28 collaborateurs des services de la Voirie et des Parcs & Promenades ont bénéficié d'un cours sur les gestes de 1er secours et réanimation "Basis Provider SRC".

15.6. Informations - conseils

Nos chargés de sécurité répondent aux différentes questions relative tant à la santé qu'à la sécurité au travail. Cette année, plusieurs conseils ont été dispensés en matière de protection de la maternité.

15.7. Statistiques

La statistique des accidents professionnels et non-professionnels 2017 démontre qu'à fin décembre, sur le total de 241 cas, 32% sont des accidents professionnels et 68% des accidents non-professionnels.

Après trois années de stabilité du nombre d'accidents professionnels, une augmentation de 23 cas par rapport à l'année dernière est à déplorer. Par contre, la courbe des accidents non-professionnels a stoppé sa progression.

Evolution du nombre d'accidents professionnels (AP) et non-professionnels (ANP) pour la Ville de Neuchâtel (au 31 décembre)

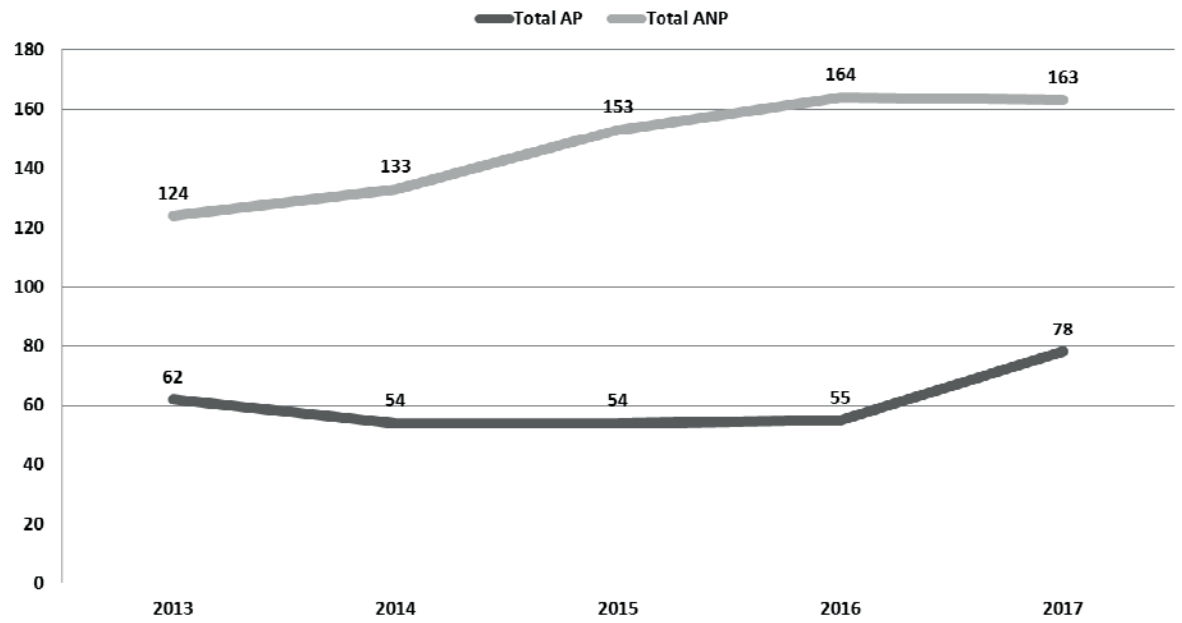

15.8. Analyse des accidents de travail

Après qu'un accident professionnel se soit produit dans un service de la Ville, nous effectuons une analyse des causes de l'accident. Par cet entretien, nous cherchons à comprendre comment s'est déroulé l'accident/incident, afin de déterminer si des mesures peuvent être prises pour éviter que de tels événements ne se reproduisent plus.

15.9. Informations aux nouveaux apprentis et collaborateurs des Services de la voirie, des parcs & promenades et du Jardin botanique

Depuis août 2015, nous dispensons une séance d'information relative à la sécurité au travail aux nouveaux apprentis et nouveaux collaborateurs des Services de la voirie et des parcs & promenades auxquels se sont ajoutés les collaborateurs du Jardin botanique. Le but de ces séances est de les rendre attentifs, dès leur première semaine de travail, au fait que la sécurité est l'affaire de chacun et qu'un comportement adapté permet de travailler dans des conditions sécuritaires. En 2017, 18 collaborateurs ont été concernés par rapport à 21 en 2016.

15.10. Commune de Peseux

Selon son partenariat avec la Commune de Peseux, la Ville de Neuchâtel, par le domaine Santé et sécurité au travail du SRH, a poursuivi son mandat sur des éléments tels que la préparation de cours spécifiques sur les équipement de protection individuelle et produits chimiques. Un rapport d'évaluation des phénomènes dangereux a été établi pour les structures d'accueil communales du parascolaire "Au Quai 4" et de la crèche "Les Pitchouns".

Suite aux rapports d'évaluation réalisés antérieurement, nous avons procédé au contrôle de l'application des mesures pour les entités suivantes, dont le taux de réalisation des mesures préconisées est important, à savoir: Travaux publics, 44% de 235 mesures; Collèges et salle de spectacle, 45% de 44 mesures.

16. Allocation de retraite

Au mois de juin 2013, le Conseil général a accepté d'introduire une allocation de retraite pour tout le personnel partant en retraite. Cette mesure est entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

Concrètement il s'agit d'un versement par la Ville d'un montant équivalent au maximum à un an de pont AVS complet (qui correspond à la rente annuelle AVS maximum (28'200 francs valeur 2017)) sur le compte de 2ème pilier du collaborateur au moment de son départ en retraite.

Courant 2017, le SRH a à nouveau mis en place des ateliers « retraite » pour les collaboratrices et collaborateurs âgé-es de 55 ans et plus afin de les informer utilement sur les modalités de l'allocation de retraite.

En 2017, 19 personnes ont bénéficié du versement de l'allocation retraite, pour un montant total de Fr. 387'845.20. Du point de vue financier, ce montant reste pleinement dans l'enveloppe prévisionnelle calculée puisque le montant annuel moyen alloué à cette mesure se monte à Fr. 400'000.

17. Associations du personnel

Une délégation de notre Conseil, formée des Directions des ressources humaines et de l'urbanisme et de l'environnement, ont rencontré à quatre reprises les Associations du personnel. Nous relevons que ces dernières sont au nombre de quatre – Syndicat suisse des services publics, Groupement des cadres, Association du personnel du poste permanent du SIS, ainsi que l'Association du Personnel de la Sécurité Publique qui a succédé à la Fédération suisse des fonctionnaires de police suite au transfert des missions de police et du personnel à la police cantonale.

Les discussions menées en 2017 ont notamment porté sur les thèmes de la santé au travail et de la pénibilité des fonctions, de prévoyance.ne, du budget 2018. En fin d'année 2017, les représentants de notre Conseil et des Associations du personnel se sont accordés sur un échéancier de discussions pour l'année 2018. Deux thèmes importants seront abordés lors de ce prochain exercice, à savoir : les fonctions pénibles et la révision du Statut du personnel communal.

18. Enquêtes disciplinaires

L'année 2017 a été marquée par l'instruction au sein du service de plusieurs enquêtes disciplinaires menées conjointement par le chef du Service des ressources humaines et le Service juridique.

19. Recrutement

Depuis mars 2014, une plateforme informatique est en place afin de permettre la publication des offres d'emploi sur le site internet de la Ville et de promouvoir la postulation en ligne. Voici un bref aperçu de ce qui a été constaté pour l'année 2017 :

- Nombre de postes mis au concours :	42	
- Nombre total de candidatures :	5330	
- Nombre de postulations en ligne :	4550	ce qui représente 85.4%
- Nombre de postulations par lettre :	551	ce qui représente 10.3%
- Nombre de postulations par mail :	229	ce qui représente 4.3%
- Moyenne de candidatures par poste :	127	

Par rapport à l'année 2016, le nombre de postes mis au concours a augmenté de 35%. On constate une augmentation de 10% des candidatures en ligne et une diminution de 7% des postulations par lettre, ce qui est positif et diminue le travail de saisie manuelle des postulations reçues par courrier.

Après bientôt quatre années depuis l'introduction de ce nouvel outil de e-recrutement, les retours des chefs de services et des collaborateurs responsables de l'évaluation des dossiers sont pleinement satisfaisants. Grâce à cette nouvelle plateforme, la transmission et l'échange d'informations sur les candidatures entre les recruteurs (responsables des postes à repourvoir) et le SRH ont considérablement été simplifiés.

Le recours à la passation de tests psychométriques pour affiner la sélection de candidats lors de campagnes de recrutement est disponible à l'interne du SRH. Ainsi, pour l'année 2017, ce sont 4 postes de cadres qui ont fait l'objet d'un test COMPER, une analyse personnalisée des caractéristiques professionnelles et qui ont permis de connaître plus spécifiquement le profil des postulants. Au total, 9 candidats finalistes ont fait l'objet d'une analyse de profil avant sélection finale. 2 profils de postes ont également été établis par ce biais pour accroître l'adéquation des candidats avec les exigences réelles du poste.

Action sociale

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	21'997'907.80	22'033'900.00	+ 35'992.20
Produits	1'706'633.41	1'582’500.00	+ 124’133.41
Excédent	20'291'274.39	20'451’400.00	+ 160'125.61

Les commentaires détaillés figurent à l’annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

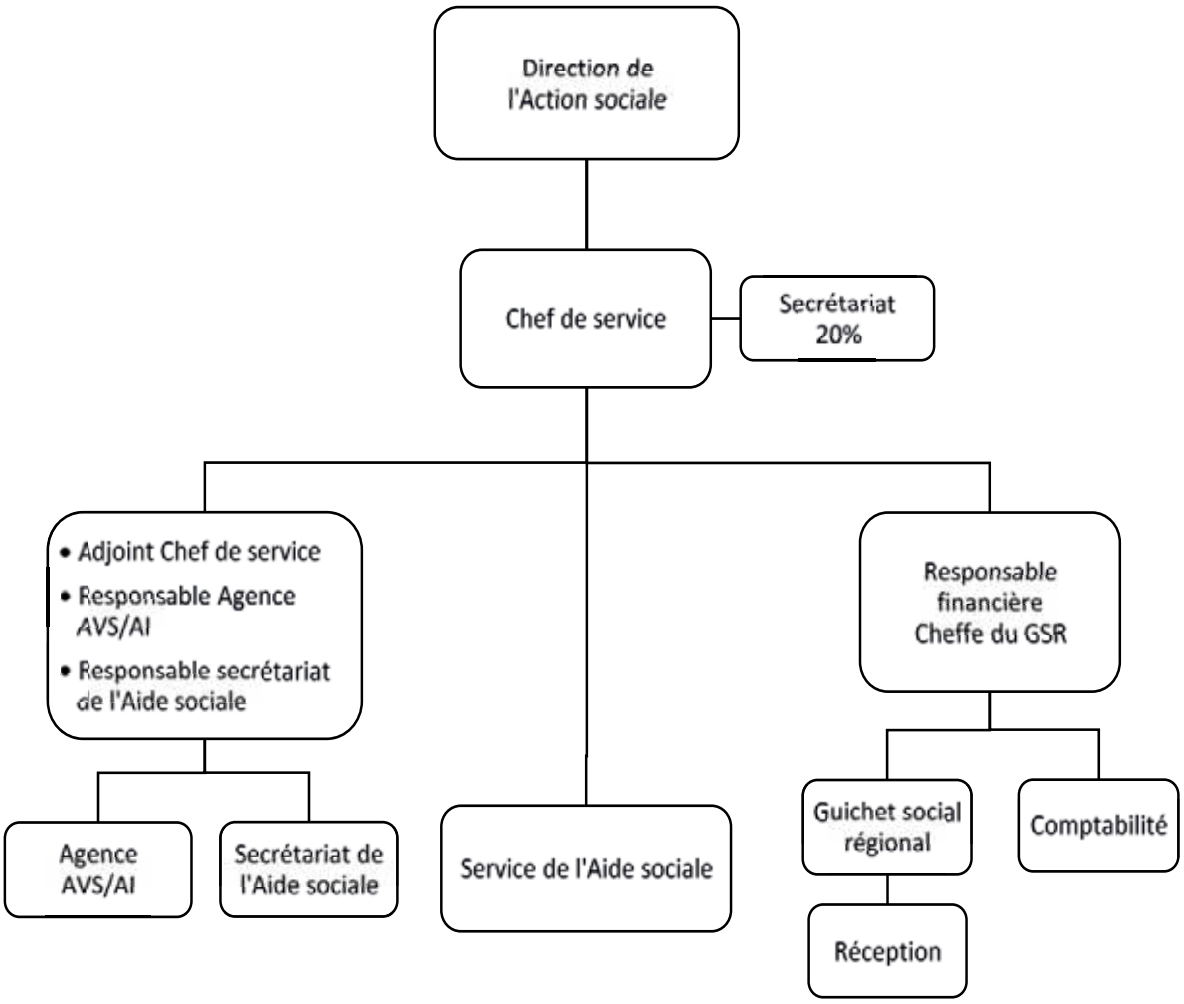

3. Action sociale

Suite à l'audit organisationnel réalisé en 2016, le service de l'Action sociale a été restructuré avec un nouvel organigramme effectif au 1er janvier 2017. Les changements opérés concernent la création d'un rôle d'adjoint au chef de service, assuré par le responsable de l'Agence AVS/AI, et la création de deux postes de chefs d'équipes pour le secteur de l'aide sociale. Ces postes seront évalués en cours d'année et ajustés si besoin en 2018.

Durant l'année 2017, le service a enregistré le départ à la retraite du chef de service ainsi que le départ du chef de l'aide sociale. Un nouveau chef de service a été engagé au 1er juin 2017. Ces changements structurels ont recomposé l'équipe de cadres pour assurer la gouvernance du service. Les secteurs et prestations de base du service restent inchangés.

Le service de l'Action sociale a, malgré ces changements importants, maintenu son dynamisme. Les points forts à souligner pour 2017 concernent la suite et fin du projet pilote sur l'insertion pour les jeunes à l'aide sociale (PIJAD), la mise sur pied d'un nouveau projet pilote sur la réduction des coûts liés aux frais de logement. Ces deux projets ont été réalisés en collaboration avec les partenaires communaux et cantonaux et s'inscrivent dans une volonté de maîtrise de coûts liés à la facture sociale et de recherche de solutions adaptées aux besoins des bénéficiaires.

En 2017, la Ville de Neuchâtel et la Commune de Corcelles-Cormondrèche ont signé une convention de collaboration pour transférer à Neuchâtel les demandes de prestations sociales, l'aide sociale et les démarches relatives à l'agence AVS/AI. L'accueil de ces dossiers sera effectif au 1er janvier 2018. Une préparation conséquente a été nécessaire, dont le passage progressif à la gestion électronique des dossiers d'aide sociale, changement de pratique important.

Durant l'année sous rubrique le service a accueilli, suivi et formé trois apprentis, un stagiaire de maturité professionnelle et commerciale et un stagiaire de la HES-SO.

Guichet Social Régional
Services transversaux

(entité de gestion n°110.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	18'846'806.67	18'780'300.00	- 66'506.67
Produits	1'599'424.71	1'507'000.00	+ 92'424.71
Excédent	17'247'381.96	17'273'300.00	+ 25'918.04

Les principales variations des comptes du guichet social – administration s'expliquent essentiellement par :

- Une augmentation de la charge salariale due aux réévaluations de fonction pour tout le personnel administratif et à un engagement à un poste administratif pour palier à l'absence maladie longue durée au secteur insertion.
- Une augmentation de la contribution de l'Etat de plus de 100'000 francs suite à la prolongation du projet PIJAD et au projet « loyers » non budgété.

2. Organigramme

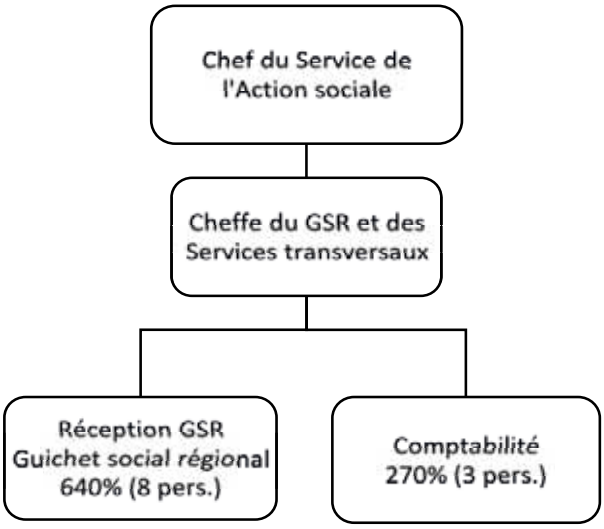

3. Réception – GSR

La réception est le lieu central du service de l'Action sociale où transitent plus de 20'000 personnes et où aboutissent près de 40'000 appels téléphoniques par année. Ce service a pour tâche d'accueillir, conseiller et orienter les usagers pour les services de l'aide sociale, du Guichet social régional, de l'agence AVS/AI et le centre de santé sexuelle. Le personnel de cette entité se compose de 5 personnes polyvalentes réparties entre le GSR et la réception (4.2 EPT), et 3 personnes fixes pour la réception (2.2 EPT).

Le GSR constitue l'accès aux prestations sociales. C'est à travers « cette porte d'entrée » opérationnelle depuis janvier 2014 que les usagers peuvent déposer une demande d'aide d'une démarche unique et standard pour quatre prestations sociales, soit :

- Bourses d'études.
- Avances sur contributions d'entretien (pensions alimentaires).
- Subsides LAMal.
- Aide sociale.

Après examen, la demande est orientée aux différents secteurs pour décision.

Durant l'année 2017, 2'736 (2'803 en 2016) demandes de prestations sociales ont été créées et 96% ont été finalisées. La baisse de demandes par rapport à 2017 est due essentiellement à la possibilité de renouvellement de bourses simplifiées (pas d'obligation d'ouvrir une nouvelle demande si la situation n'a pas changé).

4. Boutique d'information sociale (BIS)

La Boutique d'Information Sociale (BIS) est un lieu d'orientation et d'information sur les divers acteurs du milieu social. Le personnel de la réception ainsi que le personnel spécialisé sont là pour répondre aux interrogations des concitoyens dans les domaines aussi différents et complexes que la santé, les finances, la famille, le planning familial, le troisième âge, etc. L'information et les brochures destinées aux usagers sont appréciées. L'ordinateur public est utilisé régulièrement et permet de venir s'exercer.

5. Comptabilité

Cette entité a pour mission, notamment, de gérer les dépenses et recettes de l'aide sociale (Neuchâtel et Valangin). Ainsi, pour l'année écoulée, 37'166 factures et 14'916 ordres permanents ont été réglés pour un montant de 39'925'631.83 francs. Les recettes financières se montent à 14'363'012.57 francs. Nous avons également effectué, pour toute l'année, 162 retraits d'argent en liquide par notre caisse pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

6. Prévoyance sociale – Autres subventions

Par le compte 36360.00 « autres subventions », nous avons versé les subventions suivantes pour un total de 7'050 francs (6'750 francs) :

Institutions	**Fr.**
Groupe des Aphasiques neuchâtelois	1'000
Caritas – Mesurer la pauvreté et la freiner	800
Association La Margelle	100
Caritas – Valoriser l'humain	350
Association Lecture et Compagnie	200
Soutien Journée Insertion Neuchâtel	900
Relais enfants parents Suisse	200
Soutien CPLN (Clase JET, projet « 10 mois, 10 droits »)	3'500
Total	**7'050**

7. Récapitulation subventions régulières

Par le compte 36360.00, nous avons versé les subventions suivantes**:**

Institutions	**Fr.**
Ateliers Phenix	30’000
Espace des solidarités	32’200
Fonds. Morgenthaler	6'000
Procap	8’500
SOS Futures Mamans	5’000
Centre thérapeutique de Jour Neuchâtelois	15'000
Total	**96'700**

Service de l’aide sociale

(entité de gestion n°111.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	**Budget 2017**	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'134'500.40	2'262'800.00	+ 128'299.60
Produits	39'415.00	8’000.00	+ 31'415.00
Excédent	2'095'085.40	2'254'800.00	+ 159'714.60

Les principales variations des comptes du service de l’aide sociale s’expliquent par :

- Une diminution de la charge salariale suite à des postes non repourvus immédiatement, et au départ de l’ancien chef du service de l’aide sociale.
- Une augmentation des recettes due à la facturation des honoraires 2016/2017 du secteur insertion, montant non budgété.

2. Organigramme et personnel

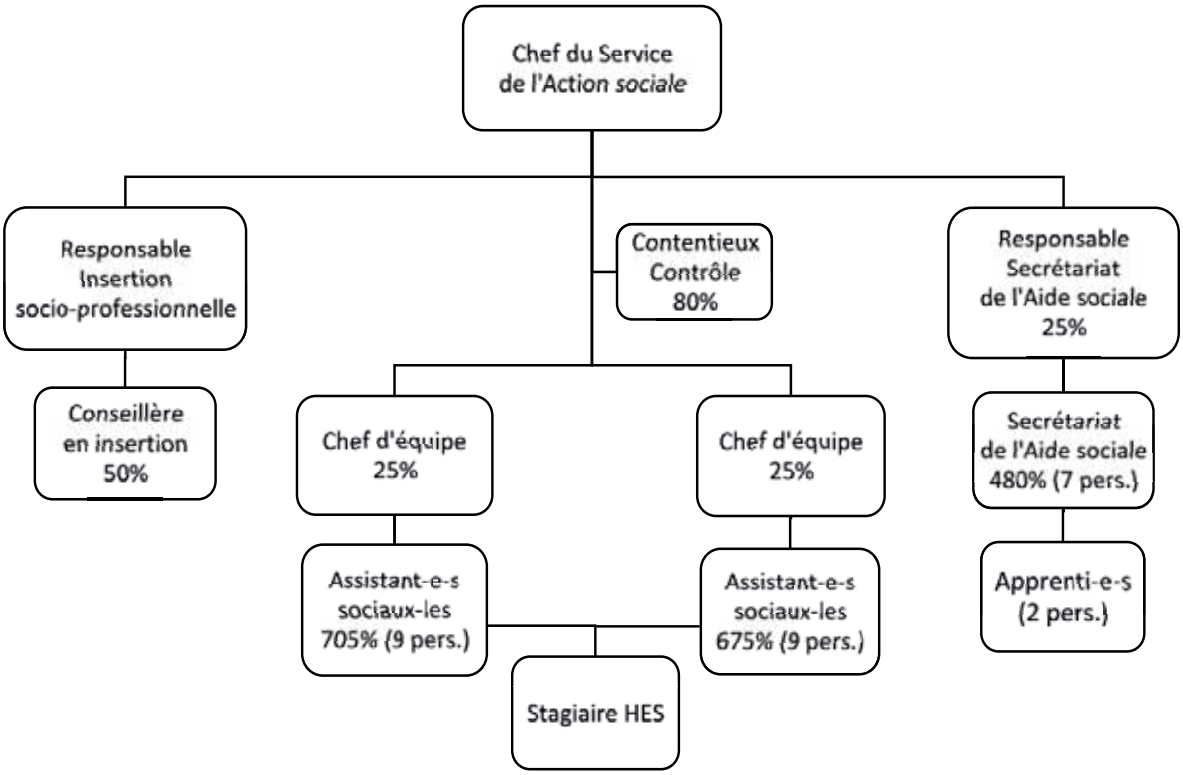

3. Généralités

L'année 2017 correspond à la troisième année de la facture sociale harmonisée. La facture sociale regroupe plusieurs prestations sociales, à savoir l'aide sociale, les subsides Lamal, les bourses d'études, les avances de contributions d'entretien, les mesures d'insertion, les prestations sociales des partenaires privés (Caritas, CSP[1]), les allocations familiales et des mesures LACI[2]. Le Conseil de la facture sociale est composé des responsables politiques des communes abritant un GSR sous la présidence du chef du DEAS[3]. Comme évoqué dans la partie précédente sur le Guichet social régional, les demande d'aide sont adressées au différents services compétents du canton. Les prestations d'aide sociale sont gérées au niveau communal. Ce secteur est composé de 18 assistants-es sociaux-les, de deux conseillers-ères en insertion, d'un secrétariat de 7 collaborateurs-trices et d'un poste consacré au contrôle et au suivi du contentieux.

Comparativement à l'année 2016, le nombre de dossiers d'aide sociale sous gestion est en augmentation, comme la dépense d'aide sociale (+ 1'315'089 francs).

Les causes d'indigences sont stables, sauf concernant les causes économiques (« chômage » et « défaut de gain ») qui augmentent de manière significative +8,4%. Il est

[1] Centre social protestant

[2] Loi fédérale sur l'assurance chômage

[3] Département de l'économie et de l'Action sociale

important de souligner que les causes d'indigences économiques représentent 81% du total des demandes d'aide sociale de l'année sous gestion (77%). Un important travail d'insertion socio-professionnelle est engagé au sein du service (voir chapitre 6 ci-après).

La situation économique du canton pèse sur l'aide sociale qui voit son coût augmenté. La maîtrise des dépenses induisent de nouvelles directives. En 2017, il y a eu 10 nouvelles directives, trois fois plus que les années précédentes. Cela implique des adaptations répétées de la part des assistants sociaux et des services transversaux concernés ; la gestion de ces annonces de diminution de ressources aux bénéficiaires est délicate.

Le service de l'Action sociale de la Ville de Neuchâtel est un acteur important du réseau spécialisé et dont l'expertise doit être mise en avant. Deux projets ont été menés en 2017 et témoignent de ce dynamisme. La fin du projet PIJAD (projet d'insertion pour les jeunes à l'aide sociale) a fait l'objet d'un rapport au canton. Les résultats sont encourageants. Ce coaching renforcé auprès de 42 jeunes a contribué à sortir 11 jeunes de l'aide sociale, de diminuer le budget d'aide sociale de 5 d'entre eux et de placer 7 jeunes en stage d'insertion socio-professionnelle. Une modélisation de cette expérience au niveau cantonal est en discussion. Sur une idée de la Ville de Neuchâtel, un nouveau projet pilote a été confié par le Canton et les communes au service de l'Action sociale. Il concerne l'évaluation des possibilités de baisse des frais de logement pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Plus précisément de faire un projet pilote pour opérer une adaptation du loyer en regard du taux hypothécaire de référence. Le groupe de travail rendra un rapport aux partenaires cantonaux et communaux début 2018.

4. Statistiques et comptes

Au cours de l'année 2017, le service est intervenu financièrement dans 2'042 (1'968) situations, dont 2'032 (1'951) pour la ville de Neuchâtel et 11 (17) pour la Commune de Valangin. L'augmentation des interventions est due principalement à la mise en place du contentieux depuis le 01.05.2017 (voir Chapitre 7. Contrôle et contentieux).

En 2017, 480 situations sont nouvelles (523), dont 2 (4) pour Valangin.

Les dépenses nettes d'aide sociale en faveur des citoyens de la ville de Neuchâtel se sont élevées en 2017 à 25'343'346.71 francs (24'028'257.05 francs), dont 39'532'299.78 francs de dépenses (38'503'184.75 francs) et 14'188'953.07 francs de recettes (14'474'927.70 francs).

Pour la Commune de Valangin, la dépense finale se monte à 101'457.40 francs (115'077.75 francs), dont des dépenses pour 197'159.20 francs et recettes pour 95'701.80 francs.

Suite à l'introduction de la facture sociale, notre part communale à la communauté neuchâteloise, selon le décompte provisoire 2017 (pot commun cantonal) s'élève à 16'382'901.65 francs y compris corrections 2016 de -139'155.35 (16'440'307.85 francs), ce qui représente 486.60 (488.87) francs par habitant.

Evolution des dépenses de la Facture sociale[4]

	2016	2017	Ecart
Part de VDN à la Facture sociale (francs)	16'440'307.85	16'382'901.65	57'406.20
Part de VDN par habitant (francs)	488.87	486.6	2.27

Gestion des comptes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de comptes gérés durant l'année	1'853	1'959	1'945	1'960	1'968	2'042
Nombre de comptes moyen par assistant social	112	110	106	111	111	113

5. Causes d'indigence - statistiques

Causes d'indigence	2016	2017	Différence
Dossiers non renseignés (ouverture rapide)	58	34	- 24
Maladie, accident	73	70	- 3
Demandes AI en cours	66	72	6
Défaut de soutien, carence de la parenté	42	24	- 18
Séparation, divorce, abandon	143	140	- 3
Placement personnes âgées, décès	24	18	- 6
Inadaptation sociale	23	16	- 7
Causes économiques	1'133	1'236	103
Chômage	391	417	26
Rapatriement	15	15	0
TOTAL	**1'968**	**2'042**	**74**

[4] La facture sociale est composée de : l'aide sociale, les subsides Lamal, les bourses d'études, les avances de contributions d'entretien, les mesures d'insertion, les prestations sociales des partenaires privés (Caritas, CSP).

6. Secrétariat du service de l'aide sociale

Le secrétariat assume un appui administratif indispensable aux assistants sociaux. Les activités se concentrent principalement sur la gestion des caisses-maladie des usagers, la correspondance du service, la création de dossiers et de documents, ainsi que la mise à jour des données des bénéficiaires dans le logiciel SACSO. À noter la forte augmentation en 2016 déjà et poursuivie en 2017 des actes administratifs liés à l'assurance maladie.

Les 7 collaborateurs du secrétariat participent grandement à la formation des apprentis employés de commerce du service de l'Action sociale. Les apprentis effectuent diverses activités. On relèvera notamment la réception et l'envoi du courrier, la gestion de l'économat du service de l'Action sociale, la création de nouvelles fourres de dossiers, le suivi administratif des contrats ISP et la gestion des archives.

Enfin, une personne en placement LACI a permis, une partie de l'année 2017, de faire progresser l'archivage électronique des dossiers (GED).

Gestion administrative des dossiers des bénéficiaires d'aide sociale

Année	Création dossiers	Avis ODAS	Factures médicales	Décomptes à payer	Décomptes à contrôler et à classer	Opérations diverses	GED (archivage électr.)
2010	435	716	4'791	3'241	5'877	4'600	n/a
2011	577	1'013	4'904	4'025	9'023	5'700	n/a
2012	504	1'294	4'890	3'673	8'306	5'200	n/a
2013	554	1'129	4'569	4'302	8'889	5'850	n/a
2014	449	1'282	4'568	4'421	8'993	5'400	n/a
2015	527	1'115	4'595	4'330	6'983	7'135	821
2016	523	1'157	7'424	3'177	6'431	4'858	349
2017	480	1'146	8'082	2'092	7'109	4'391	584

7. Mesures d'insertion professionnelle

En 2017, la grande activité du secteur insertion a été l'utilisation de l'outil informatique développé par le CEG : PRISP[5]. Ce dernier permet aux conseillers et assistants sociaux d'avoir accès aux informations liées à l'insertion. Les dossiers papier ont été progressivement supprimés au profit des documents électroniques. PRISP peut être piloté depuis l'extérieur, lors de réseau par exemple, ce qui en assure une mise à jour instantanée.

[5] PRISP : PRogramme d'Insertion Socio-Professionnel

Le secteur insertion a réalisé en 2017 plus de 350 (395) entretiens individuels avec les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces entrevues sont réalisées sur proposition de l'assistant-e social-e, ils ont pour but d'évaluer le profil du bénéficiaire et de l'accompagner dans une démarche d'insertion en tenant compte de ses compétences sociales et professionnelles. Plusieurs objectifs peuvent être visés : maintien en activité structurante, formation et acquisition de compétence métier. Le service dispose toujours de l'appui d'un bénévole présent plusieurs après-midis par semaine et qui dispense des cours personnalisés de français, mathématiques ou comptabilité à certains usagers. L'accès à un fond de formation nous a permis de lui financer les deux premiers modules du brevet fédéral d'adultes.

Un important travail de réseau, nous a permis de créer de nouveaux contacts qui ont débouché sur de nouvelles places de stages. Nous avons également participé à la prise en charge de formations courtes afin d'étayer l'éventail de compétences de certains bénéficiaires.

L'excellent esprit de coopération développé avec de nombreux partenaires du canton (services communaux, cantonaux, les institutions para-étatiques, les programmes spécifiques d'insertion, partenaires privés) a permis à de nombreux bénéficiaires d'effectuer des stages professionnels.

Et si l'année 2017 a été marquée par l'absence (maladie) quasiment complète de la conseillère en insertion entraînent ainsi une surcharge de travail, le service a ainsi pu établir 776 (814) stages et renouvellements de placements ISP[6] et 81 bénéficiaires ont retrouvé un emploi.

8. Contrôle et contentieux

Un poste consacré au remboursement de l'aide matérielle indue (contentieux) ainsi qu'au renforcement des mesures de prévention des abus (contrôle) a été créé en avril 2017 (0,8 EPT).

Le remboursement et les démarches judiciaires (décisions de service et plaintes au ministère public) sont suivis et administrés avec régularité; une collaboration avec le service juridique de la Ville est en place. Les efforts liés au remboursement de l'aide indue ont permis de récupérer depuis avril 2017 le montant de 69'799.51 francs.

Les procédures liées aux enquêtes, abus, plaintes et contentieux ont été harmonisées en collaboration avec le service juridique. Elle seront déployées en 2018.

Au niveau du contrôle, un projet pilote a été confié par le canton et les communes au service de l'Action sociale de la Ville de Neuchâtel pour la mise en place d'ici la fin de l'année 2017 d'un système cantonal de demande de baisse de loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Pour information, les frais de logement (hors placement en institution spécialisée ou hôtel) représentent près de 50% des dépenses d'aide matérielle dans le canton de Neuchâtel.

[6] . Pour rappel, un stage ou un placement ISP (insertion socio-profesionnelle) fait l'objet d'un contrat de trois mois renouvelable.

Agence communale AVS / AI

(entité de gestion n°112.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'016'600.73	990'800.00	- 25'800.73
Produits	67'793.70	67'500.00	+293.70
Excédent	948'807.03	923'300.00	- 25’507.03

La principale variation des comptes de l’agence communale s’explique par une augmentation des subventions, montant budgété sous-évalué.

2. Organigramme et personnel

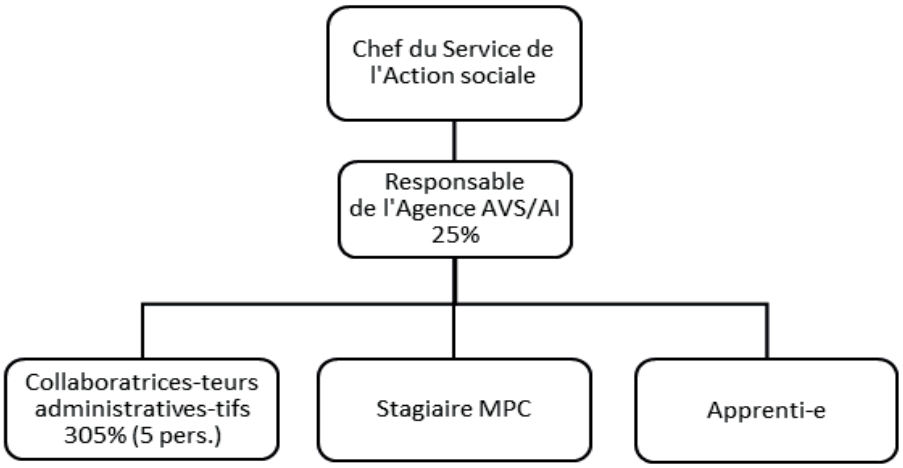

Suite à la réorganisation du service de l’Action sociale, le responsable de l’agence a été nommé adjoint au chef de service. Ses tâches de responsable d’agence ont été maintenues à 25%. Il a donc été nécessaire d’engager une personne supplémentaire afin de gérer les dossiers dont il avait la charge. Le service a accueilli deux personnes en mesure d’insertion professionnelle durant des périodes de 5 mois afin de nous soutenir dans le traitement des remboursements des frais médicaux qui représentent une importante charge de travail, notamment durant le premier semestre. Comme à l’accoutumée, un stagiaire MPC[7] a été engagé à la rentrée d’août. Ces différents engagements requièrent une période de formation impliquant un investissement important en temps pour les collaborateurs de l’agence.

[7] Maturité professionnelle et commerciale.

3. Activités

L'Agence assume toutes les tâches conformément à l'art. 116 du règlement d'exécution de la Loi fédérale AVS/AI du 31 octobre 1947, ainsi qu'aux articles 4 à 6 du règlement de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) du 11 juin 1971.

Elle s'occupe en particulier de tout ce qui a trait aux demandes de prestations complémentaires, révision périodique, suivi de l'état personnel ainsi que de la situation économique des bénéficiaires de prestations complémentaires (cessation d'une activité lucrative, reprise d'une activité, modification du prix du loyer, héritage, etc.), réception et traitement des demandes de remboursement des frais médicaux, etc.

Le traitement des demandes de remboursement des frais médicaux représente un poste toujours aussi important. Nous constatons qu'au-delà du nombre de demandes de remboursement traité au cours de l'année (4'476), le nombre de correspondances en relation directe avec ces demandes de remboursement pour des raisons de dossiers incomplets ou imprécis impliquent une surcharge de travail considérable (2'250 retours de documents traités en 2017). A ce facteur, s'ajoute également le fait qu'auparavant nos bénéficiaires pouvaient encore se permettre de regrouper leurs décomptes de prestations pour nous les transmettre quatre à six fois par année en moyenne. Force est de constater que la situation économique s'est encore péjorée ces dernières années, par conséquent nous sommes sollicités de plus en plus pour des demandes de remboursement régulières.

En fin d'année, aucun retard significatif n'a été constaté dans ce secteur. Toutefois, nous observons depuis plusieurs années maintenant des périodes de pointe durant le premier semestre de l'année, ce qui appelle à une certaine prudence, puisque nous pouvons prendre jusqu'à trois mois de retard au plus fort de ce cycle, c'est-à-dire à fin juin. Ceci est dû à deux facteurs en particulier, le remboursement des franchises en début d'année pour l'ensemble des bénéficiaires d'une part; l'envoi des frais médicaux de l'ensemble des bénéficiaires gérés par le SPAJ[8] de l'année précédente d'autre part.

Ce retard peut être absorbé grâce à la bonne collaboration interne entre les secteurs en particulier avec le personnel de la réception qui, en raison des horaires estivaux, peut soutenir les collaborateurs de l'agence dans cette tâche.

Le tableau statistique ci-dessous donne un aperçu du volume de travail effectué en 2017.

[8] Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse.

Statistiques Agence communale AVS/AI

Année	2015	2016	2017	Ecart	Ecart en %
Dossiers PC ouverts	1'998	2'056	1'992	- 64	- 3.11%
Nouveaux cas	533	413	404	- 9	- 2.18%
Mutations	515	506	466	- 40	- 7.91%
Révisions	548	542	328	- 214	- 39.48%
Décès	71	83	137	54	65%
Refus	82	82	105	23	28%
Départs	47	45	73	28	62%
Frais médicaux	4'932	4'785	6'726	1'941	40%
Bons TN	334	333	293	- 40	- 12.01%
Allocations communales	525'889	561'650	565'298	3'648	0.65%
Totaux	**9'060**	**8'845**	**10'524**	**1'679**	**18.98%**

Economie

(entité de gestion n° 108.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	635’050	735'000	+ 99’950
Revenus	0	0	0
Excédent	635’050	735’000	+ 99’950

Le groupe 31 est inférieur au budget de 59'500 francs, principalement en raison de prestations de tiers en deçà de 21'500 francs et honoraires de conseillers externes de 16'000 francs. Les charges de transfert, subventions aux entreprises privées sont quant à elles inférieures au budget de 12'600 francs.

2. Organigramme

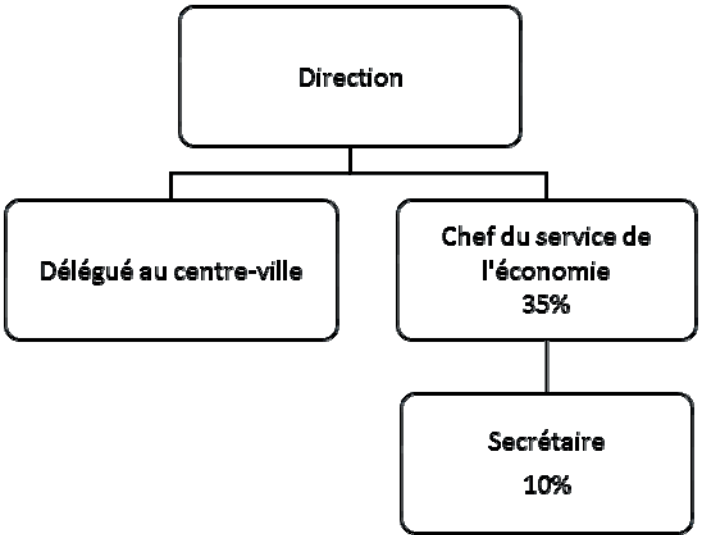

3. Economie

3.1. Entreprises et commerces

Fort des atouts que représente le site de Microcity qui héberge une antenne de l’EPFL, une université, le CSEM, Neode, la Haute école de gestion et des centres de recherche, Région Capitale Suisse (RCS) a admis en 2016 ce périmètre comme site de développement prioritaire de la RCS et de le considérer comme site d’innovation. C’était donc en tant que membre de cette association que le service a organisé en collaboration avec les instances cantonales de la promotion économique une journée de réflexion et d’échange d’expérience sur le site de Microcity. L’occasion nous a ainsi été donnée de présenter aux autres membres de la RCS le site à proprement parler, ses richesses et les forces d’innovation qu’il renferme.

Par ailleurs, suite à la volonté de la Poste de poursuivre une profonde réorganisation de son réseau postal, des contacts réguliers ont eu lieux avec les responsables de cette régie. Face au démantèlement des offices postaux, un accent particulier a été mis afin de pouvoir toujours disposer de prestations postales de qualité sur le territoire communal. Un recours à l'autorité de conciliation du marché postal à Berne (PostCom) a même été entrepris. Ainsi, nos nombreuses démarches auprès de la Poste ont permis d'obtenir de celle-ci que la fermeture de l'office de Poste de la Coudre soit suivie par l'ouverture d'une agence postale avec comptoir desservi et cela de manière pérenne.

A l'instar des années précédentes, tout au long de l'exercice écoulé, des rencontres et échange d'informations économiques ont eu lieu avec la promotion économique cantonale. Ces rencontres permettent de se tenir mutuellement informés des dossiers en cours sur le territoire communal.

Avec l'achèvement des travaux de rénovation de l'Hôtel-de-Ville, le Service de l'économie a saisi l'opportunité de présenter ce magnifique bâtiment et ses salles restaurées et riches d'histoire aux participants du traditionnel cocktail des entreprises. Cette manifestation fort appréciée est l'occasion pour les décideurs de la place d'échanger tant entre eux qu'avec les autorités et les chefs de service.

Pour le centre-ville, l'année débute avec le Nouvel An chinois – Route de la soie, animation organisée par un commerçant de la ville avec l'aide du délégué au centre-ville. Comme nous l'avions souhaité, il prend peu à peu de l'ampleur. La Quinzaine commerciale, organisée par l'association Neuchâtel Centre, toujours avec l'aide du délégué au centre-ville, est devenue une animation forte, juste avant les vacances d'été.

L'automne a été marqué par quatre samedis sans bus à la Rue du Seyon. Selon l'enquête conduite par la HEG - Institut du Management des villes et du territoire (IMVT), les usagers plébiscitent cette action, de même que les commerçants qui se sont déclarés à 40 voix favorables et 8 contre, dans une enquête menée par Neuchâtel Centre auprès de ses membres.

La fin de l'année a vu les traditionnelles animations qui commencent avec l'inauguration des illuminations de fin d'année. Le délégué au centre-ville a mis sur pied le Marché des produits du terroir à la Rue de l'Hôpital, qui suit et complète les Artisanales de Noël et le Marché du Coq d'Inde. La Silent Party de Noël a attiré un public large et varié sur la Place des Halles, avant le dimanche d'ouverture des commerces qui a permis au centre-ville d'être investi par une foule friande d'achats pour les Fêtes.

Dans les animations de fin d'année, il faut encore relever l'inauguration des peintures murales de la Rue du Neubourg, magnifique travail conduit sous la direction artistique de John Howe, et réalisé par Kesh et Wilo, deux grapheurs neuchâtelois.

Il est important de mentionner la collaboration avec la HEG - Institut du Management des villes et du territoire (IMVT), afin de mesurer l'évolution économique du centre-ville. Elle tend à montrer par exemple que les commerces autant que les places de travail augmentent depuis 2012. Les chiffres montrent donc que le travail entrepris en faveur du centre-ville porte ses fruits.

En 2017, un service de livraison à vélo entre les magasins et leurs clients, Dring Dring, a été mis en place grâce à la collaboration entre la Ville, les commerces et la société Vélocité.

4. Statistiques

4.1. Statistiques cantonales

La statistique cantonale sur les logements et les locaux vacants est effectuée annuellement au début du mois de juin. Ce recensement permet de dresser un état de situation des disponibilités sur le marché et de suivre l'évolution au fil des années.

4.1.1. Logements vacants par nombre de pièces et taux de vacance

Date	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Total	Parc de logements	Taux de vacance
01.06.2015	27	16	100	48	14	3	208	18'922	1.10%
01.06.2016	11	22	56	46	15	5	155	18'961	0.82%
01.06.2017	**28**	**24**	**83**	**57**	**24**	**10**	**226**	**19'235**	**1.17%**

(Source: Office cantonal de la statistique)

Au 1er juin 2017, le marché du logement présente toujours une situation de pénurie, avec un taux de vacance de 1,17% mais une légère détente se manifeste toutefois en regard du taux de vacance de l'année précédente (0,82%). Toutes les différentes catégories d'espace d'habitation ont affiché une augmentation de l'offre, en particulier les 3 pièces.

4.1.2. Evolution des locaux commerciaux et industriels vacants

Au 1er juin 2017, la Ville de Neuchâtel recensait 56 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants, soit l'équivalent d'une surface de 13'453 m^2. Par rapport à l'année précédente, la surface vacante a diminué de 7'962 m^2. Les surfaces disponibles de bureaux ont enregistré la plus importante baisse. En revanche, les surfaces type magasin et atelier ont enregistré une hausse des surfaces vacantes.

	Bureau, cabinet médical		Magasin, local de vente		Atelier, usine		Dépôts, entrepôt		Autre local		Total	
Date	Nombre	m2	Nombre	m2	Nombre	m2	Nombre	m2	Nombre	m2	Nombre	m2
01.06.2015	38	6'681	8	1'557	3	735	6	467	1	200	56	9'640
01.06.2016	50	17'172	3	272	2	1'151	10	1'375	4	1'445	69	21'415
01.06.2017	**35**	**6'190**	**11**	**3'114**	**2**	**3'758**	**3**	**131**	**5**	**260**	**56**	**13'453**

(Source: Office cantonal de la statistique)

Urbanisme

(entités de gestion n° 118.00, 119.00, 120.00 et 121.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	26'870'485	23'276'400	- 3'594'085
Revenus	21'914'441	20'110'200	+ 1'804'241
Excédent	4'956'044	3'166'200	- 1'789'844

La mise en place de MCH2 implique l'actualisation des valeurs de nos bâtiments. Si cette opération améliore sensiblement la valeur de notre patrimoine, elle requiert également la comptabilisation des amortissements correspondants. C'est la raison principale pourquoi, à première vue, entre le budget 2017 et les comptes, nous observons une déterioration du bilan. Lors de l'élaboration du budget 2017 de l'entité 119 (service des bâtiments et du logement) concernée par cette « mécanique », cet effet avait été anticipé et compensé avec un financement spécial de 2,4 millions prelévé sur la réserve du fonds d'entretien. Or, ce fonds a été épuisé à fin 2016 de sorte que les amortissements supplémentaires pèsent entièrement sur le bilan de l'entité. Quand on tient compte de cet élément et retranche les 2,4 millions du résultat, on constate que la Section a bien géré ses comptes qui, en réalité, aboutissent à un excédent de recettes. L'analyse détaillée se trouve dans l'entité de gestion 119.

Les missions de la Section de l'urbanisme se résument comme suit :

- réalisation et application du plan directeur communal, du plan et du règlement d'aménagement dans le cadre de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire ;
- participation à des projets d'aménagements urbains sectoriels;
- planification et coordination de certaines études, de réalisations techniques et des investissements des diverses sections de l'administration communale ;
- délivrance des autorisations de construire et de transformation des bâtiments privés et publics sur l'ensemble de la circonscription communale ;
- construction, transformation et entretien des bâtiments communaux ;
- gérance des bâtiments locatifs communaux ;
- contrôle des mesures de prévention et de protection en matière de sécurité des bâtiments qui font l'objet d'un permis de construire ;
- gestion énergétique des bâtiments de la ville, application de la loi cantonale sur l'énergie dans le cadre des sanctions, promotion des économies et des énergies renouvelables.

L'année 2017 de la section de l'Urbanisme aura été marquée par quelques domaines clés pour le développement de notre Ville:

1. Le suivi des mesures issues de la démarche participative Centre et Gare, avec la mise en place d'une plateforme de coordination et le dépôt de certains projets dans le programme fédéral "Projet d'agglomération" (PA-3), coordonné avec le programme de développement stratégique PRODES de l'Office fédéral des transports;
2. La poursuite des travaux de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL) dans la concrétisation du plan directeur régional (PDR) en sous-parties cohérentes non pas seulement à l'échelle communale unique des plans

d'aménagements locaux (PAL), mais dans une réflexion thématique transversale et supra-communale;

3. L'achèvement des travaux de plusieurs bâtiments d'importance, notamment celui du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel, la Villa Pury (MEN), et l'amorce de projets impactant directement la vie quotidienne des habitantes et habitants de notre ville, notamment le projet Ring (Rapport 17-021 concernant une demande de crédit d'étude pour la phase de projet de réaménagement des Jeunes-Rives), ou encore la nouvelle politique en faveur de la biodiversité en ville (Rapport 17-006 concernant le programme «Nature en ville» et la Commission nature et paysage).

2. Organigramme

Organigramme jusqu'en 2017

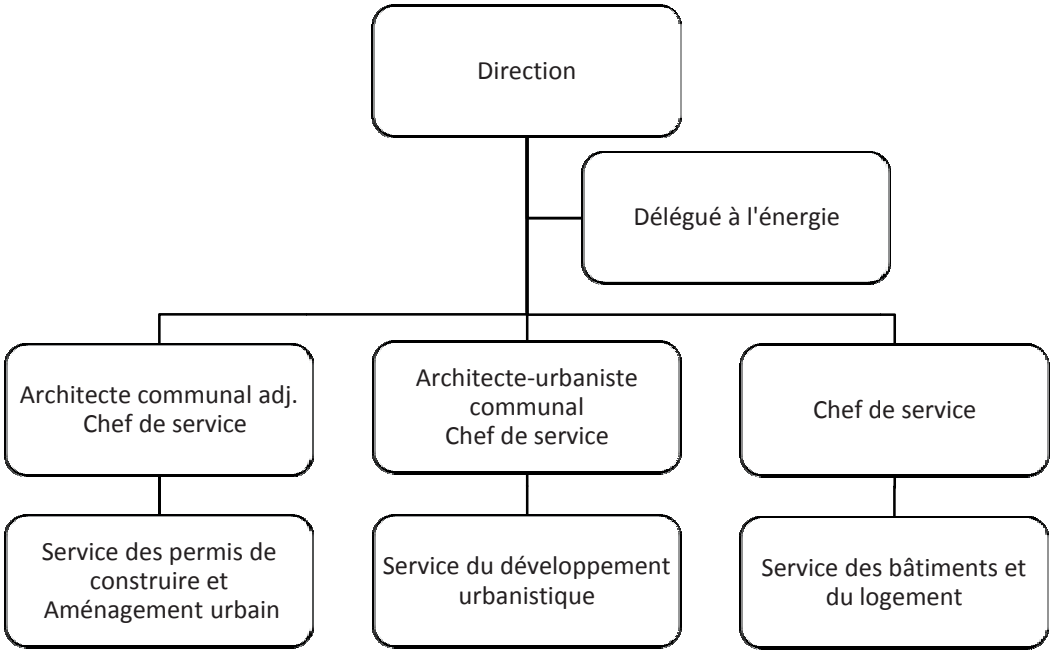

L'architecte-urbaniste communal partant à la retraite, nous avons entrepris une réflexion sur la structure de la section de l'Urbanisme. La société Actaes a accompagné la direction et les cadres dans cette démarche. Le mandat a débuté en février 2017 et s'est déroulé en quatre phases : l'analyse organisationnelle et structurelle de la section, la projection pour la nouvelle structure, les bilans de compétences des collaborateurs et enfin, la phase de recommandations et de mise en place.

Fin 2017, les réflexions ont abouti à la création d'un nouveau service du développement territorial, composé de 2 entités de gestion. L'ancien chef du service des permis de construire et de l'aménagement urbain a été nommé architecte-urbaniste communal, à la tête du service du développement territorial. Le poste de responsable de l'entité de la Planification et de l'aménagement urbain a été pourvu, suite à un appel à candidature interne, alors que le poste de responsable de l'entité Permis de construire a fait l'objet d'une procédure externe et sera pourvu en avril 2018. Actaes a encore accompagné le service pour la mise en place de la nouvelle structure jusqu'au début 2018. Le Service des bâtiments et logements, de son côté, n'a pas été touché par cette réorganisation. Pour les pages qui suivent, les commentaires se réfèrent cependant encore à l'ancienne structure organisationnelle.

Organigramme dès 2018

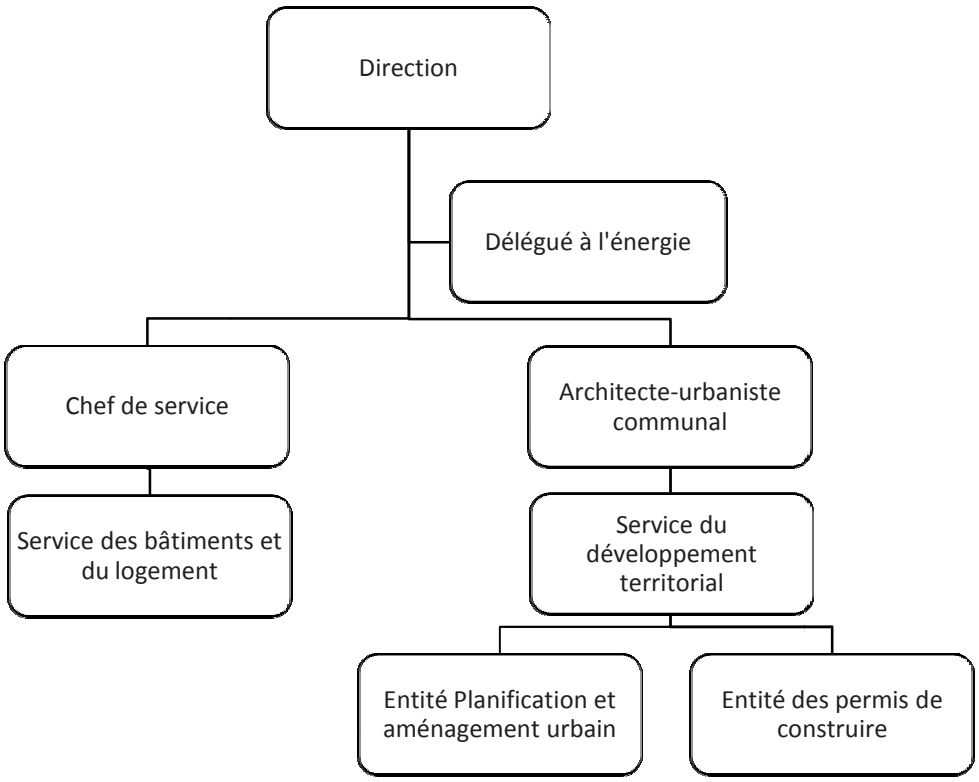

2.1. Évolution des effectifs

Les explications se trouvent dans les entités de gestion respectives.

Comptes		C2016	B2017	C2017	C17-B17
118.00	Développement Urbanistique	4.57	5.30	4.08	-1.22
119.01 119.02 119.03	Service des bâtiments et du logement	38.46	38.05	38.71	0.66[1]
120.01	Service de l'aménagement urbain	11.59	10.32	10.62	0.30
120.02	Service des permis de construire				
121.00	Délégué à l'énergie	1.00	1.00	1.00	0.00
	Totaux	**58.45**	**57.45**	**57.19**	**0.26**

[1] Il s'agit d'une moyenne sur l'année ; à fin 2017, le SBât affiche -0.2 ept, cf l'entité 119

Développement urbanistique

(entité de gestion n° 118)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	860'120	943'500	+ 83’380
Revenus	154'411	150’000	+ 4’411
Excédent	705'709	793'500	+ 87’791

Le Service du développement urbanistique coordonne les études transsectorielles concernant le territoire communal et régional, en collaboration avec les autres services concernés, et de piloter les grands projets d’aménagement d’espaces publics. Ainsi, le service a coordonné notamment le projet d’agglomération et participé aux travaux du Plan directeur régional dans le cadre de la COMUL.

2. Organigramme

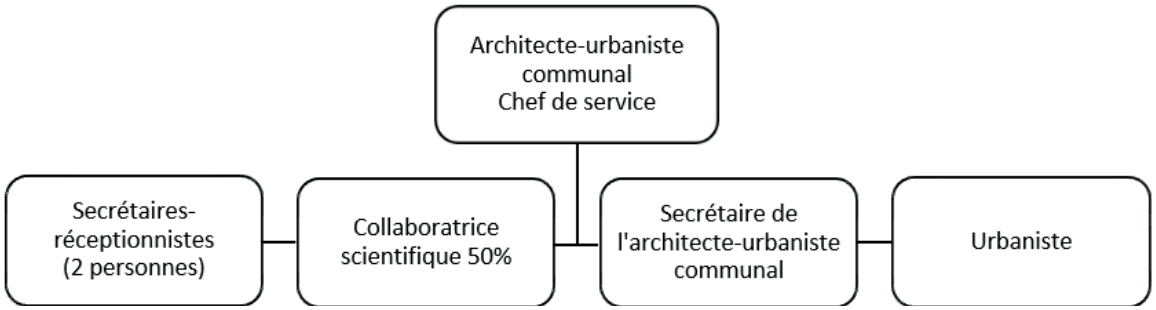

	EPT	C2016	B2017	C2017	C17-B17
118.00	Développement Urbanistique	4.57	5.30	4.08	-1.22

Au Service du développement urbanistique, il y a une diminution de 1.22 EPT, liée au départ à la retraite de l’architecte-urbaniste communal et à la réorganisation des Services (non-remplacement immédiat et mutations internes).

3. Activités

3.1. Suivi des résultats de la démarche participative Centre et Gare

Une plateforme de coordination (PLACO) réunissant les Directions de la mobilité, de l’urbanisme, des infrastructure et de la Sécurité assure le suivi de la démarche. Elle gère en particulier la traduction des demandes en études et mesures pouvant être cofinancés par le projet d’agglomération (PA, voir chapitre suivant). Sur la place Blaise-Cendrars et l’avenue de la Gare, des aménagements à court terme sont prévus par la Direction des infrastructures et celle de la mobilité. Ils améliorent la fluidité et la sécurité de tous les acteurs et permettent

de tester certaines options en vue de rendre ces mesures pérennes. En outre, à titre d'essai, les bus ont été supprimés pendant quatre samedis à la rue du Seyon.

3.2. Projet d'agglomération (PA)

Déposé à la fin de l'année 2016, le projet d'agglomération 3ème génération a été examiné par la Confédération, qui vient de rendre son rapport d'examen. Dans ce dernier, elle valide la quasi-totalité des mesures inscrites par la Ville de Neuchâtel. Ainsi, les priorités fixées par le Conseil communal dans ce projet ont été confortées et seront pour la plupart cofinancées à hauteur de 40%. Les interfaces de la place Blaise-Cendrars et du Rocher ainsi que l'avenue des Portes-Rouges, en relation avec les projets urbains qui s'y développent, vont être requalifiés. Les avenues des Draizes et Edouard-Dubois seront étudiées avec les Communes de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche afin d'améliorer l'accessibilité à la ville. La route des Gouttes-d'Or sera réaménagée afin de coordonner la mobilité et l'urbanisation dans un secteur voué à se développer fortement dans le cadre de la législature à venir.

Sur cette base, au cours du deuxième trimestre 2018, le Conseil communal présentera une demande de crédit afin d'établir les avant-projets prioritaires du projet d'agglomération.

3.2.1. Rue du Crêt-Taconnet

L'aménagement de la rue du Crêt-Taconnet figure en priorité A dans le PA. Après analyse du BPA, les amènagements n'amènent pas encore de solution satisfaisantes du point de vue de la sécurité et seront repris en 2018.

3.2.2. Passerelle Fahys – gare CFF

L'ancienne passerelle doit être remplacée par une passerelle plus large et permettant l'accès direct aux quais. En 2017, les CFF et la Ville de Neuchâtel ont signé un cahier des charges et une convention qui mandate les CFF pour la réalisation d'une étude préliminaire déterminant l'emplacement et les dimensions de l'ouvrage en fonction des multiples contraintes sur le secteur de la gare. Ainsi, l'année passée, le Conseil communal a libéré un crédit de 110'000 francs pour cette étude. Comme cette étude de la passerelle dernière dépend des résultats du monitoring des flux lancé à la fin de l'année 2017 (analyse des déplacements piétons et cyclistes dans le secteur de la gare), elle a été repoussée à août 2018.

3.3. Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Suite à la sanction par le Conseil d'État du plan directeur régional, intégré dans le plan directeur cantonal en cours d'examen par la Confédération, la Ville de Neuchâtel doit dorénavant commencer la révision de son plan d'aménagement local (PAL). Initialement réfléchie à l'échelle de la Communauté urbain du littoral neuchâtelois (COMUL), cette démarche sera accompagnée par une analyse de 6 thématiques transversales traitées à l'échelle de la COMUL.

En marge des thématiques transversales, il est prévu d'engager en 2018 les processus suivants :

- Révision du plan directeur communal. Contraignant pour les autorités, il révèle les forces et les faiblesses de notre aménagement et dessine les opportunités de développement du territoire. Il intègre les différents projets, aussi bien en matière de

densification, de paysage et de gestion prospective de la mobilité, afin d'obtenir une vision d'ensemble cohérente.

- Élaboration du nouveau PAL (plan d'aménagement local). Pourvu de foi publique, il décline, quant à lui, l'affectation du territoire en fonction des objectifs du plan directeur. Contraignant pour les tiers, il est accompagné d'un règlement qui impose des prescriptions pour chaque parcelle communale. Il promeut un aménagement rationnel, cohérent et de qualité en définissant les droits et les obligations en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

3.4. Nature en ville

Un rapport du Conseil communal concernant la politique en faveur de la biodiversité, le programme « Nature en ville » et la Commission nature et paysage a été validé par le Conseil général. Le rapport s'inscrit dans une réflexion stratégique sur les bénéfices de la relation harmonieuse entre la nature et la ville. En effet, les enjeux environnementaux et sociétaux nécessitent la poursuite et le renforcement des efforts entrepris dans le domaine. La question de la favorisation et de la préservation de la richesse de la faune et de la flore en ville est liée aux enjeux fondamentaux du 21e siècle, dont la qualité de vie en milieu urbain, la santé humaine et la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, les villes sont particulièrement concernées par les changements climatiques en raison de leur forte densité de population, de bâtiments et d'infrastructures condensateurs de chaleur, ou encore de l'imperméabilisation croissante du sol.

À Neuchâtel, le programme «Nature en ville», en favorisant le développement d'espaces verts qualitatifs en milieu urbain ainsi que leur mise en réseau, représente un levier d'action essentiel de cette politique d'adaptation. La présence d'espaces verts et d'arbres, mais aussi la végétalisation des toitures et des façades ainsi qu'une plus grande perméabilité des sols constituent autant de mesures qui permettent de limiter les îlots de chaleur en milieu urbain.

Le but de ce rapport est de renforcer et pérenniser la politique de la Ville dans le domaine de la biodiversité et de la nature en ville. Il clarifie la gouvernance et les processus organisationnels et fonctionnels, en particulier au sein de l'Administration et avec des acteurs tiers. Il propose une collaboration plus efficace entre autorités exécutives et législatives, ainsi qu'entre la Ville et les acteurs privés ou publics œuvrant dans ce domaine. Enfin, il ancre le groupe de coordination «Nature en ville», reconnu comme pionnier du genre en Suisse romande, pour visibiliser les actions et assurer le développement de synergies et de partenariats.

3.5. Grands projets

3.5.1. Jeunes-Rives

Le Cnseil général a voté le 19 juin 2017 un crédit d'étude pour la phase de projet Ring, d'un montant de 1'500'000 francs. Depuis septembre, les premiers mandats ont été lancés avec principalement les architectes, architectes paysagistes, ingénieurs civils, et les spécialistes mobilité et économie, pour un total de 883'500 francs HT. Cette première partie porte sur la topographie, la végétation et la plage. Suivront les études sur les équipements et les bâtiments. Le rapport de demande de crédit de réalisation est prévu pour le premier semestre 2019.

3.5.2. Place du Port et place Alexis-Marie-Piaget

Suspendus en 2017 pour laisser place à la réflexion sur l'opportunité d'un grand magasin sur la place Alexis-Marie Piaget et de l'agrandissement du parking du port, la réflexion sur ces espaces seront repris en 2018, en lien avec les études de mobilité et stationnement des Jeunes-Rives et du centre-ville.

3.6. Autres projets

3.6.1. TransEurope 2

À la gare, le bâtiment TransEurope 2 est prévu dans la prolongation vers l'ouest du bâtiment TransEurope 1 (HE-Arc) et est étroitement lié à la passerelle des Fahys inscrite dans le projet d'agglomération. Il pourrait constituer son accroche sud et son accès à l'Espace de l'Europe. Sur la base de l'étude d'implantation et volume mandatée en partenariat avec CFF Immobilier, les CFF étudient actuellement la rentabilité économique du projet. Le calendrier du projet du bâtiment doit être coordonné à celui de la passerelle.

3.6.2. Plateforme urbaine.ch

En 2017 urbaine.ch a organisé un événement en duplex à Neuchâtel et au Locle sur la qualité de vie dans nos villes, de l'attractivité des centres-villes et de la convivialité des espaces publics. Les participants, acteurs du terrain, ont montré qu'il est possible d'agir directement pour améliorer la qualité de sa rue et de son quartier. Le public a aussi pu exprimer des idées "à chaud" pour son centre-ville.

3.6.3. Mandat d'étude parallèle à Delémont

Dans une perspective de mutualisation de bonnes pratiques, l'architecte-urbaniste communal a été invité par la Commune de Delémont à participer à la commission d'évaluation du mandat d'étude parallèle pour la valorisation du périmètre de la Poste dans le quartier de la gare, terminé en avril 2017.

Service des bâtiments et du logement

(entité de gestion n° 119)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	23'104’569	19'221'700	- 3'882’869
Revenus	20'738’961	19'029'200	+ 1'709’761
Excédent	**2'365’608**	**192'500**	**- 2'173’108**

Durant l'année 2017, le Service a connu quelques changements majeurs. Le nouveau logiciel de gestion administrative et financière du parc immobilier communal (AbaImmo) a été déployé dès le 1er juillet 2017, comme annoncé. Le logement se hisse ainsi au niveau du logiciel financier Abacus utilisé par la Ville. Après plus d’une année de mobilisation très importante des collaborateurs et collaboratrices du Service des bâtiments et du logement, du Centre électronique de gestion ainsi que du Service financier, le contrôle et la transparence sont significativement améliorés. Les effets de cette implémentation se feront partiellement ressentir lors de l’élaboration du budget 2019 et pleinement lors de la préparation du budget 2020, soit après deux ans de traçabilité comptable.

Le présent rapport vous confirmera que, malgré les difficultés et changements et un résultat global négatif à première vue, la gestion des comptes du service correspond au budget.

2. Organigramme

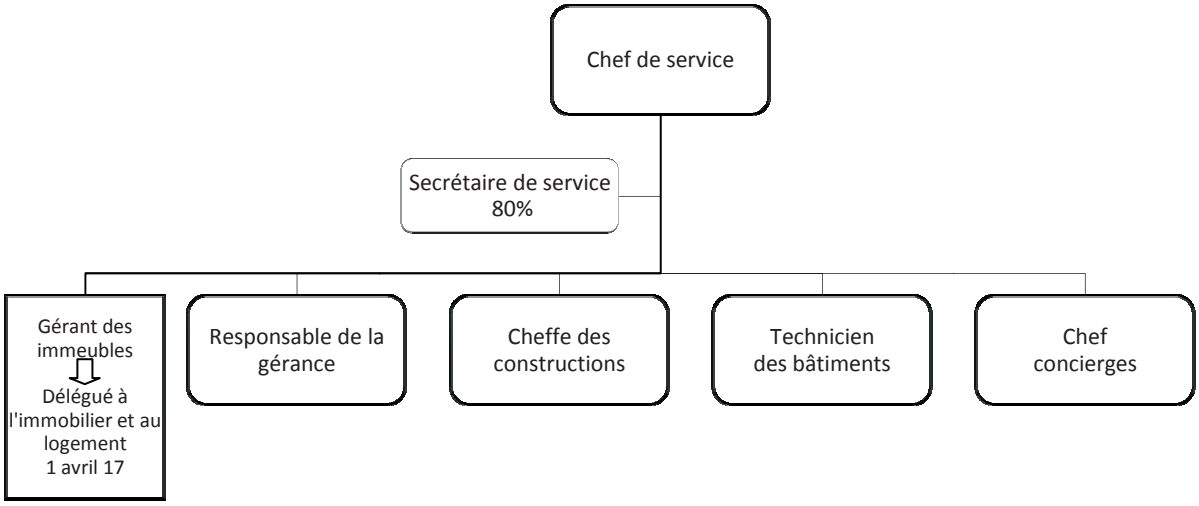

		C2016	B2017	C2017	Diff.
119.01	Le logement	5.77	5.60	5.35	-0.25
119.02	Les bâtiments	12.11	13.50	13.00	-0.50
119.03	Les concierges	20.58	18.95	20.36	1.41
119	Service des bâtiments et du logement	38.46	38.05	38.71	0.66

Le présent tableau reflète le nombre d'ept moyen durant l'année 2017 et non pas l'état à une date fixe. De fait, le SBATLO enregistre à la fin de l'année une légère réduction de son personnel à la place du renforcement prévu.

119.01: Le gérant des bâtiments a été nommé à la fonction de Délégué à l'immobilier et au logement et attribué à la Direction de l'Economie. Afin de financer cette nouvelle fonction non budgetisée, le 1 ept du gérant a été retiré du 119.01. Pour combler ce départ, une fonction de responsable de gérance a été crée et financée à hauteur de 0.8 ept par le nouveau besoin octroyé au 119.02 (nécessaire à l'entretien de bâtiment). Afin d'avoir 1 ept pour le poste de responsable de gérance, c'est 0.2 ept qui ont été réaffecté à l'interne après le départ à la retraite d'une collaboratrice (0.9 ept) au logement.

119.02 : 0.8 ept budgeté ont été transférés au 119.01

119.03 : La somme de 50'000 francs affectée aux emplois vacances (aides concierges) a été converti en 1.41 ept

3. Comptes

Concernant les comptes, nous devons encore une fois constater des écarts, parfois importants, dans certaines natures entre les comptes et le budget. Entre autres, le déploiement d'AbaImmo a nécessité la création de natures « estampiliées » - AbaImmo, permettant ainsi une différentiation entre les natures communales de celles concernant la location.

A première vue, entre le budget 2017 et les comptes, nous observons une déterioration du bilan de 2'173'108 francs. Or, l'entité de gestion 119.02 enregistre les amortissements (33 « Amortissements du patrimoine administratif ») dus à la réévalution du patrimoine administratif communal. Cet élément n'est pas complètement compensée au niveau des revenus extraordinaires (48 « Revenus extraordinaires »). Sans cette « mécanique » financière, les résultats du Service sont tout à fait conformes.

En effet, au budget 2017, à l'entité de gestion 119.02, une recette de 2'400'000 francs est inscrite à la nature 48930.00 Prélèv. s/préfinancement du capital propre* (sur la réserve du fonds d'entretetien). Etant donné que ce fonds est épuisé depuis fin 2016, cette recette ne pourra pas être comptabilisée.

48	**Revenus extraordinaires**	**-4'383'000**	**~~-2'400'000~~**	**4'383'000** **~~1'983'000~~**
48930.00	*Prélèv. s/préfinancements du capital propre	~~0~~	~~-2'400'000~~	~~-2'400'000~~
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-4'383'000	0	4'383'000

En tenant compte de cette réalité, le budget 2017 peut être révisé en retranchant 2'4000'000 francs.

Classification institutionnelle	**Comptes 2017**	**Budget 2017**	**Écarts C17/B17**	
119 Service des bâtiments et du logement	**2'365'608**	**2'592'500**	**226'892**	**Amélioration du bilan**
Charges	23'104'569	19'221'700	-3'882'869	Déterioration des charges
Revenus	20'738'961	-16'629'200*	4'109'761	Amélioration des recettes

Ainsi, le résultat global dégage une amélioration de 226'892 francs sur le budget « révisé ». Ce qui virtuellement démontre la bonne tenue de comptes du service.

La suite du présent rapport est détaillée en entités de gestion, soit : 119.01 Gérance des bâtiments, 119.02 Bâtiments et 119.03 Concierges.

Gérance des bâtiments

(entité de gestion n° 119.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'126’292	2'688'000	- 438’292
Revenus	16'047’845	16'378'100	- 330’255
Excédent	**12'921’553**	**13'690'100**	**- 768’547**

2. Organigramme et fonctionnement

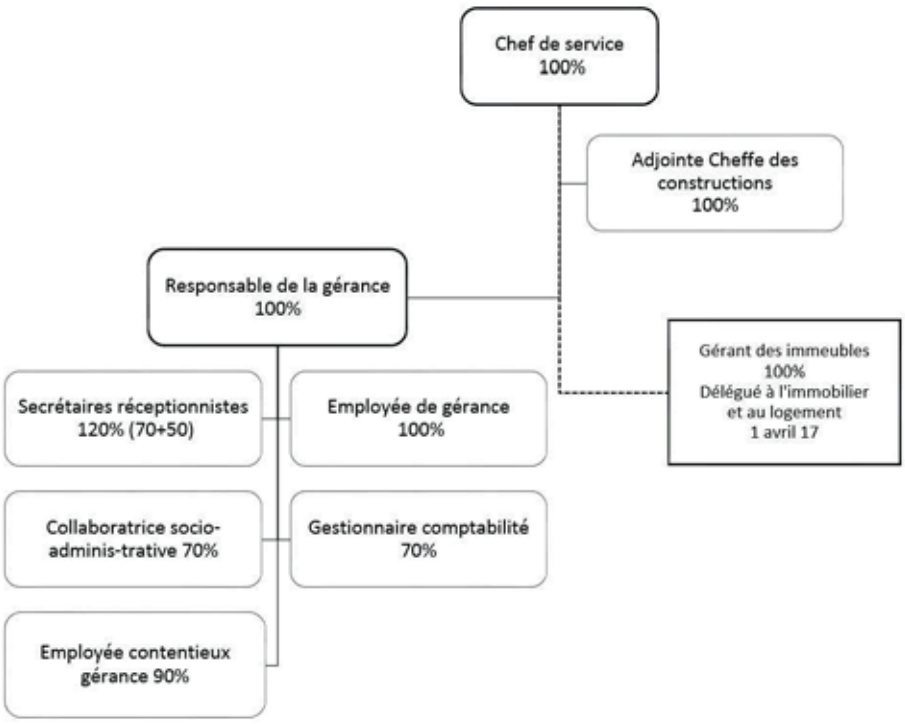

L’année 2017 a été marquée par de profonds changements organisationnels au sein de cette entité. Le gérant des immeubles a endossé la nouvelle fonction de Délégué à l’immobilier et au logement au 1er avril 2017, alors que son adjoint est devenu Responsable de la gérance.

La gérance communale assure la gestion des logements de la Ville de Neuchâtel en veillant un accès équitable et une attribution permettant une mixité sociale ou générationnelle.

Le délégué à l’immobilier et au logement travaille en étroite collaboration avec les délégués au centre-ville et à l’économie. Depuis son entrée en fonction et son rattachement au Service

de l'économie, il effectue des démarches dans le but de renforcer la qualité et la diversité de l'offre commerciale au centre-ville, notamment en recensant mensuellement les surfaces commerciales et administratives vacantes au centre-ville. Afin de favoriser la relocation des locaux vides dans la limite usuelle des prix du marché, le délégué entretient des contacts avec les propriétaires privés, les acteurs économiques et les gérances immobilières de la ville. Cette mesure implique une analyse des loyers pratiqués et dans certains cas, la négociation des prix de location à la baisse avec les propriétaires.

Le délégué accompagne également les locataires de la Ville lors de projets immobiliers spécifiques: ainsi, il a participé au relogement de plusieurs locataires du bâtiment Passage Max-Meuron 6 suite à la résiliation de leur bail à loyer afin de permettre la concrétisation du projet relatif à la transformation de l'immeuble locatif en école (agrandissement du centre scolaire des Terreaux). Il collabore en outre au développement des coopératives d'habitants.. Enfin, il représente la Ville dans les associations immobilières, certaines fondations, les sociétés coopératives et participe aux assemblées générales des PPE dans lesquelles la Ville possède une part de copropriété.

Au sein de la gérance, les tâches attribuées à l'employée du contentieux ont dû être reprises par la nouvelle gestionnaire comptabilité lors du départ à la retraite de la première au terme du premier semestre. Ces évolutions ont permis d'initier une nouvelle réflexion concernant la répartition du travail et d'apporter les premières améliorations en terme de fonctionnement.

Au niveau des outils de gestion, le programme informatique SAI a été remplacé par AbaImmo. Ce logiciel métier est un module du système Abacus déployé par la Ville pour le traitement de sa comptabilité générale. La bascule a été opérée au 1er juillet 2017 et a nécessité plusieurs ajustements qui porteront leurs fruits au terme d'un premier exercice de référence qui sera bouclé au 31 décembre 2018. Dans l'intervalle, le plan comptable a été adapté et détaillé, ce qui a permis une meilleur gestion des flux financiers, mais qui a également induit un important coût en terme d'apprentissage et de maîtrise. Les collaboratrices de la gérance ont ainsi dû assumer une surcharge conséquente pour mener à bien ce projet.

3. Tâches

3.1 Gestion

Le parc immobilier sous gestion est composé d'environ 400 objets propriété de tiers et d'environ 1'300 objets propriété de la Ville de Neuchâtel.

3.2 Mandants tiers

Les mandats externes confiés au Service des bâtiments et du logement concernent :

1. La Fondation en faveur de la construction de maisons locatives pour personnes âgées (FMPA), dont le but est de mettre à disposition des logements pour les personnes en âge AVS de condition modeste ;

2. La fondation éducation21 (é21), dont le but est de promouvoir et soutenir l'éducation en vue d'un développement durable en Suisse ;

3. La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (prévoyance.ne).

Ce portefeuille se détaille de la manière suivante :

Groupes	FMPA 3 immeubles	prévoyance.ne 17 immeubles	é21 1 immeuble	TOTAL
Locaux d'habitation	103	187	-	**290**
Locaux commerciaux	4	10	1	**15**
Divers (jardins, vitrines, places de parc, chambre, ...)	10	90	-	**100**
TOTAL	**117**	**287**	**1**	**405**

Honoraires	fr. 18'000	fr. 108'444	fr. 1'320	**fr. 127'764**

Les honoraires provenant des mandats tiers ont évolués de manière positive malgré la perte du mandat des immeubles Parcs 77-79 au 30 juin 2017 dont la gestion a été confiée à une société privée neuchâteloise par prévoyance.ne. Cette compensation a été rendue possible par l'établissement des décomptes de frais accessoires couvrant les périodes 2015-16 et 2016-17 (en cours).

3.3 Ville de Neuchâtel

Patrimoine administratif

- Bâtiments administratifs hors écoles – 46 immeubles ou objets

  Cette entité fonctionnelle est constituée par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers affectés aux tâches publiques. Ils sont inaliénables. Tout bien n'entrant pas dans la définition (sauf les bâtiments scolaires) du patrimoine administratif appartient au patrimoine financier.

- Bâtiments scolaires – 20 immeubles ou objets

  Cette entité fonctionnelle est constituée des bâtiments administratifs du patrimoine scolaire. Ils sont loués à l'EORéN.

Patrimoine financier

- Bâtiments locatifs – 86 immeubles

  Cette entité fonctionnelle regroupe des biens engendrant des revenus locatifs de tiers.

- Mixte – 12 immeubles

  Cette entité fonctionnelle abrite des activités à caractères publics et socioculturels. pour lesquels le loyer ne couvre en général pas l'ensemble des charges.

- Historique – 25 immeubles

  Cette entité fonctionnelle est constituée des immeubles étant inscrit au recensement architectural du canton de Neuchâtel en catégorie 1 avec des notes allant de 0 à 2.

Le portefeuille du patrimoine financier se détaille ainsi :

Groupes	Locatifs 86 immeubles	Mixtes 12 immeubles	Historiques 25 immeuble	TOTAL
Locaux d'habitation	287	-	37	**324**
Locaux commerciaux	61	65	35	**161**
Divers (jardins, vitrines, places de parc, antenne, ...)	155	22	34	**211**
TOTAL	**503**	**87**	**106**	**696**

Le référencement des objets est établi sur la base de la liste des immeubles par patrimoine validée par le Conseil communal le 9 janvier 2017 ainsi que sur les listes AbaImmo

disponibles au moment de l'élaboration du présent rapport. Ces indications sont donc susceptibles d'évoluer et de s'affiner à futur.

3.4 Rendement des patrimoines financier

Le taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail établi par l'Office fédéral du logement a été abaissé de 1.75% à 1.5% à partir du 2 juin 2017.

PATRIMOINE FINANCIER	Valeurs au bilan	Revenus avant éléments extraordinaires Prélèvement réserve	Charges avant éléments extraordinaires Attribution réserve	Résultat net (+bénéfice) (-perte)	Rendement brut (revenus/val. bilan)	Rendement net (résultat/val. bilan)
Locatif	60'198'247	4'018'039	2'310'496	1'707'543	6.67%	2.84%
Mixte	16'326'459	658'229	1'282'366	-624'136	4.03%	-3.82%
Historique	14'281'384	1'119'970	775'603	344'367	7.84%	2.41%

Il est important de rappeller, afin de bien comprendre la réalité de certaines valeurs, que le patrimoine financier mixte est constitué de bâtiments qui abritent des activités à caractères publics et socioculturels et pour lesquels le loyer ne couvre en général pas l'ensemble des charges.

3.5 Subventions

Dans la mesure où les immeubles bénéficiant des subventions LCAP rejoignent progressivement le marché libre, la Ville voit sa participation diminuer chaque année. Toutefois, afin d'atténuer les difficultés rencontrées par les locataires concernés, des conventions tripartites (Ville, Canton et propriétaires concernés) ont été conclues afin de compenser une partie des abaissements LCAP jusqu'à fin 2017.

Les subventions versées par la Ville en 2017 se sont élevées à 195'433 francs, y compris la part « propriétaire » des conventions tripartites et les aides accordées aux locataires des immeubles sis à l'avenue des Cadolles 12d et 12e.

3.6 Arriérés et contentieux

3.6.1 Total de l'ensemble des arriérés de loyers

Au 31.12.2014	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016	**Au 31.12.2017**	Δ 2016-2017
49'856 francs	40'674 francs	80'737 francs	**99'870 francs**	**+19'133 francs**

Un important travail avait été initié en 2009 au niveau du contentieux pour contenir et réduire le montant afférant aux postes ouverts, qui s'élevait alors à 766'184 francs. Si la situation s'est considérablement améliorée au fil des exercices, elle s'est péjorée en 2017 suite aux différentes mutations intervenues au sein de la gérance durant ces derniers mois.

3.6.2 Arriérés des loyers commerciaux

Au 31.12.2014	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016	**Au 31.12.2017**	Δ 2016-2017
32'669 francs	22'261 francs	62'642 francs	**58'787 francs**	**-3'855 francs**

Au 31 décembre 2017, un poste ouvert de 9'529 francs était dû à titre de loyer par un locataire institutionnel qui a été soldé cette position au début de l'exercice suivant. Le contentieux à proprement parlé s'établit ainsi à 49'258 francs.

Sur ce montant, environ 70% (35'044 francs) concernent deux commerces qui traînent une situation délétère depuis plusieurs années. Lors de sa séance du 20 décembre 2017, le Conseil communal a traité du cas du premier locataire (19'634 francs) et validé un plan de rattrapage par étapes qui seront mise en œuvre lors de l'exercice suivant. Le second dossier (15'410 francs) fait l'objet d'un suivi attentif et sera assaini prochainement.

3.6.3 Arriérés des loyers non commerciaux (logements, places de parc et garages)

Au 31.12.2014	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016	**Au 31.12.2017**	∆ 2016-2017
17'187 francs	18'413 francs	18'095 francs	**41'083 francs**	**+22'988 francs**

La hausse des postes ouverts est à mettre en lien, d'une part, avec les départs ayant touché la gérance (Gérant des immeubles, Employé-comptable, Employée-contentieux) et, d'autre part, avec l'implémentation du nouveau logiciel métier AbaImmo qui a capté toutes les ressources de l'entité durant de nombreux mois. Un effort devra ainsi être entrepris pour rattraper cette situation.

3.7 Refacturation de prestations à des tiers

Les remboursements de tiers au sens du compte 42600.00 concernent essentiellement des cas d'assurance lors de la survenance de sinistres, ainsi que des refacturations de menus travaux à charge des locataires, conformément aux règles prévalant en droit du bail. Lesdits remboursements se sont élevés durant cet exercice 2017 à 54'864 francs, contre 89'926 francs en 2016. Une certaine imprévisibilité peut entourer ce type de recettes qui se manifeste dès lors par une relative volatilité d'un exercice à l'autre. La tendance est toutefois baissière depuis ces trois dernières années.

Les bâtiments

(entité de gestion n° 119.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	17'979'576	14'570'000	- 3'409'576
Revenus	4'614'166	2'573'400	+ 2'040'766
Excédent	**13'365'409**	**11'996'600**	**- 1'368'809**

Le Service des **bâtiments** et du logement assure la planification et la direction des travaux d'entretien et de maintenance des immeubles des patrimoines financier et administratif de la Ville de Neuchâtel, à l'exception de ceux occupés par la section Infrastructures et Energies et le Service des sports.

2. Organigramme

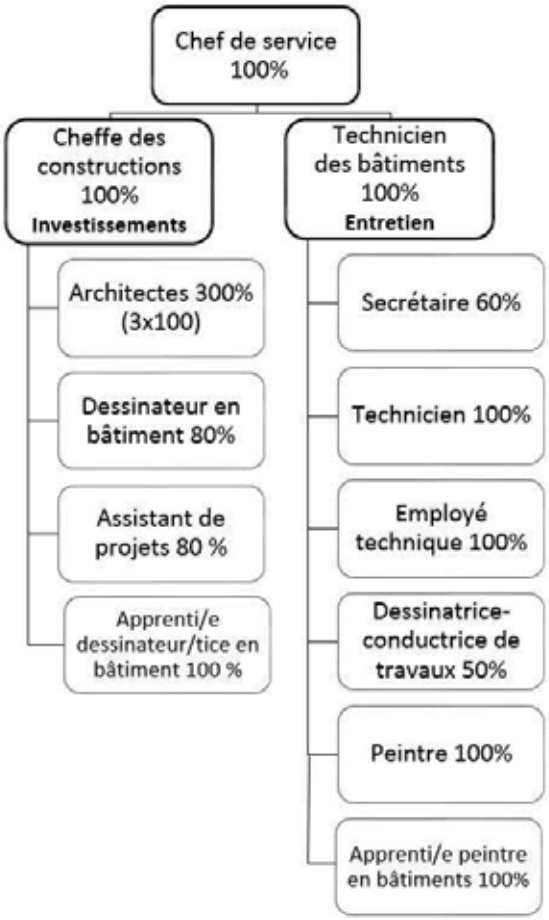

3. Comptes

3.1 Entretien des terrains bâtis et bâtiments

31440.00 Budget		2'696'500 francs	Compte :	1'102'246 francs
31440.30 (AbaImmo)			Compte :	1'594’502 francs
Total	Budget :	2'696'500 francs	Comptes :	2'696’748 francs

∆ : -248 francs

Écoles	398’532	
Musées	224’508	
Autres bâtiments administratifs	403’182	
Graffitis et incivilités		84’586
Nettoyages manifestations		19’627
Entretien WC publics, passerelles		262’845
Entretien Abribus		88’002
Restauration Guillaume-Farel et Fontaine de la Justice		83’600

3.2 Travaux de gros entretien, bâtiments du PF

34304.00 Budget :		1'109'000 francs	Compte :	888'996 francs
34304.30 (AbaImmo)			Compte :	223’127 francs
Total	Budget :	1'109'000 francs	Comptes :	1'112’123 francs

∆ : 3’123 francs

Financier locatif	277’313
Financier historique	188’157
Financier mixte	646’653

Dans le présent rapport, les dénominations des crédits de comptes d’investissement se trouvent modifiées par rapport aux versions des années précédentes, suite à la mise en application de la nouvelle loi sur les finances de l’État et des communes (LFin EC) du 28 août 2013.

3.3 Crédit cadre annuel (ancien crédit de construction)

Budget 2017 : 350’000 francs Compte 2017 : 118’079 francs ∆ : 231’921 francs

L’ensemble du crédit a été sollicité. Le montant de 231’921 francs est le solde des dépenses provisionnées, dont les factures ne sont pas encore comptabilisées. Le délai de saisie pour ces factures est fixé au 31 mars 2018.

40314. **Assainissement collecteur eaux usées – rue G.-A. Matile 10** (05.04.2017)

Crédit : 15’000 francs Compte : 14'298 francs ∆ : 702 francs

40324. **Remplacement des vérins des exutoires de fumée – Galerie de l’Histoire** (22.05.2017)

Crédit : 20’000 francs Compte : 11’131 francs ∆ : 8’869 francs

40342. **Remplacement d’appareils électroménagers en cuisine – Hôtel DuPeyrou** (11.10.2017)

Crédit : 81’000 francs Compte : 60’000 francs ∆ : 21’000 francs

40343. **Débranchement eau, gaz, électricité Sud anciennes serres – Vieux-Châtel** (11.10.2017)

Crédit : 17’500 francs Compte : 1’964 francs ∆ : 15’536 francs

40344. **Remplacement chaudière et chauffe-eau – Verger-Rond 6** (18.10.2017)

Crédit : 22’500 francs Compte : non comptabilisé ∆ : 22’500 francs

40345. **Remplacement de la chaufferie de l’immeuble – Pierre-à-Bot 30-32** (18.10.2017)

Crédit : 30'000 francs Compte : 30’686 francs ∆ : -686 francs

40349. **Assainissement des escaliers extérieurs côté Ouest – Hôtel-de-Ville 4** (15.11.2017)

Crédit : 55'000 francs Compte : non comptabilisé ∆ : 55'000 francs

40358. **Assainissement du séparateur de graisse – Coquemène 1** (01.01.2017)

Crédit : 25'000 francs Compte : non compatabilisé ∆ : 25’000 francs

40359. **Restauration des WC de La Maison des Halles – Trésor 4** (20.12.2017)

Crédit : 84'000 francs Compte : non comptabilisé ∆ : 84’000 francs

Des crédits cadres sollicités en 2016 se sont clos sur l'exercice 2017 (au 31 mars 2017*) avec les résultats suivants :

Budget 2016 : 350'000 francs Compte 2016*: 341'773 francs ∆ : 8'227 francs

3.4 Crédits d'objets d'investissement

« Art 17 c).- la mise à disposition, sauf décision contraire du Conseil communal, de ses services au profit de la section responsable d'une construction nouvelle ou d'une transformation de bâtiments publics ; dans ce cas, la direction bénéficiant du concours de la Section de l'urbanisme reste seule responsable du dossier ». Règlement d'administration interne de la Ville de Neuchâtel (12 août 2009, modifié par arrêté le 24 juin 2013).

Lorsque les compétences internes ou les ressources humaines manquent pour remplir les prestations demandées, elles sont mandatées à des bureaux d'étude ou à des bureaux d'architecture, par le biais de concours d'architecture ou d'appels d'offres. Dans ce cas, le Service des bâtiments et du logement intervient comme représentant du maître d'ouvrage.

3.4.1 Urbanisme

30778. EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal – 1ère étape (12.03.2012)

Crédit : 988'500 francs Compte 2017 : 98'810 francs Total : 507'220 francs

Les expertises des 39 bâtiments compris dans la première étape sont terminées. Ces analyses ont déjà pu être exploitées pour la préparation de la planification financière 2018-2021. Un rapport d'information sur les conclusions de la 1ère étape est prévue dans le courant du premier semestre 2018 au CG : Le Service des **bâtiments** et du logement coordonne et pilote les différentes phases du projet.

30837. Restauration et mise en valeur de la Collégiale – étape 2 (31.03.2014)

Crédit : 15'200'000 francs Compte 2017 : 1'539'704 francs Total : 3'032'276 francs

Subventions : 6'000'000 francs Perçues 2017 : 273'624 francs Total : 336'801 francs

Les travaux se poursuivent selon le calendrier. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage pour la Direction de la Culture.

40095. Restauration – conservation de la Collégiale – étape 3 (02.05.2016)

Crédit : 1'617'000 francs Compte 2017 : 71'226 francs Total : 71'226 francs

Subventions : 1'132'000 francs Perçues 2017 : 0 francs Total : 0 franc

Les travaux débuteront dans le courant de l'année 2018. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage pour la Direction de la Culture.

39708. Restauration-rénovation et assainis. partiel de l'Hôtel de Ville (02.02.2015)

Crédit : 3'360'000 francs Compte 2017 : 564'009 francs Total : 3'331'529 francs

Les travaux sont en grande partie terminés, les factures finales sont en traitement. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

40064. Crédit complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville (01.02.2016)

Crédit : 347'000 francs Compte 2017 : 24'362 francs Total : 287'188 francs

Subventions : 100'000 francs Perçues 2017 : 28'156 francs Total : 119'200 francs

Les travaux sont terminés, il reste à effectuer la mise à neuf du mobilier dans certaines salles. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

40132. Assainissement enveloppe et installation ventilation et refroidissement du restaurant sis au fbg du Lac 1 – Les Brasseurs (07.11.2016)

Crédit : 875’000 francs	Compte 2017 : 857'359 francs	Total : 857’359 francs
Subventions : 0 franc	Perçues 2017 : 14’520 francs	Total : 14’200 francs

Les travaux sont terminés, il reste à effectuer la mise à neuf du mobilier dans certaines salles. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

3.4.2 Sécurité

38651. Rénovation locaux SECOPO (24.06.2013)

Crédit : 1'350’000 francs	Compte 2017: 17’112 francs	Total : 1'349’553 francs

Les travaux se sont terminés en juin 2016, le crédit a été respecté. Le Service des **bâtiments** et du logement a assuré la direction architecturale et la direction des travaux pour la Direction de la Sécurité.

37709. Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard (03.02.2014)

Crédit : 5'800’000 francs	Compte 2017 : 57’788 francs	Total : 220’823 francs

Le projet a été revu suite aux remarques de la Commission d’urbanisme ; un crédit complémentaire pour la prise en compte des aménagements extérieurs a été obtenu fin 2017. La demande de permis sera déposée en avril 2018. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage pour la Direction des infrastructures.

40105. Amélioration infrastructures déchetterie Plaines-Roches et création espace récup. objet réutilisables (27.06.2016)

Crédit : 1’650’000 francs	Compte 2017 : 141’574 francs	Total : 197’574 francs

Le chantier est en cours, la fin des travaux est prévue pour juin 2018. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage, en étroite collaboration avec le Service de la voirie pour la Direction des infrastructures.

3.4.3 Culture

37688. Crédit pour la première étape de la rénovation du MEN (07.05.2012)

Crédit : 5'800’000 francs	Compte 2017 : 2'776’648 francs	Total : 5'640’544 francs
Subventions : 35’000 francs	Perçues 2017 : 3'700 francs	Total : 324’966 francs

Les interventions sur la Villa de Pury se sont terminées en octobre 2017, le musée a réouvert ses portes en novembre 2017. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage, en étroite collaboration avec la direction du musée pour la Direction de la culture.

40091. Finalisation étape II rénovation Musée d’ethnographie – réamenagement espaces exposition et exploitation (18.04.2016)

Crédit : 3'800’000 francs	Compte 2017 : 522’591 francs	Total : 523’715 francs

Les interventions sur la Black Box ont commencé en juin 2017 et devraient se terminer à l’automne 2018. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage, en étroite collaboration avec la direction du musée pour la Direction de la culture.

40131. Assainissement et réamenagement Temple du Bas (24.10.2016)

Crédit : 6'426’000 francs	Compte 2017 : 38’651 francs	Total : 38’651 francs

Les interventions ont été effectuées afin de permettre l’exploitation, dans l’attente du début de chantier qui aura lieu, comme indiqué dans le rapport, en 2019. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage, pour la Direction de la culture.

3.4.4 Éducation

39308. Assainissement et réaménagement en salles de classe de l'ancien accueil parascolaire « Domino », chemin du Crêt-du-Chêne 6A (03.02.2014)

Crédit : 492'000 francs Compte 2017 : 62'885 francs Total : 496'110 francs

Les salles de classe ont été ouvertes en septembre 2017. Le Service des **bâtiments** et du logement a coordonné les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage, pour la Direction de l'éducation.

40096. Assainissement de la structure d'accueil « Le Domino » (11.05.2016)

Crédit : 111'000 francs Compte 2017 : 101'405 francs Total : 111'000 francs

Les salles de classe ont été ouvertes en septembre 2017. Le Service des **bâtiments** et du logement a coordonné les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage, pour la Direction de l'éducation.

40068. Assainissement et aménagement du bâtiment sis au passage Maximilien-de-Meuron 6 (24.11.2017)

Crédit : 8'460'000 francs Compte 2017 : 98'237 francs Total : 98'237 francs

Report des dépenses du crédit d'étude. Les travaux débuteront en juillet 2018. Le Service des **bâtiments** et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage, pour la Direction de l'éducation.

40093. Travaux d'aménagement de la future crèche du Centre-Ville, locaux « Aux Armourins » rue de l'Hôpital (02.05.2016)

Crédit : 478'000 francs Compte 2017 : 216' 000 francs Total : 216'000 francs

La crèche a ouvert ses portes en avril 2017. En attente de la facture finale. Le Service des **bâtiments** et du logement a coordonné les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage pour le Service de l'accueil à l'enfance.

Concierges

(entité de gestion n° 119.03)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'998'702	1'963'700	- 35'002
Revenus	76'950	77'700	- 750
Excédent	1'921'752	1'886'000	- 35'752

2. Organigramme

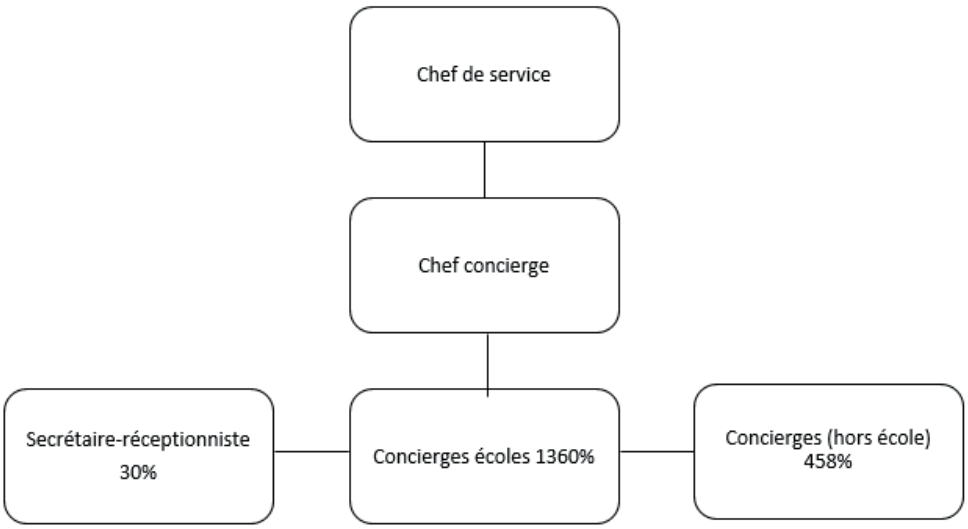

Comme ce fut le cas pour l'exercice 2016, cette entité de gestion ne nécessite pas de commentaires particuliers pour l'exercice 2017, à l'exception des écarts par rapport au budget des natures 30100.01, 31010.01 et 42400.02.

30100.01 Salaires personnel administratif et exploitation. Elle présente un dépassement de 20'317 francs dû à la mise à niveau du salaire du chef concierge ainsi qu'à la nécessité de rémunérer deux collaborateurs à l'heure pour le secrétariat et la logistique.

31010.01 Matériel d'exploitation et fournitures. Cette nature a dû être remplacée par le compte 31010.30 « Matériel d'exploitation et fournitures (hors carburant – AbaImmo) pour des raisons informatiques liées au remplacement du logiciel comptable.

42400.02 Prestations de service pour tiers. La nature présente un manco de 26'158 francs. Ce montant a été comptabilisé dans le compte 49100.00 « Prestations de service ». En effet, il s'agit du remboursement des indemnités de piquet des concierges des écoles par le Service des sports, par imputation interne.

Service de l'aménagement urbain et Permis de construire

(entité de gestion n° 120)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'214'733	2'366'500	+ 151'767
Revenus	576'651	413'000	+ 163'651
Excédent	1'638'081	1'953'500	315'418

2. Organigramme

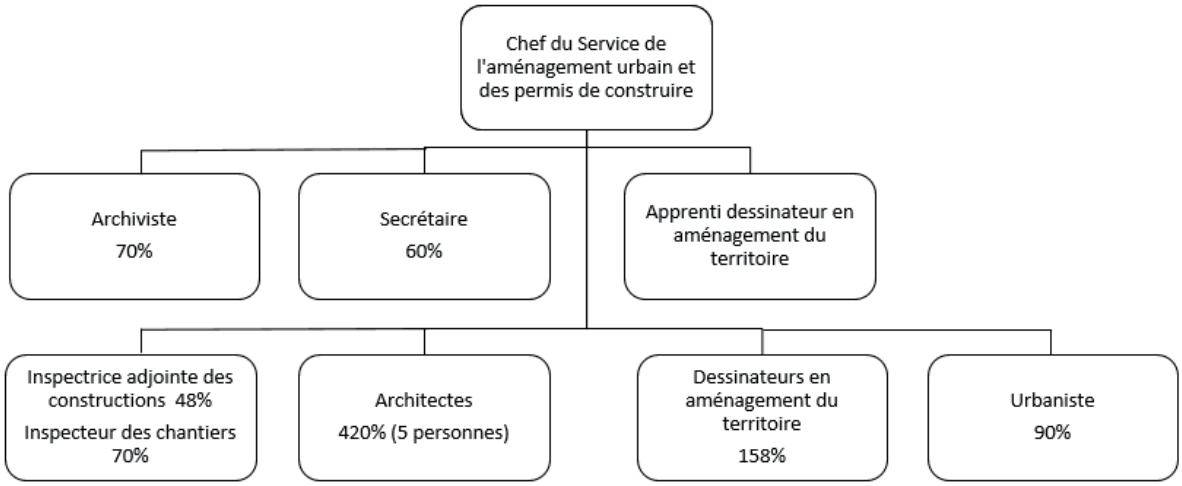

	EPT	C2016	B2017	C2017	Diff.
120.01	Service de l'aménagement urbain	11.59	10.32	10.62	0.30
120.02	Service des permis de construire				

Au Service de l'aménagement et des permis de construire, la démission de l'architecte des permis de construire, non remplacé immédiatement, et la réorganisation des Services (mutations internes) expliquent l'augmentation de 0.3 EPT.

Service de l'aménagement urbain

(entité de gestion n° 120.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'490'191	1'560'200	+ 70'009
Revenus	426'629	200'000	+ 226'629
Excédent	1'063'562	1'360'200	+ 296'638

Des informations concernant l'essentiel des dossiers traités sont exposées ci-après dans les chapitres planification, projets d'aménagement urbain, et gestion, coordination. Par ailleurs, un certain nombre de projets transversaux, ayant fait l'objet d'importantes contributions du Service de l'aménagement urbain, sont décrits au chapitre « 118. Service du développement urbanistique ».

2. Planification

Planification du secteur « Monruz sud »

La planification du secteur « Monruz sud » plus communément désignée par le projet « Ensemble Gouttes d'Or » se poursuit. Trois thématiques sont traitées en parallèle :

1. La Maîtrise d'ouvrage. Le rapport 16-022 concernant plus particulièrement le portage du projet « Ensemble Gouttes d'Or » a été présenté au Conseil général le 12 septembre 2016, avec deux demandes de crédit de 335'000 francs (constitution de la SA de pilotage, recherche des maîtres d'ouvrage et finalisation des conditions d'octroi des DDP) et de 500'000 francs (prêt à la SA de pilotage). Le processus de recherche des partenaires maîtres d'ouvrage a abouti à la fin de l'année 2017 en retenant les acteurs suivants pour créer la SA : Alfen, la Coopérative les Rocailles, la Coopérative Arc-en-Ciel et Pro Senectute. La suite du portage du projet va consister à créer la SA, élaborer les conditions d'octroi des DDP et initier les projets architecturaux.
2. Le plan de quartier (PQ) « Monruz sud ». Le PQ a été mis à l'enquête publique du 23 juin au 24 juillet 2017. 23 oppositions ont été déposées. Suite à la rencontre des opposants, le service du Développement territorial a obtenu 14 retraits d'oppositions. L'instruction du dossier se poursuit par un second tour de conciliation pendant le premier trimestre 2018.
3. Le plan spécial Palafitte (PS) et le crédit d'aménagement du parc « nature en ville ». Le rapport pour l'adoption du PS et le crédit pour la réalisation du parc sera normalement soumis au Conseil général avant l'été 2018. La demande de crédit pour les aménagements de surface du parc comprendra également un volet concernant le traitement des sites pollués du secteur.

Plan directeur sectoriel « Le lac et ses rives »

Suite aux derniers ajustements effectués sur le document à la demande du SAT, le Plan directeur sectoriel « Le lac et ses rives » a été approuvé par le Département du développement territorial et de l'environnement et adopté par le Conseil communal en juillet 2017. Il est maintenant en vigueur.

Plan spécial Portes-Rouges 55
L'élaboration d'un Plan spécial, conduite par la Coop sur le terrain de Toptip, a été initiée en 2017. Le Plan spécial vise à introduire une mixité fonctionnelle à l'échelle de la parcelle et à améliorer l'intégration de cette masse bâtie dans le quartier des Portes-Rouges. En parallèle, s'est effectué le suivi de différents projets privés dans le quartier, dont l'important projet à l'avenue du Vignoble, de manière à assurer le respect du Plan directeur sectoriel « Portes-Rouges » adopté par le Conseil communal en mai 2015.

Réaménagement de la rue de Vieux-Châtel
Le projet de réaménagement de la rue de Vieux-Châtel, élaboré en 2015-2016, prévoit la sécurisation de cette rue et l'amélioration de son confort pour les usagers les plus vulnérables, grâce à la création d'une zone de rencontre. Celle-ci est permise par l'inversion du sens de circulation qui induit la suppression du trafic de transit. Suite au soutien du Conseil communal à la mise en œuvre d'une phase test d'un an de ce projet, présenté aux différents acteurs-clés du quartier et aux habitants lors de plusieurs séances de coordination et une séance d'information publique, la phase test a été lancée à la mi-août 2017. Du point de vue politique, le Conseil communal a décidé, lors de sa séance du 21 juin 2017, du transfert du dossier à la Direction des infrastructures.

Plan de quartier « Tivoli sud et Vallon »
Dans sa décision du 5 décembre 2016, relative au recours d'un opposant à l'encontre de la levée de son opposition concernant le Plan de quartier Tivoli sud par le Conseil communal le 29 juin 2015, le Conseil d'État a, pour l'essentiel, rejeté le recours. Il a toutefois annulé la décision du Conseil communal, car il estimait qu'il fallait préciser trois points dans le règlement du Plan de quartier Tivoli Sud et Vallon, et non sous forme de charges dans la décision. Déférant aux injonctions du Conseil d'État, la Ville de Neuchâtel a procédé aux modifications requises du règlement du Plan de quartier, modifications qu'elle a mises à l'enquête publique durant l'été 2017. Quatre oppositions ont été déposées lors de cette enquête publique. Suite à l'échec de la procédure de conciliation avec les opposants, le Conseil communal a levé les quatre oppositions lors de sa séance du 20 décembre 2017. La procédure juridique se poursuit.

3. Projets d'aménagement urbain

Espace de gestion du Jardin Hermann Russ
À la suite de l'élaboration de la charte du jardin par le groupe de l'Espace de gestion en 2016, un panneau figurant cette charte a été installé dans le jardin le 21 mars 2017. De petits panneaux préventifs sur la comestibilité / toxicité des baies ont également été installés au printemps, dans une visée pédagogique du jardin. Le Service de l'aménagement urbain a par ailleurs activement participé à l'organisation de la 1ère édition de la fête du jardin, afin de mettre sur les rails ce projet d'animation du jardin Hermann Russ, inauguré par la Direction de l'urbanisme en mai 2016. Fin 2017, le transfert du pilotage de l'Espace de gestion du jardin à la Direction de la culture et de l'intégration a été acté.

Projets de mobilité à Serrières
L'étude du Plan directeur sectoriel de Serrières a été mise en suspens de manière à concentrer les ressources humaines sur l'accompagnement de projets concrets, tels que le réaménagement de la rue du Clos-de-Serrières.

Liaison piétonne Martenet
Le volet foncier de ce projet a fait l'objet de plusieurs démarches courant 2017. Toutefois, dans le cadre de la préparation de la planification financière quadriennale 2018-2021, le rapport coût-efficacité de cette liaison piétonne a été remis en cause. Ce projet pourrait être

abandonné au profit de mesures en faveur de la mobilité douce à Serrières plus significatives, les différentes démarches en cours ont donc été suspendues.

Passerelle du viaduc ferroviaire de Serrières
Le projet d'assainissement du viaduc ferroviaire de Serrières par les CFF induisant la suppression de l'actuelle passerelle d'accès à la gare de Neuchâtel-Serrières, une demande de crédit complémentaire d'investissement a été déposée au Conseil communal en mai 2017 pour l'établissement d'un avant-projet architectural de la passerelle et pour un mandat de coordination des CFF (une étude préliminaire avait été établie par le Service de l'aménagement urbain en mai 2016). Les études d'avant-projet vont se poursuivre en 2018, en coordination avec celles des CFF relatives au viaduc. Le projet d'ascenseur public gare/Usines reste dans le viseur, sans avoir fait l'objet d'avancées, compte tenu de la priorité donnée par la Ville et les CFF au projet de passerelle, en raison de la nécessaire coordination des calendriers à assurer entre les 2 projets concernant le viaduc.

Espaces publics en lien avec le plan de quartier « Draizes-Bourgogne »
La construction des 3 immeubles (maître d'ouvrage privé) s'est déroulée à grands pas pendant l'année 2017. L'entrée en habitation des immeubles a débuté en fin d'année 2017. Le dernier bâtiment au sud sera terminé au printemps 2018. En parallèle, le chantier de réaménagement des espaces publics (crédit accordé en 2013 par le Conseil général) avance également. Les travaux ont été coordonnés avec ceux du chantier privé. La fin escomptée des aménagements est prévue en automne 2018. Des travaux de finition pourraient avoir lieu, selon les conditions météorologiques, lors du printemps 2019.

3. Gestion, coordination

Le service a édité de nombreux préavis sur des projets de construction et d'aménagement soumis à permis de construire ou à autorisation d'utilisation du domaine public, sur les aspects de l'intégration architecturale et paysagère et du rapport à l'espace public. Il s'est par ailleurs impliqué dans différents projets de réaménagements routiers cantonaux ou fédéraux (secteur A5 et RC5 à Serrières notamment, en collaboration avec le Service des infrastructures).

Permis de construire

(entité de gestion n° 120.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	724'542	806'300	+ 81'758
Revenus	150'022	231'000	- 62'978
Excédent	574'519	593'300	18'781

2. Activité générale

Prestations fournies	Nombre total par année	
	2017	2016
Sanctions définitives	89	101
Sanctions préalables	5	3
Autorisations pour travaux mineurs	11	45
Contrôles de conformité (permis d'occupation)	56	85
Interventions lors de rénovations	62	78
Affaires traitées dans l'année mais encore en cours	16	42
Préavis ou autorisations pour enseignes	29	29

Les chiffres de 2017 révèlent une certaine stabilité dans l'activité générale du service, avec toutefois un nombre de sanctions délivrées légèrement inférieur à une moyenne se situant autour de 100 dossiers par an. Le montant des émoluments de sanction est quant à lui inférieur à celui inscrit au budget, qui découle d'une plus grande part de projets de construction de moindre envergure.

L'architecte-urbaniste communal participe régulièrement aux séances de la Commission d'urbanisme. L'accompagnement des projets, en amont des demandes de permis de construire, et le suivi des procédures d'opposition constituent une part importante du travail du service qui ne transparaît pas dans ces chiffres. En outre, le service a continué de fournir des prestations d'architecte-conseil pour la commune de Corcelles-Cormondrèche (17 dossiers traités). Des prestations ponctuelles ont en outre été fournies pour la commune de Peseux.

Dossiers traités de 2007 à 2017

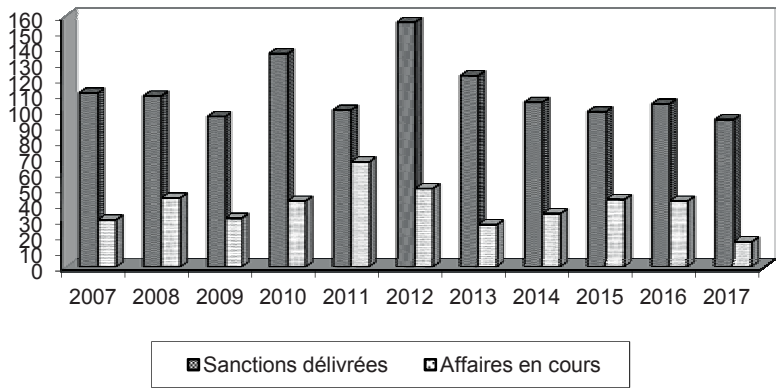

3. Commission d'urbanisme

	Nombre total par année	
	2017	2016
Séances	11	11
Nouveaux dossiers présentés (demandes de sanctions)	41	42
Préavis favorables	22	29

Outre les préavis donnés sur diverses demandes de sanction, choix de matériaux et de couleurs, les membres de la Commission d'urbanisme se sont exprimés au sujet de plusieurs dossiers importants : plusieurs immeubles d'habitation (rue des Saars 16, faubourg de l'Hôpital 104, chemin des Prises 9, rue de la Côte 9, rue de l'Evole 8, rue du Musée 1, chemin du Petit-Catéchisme, rue des Draizes 51, rue des Parcs 133) ; home et jardin public à la rue des Parcs ; centre administratif Tivoli Nord ; cimetière de Beauregard ; complexe immobilier à l'avenue du Vignoble (Metalor) ; restauration de la Collégiale (chemin de Ronde ; jardin du cloître, aménagements intérieurs) ; Centre scolaire des Terreaux-est; Plan spécial Cadolles Sud ; Parc public de Vieux-Châtel ; Hôpital de la Providence.

4. Inspection des chantiers

Au cours de l'année, 227 chantiers ont été contrôlés, dont 120 au bénéfice d'un permis de construire. Une collaboration avec le délégué à l'énergie a été mise en place pour permettre notamment le contrôle de 60 installations photovoltaïques. Le suivi des chantiers a permis également de faire respecter les réalisations de 25 aménagements extérieurs. D'autre part, les contacts nécessaires pour la coordination et la surveillance des chantiers sont entretenus avec le délégué de l'environnement, la SUVA, la sécurité urbaine, les architectes et les différents corps de métiers. En tant que représentant BPA, l'inspecteur des chantiers fournit de précieux conseils aux citoyens voulant entreprendre des petites modifications dans leurs propriétés.

5. Permis de construction délivrés

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nbre de bâtiments		Nbre de logements	
	2017	2016	2017	2016
Maisons individuelles	4	2	10	2
Maisons à plusieurs logements	8	9	71	65
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	0	1	0	11
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	2	2	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	0	8	0	0
Total	**14**	**22**	**81**	**78**

Transformations

Types de transformation	Nombre d'autorisations	
	2017	2016
Majeures, avec logements (> Fr.100'000)	20	8
Mineures, avec logements (< Fr.100'000)	20	1
Majeures, sans logement (> Fr.100'000)	5	32
Total	**45**	**41**

Constructions terminées

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2017	2016	2017	2016
Maisons individuelles	1	0	1	0
Maisons à plusieurs logements	2	5	32	97
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	1	0	5	0
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	0	1	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	1	0	0	0
Total	**5**	**6**	**38**	**97**

Transformations et démolitions

Types de travaux	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2017	2016	2017	2016
Transformations (augment. en résultant)	62	57	32	4
Démolitions (diminution en résultant)	0	0	0	0
Total	**62**	**57**	**32**	**4**

Le nombre de nouveaux logements mis sur le marché en 2017 (70) est moins important qu'en 2016 (101), du fait que plusieurs gros chantiers sont toujours en cours ; les logements correspondants seront comptabilisés en 2018. Le taux de logements vacants a augmenté de manière sensible, de 0.82 % à 1.17 % en 2017. La ville de Neuchâtel reste cependant en dessous du seuil de pénurie fixé à 1,5% et doit donc poursuivre ses efforts dans le développement de nouveaux projets de logements, conformément aux objectifs politiques qu'elle s'est donnés. Les perspectives dans ce domaine sont bonnes pour les années à venir puisque plusieurs constructions étaient en chantier en fin d'année et que 14 nouveaux projets totalisant 81 logements ont fait l'objet de permis de construire en 2017.

Construction/Démolition de logements de 2007 à 2017

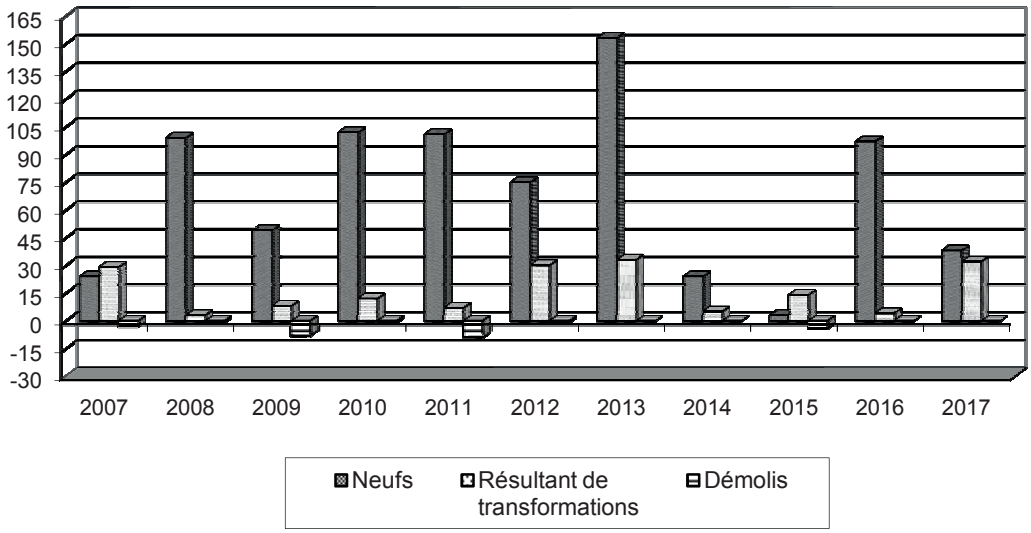

Comparatif logements sanctionnés/logements nouveaux de 2007 à 2017

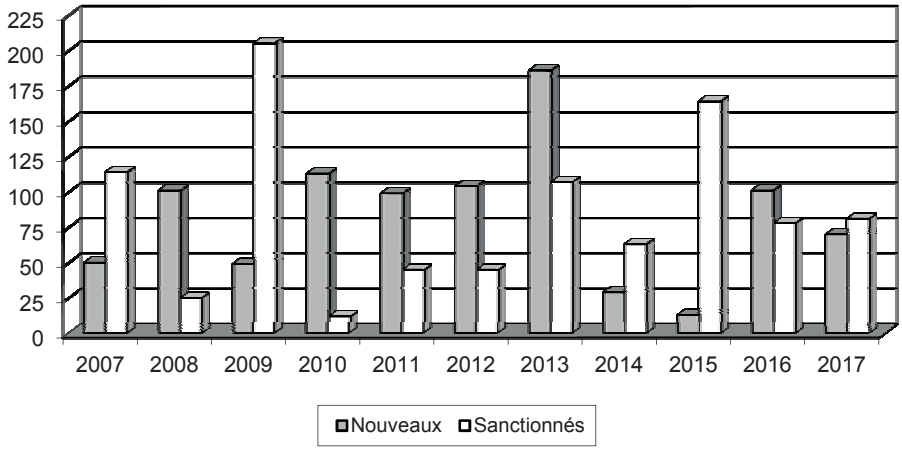

Logements vacants de 2007 à 2017

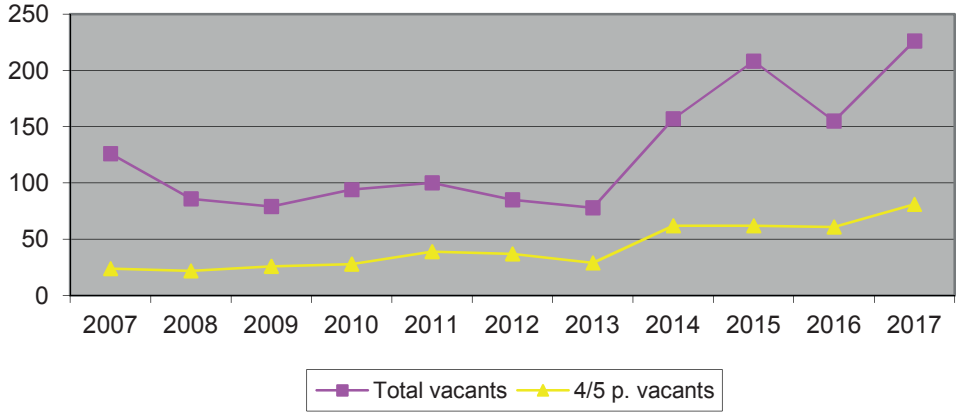

Délégué à l'énergie

(entité de gestion n° 121.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	691'063	744'700	+ 53'637
Revenus	444'418	500'000	- 55'582
Excédent	246'645	244'700	- 1'945

2. Organigramme

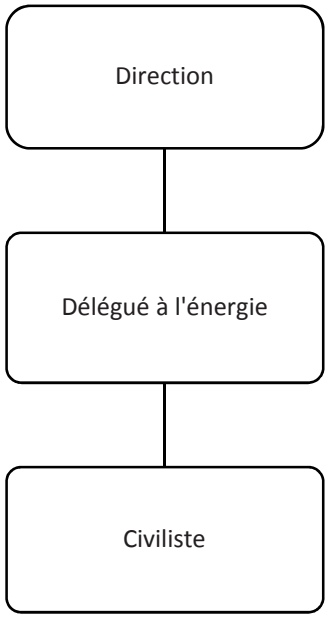

3. Étude des dossiers de demandes de sanction

L'étude des dossiers de demande de sanction et de conformité à la loi cantonale sur l'énergie représente depuis plusieurs années une part importante de l'activité du délégué communal à l'énergie. Le nombre de dossiers traités en 2017, qui se monte à 312, a doublé par rapport à 10 ans auparavant.

Année

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
131	158	138	157	173	215	329	306	311	312

Nombre de dossiers traités

Sur le total des 312 dossiers contrôlés, 87 d'entre eux concernent le justificatif de la qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment lors de nouvelles constructions ou lors de l'assainissement partiel ou complet de bâtiments existants. On relèvera que le **ProgrammeBâtiments** de la Confédération, qui subventionne depuis 2010 la pose d'isolation thermique dans les bâtiments existants, influence assez sensiblement le nombre de projets soumis à la procédure de justification énergétique. Il est réjouissant de remarquer que le canton de Neuchâtel occupe le deuxième rang en comparaison intercantonale par rapport au nombre de bâtiments.

Dans le domaine particulier du remplacement des chaudières, qui fait également l'objet systématique d'une demande d'autorisation, on observe, sur les 135 objets contrôlés que seulement 9 chaudières au mazout sont renouvelées en gardant le même agent énergétique, alors que 38 anciennes installations au mazout sont remplacées par des nouvelles chaudières alimentées au gaz naturel.

Cette évolution est favorable d'un point de vue environnemental puisque le gaz naturel présente 20% d'émissions de CO_2 en moins que le mazout de chauffage pour une fourniture d'énergie équivalente. On peut estimer selon nos statistiques que le gaz naturel gagne entre 2 et 3 points de part de marché chaque année sur son concurrent pétrolier. On relèvera encore qu'à Neuchâtel, la part des besoins thermiques couverts par le mazout de chauffage atteint 40% contre 60% pour le gaz naturel. Au niveau national, ces proportions sont respectivement de 55 / 45.

4. Énergie de chauffage, isolation des bâtiments

Les statistiques énergétiques concernant le territoire communal sont régulièrement établies depuis 1990. Si l'on observe plus particulièrement la part du bilan dédiée aux besoins thermiques, ce qui correspond principalement au chauffage des bâtiments, on constate que la consommation est très stable entre 1990 et 2008. À partir de 2006, qui marque un maximum sur la période, on constate une évolution à la baisse quasi continue. Cette tendance est très réjouissante, ce d'autant plus que cette inversion de tendance semble parfaitement correspondre au projet Holistic qui s'est développé entre 2007 et 2013 ainsi que par l'introduction du ProgrammeBâtiments de la Confédération, programme qui soutient les propriétaires d'immeubles qui s'engagent à isoler leurs bâtiments.

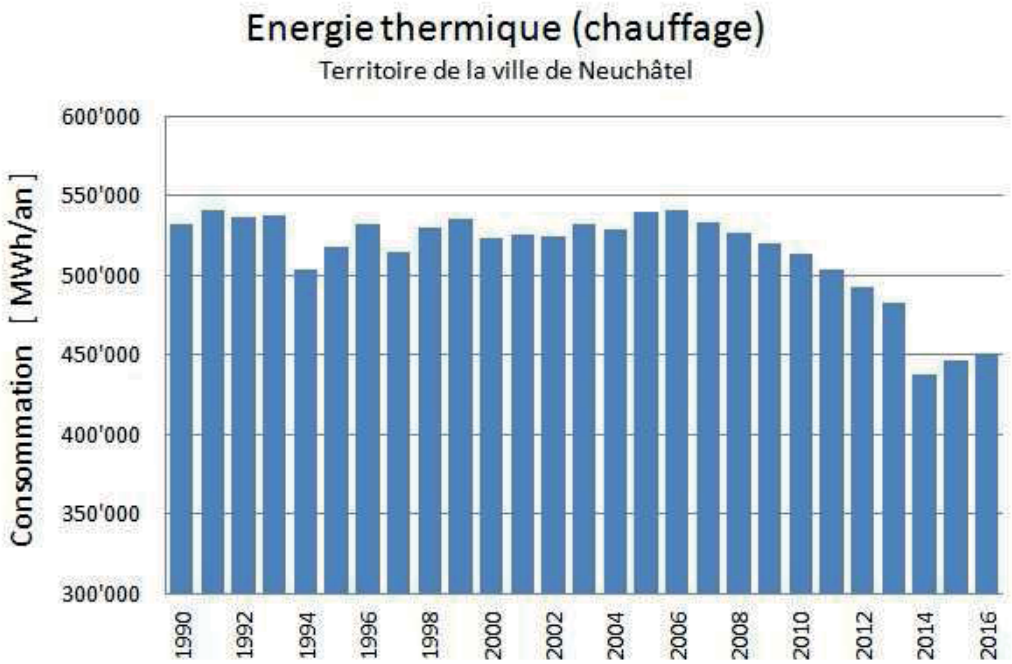

Concernant l'évolution de la consommation d'énergie de chauffage globale au niveau du territoire de la ville de Neuchâtel entre 1990 et 2016, on constate une certaine stabilité entre 1990 et 2008, puis une décroissance régulière qui correspond aux projet européen Holistic et au ProgrammeBâtiments de la Confédération.

5. Solaire photovoltaïque en ville de Neuchâtel

Au 31 décembre 2017, ce sont plus de 5'890 kW de puissance solaire photovoltaïque qui sont installés, ou en cours d'installation, au niveau du territoire communal, soit 1'000 kW de plus qu'une année auparavant. Le fonds solaire communal, qui existe depuis fin 2012, contribue très largement à cette évolution exponentielle, le solde des réalisations étant à mettre presque exclusivement au crédit de Viteos qui réalise des installations de type industriel. En considérant la situation au 31 décembre 2017, l'ensemble des installations solaires se trouvant sur le territoire de la ville permet en une année de couvrir les besoins de plus de 1'800 familles neuchâteloises, ce qui représente un peu plus de 10% des ménages établis sur la commune.

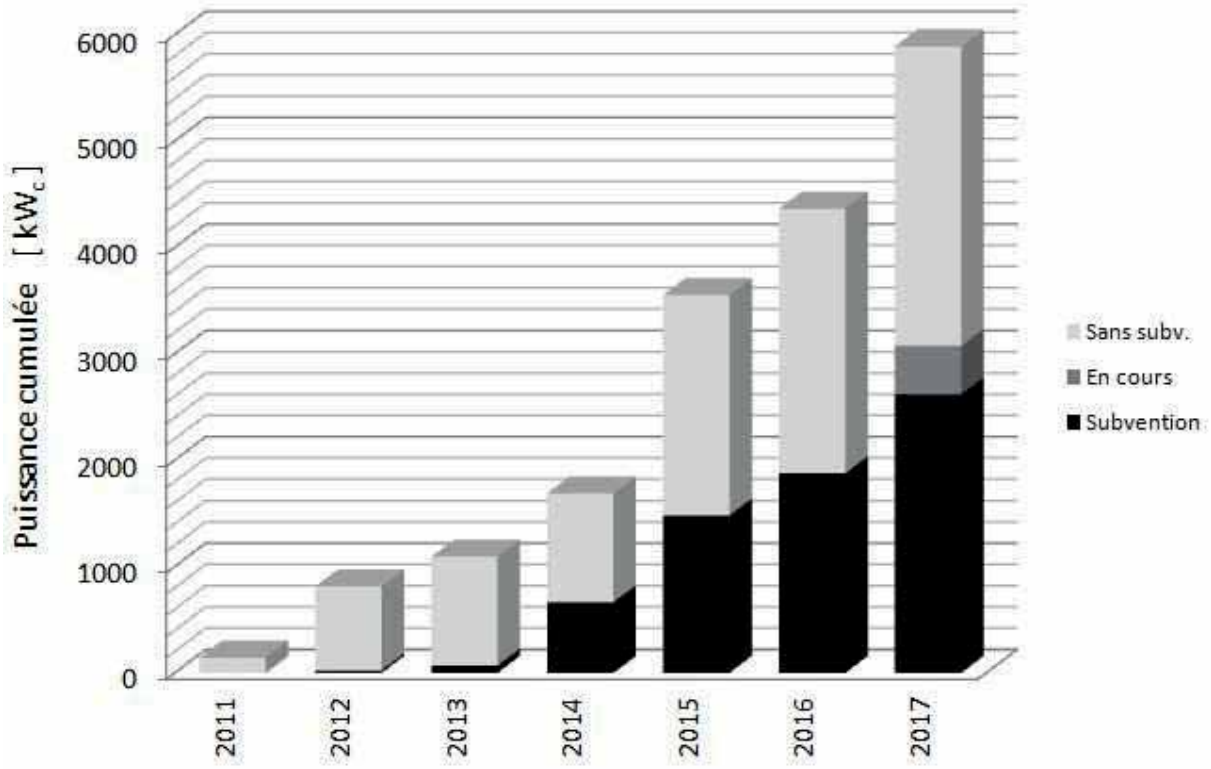

Ce graphique montre l'évolution quasi exponentielle de l'implantation des installations solaires photovoltaïques sur le territoire communal entre 2011 et 2017. On constate que le fonds de soutien communal contribue à la réalisation de la moitié des installations.

6. Mise en œuvre de la loi sur l'approvisionnement en électricité

Suite à l'adoption de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) par le Grand conseil en janvier 2017, sa mise en œuvre au niveau communal a nécessité un travail conséquent.

Il a fallu, dans un premier temps, d'élaborer un règlement communal concernant l'exécution de la LAEL et la création d'un fonds communal pour l'énergie. Ce document, de la compétence du Conseil général, fixe en particulier les montants des redevances

communales aux valeurs plafonnées par la loi, l'une pour l'usage du domaine public et l'autre à vocation énergétique. Le produit de la première, qui est estimé à 1.3 millions de francs par année, sera versé au budget de fonctionnement de la commune. Par rapport à la situation antérieure, le manque à gagné est de l'ordre de 1.6 millions de francs par année. Concernant la seconde, le produit est estimé à 830'000 francs par année, soit 200'000 francs de moins qu'auparavant, cette somme étant versé dès 2018 au nouveau fonds communal pour l'énergie. On relèvera que jusqu'à fin 2017 ce montant était géré par Viteos SA pour mener sa politique de développement des énergies renouvelables. Ce règlement communal décrit également l'utilisation du fonds communal pour l'énergie. Les bénéficiaires, tant publics que privés, seront soutenus dans leurs démarches visant à améliorer leur efficacité énergétique ou à assainir leur bâtiment ainsi qu'à produire des énergies renouvelables, le solaire en particulier.

Dans un second temps, l'arrêté concernant l'utilisation du fonds communal pour l'énergie a été adopté par le Conseil communal. Ce document décrit dans le détail les actions subventionnables avec fixation des montants des soutiens accordés, en particulier pour les installations solaires photovoltaïques et thermiques, l'isolation thermique des bâtiments ainsi que les mesures d'efficacité dans les industries et les entreprises.

La mise en œuvre de la LAEL au niveau communal assure globalement une baisse significative des redevances pour l'ensemble des consommateurs et permet de redistribuer ces redevances à l'ensemble des acteurs par le financement d'actions publiques et privées. De plus, ce fonds permettra d'assurer la pérennité des mesures visant l'objectif ambitieux de la société à 2000 watts.

Caves

(entité de gestion n° 122.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	807'904.82	741'200.00	-66'704.82
Revenus	723'072.85	802'200.00	-79'127.15
Excédent	84'831.97	61'000.00	-145'831.97

Les charges supplémentaires concernent le sponsoring du Festi'Neuch et du marketing y relatif. Malgré des ventes en augmentation, les revenus ont diminué à cause de la variation du stock (ventes en vrac et assainissement).

2. Organigramme

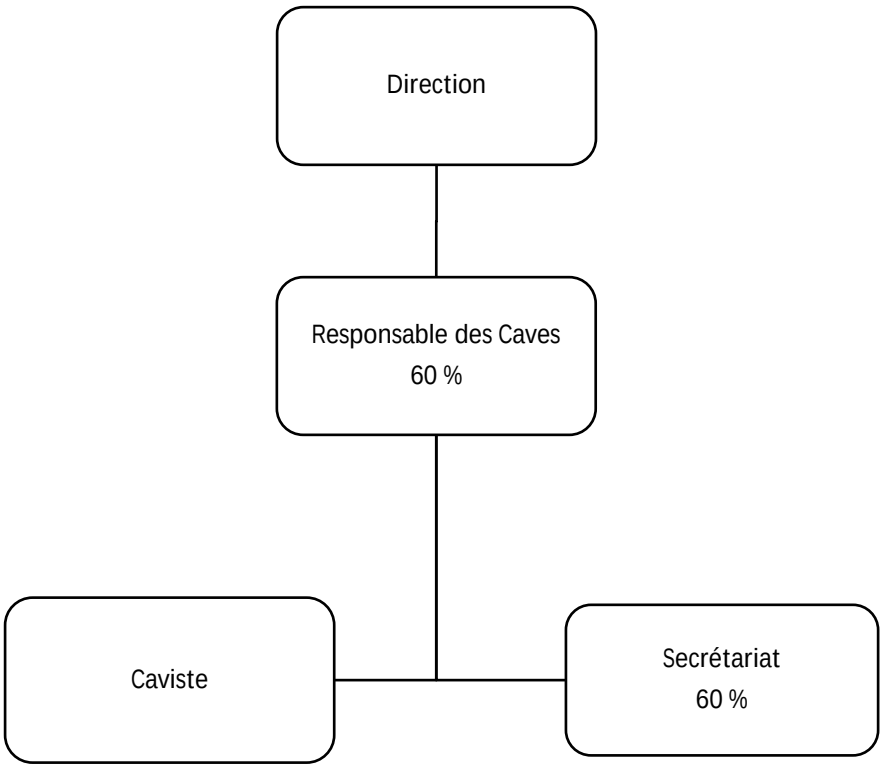

2017 a été une année perturbée par le gel de printemps de fin avril, un épisode de grêle au Landeron le 8 juillet et la sécheresse qui a sévit tout au long de l'été et ceci jusqu'aux vendanges.

Pour le Domaine des Caves de la Ville, seul la sécheresse a influencé les rendements vers le bas pour certains cépages comme le Chardonnay, le Gewürztraminer, le Gamaret et le Mara.

L’exercice se solde par un déficit comptable de 84'832 francs.

Les ventes sont en augmentation, cela est dû essentiellement à la vente en vrac du millésime 2016 et 2017 et à une légère progression des ventes en bouteilles.

Les charges supplémentaires sont :

- Le sponsoring Festi’Neuch et la réception de nos meilleurs clients à Festi’Neuch
- Les verres avec logo et vêtements avec logo pour Festi’Neuch

Les ventes à des tiers sont de 823'505 francs et les imputations internes se sont élevées à 94'267 francs, ce qui donne un total des ventes de 917'772 francs (473'568 francs en 2016).

Le stock est en diminution, il est influencé directement par la vente de vrac en décembre et par son assainissement. La variation d’inventaire est de 194'700 francs (diminution) (contre une augmentation de 174'700 francs en 2016).

La vendange 2017 a été correcte à faible suivant les cépages. Au niveau des rendements, la moyenne se situe à 99% sur l'ensemble des cépages. Les rendements par cépage sont les suivants : Pinot noir (77%), Gamaret (97%), Garanoir (81%), Gewürztraminer (70%), Mara (74%), Galotta (98%), Chasselas (100%), Pinot gris (98%) et Chardonnay (78%). Les pourcentages sont calculés sur le quota maximum par cépage.

Plusieurs facteurs expliquent ces bons rendements, d'une part une floraison favorable mi- juin, avec des réserves d’eau moyennes dans le sol, d’autre part un été chaud et sec et, enfin, un automne ensoleillé sans pluviométrie ont contribué à une qualité des raisins exceptionnelle et une quantité dans la moyenne par rapport aux années précédentes, mais plus faible que 2016.

3. Personnel

La secrétaire a démissionné au 31 décembre 2017. Sa remplaçante a débuté mi-décembre déjà, car la titulaire du poste était en arrêt maladie.

4. Tâcheronnage

La deuxième année de cette nouvelle collaboration s’est bien déroulée. Toutes les vignes sont cultivées selon les règles de la biodiversité. Les traitements antiparasitaires se rapprochent d’une culture biologique.

Les coûts du tâcheronnage sont légèrement plus élevés que l’offre, ceci est dû à la récolte qui est plus importante que prévue dans l’offre de tâcheronnage.

Les vendanges ont débuté le 12 septembre pour se terminer le 5 octobre 2017 en respectant la pleine maturité de chaque cépage.

5. Domaine viticole

Notre domaine viticole est d’une surface totale de 13,2 ha dont 11,3 ha pour les Caves de la Ville. S’agissant de notre propre production, elle se présente de la manière suivante :

Blanc (Neuchâtel)	13’012 kg sur 14’458 m^2, soit 0.900 kg/m^2 20.4 % Brix, soit 84.7 degrés Oe
Blanc (Champréveyres)	12’736 kg sur 14'151 m^2, soit 0.900 kg/m^2

	20.4 % Brix soit 84.7 degrés Oe
Rouge (Neuchâtel)	23’366 kg sur 29'107 m^2, soit 0.802 kg/m^2 24.0 % Brix, soit 101 degrés Oe
Rouge (Colombier)	13’812 kg sur 32'174 m^2, soit 0.429 kg/m^2 23.0 % Brix, soit 96.5 degrés Oe
Pinot gris	4’359 kg sur 5’518 m^2, soit 0.790 kg/m^2 24.2 % Brix, soit 102 degrés Oe
Chardonnay	2’921 kg sur 4’652 m^2, soit 0.628 kg/m^2 23.0 % Brix, soit 96.5 degrés Oe
Gamaret	534 kg sur 1’676 m^2, soit 0.319 kg/m^2 24.8 % Brix, soit 104.7 degrés Oe
Garanoir	2’190 kg sur 3’391 m^2, soit 0.646 kg/m^2 25.8 % Brix, soit 109.3 degrés Oe
Gewürztraminer	2091 kg sur 3’761 m^2, soit 0.555 kg/m^2 22.6 % Brix, soit 94.5 degrés Oe
Mara	1’109 kg sur 1877 m^2, soit 0.590 kg/m^2 26.4 % Brix, soit 112.1 degrés Oe
Galotta	1’482 kg sur 1’873 m^2, soit 0.791 kg/m^2 24.8 % Brix, soit 104.7 degrés Oe

Les prix de la vendange au kilo sont fixés selon un barème progressif ou dégressif, en fonction de la moyenne du % Brix de la vendange 2017. Le prix de base du kilo est de :

	Fr. / kg 2017	**Fr. / kg 2016**
vendange blanche	3.40	3.40
vendange rouge	5.20	5.20

Compte tenu des résultats obtenus, nous avons atteint les montants suivants :

	2017	**2016**
Chasselas	3.91	3.80
Pinot Noir	5.49	5.56
Pinot Gris	5.77	5.67
Chardonnay	5.20	4.63
Gamaret	5.98	5.25
Garanoir	5.98	5.46
Gewürztraminer	5.20	5.56
Mara	5.98	5.67
Galotta	5.98	5.98

Les quantités encavées, en litres de moût, sont les suivantes au 31 octobre 2017 :

	2017	2016
Blanc	20’598 litres	21'530 litres
Rouge	11’780 litres	18'975 litres
Œil-de-Perdrix	14’600 litres	16'000 litres
Perdrix Blanche	1’500 litres	1’000 litres
Pinot gris	3’270 litres	3’200 litres
Chardonnay	1’440 litres	2’800 litres
Gamaret / Garanoir	2’040 litres	3’040 litres
Mara	830 litres	1’100 litres
Galotta	1’110 litres	1’100 litres

À noter que 1000 kg de Chardonnay et 2091 kg de Gewürztraminer ont été vendu en raisin.
La vendange 2017 a été logée dans les caves.

6. Evénements marquants

Les Caves de la Ville ont participé, en 2017, aux manifestations suivantes :

- Présentation du Non-Filtré, le 18 janvier, au Péristyle de l’Hôtel de Ville de Neuchâtel ;
- Première participation en tant que Partenaire officiel vin à Festi’Neuch ;
- Les portes ouvertes en mai et en décembre ;
- Présentation de l’Œil-de-Perdrix, le 21 juin, devant l’Hôtel de Ville de Neuchâtel ;
- Participation à la « Semaine du Goût », en septembre, à Neuchâtel ;
- Présentation du Pinot noir, le 22 novembre, au Péristyle de l’Hôtel de Ville de Neuchâtel.

Sans les Amis des Caves, nous ne pourrions pas assumer ces événements importants pour la vente et la promotion de nos produits. Nous tenons à remercier l’Association des Amis des Caves de la Ville pour son engagement.

7. Eléments de réflexion

Les éléments suivants n’ont pas été évoqués dans les précédents rapports de gestion mais méritent une attention particulière :

- Le renouvellement du vignoble doit reprendre à raison de 5% de la surface/an ;
- La valeur du stock doit être réévaluée plus finement en 2018 en tenant compte du marché et de l’âge ;
- Les locaux des caves sont en mauvais état.

Service des domaines

(entité de gestion n° 123.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'892’303	1'606’600	-285’703
Produits	2'039’826	1'806’200	+233’626
Total	147’523	199’600	-52’077

Les charges et les recettes sont en hausse avec un résultat aux comptes 2017 positif. L’augmentation des charges s’explique principalement par le report des intérêts et des charges financières théoriques de la réévaluation du patrimoine financier et administratif. À relever également que les recettes 2017 pour l’exploitation de la Carrière de la Cernia ne figurent pas dans les comptes 2017 étant donné qu’ils n’ont pu être relevés par l’exploitant qu’à la mi-février en raison de la météo (neige) et refacturés qu’à fin février 2018 par les domaines, pour un montant de 23'626 francs qui figureront en plus dans les comptes 2018.

À relever également que l’engagement d’une secrétaire à 50% dès le 18 avril 2017 a pu être finalisé en économisant 13'000 francs sur le budget projeté (demande de nouveau besoin et poste vacant) pour ledit poste.

L’année 2017 aura permis au Service des domaines de concrétiser d’importants dossiers, conformément à ses enjeux et ses missions, dont voici les plus significatifs:

- Le rapport d’information du Conseil communal au Conseil général concernant l’avenir du patrimoine domanial agricole et forestier de la Ville de Neuchâtel, présenté lors de la séance du 18 décembre 2017. Ce rapport représente l’aboutissement d’un travail de plusieurs années, en collaboration avec le Service des forêts et la Direction de l’environnement (*cf*. point 4 du présent rapport).

- La reconstruction de la ferme de la Rotte à la Chaux-du-Milieu, incendiée le 2 septembre 2011, qui s’est enfin achevée à l’automne 2017. Le fermier a désormais un outil de travail performant et fonctionnel, dont les qualités fonctionnelles, architecturales et d’intégration dans le paysage sont indéniables (*cf*. point 4.1).

- Le démarrage en mai 2017 de la reconstruction de la ferme de la Grande-Joux à la Chaux-du-Milieu, incendiée le 31 mars 2016. En 13 mois, toute la procédure administrative liée à sa reconstruction a été réglée (autorisation provisoire d’implanter des mobiles-homes comme lieu d’hébergement pour le fermier et sa famille, agrandissement de la stabulation libre du fermier en droit de superficie distinct et permanent sur une propriété privée communale, permis de construire, soumissions, adjudications (marchés publics), contrats, etc.

- La mise en place du projet d’agriculture urbaine à Pierre-à-Bot et l’inauguration des jardins potagers urbains sur une surface de 10'000 m^2 le 13 mai 2017. Toutes les parcelles « privées » mises en location pour les habitants de la ville ont trouvé preneur. Le site a encore de la surface disponible pour accueillir un partenaire (association), cf. point 6 du présent rapport.

- La participation active de la déléguée aux affaires foncières à la réévaluation du patrimoine financier et administratif avec le Service financier (domaine patrimonial, terrains, DDP).

2. Organigramme

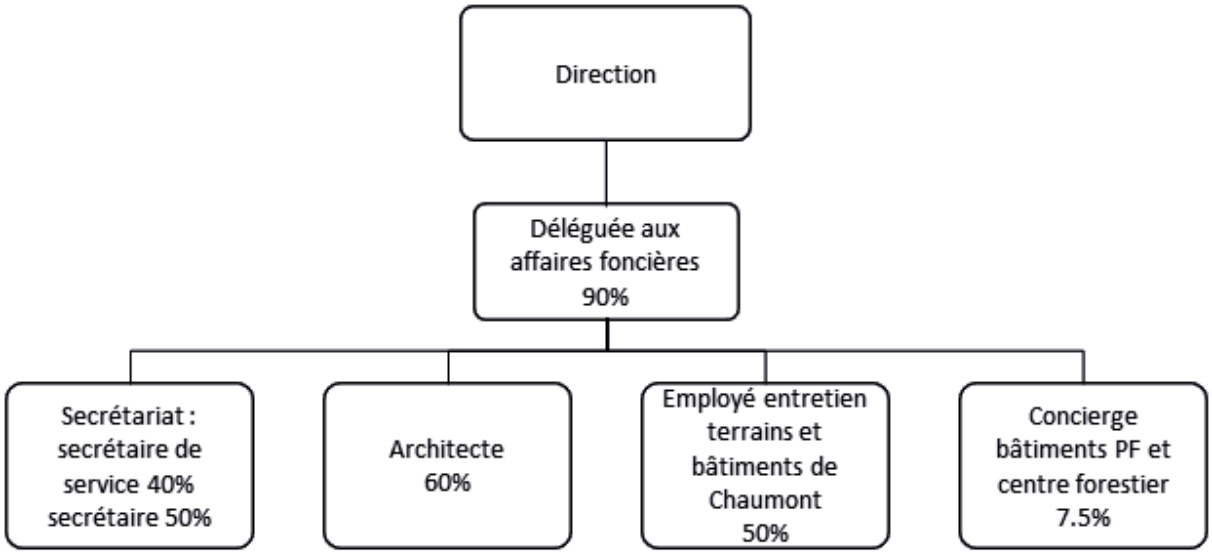

Rattaché à la Direction de l'environnement, le Service des domaines est dirigé par la déléguée aux affaires foncières (90%) et se compose d'un architecte (60%) en charge notamment de l'entretien du patrimoine domanial (reconstruction suite aux sinistres, travaux, devis, soumissions, chantiers, etc.), deux secrétaires (40% et 20% jusqu'au 15 04 2017, 40% et 50% depuis le 17 04 2017), un collaborateur à 50% pour l'entretien des terrains et des immeubles locatifs à Chaumont.

3. Enjeux et évolution du Service

Pour rappel, les principales missions du Service des domaines sont :

- mettre en œuvre une politique et une stratégie foncières proactives ;
- soutenir le Conseil communal en matière de politique foncière et, à ce titre, garantir la coordination des procédures ad hoc avec le Service des communes et le Conseil d'État ;
- assurer la transversalité entre les Directions ;
- participer aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières de la Ville, en vue de leur conclusion contractuelle ; gérer les locations (terrains, locatifs (uniquement les bâtiments sis à Chaumont), exploitations agricoles, places de parc, dépôts et jardins communaux) ; gérer les domaines privés communaux et établir des conventions de précarité sur domaine public communal. Pour information ou rappel, les conventions de précarité sont établies à la suite d'une charge fixée par le Conseil communal dans une sanction de permis de construire pour les éléments de construction qui sont érigés à l'intérieur d'un alignement communal (« gabarit routier »). En effet, selon l'article 77 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) du 2 octobre 1991, des travaux de transformations et/ou d'agrandissement ne peuvent être autorisés que moyennant une convention de précarité préalable entre le propriétaire et le Conseil communal, par laquelle le propriétaire s'engage à renoncer, en cas d'expropriation, à réclamer la plus-value résultant des travaux ; (…) (al.1er). La convention de précarité fait l'objet d'une mention au registre foncier (al. 2).

4. Gestion des domaines

4.1. Rapport d'information au Conseil général concernant l'avenir du patrimoine domanial agricole et forestier de la Ville

Le Conseil communal a présenté le 18 décembre 2017 au Conseil général sa vision stratégique du patrimoine domanial agricole et forestier de la Ville de Neuchâtel. Ces biens, situés sur le territoire communal ou à l'extérieur de celui-ci, ont différentes origines et histoires. Certains ont été acquis au siècle passé, d'autres proviennent de legs historiques. En plus de leur valeur patrimoniale, parfois inestimable, certains domaines préservent des richesses naturelles protégées, comme les pâturages boisés.

La plupart des domaines comportent non seulement des espaces de nature, mais encore des lieux de vie habités, parfois à l'année, parfois de manière saisonnière. Depuis 2011, la Ville de Neuchâtel pratique une politique foncière proactive et une gestion stratégique de ses biens par le Service des domaines.

Restée jusqu'ici dépendante du résultat du processus de fusion, la réponse du Conseil communal au postulat n°163 du groupe PLR intitulé «Avenir des domaines agricoles et forestiers propriétés de la Ville», est constituée par le rapport 17-017. Le postulat accepté le 31 octobre 2011 demandait au Conseil communal «d'étudier, objet par objet, les différentes perspectives d'avenir possibles pour les domaines agricoles et forestiers dont la ville est propriétaire. Il est prié d'intégrer dans son étude les bâtiments et infrastructures sis sur ces derniers et de tenir compte aussi bien des éléments positifs (utilité future de rester propriétaire des forêts dans le cadre d'une gestion du bois comme bien de valeur, opportunités, etc.) que des aspects négatifs (frais prévisibles vu l'état d'entretien actuel des bâtiments, etc.)».

La réponse se compose dès lors d'une mise en contexte historique des biens propriété de la Ville, d'un rappel des outils de gestion et des principes fonciers applicables, d'une présentation sous forme d'inventaire descriptif des domaines et de leurs valeurs, et enfin de la vision stratégique du Conseil communal des rôles et fonctions de ces domaines à long terme.

Ce rapport a été vivement salué par le Conseil général qui l'a approuvé par 31 voix pour, 0 contre et 3 abstentions. Le postulat a été classé à l'unanimité.

4.2. Autres missions

Le crédit nécessaires à la démolition et reconstruction du hangar du domaine de Belmont à Boudry a fait l'objet d'un rapport du Conseil communal au Conseil général 16-008 en février 2016. Ces travaux ont débuté en 2016 et se sont achevés en 2017. Ils ont permis de poursuivre la réhabilitation du patrimoine domanial communal. Ainsi, le nouvel hangar, reconstruit aux normes constructives et sécuritaires, offre un confort nettement amélioré pour les usagers. Il engendre également une plus-value au domaine et à sa valeur vénale, tout en permettant d'adapter à la hausse le fermage y relatif.

Pour rappel, la ferme de la Rotte à la Chaux-du-Milieu a brûlé le 2 septembre 2011. Le 22 avril 2013, le Conseil général accepte de la reconstruire, comme proposé dans le rapport 13-009 du Conseil communal. Le rapport d'information 15-023 informe des modifications apportées au programme de reconstruction, étant donné que la reconstruction à l'identique n'est pas possible dans le respect du budget. D'entente entre le Service d'agriculture (SAGR), la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV), le Service de l'aménagement du territoire (SAT), l'Office du patrimoine et de l'archéologie - Section

Conservation du patrimoine (OPAN), l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ÉCAP) est sollicité pour réorienter le projet sur un nouveau cahier des charges, en limitant la reconstruction au rural d'estivage (sans la partie logement) afin que les coûts de reconstruction soient entièrement couverts par l'indemnité. L'indemnité finale versée par l'ÉCAP est de 980'000 francs, selon décision ÉCAP du 3 juin 2016. Une nouvelle demande de permis de construire a été déposée et le permis de construire a été délivré le 5 septembre 2016. La reconstruction s'est achevée en octobre 2017. Le fermier a signé un avenant à son bail à loyer, d'une durée de 20 ans, qui le contraint en outre à fournir au minimum la réglementation PER (prestations écologiques requises). Les points forts de cette reconstruction, saluée par la section Conservation du patrimoine, sont :

- la parfaite intégration et la préservation des restes avec la volumétrie générale de la reconstruction, les façades et la toiture ;
- leur mise en valeur, en particulier celle la porte voûtée mise sous protection ;
- la pose d'un revêtement de toiture révolutionnaire (étanchéité) permettant d'optimiser la récolte de l'eau de pluie. L'eau faisant défaut dans la région, elle était jusqu'à aujourd'hui transportée par camion ;
- la mise en place de 2 citernes totalisant près de 85'000 litres d'eau (20'000 avant incendie) permettant une meilleure qualité d'exploitation et surtout une meilleure durabilité de nos ressources ;
- des façades ouvertes, ventilées, en matériau noble ;
- un rural plus grand et plus fonctionnel pour l'exploitant ;
- une surface de remisage pour le foin beaucoup plus grande ;
- l'amenée par tranchées de l'électricité avec une plus grande puissance (30A).

En 2017, près de 303'000 francs ont été investis pour assurer l'entretien des domaines agricoles et des locatifs, qui eux ont généré des recettes pour plus de 400'000 francs de loyers et fermages.

Avec l'ÉCAP, nous poursuivons la mise à jour des valeurs d'assurances à neuf des bâtiments du patrimoine domanial (PF) dès qu'un investissement important est consenti (Boudry, domaine de Belmont en 2017 et La Chaux-du-Milieu, ferme de la Rotte).

Enfin, le Service gère actuellement 18 parkings sur domaine privé communal, tous au bénéfice d'arrêtés de circulation routière (ACR). Il établi également les arrêtés de circulation routière pour les autres Directions (Mobilité, Ecoles, Infrastructures et énergie, Urbanisme, Culture, etc.).

5. Transactions immobilières

5.1. Acquisitions au PF

Néant

5.2. Acquisitions au PA

Décision DFS du 20.10.2016	Cadastre de Neuchâtel, 4/12 Rue du Rocher, acquisition par VDN du bien-fonds 3754 et exmatriculation dudit bien-fonds et du bien-fonds 16240 pour les verser au DPCom. Acte du 17 février 2017.

Décision DFS du 17.03.2017 — Cadastre de Neuchâtel, 5/29 Gibraltar-Bellevaux, acquisition par VDN de 14 m2 à détacher du bien-fonds 6838 pour le verser au DP 364 Com et former le nouveau bien-fonds 17491 et le nouveau DP 771 Com.
Acte du 10 mai 2017.

Décision CE 04.10.2017 — Cadastre de Neuchâtel, 2/49 Brandards 32, acquisition par VDN d'une surface de 68 m^2 à détacher du bien-fonds 17290 pour le verser au DP 398 Com et former le nouveau bien-fonds 17538 et le nouveau DP 780 Com.
Acte du 1er novembre 2017.

Décision CE 25.09.2017 — Cadastre de Neuchâtel, 6/5 Rue des Saars, acquisition par VDN d'une surface de 83 m^2 à détacher du bien-fonds 17523 pour le verser au DP 757 Com et former le nouveau bien-fonds 17532 et le nouveau DP 776 Com.
Acte du 16 novembre 2017.

5.3. Cessions du PA

Décision DFS du 03.11.2016 — Cadastre de Neuchâtel, 4/12 Rue du Rocher 21, vente à Incal Sàrl d'une surface de 75 m^2, à détacher du DP 697 Com pour former le nouveau bien-fonds 17095 et le DP 728 Com.
Acte du 11 mai 2017.

5.4. Cessions du PF

Arrêté du CE du 17.09.2014
Arrêté du CE du 12.08.2016 — Cadastre de Neuchâtel, 5/19 Serres de Vieux-Châtel, octroi d'un DDP pour la Coopérative d'En Face (CDEF) pour une durée de 99 ans, échéance 31 05 2116
Parts sociales VDN : 212'000 francs
Prélèvement au fonds pour les logements d'utilité publique : 293'850 francs
Acte du 31 mai 2017.

Arrêté du CE du 25.09.2017 — Cadastre d'Auvernier, 8/51 Sompoirier-Gouttes d'Or, échanges de terrain en surface de vignes entre la Ville de Neuchâtel et M. Coste, selon arrêté du Conseil communal du 23 08 2017. Acte du 26 octobre 2017.

5.5. Transfert du domaine public communal au domaine privé communal

Décision du CE du 25.09.2017 — Cadastre de Neuchâtel, 2/1 Beauregard, réaménagement du chemin de la Justice. Cession d'une surface de 175 m^2 provenant du DPCom à verser au nouveau bien-fonds 17527 (cf également point 5.6 pour la cession du domaine privé communal).
Acte du 26 octobre 2017.

5.6. Transfert du domaine privé communal au domaine public communal

Décision du DFS du 17.03.2017 — Cadastre de La Coudre, 7/23 Les Rapes, cession du bien-fonds 2508, d'une surface de 192 m^2, au DP 207 Com et cession gratuite d'une surface de 370 m^2 à détacher du bien-fonds 2696, propriété de l'Etat de Neuchâtel, pour le verser au DP 207 Com et former le nouveau bien-fonds 3071 et le DP 772 Com.
Acte du 16 juin 2017.

Décision du CE du 25.09.2017 — Cadastre de Neuchâtel, 2/1 Beauregard, réaménagement du chemin de la Justice. Cession d'une surface de 84 m^2 à détacher du bien-fonds 9710 à verser au DP 207 Com. La surface de 262 m^2 détachée du bien-fonds 9710 augmentée des 175 m^2 provenant du DPCom forme le nouveau bien-fonds 17527 (cf également point 5.5 pour cession du domaine privé au DPCom).
Acte du 26 octobre 2017.

5.7. Conventions diverses – Constitution de servitudes et de charges foncières

Sanction du CE du 03.07.2017 — Cadastre de Neuchâtel, Cimetière de Beauregard, Viteos SA, propriétaire du bien-fonds 9958 grève ledit bien-fonds d'une servitude de droit de superficie en faveur de la Ville de Neuchâtel, d'une durée de 50 ans, permettant le maintien d'un parking collectif public, des infrastructures communales, d'une œuvre d'Art, d'un accès au cimetière et d'une liaison à pieds publique entre la rue des Charmettes et l'avenue Edouard-Dubois.
Acte du 26 octobre 2017.

5.8. Conventions découlant de l'application du Règlement d'urbanisme, avec inscription de mention au Registre foncier

12 nouvelles conventions de précarité ont été établies pour des éléments de construction et des aménagements frappés d'alignement et 27 conventions ont été finalisées en 2017.

5.9. Mises à ban et arrêtés concernant la circulation routière

En 2017, 3 arrêtés de circulation routière ont été approuvés et 0 mise à ban publiée. Depuis quelques années, les nouvelles mises à ban sont à durée indéterminée (sauf pour les chantiers).

6. Crédits cadre annuels

Jardins de Pierre-à-Bot : En réponse à la motion « À Neuchâtel, on sème ! », la Ville a mis à disposition le terrain au Nord du bâtiment dit «Le Serpent» (*ca*. 10'000 m^2, terrain sur le bien-fonds 14359 du cadastre de Neuchâtel) à la disposition d'institutions sociales, d'associations agroécologiques et d'habitant-e-s de la Ville. Le projet élaboré en processus participatif implique que les participant-e-s jardinent sur un espace individuel en pratiquant la culture biologique, tout en s'engageant dans la bonne gestion collective d'un espace commun.

Depuis 2017, la Ville propose des baux aux habitant-e-s de 5 francs le m^2 annuel (avec eau). Les entités bénéficient quant à elles de contrats de prêt à usage, prévoyant des contreprestations diverses telles que l'animation de l'espace commun, en particulier avec l'organisation d'une fête annuelle, elles s'acquittent toutefois des factures d'eau. Un rapport sera présenté après la première année complète de jardinage, soit au printemps 2018.

En mars 2017, la liquidation de Transhelvetica, dont la Ville faisait partie, permet d'attribuer 20'000 francs sur le compte de résultat lié à l'entretien des terrains pour les jardins. Le 22 mai 2017, le Conseil communal débloque un crédit supplémentaire du compte de résultats s'élevant à 40'000 francs en faveur desdits jardins potagers. Ce crédit supplémentaire vient s'ajouter au budget 2017 du compte par nature 34300.00 (entretien terrains d'un montant initial de 70'500 francs, 54'643 francs ont été dépensés pour équiper le terrain en eau, aménager les parcelles, préparer la terre, poser l'humus, etc.).

La Rouvraie : le Service des domaines a un budget annuel de 60'000 francs pour couvrir 1/3 des charges de la copropriété, le budget ordinaire pour l'entretien et les petits investissements. En principe, notre part se situe autour de 47'000 francs. En 2017, l'Association de la Rouvraie entreprend des travaux de rénovation des chambres et des sanitaires (création de douches, indispensables en vue de pérenniser la clientèle). Il en résulte un dépassement des charges d'entretien et du budget de la copropriété de l'ordre de 105'000 francs, dont 1/3 à charge de la Ville, soit 35'000 francs à charge des domaines. Compte tenu des dépenses 2017 effectuées, un crédit supplémentaire de 22'000 francs est demandé pour honorer la soulte des charges de copropriété pour la Ville pour l'année 2017, que le Conseil communal valide le 20 décembre 2017.

7. Crédits d'engagement

La ferme de la Grande-Joux à la Chaux-du-Milieu : pour rappel la ferme a brûlé dans sa quasi-totalité le 31 mars 2016. Par décision du Conseil communal du 14 décembre 2016, le Service des domaines a été autorisé à engager des dépenses jusqu'à concurrence de l'indemnité de 2'250'000 francs calculée et versée par l'ÉCAP pour sa reconstruction.

Par décision du 20 avril 2017, l'ÉCAP a confirmé l'augmentation de ladite indemnité pour la porter à 2'300'000 francs. En parallèle, le Conseil communal autorise le Service des domaines à engager les dépenses complémentaires pour les mises en conformité obligatoires de la reconstruction aux nouvelles normes énergétiques (assainissement de l'enveloppe), sécurité (réalisation du mur coupe-feu), chauffage, alimentation (eau, gaz, électricité), détentions des animaux, etc., pour un montant de 410'000 francs ainsi qu'une dépense complémentaire de 103'000 francs pour la part des améliorations (renfort de la structure rurale, distribution de chaleur, équipements cuisines et sanitaires, etc.) Le crédit total pour la reconstruction, débutée en mai 2017 est de 2'813'000 francs. Au 31 décembre 2017, l'ÉCAP a versé 3 acomptes pour un montant total de 1'400'000 francs et 1'257'169 francs sont dépensés.

Dans un délai d'une année environ après l'incendie, le Service des domaines a obtenu le permis de reconstruire la ferme, les crédits supplémentaires, publié un appel d'offres marchés publiques pour le gros œuvre, aidé le locataire aux démarches liées à l'autorisation du Département du développement territorial pour la pose de mobil-homes provisoires à des fins d'habitation pendant toute la durée du chantier, ainsi qu'aux démarches pour l'agrandissement de sa stabulation libre en droit de superficie distinct et permanent sur nos terres. C'est un chantier très important dont le suivi est entièrement assuré par le Service des domaines.

8. Résumé des loyers et coûts d'entretien des immeubles

IMMEUBLES	LOYER LOCATIF	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	CREDITS CADRES ANNUELS	TOTAL ENTRETIEN
Signal14 - Home bâlois	-	5'406.75		5'406.75
Gd-Hotel 26-28 La Chomette	52'368.00	13'675.45		13'675.45
Tour 23	41'328.00	5'853.00		5'853.00
Pertuis-du-Sault 45	46'452.00	7'417.90		7'417.90
Centre forestier				
chambres	4'400.00			
Pertuis-du-Sault 41	8'760.00	1'060.90		1'060.90
Noyer 57	15'228.00	598.70		598.70
Belmont 15 (3mois-9mois)	14'550.00	6'419.00		6'419.00
Champreveyres 7 (8mois)	22'104.00	22'472.19		22'472.19
Pierre-Gelée	3'000.00	589.35		589.35
Chaumont 11 - Mi-Côte	4'416.00	27'051.40		27'051.40
Maujobia 4	19'200.00	2'155.60		2'155.60
	231'806.00	**92'700.24**	**-**	**92'700.24**

NOM DU DOMAINE	LOYER DOMAINES AGRICOLES	ENTRETIEN DOMAINES	CREDITS CADRES ANNUELS	TOTAL ENTRETIEN
Belmont 17	14'793.80	52'409.50		52'409.50
La Biche	5'366.70	1'345.70		1'345.70
La Grand-Vy	15'922.00	17'171.45		17'171.45
La Chaille	960.00	-		-
Le Cernu	2'194.00	2'838.30		2'838.30
Prépunel	5'400.00	-		-
Bois de l'Halle	12'360.00	25'794.30		25'794.30
La Rotte (reconst. en cours)	6'831.25	9'076.85		9'076.85
La Petite-Rotte				
1. La Grande-Joux	7'844.00			-
2. La Petite-Joux	33'502.00	88'044.60		88'044.60
	21'350.20			
3. La Roche	13'532.00	1'343.35		1'343.35
4. La Cornée	16'693.30	7'543.35		7'543.35
Pré-Louiset	5'776.00	4'368.00		4'368.00
Jeanjaquet - Frênes 8	4'380.00	682.55		682.55
Retropomme	1'332.00			-
	168'237.25	**210'617.95**	**-**	**210'617.95**
	400'043.25	303'318.19	-	303'318.19

À relever les travaux exceptionnels pour Mi-Côte 11 (la mise au norme du chauffe-eau pour 8'000 francs et la pose de panneaux photovoltaïques pour l'électricité pour 17'000 francs), pour Champréveyres 7 (l'assainissement du chauffage à mazout pour le passer au gaz pour 20'000 francs), pour Bois de l'Halle (la mise aux normes OIBT pour 10'000 francs et travaux de maçonnerie pour 10'000 francs), pour Belmont 17 (la réfection des canalisations pour un montant de 43'000 francs).

Service des forêts

(entité de gestion n° 124.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'850'237	2'148'400	+ 298'163
Produits	1'075'770	1'431'800	- 356'030
Total	774'467	716'600	- 57'867

Les charges ont été maintenues à un niveau inférieur à celui budgétisé. La raison principale de cette différence est liée au fonctionnement de la chaudière à bois du réseau de chauffage du Mail-Maladière sur 5 mois alors que le budget prévoyait une activité sur l'année entière.

Les produits ont atteint un niveau plus faible que ce qui était prévu qui s'explique en premier lieu par la vente de chaleur moins importante que prévu au chauffage du Mail. À l'exception du chêne, le prix du bois est resté à un niveau bas. Finalement, l'exercice 2017 se solde par une légère détérioration du résultat de 57'867 francs par rapport au budget.

2. Organigramme

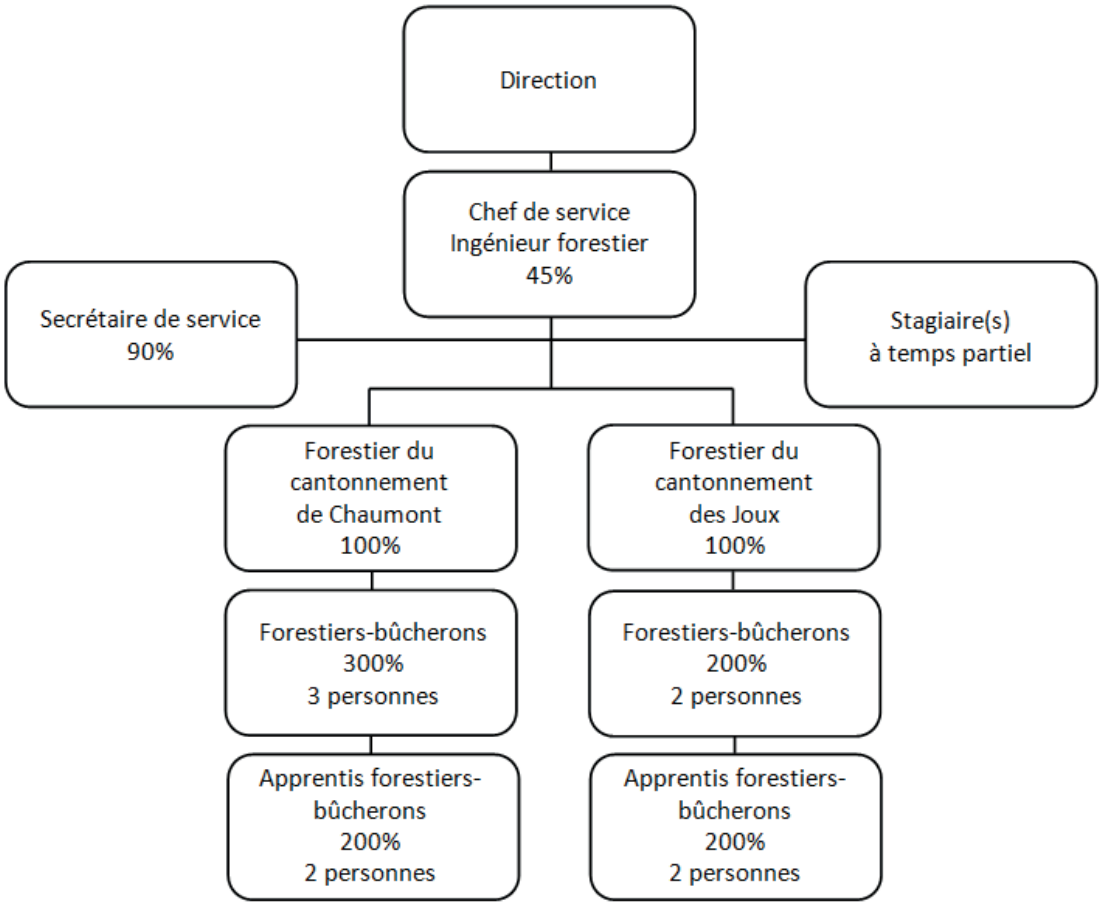

3. Introduction

Pour rappel, nos forêts sont entretenues selon les principes de la gestion multifonctionnelle développée et appliquée par les forestiers suisses et tout particulièrement neuchâtelois. Les prestations de la forêt multifonctionnelle peuvent être classifiées dans les quatre catégories suivantes :

- Fonction économique
  Production de bois pour la construction, la fabrication de meubles, de tonneaux et de tout autre objet en bois, production aussi de bois pour la fabrication de panneaux en bois reconstitué, de carton et de papier et, enfin, production de bois destiné à nous approvisionner en énergie.
- Fonction protectrice
  Protection contre de multiples dangers naturels : glissements de terrain, chutes de pierres, érosion éolienne et due à l'eau de ruissellement, inondations et, dans les Alpes, avalanches. Il y a aussi la protection des sources d'eau potable contre la pollution et tout ce qui pourrait souiller l'eau.
- Fonction sociale
  Lieu d'accueil pour la pratique de sports, de loisirs et de détente. Attrait de nos paysages grâce aux interventions des professionnels.
- Fonction du maintien de la biodiversité
  La forêt est un habitat indispensable pour de nombreuses espèces animales et végétales.

L'année 2017 s'est montrée chaude et sèche. Les arbres ont manqué d'eau durant toute la période de végétation et la température élevée de mars à octobre a encore augmenté leur stress durant l'année. Les sapins ont souffert et environ 300 d'entre eux ont séché durant l'été. L'épicéa, quant à lui, a vu son parasite principal, le bostryche, être favorisé par ces conditions météorologiques. Des groupes d'arbres bostrychés ont été rencontrés dans un nombre plus important qu'en 2016. Cependant, bien qu'en légère augmentation par rapport à l'année 2016, la population de bostryches reste en-dessous du niveau de l'épidémie sur 2017.

Si les résineux ont plus souffert de cette situation que les feuillus, ces derniers devraient montrer un cerne de croissance annuel plus faible en 2017. Des épisodes venteux sont passés sur les forêts de la Ville en provoquant la chute d'arbres et de branches. Ces dégâts sur les arbres ont été plus nombreux qu'en 2016, mais sont restés dans des proportions normales.

Enfin, est à signaler une neige lourde en décembre qui provoqua quelques bris de cimes dans les forêts des Joux; là encore les dégâts sont limités.

En automne 2007, une glandée exceptionnelle (fructification des chênes abondante) a couvert le sol forestier de glands. Les forestiers ont saisi cette opportunité offerte par la nature pour lancer le rajeunissement de vieilles chênaies. Ils se sont engagés dans un processus exigeant qui requiert un suivi régulier et beaucoup d'attention pour être réussi. Ainsi, sur deux hectares environ, les jeunes chênes ont bénéficié tantôt d'un apport de lumière et tantôt d'une lutte contre la ronce.

Après dix ans, quel bonheur de voir l'opération complexe qu'est le rajeunissement du chêne atteindre un niveau de qualité aussi haut. À chaque passage sur la route des Perrolets-St-Jean ou sur le chemin de la Combacervey, le forestier ne manque pas de jeter sur ces jeunes arbres un regard rempli de satisfaction.

Cette jeune chênaie est porteuse des espoirs les plus grands sachant que les parents de ces jeunes arbres ont produit un bois d'excellente qualité. Lors de la vente de bois précieux à

Colombier, trois billes de ces magnifiques chênes de plus de 80 cm de diamètre au milieu se sont vendues entre 1'497 francs le m^3 et 1'666 francs le m^3. À titre de comparaison, les très beaux hêtres ont un prix de 130 francs le m^3 et les très beaux épicéas celui de 145 francs le m^3.

Ces jeunes chênes ont donc un bel avenir devant eux d'autant plus que cette espèce est bien armée pour résister aux conditions météorologiques que les changements climatiques induiront dans notre région.

4. Administration et personnel

4.1. Collaborateurs

Le Service des forêts compte 9 collaboratrices/teurs permanent(e)s occupant 8,35 postes ainsi que 4 apprentis forestiers-bûcherons. La secrétaire du service consacre 1/3 de son temps à des activités pour le compte de l'État qui en assume le financement.

Le chef d'équipe des Joux a sollicité une retraite anticipée au 31 janvier 2017 après plus de 37 ans d'activité au sein du Service des forêts de la Ville de Neuchâtel. Engagé dans la formation de nombreux apprentis, il s'est beaucoup impliqué dans la formation des forestiers-bûcherons. Il s'est toujours intéressé aux nouvelles techniques d'exploitation et de façonnage des bois et a été soucieux de l'utilisation des bonnes méthodes avec précision. C'est avec la reconnaissance de la Ville pour le travail accompli qu'il est parti à la retraite.

Un forestier-bûcheron de l'équipe forestière de Chaumont a pris le poste de chef d'équipe aux Joux. Le poste qu'il occupait a été repourvu par un forestier-bûcheron avec CFC, titulaire d'un diplôme de forestier ES.

Le Service des forêts forme des jeunes aux métiers forestiers, il s'agit :

- D'une personne préparant les examens pratiques de fin de formation de la filière AFP (Attestation de formation professionnelle) qui a obtenu son diplôme après une année au sein de l'équipe des Joux.
- D'un apprenti forestier-bûcheron de première année engagé en août 2018.
- D'un apprenti forestier-bûcheron de deuxième année.
- De deux apprentis forestiers-bûcherons de troisième année.
- D'un stagiaire ingénieur forestier espagnol qui a terminé avec succès son stage en obtenant un brevet fédéral d'éligibilité à un poste supérieur dans l'administration forestière.

Il a également accueilli des stagiaires durant une semaine pour leur permettre de découvrir le métier de forestier-bûcheron et a choisi parmi eux les nouveaux apprentis.

Afin d'effectuer une partie des nombreux travaux de façonnage, débardage et soins à la jeune forêt, 8 entreprises forestières privées ont appuyé notre effectif. Pour des tâches particulières pour lesquelles le Service des forêts n'est pas équipé, il a été fait appel à deux entreprises pour le déchiquetage, cinq pour l'exploitation, le débardage et le transport de bois et une pour le sciage d'éléments divers.

4.2. Aspects de sécurité – accidents et maladie

La sécurité au travail est un élément essentiel particulièrement pour le travail en forêt. Des efforts constants sont fournis afin d'adapter nos pratiques aux règles et aux connaissances nouvelles en matière de sécurité au travail et d'ergonomie. La caisse nationale d'assurance (SUVA) à laquelle les professionnels de la forêt sont obligatoirement affiliés, effectue régulièrement des visites d'inspection. Le Service des forêts a toujours passé ces inspections avec succès. De plus, le Service a participé à la phase pilote du programme Santé au travail.

Le nombre d'heures d'absence par collaborateur est en diminution en 2017. Ce chiffre couvre des accidents ou des maladies sans gravité, pour la plupart non-professionnels, et correspond à 79 heures d'absence par collaborateur en moyenne (en 2016 : 142 h./p.; 2015 : 82 h./p.; en 2014 : 107 h./p.; en 2013 : 69 h./p.; en 2012 : 154 h./p.).

5. Économie et analyse financière

5.1. Rendement financier en 2017

L'excédent de charge pour les comptes 2017 se monte à 774'467 francs et est légèrement moins bon que celui budgétisée (- 57'867 francs). Il est proche de celui de l'année 2016.

La variation, par rapport au budget 2017, des charges et des produits est forte. Ces différences s'expliquent toutes deux par la mise en service du chauffage à distance du Mail-Maladière différée pour permettre la construction du nouveau hangar à plaquettes forestières.

Les travaux d'entretien de la desserte et le renouvellement de machines ayant été réalisés de manière importante durant les exercices précédents, on retrouve, depuis 2016, une situation où les frais d'entretien se stabilisent pour arriver à une situation normale.

RECETTES en Fr.			**DEPENSES en Fr.**				
Vente de bois	Divers et subventions	**TOTAL**	Exploitat.	Gestion, div. entr., amor. fonction soc.	**TOTAL**	Excédent	m^3 exploités
2017							
597'579	478'191	**1'075'770**	705'964	1'144'273	**1'850'237**	-774'467	7'135
2016							
479'652	548'795	**1'028'447**	573'453	1'228'413	**1'801'866**	-773'419	9'269
2015							
680'081	552'474	**1'232'555**	705'855	1'405'754	**2'111'609**	-879'054	6'967
2014							
676'042	552'063	**1'228'105**	982'633	1'648'824	**2'610'373**	-1'382'268	10'157
2013							
626'894	607'311	**1'234'205**	634'233	1'997'224	**2'631'457**	-1'397'252	5'286
2012							
499'449	650'807	**1'150'256**	676'207	1'338'031	**2'014'238**	-863'982	6'145
2011							
518'510	665'845	**1'184'355**	659'541	1'467'391	**2'126'932**	-942'577	6'971

Tableau 1 : Comparaison des recettes et des dépenses des dernières années

La nouvelle chaudière à bois du réseau Mail-Maladière a fonctionné durant 3,5 mois au début de l'année 2017. Elle a ensuite été arrêtée le temps des travaux de démolition et de reconstruction du hangar à plaquettes forestières. Ces travaux se sont bien déroulés et les installations, cette fois complètes, ont pu être remises en service le 20 novembre 2017.

La production de chaleur durant la fin 2017 a parfaitement correspondu aux attentes des forestiers qui ont trouvé des installations à même de valoriser une matière première renouvelable et locale.

Sur l'année 2017 entière, nous avons néanmoins des volumes d'achat de bois, des frais de transport et de déchiquetage et des recettes liées à la vente de chaleur en-dessous de ce qui avait été budgétisé sur la base d'une planification tablant sur un fonctionnement continu des installations de production de chaleur et ce sur l'année entière.

5.2. Exploitation, entretien et fonctionnement

Les conditions topographiques du lieu de la coupe et l'environnement dans lequel les forestiers doivent travailler (pente du terrain, difficulté d'accès, arbres branchus, chablis, volume de petits bois abandonné en forêt, sécurité à assurer à proximité des routes, bâtiments ou lignes CFF) influencent directement les coûts d'exploitation.

L'entretien de la forêt par des coupes normales s'est déroulé selon la planification.

Le Groupe E a mis en œuvre de gros travaux d'entretien des arbres sous les lignes électriques. Un volume de 571 sylves (m^3 sur pied) a été exploité dans le but de sécuriser les lignes électriques et de faciliter les travaux de réparation en cas de rupture des câbles. Ces travaux sont réalisés aux frais du distributeur d'électricité.

Un volume de 100 sylves environ a également servi à préparer le chantier "Axe routier obstrué" de l'exercice Tornado 17 sur le site de Plaines-Roches.

Concernant l'accueil du public, l'entretien de chemins pédestres, des places de pique-nique et des abris forestiers, s'est poursuivi afin de maintenir un niveau de qualité répondant aux fortes attentes de la population.

Les soins d'éclaircie dans les jeunes arbres ont été menés afin de préparer au mieux la forêt du futur aux événements qui pourraient l'atteindre et assurer un approvisionnement en bois en termes qualitatif et quantitatif correspondant au moins à nos besoins actuels

DEPENSES en Fr.	Chaumont	Les Joux	TOTAL 2017	2016	2015
Fonctionnement service, gestion	92'969	102'539	**195'508**	189'913	204'960
Fonction sociale	89'240	13'425	**102'665**	100'328	121'220
Exploitations	428'027	277'937	**705'964**	573'453	705'855
Soins à la jeune forêt	99'269	55'605	**154'874**	192'090	165'256
Entretien desserte	38'347	47'397	**85'744**	120'004	239'974
Hangar, atelier	81'136	41'081	**122'217**	161'832	178'558
Matériel, outillage, véhicules	35'389	57'242	**92'631**	87'052	89'841
Loyers, tiers et divers	171'879	218'755	**390'634**	377'194	405'945
DEPENSES TOTALES 2017	**1'036'256**	**813'981**	**1'850'237**	1'801'866	2'111'609
Exploitations en sv	4'148	3'760	7'908	11'599	9'067
Produits en m^3	2'881	4'254	7'135	9'269	6'967
Frais d'exploit. Fr./m^3	148.55	65.35	98.95	61.85	101.30

Tableau 2 : Récapitulation des dépenses.

RECETTES en Fr.	Chaumont	Les Joux	TOTAL 2017	2016	2015
Vente de grumes	89'117	161'528	**250'645**	207'707	329'514
Bois d'industrie	28'450	0	**28'450**	47'209	103'499
Bois de feu et divers	238'065	80'419	**318'484**	224'736	247'068
Produits par la vente des bois	**355'632**	**241'947**	**597'579**	479'652	680'081
Récupérations et divers	9'042	0	**9'042**	30'557	71'260
Travaux pour tiers	57'307	14'885	**72'192**	24'212	38'532
Indemnités, subv. et FFR*)	188'685	208'272	**396'957**	494'026	442'682
RECETTES TOTALES 2017	**610'666**	**465'104**	**1'075'770**	1'028'447	1'232'555
Recette par m^3 exploité	211.95	109.35	***150.80***	*110.95*	*176.90*
CHARGES NETTES 2017	**424'829**	**347'331**	**772'160**	773'419	879'054
Recettes des ventes Fr./m^3	123.45	56.90	**83.75**	51.75	97.60
Recettes div. + subv. Fr./m^3	88.50	52.45	**67.05**	59.20	79.30

Tableau 3 : Récapitulation des recettes
*)FFR : Fonds forestier de réserve

La desserte forestière a elle aussi bénéficié de l'entretien nécessaire afin de pouvoir jouer le rôle que l'on attend d'elle, c'est-à-dire d'assurer l'approvisionnement en combustible des installations de chauffage au bois durant tout l'hiver ainsi que de proposer des chemins agréables pour les personnes empruntant ces infrastructures pour les loisirs et le sport. Une réfection complète de chemins à camions a été effectuée sur 2,86 km contre 1,72 km en 2016.

Cette augmentation des métrées de chemins entretenus ne se traduit pas dans les comptes par une somme plus importante dépensée pour l'entretien de la desserte car plus de la moitié de la longueur entretenue l'a été dans le cadre des travaux de démolition des dépôts de munitions de Plaines-Roches réalisés par la Confédération.

Concernant les ventes de bois en forêt, on observe une augmentation de la valeur des bois de service qui s'explique par la vente de pins noirs en 2016 et par un marché des bois légèrement meilleur. Par contre, les produits de la vente de bois d'industrie sont en nette diminution car cet assortiment est actuellement vendu en priorité comme bois-énergie. La diminution des recettes de la vente de bois d'industrie (- 20'000 francs) est très largement compensée par les recettes supplémentaires générées par la vente de bois-énergie (+ 95'000 francs).

Cette année, le montant des recettes liées à des travaux pour tiers réalisés par les équipes forestières est trois fois plus élevé. Cette augmentation s'explique pour moitié par les travaux de plantation réalisés sur les sites des dépôts de munition démolis et payés par la Confédération.

5.3. Subventions

La gestion multifonctionnelle de la forêt permet d'atteindre simultanément de nombreux objectifs fort différents (production de bois, protection contre les dangers naturels, accueil du public, diversité biologique).

Si la vente des bois apporte un revenu au propriétaire forestier, les trois autres groupes de prestations ne sont pas financés directement par leurs utilisateurs. Ces prestations sont pourtant utiles à tous.

Afin d'encourager les propriétaires forestiers à effectuer les travaux d'entretien de la forêt indispensables, le Canton et la Confédération "achètent" des prestations aux propriétaires forestiers. En 2016, une nouvelle période de quatre ans a commencé concernant les aides financières aux propriétaires forestiers. Pour la période 2016-2019, les prestations faisant l'objet d'indemnités pour la Ville de Neuchâtel sont :

- L'entretien des forêts protectrices
- L'entretien et la construction de chemins
- Les soins à la jeune forêt
- L'entretien de secteurs riches en biodiversité
- L'entretien de pâturages boisés

Les subventions cantonales et fédérales reçues par la Ville pour ces travaux se montent à 173'790 francs par an selon la répartition des enveloppes budgétaires et l'annonce des travaux qui seront réalisés.

Indemnités et aides financières	**2017**	2016	2015	2014
• Gestion forestière (gardes et ingénieur forestier)	**52'246**	67'862	51'592	52'321
• Promotion du rôle protecteur de la forêt	**53'267**	53'267	83'299	107'446
• Établissement et entretien des infrastructures	**73'600**	39'950	28'145	28'345
• Prévention et réparation des dégâts	**-**	29'618	6'890	-
• Aménagement et planification	**-**	-	5'675	5'675
• Soins à la jeune forêt	**56'572**	60'365	5'421	50'375
• Promotion de la diversité biologique	**22'124**	29'999	-4'128	31'747
T O T A L	**257'809**	281'061	176'894	275'909

Tableau 4 : Indemnités et aides financières

Les indemnités "gestion forestière" sont versées par le Canton pour les prestations effectuées par les gardes et l'ingénieur forestier, qui sont des tâches cantonales. Par an, la subvention "gardes" se monte à 35'962 francs. Pour l'ingénieur forestier un forfait correspondant à 20% de son traitement est versé.

Le Canton a modifié le mode de calcul de la part cantonale du traitement des gardes forestiers qui est légèrement plus favorable à la Ville (+ 1'000 francs.

Autre changement, la Confédération a décidé d'aider les propriétaires forestiers qui effectuent des entretiens sur les chemins forestiers. Cette aide financière vient compléter celle accordée par le canton depuis de nombreuses années.

5.4. Vente de bois et évolution des prix

Comme en 2016, le marché des bois est globalement difficile mais chaque espèce voit son secteur évoluer un peu différemment. Le chêne est la valeur sûre de ces dernières années et devient très recherché dans toute l'Europe. L'épicéa et le sapin blanc ont bénéficié d'une légère augmentation de prix. Le bois d'érable, après avoir été à la mode, est complètement délaissé. Il est difficile de trouver un acheteur pour cette essence, à l'exception des billes exceptionnelles. Alors que le hêtre lui, depuis des années, peine à trouver un marché valorisant son bois. Le prix offert est tellement faible pour les qualités moyennes de bois de sciage qu'il est plus intéressant, d'un point de vue financier, de les valoriser en bois de déchiquetage pour une centrale de chauffe.

La demande sur le marché des bois s'est raffermie et l'offre n'a pas été gonflée par des volumes de bois mis sur le marché suite à des tempêtes ou à des épidémies de bostryches. Ce marché reste donc sain mais pas très dynamique. Durant l'été 2017, les stocks de bois rond dans les scieries étaient bas, la demande en bois sciés un peu plus importante et l'euro se raffermissait légèrement face au franc suisse. Ces trois paramètres se sont traduits par une légère hausse du prix de bois résineux de 3 à 7 francs par m^3 pour les trois derniers mois de l'année.

Le prix des grumes résineuses passe de 44 francs en 2016 à 74 francs en 2017. Cette différence est expliquée par la proportion très importante (975 m^3) de pins noirs commercialisée en 2016 frais d'exploitation déduits.

L'an dernier, le prix moyen des grumes d'épicéas / sapins était de 73 francs par m^3. En 2017, le prix pour ces grumes atteint 74 francs par m^3. Ce franc supplémentaire reflète bien la situation du marché des bois qui s'améliore lentement.

CHF par m^3 ou stère	**2017**	2016	2015	2014	1981
Grumes résineuses en écorce	**74**	44	79	88	153
Sciages hêtres 4B	**60**	57	57	68	152.80
Emballages, qualité D	**40**	40	40	45	80
RR1 à port camion par stère*	**25**	25	25	28	75
CF, pâte hêtre, à port camion*	**35**	35	35	48	51
Bois de feu hêtre quartier	**85**	85	85	85	55
IPC (déc. 1982 : 100)	**158.0**	156.7	156.7	158.8	92.8

* petite quantité

Tableau 5 : Les prix des bois entre 1981 et 2017

Afin de mieux valoriser le bois présentant des défauts, difficile à mettre sur les marchés du bois de scierie ou du bois destiné à l'industrie, la Ville promeut la production de chaleur à partir de la biomasse. En plus de favoriser la filière bois-énergie régionale et les emplois qui lui sont liés, cette politique s'inscrit pleinement dans la volonté de diminuer les émissions de gaz carbonique issus de combustibles fossiles.

Délégué à l'environnement

(entité de gestion n° 125.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	57'939.20	58'100.00	+ 160.80
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	57'939.20	58'100.00	+ 956.75

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

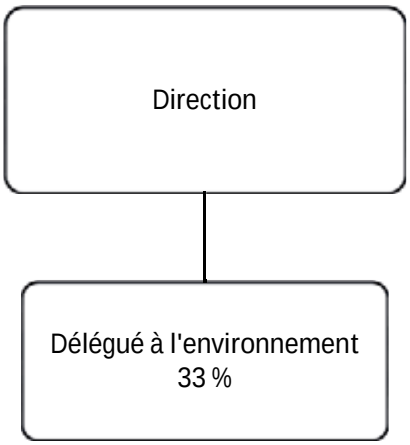

3. Commentaire général

En 2017, le thème principal a été à nouveau les sites pollués en ville de Neuchâtel, en particulier le suivi des investigations techniques pour les secteurs de Monruz et des Jeunes-Rives, ainsi que la préparation des travaux d'assainissement pour le secteur de Monruz. Parallèlement le délégué est intervenu dans différents projets et groupes de travail de l'Administration communale, en particulier dans le dossier des Jardins partagés de Pierre-à-Bot. Au cours de cette année, on peut également noter le suivi avec le Service cantonal de l'environnement et de l'énergie (SENE) d'une station de mesures temporaires de la qualité de l'air (PM10) dans le secteur de l'Ecluse afin de mieux comprendre l'impact du trafic, de la morphologie locale et des conditions météorologiques sur les émissions de particules fines dans ce secteur de la ville.

Dans le cadre du suivi de l'application de la législation environnementale quelques interventions ont été menées notamment dans le cadre de chantiers sur la commune afin de limiter les immissions sur le voisinage. Le SENE a délégué à la Ville de Neuchâtel le suivi des plans de gestion des déchets de chantiers ainsi que la responsabilité de s'assurer que les

maîtres d'ouvrages suivent bien les prescriptions d'investigation et traitement pour l'amiante et de peintures au plomb.

4. Sites pollués

Au début des années 2000, dans le cadre de la nouvelle législation sur les sites pollués, le Canton a établi un « cadastre neuchâtelois des sites pollués » (CANEPO). Plusieurs sites ont été recensés sur la commune de Neuchâtel. Il s'agissait essentiellement d'une enquête basée sur des informations historiques et de ce fait lacunaire. Cette approche doit donc être affinée au travers d'investigations techniques afin de mieux connaître la situation locale et les éventuelles menaces pour l'environnement, principalement les eaux souterraines et de surface. Au cours de ces dernières années, plusieurs sites ont fait l'objet de telles investigations.

Dans le cadre des projets de la Ville dans le secteur de Monruz (lotissement Ensemble Gouttes-d'Or, Villa Perret et le secteur des Jeunes-Rives, projet Ring), des investigations historiques et techniques sont dirigées depuis 2015 par le délégué à l'environnement. Leur but est de répondre aux exigences légales prévues dans les cadres des sites pollués, d'assurer un assainissement le cas échéant en vue de la sécurité de la population et pour anticiper les conséquences pour nos projets (surcoûts financiers).

La situation est particulièrement complexe dans le secteur de Monruz où l'ancienne décharge communale a cessé son activité au début du 20ème siècle. Le secteur a été ensuite passablement remanié au fil des années jusqu'à la réalisation de l'A5 en galerie. Les analyses doivent décomposer cette évolution très complexe pour hiérarchiser les niveaux de pollution afin d'évaluer par secteur les actions à mener, allant de l'assainissement complet au simple maintien des terrains in situ. Comme il s'agit essentiellement d'une ancienne décharge communale, les frais sont pris en charge par le SENE

Au cours des prochaines années, nous allons poursuivre ces enquêtes dans ce domaine sur la commune. Sachant que les activités urbaines du 19ème et 20ème siècle ont laissé leurs marques dans notre environnement et que nous devons appliquer les normes du 21ème siècle sur cet héritage. Nous aurons ainsi une vision plus claire de l'état de notre sous-sol dans les zones d'anciens dépôts et remblais, afin d'anticiper les problèmes qui pourraient se poser dans le futur.

5. Qualité de l'air

Depuis l'adoption de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) en 1985, la qualité de l'air est mesurée par le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE). Depuis 1990, une station de référence située à l'avenue de la Gare permet de la suivre en continu. D'autres mesures ponctuelles sont menées lors de l'établissement des impacts de projets d'aménagement, dans le cadre de suivi de chantier ou pour vérifier l'impact du trafic dans certaines zones sensibles.

La station de mesure des particules fines (PM10) installée à la rue de l'Ecluse au nord du tunnel de Prébarreau a été maintenue en 2017 afin de mieux comprendre l'évolution dynamique de la qualité de l'air dans ce secteur en lien avec la circulation, les saisons et les

conditions météorologiques. En 2017, le SENE a mené une campagne de mesures des oxydes d'azotes sur le territoire communal.

En 2018, un rapport d'information au Conseil général présentera le bilan de l'évolution de la qualité de l'air depuis 1990 à Neuchâtel. Ce rapport sera l'occasion de faire le point sur la situation existante et esquisser les mesures à prendre.

Santé

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'330'690.15	2'476'900.00	+ 146'209.85
Revenus	1’663’231.50	1'647'200.00	+ 16'031.50
Excédent	667'458.65	829'700.00	+ 162'241.35

L’ensemble des entités de gestion obtient des résultats comptables meilleurs que budgétés. Ces résultats mettent en lumière une gestion rigoureuse et l’attention permanente à contenir les charges tout en optimisant et en développant les sources de recettes.

On mentionnera notamment :

- Des charges de biens et services inférieures au budget ainsi que des recettes supplémentaires liées aux prestations de dépistages des infections sexuellement transmissible pour le Centre de santé sexuelle.
- La baisse des charges de personnel (nouvelle grille salariale, abandon de la caisse de remplacement) et du loyer ainsi qu’une contribution au déficit plus élevées de la part des communes conventionnées pour le Centre d’orthophonie.
- Des charges de biens et services inférieures au budget pour l’attachée au personnes âgées et à la promotion de la santé.

2. Organigramme

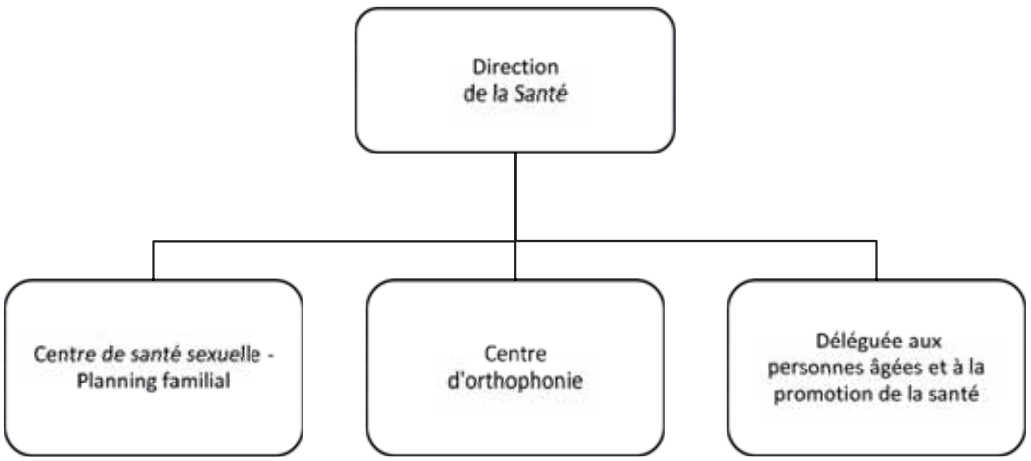

Centre de santé sexuelle - Planning familial

(entité de gestion n° 109.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	407'054.18	419'400.00	+ 12'345.82
Revenus	219'831.80	210'700.00	+ 9'131.80
Excédent	187'222.38	208'700.00	+ 21'477.62

2. Organigramme

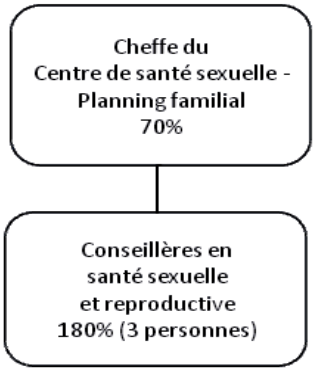

3. Organisation du travail

Les conseillères travaillent régulièrement dans les bureaux du Centre à St.-Maurice 4, sur le site de Pourtalès de l'Hôpital neuchâtelois (HNE) et à l'extérieur. Leurs activités concernent principalement les secteurs suivants : consultations individuelles et accueil de groupe, collaboration avec le réseau santé-social, dépistage des infections sexuellement transmissibles, entretien lors d'interruption volontaire de grossesse et entretiens post-partum, travail de prévention dans le domaine de la migration et du sexe tarifé.

4. Activités à St.-Maurice 4

Consultations

Le Centre reçoit des personnes provenant de tout le Littoral ainsi que des vallées. Ainsi, 62% des visiteurs proviennent d'autres communes que la Ville de Neuchâtel (63% en 2016). Il est à noter que 39% (52%) des consultants ont moins de 20 ans.

Nous avons enregistré 557 (438) premiers entretiens, demandés par 396 (328) femmes, 107 (56) hommes et 54 (54) couples. D'autres personnes (ami-e, membre de la famille) ont participé à l'entretien, nous avons donc reçu 699 (604) personnes à l'occasion de ces premiers entretiens. (Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2016). Sur l'ensemble des 1677 (1154) appels téléphoniques, 910 (586) donnent lieu à des entretiens approfondis.

46% (55%) des premiers entretiens sont liés aux questions sur la contraception. La contraception d'urgence a été délivrée 224 (179) fois. Le travail social pour fournir à bas prix ou sans frais pour la femme un moyen de contraception de longue durée est stable. En 2017, 25 femmes ont demandé cette aide.

16% (23%) du total des demandes d'entretien relèvent de problèmes liés à une grossesse imprévue, poursuivie ou interrompue. Nous donnons également régulièrement des informations par téléphone sur ce sujet.

Tests IST (infections sexuellement transmissibles)

L'augmentation du nombre de consultations et des appels téléphoniques s'explique par les demandes concernant les infections sexuellement transmissibles, qui représentent 33% de nos consultations en 2017. 177 personnes ont consulté pour des dépistages, pour une bonne moitié des hommes. En conséquence, le nombre d'hommes qui se sont adressés à nous a doublé en 2017. 60% de ces hommes ont plus de 25 ans.

Le test le plus demandé reste le VIH avec 148 en 2017, suivi par 102 pour le Chlamydia+Gonorrhée, 14 pour la Syphilis, 14 pour l'hépatite C, 13 pour l'hépatite B, soit un total de 291 tests. Cinq tests Chlamydia se sont révélés positifs.

Cette activité est supervisée par le médecin-chef de l'infectiologie de HNE, Dr Olivier Clerc.

Accueil de groupes

La plupart des groupes d'élèves sont envoyés par le GIS (Groupe Information Santé et Sexualité) dans le cadre des Journées Santé. Nous recevons aussi des classes d'élèves ou d'étudiants à la demande des enseignants ou éducateurs. En 2017, nous avons reçu 79 (74) groupes (GIS, classe JET, Ceras, la Fontenelle, lycée JP), soit au total 403 (368) adolescents et jeunes adultes.

Nous leur présentons les prestations du centre et discutons de sujets et questions liés à la sexualité, la contraception, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles, etc.

Collaboration avec le réseau santé-social

En 2017, nous avons ponctuellement partagé notre expertise avec des institutions diverses : ProJu « appel d'air », le Dispensaire des rues, un home médicalisé par exemple. La responsable participe aux séances du Groupe cantonal maltraitance et les conseillères ont individuellement été présentes lors de diverses journées consacrées à la violence conjugale, au VIH/IST et autres thèmes importants pour notre travail.

Nous avons répondu à 53 (70) questions pour le site ciao.ch, il s'agit de questions anonymes posées par de jeunes neuchâtelois dans notre domaine de la santé sexuelle.

5. Activités à HNE Pourtalès

Entretiens IVG (interruptions volontaires de la grossesse)

Les conseillères ont rencontré 164 (192) femmes hospitalisées à HNE Pourtalès dans le cadre d'une interruption de grossesse.

72% sont de nationalité suisse et 28% de nationalité étrangère. 48% des femmes qui interrompent sont déjà mères, d'un enfant (24%) ou plus.

Entretiens post-partum

Les conseillères ont rencontré 705 (768) femmes en entretien individuel et 224 (201) couples. L'information porte sur la fertilité après l'accouchement, la sexualité et la contraception, en particulier durant la période de l'allaitement. D'autres questions liées au post-partum sont abordées en fonction de l'intérêt et de la situation particulière des femmes et des couples.

Polyclinique de gynécologie

Une séance d'information à l'intention des médecins assistants a réuni 8 médecins.

6. Migration et sexe tarifé

Selon les arrivées, des séances de prévention sont désormais organisées régulièrement dans les Centres de premier accueil du Canton. A leur demande, nous avons présenté notre travail et les ressources en santé sexuelle aux professionnel-les œuvrant dans ces Centres.

Une conseillère participe aux séances du groupe « Santé-migration » organisées par le Service des migrations, qui réunit des professionnel-les travaillant avec la population migrante. Nous avons participé au colloque cantonal annuel « Santé et migration ».

Notre collaboration avec RECIF se poursuit et, comme chaque année, nous avons accueilli la classe JET du CPLN qui se compose de jeunes hommes et femmes migrant-e-s récemment arrivé-e-s dans le Canton. Des contacts réguliers ont lieu avec CARITAS, le CSP et les Offices d'accueil de requérants d'asile pour proposer des entretiens d'information et organiser l'accès à la contraception. Ce travail comporte plusieurs facettes: lien avec les acteurs médicaux et les traducteurs-trices, mise à disposition de moyens de contraception et recherche de fonds pour permettre l'accès aux méthodes à longue durée d'action, qui impliquent une dépense initiale.

En collaboration avec le COSM et HNE, une information de sensibilisation au sujet de l'excision a été mise sur pied pour les pédiatres du Canton. Une prévention plus systématique au sujet de cette thématique a lieu à HNE lors de nos rencontres avec les femmes migrantes qui accouchent ou interrompent une grossesse imprévue.

Nous avons accompagné à plusieurs reprises l'intervenante de Médecins du monde chargée de faire de la prévention auprès des personnes pratiquant le sexe tarifé dans le Canton.

7. Formation continue

Les conseillères ont suivi les 4 séminaires annuels de formation continue de l'ARTCOSS (Association Romande et Tessinoise des Conseillères et Conseillers en Santé Sexuelle) à Lausanne et Bienne. Deux conseillères ont suivi une formation approfondie à l'entretien motivationnel. Les conseillères ont bénéficié de 10 séances de supervision auprès de Marie-Christine Le Coultre, médecin-psychiatre, qu'elles partagent avec leurs collègues de La Chaux-de-Fonds.

Centre d'orthophonie

(entité de gestion n° 109.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'730'333.26	1'802'200.00	+ 71'866.74
Revenus	1'443'399.70	1'436'500.00	+ 6'866.74
Excédent	286'933.56	365'700.00	+ 78'766.44

2. Organigramme

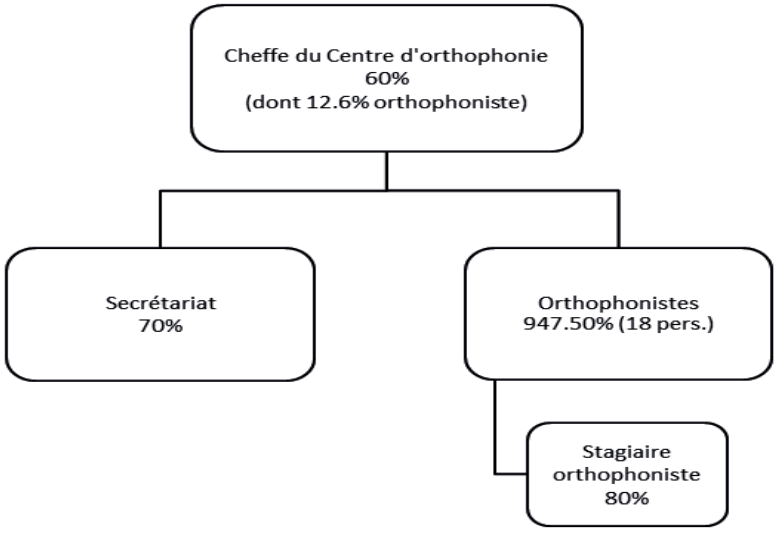

3. Contexte général

L'orthophonie (ou logopédie) fait partie des mesures de pédagogie spécialisée. Les prestations sont prodiguées dans le canton par les 3 centres communaux (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et le Locle (1/3 des cas)) et par des orthophonistes indépendantes (2/3 des cas).

L'office de l'enseignement spécialisé (OES) est l'organe compétent pour déterminer s'il s'agit de mesures dites « renforcées », soit à la charge du canton, ou s'il s'agit de mesures ordinaires, à la charge des parents et des communes de domicile. 78% des cas sont à la charge du canton et représente plus de 86% des recettes du centre.

Le tarif des prestations renforcées est de 120 francs/h et fixé dans des conventions. Les mesures ordinaires, à la charge des parents et des communes, sont quant à elles facturées 96 franc/h. L'Etat reconnait aux centres communaux des compétences en matière de gestion et de contrôle et les rétribue pour ces tâches. Une enveloppe globale maximale de 2.9 millions de francs est allouée aux 3 centres et les EPT des centres sont fixes.

Bien que les conventions ne soient entrées en force qu'au 1er janvier 2015, l'Etat les a cependant résiliées pour le 1er janvier 2018. La subvention pour travail de gestion et de contrôle pour les centres a été abandonnée pour raison d'économie. Une enveloppe maximale de 2'600'000 francs sera allouée aux centres, dont 100'000 francs à titre de participation aux frais d'infrastructure qui seront à partager entre les 3 centres au prorata des EPT. Cette nouvelle convention a été signée à fin 2017 pour une période de 3 ans.
Cette restructuration financière annonce ainsi un coût de l'heure plus élevé à charge des communes dès 2018.

4. Prestations aux communes conventionnées

Les communes conventionnées avec notre centre sont : Boudry, Cornaux, Gorgier/Chez-le-Bart, Milvignes, Montalchez, Peseux, St-Aubin/Sauges et Vaumarcus. Les ressortissants de ces communes peuvent être traités par les orthophonistes du centre, au centre ou dans les permanences décentralisées. En contrepartie, les communes s'engagent à payer une taxe de 0.20 francs par habitant mais également à participer au déficit du centre en fonction du nombre d'heures effectuées pour leurs habitants.

71.5% des cas sont pris en charge dans les locaux de St-Maurice à Neuchâtel, 9% sont vus à Boudry, 7% à Milvignes, 5% à Cornaux, 4% à St-Aubin et 3.5% dans les Institutions de la fondation l'Enfant c'est la Vie (Belmont à Boudry et la Ruche à Neuchâtel).

Pour l'année 2017, le déficit à partager s'est monté à 219'865 francs. Chaque heure de traitement a ainsi été facturée à 25.06 francs (17.12 francs en 2016, 23.76 francs en 2015 et 39.74 francs en 2014). Cela représente un montant de 153'372 francs pour Neuchâtel.

5. Statistiques (année scolaire 2016-2017)

Sur les 557 enfants vus au centre en 2016-2017, les traitements de 438 d'entre eux sont pris en charge financièrement par l'OES (78%), 99 par les parents et la commune de domicile (18%) et 26 n'ont pas eu besoin de traitement (4%). La Ville a financé 38 bilans orthophoniques d'enfants des niveaux 1-8 HarmoS domiciliés dans la commune et dont les troubles n'entrent pas dans les critères acceptés par l'OES. 233 enfants présentent des troubles du langage écrit (40%), 278 des troubles du langage oral (50%), 4% ont des pathologies diverses (déglutitions infantiles, dyscalculie, etc.) et 6% ne présentaient pas de pathologie.

La majeure partie des enfants sont signalés par le corps enseignant (64%) et les parents (21%). Le corps médical, les offices divers et les institutions signalent le reste (25%).

A fin décembre 2017, nous comptons 16 enfants dont le bilan a été effectué et qui sont en attente de traitement et 51 enfants en attente d'un bilan.

6. Université

Le Centre a accueilli deux étudiantes en stage à mi-temps de septembre 2016 à juin 2017 ainsi qu'une étudiante en stage d'observation pendant 5 semaines. Dès septembre 2017, deux nouveaux stagiaires à mi-temps ont débuté leur stage.

Au cours de l'année 2017, l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec celle de Genève, a organisé une journée de formation destinée aux responsables de stage.

7. Perfectionnement

Les orthophonistes du centre ont l'obligation de suivre des perfectionnements et des supervisions et l'ont fait dans des domaines tels que :

- rééducation des troubles logico-mathématiques et dyscalculie
- supervisions individuelles ou en petits groupes dans le domaine logico-mathématique, de la psychologie de l'enfant ou des dysphasies
- supervision d'équipe sur les familles migrantes avec 2 logopédistes vaudoises
- prise en charge précoce de l'enfant sans langage

Le centre avait organisé en 2016 une formation payante de 3 jours, ouverte aux autres orthophonistes du canton (30 participantes), sur « les connaissances préalables aux bilans orthophoniques précoces ». Elle s'est terminée en 2017 avec « le bilan des enfants bilingues ».

Le perfectionnement cantonal a réuni le personnel des trois centres communaux durant une journée sur le thème « Contes et langage » avec Alessandra Duc-Marwood, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et l'adolescent, thérapeute de famille d'orientation systémique.

Trois orthophonistes se sont rendues à l'association RECIF pour 2 ateliers enfants et mères-enfants. Deux autres collègues ont présenté l'importance de la langue maternelle aux mamans d'enfants encore non scolarisés.

Les colloques hebdomadaires sont habituellement organisés sous forme de groupes de travail sur divers sujets touchant à la pratique, la prévention et l'organisation des traitements en termes de fréquence et de durée.

D'autres colloques sont d'ordre plutôt administratif et portent sur l'organisation du centre. Une partie de ces colloques a été consacrée au changement de notation des heures thérapeutiques et administratives avec une entrée en vigueur en janvier 2018. Ce changement fait suite à une surcharge administrative identifiée et à l'intégration des orthophonistes dans la grille salariale de la Ville.

Santé bucco-dentaire

(entité de gestion 109.03)

Voir service médical des écoles (entité de gestion 132.02, Direction de l'éduction).

Déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé

(Entité de gestion nº 109.04)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	193'302.71	255’300.00	+ 61'997.29
Revenus	0.00	0.00	0.00
Excédent	193'302.71	255'300.00	+ 61'997.29

2. Organigramme

3. Personnel

En juin 2017, le Conseil communal a procédé au changement de dénomination de la fonction en Déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé. Cette fonction vise :

- à appliquer la politique communale de la vieillesse ;
- à faire connaître les mesures de promotion de la santé existantes et à promouvoir de nouveaux projets ;
- à disposer d’une personne ressource au sein de l’administration pour les deux thématiques ;
- à contribuer à la mise en valeur du travail du réseau associatif et à une information claire et accessible au public concerné ;

Le taux de travail de la déléguée est passé de 65 à 70% au 1er janvier 2017.

4. Activités en lien avec les aînés

4.1. Politique communale de la vieillesse

L'année 2017 a vu la poursuite de la concrétisation des 5 axes stratégiques retenus dans la politique vieillesse acceptée en 2016 par le Conseil général : la communication, l'intégration sociale, l'habitat, la mobilité et la promotion de la santé des aînés.

Un des développements majeurs concerne l'approche transversale au sein des différents services de la Ville visant à développer le « réflexe » vieillesse. Ainsi, par exemple, lors de l'élaboration du rapport concernant le sport, une rencontre a lieu avec la déléguée aux personnes âgées, le service des sports et les partenaires du réseau (Pro Senectute, Mouvement des Aînés) ou encore lors de séances concernant les travaux de rénovation du cimetière, la déléguée a été entendue sur les besoins des personnes âgées fragilisées, public important de ce lieu.

4.2. Vie associative et travail en réseau

Le poste de déléguée aux personnes âgées doit favoriser le réseau associatif existant et contribuer à faire connaître leur offre et à la rendre accessible au public-cible. Dans cet esprit, le site internet de la ville présente un grand nombre de ces offres.

En 2017, l'initiative développée par les agents de sécurité proposant leur soutien aux EMS de la Ville pour que les pensionnaires puissent « visiter » les illuminations de Noël a été reconduite. Il est à souligner que cette initiative est très appréciée non seulement des pensionnaires qui en ont bénéficié, mais également du personnel de ces institutions. De telles initiatives contribuent à ancrer une politique intégrative des aînés dans la cité.

En janvier, la déléguée a rejoint le Conseil de fondation de la Fondation Chez Nous en remplacement de l'ancien chef de service de l'Action sociale. Il en est de même pour le Conseil de fondation de l'EMS Clos-Brochet.

En mars 2017, la déléguée a été nommée membre de la Commission stratégique pour les proches aidants.

4.3. Cérémonie d'accueil des nouveaux retraités

Cette année encore, la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités de la Ville a connu un bon succès. 100 personnes ont répondu à l'invitation. Ce ne sont pas moins d'une dizaine d'associations qui invitent ainsi les nouveaux retraités de la Ville. Ce moment de rencontre est non seulement l'occasion pour ces institutions de présenter leur offre mais également de mobiliser de nouveaux bénévoles.

4.4. La mobilité des aînés

Après la promenade diagnostic dans le quartier ouest de Serrières en 2016, c'est le quartier de La Coudre qui a fait l'objet d'une telle démarche en septembre 2017.

Après un travail de consultation de différents acteurs du quartier (Association de quartier ; clubs des aînés ; concierges d'un immeuble de l'EREN - Eglise réformée de Neuchâtel), une promenade a eu lieu réunissant quelques aînées (dont une personne mal voyante) et plusieurs membres de différents services. Une analyse synthétique de tous ces éléments a été confiée

à l'Association Mobilité piétonne suisse, puis une commission de projet composée de plusieurs cadres de l'administration a décidé d'un certain nombre de mesures qui seront exécutées en 2018.

Cette deuxième expérience participative s'est avérée très positive et sera sans doute reconduite dans un autre quartier, choisi sur la base du nombre d'aînés y habitant et des éléments issus du sondage général.

En décembre, en collaboration avec le Service de la mobilité, une campagne visant à la sécurité des aînés dans l'espace public a été lancée sous le slogan « Tu m'as vu ? Bien vu ! ». Cette campagne s'est déclinée sous forme de flyer-carte postale et de slides au cinéma ainsi que dans les transports publics.

5. Activités de promotion de la santé

- Plusieurs ateliers ont été proposés aux personnes âgées concernant leur mobilité. Soit en transports publics « Etre mobile en transports publics », soit à vélo « Initiation au vélo électrique » pour les 60 ans et plus ; enfin à pied, pour prévenir les chutes et maintenir le plus longtemps possible le plaisir et la sécurité des déplacements.
- Pour la deuxième fois, l'atelier « Prendre le bus avec un déambulateur » a eu lieu, dans les locaux d'un immeuble de la FMPA - Fondation pour la construction de maisons locatives pour personnes âgées. Cet atelier se déroulant sur 3 après-midis est essentiel à la promotion de la santé et du bien-être car il concerne un public d'aînés très fragilisés et souvent contraints à l'immobilisme et à l'isolement.
- La déléguée à la promotion de la santé est la représentante de la Ville au sein du Conseil de fondation de la Fondation Neuchâtel Addiction qui vit un intense remaniement menant à la fusion des secteurs ambulatoires et stationnaires du Canton.

Education

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	48'444'631.91	50'559'440.00	+ 2'114'808.09
Revenus	9'998'203.86	9'203'500.00	+ 7'94'703.86
Excédent	38'446'428.05	41'355'940.00	+ 2'909'511.95

L'année 2017 continue de mettre en évidence les très importants travaux de contrôle et d'optimisation entrepris au sein du service ce l'accueil de l'enfance. On constate d'une part une augmentation des capacités financières des parents, ayant pour corolaire une baisse de la contribution de la commune et d'autre part une attribution des places plus efficace permettant d'accueillir plus d'enfants et donc de facturer davantage. L'offre de places d'accueil continue de croître, notamment durant les heures de midi.

Du côté de l'éorén, la poursuite des réformes scolaires a entrainé une augmentation des charges, bien que cette dernière soit moins importante que prévue au budget.

La réforme de la santé scolaire entraîne une modification des pratiques, priorisant la promotion et la prévention aux contrôles systématiques. Les charges du service médical voient ainsi une baisse des honoraires des médecins.

2. Organigramme

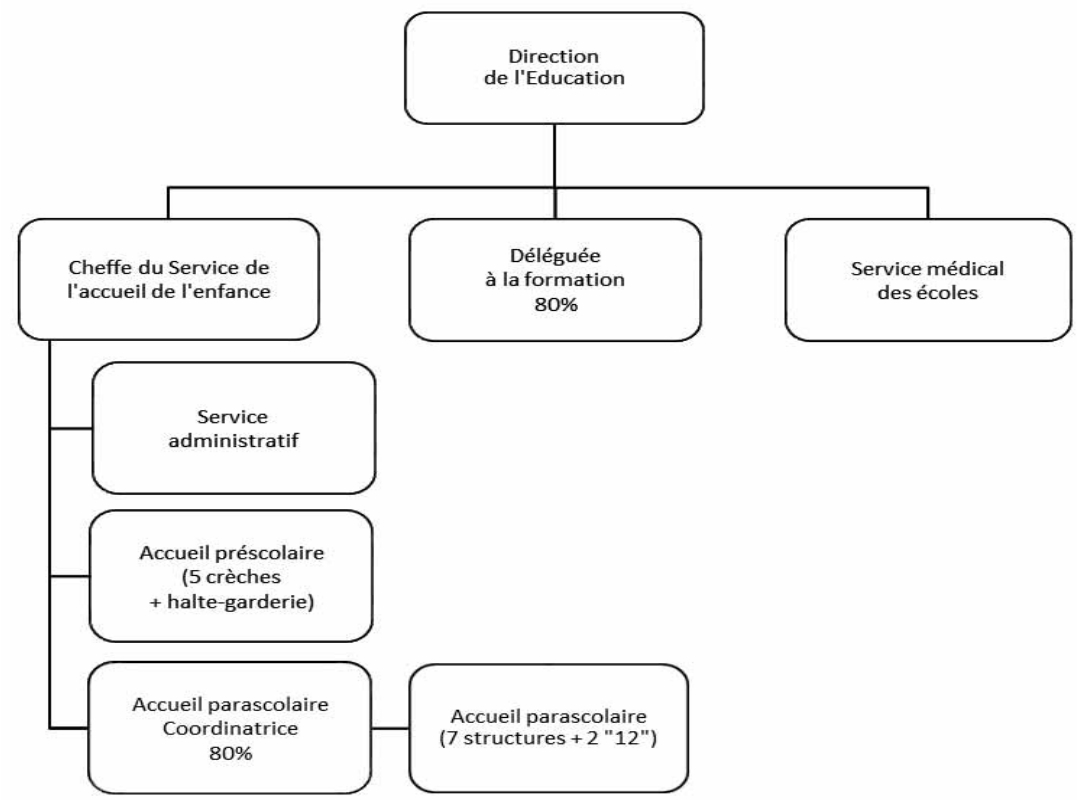

Service administratif de l'accueil de l'enfance

(entité de gestion n° 131.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	979'681.33	1'052'200.00	+ 72'518.67
Revenus	-	-	-
Excédent	979'681.33	1'052'200.00	+ 72'518.67

Les comptes 2017 du Service de l'accueil de l'enfance montrent un écart de + 72'518.67 francs. Dans ce montant, 27'000 francs sont imputables à l'utilisation très partielle de la subvention pour la halte-garderie qui a ouvert ses portes au mois de novembre 2017.

Le Service de l'accueil de l'enfance (SAE) dirige l'activité et le développement des structures d'accueil extra-familial communales. Il veille à l'application des dispositions légales édictées en la matière, en lien avec les institutions privées subventionnées établies dans notre commune et plus largement avec les différentes structures et communes du canton dont nos administrés fréquentent les structures d'accueil. Le SAE assure également le versant financier de l'accueil extrafamilial pour la Ville de Neuchâtel, notamment par le contrôle et la validation des capacités contributives des familles plaçantes, ainsi que par le contrôle et le versement des parts communales aux structures d'accueil subventionnées, conformément aux dispositions de la Loi sur l'accueil des enfants.
Le programme d'impulsion institué par la confédération en 2003 s'achèvera fin janvier 2019. Celui-ci vise à favoriser la création de places pour l'accueil extrafamilial des enfants et à permettre ainsi aux parents de mieux concilier famille et travail ou formation. Une évaluation récente a montré que l'offre existante au plan national ne suffit toujours pas à répondre à la demande, et que les frais de garde supportés par les parents sont trop élevés. Finalement, les prestations d'accueil ne seraient pas suffisamment adaptées à leurs besoins. En juin 2017, les Chambres fédérales ont adopté de nouveaux types d'aides financières d'une durée limitée à cinq ans et qui visent, d'une part, à abaisser les frais de garde à la charge des parents et, d'autre part, à mieux adapter l'offre d'accueil aux besoins de ces derniers.

2. L'année 2017

Parmi les événements 2017, il convient de citer :

- **Rapport d'information** du Conseil communal au Conseil général concernant le postulat no 175 du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts concernant l'amélioration du processus d'inscription en structure parascolaire : informer les parents plus tôt, du 9 août 2017.
- En avril, la Crèche du Centre-Ville a emménagé dans ses nouveaux espaces situés rue de l'Hôpital 15, augmentant ainsi sa capacité d'accueil.
- En novembre, la Halte-garderie du Centre-Ville a ouvert ses portes et offre 6 places d'accueil aux parents qui souhaitent confier leur enfant pour une heure ou deux, alors qu'ils se trouvent en ville.

De nombreux projets éducatifs sont déployés dans les structures pré et parascolaires. « Sept mesures d'encouragement à la lecture », programme de **lutte contre l'illettrisme**, dispensé dans nos structures depuis 2009 est un programme dynamique et vivant, régulièrement mis à jour sous la conduite d'un comité de pilotage formé des directrices des crèches communales et de la cheffe du SAE, ainsi que d'un groupe d'accompagnement, composé d'éducateurs et d'éducatrices de l'enfance.

Un vaste programme **d'intégration multiculturelle** est également mis en œuvre au travers de mesures dispensées par les éducateurs-trices, prenant en compte les appartenances multiples des enfants et des familles, au-delà de la seule origine géographique.

Des projets éducatifs liés à **la promotion du mouvement**, à **l'exploration de la nature**, ou à la culture de fruits et légumes sont dispensés dans les structures pré et parascolaire.

Notre communication au public se poursuit au travers du **site Internet** du Service de l'accueil de l'enfance www.neuchatelville.ch/enfants. Celui-ci est régulièrement mis à jour, tous les documents les plus récents, y compris les documents d'inscriptions s'y trouvent. De nombreuses informations sont fournies aux parents pour l'accueil de leurs enfants mais aussi concernant le soutien à la parentalité dispensé par le monde associatif ou nos partenaires publics.

3. Personnel du Service administratif

A la tête du SAE se trouve une cheffe de service à 100%. Le service administratif représente en EPT 525% et 7 personnes plus un stagiaire MPC à 100% et un étudiant HEG (50% travail et 50% études). Une coordinatrice de l'accueil parascolaire à 80% est intégrée aux comptes de l'accueil des écoliers.

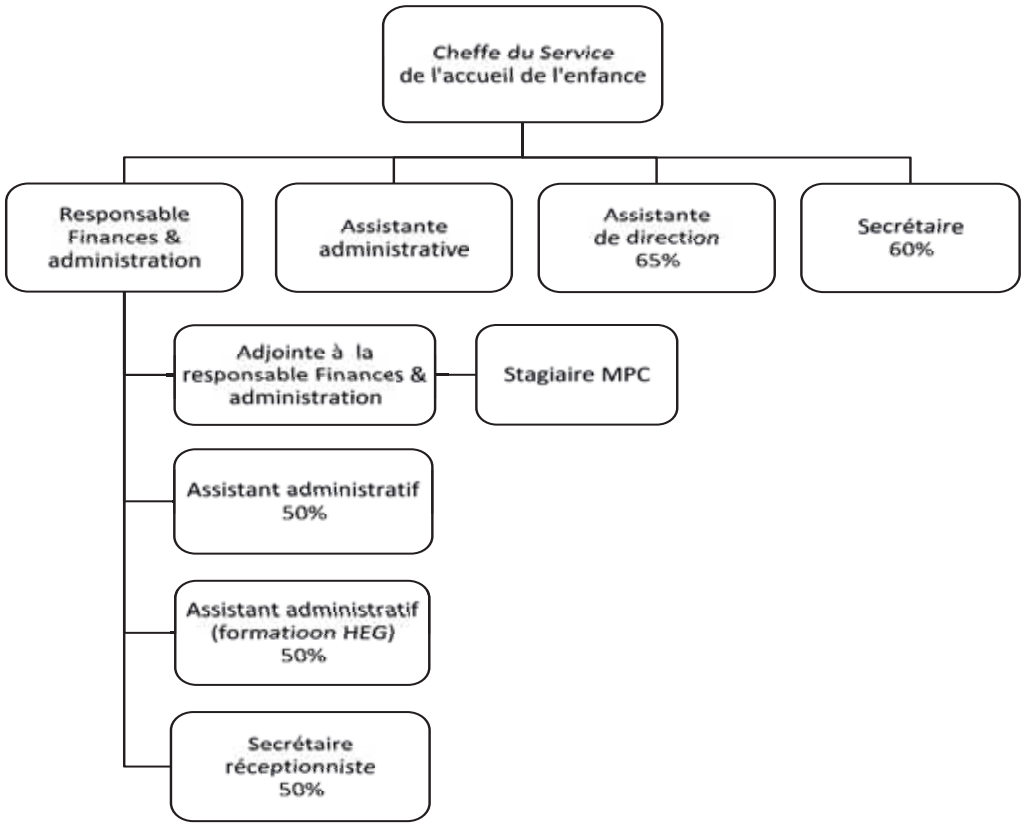

4. Personnel des structures d'accueil

Les collaborateurs de l'accueil préscolaire représentent 54.55 EPT et 45.00 EPT pour l'accueil parascolaire, non-compris le poste de coordinatrice de l'Accueil parascolaire à 80%.

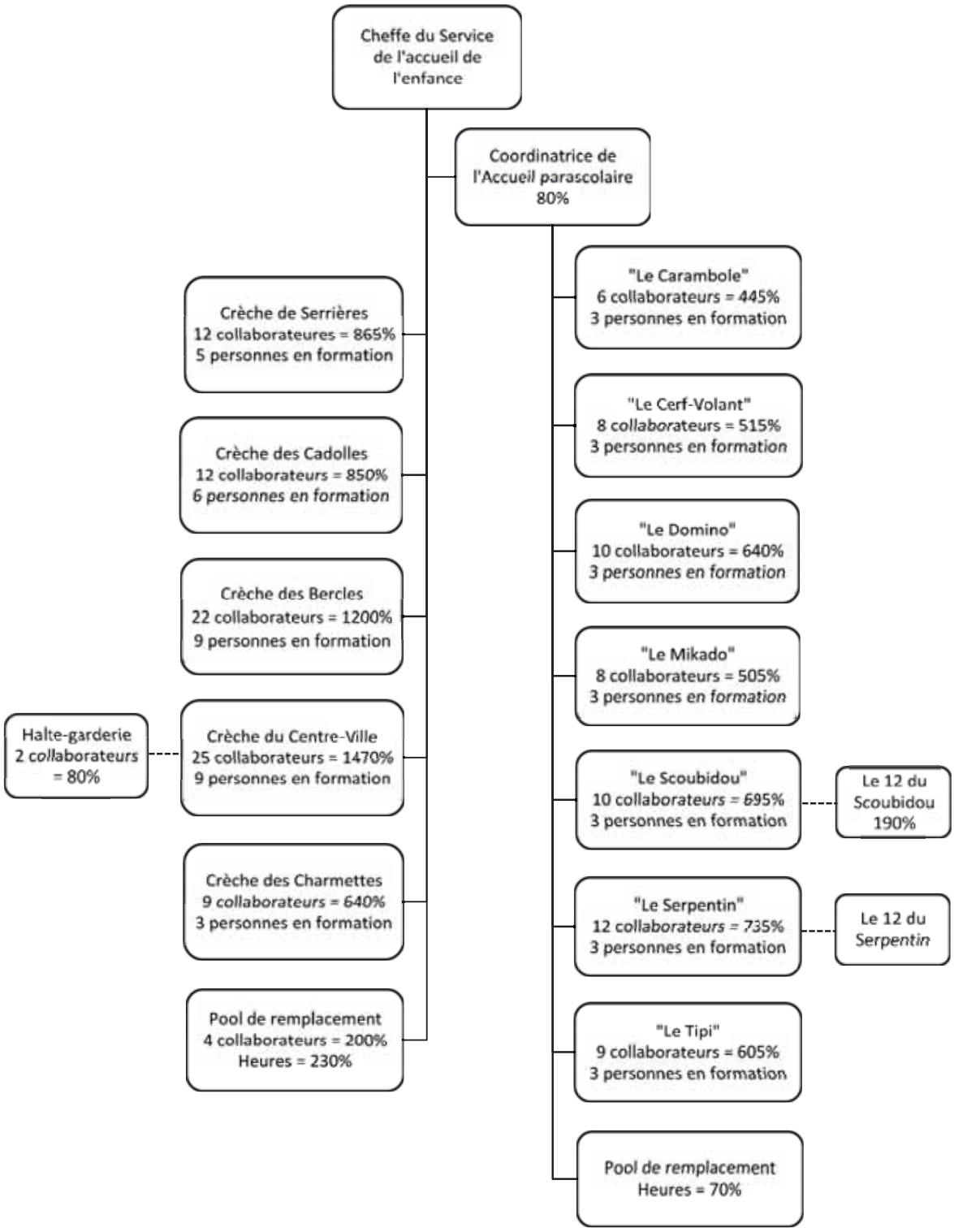

5. Subventions aux organisations privées à but non lucratif

- Villas Yoyo 100'000 francs
- La Courte échelle 20'000 francs
- Association « Lire & Ecrire » 7'500 francs
- Jardin d'enfants « Le Chat Botté » 10'000 francs
- Association « PIP » 1'700 francs

Une aide ponctuelle (2'750 francs) a été attribué à « graine de Belette » pour les enfants résidents à Neuchâtel qui ont participé à un camp.

Une partie de la subvention « halte-garderie » (36360.00) soit 32'500 francs a été réattribuée (selon séance du cc du 16.08.2017) à l'entité 131.03 pour couvrir une partie du déficit de la halte-garderie du Centre-ville, ouverte en novembre 2017. Ce montant n'a pas pu être transféré physiquement dans les comptes et apparaitra dans le budget 2018.

Contributions aux crèches[1]

(entité de gestion n° 131.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	5'214'744.75	5'923'000.00	+ 708'255.25
Revenus	101.05	-	+ 101.05
Excédent	5'214'643.70	5'923'000.00	+ 708'356.30

Le montant de la participation communale pour les enfants résidant en Ville et pris en charge dans une structure subventionnée cantonale est inférieure de 2% par rapport à l'année 2016, alors que le nombre de place subventionnées reportées à 100% à lui augmenté de 184.

La participation communale aux coûts de l'accueil dans les structures d'accueil subventionnées est déterminée par la capacité contributive des familles. Cette subvention permet de réduire le coût de la facture d'accueil pour les parents, en fonction de leurs revenus.

Malgré l'augmentation du nombre d'enfant accueillis dans les structures privées ainsi que du nombre de places à 100% subventionnées, le montant de notre contribution a légèrement diminué par rapport à 2016 (- 88'700 francs). Ceci est dû principalement au contrôle accru des capacités contributives des familles par le SAE et à l'attribution prioritaire des places d'accueil aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle.

Le nombre d'enfants résidant en Ville de Neuchâtel et fréquentant une structure subventionnée a légèrement augmenté. En moyenne, 1'609 enfants contre 1'446 en 2016.

Le SAE gère, en moyenne la validation de 1'650 capacité contributives dont 15% sont contrôlées intégralement chaque mois.

[1] Le chapitre « contributions aux crèches » représente ici les parts communales versées à tous les enfants résident en VdN accueillis en structure pré- et parascolaires subventionnées

En décembre la médiane des capacités contributives validées était à 116'957 francs. En moyenne, pour le même mois, la moyenne des capacités contributives était à 129'680 francs soit une répartition parents/commune de 61.7%/38.30% des coûts de l'accueil extrafamilial. Cette amélioration est due à une collaboration instaurée avec les crèches subventionnées, pour le contrôle du taux d'inscription des enfants et du taux d'activité des parents.

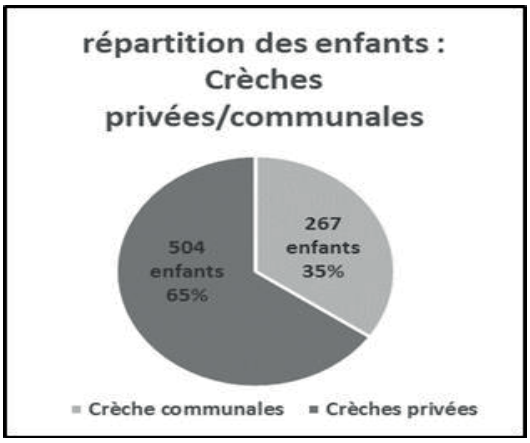

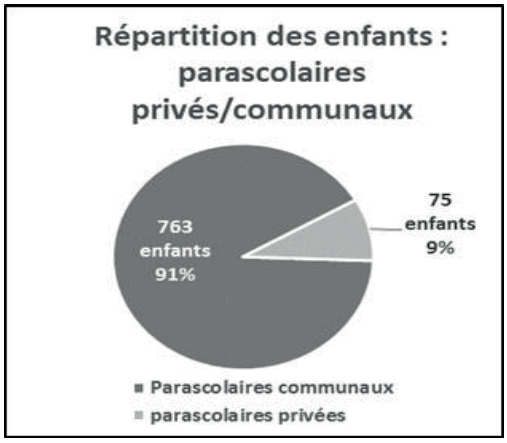

2. Crèches privées

2.1. Crèches privées en Ville de Neuchâtel

8 crèches privées subventionnées sont implantées sur le territoire de la Ville et proposent 226 places. Le montant des parts communales versées en 2017 est inférieur de 147'131.- francs à 2016.

En moyenne, pour 2017, le coût de la subvention de la Ville par place à 100% est de 35.88 francs contre 37.33 francs en 2016.

Le prix de journée moyen pour 2017 étant de 79.88 francs, la Ville a contribué en moyenne pour les familles qui fréquent ces 8 structures à 44.9% contre 55.10% pour les familles.

*mois de référence : décembre

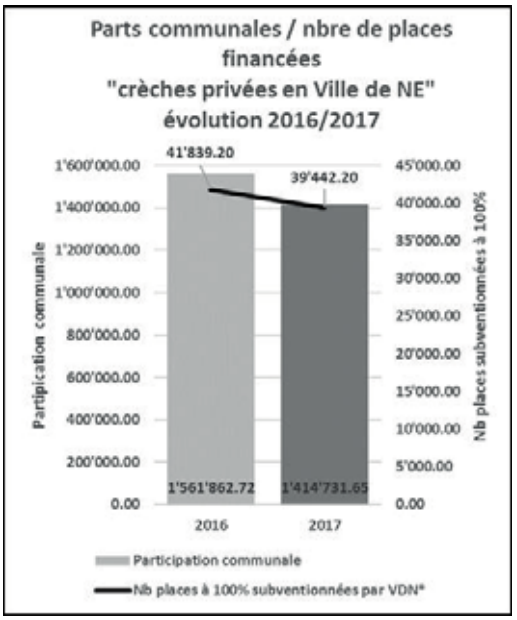

2.2. Crèches subventionnées externes à la Ville de Neuchâtel

2.2.1. Crèches privées sur le Littoral

15 crèches subventionnées sont implantées sur le littoral neuchâtelois (en dehors du territoire de la Ville) et proposent 602 places d'accueil préscolaire.

L'augmentation des parts communales 2017 est due principalement à l'ouverture d'une crèche de 55 places située à Serrières, à cheval sur le territoire de Neuchâtel et Peseux.

La participation par place à 100% a elle aussi légèrement augmenté passant de 33.34 francs à 36.75 francs pour une répartition de 45.86% pour la commune contre 54.14% pour les parents.

*mois de référence : décembre

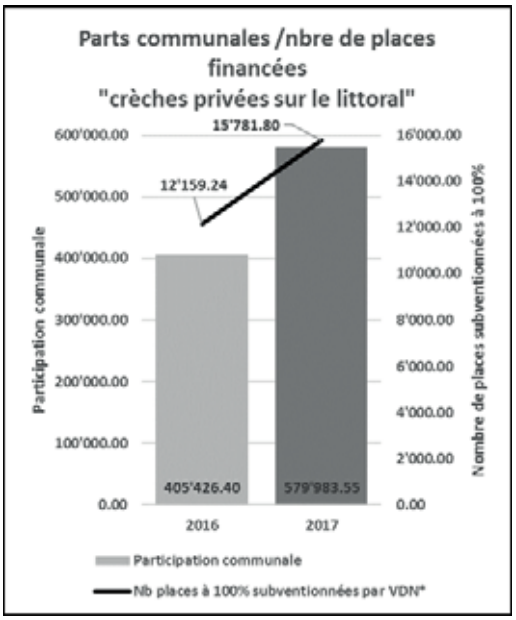

2.2.2. Crèches privées VDT, VDR et montagnes

4 crèches subventionnées implantées au Val de Ruz et 1 à la Chaux de fonds ont accueilli des enfants résidant la ville de Neuchâtel.

Notre commune a participé aux coût de l'accueil pour 41'577.75 francs soit une baisse de 22'512.12 francs. Cette baisse est également visible dans le nombre de places à 100% subventionnées, 1500 places en 2016 contre 1080 places en 2017.

Le coût de la participation communale par place à 100% a également diminué, passant de 42.72 francs en 2016 à 38.49 francs en 2017.

*mois de référence : décembre

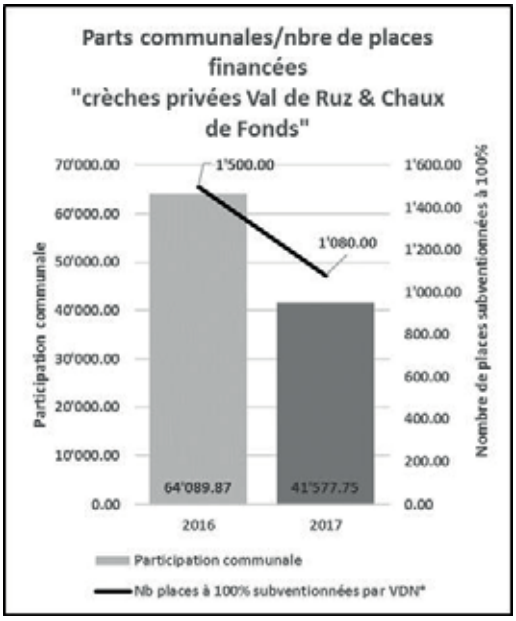

3. Accueil familial de Jour (AFJ)

L'accueil Familial de Jour (AFJ) propose 221 places réparties sur le territoire cantonal. Ces places ne sont pas attribuées à une région (Littoral, VDR, VDT, Montagnes), mais gérées selon les besoins des familles et la disponibilité des parents accueillants.

Pour le secteur préscolaire, en 2017 la part communale a augmenté de 2'262.75 francs. La participation communale par place à 100% a également augmenté, pour passer de 33.41 francs en 2016 à 39.73 francs en 2017, ce qui représente, en moyenne, 46.8% du prix facturé à la charge de la Ville contre 53.20% à la charge des familles.

Pour le parascolaire, le montant de la contribution communale a augmenté de 6'214.20 francs en rapport à l'année 2016. La participation communale par place d'accueil a pourtant diminué passant, en moyenne de 26.03 francs à 24.71 francs pour 2017.

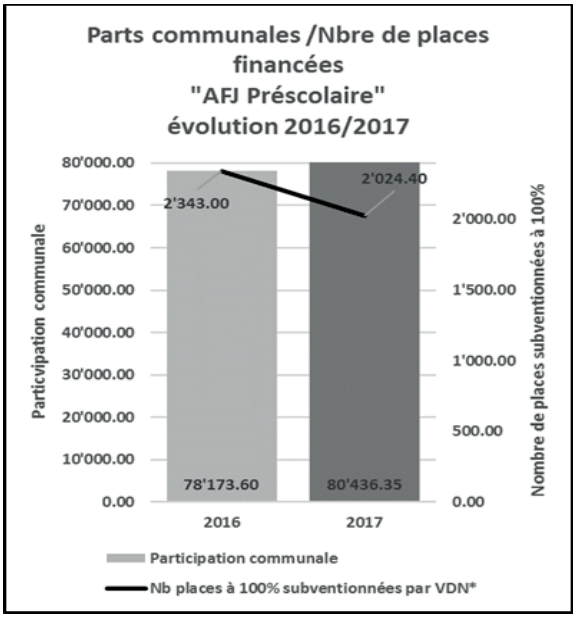

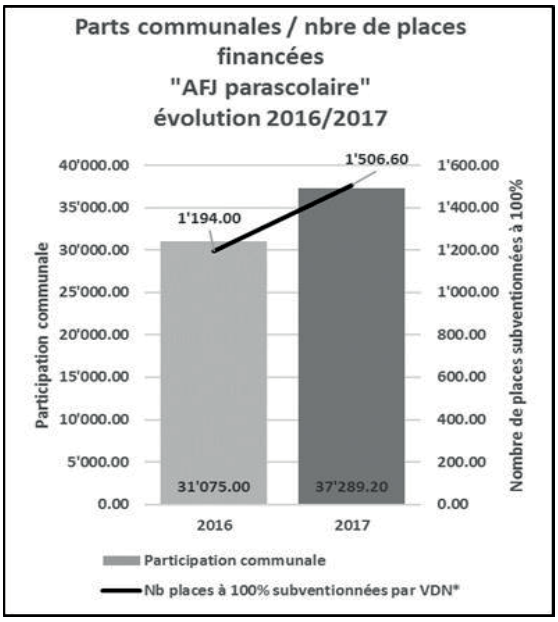

*mois de référence : décembre

4. Crèches communales

Avec l'agrandissement de la Crèche du Centre-Ville, les structures préscolaires de la Ville proposent désormais 213 places d'accueil réparties dans 5 crèches.

Pour 2017, 3'058 enfants résidant en Ville ont pu bénéficier d'un accueil dans les structures préscolaires communales.

Pour cette même année, la Ville a subventionné 33'814.80 places d'accueil à 100% soit 889.20 places à 100% de plus qu'en 2016, pour un montant inférieur de 84'886.30 francs.

Cela représente une subvention par place à 100% de 40.28 francs contre 43.95 pour 2016.

*mois de référence : décembre

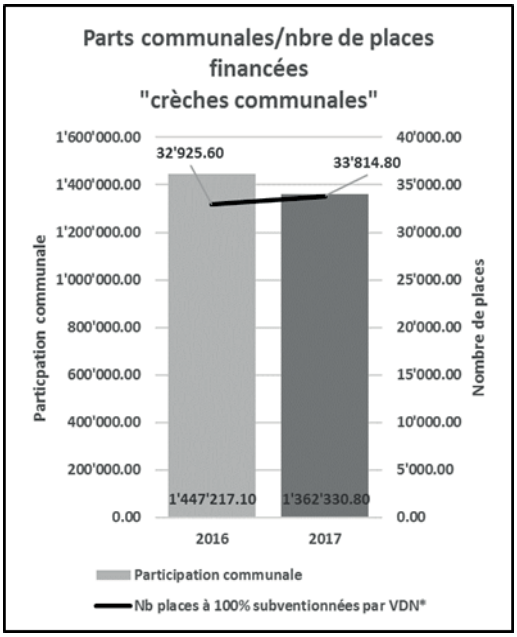

5. Accueil parascolaireAccueil parascolaire communal

Le «12 du Serpentin » a augmenté sa capacité d'accueil de 10 places dès la rentrée scolaire 2018. La Ville propose donc 397 places subventionnées dont 54 « tables de midi ».

Pour 2017, 8'919 enfants résidant en Ville ont pu bénéficier d'un accueil dans les structures parascolaires communales.

Pour cette même année, la Ville a subventionné 58'755.60 places d'accueil à 100% pour un montant de 1'530'202.55 francs.

En moyenne (cycle1 & cycle2), la Ville participe pour 26.04 francs par place d'accueil à 100%.

*mois de référence : décembre

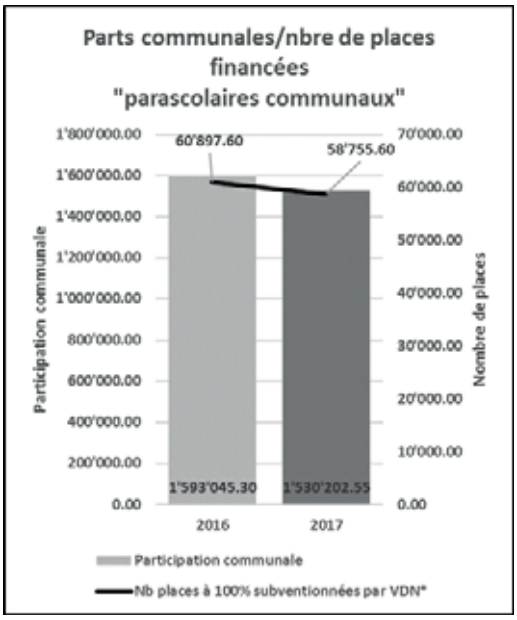

5.2. Accueil parascolaire privé

L'accueil parascolaire privé subventionné « le square » (ex Ibanda-para) propose 5 places de plus depuis la rentrée d'août 2017, soit 25 places à journée continue.

La structure accueille les enfants scolarisés au collège de la Promenade et vient ainsi compléter l'offre du Scoubidou et du « 12 du Scoubidou ».

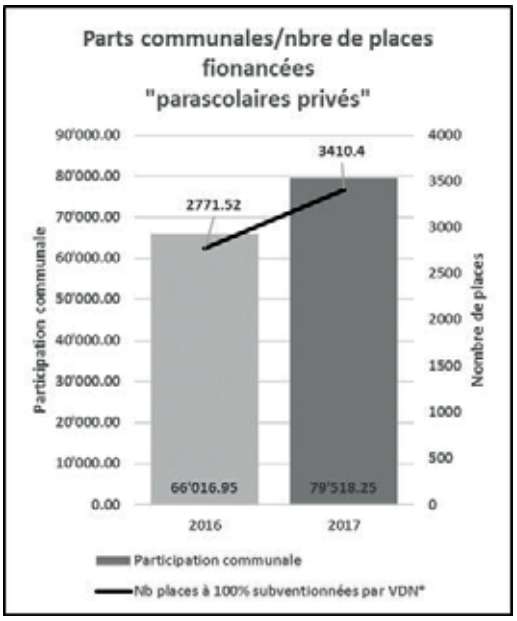

Accueil préscolaire

(Entité de gestion nº 131.03

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017 y.c. Suppl.	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	6'277'687.78	6'642'940.00	+ 365'252.22
Revenus	5’119'825.11	5'113'200.00	+ 6'625.11
Excédent	1'157'862.67	1'529'740.00	+ 371'877.33

Les places d’accueil préscolaire dans la région de Neuchâtel sont face au défi d’équilibrer leur proportion entre celles destinées aux enfants de moins de 2 ans, et celles pour les enfants de 2 à 4 ans. Les crèches communales ont d’ores et déjà réalisé ce travail de répartition. Les limites environnementales empêchent toutefois de nous adapter entièrement à la demande qui demeure pour les parents des plus jeunes enfants. Malgré l’augmentation du nombre de bébés pris en charge dans nos crèches communales (charges plus importantes), les coûts restent stables pour 2017.

2. Personnel de l’Accueil préscolaire

Les cinq crèches communales (Crèches de Serrières, des Cadolles, des Bercles, du Centre-ville et des Charmettes) présentent un effectif total d’environ 110 collaborateurs-trices. Les crèches sont très impliquées dans la formation, et forment régulièrement des professionnels de l’éducation de l’enfance au niveau CFC et ES.

Depuis le mois de novembre 2017, 2 personnes (71% au total) travaillent au sein de la Halte-garderie du Centre-Ville. Cette dotation a été définie afin de couvrir les heures d’ouverture de ce lieu, soit 9h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi.

Malgré un marché du travail très ouvert pour les éducateurs-trices de l’enfance, le personnel est stable, avec un taux de rotation plutôt bas. Ceci favorise le bon déroulement des projets éducatifs, tels que la promotion de la lecture (Promenons-nous dans les livres) l’encouragement au mouvement (Youp’là bouge !) ou le développement d’une pédagogie de la nature (Air libre).

3. Capacité d’accueil

Au 31 décembre 2017, la Ville de Neuchâtel compte 449 places d’accueil subventionnées et 245 places privées non-subventionnées.

Crèches	Nbre de places subventionnées	Nbre de places non-subventionnées
Communale des Bercles	50	
Communale des Cadolles	36	
Communale du Centre-Ville	60	
Communale des Charmettes	27	
Communale de Serrières	40	
Ibanda	38	
Kids Care	23	
Au p'tit soleil	30	
La Boutique	35	
Les Nanous	20	
Vanille-fraise	20	
Les Tournesols	25	10
Hôpital neuchâtelois	45	29
La Bellanie		35
Le Cocon		52
Les Enfants du Monde		70
Tic-Tac		30
Maison des Enfants		19
Total	449	245

Depuis un peu plus d'un an, il n'y a plus ou peu d'attente dans les crèches pour les enfants de plus de 2 ans. Pour les bébés les places manquent encore. Tout l'enjeu est d'avoir la capacité de remplacer des places 2-4-ans par des places 0-2 ans. Les choses ne sont pas si simples dans la mesure où les conditions spatiales, matérielles, humaines et finalement financières ne sont pas les mêmes. Pour les crèches communales un travail d'adaptation a d'ores et déjà été réalisé.

4. Les structures préscolaires communales

4.1. Crèche de Serrières

La crèche de Serrières a une capacité d'accueil de 40 places. 65 enfants sont actuellement accueillis dans cette structure. 25 enfants de - de 2 ans ont été accueillis en 2017 ce qui représente une augmentation de 6 enfants par rapport à 2016.

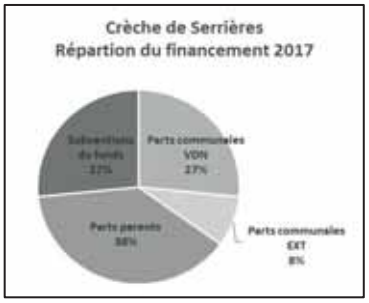

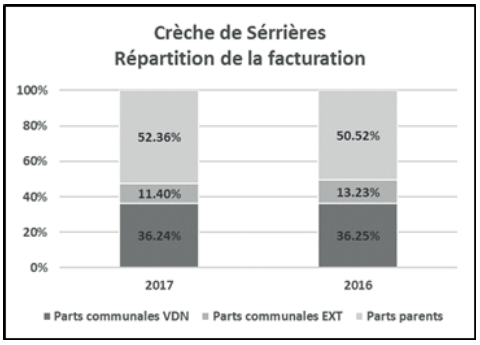

4.2. Crèche des Cadolles

La crèche des Cadolles a une capacité d'accueil de 36 places, occupées par 62 enfants.

En 2017, la crèche a pu accueillir 8 enfants de plus, de moins de 2 ans, par rapport à 2016.

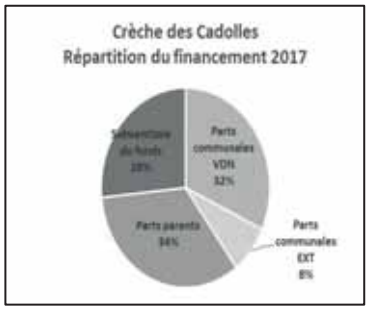

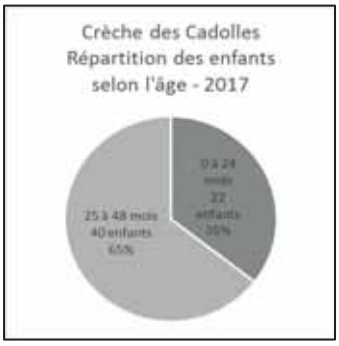

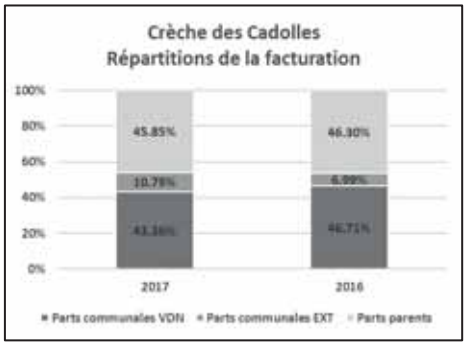

4.3. Crèche des Bercles

La crèche des Bercles a également augmenté le nombre d'enfants accueillis âgés de moins de 2 ans, soit 4 de plus.

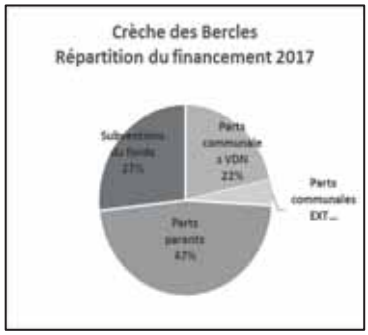

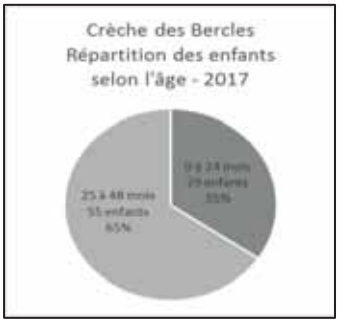

4.4. Crèche du Centre-ville

Avec 15 places supplémentaires dès le mois de mai 2017, La crèche du Centre-Ville a pu augementer non seulement le nombre de places mises à disposition mais également le nombre d'enfants de moins de 2 ans accueilli (+ 16 enfants par rapport à 2016).

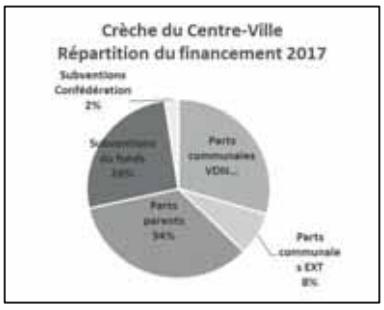

4.5. Crèche des Charmettes

Comme les autres structures préscolaires de la Ville, la crèche des Charmettes a pu augmenter le nombre d'enfants de moins de 2 ans (+ 3 par rapport à 2016).

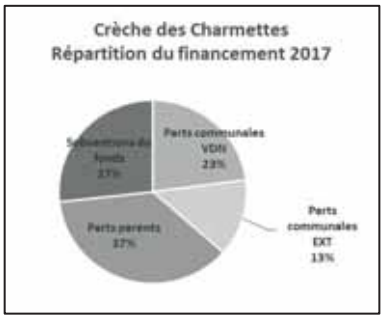

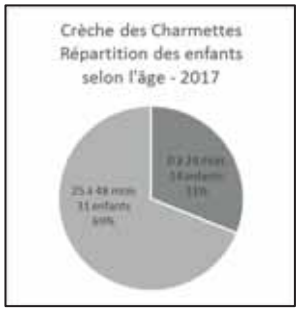

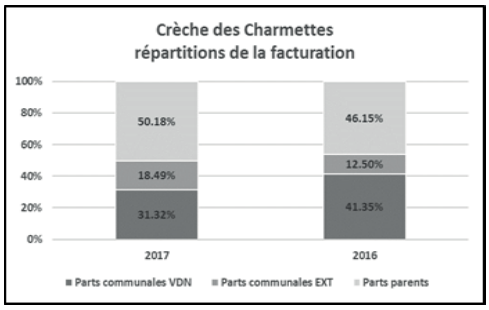

4.6. Halte-garderie du Centre-Ville

Dans le but de dynamiser la vie au Centre-Ville, et d'offrir un service complémentaire à la crèche, une nouvelle prestation destinée aux parents a été développée et a vu le jour au mois de novembre 2017. Une Halte-garderie, située dans les mêmes locaux que la Crèche du Centre-Ville, offre une solution de garde pour une heure ou deux. Confier son enfant permet de prendre un peu de temps pour soi, le temps de faire des courses, ou de se rendre chez un prestataire en ville.

Les commerçants du Centre-ville ont accueilli favorablement cette initiative entièrement financée et gérée par la Ville. Des discussions avec eux sont en cours concernant une collaboration sous forme par exemple de bons de réduction du coût de l'accueil, qu'ils pourraient offrir à bien plaire à leur clientèle.

Six places sont désormais au service de la population pour un accueil occasionnel.

Accueil parascolaire

(entité de gestion n° 131.04)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	5'463'527.39	5'925'300.00	+ 461'772.61
Revenus	4'464'729.81	3'627'800.00	+ 836'929.81
Excédent	998'797.58	2'297'500.00	+ 1'298'702.42

Les places d'accueil parascolaire, destinées aux enfants scolarisés aux cycles 1 et 2 de l'école publique et dont les parents exercent une activité professionnelle, sont aux études ou en recherche d'emploi, sont fortement sollicitées par les familles. Le plan de développement communal jusqu'en 2020 met l'accent sur l'ouverture de places « tables de midi » pour chaque bassin scolaire. A la rentrée scolaire 2017 nous avons doublé la capacité de ce type d'accueil

pour le bassin scolaire des Parcs, passant de 10 à 20 places par jour. Le travail important d'analyse puis d'attribution des places d'accueil a grandement contribué à diminuer l'attente des parents. Dans certains bassins scolaires elle est désormais inexistante, quand pour d'autres elle existe mais sous la forme d'attente partielle. Ceci a généré de la sérénité dans les rapports entre les acteurs que sont les parents, les enfants, les directeurs/directrices de structures d'accueil et la Ville. Les comptes entre 2016 et 2017 restent stables.

2. Personnel de l'Accueil parascolaire

Le dispositif d'accueil parascolaire communal est réparti sur 7 sites et emploie environ 70 collaborateurs à temps partiel, au bénéfice d'un horaire annualisé. Cette façon de faire permet aux collaborateurs d'être libérés durant une grande partie des vacances scolaires, sans variation salariale.

Les structures d'accueil parascolaires participent activement, tout comme les crèches, à la formation des professionnels de l'éducation de l'enfance avec des apprentis (CFC) des formations en cours d'emploi et à plein temps (ES).

3. Capacité d'accueil

Accueils parascolaires	Bassin scolaire	Nbre de places subventionnées
Le Mikado	**Acacia**	**33**
Le Domino	**Crêt-du-chêne**	**55**
Le Scoubidou	**La Promenade**	**65**
12 du Scoubidou	**La Promenade**	**34**
La Carambole	**La Maladière**	**38**
Le Cerf-volant	**Serrières**	**33**
Le Serpentin	**Les Parcs**	**65**
12 du Serpentin	**Les Parcs**	**20**[1]
Le Tipi	**Charmettes – Vauseyon**	**54**
Le Square (ex : Ibanda-para)	**La Promenade**	**25**[2]
Total		**245**

[1] Augmentation de 10 places dès la rentrée d'août 2017
[2] Augmentation de 10 places dès la rentrée d'août 2017

4. Structures parascolaires communales

Les quatre représentations graphique ci-dessous donnent les informations suivantes pour chacune des structure d'accueil communale ;

- Graphe « répartition hebdomadaire des prises en charge » : Permet d'identifier le nombre des places offertes selon la fréquentation et le cycle scolaire (1 & 2).
- Graphe : « répartitions selon les cycles scolaires » : permet de distinguer le type de places offertes aux familles ainsi que le type de places facturées (60francs Cycle1 & 50francs cycle2).
- Graphe « Répartition facturation » : permet d'identifier la répartition de la facturation entre les parents et leur commune de domicile.
- Graphe « répartition du financement » : rend visible la répartition tripartite des recettes de la structure (Canton/communes/parents).

4.1. « Le Mikado »

Le Mikado accueille les écoliers du collège des Acacias et des classes 1 et 2 alentours. Sa capacité d'accueil est de 33 places. Il n'y a pas d'attente pour ce quartier. Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 71% des enfants accueillis contre 29% pour le cycle2. En regard de 2016, la participation financière aux coûts de l'accueil de la commune a diminué de 3% en 2017.

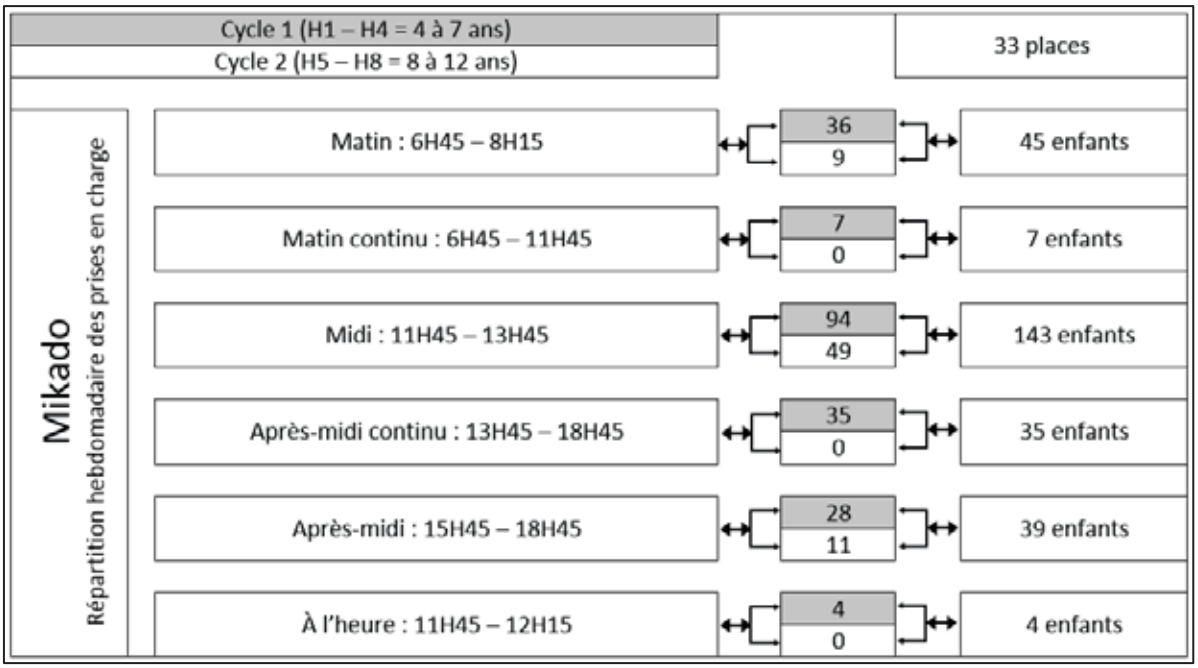

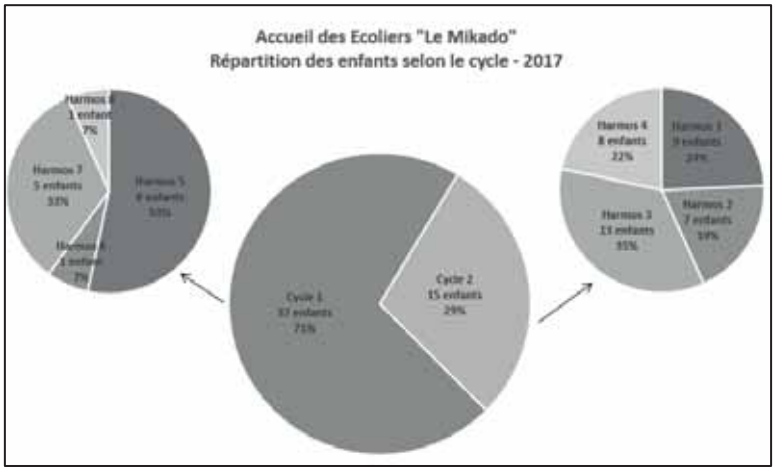

4.2. « Le Domino »

Le Domino accueille les écoliers de l'école du Crêt du Chêne et des classes de 1ère et 2ème année alentours. Après une augmentation de la capacité d'accueil en 2014 (+ 5 places) puis en 2015 (+10 places), le Domino a aujourd'hui une capacité quotidienne de 55 places.

Il a peu d'attente dans ce bassin scolaire, et uniquement partielle.

70 enfants du cycle1 sont accueillis contre 38 pour le cycle2.

La participation de la commune a diminué d'un peu moins de 2% en 2017.

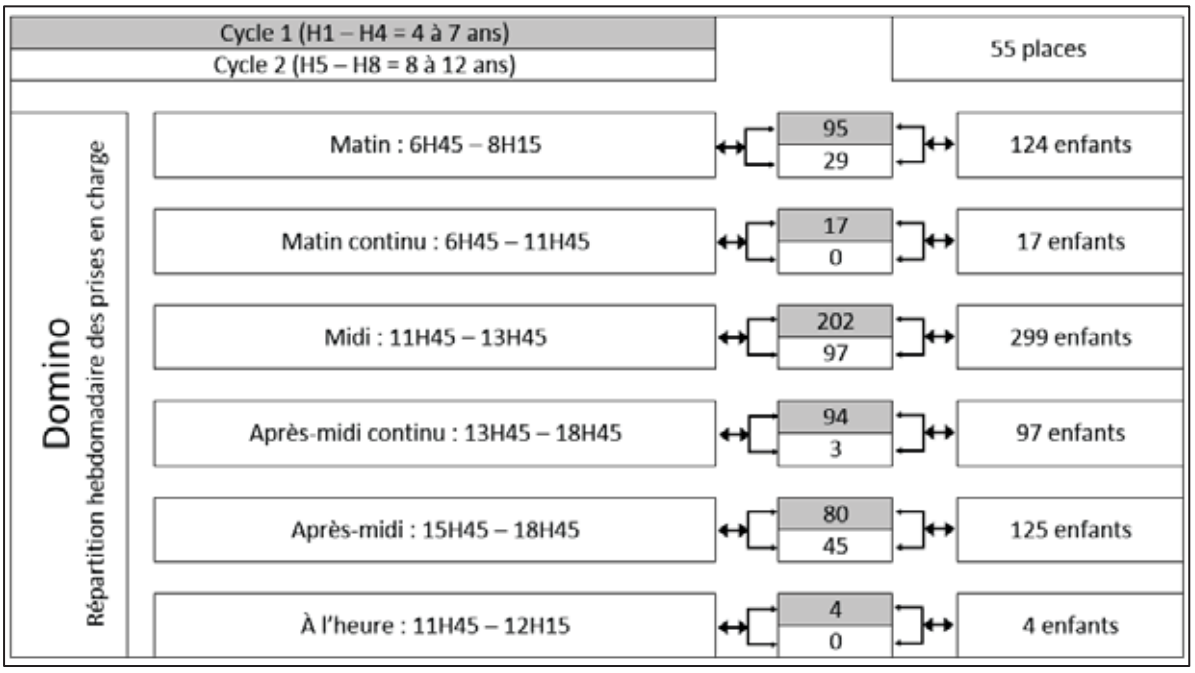

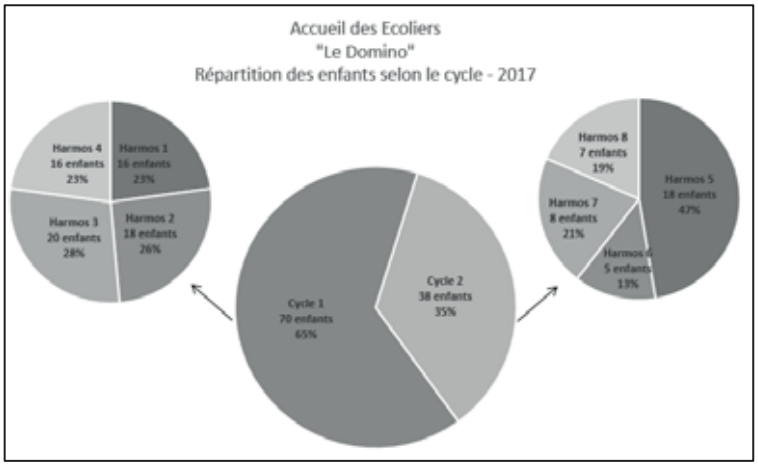

4.3. « Le Scoubidou »

Avec 65 places à plein temps et 34 places « tables de midi » le Scoubidou répond au besoin d'accueil des écoliers du collège de la Promenade. Les enfants des degrés 6 à 8 sont inscrits et facturés au « 12 du Scoubidou » mais sont également pris en charge le matin et l'après-midi au Scoubidou si les familles en font la demande.

118 enfants sont inscrits au Scoubidou dont 80% pour le cycle1.Le Scoubidou a pu répondre à toutes les demandes de prise en charge des familles, il n'y a donc pas eu d'attente cette année.

Par rapport à 2016, la part communale VDN a diminué de 2.76%.

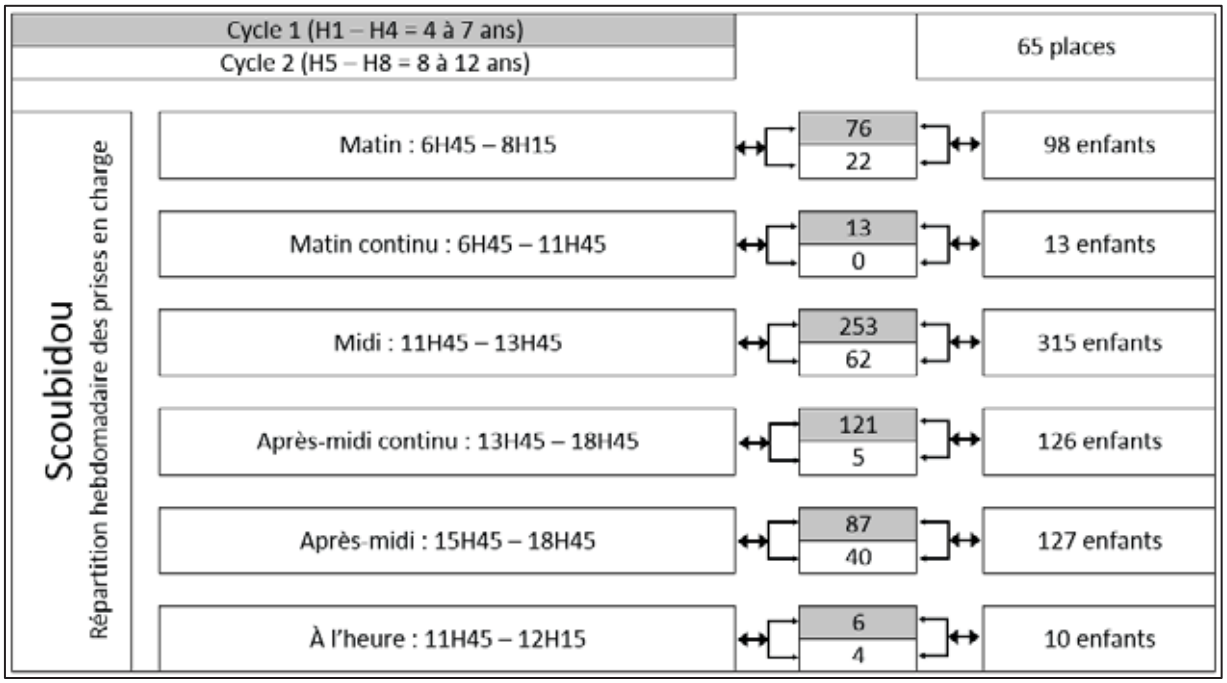

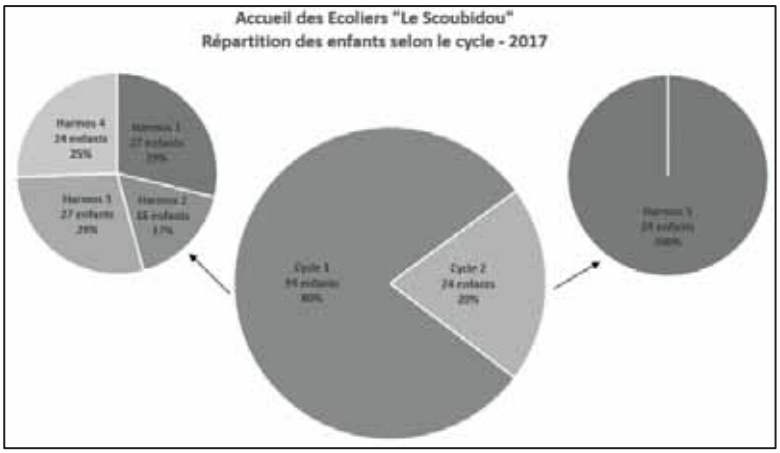

4.4. « Le Carambole »

Le Carambole accueille les enfants scolarisés à l'école de la Maladière, avec 38 places à disposition chaque jour.

Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 73% des élèves accueillis.

Pour ce bassin scolaire il y a un peu d'attente. 1 enfant n'a pas pu être accueilli, et 3 autres sont en attente partielle.

La répartition de la facturation (part parents/part commune) est stable par rapport à l'année 2016 (-0.59%).

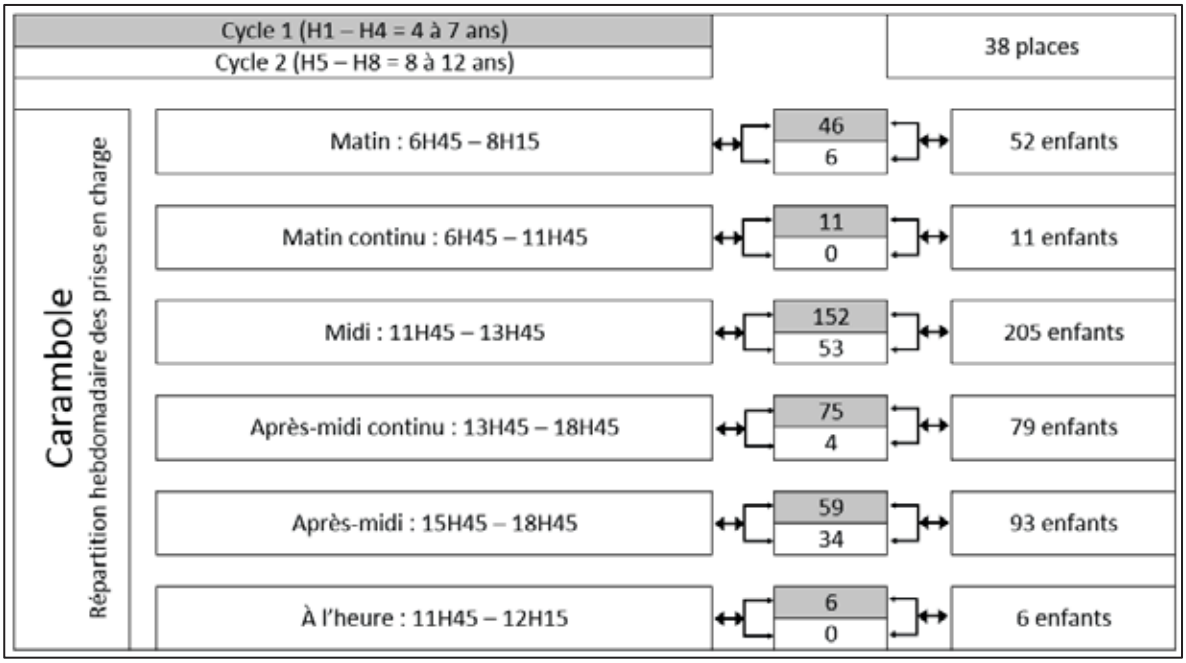

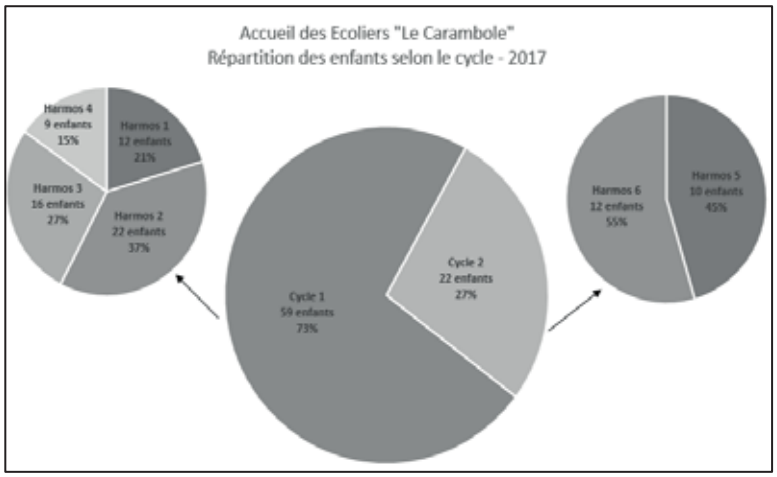

4.5. « Le Cerf-Volant »

La structure d'accueil du Cerf-Volant est dotée de 33 places et accueille les enfants de l'école à Serrières et des classes 1 et 2 alentours.

Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 70% des élèves accueillis.

Trois enfants sont en attente partielle.

Par rapport à 2016, la part communale VDN a diminué de 2.79%.

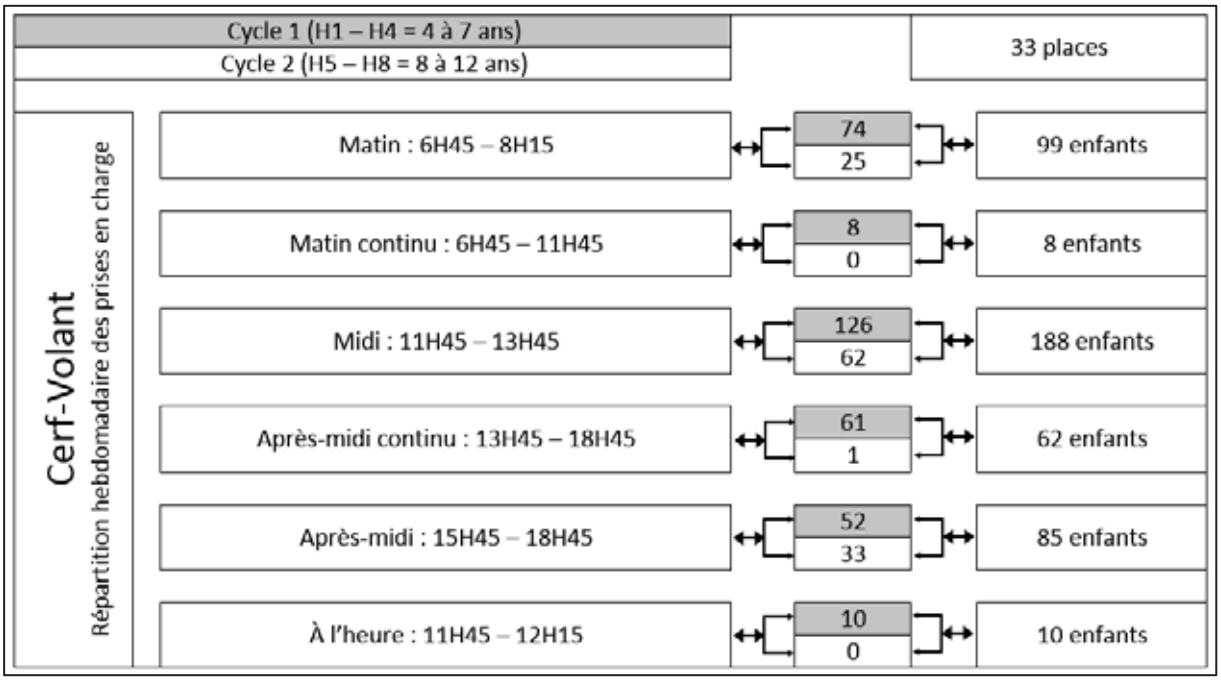

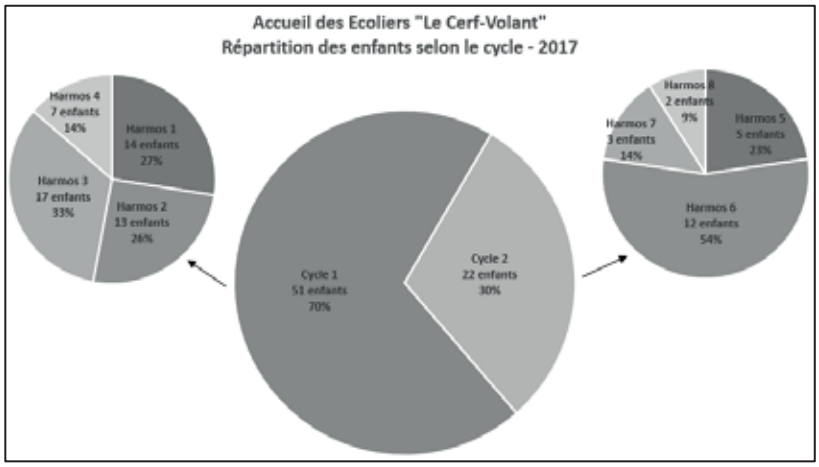

4.6. « Le Serpentin »

Le Serpentin accueille les écoliers du collège des Parcs, Sablons & Terreaux ainsi que les classes 1 et 2 alentours.

Les enfants des degrés 6, 7 & 8 sont inscrits (facturés) au « 12 du Serpentin » (Tables de midi) mais sont pris en charge le matin et l'après-midi au Serpentin si les familles en font la demande.

Avec une augmentation de 10 places à la rentrée 2017 au « 12 du Serpentin », des places ont été libérées dans la structure « mère » ce qui a permis de répondre à la quasi-totalité des demandes des familles. 2 enfants sont en attente partielle.

Par rapport à 2016, la part communale VDN est stable (+0.53%).

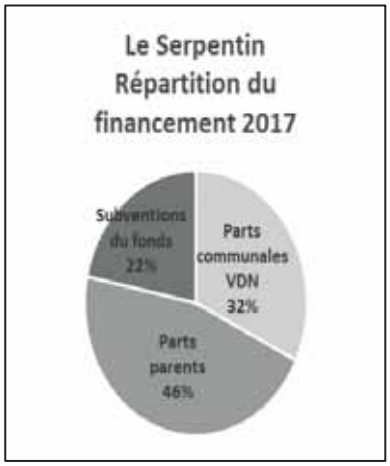

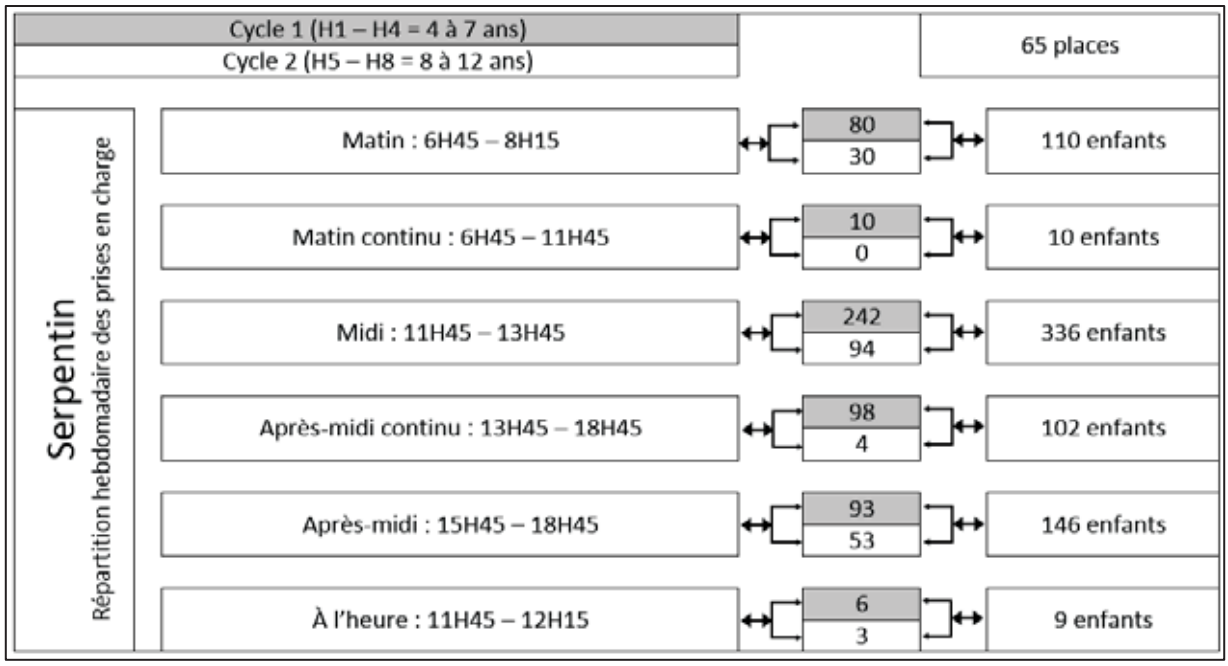

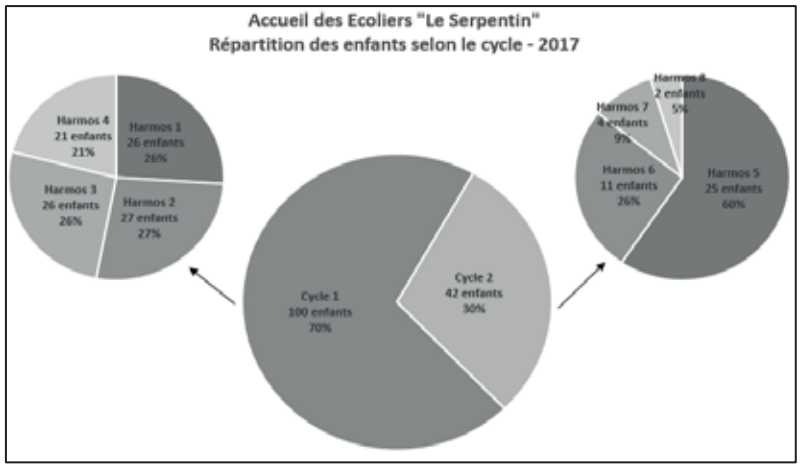

4.7. « Le Tipi »

Le Tipi est la structure qui accueille les enfants fréquentant l'école des Charmettes et de Vauseyon ainsi que des classes 1 et 2 alentours. Elle est dotée de 54 places.

94 enfants y sont inscrits, dont 71% viennent du cycle1.

Il n'y a pas d'attente dans cette structure.

Par rapport à 2016, la part communale VDN a diminué de 2.64%.

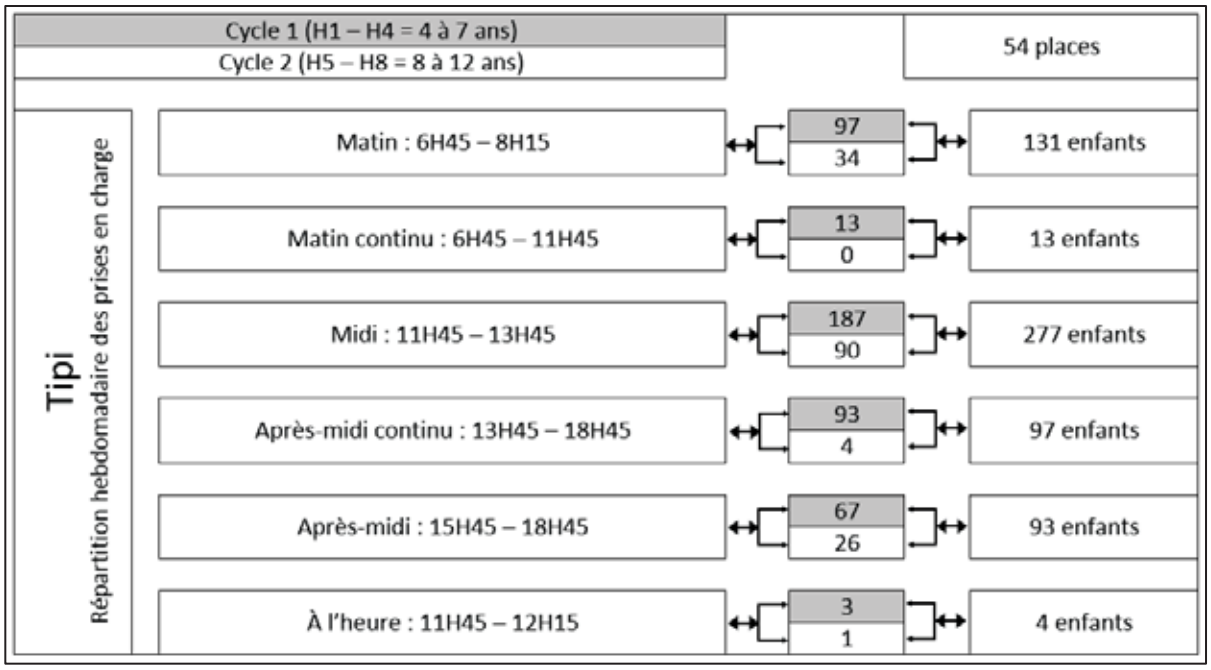

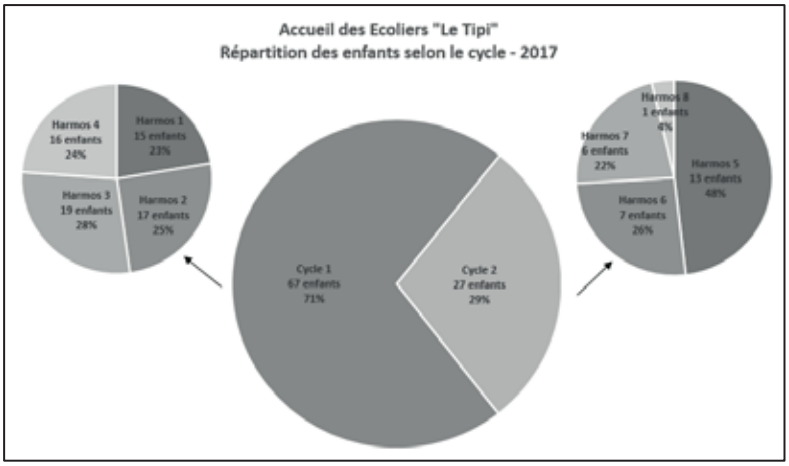

5. Développement de l'accueil parascolaire : les «Tables de midi»

Depuis le premier projet pilote en 2014, les places d'accueil parascolaire de type « Tables de midi » couplées avec la structure principale du bassin scolaire ont montré leur efficience. Le développement de ces accueils permet d'absorber l'attente qui se trouve principalement pour le repas de midi. Il est constaté que si les places manquent pour accueillir les enfants pour le bloc horaire de midi, les matinées et les après-midi sont délaissés par répercussion. La prise en charge des enfants durant la pause de midi est souvent la clé de voûte de la conciliation travail-famille.

Les enfants du cycle 2 qui fréquentent ces places peuvent également être accueillis dans la structure principale le matin avant l'école ainsi que l'après-midi après l'école. Ils sont toutefois inscrits et donc facturé sur la structure « le 12 » afin que les parents puissent bénéficier du rabais « tranches horaires cumulées ».

5.1. « Le 12 du Scoubidou »

Le 12 du Scoubidou a une capacité d'accueil de 34 enfants et accueille les élèves de la 6ème à la 8ème année du collège de la promenade. Le taux d'occupation est très bon.La participation financière de la commune est en baisse : -4.45% par rapport à 2016.

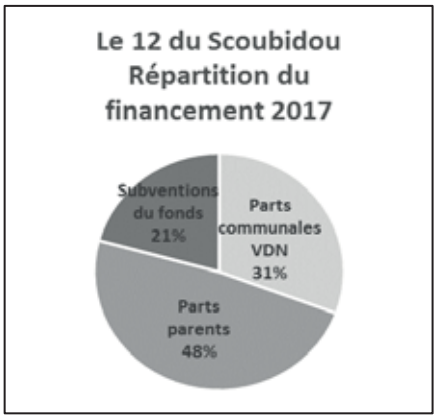

Cycle 2 (H5 – H8 = 8 à 12 ans)		34 places
12 du Scoubidou – Répartition hebdomadaire des prises en charge	Matin : 6H45 – 8H15	10 enfants
	Matin continu : 6H45 – 11H45	0 enfants
	Midi : 11H45 – 13H45	134 enfants
	Après-midi continu : 13H45 – 18H45	4 enfants
	Après-midi : 15H45 – 18H45	42 enfants
	À l'heure : 11H45 – 12H15	8 enfants

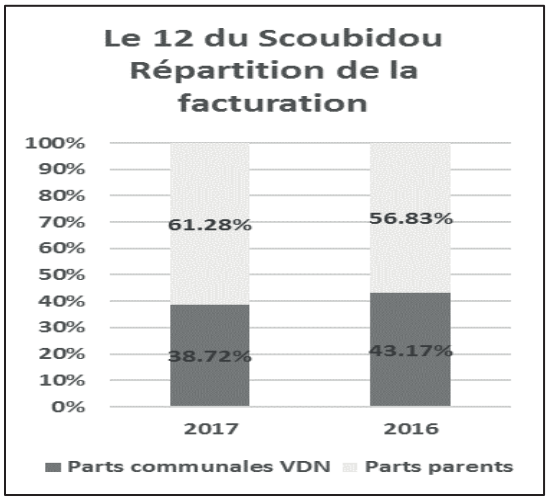

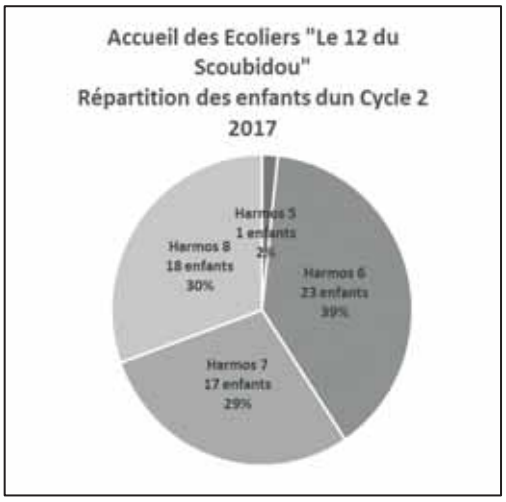

5.2. « Le 12 du Serpentin »

Le 12 du Serpentin a doublé sa capacité d'accueil pour la rentrée 2017, passant de 10 à 20 places, pour les enfants du cycle 2, scolarisés dans le bassin scolaire des Parcs. Les demandes d'accueil sont nombreuses et il y a un peu d'attente pour ce quartier.

La participation financière de la commune a diminué de près de 3% en regard de 2016.

Cycle 2 (H5 – H8 = 8 à 12 ans)		20 places
12 du Serpentin Répartition hebdomadaire des prises en charge	Matin : 6H45 – 8H15	10 enfants
	Matin continu : 6H45 – 11H45	0 enfants
	Midi : 11H45 – 13H45	97 enfants
	Après-midi continu : 13H45 – 18H45	5 enfants
	Après-midi : 15H45 – 18H45	30 enfants
	À l'heure : 11H45 – 12H15	3 enfants

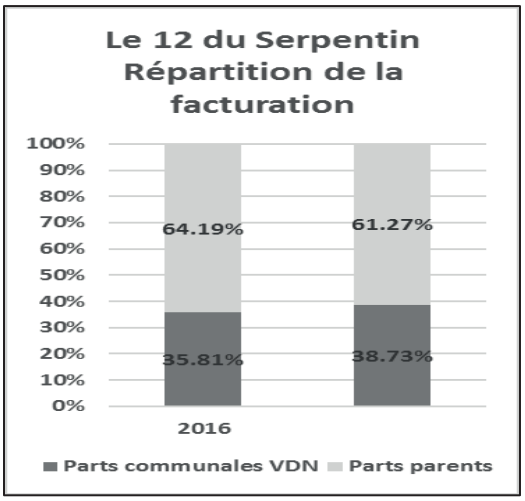

6. Accueil pendant les vacances scolaires

La Ville de Neuchâtel propose 7 semaines d'accueil durant les vacances scolaires. La semaine des Relâches, 2 semaines à Pâques, les 2 premières des vacances d'été ainsi que les 2 semaines de vacances d'automne. Le canton participe au subventionnement uniquement pour les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) et pendant 6 semaines au maximum par année scolaire.

Tous les parents dont les enfants fréquentent nos structures d'accueil peuvent demander une inscription durant la totalité ou une partie de ces 7 semaines, selon le même taux qu'en période scolaire. Le lieu d'accueil et le personnel éducatif est organisé en fonction du nombre d'enfants inscrits. Ce sont principalement les plus jeunes écoliers qui fréquentent les structures parascolaires durant les vacances. 80% des enfants sont du cycle1 contre 20% pour le cycle2.

Un programme spécial pour les vacances est organisé par les équipes éducatives. Des visites culturelles, des excursions dans la région et des activités de plein air sont privilégiées. Nous veillons toutefois à réserver aussi des plages au sein des structures d'accueil, afin que les enfants puissent profiter de journées non-interrompues par le rythme scolaire pour organiser des jeux entre eux, à l'intérieur ou à l'extérieur.

D'autres acteurs locaux, également soutenus par la Ville, proposent différentes prestations à l'intention des écoliers en vacances (camps multisports du Service des sports, camps à La Rouvraie, Centre de loisirs, Passeport-vacances…).

Ces offres diversifiées se complètent, et les parents y inscrivent volontiers leurs enfants.

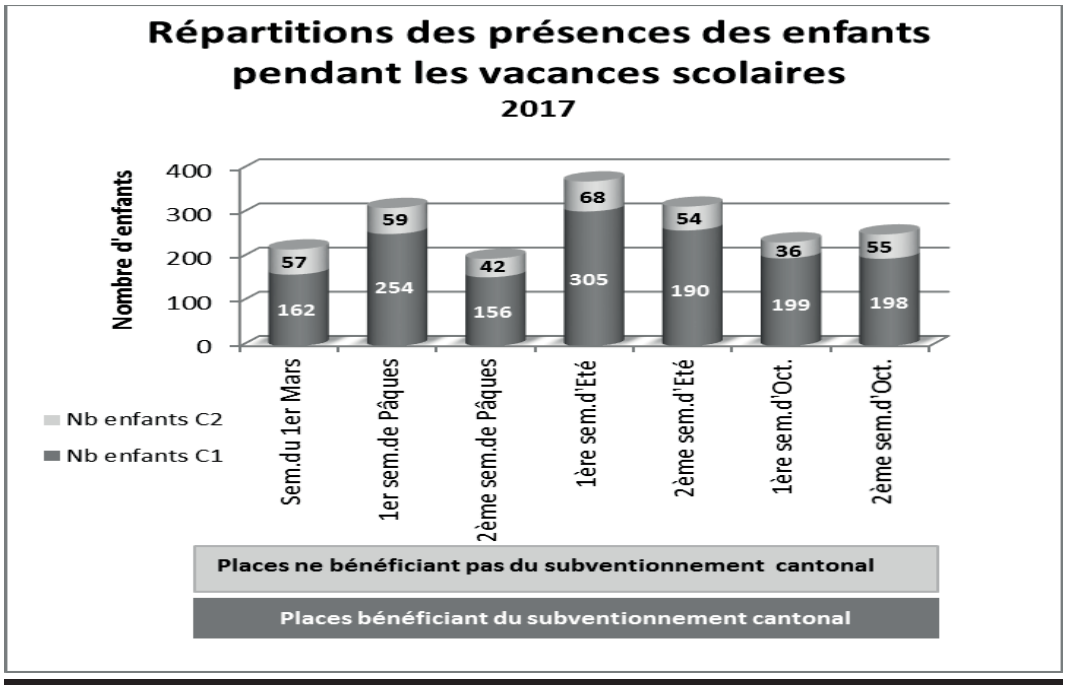

Enseignement obligatoire

(entité de gestion nº 132.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	29'755'948.60	30'143'000.00	+ 387'051.40
Revenus	12'538.50	13'000.00	- 461.50
Excédent	29'743'410.10	30'130'000.00	+ 386'589.90

2. Organigramme

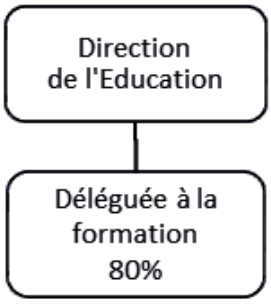

3. Généralités

En juin, le Conseil communal a procédé au changement de dénomination de la fonction d'attachée au suivi scolaire en déléguée à la formation. La déléguée à la formation remplit sous la direction de la Conseillère communale en charge de l'Education différentes missions stratégiques, dans le domaine de l'enseignement obligatoire et de la formation, regroupées en quatre domaines spécifiques (politiques scolaire et de formation, écolages et prestations, subventions, bâtiments scolaires). En étant membre de plusieurs organes nationaux et cantonaux, elles participent à l'élaboration de la politique scolaire et de formation. Avec l'aide de l'administrateur, elles analysent et vérifient les écolages facturés à la Ville pour les quelque 3'300 élèves résidant sur le territoire communal, tout en contribuant par des prestations (devoirs surveillés et sport scolaire facultatif) et des subventions ciblées (notamment l'aide financière pour la participation aux camps, Université Populaire Neuchâtel et Junior College Neuchâtel) à l'enrichissement et au développement de l'offre dans le domaine de la formation. La déléguée à la formation effectue un travail de coordination entre le Service des bâtiments et du logement, ainsi que d'autres services de la Ville et les centres scolaires de la Côte, du Mail et des Terreaux, et s'occupe du suivi de projets d'aménagements, de rénovations et de manifestations liés aux collèges de la Ville. Finalement, elle organise chaque année deux événements marquant la fin de l'année scolaire : le Marathon des écoliers et la Fête de la Jeunesse.

4. Politique scolaire et de formation

4.1. Coordination nationale

Neuchâtel est membre de l'Union des Villes suisses, et la Directrice de l'Education fait partie du comité directeur de l'initiative pour la formation en tant que vice-présidente. Le colloque du printemps a abordé le thème des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des médias. Le colloque d'automne a, quant à lui, thématisé les « partenariats éducatifs ». L'initiative des villes pour la formation a rejoint la coalition Ready qui regroupe différents partenaires tant privés que publics réunis dans le but d'élaborer et implémenter une stratégie transversale globale pour garantir aux enfants âgés de zéro à quatre ans une formation, un accueil et une éducation de la petite enfance de très haute qualité. Finalement, les services opérationnels des villes concernées se sont retrouvés à deux reprises pour discuter de problématiques concrètes communes aux villes membres.

4.2. Coordination cantonale et communale

La Directrice de l'Education et vice-présidente de l'éorén représente le Cercle scolaire de l'éorén au sein de la Conférence des directeurs communaux pour l'instruction publique (CDC-IP). Elle en assure la présidence, avec l'appui du secrétariat du RUN. Cette coordination entre les principaux responsables du monde scolaire permet d'accompagner les réformes en cours. Avec la mise en place, à la rentrée d'août 2017, du nouvel enseignement à deux niveaux dans cinq branches différentes et l'introduction de disciplines à choix et à option (options professionnelle et académiques), les trois années du cycle 3 sont ainsi réformées. Cette réforme en profondeur tant sur le plan pédagogique (enseignement différencié dans des classes hétérogènes) que sur le plan organisationnel (nécessité de davantage de locaux pour les groupes à niveaux, gestion des horaires et des locaux plus difficile), a également un impact financier important sur l'ensemble des cercles scolaires du Canton. En effet, depuis l'introduction de la rénovation des filières la grille horaire enseignant n'a cessé de se voir créditer de nouvelles périodes d'encadrement. A celles-ci viennent s'ajouter des périodes de décharges afin de permettre d'accompagner au mieux la rénovation des filières.

Cette année, les rencontres des directeurs d'école de l'agglomération neuchâteloise ont thématisé d'une part la violence chez les enfants et les jeunes - avec une intervention du délégué cantonal à la jeunesse - ainsi que la question de l'usage pédagogique des tablettes, avec des présentations de projets pilotes au niveau de l'école obligatoire et postobligatoire.

4.3. Eorén

Si d'une part le canton, par l'intermédiaire du Service de l'éducation obligatoire (SEO), fournit le cadre pédagogique et d'autre part l'éorén assure le bon fonctionnement des cinq Centres qui la composent, la Ville participe aux réflexions politiques et stratégiques concernant la scolarité obligatoire de par sa présence active aux différents organes constituant l'éorén (Conseil intercommunal, Comité scolaire, Autorités scolaires de centres).

Le Conseil intercommunal a validé de nouveaux crédits communaux importants, sous forme de dédommagements, correspondant aux projets de halle de sport à Corcelles-Cormondrèche, au projet Vigner à Saint-Blaise et au projet Terreaux-Est à Neuchâtel.

Le Comité scolaire s'est penché, entre autres, sur le projet de convention de refacturation entre cercles scolaires, sur la question des effectifs scolaires et des EPT de direction, et sur l'intégration au sein de l'éorén de la santé obligatoire pour l'entier de la scolarité obligatoire.

5. Ecolages et prestations dans le domaine scolaire

5.1. Ecolages

La Ville de Neuchâtel verse à l'éorén des écolages pour ses élèves, qui comprennent tous les coûts tels que les salaires, le matériel, les équipements, les charges immobilières (frais d'entretien, amortissements, intérêts) ainsi que les coûts de l'enseignement spécialisé. Nos services vérifient le domicile des représentants légaux de chacun des élèves. Les écolages des enfants de notre commune scolarisés dans d'autres cercles scolaires sont quant à eux facturés directement à l'éorén et intégrés dans les charges globales.

La ville paie des acomptes à l'éorén et un décompte définitif des charges nettes à répartir entre les communes se fait en fin d'année. Les charges sont réparties entre les communes selon 2 critères : la population (10% des charges sont réparties en proportion de la population des communes membres) et les effectifs (90% de la charge est répartie selon les effectifs d'élèves par commune).

Pour l'année 2017, le montant versé à la clôture provisoire des comptes de l'éorén représentent 29'300'497.05 francs. (Le coût 2016 des écolages s'étant monté à 28'711'326 francs contre 27'625'473.42 francs versés en 2015).

A noter que dans les comptes 2017 (nature 36120.00) ont également été comptabilisés 76'463.52 francs de recettes extraordinaires (différence entre le montant mis en transitoire comme solde d'écolage 2016 et le montant effectivement payé en 2017), 30'123.35 de recettes liées au décompte final des subventions cantonales et 10'200 francs payé à l'éorén à titre de participation aux frais de costumes de la fête de la jeunesse (6 francs par élèves).

Effectifs et prix coûtants pour l'année 2017 (selon comptes provisoires de l'éorén)

Cycle	Nombre d'élèves moyen de Neuchâtel	Prix moyen élève/an
Cycle 1 (année 1-4)	1'119.42	7'586.19
Cycle 2 (année 5-8)	1'111.92	8'694.79
Cycle 3 (année 9-11)	946.17	11'777.36
Total	**3'177.51**	**9'221.24**
Total 2016	*3'166.25*	*8'965.97*

Le détail des comptes de l'éorén se trouve dans son propre rapport. On observe une augmentation du montant global des écolages pour notre ville. Cette augmentation est attribuée principalement à l'augmentation globale des charges de l'éorén due à la rénovation des filières (évolution de la grille horaire et constitution de groupes à niveaux), et à différentes formes de soutien et d'appui prévus par le département (en particulier la mise en place d'une structure pour suivre les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)). Le coût par élève est également impacté par la baisse générale des effectifs de l'éorén, alors qu'on peut signaler une augmentation du nombre d'élèves de la Ville (notamment par l'intégration des élèves en institutions dans les effectifs).

5.2. Prestations confiées à l'éorén par mandat

5.2.1. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés ont toujours fait partie de l'offre scolaire pour les écoliers de la Ville, mais ne font pas partie des prestations obligatoires selon la législation cantonale. Avec la création de l'éorén et la diversité des pratiques communales, la Ville a choisi de maintenir cette offre en mandatant l'éorén pour l'organisation des devoirs surveillés, moyennant le remboursement des frais effectifs. Durant l'année 2017, 2'764.75 heures de devoirs pour les élèves de 3e à 7e ont été subventionnées pour un montant global de 131'317 francs, les parents contribuant avec 25'485 francs (2'886.5 heures pour 128'252.50 francs en 2016).

5.2.2. Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif permet aux élèves de 3e à 7e d'exercer un sport (natation, football, basketball, volleyball), encadrés par des moniteurs, les mercredis après-midi et les samedis matin à moindre coût. Comme pour les devoirs surveillés, la Ville mandate l'éorén pour organiser le sport scolaire facultatif pour les élèves de la Ville. En 2017, 645.5 heures de sport scolaire facultatif ont été subventionnées par la Ville (22'300 francs) et 465 élèves ont pu profiter de cette offre (601.5 heures pour 18'500 francs en 2016). L'éorén ne pouvant plus assurer la prise en charge de ce mandat dès la rentrée 2017-2018, la mise en place de cette prestation par le Service des sports est actuellement en cours d'élaboration afin de pouvoir garantir une reprise des activités à la rentrée 2018-2019.

6. Subventions

6.1. Aides financières complémentaires pour camps scolaires

La Direction de l'Education offre une aide financière complémentaire aux familles domiciliées à Neuchâtel de sorte qu'aucun enfant ne soit exclu d'un camp pour des raisons financières. Après déduction de la part à payer par les parents, en principe, de 10 francs par jour de camp, cette aide porte sur le coût restant du camp pour les parents, à concurrence de 200 francs, une fois par année, pour autant que le revenu modeste des parents le justifie. En 2017, 80 élèves ont bénéficié d'une l'aide pour un montant total de 13'015 francs (39 élèves ont bénéficié d'aides en 2016 pour un montant de 4'986 francs).

6.2. Passeport-Vacances

Durant l'année 2017, 196 enfants domiciliés à Neuchâtel ont participé aux différentes activités proposées par le passeport (180). Une participation de 10 francs par enfant est versée par la Ville, soit un montant de 1'960 francs pour l'année 2017. Du fait du départ annoncé de plusieurs membres de l'équipe gérant de manière totalement bénévole l'organisation de ces activités, des discussions sont en cours afin de trouver une solution pérenne permettant d'assurer la continuité du Passeport Vacances.

6.3. Camps de La Rouvraie

La Rouvraie est une association sans but lucratif fondée en 1880. Elle organise notamment des camps de vacances destinés aux enfants de la région. La Ville contribue à hauteur de 160 francs par enfant et par semaine pour ceux domiciliés en ville, soit un total de 9'120 francs pour 2017[2] (12'320 francs en 2016). Afin de contribuer un peu aux coûts des camps, la vente d'un calendrier scolaire comportant les dessins des élèves de 1ère à 6ème année des collèges de la Ville, a été organisée comme chaque année.

Une imputation interne de 82'000 francs est versée au Service des domaines à titre de valeur locative dans le cadre de la participation de la Ville à la Copropriété de la Rouvraie.

6.4. Autres Subventions accordées

- Université Populaire Neuchâteloise (subvention régulière) 5'000 francs
- Junior collège Neuchâtel (Contribution de siège) 50'000 francs
- Ecole Suisse de Droguerie (Contribution de résidence) 50'000 francs
- Mouvement Jeunesse Suisse romande (subvention régulière) 300 francs

[2] Printemps : 20 enfants ; Eté : 18 ; Automne : 19.

7. Bâtiments scolaires

En tant que propriétaire des bâtiments scolaires (à part le collège du Mail), le Service des bâtiments et du logement assure l'entretien et s'occupe des différents projets de transformation et de rénovation des bâtiments. Il encaisse à ce titre les dédommagements versés par l'éorén pour l'utilisation des bâtiments scolaires pour un montant global de 5'620'274.60 francs. La Direction de l'Education a pour tâche, parmi d'autres, de coordonner les demandes et les besoins dans ce domaine venant tant des services de la Ville que des centres scolaires. Elle gère les projets de plus grande ampleur tels que celui de Terreaux-Est ou de rénovation du collège des Parcs.

7.1. Projet Terreaux-Est

Le Conseil général a accepté le 6 novembre le rapport concernant l'assainissement et l'aménagement d'un nouveau bâtiment scolaire au Passage Maximilien-de-Meuron 6 (Terreaux-Est) pour un montant de 8'460'000 francs. L'engagement financier subséquent à cette décision a été ratifié par le Conseil intercommunal du Syndicat de l'éorén le 13 décembre.

Dans un contexte de densification de la population en centre-ville de Neuchâtel et surtout de réformes scolaires impliquant un besoin accru en salles de classe, une analyse de la situation et de l'évolution des effectifs scolaires et une étude de faisabilité ont été réalisées. Celles-ci montrent que les travaux envisagés :

1) sont cohérents avec l'évolution des 3 centres scolaires (Côte, Terreaux, Mail) accueillant les élèves de la Ville,
2) faciliteront sensiblement la gestion du centre des Terreaux et amélioreront de ce fait les conditions d'enseignement tant pour les élèves que pour les enseignant-e-s,
3) s'inscrivent dans le cadre des directives cantonales en matière de bâtiments scolaires, car ils visent à créer de nouvelles infrastructures destinées aux élèves (trois nouvelles salles de classe et aménagement de salles spéciales),
4) permettent d'assainir de façon optimale le patrimoine de la ville de Neuchâtel (le bâtiment de Terreaux-Est offrant l'espace nécessaire pour l'école ce qui n'est pas le cas pour celui des Sablons).

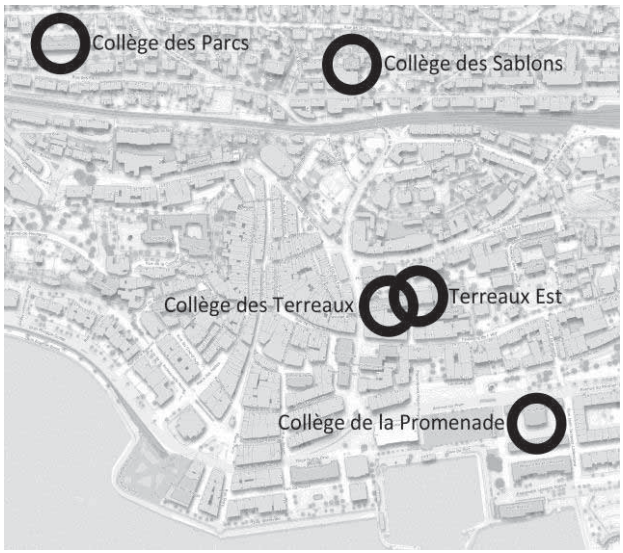

Plan de situation des collèges des Parcs, des Sablons, des Terreaux et de Terreaux Est.

Ce projet est piloté de manière transversale depuis le printemps 2016 par les directeurs-trices de l'Urbanisme, l'Education et la Culture et l'intégration. Ce comité assure la cohérence et la stratégie globale au niveau politique du projet de bâtiment scolaire prévu à Maximilien-de-Meuron et celui de la transformation du collège des Sablons en auberge de jeunesse, ces projets étant étroitement liés entre eux.

Le dédommagement que l'éorén paie à notre Ville intègrera les coûts financiers du bâtiment, c'est-à-dire le montant de 373'644 francs (frais liés à l'amortissement et aux intérêts passifs) ainsi que les charges d'exploitation, dès sa mise en service, soit août 2019. Les travaux auront lieu entre juillet 2018 et juillet 2019 afin d'accueillir les élèves à la rentrée scolaire 2019-2020.

7.2. Salles de classe supplémentaires au collège de la Promenade Nord

Le Conseil général ainsi que le Conseil intercommunal du Syndicat de l'éorén ont validé au sein du même rapport que le projet Terreaux-Est, la création de trois salles de classe supplémentaires au collège de la Promenade Nord pour un montant de 455'000 francs.

Parallèlement aux incidences de la réforme scolaire sur le besoin en locaux pour le cycle 3, force est de constater qu'un autre volet de réformes impacte également les locaux scolaires du cycle 2. En effet, l'introduction du demi-cycle 7/8 qui rattache la 8e année au cycle 2 et prévoit à terme que les élèves suivent ce demi-cycle dans le même collège, implique que les collèges primaires (cycles 1 et 2) soient dotés de salles de classes supplémentaires. Pour le centre des Terreaux, cette mesure touche principalement le collège de la Promenade qui arrive déjà à saturation, avec ses 385 élèves répartis dans 23 classes. Au total, le collège a besoin de cinq salles de classe supplémentaires. Deux salles ont pu être créées pour la rentrée scolaire 2017-2018, en réaffectant certains locaux mais trois salles de plus seront nécessaires pour la rentrée scolaire 2018-2019. Un local sera aménagé dans les combles de sorte à pouvoir libérer et réaffecter une salle de classe dans le bâtiment principal. Enfin, l'ancienne direction des écoles primaires de la ville – située dans l'aile ouest du bâtiment – sera transformée en deux salles de classe d'env. 70m2 chacune.

Les travaux seront effectués en 2018 pour pouvoir accueillir les classes actuellement localisées à Maximilien-de-Meuron 6 à la rentrée scolaire 2018-2019. Le dédommagement que l'éorén paie à notre Ville pour le collège de la Promenade sera augmenté proportionnellement aux travaux entrepris et ceci dès que les nouveaux locaux seront utilisés.

7.3. Rénovation du collège des Parcs

Durant l'actuelle législature la rénovation du collège des Parcs aurait dû entrer dans une phase de réalisation. Or, l'opportunité de transférer les classes des Sablons vers Terreaux-Est a modifié le calendrier. Ce projet est toutefois considéré comme prioritaire pour la nouvelle législature. Suite à une discussion avec les enseignant-e-s, les concierges et la direction en novembre 2016, différents aménagements et réparations indispensables pour le bon fonctionnement de l'école ont été mis en avant et réalisés. Une des principales mesures concerne l'acquisition de 99 stores pour un montant de 86'898 francs afin de remplacer les stores existants en piteux état et d'en poser là où ils font défaut actuellement. Les stores seront posés au printemps 2018.

7.4. Demande d'intégration de classes de l'Ecole spécialisée la Fondation Les Perce-Neige dans les collèges de la Ville

Le Conseil communal a répondu le 22 novembre à l'interpellation « « Elève en situation de handicap et scolarisé près de chez soi: un droit fondamental non respecté à Neuchâtel ». Cette interpellation, demandant l'ouverture de classes intégrées Perce-Neige (CLIN) dans les collèges de la Ville, a permis de réfléchir aux solutions envisageables sur le territoire communal permettant de compléter les différentes mesures déjà mises en place par le Canton pour l'intégration des élèves handicapés. La volonté politique de la Ville en matière d'intégration des personnes handicapées est entièrement soutenue d'un point de vue pédagogique par les Directions des Centres scolaires concernés qui sont fortement sensibilisés à la thématique de l'intégration de par les différentes réformes scolaires et leur impact direct dans la gestion quotidienne de leurs établissements. Renseignements pris, le besoin actuel signalé par la Fondation Les Perce-Neige pourrait concerner l'équivalent d'une classe. Cette classe regrouperait en priorité des élèves des cycles 1 et 2 et pourrait donc se situer dans un des collèges primaires de la Ville. Cette demande sera évaluée par rapport à la situation actuelle des collèges et nous en tiendrons compte lors de l'élaboration de projets d'assainissement, d'agrandissement ou de rénovation des collèges de la Ville.

7.5. Divers travaux de réparations et d'entretien dans les collèges

Chaque année, différentes mesures d'entretien et de rénovations interviennent sur les onze bâtiments scolaires appartenant à la Ville. Cette année, les frais liés aux réparations ou remplacement de stores ont été particulièrement élevés. Ces travaux ne sont cependant pas anodins et superflus, car des stores en bon état permettent non seulement de garder en été, une température supportable dans les salles de classe exposées au Sud, mais ils évitent également l'éblouissement des élèves et facilitent la projection d'informations par un beamer.

8. Evénements scolaires

8.1. Fête de la jeunesse

La ville de Neuchâtel étant nommée Ville suisse du goût 2017, avec un vaste programme de découverte gastronomique à la clé, le thème de la Fête de la Jeunesse était tout trouvé. C'est donc sous l'emblème « Goûts et terroirs » que les 1700 élèves de la 1ère à la 6ème année des collèges de la ville de Neuchâtel ont défilé le vendredi 30 juin, accompagnés d'environ 200 enseignant-e-s et du même nombre de musiciens. Revêtus de costumes colorés et plein d'humour, fabriqués avec l'aide de leurs enseignant-e-s, les gastronomes en culottes courtes ont paradé au son des fanfares de la région.

Déguisé lui aussi en savoureux jardin de Charlie et la Chocolaterie, avec des sucettes géantes et des saveurs chocolatières concoctées par le Service des parcs et promenades, le Jardin anglais a accueilli des stands de glaces, friandises, boissons et nourriture en collaboration avec l'Association de la Rouvraie et des Marchés de l'Univers. Le Centre des Loisirs a initié les enfants aux jeux en bois et au babyfoot. Dans ce lieu de promenade transformé en fantaisie à la Roald Dahl, un super-héros à masque et à cape est venu présenter la « Carte avantage jeune » neuchâteloise, qui donne accès pour la première fois à des multitudes de rabais dans les librairies, les cinémas, les transports, etc, dans un périmètre allant du canton du Jura jusqu'en Franche-Comté voisine. Différentes animations, comprenant entre autres un spectacle de cirque, un film d'animation, un divertissement mêlant l'art du clown, du mime et du théâtre, ont été proposées aux élèves et à leur famille.

8.2. Marathon des écoliers

Le Marathon des écoliers a eu lieu cette année le jeudi 22 juin. Habituellement organisé lors de la dernière semaine d'école, le comité d'organisation a décidé, avec l'aval des directions concernées, d'anticiper cet événement d'une semaine afin de ne pas cumuler Fête de la Jeunesse et Marathon la même semaine. Le bilan s'est révélé très positif tant au niveau de l'organisation que de la participation. Cette course à pied destinée aux élèves des degrés 3 à 7 s'est déroulée sur la plaine du Mail. Avec plus de 610 élèves inscrits, le nombre de participant-e-s étaient donc plus important pour cette 38ème édition que l'année précédente. La manifestation organisée par un comité composé essentiellement d'enseignants et soutenu le jour même par une soixantaine d'enseignants bénévoles a permis aux parents d'élèves et au public présent d'encourager les coureurs et de se restaurer auprès de stands de boissons et de nourriture. Chaque participant a pu répartir avec un sac valorisant ainsi la participation plutôt que la compétition.

8.3. Manifestations scolaires

Six classes des collèges de Vauseyon, Serrières et des Parcs ont participé au cortège des enfants organisé dans le cadre de la Fête des Vendanges, le samedi 23 septembre.

Plusieurs services de la Ville ont participé à la mise sur pied de manifestations organisées par les enseignant-e-s pour les élèves et leur famille, en mettant notamment à disposition du matériel. Pour ne citer que quelques exemples : un marché gourmand a ainsi pu avoir lieu au collège de la Maladière ainsi qu'un vernissage de l'exposition « le jardin extraordinaire », un bus de l'EPFL et son exposition itinérante « Les sciences, ça m'intéresse !» ont été accueillis sur la plaine du Mail grâce à la collaboration fructueuse avec de différents services.

Service médical

(entité de gestion nº 132.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	753'042.06	873'000.00	+ 119'957.94
Revenus	401'010.20	449'500.00	- 48'489.80
Excédent	352'031.86	423'500.00	+ 71'468.14

L'amélioration du résultat par rapport au budget, provient principalement de l'adaptation des pratiques aux nouvelles directives de santé scolaire dans lesquels le recours à des médecins est moins important que par le passé (abandon de la visite médical de 7ème notamment et des dépistages dentaires pour les classes de 1ère et 2ème année). La baisse des recettes est liée à la baisse des charges, l'éorén participant aux frais de santé scolaire sur la base d'un coût moyen par élève (facturé à 122.99 francs en 2017).

2. Organigramme

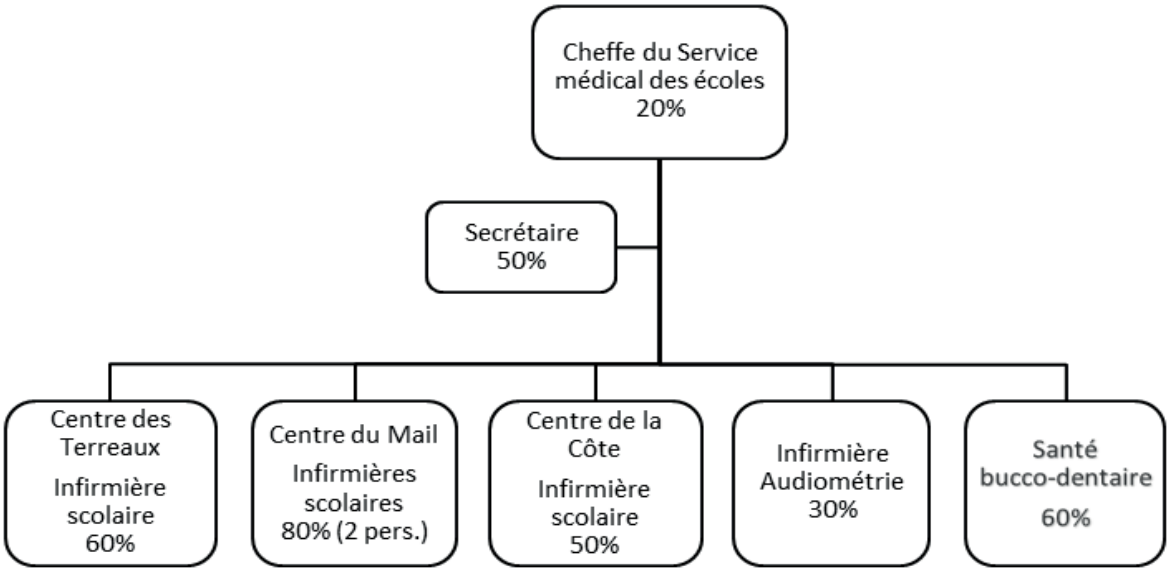

3. Organisation

Le Service médical des écoles (SME) est constitué d'une équipe d'infirmières supervisée par une infirmière-cheffe. Cette dernière assume la gestion de l'équipe et la coordination avec les directions d'école et les trois médecins privés qui collaborent avec le service. Ainsi, chaque centre scolaire bénéficie d'un binôme infirmière-médecin attitré qui favorise la qualité des contacts et la continuité dans le suivi des enfants. L'un de ces médecins est responsable de la stratégie sanitaire et du lien conceptuel avec d'autres partenaires (écoles, directions, parents, autres acteurs de la santé, etc.).

La commune de Corcelles-Cormondrèche, à l'instar de celle de Peseux, a mandaté notre Service pour effectuer les contrôles exigés par la loi auprès des élèves de son collège primaire Les recettes liées à ces mandats représentent 9'220.40 francs (18'174.20 francs en 2016) pour Corcelles-Cormondrèche et 19'023.20 (17'762.60) pour Peseux.

Cette année, les communes qui constituent les centres de Bas-Lac et du C2T ont mandaté le SME comme prestataire principal des prestations de santé scolaire. Ce premier pas vers une harmonisation des pratiques favorisera le transfert du SME au sein de l'EOREN pour la rentrée 2018-2019. Ce transfert a été validé par le Comité scolaire et le Conseil communal en fin d'année 2017.

4. Activités

Les nouvelles directives cantonales de santé scolaire ont été mises en œuvre dès la rentrée scolaire du mois d'août 2017.

- Prévention (dépistage de problèmes de vision, d'audition, de scoliose, de maltraitance, de pédiculose…) et promotion de la santé (prophylaxie dentaire, hygiène, sommeil, soleil, alimentation, produits créant une dépendance, développement pubertaire et sexualité, aide en situation d'urgence…). Les élèves sont vus en groupe, classe et individuellement tout au long de leur scolarité.

- Organisation de petits déjeuners en 4ème.
- Contrôles de santé individuels en 11ème.
- Contrôle des carnets de vaccinations, propositions de vaccinations et rappels, vaccins.
- Permanence pour les élèves (problèmes alimentaires, tabagisme, trouble du sommeil, déprime…).
- Participation à divers réseaux dans le cadre de l'école ou dans un cadre professionnel plus large. Etablissement de protocoles en lien avec des maladies chroniques.
- Participation ou organisation de diverses animations (marathon scolaire, fête de la jeunesse, triathlon des écoles…).
- Entraide entre les différents services de la ville.
- Divers (106 pharmacies fournies pour les écoles/les camps, gestion d'épidémies, rencontre de parents, rencontres régulières avec les autres infirmières scolaires du canton afin d'avancer dans une vision globale de santé scolaire…).

5. Chiffres

Le SME a assuré le suivi de 4'602 élèves (4'654 en 2016).

Près de 1'398 (696) élèves ont été vus en visite médicale individuelle, avec une évaluation globale de la santé selon la définition de l'OMS (bien-être physique, psychique et social). Les parents ont été avisés des problèmes rencontrés par leurs enfants, par courrier (environ 300) ou par téléphone.

1'374 élèves étaient concernés par la vérification de leur carnet de vaccination. Seuls 930 carnets de vaccination ont pu être contrôlés. Ceci nous a donc amené à faire également des propositions sur la base des données des dossiers médicaux des élèves en notre possession. Notre constat est le suivant : 979 élèves ont un statut vaccinal incomplet. Quelques 182 élèves (74) ont été vaccinés sur inscription des parents dans le cadre de l'école (à charge des parents), afin d'assurer la meilleure couverture vaccinale possible de la population. Nous avons dû faire face à 14 annulations de dernière minute de la part des parents.

281(296) périodes de prévention et de promotion de la santé ont été dispensées tout au long de l'année aux élèves de tous les niveaux.

695 élèves (725) ont été vus individuellement à leur demande ou sur signalement de l'école ou de leurs camarades (scoliose, constat de maltraitance, problèmes familiaux, troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, questions relatives à la sexualité, déprime, tabagismes, autres dépendances…).

6. Santé bucco-dentaire

En 2017, le service a pourvu au dépistage de 3'156 élèves (3'607), soit 1714 élèves pour les degrés 1 à 8 (élèves scolarisées sur le territoire de la Ville) et 1'442 pour les degrés 9 à 11 (élèves des centres du Mail, des Terreaux et de la Côte). Ces chiffres sont en diminution suite à l'entrée en vigueur en août 2017 des nouvelles directives de la Santé Publique. Les élèves de 1ère et 2ème année ne bénéficient plus du dépistage dentaire scolaire. Afin d'éviter des doubles contrôles, les enfants ayant effectués récemment un contrôle chez un médecin-dentiste peuvent être également dispensés du dépistage sur présentation d'une attestation signée par leur médecin-dentiste traitant.

Lors de ces dépistages, il a été constaté que :

- 1’290 élèves soit 40% (1’594, 44% en 2016) auraient besoin de soins dentaires (nettoyage, détartrage, scellement de fissures, caries, extraction, radiographie) alors que
- 1’866 élèves, soit 60% (2’013) ont une dentition en ordre.

Les résultats des dépistages sont transmis aux parents via l’enseignant par une remarque dans le carnet scolaire.

Suite à ces dépistages dentaires, 166 traitements (194) ont été subventionnés pour un montant de 18'953.35 francs (28'209.46 francs). Ces subventions, octroyées sous conditions de ressources ont un montant moyen de 114.17 francs. En moyenne la Ville prend en charge de 38% du montant de la facture.

7. Formation

Afin d’assurer des prestations de qualité, les collaboratrices du SME suivent régulièrement des cours de perfectionnement dans les nombreux domaines concernés par leur activité quotidienne.

Mobilité

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	12'725240.05	13'296’600.00	+ 571'359.95
Produits	1'400'426.40	1'564'000.00	- 163'573.60
Excédent	11'324'813.65	11'732’600.00	+ 407'786.35

Les comptes 2017 ont enregistré une amélioration de 407'786.35 francs, due principalement à l’évolution de la clé de répartition des parts communales du pot commun des transports. Les modifications ont été échelonnées sur 2 ans et prendront ainsi totalement effet en 2018.

2. Organigramme

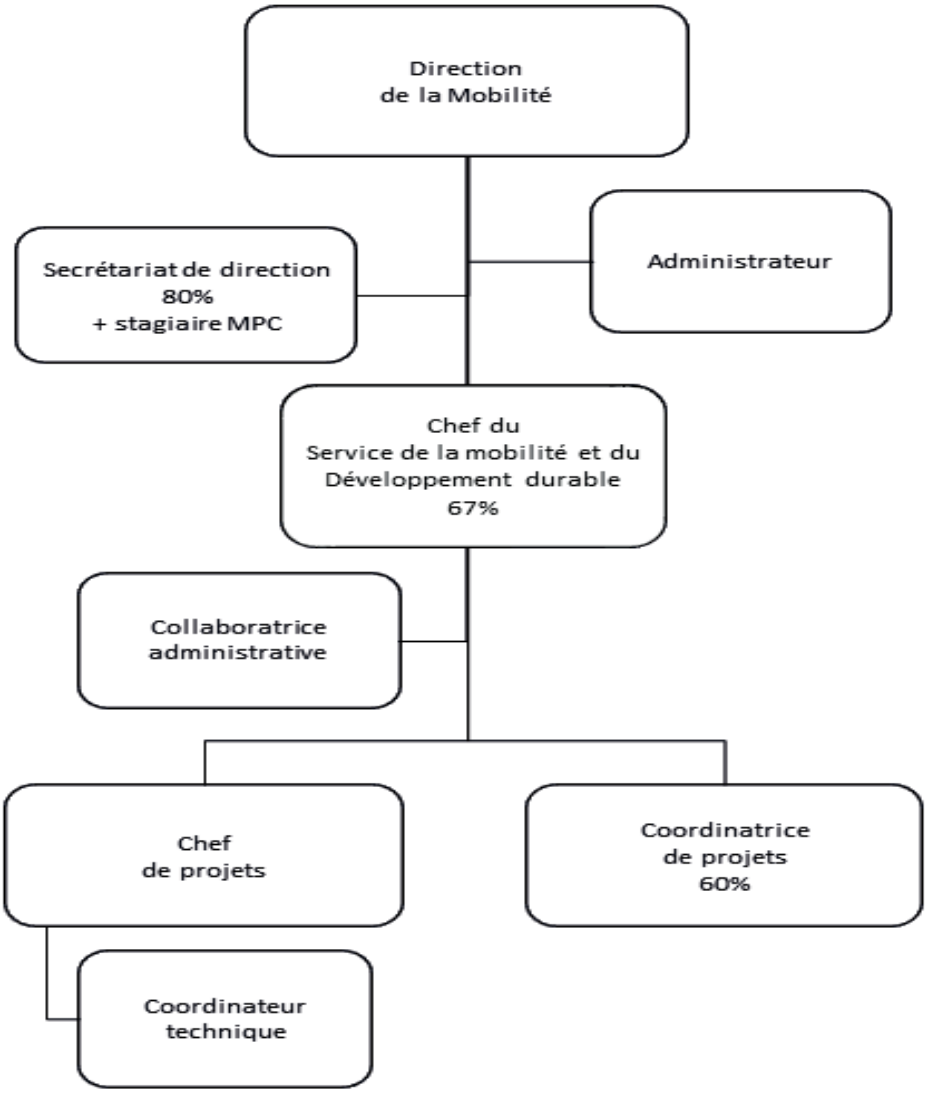

3. Personnel

Pas de modification de personnel en 2017.

Nous avons bénéficié de deux places de civilistes de mars à décembre pour compléter l'encadrement du programme NeuchâtelRoule. Elles ont été occupées par 4 civilistes successifs.

4. Points forts 2017

4.1. Transports publics

- Pot commun des transports : le résultat des négociations sur la répartition des charges a permis une répartition plus équitable des charges (cf point 5). Une économie de 473'348.34 francs,
- AboAdo : la participation à l'achat d'abonnements Onde verte pour les jeunes a été pérennisée. Elle a été également étendue, à titre d'essai, à l'ensemble des bénéficiaires du tarif Junior, soit jusqu'au jour précédent le 25ième anniversaire (cf. point 6).

4.2. Mobilité durable

- NeuchâtelRoule : nouvelle station au Port et 76'769 locations,
- Le Printemps de la mobilité, cette manifestation, en partenariat avec l'ATE et VITEOS, s'est adressée à la fois les entreprises et la population.

4.3. Développement durable

- Pur'Lac : soutien au nettoyage des rives au niveau du quai Osterwald,
- neuchatel-repare.ch : Poursuite de la campagne « Ne jetez plus, réparez ! » et du site neuchatel-repare.ch , le répertoire web des réparateurs en ville de Neuchâtel et environs, en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs et le Service de la Voirie,
- Brochure « Manifestation et Environnement » dans le but d'accompagner les organisateurs de manifestation vers des solutions durables.

Mobilité

(entité de gestion 146.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	11'707'004.81	12'277'100.00	+ 570'095.19
Produits	693'812.66	868'900.00	- 175'087.34
Excédent	11'013'192.15	11'408'200.00	+ 395'007.85

2. Contribution aux transports publics

A l'échelle cantonale, le Service cantonal des transports commande des prestations auprès des entreprises de transports publics. Les excédents de charges sont répartis entre l'État et les communes via un pot commun. La révision de la loi cantonale des transports publics (LTP) du 01.01.2016 a provoqué des modifications directes et indirectes sur la répartition des charges sur trois échelons :

- augmentation des charges financées par le pot commun
- nouvelle répartition entre État et communes
- nouvelle répartition de la part communale entre les communes

A cela s'ajoutent deux éléments qui sont venus modifier en 2016 la contribution finale due par la Ville : une contribution complémentaire ponctuelle de la part de l'État ainsi que l'abandon des trolleybus par la Chaux-de-Fonds. Les discussions entre les communes et avec l'État ont été intenses et difficiles tout au long du premier semestre 2016.

Le résultat de cette négociation a permis de redéfinir la clé de répartition entre les communes. Elle prend en compte de manière plus importante le nombre d'habitants. Cette solution diminue l'impact des « points qualités » dont la méthode de calcul prétérite la Ville de Neuchâtel. Cette évolution s'étale sur 2017 et 2018 afin que les communes impactées par une charge supplémentaire puissent absorber cette évolution :

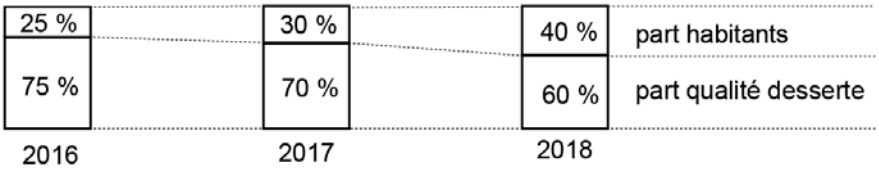

L'impact est significatif pour les charges de la Ville de Neuchâtel, tout comme pour les communes voisines liées au réseau de trolleys. Le graphique ci-dessous illustre l'effet sur notre participation aux parts communales (en %). L'impact de la nouvelle LTP entrée en vigueur le 01.01.2016 est clairement visible. Elle montre un saut important qui s'atténue en 2017 et 2018 :

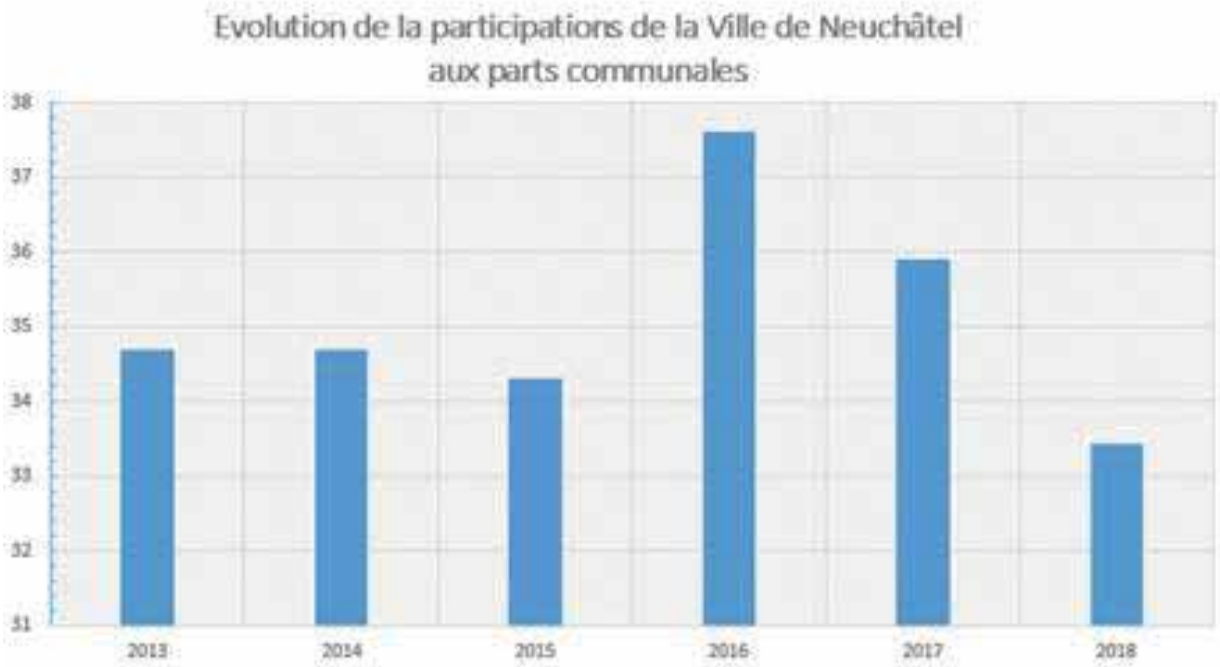

Pour information, si la part pour la Ville de Neuchâtel était restée à 37.6 % (2016), nous aurions dû payer en 2017 10'084'910 francs au lieu de 9'611'562 francs, soit un montant supplémentaire de 473'348.34 francs Nous aurions enregistré alors une détérioration de nos comptes de plus de 180'000 francs par rapport au budget 2017.

Malgré l'amélioration de la répartition des charges entre les communes, nous devons constater que le montant à répartir augmente à nouveau cette année par rapport à 2016. Notre part, en valeur absolue, a augmenté de 334'864 francs, comme le tableau et graphique ci-dessous.

Année	Budget	Comptes
2005	7'103'300.00	5'112'767.00
2006	6'794'200.00	6'766'563.00
2007	6'700'000.00	6'700'108.00
2008	6'800'000.00	6'769'433.30
2009	6'877'000.00	6'841'166.60
2010	6'950'000.00	7'295'538.59
2011	7'500'000.00	7'318'647.00
2012	9'133'000.00	7'619'301.00
2013	8'600'000.00	7'714'673.50
2014	8'000'000.00	7'727'261.10
2015	7'800'000.00	7'491'163.79
2016	7'800'000.00	9'276'698.00
2017	9'900'000.00	9'611'562.13

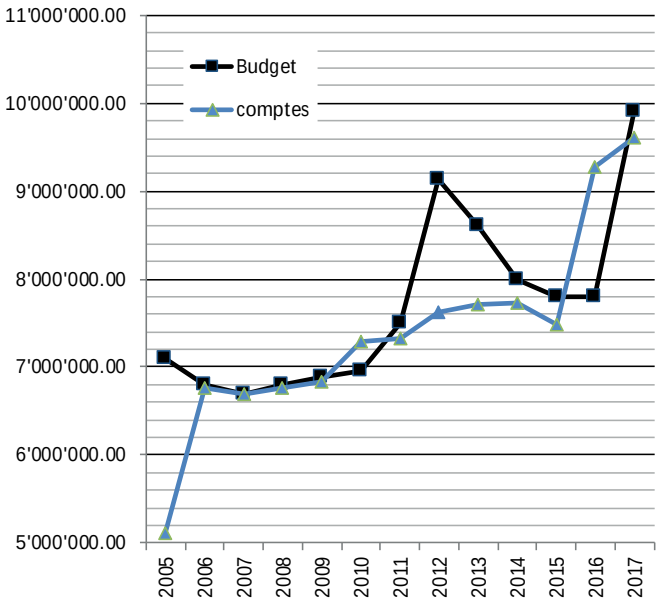

3. Prestations pour des abonnements de transport public

Pour les adultes en 2017, 1'762 (2015 :1'612, 2016 :1'644) abonnements annuels et 17'968 (2015 : 19'178, 2016 : 17'807) abonnements mensuels ont été subventionnés. Le montant total s'élève à 608'868 francs (2015 : 574'272 francs, 2016 : 555'666 francs).

La prestation AboAdo pour les moins de 20 ans a été lancée le 1er juin 2015 et a permis de doubler le nombre de jeunes avec un abonnement annuel de transport public. À l'issue des trois années d'essai, un bilan détaillé du concept AboAdo a été présenté Conseil Général le 24 octobre 2017 pour déterminer la suite de l'action. Le législatif a décidé de pérenniser la participation à l'achat pour l'abonnement junior pour les jeunes jusqu'à la veille de leur 20ème anniversaire. En même temps, il a décidé d'étendre, à titre d'essai pour 3 ans, cette offre aux jeunes jusqu'à la veille de leur 25ème anniversaire. Cette phase pilote a débuté le 3 janvier 2018.

Pour rappel, la valeur du bon correspond à 50% du coût d'un abonnement junior 2 zones soit 247.50 francs. Au 31 décembre, 1'851 jeunes résidents (2016 : 1'735) possédaient un abonnement annuel junior, soit un taux de 52 % (la Ville compte 3'526 jeunes de 10 à 20 ans). À titre de comparaison, au 31.12.2014, ils n'étaient que 970, soit un taux de couverture de 27%. L'augmentation du nombre de jeunes possédant un abonnement Onde Verte annuel pour la tranche d'âge concernée est de 90%.

Étant donné que cette offre s'adresse désormais aux jeunes jusqu'à 24.99 ans, la désignation AboAdo a été abandonnée au profit de « Bon junior ».

Afin d'améliorer la sécurité, nos bons annuels pour les catégories junior et adulte sont maintenant distribués sous forme de « Rail check ». Les bons mensuels (pour la catégorie adulte) sont distribués sous la même forme que précédemment.

4. Cartes journalières CFF

Nous avons 16 abonnements « cartes journalières communes CFF », soit 16 cartes par jour pour un total de 5'840 unités par année.

	Nombre de cartes vendues	Taux de vente/invendu
Cartes journalières CFF	5'788	99 %

5. Les courses nocturnes

Le NoctamRun a été lancé au mois d'août 2011 en réponse à une triple motion déposée en parallèle dans les 3 villes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel) et relie les trois villes.

La participation de l'Etat s'élève à 21% des coûts non couverts par les recettes. Les trois villes se partage le solde: Neuchâtel avec 40.8%, soit 34'480.45 francs (2016 : 30'542.85 francs) ; La Chaux-de-Fonds avec 46.7% et Locle avec 12.5 %. La fréquentation du NoctamRun a augmenté en 2017 de 3% pour atteindre 5155 voyageurs (5004 en 2016, 4'692 en 2015, 4'522 en 2014, 3'724 en 2013, 3'457 en 2012).

Fun'ambule

(entité de gestion 146.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	394'771.36	411'400.00	+ 16'628.64
Produits	444'110.00	435'000.00	+ 9'1101.00
Excédent	-49'338.64	-23'600.00	+ 25'738.64

La Ville de Neuchâtel, propriétaire des infrastructures et du matériel roulant, est titulaire de la concession pour exploiter ce funiculaire, valable jusqu'au 31 octobre 2018. Dans cette perspective, une réflexion avec transN est en cours sur l'avenir du Fun'ambule.

En 2017 le Fun'ambule a transporté 1'272'140 passagers (2016 : 1'084'051 passagers). La révision obligatoire d'un des véhicules (V1) en 2016 explique le nombre de passagers inférieurs cette année-là. À titre de comparaison, le Fun'ambule est 10 fois plus utilisé que le funiculaire de Chaumont. En 2017, le Fun'ambule a effectué 71'210 courses (2016 : 65'040

courses) soit 1'168’860 courses depuis son inauguration jusqu’à fin 2017. Le parcours cumulé des deux véhicules en 2016 a été de 44'036 km soit l’équivalent du tour de la Terre.

Les arrêts d’exploitation liés aux révisions ont eu lieu du 27 février au 2 mars, du 3 au 13 avril, et du 2 au 15 octobre. 8 interventions pour actes de malveillance ont eu lieu ainsi que, 15 interventions pour pannes de courte durée (30 min. à 2h d’arrêt d’exploitation).

Développement durable

(entité de gestion 146.03

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	623'463.88	608’000.00	- 15'363.88
Produits	262'503.74	260'100.00	+ 2'403.74
Excédent	360'960.14	348'000.00	-12'960.14

2. Mobilité professionnelle

2.1. Mobilité professionnelle au sein de l’Administration

Le développement d’une mobilité professionnelle durable passe par la mise en place de solutions concrètes pouvant être utilisées par les différents services. Cette mise en application par étapes a débuté en 2002.

Le concept prévoit que les déplacements professionnels doivent être effectués en utilisant les voitures partagées, les vélos NeuchâtelRoule, les cartes journalières « Commune », les transports publics via la solution BusinessTravel ou les véhicules Mobility dans le cadre du contrat Ville de Neuchâtel. Ces solutions permettent de couvrir l’ensemble des besoins de déplacements non liés à des véhicules-métiers. Actuellement, les employés ont le choix entre :

- 5 voitures de services partagées (voitures électriques),
- 7 abonnements Mobility car sharing,
- 16 cartes journalières CFF (cartes également à disposition du public),
- CFF business travel, permettant à tous les employés d’acquérir des titres de transports publics (onde-verte, réseau national…) en ligne (web et smartphone) pour les déplacements professionnels,
- 3 abonnements NeuchâtelRoule au porteur.

La cour de l’Hôtel communal a été réaménagée en un espace d’accueil pour le public. Seules les 5 voitures de services partagées électriques y sont désormais stationnées.

Deux analyses spécifiques concernant la mobilité de l’administration sont en cours. La première en lien avec le développement du site CEG/SIEN aux Vergers-Rond et la deuxième pour les services de la Voirie et des Parcs et Promenades à la rue des Tunnels. Ces analyses ciblées sont indispensables car chacun de ces services a des missions spécifiques. Elles permettront d’établir des plans de mobilité adaptés à leurs besoins.

2.2. Mobilité professionnelle avec les entreprises locales

Les entreprises génèrent des besoins de mobilité pour lesquels il s'agit de trouver des solutions compatibles avec leurs activités et la situation urbaine. La Ville de Neuchâtel qui fait face à des défis similaires, dialogue avec les entreprises à la recherche de solutions communes. Ainsi, le responsable du stationnement du Service de la sécurité urbaine et le chef du service de mobilité rencontrent régulièrement les entreprises qui souhaitent mettre en place un plan de mobilité professionnelle.

En particulier, des discussions sont en cours avec les entreprises de Pierre-à-Bot pour évaluer leurs besoins et élaborer des solutions pour les problèmes d'accessibilité du site.

Une plateforme mobilité professionnelle interentreprises a été créée en 2014. La coordination est assurée par l'association Ecoparc. La Ville intervient comme employeur au même titre que les autres entreprises participantes.

La COMUL tout comme les 7 autres Conférences régionales de transport (CRT) du canton ont adhéré au concept de co-voiturage mis en place par l'arc jurassien. Il s'agit d'un projet pilote Interreg.

L'édition 2015 de la brochure « Mobile en entreprise » a été bien accueillie par la Chambre neuchâteloise de commerce et d'industrie (CNCI) et est montrée comme exemple d'un outil pratique pour les entreprises. Des perspectives de développement au niveau cantonal sont en discussion. La brochure sera probablement mise à jour en 2018.

3. Neuchâtelroule

Neuchâtelroule est un service de location de vélos qui met en réseau la ville de Neuchâtel et le littoral. Depuis 2013, Neuchâtelroule a complété ses prestations en proposant des vélos en libre-service disponibles 24h/24 et 7/7 jours. En 2017, le réseau s'étend sur 16 km entre Bevaix et St-Blaise et compte 21 bornes avec 330 vélos.

La saison 2017 s'est achevée sur un total de 76'769 locations soit +48 % par rapport à 2016 (52'023) ; un véritable exploit. La station du Port reste le cœur du réseau durant la belle saison. Elle est gérée par une équipe de 22 personnes requérantes d'asile ou bénéficiaires de l'aide sociale (12 nationalités) encadrée par des civilistes : elle a accueilli 15'000 clients en 2017.

En 2017, Neuchâtelroule a renouvelé 40 vélos classiques et 9 vélos électriques au départ de la station du Port et a acquis 2 vélos cargos et 2 grand bi (vélos de la belle époque). Le service a également remplacé le cabanon de la station du Port et remis à jour son site internet.

En plus de la contribution de ses 50 sponsors et partenaires (valeur des contributions 2017 : 204'000 francs dont 134'000 francs versés en nature), Neuchâtelroule a généré des recettes liées à la vente de forfaits et abonnements (2017 : 107'000 francs).

Neuchâtelroule a bénéficié d'une offre en acquérant 4 bornes pour le prix de 2. Une borne a été posée au P+R de Serrières et l'installation des autres 3 bornes est planifiée pour le printemps 2018.

Sous le slogan « un esprit sain dans un corps sain », Neuchâtelroule participe à la promotion du cyclisme en mettant des vélos à disposition pour des cours (aussi des vélos électriques) pour les aînés et les jeunes (Défi Vélo, cours PRO VELO, etc). Neuchâtelroule a également renforcé ses partenariats avec les festivals régionaux, les musées et les théâtres.

On constate une fidélisation des clients avec une augmentation des abonnements. Au total, 1'603 abonnements annuels ont été vendu en 2017 (+25%), auxquels s'ajoutent 112 abonnements annuels Silver (abonnement valable sur les 4 villes : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Bienne).

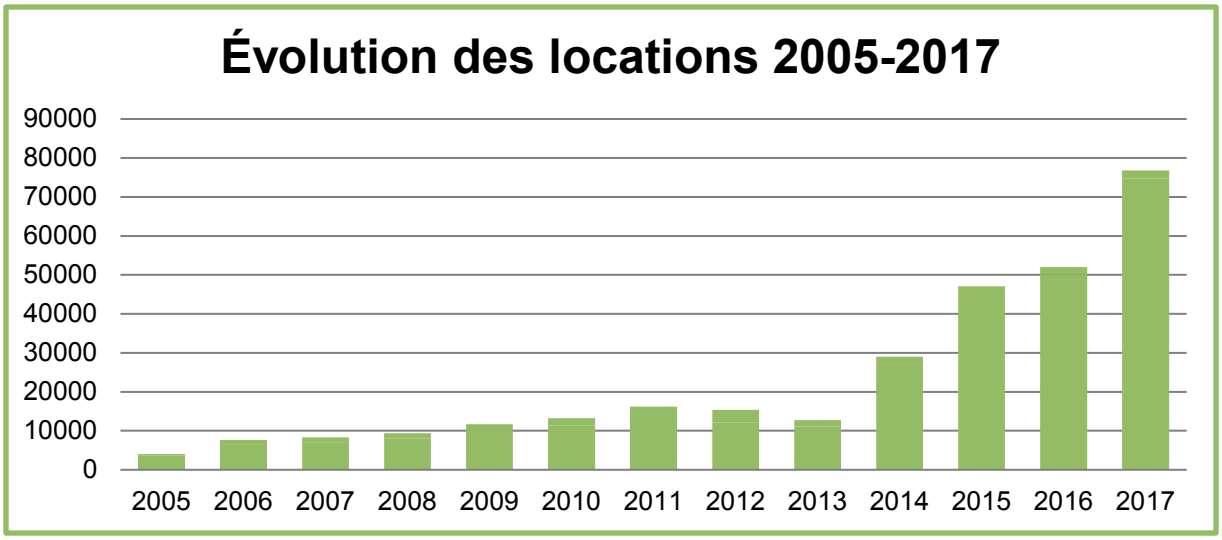

4. Mobilité durable

4.1. Promotion d'une mobilité efficiente

L'objectif est de diminuer le bilan CO_2 de la ville en agissant sur la mobilité. Depuis 2003, la Ville s'est engagée à promouvoir des véhicules efficients, notamment électriques. Le marché des vélos électriques n'a plus besoin de soutien. L'appui financier de la Ville de Neuchâtel pour l'acquisition de 2 roues électriques a donc été limité aux scooters électriques dès 2010. En 2017, la subvention de la Ville se montait à 10% du prix d'achat du scooter électrique (plafond fixé à 700 francs). Une demande de soutien a été accordée. Depuis 2003, la Ville a contribué à l'achat de 183 véhicules électriques sur la commune.

La promotion d'une mobilité efficiente nécessite une présentation des différentes solutions accessibles à la population. C'est le rôle des expositions-tests lors du Printemps de la Mobilité. En 2017, le vendredi 12 et le samedi 13 mai ont réuni sur la place du port la palette la plus large possible de solutions de mobilité durable. Le premier jour a été consacré aux écoles, alors que le samedi est une journée grand public avec des animations-démonstrations. En 2017, ces deux journées ont été organisées en partenariat avec VITEOS et l'ATE.

4.2. Communication – Mobile en Ville

Pour que chacun puisse avoir l'information la plus complète possible concernant la mobilité en Ville de Neuchâtel, l'information a été développée sur plusieurs axes :

- un volet du site de la Ville de Neuchâtel accessible par le lien direct : www.neuchatel-mobilite.ch qui permet aux internautes de composer leur menu mobilité,
- une brochure tout-ménage distribuée au cours du premier semestre regroupant les différentes solutions mises à disposition par la Ville et d'autres institutions. En 2017, une nouvelle carte de la commune regroupant les infrastructures « Mobilité » à disposition de la population a été intégrée,

- une brochure destinée aux entreprises « Mobile en entreprise » regroupant les solutions de mobilité concrètes à disposition des entreprises de la région. Les prochaines éditions de cette brochure pourront s'étendre au-delà de la commune en fonction de l'évolution des partenariats et de l'intérêt.

4.3. Bornes de recharge véhicules électriques

La Ville met à disposition du public 5 bornes de recharge pour les scooters électriques. Depuis 2014, grâce à un partenariat avec VITEOS, deux places de recharge pour voitures électriques ont été installées à la place Alexis-Marie Piaget. Cette mesure répond à une demande croissante liée au développement du marché des voitures électriques. L'énergie proposée à ces bornes est labellisée « Areuse+ ». L'élargissement du réseau de bornes est en préparation, 6 nouveaux emplacements sont à l'étude pour une implantation en 2018.

4.4. Campagne « Bien Vu »

En collaboration avec la déléguée aux personnes âgées, le service de la mobilité a lancé une campagne de sensibilisation en novembre 2017. Le visuel a été réalisé par une cartooniste. L'objectif est de rappeler de façon humoristique aux cyclistes de rouler avec la lumière allumée et propose aux piétons de mettre des vêtements visibles. TransN, Mobilité Piétonne et PRO VÉLO ont soutenu l'action en relayant la campagne dans les bus et par la distribution de flyers. La campagne en faveur du respect entre cyclistes et piétons se poursuivra.

4.5. Défi vélo

La Ville de Neuchâtel soutient l'action Défi Vélo organisé par PRO VELO Suisse à hauteur de 3'000.-/an. 5 classes ont participé à l'action cette année. Neuchâtelroule est partenaire depuis 2017 et met à disposition de DÉFI VÉLO une flotte de 40 vélos.

4.6. Chantier A5 – préservation parcours mobilité douce

Le service de la mobilité est intervenu sur le chantier de l'A5 (secteur Nid-du-Crô – Monruz) pour garantir un accès sécurisé aux piétons et cyclistes tout le long de la piste cyclable du pied du Jura (Suisse Mobile n°50).

4.7. Mobilité des aînés

Le service de la mobilité participe également à la promotion de la mobilité des aînés en collaborant aux projets de la déléguée aux personnes âgées. En 2017, le service a contribué aux deux promenades diagnostiques (Serrières et La Coudre) visant à faciliter les déplacements à pied pour les personnes à mobilité réduite.

5. Développement durable

5.1. Boîtes à Troc

Le territoire communal de la Ville de Neuchâtel dispose de 18 boites à troc, ces anciennes caissettes à journaux permettant l'échange de divers objets entre habitants. En 2017, quelques réfections de boites ont dû être réalisées, notamment à cause de déprédations sur les battants en plexiglas. Ces dernières ont ainsi été retirée temporairement lors des

réparations. Sinon, ces boîtes rencontrent toujours un vif succès auprès de la population. Des représentants de Ville de Besançon, intéressés par le concept sont venus en visite courant avril 2017, dans le but d'installer le même type de boites chez eux. Cette prise de contact a donné lieu à d'intéressants échanges sur les actions développement durable menées dans les deux villes.

5.2. Manifestations et développement durable

Un guide, intitulé « Événements en ville », développé avec les Services de la Sécurité et de la Voirie a été publié au mois de juin 2017. Ce document présente les différentes solutions disponibles à Neuchâtel pour organiser une manifestation qui intègre les aspects du développement durable. Pour encourager les organisateurs de petites manifestations à Neuchâtel sur la voie du développement durable, les autorités communales de la Ville ont en outre décidé de prêter jusqu'à 500 gobelets réutilisables sans aucun frais de lavage. Depuis plusieurs années, la Case à chocs dispose en effet d'un système de prêt et de lavage de gobelets pour les manifestations locales. Les manifestations de plus grande envergure ou organisées hors du territoire communal pourront continuer à bénéficier du système de prêt des gobelets à 15 centimes par unité.

5.3. Neuchâtel Répare

Depuis fin novembre 2016, la Ville de Neuchâtel propose à ses habitants un outil visant à limiter les gaspillages : « neuchâtel-repare.ch », en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs (FRC). Ce répertoire recense près de 55 adresses de réparateurs professionnels actifs en ville de Neuchâtel et dans les communes environnantes, classés dans dix domaines différents. En 2017, les bénévoles de la FRC ont pris contact avec tous les réparateurs afin d'assurer une mise à jour des informations. Une campagne d'affiche pérenne a été déployée sur les camions de la Voirie pour mettre en avant le répertoire. Selon les outils statistiques web, le site internet « neuchâtel-repare.ch » comptabilise entre 800 et 1000 visites mensuelles. Même si ces données sont à prendre avec précaution, elles reflètent une fréquentation certaine du répertoire web.

5.4. DringDring

Dring-Dring, un service de livraison de courses à vélo qui permet aux clients du centre-ville de se faire livrer leurs achats directement chez eux à Neuchâtel, a été lancée le 4 novembre 2016. Ce service était disponible en 2017 auprès de 11 commerces (10 après le départ de la Librairie Apostrophes). Au bout d'une année exploitation, le service a été utilisé plus de 600 fois (avec une tendance à la hausse), principalement par des clients de Migros et COOP City. Le budget a été établi sur la base de 3000 livraisons par an, avec une participation de la Ville de Neuchâtel de 6.-CHF / livraison pendant la période d'essai 2017-2019, soit un budget de 18'000 francs/an. En 2017 le montant dépensé s'est élevé à 3'887.95 francs. Il est prévu en 2018 de mobiliser davantage de commerces participants ainsi que de renforcer de manière significative la communication sur ce service.

5.5. Achats durables

Un travail réalisé en collaboration avec le Service des bâtiments et du logement a permis de systématiser le choix de produits de nettoyage disposant d'une labellisation environnementale reconnue (Ecolabel européen, Ange bleu ou Nordic Ecolabel) pour le nettoyage du giron administratif ainsi que des écoles du cycle 1. Des échanges ont également eu lieu avec le Centre d'impression afin d'identifier les matériaux ayant un impact environnemental limité pour

la fabrication de cornets à l'effigie de la Ville de Neuchâtel.

Une formation sur les Marchés publics à l'intention des principaux acheteurs de l'administration est organisée en 2018, à l'initiative du Service des bâtiments et du logement. Le programme n'a pas encore été arrêté mais le Service de la mobilité et du développement durable a demandé à la formatrice pressentie d'intégrer les aspects liés aux critères environnementaux et sociaux dans l'élaboration des appels d'offre.

Plusieurs démarches déjà en vigueur au sein de l'administration ont été évaluées en termes d'achats responsables notamment auprès des conciergeries (produits, méthodes, etc.).

Quelques recommandations vont être proposées en 2018 pour la suite de la démarche, notamment concernant les achats de fournitures de bureau. Une solution pourrait être un assortiment limité mais de qualité et cohérent en terme environnemental. Elle devrait permettre de limiter les coûts d'achat.

Energies

(entité de gestion n°113.01, 113.02, 113.03)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	10'986'939.22	11'119'800.00	+ 132'860.78
Produits	12'080'982.20	11'770'800.00	+ 310'182.20
Total	**1'094'042.98**	**651'000.00**	**+ 443'042.98**

Au niveau des charges, l'amélioration s'explique par une baisse sensible de la consommation liée à l'éclairage public. Au niveau des produits, la recette encaissée est liée à la redevance sur la vente du gaz au titre de rémunération de l'utilisation du sous-sol.

2. Energies

La redevance pour l'utilisation du domaine public est du même ordre de grandeur que les années précédentes. Un montant non-budgété de 202'000 francs a été perçu pour la redevance sur la vente du gaz au titre de rémunération de l'utilisation du sous-sol.

3. Service des eaux

La gestion de l'eau, mandatée à Viteos S.A, demeure une compétence communale qui détermine le cadre financier. Les équipements utiles à cette gestion (usine de pompage et de traitement de Champ-Bougin, réservoirs et réseaux) sont également sous la responsabilité de la Ville et les actifs liés à cette activité sont comptabilisés au bilan.

Les coûts d'exploitation sont facturés par Viteos S.A à la Ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est également établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie et hydrologie

Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

En 2017, il est tombé 1'100 mm de précipitations contre 1'468 mm en 2016. C'est l'année la plus sèche depuis 2011 (971 mm).

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'281 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Zones de protection

Suivi et contrôle des zones de protection. Rien de particulier à signaler.

Sources supérieures

- Des travaux de réparation de fissures ont été entrepris dans le secteur Verrières.

Station de chloration de Champ-du-Moulin :

- Réparation d'une fuite sur la conduite d'eau brute entre la source du Câble et la Ferme-Robert.

Sources inférieures

Station de pompage de Combe-Garot :

- Remplacement de sa cellule d'électrolyse et du bac de stockage de javel.
- Démarrage d'une étude pour le redimensionnement complet de la station de pompage.

Traitement

Champ-Bougin, traitement et pompage

La station a été fortement sollicitée en début d'année puis durant une période d'étiage de juillet à novembre. La production annuelle d'eau potable s'est élevée à 2'040'640 m^3 (868'421 m^3 en 2016). C'est la plus forte production annuelle depuis 1998 (2'095'640 m^3).

Pompage et transport d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement.

Aqueduc

Le contrôle annuel de tous les tronçons d'aqueduc entre les sources supérieures jusqu'à l'entrée du siphon du Châtelard a été effectué le 7 septembre 2017. Une nouvelle brèche constatée près de Combe-Garot a été réparée en décembre.

Réservoirs

Les lavages des cuves des réservoirs n'ont pas été réalisés en 2017 en raison de la sécheresse. Ils sont reportés en 2018.

De gros arbres menaçant de tomber ont été abattus sur les sites des réservoirs de Chaumont et du Chanet.

Télégestion

4'910 alarmes ont été traitées en 2017 (2'172 indicatives, 2'080 en priorité secondaire et 658 urgentes).

La télégestion du réservoir des "Valangines" a été mise à jour (étude, schématique, nouvelle armoire électrique, remplacement des câbles électriques, nouvel automate, nouvelle programmation).

Secteur distribution

Chantiers principaux

- Draizes – Bourgogne, 1ère étape
- Avenue des Alpes, partie centrale et supérieure
- G.-A.-Matile, partie centrale et ouest
- Trois-Portes
- Boine

Fuites

19 fuites ont été réparées en 2017 (24 en 2016) : 14 étaient causées par la corrosion (dont 6 dues aux cales en bois), 3 cassures et 2 pour autres motifs.

Purges de réseau

Une seule campagne de purge a été réalisée aux extrémités du réseau pour éliminer les dépôts sur le fond des canalisations; la deuxième prévue en automne n'a pas été effectuée en raison de la période d'étiage prononcée.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 40 reprises sur la commune de Neuchâtel : 3 interventions concernaient une fuite, 13 des alarmes qualité d'eau, 5 des défauts de transmission, 8 des défauts d'appareils, 6 des problèmes sur le pompage, 4 des mesures de pression et 1 un défaut d'électricité.

Statistiques de remplacement du réseau

Le remplacement du réseau d'eau consiste en la pose de nouvelles conduites d'eau potable en lieu et place de conduites anciennes dont la durée de vie est proche ou supérieure à 80 ans.

	Transport+ adduction	Distribution	Branchements	Total
Longueur remplacée en 2017 [m]	0	1'602	1'373	**2'975**
Longueur totale [m]	*43'726	104'947	84'376	**233'049**
Taux de renouvellement [%]	0.00%	1.52%	1.63%	**1.27%**

*Le secteur des Gorges de l'Areuse est en cours de numérisation (passage des plans dans la base de données) et de nouvelles conduites de sources apparaissent dans nos statistiques, ce qui fait que les longueurs ont quelque peu augmenté dans la base de données.

3.1. Vente d'eau

	2017		2016	
Eau vendue (Ville et communes sur l'aqueduc)	5'725'000	m^3	5'425'000	m^3

Moyenne journalière et par habitant pour Neuchâtel *(calculée sur les ventes)*	**247**	**litres**	**245**	**litres**

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, il a été procédé à :

- 38 contrôles des installations intérieures, toutes conformes
- la pose de 21 nouveaux compteurs
- la dépose de 19 anciens compteurs
- l'échange de 315 compteurs

Au total, nous avons 3'996 compteurs en service au 31 décembre 2017

Secteur qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité" a été mise en place. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24h, soutient un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

En 2017, les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (Tableau 1).

L'eau est traitée par chloration; la teneur moyenne en chlore libre dans le réseau était de 0.04 mg/l en 2017 (valeur maximale: 0.1 mg/l).

Eaux brutes

La qualité des sources a été contrôlée mensuellement en 2017, soit 187 échantillons analysés sur 17 points de prélèvement. Elle est qualifiée de bonne du point de vue chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Usine de traitement de Champ-Bougin

Les contrôles de l'eau traitée à la sortie de Champ-Bougin ont détecté 6 échantillons dépassant la valeur maximale de 0.2 mg/l pour les chlorites et un échantillon sur 47 présentait un léger dépassement de la valeur maximale de 1 mg/l pour les nitrites.

Aux concentrations mesurées, ces dépassements de chlorites, liés au traitement de l'eau potable, sont sans conséquence pour les consommateurs. Il en est de même pour les nitrites, puisque la valeur maximale trouvée était de 0.12 mg/l.

Eaux traitées

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau du réseau de Neuchâtel a respecté globalement les valeurs maximales tout au long de l'année.

2 échantillons sur les 766 analysés (réseau, extrémités de réseau, Champ-Bougin et fontaines) contenaient des entérocoques (valeur maximale 0 UFC/100 ml), qui n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement; 23 dépassements de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml) ont été enregistrés. Toutefois, ces non-conformités mineures sont sans conséquence pour les consommateurs.

Relevons encore 55 légers dépassements de la valeur maximale de 0,1 mg/l pour le chlore résiduel sur les 766 échantillons analysés. La valeur maximale de 1 FNU pour la turbidité a été dépassée dans 14 des 232 échantillons analysés (réseau et fontaines); pour le carbone organique total, 55 des 231 échantillons dépassaient légèrement la valeur maximale de 1 mg/l. En dehors de ces non-conformités sans danger pour la santé des consommateurs, la qualité de l'eau potable a été conforme aux exigences légales en 2017.

Tableau 1 : campagnes d'analyses de l'eau du réseau de Neuchâtel en 2017

Interventions	Types d'analyses	Nombre	
		Points de prélèvement	Echantillons analysés
Sources	Bactériologie, physico-chimie	17	187
	Micropolluants	2	2
	Carbone organique assimilable	2	3
Réseau	Bactériologie, physico-chimie	31	287
	Micropolluants	2	2
	Cytométrie en flux	7	157
	Carbone organique assimilable	2	4
Fontaines	Bactériologie	35	35
Extrémités de réseau	Bactériologie, physico-chimie	21	444
	Cytométrie en flux	19	103
Usine de Champ-Bougin	Bactériologie, physico-chimie	8	103
	Micropolluants	2	2
	Cytométrie en flux	1	49
	Carbone organique assimilable	2	4
Chantiers	Bactériologie, physico-chimie	40	52

Qualité

20 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2017, dont 9 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de Neuchâtel est bien minéralisée sur le plan physico-chimique. C'est une eau mi-dure à assez dure, hydrogénocarbonatée calcique, peu sulfatée et peu ou pas influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates ont varié de 6.7 à 8.2 mg/l.

Tableau 2 : analyse de l'eau du réseau prélevée à la fontaine du Coq d'Inde (12 septembre 2017)

Anions :	*Hydrogénocarbonates mg/l*	*Chlorures mg/l*	*Nitrates mg/l*	*Sulfates mg/l*
	178.1	11.5	5.5	12.4
Cations :	*calcium mg/l*	*magnésium mg/l*	*sodium mg/l*	*potassium mg/l*
	53.1	6.4	6.2	1.7

pH	8.12
Conductivité µS/cm à 25 ^{0}C	332
Dureté °f	16.2

Micropolluants organiques

Une campagne d'analyses de 153 micropolluants organiques, incluant des pesticides, des médicaments, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des hydrocarbures polycycliques aromatiques, des hydrocarbures C5-C10 et C10-C40 et des antioxydants a été effectuée en juillet 2017 sur 6 échantillons, soit l'ensemble des sources supérieures, l'ensemble des sources inférieures, l'eau brute et l'eau traitée de Champ-Bougin, l'arrivée des sources traitées au Chanet et le réservoir de Pierre-à-Bot.

Les résultats (Tableau 3) montrent que l'eau des sources ne contient aucun micropolluant en dessus du seuil de quantification. L'eau brute de Champ-Bougin contient des résidus d'un métabolite de l'atrazine, malgré le fait que cette substance soit interdite en Suisse depuis 2011. Elle contient aussi des résidus d'AMPA, un métabolite du glyphosate (herbicide), de métolachlore-ESA, un autre herbicide, de metformine (antidiabétique), de benzotriazole et tolyltriazole (des antioxydants utilisés dans l'industrie comme anticorrosifs et dans les détergents à lave-vaisselle).

L'eau traitée à Champ-Bougin montre la présence de metformine et de métolachlore-ESA, de sous-produits de la chloration et de composés organiques volatils. L'eau du réservoir de Pierre-à-Bot montre la présence de sous-produits de la chloration, de composés organiques volatils et de metformine.

L'eau qui arrive des sources au Chanet montre la présence de sous-produits de la chloration et de composés organiques volatils, à des concentrations inférieures à 3 µg/l.

La présence de micropolluants organiques dans les eaux souterraines en Suisse à des concentrations de l'ordre du ng/l a été démontrée, mais, dans l'état actuel des connaissances, ces valeurs ne représentent pas un danger pour la santé des consommateurs.

Tableau 3 : micropolluants dans les eaux traitées et dans l'eau brute (lac et sources) de Neuchâtel

			eaux traitées			eaux brutes			
Points de prélèvement	**Unité**	**VM**	**Chanet arrivée**	**Pierre-à-Bot**	**CB - Sortie**	**CB - Eau brute**	**Sources sup**	**Sources inf**	**Remarques**
AMPA	µg/L	-	<0.01	<0.01	<0.01	0.02	<0.01	<0.01	pesticide
Atrazine-deséthyle	ng/L	100	<10.0	<10.0	<10.0	15.9	<10.0	<10.0	pesticide
Benzotriazole	ng/L	-	<10.0	<10.0	<10.0	58.1	<10.0	<10.0	antioxydant
Bromodichlorométhane	µg/L	-	1.4	3.4	5.6	<0.1	<0.1	<0.1	sous-produit de la chloration
Chloroforme	µg/L	-	2.2	7.3	11.2	<0.1	<0.1	<0.1	sous-produit de la chloration
Dibromochlorométhane	µg/L	-	0.6	1.2	1.7	<0.1	<0.1	<0.1	sous-produit de la chloration
Dichlorométhane	µg/L	20	0.6	0.7	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	composé organique volatil
Metformine	ng/L	-	<10.0	30.1	241	414	<10.0	<10.0	médicament
Métolachlore-ESA	ng/L	100	<10.0	<10.0	11	19.2	<10.0	<10.0	pesticide
Perchloréthylène	µg/L	10	0.1	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	composé organique volatil
Toluène	µg/L	-	<0.1	<0.1	0.2	0.2	<0.1	<0.1	composé organique volatil
Tolyltriazole	ng/L	-	<10.0	<10.0	<10.0	30.5	<10.0	<10.0	antioxydant

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de Neuchâtel sont consultables sur le site internet http://www.viteos.ch.

Bureau technique eau

Rénovation de la station de Champ-Bougin

La rénovation complète de la station de traitement d'eau du lac de Neuchâtel se poursuit.

Faits marquant en 2017 :

- Mise en soumission des marchés d'ingénierie sectorielle; adjudication en mars 2017, pour un montant de CHF 1'437'339.-.
- Validation par l'équipe de projet de l'ouvrage optimisé.
- Carottages et essais sur les bétons de la station.
- Mise en soumission du marché "Chaîne de traitement - électromécanique et tuyauterie".

Réservoir de Fontaine-André

En raison du refus de la commune de la Tène d'intégrer la CEN (Communauté des aux neuchâteloises) le projet d'extension a été abandonné. En conséquence, le projet de réfection du réservoir de Fontaine-André a été mis en attente.

4. Eclairage public

	2016	2017	Différence
Puissance installée [kW]	624	582	-42
Nb d'ensembles lumineux [1)]	4'944	4'990	46
Nb de luminaires [2)]	5'148	5'171	23
Nb de lampes [3)]	5'364	5'448	84
Types de lampes			
Fluorescentes	743	718	-25
Iodures métalliques	1'553	1'584	31
Sodium	1'207	1'170	-37
Mercure	467	294	-173
LED	1'391	1'682	291
Divers	3	0	0

[1)] Emplacement composé d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

[2)] Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

[3)] Sources lumineuses

Le nombre de lampes mercure a diminué de 173 unités. Ce type de source ne représente plus que 5% de l'ensemble.

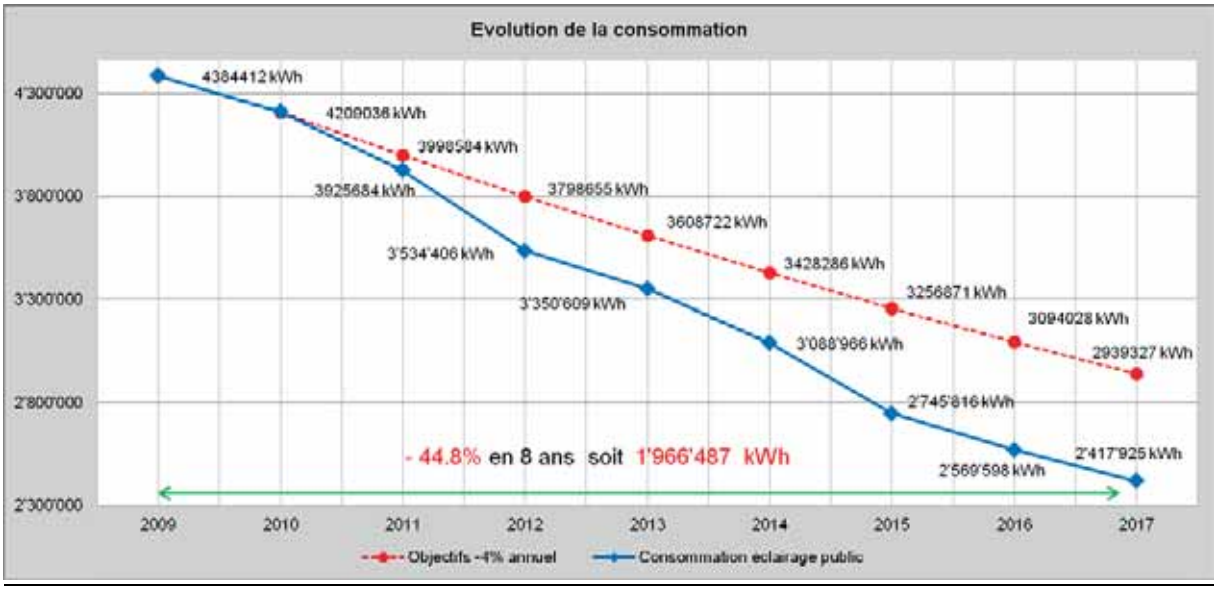

Sur 8 ans, la réduction représente 44.8% et dépasse ainsi les objectifs fixés.

5. NeuchEole SA

Deux séances de conseil d'administration et une assemblée générale ont eu lieu en 2017.

La composition du conseil d'administration est la suivante: 5 personnes, déléguées par les Communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Travers et Cornaux.

Dans l'attente du développement de parcs éoliens sur le territoire du canton de Neuchâtel et dans le respect des statuts de la société, NeuchEole SA n'a pour l'heure pas véritablement d'activités.

A noter que la période d'augmentation de capital autorisée s'est terminée au 25 novembre 2016; pour toute nouvelle entrée au capital-actions, il s'agira de prévoir au préalable une modification des statuts de la société anonyme, ouvrant une nouvelle période de deux ans pour l'augmentation de capital autorisée.

Les travaux de coordination et comptables de NeuchEole SA sont assurés par le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) depuis 2013, sur mandat.

Infrastructures

(entités de gestion n°114.00, 115.01, 115.02, 116.00, 117.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	36'800'260.88	38'960'800.00	+ 2'160'539.12
Produits	- 17'388'497.66	- 17'894'400.00	- 505'902.34
Excédent	**19'411'732.22**	**21'066'400.00**	**+ 1'654'636.78**

2. Organigramme

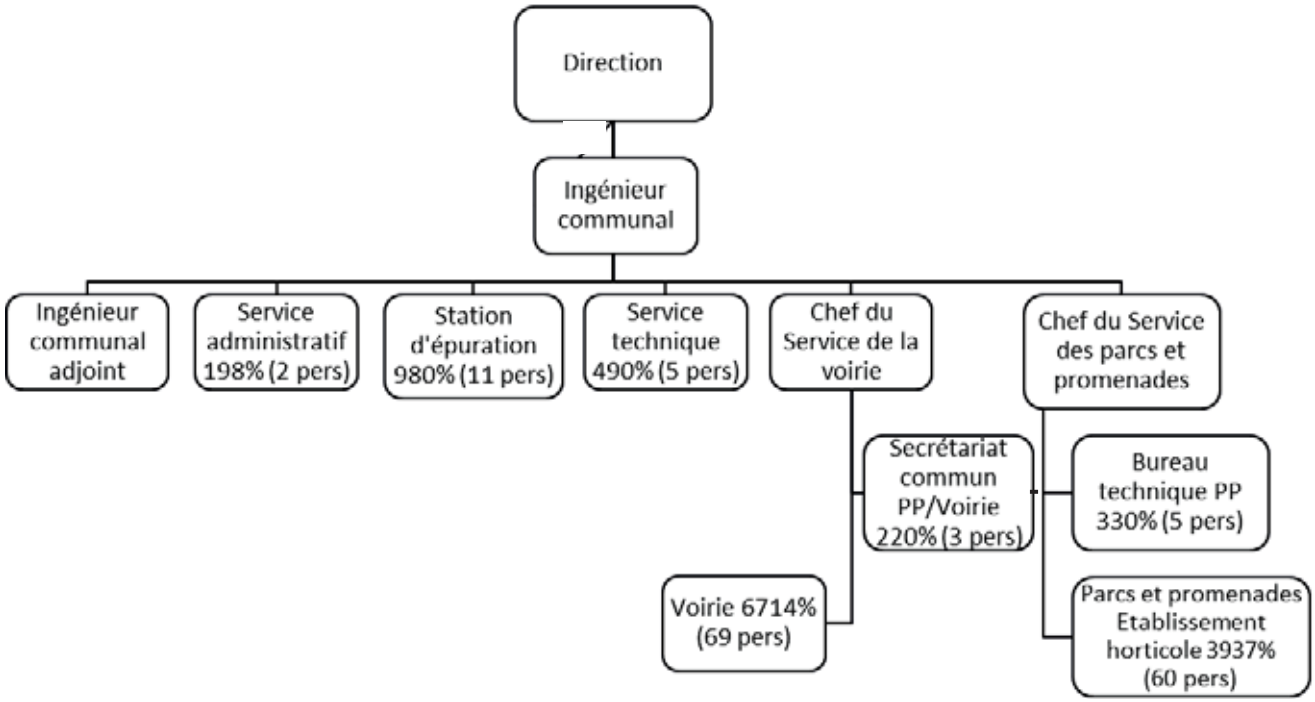

3. Evolution du personnel

Effectif moyen équivalent poste	2017	2016	2015	2014
Direction - Bureau technique	9.05	8.88	8.93	8.88
Voirie	70.70	70.36	71.77	69.81
Parcs et promenades	42.24	43.22	46.12	46.21
Station d'épuration	10.05	10.13	9.63	9.8
Personnel temporaire	2.06	2.015	0.00	1.18
Total	**134.42**	**134.61**	**136.45**	**135.88**

L'équivalent des postes est déterminé à partir des salaires effectifs versés. Le personnel temporaire est intégré dans les chiffres des services. Dans la section, nous formons : 4 apprentis employés de commerce, 4 apprentis conducteurs de véhicules lourds CFC, 1 apprenti logisticiens AFP 1 apprenti logisticien CFC, 5 apprentis horticulteurs – paysagistes CFC, 2 apprenti-e-s horticulteurs-trices – floriculteur CFC, 2 apprenti-e-s horticulteurs-trices – paysagistes AFP, 2 apprentis horticulteurs – paysagistes AFP à l'UFAI et 2 apprenties dessinatrices en architectures paysagères CFC.

4. Commentaire général

4.1. Comptes

Le résultat présente une amélioration de 1'654'636 fr. 58 par rapport au budget :

- Aux charges :
  - remboursement des cas maladies et accidents pour un montant de 259'257 fr. 40 ;
  - baisse des charges salariales due à un délai de latence et à la difficulté parfois de trouver rapidement des collaborateurs répondant au profil recherché, report d'engagement ;
  - amélioration importante au niveau des biens et marchandises pour un montant de 1'308'631 fr. 79 s'expliquant en particulier par le report de dépenses au niveau des comptes de la Step en raison des futurs travaux.

- Aux produits :
  - diminution des recettes en particulier au niveau des imputations internes dans les secteurs de la voirie et déchets ainsi que des parcs et promenades.

Le fonds destiné à la réserve des déchets ménages a été amorti de 242'890 fr. 47 et celui des déchets entreprises de 251'764 fr. 52. Le fonds destiné à la réserve de la Step a également été amorti d'un montant de 604'179 fr. 45.

4.2. Direction et bureau technique

Le bureau technique, outre ses missions de base, a collaboré au programme relatif aux mesures visant à favoriser la mobilité des aînés, aux mises à niveau LHand des infrastructures, aux projets transversaux d'agglomération. Le choix d'utiliser la plateforme développée par le Canton pour la gestion des permis de fouilles dès le 1er janvier 2018 permettra de mieux coordonner l'occupation du domaine public à une plus grande échelle notamment.

De nombreuses interventions ont eu lieu sur le domaine public, liées à des réfections ainsi qu'au renouvellement des infrastructures souterraines de nos partenaires Viteos, en particulier. Conformément au programme des travaux annoncés, des revêtements phono-absorbants ont été posés sur l'avenue des Alpes supérieure.

Les travaux d'assainissement des pontons centraux du port ont été terminés en mars 2017. Les aménagements de Serrières dans le cadre des tunnels sont achevés. Une manifestations publique sera organisée sur le site conjointement avec le Canton le 2 juin 2018.

Les études relatives au monitoring de trafic, en collaboration avec le Canton, se sont poursuivies. La diffusion publique des données est planifiée au 1er semestre 2018.

4.3. Service de la voirie

Une équipe d'étudiants a été engagée et formée pour venir renforcer nos équipes de nettoyage du week-end en ville et sur les rives.

Le jointoyage des surfaces en pavés de la place des Halles et de la rue des Fausses-Brayes a été restauré. Le nettoyage s'en trouve facilité à la satisfaction des acteurs de ces espaces très prisés.

Le nettoyage des rives en collaboration avec le Service des parcs et promenades a été intensifié en 2017 afin de mieux répondre au contexte actuel. Un concept visant à mieux gérer les déchets dans ce secteur a été initié pour une mise en œuvre en 2018.

Une campagne de communication avec affichage des portraits du personnel du service sur l'un des camions de ramassage des déchets a été dévoilée en décembre. Cette campagne vise à valoriser l'engagement des collaborateurs au profit de la population.

La campagne de sécurité au travail s'est poursuivie durant l'année pour l'ensemble du personnel des Services de la voirie et des parcs et promenades. Les deux services ont également participé à un projet pilote d'une campagne (rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant la mise en place d'une politique de santé au travail pour le personnel de l'Administration communale de Neuchâtel).

4.4. Déchets ménagers et d'entreprises

Les comptes déchets présentent des résultats positifs s'inscrivant dans les projections avec à terme, une diminution probable de la taxe de base en 2019 pour les entreprises et en 2020 pour les ménages, toutes choses restant égales par ailleurs.

Les travaux liés à la modernisation de la déchetterie ont débuté en septembre et se poursuivront au cours du premier trimestre 2018. Les travaux seront ponctués au printemps prochain par une journée « portes ouvertes ».

La mise en service du comptoir de récupération à la déchetterie dès février 2017 a permis la récolte d'environ 35 tonnes de matériel. L'expérience est un succès pour tous les acteurs et sera poursuivie.

4.5. Service des parcs et promenades

Le Service des parcs et promenades s'est inscrit dans la manifestation "Neuchâtel, ville du goût 2017" en développant la thématique des plantes comestibles pour agrémenter les principaux massifs plantés en ville. Une action de potagers urbains "mobiles" a également été réalisée dans différents quartiers, avec la participation des acteurs locaux.

Le 7 juin s'est déroulée la traditionnelle fête du jardin Anglais qui a permis à de nombreux enfants et à leurs parents (environ 1'000 participant-e-s) de se familiariser avec le monde végétal et découvrir les multiples activités du service.

Le service a été sollicité pour l'accompagnement des travaux d'aménagements des espaces paysagers dans le cadre de la finalisation des aménagements de Serrières ainsi que pour les plantations du carrefour de Vauseyon.

Le service a réaménagé complétement la place de jeux du Joran, située entre la cité Suchard et le bord du lac. Ces travaux ont principalement été réalisés par l'équipe de l'Unité de Formation AI, intégrée au sein du service.

Dans le cadre du projet de construction des nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard, le service a initié une réflexion sur les aménagements paysagers du site, leur mise en valeur et l'amélioration de la mobilité.

Il convient de relever la réalisation, par l'équipe des arboristes-grimpeurs, d'importants travaux d'entretiens sur les arbres majeurs de notre cité.

L'établissement horticole a produit 224'900 plantes (220'500 en 2016), destinées principalement au fleurissement des massifs en ville et décorations florales pour les manifestations officielles et jubilés. Après plus de vingt ans de fonctionnement, les installations techniques des serres ont été rénovées et adaptées, pour une meilleure efficience énergétique.

4.6. Station d'épuration et réseau

Les études relatives à l'exigence de traitement des micropolluants et de l'azote se sont poursuivies sur la base des recommandations confirmées par le Canton. Le projet sera déposé au printemps 2018 pour validation par le Canton et la Confédération. La demande de crédit au Conseil général est planifiée au printemps/été 2018.

La Step collabore avec le CSEM au projet de recherche DC-Smart visant à développer l'usage de l'énergie continue en auto-consommation.

La mise en service des couplages chaleur-force a nécessité plus de temps que prévu. Par ailleurs, certains co-substrats ne sont plus livrés. Des recherches d'autres co-substrats sont en cours pour améliorer notre production énergétique.

Un collaborateur est parti à la retraite le 31.12.2017 après 35 ans de service, et a été remplacé le 22 janvier 2018. Ce départ a été mis à profit pour redéfinir les cahiers des charges des collaborateurs visant à une plus grande efficience et transversalité dans les missions respectives.

5. Tableaux statistiques et graphiques

Service de la voirie

Activités voirie en heures

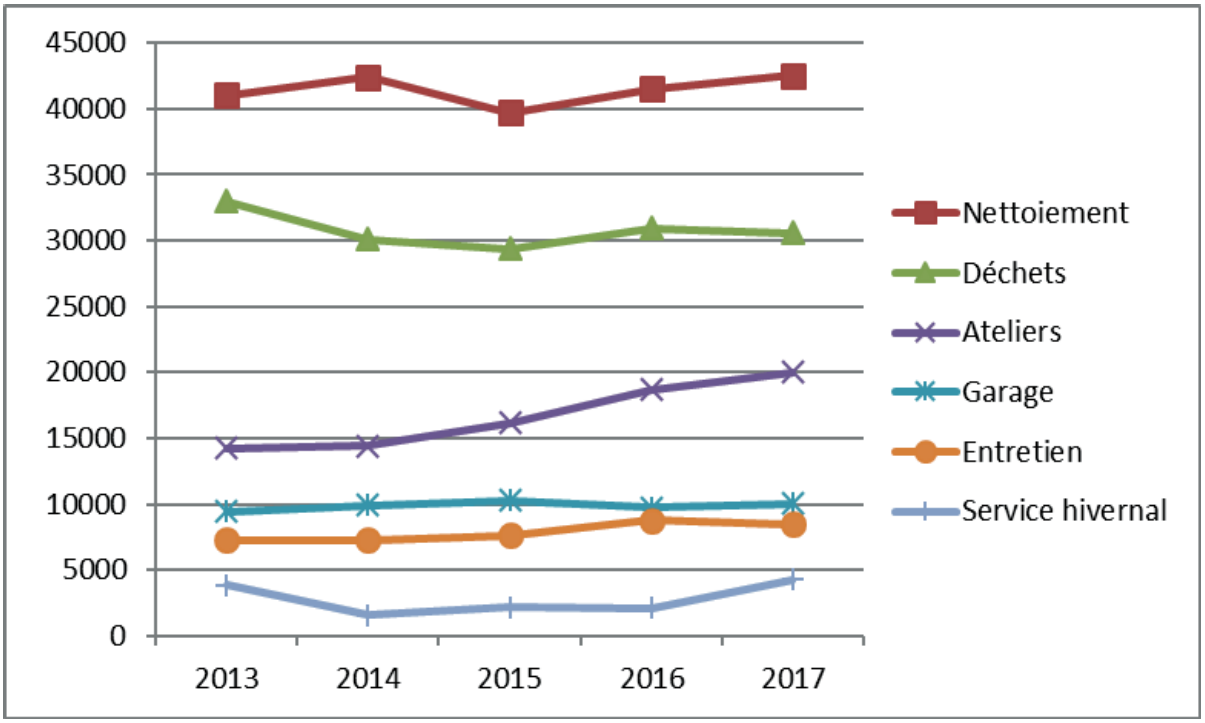

Déchets

La quantité d'ordures ménagères présente une diminution de 202 tonnes (- 4.7 %).

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Habitants	33'641	33'732	33'629	33'668	33'466
Ordures ménagères (t)	4'264	4'116	4'160	4'246	4'042
Kg/habitant	**126,75**	**122,02**	**123,7**	**127,3**	**120,77**

Bilan des réserves affectées aux déchets

Déchets ménages incinérables et recyclables	2014	2015	2016	2017
Charges d'exploitation	6'423'404.22	5'323'186.31	4'709'121.61	4'867'423.79
Taxes déchets ménages	- 2'110'281.56	- 1'982'312.79	- 1'942'793.88	- 1'960'760.20
Autres produits	- 2'448'322.43	- 1'912'674.79	- 1'805'727.73	- 1'900'162.84
Etat de la réserve	- 1'268'831.65	- 1'008'831.65	- 776'728.80	- 533'838.33

L'amortissement de 242'890 fr. 47 à la réserve a permis d'amortir partiellement le déficit de cette dernière.

Déchets entreprises	2014	2015	2016	2017
Charges d'exploitation	1'040'926.40	715'541.01	700'082.89	696'128.87
Taxes déchets entreprises	- 514'892.93	- 524'394.38	- 521'156.19	- 512'342.33
Autres produits	- 204'545.80	- 191'149.63	- 178'926.70	-183'786.54
Etat de la réserve	- 711'812.87	- 444'008.84	- 168'112.20	83'652.32

L'amortissement de 251'754 fr. 52 à la réserve a permis d'amortir la totalité du déficit de cette dernière. Cette situation permettra d'entrevoir une baisse des taxes de base entreprises en 2019.

Production de déchets en tonnes

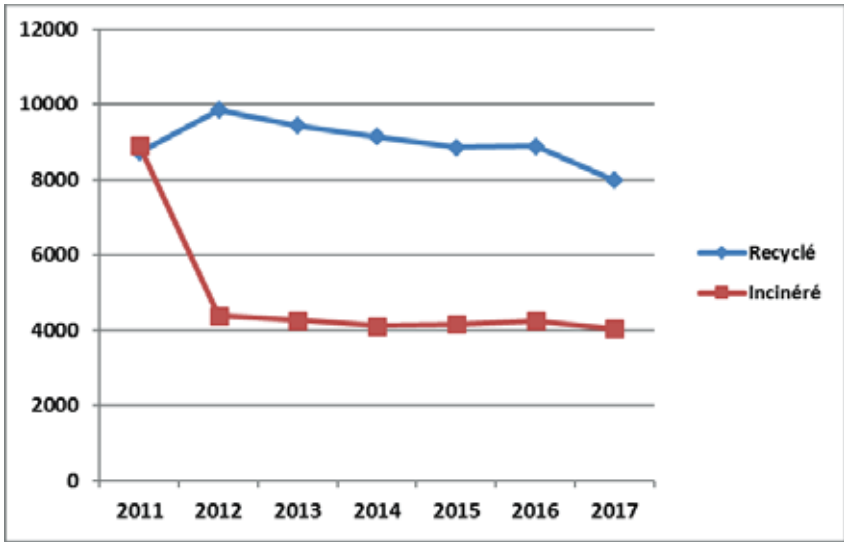

Evolution du taux de recyclage

Le taux de recyclage atteint une valeur de 67 %.

Déchets récupérés recyclables en tonnes

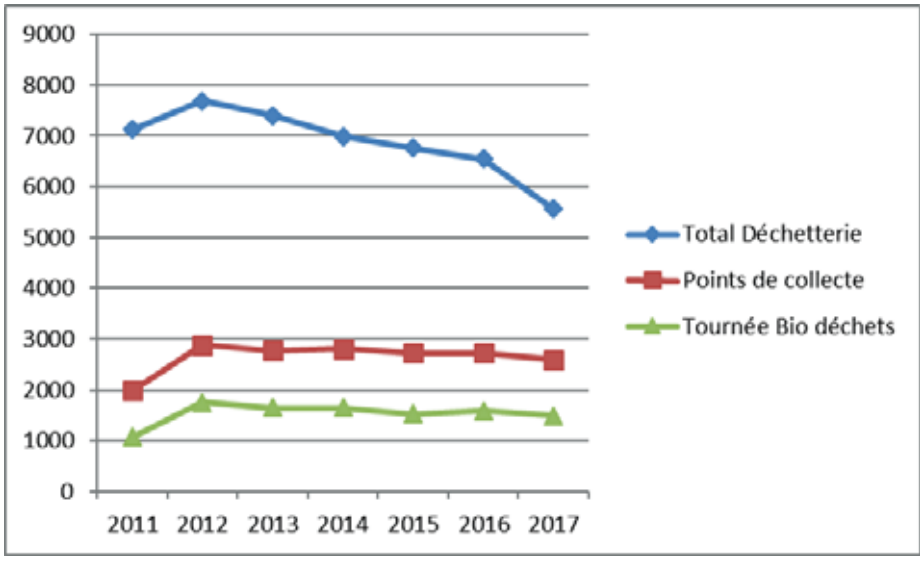

La quantité de déchets récuperés en déchetterie comme ceux incinérés est à la baisse. Nous expliquons cette tendance par un meilleur tri à la source.

Déchets traités

En tonnes	2013	2014	2015	2016	2017
Tournée Bio déchets	1'645	1'651	1'527	1'585	1'495
Points de collecte	2'770	2'809	2'733	2'727	2'599
Tournée ordures ménagères	4'264	4'116	4'160	4'246	4'042
Déchetterie (part ville)	5'256	4'897	4'731	4'585	3'896
Total déchets (ville)	**14'759**	**14'296**	**13'960**	**13'143**	**12'032**
Total déchetterie (avec communes partenaires)	7'366	6'996	6'759	6'543	5'566

Corbeilles de ville

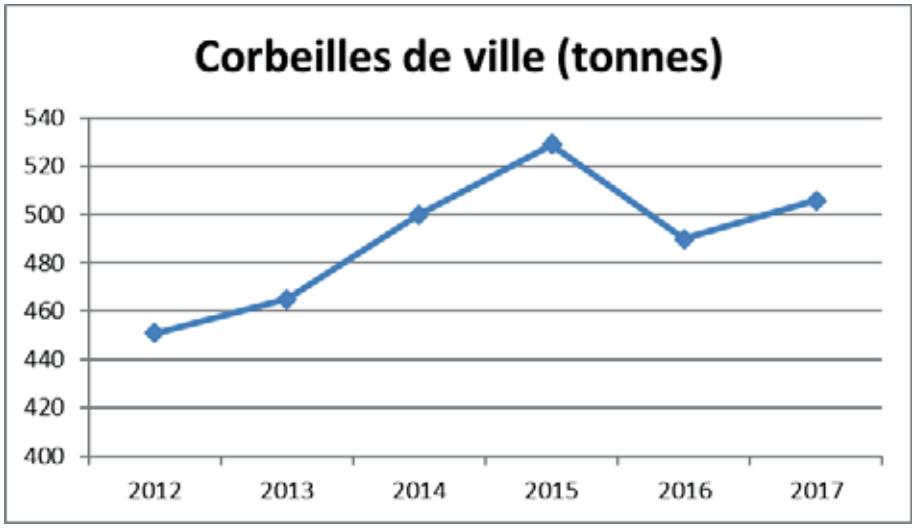

Step

Frais d'exploitation

	2015	2016	2017
Station d'épuration	3'698'945	4'480'117	4'207'955
Réseau d'assainissement	1'715'655	1'491'130	1'830'775
Total Step et réseau	**5'414'600**	**5'971'247**	**6'038'730**
Centre cantonal des boues de dépotoirs	390'549	348'900	182'220
Total charges d'exploitation	**5'805'149**	**6'320'147**	**6'220'950**

Les coûts d'entretien et de renouvellement d'équipement sur les process d'épuration qui seront affectés par les futurs travaux, sont limités au strict minimum.

Résultats d'exploitation

		2015	2016	2017
Pluviométrie	mm	766.6	1'087.9	766
Quantité d'eau collectée	m^3	5'854'320	6'755'889	4'731'121
Part des eaux usées en provenance du Val-de-Ruz		602'162	745'106	525'041
Quantité d'eau déversée après traitement primaire	m^3	307'730	1'087	11'761
Quantité d'eau complètement épurée	m^3	5'546'590	6'754'802	4'719'360
Boues digérées	m^3	20'855	20'656	21'184
Boues déshydratées (VADEC)	t	1'777	2'269	2'321
Boues déshydratées (poids en matières sèches)	t MS	515	658	673
Teneur en matières sèches des boues déshydratées	%	29.0	29.0	29.0
Traitement des graisses (séparateurs des établissements publics)	m³	526.0	464.5	507.5
Traitement des huiles	t	39.3	20	20
Sable	t	9	9	9
Déchets des grilles grossières	t	103.2	117.40	113.3
Déchets de tamis fin	t	48.7	52.08	44.2
Qualité des eaux épurées :				
Demande biochimique en oxygène (norme 10 mg O_2/l)	mg O_2/l	8.0	7.0	8.0
Demande chimique en oxygène (norme mg 45 mgO_2/l)	mg O_2/l	27.0	29.0	33.0
Concentration en phosphore (norme : 0.30 mg/l)	mg/l	0.14	0.21	0.29
Matières en suspension (norme : 10 mg/l)	mg/l	5.0	7.3	7.9

Bilan de la réserve affectée Step et réseau

Station d'épuration, réseau d'assainissement et Centre cantonal des boues de dépotoirs	**2015**	**2016**	**2017**
Charges exploitation	5'805'149	6'320'147	6'220'950
Taxe d'épuration	-4'488'517	-5'032'501	- 5'136'527
Autres produits d'exploitation	-1'144'168	-1'287'646	- 1'084'423
Financement complémentaire	0	0	0
Attribution à la réserve (+)	0	45'805	604'179
Prélèvement sur la réserve (-)	-172'464	0	0
Etat de la réserve	**-215'068**	**-169'263**	**434'916**
Taxe [Fr/m³] hors TVA	**1.57**	**1.57**	**1.57**
TVA (taux)	8.00%	8.00%	8.00%
Taxe [Fr/m³] TTC	**1.70**	**1.70**	**1.70**
Taxe micropolluants [Fr/m³]		**0.13**	**0.13**

L'alimentation de la réserve permettra de limiter d'autant l'augmentation de la taxe dans le

cadre des importants investissements liés au traitement des micropolluants et de l'azote dès 2019.

Bilan énergétique

		2015	2016	2017
Bilan biogaz				
Quantité de biogaz produit	m^3	710'506	702'386	651'300
Quantité de biogaz valorisé en couplage chaleur force (CCF)	m^3	488'371	50'680	568'059
Quantité de biogaz valorisé en chaudière	m^3	136'140	615'541	3'013
Quantité de biogaz non valorisé	m^3	85'995	36'165	404
% de valorisation du biogaz	%	87.9	94.85	99.99
Bilan thermique				
Energie thermique produite par biogaz	kWh	2'034'903	4'104'679	1'634'897
Consommation de mazout	lt	6'500	18'582	364
Equivalent énergétique du mazout	kWh	65'000	185'820	3'623
Energie thermique fournie aux CAD Viteos	kWh	430'000	2'307'700	952'093
Consommation thermique Step	kjWh	-	-	683'676
% couverture en chaleur Step	%	125.7	216.0	239.4
Bilan électrique				
Energie électrique produite par biogaz	kWh	1'041'224	126'700	1'515'878
Energie électrique achetée	kWh	926'932	2'119'200	378'811
Energie électrique totale	kWh	1'935'684	2'245'900	2'080'332
Se décompose en :				
- consommation par la Step	kWh	1'941'818	2'217'434	1'787'914
- consommation externe	kWh	23'691	23'000	25'593
- revente sur le réseau	kWh	2'647	5'466	267'131
% couverture en électricité Step	%	53.1	0.0	85.4

Les différences entre 2016-2017 entre les bilans thermiques et électriques s'expliquent par l'interdépendance de productions de ces deux énergies sur nos installations. En 2016, il a été valorisé essentiellement l'énergie thermique compte tenu de la mise hors service du couplage chaleur-force en phase d'installation. En 2017, la mise en service progressive du couplage chaleur-force, a permis de valoriser plus d'énergie électrique au détriment de la chaleur.

Service des parcs et promenades

Gestion du patrimoine arboré sur le domaine public

2015		2016		2017	
Abattages	Plantations	Abattages	Plantations	Abattages	Plantations
3 Mélèzes	24 Tilleuls	1 Catalpa	27 Erables	1 Bouleau	10 Amélanchiers
7 Pruniers à fleurs	14 Ginkgos	3 Cerisiers	5 Aulnes	2 Catalpas	2 Aulnes
	1 Prunier à fleurs	3 Chênes	3 Cercidiphylles	1 Chêne	6 Bouleaux
14 Erables	2 Chênes	20 Erables	4 Chênes	22 Erables	9 Chênes
6 Faux-Cyprès	6 Frênes	1 Liquidambar	7 Fruitiers	1 Faux Cyprès	1 Cognassier
2 Tilleuls (4)	3 Fruitiers	2 Marronniers	8 Gingkos	2 Frênes	1 Frêne
1 Paulownia	3 Mélèzes	2 Noyers	1 Marronnier	1 Ginkgo	18 Fruitiers
1 Peuplier (1)	1 Tulipier	2 Ormes	17 Ormes	2 Hêtres	5 Mélèzes
1 Cerisier	1 Erable	2 Peupliers	16 Platanes	1 Peuplier	2 Magnolias
1 Gleditsia	1 Aulne	4 Pins noirs	1 Sophora	11 Platanes	4 Peupliers
1 Cerisier à fleurs	1 Troène	1 Platane (4)		1 Prunier	1 Pin sylvestre
1 Marronnier	2 Peupliers	2 Tilleuls		2 Saules	
1 Gleditsia	1 Sophora			2 Tulipiers	
3 Bouleaux				5 Tilleuls	
1 Sophora					
43 arbres (5)	**60 arbres**	**43 arbres (4)**	**89 arbres**	**54 arbres**	**59 arbres**

(..) arbres supplémentaires abattus durant l'année, ne faisant pas partie de la liste d'abattage officielle.

Demandes d'abattages sur le domaine privé

	2015	2016	2017
Nombre total de demandes traitées	**80**	**88**	**77**
Compensations exigées	54	59	47
Sans compensation	26	29	30
Demande liée à une construction	23	12	28
Abattages sans autorisation	3	2	3
Total arbres abattus sur fonds privés	165	119	76

6. Comptes d'investissement et crédits de construction

La section a dépensé en investissements la somme totale de 5'367'255.- bruts pour une recette totale de 4'349'101.- correspondant aux amortissements par le fonds d'agglomération, le fonds des ports et des subventions du fonds cantonal des eaux. Les dépenses ont été destinées aux programmes suivants :

	CHF
- Entretien du domaine public	1'575'462.-
- PGEE, extension et entretien de canalisations	857'885.-
- Station d'épuration (renouvellement équipement automation et étude micropolluants)	528'683.-
- Equipements (Gouttes-d'Or, Bourgogne, Serrières, port, mobilité aînés, alignements, Cimetière, déchetterie, accès gare, établissement horticole)	1'479'763.-
- Acquisition de véhicules et machines	779'553.-
- Mise en place du monitoring de trafic	145'909.-

Sécurité

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	36'153'006.81	37'877'100.00	+ 1'724'093.19
Revenus	27'133'933.53	26'145'200.00	+ 998'733.53
Excédent	9'326'943.03	11'731'900.00	+ 2'404'956.97

Les comptes 2017 présentent une amélioration par rapport au budget. Ce résultat est principalement lié

- aux charges de personnel qui sont inférieures au budget en raison du décalage entre les départs de collaborateurs et les nouveaux engagements ;
- au report d'acquisition de matériel et d'équipement dans l'attente de la réorganisation des services de sécurité ;
- aux produits des amendes de stationnement sous-évalués lors de l'élaboration du budget car non connaissance des effets de la réforme cantonale (voir chapitre 7).

2. Organigramme

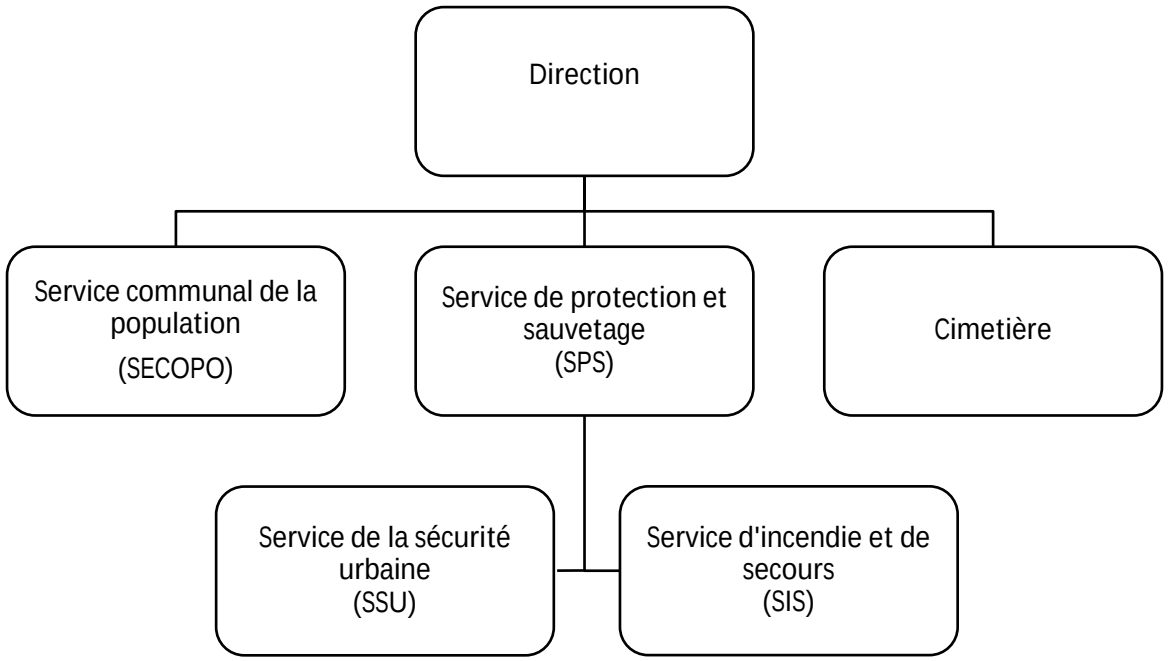

3. Autres activités

Achats-tests

La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec ses partenaires, a reconduit l'action en 2017. Les résultats sont similaires à ceux des deux dernières années avec un pourcentage de 28,7 de ventes illégales sur l'ensemble du territoire communal. Pour rappel, un achat-test est une évaluation des ventes d'alcool à des mineurs de moins de 16 ans, auprès des établissements publics et autres vendeurs de produits alcoolisés. La Ville de Neuchâtel effectue ce genre de campagne depuis l'année 2013. Ces actions sont accompagnées de mesures de prévention avec la participation de la Fondation Neuchâtel Addiction et de la Police neuchâteloise.

Conseil régional de sécurité publique (CRSP)

Cet organe de concertation, d'échange et de coordination réunit les communes de Corcelles-Cormondrèche, Hauterive, Neuchâtel et Peseux. Il a pour mission de défendre les intérêts de sa région auprès du Conseil d'Etat et du Conseil de pilotage de la sécurité publique. Il s'est réuni à 2 reprises en 2017.

Service communal de la population (SECOPO)

(Entités de gestion nº 126.01 et 126.02)

1. Organigramme

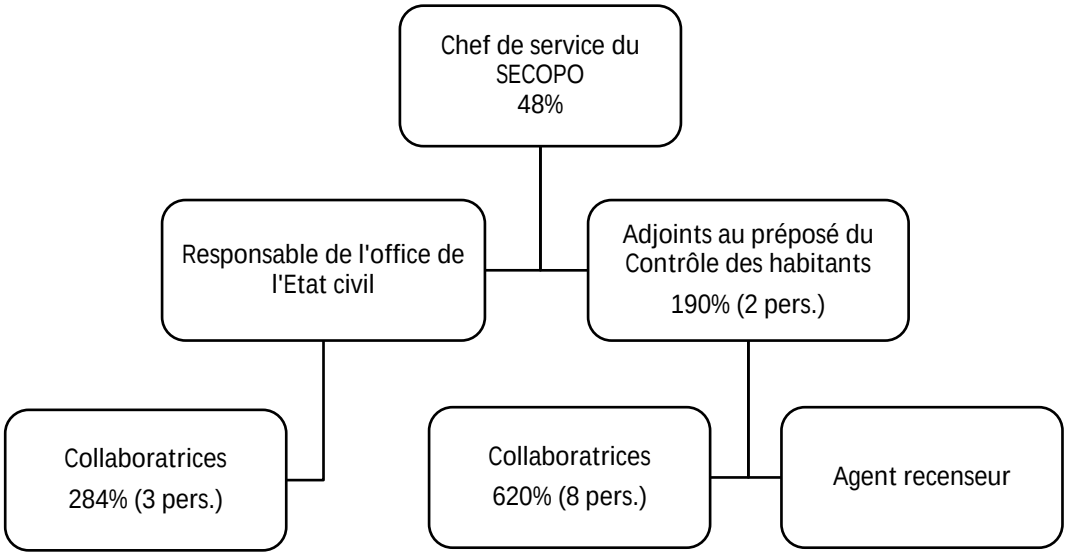

2. Evolution du personnel

L'effectif du SECOPO était de 13.42 (13.42) EPT au 31 décembre 2017.

3. Etat civil

3.1. Naissances

1546 (1583) naissances ont été enregistrées, dont 1007 (1039) concernent des enfants suisses et 539 (544) des enfants étrangers. Ce total comprend 823 (775) garçons et 723 (808) filles, dont 32 (52) jumeaux, 0 (0) triplés et 5 (7) mort-nés. 347 (361) naissances concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

3.2. Décès

Sur les 431 (424) décès survenus sur le territoire de la commune, 174 (182) concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

Evolution des naissances et des décès de 1998 à 2017

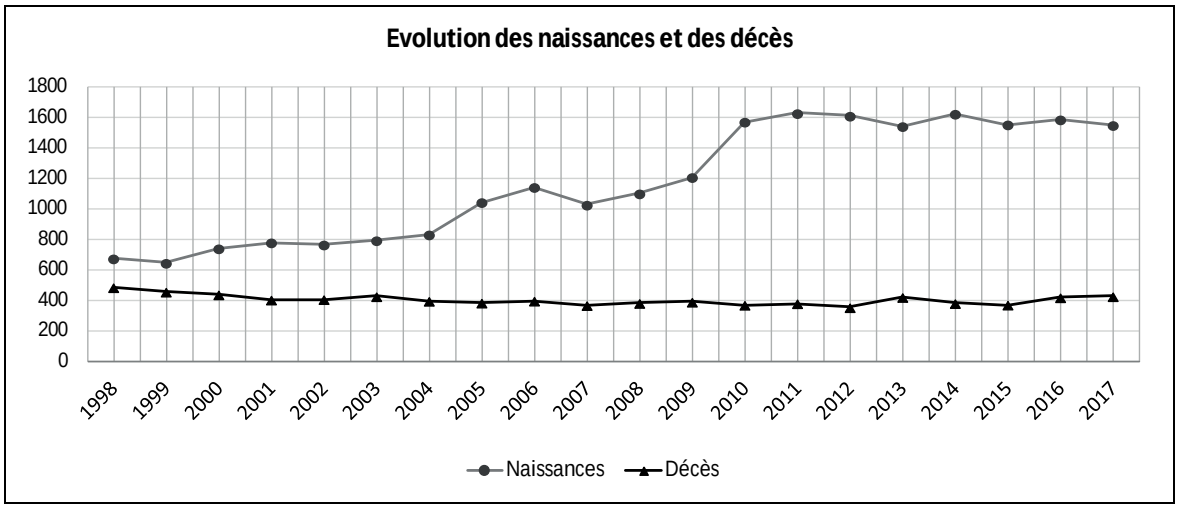

(représentatif de toutes les naissances et tous les décès survenus sur le territoire communal)

3.3. Reconnaissances

En application de l'article 260 Code Civil Suisse (CCS), il a été procédé à 184 (189) reconnaissances d'enfants n'ayant un lien de filiation qu'avec leur mère.

3.4. Mariages

146 (148) mariages ont été célébrés. Se sont unis 50 (50) couples suisses, 35 (45) couples étrangers et 61 (53) couples mixtes (suisse-étranger).

3.5. Dissolutions de mariage

126 (139) dissolutions de mariage prononcées par le Tribunal de district ont été enregistrées.

Evolution des mariages et dissolutions de mariage de 1998 à 2017

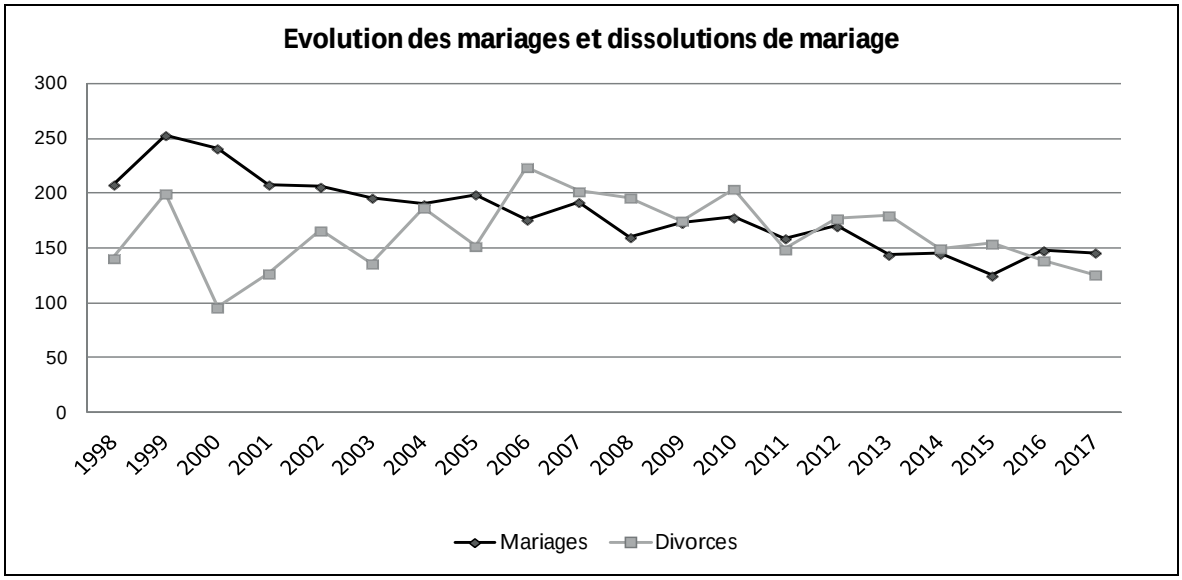

3.6. Autres activités

L'office a notamment enregistré les transactions suivantes : 3 (5) adoptions, 77 (137) changements de nom, 64 (64) déclarations concernant le nom, 258 (336) droit de cité (naturalisations), 11 (8) mutations concernant la filiation (désaveu, jugement de paternité), 158 (146) préparations de mariage. Puis 2 (2) enregistrements de partenariats et 2 (0) dissolutions de partenariat.

Les émoluments encaissés durant l'année 2017 ont rapporté 221'590.54 (223'639.30) francs. De plus, nous avons répondu à 1433 (1545) commandes écrites et effectué 4283 (4195) opérations de caisses pour des objets et des prestations en matière d'état civil.

4. Contrôle des habitants

4.1. Statistique générale de la population

Le recensement annuel de la population révèle une diminution de 202 habitants réguliers par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre, 33'466 (33'668) citoyens provenant de 136 pays étaient établis comme résidents permanents en ville de Neuchâtel.

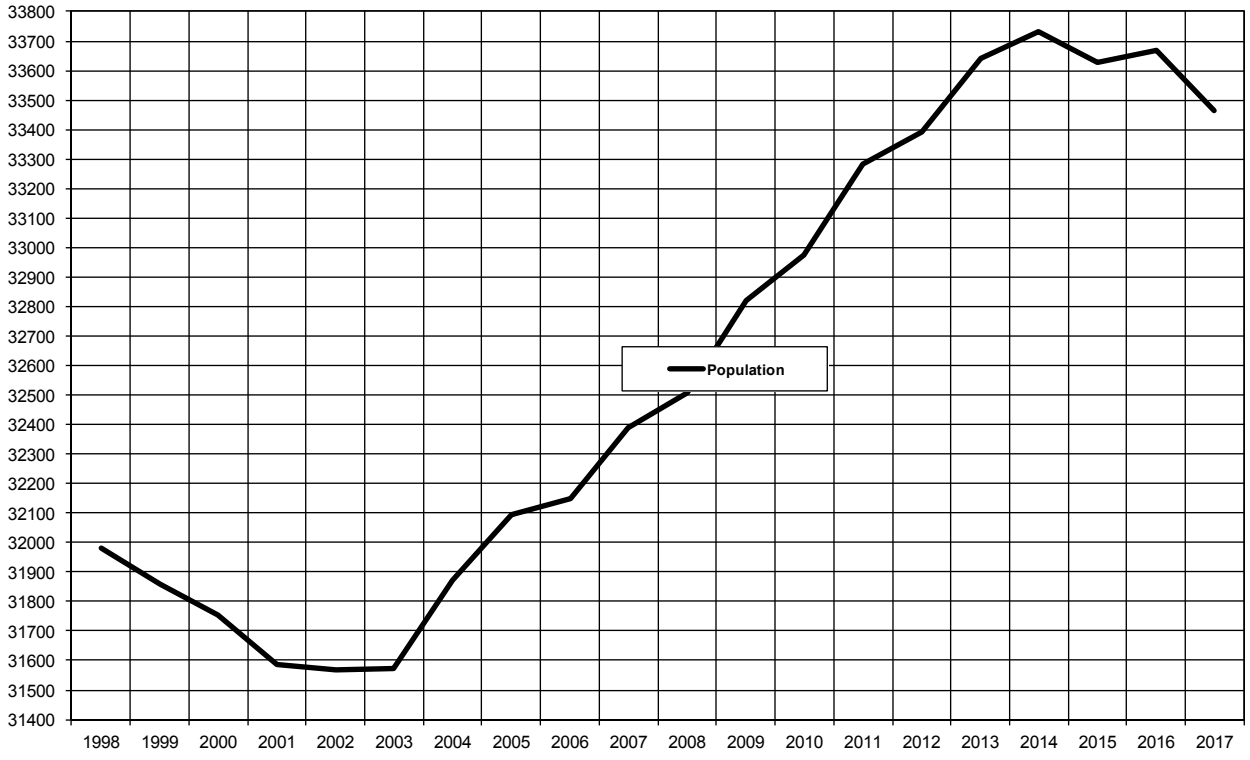

Durant l'année, le service a enregistré 2525 déménagements sur le territoire communal, 358 naissances et 280 décès.

Pour rappel, cette statistique ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice de permis de validité de moins d'une année ainsi que celles en domicile secondaire.

4.2. Tableau comparatif 2016 – 2017 par origines et types de permis

COMPARAISON ANNUELLE DE LA POPULATION
2016 – 2017

Année	2016			2017			Comparaison 2016/2017		
Sexe	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**
ORIGINES SUISSES									
Neuchâtelois	4 578	5 153	9 731	4 580	5 165	9 745	2	12	14
Confédérés	5 856	6 849	12 705	5 814	6 754	12 568	- 42	- 95	- 137
Total ressortissants suisses	10 434	12 002	22 436	10 394	11 919	22 313	- 40	- 83	- 123
ORIGINES ETRANGERES									
Union européenne	4 085	3 425	7 510	4 033	3 435	7 468	- 52	10	- 42
Autres pays	1 800	1 922	3 722	1 819	1 866	3 685	19	- 56	- 37
Total ressortissants étrangers	5 885	5 347	11 232	5 852	5 301	11 153	- 33	- 46	- 79
TYPE DE PERMIS									
Autorisation de séjour (B)	2 102	2 151	4 253	2 045	2 067	4 112	- 57	- 84	- 141
Permis d'établissement (C)	3 429	2 929	6 358	3 458	2 949	6 407	29	20	49
Admissions provisoires (F)	155	83	238	164	89	253	9	6	15
Séjours courte durée (L)	114	140	254	107	150	257	- 7	10	3
Requérants d'asile (N)	80	40	120	74	41	115	- 6	1	- 5
Fonctionnaires internationaux	5	4	9	4	5	9	- 1	1	0
Total ressortissants étrangers	5 885	5 347	11 232	5 852	5 301	11 153	- 33	- 46	- 79
HABITANTS REGULIERS			**33 668**			**33 466**			**- 202**

4.3. Recensement de la population de 1998 à 2017

	TOTAUX	ETAT CIVIL			MEN-AGES	Majorité 18 ans	RELIGION			ORIGINE						Augmen-tation	Diminu-tion
		Mariés	Veufs ou divorcés	Céliba-taires			Protes-tants	Catho-liques	Divers et sans conf. déclarée	Neuchâtelois		Suisses		Etrangers			
										Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		
1998	31 979	14 355	4 686	12 938	15 180	347	12 251	13 145	6 583	3659	4828	6252	7541	5160	4539		109
1999	31 857	14 148	4 765	12 944	16 940	309	12 006	13 138	6 713	3647	4817	6158	7493	5225	4517		122
2000	31 753	14 095	4 682	12 976	16 898	238	11 730	13 067	6 956	3619	4767	6110	7409	5231	4617		104
2001	31 587	13 839	4 776	12 972	16 805	315	11 421	12 671	7 495	3650	4781	6079	7286	5225	4566		166
2002	31 566	13 460	5 047	13 059	16 744	309	11 155	12 462	7 949	3615	4690	6061	7345	5256	4599		21
2003	31 571	13 206	5 191	13 174	16 695	288	10 896	12 353	8 322	3678	4678	6016	7311	5271	4617	5	
2004	31 872	13 632	4 819	13 421	16 967	283	10 782	12 611	8 479	3745	4778	6103	7354	5252	4640	301	
2005	32 094	13 583	4 863	13 648	17 053	303	10 632	12 561	8 901	3813	4783	6135	7356	5325	4682	222	
2006	32 148	13 284	4 985	13 879	17 221	309	10 397	12 447	9 304	3919	4822	6093	7292	5328	4694	54	
2007	32 389	13 171	5 048	14 170	17 371	305	10 079	12 438	9 872	3996	4894	6068	7269	5392	4770	241	
2008	32 505	12 987	5 149	14 369	17 129	348	9 750	12 144	10 611	3965	4857	6052	7244	5515	4872	116	
2009	32 819	12 955	5 127	14 737	17 436	354	9 499	12 019	11 301	4117	4970	6048	7258	5503	4923	314	
2010	32 973	12 882	5 238	14 853	17 614	360	9 321	11 809	11 843	4274	5113	6097	7253	5344	4892	154	
2011	33 282	12 755	5 246	15 281	17 759	363	9 102	11 707	12 473	4346	5144	6097	7208	5453	5034	309	
2012	33 390	12 616	5 295	15 479	17 901	354	8 794	11 579	13 017	4376	5089	6067	7084	5624	5150	108	
2013	33 641	12 444	5 361	15 836	17 938	338	8 474	11 454	13 713	4398	5071	6029	7018	5826	5299	251	
2014	33 732	12 322	5 348	16 062	17 939	352	8 154	11 242	14 336	4472	5110	5954	6956	5874	5366	91	
2015	33 629	12 135	5 314	16 180	17 905	334	7 844	10 979	14 806	4508	5093	5881	6898	5864	5385		103
2016	33 668	12 096	5 279	16 293	17 803	357	7 510	10 688	15 470	4578	5153	5856	6849	5885	5347	39	
2017	33 466	11 922	5 215	16 329	17 714	336	7 319	10 478	15 669	4580	5165	5814	6754	5852	5301		202

4.4. Mouvements migratoires 2017

Ce tableau permet de répertorier les 6 principales provenances et destinations des mouvements migratoires de notre ville.

A noter que ce tableau comprend l'ensemble des annonces faites au service durant l'année sans aucune distinction notamment de durée ou de genre de domicile.

Arrivées

International		Intercantonal		Intercommunal	
France	397	Vaud	249	La Chaux-de-Fonds	191
Italie	118	Berne	173	Val-de-Ruz	172
Espagne	57	Genève	137	Peseux	162
Etats-Unis	42	Fribourg	111	Milvignes	122
Canada	41	Valais	86	La Tène	93
Portugal	40	Jura	84	Boudry	76
Autres pays	587	Autres cantons	178	Autres communes	625
Total	**1282**	**Total**	**1018**	**Total**	**1441**

Départs

International		Intercantonal		Intercommunal	
France	287	Vaud	402	Peseux	218
Portugal	121	Berne	238	Val-de-Ruz	194
Italie	72	Fribourg	111	La Chaux-de-Fonds	184
Chine	61	Genève	109	Boudry	170
Espagne	57	Valais	86	Milvignes	149
Royaume-Uni	43	Jura	85	Corcelles-Cormondrèche	102
Autres pays	576	Autres cantons	192	Autres communes	666
Total	**1218**	**Total**	**1223**	**Total**	**1683**

4.5. Activités du service

ANNEES	2017	2016	2015
Mouvements de la population (y.c. domicile secondaire)	**10109**	**10095**	**9874**
- dont déménagements intra-muros	2525	2649	2411
- dont arrivées	3310	3349	3355
- dont naissances	358	380	361
- dont départs	3636	3392	3405
- dont décès	280	325	342
Mouvements de caisse	**17169**	**17264**	**17543**
Documents émis par le service	7113	7089	7116
- dont attestions de domicile pour domicile principal	4452	4386	4383
- dont attestation de séjour pour domicile secondaire	1288	1205	1207
- dont attestations diverses (départ, vie, etc.)	1373	1498	1526
Cartes d'identité	1022	1274	1175
Permis de séjours	5588	5352	5781
Cartes journalières (CFF, LNM)	3264	3483	3471
Taxe déchets (dès le 15.08.16)	182	66	0
Recensement permanent (Bâtiments contrôlés)	**2630**	**2737**	**3577**
Données identiques au registre	2103	2309	2997
Données non identiques au registre	527	428	580
- dont dépôt de papier en domicile principal	231	195	244
- dont dépôt de papier en domicile secondaire	244	191	202
- dont changement d'adresse intra-muros	29	14	53
- dont divers	23	28	81
Plaintes déposées auprès du Procureur général	**5**	**16**	**13**
- pour non-dépôt de papiers	5	15	12
- pour ne pas avoir indiqué de changement d'adresse	0	0	0
- pour non-dépôt du passeport	0	0	1
- pour ne pas avoir renouvelé le permis de séjour	0	1	0
Votations et élections	**5**	**4**	**3**
Signatures vérifiées sur 13 initiatives, 8 référendums et 0 motions	15645	12990	10117

Service de la sécurité urbaine (SSU)

(Entités de gestion no 127.01, 127.02, 127.03, 127.04, 127.05, 127.06, 127.07)

1. Organigramme

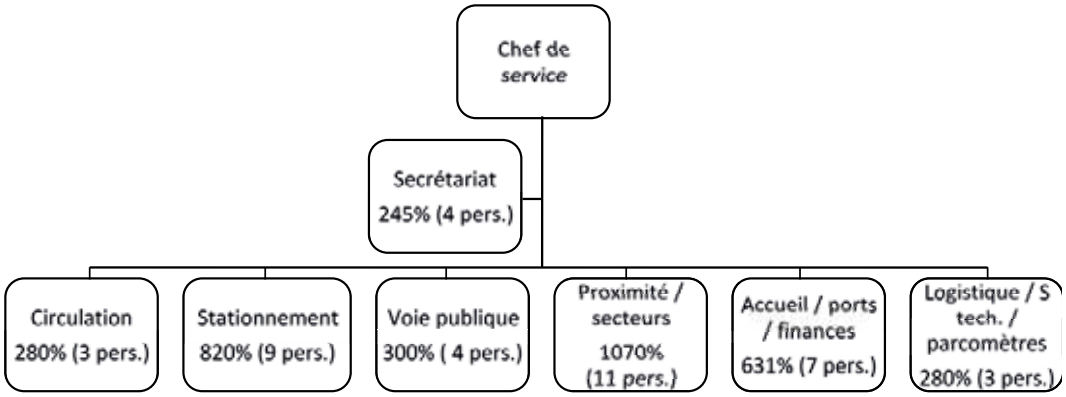

2. Evolution du personnel

Au 31 décembre 2017, le service comprenait 39.55 (42.35) EPT, composé de 58 (60) collaborateurs/trices, y compris les 16 (15) patrouilleurs scolaires adultes, inclus dans l'effectif. La diminution des EPT correspond à des postes non encore renouvelés dans le cadre de la réorganisation.

3. Contrôle du bruit

2017	2016	2015		
47	20	12	+	Dossiers Ordonnance et Protection du Bruit (OPB)
4	4	5	=	Dossiers monitoring bruit (surveillance longue durée)
24	15	39	+	Reprise établissements publics (isolation – sonorisation)
8	8	10	=	Dératisation, zones traitées
52	39	11	+	Sanctions de plans
23	17	26	+	Nombre établissements publics contrôlés
15	15	14	=	Nombre manifestations contrôlées
189	176	114	+	Préavis manifestations
395	315	271	+	Interventions terrain

L'ensemble de ces interventions a représenté un cumulatif de 1138 jours d'utilisation d'appareils de mesure (sonomètres). Dans le cadre des diverses manifestations se déroulant au Quai et à la Place du Port, une installation de surveillance est actuellement installée en permanence.

4. Accueil et coordination

Le secrétariat a traité durant l'année 2017, 1201 (1172) courriers de réponse. Dans le cadre du traitement des amendes d'ordre, le service a répondu par écrit, courriel ou oral à 267 (254) courriers de contestations.

Dans le domaine de la facturation, ce sont près de 6'000 factures qui sont établies chaque année par le service.

Service de l'Accueil

L'Accueil exploite et dessert la centrale des télécommunications et la réception. Il se compose de 5,1 postes de travail. L'ouverture a été assurée du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 et le samedi de 07h00 à 15h00, avec fermeture le dimanche et les jours fériés.

Les trois parkings avec barrières de Panespo, des Piscines et de Serrières sont gérés pendant les heures d'ouverture par cette entité, de même que la borne d'accès à la rue du Coq-d'Inde. Le personnel polyvalent de l'Accueil tient et contrôle la caisse, assure le suivi des objets trouvés enregistrés, et tient à jour le fichier des chiens du territoire communal. Le tableau suivant est un récapitulatif des activités principales de l'entité de l'Accueil.

2017	2016		
18'584	19'375	-	appels téléphoniques réceptionnés par le central
1'556	1'456	+	appels téléphoniques sur le répondeur
125	136	-	messages enregistrés sur le répondeur
1'197	1'257	-	chiens enregistrés dans le fichier
1'239	1'247	-	objets trouvés enregistrés au guichet
646	682	-	objets trouvés restitués à leur propriétaire
37'526	37'876	-	total des personnes accueillies à la réception
10'985	9'500	+	commandements de payer notifiés

Logistique

L'entité de la logistique/technique est composée d'un responsable (0.8 EPT) et d'un collaborateur (1 EPT). Il est soutenu à raison de 0.6 EPT par l'entité du stationnement.

La logistique gère l'ensemble des domaines structurels du service de la Sécurité Urbaine, que ce soit de l'équipement du personnel, le mobilier ainsi que le parc automobile. La maintenance technique des appareils de communication portatifs du type radio ou natel a engendré 5 opérations de renouvellement, et le remplacement d'appareils/fournitures défectueuses.

Du côté des locaux, la réorganisation avec l'aménagement du SPS au Fbg de l'Hôpital 4 et 6 a pris ses marques de fonctionnement avec des surfaces de travail adaptées aux besoins des services et à la conduite d'évènements.

Le domaine du parc automobile a connu un important changement de réorganisation avec l'arrivée d'un véhicule atelier adapté à la maintenance de l'infrastructure technique liée à la signalisation lumineuse, aux parkings à barrières, ainsi qu'à la maintenance des parcomètres et horodateurs.

L'ensemble des entités se partage un parc à véhicules composé de 5 véhicules Hybrid (Toyota Prius) – 3 Toyota Aygo – 5 motos et 10 vélos électriques.

L'ensemble du parc automobile voiture a parcouru 51'413 (61500) km – le parc motos 11'258 (7800) km et le parc vélos 2'187 (1100) km.

5. Proximité quartiers

Agents de quartier

L'entité est présente dans toute la ville, répartie en 11 secteurs. Elle œuvre du lundi au samedi, ce dernier jour étant exclusivement réservé à la zone piétonne. Elle assure un soutien aux associations de quartier pour les manifestations, fêtes, vides grenier et autres. La présence en zone piétonne fait également partie des tâches principales, 17 personnes ont été dénoncées pour mendicité. Des actions sociales sont effectuées, telles que sondages auprès des personnes à mobilité réduite, visites des décorations de Noël pour les 8 homes et cortèges aux flambeaux des collèges. Cette entité collabore également avec les services d'ordre circulation et dans le cadre des contrôles réguliers organisés par le stationnement.

Il a été signifié 445 (456) actes judicaires, 494 (661) notifications de commandements de payer, 112 (127) actes d'enquêtes pour retrait de plaques de véhicules.

De plus, 785 (233) demandes diverses de citoyens et 3637 (2868) actes de préventions ont été effectués. 35911 (24426) visites ont été faites auprès de citoyens. 12 (37) services d'ordre ont été nécessaires pour les diverses manifestations de quartiers. 9 (13) mises en bière ont été effectuées.

Le personnel a passé 83% (85%) de son temps à l'extérieur afin d'accomplir les diverses missions et demandes de citoyens.

6. Mouvements

Viasis

L'info-radar du type «Viasis», a été utilisée durant 297 (333) jours. Cet appareil affiche la vitesse des véhicules et un message apparaît en fonction de la vitesse enregistrée. Cet appareil a enregistré 155'112 (177'315) véhicules, pour un taux théorique de 4,17% (5,84%) d'infractions. Cet appareil a été principalement utilisé dans les « Zones de rencontre » et les « Zones 30 km/h », ceci en fonction des demandes de citoyens auprès des agents de quartier, en terme de prévention routière.

Borne de comptage

Pour l'année 2017, cet appareil a été utilisé 288 (352) jours sur le territoire. 277'973 (315'576) véhicules ont été enregistrés pour un taux théorique d'infractions de 12,45% (9,82%). La borne a été utilisée dans le cadre d'études de circulation ou de comptages routiers.

Signalisation lumineuse

L'entretien et la maintenance de la signalisation lumineuse a engendré 131 (164) interventions. La gestion du carrefour de la place Pury, l'un des plus importants de la Ville avec celui de la place Numa-Droz, a connu le changement de son armoire de commande, tout comme le carrefour Pont Mail/Coop. Du côté des nouveautés, la mise en service d'une signalisation lumineuse pour gérer le trafic au carrefour Martenet – Quai Jeanrenaud, répondant ainsi à une demande sécuritaire du lieu.

Chantiers

Durant l'année 2017, 192 (228) permis de fouilles ont été délivrés par le bureau technique d'Infrastructures et Energies, représentant à chaque fois des travaux sur la voie publique. 308 (330) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés par l'entité des chantiers pour des dépôts de bennes ou autres, sur la voie publique. 21 (31) demandes pour l'installation d'échafaudages ont été traitées.

Dans le cadre des différents chantiers, le collaborateur en charge a participé à 409 (314) séances.

Durant l'année 2017, 43 (39) séances de coordination ont été organisées entre le service de la signalisation routière d'Infrastructures et Energies, l'entité des chantiers de la Sécurité urbaine et le responsable « Circulation ».

11 (9) arrêtés pour l'installation de signaux sur fonds privés, 17 (13) arrêtés concernant la signalisation routière sur le domaine public et 17 (10) arrêtés temporaires de chantiers ont été établis.

L'entité s'est également prononcée sur 63 (44) demandes de permis de construire. Cela implique une étude des plans, des visions locales et la rédaction des préavis pour le service des permis de construire via le système informatique SATAC.

Patrouilleurs scolaires

A ce jour 16 (15) patrouilleurs adultes assurent la sécurité des enfants aux abords de 10 passages pour piétons sis aux alentours de 6 collèges. A savoir, Crêt-du-Chêne, Serrières, Vauseyon, Charmettes, Acacias et Maladière, ainsi que sur les rues de Gibraltar, des Draizes, de la Cassarde et sur la rue de Puits-Godet. Toutes ces personnes donnent entière satisfaction et cette année encore, aucun incident n'est à déplorer.

Durant l'année 2017, deux patrouilleurs scolaires ont démissionné, nécessitant l'engagement et la formation de 2 nouveaux patrouilleurs pour les remplacer. Un patrouilleur scolaire supplémentaire a été engagé qui effectue uniquement des remplacements de patrouilleurs absents.

De plus, 148 (162) passages auprès des patrouilleurs scolaires ont été effectués par leur responsable. Ce qui représente plus de 74 (81) heures de formation, d'entretien et de contrôle sur leurs postes de travail.

Taxis

A la fin de cette année, la Ville de Neuchâtel compte 11 (11) concessionnaires se partageant 24 (24) droits de stationnement avec 58 (53) véhicules. Cette année 2 (2) concessionnaires sans droit de stationnement détiennent 7 (7) voitures et ne peuvent travailler que sur appels téléphoniques. Par conséquent, ils n'ont pas le droit de stationner avec leurs taxis sur les

cases officielles de la ville. Cela représente au total un parc de 65 (60) taxis. 18 (18) places de stationnement réservées sur le domaine public pour 90 (92) conducteurs qui sont autorisés à exercer la profession comme chauffeurs permanents ou auxiliaires, 4 (3) d'entre eux sont au bénéfice d'une autorisation provisoire pour conduire un taxi.

Durant l'année 2017, l'entité des taxis a établi 7 (13) rapports de renseignements pour conducteurs de taxis. 11 (14) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation provisoire pour conduire un taxi en ville de Neuchâtel, 6 (14) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation permanente, 2 (3) candidats ont été convoqués à une deuxième session pour l'obtention d'une autorisation provisoire, 1 candidat a renoncé à se présenter à une deuxième session pour l'obtention d'une autorisation provisoire. 2 (4) candidats ont été convoqués pour passer un second examen pour l'obtention de l'autorisation définitive.

A l'occasion de la Fête des Vendanges et pour le Nouvel An, 48 (52) autorisations de stationnement supplémentaires ont été délivrées.

25 (32) taxis ont été inspectés par l'entité. La commission paritaire a siégé à 2 (3) reprises durant l'année 2017.

7. Stationnement

Plan de stationnement

P+R des Piscines du Nid-du-Crô et Serrières

A fin décembre 2017, 849 (603) personnes bénéficient d'un badge de stationnement gratuit pour pendulaires. L'augmentation s'explique par un nouveau P+R à Serrières (217 places) qui a été mis en service au 12.12.2016.

Un contrôle « détenteurs de badge » a été effectué en 2017 aux Piscines. Aucune infraction n'a été constatée, ce qui montre que les usagers respectent les règles en la matière depuis quelques années déjà.

Taux d'occupation annuel moyen :

Piscines 337 places	**Panespo 196 places**	**Serrières 217 places**
Sur 24 heures : **22.79** (28.77) %	Sur 24 heures : **43.66** (28.18) %	Sur 24h : **30.60** %
De 07h00 à 21h00 : **32.50** (38.75) %	De 07h00 à 21h00 : **56.53** (38.05) %	de 07h00 à 21h00 : **37.33** %
De 21h00 à 07h00 : **8.42** (13.83) %	De 21h00 à 07h00 : **24.17** (13.32) %	de 21h00 à 07h00 : **20.09 %**
Pic d'occupation : **52.17** (61.47) %	Pic d'occupation : **83.32** (60.25)%	Pic d'occupation: **56.75** %

Autorisations

Autorisations délivrées tous types confondus - Aut. visiteurs depuis 2010	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total par année	9476	9820	11978	13907	13210	14073	14720	15976	16845

Autorisations par internet

3’526 (3’359) autorisations de type « chantiers » ont été octroyées, dont 283 (302) imprimées directement par le client.

920 (702) autorisations de type « visiteurs » sur 2’323 (2’041) et 602 (471) autorisations de type « zone piétonne à l’acte » sur 4’466 (4'105) ont été directement établies par les clients depuis leur ordinateur.

L’utilisation d’internet pour les autorisations progresse de façon régulière, notamment concernant les autorisations visiteurs à l’acte.

Zone piétonne (ZP)

19 (24) contrôles à grande échelle (8 personnes engagées en moyenne) ont été effectués en ZP concernant le respect des bases légales pour l’accès à cette dernière ainsi que le stationnement, lequel est interdit en ZP. Dans ce cadre, sur 469 véhicules contrôlés, 57 (78) véhicules ont été empêchés d’entrer en zone depuis la place Pury, ces derniers n’ayant pas de personnes à mobilité réduite, de marchandises lourdes, périssables ou volumineuses à emmener au centre-ville. Il y a également eu 104 (197) contraventions lors de ces contrôles.

Durant l’année, un EPT du stationnement est quotidiennement engagé en ZP, de 10h00 à 18h00, afin d’y faire respecter son accès et son stationnement. Dans ce cadre, 923 (1'660) véhicules ont été dénoncés.

Contrôle du stationnement

4'009 (4'081) contrôles de stationnement ont été effectués et 38'391 (39'920) contraventions, exclusivement liées au stationnement, ont été apposées.

Toutes les amendes de stationnement sont facturées et encaissées par l'Etat, peu importe qui a exécuté le contrôle. L'Etat ristourne à chaque commune sa part 50 % jusqu'en 2014 et 75 % aujourd'hui. Jusqu'en 2015, il versait les parts communales après encaissements, depuis 2016, il verse au moment où il facture. Ainsi, en 2016, nous bénéficions d'un double effet qui n'était pas connu et sous-évalué au moment de l'établissement du budget 2017 et qui ne se reproduira pas à l’avenir.

Il a été procédé à 19 (21) mises en fourrières pour différentes raisons, comme par exemple un véhicule bloquant le trafic à cause d’un stationnement illicite.

Stationnement sur terrain privé

Plaintes écrites pour stationnement sur cases privées sanctionnées - Certains cas réglés directement sur le terrain	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total par année	**1391**	**1163**	**1051**	**815**	**1326**	**1266**	**1349**	**1987**	**2402**

Parcomètres

En 2017, les 92 (96) parcomètres multiples, les 19 (12) horodateurs et les 3 (2) parkings avec barrières ont rapporté la somme de 2'110'635.00 (1'987'435.00) francs en 53 (51) ramassages.

Le poids de l'argent transporté a été de 14'587 (14'009) kilos de monnaie représentant 74'308 (71'390) rouleaux de monnaie. Le total de tickets distribués aux horodateurs et barrières a été de 954'600 (907'650).

Le comptage des opérations effectuées sur les appareils accordant les 30 premières minutes gratuites s'élève à 1'366'579 (1'294'285) opérations. Au tarif de 50 centimes gratuit par opération pour la première demi-heure, cela représente un montant de 683'289.50 (647'142.50) francs non encaissé.

Cette entité s'occupe également, de l'évacuation des 13 (13) dépouilles animales trouvées sur la voie publique et acheminées au centre d'incinération de Montmollin. Il assure le ramassage et l'entreposage des 63 (37) vélos abandonnés sur la voie publique. L'organisation de la vente aux enchères des vélos non réclamés a trouvé 72 (67) preneurs, ce qui a rapporté la somme de 1'210.00 (1'923.75) francs.

8. Voie publique

D'importantes tâches administratives découlent des nombreuses missions de cette entité. Le tableau ci-dessous illustre une partie des activités déployées.

2017	2016		
62	60	+	métiers de forains installés (comprenant manèges hors Fêtes foraines)
4	4	=	cirques qui se sont produits à Neuchâtel
1071	1224	-	tickets de location de place pour les marchés
75	78	-	abonnements délivrés pour les marchés
87	68	+	demandes de pose d'enseignes ou stores
12	13	-	rapports ou renouvellements établis pour anticipations immobilières sur le domaine public
1099	1041	+	autorisations pour utilisation du domaine public (stands, étalages, manifestations, etc.)
832	1041	-	factures pour l'occupation du domaine public (chantiers, étalages, etc.)

L'entité de la voie publique organise de nombreuses visions locales avec les services communaux ou cantonaux concernés et les organisateurs de manifestations ainsi que pour la venue des cirques. En 2017, il a également géré le domaine du bruit et de la dératisation. A relever que les factures pour les chantiers ont été reprises par ce service dès juillet 2017, ce qui explique la différence du nombre de factures établies en 2017.

Etablissements publics

La Sécurité urbaine gère au niveau communal, le traitement des demandes d'autorisations pour établissements publics et permis d'exploitation pour préavis au SCAV, les demandes de prolongation d'ouvertures desdits établissements. De plus, l'entité a la gestion des plaintes des citoyens concernant les nuisances générées et également les problèmes d'exploitation, afin que ceux-ci soient conforme aux bases légales et directives (locaux – directive cercle bruit).

Quelques établissements de nuit ont fait des demandes de prolongations permanentes à 06h00 du matin. 10 établissements publics ont reçu une autorisation.

Chaque établissement public a droit annuellement à fermer 36 fois à 04h00. Dès lors, 28 carnets ont été vendus au prix de 600.- par carnet.

Selon l'art. 20 de la loi sur les établissements publics, la commune peut au cas par cas, autoriser une prolongation de l'horaire jusqu'à 0600 h, pour un ou plusieurs établissements publics. Toutefois ces demandes ne doivent pas éluder une demande de prolongation permanente. 12 autorisations de ce type ont été délivrées.

9. Ports

L'entité a traité 46 (52) résiliations de contrats, établi 36 (52) nouveaux contrats et modifié 51 (35) contrats.

Les travaux de réfection du port de Serrières se sont poursuivis en 2017 afin de pouvoir remettre en location les places d'amarrage et s'achèveront durant l'hiver 2017-2018. La rénovation du deuxième débarcadère au port de Neuchâtel s'est terminée au printemps 2017 avant la reprise de l'exploitation.

Les tableaux suivants présentent la gestion des emplacements mis à disposition sur l'eau et à terre ainsi que les activités de l'entité des ports.

	Places amarrage	**Places privées**	**Places visiteurs**	**Places à terre**	**Cabines Baraques**	**Pêcheurs**
Nid-du-Crô	486	40	8	165	141	
Jeunes-Rives	173	0	20	0	17	
Neuchâtel	55	0	0	0	49	
Serrières	42	0	0	0	16	1
Totaux 2017	**755**	**40**	**28**	**165**	**223**	**1**

Utilisation de la grue – travaux

2017	2016		
145	152	-	sorties et mises à l'eau
336	316	+	contrôles dans les ports

Cimetière

(Entité de gestion n° 128.00)

1. Organigramme

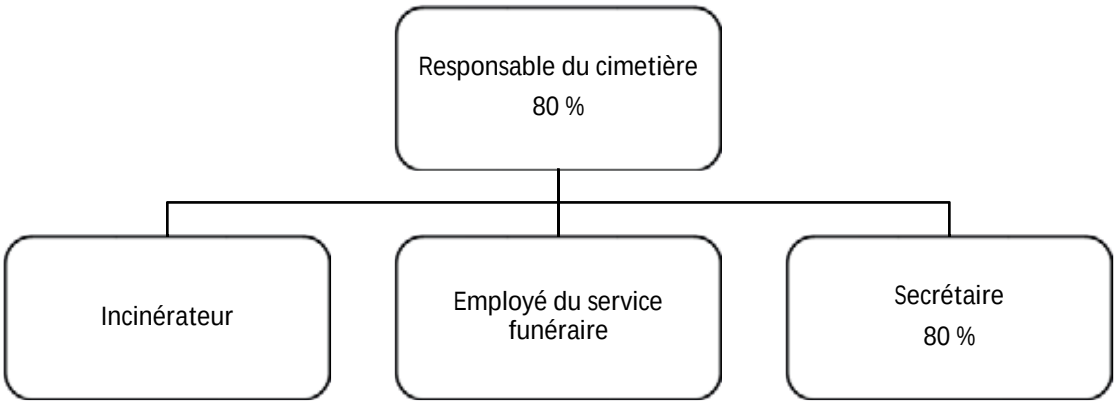

2. Evolution du personnel

Depuis le 1er avril 2017, l'employé du service funéraire titulaire du poste a pris sa retraite après 38 ans et le poste n'a pu être repourvu au même pourcentage qu'à partir du 1er juin. En effet, une première personne a été engagée et renvoyée en date du 30 avril. Le poste est donc resté vacant pendant le mois de mai.

Début mai, l'incinérateur a eu un accident et un arrêt de travail à 100% jusqu'à fin juillet. Pendant cette période, des employés du Service des parcs et promenades sont venus en renfort, autant pour les crémations que pour les services funèbres. Nous avons dû également, certaines semaines, monter des corps au crématoire de La Chaux-de-Fonds, afin de toujours garantir aux familles la crémation de leur défunt.

3. Activités du service

En 2017, 1182 crémations ont été effectuées par notre service (- 85 par rapport à 2016).

Le nombre d'inhumations s'élève à 32, contre 36 en 2016 (-4).

4. Statistiques

151 (193) défunts domiciliés à Neuchâtel ont reposé au pavillon mortuaire du cimetière de Beauregard, ainsi que 223 (235) défunts domiciliés à l'extérieur de la ville de Neuchâtel, soit au total 374 (428) défunts.

360 (369) cérémonies ont été célébrées en 2017 au centre funéraire de Beauregard.

INHUMATIONS	**2017**	**2016**
Adultes domiciliés en ville	30	29
Adultes domiciliés à l'extérieur	2	3
Enfants domiciliés en ville	0	4
Enfants domiciliés à l'extérieur	0	0
TOTAL	32	36

INCINERATIONS	**2017**	**2016**
Adultes domiciliés en ville	226	267
Adultes domiciliés à l'extérieur	903	945
Enfants domiciliés en ville	0	3
Enfants domiciliés à l'extérieur	5	6
Ossements – Restes mortuaires et anatomiques – Interne et externe	48	46
TOTAL	1182	1267

Le pourcentage des incinérations est de 88.3 % (89.1%) par rapport aux décès enregistrés pour la commune de Neuchâtel.

DESTINATION DES URNES ADULTES ET ENFANTS DOMICILIES EN VILLE	**2017**	**2016**
TOMBES NOUVELLES	13	10
TOMBES EXISTANTES	23	29
TOMBE DU SOUVENIR (adultes+ enfants)	91	109
CONCESSIONS DE FAMILLE	1	2
NICHES CINERAIRES	16	33
FAMILLES/AUTRES CIMETIERES/ POMPES FUNEBRES	82	91
TOTAL	226	274

5. Travaux

- Modernisation des infrastructures de Cimetière de Beauregard : Selon arrêté du 18 décembre 2017 publié sur le site de la Ville, le Conseil général a accordé un crédit d'investissement s'élevant à 753'000 francs pour compléter le crédit obtenu en 2014.

- Aménagements extérieurs du site du Cimetière de Beauregard : selon arrêté du 18 décembre 2017 publié sur le site de la Ville, le Conseil général a accordé un crédit d'investissement s'élevant à 1'540'000 francs.

Grâce aux crédits adoptés, la modernistation des infrastructures pourra commencer au cours de l'année 2018.

Comme chaque année, le four crématoire a été contrôlé et arrêté pour une durée d'une semaine.

Service d'incendie et de secours (SIS)

(Entités de gestion nº 129.01, 129.02, 129.03, 129.04, 129.05)

1. Organigramme

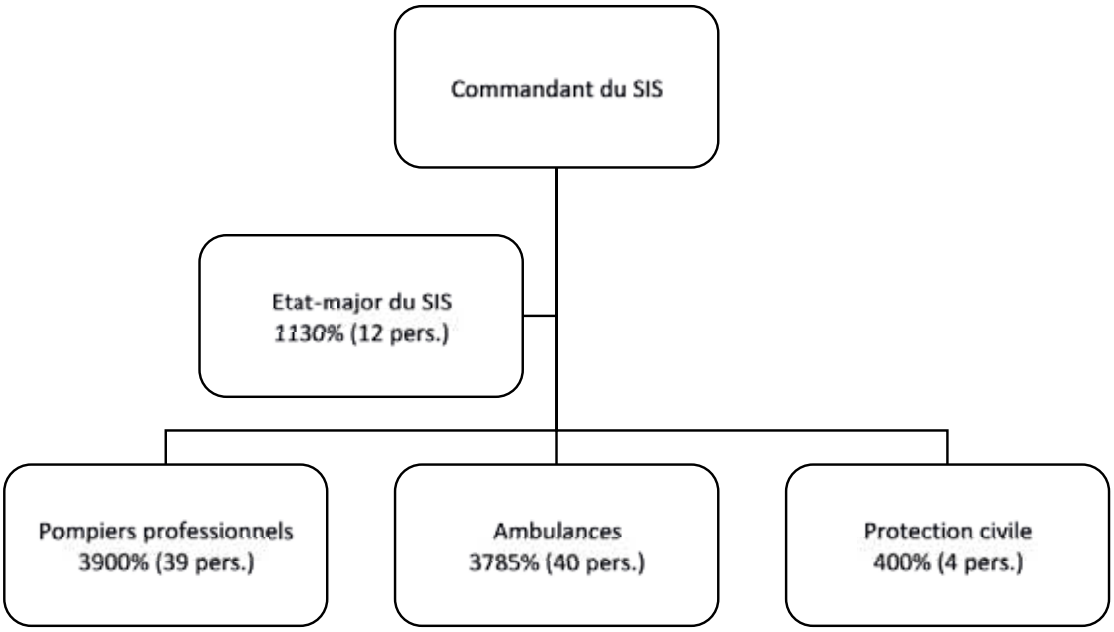

2. Evolution du personnel

Au 31 décembre 2017, le SIS comprend 96 (100) collaborateurs représentant 93.15 (97.15) EPT. En 2017, il a enregistré le départ de 4 collaborateurs suite à la reprise de la centrale d'engagement 118 par la Police neuchâteloise et du Bureau technique par l'ECAP. De plus, 6 ambulanciers ont démissionné et 6 nouveaux engagés pour répondre aux standards de sécurité.

Ces mouvements sont spécifiques au domaine des ambulances où le turn-over est bien supérieur à la moyenne en raison de la pénurie de personnel diplômé en Suisse.

3. Interventions

En 2017, le SIS est intervenu, dans le cadre de ses six missions principales, à 5'722 (5'899) reprises, soit :

	2017	**2016**
Service feu	324	(389)
Commandement des missions de secours (CMS)	145	(130)
Service communautaires	239	(166)
Service sanitaire	4'968	(5'172)
Service sauvetage-lac	44	(42)
Protection civile	2	(2)

Cela représente une moyenne de 15,7 (16) sorties journalières.

4. Instruction

Durant l'année 2017, des exercices spécifiques à chaque détachement ont été organisés.

Les collaborateurs du poste permanent ont obtenu les formations validées suivantes :

Diplômés fédéral ambulanciers ES (Ecole supérieure)	3 (4)
Brevet fédéral sapeur-pompier professionnel	6 (5)
Technicien ambulancier avec brevet fédéral (TA)	6 (6)

L'Organisation de protection civile du Littoral centre (OPCLC) a organisé 36 (37) cours de répétition (y compris les cours de cadre) durant lesquels les astreints au service ont rempli leurs obligations réglementaires.

Service de protection et sauvetage (SPS)

(Entité de gestion n° 149.01)

1. Organigramme

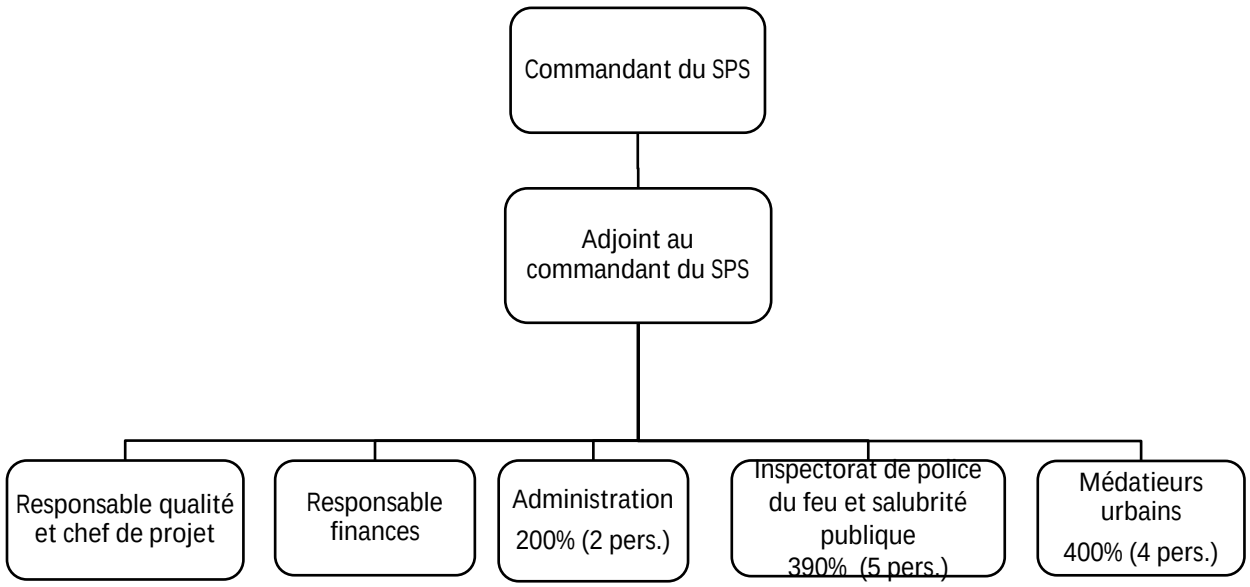

2. Evolution du personnel

Au 31 décembre 2017, le Service de protection et sauvetage comprend 15 (16) personnes représentant 13.8 (14.8) EPT. Il a enregistré le départ d'un médiateur démissionnaire, qui n'a pas encore été remplacé.

3. Gestion et activités

Le Service de protection et sauvetage a pour mission d'être le service d'appui et de conseil de la Direction.

Il joue le rôle de point d'entrée de toutes les questions inhérentes aux missions sécuritaires sur le territoire communal. Il traite notamment la surveillance, la conduite et la coordination des services de sécurité et de sauvetage, œuvrant au profit de la ville.

Il coordonne les différentes entités communales qui réalisent les opérations de protection et de sauvetage des personnes, des animaux et des biens des citoyens en développant l'interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou majeurs.

Il assure une veille des différents indicateurs sociaux, techniques et environnementaux ayant un impact sur la sécurité et définit les conditions cadres liées à la protection et au sauvetage pour les manifestations autorisées sur le territoire communal.

4. Organe communal de conduite (OCC)

Conformément à l'ordre de service n° 68 du Conseil communal, l'organe communal de conduite (OCC) sous le commandement du Service de protection et sauvetage (SPS), est mobilisable pour la conduite de l'administration en cas de catastrophe, de situation extraordinaire ou en état de nécessité.

Au cours de l'année 2017, cet organe s'est mobilisé :

- du 16 novembre 2016 au 31 janvier 2017, pour l'évolution de la grippe aviaire H5N8 sur le territoire communal ;
- d'avril à septembre, pour la coordination sécuritaire de la Fête des Vendanges ;
- du 31 mai au 22 juin, pour l'exercice d'engagement des états-majors nommé « Tornado 2017 »

Grippe aviaire

La conduite face à la grippe aviaire a été menée sur l'année 2016 et 2017. Cependant, une surveillance a été active durant toute l'année 2017, car des seuils épidémiques étaient de nouveaux atteints dans les pays limitrophes, mais ceci n'a pas nécessité de réactivé l'OCC.

Fête des Vendanges

Au niveau de la Fête des Vendanges de la Ville de Neuchâtel, le Service de protection et sauvetage (SPS) est responsable, via l'Organe communal de conduite (OCC) de coordonner les actions de sécurité réunissant le savoir-faire des services cantonaux, communaux et privés pour garantir le déroulement de cette fête dans les meilleures conditions. Face aux modifications apportées, il s'est réuni à 18 reprises en amont de la manifestation, 7 reprises durant la manifestation et à 4 reprises pour la capitalisation de l'expérience et la clôture.

Tornado 2017

La possibilité de tester les moyens disponibles est toujours une chance à saisir. Ceci d'autant plus dans un exercice mené sur tout le canton, et en collaboration avec les institutions cantonales et militaire. De nombreux enseignements ont pu être tirés de cet exercice.

5. Sécurité du Complexe de la Maladière

La sécurité permanente de tous les locataires et utilisateurs des salles, bureaux, centre commercial, stade et salles de sport du Complexe de la Maladière, est sous la responsabilité du SPS. C'est pourquoi, il passe régulièrement en revue toutes les installations sécuritaires du bâtiment, notamment les installations techniques et les éclairages de sécurité.

Ainsi, la gestion, le contrôle des événements et les inspections des locaux a représenté 73 (117) interventions. La partie administrative inclut également la Commission permanente, la commission matches et la gestion de l'Esplanade.

De plus, chaque année, un exercice d'évacuation de l'ensemble du Centre commercial a été effectué. Une situation d'urgence a été simulée. Ce procédé permet de vérifier le concept de sécurité ainsi que le comportement des collaborateurs et des clients. L'exercice a duré 6 minutes (de 09h06 à 09h12). 90 clients et 170 membres du personnel du centre commercial ont été évacués. Suite à cette évacuation, les modifications ou remarques ont été formulées auprès des différents partenaires, qui ont été tenus d'appliquer les corrections nécessaires.

Inspectorat de police du feu et salubrité publique (IPS)

(Entité de gestion n°129.07)

L'inspectorat de police du feu et salubrité publique cumule différentes missions sur le territoire communal de Neuchâtel ayant trait aux lois et règlements de police du feu et de salubrité publique.

A ce sujet, des contrôles de tous les bâtiments du territoire communal sont effectués d'après les différentes périodicités, allant de 1 an à 10 ans en fonction des classes de risques d'incendie, et de 1 à 3 ans en fonction des classes de risques sanitaires.

1. Prévention du feu

Avants projets et grands chantiers

Les avant-projets suivants présentant des risques spéciaux ont été étudiés :

- projet de création de 29 chambres d'étudiants et une structure d'accueil parascolaire à l'avenue du Mail 59 ;
- projet de construction de 7 immeubles d'habitation avec parking et services (ancien site de « Métalor ») à l'avenue du Vignoble 2-4 ;
- projet de construction d'un hangar de tri et nouveau bâtiment administratif à la déchèterie des Plaines-Roches.

Les grands chantiers terminés cette année sont :

- Fbg du Lac 21, Cinémas Appolo, transformation
- Rue du Clos-de-Serrières 95, Les Vignes du Clos, appartements protégés
- Rue de la Dîme 23, construction d'un immeuble avec garage collectif
- Rue de la Rosière 1-3, transformation et agrandissement d'un immeuble d'habitation
- Avenue des Alpes 21, construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif

Etablissements et lieux publics

54 (0) demandes de visite d'établissements ont été faites par le SCAV suite à l'introduction de la LEP.

45 (40) établissements et lieux publics ont été visités à leur ouverture, lors d'une reprise de patente ou suite à la mise en application de la Loi sur la police du commerce et son règlement d'exécution, délai fin 2017, en collaboration avec les services communaux de la sécurité urbaine, les travaux publics, la police des constructions et Viteos.

Manifestations

Notre service a examiné 190 (190) demandes de manifestations occasionnelles se déroulant sur le territoire communal et a effectué des contrôles de sécurité incendie et de salubrité pour les grandes manifestations, dont notamment :

- Festi'neuch ;
- Concerts aux Patinoires du Littoral ;
- Fête de la musique ;
- Cirques Knie, Nock, Starlight ;
- Microcity ;
- NIFFF ;
- Fête du 1er août ;
- Fête des Vendanges ;
- Nepal's Party ;
- NewPort Expo.

Inspections périodiques des immeubles

Selon l'article 28 de la Loi sur la prévention, la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDiens) du 27 juin 2012, l'inspectorat a effectué les contrôles périodiques des immeubles, représentant 370 (368) visites, dont ont découlés 233 décisions de mise en conformité.

Protection de l'air

Cette année, notre service a examiné et préavisé positivement 120 (135) demandes pour la pose de nouvelles installations de chauffage qui seront contrôlées à l'issue des travaux y relatifs. En 2017, 67 (61) installations ont été contrôlées sur la base de demandes faites en 2015 et 2016.

Lors de l'examen de ces demandes, l'inspectorat veille à ce que les émissions de fumées soient évacuées de telle sorte qu'il n'en résulte pas de désagrément pour le voisinage immédiat, conformément à l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAIR).

Dans l'exercice de son mandat, le maître-ramoneur a collaboré activement à la lutte contre le feu et à la protection de l'air, en signalant à l'autorité communale, les problèmes rencontrés lors des ramonages et les nouvelles installations de conduit de fumée.

2. Salubrité publique

Inspections périodiques de lieux

L'inspectorat a effectué l'inspection périodique des lieux pouvant provoquer des dangers pour la santé, conformément à l'article 8, alinéa 3, chiffre 1 à 12 du règlement concernant les commissions de salubrité publique et de la police sanitaire du 2 mai 2001. Ont été effectuées 329 (351) inspections, représentant 42 (38) demandes ou ordres sanitaires, en examinant en priorité l'entretien, la propreté générale, l'aération, l'isolation thermique et phonique, le chauffage et le confort climatique des appartements et des locaux ainsi que l'hygiène et les risques de santé liés à la pollution intérieure.

Plaintes

Selon l'article 12 du Règlement concernant les commissions de salubrité publique et la police sanitaire, notre service est intervenu cette année à 57 (71) reprises à la suite de plaintes, pour un total de 228 (518) heures de travail.

Dans certains cas, notre service a collaboré avec différents services cantonaux ou communaux, à savoir :

- - Service de la consommation et des affaires vétérinaires ;
- - Service de la santé publique ;
- - Service de l'énergie et de l'environnement ;
- - Infrastructures et énergies ;
- - Service des affaires sociales ;
- - Service de l'urbanisme ;
- - Nomad ;
- - Pro Senectute.

Le nombre de logements insalubres est en nette augmentation et notre service est intervenu à 20 (16) reprises, ce qui représente une augmentation de 20 % en comparatif de l'année précédente. Les raisons de cette problématique en sont diverses. L'isolement social, la dépendance affective compensées par des achats compulsifs ou accumulations compulsives diverses. Afin de résoudre ces problèmes, une collaboration avec certains services ou instances tel que les services sociaux, Pro Senectute, le SPAJ service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse, les infirmières à domicile est instaurée. D'autres propositions de régulation des problèmes sont également présentées aux locataires par le biais de demandes personnelles faites au CSP ou aux ateliers Phoenix. Un suivi de ces personnes est ainsi assuré par ces différents services.

Médiateurs urbains

(Entité de gestion n°149.02)

Pour sa deuxième année d'existence, l'entité des médiateurs urbains s'est attelée à l'assise de ses missions qui sont de ; favoriser le lien social et la cohabitation sur les espaces publics, accroitre le sentiment de quiétude, accompagner aux changements des comportements inadéquats, mener des actions de prévention des risques liés à la consommation d'alcool et/ou de drogues tout spécifiquement dans un cadre festif. Elle conçoit également des campagnes de sensibilisation à certaines problématiques sociales.

Les médiateurs urbains sont des détecteurs de problèmes communautaires et individuels et amènent un retour du dialogue entre des parties en conflit. Ils relayent le problème exprimé des parties engagées dans un différend afin qu'une solution consensuelle puisse émerger.

L'entité, en deux ans, a acquis une très bonne connaissance de l'environnement urbain, elle est reconnue auprès de la population, des institutions et des différents acteurs de la Cité. Elle a démontré sa complémentarité avec les missions spécifiques de la police et celles du travail social, ce qui lui donne un rôle de facilitatrice et de courroie de transmission.

L'entité a participé à nouveau activement à d'importantes manifestations comme, la Fête des Vendanges au travers du concept « Enfant égaré » ainsi qu'au « Noël autrement ». Elle a également conçu une campagne de sensibilisation liée à la problématique du harcèlement de rue déclinée en plusieurs facettes : la journée du 25 novembre dans le cadre des 4

samedis du Seyon sans bus, des supports d'information sous forme de carte mémo « Harcèlement de rue, parlons-en ! » et de cartes « T'es relou ». Lors de leurs tournées, les médiateurs ont également continué la sensibilisation à d'autres problématiques, telles que le littering et la problématique des mégots ou les impacts sonores.

Le dispositif couvre une présence l'après-midi et la soirée ce qui est pertinent à plusieurs niveaux. En effet, pendant le jour, les médiateurs tissent des liens privilégiés avec des acteurs importants de la communauté, tels que les commerçants et les institutions publiques et privées, ainsi que des citoyens qui ne fréquentent pas les lieux de vie nocturne et qui sont susceptibles d'être dérangés par exemple, par des nuisances nocturnes occasionnelles.

2017 représente 5'000 personnes de tous âges qui ont bénéficié de l'intervention des médiateurs urbains. De ces personnes, un tiers sont des femmes et deux tiers des hommes. C'est 3'038 actions qui vont d'une information demandée à une gestion de conflit à chaud. C'est 4'240 kilomètres à pied et 380 heures de dialogue.

Agglomération

(entité de gestion n°148.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	204'308.80	298'400.00	+ 94'091.20
Revenus	0.00	0.00	0.00
Excédent	204'308.80	298'400.00	+ 94'091.20

2. Commentaire général

La représentation de la Ville au sein des différents réseaux mentionnés ci-après nécessite un engagement conséquent et de nombreuses séances de travail afin de maintenir et poursuivre les collaborations et les projets régionaux.

Le projet de fusion qui a échoué devant le peuple en juin 2016 est toujours en attente de la décision du Tribunal fédéral suite au recours déposé par les citoyens de Peseux. Toutefois, des contacts étroits sont maintenus avec différentes communes dans le but de relancer un nouveau projet de fusion ces prochaines années.

2.1. Communauté urbaine du Littoral (COMUL)

Composée jusqu'à fin 2017 de Bevaix, Boudry, Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, Hauterive, Milvignes, Neuchâtel, Peseux, St-Blaise et La Tène, l'association COMUL a été créée il y a 10 ans sous l'égide du Réseau urbain neuchâtelois (RUN). Cette communauté urbaine comprend environ 80'000 habitants et quelques 50'000 emplois.

Le Conseil communal, par sa Directrice de l'agglomération et plusieurs conseillers communaux, est représenté au sein du Comité directeur et des différentes Commissions régionales. D'une manière générale, les principales activités de la COMUL sont décrites dans la partie COMUL du site www.lerun.ch.

Les axes de développement principaux de la COMUL sont les suivants :

- Développement de la mobilité douce et du réseau de transports publics afin d'assurer une offre performante en termes de cadence, desserte, rapidité, coûts et efficacité.
- Coordination étroite des enjeux d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de territoire régional avec pour objectif l'urbanisation vers l'intérieur pour éviter l'étalement des constructions. Une attention particulière est portée aux pôles de développement résidentiel et économique afin de densifier l'urbanisation à proximité directe des pôles de mobilité et de gérer plus efficacement leurs interactions avec les zones d'activités économiques.
- Optimisation des collaborations intercommunales pour le partage et/ou la gestion des équipements et infrastructures afin d'éviter les doublons.

- Optimisation de la collaboration institutionnelle et financière intercommunale de manière à organiser efficacement la mise en œuvre des prestations.

L'assemblée générale s'est réunie à 3 (2) reprises et le Comité directeur à 10 (6) reprises. L'année 2017 fut particulièrement riche en raison du démarrage décalé de la législature communale (au 1.1.2017 pour 5 communes sur 10 suite à l'échec de deux projets de fusion de communes au printemps 2016) et de multiples projets particuliers. Les séances du Comité directeur ont notamment servi à :

- Assurer la défense des intérêts de l'agglomération et la continuité des activités de la COMUL avec de nouvelles représentations (nouvelle législature communale).
- Suivre et accompagner les travaux des 3 commissions COMUL, des 10 Conférences des directeurs communaux (CDC) ACN et des comités directeurs RUN et ACN.
- Mettre en place et signer en septembre 2017 le nouvel Accord de positionnement stratégique (APS) Neuchâtel Littoral avec trois partenaires (Béroche, Entre-Deux-Lacs et Etat de Neuchâtel) avec plusieurs séances de négociation et d'information ad hoc.
- Planifier le nouveau Plan de législature COMUL 2018-2021 et organiser les consultations y relatives.
- Discuter avec les autorités de la commune de Bevaix et du comité de fusion de La Grande Béroche du positionnement de Bevaix suite à sa fusion avec la Béroche.
- Assurer le financement des activités de la COMUL à travers la mise sur pied du budget 2018 et de financements ad hoc pour des projets particuliers tels que le Projet d'agglomération RUN.
- Coordonner les principales prises de position COMUL sur des sujets majeurs (p.ex. PRODES - Etape d'aménagement ferroviaire 2030/35).

Par sa Commission Mobilité (6 séances) présidée par la Directrice de la Mobilité de la Ville de Neuchâtel, la COMUL s'est assurée en 2017 de suivre l'évolution de l'offre en transports publics avec pour objectif de la maintenir voire de l'améliorer malgré la perspective de réduction d'offre dans le cadre des mesures d'économies cantonales (période 2017-2020). Elle a également été consultée sur les horaires de transports publics 2018. La Commission a accompagné la planification du Plan de législature COMUL 2018-21 (partie Mobilité) et suivi l'examen par la Confédération du Projet d'agglomération (PA) RUN de 3e génération (2019-22) et la mise en œuvre par les communes des mesures Mobilité et Urbanisation des PA1 (2011-14) et PA2 (2015-18). Elle a suivi et accompagné les travaux de la Conférence des directeurs communaux (CDC) Transports & Mobilité (ACN), notamment pour la mise en place de prises de position conjointes sur des sujets & consultations majeurs tels que: révision du Plan directeur cantonal, PRODES / Etape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/35 (projet RER / Ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds, prolongation du Littorail jusqu'à la Maladière, passerelle sur la gare de Neuchâtel,…), mise en conformité avec la LHand au 31.12.2023 (groupe de travail cantonal sur les standards des arrêts TP).

La Commission a planifié l'avenir de la Ligne 107 (liaison Saint-Blaise – Garde de Marin via les Champs-Montants) avec pour perspective une phase test du nouveau parcours et le test de nouveau matériel roulant ne dépendant plus totalement de lignes électriques aériennes. Elle a aussi comme attribution d'assurer l'avenir du Littorail dans le contexte de remplacement du matériel roulant et d'adaptation lourde des haltes à la LHand (éventuelle disparition de certaines haltes). De plus, elle a accompagné le développement de plusieurs projets en cours tels que : projet Onde verte d'harmonisation du prix des billets court parcours, réseau Velospot - NeuchâtelRoule, promotion de la mobilité douce et des transports publics (AboAdo, autres), mesures Mobilité de l'APS Neuchâtel Littoral, projet CoVoiturage Arc Jurassien, réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Et

enfin, elle s'est assurée du respect des engagements des communes (selon le pacte des actionnaires) dans le cadre de la 2ème étape d'augmentation de capital de transN.

La Commission Aménagement du territoire COMUL (8 séances), présidée par le Directeur de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel, a mené des travaux importants visant à :

- Suivre et répondre à l'examen par le Canton (préavis de mai 2017) du Plan directeur régional (PDR) dans le cadre de la nouvelle LAT et de la révision du Plan directeur cantonal. Pour rappel, ce "Projet de territoire" (vision commune du développement territorial régional COMUL) s'est concentré sur les aspects majeurs que sont les axes urbanisation, mobilité et paysage, intégrant la valorisation des pôles d'urbanisation / logement et pôles d'activités économiques à proximité des pôles de gare / mobilité. Ce PDR a été validé par l'ensemble des communes et déposé auprès du Canton en mai 2016. Ces travaux ont été coordonnés avec la révision du plan directeur cantonal et le projet d'agglomération RUN, notamment en termes de limite d'urbanisation et de zones à bâtir en lien avec la croissance démographique envisagée aux horizons 2030 et 2040.
- Planifier la phase suivante de révision des plans d'aménagement communaux (PAL) (organisation, calendrier, financement) avec comme fil rouge d'assurer une gouvernance régionale efficace sur les enjeux de planification territoriale ainsi que la cohérence des PAL communaux à travers des stratégies politiques transversales aux 10 communes COMUL (énergie, tourisme, environnement, économie, logement, …).
- Accompagner le mandat d'étude de l'IRER/UniNE "Avantages économiques d'un PDR COMUL et de la révision coordonnée des PAL communaux" (Prof. Jeanrenaud)
- Suivre et accompagner les travaux de la Conférence des directeurs communaux (CDC) Aménagement du territoire (ACN), notamment pour la mise en place de prises de position conjointes sur des sujets & consultations majeurs tels que: révision du Plan directeur cantonal et de la LCAT, demande de Guide/directives cantonales pour la révision des PAL communaux (projet de document finalement transmis aux communes le 6 décembre 2017).
- Accompagner la planification du Plan de législature COMUL 2018-21 (parties Aménagement du territoire, Energie, Logement et Stratégie foncière).
- Suivre l'examen par la Confédération du Projet d'agglomération (PA) RUN de 3e génération (2019-22) et la mise en œuvre par les communes des mesures Mobilité et Urbanisation des PA1 (2011-14) et PA2 (2015-18).
- Déterminer en commun accord avec le Canton et dans le cadre du PDR le positionnement de la COMUL concernant d'éventuelles mises en zone supplémentaires (demandes spéciales venant des communes)
- Relancer le Groupe technique Aménagement du territoire COMUL dans la perspective de la révision des PAL, comme cela avait été le cas pour l'élaboration du PDR. Ce groupe est constitué d'un représentant technique de chaque commune de la COMUL.
- Définir avec Bevaix et la Béroche le positionnement de Bevaix dans le cadre du PDR COMUL suite à la fusion de La Grande Béroche.

Par sa Commission Sports-Culture-Loisirs-Tourisme (4 séances), la COMUL s'est assurée en 2017 de:

- Coordonner les différents enjeux liés à ces thèmes sur le territoire de la COMUL et stimuler la vie culturelle et sportive de l'agglomération.
- Coordonner et décerner à deux associations le « Prix COMUL 2017 – soutien Culture & Sports » doté de 25'000 CHF/an. Ce prix a été attribué en 2015, 2016 et 2017 et sera reconduit en 2018 suite à un appel à projets en fin d'année 2017 (délai: 1er mars 2018). Ce prix est avant tout destiné à soutenir la création de nouveaux événements sportifs et/ou culturels ayant lieu sur plusieurs communes de la COMUL.
- Coordonner les collaborations intercommunales en matière de politique de la Jeunesse
- Suivre le développement de plusieurs enjeux et/ou projets en cours tels que: syndicats intercommunaux, problématique des Stands de tir , fête du 1er août des 10 communes de la COMUL, etc.
- Accompagner la planification du Plan de législature COMUL 2018-21 (partie Sports-Culture-Loisirs-Tourisme).
- Suivre et accompagner les travaux de la Conférence des directeurs communaux (CDC) Culture- Sports-Loisirs (ACN).

2.2. Réseau des Trois villes (R3V)

Le Conseil communal, par la Directrice de l'agglomération, est représenté au sein du Comité directeur de l'Association du Réseau des Trois Villes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel). Le Comité directeur s'est réuni à 3 (4) reprises, dont à deux reprises en présence du ou de la présidente de chaque exécutif communal.

Les discussions menées par le Réseau des Trois Villes ont mis une nouvelle fois en évidence les enjeux liés à la création de l'agglomération neuchâteloise unique et au développement des centres urbains en leur qualité de rôle-moteur du développement cantonal.

En outre, les échanges du réseau ont mis en évidence des convergences de vue sur nombre de dossiers politiques prioritaires, tels que la création de la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, conformément au projet Neuchâtel Mobilité 2030 largement soutenu par la population neuchâteloise, débouchant sur une prise de position commune sans ambiguïté à l'attention de la Confédération dans le cadre de la consultation relative à l'Etape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/2035 (PRODES 2030/35).

Après les travaux de renforcement de l'agglomération neuchâteloise, intégrant les couronnes urbaines, qui a abouti au dépôt du Projet d'agglomération RUN 3ème génération en décembre 2016, le Réseau des Trois Villes poursuivra sa collaboration en 2018, en envisageant de donner une nouvelle dimension à celle-ci à travers le lancement d'une analyse prospective destinée à désigner des domaines et des activités dans lesquelles des collaborations inter-villes, des prestations et des compétences partagées.

En termes opérationnels, les organes de pilotage du Réseau des Trois Villes et de ses commissions thématiques ont notamment œuvré sur les thèmes et projets suivants :

- **Mobilité et urbanisme :**
    - **Neuchâtel Mobilité 2030 - création du fonds fédéral FORTA:** le réseau a participé activement à la campagne Neuchâtel Mobilité 2030 : OUI à FORTA, soumis en votation auprès de la population suisse, avec succès le 12 février 2017, permettant ainsi d'assurer Un investissement global de CHF 1,2 milliard dans le canton de Neuchâtel dès 2020 insufflant une dynamique économique et la création d'emplois et la reprise par la Confédération des frais de fonctionnement et d'entretien de la H20, actuellement à charge du canton (CHF 2,6 millions par an dès 2020)**.**
    - **Mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération de 1ère (2011-2014) et 2ème génération (2015-2018) :** le réseau a coordonné la mise en œuvre des mesures contractualisées avec la Confédération à travers les Accords de prestations dans le cadre du Groupe de pilotage du Projet d'agglomération RUN, réunissant les autorités cantonales, les villes et les communes de l'agglomération neuchâteloise unique.
    - **Valorisation des espaces urbains, plateforme urbaine.ch :** instigateur de la plateforme urbaine.ch, le réseau a décidé de consolider sa plateforme par la valorisation des projets sélectionné à ce jour. Des promenades urbaines "numériques" sont disponibles sous la forme d'audio-guides gratuits accessibles depuis tous types de supports numériques (smartphones, tablettes ou ordinateurs portables) www.urbaine.ch. Le 30 novembre 2017, urbaine.ch a également proposé un événement en duplex à Neuchâtel et au Locle pour réfléchir et discuter de la qualité de vie dans nos villes, de l'attractivité des centres-villes et de la convivialité des espaces publics. Les deux manifestations simultanées au café de l'ancienne Poste et à Neuchâtel à la Boissonerie, ont notamment permis de faire la connaissance d'acteurs du terrain, commerçants, riverains, associations culturelles et politiques.
    - **Développement du réseau de vélos en libre-service (VLS) :** le réseau a poursuivi sa collaboration dans le but de mettre en commun certaines ressources (promotion, communication), de consolider l'offre sur le territoire des trois villes et de favoriser son extension dans les communes limitrophes de l'agglomération RUN.
    - **Ligne nocturne NoctamRUN:** l'année 2017 a marqué une année de consolidation du NoctamRUN. Une réflexion concernant le renforcement de la visibilité, de la communication et de la promotion de l'offre de transports nocturnes, a conduit le réseau à prendre divers contacts prospectifs avec des partenaires (établissements publics, Onde Verte, sponsors, etc.). Le réseau s'est également adressé à la Conférence des directeurs communaux - Transports publics et mobilité de l'Association des communes neuchâteloises (ACN) afin d'envisager le développement d'une nouvelle gouvernance entre les commanditaires actuels de l'offre en transports publics nocturnes, notamment afin d'augmenter la visibilité et l'efficience des prestations en la matière.
    - **Action de promotion des transports publics destinée aux enfants d'âge scolaire :** le Réseau des Trois Villes a encouragé, à travers un soutien financier, l'éclosion d'un projet de sensibilisation à l'utilisation des transports publics à l'attention des enfants en âge scolaire élaboré par une jeune société coopérative neuchâteloise, dont la concrétisation est planifiée pour décembre 2018.

- **Participation coordonnée à Région Capitale Suisse :** les activités du réseau ont permis d'assurer des positions coordonnées des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds dans leur action au sein de cette organisation intercantonale, notamment en lien avec les enjeux liés à l'Etape d'aménagement ferroviaire 2030/2035 de laquelle dépend la création de la ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.
- **Coordination des positions politiques dans le cadre des travaux menés par les conférences des directeurs communaux thématiques de l'Association des communes neuchâteloises (ACN) :** les membres du réseau ont poursuivi leur effort de concertation dans le cadre des travaux menés dans le cadre des dix conférences des directeurs communaux (ci-après CDC) de l'ACN concernant notamment les dossiers stratégiques d'importance cantonale.

2.3. Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

Le Conseil communal, par la Directrice de l'agglomération, représente la Communauté urbaine du Littoral (COMUL) au sein du Comité directeur et du Bureau de l'Association RUN.

Le RUN (www.lerun.ch) est une association faîtière de droit privé réunissant huit régions et agglomérations constituées de communes neuchâteloises, du Jura bernois et du Département du Doubs. L'appellation RUN réunit d'une part, une stratégie de développement territorial cantonal élaborée par le Conseil d'Etat et les régions, d'autre part, une plateforme d'échanges et de concertation politique entre les régions neuchâteloises (coordination horizontale), visant à faciliter le dialogue avec le Conseil d'Etat (coordination verticale) et en troisième lieu, un centre de compétences partagées, qui offre à ses membres-régions et aux communes des prestations, notamment en matière d'accompagnement, de conseils, d'animation, d'élaboration et de réalisation de projets (inter)régionaux et communaux.

Disposant d'une équipe multidisciplinaire, le RUN réalise en outre des mandats de prestations pour le compte des communes neuchâteloises, de l'Etat de Neuchâtel, d'entreprises publiques et privées, dans le cadre des missions qui sont conférées par les statuts de l'association.

Réalisations :

Outre les prestations d'accompagnement et de mise en œuvre de la stratégie de développement de ses membres, l'exercice 2017 aura été notamment marqué par :

- le montage, la direction et la mise en œuvre de la campagne "Neuchâtel Mobilité 2030 : OUI à FORTA" dans le cadre de la votation fédérale du 12 février 2017 (sur mandat des partis politiques et des associations intéressées) ;
- la concertation avec la Confédération concernant le processus d'examen du Projet d'agglomération RUN de 3ème génération, intégrant une demande de cofinancement fédéral pour des investissements à hauteur de CHF 180 mio pour la période 2019-2022;
- l'accompagnement de 5 régions RUN dans la phase d'examen cantonale de leur Plan directeur régional déposé auprès du Département du développement territorial et de l'environnement en 2016;
- l'accompagnement du processus de négociation et de conclusion entre le Conseil d'Etat, les régions, les communes, de quatre accords de positionnement stratégiques qui remplacent les contrats-régions et d'agglomération de 1ère génération;

- l'accompagnement technique et administratif des 10 conférences des directeurs communaux (CDC) thématiques de l'Association des communes neuchâteloises (ACN).

Le RUN a en outre réalisé de multiples mandats pour le compte des collectivités publiques et parapubliques neuchâteloises dans les domaines suivants : aménagement du territoire, mobilité, tourisme, infrastructures sportives, organisation scolaire, développement durable, santé et planification médico-sociale, logement.

2.4. Association des communes neuchâteloises (ACN)

Cette association a pour but d'être l'interlocuteur privilégié de l'Etat sur les questions touchant les communes, de favoriser l'échange d'informations sur des sujets d'intérêt commun et de renforcer les liens entre autorités communales.

L'ACN se compose de 31 communes au 1er janvier 2018, suite à la fusion des 6 communes de la Béroche (Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus-Vernéaz) pour devenir La Grande Béroche. L'ACN est dirigée par un comité désigné par l'Assemblée générale et composé d'un président et de 11 représentants des communes, selon la répartition suivante : un membre de chaque commune disposant d'un exécutif professionnel, à plein temps ou à temps partiel ; un représentant de la COMUL ; un représentant de la Région de l'Entre-Deux-Lacs ; un représentant de la Région Centre-Jura et un représentant de quatre petites communes qui ne sont pas comprises dans les régions citées.

Le comité a siégé à 8 (7) reprises dont une rencontre avec le Conseil d'Etat le 17 janvier au Château de Neuchâtel. Les communes membres ont été invitées à une assemblée générale extraordinaire le 2 février à Chézard-Saint-Martin et ont élu Frédéric Mairy, à la présidence de l'ACN ainsi que les 10 membres du comité pour la législature 2016-2020. L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée le mercredi 9 mai à La Chaux-de-Fonds. Le 17 novembre, au cours d'une conférence de presse à Colombier, l'ACN a fait part de son intention de lancer un référendum si la mesure initiale proposée par le Conseil d'Etat était validée par le Grand Conseil (transfert de deux points d'impôt en 2018, puis deux points supplémentaires en 2019). Le 8 décembre, le comité s'est réuni pour traiter des décisions prises par le Grand Conseil quant à la participation des communes au programme d'assainissement des finances cantonales. Compte tenu des propositions de la commission financière, acceptées par les députés (transfert d'un point d'impôt et non de deux, compensation partielle pour les communes bénéficiant de la péréquation des ressources), et au vu des enjeux financiers à relever en 2018 par l'ensemble des collectivités publiques ce transfert ne sera pas combattu par un référendum de l'ACN, décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 2018 à La Tène

Le comité de l'ACN va régulièrement diffuser des lettres d'information dont la première a été adressée en décembre aux communes. Ces lettres d'information de l'ACN n'ont pas pour objectif de couvrir l'intégralité de l'activité du comité et des CDC. Elles se contentent de transmettre des informations sur les sujets d'actualité, renvoyant les communes au comité de l'ACN ou aux CDC pour davantage de précisions.

Une nouvelle prestation sera proposée par l'ACN dès 2018 aux communes. Il s'agira de modules de formation, en distinguant une formation de base qui sera dispensée en début de chaque législature, des formations continues sur des sujets thématiques et des soirées d'informations avec des thèmes plus spécifiques. La coordination sera assurée par le RUN dans le cadre de son mandat actuel et l'ACN s'appuiera sur les compétences de cadres de l'administration cantonale ou de conseillers communaux pour la partie formation proprement dite.

L'ACN compte dix Conférences des directeurs communaux (CDC) organisées par différentes thématiques. Elle a confié un mandat au RUN pour leur organisation. Les CDC permettent à l'ACN de se pencher avec plus d'efficacité que par le passé dans des dossiers toujours plus complexes.

Elles ont pris une importance accrue dans le fonctionnement de l'ACN et la révision des statuts acceptée par l'AG du 2 février 2017 visent à mieux en souligner l'importance et à améliorer la coordination entre celles-ci et le comité.

La liste actuelle des CDC est la suivante :

1) CDC-AT (aménagement du territoire) ;
2) CDC-CSL (culture, sports et loisirs) ;
3) CDC-Santé ;
4) * CDC-Finances et économie;
5) * CDC-IP (instruction publique) ;
6) CDC-Sécurité (comprenant police, police du feu et protection civile ainsi que les ambulances et la salubrité) ;
7) CDC-Social ;
8) CDC-SA (structure d'accueil) (CISA) ;
9) CDC-Transports et Mobilité (CRT) ;
10) CDC-TP/SI (Services industriels, gestion des déchets) comprend eaux et routes.

Chaque CDC est composée de 10 conseillers communaux selon la répartition identique à celle du comité directeur de l'ACN.

Enfin, l'ACN est représentée au sein des commissions suivantes :

- Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) ;
- Tourisme neuchâtelois ;
- Commission de pilotage de l'école neuchâteloise « Copil-HarmoS » ;
- Guichet unique ;
- Prévoyance.ne ;
- Groupe d'appui NOMAD « Aide et soins à domicile » ;
- Groupe de pilotage politique Mobilité
- Comité de la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public ;
- Chambre de conciliation en matière de litiges relatifs à l'égalité hommes-femmes ;
- Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales ;
- Groupe de travail « Classe de transition TR » ;
- Conseil de gestion CISA ;
- Groupe de projet (GPB) « Prestations - mesures renforcées » ;
- Commission cantonale nature-tourisme-loisirs-sports (NTLS) ;
- Commission cantonale de gestion des déchets ;
- Groupe de travail « Archivage communal » ;
- DIRUP (Direction des urgences préhospitalières) ;
- Gouvernance informatique cantonale ;
- Latitude 21.

**Présidence Ville de Neuchâtel*

2.5. Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ)

Le Conseil communal est représenté au sein du bureau par la Directrice de l'agglomération. Ce Réseau se compose de 16 communes réparties sur les cantons de Berne, Vaud, Jura et Neuchâtel. Il entend faire progresser la constitution d'une zone économique, culturelle et touristique forte et homogène dans l'Arc jurassien. La présidence est assurée par une des communes membres pour une durée de deux ans. Neuchâtel a présidé jusqu'à fin 2016. La ville de Delémont lui a succédé. Le secrétariat est assuré par l'association intercantonale **arc**jurassien.ch, sur mandat du RVAJ.

Ce réseau permet notamment de consolider les forces existantes et de jouer sur le partage d'expériences; de créer un espace de dialogue à l'échelle de l'Arc jurassien ; de donner un profil et une visibilité à ce territoire et de renforcer le poids de la région dans ses relations avec les régions voisines et la Confédération.

Le programme d'activités 2016-2019 a été validé par le Bureau et l'Assemblée générale. Sa mise en œuvre est en cours.

Les domaines d'action du RVAJ :

a) La culture

Depuis quatre ans, le RVAJ a développé ses activités dans le domaine de la culture, élargissant ainsi son champ d'action au travers d'un thème fédérateur pour l'Arc jurassien et où le potentiel de collaboration entre les communes paraît élevé. La commission est actuellement dans l'attente des résultats liés à l'étude menée par la HE-Arc sur l'économie résidentielle et ses impacts culturels (voir ci-dessous).

b) L'énergie

Le projet Energie du RVAJ existe depuis 2007 et a permis de développer des habitudes de coopération et d'échanges d'expériences profitables entre les communes du Réseau. Ce projet regroupant 10 communes, et au sein duquel la Ville de Neuchâtel est très active, a pour objectif de faire de l'Arc jurassien une "société à 2000 watts" et ainsi de lui permettre de se profiler comme une région phare au niveau énergétique et des ressources naturelles.
Le programme 2016-2019 a été validé par les communes membres du projet, par le Bureau ainsi que par l'Assemblée générale. La présidence de la commission est assurée par Delémont.

c) L'économie résidentielle

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Confédération en 2016, le RVAJ et l'association intercantonale **arc**jurassien.ch ont déposé un projet conjoint en matière d'économie résidentielle.

Ce projet a pour but de renforcer le développement économique du territoire de l'Arc jurassien en encourageant la consommation de biens et de services régionaux. Il s'appuie sur les récentes recherches en matière d'économie présentielle/résidentielle qui démontrent que le développement économique d'un territoire ne dépend pas uniquement de sa capacité à exporter des biens et des services, mais également de sa capacité à capter les revenus dépensés par les personnes ou les entreprises qui sont présentes sur ce même territoire.

Le projet est mis en œuvre dans le cadre du Programme pilote Territoire d'action Economie qui porte sur l'importance économique des territoires d'action tels que définis dans le Projet de territoire Suisse.

Le projet s'articule autour de deux axes d'intervention qui s'alimentent mutuellement :

Axe 1: Elaboration d'une stratégie territoriale en matière d'économie présentielle, sur la base d'un mandat confié à la Haute Ecole Arc de gestion.

Axe 2: Mise en place de quatre "sous-projets pilotes" déployés sur l'ensemble du territoire de l'Arc jurassien, ayant pour point commun de favoriser l'offre des entreprises

1. Promouvoir l'offre de produits et services régionaux (porté par la Fondation rurale Interjurassienne) ;
2. Améliorer les dépenses de l'industrie en matière de prestations de services (porté par la Chambre d'économie public du Jura bernois) ;
3. Favoriser la création d'espaces de travail partagés (porté par le RUN) ;
4. Développer des modes de gouvernance au sein de zones d'activités économiques du futur (porté par Ecoparc).

La convention avec le Seco a été signée en mai 2017 et les conventions avec les partenaires du projet fin 2017. Les premiers résultats sont attendus courant 2018.

2.6. Région capitale suisse (RCS)

L'association a pour but de renforcer l'importance des régions concernées en tant qu'espace de vie et espace économique novateur tant sur le plan national qu'international. Composée des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure et Valais, ainsi que de plusieurs villes, communes et organisations régionales, la région capitale suisse a été créée en 2010.

Sept stratégies servent de base et de cadre d'orientation au programme de travail qui doit permettre de renforcer la Région capitale suisse et d'affirmer son profil :

- Renforcer sa position de centre politique national
- Fournir des prestations de pointe dans nos branches clés, et ce également à l'échelle internationale
- Offrir une qualité exceptionnelle de vie et de l'habitat
- Etre la plaque tournante nationale en matière de transports – dans l'intérêt de toute la Suisse
- Concilier les qualités des zones urbaines, rurales et alpines
- Bâtir des ponts entre les régions linguistiques et entre les espaces métropolitains
- Mettre en avant les atouts et particularités de la région à l'échelle nationale et internationale

Membre de cette organisation depuis 2014, la Ville participe aux différentes plates formes d'échange entre les communes et cantons partenaires.

La Ville de Neuchâtel y est représentée par la Directrice de l'éducation, de la santé et de la mobilité qui siège au sein du Comité et du Bureau du comité. Le chargé de mission du Conseil communal est actif au sein du comité opérationnel et la chargée de projet de la Direction de l'Agglomération suit les travaux du groupe de contact. »

Le projet de tandem linguistique développé au sein du groupe de contact et permettant d'entraîner et de consolider les connaissances d'allemand et de français des collaborateurs de la Ville de Neuchâtel et de Berne, a débuté. Après une première rencontre à Berne le 22 juin, sous l'égide du Forum pour le bilinguisme, le projet pilote a permis à 27 tandems de se former. L'évaluation sera réalisée au printemps 2018 à Neuchâtel avec tous les protagonistes, ensuite les autorités exécutives décideront de la poursuite ou non du projet. En cas d'acceptation, le projet pourra s'étendre à l'ensemble de la région capitale suisse.

Culture et intégration

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	24'950'543.76	24'741'900.00	-208'643.76
Revenus	3'367'408.61	2'818'300.00	+549'108.61
Excédent	21'583'135.15	21'923'600.00	+340'464.85

2. Organigramme

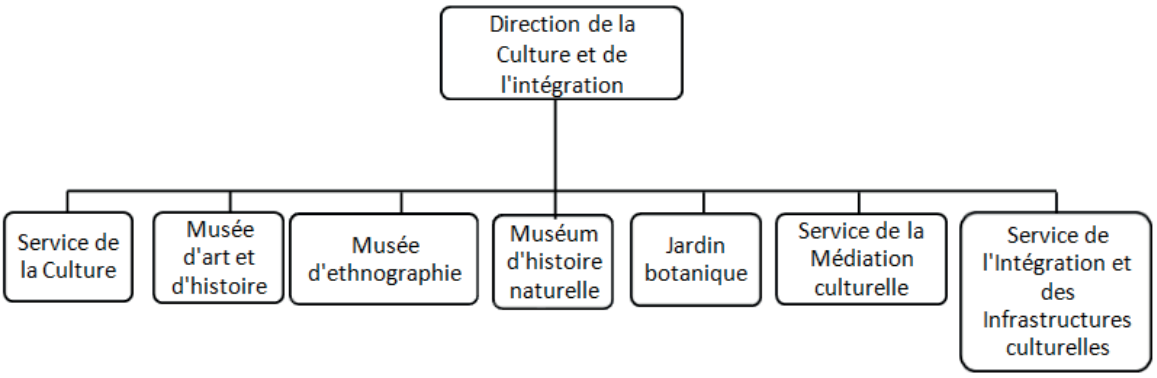

Aides culturelles

(entité de gestion n° 133.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	5'565'476.63	5'528'200.00	-37'276.63
Revenus	0.00	0.00	0.00
Excédent	5'565'476.63	5'528'200.00	-37'276.63

Le dépassement comptabilisé pour l'ensemble du service, de l'ordre de 0,67% des charges inscrites au budget, découle pour l'essentiel d'un crédit supplémentaire de 25'000 frs adopté par notre Conseil en cours d'exercice pour préfinancer un concert de l'ESN pour les 40 ans de la zone piétonne.

2. Subventions

2.1. Subventions ponctuelles

Les subventions dites extraordinaires octroyées en 2017 pour une manifestation ou un projet culturel ponctuel représentent un total de 410'031 francs. Cette somme importante s'explique par le nombre en augmentation constante de demandes de soutien, qui témoigne de la vitalité et de la richesse de la création artistique dans notre ville ainsi que de l'attrait qu'elle exerce sur les artistes. Quelques projets particulièrement importants – le Printemps culturel, le Drumshow aux patinoires, un opéra de l'Avant-Scène et un documentaire sur la grève chez Dubied notamment – ont pesé lourdement sur l'enveloppe des subventions extraordinaires.

	Société, troupe, groupe, etc.	Projet	Versement
Arts de la scène	Ligue d'Improvisation - LINE	Saisons 2015-2016 et 2016-2017	5'000.00
	Cie de la Cave perdue	Electre de Sophocle	500.00
	La Roulotte des Mots	Dissidence/Résistance	3'000.00
	Association Pro Prod	3e édition de la Coupe du monde de catch-impro	5'000.00
	La Troupe du Soleil	Rires et délires magiques !	1'000.00
	Le Lokart	Consumons-nous	4'000.00
	Compagnie Citrons Verts	Voyage voyage	6'000.00
	Rust Roest Kollectif	Thierry ou la solitude circulaire de mon cœur	4'000.00
	Nimbu Company	Muskaan	5'000.00
	Théâtre Antique	Satyricon de Pétrone	3'000.00
	Chœur Parlé	Batelemi	3'000.00

	Poésie en arrosoir	Festival de poésie et chansons	4'500.00
	Les Mondes Transversaux	Dans le sillage du bourdon	4'000.00
	Compagnie Tape'nads danse	Création 2017 - Double temps	4'000.00
	Réseau Danse Suisse	Fête de la danse 2017	15'000.00
	Théâtre Entracte	On ne badine pas avec l'amour	2'000.00
	Terrible Style Production	Fais-moi rire	5'000.00
	Le Lokart	Une fois passée la porte	4'500.00
	Association Astérisque*	Argile (avance sur production 2018)	2'000.00
	Cie du Boudu	Carrément chèvre	5'000.00
	Jazz Dance Corgémont	Spectacle "I love NY"	40.00
	Théâtre Frenesi	Olé!	4'000.00
	Théâtre de la Poudrière	L'île mystérieuse	5'000.00
	Théâtre de le Poudrière	Petites Formes	2'000.00
	Melinda Dance Center	Marcel - Hommage à une vie	5'000.00
	Association Groove	2ème édition du festival Groove Session	2'500.00
	La Cavalcade en Scène	Ex-Aequo	2'500.00
	Tape'nads danse	Création 2018 - Cotton Club	4'000.00
	Total Art de la Scène		**110'540.00**
Arts visuels	Marc Renaud	Exposition de photos sur les fusions de communes	5'831.00
	Association Mât	Expositions autour de l'espace d'art Le mât	1'500.00
	Association Jeudevilain	6e édition du Festival du Courgemétrage	6'000.00
	Le Cabinet SR:CH	Other Side - An interactive poster project by balkan & swiss artists	5'000.00
	Festisub	Edition 2017 de Festisub	3'000.00
	Club des amis de la peinture	Activités du club et exposition à Neuchâtel	2'000.00
	Freddy Landry - Big Sur Prod	"Un mois de grève au pays de la paix du travail"	10'000.00
	Agence Culturelle Africaine	Festival international de films d'Afrique et de la Diaspora - Edition 2017	2'000.00
	Espace d'art Smallville	Programme d'expositions 2017	4'000.00
	Galerie C	Anniversaire de l'art	10'000.00
	Neil Villard Photographies	Publication du livre de photos animalières "Crépuscules"	1'000.00
	Giona Mottura	Publication du livre photographique "Diane"	2'000.00
	Helvetas	Cinéma du sud sur les Jeunes-Rives	1'500.00
	A.M. Fallot Productions	Comme Un Morceau de l'Univers - hommage à Jean-Pierre Zaugg	4'500.00
	Julieta Roitman	Sculpture pour l'espace public de Serrières	5'000.00
	Total Arts visuels		**63'331.00**
Littérature	Association Maison éclose	Opération "Trains de vie" - Lecture dans les trains	210.00
	Gauthier Huber	Publication de Hasard Objectif	1'000.00

	Editions de l'Aire	Publication de "La Suisse est un village"	500.00
	Editions Attinger - Musique +	Publication de La dynastie Pantillon	2'000.00
	Philippe Terrier	Réédition de "Le Pays de Neuchâtel vu par les écrivains de l'extérieur"	3'000.00
	Association des écrivains neuchâtelois	Cafés littéraires 2017	1'500.00
	Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse	Une histoire au temps de la Réforme	1'000.00
	Opera décentralisé	Edition- d'un livre à l'occasion du 20ème anniversaire des jardins	2'000.00
	Editions Samizdat	Volubiles nudité - Alexandre Caldara	1'500.00
	Editions de la Caille	Livre sur la carrière d'artiste de Mme Anne-Charlotte Sahli	2'000.00
	Total Littérature		**14'710.00**
Musique	Brigita Simao Cardoso	Enregistrement du CD Union	300.00
	Association RR	La Serva Padrona de Pergolese	4'500.00
	Association Lyrica	Carmen de George Bizet	7'000.00
	Florence Chitacumbi	Carte blanche aux Jardins Musicaux	7'500.00
	SSPM Neuchâtel	Concours d'interprétation musicale	500.00
	Dead Wrong	Enregistrement d'un CD	2'000.00
	Overtones production	Production de l'album "Folklore imaginaire"	3'000.00
	Doubs String Quartet	Concerts du Nouvel An	1'000.00
	Cie Entre le Ziste et le Zeste	"Il matrimonio segreto"	3'000.00
	Nicolas Dal Sasso	Enregistrement d'un CD	500.00
	NEC	Programme de concerts Utopia	4'000.00
	ChocolaKe	ChocolaKe Weekender 2017	3'000.00
	The Loop Project	Enregistrement d'un CD	2'000.00
	Le Moment Baroque	Saison de concerts	5'000.00
	Crazy Pony	Enregistrement d'un album	2'000.00
	L'avant-scène opéra	Viva la Mamma ! Opéra de Gaetano Donizetti	4'000.00
	L'avant-scène opéra	Orphée aux Enfers, opéra de Jacques Offenbach	12'000.00
	Jonathan Salvi	Enregistrement d'un album	2'000.00
	Ensemble Vocal (EVN)	Deux séries de concerts	5'000.00
	Concerts d'orgue de Serrières	Saisons 2016-2017 et 2017-2018	2'000.00
	Les Chambristes	Saison de concerts et 9e édition du festival	10'000.00
	Drumshow Events	Neuchâtel Drum Show 2017	10'000.00
	Cinq aux Moulins	Festival d'at vocal "Tournez la Meule"	3'000.00
	Chœur du Van	The Black Knight	3'000.00
	Lyceum Club de Neuchâtel	Saison de concerts 2017	1'000.00
	Société chorale	Concerts 2017	5'000.00
	ACMN	Concours Neuchâtelois de Solistes et Ensembles (CNSE)	400.00

	Histoires de musique	Projets musicaux 2017	5'000.00
	Le Péristyle	Opéra Open Air - Les Trois Solistes	5'000.00
	L'avant-scène opéra	Didon & Enée et Viva Rossini	5'000.00
	Luca Forcucci	Carnet de routes	3'000.00
	Cantabile	Israel in Egypt - Georg Friedrich Haendel	5'000.00
	Chœur In illo tempore	Via Crucis de Franz List	5'000.00
	La Sestina	Concert autour d'Ockeghem	3'000.00
	Association 100 ans de formation à Neuchâtel	Centième anniversaire du Conservatoire	4'000.00
	Flores harmonici	Le Retour de Guillaume de Neuchâtel	5'000.00
	Auvernier Jazz Festival	Edition 2017	5'000.00
	Association Lyrica	AIDA, opéra de Giuseppe Verdi	5'000.00
	Rapsodie Production	Les Chaises, musique Steve Muriset, texte Eugène Ionesco	3'500.00
	FCMA	Opération Iceberg 3	10'000.00
	Association Lucifest	Lucifest Metal Festival	500.00
	Asso. Rencontre arrangées	Concert au Pommier	1'000.00
	Association des Amis	20e édition de la Schubertiade	750.00
	Félix Rabin	Enregistrement live d'un concert dans un festival	1'000.00
	Novum Castellum	Petite Messe solennelle de Rossini	3'000.00
	Chœur Yaroslavl	« Sur les traces d'Arvö Part »	3'000.00
	Jardins musicaux	Edition 2017 du Festival	15'000.00
	Félix Rabin	Saison de huit concerts au Bar King	6'500.00
	Das Playground	My name is Fuzzy	3'000.00
	Total Musique		**199'950.00**
Socioculturel	Las Hormiguitas	Atelier de création audiovisuelle avec personnes en situation de handicap	5'000.00
	Association Capoeira	15e Festival international de capoeira	2'000.00
	Flore Calame	Art'Cane "Makoaba" Festival	500.00
	Université de Neuchâtel	Journée de la citoyenneté - Débat: "Qu'est-ce que la non-violence ?"	1'000.00
	Total socioculturel		**8'500.00**
Autres	L'Etoffe des rêves	Ateliers de théâtre pour enfants, adolescents et jeunes adultes	2'500.00
	Printemps culturel	Edition 2017	10'000.00
	Mercredis de l'histoire suisse	Conférence	500.00
	Total Autres		**13'000.00**
Total général			**410'031.00**

Comparatif des attributions 2016 et 2017 des subventions ponctuelles

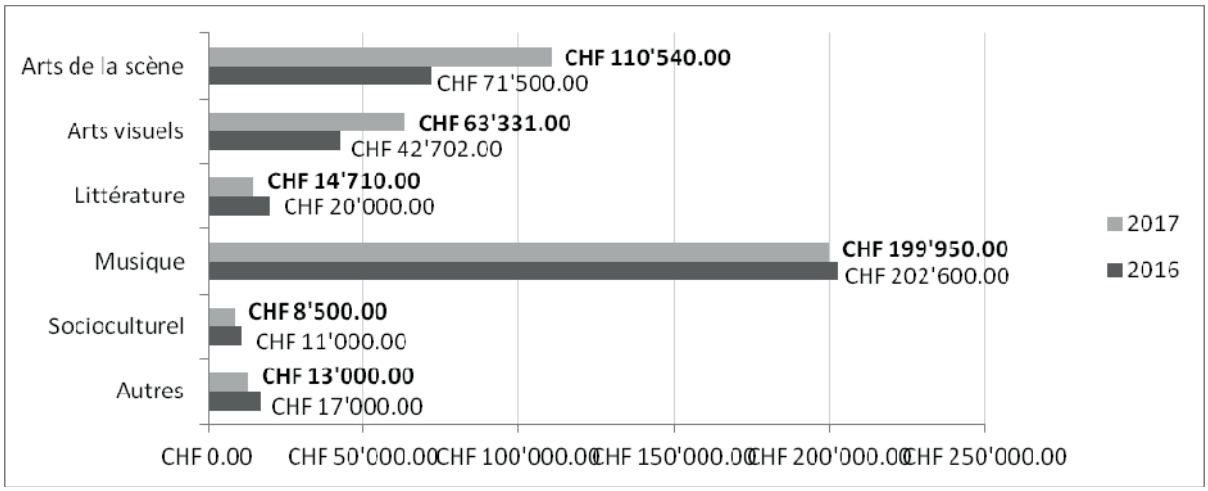

2.2. Subventions régulières

	Société, troupe, groupe, etc.	Montant payé	Budget 2017
Cinéma	Fête du cinéma	6'000.00	6'000.00
	Passion cinéma	10'000.00	10'000.00
	Cinéforom (Fondation romande pour le cinéma)	20'000.00	20'000.00
	Lanterne Magique	65'000.00	65'000.00
	NIFFF	100'000.00	100'000.00
	Dotation du Prix du NIFFF	10'000.00	10'000.00
	Association Cinéma minimum[1]	14'000.00	20'000.00
	Concours de création de jeux vidéo	15'000.00	15'000.00
	Total Cinéma	**240'000.00**	**246'000.00**
Arts de la scène	Fédération des Arts de la Rue Suisse	10'000.00	15'000.00
	Théâtre Tumulte	15'000.00	15'000.00
	Soutien création de compagnies	30'000.00	30'000.00
	Compagnie du Passage	30'000.00	30'000.00
	Saison jeune public du CCN	15'000.00	15'000.00
	Association Maison du Concert	100'000.00	100'000.00
	Commission romande de diffusion des spectacles	10'000.00	10'000.00
	Festival des marionnettes	15'000.00	15'000.00
	Centre culturel neuchâtelois	230'000.00	230'000.00
	Théâtre de la Poudrière	150'000.00	150'000.00
	Centre neuchâtelois des arts vivants	10'000.00	10'000.00
	Compagnie De Facto	15'000.00	15'000.00
	Association Paroles	15'000.00	15'000.00
	Total Arts de la scène	**645'000.00**	**650'000.00**

Littérature	Les Lundis des mots	10’000.00	10’000.00
	Centre Dürrenmatt	110’000.00	110’000.00
	Nouvelle revue neuchâteloise	4’000.00	4’000.00
	Bibliomonde	35’000.00	35’000.00
	Bibliothèque Rott	3’000.00	3’000.00
	Cafés littéraires, philosophiques, scientifiques	0.00	15’000.00
	Total Littérature	**162'000.00**	**177’000.00**
Musique	Festi'neuch	20’000.00	20’000.00
	Buskers Festival	15'000.00	16’000.00
	Fondation pour la chanson et les musiques actuelles	15’000.00	15’000.00
	Fête de la musique	15’000.00	15’000.00
	Les Armourins	10’000.00	10’000.00
	Association Betacorn	30’000.00	30’000.00
	Ensemble Symphonique Neuchâtel	150’000.00	150’000.00
	Société de musique	30’000.00	30’000.00
	Chanson neuchâteloise	1’000.00	1’000.00
	Union des musiques	12’000.00	12’000.00
	Musique militaire	21’800.00	35’000.00
	Festival international de danse	20'000.00	20'000.00
	Concerts de la Collégiale	30’000.00	30’000.00
	Les chemins de traverse	10’000.00	10’000.00
	Total Musique	**379’800.00**	**394'000.00**
Arts plastiques	CAN - Centre d'Art Neuchâtel[4]	192’600.00	148’000.00
	Bourses pour artistes[2]	18'000.00	20'000.00
	Total Arts plastiques	**210’600.00**	**168’000.00**
Autres	Tourisme neuchâtelois - agenda culturel	7’500.00	7’500.00
	Institut suisse de conservation de la photographie	10’000.00	10’000.00
	Carte culture Caritas	8’000.00	8’000.00
	Société neuchâteloise sciences naturelles	1’000.00	1’000.00
	Musée de la vigne et du vin	5’000.00	5’000.00
	Fête culturelle NIFFF Invasion	130’000.00	130’000.00
	Total Autres	**161’500.00**	**161’500.00**
	Total subventions régulières	**1'798’900.00**	**1'796’500.00**

Montants totaux	Montant payé	Budget 2017
Subventions régulières	1'798’900.00	1'796’500.00
Subventions extraordinaires	410'031.00	370’000.00
Prix culturel	0.00	5'000.00
Préfinancement d’un concert de l’ESN[3]	25’000	-
Bibliothèque publique universitaire	2’950'000.00	2’950'000.00
Subventions pour locaux d’artistes	57’782.50	55’000.00
Soutien aux loyers pour Max-Meuron 6	0	38'000.00
Total	**5'241’713.50**	**5'214’500.00**

Commentaires aux subventions :

[1] Association Cinéma minimum : la subvention totale est de 20'000.- francs. 14'000.- francs ont été payés via les subventions régulières et 6'000.- francs via le compte 3636001 subvention pour locaux d’artistes.

[2] Bourses pour artistes : outre la bourse annuelle d’études musicales de 9'000 francs en faveur d’un ou d’une étudiant(e) de Cordoba, en Argentine, nous avons versé en 2017 la somme de 9'000 francs à un artiste qui a séjourné six mois dans notre appartement-atelier de Bruxelles.

[3] Préfinancement d’un concert de l’ESN : Le Conseil communal a décidé en cours d’exercice d’affecter le solde d’un prêt accordé à l’Ensemble Symphonique Neuchâtel auprès de la Ville au préfinancement d’un concert spécial que l’orchestre donnera en mai 2019 au Temple du Bas dans le cadre des festivités liées aux 40 ans de la zone piétonne.

[4] La subvention octroyée au CAN a été augmentée pour faire face à l’augmentation de loyer consécutive à la rénovation des locaux. La Ville a également contribué à une exposition spéciale, montée dans le cadre des 20 ans du centre d’art contemporain de Neuchâtel.

3. Acquisition d’objets de collection

Des objets de collection ont été acquis par les conservateurs des musées et la Direction de la culture pour un montant de 73'992.30 francs. Ce montant a été réparti de la façon suivante :

Total arts plastiques	39’443.30
Total arts appliqués	20’000.00
Total histoire naturelle	14'549.00
Total	**73'992.30**

Théâtre du Passage

(entité de gestion n° 133.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'675'054.46	1'739'600.00	+64'545.54
Revenus	0.00	0.00	0.00
Excédent	1'675'054.46	1'739'600.00	+64'545.54

Les charges relatives au Théâtre du Passage sont inférieures au budget. Ceci s'explique par des amortissements budgétisés qui n'ont pas dû être effectués et des intérêts qui n'ont plus à être payés suite à la réévaluation des bâtiments de la Ville. Le complexe du Passage comprend plusieurs immeubles dont le nouveau bâtiment Passage Max-Meuron 4 et la villa au Fbg de l'Hôpital 19a/19b qui appartiennent tous deux à la Société anonyme immobilière du théâtre régional (SAITRN). Ces bâtiments n'étant plus valorisés au bilan de la Ville, les amortissements budgétés n'ont plus lieu d'être. En revanche, la Ville a amorti à hauteur de 70'000 frs notre part de la dette de la SAITRN pour l'ensemble du complexe du nouveau théâtre.

2. Organigramme

A noter que le personnel du Théâtre du Passage n'est pas engagé par la Ville.

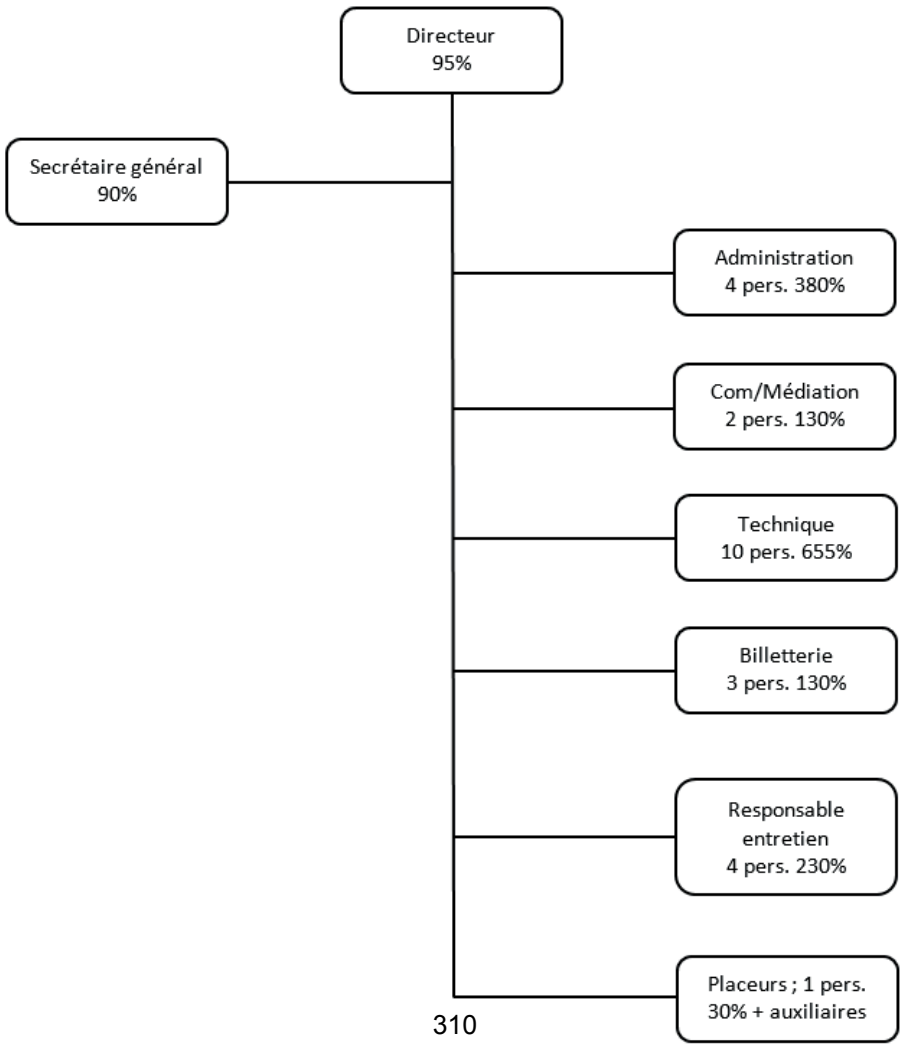

3. Evolution du personnel

L'effectif permanent est demeuré stable en 2017. Le Passage a pu pérenniser deux postes jusqu'ici dévolus à des auxiliaires. La fonction de coordinateur des activités de médiation et du développement du public est passée de 30% à 50% à la faveur de la réduction du taux d'activité de 100% à 80% du chargé de communication qui avait jusqu'ici le développement du public dans ses responsabilités.

Par ailleurs, deux techniciens fixes ont quitté le Passage en août 2017 et n'ont pas été immédiatement remplacés. Il est fait momentanément appel à du personnel auxiliaire avant de réattribuer ces postes afin de permettre des économies et une éventuelle réorganisation au sein du personnel technique permanent.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que le Passage forme deux apprentis à la technique et un à l'entretien, ainsi que deux stagiaires MPC à l'administration, soit 5 postes à 100% sur un effectif total de 17,4 EPT.

Effectifs en EPT au 01.09	**2017**	**2016**	2015	2014	2013
Direction / Administration	**6.95***	**6.95***	6.65*	6.5	5.6
Technique	**6.55***	**6.55***	6.25*	6.15	6.15
Billetterie	**1.3**	**1.3**	1.3	1.3	1.3
Placeur	**0.3**	**0.3**	-	-	-
Entretien	**2.3***	**2.3***	2.3*	1.3	1.3
Total	**17.4**	**17.4**	16.50	15.25	14.35

* Dont apprentis ou stagiaires MPC – 4 EPT

4. Activités

4.1. Saison

40 spectacles ont été accueillis par le Passage dans le cadre de sa programmation au cours de l'année 2017. Le théâtre y prend la plus grande part, avec 19 spectacles, dont 2 de théâtre musical. Suivent les spectacles d'humour (9), de danse (3), les concerts (3) et l'opéra (3), le cirque (2), ainsi qu'un ciné-concert (1). Au total, 123 représentations ont été données dont 9 supplémentaires publiques et 3 représentations privées réservées aux partenaires institutionnels du Passage. Plus de la moitié (21 spectacles, 53%) des spectacles programmés étaient des productions suisses et, parmi elles, onze (28%) étaient neuchâteloises, dont deux étaient des créations *in loco* coproduites avec le Théâtre du Passage.

	40 spectacles en 2017						
Théâtre	Humour	Danse	Concerts	Cirque	Opéra	Ciné-concert	**Total**
19	9	3	3	2	3	1	**40**
Suisse	France	Australie, Belgique, Canada, Espagne, Russie, 1 chacune					
21*	14**						
*dont Catch Impro, qui comprenait, outre une l'équipe neuchâteloise productrice, trois équipes venues de France, de Belgique et du Canada							
** dont une production franco/suisse et une autre franco/allemande							

4.2. Evénements en marge de la saison

Comme chaque année, le Passage a proposé plusieurs rendez-vous dans le cadre de ses *Passages de midi*, dont la bonne moitié marque l'attachement du théâtre à promouvoir les artistes et auteurs de la région : 3 concerts avec de jeunes solistes de la HEM, 1 trio de musiciens des Balkans dans le cadre du Printemps culturel, 1 duo de musique argentine, 5 rencontres avec des auteurs, 1 lecture, 2 conférences-débat dont l'un dans le cadre de Chocolatissimo ainsi qu'une visite des décors de *Aida*. Au total, environ 700 spectateurs se sont déplacés pour ces occasions. Parallèlement, le Passage a proposé plusieurs expositions dans ses espaces publics ainsi qu'au restaurant.

4.3. Créations

Six productions neuchâteloises ont été créées au Passage en 2016, à savoir: *Orphée aux enfers*, par l'Avant-scène opéra, *La Serva Padrona,* par l'Association RR, *Aida,* coproduction internationale à laquelle participait l'Association Lyrica, Mission Florimont, par Les Amis du Boulevard Romand, ainsi que deux créations que le Théâtre du Passage coproduisait : *Interstellar Riot,* des Rambling Wheels, mise en scène Robert Sandoz, et *Voyage voyage,* création collective de la Cie Princesse Léopold.

4.4. Scolaires et médiation culturelle

Au cours de l'année 2017, 58 représentations scolaires ont été organisées autour de 12 spectacles différents. Elles ont été suivies par plus de 4'700 élèves de tous âges. Le Passage a mis en place des activités de médiation autour de 7 de ces spectacles, pour plus de 1'500 élèves.

Parmi ces événements, relevons l'expérience d'Eldorado qui, avec ses interventions dans les écoles (33 classes concernées), ses ateliers pour les personnes migrantes (une cinquantaine de participants) et plus de mille élèves et enseignants accueillis lors des deux représentations scolaires, a marqué toute la région. Cette aventure a permis au Passage de créer des liens avec des institutions sociales telles que l'Amar et les centres pour requérants, de même qu'avec les services cantonaux de la cohésion multiculturelle et des migrations.

N'oublions pas le retour du Camion à histoires (venu en 2015 déjà avec *Terrible*), qui fait partie des mémorables succès auprès des communes et du jeune public. Neuchâtel, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Milvignes, Gorgier-Chez-le-Bart, Cortaillod en tout huit étapes sur le Littoral pour plus de quarante représentations scolaires pour plus de 1'000 spectateurs.

300 écoliers, lycéens et étudiants ont également eu l'occasion d'assister à des représentations publiques en profitant d'offres spéciales qui leur étaient destinées. Toujours dans le cadre d'offres spéciales, le Passage a accueilli 75 personnes âgées, résidents d'institutions ou de foyers, membres de communautés étrangères ou d'associations diverses.

Enfin, une vingtaine de visites guidées ont été offertes à un large public, essentiellement en marge d'une représentation scolaire mais également à un public venu de tous horizons, associations, organisations, entreprises, etc…

Par ailleurs, le Passage a continué d'offrir un service de baby-sitting gratuit à l'achat de deux billets pour un spectacle de la saison. Cette opération est née à l'initiative de la Croix-Rouge et perdure grâce au soutien de Soroptimist International Club de Neuchâtel et Zonta Club.

4.5. Locations

Les salles du Théâtre du Passage ont à nouveau été très sollicitées en 2017. Comme c'est le cas maintenant depuis plusieurs années, les chiffres de location ont dépassé les attentes (déjà très élevées) prévues au budget. La qualité des infrastructures à disposition continue d'être relevée par les locataires, ainsi que les compétences et l'amabilité des équipes techniques. Si le nombre total de dossiers traités a légèrement reculé par rapport à 2016, il s'élève néanmoins

à près de 45, toutes salles confondues (y compris le Studio et la salle Georges Haldas, destinées à des conférences, réunions et autres répétitions), soit près de 4 locations par mois en moyenne.

Concernant les deux salles de spectacle, une trentaine de manifestations y ont été organisées, avec notamment une édition record du NIFFF (Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel). N'ayant pu disposer de certaines salles de cinéma de Neuchâtel, alors en travaux, le festival a intensifié son activité dans nos murs, atteignant les chiffres de 70 représentations (projections et conférences) et 11'200 spectateurs (près de 4'000 de plus qu'en 2016).

En 2017, le Passage a également accueilli la 17ème édition du Festival des marionnettes, la Fête de la danse (avec deux spectacles et des ateliers), ainsi que la troupe des Mummenschanz, qui a fait salle comble avec sa création *You & me*. L'accueil de la Cie Lyrica (avec *Carmen*), l'ouverture de Hiver de Danses 2017 (avec *Interface*, par la Cie MIR), ainsi que les accueils de compagnies neuchâteloises avec Comiqu'Opéra (*Figaroh !*), Rapsodie Production (*Les chaises*, d'après Ionesco) et l'ensemble instrumental Histoires de Musique (pour une conférence sur l'humour dans la musique classique) ont également été des moments forts de l'année. Les amateurs d'humour retiendront aussi les passages de Marie-Thérèse Porchet (avec six représentations de son spectacle *La truie est en moi !*), le spectacle *Mars et Vénus 2* (la suite inédite des *Hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus*) et du magicien-humoriste neuchâtelois Daniel Juillerat, qui a rencontré un joli succès avec son one-man-show *Rires et délires magiques* en novembre. La danse classique a également eu droit à son temps fort avec *Casse-noisette*, par le Ballet classique de Saint Pétersbourg, tandis que la danse moderne a été à l'honneur lors de *Marcel, hommage à une vie*, par le Melinda Dance Center, et que la danse indienne a presque rempli la petite salle fin mai avec *Tin & Muskaan*, par la Cie Nimbu, déjà accueillie en 2016.

Au chapitre des événements privés, on citera les traditionnelles cérémonies des mérites sportifs neuchâtelois et d'accueil des nouveaux citoyens, le Forum 360 et plusieurs représentations privées de sociétés de la région. Le Passage a également eu le plaisir d'accueillir un nouveau gala de Pro Infirmis, organisé en collaboration avec L'Avant-scène Opéra (*Parade*). Et quelques jours avant le Festi'Neuch, le Passage a eu le privilège de recevoir Stephan Eicher et ses musiciens pour des répétitions en petite salle.

En termes d'affluence, sans tenir compte des chiffres record du NIFFF, les manifestations publiques (avec billetterie) ont donné lieu à 45 représentations qui ont attiré un peu plus de 10'200 spectateurs, et 21'450 au total avec le NIFFF.

4.6. Fréquentation

Pour l'année civile 2017, le nombre de spectateurs pour la saison du Passage (hors locations) s'est élevé à 27'047, contre 24'588 en 2016 et 26'752 pour l'année civile 2015. Un chiffre très réjouissant, qui se reflète également dans des recettes de billetterie proches des chiffres records, alors même que la programmation comportait certaines prises de risque. En tenant compte de ces dernières, le taux de fréquentation demeure très satisfaisant : il s'élève à presque 82% (81.85%) contre 89.81% en 2016 et 84.48% en 2015.

Le nombre total d'abonnements pour la saison 17/18 se monte à 1'519, incluant l'abonnement de saison ainsi que le pass'humour, le pass'famille et le pass'jeunes, contre 1'496 pour la saison 16/17 et 1'514 pour la saison 15/16. Cette stabilité est réjouissante alors que les habitudes de consommation changent et que depuis plusieurs années, tous les théâtres, y compris le Passage, notent que le public achète ses places de moins en moins à l'avance.

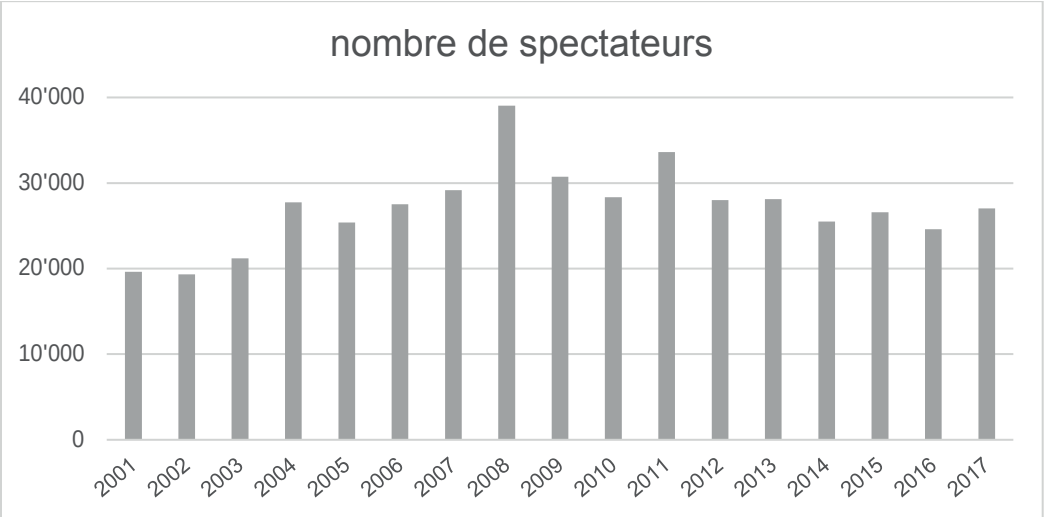

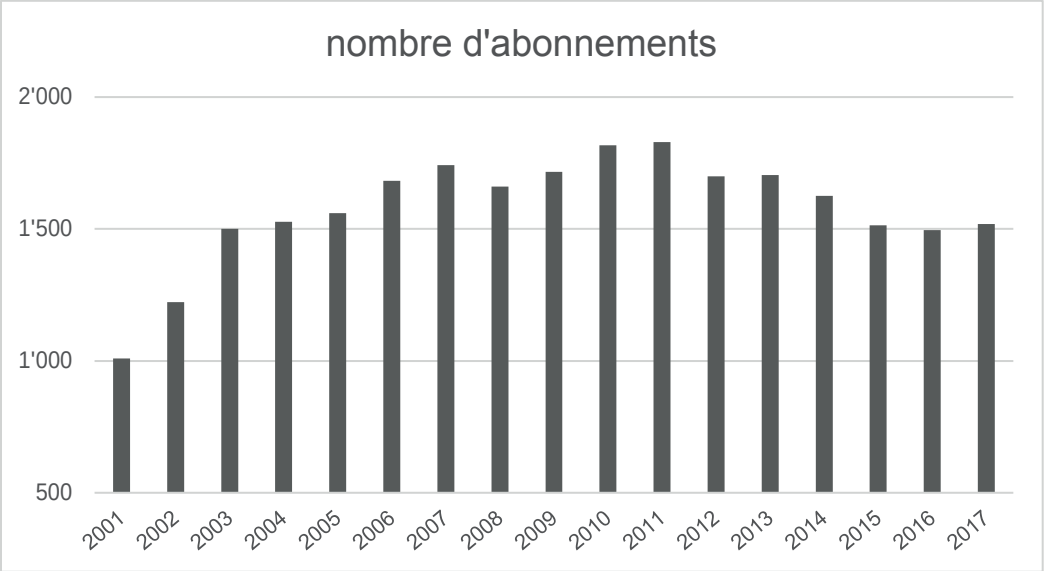

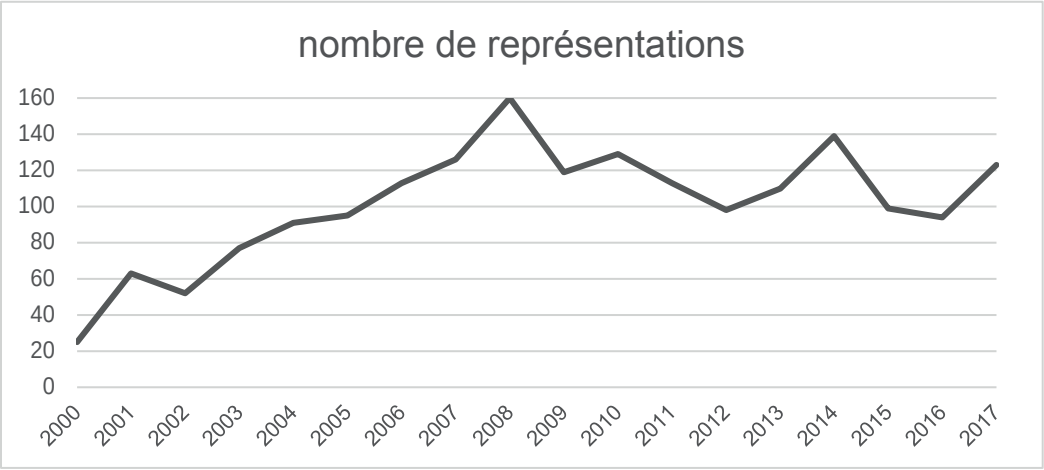

5. Sponsoring

Les partenaires historiques du Passage ont maintenu leur soutien en 2017, tous les contrats de partenariat ayant pu être renouvelés. A cela se sont ajoutées les contributions de la Ville de Neuchâtel sur des actions spécifiques, dont Chocolatissimo (à hauteur de 10'000 francs) et le soutien à l'accueil de compagnies et artistes neuchâtelois en résidence au Passage, à hauteur de 20'000 francs, le soutien du Canton pour la médiation culturelle (3'000.- francs.).

Case à chocs

(entité de gestion n° 134.01)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	551'099.30	644'600.00	+93'500.70
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	551'099.30	644'600.00	+93'500.70

L'écart par rapport au budget s'explique par la nouvelle classification du bâtiment abritant la Case à chocs au patrimoine financier de la Commune. Les charges immobilières le concernant sont dorénavant comptabilisées dans l'entité de gestion 119.02 (Direction de l'Urbanisme).

2. Subventions accordées

		Comptes 2017	Comptes 2016	Différence 2016/2017
Case à chocs	: Ordinaire	100'000	80'000	20'000
	Total :	**100'000**	**80'000**	**20'000**

3. Fonctionnement

Une convention de partenariat régit depuis le 1er janvier 2014 les relations entre la Ville de Neuchâtel, représentée par sa Direction de la Culture et de l'intégration et l'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC). Cette convention précise les buts, objectifs et moyens nécessaires à assurer le fonctionnement de l'institution, ainsi qu'une programmation riche et variée, en adéquation avec la politique culturelle.

La dotation globale du personnel communal spécialisé correspond à 4,3 EPT, répartie en six fonctions. L'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC), en charge de l'exploitation des deux salles de concert et de l'Interlope, salarie près de quarante personnes, de manière mensualisée ou à l'heure, pour un effectif global représentant quelque 9,3 postes en équivalent plein temps.

Le partenariat susmentionné prévoit également un soutien financier spécifique à la promotion des groupes régionaux, correspondant au maximum à 60'000.- francs en rythme annuel. Cette mesure favorise la production de jeunes artistes de la scène romande, en permettant à l'Association, gestionnaire du lieu, de réduire sensiblement les risques financiers inhérents à la programmation de nouveaux talents. Au surplus, elle permet d'établir un meilleur rapport entre les concerts et événements produits par l'ACDC et les soirées de type « clubbing » réalisées par des organisateurs privés.

4. Organigramme

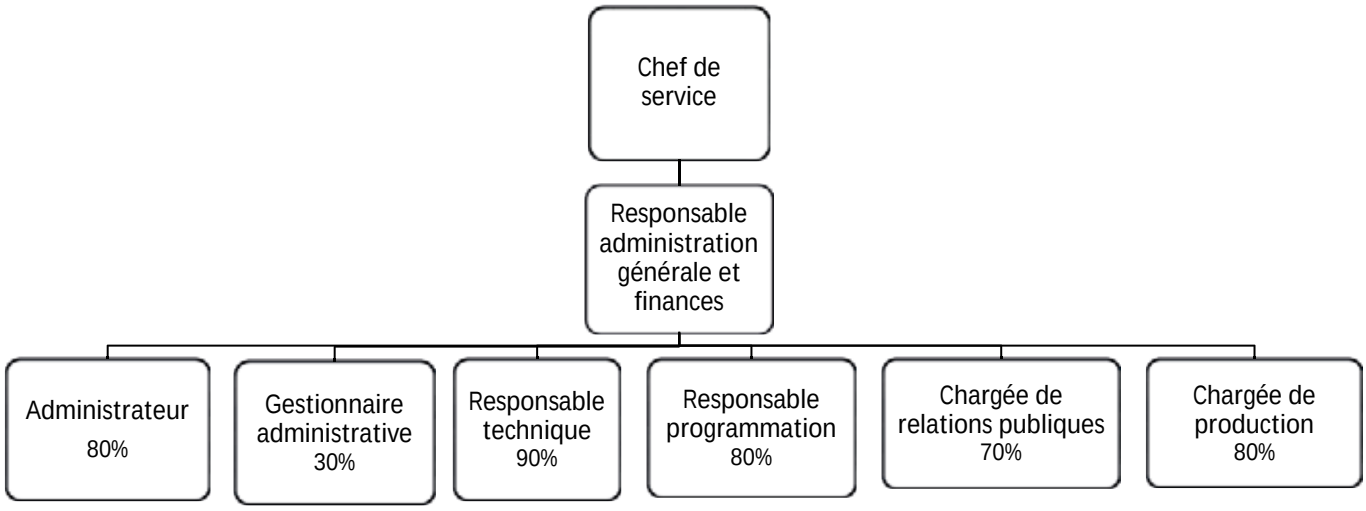

5. Statistiques

	Productions de l'ACDC			Location à des tiers
	Grande Salle	Club	Nbre de soirées	Location Gd salle
Productions	28 *(27)*	40 *(24)*	68 *(51)*	
Co-productions	0 *(0)*	0 *(8)*	0 *(08)*	27 *(26)*
Totaux	**28** *(27)*	**40** *(32)*	**68** *(59)*	**27** *(26)*

En 2017, en plus des statistiques ci-dessus, la Case à chocs a organisé 59 *(53 en 2016)* autres événements culturels, socioculturels ainsi que des manifestations à caractère privé.

Parmi ces événements supplémentaires, on dénombre notamment des projections et tournages cinématographiques, des soirées de promotion d'acteurs culturels, des cours de danse, des spectacles de théâtre, des assemblées générales, la réalisation de clips, d'émissions TV et radio. En sus, 86 jours *(91 jours en 2016)* de résidences artistiques ont été réalisés en 2017.
=> 86 jours de résidences // 16 jours de clips et shootings photo

Types de soirées

Concerts	17 *(16)*	18 *(20)*	35 *(36)*	7 *(8)*
Clubbing "DJ auteurs-compositeurs"	8 *(6)*	22 *(10)*	30 *(16)*	8 *(8)*
Fêtes/ "DJ non auteurs-compositeurs"	2 *(3)*	0 *(2)*	2 *(5)*	7 *(7)*
Evénements non musicaux	1 *(2)*	0 *(0)*	1 *(2)*	5 *(3)*
Totaux	**28** *(27)*	**40** *(32)*	**68** *(59)*	**27** ***(26)***

Les chiffres figurant entre parenthèses, en italique, représentent les données 2016.

	Productions de l'ACDC			Location à des tiers	Total fréquentation
	Grande Salle	**Club**	**Nbre de soirées**	**Location Gd salle**	**Total**
Genres					
Musiques électroniques	12 *(6)*	23 *(11)*	35 *(17)*	11 *(9)*	
Rock-Folk	5 *(8)*	11 *(16)*	16 *(24)*	1 *(2)*	
Hip hop - Soul – Funk	7 *(10)*	6 *(4)*	13 *(14)*	10 *(10)*	
Cinéma, marché aux puces, etc	1 *(2)*	0 *(0)*	1 *(2)*	5 *(3)*	
World	3 *(1)*	0 *(1)*	3 *(2)*	0 *(2)*	
Totaux	**28** *(27)*	**40** *(32)*	**68** *(59)*	**27** *(26)*	
Fréquentation du public	**13'878** *(12'667)*	**5'015** *(4'208)*	**18'893** *(16'875)*	**14'994** *(15'474)*	**Total :** **33'887** *(32'349)*

Si le Club n'a pas été loué à des tiers, il a néanmoins été mis à disposition de nombreux acteurs culturels locaux. En outre, les événements se déroulant au café de l'Interlope (37 soirées, toujours gratuites) ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de fréquentation présentées ci-dessus.

Provenance des artistes

En 2017, lors des 68 (59) événements produits par l'ACDC ainsi que pour les 27 (26) locations, 228 (266) artistes différents se sont produits à la Case à chocs.

Internationaux hors UE	11 *(18)*
Internationaux UE	70 *(74)*
Neuchâtelois	89 *(109)*
Autres cantons romands	42 *(45)*
Autres régions de Suisse	16 *(20)*
Total	**228** *(266)*

Les chiffres figurant entre parenthèses, en italique, représentent les données de l'année 2016.

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi

(entité de gestion n° 134.02)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	385'131.20	381'500.00	-3’631.20
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	385'131.20	381'500.00	-3’631.20

La légère péjoration du résultat par rapport au budget s’explique par la rémunération d’heures supplémentaires effectuées par trois collaboratrices, lors de l’absence maladie de l’une de leurs collègues, ainsi que par la prime statutaire versée à la responsable à l’occasion de son jubilaire.

2. Subventions accordées

	Comptes 2017	Comptes 2016	Différence 2016/2017
Bibliothèque Pestalozzi : Ordinaire	14'000	7'000	7’000
Total :	**14'000**	**7'000**	**7’000**

A la suite de la décision du Grand Conseil de supprimer les aides financières de l’Etat aux bibliothèques communales en matière d’encouragement à la lecture publique, nous avons repris la part de financement abandonnée par l’Etat, soit Fr. 7'000.- par an, pour permettre à l’institution de maintenir sa capacité d’investissement en matière d’acquisition et de renouvellement du fonds de livres, de supports audiovisuels et de jeux.

3. Organigramme de la Bibliothèque / Ludothèque

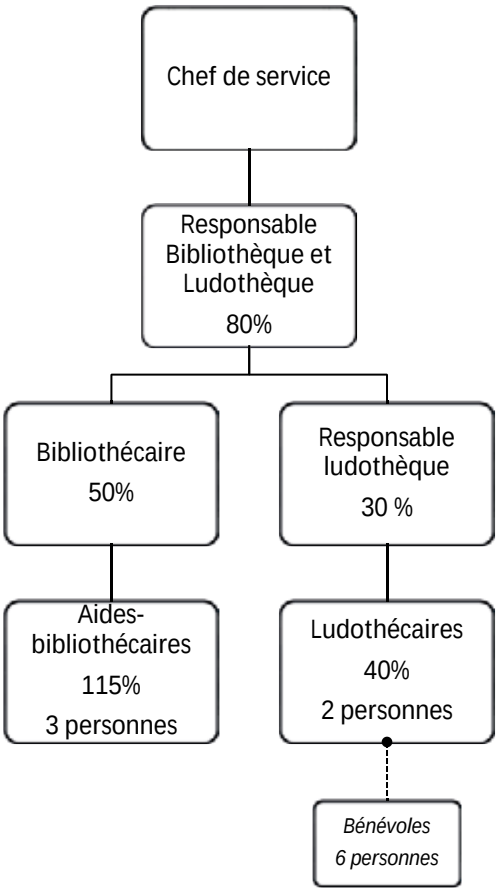

4. Statistiques

Statistiques de la bibliothèque	**2017**	2016	2015
Enfants inscrits	**3'321**	3'331	3'282
0 à 3 ans	**428**	409	357
4 à 6 ans	**625**	633	602
7 à 9 ans	**709**	713	760
10 à 12 ans	**739**	772	758
13 et plus	**820**	803	805
Adultes inscrits	**802**	805	815
Nouveaux lecteurs	**448**	629	581
Jours ouvrables	**201**	196	199
Passage de lecteurs	**23'244**	24'220	23'765
Enfants	**21'798**	22'632	22'275
Adultes	**1'446**	1'588	1'490
Moyenne journalière	**115.6**	123.5	119.4

Livres prêtés	**125’203**	125’200	123’457
Moyenne journalière de livres prêtés	**622.9**	638.7	620.3
Fiches documentaires prêtées	**437**	1 149	1’013
Locations de vidéos (DVD)	**2’402**	2’926	3’857
Visites de classes	**227**	216	221
Visites de groupes	**134**	168	165
Achats de livres	**1’496**	1’326	1’378
Rachats	**366**	539	370
Dons de livres	**387**	486	962
Fonds Documents	**26’553**	25’787	25’632
Périodiques	**2’725**	2’650	2 847
DVD	**2’394**	2’242	2’168

Du plaisir de la lecture

S'il est un plaisir qui dure toute une vie et qui rassemble les générations, il s'agit bien de la lecture.

De la découverte du premier album cartonné que l'enfant mange autant qu'il le regarde à nos lectures adultes, en passant par les "Enquêtes de Maëlys" ou "Nos étoiles contraires", il s'agit toujours du même plaisir de lecture et de la même immersion totale dans l'univers créé par un auteur.

Cette possibilité "d'être là en s'en allant" ouvre à d'autres expériences, d'autres vies, d'autres valeurs, d'autres univers.

Ce processus d'appropriation constitue une expérience vécue par procuration. Choix moraux des personnages, émotions bouleversantes ou sentiments de peur dans nos lectures participent au développement personnel et rendent plus humains.

Si nous cessions de lire, nous serions différents, moins complexes, moins empathiques. Cette certitude nous donne toutes les raisons du monde de proposer avec enthousiasme des ouvrages à nos jeunes lecteurs et de protéger ainsi le futur des livres.

Avec plus de 125’000 prêts de livres en 2017, la bibliothèque favorise et promeut ce plaisir de lecture.

Statistiques de la ludothèque	**2017**	2016	2015
Jeux prêtés	**5’724**	5’287	5’177
Moyenne journalière	**64**	60	58
Jours ouvrables (4 h)	**90**	88	90
Jeux disponibles	**2’085**	1’972	1’855
Achats de jeux	**186**	176	144
Dons	**50**	41	38

Le fonds de la ludothèque riche de plus de 2'000 jeux a été mis en valeur par le nouveau mobilier. Le public se sent plus à l'aise dans ces locaux qui paraissent plus lumineux et les jeux mieux exposés ont retrouvé un nouveau souffle. En 2017, le prêt de jeux a augmenté.

Les bénévoles participent à ce succès. Chaque après-midi de prêt, une volontaire se joint à l'équipe de la ludothèque afin de réceptionner les jeux et de les vérifier. Ce contrôle permet de proposer des jeux toujours complets et en bon état. Trois nouvelles recrues se sont engagées cette année.

Gestion des églises

(entité de gestion n° 134.03)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	562'475.69	673'400.00	+110'924.31
Produits	2'105.00	6'000.00	-3'895.00
Excédent	560'370.69	667'400.00	+107'029.31

L'amélioration financière constatée s'explique principalement par des charges immobilières, facturées en imputation interne par la Direction de l'Urbanisme, moins élevées (88'063 francs) que la prévision budgétaire communiquée. Le solde se rapporte à des charges d'exploitation moins élevées à la Collégiale, en raison de la diminution de son exploitation durant la première phase de travaux de rénovation intérieure.

2. Subventions accordées

		Comptes 2017	Comptes 2016	Différence 2016/2017
Paroisse Réformée	: Ordinaire	22'120	22'120	0
Paroisse Catholique	: Ordinaire	57'780	57'780	0
	Total :	**79'900**	**79'900**	**0**

3. Organigramme

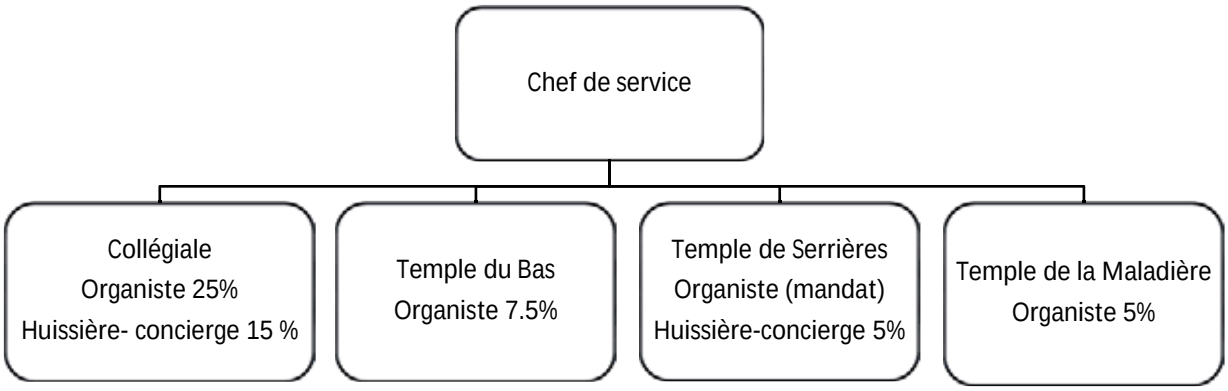

4. Activités sociales et culturelles

La Paroisse réformée de Neuchâtel a bénéficié d'une subvention de 22'120.- francs au titre du soutien public à ses activités socioculturelles déployées sur le territoire communal. La Paroisse catholique romaine, quant à elle, a bénéficié d'une somme de 57'880.- francs pour les activités de même nature qu'elle met en œuvre.

5. Collégiale

En raison de l'entame, début 2017, de la première étape de travaux de rénovation intérieure de l'édifice, sa capacité d'accueil a été réduite de moitié. Par voie de conséquence, les activités cultuelles et culturelles qui s'y tiennent usuellement ont diminué dans une proportion comparable. Le tableau ci-après illustre l'ensemble d'entre elles et permet une comparaison depuis l'année 2012.

	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Mariages	**1**	8	5	3	1	8
Enterrements	**2**	4	11	6	5	6
Répétitions	**-**	4	9	6	5	6
Concerts	**16**	41	34	36	37	30
Cultes	**44**	54	56	53	54	56
Total	**63**	111	115	104	102	106

Service de l'intégration et des infrastructures culturelles

(entité de gestion n° 134.04)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'111'333.26	1'086'500.00	-24'833.26
Produits	84'661.48	35'900.00	+48'761.48
Excédent	1'026'671.78	1'050'600.00	+23'928.22

La décision d'octroi de subventions d'impulsion pour la mise en place d'une carte avantages jeunes, émanant de la Confédération et des Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel est intervenue en décembre 2016, soit après l'achèvement des travaux budgétaires pour l'exercice 2017. Ces subventions permettent notamment le financement intégral d'une fonction à temps partiel de chargé-e de promotion de cet instrument destiné à la jeunesse. La titulaire est entrée en fonctions au début du mois de mars 2017. Conformément à la réglementation applicable, notre Conseil a adopté un crédit supplémentaire, tant en ce qui concerne la charge nouvelle que pour la recette compensatoire correspondante, pour une valeur de 52'000.- francs.

La diminution de l'excédent de charges repose, pour le surplus, sur des dépenses moindres dans le groupe de charges « BSM ».

2. Subventions accordées

	Comptes 2017	Comptes 2016	Différence 2016/2017
Prix de la citoyenneté : Ordinaire	5'000	5'000	0
Total :	**5'000**	**5'000**	**0**

3. Personnel

Le Service administratif compte 8 collaborateurs-trices occupant 8 postes équivalent à 670%, y compris le chef de service et 1 apprenti employé de commerce de première année.

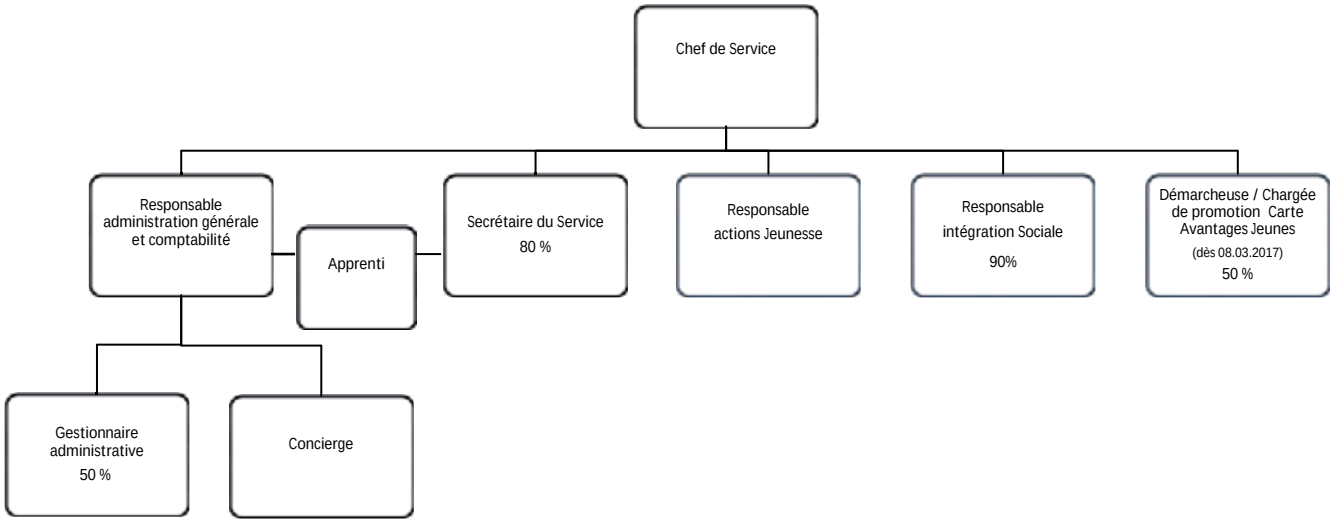

4. Tâches

Le Service administratif traite l'ensemble des questions financières et du personnel pour l'ensemble des entités qui lui sont rattachées.

Il facilite l'organisation de cours intégratifs de langues et de cultures étrangères, propose de nombreux espaces publics à destination du tissu associatif, réalise le programme d'accueil des nouveaux arrivants et, dès l'année dernière, organise le Prix annuel de la citoyenneté. Il accueille plusieurs fois par mois les représentations consulaires françaises et portugaises.

Enfin, il administre plusieurs bâtiments à vocation culturelle et cultuelle et participe, sur délégation, à de nombreux comités, commissions, conseils de fondation ou d'administration d'entités menant des activités en lien avec ses missions.

5. Démarche d'accompagnement

Le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, regroupant plus de 80 collaborateurs-trices, assure une large diversité de missions dans les domaines de la politique de la jeunesse, de celle relevant des politiques sectorielles d'intégration et de quartiers, ainsi que de l'intégration professionnelle et de la gestion de lieux culturels et cultuels.

Afin de solidifier cette organisation récente et accompagner les développements précités, la démarche d'accompagnement à l'organisation, assurée par la société ISMAT Consulting SA, entamée fin 2015, s'est poursuivie l'année dernière. L'ensemble des points d'amélioration touchant à l'organisation et la communication ont fait l'objet d'une analyse et de la formulation de propositions concrètes, décrites et répertoriées au travers d'une « feuille de route ». Ce travail participatif s'est déroulé dans le cadre de workshops, impliquant une vingtaine de collaborateurs-trices. Le mandat confié à ladite société, spécialisée dans l'accompagnement d'organisations publiques ou parapubliques, prendra fin durant le 1er trimestre 2018, par une dernière mesure de supervision des processus mis en place.

Mesures d'intégration professionnelle

(entité de gestion n° 134.05)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'699'495.52	1'748'200.00	+48'704.48
Produits	1'505'354.20	1'585'400.00	-80'045.80
Excédent	194'141.32	162'800.00	-31'341.32

Les écarts observés par rapport au budget s'expliquent par la situation de deux titulaires en situation de maladie invalidante de longue durée. Leurs remplaçants, sensiblement plus jeunes, bénéficient d'un niveau de rémunération adapté en conséquence. Au chapitre des recettes, les subventions perçues de la Confédération et du Canton ont également été adaptées aux charges salariales effectives.

Pour l'une des situations individuelles, l'Office de l'assurance-invalidité a octroyé, en octobre dernier, une rente entière avec effet rétroactif au 1er février 2017.

Enfin, il y a lieu de préciser que le nouveau besoin budgétaire relatif au mandat d'appui des élèves de l'Académie de Meuron, confié à la Fondation Job Service, a été imputé à tort à l'entité de gestion 134.04. D'entente avec le Service financier, la charge a été comptabilisée dans l'entité de gestion idoine 134.05 « Mesures d'intégration professionnelle ».

2. Subventions accordées

		Comptes 2017	Comptes 2016	Différence 2016/2017
Ass. défense chômeurs	: Loyers	15'300	15'300	0
Ass. défense chômeurs	: Ordinaire (fonctionnement)	20'000	20'000	0
Fondation Job Service	: Village d'artisans	42'000	42'000	0
Fondation Job Service	: Fonctionnement	5'000	5'000	0
Fondation Job Service	: Prog. appui insertion élèves	15'000	-	15'000
	Total :	**97'300**	**82'300**	**15'000**

3. Personnel

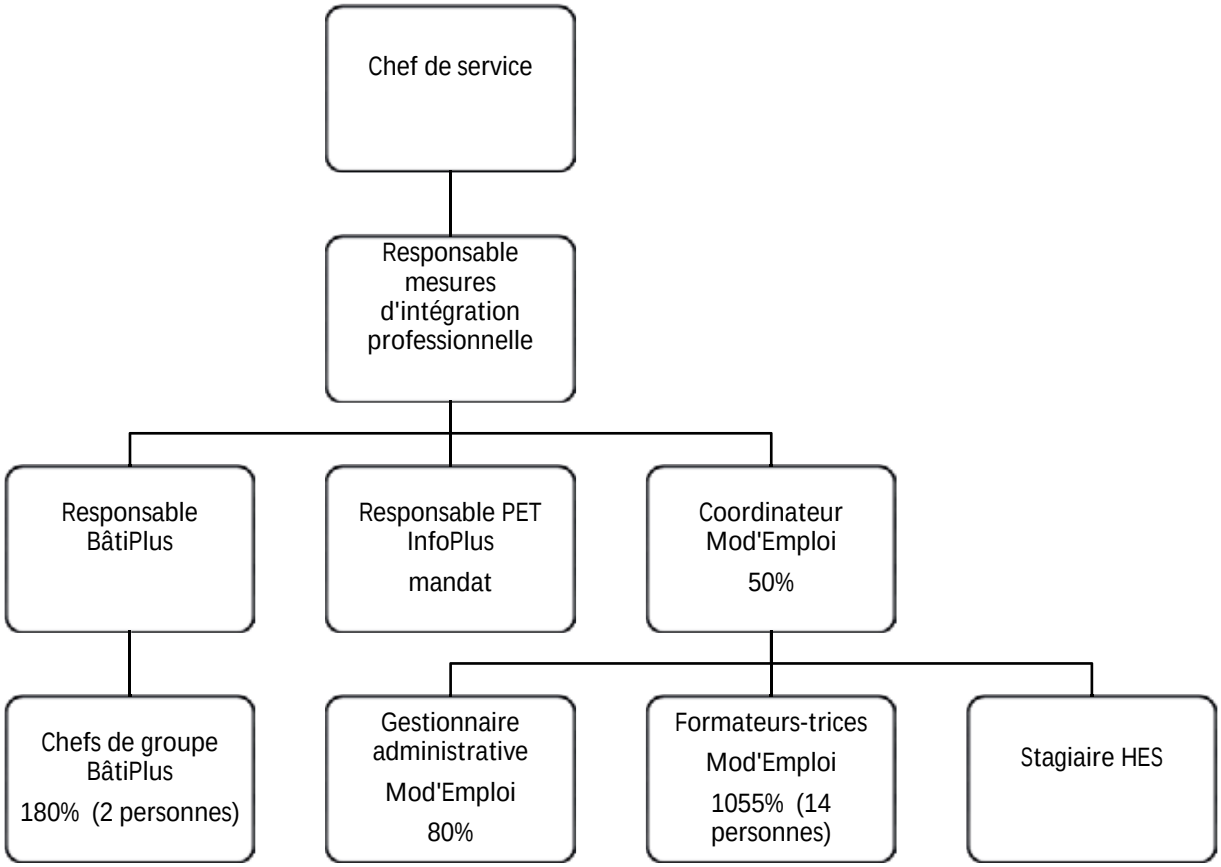

Cette entité est constituée de 20 collaborateurs-trices, soit 15,85 postes en équivalent plein temps (la personne qui occupe la fonction de coordinateur travaille également comme formateur et n'est donc comptée qu'une seule fois).

4. Programmes spécifiques d'emplois temporaires (PSET)

4.1. PSET BâtiPlus

Le programme spécifique BâtiPlus offre des activités diversifiées aux demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation ou d'une expérience pratique dans les secteurs primaire et secondaire du bâtiment. Ce programme vise à faciliter l'insertion ou la réinsertion professionnelle rapide et durable et ainsi diminuer le risque de chômage de longue durée en offrant aux participants des contenus de formation pratique et théorique en phase avec les besoins du marché du travail. Ces mesures de formation sont réalisées et attestées selon les normes de la certification EduQua obtenue en 2010.

En 2017, 29 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et 13 participants ont retrouvé un emploi durant leur participation, le plus souvent dans leur domaine d'activité.

Le programme BâtiPlus a notamment réalisé cette année les activités suivantes :

- Chemin des Liserons 20 : réfection complète de la cage d'escaliers ;
- Patinoires du Littoral : travaux de peinture extérieurs et intérieurs touchant les coursives, les fenêtres, les vestiaires et les piliers métalliques de l'infrastructure ;

- Stade de la Maladière : bétonnage du radier et de murs, ainsi que différents travaux de peinture au sein du Service des sports;
- Jardin botanique : ponçage de parquets, démontage de cloisons et montage de murs. Travaux de plâtrerie, crépissage et de peinture correspondants;
- Nouveaux espaces du SEMO à la rue de la Jardinière 157 à la Chaux-de-Fonds : montage de murs en briques ciment (DB), montage de cloisons en plâtre, pose de carrelage, montage de plancher en bois, lessivage et peinture de murs ;
- Crèche de Serrières : réfection complète de deux salles d'activité;
- Hôtel des Associations : travaux de peinture, peinture sur métal, réfection d'une barrière métallique extérieure et création d'une signalétique en bois ;
- La Case à chocs : réfection complète des loges destinées aux artistes.

Activités formatrices :

- *Sécurité au travail* : cette formation, organisée par le CPMB, permet une mise à niveau des prescriptions et exigences en matière de sécurité au travail.

- *Peinture* : démonstration et travaux pratiques qui permettent aux participants de s'initier aux nouvelles techniques.

- *Langage technique* : cours dispensés au moyen de cartes et manuels techniques, qui permettent la traduction de techniques, outils et consignes de travail de la langue étrangère parlées en français.

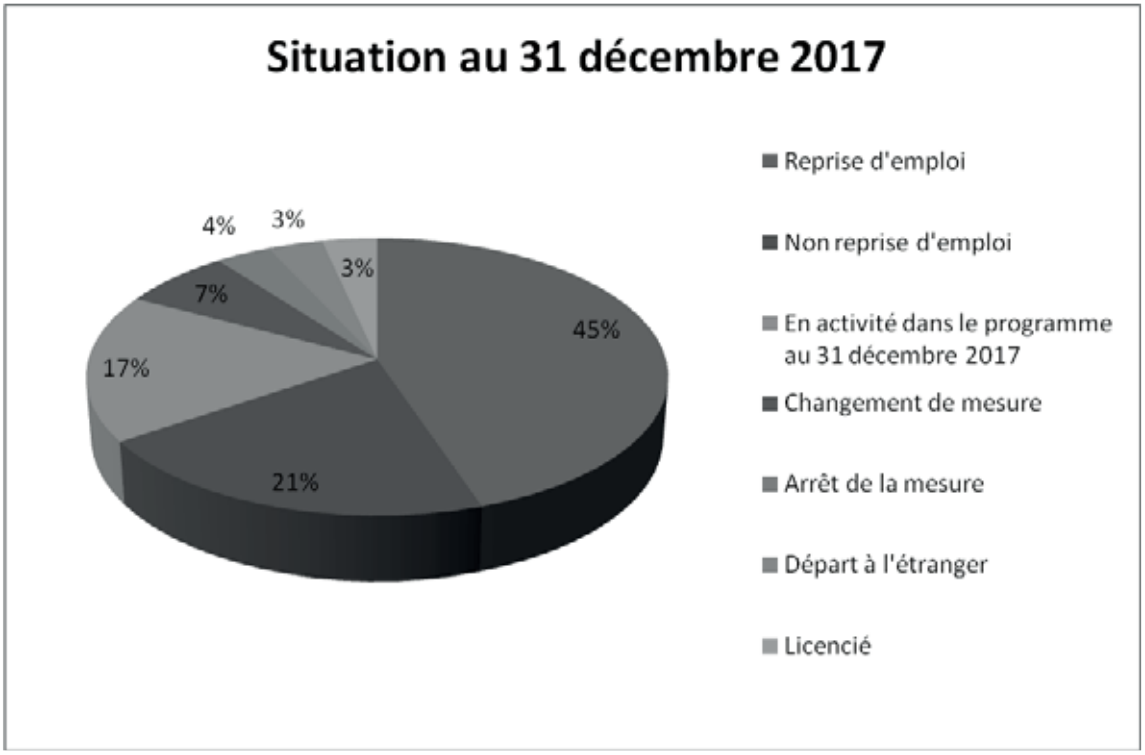

4.2. PET InfoPlus

En partenariat avec le Centre électronique de gestion (CEG), le programme InfoPlus offre une véritable plateforme de formation et d'expérimentation. Les participants ont la possibilité de développer ou compléter leurs compétences pour l'ensemble des activités techniques. Depuis l'entrée en vigueur de la 4ème révision de la LACI (loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité), les jeunes diplômés des écoles supérieures

disposant d'un profil « développeur » ne peuvent plus bénéficier de ce type de mesure, en raison du délai de carence qui leur est appliqué. Faisant suite aux discussions menées avec le Service de l'emploi quant au repositionnement de la mesure, dictée par le changement législatif précité, une nouvelle organisation du programme a vu le jour début 2017. Cette offre de formation s'adresse dorénavant à des demandeurs d'emploi disposant d'une formation professionnelle de base ou supérieure dans le domaine technique.

L'ensemble des participants sont intégrés dans l'atelier de formation technique, comprenant 7 places d'accueil. En fonction de leurs besoins individuels et de leur parcours professionnel, ils sont intégrés au sein des équipes du Centre de services du CEG. L'ensemble des domaines d'activités sont en lien avec les prestations offertes aux administrations publiques et au secteur socio-sanitaire neuchâtelois. Ces 7 places de travail permanentes réparties entre deux ateliers sont mises à disposition de participants au bénéfice d'une formation de base en qualité d'informaticien-ne ou d'une formation supérieure de niveau universitaire, HES ou ES.

- *Atelier « technique » : étant donné l'orientation « service », le candidat est sensibilisé à la qualité du contact avec le client. Ce travail demande également une bonne capacité à communiquer et une bonne ouverture d'esprit, pour garantir une collaboration harmonieuse au sein de l'équipe ;*
- *Méthode d'enseignement : le participant est intégré dans une équipe de travail du CEG et effectue des tâches concrètes dans des domaines variés. Il suit un cursus de formation lui permettant de compléter graduellement ses connaissances et de développer ses compétences pour l'ensemble des tâches confiées à un « technicien informatique » ;*
- *Description des activités : installation, préparation et configuration de postes de travail, support, dépannage sur site, maintenance du matériel informatique, installation d'équipements et de logiciels informatiques sur les sites utilisateurs.*

Durant l'année 2017, 12 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et 2 participants ont retrouvé un emploi dans leur domaine d'activité.

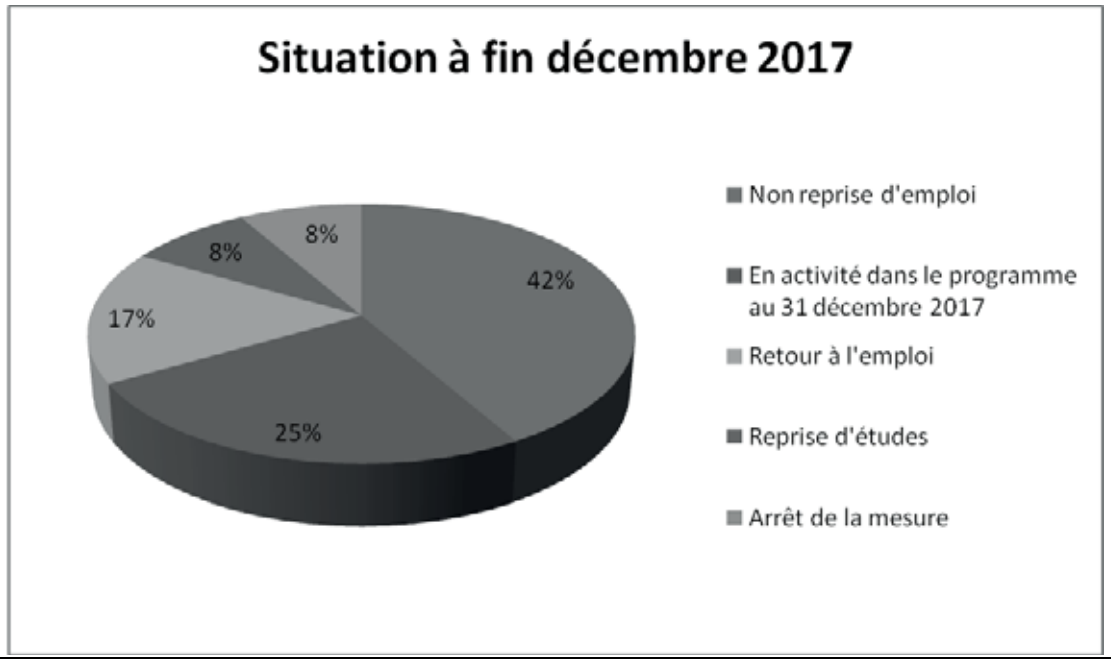

4.3. Semestre de motivation neuchâtelois (Mod'Emploi)

Sur mandat du Département de l'économie et de l'action sociale, le Service assure l'organisation, à l'échelle cantonale, du Semestre de motivation (ci-après : Mod'Emploi). Cette mesure, destinée à favoriser l'accès à la formation ou le retour à l'emploi des jeunes âgés de 15 à 25 ans, est entièrement financée par l'assurance-chômage. Mod'Emploi bénéficie de la certification de qualité EduQua depuis 2010.

Mod'Emploi propose un encadrement socioprofessionnel afin de définir et concrétiser un projet d'insertion durable, à l'aide de différents ateliers thématiques : menuiserie, métiers de la restauration, construction métallique, informatique et « créativité ». La mesure propose des cours de français et de mathématiques, de techniques de recherche d'emploi ainsi qu'un atelier de compétences sociales.

Mod'Emploi a accueilli cette année 135 jeunes (53 femmes et 82 hommes). En août 2017 56% ont trouvé un débouché, 13% poursuivent au SEMO et 31% se trouvent sans solution (dont 23% qui ont volontairement ou non mis fin à leur convention).

Statistiques Mod'Emploi :

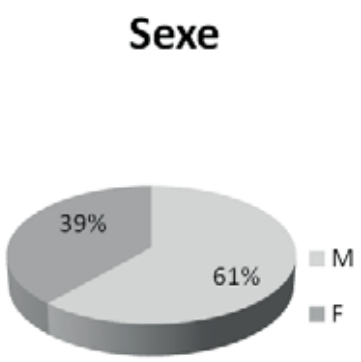

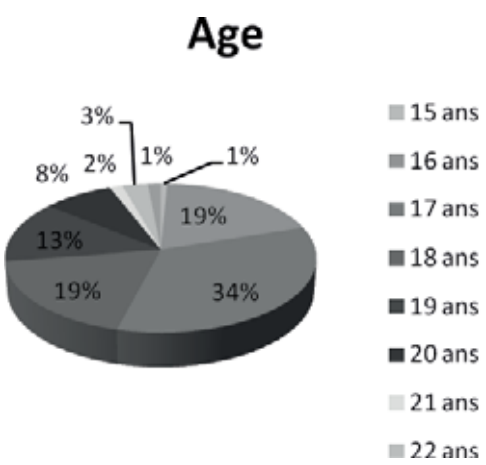

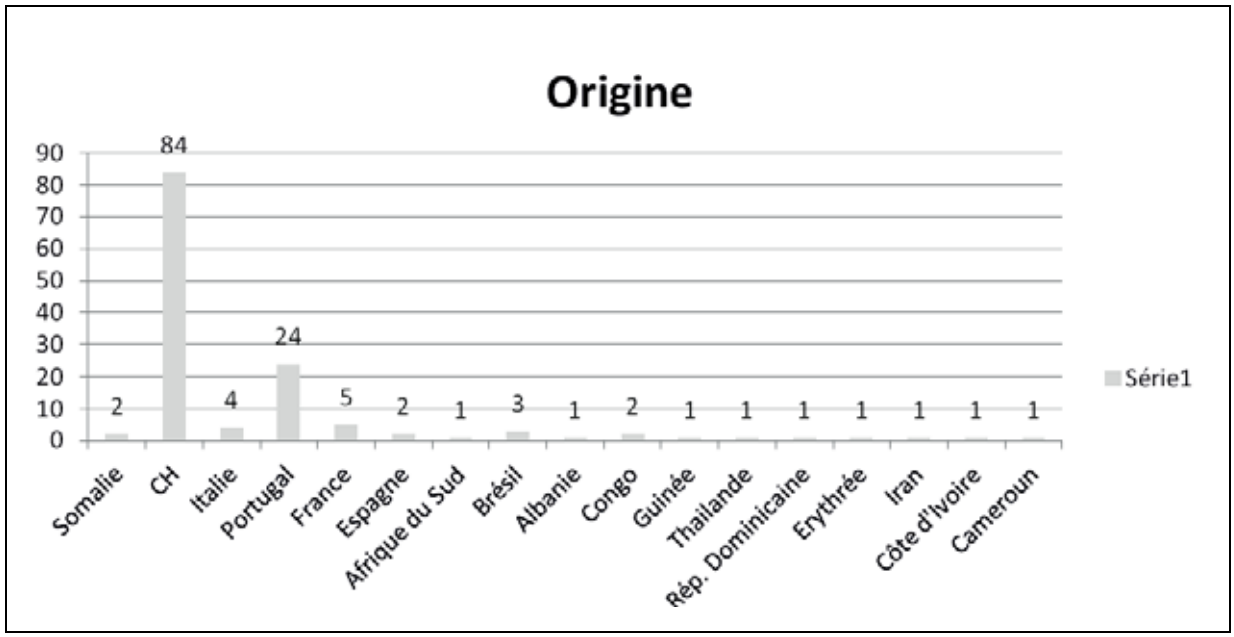
Origine
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
84
24
2
4
5
2
1
3
1
2
1
1
1
1
1
1
1
Somalie
CH
Italie
Portugal
France
Espagne
Afrique du Sud
Brésil
Albanie
Congo
Guinée
Thailande
Rép. Dominicaine
Erythrée
Iran
Côte d'Ivoire
Cameroun
Série1

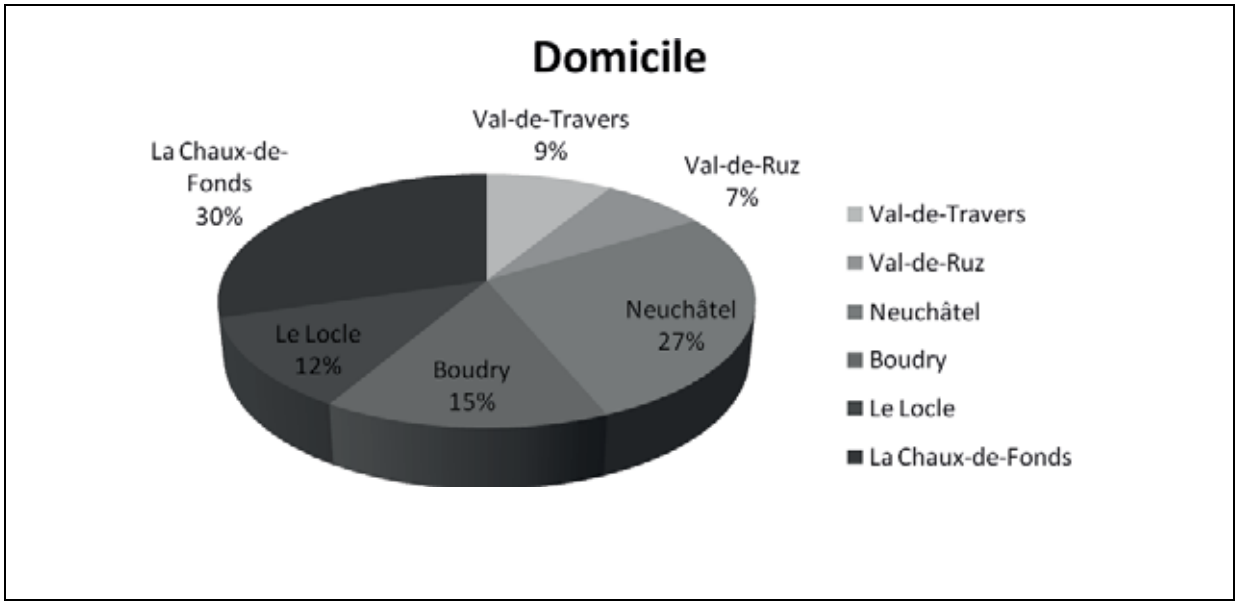
Domicile
Val-de-Travers
9%
Val-de-Ruz
7%
Neuchâtel
27%
Boudry
15%
Le Locle
12%
La Chaux-de-
Fonds
30%
Val-de-Travers
Val-de-Ruz
Neuchâtel
Boudry
Le Locle
La Chaux-de-Fonds

Scolarité

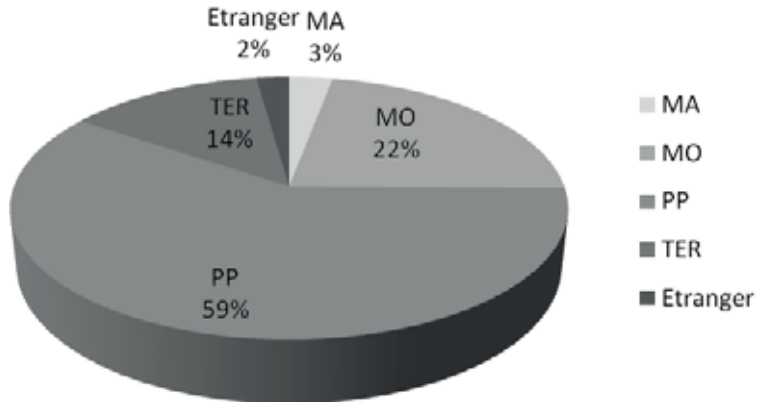

MA = Maturité
MO = Moderne
PP = Préprofessionnelle
TER = Terminale

Solutions trouvées

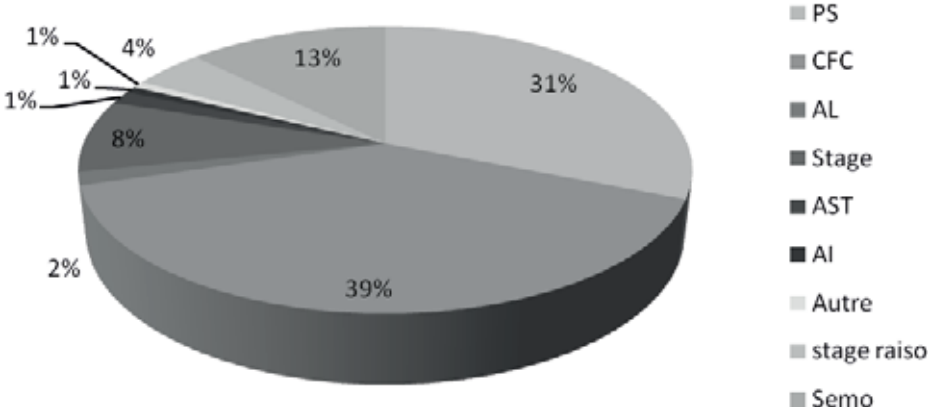

AL = activité lucrative
PS = pas de solution
AI = formation dans le cadre de l'AI
RE = reprise de formation en école
AL = activité lucrative
AST = autre solution transitoire
Raiso = stage en entreprise avant entrée en apprentissage

Actions Jeunesse

(entité de gestion n° 134.06)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	858'938.74	871'300.00	+12'361.26
Produits	7'030.70	7'000.00	+30.70
Excédent	851'908.04	864'300.00	+12'391.96

L'écart observé repose principalement sur des dépenses de fonctionnement du Conseil des jeunes moins importantes que budgétées, ainsi que des charges d'amortissement planifiées également inférieures au montant défini par le Service financier lors de l'élaboration du budget.

2. Subventions accordées

			Comptes 2017	Comptes 2016	Différence 2016/2017
Parlement des jeunes	:	Subv. octroyées à des tiers	30'902	22'600	8'302
Academie de Meuron	:	Ecolages	75'100	69'200	5'900
Academie de Meuron	:	Loyers	73'000	73'000	0
Centre de loisirs	:	Ordinaire	436'800	432'800	4'000
Centre de loisirs	:	Loyers	37'500	37'500	0
Cité ALFEN SA	:	Ordinaire	30'000	30'000	0
Conseil des jeunes	:	Subv. octroyées à des tiers	7000	0	7'000
Ecole suisse de droguerie (transférée Dir. Education)	:	Allocation de résidence	0	50'000	-50'000
Noctambus	:	Subv. (garantie de déficit)	11'509	8'701	2'808
Pro Juventute 147	:	Ordinaire	2'000	2'000	0
Ass. Pro Juventute Arc Jurassien	:	Loyers	3'000	3'000	0
Bibliothèque Pestalozzi	:	Extraordinaire	0	4'000	-4'000
Carte Avantages Jeunes	:	Subv. sur 3 ans	30'000	0	30'000
Graine de génie, graine de citoyen	:	Subv. ordinaire	10'000	0	10'000
#Ciné	:	Subv. ordinaire	10'000	0	10'000
Le Labo	:	Subv. ordinaire	10'000	0	10'000
Ass. Neuch'Events	:	Subv. ordinaire	20'000	0	20'000
Subventions diverses					
L'Etoffe des rêves	:	Extraordinaire	2'500	0	2'500
Groupe Scouts St-Louis	:	Extraordinaire	0	2'000	-2'000
		Total :	**789'311**	**734'801**	**54'510**

3. Personnel

Cette entité spécialisée dispose d'une fonction à plein temps de Responsable des actions jeunesse et d'une fonction de coordinateur/trice du Conseil des Jeunes de Neuchâtel et de la Côte à 10%. Le titulaire de cette dernière fonction a mis un terme à son activité à la fin du mois d'août 2017, en raison de ses impératifs de formation. Les missions dévolues à ce poste ont été assurées par une stagiaire ayant achevé ses études à la HEG de Neuchâtel, suivie par la Fondation Job Service. La fonction sera ordinairement repourvue au terme du stage précité, soit au début du second trimestre 2018.

4. Conseil des Jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte

4.1. Organigramme et répartition du financement

Depuis la signature de la convention de partenariat entre les Communes de Neuchâtel, Peseux et Corcelles-Cormondrèche du 20 juin 2014, les élèves du collège des Coteaux (Centre scolaire de la Côte) participent également au Conseil des Jeunes. Voici l'organigramme qui est entré en vigueur dès l'année 2015 :

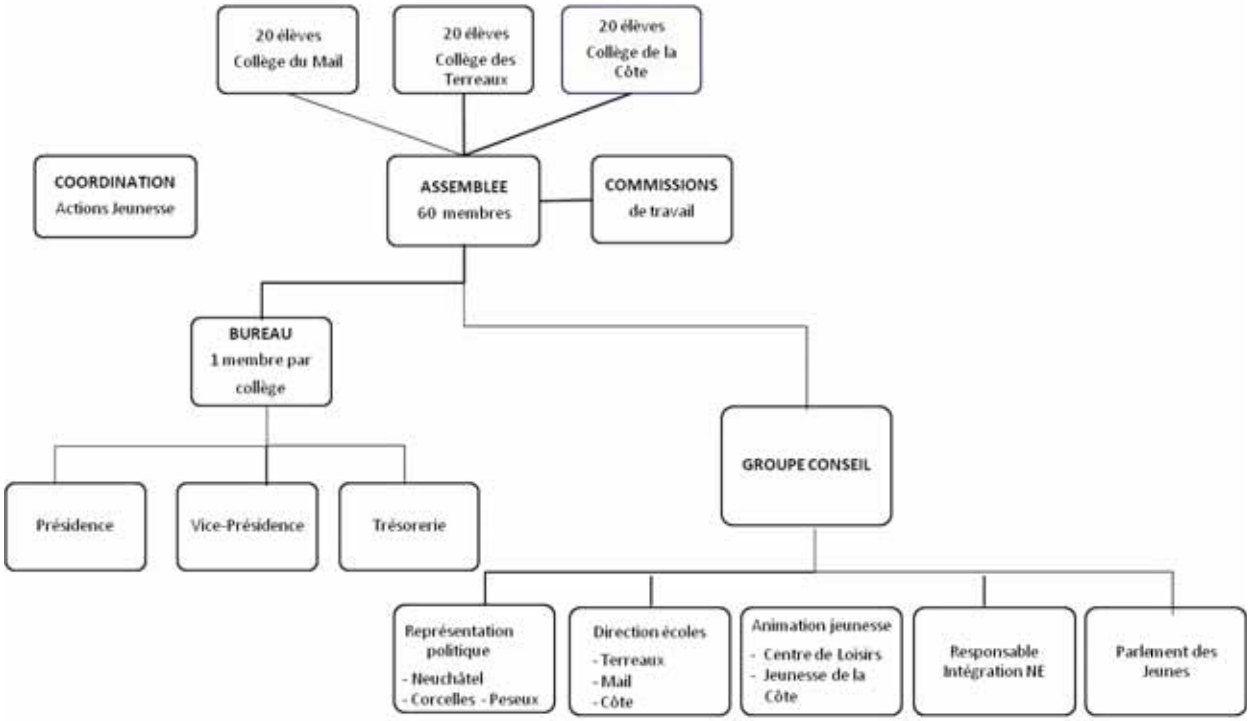

4.2. Election du bureau

Au cours de l'année 2017, le Conseil des Jeunes s'est réuni trois fois en séances plénières et de nombreuses fois à l'occasion des séances de commission. La séance constitutive du 23 novembre a élu pour son bureau exécutif :

• Manon Dubey	Présidente	Collège des Terreaux
• Alessandro Marzo	Vice-président	Collège des Coteaux
• Michael Noell Kelly	Trésorier	Collège du Mail

4.3 Projets réalisés

- ***Hawaï Night***
  Cette année encore, l'organisation d'une soirée de fin d'année faisait partie des projets que le Conseil des Jeunes a souhaité réaliser, cette fois sur le thème *Hawaï.* Pour ce faire, la grande salle de la Case à chocs a été mise à disposition et son équipe a co-organisé l'événement. Quelque 250 jeunes de tout le littoral neuchâtelois ont participé le 2 juin à la *Hawaï Night* et aux diverses animations qui ont été proposées, telles qu'un spectacle de danse présenté par l'école Giant Studio, des concerts de musique, des concours, une attraction de surf mécanique (type de rodéo) ou encore un atelier de tatouages maoris non permanents.
  Le jour J, la vingtaine d'élèves du Conseil des Jeunes faisant partie de cette commission a pris part à l'aménagement et à la décoration de la salle et a aussi occupé les divers postes de travail de la soirée en cogestion avec les adultes encadrants (bar, vestiaire, entrée, …).

- ***Summer Pool Party***
  Le samedi 24 juin, le Conseil des Jeunes a souhaité prendre part à la Summer Pool Party, organisée chaque année à la piscine du Nid-du-Crô. En effet, les jeunes ont évoqué leur désir d'intégrer à cette manifestation davantage d'activités pour les 11-16 ans. Ils ont donc eu la possibilité de gérer une zone de la piscine qui leur a été spécialement dédiée. Ils y ont alors installé fauteuils et chaises longues, ont tenu un bar auquel ils servaient cocktails sans alcool et granite, pendant qu'ils animaient aussi divers jeux, dont des batailles de bombes à eau auxquelles toutes les générations ont pris part.

- ***Week-end du Conseil des Jeunes à Besançon***
  Afin de consolider les relations entre les jeunes de la nouvelle volée 2017/18 et au vu du succès qu'avait rencontré l'édition précédente, un week-end à Besançon a été organisé les 28 et 29 octobre. A cette occasion, nos 30 participants ont été accueillis par les jeunes et les animateurs de la Maison de quartier de Montrapon. Des activités telles que du paintball, une visite de la Citadelle ainsi que l'invitation à assister à un match de handball faisaient partie du programme.

- ***# We-Sport Neuch***
  Organisé en collaboration avec le Centre de Loisirs, le premier événement de l'année 2018 (inclus financièrement dans l'exercice 2017) a pris place dans l'enceinte du stade de la Maladière (espace Gilbert Facchinetti) durant le week-end du 26 au 28 janvier 2018. Une conférence s'est tenue le vendredi soir, suivie d'une table ronde, afin d'ouvrir les festivités sur une discussion sur le jeu vidéo, ses vertus, ses risques, son développement ou encore sa place dans la vie des jeunes et des moins jeunes. Différents professionnels des domaines du jeu vidéo, de la prévention des addictions, de la police ou encore de la jeunesse ont ainsi pris part au débat, de manière à apporter différents éclairages et angles de vue sur cette pratique très actuelle.
  A l'exception de la soirée du vendredi ouverte à tous, l'événement était réservé aux jeunes de 12 à 17 ans. Lors de ces deux jours, des tournois de Fifa18 ont été organisés. D'autres jeux vidéo ont également été proposés, sans qu'il n'y ait toutefois de compétition. Enfin, l'espace a aussi été animé par quelques autres jeux (baby-foot, snookball,…) et de vrais matchs de foot ont eu lieu sur le terrain de la Maladière, sous les yeux des participants à cet événement eSport.

4.4 Comptes

Au total, 31'588.26 francs ont été dépensés pour les activités du Conseil des Jeunes durant l'année civile 2017.

Ci-dessous la répartition des charges au prorata des subventions :

- Neuchâtel Francs 25'270.56
- Peseux Francs 3'158.85
- Corcelles-Cormondrèche Francs 3'158.85

5. Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE)

5.1 Elections du comité 2017

Durant l'année 2017, le Parlement des Jeunes s'est réuni neuf fois à l'occasion de séances plénières. A ce jour, il compte environ 80 membres.

Les séances publiques se sont tenues dans les deux lieux suivants : la salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville et l'Espace Jeunes.

Le comité, qui était à la tête du PJNE durant l'année 2017, a été élu le 20 décembre 2016. Il était composé de :

- Elyes HAMMAMI Président
- Alexis AUCHLIN (de janvier à juin) Vice-président
- Chloé CALDEVILLA (d'août à décembre) Vice-présidente
- Sébastien SANCHO Secrétaire - trésorier
- Nicolas RAUSA Responsable communication
- Christophe BERNASCONI Responsable logistique

5.3 Comptes

Au total, pour ces divers projets, activités et actions menées en 2017, le PJNE a dépensé la somme de 39'628.23 francs:

Commissions internes au PJNE Fonctionnement (Comité et commissions internes) Représentations-échanges-formations	)	Francs	8'726.23
Subventions externes (15 projets soutenus)		Francs	30'902.00

5.4 Projets et activités 2017

Durant l'année 2017, les membres du PJNE se sont répartis dans les organes suivants :

Fédération suisse des Parlements de Jeunes (FSPJ), Commission cantonale de la jeunesse, Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), Comité du Centre de Loisirs, Comité du Noctambus, Comité Espace Jeunes, Forum Tous Différents – Tous Egaux, jury pour le Prix de la citoyenneté, promotion de la carte Avantages jeunes lors de diverses manifestations publiques, Groupe Conseil au sein du Conseil des jeunes, Chronique jeunesse dans le journal Vivre la Ville, collaboration avec le Service de l'Urbanisme de la Ville au travers de la commission Ecologie, collaboration avec le Service de la santé publique au travers de la commission Prévention, collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle (COSM) au travers d'un projet sur les mariages forcés, projets

Easyvote/engage.ch/Cinécivic, Alliance des Neuchâtel du Monde, comité du Skatepark de Colombier.

5.4.1 Evénements de délégations du PJNE

4-5 février	Assemblée des délégués de la CPJC (Conférence des Parlements de jeunes cantonaux).
1-2 avril	Assemblée des délégués de la FSPJ au Liechtenstein.
5-7 mai	European youth parliament (EYP) à Kaiserslautern (Allemagne)
6 décembre	Discours de bienvenue lors de la soirée d'accueil des nouveaux citoyens neuchâtelois
8-13 décembre	Conférence extraordinaire pour les 20 ans du réseau - Alliance des Neuchâtel du Monde à Shinshiro (Japon)

5.4.2. Nouvelle commission

- ***Chasse et pêche***
  Initiation des jeunes à la pêche à la ligne en fournissant le matériel nécessaire ainsi qu'en organisant des sorties pêche durant la belle saison.

5.4.3 Commissions déjà existantes actives

- ***Espace Jeunes et local bureau***
  Espaces confiés à la gestion du PJNE pour des activités et des projets au service de la jeunesse neuchâteloise. Le responsable logistique du comité est en charge de la gestion de ce lieu, qui est également partagé avec d'autres associations.
- ***Snow'Neuch***
  Organisation, pour les jeunes, d'un week-end de ski à prix défiant toute concurrence.
- ***Activity***
  Organisation d'événements fédérateurs liés aux jeux et aux divertissements, visant à tisser des liens entre les membres du PJNE.
- ***Char de la Fête des vendanges***
  Construction d'un char du PJNE pour le défilé de la Fête des vendanges sur le thème « Les ceps péchés capitaux ».
- ***Court-métrage***
  Réalisation de différents courts-métrages dont un film pour le festival Courgemétrage et un autre pour le projet genevois Cinecivic, ayant comme but de sensibiliser les jeunes à se rendre aux urnes.
- ***Prévention Jeunesse***
  Investissement dans différentes commissions externes au PJNE (Pro Juventute, Petit déjeuner de la promotion de la santé, sensibilisation aux mariages forcés).
- ***Sensi'Po***
  Commission visant à sensibiliser les jeunes à la politique. Durant l'année 2017, ses membres ont organisé plusieurs débats sur différents sujets politiques soumis à votation, avec l'intervention de différents experts (Speed Debating).
- ***Médias & Promotion***
  La mission de cette commission est principalement d'améliorer le site web (projet en cours) ainsi que de renouveler l'identité visuelle du PJ (création d'un nouveau logo) et d'encourager sa visibilité.

5.4.4 Associations partenaires du PJNE

- ***Snow'Neuch***
  Le week-end de ski à prix avantageux a eu lieu les 18 et 19 février à Zinal. L'événement a rencontré un franc succès avec 50 participants.

- ***NeuchVox***
  Après la formation d'un nouveau comité fin 2016, ce dernier a repris les commandes de l'association dès janvier 2017 et a poursuivi ses activités durant l'année. Il a également pu bénéficier de l'agrandissement du « bocal » puisqu'il a pu récupérer le local de la Maison de l'Europe transjurassienne, attenant à celui de NeuchVox. Des travaux de rénovation et de réaménagement sont prévus dans le courant 2018.

5.4.5 Echanges

- ***Séjour d'une année à Shinshiro (Japon)***
  La Ville de Shinshiro, avec le soutien du Gouvernement japonais, a invité deux étudiant-e-s neuchâtelois durant la période allant de juillet 2017 à juillet 2019. Une personne a été envisagée pour un séjour d'une année, puis remplacée par une autre personne pour la deuxième année. Le but de ces deux séjours un peu particuliers est notamment que les deux jeunes neuchâtelois-e-s dépêché-e-s sur place participent avec le comité d'organisation à l'accueil des délégués des villes membres de l'Alliance en octobre 2018, participent aux séances et conseillent les jeunes du Parlement des jeunes local, collaborent aux leçons d'anglais des professeurs japonais dans les lycées et fassent découvrir aux étudiants japonais la culture suisse et neuchâteloise et les relations du Réseau des Neuchâtel du Monde.

  Afin de sélectionner ces deux bénéficiaires parmi les candidatures reçues, des critères de sélection ainsi qu'une procédure pour leur désignation ont été définis, au travers de la mise sur pied d'un comité, dont ont fait partie le chancelier, le chargé de mission du Conseil communal et la responsable des actions jeunesse de la Ville. Suite à l'étude des 14 dossiers reçus, deux neuchâteloises, bachelières en relations internationales, ont été retenues.

- ***European Youth Parliament - Kaiserslautern (Allemagne)***
  Quatre membres du PJNE ont participé à cette rencontre internationale sur le thème des 60 ans du Traité de Rome, qui s'est déroulée à Kaiserslautern du 5 au 7 mai. Les jeunes sont partis à la rencontre de différentes délégations des villes partenaires du réseau. Ils ont participé à plusieurs conférences traitant des enjeux de l'Union européenne et ont aussi pris part à des activités culturelles et des excursions dans la région.

- ***Accueil d'étudiants japonais à Neuchâtel***
  Du 31 juillet au 6 août, la Ville ainsi que des membres du Parlement des Jeunes ont accueilli une dizaine d'étudiants de Shinshiro. Le programme était le suivant : les matinées se voulaient studieuses avec l'enseignement de cours d'anglais au lycée Jean-Piaget alors que différentes activités culturelles et festives étaient prévues dans la région durant les après-midis et les soirées.

- ***Alliance des Neuchâtel du Monde (Japon) – conférence extraordinaire***
  A l'occasion des vingt ans de l'Alliance des Neuchâtel du Monde qui se tiendra en 2018 à Shinshiro, la ville dans laquelle est né le réseau a souhaité en amont convier des délégations de jeunes de chaque ville membre, afin d'anticiper la préparation de la conférence officielle. La rencontre a eu lieu du 8 au 13 décembre et 4 jeunes neuchâtelois-e-s ont pu y participer aux frais de la ville nipponne. Le thème qui a été traité était « Qu'est-ce qui attire les jeunes dans les villes à l'heure de la mondialisation ? »

- ***Fédération suisse des Parlements des jeunes (FSPJ)***
  Une délégation du PJNE participe régulièrement aux rencontres des PJ romands et suisses (Conférence des PJ, Conférence des présidents, Conférence des PJ locaux, Assemblée des délégués).

6. Carte Avantages Jeunes

La Carte Avantages Jeunes vise à favoriser l'accès des jeunes de moins de 30 ans aux loisirs, à la culture et au tourisme. Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, elle propose de nombreuses réductions ou avantages uniques auprès de plus de 120 partenaires à l'échelle du canton, dont 80 en ville de Neuchâtel.

S'inscrivant dans le cadre du programme Interreg V Suisse – France et fruit d'un partenariat entre le Canton et la Ville de Neuchâtel, le Canton du Jura, le Conseil du Jura bernois, ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Carte Avantages Jeunes a été mise en vente le 29 septembre 2017, dès après la conférence de presse conjointe menée par les représentants politiques des cantons impliqués et de la Ville de Neuchâtel. Cet instrument dédié à la jeunesse est disponible au prix de Fr. 15.-, auprès des six agences commerciales de l'entreprise TransN, partenaire essentiel du projet.

Afin de faire connaître ce nouvel outil à disposition des jeunes, différentes opérations de promotion ont été mises sur pied durant le premier semestre 2017, notamment par la tenue de stands d'animation et de présentation de la Carte dans différentes manifestations (Festi'Neuch, Fête de la jeunesse, Festival des Sports), mais aussi par le biais d'une large campagne d'affichage ainsi que par la diffusion de spots publicitaires dans les transports publics (Passengertv).

La Ville de Neuchâtel, par le biais du Service de l'intégration, a également offert une carte aux jeunes ayant atteint leur majorité l'année dernière.

Pour cette première édition intercantonale, 3000 cartes ont été mises en circulation dans l'espace BEJUNE.

Intégration sociale

(entité de gestion n° 134.07)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	433'593.65	768'100.00	+334'506.35
Produits	54'957.57	53'100.00	+1'857.57
Excédent	378'636.08	715'000.00	+336'363.92

L'amélioration, par rapport au budget 2017, s'explique par :

- la décision de repositionnement du dispositif « médiateurs urbains et travailleurs sociaux de proximité », impliquant pour ces derniers une réduction de 3 EPT (passage de 5 à 2 EPT dès 2018). Conformément aux indications contenues dans le rapport d'information 17-011D en réponse au postulat 134 « Pour une animation socioculturelle dans les quartiers », le dispositif de travail social de proximité sera déployé, de manière remaniée, durant l'année 2018.

- des demandes de soutien financier moins importantes que prévues au titre de l'animation socioculturelle dans les quartiers.

2. Subventions

			Comptes 2017	Comptes 2016	Différence 2016/2017
Animation de quartier (EPER)	:	Ordinaire	0	15'000	-15'000
Anim. Quartier (Printemps culturel)	:	Extraordinaire	10'000	0	10'000
Anim. Quartier (TSHM)	:	Ordinaire	15'000	0	15'000
EPER	:	Ordinaire	50'000	50'000	0
Marchés de l'Univers	:	Ordinaire	4'000	0	4'000
RECIF	:	Loyers	56'686	56'686	0
Centre de loisirs-Animation hors murs	:	Ordinaire	100'000	100'000	0
RECIF-compétences familiales	:	Ordinaire	45'000	45'000	0
MEDIANE	:	Ordinaire	3'700	3'700	0
Subventions diverses					
Association DORCAS	:	Extraordinaire	0	2'000	-2'000
COSM - NeuchàToi	:	Extraordinaire	0	10'000	-10'000
COSM - Semaine contre racisme	:	Extraordinaire	1'000	1'000	0
Imbewu	:	Extraordinaire	0	3'000	-3'000
Journée citoyenneté	:	Extraordinaire	1'000	0	1'000
Théâtre des Lunes	:	Extraordinaire	3'000	0	3'000
Olà Portugal	:	Extraordinaire	5'000	0	5'000
		Total :	**294'386**	**286'396**	**8'000**

3. Personnel

Le Responsable de l'intégration sociale occupe une fonction à 90% et consacre quelque 10% de son activité aux actions en faveur de la jeunesse.

4. Bureau d'accueil des nouveaux arrivants

Chaque personne qui s'installe sur le territoire communal reçoit des documents d'information générale au Contrôle des habitants et a la possibilité de solliciter le Bureau d'accueil qui répond, en entretien individuel, à toutes les questions relatives à la vie à Neuchâtel. En outre, le Bureau organise tous les 9 mois une soirée au Temple du Bas à son intention. Après une partie formelle où le Conseil communal *in corpore* accueille ses hôtes, un apéritif est servi autour de stands informatifs des principaux services de l'Administration communale ainsi que des associations clés dans l'intégration (associations de quartier, RECIF, Bibliomonde,…). Deux soirées ont été organisées en 2017, le 1er février et le 15 novembre.
1459 invitations, rédigées en 9 langues, ont été adressées pour la soirée du 1er février. 163 personnes ont participé à la manifestation.
En sus, 115 personnes ont suivi l'une des visites guidées organisées les 11, 18 et 25 février, et menées par Neuchâtel Tourisme.
1526 invitations ont été adressées pour la soirée du 15 novembre, à laquelle ont participé

151 personnes. 128 personnes se sont inscrites aux visites guidées organisées les 25 novembre et 2 décembre. Coût total : 13'857.45 francs.

Formation linguistique

Le dispositif mis sur pied, en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle, permet d'offrir cinq niveaux de cours de base, gratuits, dans tout le canton coordonnés par le CIFOM. Durant l'année 2017, 107 personnes domiciliées à Neuchâtel ont participé à 18 cours de formation.

5. Prix de la citoyenneté

Le Prix de la citoyenneté, a été remis pour la quatrième fois le 13 novembre 2017, dans la salle du Conseil général de l'Hôtel de ville. Le jury, présidé par M. François Jeannet, a unanimement proposé au Conseil communal de récompenser l'association *Noël Autrement*.

La cérémonie de remise du Prix s'est tenue en présence du Conseil communal in corpore et du président du Conseil général. Elle fut agrémentée d'intermèdes musicaux par la chanteuse Colour of Rice, et suivie d'un apéritif.

La campagne d'appel à candidatures du Prix de la citoyenneté a couru du 6 septembre au 20 octobre 2017. Durant cette période, 13 dossiers ont été transmis au Service de l'intégration et des infrastructures culturelles. Total des coûts : 10'394.15 francs.

6. Fête des voisins

Depuis 2011 et les festivités du millénaire, la Fête des voisins est organisée à Neuchâtel par l'Association Fête des voisins, avec un appui logistique du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles. Dès l'automne 2015, l'association s'est retrouvée sans comité et n'a par conséquent plus été en mesure d'assurer l'organisation de cette manifestation. La coordination et la promotion de l'évènement sont ainsi assurées depuis 2016 par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles. L'édition 2017 a eu lieu le vendredi 19 mai. Seules quelques fêtes ont eu lieu à cette date, les conditions météorologiques ayant été très mauvaises.

7. Semaine d'actions contre le racisme

La Semaine d'actions contre le racisme est organisée tous les ans à Neuchâtel par le Forum « Tous différents, tous égaux », soutenu logistiquement par le Service de la cohésion multiculturelle. Le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles a participé à cette Semaine contre le racisme 2017 par une subvention de 1'000 francs, ainsi qu'un soutien direct à l'organisation de deux évènements, des associations Théâtre des Lunes et RECIF. Le Service de l'intégration est également représenté dans les séances du Forum « Tous différents tous égaux » et participe ainsi à la coordination de l'évènement.

8. SOS Bénévolat

Le dispositif mis en place permet de lancer rapidement, en cas de situation exceptionnelle (canicule, chaussées gelées, coupure d'électricité/eau prolongée,…) un appel auprès de la population afin de recruter des bénévoles qui acceptent d'apporter une aide d'urgence à un public-cible ponctuellement en difficulté. Il est affiné et mis à jour chaque année afin de le rendre opérationnel dans les plus brefs délais, si nécessaire.

9. Groupe de coordination des places de sport de quartier

La Ville met à disposition de sa population plus de 30 espaces aménagés en sus des cours d'école afin que les enfants et les jeunes puissent s'amuser à l'extérieur. Le groupe de travail, chapeauté par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, permet de coordonner les passages réguliers du Centre de Loisirs pendant la belle saison sur les places de sport dans le but de favoriser le dialogue social et la prévention. Leurs observations peuvent ainsi être diffusées auprès des acteurs clés communaux intervenant sur ces places.

10. Animation socioculturelle hors murs

Dans la perspective du développement progressif du dispositif de travailleurs sociaux de proximité (TSP), un mandat d'animation socioculturelle hors murs a été confié, dès le 1er septembre 2015, à l'Association du Centre de Loisirs. L'équipe d'animation va à la rencontre des jeunes dans leur environnement afin de renforcer la cohésion sociale, de favoriser le « vivre ensemble », de proposer de l'information et de l'aide face à leurs préoccupations, de repérer d'éventuelles situations conflictuelles ou de vulnérabilité et de les soutenir dans leurs projets. Ces animations se déroulent régulièrement les mercredis et samedis après-midis, sur les lieux de rencontres « naturels » des jeunes tels que places de sport de quartier, rives, préaux d'écoles, notamment.

11. Midnight JeuNE

Midnight JeuNE ouvre ses salles de gymnastique aux jeunes de 12 à 17 ans les samedis soirs. Ce programme est encadré par deux chef-fes de projet qui travaillent en étroite collaboration et fonctionnent alternativement un samedi sur deux. Soutenues par 6 Seniors coach et 7 Juniors coach, les soirées permettent aux jeunes de se divertir, tant par la pratique du sport que par le biais de jeux de société, de réflexions en groupe ou d'animations musicales. En 2017, 34 soirées ont été organisées et ont permis d'accueillir 2065 participants réguliers et 202 participants occasionnels (2267 au total). Le nombre moyen de participants par événement s'élève à 60.7 avec un pic à 91 participants pour une seule soirée. La grande majorité des participants se situe dans la tranche d'âge 13–16 ans (53.38%), et on compte 41.14% pour les 12 ans et moins, 5.06 % pour les 17-18 ans et enfin 0.42% pour les plus de 18 ans.

12. Semaine européenne de la démocratie locale

La Ville de Neuchâtel participe depuis 2010 à la Semaine de la démocratie locale, manifestation instituée et coordonnée par le Conseil de l'Europe ayant lieu chaque année en automne, dans de nombreuses villes du continent.

En 2017, la participation de la Ville de Neuchâtel a pris trois formes différentes :

- Soutien à l'exposition : La Quête infatigable du Paradis, du photographe Yves Leresche et consacrée aux Roms (du 9 au 29 octobre sur le Quai Ostervald)
- Cérémonie de remise du Prix de la citoyenneté.
- Soirée d'accueil des nouveaux arrivants.

13. Pavillon Saint-Hélène, Rue du Vignoble 39

Remis en fonction en novembre 2016 pour abriter les activités de l'Association L'AMAR, le pavillon temporaire sis à la rue du Vignoble 39 dans le quartier de la Coudre est également

partiellement mis à disposition du tissu associatif et culturel local.

En 2017, les deux salles de classe situées au premier étage de ce pavillon ont ainsi pu abriter régulièrement deux cours de langue et culture d'origine, ainsi que des cours de danse et des répétitions de chant choral.

Le pavillon devant initialement être démonté en juin 2017, son utilisation est prolongée jusqu'au mois de juillet 2018, après consultation de l'association de quartier de La Coudre.

14. Programme d'intégration des réfugiés et migrants

Dès 2016, en raison de la crise internationale en matière d'asile, et à la suite de discussions avec les services cantonaux et communaux partenaires, il a été décidé de mettre sur pied un programme d'activités pour migrants, afin de faciliter leur intégration en Ville de Neuchâtel.

Une série d'activités a ainsi eu lieu en été 2017. Des visites de la Ville, de la Bibliothèque publique et universitaire, ainsi que des cours d'Urban training ont été programmés, et ont amené une quarantaine des résidents des différents centres d'accueil cantonaux à participer à l'une ou plusieurs des activités.

Il est prévu dès 2018 d'organiser deux fois par an de tels programmes d'activités, dont le contenu peut varier en fonction des besoins et intérêts constatés.

15. Fête de l'Europe

Depuis 25 ans, la Maison de l'Europe transjurassienne (MET) fait la promotion de l'idéal européen par le biais de conférences et de manifestations, avec un point d'orgue autour de la Journée de l'Europe, le 9 mai. En 2017, la Ville de Neuchâtel a pris part à l'organisation d'une fête de l'Europe, en collaboration avec la MET. Cette fête prit la forme d'une exposition proposée par la Ville de Besançon sur le thème du traité de Rome, et vernie le 10 mai au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

16. Plateforme de rencontre des associations de quartiers

Afin d'établir un canal d'échange direct et régulier avec les associations de quartiers de la Ville, il a été décidé d'entente avec le Groupement des associations de quartiers, d'organiser des rencontres à un rythme semestriel avec leurs représentants. Cette nouvelle plateforme, présidée par le Directeur de la culture et de l'intégration, doit permettre aux associations d'exprimer aux autorités les besoins constatés dans les quartiers, sous l'angle particulier de l'intégration et de la cohésion sociale. La première de ces rencontres a eu lieu le 12 septembre 2017.

Temple du Bas – Salle de musique

(entité de gestion n° 134.08)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	410'191.75	403'200.00	-6'991.75
Produits	99'323.90	81'800.00	+17'523.90
Excédent	310'867.85	321'400.00	+10'532.15

La légère augmentation des charges globales est imputable à la nécessité de procéder à la première révision importante du piano de concerts Steinway & Sons, pour un montant de 15'000.- francs. Le prestataire en charge de l'entretien de l'instrument a proposé cette intervention en début d'année 2017, en l'absence d'un montant budgété pour ce faire. Un crédit complémentaire d'investissement a donc été adopté en conséquence par le Conseil communal.

Les recettes d'exploitation, relatives à la mise à disposition payante du lieu et à l'exploitation de la cafétéria sont également en augmentation (+ 17'400.- francs).

En 2017, le Temple du Bas a enregistré 195 réservations, dont 15 consacrées aux cultes.

Voici la comparaison avec les années précédentes :

- 2016 : 162 réservations, dont 24 pour les cultes.
- 2015 : 210 réservations, dont 22 pour les cultes.

2. Organigramme

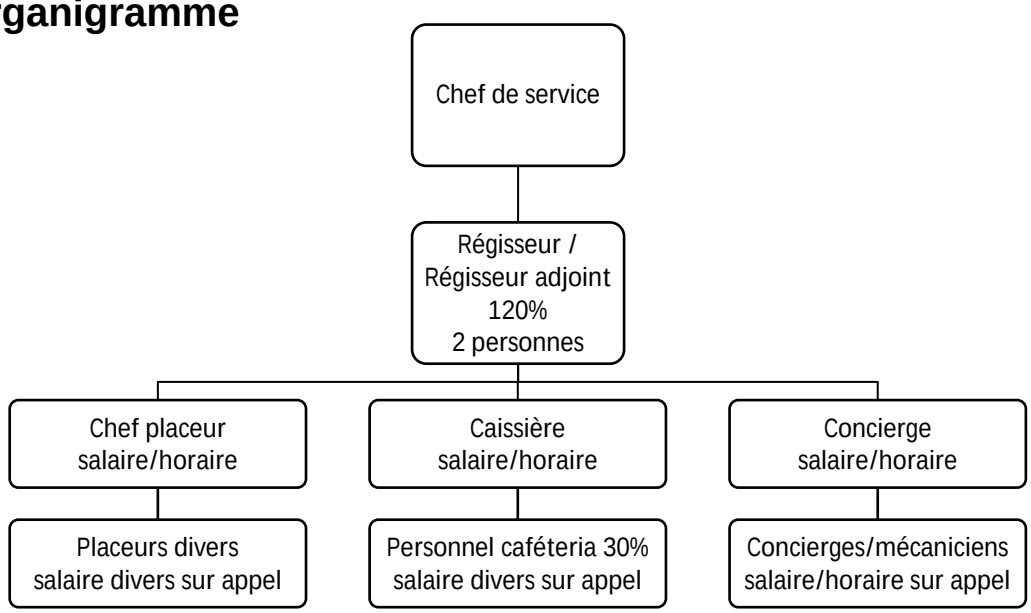

Service de la médiation culturelle

(entité de gestion n° 136.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	417'745.30	427'200.00	+9'454.70
Produits	55'139.30	32'700.00	+22'439.30
Excédent	362'606.00	394'500.00	+31'894.00

Le succès des divers ateliers proposés (*sur inscription individuelle pour enfants et adultes, ainsi que ceux pour classes et privés*), de même que le très vif intérêt des groupes pour l'exposition du Muséum « Manger – La mécanique du ventre » ont généré des recettes qui dépassent les prévisions budgétaires.

2. Organigramme

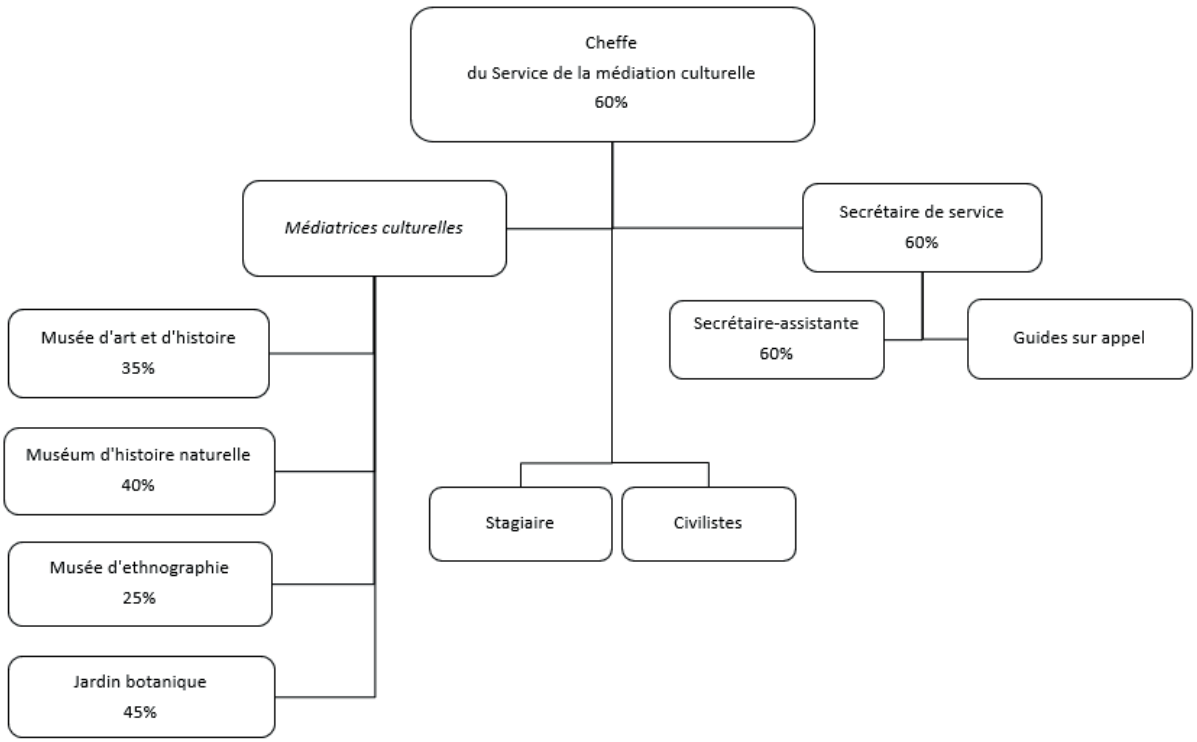

Evolution du personnel

L'évolution des emplois en équivalents plein temps (EPT) est la suivante :

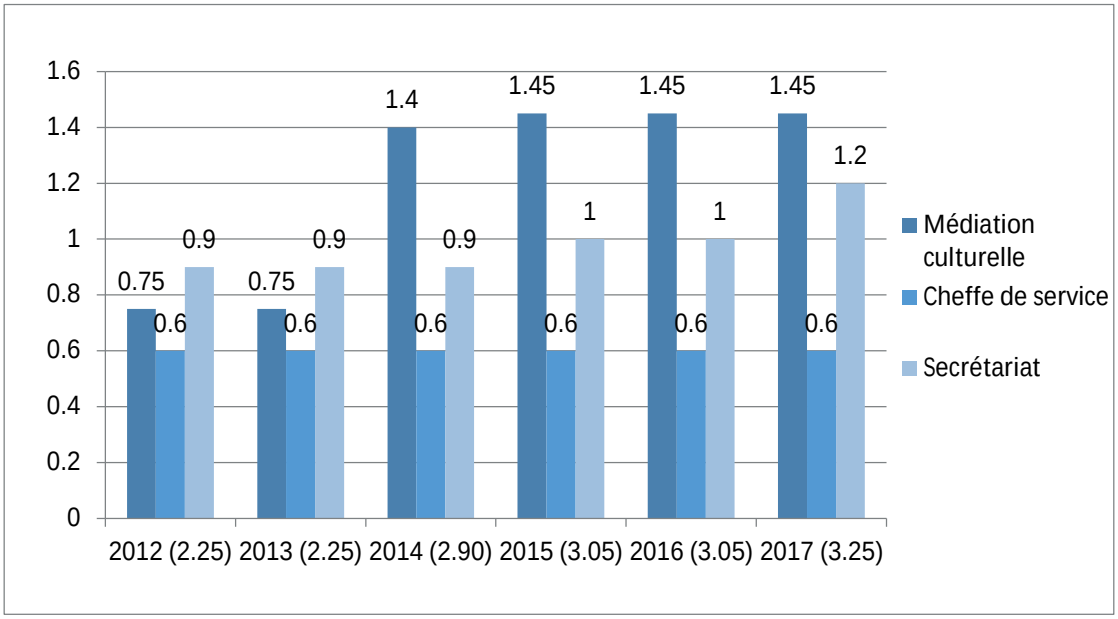

Il n'est pas tenu compte ci-dessus de l'activité des guides sur appel (14 en 2017), très aléatoire en fonction du succès des expositions.

Civilistes : 2 personnes en 2017 (EPT / durée variable)

Stagiaire : 1 personne (EPT / 5 mois).

3. Missions et activités

Missions du service de la médiation culturelle: développer et favoriser l'accès aux trois musées communaux de la Ville de Neuchâtel et au Jardin botanique pour le public scolaire et hors scolaire (enfants et adultes); valoriser le patrimoine bâti.

Outre les prestations payantes détaillées dans le tableau ci-après, voici les autres prestations fournies :

- Rédaction de documents pédagogiques pour enfants et enseignants autour des expositions temporaires
- Organisation et animation d'accueils pour enseignants; présentation des nouvelles expositions
- Formation des guides
- Journée « Ecole – Musée » pour les classes de 5ème Harmos du canton
- Animations pour enfants et adultes lors d'événements (*vernissages, Nuit des musées, Journée internationale des musées, Fêtes de printemps et d'automne au Jardin botanique, etc…*)

- Accueil de structures parascolaires et de groupes de divers Passeports-Vacances (Neuchâtel, Les Montagnes neuchâteloises, La Neuveville, Orbe, Vully, Yverdon)
- Cours de formation continue pour les enseignants de la HEP BEJUNE
- Collaboration à la mise sur pied de la 4ème édition des visites des coulisses des institutions culturelles de la Ville : BPU, Théâtre du Passage, Jardin botanique, MHN, MAH et MEN
- Coordination de la saison des contes dominicaux au MHN par les conteuses de La Louvrée (MDA)
- Suivi des civilistes et de la stagiaire

QUELQUES CHIFFRES…												
	Accueils payants										Site Internet	
Année	Visites guidées	Semaines blanches Nb d'élèves	Partenariat Service des Sports Nb d'enfants	Vacances scolaires Nb d'enfants (inscr. indiv.)	Hors vacances scolaires Nb d'enfants (inscr. indiv.)	Enfants Total	Ateliers+cours Adultes/Aînés Nb de pers. (inscr. indiv.)	Formation continue enseignants Nb de cours	Ateliers privés Nb de groupes	Nombre de factures émises	Nombre de visites	% de retour
2005	54	98		226	183	507	54		3	534		
2006	99	150		231	217	598	20		4	578	246	1%
2007	240	140		149	208	497	30		30	673	3394	3%
2008	159	122		108	219	449	37		19	437	2939	3%
2009	299	91	60	136	133	420	20		19	588	4443	10%
2010	167	111	160	114	198	583	42	3	20	515	4524	21%
2011	207	216	54	172	314	756	41	2	30	489	5179	21%
2012	115	211	90	164	214	679	34		40	504	6043	28%
2013	98	287	72	129	257	745	31	2	52	523	6367	27%
2014	111	30	72	217	437	726	9		38	523	6095	36%
2015	311	69		214	331	545	8	7	113	724	6034	27%
2016	121	40		161	268	469	32	12	102	506	6703	28%
2017	300	27		150	330	507	48	3	83	361	8146	26%

En 2017, pratiquement aucun accueil au MEN, fermé pour cause de travaux jusqu'à la fin novembre; malgré tout, le nombre de visites guidées et la fréquentation des ateliers sur inscription hors vacances connaissent des hausses réjouissantes. La diminution du nombre d'inscriptions individuelles durant les vacances s'explique par le fait que les enfants participent davantage avec les structures parascolaires, désormais ouvertes au moins partiellement lors des longs congés scolaires. A noter aussi le succès croissant des ateliers pour adultes : gravure au MAH, ainsi que brunch et afterwork au Jardin botanique. S'agissant du nombre de factures émises, il a encore diminué suite à l'introduction fin 2016 du système d'inscription-paiement en ligne pour les ateliers; ce système génère par contre une intéressante augmentation du nombre de visites sur notre site internet.

Musée d'art et d'histoire

(entité de gestion n°137.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'678'256.40	3'560'000.00	-118'256.40
Revenus	361'765.20	274'100.00	+87'665.20
Excédent	3'316'491.20	3'285'900.00	-30'591.20

Le dépassement est principalement dû à des charges de personnel : un tiers du montant concerne la rémunération de vacances non-prises en faveur de personnes ayant quitté l'administration de la Ville durant l'année (retraites) et les deux tiers restants correspondent au paiement d'heures supplémentaires auprès du personnel d'accueil et de surveillance à l'occasion de manifestions et d'événements en dehors des heures d'ouverture ainsi que pour de la formation continue.

2. Organigramme

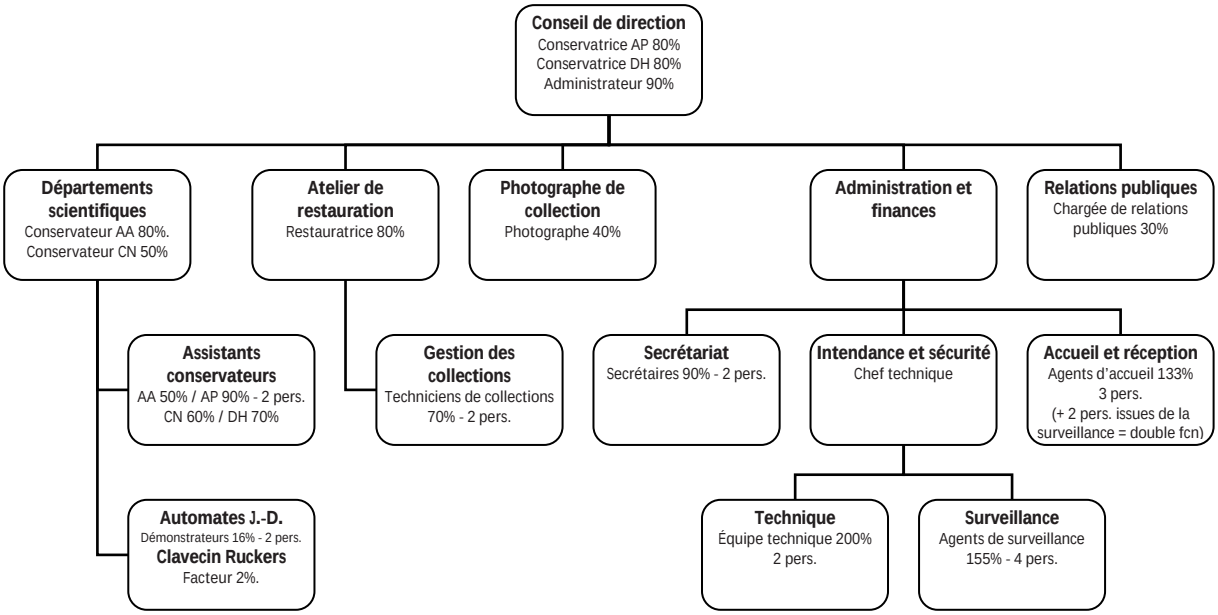

3. Personnel

Le Musée d'art et d'histoire compte 15.66 équivalents plein temps (EPT). Une place d'apprenti AID (agent en information documentaire) et une place de stagiaire MPC3+1 complètent cet effectif.

Au bénéfice de sa retraite, l'administratrice générale a pris congé du Musée d'art et d'histoire le 31 mars et un administrateur lui a succédé.

Le conservateur du département des arts appliqués dans le domaine de la culture a quitté le Musée d'art et d'histoire au 31 mars et a été remplacé dès le 1er mai.

Différents mandats ont été confiés ponctuellement à des spécialistes scientifiques extérieurs. Ces mandats répondent à des besoins en lien avec la mise sur pied des expositions temporaires et sont financés par l'enveloppe quadriennale qui leur est attribuée.

Une stagiaire scientifique de la HE-Arc et une stagiaire scientifique de l'Université de Neuchâtel ont été accueillis.

En collaboration notamment avec les offices régionaux de placement, le Musée a mis à disposition des places de travail pour 7 personnes durant l'année sous revue.

4. Missions

Parmi les quatre missions fondamentales du Musée (acquérir - conserver - étudier - exposer), celle concernant la conservation est source d'inquiétudes grandissantes. De nombreux ensembles d'objets sont mis en péril en raison des mauvaises conditions d'entreposage (climat, manque d'espace, moisissure, etc.).

L'étude pour la création d'un centre de conservation, initiée en 2016, se poursuit activement. Les trois musées de la Ville de Neuchâtel et le Jardin botanique travaillent en commun pour développer un projet fédérateur. Le travail d'inventaire des collections se poursuit à un rythme très modéré, les expositions et les événements mobilisant beaucoup de temps.

Le rapport 2017 édité par l'entité « Santé et sécurité au travail » du service des ressources humaines a constitué la base de travail pour programmer les mesures correctives selon le degré d'urgence et les moyens disponibles, tant en termes de force de travail que financier. Un état des lieux a été dressé avec les auteurs de l'audit. Les travaux d'assainissement et de mise en conformité se poursuivront en 2018.

Des formations ont été octroyées aux personnels d'accueil, de surveillance et technique pour rappeler les bonnes pratiques en matière de gestion des alarmes « feu » et « effraction ».

5. Expositions, collections, manifestations

Après une année 2016 particulièrement élevée en terme d'affluence (33'605 entrées), la fréquentation du Musée d'art et d'histoire pour l'exercice 2017 revient, avec 27'576 visiteurs aux niveaux 2015 (28'094) et 2014 (28'531). La Nuit des musées et la Journée internationale des musées ont enregistré une forte participation avec 2'223 visiteurs. Les conférences, avec 522 participants, voient leur fréquentation largement doublée en regard de l'exercice précédent.

5.1. Département des arts plastiques

Première exposition entièrement dédiée à notre fonds de dessins des 20e et 21e siècles, *Sous les dehors du dessin* y sondait la présence des procédés qui ont sorti les arts graphiques de leur champ traditionnel (collage, papier découpé ou déchiré, pliages, recours aux nouveaux médias…). Une sélection d'œuvres de 1903 à 2016, montrait de quelle manière des artistes très divers se sont approprié ces formes nouvelles et révélait leur apparition progressive dans la collection.

L'exposition *Valérie Favre* conciliait la mise en valeur d'une créatrice ayant de forts liens avec la région de Neuchâtel et une volonté d'ouverture à l'art international**.** Après une jeunesse neuchâteloise, Valérie Favre (*1959) choisit d'être peintre, d'abord à Paris, puis à Berlin depuis 1998. Cette exposition, la première dans un musée de Suisse romande, était conçue étroitement avec l'artiste, qui signait également la scénographie. Elle montrait le développement de plusieurs aspects de son travail depuis les années 1990. Accompagné d'une publication bilingue en coédition avec Scheidegger & Spiess, Zurich, ce projet était réalisé en collaboration avec les galeries Peter Kilchmann à Zurich et Barbara Thumm à Berlin.

Inventaire des nouvelles acquisitions, préparation de futures expositions, réflexion sur la numérisation des archives du département des arts plastiques, réalisation de la future borne interactive offerte par ARTHIS, consacrée à la cage d'escalier du musée, ont été par ailleurs nos tâches principales.

5.2. Département des arts appliqués

Le premier trimestre de l'année a été marqué par l'exposition *Prêt à porter ?! l'histoire du sac plastique et papier en Suisse* (4.12.2016-12.3.2017). L'exposition a connu un succès certain, tout comme les nombreuses animations proposées.

Le département a également travaillé à la préparation d'une importante exposition consacrée aux indiennes neuchâteloises qui aura lieu en 2018-2019 et qui sera accompagnée d'une publication. La recherche est menée en collaboration avec le département historique et d'autres partenaires scientifiques.

Les *automates Jaquet-Droz* attirent toujours, lors des démonstrations publiques et privées, un public riche et varié. Louise Manifold, artiste irlandaise, a été accueillie pour des prises de vue dans le cadre d'un projet artistique autour des automates.

Onze concerts ont été organisés autour du *clavecin Ruckers* et un CD d'Helga Varadi, enregistré sur l'instrument, a été édité.

5.3. Département historique

L'ouverture de l'exposition *Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970* et la parution de la publication homonyme ont été sans conteste les moments forts de l'exercice. Ce vaste projet a retracé pour la première fois l'histoire de la photographie dans le canton de Neuchâtel.

Transitions a été le résultat du dépouillement d'un demi-million de photographies provenant d'une vingtaine de collections publiques et privées. Il a reposé sur un partenariat fructueux entre des spécialistes de la photographie et des institutions de recherches et de conservation : Université de Neuchâtel (IHAM); Institut suisse pour la conservation de la

photographie (ISCP); Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (DAV).

Un riche programme de manifestations a accompagné l'exposition. Il s'est décliné sous forme de table ronde, de projections de films, de conférences, d'ateliers et de visites commentées.

En raison des préparatifs de l'exposition et de la publication susmentionnée, le travail d'inventaire et de mise en ligne des collections n'a pu progresser qu'à un rythme ralenti. Malgré ce contexte bien chargé, le département a répondu aux nombreuses demandes de renseignements et de reproductions liés aux collections.

5.4. Cabinet de numismatique

L'effort du Cabinet de numismatique pour compléter l'inventaire de la collection, largement déficient, s'est poursuivi cette année. Ce sont ainsi 2845 notices d'objets et 360 de personnes qui ont été créées ou retouchées dans l'inventaire informatique. L'acquisition de monnaies neuchâteloises s'est poursuivie avec un nouveau lot de l'une des principales collections connues dans le domaine. Côté médailles, ce sont deux dons importants qui sont venus compléter les entrées de ces dernières années : les archives de toute la production de Paul Kramer SA et une partie de la collection de famille Huguenin. La mise en valeur des collections s'est faite cette année principalement à travers l'avancée significative de plusieurs publications scientifiques.

Muséum d'Histoire Naturelle

(entité de gestion n° 138.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'661'334.36	2'425'500.00	-235'834.36
Revenus	440'086.95	202'600.00	+237'486.95
Excédent	2'221'247.41	2'222'900.00	+1'652.59

2. Organigramme

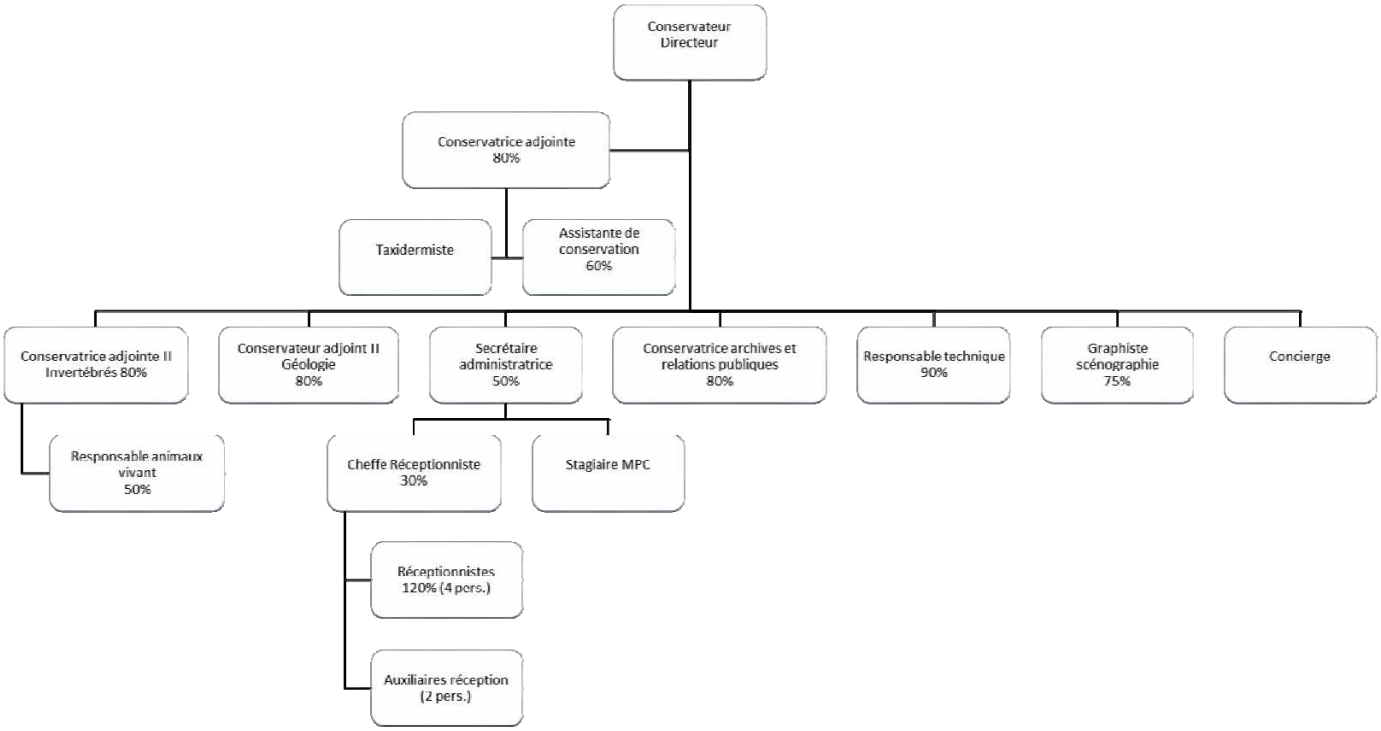

3. Personnel

L'année 2017 a été marquée par le départ du technicien (100%) qui a pris sa retraite le 31 mai. De plus, suite à la démission à fin 2016 du responsable expositions temporaires et répondant informatique (50%), une réorganisation des deux postes a été mise en place au regard de l'évolution des métiers du Muséum. Ces postes ont été mis au concours :

- Responsable technique à 90% - un collaborateur a été recruté au 28 août
- Assistant-e de conservation à 60% - une collaboratrice a été recrutée au 4 septembre

Par ailleurs, une assistante expositions temporaires et itinérantes a rejoint l'équipe de manière temporaire de mi-mai à fin octobre à 50 % puis à 70% de novembre à décembre. Elle a ainsi remplacé le responsable expositions temporaires et répondant informatique avant le recrutement d'un responsable technique puis a été missionnée pour travailler sur la prochaine exposition temporaire qui ouvrira le 2 juin 2018.

Enfin des stagiaires et civilistes sont venus renforcer l'équipe des collaborateurs fixes du Muséum.

4. Diffusion des connaissances

Indicateurs de la mission « diffusion des connaissances » en 2017

Fréquentation annuelle	Total de visiteurs	63'050
Communiquer efficacement par affichage en Ville de Neuchâtel et en Suisse	32 semaines de présence d'affichage R4 dans les principales villes de Suisse, soit 950 affiches	950
Communiquer efficacement par le site internet du musée	Nombre d'accès sur la page d'entrée du Muséum	178'346

Expositions temporaires

« Manger la mécanique du ventre » (27 novembre 2016 au 26 novembre 2017)

Avec plus de 73'000 visiteurs, l'exposition « Manger, la mécanique du ventre » a su rencontrer son public. Les nombreux commentaires dans le livre d'or ainsi que sur les réseaux sociaux viennent confirmer le plaisir des visiteurs qui n'a d'égal que celui des concepteurs. Les chansons des « Petits Chanteurs à la Gueule de Bois » sont fredonnées dans les salles d'expositions et chacun connait désormais son profil de mangeur ; les plus jeunes ont apprécié les ateliers et les adultes, les cours de cuisine. Il a été décidé de prolonger l'ouverture de l'exposition jusqu'au 4 février 2018.

Le premier numéro de « Ô Muséum » a été diffusé. Ainsi, toutes les activités en lien avec l'exposition ou de manière plus large avec l'histoire naturelle ayant lieu au Muséum sont regroupées avec l'inclusion de quelques éclairages sur les coulisses du Muséum. Ce magazine a eu un très bon écho auprès du publique.

Expositions itinérantes

L'exposition « Sacrée science » a été présentée au Forum des sciences à Villeneuve d'Ascq en France du 4 février 2017 au 4 mars 2018. L'exposition « K2, survie en Himalaya » a été présentée au Forum des sciences à Villeneuve d'Ascq en France du 29 septembre au 4 mars 2018.

Nuit des musées, Journée internationale des musées (20-21 mai 2017)

Ce rendez-vous annuel a permis de développer un évènement en lien avec l'exposition : Manger, la mécanique du ventre. La cour du Muséum a ainsi été investie d'une scène pour pouvoir accueillir un concert des « Petits Chanteurs à la Gueule de Bois ». En parallèle à ce spectacle, de nombreuses activités ont été développées en collaboration avec une multitude de partenaires : avec la BPU, présentation de menus originaux issus des collections, réalisation d'atelier makey makey pour faire de la musique avec des fruits et légumes, présentation d'une exposition originale « souvenirs alimentaires » réalisée par les étudiants du master de communication scientifique de l'université Grenoble Alpes, projection d'extraits de film et atelier « Berk j'adore » avec passion cinéma, planter une graine, un atelier réalisé avec les parcs et promenade de la Ville de Neuchâtel, cours de yoga « detox » avec yoga fabrick, bar à jus detox avec « crise de bourges », disco soupe avec les étudiants de Neuchâtel, atelier de dissection d'estomac d'animaux réalisé par le taxidermiste du Muséum… Au total, ce sont plus de 2'700 personnes qui ont participé à ces deux journées.

Conférences

La collaboration avec la Société neuchâteloise des Sciences naturelles (SNSN), la Société neuchâteloise d'Entomologie (SNE) et le WWF a permis d'accueillir un public varié lors de 9 Rendez-Vous Nature, 8 conférences SNSN et de 2 conférences SNE. L'auditoire a également été mis à disposition de groupes externes à 26 reprises (diminution par rapport à 2016 due à la réalisation de travaux).
Deux colloques professionnels ont eu lieu au MHNN en 2017 : "*Literatur und Geologie im langen 19. Jahrhundert*" en collaboration avec l'Unine et "*Inviter l'humour dans l'exposition, table ouverte à la chanson* " en collaboration avec l'OCIM.

5. Gestion du patrimoine : zoologie, géologie, paléontologie, artéfacts en relation avec l'histoire naturelle

Indicateurs de la mission « gestion du patrimoine : zoologie, géologie, paléontologie, artéfacts » en 2017

Conservation préventive : T idéale = 13°C	Température [°C] maximale observée dans le courant de l'année dans les locaux de collection	29.8
Conservation curative des objets	Mollusques nettoyés et reconditionnés (N. occurrences)	413
Réaliser un inventaire complet et une informatisation exhaustive des collections	Occurrences saisies et modifiées	1'538
	Occurrences dans la base de données au 31.12.2017	103'055
Favoriser l'enrichissement des collections par des dons et des acquisitions de qualité	Vertébrés reçus	15
	Vertébrés taxidermisés	21
	Entomologie, nouveaux spécimens reçus	4'000
	Echantillons reçus et achetés en sciences de la Terre	1'268

Conditions de conservation

La température élevée dans les locaux de conservation des collections à sec est le principal facteur qui conditionne le développement des ravageurs et la dégradation des spécimens. Cette année, le record de température était de 29.8°C dans la salle des mammifères. Cette mesure se situe bien au-delà de la température seuil qui offrirait des conditions optimales de conservation et un stockage sûr face aux ravageurs. Pour minimiser les traitements chimiques, aucune fumigation n'a eu lieu en 2017. Le suivi des ravageurs a cependant été maintenu et se poursuivra en 2018. Une potentielle fumigation sera à prévoir selon l'activité observée. Pour effectuer les relevés, la saisie d'information et la rédaction d'un rapport, le MHNN a mandaté une diplômée de la HE-Arc en conservation-restauration. Dès 2018, cette fonction sera internalisée avec le poste d'Assistante de collections.

Conservation préventive et curative des objets

Jusqu'en 2016, les collections en alcool du MHNN étaient stockées dans deux locaux différents du bâtiment. Pour des impératifs de sécurité, un grand projet de regroupement de cette collection dans un seul espace a été mis en œuvre par un mandataire en juillet-août. Face aux 4'000 litres d'alcool actuellement stockés dans ce local, une évaluation des risques et de l'amélioration de la sécurité est en cours.
Les archives iconographiques ont subi un important travail de classement et de numérisation. Tirages, négatifs ou planches contacts ont été numérisés, inventoriés et conditionnés afin d'intégrer les fonds d'archives en lien avec les expositions ou le muséum. Enfin, la numérisation de l'ensemble des vidéos, produites par le Muséum dans le cadre d'exposition mais aussi effectuées par des tiers, a été terminée.

Déménagement de la collection de géologie

Jusqu'à présent conservée dans les sous-sols du bâtiment ASULAB (Max-Meuron 4) près du MHNN, la totalité des collections géologiques a été déménagée par l'équipe du Muséum et le service Bâtiplus au cours de l'année 2017 à Serrières dans des nouveaux locaux temporaires.

Au final, ce sont 1'969 tiroirs transportés, représentant 50'024 boîtes contenant 119'538 échantillons de paléontologie, de minéralogie et de pétrographie... soit 17 tonnes de cailloux.

Inventaire des collections et base de données

En entomologie, 427 fiches d'inventaire ont été réalisées ou modifiées. La collection de vertébrés a vu 1'032 fiches informatiques réalisées ou modifiées, notamment des suites du travail de réaménagement de la collection en alcool et au récolement d'une partie de la collection d'oiseaux. La collection de géologie a vu 427 fiches d'inventaires réalisées ou modifiées, contre 129 pour la collection de mollusques.

Un travail conséquent a été fourni pour le projet de refonte de la base de données des collections du Muséum. Ce travail de longue haleine se poursuivra sur 2018 et aboutira à un nouvel outil plus fonctionnel début 2019.

Enrichissement des collections

La collection d'entomologie a reçu 3'515 spécimens de carabes d'un projet de recensement de coléoptères mené par le CSCF, ainsi qu'environ 500 spécimens de papillons et autres insectes légués au MHNN par des légataires privés. 15 animaux, amenés au MHNN par des visiteurs, intégreront la collection de vertébrés.

Centre de conservation

Le projet de centre de conservation continue d'être étudié. Ainsi, un crédit exceptionnel a été débloqué en 2017 pour procéder à une projection des surfaces du centre dans le projet immobilier concerné. La Ville de Neuchâtel devra se prononcer en 2018 quant au futur de ce projet.

6. Activités de recherche

Indicateurs de la mission « activités de recherche » en 2017

Participer à l'extension des connaissances, contributions à l'évolution scientifique	Publications	6
	Conférences et autres interventions	26
Soutenir les activités de recherche liées aux collections et la mise en place d'expositions	Stagiaires accueillis	21
Soutenir les activités de recherche liées aux collections	Personnes ayant consulté les collections et archives	23
	Personnes ayant demandé des renseignements sur des objets ou collections	13
	Nombre de fiches de prêt	30

Musée d'ethnographie

(entité de gestion n°139.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'179'250.15	2'836'800.00	-342'450.15
Revenus	283'662.98	95'700.00	+187'962.98
Excédent	2'895'587.17	2'741'100.00	-154'487.17

Trois crédits supplémentaires ont été octroyés pour l'achat de deux humidificateurs pour le dépôt de Serrières, ainsi que pour le renouvellement de mobilier de bureaux et d'accueil. De plus, les amortissements et intérêts sur les travaux sont plus élevés que budgétés. L'estimation du montant de la TVA non récupérable avait été omise lors de l'établissement du budget.

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

Fermé la plus grande partie de l'année pour permettre la rénovation de ses espaces, le MEN a accueilli 3'136 visiteurs depuis sa réouverture (du 25 novembre au 31 décembre).

2. Organigramme

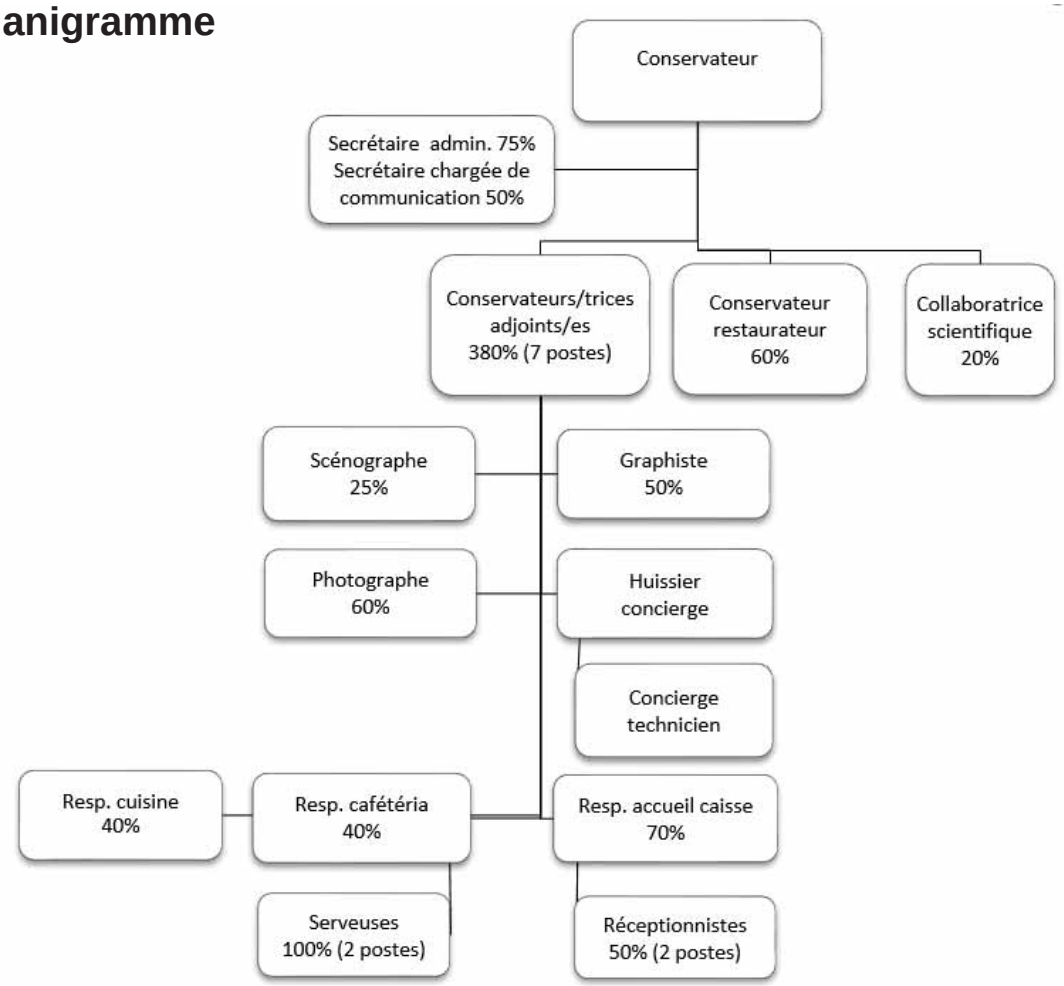

3. Personnel

L'équipe du MEN compte 13.45 EPT pour les postes fixes. Dans le cadre du processus de déménagement, une collaboratrice-restauratrice a été engagée durant 6 mois à 50%, vingt-deux stagiaires/civilistes/contrats ORP et ISP ont été accueillis en renfort, à savoir douze pour l'inventaire et le récolement des collections et dix pour la conservation-restauration.

Le MEN a également bénéficié de l'aide de personnes placées sous contrat ORP et ISP dans les secteurs de la conciergerie et, dès fin novembre, de la surveillance des salles d'exposition et de la cuisine.

4. Collections

En prévision de la réouverture de la Villa de Pury en novembre 2017 et suite au déménagement des collections du dépôt Gabus commencé en 2013, le travail de récolement, d'inventaire et de déménagement des collections africaines et d'ethnomusicologie s'est poursuivi vers le dépôt provisoire des Draizes. Les chiffres des missions muséales liées aux collections sont par conséquent toujours très élevés.

En raison des travaux liés au déménagement, le MEN possède actuellement deux réserves d'objets extérieures dans lesquelles le climat a été amélioré en 2017.

10'713 fiches d'objets ont été modifiées et 1'911 objets nouvellement introduits dans la base de données; 12'624 objets ont été traités et reconditionnés (sans restauration). 34 objets ont été acquis, dont 7 par des dons et 27 par des achats, 27 objets ont été empruntés et 12 prêtés. 1 objet était encore en prêt à l'extérieur au début de l'année 2018. L'équipe du MEN a par ailleurs accueilli 19 chercheurs dans ses locaux.

5. Expositions

***L'impermanence des choses* (dès le 25 novembre 2017)**

L'exposition *L'impermanence des choses* a été lancée il y a plus de dix ans, lorsque l'équipe du MEN a entamé un « chantier des collections » consistant à extraire de la Villa de Pury puis de la Black-Box la totalité des objets et archives qu'ils contenaient. L'affiche de l'exposition renvoie à cette reprise en mains. Le logo est rempli des objets exposés. Autour du logo, d'autres objets en noir et blanc représentent la partie non visible de l'iceberg, qu'il faudrait multiplier par 10 pour avoir une idée de l'ensemble du fonds concerné. Dès les premières séances de conception émergea le désir d'échapper au récit linéaire pour tenter quelque chose de plus modulaire. Des mots sont ensuite venus stimuler la réflexion et nourrir les images : poids, plumes, coiffeurs, bazars, au-delà, regards, pulps, ambassades, ancêtres ; puis, les recherches et les premiers écrits, avec à chaque étape la pratique de la critique collective. En cours de route, l'équipe s'est rendu compte que loin de créer une exposition permanente, elle développait un projet qui la ramenait sans cesse à l'impermanence des choses. Partant d'activités ou de collections récentes, l'exposition les fait dialoguer avec des strates plus anciennes à travers des principes de mise en scène très diversifiés faisant au moins autant appel à l'émotion qu'à l'intellect. *Au-delà* met en scène deux visions contrastées de la momie que presque tous les Neuchâtelois sont venus voir avec leur classe, d'abord en relation avec la photographie, ensuite à travers une veillée funèbre. *Poids* prend ce titre à la lettre, puisqu'il présente 504 poids ashanti et une farandole d'étiquettes renvoyant au poids de l'histoire et de la collection. *Plumes* fait danser sur une scène de cabaret cinq coiffes masculines témoignant des savoirs et des rites de Papouasie Nouvelle-Guinée. Un juke-box donne la parole à d'anciens *Acteurs* du Musée, témoignant à la fois de l'impermanence et de la stabilité de leur propos. Une salle dédiée aux cadeaux diplomatiques tente de faire deviner les intentions

cachées derrière les rideaux feutrés des *Ambassades*. Dans *Bazars*, douze vitrines présentent autant de situations d'acquisition des collections à travers le temps, démontrant qu'il s'agit le plus souvent de médiations par des intermédiaires. *Artistes* interroge la frontière de l'art et de l'ethnographie et développe plusieurs exemples d'un stimulant métissage. *Regards* met en scène cinq manières contrastées de considérer les objets océaniens.

***L'habitat oualati vu par Jean Gabus et Maya Bracher* (décembre 2017)**

Accrochage de photos du MEN au Musée National de Nouakchott, Mauritanie, dans le cadre des journées de l'habitat oualati.

6. Manifestations

En 2017, l'équipe du MEN a proposé 7 conférences et 7 soirées de projections de films ethnographiques, ainsi que 3 soirées d'inauguration, une soirée festive lors de la St-Nicolas, une visite de réserves et un brunch de réouverture.

7. Colloques, conférences, enseignement

En plus de l'enseignement régulier de trois de ses collaborateurs, l'équipe du MEN a donné 23 conférences ou communications sur les plans national et international et a délivré 16 enseignements dans 10 instituts universitaires différents.

8. Recherche et publications

L'équipe du MEN a publié 7 articles dans des revues et livres divers et réalisé un film et une installation vidéo.

Thèses en cours :

Yann Laville. *The fabric of difference: World music festival in Switzerland*. Université de Berne [en voie de soutenance]

Grégoire Mayor. *Dans la vallée des images.* Université de Bâle [en voie de soutenance]

Isadora Rogger. *Le fonds d'archives Gustave Jéquier : un égyptologue au Musée d'ethnographie de Neuchâtel*. Université de Genève [en préparation]

9. Rénovation des bâtiments

L'année 2017 s'est terminée de la meilleure des manières puisque la Villa de Pury a été rouverte au public avec une nouvelle exposition de référence à partir du 25 novembre. Cet heureux aboutissement constitue le résultat tangible du travail effectué depuis plusieurs années par l'équipe du MEN, différents services de la Ville et le bureau d'architecture Manini-Pietrini. Les collaborateurs ont repris possession de leurs nouveaux espaces administratifs quelques semaines avant la réouverture, tandis que, durant l'été et le début de l'automne, une énergie impressionnante a été mise en œuvre pour terminer les travaux de rénovation, entamer les travaux de scénographie pour la préparation de l'exposition de référence et pour terminer le déménagement des collections encore en place dans les réserves de la Black Box. La fin du chantier de rénovation de la Villa signe en effet le début des travaux dans la Black Box. Le gros œuvre extérieur a déjà été largement effectué au sud (construction d'une coursive). Les collaborateurs du MEN ont donc eu jusqu'à la fin décembre pour vider complètement ce deuxième bâtiment.

Jardin botanique

(entité de gestion n° 140.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'505'210.19	1'393'700.00	-111'510.19
Produits	473'321.33	443'000.00	+30'321.33
Excédent	1'031'888.86	950'700.00	-81'188.86

Les comptes du Jardin botanique présentent un écart de 81'188.86 francs par rapport au budget. Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

La forte affluence (deuxième année avec plus de 40'000 visiteurs) a provoqué des charges de personnel supplémentaires des réceptionnistes à l'accueil et de civilistes dans les programmes d'animations.

2. Organigramme

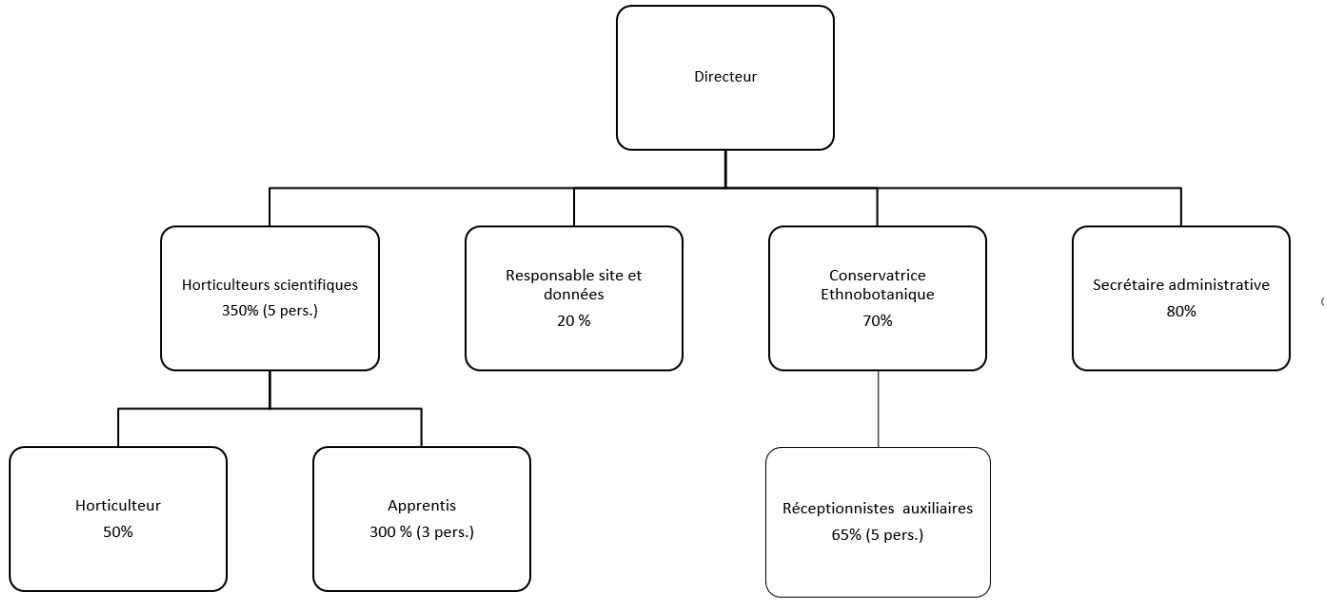

3. Personnel

Au 31 décembre 2017, le service du Jardin botanique comptait 18 personnes pour 10,35 EPT, dont 3 apprentis ; 2 de 1ère et 1 de 2e. Il faut malheureusement signaler le décès tragique de l'apprenti de 3e année, survenu fin septembre 2017. Le total ne tient pas compte des personnes placées par le service civil ou en stage « premier emploi ».

4. Missions et indicateurs

Les missions du Jardin botanique sont similaires à celles des autres musées, selon la définition de l'ICOM (Conseil international des musées) : gestion de collections (4.1), recherches (4.2) et éducation (4.3 : activités pour le public).

4.1 Collections

Les collections d'un jardin botanique peuvent être divisées en deux catégories :

- **les collections « organiques »** comprenant les plantes vivantes, les graines et la collection de miels. L'existence de cette dernière a fait le tour du monde en octobre 2017, suite à l'article paru dans la revue scientifique « Science » sur la présence de pesticides (néonicotinoïdes) dans 75% des échantillons analysés de miels du monde entier.

- **les collections d'objets**, situées en dépôts, se sont enrichies de 337 pièces, dont 221 objets pour la collection des outils de la terre, ainsi qu'une centaine d'autres acquis dans le cadre de l'exposition « Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent ». Une mission effectuée au Botswana en juin 2017 a permis l'acquisition de nombreux objets qui seront présentés lors d'une exposition prévue en mars 2019. Une série de peintures et gravures d'art contemporain San a également été acquises en collaboration avec le MEN dans le cadre de ce voyage. La plupart de ces objets sont en lien avec la population Naro située à D'Kar (district de Ghanzi). En paléobotanique, 24 pièces nouvelles sont venues s'ajouter à la collection.

Collection	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Organique						
Collection Plantes vivantes [a]	3'908	3'826	3'515	3'191	3'243	3'353
Graines	849 [b]	339	312	268	49	0
Miels	444	365	347	284	222	12
Inorganique						
Ethnobotanique	1'792 [c]	1'455	850 [c]	181	10	0
Paléontologie	3'416 [d]	3'392	3'400	3'000	2	0
Autre	506 [e]	506 [e]	206	6	1	0
Total	10'915	9'883	8'630	6'930	3'527	3'365

[a] A cela s'ajoute chaque année environ 10'000 plantes produites pour l'embellissement du jardin et la recherche

[b] 70 lots de graines nouvelles proviennent de l'*Index seminum 2017* / 440 échantillons de cônes et graines de conifères constituent la collection Jean Duvanel, offerte en février 2016 par le Musée régional de La Sagne. Cette collection importante est encore en cours d'inventaire.

[c] Les collections ethnobotaniques rassemblent le lot d'outils débuté en 2013 (comprenant 1'242 objets, dont 1'021 sont dans la base de données Muse II) ainsi que des objets provenant du monde entier (550 objets, tous entrés dans MUSE II).

[d] Constituée de la collection paléontologique Louis Villars (3267 pièces) et de la collection paléobotanique (149 pièces). La différence entre 2015 et 2016 est due au fait que le chiffre 2015 était une estimation. Par ailleurs les 300 pièces de la collection minéralogique sont placées dans Autre.

[e] 300 minéraux de la collection Louis Villars et 200 pièces de l'ancien musée scolaire du collège des Parcs dont l'inventaire doit encore être détaillé.

4.2 Recherches

En 2017, l'augmentation des projets coïncident avec la création du premier département de recherche et collections en ethnobotanique. Grâce à ce nouveau poste de conservatrice, des recherches se développent en collaboration avec l'institut d'ethnologie et celui de sociologie.

Collaboration	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Biologie sol / Université NE	7	6	2	2	1	1
Génétique évolutive Uni NE	1	3	2	2	2	2
Ecologie fonct. UniNE	4	4	0	0	0	0
Mycologie et microbiologie Uni NE	1	0	0	0	0	0
Entomologie évolutive UniNE	0	1	1	1	0	0
Conservation Flore / SFFN	5	5	5	4	4	3
Entomologie MHNN	1	0	0	0	0	0
Ethnobotanique UniNE	3	2	1	1	0	0
Sociologie UniNE	1	0	0	0	0	0
Paléobotanique	2	2	2	1	0	0
Recherches internes / JBN	4	4	4	3	1	1
Autre	0	0	1	1	1	1
Total	29	27	18	15	9	8

Le nombre de publications est un excellent indicateur pour présenter la valorisation des collections et des recherches des collaborateurs du Jardin botanique. Il reste toutefois très variable d'une année à l'autre. La liste intègre également les travaux de l'Université de Neuchâtel qui se sont déroulés au Jardin botanique ou qui utilisent les compétences de ses employés. L'année 2017 a été marquée par la publication dans le journal « Science » de l'étude, initiée par le Jardin botanique, de la présence des pesticides dans les miels du monde.

Publications	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Articles scientifiques	15	7*	14	6	14	0
Rapports	2	3	2	1	3	0
Livres	0	2	0	1	1	1

* Petite différence avec le rapport 2016 car 3 articles sont parus en fin d'année 2016

4.3 Sensibilisation et accueil du public

Le programme 2017 a proposé 63 activités pour les visiteurs dont beaucoup dans le cadre des manifestations « Neuchâtel, ville suisse du goût ». Ce total ne comprend pas les animations de l'Atelier des musées qui se sont déroulées au Jardin botanique et qui font l'objet d'un autre rapport.

Activité	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Expositions	5	4	6	6	6	7
Cours et ateliers	11	10	14	14	32	18
Fêtes ou événements	6	7	5	7	8	10
Conférences/animations	16	19	19	6	8	10
Démonstrations	8	8	13	0	0	0
Concerts ou théâtre	2	2	3	1	1	1
Excursions	9	8	7	14	13	10
Colloques	0	0	0	0	1	0
Autre	6	4	5	0	1	1
Total	63	62	72	48	70	57

A cela s'ajoutent les cours de botanique mis en place par l'association Floraneuch, en collaboration avec le Jardin botanique, pour la deuxième année consécutive.

Très bonne année de fréquentation du Jardin botanique puisque 40'000 visiteurs ont franchi les portes du parc, dont plus de 3'100 enfants de classes provenant de Suisse romande ou alémanique.

Nombre de visiteurs	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Elèves	3'114	3'667	1'832	1'899	2'034	1'454
Public général	36'989	44'399	32'249	23'316	29'513	25'159
Total	40'103	48'066	34'081	25'215	31'547	26'613

5. Investissements

Des investissements non prévus ont dû être consentis dans le cadre de la restauration de la villa Brauen, propriété de l'Etat, afin d'équiper les salles d'exposition du premier étage (voir information sous point 1). Les frais d'investissement ont été pris en charge par le budget de fonctionnement normal. Lors de l'achat par la Ville de ces bâtiments, le montant de ces frais (plus de 20'000.-) sera déduit du montant total, comme spécifié dans une lettre du Conseil d'Etat au Conseil communal, daté de 2014.

Fondation Bibliothèque publique et universitaire Neuchâtel (BPUN)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	4'448'577.00	4'373'150.00	-75'427.00
Revenus	248'577.00	173'150.00	+75'427.00
Excédent	4'200'000.00	4'200'000.00	0.00

2. Organigramme

A noter que le personnel de la Bibliothèque publique et universitaire n'est pas engagé par la Ville.

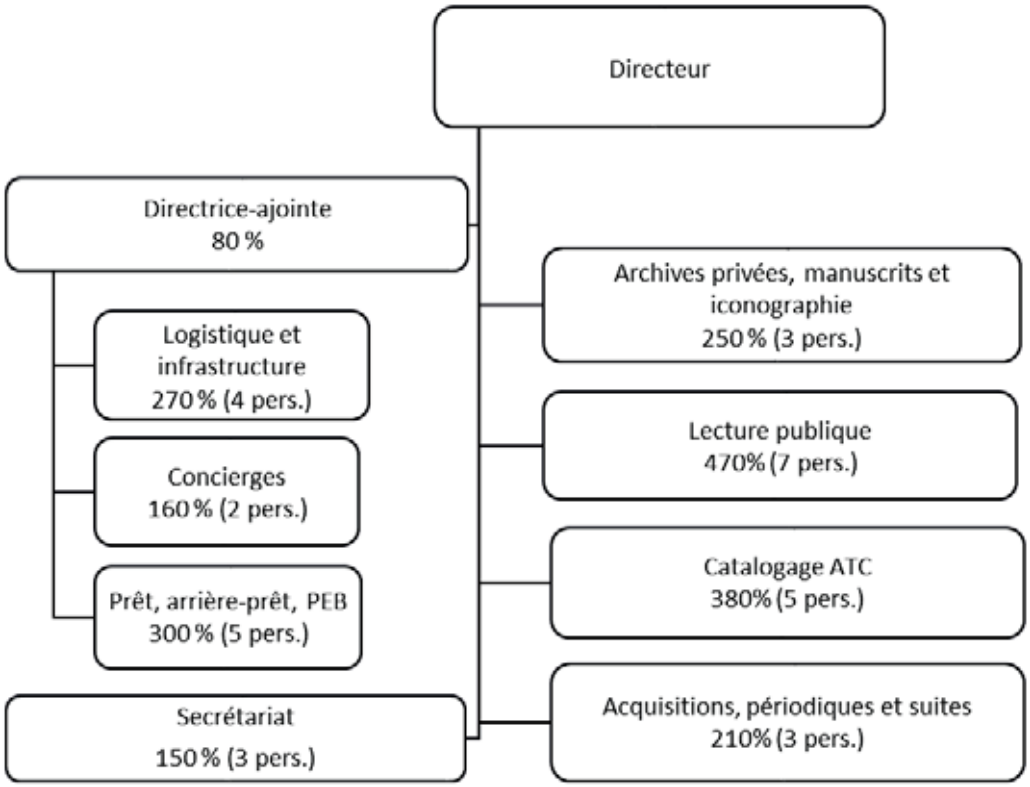

Conseil de fondation

Représentants de la Ville : M. Thomas Facchinetti, conseiller communal (président) ; Mmes Anne Dominique Reinhard (vice-présidente), Raymonde Wicky ; MM. Gilles Attinger, Jean Berthoud, Stéphane Devaux, Daniel Hess, Pierre-Henri Molinghen, Jérôme Salmeron.

Représentants de l'Etat : Mmes Rachel Oesch, Aurélie Widmer ; M. Lionel Bartolini.

Comité de direction : MM. Thomas Facchinetti (président), Gilles Attinger, Daniel Hess ; Mme Anne Dominique Reinhard (vice-présidente), Rachel Oesch, Aurélie Widmer.

3. Personnel (au 31.12.17)

	2017	2016
Personnel fixe		
28 personnes	22.10 EPT *	21.50 EPT
Personnel temporaire et auxiliaire		
16 personnes	4.40 EPT	3.3 EPT
Apprentis et stagiaires HES		
4 personnes	4 EPT	4 EPT
Concierges		
2 personnes	1.6 EPT	1.6 EPT
50 personnes	**32.10 EPT**	**30.40 EPT**

* L'apparente augmentation du personnel régulier s'explique par le fait qu'un poste était vacant fin 2016. Rappelons qu'en raison de la baisse de la subvention de l'Etat, la BPUN été amenée à réduire son personnel à hauteur d'env. 2 EPT depuis 2014.

Par ailleurs, la BPUN a enregistré 3 arrivées, 1 départ et 1 mutation interne parmi les collaborateurs fixes, ainsi que 3 départs et 3 arrivées dans le personnel auxiliaire ; 4 personnes ont été engagées pour des contrats à durée déterminées et 1 personne comme bénévole. La BPUN a accueilli 2 personnes dans le cadre de mesures d'insertion professionnelles, 5 civiliste et 6 stagiaires ; elle forme également 3 apprentis et 1 stagiaire HES.

4. Comptes en CHF (à approuver par le Conseil de fondation)

	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	4'448'577		4'373'150	4'373'150	4'428'575	
Recettes		248'577				228'575
Subvention de la Ville de Neuchâtel		2'950'000*				2'950'000
Subvention cantonale		1'250'000				1'250'000
Total	**4'448'577**	**4'448'577**	4'373'150	4'373'150	4'428'575'	4'428'575

** La Ville de Neuchâtel verse une subvention annuelle de 2'950'000.- francs à la BPUN.*

5. Offre documentaire imprimée et numérique

	Accroissement 2017	**Total collection** (y.c. éliminations)
Imprimés	1'220	666'455
Documents iconographiques	776	16'947
Documents audiovisuels	400	7'685
Autres (cartes, plans, microfilms, etc.)	124	33'996
Total	2'520	722'552
Manuscrits (en mètres linéaires)	8.5 ml	702.5 ml

Offre numérique	**2017**	2016
Tablettes de lecture à emprunter	24	24
e-books disponibles sur tablettes	454	364

Archives historique *L'Express* et *L'Impartial*	1.5 million de pages numérisées accessibles gratuitement.
Plateforme Flora.ne	Portail des Archives neuchâteloises : 9'521 notices provenant de la BPUN.
Plateformes e-rara, e-codices et Viaticalpes	Plateformes nationales de documents patrimoniaux (livres précieux, manuscrits, iconographie), dont plus de 600 proviennent de la BPUN
Plateforme Darnton.org	Site de l'historien R. Darnton, dédié à l'histoire du livre à la veille de la Révolution française ; plusieurs milliers de documents de la Société typographique de Neuchâtel (STN) y sont accessibles librement.
Plateforme RERODOC	Bibliothèque numérique du Réseau romand : près de 40'000 documents numérisés, dont 13'700 provenant du Réseau neuchâtelois et jurassien (RBNJ).
Plateforme e-bibliomedia	Plus de 5'000 e-books disponibles en téléchargement libre.
Plateforme *Pressreader*	Plus de 5'000 titres de presse nationale et internationale en téléchargement libre.
Plateforme *Europress*	Plus de 8'000 sources de presse nationale, européenne et internationale, magazines, sites web référencés, blogs, etc. en téléchargement libre.
Presse suisse en ligne	Journaux suisses numérisée par la Bibliothèque nationale.

Les usagers de la BPUN bénéficient en outre de l'accès à l'ensemble des ressources scientifiques en ligne de l'Université.

6. Statistiques de fréquentation et de prêt (normes OFS)

	2017	2016	
Fréquentation (nombre d'entrées)			
Lecture publique	58'375	61'224	
Fonds d'étude	25'764	24'338	
Salle de lecture (nombre d'entrées)	29'213	29'824	
Total	**113'352**	**115'386**	- 3 %
Fréquentation du site internet et services en ligne (pages consultées)	592'792	461'818	+ 28 %
Prêt			
Lecteurs actifs*	8'786	8'987	- 2.2 %
Nouvelles inscriptions	1'190	1'349	- 12% %
Prêt de documents	150'010	153'727	- 2.4 %
Prêts de e-books	4'802	2'138	+ 125%
Réservations de documents en ligne	7'918	7'734	+ 2 %
Restitutions boîte retour 24/24	23'842	25'252	- 5.6 %
Recherche			
Consultations et recherches menées sur les fonds patrimoniaux (imprimés, manuscrits, iconographie)			
sur place (nb de documents)	3'470	2'838	+ 22.3 %
services en ligne (nb de demandes)	136	111	+ 22.5 %

** Lecteurs ayant effectué au moins une opération au cours de l'année*

Les statistiques confirment la tendance générale observée depuis plusieurs années : si la fréquentation dans les locaux a tendance à diminuer pour des raison bien connues, on observe parallèlement un accroissement régulier des demandes d'informations et de documents en ligne. Les bibliothécaires consacrent une part grandissante de leur activité à ces nouvelles requêtes.

7. Promotion de la lecture, médiation et intégration

- 19 visites accompagnées de la Bibliothèque (classes, groupes d'intégration, associations, présentations hors les murs, etc.).
- 19 visites commentées de l'Espace Rousseau et des collections patrimoniales.
- 12 lectures, concerts, conférences, ateliers, cafés littéraires et animations.
- 13 expositions documentaires thématiques : sélection de documents à emprunter en lien avec les manifestations et événements culturels de la région (Semaine d'action contre le racisme, Printemps culturel, NIFFF, Journée internationale des droits de l'enfant, etc.).
- 5 expositions consacrées à la mise en valeur des fonds patrimoniaux de la BPUN.

Sports

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	13'442'536.34	13'529'500.00	(+) 86’963.66
Revenus	4'972'371.97	4'571'200.00	(+) 401'171.97
Excédent	8'470'164.37	8'958'300.00	(+) 488'135.63

Le résultat des comptes est amélioré de près de 490’000 francs. Cet écart par rapport au budget provient notamment du fait que les charges de personnel ont été réduites de près de 250'000 francs et que les charges d’amortissement du stade de la Maladière (277'000 francs) ne figurent plus dans les comptes de fonctionnement, mais sur un compte de bilan en raison de la nature patrimoniale de l’objet (patrimoine financier mixte). Les autres commentaires relatifs aux entités de gestion de la section sport figurent à l’annexe du rapport des comptes.

La ligne budgétaire de 200'000 francs prévue pour des travaux d’entretien lourds des bâtiments a été entièrement dépensée aux piscines du Nid-du-Crô et répartie sur les objets suivants :

- Remise aux normes de l’éclairage et de la signalétique de secours (28'000 francs)
- Remplacement d’armoires informatiques et tableaux de commande (57'000 francs)
- Immobilisation du mur de séparation du bassin intérieur (30'000 francs)
- Remplacement complet des équipements de sonorisation (80'000 francs)

2. Organigramme

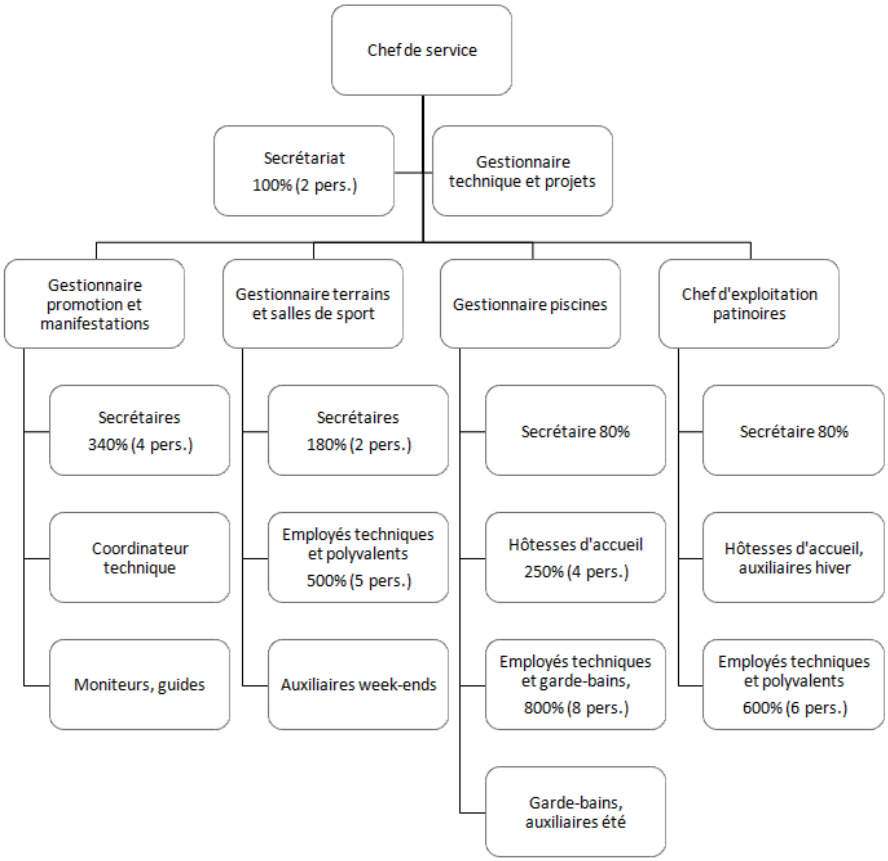

3. Personnel

L'effectif réel du Service a été d'environ 43 EPT correspondant à une masse salariale de 4.6 millions. Une économie de près de 250'000 francs a été réalisée par rapport au budget, ceci en raison d'une réorganisation interne qui a permis de ne pas remplacer les départs aux piscines du Nid-du-Crô et d'une diminution d'engagement de personnel auxiliaire durant l'exercice.

4. Missions

Les missions du Service des sports sont les suivantes :

a) assurer la liaison avec les sociétés sportives de la ville; à ce titre, il peut être appelé à collaborer à l'organisation de manifestations sportives ;
b) veiller à l'entretien des terrains, locaux, installations et matériel et de fixer leur utilisation par les sociétés intéressées; à ce titre, il gère l'occupation de toutes les salles de gymnastique, en dehors de leur affectation scolaire ;
c) participer aux études et à la réalisation des nouveaux équipements de sports ;
d) gérer et exploiter les bâtiments et les installations qui lui sont confiés;
e) organiser, en période de vacances scolaires, des activités sportives pour les écoliers ;
f) organiser, en s'assurant la collaboration des sociétés, toute autre manifestation dans le cadre du sport dit populaire.

5. Subventions

Afin d'aider les associations sportives qui n'ont pas accès aux infrastructures appartenant à la Ville ou pour soutenir des actions spéciales en faveur du sport de manière générale, les montants suivants ont été engagés en 2017 [1] :

Contributions sur loyers et/ou droits de superficie	CHF
Fight Move Academy	3'000.-
Club d'échec	3'000.-
Judo club Cortaillod-Neuchâtel	3'000.-
Société d'escrime	3'000.-
Groove	3'000.-
Société d'aviron	1'700.-
Aides financières spéciales	
FSG Corcelles-Cormondrèche	1'000.-
NE Xamax FCS	5'000.-
NUC Volleyball	10'000.-
Union Basket	3'950.-
Judo club Cortaillod-Neuchâtel	1'200.-

[1] Comptabilisées sur l'entité de gestion 141.00

Promotion et manifestations

(entités de gestion n° 142.01 et 142.02)

1. Ecoles du sport et camps multisports

		Nombre d'inscriptions	
Cours	**Public cible**	**2017**	**2016**
Sport adultes - cours	Dès 16 ans	**2059**	1826
Sport enfants - cours	De 3 mois à 16 ans	**2295**	2546
Camps multisports/mini-déc.	De 4 à 16 ans	**1098**	1082
TOTAL (inscriptions)		**5452**	**5454**

Détails par catégorie

Cours adultes	**Public cible**	**2017**	**2016**
Aqua fitness	Dès 16 ans	**1162**	1270
Sport entreprise (Midi Tonus)	Dès 16 ans	**734**	419
Natation	Dès 16 ans	**148**	124
Tennis	Dès 16 ans	**15**	13
TOTAL (inscriptions)		**2059**	**1826**

Cours enfants	Public cible	2017	2016
Danse [2]	8 à 16 ans	**25**	124
Découverte agrès	3 à 5 ans	**28**	34
Découverte sportive [3]	3 à 7 ans	**-**	112
Football	4 à 11 ans	**111**	101
Gym parent-enfant	3 et 4 ans	**34**	39
Hockey	4 à 15 ans	**39**	64
Natation	3 mois à 16 ans	**1809**	1860
Patinage	3 à 12 ans	**151**	149
Plongeon	6 à 16 ans	**18**	27
Tennis	4 à 10 ans	**33**	36
Yoga	3 à 9 ans	**47**	0
TOTAL (inscriptions)		**2295**	**2546**

[2] Suppression des cours de danse urbaine dès la session 2016/3. Reprise des cours de rock en session 2016/2.
[3] Cessation d'activité du centre de découverte sportive dès la session 2017/1.

Camps – mini découverte	Public cible	2017	2016
Camps multisports	De 4 à 7 ans	**522**	540
Camps multisports	De 8 à 16 ans	**511**	484
Mini-découvertes	De 4 à 8 ans	**65**	58
TOTAL (inscriptions)		**1098**	**1082**

2. Promotion du sport et des espaces à louer

2.1. Manifestations

		Participants	
Evénements	**Public cible**	**2017**	**2016**
Mérites sportifs	Sportifs amateurs et d'élite	**295**	258
La Suisse Bouge	Tout public	**700**	0

Euro - Mondial [4]	Tout public	-	36571
Festival des sports (estimation) [5]	Tout public	**10000**	7000
Urban training	Tout public	**712**	736
Tour du lac à vélo	Tout public	**250**	338
Journée des clubs services [6]	Membres clubs services	-	57
Tournoi de tennis de table	7 – 16 ans	**72**	63
Triathlon des écoles [7]	Ecoliers 8 – 13 ans	-	1928
Corrida de Noël	Tout public	**750**	1042
Wake Up and Run	Tout public	**790**	580
TOTAL		**13569**	48573

[4] Pas d'édition au calendrier en 2017
[5] 1ère édition du Festival uniquement sur deux jours, samedi-dimanche. Précédemment ouverture dès le vendredi dès 16h00. Développement du programme « Les Matinales du Festival » créé en 2016. 40 cours proposés en 2017 contre 20 en 2016. Programme général de démonstrations et initiations étoffé : 31 activités en 2017 contre 25 en 2016. Participation active accrue du public et plus particulièrement des adultes aux activités proposées. Météo parfaite les deux jours.
[6] Décision des clubs services de mettre sur pied une manifestation tous les deux ans. Prochaine édition en 2018.
[7] Annulé en 2017 en raison des conditions météorologiques.

2.2. Stade de la Maladière

Evénements, séminaires, anniversaires	**2017**	**2016**
Espace Gilbert Facchinetti	**92**	88
Salle de conférence	**222**	180
Visites du stade de La Maladière	**5**	4
Salons	**58**	20
TOTAL	**377**	**292**

Les conférences de presse de la 1ère équipe de Neuchâtel Xamax FCS se déroulent depuis 2017 dans les salons adjacents aux loges et non plus à la salle de conférence. Cette dernière demeure bien occupée en raison de son attrait auprès des entreprises privées.

Terrains et salles de sport

(entités de gestion n° 143.01, 143.02, 143.04, 143.05, 143.06)

3. Places et salles de sport

3.1. Occupation des terrains

Au total, 50 équipes juniors et adultes issues de 11 clubs différents, dans les disciplines du Football, Football américain, Rubgy à 15, Rugby à 7, Hockey sur gazon et Freesbee, ont occupé les 8 terrains énumérés ci-après.

3.1.1. Centre sportif de Pierre-à-Bot

Stade 100 x 64 (entraînements et matchs)	2017	2016
TOTAL	1254	1171

Terrain naturel 100 x 64 (entraînements et matchs)	2017	2016
TOTAL	676	493

Terrain synthétique 100 x 64 [8] (entraînements et matchs)	2017	2016
TOTAL	93	128

3.1.2. Centre sportif du Chanet

Terrain naturel 105 x 68 (entraînements et matchs)	2017	2016
TOTAL	432	322

Terrain synthétique 90 x 57.6 (entraînements et matchs)	2017	2016
TOTAL	617	501

3.1.3. Terrain des Charmettes

Terrain synthétique 90 x 50 [9] (entraînements et matchs)	2017	2016
TOTAL	116	45

[8] Datant de 1996, ce terrain est moins utilisé pour la pratique du football traditionnel en raison de la qualité de sa surface. Le changement de son revêtement est prévu en 2018.

[9] Datant de 1989, ce terrain est moins utilisé pour la pratique du football associatif en raison de la qualité de sa surface et des dimensions non conformes aux exigences de l'ASF. L'augmentation d'utilisation en 2017 est induite par la mise à disposition du terrain pour les associations Cécifoot (football pour malvoyants) et Archery Tag (jeu qui comprend les caractéristiques du tir à l'arc et du paintball).

3.1.4. Terrain de la Riveraine

Terrain naturel 98 x 62 (entraînements et matchs)	2017	2016
TOTAL	**126**	**154**

3.1.5. Terrain de Puits-Godet

Terrain naturel 110 x 70 (entraînements et matchs)	2017	2016
TOTAL	**368**	**332**

3.2. Occupation des salles

Au total, 63 équipes juniors et adultes issues de 35 clubs différents, dans les disciplines du Basketball, Volleyball, Handball, Badminton, Kinball, Tchoukball, Gymnastique rythmique, Gymnastique aux agrès, Rock acrobatique, Judo, Boxe, Capoeira, Pilates et Football, ont occupé les salles de gymnastique des écoles mentionnées ci-dessous :

Salles scolaires	Capacité	Taux d'occupation* 2017			Taux d'occupation* 2016		
		Juniors	Adultes	Total	Juniors	Adultes	Total
Acacias	sans public	60%	40%	**100%**	50%	50%	**100%**
Charmettes	sans public	48%	50%	**98%**	60%	40%	**100%**
Crêt-du-Chêne	sans public	40%	60%	**100%**	40%	60%	**100%**
Parcs	sans public	60%	40%	**100%**	40%	60%	**100%**
Promenade sud-est	sans public	0%	100%	**100%**	30%	70%	**100%**
Promenade sud-ouest	sans public	35%	65%	**100%**	40%	60%	**100%**
Serrières	320 pers.	0%	90%	**90%**	0%	100%	**100%**
St-Hélène	380 pers.	50%	50%	**100%**	50%	50%	**100%**
Terreaux	sans public	45%	55%	**100%**	35%	65%	**100%**
NEM (Maladière)	sans public	80%	20%	**100%**	60%	40%	**100%**
Vauseyon	sans public	35%	65%	**100%**	30%	70%	**100%**
TOTAL		**41%**	**58%**	**99%**	**40%**	**60%**	**100%**

* Taux d'occupation = heures utilisées entre 18h00 et 22h00 / heures disponibles selon le règlement communal.

3.3. Places omnisports et parcours mesurés

La Ville recense 18 emplacements équipés pour la pratique sportive répartis dans les quartiers d'habitation suivants : ***les Acacias*** (football, basketball, handball, pétanque) ; ***le jardin de la Boine*** (basketball, urbafit) ; ***Champ-Monsieur*** (course à pied, VTT, nordic walking) ; ***le Chanet*** (football, basketball, volleyball, piste finlandaise) ; ***les Charmettes*** (football, basketball, handball) ; ***Champréveyres*** (football, basketball, pétanque) ; ***la Coudre*** (football, basketball, handball, tennis de table) ; ***le Gor de Vauseyon*** (mur d'escalade) ; ***les Jeunes-Rives*** (beach-volley, pétanque) ; ***la plaine du Mail*** (beachsoccer, basketball,

volleyball, pétanque, athlétisme) ; ***Maujobia*** (football, basketball) ; ***Nid-du-Crô*** (skatepark) ; ***l'Orée*** (football, basketball) ; ***Pierre-à-Bot*** (football, volleyball, tennis de table) ; ***Puits-Godet*** (basketball, volleyball, rink-hockey, tennis de table, piste finlandaise) ; ***le quai Robert-Comtesse*** (football, basketball, handball, athlétisme) ; ***Serrières*** (football, basketball, handball) ; ***les Valangines*** (football, handball, tennis de table).

4. Maison de vacances « Cité-Joie »

Depuis le 1er juin 2009, la maison de vacances « Cité-Joie » est louée par la société "Montagne & Nature Sàrl" pour l'organisation de camps de ski et de camps vert multisports. En lien avec le traitement de la motion n°314 du Conseil général, l'avenir de l'utilisation de ce complexe fera l'objet d'une réponse du Conseil communal dans le cadre de son rapport sur la politique du sport de la Ville dans le courant de l'exercice 2018.

5. Complexe sportif de « La Maladière »

Au total, 47 équipes juniors et adultes issues de 20 clubs différents, dans les disciplines du Basketball, Volleyball, Handball, Badminton, Kinball, Tchoukball, Unihockey, Gymnastique rythmique, Gymnastique aux agrès, Kempo freestyle ont occupé les salles comprises dans le complexe sportif de la Maladière.

Salles CSM	Capacité	Taux d'occupation* 2017			Taux d'occupation* 2016		
		Juniors	Adultes	Total	Juniors	Adultes	Total
Halle de la Riveraine							
Salle 1	1'425 places	10%	90%	**100%**	20%	80%	**100%**
Salle 2		0%	100%	**100%**	20%	80%	**100%**
Salle 3		0%	100%	**100%**	20%	80%	**100%**
TOTAL Riveraine		**3%**	**97%**	**100%**	**20%**	**80%**	**100%**
Salles de la Maladière							
Salle 1	bancs & chaises avec tapis de protection env. 580 places	37%	63%	**100%**	20%	80%	**100%**
Salle 2		40%	60%	**100%**	30%	70%	**100%**
Salle 3		25%	75%	**100%**	20%	80%	**100%**
Salle 4		50%	50%	**100%**	60%	40%	**100%**
Salle 5		60%	40%	**100%**	50%	50%	**100%**
Salle 6 (agrès)**		49%	9%	**54%**	49%	9%	**58%**
TOTAL Maladière		**44%**	**50%**	**92%**	**38%**	**55%**	**93%**
CPLN	sans public	40%	60%	**100%**	40%	60%	100%
TOTAL CSM		**29%**	**69%**	**97%**	**33%**	**65%**	**98%**

* Heures d'utilisation du lundi au vendredi entre 18h00 et 22h00 (en sachant que le règlement communal permet une utilisation jusqu'à 24h00 mais qu'aucun club ne loue entre 22h00 et 24h00 hormis pour des matchs et manifestations).

** Le taux d'occupation de la salle spécialisée, qui n'est pas occupée par les écoles durant la journée, est calculé sur une période d'utilisation comprise entre 8h00 et 22h00. Cette année, nous avons comptabilisé plus d'heures en raison du concept « sport études gymniques » qui s'est développé.

6. Stade de « La Maladière »

Matchs et manifestations	2017	2016
Nombre de matchs NE Xamax FCS (y compris secteur formation)	**68**	60
Nombre d'entraînements NE Xamax FCS (y compris secteur formation)	**454**	365*
Nombre de matchs de championnat et amicaux d'autres clubs	**24**	30
Nombre d'entraînements autres clubs	**11**	5
Nombre de tournois, matchs amateurs	**15**	8
TOTAL	**572**	**468**

***Ecran géant installé durant 33 jours pour la diffusion de l'Euro 2016

7. Stand de tir

La Ville confie par convention avec le Club de Tir de Neuchâtel-Sports (CTNS) l'ensemble de la direction et de l'administration des tirs, tant au sens de l'Ordonnance fédérale sur le tir hors du service que le tir purement sportif au stand des Plaines-Roches.

8. Salle d'escalade

L'Association Salle d'Escalade de Neuchâtel (ASEN) loue nos locaux compris dans le bâtiment de l'ancien transformateur électrique de Beauregard situé à l'avenue Edouard-Dubois 34.

Piscines

(entités de gestion n° 144.01 et 144.02)

Le nombre d'entrées totalisé aux piscines du Nid-du-Crô en 2017 est de 221'175 ce qui représente une baisse de fréquentation de 5.7% par rapport à l'exercice 2016. Des conditions météorologiques défavorables durant plusieurs week-end au cours de l'année expliquent notamment cette tendance.

	Bassins intérieurs		Bassins extérieurs	
Entrée simple	**2017**	**2016**	**2017**	**2016**
Adulte	**19659**	21934	**16954**	19343
Enfant / AVS / AI / étudiant	**17036**	18173	**15413**	16389
Carte 10 entrées				
Adulte	**15325**	15742	**3309**	3294
Enfant / AVS / AI / étudiant	**8075**	8310	**2822**	3025
"Soirée" adulte	**96**	103	**32**	41
"Soirée" enfant / AVS / AI / étudiant	**11**	8	**22**	4
Abonnement mensuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**468**	491	**89**	109
Abonnement "saison été"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**1003**	941	**966**	695
Abonnement "saison hiver"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**2207**	2774	**-**	-
Abonnement annuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**24559**	26767	**3361**	2977
Ecoles				
Enfant / Etudiant	**4171**	3159	**201**	268
Groupes				
Adulte / Accompagnant	**385**	463	**193**	182
Enfant	**2645**	2995	**2005**	1275
Sociétés				
Red-Fish / Sauvetage / Nautique / etc.	**44670**	46966	**1200**	1060
Fitness				
Entrées fitness + piscine	**19602**	20200	**-**	-
Gratuits				
Enfants moins de 6 ans	**3827**	4200	**2631**	3513
Divers	**8077**	8987	**161**	206
TOTAL	**171816**	**182213**	**49359**	**52381**

Patinoires du Littoral

Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du Syndicat intercommunal. La situation comptable au niveau de la Ville se présente de la manière suivante :

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Budget 2016
Charges	1'907'517.15	1'919'600.00	1'876'588.75	1'921'400.00
Revenus	900'000.00	900'000.00	900'000.00	900'000.00
Excédent	1'007'517.15	1'019'600.00	976'588.75	1'021'400.00

Le montant inscrit dans la rubrique « revenus » correspond à la rémunération du mandat de prestation que le Syndicat attribue à la Ville pour la gestion opérationnelle des patinoires. Ce montant couvre les charges du personnel sous contrat avec la Ville.

Anneau d'athlétisme de Colombier

Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du Syndicat intercommunal. La situation comptable au niveau de la Ville se présente de la manière suivante :

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Budget 2016
Charges	173'137.05	165'000.00	147'741.40	162'500.00
Revenus	00.00	00.00	00.00	00.00
Excédent	173'137.05	165'000.00	147'741.40	162'500.00

La gestion opérationnelle de l'anneau d'athlétisme n'étant pas attribué à la Ville de Neuchâtel, mais à la commune d'Hauterive, aucun revenu ne figure sous cette rubrique.

Tourisme

(entité de gestion n°147.00)

1. Résumé

	Comptes 2017	Budget 2017	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'057'187.82	1'022'300.00	-34'887.82
Revenus	-125'102.00	-125'600.00	-498.00
Excédent	932'085.82	896'700.00	-35'385.82

Les charges supplémentaires sont dues principalement aux éléments suivants :

- Le loyer du local de place Pury, d'un montant de 6'000.- francs, utilisé dans le cadre des visites de ville à la Belle Epoque n'a pas été inscrit correctement lors de la budgétisation.
- L'organisation et la promotion de Chocolatissimo et de Neuchâtel Ville suisse du goût 2017 ont nécessité près de 15'000.- francs supplémentaires.

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

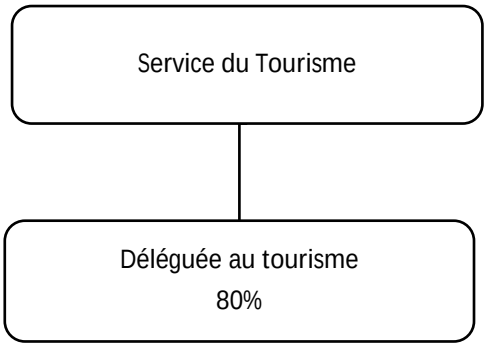

3. Points forts 2017

3.1. Actions touristiques

Neuchâtel Ville suisse du goût 2017

Après avoir été désignée Ville suisse du goût pour l'année 2017 par la Fondation de la Semaine du goût, la Ville de Neuchâtel et l'Association Neuchâtel a du goût collaborent à de multiples projets. Le weekend phare de cette année du goût, Les Gloutons du lac a attiré plus de 20'000 personnes du 25 au 27 août. Cette manifestation était constituée d'un Street Food Festival, de cours de cuisine en plein air, d'une course de garçons de café et d'une exposition le long du quai Ostervald. Une quarantaine d'autres manifestations ont eu lieu à travers la ville. L'impact médiatique est positif. A relever en particulier que l'Association Neuchâtel a du goût a été l'hôte d'honneur de la Fête des vendanges.

Visites guidées Neuchâtel à la Belle Epoque et App Totemi
Issue d'une collaboration entre Tourisme neuchâtelois et la Ville de Neuchâtel, cette nouvelle offre lancée en août 2016 rencontre un beau succès en 2017 puisqu'une augmentation de près de 20% du nombre de visites est à constater. En septembre, l'application Totemi fait son apparition avec un parcours en Ville de Neuchâtel « Les fantômes de la Belle Epoque », un produit qui vient compléter les visites guidées de Tourisme neuchâtelois. Développé par l'entreprise neuchâteloise Talk to me, le produit Totemi se définit comme une signalétique connectée permettant de vivre une expérience personnalisée et interactive. L'application mobile permet aux utilisateurs de consulter et de publier du contenu au contact de la borne interactive du Totemi ou dans un périmètre géographique défini.

Chocolatissimo
Le chocolat neuchâtelois est à l'honneur durant toute une semaine, du 4 au 12 novembre, principalement au Péristyle de l'Hôtel de Ville et dans les confiseries-chocolateries du canton, mais également ponctuellement au Théâtre du Pommier, Théâtre du Passage et au Jardin botanique. Une quatrième édition de Chocolatissimo célébrant un savoir-faire ancestral, contribuant à un art de vivre typiquement neuchâtelois et reflétant le dynamisme de son centre-ville, couverte de succès puisque ce sont près de 10'000 personnes qui se sont déplacées pour découvrir les secrets de fabrication des artisans chocolatiers et des apprentis du CPLN.

3.2. Promotion

Il s'agit principalement de promouvoir, ici et ailleurs, l'image de la ville de Neuchâtel, dans un premier temps par le biais de son offre culturelle. Ainsi en 2017, huit campagnes d'affichages format mondial (F4) viennent renforcer la visibilité des grandes expositions des musées de la Ville. Ces affichages se sont vus à Bâle, Berne, Bienne, Zürich, Lausanne, Fribourg, Yverdon-les-Bains, Montreux, Vevey et Genève. Dans le même ordre d'idée, six spots ont été diffusés sur l'écran de la gare de Neuchâtel.

Depuis 2015 différents spots faisant la promotion des expositions des musées et des grandes manifestations culturelles sont désormais diffusés tout au long de l'année, sur les écrans du réseau TransN dans tout le Canton de Neuchâtel et sur ceux de certaines lignes du réseau RER-TPF dans le Canton de Fribourg, ainsi que sur des écrans à l'aéroport de Genève dans la zone d'attente de l'arrivée. Un nouveau partenariat avec BLS permet de compléter la panoplie de promotion culturelle et sportive de notre Ville.

Des drapeaux Ville du Goût, Fête du Théâtre, Fête de la Danse, Nuit des Musées, Festineuch, NIFFF, Buskers, Festival des Sports et Festival de la Marionnette pavoisent les rues du centre-ville pendant la durée de la manifestation. En outre, la production de trois totems mobiles permet aux grands événements neuchâtelois une meilleure signalétique au sein même de la ville.

Un groupe de travail « Affichage et signalétique » est à l'œuvre dans le but d'une meilleure orientation dans l'espace public des visiteurs et des usagers de la ville et de sa région tout en mettant en valeur et en améliorant la visibilité des atouts culturels, touristiques, événementiels, patrimoniaux et scientifiques dans l'espace public.

Enfin, les agences Adwired et Assessa ont effectué une étude sur l'image de différentes « marques » touristiques. 16 villes, 13 stations alpines et 5 régions suisses ainsi que 4 villes, régions ou stations frontalières ont été impliquées. Retenue, la ville de Neuchâtel se classe au 10ème rang sur l'ensemble de 38 marques et au 5ème par rapport aux 20 villes sondées. C'est très réjouissant, en particulier dans le domaine du développement de l'offre. Des efforts restent à faire dans le domaine de la qualité de l'accueil.

4. Subventions touristiques

	2017
Tourisme neuchâtelois	235'676.-
Neuchâtel a du goût	136'000.-
Jura & Trois-Lacs	45'650.-
Association Trivapor	21'000.-
Cotisation Semaine du Goût	20'000.-
Promotion Festineuch et NIFFF	20'000.-
Balloon Concept Challenge	5'000.-
Réédition livre de recettes du terroir	5'000.-
Fête au Crô	3'000.-
Organisation d'un cocktail NIFFF à l'occasion de la Berlinale	2'500.-
Total	493'826.-

5. Tourisme neuchâtelois - Association Jura & Trois-Lacs

Le comité de Tourisme neuchâtelois s'est réuni à trois reprises en 2017. Les nouvelles visites guidées Neuchâtel à la Belle Epoque rencontrent un beau succès, à noter une augmentation de près de 20% du nombre de visites. De nouveaux panneaux touristiques aux entrées des cantons et régions sont installés. Poursuite du partenariat avec Onde Verte permettant d'offrir la gratuité des transports en commun dans tout le Canton à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de Neuchâtel (Neuchâtel Transport Card). Le nouveau train électrique touristique est opérationnel, les premiers tests sont effectués, l'inauguration aura lieu au printemps 2018.

Le comité de l'association Jura & Trois-Lacs s'est réuni à trois reprises en 2017. Deux projets NPR 2017-2020 sont déposés, le premier concerne un projet de développement touristique coordonné, le deuxième s'articule autour d'un observatoire du tourisme. Du côté de la promotion, J3L travaille désormais par domaines d'activités stratégiques (DAS) définis dans le Masterplan.

6. Fréquentation hôtelière

Selon les résultats de l'Office fédéral de la statistique, l'hôtellerie neuchâteloise a enregistré 231'545 nuitées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017, soit une augmentation de 1,65% (+3'756 nuitées) par rapport à 2016. Après une année 2016 ayant enregistré une légère hausse, les nuitées en 2017 affichent à nouveau une augmentation positive. A noter une hausse réjouissante des touristes provenant d'Italie et d'Espagne, ainsi qu'un retour significatif du nombre de touristes français et nord-américains. En revanche les britanniques sont un millier de moins à venir visiter Neuchâtel.

Statistiques hôtelières (pour le Canton de Neuchâtel)

Nuitées	Suisses	Etrangères	Totales	Evolution nb	Evolution %
2012	126'158	107'934	234'092	4'433	1.9
2013	126'035	113'230	239'265	5'173	2.2
2014	125’639	115’479	241’118	1’853	0.8
2015	117’250	106’714	223’964	-17’154	-7.1
2016	126’670	101’119	227’789	+3’825	1.7
2017	127’176	104’369	231’545	+3’756	1.65

Pays de provenance

2017	Nuitées	%	Évolution 2016-2017 %
Suisse	127’176	54.9	+0.40
France	29’311	12.7	-0.05
Allemagne	12’320	5.3	+0.37
Italie	10’655	4.6	+10.11
Etats-Unis	8’627	3.7	+6.94
Royaume-Uni	5’343	2.3	-17.79
Belgique	3’509	1.5	-2.39
Espagne	2’092	0.9	+5.55
Autres pays	32’512	14.0	+7.91
Totaux	231’545	100	+1.65

Pour le surplus, se référer au rapport complet de Tourisme neuchâtelois sur ses activités 2017.

Comptes de résultats

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Présidence	**8'061'266.47**	**8'210'900**	**-149'633.53**	**7'380'873.93**	**680'392.54**
	Charges	9'011'732.46	9'253'100	-241'367.54	8'408'876.09	602'856.37
	Revenus	-950'465.99	-1'042'200	91'734.01	-1'028'002.16	77'536.17
01	**Chancellerie**	**8'061'266.47**	**8'210'900**	**-149'633.53**	**7'380'873.93**	**680'392.54**
	Charges	9'011'732.46	9'253'100	-241'367.54	8'408'876.09	602'856.37
	Revenus	-950'465.99	-1'042'200	91'734.01	-1'028'002.16	77'536.17
	Directions / Chancellerie	**6'338'685.96**	**6'495'600**	**-156'914.04**	**5'774'784.11**	**563'901.85**
	Charges	6'658'842.81	6'700'900	-42'057.19	6'075'769.46	583'073.35
	Revenus	-320'156.85	-205'300	-114'856.85	-300'985.35	-19'171.50
100.01	**Conseil Général**	**157'929.15**	**176'000**	**-18'070.85**	**170'077.90**	**-12'148.75**
	Charges	157'929.15	176'000	-18'070.85	170'077.90	-12'148.75
30	**Charges de personnel**	**67'402.50**	**82'500**	**-15'097.50**	**76'021.20**	**-8'618.70**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	62'169.60	75'000	-12'830.40	74'039.60	-11'870.00
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	5'055.00	7'500	-2'445.00	1'805.00	3'250.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	95.85	0	95.85	95.80	0.05
30500.02	Cotisations patronales AC	19.85	0	19.85	19.80	0.05
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	4.00	0	4.00	2.00	2.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	38.00	0	38.00	38.00	0.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	15.35	0	15.35	16.20	-0.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1.50	0	1.50	1.50	0.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	3.35	0	3.35	3.30	0.05
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**56'552.00**	**55'000**	**1'552.00**	**53'664.45**	**2'887.55**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	90.40	-90.40
31051.00	Frais de réception	15'187.70	11'000	4'187.70	8'969.15	6'218.55
31300.01	Prestations de services de tiers	2'748.00	3'000	-252.00	5'001.90	-2'253.90
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	38'616.30	39'000	-383.70	38'801.00	-184.70
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	1'000	-1'000.00	802.00	-802.00
39	**Imputations internes**	**33'974.65**	**38'500**	**-4'525.35**	**40'392.25**	**-6'417.60**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	15'800	-15'800.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	33'974.65	21'900	12'074.65	40'392.25	-6'417.60
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
100.02	**Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'..**	**694'343.63**	**738'900**	**-44'556.37**	**727'231.65**	**-32'888.02**
	Charges	694'343.63	738'900	-44'556.37	727'231.65	-32'888.02
30	**Charges de personnel**	**476'989.90**	**450'500**	**26'489.90**	**512'458.90**	**-35'469.00**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	0.00	0	0.00	4'672.00	-4'672.00
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	433'349.25	383'300	50'049.25	413'557.95	19'791.30
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-35'700.80	0	-35'700.80	-4'445.20	-31'255.60
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-7'217.35	7'217.35
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'106.40	4'200	-93.60	4'106.40	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	3'600	-3'600.00	1'764.00	-1'764.00
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	22'934.65	20'400	2'534.65	22'023.55	911.10
30500.02	Cotisations patronales AC	4'425.80	3'700	725.80	4'257.95	167.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	32'236.90	22'900	9'336.90	31'408.85	828.05
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	830.50	400	430.50	443.90	386.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'070.70	8'100	970.70	8'710.65	360.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'251.15	2'500	751.15	3'012.95	238.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	375.60	400	-24.40	690.65	-315.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	777.30	700	77.30	747.00	30.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	450.00	0	450.00	25'934.00	-25'484.00
30990.00	Autres charges de personnel	882.45	0	882.45	2'791.60	-1'909.15
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**140'097.28**	**202'100**	**-62'002.72**	**175'899.25**	**-35'801.97**
31000.00	Matériel de bureau	4'119.00	3'500	619.00	1'876.20	2'242.80
31020.00	Imprimés, publications	0.00	2'500	-2'500.00	2'662.15	-2'662.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'407.80	2'000	-592.20	1'952.30	-544.50
31051.00	Frais de réception	13'391.55	18'000	-4'608.45	23'240.45	-9'848.90
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	599.45	1'000	-400.55	0.00	599.45

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31190.00	Autres immobilisations hors actif PA	0.00	0	0.00	2'187.70	-2'187.70
31300.01	Prestations de services de tiers	59'786.60	75'000	-15'213.40	0.00	59'786.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	593.35	-593.35
31300.04	Cotisations	290.00	4'000	-3'710.00	2'279.00	-1'989.00
31300.05	Frais de ports	2'673.10	2'500	173.10	3'130.30	-457.20
31300.80	Téléphonie fixe	984.30	1'100	-115.70	0.00	984.30
31300.85	Téléphonie mobile	1'454.95	0	1'454.95	0.00	1'454.95
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	40'074.53	70'000	-29'925.47	122'957.20	-82'882.67
31700.01	Frais de repas	7'600.00	7'500	100.00	7'503.55	96.45
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'524.00	7'500	24.00	7'510.00	14.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	192.00	7'500	-7'308.00	7.05	184.95
36	**Charges de transfert**	**44'000.00**	**60'000**	**-16'000.00**	**0.00**	**44'000.00**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	44'000.00	30'000	14'000.00	0.00	44'000.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	30'000	-30'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**33'256.45**	**26'300**	**6'956.45**	**38'873.50**	**-5'617.05**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'058.20	0	4'058.20	7'149.05	-3'090.85
39100.00	Prestations de services	2'212.65	0	2'212.65	3'434.35	-1'221.70
39101.00	Prestations informatiques	9'385.60	8'700	685.60	10'690.10	-1'304.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	17'600.00	17'600	0.00	17'600.00	0.00
100.03	**Direction des Finances, des Ressources humain..**	**445'218.25**	**412'800**	**32'418.25**	**483'273.30**	**-38'055.05**
	Charges	448'418.25	416'000	32'418.25	486'473.30	-38'055.05
	Revenus	-3'200.00	-3'200	0.00	-3'200.00	0.00
30	**Charges de personnel**	**406'335.10**	**376'500**	**29'835.10**	**426'318.70**	**-19'983.60**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	329'076.80	303'400	25'676.80	303'550.65	25'526.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-22'734.85	0	-22'734.85	0.00	-22'734.85
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'990.80	2'100	-109.20	2'092.70	-101.90
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	17'471.50	16'200	1'271.50	16'282.80	1'188.70
30500.02	Cotisations patronales AC	3'312.25	2'800	512.25	3'068.70	243.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	67'545.05	40'500	27'045.05	89'050.00	-21'504.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	609.15	300	309.15	268.35	340.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'909.90	6'400	509.90	6'440.05	469.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'538.50	2'600	-61.50	2'664.95	-126.45
30591.00	Fonds de formation professionnelle	285.95	300	-14.05	266.95	19.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	592.00	600	-8.00	552.50	39.50
30990.00	Autres charges de personnel	-1'261.95	1'300	-2'561.95	2'081.05	-3'343.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**23'324.40**	**21'700**	**1'624.40**	**41'241.35**	**-17'916.95**
31000.00	Matériel de bureau	211.40	500	-288.60	1'317.95	-1'106.55
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	0	0.00	391.00	-391.00
31051.00	Frais de réception	1'971.20	1'200	771.20	1'879.80	91.40
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	0	0.00	426.00	-426.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	234.40	-234.40
31300.04	Cotisations	4'000.00	4'000	0.00	4'000.00	0.00
31300.05	Frais de ports	277.80	500	-222.20	331.60	-53.80
31300.80	Téléphonie fixe	348.70	400	-51.30	0.00	348.70
31300.85	Téléphonie mobile	1'066.50	0	1'066.50	0.00	1'066.50
31300.90	Autres frais de téléphone	390.90	0	390.90	0.00	390.90
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	0	0.00	17'600.00	-17'600.00
31700.01	Frais de repas	7'500.00	7'500	0.00	7'503.55	-3.55
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'500.00	7'500	0.00	7'500.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	57.90	100	-42.10	57.05	0.85
39	**Imputations internes**	**18'758.75**	**17'800**	**958.75**	**18'913.25**	**-154.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'216.10	400	816.10	324.05	892.05
39100.00	Prestations de services	242.65	100	142.65	598.35	-355.70
39101.00	Prestations informatiques	4'000.00	4'000	0.00	4'090.85	-90.85
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	13'300.00	13'300	0.00	13'900.00	-600.00
42	**Taxes**	**-3'200.00**	**-3'200**	**0.00**	**-3'200.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-3'200.00	-3'200	0.00	-3'200.00	0.00
100.04	**Direction de la Culture, des Sports et du Touris..**	**975'729.77**	**913'900**	**61'829.77**	**733'072.75**	**242'657.02**
	Charges	988'197.27	923'900	64'297.27	743'194.00	245'003.27
	Revenus	-12'467.50	-10'000	-2'467.50	-10'121.25	-2'346.25

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**569'980.95**	**551'200**	**18'780.95**	**540'345.65**	**29'635.30**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	436'429.60	450'200	-13'770.40	430'826.45	5'603.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	626.40	700	-73.60	626.40	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	23'171.90	24'000	-828.10	22'911.20	260.70
30500.02	Cotisations patronales AC	4'492.70	4'400	92.70	4'442.35	50.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	84'010.50	57'300	26'710.50	59'014.55	24'995.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	843.55	500	343.55	399.50	444.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'164.35	9'500	-335.65	9'062.15	102.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'624.35	3'200	424.35	3'630.15	-5.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	379.15	500	-120.85	375.25	3.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	785.55	900	-114.45	776.80	8.75
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'998.50	0	1'998.50	1'296.00	702.50
30990.00	Autres charges de personnel	4'454.40	0	4'454.40	6'984.85	-2'530.45
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**206'584.27**	**200'400**	**6'184.27**	**143'298.03**	**63'286.24**
31000.00	Matériel de bureau	1'681.70	2'000	-318.30	1'073.60	608.10
31020.00	Imprimés, publications	22'551.57	25'000	-2'448.43	22'568.10	-16.53
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	20.00	1'000	-980.00	730.00	-710.00
31051.00	Frais de réception	28'209.65	23'000	5'209.65	18'343.80	9'865.85
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	78.60	3'000	-2'921.40	1'766.90	-1'688.30
31300.01	Prestations de services de tiers	110'564.85	110'000	564.85	70'271.78	40'293.07
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	853.55	-853.55
31300.04	Cotisations	11'053.00	11'500	-447.00	11'168.00	-115.00
31300.05	Frais de ports	1'102.45	1'800	-697.55	680.30	422.15
31300.80	Téléphonie fixe	1'505.95	1'500	5.95	0.00	1'505.95
31300.85	Téléphonie mobile	2'862.70	0	2'862.70	0.00	2'862.70
31300.90	Autres frais de téléphone	457.80	0	457.80	0.00	457.80
31370.04	Taxes pour véhicules de services	70.00	100	-30.00	70.00	0.00
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	4'482.95	0	4'482.95	0.00	4'482.95
31700.01	Frais de repas	7'553.70	9'000	-1'446.30	7'543.55	10.15
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'500.00	7'500	0.00	7'500.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'321.35	2'500	-1'178.65	728.45	592.90
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	5'568.00	2'500	3'068.00	0.00	5'568.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**5'000.00**	**1'000**	**4'000.00**	**1'000.00**	**4'000.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	4'000.00	0	4'000.00	0.00	4'000.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**130'888.80**	**110'000**	**20'888.80**	**786.62**	**130'102.18**
36300.00	Subventions à la Confédération	715.30	0	715.30	0.00	715.30
36320.00	Subventions aux cantons	10'000.00	0	10'000.00	0.00	10'000.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	120'173.50	110'000	10'173.50	786.62	119'386.88
39	**Imputations internes**	**75'743.25**	**61'300**	**14'443.25**	**57'763.70**	**17'979.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	18'070.70	16'600	1'470.70	17'069.55	1'001.15
39100.00	Prestations de services	13'198.95	2'100	11'098.95	10'994.15	2'204.80
39101.00	Prestations informatiques	13'543.60	13'700	-156.40	8'200.00	5'343.60
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	30'430.00	28'800	1'630.00	21'300.00	9'130.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	500.00	100	400.00	200.00	300.00
43	**Revenus divers**	**-10'747.50**	**-10'000**	**-747.50**	**-10'121.25**	**-626.25**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-10'337.50	-10'000	-337.50	-7'200.00	-3'137.50
43900.00	Autres revenus	-410.00	0	-410.00	-2'921.25	2'511.25
49	**Imputations internes**	**-1'720.00**	**0**	**-1'720.00**	**0.00**	**-1'720.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'720.00	0	-1'720.00	0.00	-1'720.00
100.05	**Direction de la Santé, de l'Education et de la Mo..**	**554'363.16**	**548'600**	**5'763.16**	**566'657.95**	**-12'294.79**
	Charges	582'456.41	576'600	5'856.41	596'922.70	-14'466.29
	Revenus	-28'093.25	-28'000	-93.25	-30'264.75	2'171.50
30	**Charges de personnel**	**522'957.70**	**520'100**	**2'857.70**	**540'353.35**	**-17'395.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	430'478.50	434'400	-3'921.50	438'005.90	-7'527.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	5'614.40	4'200	1'414.40	4'106.40	1'508.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	22'856.35	23'100	-243.65	23'361.80	-505.45
30500.02	Cotisations patronales AC	4'427.60	4'300	127.60	4'534.95	-107.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	32'970.45	28'300	4'670.45	37'455.95	-4'485.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	830.60	500	330.60	408.60	422.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'039.40	9'200	-160.60	9'239.95	-200.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'453.80	3'600	-146.20	3'734.65	-280.85

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30591.00	Fonds de formation professionnelle	374.15	400	-25.85	383.05	-8.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	774.50	800	-25.50	791.85	-17.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	300.00	0	300.00	5'720.00	-5'420.00
30990.00	Autres charges de personnel	11'837.95	11'300	537.95	12'610.25	-772.30
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**25'183.86**	**22'200**	**2'983.86**	**22'264.30**	**2'919.56**
31000.00	Matériel de bureau	377.65	800	-422.35	262.40	115.25
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	427.25	-427.25
31050.00	Denrées alimentaires	27.00	0	27.00	0.00	27.00
31051.00	Frais de réception	2'420.10	3'000	-579.90	3'834.40	-1'414.30
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	5'202.06	1'000	4'202.06	0.00	5'202.06
31300.01	Prestations de services de tiers	345.80	0	345.80	0.00	345.80
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'013.10	-1'013.10
31300.05	Frais de ports	832.95	1'500	-667.05	1'158.40	-325.45
31300.80	Téléphonie fixe	620.15	700	-79.85	0.00	620.15
31300.85	Téléphonie mobile	301.95	0	301.95	0.00	301.95
31700.01	Frais de repas	7'500.00	7'500	0.00	7'509.70	-9.70
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'500.00	7'500	0.00	7'500.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	56.20	200	-143.80	559.05	-502.85
39	**Imputations internes**	**34'314.85**	**34'300**	**14.85**	**34'305.05**	**9.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'452.55	1'000	452.55	2'479.80	-1'027.25
39100.00	Prestations de services	683.15	1'000	-316.85	904.05	-220.90
39101.00	Prestations informatiques	8'879.15	9'000	-120.85	7'621.20	1'257.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	23'300.00	23'300	0.00	23'300.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-28'093.25**	**-28'000**	**-93.25**	**-30'264.75**	**2'171.50**
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-28'093.25	-28'000	-93.25	-30'264.75	2'171.50
100.06	**Direction Infrastructures, Sécurité et Agglomér..**	**728'612.85**	**702'000**	**26'612.85**	**551'278.90**	**177'333.95**
	Charges	728'612.85	702'000	26'612.85	551'278.90	177'333.95
30	**Charges de personnel**	**515'041.60**	**460'200**	**54'841.60**	**447'883.10**	**67'158.50**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	385'720.35	390'100	-4'379.65	376'633.80	9'086.55
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'022.40	7'100	2'922.40	6'542.40	3'480.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'478.65	20'800	-321.35	20'034.95	443.70
30500.02	Cotisations patronales AC	3'936.20	3'800	136.20	3'846.95	89.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	81'089.90	25'200	55'889.90	28'157.90	52'932.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	731.95	400	331.95	343.70	388.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	8'101.25	8'200	-98.75	7'924.35	176.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'225.15	3'400	-174.85	3'390.45	-165.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	337.60	400	-62.40	329.55	8.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	695.65	800	-104.35	679.05	16.60
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	702.50	0	702.50	0.00	702.50
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**36'661.10**	**61'400**	**-24'738.90**	**32'966.35**	**3'694.75**
31000.00	Matériel de bureau	161.40	800	-638.60	960.10	-798.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	680.70	1'500	-819.30	2'174.60	-1'493.90
31020.00	Imprimés, publications	877.05	1'000	-122.95	380.85	496.20
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	200	-200.00	425.55	-425.55
31051.00	Frais de réception	6'576.25	6'000	576.25	3'564.00	3'012.25
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	7'076.25	0	7'076.25	0.00	7'076.25
31300.01	Prestations de services de tiers	682.65	4'000	-3'317.35	6'279.25	-5'596.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	503.85	-503.85
31300.04	Cotisations	1'300.00	2'000	-700.00	1'620.00	-320.00
31300.05	Frais de ports	2'849.00	1'500	1'349.00	1'421.50	1'427.50
31300.80	Téléphonie fixe	1'064.20	800	264.20	0.00	1'064.20
31300.85	Téléphonie mobile	84.80	0	84.80	0.00	84.80
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	25'000	-25'000.00	0.00	0.00
31340.09	Primes d'assurances	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	7'500.00	8'500	-1'000.00	7'521.60	-21.60
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'521.60	8'200	-678.40	7'737.20	-215.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	287.20	1'300	-1'012.80	377.85	-90.65
36	**Charges de transfert**	**142'599.90**	**150'000**	**-7'400.10**	**43'000.00**	**99'599.90**
36240.00	Subv. compens. charges entrepr. publiques	43'000.00	40'000	3'000.00	43'000.00	0.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	99'599.90	110'000	-10'400.10	0.00	99'599.90
39	**Imputations internes**	**34'310.25**	**30'400**	**3'910.25**	**27'429.45**	**6'880.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'288.05	900	1'388.05	620.80	1'667.25

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
39100.00	Prestations de services	1'590.40	1'300	290.40	1'064.90	525.50
39101.00	Prestations informatiques	10'481.80	8'500	1'981.80	8'593.75	1'888.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	19'700.00	19'700	0.00	16'900.00	2'800.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	0	250.00	250.00	0.00
100.07	**Chancellerie / Secrétariat**	**2'782'489.15**	**3'003'400**	**-220'910.85**	**2'543'191.66**	**239'297.49**
	Charges	3'058'885.25	3'167'500	-108'614.75	2'800'591.01	258'294.24
	Revenus	-276'396.10	-164'100	-112'296.10	-257'399.35	-18'996.75
30	**Charges de personnel**	**2'025'328.25**	**2'021'600**	**3'728.25**	**1'863'082.95**	**162'245.30**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	8'445.80	11'000	-2'554.20	10'911.90	-2'466.10
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	841'378.00	866'500	-25'122.00	780'517.70	60'860.30
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-3'220.70	0	-3'220.70	0.00	-3'220.70
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	17'760.00	28'000	-10'240.00	18'540.00	-780.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'473.85	7'700	3'773.85	7'860.00	3'613.85
30490.02	Allocations compensatoires	2'040.00	2'100	-60.00	2'040.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	44'673.60	46'100	-1'426.40	41'231.90	3'441.70
30500.02	Cotisations patronales AC	9'039.15	9'200	-160.85	8'340.55	698.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	104'915.85	109'900	-4'984.15	98'443.50	6'472.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'763.55	1'000	763.55	780.25	983.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'669.25	18'200	-530.75	16'307.90	1'361.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'056.20	6'500	-443.80	6'825.05	-768.85
30590.99	Différences sur cotisations sociales	0.00	0	0.00	-0.10	0.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'281.30	800	481.30	676.15	605.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'514.10	1'600	-85.90	1'398.45	115.65
30600.00	Pensions	951'379.20	900'000	51'379.20	868'199.70	83'179.50
30910.00	Recrutement du personnel	820.80	0	820.80	0.00	820.80
30990.00	Autres charges de personnel	8'338.30	13'000	-4'661.70	1'010.00	7'328.30
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**467'781.37**	**599'300**	**-131'518.63**	**403'480.85**	**64'300.52**
31000.00	Matériel de bureau	1'402.65	3'000	-1'597.35	1'257.25	145.40
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	3'154.40	15'000	-11'845.60	3'361.01	-206.61
31020.00	Imprimés, publications	3'582.40	10'000	-6'417.60	7'336.75	-3'754.35
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	4'733.00	7'000	-2'267.00	3'165.00	1'568.00
31050.00	Denrées alimentaires	1'424.70	0	1'424.70	0.00	1'424.70
31051.00	Frais de réception	69'420.85	91'000	-21'579.15	45'627.45	23'793.40
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	7'636.95	20'000	-12'363.05	11'259.25	-3'622.30
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	18'695.58	10'000	8'695.58	11'519.45	7'176.13
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	54.85	4'500	-4'445.15	199.80	-144.95
31200.02	Electricité	25'434.60	25'000	434.60	23'350.10	2'084.50
31300.01	Prestations de services de tiers	183'788.00	190'500	-6'712.00	129'486.36	54'301.64
31300.02	Frais bancaires et postaux	3.00	0	3.00	36.05	-33.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	4'754.63	-4'754.63
31300.04	Cotisations	24'447.20	25'000	-552.80	24'929.00	-481.80
31300.05	Frais de ports	14'789.50	18'000	-3'210.50	18'522.95	-3'733.45
31300.80	Téléphonie fixe	2'737.15	2'800	-62.85	0.00	2'737.15
31300.85	Téléphonie mobile	947.75	0	947.75	0.00	947.75
31300.90	Autres frais de téléphone	173.40	0	173.40	0.00	173.40
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	41'794.20	54'000	-12'205.80	53'171.60	-11'377.40
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	2'957.75	8'000	-5'042.25	8'166.50	-5'208.75
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	24.44	0	24.44	0.00	24.44
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	13'000	-13'000.00	0.00	0.00
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	3'742.20	6'000	-2'257.80	6'237.00	-2'494.80
31700.01	Frais de repas	19'149.70	16'000	3'149.70	20'371.80	-1'222.10
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	8'525.40	8'500	25.40	7'500.00	1'025.40
31700.03	Frais de déplacement (autres)	15'067.15	51'000	-35'932.85	17'160.85	-2'093.70
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	13'594.40	21'000	-7'405.60	5'788.25	7'806.15
31810.00	Pertes sur créances effectives	500.15	0	500.15	279.80	220.35
36	**Charges de transfert**	**261'912.23**	**175'500**	**86'412.23**	**293'142.81**	**-31'230.58**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	261'912.23	175'500	86'412.23	293'142.81	-31'230.58
39	**Imputations internes**	**303'863.40**	**371'100**	**-67'236.60**	**240'884.40**	**62'979.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	60'827.35	59'300	1'527.35	61'240.80	-413.45
39100.00	Prestations de services	22'041.05	87'900	-65'858.95	45'369.70	-23'328.65
39101.00	Prestations informatiques	100'636.50	107'800	-7'163.50	19'213.90	81'422.60
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	119'560.00	115'500	4'060.00	114'460.00	5'100.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	798.50	600	198.50	600.00	198.50
42	**Taxes**	**-23'961.30**	**-35'000**	**11'038.70**	**-27'194.70**	**3'233.40**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
42100.00	Emoluments administratifs	-20'610.00	-25'000	4'390.00	-23'660.00	3'050.00
42600.00	Remboursement de tiers	-3'351.30	-10'000	6'648.70	-3'534.70	183.40
44	**Revenus financiers**	**-136'868.80**	**-126'000**	**-10'868.80**	**-129'276.65**	**-7'592.15**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-15.10	0	-15.10	-3.00	-12.10
44610.00	Entreprises de droit public des cantons	-18'581.30	-25'000	6'418.70	-30'080.25	11'498.95
44620.00	Syndicats intercommunaux	-6'800.00	-1'000	-5'800.00	-300.00	-6'500.00
44630.00	Entreprises publiques de droit privé	-111'472.40	-100'000	-11'472.40	-98'893.40	-12'579.00
49	**Imputations internes**	**-115'566.00**	**-3'100**	**-112'466.00**	**-100'928.00**	**-14'638.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-1'566.00	0	-1'566.00	-928.00	-638.00
49100.00	Prestations de services	-114'000.00	-3'100	-110'900.00	-100'000.00	-14'000.00
	Centre d'impression	**476'352.73**	**456'600**	**19'752.73**	**419'155.19**	**57'197.54**
	Charges	1'095'109.12	1'168'700	-73'590.88	1'126'055.05	-30'945.93
	Revenus	-618'756.39	-712'100	93'343.61	-706'899.86	88'143.47
101.00	**Centre d'impression**	**476'352.73**	**456'600**	**19'752.73**	**419'155.19**	**57'197.54**
	Charges	1'095'109.12	1'168'700	-73'590.88	1'126'055.05	-30'945.93
	Revenus	-618'756.39	-712'100	93'343.61	-706'899.86	88'143.47
30	**Charges de personnel**	**462'692.31**	**479'200**	**-16'507.69**	**463'350.85**	**-658.54**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	371'027.75	388'900	-17'872.25	373'520.75	-2'493.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'324.00	7'700	2'624.00	7'192.00	3'132.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'700.05	20'700	-999.95	19'831.70	-131.65
30500.02	Cotisations patronales AC	4'080.85	4'300	-219.15	4'109.65	-28.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	45'478.30	44'900	578.30	46'282.50	-804.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	812.35	500	312.35	391.95	420.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'790.85	8'200	-409.15	7'844.35	-53.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'169.55	2'900	-730.45	3'000.95	-831.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	322.80	400	-77.20	324.90	-2.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	667.95	700	-32.05	672.10	-4.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	317.86	0	317.86	0.00	317.86
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	180.00	-180.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**545'057.51**	**601'300**	**-56'242.49**	**575'375.10**	**-30'317.59**
31000.00	Matériel de bureau	728.90	1'000	-271.10	173.42	555.48
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	331'100.71	330'000	1'100.71	289'107.13	41'993.58
31020.00	Imprimés, publications	56'948.35	85'000	-28'051.65	161'024.40	-104'076.05
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	481.00	400	81.00	471.00	10.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	199.00	1'000	-801.00	1'029.80	-830.80
31110.01	Achats de machines et outils	14'904.00	14'000	904.00	0.00	14'904.00
31200.02	Electricité	5'042.40	6'000	-957.60	5'721.25	-678.85
31300.01	Prestations de services de tiers	3'586.25	50'000	-46'413.75	2'612.05	974.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	463.60	-463.60
31300.04	Cotisations	4'477.30	2'300	2'177.30	4'490.10	-12.80
31300.05	Frais de ports	481.30	500	-18.70	409.40	71.90
31300.80	Téléphonie fixe	784.55	900	-115.45	0.00	784.55
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	11'556.00	0	11'556.00	0.00	11'556.00
31340.09	Primes d'assurances	1'766.00	2'800	-1'034.00	5'567.20	-3'801.20
31510.01	Entretien de machines et outils	38'424.35	35'000	3'424.35	31'102.50	7'321.85
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	74'441.20	71'000	3'441.20	72'912.45	1'528.75
31700.01	Frais de repas	52.50	100	-47.50	80.80	-28.30
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	600	-600.00	124.80	-124.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	83.70	200	-116.30	85.20	-1.50
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.30**	**-0.30**
34990.00	Autres charges financières	0.00	0	0.00	0.30	-0.30
39	**Imputations internes**	**87'359.30**	**88'200**	**-840.70**	**87'328.80**	**30.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'566.00	100	1'466.00	928.00	638.00
39100.00	Prestations de services	39.00	1'000	-961.00	36.00	3.00
39101.00	Prestations informatiques	13'504.30	14'800	-1'295.70	14'114.80	-610.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	72'000.00	72'000	0.00	72'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-265'582.44**	**-293'700**	**28'117.56**	**-276'188.41**	**10'605.97**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-198'269.11	-233'700	35'430.89	-218'470.62	20'201.51

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
42500.00	Ventes	-67'313.33	-60'000	-7'313.33	-57'717.79	-9'595.54
43	**Revenus divers**	**4'541.75**	**-3'800**	**8'341.75**	**3'767.00**	**774.75**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-458.25	0	-458.25	0.00	-458.25
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	0.00	-3'800	3'800.00	0.00	0.00
43209.00	Variations de stocks (cpte de dimin. de revenu)	5'000.00	0	5'000.00	3'767.00	1'233.00
49	**Imputations internes**	**-357'715.70**	**-414'600**	**56'884.30**	**-434'478.45**	**76'762.75**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-78'712.40	-201'900	123'187.60	-98'263.35	19'550.95
49100.00	Prestations de services	-279'003.30	-212'700	-66'303.30	-336'215.10	57'211.80
	Archives	**286'940.43**	**377'000**	**-90'059.57**	**283'738.35**	**3'202.08**
	Charges	289'467.63	376'800	-87'332.37	284'267.85	5'199.78
	Revenus	-2'527.20	200	-2'727.20	-529.50	-1'997.70
102.00	**Archives**	**286'940.43**	**377'000**	**-90'059.57**	**283'738.35**	**3'202.08**
	Charges	289'467.63	376'800	-87'332.37	284'267.85	5'199.78
	Revenus	-2'527.20	200	-2'727.20	-529.50	-1'997.70
30	**Charges de personnel**	**139'559.15**	**148'400**	**-8'840.85**	**136'508.90**	**3'050.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	112'961.95	124'500	-11'538.05	112'353.05	608.90
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'997.75	5'500	497.75	5'964.80	32.95
30500.02	Cotisations patronales AC	1'242.60	1'200	42.60	1'236.10	6.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	15'565.20	13'600	1'965.20	13'263.00	2'302.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	247.30	200	47.30	117.85	129.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'372.05	2'200	172.05	2'359.75	12.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	870.35	900	-29.65	914.55	-44.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	98.30	100	-1.70	97.60	0.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	203.65	200	3.65	202.20	1.45
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**55'538.75**	**69'000**	**-13'461.25**	**51'581.00**	**3'957.75**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	225.70	500	-274.30	156.10	69.60
31051.00	Frais de réception	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	365.80	0	365.80	0.00	365.80
31300.01	Prestations de services de tiers	19'995.55	20'000	-4.45	19'995.45	0.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	214.80	-214.80
31300.04	Cotisations	350.00	400	-50.00	250.00	100.00
31300.05	Frais de ports	54.50	100	-45.50	27.75	26.75
31300.80	Téléphonie fixe	125.40	100	25.40	0.00	125.40
31300.90	Autres frais de téléphone	212.10	0	212.10	0.00	212.10
31340.09	Primes d'assurances	760.30	900	-139.70	760.30	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	1'800	-1'800.00	0.00	0.00
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	24'349.40	30'000	-5'650.60	29'966.60	-5'617.20
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	9'000.00	10'000	-1'000.00	0.00	9'000.00
31700.01	Frais de repas	100.00	200	-100.00	210.00	-110.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**2'000.00**	**2'000**	**0.00**	**2'000.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	2'000.00	2'000	0.00	2'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**92'369.73**	**157'400**	**-65'030.27**	**94'177.95**	**-1'808.22**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	87.85	100	-12.15	84.06	3.79
39100.00	Prestations de services	19.95	100	-80.05	0.00	19.95
39101.00	Prestations informatiques	4'074.55	4'500	-425.45	3'000.00	1'074.55
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	88'187.38	152'700	-64'512.62	91'093.89	-2'906.51
42	**Taxes**	**-2'527.20**	**200**	**-2'727.20**	**-529.50**	**-1'997.70**
42500.00	Ventes	-2'527.20	200	-2'727.20	-529.50	-1'997.70
	Communication et information	**959'287.35**	**881'700**	**77'587.35**	**903'196.28**	**56'091.07**
	Charges	968'312.90	1'006'700	-38'387.10	922'783.73	45'529.17
	Revenus	-9'025.55	-125'000	115'974.45	-19'587.45	10'561.90

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
150.01	**Communication et information**	**959'287.35**	**881'700**	**77'587.35**	**903'196.28**	**56'091.07**
	Charges	968'312.90	1'006'700	-38'387.10	922'783.73	45'529.17
	Revenus	-9'025.55	-125'000	115'974.45	-19'587.45	10'561.90
30	**Charges de personnel**	**542'607.80**	**529'700**	**12'907.80**	**485'041.35**	**57'566.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	435'685.10	429'000	6'685.10	407'367.50	28'317.60
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-2'898.75	2'898.75
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-8'712.15	0	-8'712.15	-19'154.45	10'442.30
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'874.00	4'600	4'274.00	8'533.25	340.75
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	23'101.80	22'800	301.80	21'883.85	1'217.95
30500.02	Cotisations patronales AC	4'785.70	4'800	-14.30	4'534.70	251.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	54'329.05	56'100	-1'770.95	52'670.45	1'658.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	954.45	500	454.45	432.65	521.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'136.40	9'100	36.40	8'655.50	480.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'323.55	1'500	1'823.55	1'870.25	1'453.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	378.65	400	-21.35	359.05	19.60
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	783.20	800	-16.80	742.35	40.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	8'840.00	0	8'840.00	0.00	8'840.00
30910.00	Recrutement du personnel	858.05	0	858.05	0.00	858.05
30990.00	Autres charges de personnel	270.00	0	270.00	45.00	225.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**400'433.30**	**446'100**	**-45'666.70**	**410'061.68**	**-9'628.38**
31000.00	Matériel de bureau	236.50	1'000	-763.50	250.38	-13.88
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'721.45	2'000	-278.55	1'163.00	558.45
31020.00	Imprimés, publications	253'122.00	240'000	13'122.00	254'052.15	-930.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'035.40	3'000	-1'964.60	828.00	207.40
31051.00	Frais de réception	1'979.20	3'000	-1'020.80	0.00	1'979.20
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'912.90	2'000	-87.10	1'473.90	439.00
31300.01	Prestations de services de tiers	6'004.40	15'000	-8'995.60	8'385.00	-2'380.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	99.65	0	99.65	818.20	-718.55
31300.04	Cotisations	150.00	0	150.00	0.00	150.00
31300.05	Frais de ports	100'724.20	128'000	-27'275.80	102'285.75	-1'561.55
31300.80	Téléphonie fixe	801.20	600	201.20	0.00	801.20
31300.85	Téléphonie mobile	345.35	1'000	-654.65	0.00	345.35
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	31'999.80	43'000	-11'000.20	40'097.15	-8'097.35
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	55.10	1'000	-944.90	401.60	-346.50
31700.03	Frais de déplacement (autres)	6.60	500	-493.40	6.60	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	239.55	1'000	-760.45	299.95	-60.40
39	**Imputations internes**	**25'271.80**	**30'900**	**-5'628.20**	**27'680.70**	**-2'408.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'300.85	5'000	-3'699.15	1'531.90	-231.05
39100.00	Prestations de services	170.25	5'000	-4'829.75	832.85	-662.60
39101.00	Prestations informatiques	9'550.70	6'900	2'650.70	11'015.95	-1'465.25
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	14'000.00	14'000	0.00	14'300.00	-300.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	0	250.00	0.00	250.00
42	**Taxes**	**-1'749.85**	**0**	**-1'749.85**	**-4'768.45**	**3'018.60**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-331.20	0	-331.20	-1'240.20	909.00
42600.00	Remboursement de tiers	-1'418.65	0	-1'418.65	-3'528.25	2'109.60
49	**Imputations internes**	**-7'275.70**	**-125'000**	**117'724.30**	**-14'819.00**	**7'543.30**
49100.00	Prestations de services	-7'275.70	-125'000	117'724.30	-14'819.00	7'543.30

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Dicastère Finances, Ressources humaines, Action sociale	**-119'571'464.31**	**-131'440'400**	**11'868'935.69**	**-115'032'499.89**	**-4'538'964.42**
	Charges	61'891'177.77	54'567'600	7'323'577.77	57'836'764.27	4'054'413.50
	Revenus	-181'462'642.08	-186'008'000	4'545'357.92	-172'869'264.16	-8'593'377.92
02	**Finances**	**-141'685'306.47**	**-149'923'600**	**8'238'293.53**	**-137'154'453.50**	**-4'530'852.97**
	Charges	37'963'374.12	34'419'900	3'543'474.12	33'955'294.86	4'008'079.26
	Revenus	-179'648'680.59	-184'343'500	4'694'819.41	-171'109'748.36	-8'538'932.23
	Service financier	**-140'999'084.72**	**-151'466'700**	**10'467'615.28**	**-136'779'032.52**	**-4'220'052.20**
	Charges	24'586'366.53	20'134'900	4'451'466.53	21'029'687.19	3'556'679.34
	Revenus	-165'585'451.25	-171'601'600	6'016'148.75	-157'808'719.71	-7'776'731.54
103.01	**Service financier**	**-5'325'768.58**	**-13'456'700**	**8'130'931.42**	**-7'906'404.12**	**2'580'635.54**
	Charges	12'061'089.93	7'694'900	4'366'189.93	8'202'312.94	3'858'776.99
	Revenus	-17'386'858.51	-21'151'600	3'764'741.49	-16'108'717.06	-1'278'141.45
30	**Charges de personnel**	**1'337'822.35**	**1'313'300**	**24'522.35**	**1'347'924.50**	**-10'102.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'077'778.90	1'058'200	19'578.90	1'090'300.65	-12'521.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-89.55	0	-89.55	-10'463.75	10'374.20
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	16'506.80	16'800	-293.20	19'424.20	-2'917.40
30490.02	Allocations compensatoires	1'570.00	1'400	170.00	420.00	1'150.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	57'223.85	56'300	923.85	57'913.95	-690.10
30500.02	Cotisations patronales AC	11'645.20	11'300	345.20	11'803.30	-158.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	135'202.25	133'800	1'402.25	140'782.70	-5'580.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'283.50	1'200	1'083.50	1'110.55	1'172.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	22'632.85	22'300	332.85	22'905.35	-272.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'680.90	7'700	980.90	8'721.45	-40.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	938.70	1'000	-61.30	949.60	-10.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'938.95	2'000	-61.05	1'962.90	-23.95
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	300.00	0	300.00	970.00	-670.00
30990.00	Autres charges de personnel	1'210.00	1'300	-90.00	1'123.60	86.40
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**633'701.50**	**159'300**	**474'401.50**	**137'862.88**	**495'838.62**
31000.00	Matériel de bureau	1'065.35	1'500	-434.65	1'232.40	-167.05
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	215.80	-215.80
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	531.80	700	-168.20	605.80	-74.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'500	-1'500.00	3'425.60	-3'425.60
31300.01	Prestations de services de tiers	96'766.58	11'000	85'766.58	25'912.69	70'853.89
31300.02	Frais bancaires et postaux	41'694.01	32'700	8'994.01	40'530.99	1'163.02
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	804.50	-804.50
31300.04	Cotisations	160.00	100	60.00	60.00	100.00
31300.05	Frais de ports	4'954.80	6'000	-1'045.20	6'127.00	-1'172.20
31300.80	Téléphonie fixe	1'261.05	1'400	-138.95	0.00	1'261.05
31340.02	Primes d'assurances véhicules	6'352.30	6'400	-47.70	10'054.70	-3'702.40
31340.09	Primes d'assurances	22'805.70	47'400	-24'594.30	30'781.75	-7'976.05
31370.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	189.00	-189.00
31700.01	Frais de repas	0.00	300	-300.00	111.70	-111.70
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	99.00	0	99.00	0.00	99.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	72.00	300	-228.00	17.20	54.80
31810.00	Pertes sur créances effectives	457'938.91	50'000	407'938.91	17'793.75	440'145.16
34	**Charges financières**	**5'594'942.23**	**6'038'100**	**-443'157.77**	**6'547'017.36**	**-952'075.13**
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants	0.00	100	-100.00	2'130.87	-2'130.87
34010.00	Intérêts passifs des engage. fin. à court terme	293.70	5'000	-4'706.30	-77'227.65	77'521.35
34010.01	Intérêts passifs des engagements financiers à long ..	5'575'222.20	0	5'575'222.20	0.00	5'575'222.20
34060.00	Intérêts passifs des engage. fin. à long terme	0.00	6'000'000	-6'000'000.00	6'574'616.65	-6'574'616.65
34100.00	Pertes de change s/actions et parts sociales	5.00	0	5.00	0.00	5.00
34200.00	Acquisition et administration de capital	17'441.33	33'000	-15'558.67	44'988.28	-27'546.95
34393.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	60.00	-60.00
34990.00	Autres charges financières	1'980.00	0	1'980.00	2'449.21	-469.21
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**500**	**-500.00**	**0.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
38	**Charges extraordinaires**	**4'315'878.00**	**0**	**4'315'878.00**	**0.00**	**4'315'878.00**
38960.00	Attributions aux réserves de réévaluation	4'315'878.00	0	4'315'878.00	0.00	4'315'878.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
39	**Imputations internes**	**178'745.85**	**183'700**	**-4'954.15**	**169'508.20**	**9'237.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	981.95	2'300	-1'318.05	1'320.50	-338.55
39100.00	Prestations de services	1'950.20	2'300	-349.80	3'745.20	-1'795.00
39101.00	Prestations informatiques	17'960.70	17'500	460.70	15'750.00	2'210.70
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	37'760.00	37'200	560.00	37'360.00	400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	119'493.00	123'800	-4'307.00	108'520.00	10'973.00
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	2'212.50	-2'212.50
42	**Taxes**	**-74'554.08**	**-36'600**	**-37'954.08**	**-58'901.60**	**-15'652.48**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-39'875.00	-36'600	-3'275.00	-37'680.00	-2'195.00
42600.00	Remboursement de tiers	-79.80	0	-79.80	-2.60	-77.20
42900.00	Autres taxes	-34'599.28	0	-34'599.28	-21'219.00	-13'380.28
44	**Revenus financiers**	**-10'663'215.43**	**-5'250'500**	**-5'412'715.43**	**-5'961'105.09**	**-4'702'110.34**
44000.00	Intérêts des disponibilités	0.00	-1'000	1'000.00	0.00	0.00
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-33'177.48	-67'500	34'322.52	-43'530.64	10'353.16
44010.01	Intérêts rémunérations cautionnements	-24'882.57	0	-24'882.57	-27'406.20	2'523.63
44020.00	Intérêts des placements financiers à court terme	-47.65	0	-47.65	-1'502.50	1'454.85
44070.00	Intérêts des placements financiers à long terme	-148'950.00	-150'700	1'750.00	-266'150.00	117'200.00
44100.00	Gains s/ventes d'actions et de parts sociales PF	0.00	0	0.00	-49'949.00	49'949.00
44200.00	Dividendes	-5'943'080.00	-5'028'500	-914'580.00	-5'568'080.00	-375'000.00
44400.00	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	-4'315'878.00	0	-4'315'878.00	0.00	-4'315'878.00
44500.00	Revenus de prêts PA	-4'384.75	-2'800	-1'584.75	-4'486.75	102.00
44610.00	Entreprises de droit public des cantons	-100.00	0	-100.00	0.00	-100.00
44990.00	Autres revenus financiers	-192'714.98	0	-192'714.98	0.00	-192'714.98
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**-8'500'000**	**8'500'000.00**	**-2'989'556.37**	**2'989'556.37**
48920.00	Prélèv. s/réserves de l'enveloppe budgétaire	0.00	0	0.00	-364'556.37	364'556.37
48940.00	Prélèv. s/réserve de politique budgétaire	0.00	-8'500'000	8'500'000.00	-2'625'000.00	2'625'000.00
49	**Imputations internes**	**-6'649'089.00**	**-7'364'500**	**715'411.00**	**-7'099'154.00**	**450'065.00**
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-6'649'089.00	-7'364'500	715'411.00	-7'099'154.00	450'065.00
103.02	**Impôts**	**-135'673'316.14**	**-138'010'000**	**2'336'683.86**	**-128'872'628.40**	**-6'800'687.74**
	Charges	12'525'276.60	12'440'000	85'276.60	12'827'374.25	-302'097.65
	Revenus	-148'198'592.74	-150'450'000	2'251'407.26	-141'700'002.65	-6'498'590.09
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**2'127'720.64**	**2'290'000**	**-162'279.36**	**2'487'629.16**	**-359'908.52**
31300.06	Frais de poursuites	150'967.20	150'000	967.20	147'001.35	3'965.85
31331.00	Frais de participation au Bordereau Unique	441'988.80	440'000	1'988.80	446'919.20	-4'930.40
31811.00	ADB, remises et non-valeur sur impôts	1'534'764.64	1'700'000	-165'235.36	1'893'708.61	-358'943.97
34	**Charges financières**	**118'248.96**	**150'000**	**-31'751.04**	**114'874.09**	**3'374.87**
34001.00	Intérêts rémunératoires et compensatoires	118'248.96	150'000	-31'751.04	114'874.09	3'374.87
36	**Charges de transfert**	**10'279'307.00**	**10'000'000**	**279'307.00**	**10'224'871.00**	**54'436.00**
36227.00	Péréquation financière intercommunale	10'279'307.00	10'000'000	279'307.00	10'224'871.00	54'436.00
40	**Revenus fiscaux**	**-146'203'936.33**	**-149'100'000**	**2'896'063.67**	**-140'472'150.89**	**-5'731'785.44**
40000.00	Impôts s/revenu, PP- année fiscale	-66'479'471.85	-74'700'000	8'220'528.15	-69'204'217.79	2'724'745.94
40001.00	Impôts s/revenu, PP - années précédentes	-1'295'567.17	-1'500'000	204'432.83	-1'594'611.11	299'043.94
40002.00	Rappels d'impôts, personnes physiques	-1'345'478.56	-500'000	-845'478.56	-1'167'619.55	-177'859.01
40006.00	Imputation forfaitaire d'impôt, PP	158'797.70	100'000	58'797.70	68'210.35	90'587.35
40010.00	Impôts sur la fortune, PP - année fiscale	-8'245'247.35	-9'000'000	754'752.65	-8'127'030.90	-118'216.45
40020.00	Impôts à la source, personnes physiques	-7'966'682.41	-8'400'000	433'317.59	-8'013'788.89	47'106.48
40030.00	Prestations en capital	-1'008'061.40	-1'300'000	291'938.60	-1'620'545.45	612'484.05
40050.00	Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	-3'495'283.00	-1'700'000	-1'795'283.00	-3'820'841.00	325'558.00
40100.00	Impôts sur le bénéfice, PM - année fiscale	-40'105'583.64	-40'000'000	-105'583.64	-35'593'325.91	-4'512'257.73
40101.00	Impôts sur le bénéfice, PM - années précédentes	-3'501'985.09	-500'000	-3'001'985.09	-860'790.21	-2'641'194.88
40110.00	Impôts s/capital, PM - année fiscale	-3'116'750.60	-1'200'000	-1'916'750.60	-1'263'794.88	-1'852'955.72
40190.00	IPM part en proportion de la population	-2'895'414.28	-3'200'000	304'585.72	-2'656'456.15	-238'958.13
40191.00	IPM part en proportion du nombre d'EPT	-4'397'249.68	-4'700'000	302'750.32	-4'130'529.90	-266'719.78
40210.00	Impôts fonciers	-2'509'959.00	-2'500'000	-9'959.00	-2'486'809.50	-23'149.50
42	**Taxes**	**-636'058.36**	**-350'000**	**-286'058.36**	**-496'625.31**	**-139'433.05**
42600.00	Remboursement de tiers	-180'179.65	-150'000	-30'179.65	-176'947.92	-3'231.73
42900.00	Autres taxes	-455'878.71	-200'000	-255'878.71	-319'677.39	-136'201.32
44	**Revenus financiers**	**-1'358'598.05**	**-1'000'000**	**-358'598.05**	**-731'226.45**	**-627'371.60**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-422.40	0	-422.40	-0.03	-422.37
44011.00	Intérêts moratoires sur impôts	-1'358'175.65	-1'000'000	-358'175.65	-731'226.42	-626'949.23
	Contrôle des finances	**216'056.90**	**238'500**	**-22'443.10**	**217'528.85**	**-1'471.95**
	Charges	218'456.90	238'500	-20'043.10	219'328.85	-871.95
	Revenus	-2'400.00	0	-2'400.00	-1'800.00	-600.00
104.00	**Contrôle des finances**	**216'056.90**	**238'500**	**-22'443.10**	**217'528.85**	**-1'471.95**
	Charges	218'456.90	238'500	-20'043.10	219'328.85	-871.95
	Revenus	-2'400.00	0	-2'400.00	-1'800.00	-600.00
30	**Charges de personnel**	**140'376.40**	**140'000**	**376.40**	**138'561.05**	**1'815.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	110'806.80	110'900	-93.20	109'970.90	835.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'784.00	2'800	-16.00	2'784.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'883.70	5'900	-16.30	5'838.95	44.75
30500.02	Cotisations patronales AC	1'218.75	1'300	-81.25	1'209.65	9.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	14'856.00	14'900	-44.00	14'728.80	127.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	242.50	200	42.50	115.65	126.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'327.00	2'400	-73.00	2'309.45	17.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	941.85	1'000	-58.15	989.90	-48.05
30591.00	Fonds de formation professionnelle	96.25	100	-3.75	95.55	0.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	199.55	200	-0.45	198.20	1.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	750.00	0	750.00	320.00	430.00
30990.00	Autres charges de personnel	270.00	300	-30.00	0.00	270.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**73'080.50**	**93'300**	**-20'219.50**	**75'675.70**	**-2'595.20**
31000.00	Matériel de bureau	189.50	200	-10.50	105.45	84.05
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31300.02	Frais bancaires et postaux	2'000.00	2'500	-500.00	0.00	2'000.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	78.20	-78.20
31300.80	Téléphonie fixe	131.20	100	31.20	0.00	131.20
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	70'435.00	90'000	-19'565.00	75'462.05	-5'027.05
31700.01	Frais de repas	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	24.00	100	-76.00	0.00	24.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	300.80	100	200.80	30.00	270.80
39	**Imputations internes**	**5'000.00**	**5'200**	**-200.00**	**5'092.10**	**-92.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	0.00	100	-100.00	92.10	-92.10
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	4'000.00	4'000	0.00	4'000.00	0.00
42	**Taxes**	**-2'400.00**	**0**	**-2'400.00**	**-1'800.00**	**-600.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-2'400.00	0	-2'400.00	-1'800.00	-600.00
	Centre électronique de gestion	**-1'602'901.30**	**590'200**	**-2'193'101.30**	**-1'275'342.13**	**-327'559.17**
	Charges	12'431'378.04	13'304'000	-872'621.96	11'996'553.52	434'824.52
	Revenus	-14'034'279.34	-12'713'800	-1'320'479.34	-13'271'895.65	-762'383.69
105.00	**Centre électronique de gestion**	**-1'602'901.30**	**590'200**	**-2'193'101.30**	**-1'275'342.13**	**-327'559.17**
	Charges	12'431'378.04	13'304'000	-872'621.96	11'996'553.52	434'824.52
	Revenus	-14'034'279.34	-12'713'800	-1'320'479.34	-13'271'895.65	-762'383.69
30	**Charges de personnel**	**7'315'710.63**	**7'834'900**	**-519'189.37**	**7'310'747.90**	**4'962.73**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	5'846'196.75	6'288'000	-441'803.25	5'876'676.85	-30'480.10
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-3'123.00	0	-3'123.00	-1'565.35	-1'557.65
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-8'354.85	0	-8'354.85	-16'400.60	8'045.75
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-2'799.80	0	-2'799.80	-118.70	-2'681.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	104'111.95	91'200	12'911.95	99'516.40	4'595.55
30490.02	Allocations compensatoires	5'580.00	5'600	-20.00	5'580.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	11'075.00	0	11'075.00	8'275.00	2'800.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	650.00	1'500	-850.00	0.00	650.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	310'992.65	334'900	-23'907.35	312'461.45	-1'468.80
30500.02	Cotisations patronales AC	64'075.05	69'700	-5'624.95	64'397.35	-322.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	759'093.10	827'000	-67'906.90	758'581.10	512.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	12'694.35	7'500	5'194.35	6'121.20	6'573.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	123'001.35	132'600	-9'598.65	123'585.05	-583.70

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	47'719.55	48'700	-980.45	49'003.10	-1'283.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	5'095.50	6'200	-1'104.50	5'117.70	-22.20
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	10'544.25	12'000	-1'455.75	10'593.70	-49.45
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	25'520.64	0	25'520.64	6'840.00	18'680.64
30910.00	Recrutement du personnel	694.81	0	694.81	0.00	694.81
30990.00	Autres charges de personnel	2'943.33	10'000	-7'056.67	2'083.65	859.68
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'975'043.36**	**5'346'900**	**-371'856.64**	**4'481'011.87**	**494'031.49**
31000.00	Matériel de bureau	3'345.15	8'000	-4'654.85	7'933.73	-4'588.58
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'679'853.06	1'416'000	263'853.06	1'366'001.00	313'852.06
31010.02	Carburants voitures/machines	5'108.27	7'000	-1'891.73	5'614.27	-506.00
31020.00	Imprimés, publications	5'374.86	9'000	-3'625.14	12'619.91	-7'245.05
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	55.00	2'000	-1'945.00	55.00	0.00
31051.00	Frais de réception	12'904.88	28'000	-15'095.12	13'273.71	-368.83
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	3'864.00	0	3'864.00	1'049.03	2'814.97
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'774.67	40'000	-38'225.33	16'984.45	-15'209.78
31110.02	Achats de véhicules	19'888.89	30'000	-10'111.11	0.00	19'888.89
31130.00	Achats de matériel informatique	38'467.36	50'000	-11'532.64	49'948.47	-11'481.11
31180.00	Immobilisations incorporelles	519'629.31	390'000	129'629.31	216'915.96	302'713.35
31200.01	Eau - PA	3'447.27	0	3'447.27	0.00	3'447.27
31200.02	Electricité	80'936.58	110'000	-29'063.42	83'317.58	-2'381.00
31300.01	Prestations de services de tiers	857'950.82	855'000	2'950.82	741'477.70	116'473.12
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	16'403.63	-16'403.63
31300.04	Cotisations	550.00	800	-250.00	512.96	37.04
31300.05	Frais de ports	942.90	1'500	-557.10	840.55	102.35
31300.80	Téléphonie fixe	15'289.92	13'500	1'789.92	0.00	15'289.92
31300.85	Téléphonie mobile	4'056.54	6'000	-1'943.46	0.00	4'056.54
31300.90	Autres frais de téléphone	293.54	300	-6.46	0.00	293.54
31301.00	Contrat de prestation police	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	18'240.74	50'000	-31'759.26	20'000.00	-1'759.26
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	159'882.82	203'000	-43'117.18	136'426.53	23'456.29
31340.02	Primes d'assurances véhicules	4'256.55	4'700	-443.45	4'256.80	-0.25
31340.09	Primes d'assurances	-1'179.95	52'700	-53'879.95	45'348.45	-46'528.40
31370.04	Taxes pour véhicules de services	3'025.78	4'000	-974.22	2'914.65	111.13
31510.02	Entretien de véhicules	4'820.88	9'000	-4'179.12	6'004.57	-1'183.69
31530.00	Entretien de matériel informatique	209'214.94	321'000	-111'785.06	242'294.80	-33'079.86
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	939'674.04	996'000	-56'325.96	997'429.62	-57'755.58
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	359'547.11	700'000	-340'452.89	456'462.95	-96'915.84
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	13'298.01	15'400	-2'101.99	15'005.19	-1'707.18
31700.01	Frais de repas	953.00	3'000	-2'047.00	1'797.85	-844.85
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	6'689.60	15'000	-8'310.40	6'591.30	98.30
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'733.72	3'000	-1'266.28	2'297.96	-564.24
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	153.10	2'000	-1'846.90	233.25	-80.15
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	10'000.00	-10'000.00
34	**Charges financières**	**0.05**	**0**	**0.05**	**0.00**	**0.05**
34990.00	Autres charges financières	0.05	0	0.05	0.00	0.05
39	**Imputations internes**	**140'624.00**	**122'200**	**18'424.00**	**204'793.75**	**-64'169.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'501.55	3'400	101.55	2'024.90	1'476.65
39100.00	Prestations de services	129'922.45	112'900	17'022.45	186'028.85	-56'106.40
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'600.00	5'300	1'300.00	16'140.00	-9'540.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
42	**Taxes**	**-12'803'451.64**	**-11'415'000**	**-1'388'451.64**	**-12'260'485.27**	**-542'966.37**
42310.00	Taxes de cours	-19'675.00	-10'000	-9'675.00	-18'905.00	-770.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-11'016'950.80	-10'000'000	-1'016'950.80	-10'695'190.22	-321'760.58
42500.00	Ventes	-1'766'805.69	-1'405'000	-361'805.69	-1'546'390.05	-220'415.64
42600.00	Remboursement de tiers	-20.15	0	-20.15	0.00	-20.15
44	**Revenus financiers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-0.93**	**0.93**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0.00	0	0.00	-0.93	0.93
49	**Imputations internes**	**-1'230'827.70**	**-1'298'800**	**67'972.30**	**-1'011'409.45**	**-219'418.25**
49101.00	Prestations informatiques	-1'230'827.70	-1'298'800	67'972.30	-1'011'409.45	-219'418.25
	Service juridique	**700'622.65**	**714'400**	**-13'777.35**	**682'392.30**	**18'230.35**
	Charges	727'172.65	742'500	-15'327.35	709'725.30	17'447.35
	Revenus	-26'550.00	-28'100	1'550.00	-27'333.00	783.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
106.00	**Service juridique**	**700'622.65**	**714'400**	**-13'777.35**	**682'392.30**	**18'230.35**
	Charges	727'172.65	742'500	-15'327.35	709'725.30	17'447.35
	Revenus	-26'550.00	-28'100	1'550.00	-27'333.00	783.00
30	**Charges de personnel**	**631'174.60**	**628'800**	**2'374.60**	**602'011.50**	**29'163.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	512'713.10	512'800	-86.90	486'957.45	25'755.65
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'245.60	4'300	-54.40	4'245.60	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	27'222.30	27'300	-77.70	25'855.05	1'367.25
30500.02	Cotisations patronales AC	5'457.65	5'400	57.65	5'173.90	283.75
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	61'054.35	61'200	-145.65	60'312.75	741.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'056.05	600	456.05	479.65	576.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	10'767.05	10'800	-32.95	10'225.95	541.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'845.00	3'900	-55.00	4'049.90	-204.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	446.65	500	-53.35	424.15	22.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	922.35	1'000	-77.65	876.15	46.20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'740.00	0	2'740.00	2'590.00	150.00
30990.00	Autres charges de personnel	704.50	1'000	-295.50	820.95	-116.45
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**44'878.30**	**67'400**	**-22'521.70**	**55'622.40**	**-10'744.10**
31000.00	Matériel de bureau	2'444.30	5'000	-2'555.70	2'599.30	-155.00
31020.00	Imprimés, publications	932.50	2'500	-1'567.50	1'384.50	-452.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'612.35	3'000	-1'387.65	2'516.65	-904.30
31051.00	Frais de réception	1'022.35	0	1'022.35	649.50	372.85
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	4'858.95	2'000	2'858.95	29.95	4'829.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	633.80	-633.80
31300.05	Frais de ports	1'491.70	900	591.70	991.50	500.20
31300.80	Téléphonie fixe	915.95	1'000	-84.05	0.00	915.95
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	31'584.80	50'000	-18'415.20	46'614.40	-15'029.60
31700.01	Frais de repas	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	500	-500.00	94.80	-94.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	15.40	500	-484.60	88.00	-72.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	1'500	-1'500.00	20.00	-20.00
39	**Imputations internes**	**51'119.75**	**46'300**	**4'819.75**	**52'091.40**	**-971.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	321.30	800	-478.70	408.35	-87.05
39100.00	Prestations de services	2'548.45	1'000	1'548.45	3'486.60	-938.15
39101.00	Prestations informatiques	9'200.00	9'200	0.00	12'946.45	-3'746.45
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	38'800.00	35'000	3'800.00	35'000.00	3'800.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**0.00**	**-100**	**100.00**	**0.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-100	100.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-18'550.00**	**-20'000**	**1'450.00**	**-19'333.00**	**783.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-18'550.00	-20'000	1'450.00	-19'333.00	783.00
49	**Imputations internes**	**-8'000.00**	**-8'000**	**0.00**	**-8'000.00**	**0.00**
49100.00	Prestations de services	-8'000.00	-8'000	0.00	-8'000.00	0.00
03	**Ressources humaines**	**1'822'567.77**	**-1'968'200**	**3'790'767.77**	**2'107'201.79**	**-284'634.02**
	Charges	1'929'895.85	-1'886'200	3'816'095.85	2'176'439.74	-246'543.89
	Revenus	-107'328.08	-82'000	-25'328.08	-69'237.95	-38'090.13
	Service des ressources humaines	**1'822'567.77**	**-1'968'200**	**3'790'767.77**	**2'107'201.79**	**-284'634.02**
	Charges	1'929'895.85	-1'886'200	3'816'095.85	2'176'439.74	-246'543.89
	Revenus	-107'328.08	-82'000	-25'328.08	-69'237.95	-38'090.13
107.00	**Ressources humaines**	**1'822'567.77**	**-1'968'200**	**3'790'767.77**	**2'107'201.79**	**-284'634.02**
	Charges	1'929'895.85	-1'886'200	3'816'095.85	2'176'439.74	-246'543.89
	Revenus	-107'328.08	-82'000	-25'328.08	-69'237.95	-38'090.13
30	**Charges de personnel**	**1'581'087.30**	**-2'196'200**	**3'777'287.30**	**1'845'043.59**	**-263'956.29**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	891'550.55	881'700	9'850.55	882'487.40	9'063.15
30100.02	Indemnités journalières	0.00	350'000	-350'000.00	0.00	0.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-197.60	0	-197.60	0.00	-197.60
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	-400'000	400'000.00	0.00	0.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	-800'000	800'000.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	-115'000	115'000.00	-862.75	862.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	16'411.20	17'700	-1'288.80	16'815.90	-404.70
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	387'845.20	400'000	-12'154.80	391'158.00	-3'312.80
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	47'336.80	46'900	436.80	46'761.35	575.45
30500.02	Cotisations patronales AC	9'675.10	9'500	175.10	9'565.50	109.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	119'656.15	113'600	6'056.15	121'460.45	-1'804.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'904.90	1'000	904.90	1'003.65	901.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	18'722.25	18'600	122.25	18'495.55	226.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'313.15	7'400	-86.85	7'204.15	109.00
30590.99	Différences sur cotisations sociales	1'575.90	0	1'575.90	18'141.81	-16'565.91
30591.00	Fonds de formation professionnelle	775.95	800	-24.05	766.45	9.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'604.15	1'600	4.15	1'585.05	19.10
30640.00	Rentes transitoires	0.00	0	0.00	216'360.80	-216'360.80
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	58'688.90	400'000	-341'311.10	68'566.06	-9'877.16
30990.00	Autres charges de personnel	18'224.70	70'000	-51'775.30	45'534.22	-27'309.52
30990.99	Ecart statistique	0.00	-3'200'000	3'200'000.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**254'847.95**	**221'500**	**33'347.95**	**230'187.35**	**24'660.60**
31000.00	Matériel de bureau	1'536.80	5'000	-3'463.20	5'113.80	-3'577.00
31020.00	Imprimés, publications	113.90	7'000	-6'886.10	0.00	113.90
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	662.45	2'000	-1'337.55	1'119.00	-456.55
31060.00	Matériel médical et sanitaire	139.80	0	139.80	488.10	-348.30
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	30'000	-30'000.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	6'000	-6'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0.00	326.65	-326.65
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	0	0.00	1'170.45	-1'170.45
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'490.45	-1'490.45
31300.04	Cotisations	1'214.00	2'500	-1'286.00	870.00	344.00
31300.05	Frais de ports	6'546.20	8'500	-1'953.80	7'647.65	-1'101.45
31300.80	Téléphonie fixe	1'888.25	1'700	188.25	0.00	1'888.25
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	230'541.40	140'000	90'541.40	198'904.35	31'637.05
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	8'000	-8'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	6'847.60	6'000	847.60	10'142.65	-3'295.05
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'031.60	1'500	-468.40	1'393.50	-361.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'949.20	2'300	-350.80	437.80	1'511.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	1'082.95	-1'082.95
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'376.75	0	2'376.75	0.00	2'376.75
34	**Charges financières**	**0.60**	**0**	**0.60**	**0.00**	**0.60**
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants	0.60	0	0.60	0.00	0.60
39	**Imputations internes**	**93'960.00**	**88'500**	**5'460.00**	**101'208.80**	**-7'248.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'716.90	2'900	-1'183.10	3'497.65	-1'780.75
39100.00	Prestations de services	10'051.35	3'100	6'951.35	12'830.35	-2'779.00
39101.00	Prestations informatiques	41'131.75	41'100	31.75	42'920.80	-1'789.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	40'810.00	41'100	-290.00	41'710.00	-900.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**0.00**	**-500**	**500.00**	**0.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-500	500.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-16'880.30**	**-15'600**	**-1'280.30**	**-16'975.05**	**94.75**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-12'322.30	-14'000	1'677.70	-12'417.05	94.75
43900.00	Autres revenus	-4'558.00	-1'600	-2'958.00	-4'558.00	0.00
44	**Revenus financiers**	**-3'308.38**	**-200**	**-3'108.38**	**-1'713.25**	**-1'595.13**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-3'308.38	-200	-3'108.38	-1'713.25	-1'595.13
46	**Revenus de transfert**	**-87'139.40**	**-65'700**	**-21'439.40**	**-49'274.65**	**-37'864.75**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	0.00	-1'400	1'400.00	-387.95	387.95
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-30'300.00	-14'300	-16'000.00	0.00	-30'300.00
46900.00	Redistribution taxe CO2	-56'839.40	-50'000	-6'839.40	-48'886.70	-7'952.70
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'275.00**	**1'275.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-1'275.00	1'275.00
06	**Action sociale**	**20'291'274.39**	**20'451'400**	**-160'125.61**	**20'014'751.82**	**276'522.57**
	Charges	21'997'907.80	22'033'900	-35'992.20	21'705'029.67	292'878.13
	Revenus	-1'706'633.41	-1'582'500	-124'133.41	-1'690'277.85	-16'355.56

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Guichet social régional	**17'247'381.96**	**17'273'300**	**-25'918.04**	**16'931'851.12**	**315'530.84**
	Charges	18'846'806.67	18'780'300	66'506.67	18'538'766.17	308'040.50
	Revenus	-1'599'424.71	-1'507'000	-92'424.71	-1'606'915.05	7'490.34
110.00	**Guichet social - administration**	**17'247'381.96**	**17'273'300**	**-25'918.04**	**16'931'851.12**	**315'530.84**
	Charges	18'846'806.67	18'780'300	66'506.67	18'538'766.17	308'040.50
	Revenus	-1'599'424.71	-1'507'000	-92'424.71	-1'606'915.05	7'490.34
30	**Charges de personnel**	**1'797'071.17**	**1'727'800**	**69'271.17**	**1'659'152.25**	**137'918.92**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'445'357.90	1'413'300	32'057.90	1'330'573.60	114'784.30
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-329.70	0	-329.70	-321.20	-8.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-4'239.90	0	-4'239.90	-3'401.30	-838.60
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-386.15	0	-386.15	0.00	-386.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	13'393.60	6'800	6'593.60	6'760.00	6'633.60
30490.02	Allocations compensatoires	3'000.00	5'400	-2'400.00	5'400.00	-2'400.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	76'720.55	75'100	1'620.55	70'646.25	6'074.30
30500.02	Cotisations patronales AC	15'797.95	15'200	597.95	14'441.00	1'356.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	191'675.40	163'900	27'775.40	163'437.20	28'238.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'129.95	1'700	1'429.95	1'362.00	1'767.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	30'345.85	29'700	645.85	27'942.20	2'403.65
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'907.05	10'800	107.05	11'221.25	-314.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'256.70	1'300	-43.30	1'157.45	99.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'601.90	2'600	1.90	2'394.50	207.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'590.17	0	5'590.17	14'527.30	-8'937.13
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	0	0.00	9'642.35	-9'642.35
30990.00	Autres charges de personnel	2'249.90	2'000	249.90	3'369.65	-1'119.75
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**451'991.55**	**505'500**	**-53'508.45**	**504'405.25**	**-52'413.70**
31000.00	Matériel de bureau	4'367.30	7'000	-2'632.70	4'279.45	87.85
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	5'067.45	6'000	-932.55	5'592.85	-525.40
31010.02	Carburants voitures/machines	188.00	500	-312.00	424.05	-236.05
31020.00	Imprimés, publications	0.00	3'000	-3'000.00	3'171.00	-3'171.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	2'604.15	4'000	-1'395.85	3'729.85	-1'125.70
31051.00	Frais de réception	268.55	3'000	-2'731.45	1'205.75	-937.20
31060.00	Matériel médical et sanitaire	16.45	200	-183.55	0.00	16.45
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	14'478.85	18'000	-3'521.15	7'251.30	7'227.55
31200.02	Electricité	3'781.25	6'000	-2'218.75	3'904.55	-123.30
31300.01	Prestations de services de tiers	46'729.90	46'000	729.90	43'136.95	3'592.95
31300.02	Frais bancaires et postaux	2'241.65	2'200	41.65	2'153.60	88.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'944.20	-1'944.20
31300.04	Cotisations	4'180.00	5'000	-820.00	4'051.00	129.00
31300.05	Frais de ports	4'470.55	5'500	-1'029.45	5'771.45	-1'300.90
31300.80	Téléphonie fixe	3'364.40	2'100	1'264.40	0.00	3'364.40
31300.85	Téléphonie mobile	171.65	1'500	-1'328.35	0.00	171.65
31300.90	Autres frais de téléphone	59.00	0	59.00	0.00	59.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	30'000	-30'000.00	58'870.00	-58'870.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	698.90	700	-1.10	722.90	-24.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	672.40	1'100	-427.60	710.60	-38.20
31340.09	Primes d'assurances	580.60	600	-19.40	580.60	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	108.55	300	-191.45	243.00	-134.45
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	3'113.00	3'000	113.00	1'512.00	1'601.00
31510.02	Entretien de véhicules	0.00	0	0.00	9.00	-9.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	354'000.00	354'000	0.00	354'000.00	0.00
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	0.00	1'800	-1'800.00	670.00	-670.00
31700.01	Frais de repas	355.00	500	-145.00	100.00	255.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	1'000	-1'000.00	80.75	-80.75
31700.03	Frais de déplacement (autres)	473.95	1'500	-1'026.05	290.40	183.55
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**11'000.00**	**34'000**	**-23'000.00**	**11'000.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	11'000.00	11'000	0.00	11'000.00	0.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	0.00	23'000	-23'000.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**16'532'934.10**	**16'465'000**	**67'934.10**	**16'320'881.97**	**212'052.13**
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	7'746'196.45	16'270'000	-8'523'803.55	16'174'907.95	-8'428'711.50
36110.01	Subsides LaMal	5'393'789.90	0	5'393'789.90	0.00	5'393'789.90
36110.02	Bourses d'études	386'291.10	0	386'291.10	0.00	386'291.10
36110.03	Avances de contribution d'entretien	30'606.45	0	30'606.45	0.00	30'606.45

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
36110.04	Intégration socio-prof.	651'184.70	0	651'184.70	0.00	651'184.70
36110.05	Social privé	265'342.55	0	265'342.55	0.00	265'342.55
36110.06	Alfa Sal	402'753.55	0	402'753.55	0.00	402'753.55
36110.07	FIP, Confédération, financ. LACI	473'152.10	0	473'152.10	0.00	473'152.10
36110.08	Lutte fraude	65'174.05	0	65'174.05	0.00	65'174.05
36110.09	Aide sociale avancée par l'Etat	968'411.05	0	968'411.05	0.00	968'411.05
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	103'750.00	105'000	-1'250.00	103'450.00	300.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	46'282.20	90'000	-43'717.80	42'524.02	3'758.18
39	**Imputations internes**	**53'809.85**	**48'000**	**5'809.85**	**43'326.70**	**10'483.15**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'305.35	2'600	-1'294.65	195.75	1'109.60
39100.00	Prestations de services	11'819.25	8'400	3'419.25	12'390.45	-571.20
39101.00	Prestations informatiques	37'885.25	31'700	6'185.25	27'340.50	10'544.75
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	800.00	1'200	-400.00	900.00	-100.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	1'400.00	3'500	-2'100.00	1'900.00	-500.00
46	**Revenus de transfert**	**-1'406'024.71**	**-1'300'000**	**-106'024.71**	**-1'405'015.05**	**-1'009.66**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-1'406'024.71	-1'300'000	-106'024.71	-1'405'015.05	-1'009.66
49	**Imputations internes**	**-193'400.00**	**-207'000**	**13'600.00**	**-201'900.00**	**8'500.00**
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-193'400.00	-207'000	13'600.00	-201'900.00	8'500.00
	Aide sociale	**2'095'085.40**	**2'254'800**	**-159'714.60**	**2'148'007.25**	**-52'921.85**
	Charges	2'134'500.40	2'262'800	-128'299.60	2'163'182.25	-28'681.85
	Revenus	-39'415.00	-8'000	-31'415.00	-15'175.00	-24'240.00
111.00	**Aide sociale**	**2'095'085.40**	**2'254'800**	**-159'714.60**	**2'148'007.25**	**-52'921.85**
	Charges	2'134'500.40	2'262'800	-128'299.60	2'163'182.25	-28'681.85
	Revenus	-39'415.00	-8'000	-31'415.00	-15'175.00	-24'240.00
30	**Charges de personnel**	**1'986'113.30**	**2'103'400**	**-117'286.70**	**2'028'589.05**	**-42'475.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'600'733.50	1'692'100	-91'366.50	1'628'727.45	-27'993.95
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-7'274.90	0	-7'274.90	0.00	-7'274.90
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-13'994.05	0	-13'994.05	-750.00	-13'244.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	28'209.40	29'400	-1'190.60	31'832.95	-3'623.55
30490.02	Allocations compensatoires	1'200.00	0	1'200.00	1'200.00	0.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	84'990.75	89'900	-4'909.25	86'476.60	-1'485.85
30500.02	Cotisations patronales AC	17'608.50	18'700	-1'091.50	17'915.50	-307.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	215'872.05	216'700	-827.95	207'031.55	8'840.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'505.35	1'900	1'605.35	1'709.75	1'795.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	33'614.90	35'600	-1'985.10	34'204.00	-589.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	11'772.20	12'300	-527.80	12'433.50	-661.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'392.80	1'600	-207.20	1'415.55	-22.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'881.95	3'100	-218.05	2'932.20	-50.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'845.00	0	3'845.00	3'460.00	385.00
30910.00	Recrutement du personnel	675.85	0	675.85	0.00	675.85
30990.00	Autres charges de personnel	1'080.00	2'000	-920.00	0.00	1'080.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**89'959.05**	**107'100**	**-17'140.95**	**91'498.95**	**-1'539.90**
31000.00	Matériel de bureau	5'115.30	8'000	-2'884.70	6'087.45	-972.15
31051.00	Frais de réception	75.80	1'000	-924.20	169.35	-93.55
31300.01	Prestations de services de tiers	1'074.15	1'500	-425.85	142.45	931.70
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	8'463.05	-8'463.05
31300.04	Cotisations	3'051.00	3'000	51.00	2'900.00	151.00
31300.05	Frais de ports	15'130.00	15'500	-370.00	15'000.00	130.00
31300.80	Téléphonie fixe	6'364.70	14'100	-7'735.30	0.00	6'364.70
31332.00	Contrat de prestation informatique	57'639.60	60'000	-2'360.40	57'572.65	66.95
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	221.65	1'000	-778.35	0.00	221.65
31700.01	Frais de repas	20.00	1'000	-980.00	502.00	-482.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	591.25	1'000	-408.75	0.00	591.25
31700.03	Frais de déplacement (autres)	638.60	1'000	-361.40	662.00	-23.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	37.00	0	37.00	0.00	37.00
39	**Imputations internes**	**58'428.05**	**52'300**	**6'128.05**	**43'094.25**	**15'333.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	6'935.10	8'200	-1'264.90	8'153.10	-1'218.00
39100.00	Prestations de services	13'801.75	7'800	6'001.75	11'213.10	2'588.65
39101.00	Prestations informatiques	37'091.20	35'700	1'391.20	23'128.05	13'963.15

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-4'670.00**	**-8'000**	**3'330.00**	**-15'175.00**	**10'505.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-4'670.00	-8'000	3'330.00	-15'175.00	10'505.00
46	**Revenus de transfert**	**-34'745.00**	**0**	**-34'745.00**	**0.00**	**-34'745.00**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-3'825.00	0	-3'825.00	0.00	-3'825.00
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-30'920.00	0	-30'920.00	0.00	-30'920.00
	Agence AVS/AI	**948'807.03**	**923'300**	**25'507.03**	**934'893.45**	**13'913.58**
	Charges	1'016'600.73	990'800	25'800.73	1'003'081.25	13'519.48
	Revenus	-67'793.70	-67'500	-293.70	-68'187.80	394.10
112.00	**Agence AVS/AI**	**948'807.03**	**923'300**	**25'507.03**	**934'893.45**	**13'913.58**
	Charges	1'016'600.73	990'800	25'800.73	1'003'081.25	13'519.48
	Revenus	-67'793.70	-67'500	-293.70	-68'187.80	394.10
30	**Charges de personnel**	**360'277.73**	**359'600**	**677.73**	**363'700.10**	**-3'422.37**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	303'650.25	291'300	12'350.25	293'128.40	10'521.85
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-3'035.45	0	-3'035.45	0.00	-3'035.45
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-12'908.45	0	-12'908.45	0.00	-12'908.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'153.75	5'300	-2'146.25	5'220.00	-2'066.25
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'453.75	15'500	-46.25	15'383.90	69.85
30500.02	Cotisations patronales AC	3'201.10	3'300	-98.90	3'187.00	14.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	36'431.55	33'900	2'531.55	36'019.50	412.05
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	659.30	400	259.30	307.95	351.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'112.50	6'200	-87.50	6'084.50	28.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'866.05	2'300	-433.95	2'409.40	-543.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	253.55	300	-46.45	252.25	1.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	523.70	600	-76.30	521.60	2.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'556.13	0	4'556.13	1'185.60	3'370.53
30990.00	Autres charges de personnel	360.00	500	-140.00	0.00	360.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**11'261.25**	**10'200**	**1'061.25**	**6'234.75**	**5'026.50**
31000.00	Matériel de bureau	337.45	2'000	-1'662.55	56.00	281.45
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	200	-200.00	54.80	-54.80
31051.00	Frais de réception	90.40	500	-409.60	65.45	24.95
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	991.70	-991.70
31300.05	Frais de ports	4'450.55	4'000	450.55	3'494.00	956.55
31300.80	Téléphonie fixe	1'138.65	1'000	138.65	0.00	1'138.65
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	5'019.55	1'000	4'019.55	1'387.80	3'631.75
31700.01	Frais de repas	85.00	0	85.00	0.00	85.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	139.65	0	139.65	185.00	-45.35
36	**Charges de transfert**	**590'764.00**	**570'000**	**20'764.00**	**580'627.00**	**10'137.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	590'764.00	570'000	20'764.00	580'627.00	10'137.00
39	**Imputations internes**	**54'297.75**	**51'000**	**3'297.75**	**52'519.40**	**1'778.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	164.65	900	-735.35	296.40	-131.75
39100.00	Prestations de services	2'030.30	900	1'130.30	874.80	1'155.50
39101.00	Prestations informatiques	8'952.80	7'900	1'052.80	9'798.20	-845.40
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	43'150.00	41'300	1'850.00	41'550.00	1'600.00
43	**Revenus divers**	**0.00**	**-500**	**500.00**	**-1'078.75**	**1'078.75**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	0.00	-500	500.00	-1'078.75	1'078.75
46	**Revenus de transfert**	**-67'793.70**	**-67'000**	**-793.70**	**-67'109.05**	**-684.65**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-765.00	0	-765.00	0.00	-765.00
46130.00	Dédommagements des ass. sociales publiques	-67'028.70	-67'000	-28.70	-67'109.05	80.35

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Dicastère Economie, Urbanisme, Environnement	**6'359'743.84**	**4'408'300**	**1'951'443.84**	**2'702'745.89**	**3'656'997.95**
	Charges	32'123'277.91	28'540'700	3'582'577.91	27'093'116.22	5'030'161.69
	Revenus	-25'763'534.07	-24'132'400	-1'631'134.07	-24'390'370.33	-1'373'163.74
04	**Economie**	**635'050.40**	**710'000**	**-74'949.60**	**612'886.15**	**22'164.25**
	Charges	636'850.40	710'000	-73'149.60	612'886.15	23'964.25
	Revenus	-1'800.00	0	-1'800.00	0.00	-1'800.00
	Serv. de l'économie, délégué(e) au centre ville	**635'050.40**	**710'000**	**-74'949.60**	**612'886.15**	**22'164.25**
	Charges	636'850.40	710'000	-73'149.60	612'886.15	23'964.25
	Revenus	-1'800.00	0	-1'800.00	0.00	-1'800.00
108.00	**Economie**	**635'050.40**	**710'000**	**-74'949.60**	**612'886.15**	**22'164.25**
	Charges	636'850.40	710'000	-73'149.60	612'886.15	23'964.25
	Revenus	-1'800.00	0	-1'800.00	0.00	-1'800.00
30	**Charges de personnel**	**218'597.65**	**227'600**	**-9'002.35**	**217'079.30**	**1'518.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	176'769.05	184'300	-7'530.95	174'530.80	2'238.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'421.00	700	721.00	1'827.00	-406.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	9'385.75	9'800	-414.25	9'306.25	79.50
30500.02	Cotisations patronales AC	1'944.45	2'100	-155.55	1'928.05	16.40
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	23'012.40	24'400	-1'387.60	23'583.00	-570.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	386.85	300	86.85	184.10	202.75
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'712.60	3'900	-187.40	3'681.35	31.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'493.55	1'500	-6.45	1'570.20	-76.65
30591.00	Fonds de formation professionnelle	153.95	200	-46.05	152.95	1.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	318.05	400	-81.95	315.60	2.45
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**163'931.95**	**223'400**	**-59'468.05**	**176'419.90**	**-12'487.95**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	2'052.00	-2'052.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'387.00	1'600	-213.00	1'363.00	24.00
31051.00	Frais de réception	8'252.20	20'000	-11'747.80	19'951.95	-11'699.75
31300.01	Prestations de services de tiers	123'978.45	145'500	-21'521.55	109'031.35	14'947.10
31300.05	Frais de ports	873.35	2'000	-1'126.65	512.40	360.95
31300.80	Téléphonie fixe	440.95	200	240.95	0.00	440.95
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	29'000.00	45'000	-16'000.00	41'513.60	-12'513.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	8'000	-8'000.00	1'995.60	-1'995.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**56'000.00**	**56'000**	**0.00**	**56'000.00**	**0.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	56'000.00	56'000	0.00	56'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**163'376.00**	**151'000**	**12'376.00**	**127'876.00**	**35'500.00**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	38'376.00	51'000	-12'624.00	27'876.00	10'500.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	125'000.00	100'000	25'000.00	100'000.00	25'000.00
39	**Imputations internes**	**34'944.80**	**52'000**	**-17'055.20**	**35'510.95**	**-566.15**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'668.65	1'000	668.65	1'968.00	-299.35
39100.00	Prestations de services	2'577.65	19'700	-17'122.35	3'759.95	-1'182.30
39101.00	Prestations informatiques	3'505.50	3'600	-94.50	2'000.00	1'505.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'450.00	5'600	850.00	5'600.00	850.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	2'631.00	0	2'631.00	0.00	2'631.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	18'112.00	22'100	-3'988.00	22'183.00	-4'071.00
42	**Taxes**	**-1'800.00**	**0**	**-1'800.00**	**0.00**	**-1'800.00**
42600.00	Remboursement de tiers	-1'800.00	0	-1'800.00	0.00	-1'800.00
08	**Urbanisme**	**4'956'043.48**	**3'184'200**	**1'771'843.48**	**1'891'079.03**	**3'064'964.45**
	Charges	26'870'484.07	23'276'400	3'594'084.07	22'261'398.32	4'609'085.75
	Revenus	-21'914'440.59	-20'092'200	-1'822'240.59	-20'370'319.29	-1'544'121.30
	Développement urbanistique	**705'708.95**	**793'500**	**-87'791.05**	**652'288.35**	**53'420.60**
	Charges	860'119.55	943'500	-83'380.45	802'288.35	57'831.20
	Revenus	-154'410.60	-150'000	-4'410.60	-150'000.00	-4'410.60

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
118.00	**Développement urbanistique**	**705'708.95**	**793'500**	**-87'791.05**	**652'288.35**	**53'420.60**
	Charges	860'119.55	943'500	-83'380.45	802'288.35	57'831.20
	Revenus	-154'410.60	-150'000	-4'410.60	-150'000.00	-4'410.60
30	**Charges de personnel**	**678'946.65**	**730'400**	**-51'453.35**	**616'882.65**	**62'064.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	542'175.50	582'300	-40'124.50	486'630.50	55'545.00
30100.02	Indemnités journalières	12'373.60	0	12'373.60	0.00	12'373.60
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-12'720.65	0	-12'720.65	0.00	-12'720.65
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-12'568.60	0	-12'568.60	0.00	-12'568.60
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	0.00	0	0.00	4'830.40	-4'830.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'104.50	6'100	4.50	5'655.00	449.50
30490.02	Allocations compensatoires	1'915.50	1'900	15.50	1'860.00	55.50
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	27'813.85	31'000	-3'186.15	25'891.30	1'922.55
30500.02	Cotisations patronales AC	5'171.55	6'100	-928.45	5'159.95	11.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	76'123.15	75'900	223.15	62'531.95	13'591.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	8'203.20	8'900	-696.80	7'334.00	869.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	11'001.10	12'300	-1'298.90	10'240.20	760.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'185.00	3'800	385.00	3'287.75	897.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	455.45	600	-144.55	424.05	31.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	943.50	1'100	-156.50	877.55	65.95
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'444.00	0	7'444.00	2'160.00	5'284.00
30990.00	Autres charges de personnel	326.00	0	326.00	0.00	326.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**149'246.55**	**173'000**	**-23'753.45**	**155'065.90**	**-5'819.35**
31000.00	Matériel de bureau	748.55	1'500	-751.45	1'591.05	-842.50
31020.00	Imprimés, publications	3'397.20	3'000	397.20	7'785.15	-4'387.95
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'068.05	2'500	-1'431.95	439.40	628.65
31051.00	Frais de réception	1'330.55	2'000	-669.45	3'270.55	-1'940.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	600.00	-600.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	822.70	-822.70
31300.04	Cotisations	12'159.65	9'000	3'159.65	7'619.65	4'540.00
31300.05	Frais de ports	0.00	500	-500.00	952.00	-952.00
31300.80	Téléphonie fixe	396.25	500	-103.75	0.00	396.25
31300.85	Téléphonie mobile	161.85	500	-338.15	0.00	161.85
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	128'619.65	150'000	-21'380.35	130'874.35	-2'254.70
31380.00	Cours, examens et conseils	46.00	0	46.00	0.00	46.00
31700.01	Frais de repas	103.30	1'000	-896.70	20.00	83.30
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'215.50	1'000	215.50	1'091.05	124.45
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**9'000.00**	**11'000**	**-2'000.00**	**0.00**	**9'000.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	9'000.00	11'000	-2'000.00	0.00	9'000.00
39	**Imputations internes**	**22'926.35**	**29'100**	**-6'173.65**	**30'339.80**	**-7'413.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	427.35	4'100	-3'672.65	7'802.75	-7'375.40
39100.00	Prestations de services	2'173.25	2'800	-626.75	2'499.05	-325.80
39101.00	Prestations informatiques	9'575.75	10'800	-1'224.25	10'220.00	-644.25
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	8'800.00	8'800	0.00	9'568.00	-768.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	1'700.00	2'300	-600.00	0.00	1'700.00
42	**Taxes**	**-4'410.60**	**0**	**-4'410.60**	**0.00**	**-4'410.60**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-4'410.60	0	-4'410.60	0.00	-4'410.60
48	**Revenus extraordinaires**	**-150'000.00**	**-150'000**	**0.00**	**-150'000.00**	**0.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-150'000.00	150'000.00
48930.00	Prélèv. s/préfinancements du capital propre	-150'000.00	-150'000	0.00	0.00	-150'000.00
	Service des bâtiments et du logement	**2'365'608.01**	**192'500**	**2'173'108.01**	**-923'643.37**	**3'289'251.38**
	Charges	23'104'569.00	19'221'700	3'882'869.00	18'646'486.92	4'458'082.08
	Revenus	-20'738'960.99	-19'029'200	-1'709'760.99	-19'570'130.29	-1'168'830.70
119.01	**Gérance des bâtiments**	**-12'921'553.01**	**-13'690'100**	**768'546.99**	**-13'155'202.79**	**233'649.78**
	Charges	3'126'291.72	2'688'000	438'291.72	2'906'295.65	219'996.07
	Revenus	-16'047'844.73	-16'378'100	330'255.27	-16'061'498.44	13'653.71
30	**Charges de personnel**	**779'169.55**	**682'300**	**96'869.55**	**666'982.55**	**112'187.00**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30100.01 Salaires personnel administratif et exploitation	643'711.35	550'500	93'211.35	556'684.20	87'027.15
30100.02 Indemnités journalières	21'216.80	0	21'216.80	0.00	21'216.80
30109.00 Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-21'825.45	0	-21'825.45	0.00	-21'825.45
30109.01 Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-5'538.90	5'538.90
30109.02 Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-32'887.10	0	-32'887.10	-22'086.25	-10'800.85
30400.00 Allocations pour enfants et de formation	4'833.70	0	4'833.70	2'682.50	2'151.20
30500.01 Cotisations patronales AVS, AI et APG	33'019.55	29'300	3'719.55	29'607.95	3'411.60
30500.02 Cotisations patronales AC	6'841.40	6'100	741.40	6'132.25	709.15
30520.00 Cotis. patronales aux caisses de pension propres	80'881.75	69'900	10'981.75	72'001.85	8'879.90
30530.00 Cotis. patronales aux assurances-accidents	10'411.75	9'000	1'411.75	9'050.15	1'361.60
30540.00 Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	13'059.75	11'600	1'459.75	11'710.35	1'349.40
30550.00 Cotis. patronales aux assurances maladie	3'927.00	3'900	27.00	4'380.05	-453.05
30591.00 Fonds de formation professionnelle	540.90	500	40.90	484.70	56.20
30592.00 Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'119.65	1'000	119.65	1'003.70	115.95
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	5'866.00	0	5'866.00	870.00	4'996.00
30910.00 Recrutement du personnel	8'017.80	0	8'017.80	0.00	8'017.80
30990.00 Autres charges de personnel	434.70	500	-65.30	0.00	434.70
31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	**1'692'535.87**	**1'256'300**	**436'235.87**	**1'576'516.73**	**116'019.14**
31000.00 Matériel de bureau	2'464.25	3'000	-535.75	1'358.43	1'105.82
31020.00 Imprimés, publications	0.00	3'000	-3'000.00	746.30	-746.30
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	640.00	1'000	-360.00	372.00	268.00
31051.00 Frais de réception	32.70	1'000	-967.30	0.00	32.70
31100.00 Achats de meubles et machines de bureau	3'630.80	4'000	-369.20	4'560.00	-929.20
31120.00 Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31200.01 Eau - PA	86'354.45	116'000	-29'645.55	105'002.20	-18'647.75
31200.02 Electricité	122'610.70	175'000	-52'389.30	172'697.56	-50'086.86
31200.09 Autres charges d'alimentation et élimination	316'638.95	180'000	136'638.95	381'093.44	-64'454.49
31200.31 Eau (consommation et épuration) - AbaImmo	41'506.15	0	41'506.15	0.00	41'506.15
31200.32 Electricité - AbaImmo	42'079.55	0	42'079.55	0.00	42'079.55
31200.33 Gaz - AbaImmo	121'788.95	0	121'788.95	0.00	121'788.95
31200.35 Chauffage à distance - AbaImmo	15'740.70	0	15'740.70	0.00	15'740.70
31200.39 Frais de chauffage - AbaImmo	39'784.55	0	39'784.55	0.00	39'784.55
31300.01 Prestations de services de tiers	121.20	0	121.20	0.00	121.20
31300.02 Frais bancaires et postaux	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31300.03 Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'676.85	-1'676.85
31300.04 Cotisations	1'350.00	2'500	-1'150.00	1'900.00	-550.00
31300.05 Frais de ports	6'715.20	7'000	-284.80	6'979.40	-264.20
31300.80 Téléphonie fixe	1'506.80	1'700	-193.20	0.00	1'506.80
31300.85 Téléphonie mobile	375.80	600	-224.20	0.00	375.80
31320.00 Honoraires de conseillers externes et experts	25'700.00	20'000	5'700.00	33'600.00	-7'900.00
31340.01 Primes d'assurances biens-fonds	555'943.50	607'000	-51'056.50	749'597.60	-193'654.10
31340.09 Primes d'assurances	4'659.20	1'500	3'159.20	1'226.25	3'432.95
31340.31 Assurances - AbaImmo	392.95	0	392.95	0.00	392.95
31370.01 Impôts et taxes	0.00	0	0.00	160.00	-160.00
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments	-50.00	0	-50.00	0.00	-50.00
31600.00 Loyers et fermages des biens-fonds	20'942.00	0	20'942.00	0.00	20'942.00
31620.00 Mensualités de leasing opérationnel	28'963.45	30'000	-1'036.55	22'280.40	6'683.05
31690.30 Locaux vides Gérance PA - AbaImmo	8'986.00	0	8'986.00	0.00	8'986.00
31700.01 Frais de repas	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	1'000	-1'000.00	412.80	-412.80
31700.03 Frais de déplacement (autres)	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	40.00	1'000	-960.00	2'447.25	-2'407.25
31810.00 Pertes sur créances effectives	54'123.70	30'000	24'123.70	36'212.75	17'910.95
31990.00 Autres charges d'exploitation	161'424.57	65'000	96'424.57	54'193.50	107'231.07
31990.30 Autres charges d'exploitation - AbaImmo	28'069.75	0	28'069.75	0.00	28'069.75
34 Charges financières	**262'382.00**	**291'000**	**-28'618.00**	**196'784.72**	**65'597.28**
34000.00 Intérêts passifs des engagements courants	4'934.55	0	4'934.55	825.85	4'108.70
34310.30 Entretien courant des biens-fonds par des tiers - Ab..	1'515.00	0	1'515.00	0.00	1'515.00
34314.30 Locaux vides Gérance PF - AbaImmo	118'106.25	0	118'106.25	0.00	118'106.25
34391.01 Eau - PF	95'952.35	117'000	-21'047.65	135'427.89	-39'475.54
34391.02 Electricité	34'596.75	34'000	596.75	60'530.98	-25'934.23
34391.09 Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	140'000	-140'000.00	0.00	0.00
34391.31 Eau (consommation) - AbaImmo	2'305.90	0	2'305.90	0.00	2'305.90
34391.32 Electricité - AbaImmo	3'637.80	0	3'637.80	0.00	3'637.80
34391.33 Gaz - AbaImmo	1'333.40	0	1'333.40	0.00	1'333.40
36 Charges de transfert	**195'433.20**	**220'000**	**-24'566.80**	**238'262.00**	**-42'828.80**
36370.00 Subventions aux personnes physiques	195'433.20	220'000	-24'566.80	238'262.00	-42'828.80

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
39	**Imputations internes**	**196'771.10**	**238'400**	**-41'628.90**	**227'749.65**	**-30'978.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	921.05	2'300	-1'378.95	1'269.15	-348.10
39100.00	Prestations de services	82'966.15	111'900	-28'933.85	107'880.50	-24'914.35
39101.00	Prestations informatiques	78'983.90	90'200	-11'216.10	84'500.00	-5'516.10
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	33'650.00	33'700	-50.00	33'650.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	450.00	-200.00
42	**Taxes**	**-192'452.35**	**-281'000**	**88'547.65**	**-190'979.65**	**-1'472.70**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-133'489.30	-138'000	4'510.70	-101'053.00	-32'436.30
42600.00	Remboursement de tiers	-58'963.05	-143'000	84'036.95	-89'926.65	30'963.60
43	**Revenus divers**	**-5'000.00**	**0**	**-5'000.00**	**0.00**	**-5'000.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-5'000.00	0	-5'000.00	0.00	-5'000.00
44	**Revenus financiers**	**-12'219'430.45**	**-12'162'000**	**-57'430.45**	**-12'178'055.70**	**-41'374.75**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-5'796'239.65	-5'770'000	-26'239.65	-5'506'784.50	-289'455.15
44390.00	Remboursement de charges	-37'099.20	0	-37'099.20	0.00	-37'099.20
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'141'013.90	-4'070'000	928'986.10	-6'671'271.20	3'530'257.30
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-3'245'077.70	-2'322'000	-923'077.70	0.00	-3'245'077.70
46	**Revenus de transfert**	**-20'981.50**	**-25'000**	**4'018.50**	**-33'421.70**	**12'440.20**
46300.00	Subventions de la Confédération	-20'981.50	-25'000	4'018.50	-33'421.70	12'440.20
49	**Imputations internes**	**-3'609'980.43**	**-3'910'100**	**300'119.57**	**-3'659'041.39**	**49'060.96**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-34'305.90	-36'000	1'694.10	-39'447.15	5'141.25
49100.00	Prestations de services	-46'171.20	-214'200	168'028.80	-167'985.35	121'814.15
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'755'495.00	-1'737'900	-17'595.00	-1'798'290.00	42'795.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-1'774'008.33	-1'922'000	147'991.67	-1'653'318.89	-120'689.44
119.02	**Bâtiments**	**13'365'409.29**	**11'996'600**	**1'368'809.29**	**10'356'981.21**	**3'008'428.08**
	Charges	17'979'575.55	14'570'000	3'409'575.55	13'720'092.16	4'259'483.39
	Revenus	-4'614'166.26	-2'573'400	-2'040'766.26	-3'363'110.95	-1'251'055.31
30	**Charges de personnel**	**1'595'135.25**	**1'678'600**	**-83'464.75**	**1'520'957.80**	**74'177.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'288'147.10	1'333'400	-45'252.90	1'232'657.00	55'490.10
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	21'090.90	-21'090.90
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-35'253.60	0	-35'253.60	-27'652.10	-7'601.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-4'095.15	4'095.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-27'297.90	27'297.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	30'271.90	26'400	3'871.90	30'760.70	-488.80
30490.02	Allocations compensatoires	660.00	700	-40.00	660.00	0.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	150.00	200	-50.00	0.00	150.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	66'521.50	70'800	-4'278.50	64'034.95	2'486.55
30500.02	Cotisations patronales AC	13'763.25	14'700	-936.75	13'256.50	506.75
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	166'735.35	168'100	-1'364.65	155'281.70	11'453.65
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	20'851.95	20'100	751.95	19'479.10	1'372.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	26'310.50	28'000	-1'689.50	25'327.00	983.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'021.20	9'600	421.20	9'469.90	551.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'090.20	1'300	-209.80	1'199.15	-108.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'255.10	2'500	-244.90	2'170.25	84.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'596.70	0	1'596.70	1'967.60	-370.90
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	0	0.00	374.20	-374.20
30990.00	Autres charges de personnel	1'764.10	2'500	-735.90	2'274.00	-509.90
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**2'819'719.18**	**2'861'900**	**-42'180.82**	**2'783'414.86**	**36'304.32**
31000.00	Matériel de bureau	2'588.00	3'000	-412.00	2'660.25	-72.25
31010.02	Carburants voitures/machines	532.40	1'000	-467.60	637.00	-104.60
31010.30	Matériel d'exploitation, fournitures (hors carburant) -..	169.00	0	169.00	0.00	169.00
31020.00	Imprimés, publications	300.00	1'500	-1'200.00	2'742.45	-2'442.45
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'747.45	3'000	-1'252.55	1'083.80	663.65
31051.00	Frais de réception	3'427.00	10'000	-6'573.00	0.00	3'427.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	4'583.00	5'000	-417.00	5'060.00	-477.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	177.72	2'000	-1'822.28	0.00	177.72
31130.00	Achats de matériel informatique	1'676.40	4'000	-2'323.60	0.00	1'676.40
31180.00	Immobilisations incorporelles	5'368.05	3'000	2'368.05	-0.40	5'368.45
31200.31	Eau (consommation et épuration) - AbaImmo	-56.65	0	-56.65	0.00	-56.65
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	4'999.95	-4'999.95
31300.04	Cotisations	140.00	1'500	-1'360.00	130.00	10.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31300.05	Frais de ports	1'892.00	2'000	-108.00	1'344.45	547.55
31300.80	Téléphonie fixe	2'569.40	3'400	-830.60	0.00	2'569.40
31300.85	Téléphonie mobile	1'985.75	1'500	485.75	0.00	1'985.75
31300.90	Autres frais de téléphone	0.00	13'500	-13'500.00	0.00	0.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	56'943.91	60'000	-3'056.09	45'234.25	11'709.66
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	-87.55	0	-87.55	0.00	-87.55
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	1'000	-391.90	608.10	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	715.00	1'000	-285.00	653.00	62.00
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1'102'246.22	2'696'500	-1'594'253.78	2'688'782.76	-1'586'536.54
31440.30	Entretien des terrains bâtis et bâtiments - AbaImmo	1'594'502.78	0	1'594'502.78	0.00	1'594'502.78
31510.02	Entretien de véhicules	1'679.05	4'000	-2'320.95	1'664.45	14.60
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	35'871.85	39'000	-3'128.15	27'173.00	8'698.85
31700.01	Frais de repas	0.00	2'000	-2'000.00	170.40	-170.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	125.30	2'000	-1'874.70	451.80	-326.50
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	15.00	1'000	-985.00	19.60	-4.60
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**8'377'000.00**	**4'280'000**	**4'097'000.00**	**3'874'032.50**	**4'502'967.50**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	5'000.00	5'000	0.00	5'000.00	0.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	8'362'000.00	4'265'000	4'097'000.00	3'859'032.50	4'502'967.50
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	10'000.00	10'000	0.00	10'000.00	0.00
34	**Charges financières**	**1'852'545.51**	**1'836'000**	**16'545.51**	**1'863'252.55**	**-10'707.04**
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	888'996.08	1'109'000	-220'003.92	1'066'592.95	-177'596.87
34304.30	Travaux de gros entretien, bâtiments PF - AbaImmo	223'127.20	0	223'127.20	0.00	223'127.20
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	462'959.93	727'000	-264'040.07	723'856.56	-260'896.63
34310.30	Entretien courant des biens-fonds par des tiers - Ab..	277'462.30	0	277'462.30	0.00	277'462.30
34414.00	Réévaluations des bâtiments PF	0.00	0	0.00	72'803.04	-72'803.04
38	**Charges extraordinaires**	**102'285.71**	**0**	**102'285.71**	**0.00**	**102'285.71**
38960.00	Attributions aux réserves de réévaluation	102'285.71	0	102'285.71	0.00	102'285.71
39	**Imputations internes**	**3'232'889.90**	**3'913'500**	**-680'610.10**	**3'678'434.45**	**-445'544.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'379.20	3'800	-420.80	1'641.40	1'737.80
39100.00	Prestations de services	131'242.40	387'900	-256'657.60	286'569.20	-155'326.80
39101.00	Prestations informatiques	16'618.30	18'000	-1'381.70	26'773.85	-10'155.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	50'000.00	53'200	-3'200.00	53'700.00	-3'700.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	650.00	300	350.00	250.00	400.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'031'000.00	3'450'300	-419'300.00	3'305'300.00	-274'300.00
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	4'200.00	-4'200.00
42	**Taxes**	**-2'946.80**	**-70'000**	**67'053.20**	**0.00**	**-2'946.80**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-70'000	70'000.00	0.00	0.00
42600.00	Remboursement de tiers	-266.00	0	-266.00	0.00	-266.00
42600.30	Remboursement de tiers -AbaImmo	-2'680.80	0	-2'680.80	0.00	-2'680.80
43	**Revenus divers**	**-60'000.00**	**0**	**-60'000.00**	**0.00**	**-60'000.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-60'000.00	0	-60'000.00	0.00	-60'000.00
44	**Revenus financiers**	**-102'285.71**	**0**	**-102'285.71**	**0.00**	**-102'285.71**
44114.00	Gains s/ventes de bâtiments PF	-102'285.71	0	-102'285.71	0.00	-102'285.71
46	**Revenus de transfert**	**-9'266.00**	**0**	**-9'266.00**	**0.00**	**-9'266.00**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-8'000.00	0	-8'000.00	0.00	-8'000.00
46340.00	Subventions des entreprises publiques	-1'266.00	0	-1'266.00	0.00	-1'266.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-4'383'000.00**	**-2'400'000**	**-1'983'000.00**	**-3'254'038.45**	**-1'128'961.55**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-3'254'038.45	3'254'038.45
48930.00	Prélèv. s/préfinancements du capital propre	0.00	-2'400'000	2'400'000.00	0.00	0.00
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-4'383'000.00	0	-4'383'000.00	0.00	-4'383'000.00
49	**Imputations internes**	**-56'667.75**	**-103'400**	**46'732.25**	**-109'072.50**	**52'404.75**
49100.00	Prestations de services	-56'667.75	-103'400	46'732.25	-109'072.50	52'404.75
119.03	**Concierges**	**1'921'751.73**	**1'886'000**	**35'751.73**	**1'874'578.21**	**47'173.52**
	Charges	1'998'701.73	1'963'700	35'001.73	2'020'099.11	-21'397.38
	Revenus	-76'950.00	-77'700	750.00	-145'520.90	68'570.90
30	**Charges de personnel**	**1'895'924.30**	**1'858'100**	**37'824.30**	**1'921'546.32**	**-25'622.02**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'487'216.90	1'466'900	20'316.90	1'536'363.20	-49'146.30

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30100.02	Indemnités journalières	1'976.10	0	1'976.10	19'840.95	-17'864.85
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-2'021.55	0	-2'021.55	-20'659.80	18'638.25
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-2'450.70	0	-2'450.70	-22'584.90	20'134.20
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	21'356.45	17'100	4'256.45	22'000.00	-643.55
30490.02	Allocations compensatoires	10'500.00	9'100	1'400.00	9'060.00	1'440.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	30'816.25	35'000	-4'183.75	30'625.00	191.25
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	79'450.55	75'300	4'150.55	81'537.50	-2'086.95
30500.02	Cotisations patronales AC	16'459.60	15'600	859.60	16'892.90	-433.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	176'385.75	170'900	5'485.75	175'211.00	1'174.75
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	25'095.00	23'100	1'995.00	24'912.01	182.99
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	31'424.25	29'800	1'624.25	32'248.94	-824.69
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	11'681.10	11'400	281.10	11'993.60	-312.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'332.45	1'300	2'032.45	1'338.05	1'994.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'691.75	2'600	91.75	2'767.87	-76.12
30990.00	Autres charges de personnel	2'010.40	0	2'010.40	0.00	2'010.40
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**96'444.43**	**99'600**	**-3'155.57**	**95'879.34**	**565.09**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	70'000	-70'000.00	72'444.04	-72'444.04
31010.30	Matériel d'exploitation, fournitures (hors carburant) -..	69'887.33	0	69'887.33	0.00	69'887.33
31051.00	Frais de réception	378.45	0	378.45	0.00	378.45
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	3'578.45	4'000	-421.55	1'429.10	2'149.35
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	785.35	-785.35
31300.80	Téléphonie fixe	499.10	600	-100.90	0.00	499.10
31300.85	Téléphonie mobile	906.00	2'000	-1'094.00	0.00	906.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	21'031.25	22'000	-968.75	21'220.85	-189.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	163.85	1'000	-836.15	0.00	163.85
39	**Imputations internes**	**6'333.00**	**6'000**	**333.00**	**2'673.45**	**3'659.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	59.20	-59.20
39100.00	Prestations de services	468.00	0	468.00	39.25	428.75
39101.00	Prestations informatiques	1'535.00	1'500	35.00	1'525.00	10.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	4'330.00	4'500	-170.00	1'050.00	3'280.00
42	**Taxes**	**-6'355.00**	**-33'000**	**26'645.00**	**-8'079.50**	**1'724.50**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-6'355.00	-33'000	26'645.00	-8'079.50	1'724.50
44	**Revenus financiers**	**-44'280.00**	**-44'700**	**420.00**	**-44'280.00**	**0.00**
44710.00	Paiements pour appartements de service PA	-44'280.00	-44'700	420.00	-44'280.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-26'315.00**	**0**	**-26'315.00**	**-93'161.40**	**66'846.40**
49100.00	Prestations de services	-26'157.50	0	-26'157.50	-93'161.40	67'003.90
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-157.50	0	-157.50	0.00	-157.50
	Service des permis de construire et de l'aménag..	**1'638'081.12**	**1'953'500**	**-315'418.88**	**1'906'518.15**	**-268'437.03**
	Charges	2'214'732.12	2'366'500	-151'767.88	2'346'937.15	-132'205.03
	Revenus	-576'651.00	-413'000	-163'651.00	-440'419.00	-136'232.00
120.01	**Planification et aménagement urbain**	**1'063'561.67**	**1'360'200**	**-296'638.33**	**1'309'593.75**	**-246'032.08**
	Charges	1'490'190.57	1'560'200	-70'009.43	1'525'522.75	-35'332.18
	Revenus	-426'628.90	-200'000	-226'628.90	-215'929.00	-210'699.90
30	**Charges de personnel**	**644'295.95**	**621'700**	**22'595.95**	**685'408.45**	**-41'112.50**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	499'488.10	497'300	2'188.10	570'299.15	-70'811.05
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-3'973.15	3'973.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-2'597.00	0	-2'597.00	-3'312.60	715.60
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-14'158.45	14'158.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'438.50	5'400	2'038.50	8'432.20	-993.70
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	0.00	0	0.00	-14'657.35	14'657.35
30490.02	Allocations compensatoires	328.50	1'400	-1'071.50	1'314.00	-985.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	26'519.90	26'500	19.90	30'465.05	-3'945.15
30500.02	Cotisations patronales AC	5'494.25	5'500	-5.75	6'310.85	-816.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	69'569.35	61'500	8'069.35	70'745.70	-1'176.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	8'303.05	8'100	203.05	9'257.75	-954.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	10'489.80	10'500	-10.20	12'050.10	-1'560.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'465.05	4'100	-634.95	4'196.75	-731.70
30591.00	Fonds de formation professionnelle	434.75	500	-65.25	499.65	-64.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	899.35	900	-0.65	1'033.20	-133.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	14'082.00	0	14'082.00	6'905.60	7'176.40
30990.00	Autres charges de personnel	380.35	0	380.35	0.00	380.35

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**202'958.12**	**208'300**	**-5'341.88**	**207'667.35**	**-4'709.23**
31000.00	Matériel de bureau	1'933.90	2'000	-66.10	1'951.35	-17.45
31020.00	Imprimés, publications	1'064.57	1'000	64.57	2'406.10	-1'341.53
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	155.00	1'000	-845.00	211.30	-56.30
31051.00	Frais de réception	1'971.40	1'500	471.40	4'351.10	-2'379.70
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	17.45	4'000	-3'982.55	2'846.00	-2'828.55
31180.00	Immobilisations incorporelles	2'094.40	0	2'094.40	0.00	2'094.40
31200.01	Eau - PA	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	990.00	0	990.00	0.00	990.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	992.85	-992.85
31300.04	Cotisations	0.00	400	-400.00	30.00	-30.00
31300.05	Frais de ports	3'335.55	2'000	1'335.55	2'714.00	621.55
31300.80	Téléphonie fixe	1'804.80	1'300	504.80	0.00	1'804.80
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	130'623.15	130'000	623.15	131'361.25	-738.10
31370.01	Impôts et taxes	5'000.00	0	5'000.00	0.00	5'000.00
31380.00	Cours, examens et conseils	1'168.80	3'000	-1'831.20	669.10	499.70
31430.00	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	52'260.35	60'000	-7'739.65	59'333.20	-7'072.85
31700.01	Frais de repas	240.10	500	-259.90	252.50	-12.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	500	-500.00	88.30	-88.30
31700.03	Frais de déplacement (autres)	278.70	500	-221.30	395.80	-117.10
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	19.95	0	19.95	64.50	-44.55
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**486'000.00**	**541'000**	**-55'000.00**	**455'000.00**	**31'000.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	10'000.00	12'000	-2'000.00	5'000.00	5'000.00
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	12'000.00	13'000	-1'000.00	7'000.00	5'000.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	418'000.00	458'000	-40'000.00	385'000.00	33'000.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	46'000.00	58'000	-12'000.00	58'000.00	-12'000.00
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**20'000**	**-20'000.00**	**11'548.25**	**-11'548.25**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	20'000	-20'000.00	11'548.25	-11'548.25
39	**Imputations internes**	**156'936.50**	**169'200**	**-12'263.50**	**165'898.70**	**-8'962.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'805.50	3'000	-1'194.50	2'190.35	-384.85
39100.00	Prestations de services	10'099.65	5'900	4'199.65	9'847.30	252.35
39101.00	Prestations informatiques	18'831.35	13'600	5'231.35	16'761.05	2'070.30
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	53'650.00	55'200	-1'550.00	53'650.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	72'300.00	91'200	-18'900.00	83'200.00	-10'900.00
42	**Taxes**	**-64'491.20**	**0**	**-64'491.20**	**-17'824.00**	**-46'667.20**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-64'491.20	0	-64'491.20	-17'724.00	-46'767.20
42500.00	Ventes	0.00	0	0.00	-100.00	100.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-361'837.70**	**-200'000**	**-161'837.70**	**-197'700.00**	**-164'137.70**
48300.00	Revenus divers extraordinaires	-161'837.70	0	-161'837.70	0.00	-161'837.70
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-197'700.00	197'700.00
48930.00	Prélèv. s/préfinancements du capital propre	-200'000.00	-200'000	0.00	0.00	-200'000.00
49	**Imputations internes**	**-300.00**	**0**	**-300.00**	**-405.00**	**105.00**
49100.00	Prestations de services	-300.00	0	-300.00	-405.00	105.00
120.02	**Permis de construire**	**574'519.45**	**593'300**	**-18'780.55**	**596'924.40**	**-22'404.95**
	Charges	724'541.55	806'300	-81'758.45	821'414.40	-96'872.85
	Revenus	-150'022.10	-213'000	62'977.90	-224'490.00	74'467.90
30	**Charges de personnel**	**652'125.20**	**703'400**	**-51'274.80**	**707'053.00**	**-54'927.80**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	501'964.65	560'200	-58'235.35	560'690.35	-58'725.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'113.20	6'300	-186.80	8'694.20	-2'581.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'280.00	2'300	-20.00	2'280.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	26'652.60	29'800	-3'147.40	29'769.00	-3'116.40
30500.02	Cotisations patronales AC	5'514.40	6'100	-585.60	6'063.95	-549.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	62'621.80	72'600	-9'978.20	72'215.10	-9'593.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	8'356.55	8'300	56.55	8'786.55	-430.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	10'540.95	11'800	-1'259.05	11'775.20	-1'234.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'638.20	4'300	-661.80	4'531.55	-893.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	437.35	600	-162.65	487.55	-50.20
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	903.85	1'100	-196.15	1'009.55	-105.70

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	14'122.00	0	14'122.00	750.00	13'372.00
30910.00	Recrutement du personnel	8'599.30	0	8'599.30	0.00	8'599.30
30990.00	Autres charges de personnel	380.35	0	380.35	0.00	380.35
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**18'425.30**	**17'500**	**925.30**	**14'635.20**	**3'790.10**
31000.00	Matériel de bureau	451.10	1'000	-548.90	355.20	95.90
31020.00	Imprimés, publications	272.00	2'000	-1'728.00	404.00	-132.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	200	-200.00	335.00	-335.00
31051.00	Frais de réception	1'697.50	1'500	197.50	1'629.80	67.70
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	581.05	1'000	-418.95	0.00	581.05
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	2'000	-2'000.00	1'560.00	-1'560.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	748.95	300	448.95	438.35	310.60
31300.01	Prestations de services de tiers	145.10	3'000	-2'854.90	0.00	145.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	782.15	-782.15
31300.04	Cotisations	485.00	2'000	-1'515.00	725.00	-240.00
31300.05	Frais de ports	1'682.35	2'000	-317.65	2'166.40	-484.05
31300.80	Téléphonie fixe	1'108.75	1'300	-191.25	0.00	1'108.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	3'513.60	0	3'513.60	0.00	3'513.60
31340.09	Primes d'assurances	500.00	0	500.00	0.00	500.00
31370.01	Impôts et taxes	6'210.00	0	6'210.00	6'000.00	210.00
31380.00	Cours, examens et conseils	100.00	500	-400.00	0.00	100.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	929.90	500	429.90	186.00	743.90
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	53.30	-53.30
34	**Charges financières**	**500.00**	**0**	**500.00**	**0.00**	**500.00**
34990.00	Autres charges financières	500.00	0	500.00	0.00	500.00
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**20'000.00**	**50'000**	**-30'000.00**	**58'000.00**	**-38'000.00**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	20'000.00	50'000	-30'000.00	58'000.00	-38'000.00
39	**Imputations internes**	**33'491.05**	**35'400**	**-1'908.95**	**41'726.20**	**-8'235.15**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	143.85	3'300	-3'156.15	13'224.10	-13'080.25
39100.00	Prestations de services	8'104.40	8'600	-495.60	3'808.20	4'296.20
39101.00	Prestations informatiques	9'427.80	7'800	1'627.80	8'953.90	473.90
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'815.00	15'700	115.00	15'740.00	75.00
42	**Taxes**	**-148'459.10**	**-213'000**	**64'540.90**	**-220'695.00**	**72'235.90**
42000.01	Taxes d'exemption pour places de parcs	-20'000.00	-50'000	30'000.00	-58'000.00	38'000.00
42100.00	Emoluments administratifs	-118'902.60	-150'000	31'097.40	-147'121.50	28'218.90
42400.02	Prestations de services pour tiers	-9'556.50	-13'000	3'443.50	-15'573.50	6'017.00
43	**Revenus divers**	**-1'563.00**	**0**	**-1'563.00**	**-3'795.00**	**2'232.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-1'563.00	0	-1'563.00	-3'795.00	2'232.00
	Planif. énergétique, délégué(e) à l'énergie	**246'645.40**	**244'700**	**1'945.40**	**255'915.90**	**-9'270.50**
	Charges	691'063.40	744'700	-53'636.60	465'685.90	225'377.50
	Revenus	-444'418.00	-500'000	55'582.00	-209'770.00	-234'648.00
121.00	**Délégué à l'énergie**	**246'645.40**	**244'700**	**1'945.40**	**255'915.90**	**-9'270.50**
	Charges	691'063.40	744'700	-53'636.60	465'685.90	225'377.50
	Revenus	-444'418.00	-500'000	55'582.00	-209'770.00	-234'648.00
30	**Charges de personnel**	**188'328.60**	**184'300**	**4'028.60**	**187'410.90**	**917.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	145'946.10	145'000	946.10	144'946.10	1'000.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	8'989.90	6'000	2'989.90	7'182.30	1'807.60
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'748.55	7'700	48.55	7'748.55	0.00
30500.02	Cotisations patronales AC	1'605.45	1'600	5.45	1'605.45	0.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	18'978.60	18'900	78.60	19'016.40	-37.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	319.45	200	119.45	153.15	166.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'064.95	3'100	-35.05	3'064.95	0.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'231.80	1'300	-68.20	1'304.55	-72.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	126.95	200	-73.05	126.95	0.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	262.50	300	-37.50	262.50	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	54.35	0	54.35	2'000.00	-1'945.65
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**42'237.10**	**49'500**	**-7'262.90**	**55'070.95**	**-12'833.85**
31000.00	Matériel de bureau	101.90	100	1.90	0.00	101.90
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	200	-200.00	1'447.20	-1'447.20

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	252.70	500	-247.30	82.50	170.20
31051.00	Frais de réception	0.00	1'000	-1'000.00	453.60	-453.60
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	490.00	0	490.00	0.00	490.00
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	500	-500.00	265.70	-265.70
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	1'259.45	1'000	259.45	1'400.40	-140.95
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	126.45	-126.45
31300.04	Cotisations	3'600.00	10'000	-6'400.00	11'600.00	-8'000.00
31300.05	Frais de ports	104.20	300	-195.80	89.40	14.80
31300.80	Téléphonie fixe	199.20	200	-0.80	0.00	199.20
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	35'224.00	34'000	1'224.00	37'749.50	-2'525.50
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	0	0.00	1'666.20	-1'666.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	94.45	500	-405.55	0.00	94.45
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	911.20	1'000	-88.80	190.00	721.20
36	**Charges de transfert**	**444'418.00**	**500'000**	**-55'582.00**	**209'770.00**	**234'648.00**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	293'098.00	200'000	93'098.00	74'580.00	218'518.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	50'000.00	50'000	0.00	0.00	50'000.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	101'320.00	250'000	-148'680.00	135'190.00	-33'870.00
39	**Imputations internes**	**16'079.70**	**10'900**	**5'179.70**	**13'434.05**	**2'645.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	645.15	100	545.15	74.00	571.15
39100.00	Prestations de services	4'272.05	600	3'672.05	4'560.05	-288.00
39101.00	Prestations informatiques	3'000.00	3'400	-400.00	2'000.00	1'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	7'682.50	6'800	882.50	6'800.00	882.50
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	480.00	0	480.00	0.00	480.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-444'418.00**	**-500'000**	**55'582.00**	**-209'770.00**	**-234'648.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-444'418.00	-500'000	55'582.00	-209'770.00	-234'648.00
09	**Environnement**	**768'649.96**	**514'100**	**254'549.96**	**198'780.71**	**569'869.25**
	Charges	4'615'943.44	4'554'300	61'643.44	4'218'831.75	397'111.69
	Revenus	-3'847'293.48	-4'040'200	192'906.52	-4'020'051.04	172'757.56
	Caves de la Ville	**84'831.97**	**-61'000**	**145'831.97**	**-44'201.33**	**129'033.30**
	Charges	807'904.82	741'200	66'704.82	750'646.52	57'258.30
	Revenus	-723'072.85	-802'200	79'127.15	-794'847.85	71'775.00
122.00	**Caves de la Ville**	**84'831.97**	**-61'000**	**145'831.97**	**-44'201.33**	**129'033.30**
	Charges	807'904.82	741'200	66'704.82	750'646.52	57'258.30
	Revenus	-723'072.85	-802'200	79'127.15	-794'847.85	71'775.00
30	**Charges de personnel**	**232'708.95**	**223'700**	**9'008.95**	**189'114.50**	**43'594.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	191'467.50	184'400	7'067.50	158'660.90	32'806.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'044.00	0	1'044.00	348.00	696.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	10'166.55	9'800	366.55	8'426.25	1'740.30
30500.02	Cotisations patronales AC	2'106.20	2'100	6.20	1'745.10	361.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	21'105.60	21'700	-594.40	15'056.40	6'049.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	419.25	200	219.25	166.40	252.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	4'020.45	3'900	120.45	3'331.90	688.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	943.80	1'000	-56.20	959.15	-15.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	166.45	200	-33.55	135.60	30.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	344.95	400	-55.05	284.80	60.15
30910.00	Recrutement du personnel	761.20	0	761.20	0.00	761.20
30990.00	Autres charges de personnel	163.00	0	163.00	0.00	163.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**554'489.36**	**500'600**	**53'889.36**	**528'007.92**	**26'481.44**
31000.00	Matériel de bureau	424.50	3'500	-3'075.50	615.00	-190.50
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	89'196.25	65'000	24'196.25	66'006.44	23'189.81
31010.02	Carburants voitures/machines	786.00	2'000	-1'214.00	639.10	146.90
31020.00	Imprimés, publications	3'806.00	5'500	-1'694.00	200.00	3'606.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	44.80	1'800	-1'755.20	872.00	-827.20
31050.00	Denrées alimentaires	6'822.65	5'000	1'822.65	36.40	6'786.25
31051.00	Frais de réception	7'785.50	10'000	-2'214.50	9'818.50	-2'033.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	2'255.20	1'000	1'255.20	748.10	1'507.10
31110.01	Achats de machines et outils	2'011.05	20'000	-17'988.95	22'952.25	-20'941.20
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0.00	232.00	-232.00
31200.01	Eau - PA	2'813.95	4'000	-1'186.05	4'248.00	-1'434.05

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31200.02	Electricité	19'446.30	18'000	1'446.30	17'340.75	2'105.55
31200.03	Gaz	0.00	100	-100.00	27.00	-27.00
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	2'671.50	800	1'871.50	1'053.85	1'617.65
31300.01	Prestations de services de tiers	354'266.55	278'000	76'266.55	342'981.80	11'284.75
31300.02	Frais bancaires et postaux	2'326.41	1'500	826.41	642.96	1'683.45
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	2'610.15	-2'610.15
31300.04	Cotisations	1'874.30	500	1'374.30	293.35	1'580.95
31300.05	Frais de ports	85.40	1'700	-1'614.60	3'207.99	-3'122.59
31300.80	Téléphonie fixe	891.15	600	291.15	0.00	891.15
31300.85	Téléphonie mobile	909.20	4'700	-3'790.80	0.00	909.20
31300.90	Autres frais de téléphone	1'332.10	0	1'332.10	0.00	1'332.10
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	38.90	3'000	-2'961.10	638.40	-599.50
31332.00	Contrat de prestation informatique	852.70	6'300	-5'447.30	194.40	658.30
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	1'300	-691.90	608.10	0.00
31340.09	Primes d'assurances	28'239.45	35'500	-7'260.55	29'782.05	-1'542.60
31370.01	Impôts et taxes	5'142.10	10'000	-4'857.90	9'726.90	-4'584.80
31370.04	Taxes pour véhicules de services	838.00	1'800	-962.00	706.00	132.00
31510.01	Entretien de machines et outils	6'954.50	10'000	-3'045.50	4'575.85	2'378.65
31510.02	Entretien de véhicules	1'411.95	4'000	-2'588.05	5'066.13	-3'654.18
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	2'000	-2'000.00	154.00	-154.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	394.25	3'000	-2'605.75	2'030.45	-1'636.20
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	10'260.60	0	10'260.60	0.00	10'260.60
34	**Charges financières**	**699.61**	**0**	**699.61**	**518.95**	**180.66**
34990.00	Autres charges financières	699.61	0	699.61	518.95	180.66
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**10'000.00**	**-10'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	0.00	0	0.00	10'000.00	-10'000.00
39	**Imputations internes**	**20'006.90**	**16'900**	**3'106.90**	**23'005.15**	**-2'998.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	467.10	1'200	-732.90	459.30	7.80
39100.00	Prestations de services	3'492.38	1'200	2'292.38	2'190.75	1'301.63
39101.00	Prestations informatiques	4'200.00	4'200	0.00	6'712.90	-2'512.90
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'000.00	10'000	0.00	10'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	1'847.42	300	1'547.42	3'642.20	-1'794.78
42	**Taxes**	**-823'505.11**	**-725'000**	**-98'505.11**	**-534'963.30**	**-288'541.81**
42500.00	Ventes	-823'505.11	-610'000	-213'505.11	-388'383.30	-435'121.81
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-115'000	115'000.00	-146'580.00	146'580.00
43	**Revenus divers**	**194'700.00**	**0**	**194'700.00**	**-174'700.00**	**369'400.00**
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	0.00	0	0.00	-185'300.00	185'300.00
43209.00	Variations de stocks (cpte de dimin. de revenu)	194'700.00	0	194'700.00	10'600.00	184'100.00
44	**Revenus financiers**	**-0.29**	**0**	**-0.29**	**0.00**	**-0.29**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-0.29	0	-0.29	0.00	-0.29
49	**Imputations internes**	**-94'267.45**	**-77'200**	**-17'067.45**	**-85'184.55**	**-9'082.90**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-94'267.45	-77'200	-17'067.45	-85'184.55	-9'082.90
	Domaines, délégué(e) aux domaines	**-148'642.53**	**-199'600**	**50'957.47**	**-586'981.46**	**438'338.93**
	Charges	1'899'808.22	1'606'600	293'208.22	1'609'775.54	290'032.68
	Revenus	-2'048'450.75	-1'806'200	-242'250.75	-2'196'757.00	148'306.25
123.00	**Domaines**	**-148'642.53**	**-199'600**	**50'957.47**	**-586'981.46**	**438'338.93**
	Charges	1'899'808.22	1'606'600	293'208.22	1'609'775.54	290'032.68
	Revenus	-2'048'450.75	-1'806'200	-242'250.75	-2'196'757.00	148'306.25
30	**Charges de personnel**	**354'607.55**	**367'400**	**-12'792.45**	**327'896.50**	**26'711.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	287'643.50	299'800	-12'156.50	267'433.80	20'209.70
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'272.80	16'000	-727.20	14'239.55	1'033.25
30500.02	Cotisations patronales AC	3'163.45	3'400	-236.55	2'950.00	213.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	36'297.20	38'700	-2'402.80	34'180.15	2'117.05
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	630.70	400	230.70	281.25	349.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'040.30	6'300	-259.70	5'631.50	408.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'180.30	1'900	280.30	2'174.55	5.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	249.95	300	-50.05	232.90	17.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	517.40	600	-82.60	482.80	34.60
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'100.00	0	1'100.00	290.00	810.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30910.00	Recrutement du personnel	820.80	0	820.80	0.00	820.80
30990.00	Autres charges de personnel	691.15	0	691.15	0.00	691.15
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**2'142.35**	**-9'100**	**11'242.35**	**-369.00**	**2'511.35**
31300.80	Téléphonie fixe	1'012.00	900	112.00	0.00	1'012.00
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	1'130.35	0	1'130.35	0.00	1'130.35
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	-369.00	369.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	-10'000	10'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**76'186.65**	**37'000**	**39'186.65**	**47'100.00**	**29'086.65**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	7'500.00	0	7'500.00	0.00	7'500.00
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	8'561.65	9'000	-438.35	9'000.00	-438.35
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	53'000.00	28'000	25'000.00	24'000.00	29'000.00
33005.00	Amortissements planifiés, forêts PA	0.00	0	0.00	100.00	-100.00
33019.00	Amort. non planif., autres immo. corpo. PA du cpte ..	7'125.00	0	7'125.00	14'000.00	-6'875.00
34	**Charges financières**	**668'119.17**	**689'000**	**-20'880.83**	**768'448.84**	**-100'329.67**
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	82'723.65	70'500	12'223.65	70'856.77	11'866.88
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	303'318.19	300'000	3'318.19	265'983.12	37'335.07
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	75'616.05	60'000	15'616.05	46'666.70	28'949.35
34311.02	Carburant utilisé pour PF	1'737.85	2'000	-262.15	1'521.80	216.05
34312.01	Acquisition de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	2'520.00	-2'520.00
34312.05	Acquisition de matériel informatique	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
34313.03	Entretien de véhicules	671.60	10'000	-9'328.40	3'805.20	-3'133.60
34314.05	Autres loyers et frais d'utilisation	230.00	200	30.00	230.00	0.00
34314.40	Locaux vides Domaines PF - AbaImmo	30.00	0	30.00	0.00	30.00
34315.01	Frais de repas	9.00	300	-291.00	81.00	-72.00
34315.03	Frais de déplacement (autres)	82.00	200	-118.00	184.90	-102.90
34315.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	44.10	800	-755.90	7.00	37.10
34390.01	Matériel de bureau	415.60	1'000	-584.40	282.80	132.80
34390.02	Imprimés, publications	3'233.85	5'000	-1'766.15	4'418.10	-1'184.25
34390.06	Frais de réception	2'257.90	0	2'257.90	0.00	2'257.90
34391.01	Eau - PF	21'795.35	18'000	3'795.35	13'563.85	8'231.50
34391.02	Electricité	15'719.20	20'500	-4'780.80	20'522.90	-4'803.70
34391.03	Gaz	16'798.15	19'000	-2'201.85	13'536.35	3'261.80
34391.04	Mazout	917.60	1'200	-282.40	1'029.60	-112.00
34391.09	Autres charges d'alimentation et élimination	1'641.60	2'500	-858.40	1'641.60	0.00
34392.00	Taxes d'évac. eaux usées et d'élimin. ordures	210.00	300	-90.00	196.00	14.00
34393.01	Impôts et taxes	18'688.30	20'000	-1'311.70	50'261.75	-31'573.45
34393.04	Taxes pour véhicules de services	449.00	1'000	-551.00	497.00	-48.00
34394.01	Primes d'assurances des biens-fonds	37'032.40	46'000	-8'967.60	37'963.40	-931.00
34394.02	Primes d'assurances véhicules	1'366.20	1'500	-133.80	1'366.20	0.00
34394.09	Primes d'assurances	12'510.85	14'000	-1'489.15	12'067.45	443.40
34395.01	Prestations de services de tiers	30'022.95	35'000	-4'977.05	33'057.25	-3'034.30
34395.03	Frais de téléphones et télécommunications	571.95	0	571.95	2'020.40	-1'448.45
34395.04	Cotisations	30.00	0	30.00	0.00	30.00
34395.05	Frais de ports	862.35	1'000	-137.65	700.05	162.30
34397.00	Honoraires de conseillers externes et experts	39'133.43	55'000	-15'866.57	118'885.60	-79'752.17
34410.00	Réévaluations des terrains PF	0.00	0	0.00	28'182.00	-28'182.00
34414.00	Réévaluations des bâtiments PF	0.00	0	0.00	0.05	-0.05
34900.00	Réévaluations des bâtiments du PA	0.00	0	0.00	36'400.00	-36'400.00
34990.00	Autres charges financières	0.05	0	0.05	0.00	0.05
36	**Charges de transfert**	**16'461.15**	**15'000**	**1'461.15**	**2'151.50**	**14'309.65**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	16'461.15	15'000	1'461.15	2'151.50	14'309.65
39	**Imputations internes**	**782'291.35**	**507'300**	**274'991.35**	**464'547.70**	**317'743.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'787.05	800	987.05	8'014.05	-6'227.00
39100.00	Prestations de services	42'459.30	89'500	-47'040.70	55'743.40	-13'284.10
39101.00	Prestations informatiques	4'055.00	4'000	55.00	6'700.25	-2'645.25
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	13'740.00	13'700	40.00	13'740.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	450.00	300	150.00	450.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	719'800.00	399'000	320'800.00	379'900.00	339'900.00
42	**Taxes**	**56'677.10**	**-4'500**	**61'177.10**	**-73'273.95**	**129'951.05**
42600.00	Remboursement de tiers	56'677.10	-4'500	61'177.10	-73'273.95	129'951.05
43	**Revenus divers**	**-3'241.10**	**0**	**-3'241.10**	**-5'030.50**	**1'789.40**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-3'241.10	0	-3'241.10	-5'030.50	1'789.40

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
44	**Revenus financiers**	**-1'563'084.25**	**-1'401'700**	**-161'384.25**	**-1'517'705.30**	**-45'378.95**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-85.05	0	-85.05	0.00	-85.05
44100.00	Gains s/ventes d'actions et de parts sociales PF	0.00	0	0.00	-450.00	450.00
44110.00	Gains provenant des ventes de terrains PF	-8'625.00	0	-8'625.00	-7'000.00	-1'625.00
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-1'531'936.90	-1'390'500	-141'436.90	-1'481'975.10	-49'961.80
44320.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	0.00	-4'200	4'200.00	0.00	0.00
44390.00	Remboursement de charges	-20'024.05	-7'000	-13'024.05	-16'423.55	-3'600.50
44391.00	Autres remboursement de tiers	-1'913.25	0	-1'913.25	-11'856.65	9'943.40
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	-500.00	0	-500.00	0.00	-500.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-304'000.00**	**-275'000**	**-29'000.00**	**-370'000.00**	**66'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-370'000.00	370'000.00
48930.00	Prélèv. s/préfinancements du capital propre	-275'000.00	-275'000	0.00	0.00	-275'000.00
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-29'000.00	0	-29'000.00	0.00	-29'000.00
49	**Imputations internes**	**-234'802.50**	**-125'000**	**-109'802.50**	**-230'747.25**	**-4'055.25**
49100.00	Prestations de services	-48'935.43	-400	-48'535.43	-42'421.50	-6'513.93
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-184'269.65	-124'600	-59'669.65	-185'133.55	863.90
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-1'597.42	0	-1'597.42	-3'192.20	1'594.78
	Forêts	**774'466.97**	**716'600**	**57'866.97**	**773'420.25**	**1'046.72**
	Charges	1'850'236.85	2'148'400	-298'163.15	1'801'866.44	48'370.41
	Revenus	-1'075'769.88	-1'431'800	356'030.12	-1'028'446.19	-47'323.69
124.00	**Forêts**	**774'466.97**	**716'600**	**57'866.97**	**773'420.25**	**1'046.72**
	Charges	1'850'236.85	2'148'400	-298'163.15	1'801'866.44	48'370.41
	Revenus	-1'075'769.88	-1'431'800	356'030.12	-1'028'446.19	-47'323.69
30	**Charges de personnel**	**1'089'928.10**	**1'090'000**	**-71.90**	**1'061'866.20**	**28'061.90**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	876'579.95	871'900	4'679.95	870'340.95	6'239.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-3'072.40	3'072.40
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-2'711.20	0	-2'711.20	-21'249.10	18'537.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'685.00	10'500	-2'815.00	8'410.00	-725.00
30490.02	Allocations compensatoires	3'800.00	6'000	-2'200.00	6'000.00	-2'200.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	0	50.00	0.00	50.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	45'067.50	46'300	-1'232.50	44'687.60	379.90
30500.02	Cotisations patronales AC	9'327.95	9'600	-272.05	9'257.80	70.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	101'472.20	103'600	-2'127.80	103'065.00	-1'592.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	14'852.55	14'100	752.55	13'990.35	862.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'825.10	18'200	-374.90	17'673.60	151.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'322.95	7'100	-777.05	7'417.75	-1'094.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'079.15	1'000	79.15	1'073.20	5.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'527.80	1'700	-172.20	1'515.65	12.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'132.45	0	4'132.45	1'451.80	2'680.65
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	0	0.00	804.00	-804.00
30990.00	Autres charges de personnel	2'916.70	0	2'916.70	500.00	2'416.70
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**550'121.22**	**857'800**	**-307'678.78**	**504'343.25**	**45'777.97**
31000.00	Matériel de bureau	361.70	3'000	-2'638.30	436.15	-74.45
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	63'637.55	105'000	-41'362.45	20'317.60	43'319.95
31010.02	Carburants voitures/machines	14'455.50	23'000	-8'544.50	17'067.30	-2'611.80
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	48.00	200	-152.00	89.00	-41.00
31051.00	Frais de réception	2'092.95	5'000	-2'907.05	1'901.70	191.25
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	3'668.20	20'000	-16'331.80	6'714.55	-3'046.35
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	7'868.40	17'000	-9'131.60	8'810.70	-942.30
31200.02	Electricité	2'053.30	1'000	1'053.30	1'796.55	256.75
31200.04	Mazout	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31200.05	Chauffage à distance	4'611.65	2'500	2'111.65	5'090.40	-478.75
31300.01	Prestations de services de tiers	382'871.02	590'000	-207'128.98	324'757.35	58'113.67
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	162.10	0	162.10	4'162.70	-4'000.60
31300.04	Cotisations	2'612.00	3'000	-388.00	2'852.00	-240.00
31300.05	Frais de ports	856.85	1'000	-143.15	975.85	-119.00
31300.80	Téléphonie fixe	859.40	600	259.40	0.00	859.40
31300.85	Téléphonie mobile	2'670.40	0	2'670.40	0.00	2'670.40
31300.90	Autres frais de téléphone	692.70	0	692.70	0.00	692.70
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	529.95	600	-70.05	546.15	-16.20
31340.02	Primes d'assurances véhicules	3'340.40	4'200	-859.60	3'340.55	-0.15

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31370.01	Impôts et taxes	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	2'769.40	2'000	769.40	120.00	2'649.40
31510.01	Entretien de machines et outils	24'048.10	15'000	9'048.10	14'510.45	9'537.65
31510.02	Entretien de véhicules	2'957.75	15'000	-12'042.25	9'065.25	-6'107.50
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	0	0.00	58'327.65	-58'327.65
31700.01	Frais de repas	8'445.00	15'000	-6'555.00	8'441.55	3.45
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	12'401.40	15'000	-2'598.60	11'738.30	663.10
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	5'406.85	3'000	2'406.85	1'553.80	3'853.05
31810.00	Pertes sur créances effectives	-230.60	0	-230.60	230.60	-461.20
31990.00	Autres charges d'exploitation	931.25	2'000	-1'068.75	1'497.10	-565.85
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**30'000.00**	**0**	**30'000.00**	**0.00**	**30'000.00**
33005.00	Amortissements planifiés, forêts PA	30'000.00	0	30'000.00	0.00	30'000.00
34	**Charges financières**	**6'170.28**	**8'000**	**-1'829.72**	**3'524.84**	**2'645.44**
34990.00	Autres charges financières	6'170.28	8'000	-1'829.72	3'524.84	2'645.44
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**62'943.00**	**75'000**	**-12'057.00**	**70'495.00**	**-7'552.00**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	62'943.00	75'000	-12'057.00	70'495.00	-7'552.00
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**40'000.00**	**-40'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	0.00	0	0.00	40'000.00	-40'000.00
39	**Imputations internes**	**111'074.25**	**117'600**	**-6'525.75**	**121'637.15**	**-10'562.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'990.85	1'200	790.85	1'443.60	547.25
39100.00	Prestations de services	8'057.00	1'300	6'757.00	7'640.75	416.25
39101.00	Prestations informatiques	4'922.40	5'200	-277.60	2'000.00	2'922.40
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	17'504.00	18'000	-496.00	18'652.80	-1'148.80
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	78'000.00	91'300	-13'300.00	91'300.00	-13'300.00
42	**Taxes**	**-659'391.98**	**-1'032'000**	**372'608.02**	**-481'274.18**	**-178'117.80**
42000.03	Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	-3'441.62	-2'000	-1'441.62	0.00	-3'441.62
42400.02	Prestations de services pour tiers	-63'905.14	-50'000	-13'905.14	-17'415.62	-46'489.52
42500.00	Ventes	-592'045.22	-980'000	387'954.78	-463'858.56	-128'186.66
43	**Revenus divers**	**-9'042.00**	**0**	**-9'042.00**	**5'525.50**	**-14'567.50**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	0.00	0	0.00	-3'784.50	3'784.50
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	-9'042.00	0	-9'042.00	0.00	-9'042.00
43209.00	Variations de stocks (cpte de dimin. de revenu)	0.00	0	0.00	9'310.00	-9'310.00
44	**Revenus financiers**	**-40'315.00**	**-50'100**	**9'785.00**	**-46'584.00**	**6'269.00**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-15.00	0	-15.00	-3.80	-11.20
44510.00	Revenus de participations PA	-200.00	-100	-100.00	0.00	-200.00
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-40'100.00	-50'000	9'900.00	-46'580.20	6'480.20
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-20'000**	**20'000.00**	**-100'000.00**	**100'000.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-20'000	20'000.00	-100'000.00	100'000.00
46	**Revenus de transfert**	**-305'950.80**	**-273'000**	**-32'950.80**	**-327'555.51**	**21'604.71**
46100.00	Dédommagements de la Confédération	-7'258.05	-8'000	741.95	-6'627.05	-631.00
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-93'129.20	-95'000	1'870.80	-107'728.75	14'599.55
46300.00	Subventions de la Confédération	-153'405.70	-115'000	-38'405.70	-144'480.57	-8'925.13
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-52'157.85	-55'000	2'842.15	-68'719.14	16'561.29
48	**Revenus extraordinaires**	**-29'000.00**	**0**	**-29'000.00**	**0.00**	**-29'000.00**
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-29'000.00	0	-29'000.00	0.00	-29'000.00
49	**Imputations internes**	**-32'070.10**	**-56'700**	**24'629.90**	**-78'558.00**	**46'487.90**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-4'840.60	-900	-3'940.60	-8'760.80	3'920.20
49100.00	Prestations de services	-2'386.50	-26'500	24'113.50	-7'242.20	4'855.70
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	-32'160.00	32'160.00
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-24'843.00	-29'300	4'457.00	-30'395.00	5'552.00
	Environnement, délégué(e) à l'environnement	**57'993.55**	**58'100**	**-106.45**	**56'543.25**	**1'450.30**
	Charges	57'993.55	58'100	-106.45	56'543.25	1'450.30
125.00	**Délégué à l'environnement**	**57'993.55**	**58'100**	**-106.45**	**56'543.25**	**1'450.30**
	Charges	57'993.55	58'100	-106.45	56'543.25	1'450.30

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**57'961.50**	**58'100**	**-138.50**	**56'543.25**	**1'418.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	46'163.70	45'900	263.70	44'818.70	1'345.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'063.70	1'200	-136.30	1'160.40	-96.70
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'451.15	2'500	-48.85	2'432.80	18.35
30500.02	Cotisations patronales AC	507.70	600	-92.30	504.10	3.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	6'138.45	6'200	-61.55	6'085.85	52.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	100.90	100	0.90	47.85	53.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	968.85	1'000	-31.15	961.70	7.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	389.35	400	-10.65	409.25	-19.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	40.00	100	-60.00	39.95	0.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	83.35	100	-16.65	82.65	0.70
30990.00	Autres charges de personnel	54.35	0	54.35	0.00	54.35
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**32.05**	**0**	**32.05**	**0.00**	**32.05**
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	32.05	0	32.05	0.00	32.05

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Dicastère Education, Santé, Mobilité	**50'438'730.74**	**53'809'100**	**-3'370'369.26**	**48'656'090.54**	**1'782'640.20**
	Charges	63'500'562.11	66'223'800	-2'723'237.89	61'893'507.35	1'607'054.76
	Revenus	-13'061'831.37	-12'414'700	-647'131.37	-13'237'416.81	175'585.44
05	**Santé**	**667'458.65**	**829'700**	**-162'241.35**	**565'173.11**	**102'285.54**
	Charges	2'330'690.15	2'476'900	-146'209.85	2'604'870.75	-274'180.60
	Revenus	-1'663'231.50	-1'647'200	-16'031.50	-2'039'697.64	376'466.14
	Service de la Santé	**667'458.65**	**829'700**	**-162'241.35**	**565'173.11**	**102'285.54**
	Charges	2'330'690.15	2'476'900	-146'209.85	2'604'870.75	-274'180.60
	Revenus	-1'663'231.50	-1'647'200	-16'031.50	-2'039'697.64	376'466.14
109.01	**Centre de santé sexuelle**	**187'222.38**	**208'700**	**-21'477.62**	**-1'386.07**	**188'608.45**
	Charges	407'054.18	419'400	-12'345.82	408'360.77	-1'306.59
	Revenus	-219'831.80	-210'700	-9'131.80	-409'746.84	189'915.04
30	**Charges de personnel**	**330'950.55**	**327'700**	**3'250.55**	**326'555.20**	**4'395.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	264'503.35	264'100	403.35	266'928.20	-2'424.85
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-10'305.05	10'305.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'828.00	3'500	328.00	7'308.00	-3'480.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	14'044.30	14'100	-55.70	14'172.40	-128.10
30500.02	Cotisations patronales AC	2'909.70	3'000	-90.30	2'936.15	-26.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	34'107.60	34'200	-92.40	34'036.50	71.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	578.95	300	278.95	280.75	298.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'554.40	5'600	-45.60	5'605.40	-51.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'243.85	1'800	443.85	2'089.30	154.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	229.95	300	-70.05	232.20	-2.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	476.05	500	-23.95	480.20	-4.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'185.70	0	2'185.70	2'737.30	-551.60
30990.00	Autres charges de personnel	288.70	300	-11.30	53.85	234.85
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**23'076.63**	**34'100**	**-11'023.37**	**25'521.87**	**-2'445.24**
31000.00	Matériel de bureau	316.10	2'000	-1'683.90	833.95	-517.85
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	250.00	-250.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	594.60	1'000	-405.40	373.85	220.75
31051.00	Frais de réception	0.00	200	-200.00	638.15	-638.15
31060.00	Matériel médical et sanitaire	9'456.80	15'500	-6'043.20	14'792.67	-5'335.87
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'370.88	2'000	-629.12	562.60	808.28
31300.01	Prestations de services de tiers	6'385.15	5'500	885.15	3'629.05	2'756.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	649.30	-649.30
31300.04	Cotisations	400.00	900	-500.00	412.00	-12.00
31300.05	Frais de ports	77.00	300	-223.00	321.90	-244.90
31300.80	Téléphonie fixe	659.65	700	-40.35	0.00	659.65
31302.00	Médecin / dentiste	3'129.20	4'500	-1'370.80	2'546.05	583.15
31700.01	Frais de repas	65.95	500	-434.05	231.55	-165.60
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	79.20	500	-420.80	0.00	79.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	542.10	500	42.10	280.80	261.30
36	**Charges de transfert**	**800.00**	**0**	**800.00**	**0.00**	**800.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	800.00	0	800.00	0.00	800.00
39	**Imputations internes**	**52'227.00**	**57'600**	**-5'373.00**	**56'283.70**	**-4'056.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	32.55	1'300	-1'267.45	86.80	-54.25
39100.00	Prestations de services	644.45	1'900	-1'255.55	2'746.90	-2'102.45
39101.00	Prestations informatiques	3'000.00	3'900	-900.00	3'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	48'550.00	50'500	-1'950.00	50'450.00	-1'900.00
42	**Taxes**	**-32'448.80**	**-25'700**	**-6'748.80**	**-20'663.80**	**-11'785.00**
42310.00	Taxes de cours	0.00	-6'500	6'500.00	-440.00	440.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-9'271.20	-5'000	-4'271.20	-6'609.60	-2'661.60
42500.00	Ventes	-15'062.00	-200	-14'862.00	-7'565.00	-7'497.00
42600.00	Remboursement de tiers	-8'115.60	-14'000	5'884.40	-6'049.20	-2'066.40
46	**Revenus de transfert**	**-187'383.00**	**-185'000**	**-2'383.00**	**-389'083.04**	**201'700.04**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-187'383.00	-185'000	-2'383.00	-389'083.04	201'700.04
109.02	**Centre d'orthophonie**	**286'933.56**	**365'700**	**-78'766.44**	**249'562.47**	**37'371.09**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Charges	1'730'333.26	1'802'200	-71'866.74	1'741'982.02	-11'648.76
	Revenus	-1'443'399.70	-1'436'500	-6'899.70	-1'492'419.55	49'019.85
30	**Charges de personnel**	**1'530'251.55**	**1'586'000**	**-55'748.45**	**1'536'244.48**	**-5'992.93**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'222'558.60	1'244'800	-22'241.40	1'221'277.35	1'281.25
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-1'905.65	0	-1'905.65	-6'612.05	4'706.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'127.50	4'700	2'427.50	7'169.05	-41.55
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	64'911.20	66'100	-1'188.80	64'844.15	67.05
30500.02	Cotisations patronales AC	13'447.95	13'700	-252.05	13'432.65	15.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	159'995.15	164'500	-4'504.85	153'729.05	6'266.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'678.35	1'400	1'278.35	1'282.70	1'395.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	25'673.50	26'200	-526.50	25'647.40	26.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'917.75	26'500	-16'582.25	10'364.90	-447.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'063.75	1'200	-136.25	1'062.65	1.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'201.85	2'300	-98.15	2'199.45	2.40
30593.00	Caisse de remplacement	6'187.40	17'600	-11'412.60	15'245.50	-9'058.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	16'394.20	16'000	394.20	26'413.28	-10'019.08
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	1'000	-1'000.00	188.40	-188.40
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**25'125.06**	**27'500**	**-2'374.94**	**28'777.69**	**-3'652.63**
31000.00	Matériel de bureau	1'928.80	3'500	-1'571.20	2'765.25	-836.45
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	243.60	500	-256.40	139.00	104.60
31040.00	Matériel didactique	3'875.25	4'700	-824.75	5'214.84	-1'339.59
31051.00	Frais de réception	319.90	200	119.90	169.15	150.75
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'496.91	2'500	-1'003.09	1'784.85	-287.94
31300.01	Prestations de services de tiers	2'292.90	1'500	792.90	1'805.00	487.90
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	2'141.80	-2'141.80
31300.04	Cotisations	145.00	100	45.00	95.00	50.00
31300.05	Frais de ports	1'623.50	1'900	-276.50	1'382.80	240.70
31300.80	Téléphonie fixe	2'477.40	2'800	-322.60	0.00	2'477.40
31340.09	Primes d'assurances	68.65	100	-31.35	68.65	0.00
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	4'067.90	3'500	567.90	7'161.00	-3'093.10
31700.01	Frais de repas	0.00	0	0.00	126.75	-126.75
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'554.60	4'000	-2'445.40	2'836.60	-1'282.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	2'027.70	1'000	1'027.70	977.55	1'050.15
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	86.00	-86.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'002.95	1'000	2'002.95	2'023.45	979.50
34	**Charges financières**	**20.00**	**0**	**20.00**	**2.95**	**17.05**
34990.00	Autres charges financières	20.00	0	20.00	2.95	17.05
39	**Imputations internes**	**174'936.65**	**188'700**	**-13'763.35**	**176'956.90**	**-2'020.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'102.80	2'300	-1'197.20	1'560.15	-457.35
39100.00	Prestations de services	29'404.15	37'300	-7'895.85	34'756.20	-5'352.05
39101.00	Prestations informatiques	19'152.85	17'000	2'152.85	17'000.00	2'152.85
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	125'276.85	132'100	-6'823.15	123'640.55	1'636.30
42	**Taxes**	**-1'146'749.95**	**-1'155'000**	**8'250.05**	**-1'198'261.00**	**51'511.05**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'141'195.00	-1'155'000	13'805.00	-1'192'741.00	51'546.00
42600.00	Remboursement de tiers	-5'554.95	0	-5'554.95	-5'520.00	-34.95
44	**Revenus financiers**	**-136.70**	**0**	**-136.70**	**-137.10**	**0.40**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-136.70	0	-136.70	-137.10	0.40
46	**Revenus de transfert**	**-264'759.45**	**-246'500**	**-18'259.45**	**-255'911.65**	**-8'847.80**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-192'801.00	-184'000	-8'801.00	-206'060.00	13'259.00
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-71'958.45	-62'500	-9'458.45	-49'851.65	-22'106.80
49	**Imputations internes**	**-31'753.60**	**-35'000**	**3'246.40**	**-38'109.80**	**6'356.20**
49100.00	Prestations de services	-25'020.00	-35'000	9'980.00	-31'384.00	6'364.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-6'733.60	0	-6'733.60	-6'725.80	-7.80
109.03	**Santé bucco-dentaire**	**0.00**	**0**	**0.00**	**132'726.86**	**-132'726.86**
	Charges	0.00	0	0.00	270'258.11	-270'258.11
	Revenus	0.00	0	0.00	-137'531.25	137'531.25
30	**Charges de personnel**	**0.00**	**0**	**0.00**	**59'908.00**	**-59'908.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	0.00	0	0.00	48'330.75	-48'330.75
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-135.95	135.95

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	0.00	0	0.00	1'044.00	-1'044.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	0.00	0	0.00	2'566.15	-2'566.15
30500.02	Cotisations patronales AC	0.00	0	0.00	531.70	-531.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	0.00	0	0.00	5'941.80	-5'941.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	0.00	0	0.00	50.70	-50.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	0.00	0	0.00	1'014.70	-1'014.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	0.00	0	0.00	434.85	-434.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0.00	0	0.00	42.20	-42.20
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	0.00	0	0.00	87.10	-87.10
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**0.00**	**0**	**0.00**	**168'490.65**	**-168'490.65**
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	0	0.00	135.00	-135.00
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	0	0.00	616.20	-616.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	36.05	-36.05
31300.05	Frais de ports	0.00	0	0.00	425.85	-425.85
31302.00	Médecin / dentiste	0.00	0	0.00	53'563.95	-53'563.95
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	0	0.00	113'400.00	-113'400.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	313.60	-313.60
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**28'209.46**	**-28'209.46**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	0	0.00	28'209.46	-28'209.46
39	**Imputations internes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**13'650.00**	**-13'650.00**
39101.00	Prestations informatiques	0.00	0	0.00	1'400.00	-1'400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0.00	12'250.00	-12'250.00
44	**Revenus financiers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-113'400.00**	**113'400.00**
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	0.00	0	0.00	-113'400.00	113'400.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-24'131.25**	**24'131.25**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	0.00	0	0.00	-24'131.25	24'131.25
109.04	**Attaché(e) aux personnes âgées**	**193'302.71**	**255'300**	**-61'997.29**	**184'269.85**	**9'032.86**
	Charges	193'302.71	255'300	-61'997.29	184'269.85	9'032.86
30	**Charges de personnel**	**93'770.10**	**92'400**	**1'370.10**	**81'418.65**	**12'351.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	75'985.30	75'000	985.30	66'445.95	9'539.35
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	4'034.40	4'000	34.40	3'527.90	506.50
30500.02	Cotisations patronales AC	835.85	900	-64.15	730.65	105.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	9'501.60	9'700	-198.40	8'366.70	1'134.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	166.55	100	66.55	69.85	96.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'595.90	1'600	-4.10	1'395.50	200.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	637.60	700	-62.40	598.00	39.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	65.95	100	-34.05	57.55	8.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	136.95	200	-63.05	119.60	17.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	810.00	0	810.00	80.00	730.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	100	-100.00	26.95	-26.95
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**24'722.26**	**82'900**	**-58'177.74**	**24'389.25**	**333.01**
31000.00	Matériel de bureau	1'026.00	500	526.00	0.00	1'026.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	50.00	500	-450.00	46.90	3.10
31051.00	Frais de réception	504.60	6'000	-5'495.40	847.10	-342.50
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	321.76	1'000	-678.24	0.00	321.76
31300.01	Prestations de services de tiers	20'092.85	70'500	-50'407.15	19'884.20	208.65
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	148.45	-148.45
31300.04	Cotisations	2'000.00	3'100	-1'100.00	3'050.00	-1'050.00
31300.05	Frais de ports	0.00	1'000	-1'000.00	326.00	-326.00
31300.80	Téléphonie fixe	135.25	100	35.25	0.00	135.25
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	328.00	0	328.00	0.00	328.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	263.80	200	63.80	86.60	177.20
36	**Charges de transfert**	**59'484.00**	**67'000**	**-7'516.00**	**62'823.50**	**-3'339.50**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	59'484.00	67'000	-7'516.00	62'823.50	-3'339.50
39	**Imputations internes**	**15'326.35**	**13'000**	**2'326.35**	**15'638.45**	**-312.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	97.70	0	97.70	808.55	-710.85
39100.00	Prestations de services	1'588.65	0	1'588.65	1'189.90	398.75
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	640.00	0	640.00	640.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	12'000.00	12'000	0.00	12'000.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
11	**Education**	**38'446'427.24**	**41'324'600**	**-2'878'172.76**	**37'179'415.49**	**1'267'011.75**
	Charges	48'444'631.91	50'528'100	-2'083'468.09	46'954'960.45	1'489'671.46
	Revenus	-9'998'204.67	-9'203'500	-794'704.67	-9'775'544.96	-222'659.71
	Accueil de l'enfance	**8'350'985.28**	**10'771'100**	**-2'420'114.72**	**8'021'674.56**	**329'310.72**
	Charges	17'935'641.25	19'512'100	-1'576'458.75	17'494'200.02	441'441.23
	Revenus	-9'584'655.97	-8'741'000	-843'655.97	-9'472'525.46	-112'130.51
131.01	**Service administratil de l'accueil de l'enfance**	**979'681.33**	**1'052'200**	**-72'518.67**	**812'359.40**	**167'321.93**
	Charges	979'681.33	1'052'200	-72'518.67	812'359.40	167'321.93
30	**Charges de personnel**	**757'757.65**	**780'400**	**-22'642.35**	**697'455.25**	**60'302.40**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	633'264.70	629'600	3'664.70	677'577.45	-44'312.75
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	41'598.60	-41'598.60
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-22'389.10	0	-22'389.10	-81'585.00	59'195.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-1'717.50	1'717.50
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-43'542.65	43'542.65
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'842.50	10'300	-6'457.50	4'132.50	-290.00
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	0.00	0	0.00	-42'556.85	42'556.85
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	32'523.60	33'500	-976.40	31'776.30	747.30
30500.02	Cotisations patronales AC	6'732.15	7'000	-267.85	6'583.15	149.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	78'845.10	79'000	-154.90	80'732.55	-1'887.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'339.30	700	639.30	627.90	711.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	12'863.50	13'300	-436.50	12'568.75	294.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'779.45	5'200	-420.55	4'592.10	187.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	532.85	600	-67.15	520.90	11.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'101.20	1'200	-98.80	1'077.05	24.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'120.00	0	3'120.00	5'070.00	-1'950.00
30910.00	Recrutement du personnel	1'092.40	0	1'092.40	0.00	1'092.40
30990.00	Autres charges de personnel	110.00	0	110.00	0.00	110.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**27'365.33**	**37'300**	**-9'934.67**	**17'784.55**	**9'580.78**
31000.00	Matériel de bureau	1'932.86	3'000	-1'067.14	2'810.05	-877.19
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	130.90	-130.90
31020.00	Imprimés, publications	419.00	0	419.00	381.00	38.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	256.65	600	-343.35	150.30	106.35
31040.00	Matériel didactique	9'795.55	12'000	-2'204.45	0.00	9'795.55
31051.00	Frais de réception	209.20	4'000	-3'790.80	434.70	-225.50
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	100	-100.00	97.00	-97.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	7'405.07	4'500	2'905.07	6'610.55	794.52
31130.00	Achats de matériel informatique	191.85	100	91.85	129.75	62.10
31300.01	Prestations de services de tiers	208.65	3'400	-3'191.35	1'450.50	-1'241.85
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	2'663.05	-2'663.05
31300.04	Cotisations	600.00	500	100.00	50.00	550.00
31300.05	Frais de ports	1'593.90	1'200	393.90	1'254.75	339.15
31300.80	Téléphonie fixe	2'444.00	2'300	144.00	0.00	2'444.00
31340.09	Primes d'assurances	327.00	200	127.00	327.00	0.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	950.00	0	950.00	0.00	950.00
31700.01	Frais de repas	0.00	300	-300.00	275.00	-275.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	966.00	2'000	-1'034.00	822.00	144.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	65.60	3'000	-2'934.40	0.00	65.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	198.00	-198.00
36	**Charges de transfert**	**141'950.00**	**182'000**	**-40'050.00**	**45'700.00**	**96'250.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	141'950.00	182'000	-40'050.00	45'700.00	96'250.00
39	**Imputations internes**	**52'608.35**	**52'500**	**108.35**	**51'419.60**	**1'188.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'947.95	4'000	-52.05	2'853.00	1'094.95
39100.00	Prestations de services	1'269.10	1'100	169.10	753.15	515.95
39101.00	Prestations informatiques	16'601.30	16'600	1.30	17'023.45	-422.15
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	30'540.00	30'500	40.00	30'540.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
131.02	**Contributions aux crêches**	**5'214'643.70**	**5'923'000**	**-708'356.30**	**5'303'342.89**	**-88'699.19**
	Charges	5'214'744.75	5'923'000	-708'255.25	5'303'553.84	-88'809.09

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Revenus	-101.05	0	-101.05	-210.95	109.90
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**0.00**	**0**	**0.00**	**4'099.90**	**-4'099.90**
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	4'099.90	-4'099.90
36	**Charges de transfert**	**5'214'744.75**	**5'923'000**	**-708'255.25**	**5'299'453.94**	**-84'709.19**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	3'032'898.40	3'159'500	-126'601.60	3'140'608.30	-107'709.90
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	2'181'846.35	2'763'500	-581'653.65	2'142'345.64	39'500.71
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	0.00	0	0.00	16'500.00	-16'500.00
44	**Revenus financiers**	**-101.05**	**0**	**-101.05**	**-210.95**	**109.90**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-101.05	0	-101.05	-210.95	109.90
131.03	**Accueil pré-scolaire**	**1'157'862.67**	**1'498'400**	**-340'537.33**	**881'199.15**	**276'663.52**
	Charges	6'277'687.78	6'611'600	-333'912.22	6'041'285.30	236'402.48
	Revenus	-5'119'825.11	-5'113'200	-6'625.11	-5'160'086.15	40'261.04
30	**Charges de personnel**	**5'156'139.68**	**5'480'400**	**-324'260.32**	**5'049'261.77**	**106'877.91**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	4'331'975.00	4'511'400	-179'425.00	4'219'577.45	112'397.55
30100.02	Indemnités journalières	15'909.80	0	15'909.80	26'333.45	-10'423.65
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-33'803.25	0	-33'803.25	-27'347.15	-6'456.10
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-32'516.65	0	-32'516.65	-10'612.25	-21'904.40
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-41'181.35	0	-41'181.35	-48'176.60	6'995.25
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-30'160.70	0	-30'160.70	-3'664.60	-26'496.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	39'880.70	30'600	9'280.70	35'600.60	4'280.10
30490.02	Allocations compensatoires	4'320.00	4'400	-80.00	4'320.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	225'171.26	239'900	-14'728.74	219'074.88	6'096.38
30500.02	Cotisations patronales AC	46'652.01	49'500	-2'847.99	45'384.70	1'267.31
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	465'597.70	501'400	-35'802.30	441'683.50	23'914.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	9'813.34	5'200	4'613.34	4'815.61	4'997.73
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	89'058.96	95'200	-6'141.04	86'645.42	2'413.54
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	28'947.70	29'900	-952.30	30'995.10	-2'047.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'688.69	4'500	-811.31	3'586.03	102.66
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	7'633.87	8'400	-766.13	7'429.28	204.59
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	24'412.60	0	24'412.60	13'616.35	10'796.25
30990.00	Autres charges de personnel	740.00	0	740.00	0.00	740.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**983'711.80**	**984'900**	**-1'188.20**	**801'599.33**	**182'112.47**
31000.00	Matériel de bureau	3'185.90	3'700	-514.10	2'209.25	976.65
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	44'927.98	44'300	627.98	57'486.40	-12'558.42
31020.00	Imprimés, publications	864.00	900	-36.00	1'244.00	-380.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	391.00	600	-209.00	0.00	391.00
31040.00	Matériel didactique	30'094.26	33'500	-3'405.74	19'238.15	10'856.11
31050.00	Denrées alimentaires	170'523.70	193'100	-22'576.30	159'023.09	11'500.61
31051.00	Frais de réception	803.00	900	-97.00	243.20	559.80
31060.00	Matériel médical et sanitaire	54'660.01	65'500	-10'839.99	48'251.50	6'408.51
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'744.73	1'900	-155.27	1'891.40	-146.67
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	61'991.95	48'000	13'991.95	40'787.05	21'204.90
31110.01	Achats de machines et outils	4'590.00	0	4'590.00	0.00	4'590.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	8'018.22	5'900	2'118.22	4'204.94	3'813.28
31130.00	Achats de matériel informatique	39.90	800	-760.10	236.90	-197.00
31200.01	Eau - PA	2'888.80	2'800	88.80	2'725.35	163.45
31200.02	Electricité	10'345.85	10'400	-54.15	9'261.17	1'084.68
31200.03	Gaz	146.00	400	-254.00	630.98	-484.98
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	181.45	0	181.45	155.50	25.95
31300.01	Prestations de services de tiers	286'526.50	262'200	24'326.50	275'178.60	11'347.90
31300.02	Frais bancaires et postaux	180.00	500	-320.00	120.00	60.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	127.95	0	127.95	7'949.15	-7'821.20
31300.04	Cotisations	200.00	300	-100.00	25.00	175.00
31300.05	Frais de ports	4'097.30	5'300	-1'202.70	5'019.20	-921.90
31300.80	Téléphonie fixe	273.70	500	-226.30	0.00	273.70
31300.85	Téléphonie mobile	378.80	800	-421.20	0.00	378.80
31300.90	Autres frais de téléphone	8'528.00	7'600	928.00	0.00	8'528.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	1'450.00	0	1'450.00	0.00	1'450.00
31340.09	Primes d'assurances	926.00	1'500	-574.00	1'010.35	-84.35
31370.01	Impôts et taxes	1'250.00	1'500	-250.00	500.00	750.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	670.65	800	-129.35	0.00	670.65
31510.01	Entretien de machines et outils	545.80	800	-254.20	0.00	545.80
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	266'103.40	246'400	19'703.40	138'486.20	127'617.20
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	100.00	500	-400.00	880.20	-780.20

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	15'123.00	18'500	-3'377.00	13'276.80	1'846.20
31700.01	Frais de repas	91.60	9'000	-8'908.40	2'040.00	-1'948.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	420.00	800	-380.00	221.40	198.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	4.40	15'200	-15'195.60	0.00	4.40
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'118.50	0	1'118.50	9'303.55	-8'185.05
31920.00	Indemnisation de droits	199.45	0	199.45	0.00	199.45
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**8'000**	**-8'000.00**	**0.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	8'000	-8'000.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**5.15**	**200**	**-194.85**	**4.05**	**1.10**
34990.00	Autres charges financières	5.15	200	-194.85	4.05	1.10
39	**Imputations internes**	**137'831.15**	**138'100**	**-268.85**	**190'420.15**	**-52'589.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	5'637.90	6'600	-962.10	5'715.18	-77.28
39100.00	Prestations de services	8'957.05	9'000	-42.95	9'602.92	-645.87
39101.00	Prestations informatiques	5'640.25	5'000	640.25	6'853.15	-1'212.90
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	52'400.00	52'400	0.00	109'200.00	-56'800.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	65'195.95	63'400	1'795.95	59'048.90	6'147.05
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	1'700	-1'700.00	0.00	0.00
42	**Taxes**	**-1'963'882.50**	**-1'880'000**	**-83'882.50**	**-1'901'453.20**	**-62'429.30**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'963'882.50	-1'880'000	-83'882.50	-1'901'453.20	-62'429.30
44	**Revenus financiers**	**-930.50**	**-100**	**-830.50**	**-223.70**	**-706.80**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-930.50	-100	-830.50	-223.70	-706.80
46	**Revenus de transfert**	**-3'155'012.11**	**-3'233'100**	**78'087.89**	**-3'258'409.25**	**103'397.14**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-1'766'838.60	-1'918'000	151'161.40	-1'862'593.30	95'754.70
46300.00	Subventions de la Confédération	-32'000.00	0	-32'000.00	-5'504.00	-26'496.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-1'356'173.51	-1'315'100	-41'073.51	-1'390'311.95	34'138.44
131.04	**Accueil para-scolaire**	**998'797.58**	**2'297'500**	**-1'298'702.42**	**1'024'773.12**	**-25'975.54**
	Charges	5'463'527.39	5'925'300	-461'772.61	5'337'001.48	126'525.91
	Revenus	-4'464'729.81	-3'627'800	-836'929.81	-4'312'228.36	-152'501.45
30	**Charges de personnel**	**4'209'912.70**	**4'457'600**	**-247'687.30**	**4'106'170.95**	**103'741.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	3'582'874.25	3'653'400	-70'525.75	3'460'907.95	121'966.30
30100.02	Indemnités journalières	25'325.50	0	25'325.50	69'995.85	-44'670.35
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-78'155.80	0	-78'155.80	-74'783.85	-3'371.95
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-24'385.75	0	-24'385.75	-7'844.75	-16'541.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-49'475.05	0	-49'475.05	-96'829.60	47'354.55
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-40'640.80	0	-40'640.80	-1'009.80	-39'631.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	32'953.95	28'900	4'053.95	37'791.50	-4'837.55
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	0.00	0	0.00	-7'589.15	7'589.15
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	186'740.25	194'600	-7'859.75	178'850.45	7'889.80
30500.02	Cotisations patronales AC	38'687.15	40'500	-1'812.85	37'051.55	1'635.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	410'042.05	424'700	-14'657.95	394'208.60	15'833.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	7'714.25	4'600	3'114.25	3'561.30	4'152.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	73'858.50	76'900	-3'041.50	70'736.30	3'122.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	23'841.00	22'700	1'141.00	24'015.85	-174.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'059.45	4'100	-1'040.55	2'931.00	128.45
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	6'330.75	7'200	-869.25	6'061.45	269.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	8'869.20	0	8'869.20	8'116.30	752.90
30910.00	Recrutement du personnel	2'273.80	0	2'273.80	0.00	2'273.80
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**934'373.14**	**1'087'000**	**-152'626.86**	**903'735.33**	**30'637.81**
31000.00	Matériel de bureau	3'398.25	4'700	-1'301.75	3'315.15	83.10
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	19'716.74	32'700	-12'983.26	18'809.24	907.50
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	957.50	1'100	-142.50	0.00	957.50
31040.00	Matériel didactique	18'274.90	29'200	-10'925.10	19'200.35	-925.45
31050.00	Denrées alimentaires	133'927.93	142'700	-8'772.07	137'120.40	-3'192.47
31051.00	Frais de réception	1'061.20	1'100	-38.80	20.40	1'040.80
31060.00	Matériel médical et sanitaire	3'413.57	4'000	-586.43	3'601.55	-187.98
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'317.00	1'800	-483.00	1'180.25	136.75
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	28'155.45	22'500	5'655.45	28'416.29	-260.84
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'206.15	1'500	-293.85	476.20	729.95
31130.00	Achats de matériel informatique	242.10	600	-357.90	39.95	202.15
31200.01	Eau - PA	3'332.45	1'700	1'632.45	2'493.75	838.70

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31200.02	Electricité	6'618.05	8'400	-1'781.95	7'087.60	-469.55
31200.03	Gaz	2'993.70	2'300	693.70	2'314.85	678.85
31200.04	Mazout	5'261.80	2'700	2'561.80	0.00	5'261.80
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	2'267.70	0	2'267.70	0.00	2'267.70
31300.01	Prestations de services de tiers	463'614.35	592'300	-128'685.65	463'847.20	-232.85
31300.02	Frais bancaires et postaux	240.00	700	-460.00	188.75	51.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	11'174.45	-11'174.45
31300.04	Cotisations	150.00	500	-350.00	125.00	25.00
31300.05	Frais de ports	9'472.30	10'000	-527.70	8'493.15	979.15
31300.80	Téléphonie fixe	45.80	200	-154.20	145.45	-99.65
31300.85	Téléphonie mobile	442.10	900	-457.90	0.00	442.10
31300.90	Autres frais de téléphone	11'062.10	11'600	-537.90	0.00	11'062.10
31340.09	Primes d'assurances	1'466.90	2'700	-1'233.10	1'593.55	-126.65
31370.01	Impôts et taxes	500.00	1'200	-700.00	500.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	0	0.00	84.00	-84.00
31510.01	Entretien de machines et outils	347.00	0	347.00	0.00	347.00
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	2'976.20	0	2'976.20	0.00	2'976.20
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	157'244.00	165'000	-7'756.00	159'406.80	-2'162.80
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	4'735.45	4'800	-64.55	100.00	4'635.45
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	28'187.00	28'900	-713.00	24'381.00	3'806.00
31700.01	Frais de repas	820.00	3'200	-2'380.00	620.00	200.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'743.00	2'400	-657.00	1'518.40	224.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	32.80	5'200	-5'167.20	0.00	32.80
31810.00	Pertes sur créances effectives	19'149.65	0	19'149.65	7'481.60	11'668.05
34	**Charges financières**	**19.40**	**0**	**19.40**	**337.10**	**-317.70**
34900.00	Réévaluations des bâtiments du PA	0.50	0	0.50	0.00	0.50
34990.00	Autres charges financières	18.90	0	18.90	337.10	-318.20
39	**Imputations internes**	**319'222.15**	**380'700**	**-61'477.85**	**326'758.10**	**-7'535.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	7'949.15	10'100	-2'150.85	7'851.40	97.75
39100.00	Prestations de services	2'070.30	1'800	270.30	2'026.55	43.75
39101.00	Prestations informatiques	16'839.40	19'700	-2'860.60	7'501.85	9'337.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	136'500.00	136'500	0.00	136'500.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	155'863.30	212'600	-56'736.70	172'878.30	-17'015.00
42	**Taxes**	**-1'917'989.90**	**-1'486'000**	**-431'989.90**	**-1'787'012.40**	**-130'977.50**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'917'989.90	-1'486'000	-431'989.90	-1'787'012.40	-130'977.50
43	**Revenus divers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-146.25**	**146.25**
43900.00	Autres revenus	0.00	0	0.00	-146.25	146.25
44	**Revenus financiers**	**-1'143.25**	**0**	**-1'143.25**	**-637.45**	**-505.80**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-1'143.25	0	-1'143.25	-637.45	-505.80
46	**Revenus de transfert**	**-2'545'596.66**	**-2'141'800**	**-403'796.66**	**-2'524'432.26**	**-21'164.40**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-1'578'924.70	-1'500'000	-78'924.70	-1'592'828.00	13'903.30
46300.00	Subventions de la Confédération	-8'284.00	0	-8'284.00	-8'700.00	416.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-958'387.96	-641'800	-316'587.96	-922'904.26	-35'483.70
	Ecoles	**30'095'441.96**	**30'553'500**	**-458'058.04**	**29'157'740.93**	**937'701.03**
	Charges	30'508'990.66	31'016'000	-507'009.34	29'460'760.43	1'048'230.23
	Revenus	-413'548.70	-462'500	48'951.30	-303'019.50	-110'529.20
132.01	**Enseignement obligatoire**	**29'743'410.10**	**30'130'000**	**-386'589.90**	**28'929'273.93**	**814'136.17**
	Charges	29'755'948.60	30'143'000	-387'051.40	28'944'598.93	811'349.67
	Revenus	-12'538.50	-13'000	461.50	-15'325.00	2'786.50
30	**Charges de personnel**	**102'696.85**	**112'000**	**-9'303.15**	**97'493.30**	**5'203.55**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	0.00	10'000	-10'000.00	1'650.00	-1'650.00
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	80'280.50	79'300	980.50	71'670.30	8'610.20
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'176.00	4'200	-24.00	3'828.00	348.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	4'262.50	4'300	-37.50	3'805.30	457.20
30500.02	Cotisations patronales AC	883.25	900	-16.75	788.45	94.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	10'344.60	10'400	-55.40	13'334.35	-2'989.75
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	175.75	100	75.75	75.40	100.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'685.70	1'700	-14.30	1'505.00	180.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	674.00	700	-26.00	645.00	29.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	69.80	100	-30.20	62.60	7.20

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	144.75	200	-55.25	128.90	15.85
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**207'507.66**	**318'300**	**-110'792.34**	**194'775.00**	**12'732.66**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	4'421.35	4'000	421.35	6'063.85	-1'642.50
31050.00	Denrées alimentaires	4'927.65	6'500	-1'572.35	1'080.00	3'847.65
31051.00	Frais de réception	4'781.40	6'000	-1'218.60	8'571.55	-3'790.15
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	321.76	0	321.76	0.00	321.76
31300.01	Prestations de services de tiers	191'060.95	263'500	-72'439.05	178'749.75	12'311.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	46.55	-46.55
31300.04	Cotisations	1'650.00	1'900	-250.00	0.00	1'650.00
31300.05	Frais de ports	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.80	Téléphonie fixe	112.75	200	-87.25	0.00	112.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	35'000	-35'000.00	0.00	0.00
31340.09	Primes d'assurances	24.00	0	24.00	0.00	24.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	207.80	100	107.80	263.30	-55.50
36	**Charges de transfert**	**29'343'005.24**	**29'697'900**	**-354'894.76**	**28'555'382.83**	**787'622.41**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	29'204'110.24	29'468'400	-264'289.76	28'444'916.83	759'193.41
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	116'380.00	209'500	-93'120.00	101'420.00	14'960.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	18'515.00	20'000	-1'485.00	9'046.00	9'469.00
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	4'000.00	0	4'000.00	0.00	4'000.00
39	**Imputations internes**	**102'738.85**	**14'800**	**87'938.85**	**96'947.80**	**5'791.05**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	259.85	4'800	-4'540.15	421.35	-161.50
39100.00	Prestations de services	12'979.00	4'800	8'179.00	9'326.45	3'652.55
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	86'200.00	4'200	82'000.00	86'200.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	2'300.00	0	2'300.00	0.00	2'300.00
42	**Taxes**	**-12'448.50**	**-13'000**	**551.50**	**-15'325.00**	**2'876.50**
42500.00	Ventes	-7'280.00	-13'000	5'720.00	-12'310.00	5'030.00
42600.00	Remboursement de tiers	-5'168.50	0	-5'168.50	-3'015.00	-2'153.50
49	**Imputations internes**	**-90.00**	**0**	**-90.00**	**0.00**	**-90.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-90.00	0	-90.00	0.00	-90.00
132.02	**Service médical**	**352'031.86**	**423'500**	**-71'468.14**	**228'467.00**	**123'564.86**
	Charges	753'042.06	873'000	-119'957.94	516'161.50	236'880.56
	Revenus	-401'010.20	-449'500	48'489.80	-287'694.50	-113'315.70
30	**Charges de personnel**	**371'012.95**	**377'700**	**-6'687.05**	**325'399.65**	**45'613.30**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	297'788.40	303'700	-5'911.60	259'424.00	38'364.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'134.00	6'000	1'134.00	6'090.00	1'044.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'811.30	16'200	-388.70	13'775.15	2'036.15
30500.02	Cotisations patronales AC	3'275.40	3'400	-124.60	2'853.65	421.75
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	36'469.80	38'200	-1'730.20	32'118.30	4'351.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	652.50	400	252.50	272.05	380.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'253.00	6'400	-147.00	5'447.45	805.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'938.60	2'100	-161.40	1'768.25	170.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	259.35	300	-40.65	224.40	34.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	535.60	600	-64.40	466.35	69.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	895.00	0	895.00	2'668.20	-1'773.20
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	400	-400.00	291.85	-291.85
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**296'775.51**	**398'400**	**-101'624.49**	**124'064.20**	**172'711.31**
31000.00	Matériel de bureau	685.35	1'500	-814.65	381.65	303.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	980.10	200	780.10	0.00	980.10
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	122.50	500	-377.50	45.00	77.50
31040.00	Matériel didactique	0.00	2'500	-2'500.00	46.45	-46.45
31050.00	Denrées alimentaires	61.25	0	61.25	0.00	61.25
31051.00	Frais de réception	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	7'336.05	7'500	-163.95	7'963.60	-627.55
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	321.76	2'000	-1'678.24	135.00	186.76
31300.01	Prestations de services de tiers	1'596.60	4'000	-2'403.40	0.00	1'596.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	382.60	-382.60
31300.04	Cotisations	200.00	2'000	-1'800.00	200.00	0.00
31300.05	Frais de ports	885.75	1'700	-814.25	447.10	438.65

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31300.80	Téléphonie fixe	609.90	800	-190.10	0.00	609.90
31302.00	Médecin / dentiste	154'995.35	240'000	-85'004.65	99'346.60	55'648.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	12'360.00	12'000	360.00	12'240.00	120.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	113'400.00	118'500	-5'100.00	0.00	113'400.00
31700.01	Frais de repas	163.70	200	-36.30	174.00	-10.30
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'991.00	3'000	-9.00	2'256.40	734.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	66.20	1'000	-933.80	283.40	-217.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	162.40	-162.40
36	**Charges de transfert**	**18'882.90**	**35'000**	**-16'117.10**	**0.00**	**18'882.90**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	18'882.90	35'000	-16'117.10	0.00	18'882.90
39	**Imputations internes**	**66'370.70**	**61'900**	**4'470.70**	**66'697.65**	**-326.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'892.75	1'200	3'692.75	9'003.45	-4'110.70
39100.00	Prestations de services	943.95	1'200	-256.05	1'562.95	-619.00
39101.00	Prestations informatiques	10'584.00	9'200	1'384.00	6'181.25	4'402.75
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	49'700.00	49'700	0.00	49'700.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	600	-350.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-50'457.98**	**-30'000**	**-20'457.98**	**-26'126.62**	**-24'331.36**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-47'889.98	-30'000	-17'889.98	-25'326.62	-22'563.36
42600.00	Remboursement de tiers	-2'568.00	0	-2'568.00	-800.00	-1'768.00
44	**Revenus financiers**	**-113'400.00**	**-118'500**	**5'100.00**	**-4.45**	**-113'395.55**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0.00	0	0.00	-4.45	4.45
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-113'400.00	-118'500	5'100.00	0.00	-113'400.00
46	**Revenus de transfert**	**-237'152.22**	**-301'000**	**63'847.78**	**-261'563.43**	**24'411.21**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-237'152.22	-301'000	63'847.78	-261'563.43	24'411.21
14	**Mobilité**	**11'324'844.85**	**11'654'800**	**-329'955.15**	**10'911'501.94**	**413'342.91**
	Charges	12'725'240.05	13'218'800	-493'559.95	12'333'676.15	391'563.90
	Revenus	-1'400'395.20	-1'564'000	163'604.80	-1'422'174.21	21'779.01
	Service du développement durable, délégué(e) à..	**11'324'844.85**	**11'654'800**	**-329'955.15**	**10'911'501.94**	**413'342.91**
	Charges	12'725'240.05	13'218'800	-493'559.95	12'333'676.15	391'563.90
	Revenus	-1'400'395.20	-1'564'000	163'604.80	-1'422'174.21	21'779.01
146.01	**Mobilité**	**11'013'192.15**	**11'408'200**	**-395'007.85**	**10'631'019.33**	**382'172.82**
	Charges	11'707'004.81	12'277'100	-570'095.19	11'324'972.43	382'032.38
	Revenus	-693'812.66	-868'900	175'087.34	-693'953.10	140.44
30	**Charges de personnel**	**380'318.35**	**381'400**	**-1'081.65**	**380'514.00**	**-195.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	310'227.90	310'600	-372.10	306'283.85	3'944.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'063.70	1'200	-136.30	1'160.40	-96.70
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'471.75	16'500	-28.25	16'530.80	-59.05
30500.02	Cotisations patronales AC	3'412.55	3'500	-87.45	3'425.45	-12.90
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	38'162.20	39'000	-837.80	43'065.70	-4'903.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	678.85	400	278.85	327.25	351.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'514.60	6'600	-85.40	6'538.20	-23.60
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'633.85	2'300	333.85	2'350.25	283.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	269.45	300	-30.55	271.10	-1.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	558.50	600	-41.50	561.00	-2.50
30990.00	Autres charges de personnel	325.00	400	-75.00	0.00	325.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**243'348.81**	**241'900**	**1'448.81**	**227'735.58**	**15'613.23**
31000.00	Matériel de bureau	12.45	3'000	-2'987.55	119.80	-107.35
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	424.00	500	-76.00	131.75	292.25
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	37.20	500	-462.80	0.00	37.20
31051.00	Frais de réception	133.20	1'500	-1'366.80	0.00	133.20
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	321.76	0	321.76	0.00	321.76
31300.01	Prestations de services de tiers	229'464.80	222'900	6'564.80	217'539.88	11'924.92
31300.02	Frais bancaires et postaux	1'444.70	1'200	244.70	1'322.05	122.65
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'064.70	-1'064.70
31300.04	Cotisations	7'965.00	7'000	965.00	5'555.00	2'410.00
31300.05	Frais de ports	1'336.05	3'000	-1'663.95	1'658.30	-322.25
31300.80	Téléphonie fixe	1'645.80	1'100	545.80	0.00	1'645.80

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31340.09	Primes d'assurances	149.60	200	-50.40	149.60	0.00
31700.01	Frais de repas	57.20	0	57.20	47.00	10.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	41.00	-41.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	254.80	500	-245.20	106.50	148.30
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	102.25	500	-397.75	0.00	102.25
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**91'100.00**	**90'100**	**1'000.00**	**80'100.00**	**11'000.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	63'000.00	62'000	1'000.00	52'000.00	11'000.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	28'100.00	28'100	0.00	28'100.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**10'898'648.80**	**11'448'000**	**-549'351.20**	**10'538'968.85**	**359'679.95**
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	9'611'562.10	9'900'000	-288'437.90	9'276'698.00	334'864.10
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	195'982.20	260'000	-64'017.80	185'935.85	10'046.35
36350.00	Subventions aux entreprises privées	4'160.00	15'000	-10'840.00	52'160.00	-48'000.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	1'000.00	0	1'000.00	3'000.00	-2'000.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	1'062'944.50	1'250'000	-187'055.50	998'175.00	64'769.50
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	23'000.00	23'000	0.00	23'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**93'588.85**	**115'700**	**-22'111.15**	**97'654.00**	**-4'065.15**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'026.15	4'900	-3'873.85	1'263.55	-237.40
39100.00	Prestations de services	22'406.95	34'200	-11'793.05	23'332.80	-925.85
39101.00	Prestations informatiques	9'868.75	9'400	468.75	6'803.65	3'065.10
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	24'480.00	25'700	-1'220.00	24'480.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	35'557.00	41'200	-5'643.00	41'524.00	-5'967.00
42	**Taxes**	**-228'236.71**	**-216'600**	**-11'636.71**	**-274'785.25**	**46'548.54**
42500.00	Ventes	-227'681.11	-216'600	-11'081.11	-230'382.75	2'701.64
42600.00	Remboursement de tiers	-555.60	0	-555.60	-44'402.50	43'846.90
48	**Revenus extraordinaires**	**-452'445.95**	**-650'000**	**197'554.05**	**-412'795.85**	**-39'650.10**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-452'445.95	-650'000	197'554.05	-412'795.85	-39'650.10
49	**Imputations internes**	**-13'130.00**	**-2'300**	**-10'830.00**	**-6'372.00**	**-6'758.00**
49100.00	Prestations de services	-13'130.00	-2'300	-10'830.00	-6'372.00	-6'758.00
146.02	**Fun'ambule**	**-49'338.64**	**-71'400**	**22'061.36**	**-46'162.12**	**-3'176.52**
	Charges	394'771.36	363'600	31'171.36	372'399.55	22'371.81
	Revenus	-444'110.00	-435'000	-9'110.00	-418'561.67	-25'548.33
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**172'906.51**	**125'200**	**47'706.51**	**132'824.75**	**40'081.76**
31200.01	Eau - PA	857.25	900	-42.75	912.21	-54.96
31300.01	Prestations de services de tiers	31'499.54	35'000	-3'500.46	31'852.60	-353.06
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	2'042.43	-2'042.43
31300.04	Cotisations	100.00	0	100.00	100.00	0.00
31300.90	Autres frais de téléphone	2'198.16	2'300	-101.84	0.00	2'198.16
31340.09	Primes d'assurances	950.30	0	950.30	0.00	950.30
31510.02	Entretien de véhicules	21'174.31	10'000	11'174.31	24'500.88	-3'326.57
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	116'126.95	77'000	39'126.95	73'416.63	42'710.32
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**130'000.00**	**130'000**	**0.00**	**130'000.00**	**0.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	130'000.00	130'000	0.00	130'000.00	0.00
34	**Charges financières**	**8'314.85**	**11'000**	**-2'685.15**	**9'174.80**	**-859.95**
34394.09	Primes d'assurances	8'314.85	11'000	-2'685.15	9'174.80	-859.95
39	**Imputations internes**	**83'550.00**	**97'400**	**-13'850.00**	**100'400.00**	**-16'850.00**
39100.00	Prestations de services	150.00	700	-550.00	300.00	-150.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	83'400.00	96'700	-13'300.00	99'500.00	-16'100.00
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	600.00	-600.00
42	**Taxes**	**-44'110.00**	**-35'000**	**-9'110.00**	**-35'000.00**	**-9'110.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-9'110.00	0	-9'110.00	0.00	-9'110.00
42600.00	Remboursement de tiers	-35'000.00	-35'000	0.00	-35'000.00	0.00
44	**Revenus financiers**	**-400'000.00**	**-400'000**	**0.00**	**-383'561.67**	**-16'438.33**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-400'000.00	-400'000	0.00	-383'561.67	-16'438.33
146.03	**Développement durable**	**360'991.34**	**318'000**	**42'991.34**	**326'644.73**	**34'346.61**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Charges	623'463.88	578'100	45'363.88	636'304.17	-12'840.29
	Revenus	-262'472.54	-260'100	-2'372.54	-309'659.44	47'186.90
30	**Charges de personnel**	**84'943.67**	**76'600**	**8'343.67**	**83'541.45**	**1'402.22**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	46'150.45	45'900	250.45	51'203.05	-5'052.60
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	25'200.00	18'500	6'700.00	18'633.00	6'567.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'062.60	1'200	-137.40	1'159.20	-96.60
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'450.20	2'500	-49.80	2'719.75	-269.55
30500.02	Cotisations patronales AC	507.55	600	-92.45	563.05	-55.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	6'136.55	6'200	-63.45	6'084.55	52.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	101.35	100	1.35	54.05	47.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	970.00	1'000	-30.00	1'076.20	-106.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	389.95	400	-10.05	409.35	-19.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	40.45	100	-59.55	42.85	-2.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	82.70	100	-17.30	91.40	-8.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'851.87	0	1'851.87	1'505.00	346.87
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**418'726.11**	**428'900**	**-10'173.89**	**462'491.87**	**-43'765.76**
31000.00	Matériel de bureau	773.35	700	73.35	0.00	773.35
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	74'382.79	85'000	-10'617.21	93'996.20	-19'613.41
31010.02	Carburants voitures/machines	1'631.76	2'000	-368.24	1'732.80	-101.04
31020.00	Imprimés, publications	200.00	0	200.00	0.00	200.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'000	-1'000.00	500.00	-500.00
31051.00	Frais de réception	2'626.81	4'700	-2'073.19	2'745.25	-118.44
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'747.36	500	1'247.36	0.00	1'747.36
31200.02	Electricité	2'710.65	700	2'010.65	994.15	1'716.50
31300.01	Prestations de services de tiers	231'188.08	216'000	15'188.08	195'463.48	35'724.60
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	0	0.00	994.00	-994.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	73.05	0	73.05	2'651.10	-2'578.05
31300.04	Cotisations	1'687.00	2'200	-513.00	10'905.50	-9'218.50
31300.05	Frais de ports	90.00	0	90.00	44.00	46.00
31300.85	Téléphonie mobile	4'655.35	600	4'055.35	0.00	4'655.35
31300.90	Autres frais de téléphone	1'419.55	1'000	419.55	0.00	1'419.55
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	25'573.60	60'000	-34'426.40	21'434.90	4'138.70
31332.00	Contrat de prestation informatique	47'594.16	43'000	4'594.16	47'202.94	391.22
31340.02	Primes d'assurances véhicules	3'648.45	4'500	-851.55	4'092.80	-444.35
31340.09	Primes d'assurances	6'688.65	0	6'688.65	6'442.05	246.60
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'306.50	1'500	-193.50	1'256.50	50.00
31510.02	Entretien de véhicules	3'347.00	0	3'347.00	63'088.40	-59'741.40
31700.01	Frais de repas	382.60	0	382.60	0.00	382.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	407.40	0	407.40	938.80	-531.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	6'592.00	5'500	1'092.00	8'009.00	-1'417.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**46'000.00**	**46'000**	**0.00**	**46'000.00**	**0.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	9'000.00	9'000	0.00	9'000.00	0.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	37'000.00	37'000	0.00	37'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**38'259.00**	**6'500**	**31'759.00**	**6'154.40**	**32'104.60**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	3'510.00	0	3'510.00	3'510.00	0.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	34'510.00	2'500	32'010.00	2'325.00	32'185.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	239.00	4'000	-3'761.00	319.40	-80.40
39	**Imputations internes**	**35'535.10**	**20'100**	**15'435.10**	**38'116.45**	**-2'581.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'027.70	0	2'027.70	1'652.95	374.75
39100.00	Prestations de services	13'987.40	0	13'987.40	13'480.45	506.95
39101.00	Prestations informatiques	4'000.00	4'000	0.00	4'986.05	-986.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	12'120.00	12'100	20.00	12'982.00	-862.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0.00	115.00	-115.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'400.00	4'000	-600.00	4'900.00	-1'500.00
42	**Taxes**	**-164'701.62**	**-165'100**	**398.38**	**-216'957.54**	**52'255.92**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-49'034.78	-63'600	14'565.22	-46'175.18	-2'859.60
42500.00	Ventes	-115'666.84	-101'500	-14'166.84	-169'464.94	53'798.10
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-1'317.42	1'317.42
43	**Revenus divers**	**-89'329.32**	**-95'000**	**5'670.68**	**-88'950.40**	**-378.92**
43900.00	Autres revenus	-89'329.32	-95'000	5'670.68	-88'950.40	-378.92
46	**Revenus de transfert**	**-5'411.60**	**0**	**-5'411.60**	**0.00**	**-5'411.60**
46300.00	Subventions de la Confédération	-5'411.60	0	-5'411.60	0.00	-5'411.60

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
49	**Imputations internes**	**-3'030.00**	**0**	**-3'030.00**	**-3'751.50**	**721.50**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-3'000.00	0	-3'000.00	28.50	-3'028.50
49100.00	Prestations de services	-30.00	0	-30.00	-3'780.00	3'750.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Dicastère des Infrastructures, de la Sécurité et de l'Agglomération	**28'024'950.72**	**33'042'700**	**-5'017'749.28**	**30'497'464.65**	**-2'472'513.93**
	Charges	84'628'366.86	88'853'100	-4'224'733.14	87'997'847.60	-3'369'480.74
	Revenus	-56'603'416.14	-55'810'400	-793'016.14	-57'500'382.95	896'966.81
07	**Infrastructures**	**18'317'813.59**	**20'415'400**	**-2'097'586.41**	**18'436'785.26**	**-118'971.67**
	Charges	47'787'293.45	50'080'600	-2'293'306.55	46'876'502.88	910'790.57
	Revenus	-29'469'479.86	-29'665'200	195'720.14	-28'439'717.62	-1'029'762.24
	Service administratif infrastructures	**-1'094'042.98**	**-651'000**	**-443'042.98**	**-932'913.57**	**-161'129.41**
	Charges	10'986'939.22	11'119'800	-132'860.78	10'588'908.87	398'030.35
	Revenus	-12'080'982.20	-11'770'800	-310'182.20	-11'521'822.44	-559'159.76
113.01	**Energies**	**-3'061'721.50**	**-2'940'000**	**-121'721.50**	**-2'915'441.92**	**-146'279.58**
	Revenus	-3'061'721.50	-2'940'000	-121'721.50	-2'915'441.92	-146'279.58
42	**Taxes**	**-3'061'721.50**	**-2'940'000**	**-121'721.50**	**-2'915'441.92**	**-146'279.58**
42400.01	Taxes d'utilisation	-2'859'273.28	-2'940'000	80'726.72	-2'915'441.92	56'168.64
42600.00	Remboursement de tiers	-202'448.22	0	-202'448.22	0.00	-202'448.22
113.02	**Eaux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	9'019'260.70	8'830'800	188'460.70	8'606'380.52	412'880.18
	Revenus	-9'019'260.70	-8'830'800	-188'460.70	-8'606'380.52	-412'880.18
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'271'960.64**	**5'000'000**	**-728'039.36**	**4'301'240.75**	**-29'280.11**
31300.01	Prestations de services de tiers	4'271'960.64	5'000'000	-728'039.36	4'301'240.75	-29'280.11
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**2'303'023.86**	**2'367'000**	**-63'976.14**	**2'318'669.45**	**-15'645.59**
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	2'303'023.86	2'367'000	-63'976.14	2'318'669.45	-15'645.59
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**1'892'076.20**	**801'900**	**1'090'176.20**	**1'343'570.32**	**548'505.88**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	1'892'076.20	801'900	1'090'176.20	1'343'570.32	548'505.88
39	**Imputations internes**	**552'200.00**	**661'900**	**-109'700.00**	**642'900.00**	**-90'700.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	552'200.00	661'900	-109'700.00	642'900.00	-90'700.00
42	**Taxes**	**-8'934'803.70**	**-8'746'000**	**-188'803.70**	**-8'537'036.52**	**-397'767.18**
42500.00	Ventes	-8'934'803.70	-8'746'000	-188'803.70	-8'537'036.52	-397'767.18
49	**Imputations internes**	**-84'457.00**	**-84'800**	**343.00**	**-69'344.00**	**-15'113.00**
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-84'457.00	-84'800	343.00	-69'344.00	-15'113.00
113.03	**Eclairage public**	**1'967'678.52**	**2'289'000**	**-321'321.48**	**1'982'528.35**	**-14'849.83**
	Charges	1'967'678.52	2'289'000	-321'321.48	1'982'528.35	-14'849.83
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'967'678.52**	**2'289'000**	**-321'321.48**	**1'982'528.35**	**-14'849.83**
31200.02	Electricité	414'981.90	480'000	-65'018.10	394'031.35	20'950.55
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	90'000.00	90'000	0.00	99'025.66	-9'025.66
31300.01	Prestations de services de tiers	869'696.62	1'126'000	-256'303.38	944'071.34	-74'374.72
31990.00	Autres charges d'exploitation	593'000.00	593'000	0.00	545'400.00	47'600.00
	Service technique	**1'283'184.72**	**1'524'900**	**-241'715.28**	**1'137'314.13**	**145'870.59**
	Charges	1'664'178.50	1'916'200	-252'021.50	1'623'317.18	40'861.32
	Revenus	-380'993.78	-391'300	10'306.22	-486'003.05	105'009.27
114.00	**Bureau technique**	**1'283'184.72**	**1'524'900**	**-241'715.28**	**1'137'314.13**	**145'870.59**
	Charges	1'664'178.50	1'916'200	-252'021.50	1'623'317.18	40'861.32
	Revenus	-380'993.78	-391'300	10'306.22	-486'003.05	105'009.27
30	**Charges de personnel**	**1'399'169.30**	**1'600'700**	**-201'530.70**	**1'355'907.80**	**43'261.50**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'117'334.55	1'289'300	-171'965.45	1'084'733.95	32'600.60
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-8'838.40	8'838.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'424.50	10'100	-1'675.50	10'092.00	-1'667.50
30490.02	Allocations compensatoires	6'118.00	5'200	918.00	5'148.00	970.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	200.00	300	-100.00	0.00	200.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	58'795.30	66'700	-7'904.70	56'711.30	2'084.00
30500.02	Cotisations patronales AC	11'953.60	13'400	-1'446.40	11'537.10	416.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	139'641.30	159'300	-19'658.70	137'594.40	2'046.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	17'957.20	17'400	557.20	16'976.10	981.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	23'254.20	26'400	-3'145.80	22'430.15	824.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'031.65	9'100	-68.35	9'518.60	-486.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	963.70	1'200	-236.30	929.20	34.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'993.20	2'300	-306.80	1'922.20	71.00
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'118.20	0	3'118.20	2'938.40	179.80
30990.00	Autres charges de personnel	383.90	0	383.90	4'214.80	-3'830.90
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**159'523.65**	**167'600**	**-8'076.35**	**154'679.13**	**4'844.52**
31000.00	Matériel de bureau	3'076.90	6'000	-2'923.10	4'301.98	-1'225.08
31020.00	Imprimés, publications	0.00	1'500	-1'500.00	3'599.00	-3'599.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'425.90	1'500	-74.10	1'599.70	-173.80
31051.00	Frais de réception	1'521.25	1'000	521.25	581.25	940.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	3'000	-3'000.00	293.95	-293.95
31110.01	Achats de machines et outils	9'374.40	0	9'374.40	0.00	9'374.40
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	19'486.40	25'000	-5'513.60	16'847.30	2'639.10
31300.01	Prestations de services de tiers	11'279.60	15'000	-3'720.40	10'014.30	1'265.30
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	3'079.50	-3'079.50
31300.04	Cotisations	5'058.35	6'000	-941.65	4'905.00	153.35
31300.05	Frais de ports	1'048.55	2'000	-951.45	1'261.45	-212.90
31300.80	Téléphonie fixe	1'523.95	2'000	-476.05	0.00	1'523.95
31300.85	Téléphonie mobile	918.30	1'700	-781.70	108.05	810.25
31300.90	Autres frais de téléphone	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	85'134.05	80'000	5'134.05	96'155.75	-11'021.70
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	11'137.40	10'000	1'137.40	7'978.50	3'158.90
31340.02	Primes d'assurances véhicules	222.10	0	222.10	0.00	222.10
31370.04	Taxes pour véhicules de services	0.00	0	0.00	78.00	-78.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	810.00	700	110.00	0.00	810.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	4'968.50	7'000	-2'031.50	2'675.40	2'293.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	148.00	2'000	-1'852.00	0.00	148.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'200.00	1'000	200.00	1'200.00	0.00
31710.00	Excursions, voyages scolaires et camps	1'190.00	0	1'190.00	0.00	1'190.00
39	**Imputations internes**	**105'485.55**	**147'900**	**-42'414.45**	**112'730.25**	**-7'244.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'223.85	25'700	-21'476.15	1'493.00	2'730.85
39100.00	Prestations de services	7'743.45	26'200	-18'456.55	23'200.00	-15'456.55
39101.00	Prestations informatiques	26'147.25	28'600	-2'452.75	20'677.25	5'470.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	66'760.00	66'800	-40.00	66'760.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	611.00	600	11.00	600.00	11.00
42	**Taxes**	**-55'735.78**	**-60'000**	**4'264.22**	**-164'256.55**	**108'520.77**
42100.00	Emoluments administratifs	-24'500.00	-20'000	-4'500.00	-30'625.00	6'125.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-3'919.98	-15'000	11'080.02	-104'547.95	100'627.97
42500.00	Ventes	-27'315.80	-25'000	-2'315.80	-29'083.60	1'767.80
43	**Revenus divers**	**-4'758.00**	**-30'000**	**25'242.00**	**0.00**	**-4'758.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-4'758.00	-30'000	25'242.00	0.00	-4'758.00
49	**Imputations internes**	**-320'500.00**	**-301'300**	**-19'200.00**	**-321'746.50**	**1'246.50**
49100.00	Prestations de services	-200'500.00	-59'800	-140'700.00	-201'746.50	1'246.50
49800.00	Reports internes	-120'000.00	-241'500	121'500.00	-120'000.00	0.00
	Service de la voirie	**13'380'677.03**	**14'135'200**	**-754'522.97**	**13'027'143.70**	**353'533.33**
	Charges	21'835'820.80	22'758'900	-923'079.20	21'055'307.26	780'513.54
	Revenus	-8'455'143.77	-8'623'700	168'556.23	-8'028'163.56	-426'980.21
115.01	**Voirie**	**12'374'176.26**	**13'054'800**	**-680'623.74**	**12'066'743.70**	**307'432.56**
	Charges	16'272'268.12	16'914'400	-642'131.88	15'646'102.76	626'165.36
	Revenus	-3'898'091.86	-3'859'600	-38'491.86	-3'579'359.06	-318'732.80
30	**Charges de personnel**	**7'560'183.60**	**7'923'000**	**-362'816.40**	**7'307'655.77**	**252'527.83**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	5'975'386.05	6'248'300	-272'913.95	5'923'090.25	52'295.80
30100.02	Indemnités journalières	3'452.65	0	3'452.65	75'547.95	-72'095.30
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-10'889.45	0	-10'889.45	-85'948.65	75'059.20

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30109.01 Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-91'372.80	0	-91'372.80	-41'190.65	-50'182.15
30109.02 Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-22'426.75	0	-22'426.75	-193'811.15	171'384.40
30300.01 Indemnités aux agences d'emploi	106'698.45	100'000	6'698.45	52'113.50	54'584.95
30300.02 Civilistes et autres contrats particuliers	18'875.00	12'000	6'875.00	20'910.00	-2'035.00
30400.00 Allocations pour enfants et de formation	83'367.70	78'100	5'267.70	82'110.60	1'257.10
30409.00 Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	0.00	0	0.00	-38'872.50	38'872.50
30420.00 Indemnités de repas	0.00	0	0.00	84.00	-84.00
30490.02 Allocations compensatoires	44'110.00	52'600	-8'490.00	54'730.00	-10'620.00
30490.09 Autres allocations (indemnités de piquet)	32'650.00	0	32'650.00	40'025.00	-7'375.00
30500.01 Cotisations patronales AVS, AI et APG	317'207.15	324'400	-7'192.85	311'943.60	5'263.55
30500.02 Cotisations patronales AC	65'711.80	67'500	-1'788.20	64'626.90	1'084.90
30520.00 Cotis. patronales aux caisses de pension propres	698'667.00	741'600	-42'933.00	695'481.85	3'185.15
30530.00 Cotis. patronales aux assurances-accidents	99'359.20	98'900	459.20	94'783.30	4'575.90
30540.00 Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	125'461.25	128'500	-3'038.75	123'378.55	2'082.70
30550.00 Cotis. patronales aux assurances maladie	45'936.35	48'900	-2'963.65	49'208.95	-3'272.60
30591.00 Fonds de formation professionnelle	5'197.50	5'900	-702.50	5'111.90	85.60
30592.00 Cotisations employeurs aux structures d'accueil	10'753.60	11'300	-546.40	10'574.85	178.75
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	47'895.30	0	47'895.30	60'010.82	-12'115.52
30910.00 Recrutement du personnel	2'343.15	1'000	1'343.15	3'508.10	-1'164.95
30990.00 Autres charges de personnel	1'800.45	4'000	-2'199.55	238.60	1'561.85
31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	**4'226'959.09**	**4'327'600**	**-100'640.91**	**4'254'546.35**	**-27'587.26**
31000.00 Matériel de bureau	7'246.93	3'000	4'246.93	9'016.09	-1'769.16
31010.01 Matériel d'exploitation et fournitures	1'059'601.05	1'000'000	59'601.05	906'913.14	152'687.91
31010.02 Carburants voitures/machines	412'781.32	450'000	-37'218.68	275'762.09	137'019.23
31020.00 Imprimés, publications	0.00	1'000	-1'000.00	4'795.50	-4'795.50
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31051.00 Frais de réception	0.00	1'000	-1'000.00	20.00	-20.00
31060.00 Matériel médical et sanitaire	2'259.75	1'500	759.75	2'263.77	-4.02
31100.00 Achats de meubles et machines de bureau	0.00	0	0.00	8'871.49	-8'871.49
31110.01 Achats de machines et outils	17'382.13	45'000	-27'617.87	49'120.70	-31'738.57
31120.00 Achats de vêtements, linge, rideaux	36'547.08	35'000	1'547.08	27'965.98	8'581.10
31180.00 Immobilisations incorporelles	11'699.83	25'000	-13'300.17	25'669.71	-13'969.88
31200.01 Eau - PA	34'324.40	35'000	-675.60	36'422.65	-2'098.25
31200.02 Electricité	40'236.15	43'000	-2'763.85	40'132.30	103.85
31200.03 Gaz	57'210.75	50'000	7'210.75	46'388.15	10'822.60
31200.05 Chauffage à distance	1'703.70	0	1'703.70	0.00	1'703.70
31200.09 Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	0	0.00	1'759.85	-1'759.85
31300.01 Prestations de services de tiers	1'597'775.40	1'650'000	-52'224.60	1'696'206.73	-98'431.33
31300.03 Frais de téléphones et télécommunications	361.45	0	361.45	17'572.69	-17'211.24
31300.04 Cotisations	1'350.00	1'500	-150.00	1'350.00	0.00
31300.05 Frais de ports	2'429.80	3'500	-1'070.20	2'706.02	-276.22
31300.80 Téléphonie fixe	4'645.70	5'500	-854.30	0.00	4'645.70
31300.85 Téléphonie mobile	10'334.40	9'100	1'234.40	0.00	10'334.40
31300.90 Autres frais de téléphone	5'749.47	5'000	749.47	0.00	5'749.47
31340.01 Primes d'assurances biens-fonds	10'416.15	12'000	-1'583.85	11'398.00	-981.85
31340.02 Primes d'assurances véhicules	81'648.70	90'000	-8'351.30	85'540.65	-3'891.95
31340.09 Primes d'assurances	4'647.05	6'000	-1'352.95	5'416.00	-768.95
31370.03 TVA Non récupérable	0.00	0	0.00	128'717.00	-128'717.00
31370.04 Taxes pour véhicules de services	196'154.85	180'000	16'154.85	164'520.35	31'634.50
31510.01 Entretien de machines et outils	9'508.81	30'000	-20'491.19	8'723.01	785.80
31510.02 Entretien de véhicules	608'860.77	630'000	-21'139.23	688'303.06	-79'442.29
31600.00 Loyers et fermages des biens-fonds	186.60	0	186.60	0.00	186.60
31700.01 Frais de repas	4'565.05	4'000	565.05	3'575.45	989.60
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	3'616.50	3'000	616.50	1'480.30	2'136.20
31700.03 Frais de déplacement (autres)	760.25	2'500	-1'739.75	1'353.35	-593.10
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	1'230.00	3'000	-1'770.00	1'612.65	-382.65
31810.00 Pertes sur créances effectives	1'725.05	2'000	-274.95	969.67	755.38
33 Amortissements du patrimoine administratif	**3'343'125.75**	**3'191'000**	**152'125.75**	**2'918'131.45**	**424'994.30**
33000.00 Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	125'000.00	125'000	0.00	125'000.00	0.00
33001.00 Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	2'258'000.00	2'276'000	-18'000.00	2'073'227.70	184'772.30
33003.00 Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
33004.00 Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	398'125.75	204'000	194'125.75	190'904.75	207'221.00
33006.00 Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	507'000.00	531'000	-24'000.00	473'999.00	33'001.00
33009.00 Amort. planif., autres immo. corporelles PA	54'000.00	54'000	0.00	54'000.00	0.00
34 Charges financières	**1'580.18**	**0**	**1'580.18**	**15.09**	**1'565.09**
34190.00 Pertes de change sur monnaies étrangères	0.00	0	0.00	14.21	-14.21
34311.01 Matériel d'exploitation et fournitures	1'575.90	0	1'575.90	0.00	1'575.90

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
34990.00	Autres charges financières	4.28	0	4.28	0.88	3.40
39	**Imputations internes**	**1'140'419.50**	**1'472'800**	**-332'380.50**	**1'165'754.10**	**-25'334.60**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'436.00	4'500	-64.00	4'051.00	385.00
39100.00	Prestations de services	142'276.68	5'400	136'876.68	120'841.50	21'435.18
39101.00	Prestations informatiques	25'502.70	48'600	-23'097.30	23'253.65	2'249.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	58'093.10	76'200	-18'106.90	58'111.95	-18.85
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	5'880.00	600	5'280.00	5'880.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	856'600.00	1'000'600	-144'000.00	910'500.00	-53'900.00
39800.00	Reports internes	47'631.02	336'900	-289'268.98	43'116.00	4'515.02
42	**Taxes**	**-383'871.57**	**-450'000**	**66'128.43**	**-380'115.31**	**-3'756.26**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-338'206.57	-430'000	91'793.43	-356'585.65	18'379.08
42500.00	Ventes	-43'041.86	-20'000	-23'041.86	-23'529.66	-19'512.20
42600.00	Remboursement de tiers	-2'623.14	0	-2'623.14	0.00	-2'623.14
43	**Revenus divers**	**-34'077.14**	**-20'000**	**-14'077.14**	**-7'270.92**	**-26'806.22**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-17'210.00	-20'000	2'790.00	-7'863.00	-9'347.00
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	-16'867.14	0	-16'867.14	592.08	-17'459.22
44	**Revenus financiers**	**-36'505.36**	**-50'000**	**13'494.64**	**-42'941.68**	**6'436.32**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-211.90	0	-211.90	-171.53	-40.37
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-0.01	0	-0.01	0.00	-0.01
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-36'293.45	-50'000	13'706.55	-42'770.15	6'476.70
46	**Revenus de transfert**	**-118'002.68**	**-110'000**	**-8'002.68**	**-116'886.96**	**-1'115.72**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-118'002.68	-110'000	-8'002.68	-107'136.96	-10'865.72
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	0.00	0	0.00	-9'750.00	9'750.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-188'000.00**	**0**	**-188'000.00**	**0.00**	**-188'000.00**
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-188'000.00	0	-188'000.00	0.00	-188'000.00
49	**Imputations internes**	**-3'137'635.11**	**-3'229'600**	**91'964.89**	**-3'032'144.19**	**-105'490.92**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-8'424.10	-2'700	-5'724.10	-15'689.18	7'265.08
49100.00	Prestations de services	-187'616.05	-142'600	-45'016.05	-208'715.97	21'099.92
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-6'500	6'500.00	0.00	0.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0.00	-10'000.00	10'000.00
49800.00	Reports internes	-2'941'594.96	-3'077'800	136'205.04	-2'797'739.04	-143'855.92
115.02	**Déchets ménage**	**1'006'500.77**	**1'080'400**	**-73'899.23**	**960'400.00**	**46'100.77**
	Charges	4'867'423.81	5'104'800	-237'376.19	4'709'121.61	158'302.20
	Revenus	-3'860'923.04	-4'024'400	163'476.96	-3'748'721.61	-112'201.43
30	**Charges de personnel**	**0.00**	**7'000**	**-7'000.00**	**0.00**	**0.00**
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	0.00	7'000	-7'000.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'131'116.26**	**1'465'400**	**-334'283.74**	**1'124'585.88**	**6'530.38**
31000.00	Matériel de bureau	1'990.61	2'000	-9.39	717.41	1'273.20
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	28'878.78	30'000	-1'121.22	21'684.78	7'194.00
31020.00	Imprimés, publications	0.00	30'000	-30'000.00	0.00	0.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	1'921.30	1'000	921.30	0.00	1'921.30
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	8'681.39	0	8'681.39	6'272.40	2'408.99
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	3'847.71	3'000	847.71	2'641.77	1'205.94
31200.02	Electricité	5'904.57	5'000	904.57	2'886.43	3'018.14
31300.01	Prestations de services de tiers	944'434.18	1'250'000	-305'565.82	1'031'698.94	-87'264.76
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	161.39	0	161.39	16'868.61	-16'707.22
31300.05	Frais de ports	11'888.50	20'000	-8'111.50	12'588.60	-700.10
31300.80	Téléphonie fixe	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31300.85	Téléphonie mobile	4'908.43	0	4'908.43	0.00	4'908.43
31300.90	Autres frais de téléphone	13'634.98	22'300	-8'665.02	0.00	13'634.98
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	591.40	1'000	-408.60	0.00	591.40
31370.03	TVA Non récupérable	15'758.00	40'000	-24'242.00	13'999.30	1'758.70
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	0	0.00	2'684.30	-2'684.30
31510.02	Entretien de véhicules	165.88	0	165.88	0.00	165.88
31810.00	Pertes sur créances effectives	88'349.14	50'000	38'349.14	12'543.34	75'805.80
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**853'000.00**	**866'000**	**-13'000.00**	**845'000.00**	**8'000.00**
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	853'000.00	866'000	-13'000.00	845'000.00	8'000.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
34	**Charges financières**	**246.72**	**0**	**246.72**	**262.89**	**-16.17**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	0.00	0	0.00	2.02	-2.02
34990.00	Autres charges financières	246.72	0	246.72	260.87	-14.15
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**242'890.47**	**103'100**	**139'790.47**	**232'102.85**	**10'787.62**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	242'890.47	103'100	139'790.47	232'102.85	10'787.62
39	**Imputations internes**	**2'640'170.36**	**2'663'300**	**-23'129.64**	**2'507'169.99**	**133'000.37**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	522.75	16'700	-16'177.25	187.10	335.65
39100.00	Prestations de services	130'431.55	700	129'731.55	130'859.65	-428.10
39101.00	Prestations informatiques	55'200.00	56'700	-1'500.00	55'200.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	76'039.00	102'200	-26'161.00	112'236.00	-36'197.00
39800.00	Reports internes	2'377'977.06	2'487'000	-109'022.94	2'208'687.24	169'289.82
42	**Taxes**	**-2'544'919.03**	**-2'617'000**	**72'080.97**	**-2'522'587.32**	**-22'331.71**
42400.01	Taxes d'utilisation	0.00	0	0.00	-23.45	23.45
42400.02	Prestations de services pour tiers	-12'797.88	-12'000	-797.88	-14'117.56	1'319.68
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-1'960'760.20	-1'985'000	24'239.80	-1'942'793.88	-17'966.32
42500.00	Ventes	-553'060.95	-600'000	46'939.05	-542'102.43	-10'958.52
42700.00	Amendes	-18'300.00	-20'000	1'700.00	-23'550.00	5'250.00
44	**Revenus financiers**	**-6'946.71**	**0**	**-6'946.71**	**-787.29**	**-6'159.42**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-6'946.71	0	-6'946.71	-787.29	-6'159.42
46	**Revenus de transfert**	**-877'149.70**	**-816'000**	**-61'149.70**	**-797'254.70**	**-79'895.00**
46040.00	Quotes-parts revenus des entreprises publiques	-630'717.70	-536'000	-94'717.70	-530'110.70	-100'607.00
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-246'432.00	-280'000	33'568.00	-267'144.00	20'712.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-10'000.00**	**0**	**-10'000.00**	**0.00**	**-10'000.00**
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-10'000.00	0	-10'000.00	0.00	-10'000.00
49	**Imputations internes**	**-421'907.60**	**-591'400**	**169'492.40**	**-428'092.30**	**6'184.70**
49100.00	Prestations de services	-1'907.60	-1'700	-207.60	-37'692.30	35'784.70
49800.00	Reports internes	-420'000.00	-589'700	169'700.00	-390'400.00	-29'600.00
115.03	**Déchets entreprise**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	696'128.87	739'700	-43'571.13	700'082.89	-3'954.02
	Revenus	-696'128.87	-739'700	43'571.13	-700'082.89	3'954.02
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**21'282.33**	**15'000**	**6'282.33**	**24'352.25**	**-3'069.92**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	273.04	-273.04
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0.00	50.53	-50.53
31300.01	Prestations de services de tiers	16'300.70	5'000	11'300.70	20'553.56	-4'252.86
31810.00	Pertes sur créances effectives	4'981.63	10'000	-5'018.37	3'475.12	1'506.51
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**251'764.52**	**194'200**	**57'564.52**	**275'896.64**	**-24'132.12**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	251'764.52	194'200	57'564.52	275'896.64	-24'132.12
39	**Imputations internes**	**423'082.02**	**530'500**	**-107'417.98**	**399'834.00**	**23'248.02**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.02	0	0.02	0.00	0.02
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'082.00	5'200	-2'118.00	9'434.00	-6'352.00
39800.00	Reports internes	420'000.00	525'300	-105'300.00	390'400.00	29'600.00
42	**Taxes**	**-512'342.33**	**-525'000**	**12'657.67**	**-521'206.19**	**8'863.86**
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-512'342.33	-525'000	12'657.67	-521'156.19	8'813.86
42700.00	Amendes	0.00	0	0.00	-50.00	50.00
44	**Revenus financiers**	**-943.84**	**0**	**-943.84**	**-257.55**	**-686.29**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-943.84	0	-943.84	-257.55	-686.29
49	**Imputations internes**	**-182'842.70**	**-214'700**	**31'857.30**	**-178'619.15**	**-4'223.55**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-0.03	0	-0.03	-0.07	0.04
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-59'842.67	-28'500	-31'342.67	-43'619.08	-16'223.59
49800.00	Reports internes	-123'000.00	-186'200	63'200.00	-135'000.00	12'000.00
	Service des parcs et promenades	**4'747'994.82**	**5'406'300**	**-658'305.18**	**5'205'241.00**	**-457'246.18**
	Charges	7'079'405.25	7'854'400	-774'994.75	7'288'822.60	-209'417.35
	Revenus	-2'331'410.43	-2'448'100	116'689.57	-2'083'581.60	-247'828.83

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
116.00	**Parcs et promenades**	**4'747'994.82**	**5'406'300**	**-658'305.18**	**5'205'241.00**	**-457'246.18**
	Charges	7'079'405.25	7'854'400	-774'994.75	7'288'822.60	-209'417.35
	Revenus	-2'331'410.43	-2'448'100	116'689.57	-2'083'581.60	-247'828.83
30	**Charges de personnel**	**4'861'807.60**	**5'267'700**	**-405'892.40**	**4'957'979.98**	**-96'172.38**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	3'835'514.90	4'119'200	-283'685.10	3'881'374.70	-45'859.80
30100.02	Indemnités journalières	27'310.80	0	27'310.80	0.00	27'310.80
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-41'815.35	0	-41'815.35	-1'906.00	-39'909.35
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-19'293.35	0	-19'293.35	-42'396.30	23'102.95
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-55'312.65	0	-55'312.65	-10'963.85	-44'348.80
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	0.00	0	0.00	2'624.25	-2'624.25
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	145'626.95	135'000	10'626.95	143'635.10	1'991.85
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	58'327.70	57'800	527.70	63'698.55	-5'370.85
30420.00	Indemnités de repas	0.00	0	0.00	20.00	-20.00
30490.02	Allocations compensatoires	14'912.80	17'000	-2'087.20	17'102.80	-2'190.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	750.00	0	750.00	2'256.25	-1'506.25
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	198'128.20	218'500	-20'371.80	203'210.55	-5'082.35
30500.02	Cotisations patronales AC	41'047.70	45'300	-4'252.30	42'101.50	-1'053.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	443'013.85	474'600	-31'586.15	442'714.35	299.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	63'338.00	66'800	-3'462.00	62'670.60	667.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	78'361.80	85'300	-6'938.20	80'371.55	-2'009.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	27'046.80	28'700	-1'653.20	30'132.70	-3'085.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'244.55	3'900	-655.45	3'329.45	-84.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	6'715.05	7'600	-884.95	6'889.00	-173.95
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	26'101.50	0	26'101.50	26'276.83	-175.33
30910.00	Recrutement du personnel	6'430.85	2'000	4'430.85	3'650.70	2'780.15
30990.00	Autres charges de personnel	2'357.50	5'000	-2'642.50	1'187.25	1'170.25
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**990'175.77**	**1'219'400**	**-229'224.23**	**1'130'140.65**	**-139'964.88**
31000.00	Matériel de bureau	3'883.05	3'000	883.05	3'175.25	707.80
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	485'307.14	660'000	-174'692.86	572'600.31	-87'293.17
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	1'000	-1'000.00	109.97	-109.97
31020.00	Imprimés, publications	30.00	500	-470.00	475.30	-445.30
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	754.12	2'400	-1'645.88	638.60	115.52
31051.00	Frais de réception	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	74.53	0	74.53	0.00	74.53
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	5'001.04	-5'001.04
31110.01	Achats de machines et outils	13'699.38	65'000	-51'300.62	48'280.95	-34'581.57
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	34'730.85	35'000	-269.15	43'181.06	-8'450.21
31200.01	Eau - PA	66'951.75	35'000	31'951.75	13'934.55	53'017.20
31200.02	Electricité	9'777.85	13'000	-3'222.15	9'442.70	335.15
31200.05	Chauffage à distance	149'822.85	100'000	49'822.85	102'983.15	46'839.70
31300.01	Prestations de services de tiers	190'443.25	260'000	-69'556.75	287'245.42	-96'802.17
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	203.50	0	203.50	5'843.45	-5'639.95
31300.04	Cotisations	2'785.00	2'800	-15.00	2'244.00	541.00
31300.05	Frais de ports	72.20	500	-427.80	54.00	18.20
31300.80	Téléphonie fixe	3'488.60	3'500	-11.40	0.00	3'488.60
31300.85	Téléphonie mobile	5'697.30	3'000	2'697.30	0.00	5'697.30
31300.90	Autres frais de téléphone	91.25	800	-708.75	0.00	91.25
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	879.05	1'000	-120.95	0.00	879.05
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'500.00	0	1'500.00	0.00	1'500.00
31340.09	Primes d'assurances	6'400.75	6'900	-499.25	6'611.85	-211.10
31370.01	Impôts et taxes	549.60	500	49.60	404.30	145.30
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	3'860.55	6'000	-2'139.45	7'420.30	-3'559.75
31510.02	Entretien de véhicules	80.00	500	-420.00	28.80	51.20
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
31700.01	Frais de repas	8'698.65	8'000	698.65	8'448.50	250.15
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'137.10	1'000	137.10	5'186.40	-4'049.30
31700.03	Frais de déplacement (autres)	384.60	1'000	-615.40	106.20	278.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	1'000	-1'000.00	335.50	-335.50
31810.00	Pertes sur créances effectives	-2'627.15	3'000	-5'627.15	3'389.05	-6'016.20
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	500.00	500	0.00	2'000.00	-1'500.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**233'204.23**	**224'000**	**9'204.23**	**184'000.00**	**49'204.23**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	28'000.00	35'000	-7'000.00	35'000.00	-7'000.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	135'204.23	97'000	38'204.23	124'000.00	11'204.23

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	70'000.00	92'000	-22'000.00	25'000.00	45'000.00
34	**Charges financières**	**0.01**	**0**	**0.01**	**-0.03**	**0.04**
34990.00	Autres charges financières	0.01	0	0.01	-0.03	0.04
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**80'131.75**	**0**	**80'131.75**	**44'657.80**	**35'473.95**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	80'131.75	0	80'131.75	44'657.80	35'473.95
39	**Imputations internes**	**914'085.89**	**1'143'300**	**-229'214.11**	**972'044.20**	**-57'958.31**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	5'305.03	0	5'305.03	15'147.67	-9'842.64
39100.00	Prestations de services	84'772.35	30'100	54'672.35	109'936.95	-25'164.60
39101.00	Prestations informatiques	23'638.25	44'000	-20'361.75	23'861.20	-222.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	28'480.00	28'700	-220.00	28'080.00	400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	15'517.71	600	14'917.71	5'321.98	10'195.73
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	38'800.00	49'200	-10'400.00	38'800.00	0.00
39800.00	Reports internes	717'572.55	990'700	-273'127.45	750'896.40	-33'323.85
42	**Taxes**	**-454'465.00**	**-312'500**	**-141'965.00**	**-321'175.32**	**-133'289.68**
42000.03	Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	-11'731.75	0	-11'731.75	-17'457.80	5'726.05
42000.04	Taxes d'exemption pour places de jeux	-68'400.00	0	-68'400.00	-27'200.00	-41'200.00
42310.00	Taxes de cours	0.00	-1'500	1'500.00	0.00	0.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-257'134.72	-250'000	-7'134.72	-188'961.39	-68'173.33
42500.00	Ventes	-114'873.76	-60'000	-54'873.76	-87'136.14	-27'737.62
42600.00	Remboursement de tiers	-2'324.77	-1'000	-1'324.77	-419.99	-1'904.78
43	**Revenus divers**	**-113'775.00**	**-60'000**	**-53'775.00**	**-2'665.00**	**-111'110.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-113'775.00	-60'000	-53'775.00	-2'665.00	-111'110.00
44	**Revenus financiers**	**-4'896.03**	**-6'000**	**1'103.97**	**-19'342.78**	**14'446.75**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	103.97	0	103.97	-147.78	251.75
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-5'000.00	-6'000	1'000.00	-19'195.00	14'195.00
46	**Revenus de transfert**	**-991.00**	**0**	**-991.00**	**0.00**	**-991.00**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-991.00	0	-991.00	0.00	-991.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-30'000.00**	**0**	**-30'000.00**	**0.00**	**-30'000.00**
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-30'000.00	0	-30'000.00	0.00	-30'000.00
49	**Imputations internes**	**-1'727'283.40**	**-2'069'600**	**342'316.60**	**-1'740'398.50**	**13'115.10**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-241'927.53	-215'500	-26'427.53	-242'291.75	364.22
49100.00	Prestations de services	-1'460'355.87	-1'528'200	67'844.13	-1'472'587.25	12'231.38
49800.00	Reports internes	-25'000.00	-325'900	300'900.00	-25'519.50	519.50
	Station d'épuration des eaux	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	6'220'949.68	6'431'300	-210'350.32	6'320'146.97	-99'197.29
	Revenus	-6'220'949.68	-6'431'300	210'350.32	-6'320'146.97	99'197.29
117.00	**Station d'épuration des eaux et réseau**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	6'220'949.68	6'431'300	-210'350.32	6'320'146.97	-99'197.29
	Revenus	-6'220'949.68	-6'431'300	210'350.32	-6'320'146.97	99'197.29
30	**Charges de personnel**	**1'219'691.97**	**1'286'900**	**-67'208.03**	**1'195'947.31**	**23'744.66**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	955'326.25	1'016'700	-61'373.75	927'526.25	27'800.00
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-18'147.05	0	-18'147.05	-10'031.10	-8'115.95
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	17'864.00	21'600	-3'736.00	21'489.00	-3'625.00
30490.02	Allocations compensatoires	6'780.00	6'800	-20.00	6'780.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	22'325.00	0	22'325.00	25'025.00	-2'700.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	200	-150.00	0.00	50.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	51'907.95	54'100	-2'192.05	50'575.65	1'332.30
30500.02	Cotisations patronales AC	10'754.40	11'400	-645.60	10'478.15	276.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	117'982.90	127'200	-9'217.10	111'184.95	6'797.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	16'309.35	18'000	-1'690.65	15'402.20	907.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	20'530.10	21'600	-1'069.90	20'003.45	526.65
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'551.05	6'400	1'151.05	7'059.25	491.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	851.00	1'000	-149.00	828.45	22.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'759.75	1'900	-140.25	1'714.20	45.55
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'900.00	0	6'900.00	7'911.86	-1'011.86
30910.00	Recrutement du personnel	794.49	0	794.49	0.00	794.49
30990.00	Autres charges de personnel	152.78	0	152.78	0.00	152.78

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**2'545'359.46**	**3'188'000**	**-642'640.54**	**3'277'171.09**	**-731'811.63**
31000.00	Matériel de bureau	977.70	1'000	-22.30	833.54	144.16
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	259'167.50	450'000	-190'832.50	375'664.75	-116'497.25
31010.02	Carburants voitures/machines	3'030.29	3'500	-469.71	2'386.57	643.72
31020.00	Imprimés, publications	0.00	1'000	-1'000.00	763.10	-763.10
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	97.56	100	-2.44	39.02	58.54
31051.00	Frais de réception	1'484.71	2'000	-515.29	1'626.57	-141.86
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	5'000	-5'000.00	2'288.80	-2'288.80
31110.01	Achats de machines et outils	10'701.20	60'000	-49'298.80	21'544.85	-10'843.65
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'825.94	4'000	-2'174.06	3'194.40	-1'368.46
31130.00	Achats de matériel informatique	32'900.19	40'000	-7'099.81	30'000.00	2'900.19
31200.01	Eau - PA	16'575.00	30'000	-13'425.00	33'301.24	-16'726.24
31200.02	Electricité	111'619.01	10'000	101'619.01	367'286.96	-255'667.95
31200.03	Gaz	324.21	700	-375.79	547.68	-223.47
31200.04	Mazout	0.00	0	0.00	9'808.84	-9'808.84
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	4'859.49	10'000	-5'140.51	4'931.67	-72.18
31300.01	Prestations de services de tiers	1'310'233.56	1'600'000	-289'766.44	1'578'579.09	-268'345.53
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	8'678.66	-8'678.66
31300.04	Cotisations	2'073.15	2'000	73.15	1'922.05	151.10
31300.05	Frais de ports	213.40	300	-86.60	179.70	33.70
31300.80	Téléphonie fixe	2'087.83	1'800	287.83	0.00	2'087.83
31300.85	Téléphonie mobile	5'730.83	7'600	-1'869.17	0.00	5'730.83
31300.90	Autres frais de téléphone	4'032.75	1'800	2'232.75	0.00	4'032.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	54'739.44	130'000	-75'260.56	117'474.50	-62'735.06
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	16'937.70	19'000	-2'062.30	17'854.90	-917.20
31340.02	Primes d'assurances véhicules	3'114.45	3'200	-85.55	3'114.55	-0.10
31340.09	Primes d'assurances	39'034.90	42'000	-2'965.10	38'197.10	837.80
31370.01	Impôts et taxes	365'103.00	370'000	-4'897.00	366'228.00	-1'125.00
31370.03	TVA Non récupérable	0.00	0	0.00	15'388.60	-15'388.60
31370.04	Taxes pour véhicules de services	225.30	2'500	-2'274.70	285.65	-60.35
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	289'560.37	380'000	-90'439.63	268'251.17	21'309.20
31510.02	Entretien de véhicules	3'645.70	4'000	-354.30	2'348.29	1'297.41
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	4'238.98	4'000	238.98	3'678.98	560.00
31700.01	Frais de repas	176.00	500	-324.00	334.95	-158.95
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	207.60	500	-292.40	252.00	-44.40
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	184.91	-184.91
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	441.70	500	-58.30	0.00	441.70
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'254'000.00**	**1'274'000**	**-20'000.00**	**1'149'963.00**	**104'037.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	37'000.00	37'000	0.00	37'000.00	0.00
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	1'213'000.00	1'232'000	-19'000.00	1'110'963.00	102'037.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	4'000.00	5'000	-1'000.00	2'000.00	2'000.00
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.74**	**-0.74**
34990.00	Autres charges financières	0.00	0	0.00	0.74	-0.74
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**604'179.45**	**0**	**604'179.45**	**45'804.68**	**558'374.77**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	604'179.45	0	604'179.45	45'804.68	558'374.77
39	**Imputations internes**	**597'718.80**	**682'400**	**-84'681.20**	**651'260.15**	**-53'541.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'046.15	1'400	-353.85	669.00	377.15
39100.00	Prestations de services	3'070.95	1'400	1'670.95	3'336.45	-265.50
39101.00	Prestations informatiques	18'333.35	17'100	1'233.35	11'689.80	6'643.55
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	410'503.00	493'700	-83'197.00	466'170.00	-55'667.00
39800.00	Reports internes	164'165.35	168'200	-4'034.65	168'794.90	-4'629.55
42	**Taxes**	**-5'361'420.80**	**-5'373'000**	**11'579.20**	**-5'346'903.43**	**-14'517.37**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-204'393.91	-300'000	95'606.09	-310'683.36	106'289.45
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-5'136'526.89	-5'070'000	-66'526.89	-5'032'501.51	-104'025.38
42500.00	Ventes	-20'500.00	-3'000	-17'500.00	-3'718.56	-16'781.44
43	**Revenus divers**	**-39'418.77**	**-30'000**	**-9'418.77**	**-84'782.24**	**45'363.47**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-36'856.77	-30'000	-6'856.77	-84'782.24	47'925.47
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-2'562.00	0	-2'562.00	0.00	-2'562.00
44	**Revenus financiers**	**-7'889.57**	**-8'000**	**110.43**	**-7'903.60**	**14.03**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-7'889.57	-8'000	110.43	-7'903.60	14.03

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-270'000**	**270'000.00**	**0.00**	**0.00**
45100.00	Prélèvements sur financements spéciaux capital pr..	0.00	-270'000	270'000.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-700'490.04**	**-650'000**	**-50'490.04**	**-774'821.70**	**74'331.66**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-700'490.04	-650'000	-50'490.04	-774'821.70	74'331.66
49	**Imputations internes**	**-111'730.50**	**-100'300**	**-11'430.50**	**-105'736.00**	**-5'994.50**
49100.00	Prestations de services	-13'979.48	-13'300	-679.48	-12'500.00	-1'479.48
49800.00	Reports internes	-97'751.02	-87'000	-10'751.02	-93'236.00	-4'515.02
10	**Sécurité**	**9'502'828.33**	**12'328'900**	**-2'826'071.67**	**11'977'450.43**	**-2'474'622.10**
	Charges	36'636'764.61	38'474'100	-1'837'335.39	40'827'852.16	-4'191'087.55
	Revenus	-27'133'936.28	-26'145'200	-988'736.28	-28'850'401.73	1'716'465.45
	Service communal de la population	**1'183'985.47**	**1'256'600**	**-72'614.53**	**1'160'114.97**	**23'870.50**
	Charges	2'059'512.67	2'143'200	-83'687.33	2'016'350.74	43'161.93
	Revenus	-875'527.20	-886'600	11'072.80	-856'235.77	-19'291.43
126.01	**Etat civil**	**279'558.00**	**297'700**	**-18'142.00**	**275'718.68**	**3'839.32**
	Charges	504'298.36	520'500	-16'201.64	502'442.00	1'856.36
	Revenus	-224'740.36	-222'800	-1'940.36	-226'723.32	1'982.96
30	**Charges de personnel**	**423'763.65**	**422'900**	**863.65**	**419'522.10**	**4'241.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	345'183.45	344'200	983.45	345'694.65	-511.20
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-537.45	0	-537.45	-3'339.00	2'801.55
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	18'328.30	18'300	28.30	18'381.45	-53.15
30500.02	Cotisations patronales AC	3'796.65	3'800	-3.35	3'807.85	-11.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	42'670.80	42'400	270.80	42'528.60	142.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	755.60	400	355.60	363.45	392.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'248.95	7'300	-51.05	7'270.05	-21.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'925.65	3'000	-74.35	3'081.60	-155.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	299.95	400	-100.05	301.10	-1.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	620.75	700	-79.25	622.55	-1.80
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'136.00	0	2'136.00	482.80	1'653.20
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	335.00	400	-65.00	327.00	8.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**24'827.64**	**34'800**	**-9'972.36**	**29'688.55**	**-4'860.91**
31000.00	Matériel de bureau	2'099.50	4'000	-1'900.50	3'429.00	-1'329.50
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	759.85	4'000	-3'240.15	2'933.50	-2'173.65
31200.02	Electricité	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	192.60	1'500	-1'307.40	3'079.00	-2'886.40
31300.02	Frais bancaires et postaux	408.24	500	-91.76	481.35	-73.11
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	701.10	-701.10
31300.04	Cotisations	360.00	400	-40.00	360.00	0.00
31300.05	Frais de ports	4'047.30	4'500	-452.70	4'030.10	17.20
31300.80	Téléphonie fixe	1'020.40	1'000	20.40	0.00	1'020.40
31370.01	Impôts et taxes	320.00	0	320.00	115.00	205.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	10'810.50	16'000	-5'189.50	11'030.30	-219.80
31700.01	Frais de repas	20.00	200	-180.00	0.00	20.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	61.80	200	-138.20	0.00	61.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	362.60	600	-237.40	0.00	362.60
31810.00	Pertes sur créances effectives	4'364.85	0	4'364.85	3'529.20	835.65
34	**Charges financières**	**34.97**	**0**	**34.97**	**34.00**	**0.97**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	0.97	0	0.97	0.00	0.97
34990.00	Autres charges financières	34.00	0	34.00	34.00	0.00
39	**Imputations internes**	**55'672.10**	**62'800**	**-7'127.90**	**53'197.35**	**2'474.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'889.80	900	1'989.80	1'473.70	1'416.10
39100.00	Prestations de services	957.35	900	57.35	698.70	258.65
39101.00	Prestations informatiques	8'594.95	17'700	-9'105.05	7'794.95	800.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	42'980.00	43'000	-20.00	42'980.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
42	**Taxes**	**-224'414.54**	**-222'800**	**-1'614.54**	**-226'598.32**	**2'183.78**
42100.00	Emoluments administratifs	-221'590.54	-220'000	-1'590.54	-223'639.32	2'048.78
42600.00	Remboursement de tiers	-2'824.00	-2'800	-24.00	-2'959.00	135.00
44	**Revenus financiers**	**-325.82**	**0**	**-325.82**	**-125.00**	**-200.82**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-325.82	0	-325.82	-125.00	-200.82
126.02	**Contrôle des habitants**	**904'427.47**	**958'900**	**-54'472.53**	**884'396.29**	**20'031.18**
	Charges	1'555'214.31	1'622'700	-67'485.69	1'513'908.74	41'305.57
	Revenus	-650'786.84	-663'800	13'013.16	-629'512.45	-21'274.39
30	**Charges de personnel**	**1'026'307.00**	**1'030'800**	**-4'493.00**	**995'261.95**	**31'045.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	824'523.40	825'400	-876.60	817'598.35	6'925.05
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-16'482.80	16'482.80
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-3'063.60	3'063.60
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-8'287.25	8'287.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	18'455.60	19'200	-744.40	19'812.80	-1'357.20
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	0.00	0	0.00	-540.45	540.45
30490.02	Allocations compensatoires	330.00	2'100	-1'770.00	748.50	-418.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	43'777.15	43'900	-122.85	43'516.10	261.05
30500.02	Cotisations patronales AC	9'070.15	9'100	-29.85	9'015.70	54.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	101'547.90	102'300	-752.10	101'046.90	501.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'805.55	1'000	805.55	859.35	946.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'315.30	17'400	-84.70	17'211.30	104.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'991.15	7'100	-108.85	7'352.90	-361.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	715.95	800	-84.05	712.55	3.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'484.85	1'500	-15.15	1'474.60	10.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	4'050.00	-4'050.00
30990.00	Autres charges de personnel	290.00	1'000	-710.00	237.00	53.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**30'003.46**	**44'400**	**-14'396.54**	**36'624.39**	**-6'620.93**
31000.00	Matériel de bureau	1'328.31	4'000	-2'671.69	1'353.15	-24.84
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	476.00	500	-24.00	466.00	10.00
31051.00	Frais de réception	50.00	400	-350.00	231.80	-181.80
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	800.60	8'000	-7'199.40	6'718.30	-5'917.70
31200.02	Electricité	2'022.50	4'000	-1'977.50	1'387.10	635.40
31300.01	Prestations de services de tiers	1'110.60	2'000	-889.40	2'332.40	-1'221.80
31300.02	Frais bancaires et postaux	2'366.25	2'000	366.25	1'982.59	383.66
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'571.70	-1'571.70
31300.04	Cotisations	70.00	100	-30.00	70.00	0.00
31300.05	Frais de ports	18'628.95	18'000	628.95	17'796.80	832.15
31300.80	Téléphonie fixe	2'431.10	2'600	-168.90	0.00	2'431.10
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	300	-300.00	340.00	-340.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	300	-300.00	1'224.00	-1'224.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	576.40	600	-23.60	597.00	-20.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	600	-600.00	421.25	-421.25
31810.00	Pertes sur créances effectives	142.75	0	142.75	132.30	10.45
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**18'000.00**	**36'000**	**-18'000.00**	**16'000.00**	**2'000.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	18'000.00	36'000	-18'000.00	16'000.00	2'000.00
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**10.00**	**-10.00**
34990.00	Autres charges financières	0.00	0	0.00	10.00	-10.00
36	**Charges de transfert**	**373'491.50**	**400'000**	**-26'508.50**	**364'995.05**	**8'496.45**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	373'491.50	400'000	-26'508.50	364'995.05	8'496.45
39	**Imputations internes**	**107'412.35**	**111'500**	**-4'087.65**	**101'017.35**	**6'395.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'050.55	4'200	-149.45	3'598.60	451.95
39100.00	Prestations de services	5'952.70	4'800	1'152.70	4'773.75	1'178.95
39101.00	Prestations informatiques	21'189.10	22'200	-1'010.90	16'225.00	4'964.10
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	72'520.00	72'500	20.00	72'520.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'100.00	7'200	-4'100.00	3'300.00	-200.00
42	**Taxes**	**-621'885.04**	**-632'000**	**10'114.96**	**-599'050.75**	**-22'834.29**
42100.00	Emoluments administratifs	-621'885.04	-632'000	10'114.96	-599'050.75	-22'834.29

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
43	**Revenus divers**	**-2'082.40**	**-3'000**	**917.60**	**-3'385.50**	**1'303.10**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-2'082.40	-3'000	917.60	-3'385.50	1'303.10
44	**Revenus financiers**	**-104.40**	**0**	**-104.40**	**-66.20**	**-38.20**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-104.40	0	-104.40	-66.20	-38.20
49	**Imputations internes**	**-26'715.00**	**-28'800**	**2'085.00**	**-27'010.00**	**295.00**
49100.00	Prestations de services	-26'715.00	-28'800	2'085.00	-27'010.00	295.00
	Service de sécurité urbaine	**-330'581.39**	**1'097'200**	**-1'427'781.39**	**559'350.71**	**-889'932.10**
	Charges	7'058'407.88	7'512'700	-454'292.12	7'667'419.46	-609'011.58
	Revenus	-7'388'989.27	-6'415'500	-973'489.27	-7'108'068.75	-280'920.52
127.01	**Contrôle du bruit**	**139'022.55**	**166'000**	**-26'977.45**	**139'967.16**	**-944.61**
	Charges	139'022.55	167'600	-28'577.45	139'967.16	-944.61
	Revenus	0.00	-1'600	1'600.00	0.00	0.00
30	**Charges de personnel**	**131'950.75**	**130'600**	**1'350.75**	**131'332.20**	**618.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	104'715.65	104'800	-84.35	103'925.90	789.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'045.00	1'800	1'245.00	3'480.00	-435.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'559.50	5'600	-40.50	5'517.85	41.65
30500.02	Cotisations patronales AC	1'151.80	1'200	-48.20	1'143.30	8.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'521.00	13'500	21.00	13'400.40	120.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	229.45	200	29.45	109.20	120.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'198.95	2'200	-1.05	2'182.65	16.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	889.90	900	-10.10	935.35	-45.45
30591.00	Fonds de formation professionnelle	91.00	100	-9.00	90.35	0.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	188.50	200	-11.50	187.20	1.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	360.00	0	360.00	360.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**6'032.80**	**36'000**	**-29'967.20**	**7'541.91**	**-1'509.11**
31000.00	Matériel de bureau	39.80	500	-460.20	432.00	-392.20
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	5'000	-5'000.00	4'546.11	-4'546.11
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	20'000	-20'000.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	374.05	400	-25.95	273.40	100.65
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'748.00	-1'748.00
31300.05	Frais de ports	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31300.80	Téléphonie fixe	25.35	100	-74.65	0.00	25.35
31300.85	Téléphonie mobile	637.90	1'000	-362.10	0.00	637.90
31300.90	Autres frais de téléphone	50.70	0	50.70	0.00	50.70
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	4'849.00	5'000	-151.00	345.60	4'503.40
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	0.00	200	-200.00	150.00	-150.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	56.00	200	-144.00	46.80	9.20
39	**Imputations internes**	**1'039.00**	**1'000**	**39.00**	**1'093.05**	**-54.05**
39100.00	Prestations de services	39.00	0	39.00	36.00	3.00
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'057.05	-57.05
42	**Taxes**	**0.00**	**-1'600**	**1'600.00**	**0.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-1'600	1'600.00	0.00	0.00
127.02	**Accueil et coordination**	**825'166.12**	**812'800**	**12'366.12**	**792'680.99**	**32'485.13**
	Charges	1'566'174.02	1'504'200	61'974.02	1'505'094.15	61'079.87
	Revenus	-741'007.90	-691'400	-49'607.90	-712'413.16	-28'594.74
30	**Charges de personnel**	**1'049'936.10**	**1'052'900**	**-2'963.90**	**1'058'062.50**	**-8'126.40**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	839'796.25	846'300	-6'503.75	850'133.15	-10'336.90
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-278.75	278.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-1'597.45	1'597.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'468.00	10'800	-2'332.00	10'063.00	-1'595.00
30490.02	Allocations compensatoires	4'995.00	3'800	1'195.00	4'445.00	550.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	630.00	0	630.00	0.00	630.00
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	390.00	500	-110.00	0.00	390.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	44'621.00	45'000	-379.00	45'136.90	-515.90
30500.02	Cotisations patronales AC	9'246.35	9'400	-153.65	9'352.30	-105.95

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	107'010.75	108'200	-1'189.25	107'345.60	-334.85
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'840.25	1'000	840.25	892.35	947.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'649.55	17'800	-150.45	17'852.90	-203.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'104.15	7'200	-95.85	7'577.15	-473.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	731.70	800	-68.30	740.20	-8.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'512.10	1'600	-87.90	1'530.15	-18.05
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'941.00	0	5'941.00	4'870.00	1'071.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**448'161.62**	**392'800**	**55'361.62**	**377'159.65**	**71'001.97**
31000.00	Matériel de bureau	406.30	1'000	-593.70	778.70	-372.40
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	10'594.68	12'000	-1'405.32	8'741.10	1'853.58
31010.02	Carburants voitures/machines	1'082.05	1'500	-417.95	822.05	260.00
31020.00	Imprimés, publications	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'203.60	1'200	3.60	1'297.60	-94.00
31051.00	Frais de réception	444.00	500	-56.00	0.00	444.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'636.95	12'000	-9'363.05	8'652.65	-6'015.70
31110.01	Achats de machines et outils	32'862.24	49'000	-16'137.76	1'099.00	31'763.24
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	797.25	7'600	-6'802.75	6'168.75	-5'371.50
31200.01	Eau - PA	706.45	1'500	-793.55	750.00	-43.55
31200.02	Electricité	3'463.35	4'000	-536.65	4'493.45	-1'030.10
31200.03	Gaz	22.00	200	-178.00	140.00	-118.00
31300.01	Prestations de services de tiers	333'319.05	256'000	77'319.05	299'704.85	33'614.20
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	200	-200.00	1.20	-1.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	11'394.15	-11'394.15
31300.04	Cotisations	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	6'579.50	5'000	1'579.50	4'303.10	2'276.40
31300.80	Téléphonie fixe	8'187.35	8'600	-412.65	0.00	8'187.35
31300.85	Téléphonie mobile	92.25	300	-207.75	0.00	92.25
31300.90	Autres frais de téléphone	7'823.45	1'000	6'823.45	0.00	7'823.45
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'438.30	1'600	-161.70	1'438.30	0.00
31340.09	Primes d'assurances	5'352.05	5'500	-147.95	5'325.55	26.50
31370.04	Taxes pour véhicules de services	244.30	500	-255.70	108.30	136.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	7'224.35	7'300	-75.65	2'957.40	4'266.95
31510.02	Entretien de véhicules	1'196.55	3'100	-1'903.45	5'880.85	-4'684.30
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	2'956.60	2'600	356.60	2'977.00	-20.40
31700.01	Frais de repas	6'733.00	6'100	633.00	6'307.10	425.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	27.50	500	-472.50	0.00	27.50
31810.00	Pertes sur créances effectives	12'768.50	500	12'268.50	3'818.55	8'949.95
34	**Charges financières**	**120.00**	**0**	**120.00**	**10.00**	**110.00**
34990.00	Autres charges financières	120.00	0	120.00	10.00	110.00
36	**Charges de transfert**	**36'030.00**	**37'000**	**-970.00**	**36'900.00**	**-870.00**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	36'030.00	37'000	-970.00	36'900.00	-870.00
39	**Imputations internes**	**31'926.30**	**21'500**	**10'426.30**	**32'962.00**	**-1'035.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'531.75	0	2'531.75	2'362.15	169.60
39100.00	Prestations de services	4'408.35	0	4'408.35	2'616.45	1'791.90
39101.00	Prestations informatiques	24'386.20	20'900	3'486.20	27'383.40	-2'997.20
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
40	**Revenus fiscaux**	**-148'263.00**	**-141'000**	**-7'263.00**	**-145'478.00**	**-2'785.00**
40330.00	Taxe des chiens	-148'263.00	-141'000	-7'263.00	-145'478.00	-2'785.00
42	**Taxes**	**-592'291.90**	**-550'400**	**-41'891.90**	**-566'629.80**	**-25'662.10**
42100.00	Emoluments administratifs	-29'552.00	-44'000	14'448.00	-17'985.00	-11'567.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-540'767.00	-489'000	-51'767.00	-523'908.00	-16'859.00
42500.00	Ventes	0.00	-300	300.00	-1'800.00	1'800.00
42600.00	Remboursement de tiers	-20'820.40	-17'100	-3'720.40	-22'936.80	2'116.40
42900.00	Autres taxes	-1'152.50	0	-1'152.50	0.00	-1'152.50
44	**Revenus financiers**	**-453.00**	**0**	**-453.00**	**-305.36**	**-147.64**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-453.00	0	-453.00	-294.40	-158.60
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	0.00	0	0.00	-10.96	10.96
127.03	**Proximité quartiers**	**1'393'829.18**	**1'431'300**	**-37'470.82**	**1'714'495.91**	**-320'666.73**
	Charges	1'395'204.18	1'439'000	-43'795.82	1'714'495.91	-319'291.73
	Revenus	-1'375.00	-7'700	6'325.00	0.00	-1'375.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**1'155'758.85**	**1'128'100**	**27'658.85**	**1'486'412.75**	**-330'653.90**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	907'581.05	916'400	-8'818.95	1'250'467.00	-342'885.95
30100.02	Indemnités journalières	1'205.20	0	1'205.20	0.00	1'205.20
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-1'212.60	0	-1'212.60	-3'828.95	2'616.35
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-2'696.55	2'696.55
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-6'781.10	0	-6'781.10	-28'628.55	21'847.45
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-18'425.80	0	-18'425.80	-30'563.95	12'138.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	17'042.65	8'400	8'642.65	16'429.90	612.75
30490.02	Allocations compensatoires	3'600.00	3'600	0.00	3'600.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	350.00	0	350.00	0.00	350.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	48'141.95	48'700	-558.05	66'241.25	-18'099.30
30500.02	Cotisations patronales AC	9'974.50	10'100	-125.50	13'724.25	-3'749.75
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	115'606.85	110'900	4'706.85	156'190.50	-40'583.65
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'985.85	1'100	885.85	1'310.30	675.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	19'041.10	19'300	-258.90	26'199.60	-7'158.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'456.80	6'100	356.80	6'572.10	-115.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	789.05	900	-110.95	1'085.05	-296.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'632.15	1'700	-67.85	2'245.80	-613.65
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	46'530.00	0	46'530.00	8'065.00	38'465.00
30910.00	Recrutement du personnel	1'066.20	0	1'066.20	0.00	1'066.20
30990.00	Autres charges de personnel	1'175.00	900	275.00	0.00	1'175.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**53'568.33**	**107'400**	**-53'831.67**	**80'835.11**	**-27'266.78**
31000.00	Matériel de bureau	410.15	1'500	-1'089.85	950.35	-540.20
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	8'713.38	9'000	-286.62	991.00	7'722.38
31010.02	Carburants voitures/machines	2'384.65	2'500	-115.35	2'346.30	38.35
31020.00	Imprimés, publications	0.00	2'500	-2'500.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	211.95	1'000	-788.05	211.95	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	13'300	-13'300.00	4'172.92	-4'172.92
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	4'000	-4'000.00	2'112.00	-2'112.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	11'024.10	23'500	-12'475.90	29'988.50	-18'964.40
31200.01	Eau - PA	922.45	1'000	-77.55	953.75	-31.30
31200.02	Electricité	4'419.35	5'000	-580.65	4'731.65	-312.30
31200.03	Gaz	120.80	200	-79.20	22.00	98.80
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	2'260.65	-2'260.65
31300.04	Cotisations	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.80	Téléphonie fixe	875.80	400	475.80	0.00	875.80
31300.85	Téléphonie mobile	1'326.90	4'500	-3'173.10	0.00	1'326.90
31300.90	Autres frais de téléphone	779.60	0	779.60	0.00	779.60
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'582.20	3'000	-417.80	2'432.45	149.75
31340.09	Primes d'assurances	7'364.35	7'500	-135.65	7'337.85	26.50
31370.04	Taxes pour véhicules de services	294.80	1'100	-805.20	854.60	-559.80
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	4'212.00	7'000	-2'788.00	6'979.55	-2'767.55
31510.02	Entretien de véhicules	2'513.95	10'400	-7'886.05	7'722.40	-5'208.45
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	3'225.60	5'000	-1'774.40	3'075.60	150.00
31700.01	Frais de repas	2'166.30	2'500	-333.70	2'919.29	-752.99
31700.03	Frais de déplacement (autres)	20.00	500	-480.00	772.30	-752.30
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**4'000.00**	**6'000**	**-2'000.00**	**0.00**	**4'000.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	4'000.00	6'000	-2'000.00	0.00	4'000.00
39	**Imputations internes**	**181'877.00**	**197'500**	**-15'623.00**	**147'248.05**	**34'628.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	9.00	5'100	-5'091.00	0.00	9.00
39100.00	Prestations de services	2'321.50	4'700	-2'378.50	649.25	1'672.25
39101.00	Prestations informatiques	42'076.50	50'000	-7'923.50	9'428.80	32'647.70
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	137'170.00	137'200	-30.00	137'170.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	300.00	500	-200.00	0.00	300.00
42	**Taxes**	**-1'375.00**	**0**	**-1'375.00**	**0.00**	**-1'375.00**
42900.00	Autres taxes	-1'375.00	0	-1'375.00	0.00	-1'375.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-7'700**	**7'700.00**	**0.00**	**0.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	0.00	-300	300.00	0.00	0.00
49100.00	Prestations de services	0.00	-7'400	7'400.00	0.00	0.00
127.04	**Mouvements**	**705'793.03**	**837'100**	**-131'306.97**	**853'886.79**	**-148'093.76**
	Charges	900'979.93	1'082'800	-181'820.07	1'066'576.04	-165'596.11

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Revenus	-195'186.90	-245'700	50'513.10	-212'689.25	17'502.35
30	**Charges de personnel**	**516'177.91**	**509'900**	**6'277.91**	**524'307.70**	**-8'129.79**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	426'101.85	417'700	8'401.85	430'598.25	-4'496.40
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-2'898.55	0	-2'898.55	0.00	-2'898.55
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'368.20	9'600	768.20	11'851.20	-1'483.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	21'433.60	22'200	-766.40	22'017.75	-584.15
30500.02	Cotisations patronales AC	4'441.09	4'600	-158.91	4'561.90	-120.81
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	42'312.00	41'800	512.00	42'312.00	0.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	932.94	500	432.94	451.55	481.39
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	8'477.59	8'800	-322.41	8'708.50	-230.91
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'570.10	2'600	-29.90	2'698.25	-128.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	352.30	400	-47.70	361.75	-9.45
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	726.79	800	-73.21	746.55	-19.76
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	650.00	0	650.00	0.00	650.00
30990.00	Autres charges de personnel	710.00	900	-190.00	0.00	710.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**181'808.82**	**358'900**	**-177'091.18**	**319'421.09**	**-137'612.27**
31000.00	Matériel de bureau	208.00	1'000	-792.00	754.85	-546.85
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	29'873.35	127'100	-97'226.65	96'047.85	-66'174.50
31010.02	Carburants voitures/machines	1'145.35	1'500	-354.65	697.15	448.20
31020.00	Imprimés, publications	0.00	10'000	-10'000.00	4'409.00	-4'409.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'146.70	1'500	-353.30	1'146.70	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	4'500	-4'500.00	1'200.00	-1'200.00
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	0	0.00	2'112.45	-2'112.45
31110.02	Achats de véhicules	0.00	5'000	-5'000.00	3'700.00	-3'700.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	2'577.30	9'000	-6'422.70	11'227.95	-8'650.65
31200.01	Eau - PA	0.00	500	-500.00	317.80	-317.80
31200.02	Electricité	13'179.90	27'000	-13'820.10	13'218.80	-38.90
31200.03	Gaz	54.00	100	-46.00	22.00	32.00
31300.01	Prestations de services de tiers	31'207.20	45'000	-13'792.80	58'583.25	-27'376.05
31300.02	Frais bancaires et postaux	3.00	100	-97.00	0.00	3.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	8'030.95	-8'030.95
31300.04	Cotisations	660.00	1'000	-340.00	660.00	0.00
31300.05	Frais de ports	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.80	Téléphonie fixe	867.70	800	67.70	0.00	867.70
31300.85	Téléphonie mobile	2'979.80	3'900	-920.20	0.00	2'979.80
31300.90	Autres frais de téléphone	4'968.25	3'700	1'268.25	0.00	4'968.25
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	1'000	-1'000.00	707.80	-707.80
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'268.50	4'800	-2'531.50	2'268.50	0.00
31340.09	Primes d'assurances	5'784.35	6'500	-715.65	5'757.85	26.50
31370.04	Taxes pour véhicules de services	106.20	1'000	-893.80	857.25	-751.05
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	73'431.85	84'000	-10'568.15	99'643.15	-26'211.30
31510.02	Entretien de véhicules	5'055.85	4'400	655.85	2'413.80	2'642.05
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	968.40	1'000	-31.60	838.80	129.60
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	873.72	1'000	-126.28	658.80	214.92
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	5'400	-5'400.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	4'449.40	5'000	-550.60	4'146.39	303.01
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**108'268.60**	**112'000**	**-3'731.40**	**98'585.90**	**9'682.70**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	13'742.65	14'000	-257.35	14'000.00	-257.35
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	30'525.95	31'000	-474.05	34'585.90	-4'059.95
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	64'000.00	67'000	-3'000.00	50'000.00	14'000.00
39	**Imputations internes**	**94'724.60**	**102'000**	**-7'275.40**	**124'261.35**	**-29'536.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	1'700	-1'700.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	86.60	9'800	-9'713.40	31'076.35	-30'989.75
39101.00	Prestations informatiques	6'553.00	5'000	1'553.00	4'000.00	2'553.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	73'985.00	68'600	5'385.00	73'985.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	14'100.00	16'900	-2'800.00	15'200.00	-1'100.00
42	**Taxes**	**-195'087.00**	**-236'400**	**41'313.00**	**-212'641.25**	**17'554.25**
42100.00	Emoluments administratifs	-141'216.00	-196'500	55'284.00	-153'550.00	12'334.00
42400.01	Taxes d'utilisation	-584.00	0	-584.00	0.00	-584.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-36'776.50	-30'000	-6'776.50	-31'723.75	-5'052.75
42500.00	Ventes	0.00	-500	500.00	-2'928.80	2'928.80
42600.00	Remboursement de tiers	-16'400.00	-4'700	-11'700.00	-13'592.00	-2'808.00
42900.00	Autres taxes	-110.50	-4'700	4'589.50	-10'846.70	10'736.20

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
44	**Revenus financiers**	**-99.90**	**0**	**-99.90**	**-48.00**	**-51.90**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-99.90	0	-99.90	-48.00	-51.90
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-9'300**	**9'300.00**	**0.00**	**0.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	-9'300	9'300.00	0.00	0.00
127.05	**Stationnement**	**-2'821'040.47**	**-1'757'700**	**-1'063'340.47**	**-2'477'405.17**	**-343'635.30**
	Charges	1'917'252.80	2'099'900	-182'647.20	2'086'700.38	-169'447.58
	Revenus	-4'738'293.27	-3'857'600	-880'693.27	-4'564'105.55	-174'187.72
30	**Charges de personnel**	**1'180'282.10**	**1'227'300**	**-47'017.90**	**1'183'560.60**	**-3'278.50**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	969'170.30	994'800	-25'629.70	1'016'642.05	-47'471.75
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	44'475.65	-44'475.65
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-45'497.75	45'497.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-13'426.00	0	-13'426.00	-9'382.05	-4'043.95
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-5'732.20	0	-5'732.20	-53'797.35	48'065.15
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-6'079.50	0	-6'079.50	0.00	-6'079.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'700.00	10'500	-1'800.00	9'860.00	-1'160.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'400	0.00	4'000.00	-1'600.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	150.00	0	150.00	0.00	150.00
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	150.00	200	-50.00	0.00	150.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	51'446.10	52'900	-1'453.90	51'480.30	-34.20
30500.02	Cotisations patronales AC	10'658.40	11'000	-341.60	10'665.90	-7.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	121'616.70	122'300	-683.30	118'651.20	2'965.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'123.10	1'100	1'023.10	1'019.05	1'104.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	20'348.15	20'900	-551.85	20'362.20	-14.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'861.05	7'800	61.05	8'172.95	-311.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	843.10	900	-56.90	843.05	0.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'743.75	1'800	-56.25	1'745.40	-1.65
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'425.00	0	7'425.00	4'320.00	3'105.00
30910.00	Recrutement du personnel	479.15	0	479.15	0.00	479.15
30990.00	Autres charges de personnel	405.00	700	-295.00	0.00	405.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**198'020.05**	**321'800**	**-123'779.95**	**390'758.33**	**-192'738.28**
31000.00	Matériel de bureau	760.95	1'500	-739.05	1'373.25	-612.30
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	35'277.06	61'000	-25'722.94	176'303.28	-141'026.22
31010.02	Carburants voitures/machines	2'170.90	2'500	-329.10	1'758.65	412.25
31020.00	Imprimés, publications	0.00	6'000	-6'000.00	3'910.40	-3'910.40
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'000	-1'000.00	73.00	-73.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	10'000	-10'000.00	1'200.00	-1'200.00
31110.01	Achats de machines et outils	883.45	19'500	-18'616.55	35'969.61	-35'086.16
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	4'018.95	19'500	-15'481.05	15'233.80	-11'214.85
31200.01	Eau - PA	869.55	1'000	-130.45	982.90	-113.35
31200.02	Electricité	14'836.75	17'000	-2'163.25	14'526.10	310.65
31200.03	Gaz	54.00	100	-46.00	22.00	32.00
31300.01	Prestations de services de tiers	21'181.80	37'000	-15'818.20	26'932.65	-5'750.85
31300.02	Frais bancaires et postaux	9'763.04	4'000	5'763.04	4'797.00	4'966.04
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	4'222.25	-4'222.25
31300.04	Cotisations	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	1'070.05	5'500	-4'429.95	1'804.90	-734.85
31300.80	Téléphonie fixe	2'279.25	2'200	79.25	0.00	2'279.25
31300.85	Téléphonie mobile	2'618.80	4'000	-1'381.20	0.00	2'618.80
31300.90	Autres frais de téléphone	5'952.20	0	5'952.20	0.00	5'952.20
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	25'277.40	29'000	-3'722.60	6'783.80	18'493.60
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'273.30	2'400	-1'126.70	1'183.30	90.00
31340.09	Primes d'assurances	5'266.25	5'500	-233.75	5'239.65	26.60
31370.04	Taxes pour véhicules de services	319.75	1'200	-880.25	427.40	-107.65
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	8'000	-8'000.00	626.00	-626.00
31510.01	Entretien de machines et outils	53'575.35	61'300	-7'724.65	70'432.50	-16'857.15
31510.02	Entretien de véhicules	4'169.35	11'900	-7'730.65	8'983.30	-4'813.95
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	3'894.00	3'700	194.00	3'614.40	279.60
31700.01	Frais de repas	2'507.90	5'000	-2'492.10	2'753.49	-245.59
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	8.30	-8.30
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	1'000	-1'000.00	1'596.40	-1'596.40
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**148'000.00**	**187'000**	**-39'000.00**	**138'000.00**	**10'000.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	136'000.00	175'000	-39'000.00	136'000.00	0.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	12'000.00	12'000	0.00	2'000.00	10'000.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
34	**Charges financières**	**110.00**	**0**	**110.00**	**0.00**	**110.00**
34990.00	Autres charges financières	110.00	0	110.00	0.00	110.00
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**239'628.70**	**210'000**	**29'628.70**	**211'863.85**	**27'764.85**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	239'628.70	210'000	29'628.70	211'863.85	27'764.85
39	**Imputations internes**	**151'211.95**	**153'800**	**-2'588.05**	**162'517.60**	**-11'305.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	3'800	-3'800.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	54'893.75	51'400	3'493.75	54'290.30	603.45
39101.00	Prestations informatiques	17'033.20	16'600	433.20	25'342.30	-8'309.10
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	68'585.00	68'600	-15.00	68'585.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	10'700.00	13'400	-2'700.00	14'300.00	-3'600.00
42	**Taxes**	**-4'724'835.77**	**-3'856'000**	**-868'835.77**	**-4'410'011.65**	**-314'824.12**
42100.00	Emoluments administratifs	-700'492.00	-650'000	-50'492.00	-652'349.00	-48'143.00
42400.01	Taxes d'utilisation	-2'407'382.60	-2'100'000	-307'382.60	-2'129'991.00	-277'391.60
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'850.00	0	-1'850.00	-7'857.00	6'007.00
42500.00	Ventes	0.00	0	0.00	55.00	-55.00
42600.00	Remboursement de tiers	-1'403.90	-6'000	4'596.10	-2'922.00	1'518.10
42700.00	Amendes	-1'613'707.27	-1'100'000	-513'707.27	-1'616'947.65	3'240.38
43	**Revenus divers**	**-363.00**	**0**	**-363.00**	**-20.00**	**-343.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-363.00	0	-363.00	-20.00	-343.00
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-147'769.90**	**147'769.90**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-147'769.90	147'769.90
49	**Imputations internes**	**-13'094.50**	**-1'600**	**-11'494.50**	**-6'304.00**	**-6'790.50**
49100.00	Prestations de services	-3'802.50	-1'600	-2'202.50	0.00	-3'802.50
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-9'292.00	0	-9'292.00	-6'304.00	-2'988.00
127.06	**Voie publique**	**-573'351.80**	**-392'300**	**-181'051.80**	**-464'274.97**	**-109'076.83**
	Charges	385'326.60	412'300	-26'973.40	392'792.43	-7'465.83
	Revenus	-958'678.40	-804'600	-154'078.40	-857'067.40	-101'611.00
30	**Charges de personnel**	**336'880.35**	**363'400**	**-26'519.65**	**356'664.90**	**-19'784.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	297'223.85	292'300	4'923.85	298'531.90	-1'308.05
30100.02	Indemnités journalières	14'213.85	0	14'213.85	0.00	14'213.85
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-14'573.30	0	-14'573.30	0.00	-14'573.30
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-29'358.55	0	-29'358.55	-12'832.65	-16'525.90
30490.02	Allocations compensatoires	3'600.00	3'600	0.00	3'600.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	650.00	0	650.00	0.00	650.00
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'041.35	15'500	-458.65	15'850.20	-808.85
30500.02	Cotisations patronales AC	3'116.25	3'300	-183.75	3'283.70	-167.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	37'323.95	38'000	-676.05	38'212.45	-888.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	620.60	400	220.60	313.50	307.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'949.45	6'200	-250.55	6'269.15	-319.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'316.40	2'500	-183.60	2'639.35	-322.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	246.55	300	-53.45	259.80	-13.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	509.95	600	-90.05	537.50	-27.55
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**43'890.95**	**45'200**	**-1'309.05**	**33'037.53**	**10'853.42**
31000.00	Matériel de bureau	130.75	1'000	-869.25	692.50	-561.75
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	51.50	3'200	-3'148.50	457.90	-406.40
31010.02	Carburants voitures/machines	125.85	500	-374.15	138.65	-12.80
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	4'500	-4'500.00	1'200.00	-1'200.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	4'500	-4'500.00	1'996.80	-1'996.80
31200.01	Eau - PA	0.00	200	-200.00	199.00	-199.00
31200.02	Electricité	815.70	1'000	-184.30	919.00	-103.30
31200.03	Gaz	0.00	100	-100.00	97.80	-97.80
31300.01	Prestations de services de tiers	19'360.85	13'700	5'660.85	21'559.85	-2'199.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	279.20	-279.20
31300.04	Cotisations	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	447.80	1'000	-552.20	1'302.30	-854.50
31300.80	Téléphonie fixe	227.15	400	-172.85	0.00	227.15
31300.90	Autres frais de téléphone	126.75	0	126.75	0.00	126.75
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	700	-91.90	608.10	0.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31370.04	Taxes pour véhicules de services	48.65	200	-151.35	185.00	-136.35
31510.01	Entretien de machines et outils	972.00	1'000	-28.00	972.00	0.00
31510.02	Entretien de véhicules	133.45	1'500	-1'366.55	0.00	133.45
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	450.00	900	-450.00	838.80	-388.80
31700.01	Frais de repas	215.35	500	-284.65	208.68	6.67
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	20'177.05	9'000	11'177.05	1'381.95	18'795.10
34	**Charges financières**	**2.30**	**0**	**2.30**	**0.00**	**2.30**
34990.00	Autres charges financières	2.30	0	2.30	0.00	2.30
39	**Imputations internes**	**4'553.00**	**3'700**	**853.00**	**3'090.00**	**1'463.00**
39100.00	Prestations de services	0.00	700	-700.00	90.00	-90.00
39101.00	Prestations informatiques	4'553.00	3'000	1'553.00	3'000.00	1'553.00
41	**Revenus régaliens et de concessions**	**-161'358.30**	**-167'000**	**5'641.70**	**-166'040.95**	**4'682.65**
41200.00	Revenus de concessions	-161'358.30	-167'000	5'641.70	-166'040.95	4'682.65
42	**Taxes**	**-787'122.30**	**-637'600**	**-149'522.30**	**-682'334.80**	**-104'787.50**
42100.00	Emoluments administratifs	-2'800.00	-5'000	2'200.00	-2'800.00	0.00
42400.01	Taxes d'utilisation	-784'242.30	-632'600	-151'642.30	-679'534.80	-104'707.50
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-80.00	0	-80.00	0.00	-80.00
44	**Revenus financiers**	**-1'897.80**	**0**	**-1'897.80**	**-391.65**	**-1'506.15**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-1'897.80	0	-1'897.80	-391.65	-1'506.15
49	**Imputations internes**	**-8'300.00**	**0**	**-8'300.00**	**-8'300.00**	**0.00**
49100.00	Prestations de services	-8'300.00	0	-8'300.00	-8'300.00	0.00
127.07	**Ports**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	754'447.80	806'900	-52'452.20	761'793.39	-7'345.59
	Revenus	-754'447.80	-806'900	52'452.20	-761'793.39	7'345.59
30	**Charges de personnel**	**169'389.75**	**191'400**	**-22'010.25**	**170'388.55**	**-998.80**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	135'640.00	157'200	-21'560.00	136'529.65	-889.65
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'102.00	1'400	-298.00	1'392.00	-290.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'400	0.00	2'400.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	70.00	0	70.00	0.00	70.00
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	60.00	0	60.00	0.00	60.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'205.45	7'200	5.45	7'249.10	-43.65
30500.02	Cotisations patronales AC	1'492.25	1'500	-7.75	1'501.35	-9.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	16'728.60	16'800	-71.40	16'728.60	0.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	297.25	200	97.25	142.80	154.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'849.35	2'900	-50.65	2'866.55	-17.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'148.80	1'200	-51.20	1'214.35	-65.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	117.90	200	-82.10	118.60	-0.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	244.15	300	-55.85	245.55	-1.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	34.00	0	34.00	0.00	34.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**69'859.61**	**235'400**	**-165'540.39**	**62'961.57**	**6'898.04**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	17'830.85	200'000	-182'169.15	41'861.15	-24'030.30
31010.02	Carburants voitures/machines	98.25	500	-401.75	89.90	8.35
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	3'000	-3'000.00	620.60	-620.60
31200.01	Eau - PA	12'823.95	6'000	6'823.95	993.55	11'830.40
31200.02	Electricité	10'026.00	12'000	-1'974.00	10'292.15	-266.15
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	767.95	-767.95
31300.05	Frais de ports	349.10	0	349.10	374.25	-25.15
31300.80	Téléphonie fixe	395.40	600	-204.60	0.00	395.40
31300.85	Téléphonie mobile	244.15	700	-455.85	0.00	244.15
31340.02	Primes d'assurances véhicules	110.30	200	-89.70	110.30	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	256.00	200	56.00	156.00	100.00
31490.00	Entretien d'autres immobilisations corporelles	18'630.00	0	18'630.00	0.00	18'630.00
31510.01	Entretien de machines et outils	324.00	1'000	-676.00	324.00	0.00
31510.02	Entretien de véhicules	466.40	1'000	-533.60	0.00	466.40
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	150.00	0	150.00	0.00	150.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	6'000.00	6'000	0.00	6'000.00	0.00
31700.01	Frais de repas	74.65	100	-25.35	0.00	74.65
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'080.56	2'000	80.56	1'371.72	708.84
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**219'000.00**	**218'000**	**1'000.00**	**219'000.00**	**0.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	45'000.00	44'000	1'000.00	44'000.00	1'000.00
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	124'000.00	124'000	0.00	125'000.00	-1'000.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	50'000.00	50'000	0.00	50'000.00	0.00
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1.25**	**-1.25**
34990.00	Autres charges financières	0.00	0	0.00	1.25	-1.25
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**143'000.44**	**0**	**143'000.44**	**142'792.02**	**208.42**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	143'000.44	0	143'000.44	142'792.02	208.42
39	**Imputations internes**	**153'198.00**	**162'100**	**-8'902.00**	**166'650.00**	**-13'452.00**
39100.00	Prestations de services	88'348.00	88'000	348.00	88'000.00	348.00
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	63'600.00	72'800	-9'200.00	77'400.00	-13'800.00
42	**Taxes**	**-744'017.24**	**-761'000**	**16'982.76**	**-752'663.81**	**8'646.57**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-6'379.85	-6'600	220.15	0.00	-6'379.85
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-707'567.21	-737'700	30'132.79	-717'643.99	10'076.78
42600.00	Remboursement de tiers	-30'070.18	-16'700	-13'370.18	-35'019.82	4'949.64
44	**Revenus financiers**	**-237.56**	**0**	**-237.56**	**-348.58**	**111.02**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-237.56	0	-237.56	-348.58	111.02
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-36'200**	**36'200.00**	**0.00**	**0.00**
45100.00	Prélèvements sur financements spéciaux capital pr..	0.00	-36'200	36'200.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-10'193.00**	**-9'700**	**-493.00**	**-8'781.00**	**-1'412.00**
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-10'193.00	-9'700	-493.00	-8'781.00	-1'412.00
	Cimetière	**617'619.84**	**433'400**	**184'219.84**	**624'608.32**	**-6'988.48**
	Charges	1'730'927.50	1'845'500	-114'572.50	1'684'595.04	46'332.46
	Revenus	-1'113'307.66	-1'412'100	298'792.34	-1'059'986.72	-53'320.94
128.00	**Cimetière**	**617'619.84**	**433'400**	**184'219.84**	**624'608.32**	**-6'988.48**
	Charges	1'730'927.50	1'845'500	-114'572.50	1'684'595.04	46'332.46
	Revenus	-1'113'307.66	-1'412'100	298'792.34	-1'059'986.72	-53'320.94
30	**Charges de personnel**	**366'418.05**	**368'700**	**-2'281.95**	**367'000.95**	**-582.90**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	306'857.00	299'200	7'657.00	298'519.00	8'338.00
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-15'960.05	0	-15'960.05	0.00	-15'960.05
30490.02	Allocations compensatoires	900.00	3'600	-2'700.00	3'600.00	-2'700.00
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	150.00	0	150.00	0.00	150.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'292.60	15'900	392.60	15'876.35	416.25
30500.02	Cotisations patronales AC	3'374.80	3'300	74.80	3'289.50	85.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	42'302.90	36'500	5'802.90	35'638.35	6'664.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	671.25	400	271.25	314.00	357.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'443.80	6'300	143.80	6'279.25	164.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'077.80	2'600	-522.20	2'687.00	-609.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	266.90	300	-33.10	259.75	7.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	551.85	600	-48.15	537.75	14.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'350.00	0	1'350.00	0.00	1'350.00
30910.00	Recrutement du personnel	853.20	0	853.20	0.00	853.20
30990.00	Autres charges de personnel	286.00	0	286.00	0.00	286.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**231'227.49**	**386'500**	**-155'272.51**	**246'965.19**	**-15'737.70**
31000.00	Matériel de bureau	5'303.05	5'000	303.05	4'825.25	477.80
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	53'871.95	50'800	3'071.95	42'497.80	11'374.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	0	0.00	391.00	-391.00
31051.00	Frais de réception	881.20	100	781.20	416.10	465.10
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	75'500	-75'500.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	60.60	500	-439.40	60.35	0.25
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	778.35	600	178.35	82.30	696.05
31190.00	Autres immobilisations hors actif PA	0.00	75'000	-75'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	997.70	1'000	-2.30	1'034.10	-36.40
31200.02	Electricité	38'867.35	33'000	5'867.35	35'338.80	3'528.55

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31200.03	Gaz	17'345.20	17'000	345.20	17'854.10	-508.90
31200.04	Mazout	11'954.20	12'000	-45.80	5'105.85	6'848.35
31300.01	Prestations de services de tiers	63'008.85	30'000	33'008.85	96'224.75	-33'215.90
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	457.40	-457.40
31300.04	Cotisations	780.10	800	-19.90	856.60	-76.50
31300.05	Frais de ports	3'458.70	3'000	458.70	2'493.30	965.40
31300.80	Téléphonie fixe	766.05	700	66.05	0.00	766.05
31340.09	Primes d'assurances	1'294.95	1'500	-205.05	1'294.95	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	23'491.50	55'400	-31'908.50	31'337.05	-7'845.55
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	20'000	-20'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	97.80	200	-102.20	272.00	-174.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	8'269.94	4'000	4'269.94	6'423.49	1'846.45
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**183'000.00**	**117'000**	**66'000.00**	**113'000.00**	**70'000.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	183'000.00	117'000	66'000.00	113'000.00	70'000.00
34	**Charges financières**	**167.66**	**100**	**67.66**	**63.75**	**103.91**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	2.13	0	2.13	11.07	-8.94
34990.00	Autres charges financières	165.53	100	65.53	52.68	112.85
39	**Imputations internes**	**950'114.30**	**973'200**	**-23'085.70**	**957'565.15**	**-7'450.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	216'580.20	215'800	780.20	219'971.45	-3'391.25
39100.00	Prestations de services	652'881.80	646'600	6'281.80	648'163.95	4'717.85
39101.00	Prestations informatiques	12'500.00	27'500	-15'000.00	11'528.40	971.60
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	28'652.30	37'300	-8'647.70	31'601.35	-2'949.05
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	39'500.00	46'000	-6'500.00	46'300.00	-6'800.00
42	**Taxes**	**-928'955.35**	**-1'120'500**	**191'544.65**	**-921'392.52**	**-7'562.83**
42400.01	Taxes d'utilisation	-928'955.35	-1'120'500	191'544.65	-921'392.52	-7'562.83
43	**Revenus divers**	**-7'272.60**	**-8'000**	**727.40**	**-5'897.40**	**-1'375.20**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-7'272.60	-8'000	727.40	-5'897.40	-1'375.20
44	**Revenus financiers**	**-111'079.71**	**-133'600**	**22'520.29**	**-132'696.80**	**21'617.09**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-769.44	0	-769.44	-361.27	-408.17
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-75'834.01	-86'600	10'765.99	-85'827.88	9'993.87
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-34'476.26	-47'000	12'523.74	-46'507.65	12'031.39
48	**Revenus extraordinaires**	**-66'000.00**	**-150'000**	**84'000.00**	**0.00**	**-66'000.00**
48930.00	Prélèv. s/préfinancements du capital propre	0.00	-150'000	150'000.00	0.00	0.00
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-66'000.00	0	-66'000.00	0.00	-66'000.00
	Service d'incendie et de secours	**1'899'664.77**	**3'511'700**	**-1'612'035.23**	**2'434'645.27**	**-534'980.50**
	Charges	17'759'899.97	19'117'200	-1'357'300.03	20'124'506.61	-2'364'606.64
	Revenus	-15'860'235.20	-15'605'500	-254'735.20	-17'689'861.34	1'829'626.14
129.01	**Services généraux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	809'171.41	895'700	-86'528.59	2'888'619.50	-2'079'448.09
	Revenus	-809'171.41	-895'700	86'528.59	-2'888'619.50	2'079'448.09
30	**Charges de personnel**	**399'534.65**	**233'800**	**165'734.65**	**2'361'176.75**	**-1'961'642.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	340'405.15	180'400	160'005.15	1'916'838.55	-1'576'433.40
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-368.90	368.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-38'714.80	38'714.80
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-24'202.10	0	-24'202.10	-6'170.10	-18'032.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'885.00	6'300	-4'415.00	40'825.20	-38'940.20
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	0.00	0	0.00	-34'817.00	34'817.00
30420.00	Indemnités de repas	0.00	0	0.00	20.00	-20.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'300.00	2'400	-100.00	2'555.00	-255.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'181.05	0	1'181.05	10'984.90	-9'803.85
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	18'059.60	9'600	8'459.60	102'339.15	-84'279.55
30500.02	Cotisations patronales AC	3'741.75	2'000	1'741.75	21'201.75	-17'460.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	42'895.85	21'700	21'195.85	272'196.25	-229'300.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	848.05	200	648.05	2'025.00	-1'176.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'143.25	3'800	3'343.25	40'475.75	-33'332.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'605.25	1'300	1'305.25	15'292.10	-12'686.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	296.10	200	96.10	1'676.95	-1'380.85

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	612.40	400	212.40	3'468.80	-2'856.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'500.00	5'000	-3'500.00	6'543.30	-5'043.30
30990.00	Autres charges de personnel	263.30	500	-236.70	4'804.85	-4'541.55
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**291'096.36**	**540'900**	**-249'803.64**	**419'614.80**	**-128'518.44**
31000.00	Matériel de bureau	9'492.23	14'000	-4'507.77	12'441.95	-2'949.72
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	15'862.05	20'300	-4'437.95	22'902.80	-7'040.75
31010.02	Carburants voitures/machines	14'222.15	13'000	1'222.15	13'245.55	976.60
31020.00	Imprimés, publications	0.00	1'700	-1'700.00	910.20	-910.20
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	890.00	2'000	-1'110.00	1'100.00	-210.00
31050.00	Denrées alimentaires	126.40	0	126.40	2'449.75	-2'323.35
31051.00	Frais de réception	4'644.30	12'000	-7'355.70	1'917.10	2'727.20
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	118'861.12	118'900	-38.88	106'002.45	12'858.67
31130.00	Achats de matériel informatique	9'775.92	15'000	-5'224.08	7'741.00	2'034.92
31180.00	Immobilisations incorporelles	1'123.20	9'500	-8'376.80	0.00	1'123.20
31200.02	Electricité	0.00	0	0.00	5'676.85	-5'676.85
31300.01	Prestations de services de tiers	19'793.04	38'400	-18'606.96	27'907.25	-8'114.21
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	2'100	-2'100.00	752.25	-752.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	23'951.80	-23'951.80
31300.05	Frais de ports	19'919.95	18'000	1'919.95	15'640.55	4'279.40
31300.80	Téléphonie fixe	9'133.60	11'900	-2'766.40	0.00	9'133.60
31300.85	Téléphonie mobile	676.15	5'000	-4'323.85	0.00	676.15
31300.90	Autres frais de téléphone	9'825.55	3'700	6'125.55	0.00	9'825.55
31340.09	Primes d'assurances	23'809.75	20'400	3'409.75	22'799.35	1'010.40
31370.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	148.25	-148.25
31370.04	Taxes pour véhicules de services	199.95	0	199.95	279.15	-79.20
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	12'397.90	27'000	-14'602.10	20'582.80	-8'184.90
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	0	0.00	17.90	-17.90
31510.02	Entretien de véhicules	12'622.30	5'000	7'622.30	19'465.30	-6'843.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	145'000	-145'000.00	38'079.00	-38'079.00
31700.01	Frais de repas	6'690.80	48'000	-41'309.20	51'441.35	-44'750.55
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	1'000	-1'000.00	14'048.10	-14'048.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	1'000	-1'000.00	80.00	-80.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'030.00	8'000	-6'970.00	8'164.00	-7'134.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	1'870.10	-1'870.10
39	**Imputations internes**	**118'540.40**	**121'000**	**-2'459.60**	**107'827.95**	**10'712.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	10'454.65	7'100	3'354.65	12'984.20	-2'529.55
39100.00	Prestations de services	19'626.30	6'600	13'026.30	13'442.00	6'184.30
39101.00	Prestations informatiques	87'859.45	106'700	-18'840.55	80'801.75	7'057.70
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
42	**Taxes**	**-231.60**	**0**	**-231.60**	**-5'959.00**	**5'727.40**
42400.01	Taxes d'utilisation	-141.60	0	-141.60	0.00	-141.60
42600.00	Remboursement de tiers	-90.00	0	-90.00	-5'959.00	5'869.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
49	**Imputations internes**	**-808'939.81**	**-895'700**	**86'760.19**	**-2'882'660.50**	**2'073'720.69**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-37.50	0	-37.50	-432.00	394.50
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-4'600.00	0	-4'600.00	-4'500.00	-100.00
49800.00	Reports internes	-804'302.31	-895'700	91'397.69	-2'877'728.50	2'073'426.19
129.02	**Sanitaire**	**1'111'358.67**	**1'306'000**	**-194'641.33**	**1'208'802.18**	**-97'443.51**
	Charges	7'942'748.56	8'256'000	-313'251.44	8'049'019.91	-106'271.35
	Revenus	-6'831'389.89	-6'950'000	118'610.11	-6'840'217.73	8'827.84
30	**Charges de personnel**	**3'617'832.69**	**3'944'700**	**-326'867.31**	**2'827'987.97**	**789'844.72**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	2'861'098.95	3'003'600	-142'501.05	2'181'249.20	679'849.75
30100.02	Indemnités journalières	2'853.00	0	2'853.00	20'730.95	-17'877.95
30100.09	Compte épargne temps - SIS	0.00	5'000	-5'000.00	15'000.00	-15'000.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-4'446.40	0	-4'446.40	-25'818.00	21'371.60
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-57'977.30	0	-57'977.30	-52'575.95	-5'401.35
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-59'516.50	0	-59'516.50	-16'073.15	-43'443.35
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-16'567.60	0	-16'567.60	0.00	-16'567.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	53'563.00	53'300	263.00	47'712.40	5'850.60
30420.00	Indemnités de repas	0.00	0	0.00	597.00	-597.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'400	0.00	2'400.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	51'988.80	0	51'988.80	60'829.05	-8'840.25
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	0	50.00	0.00	50.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	154'342.85	159'600	-5'257.15	117'672.50	36'670.35
30500.02	Cotisations patronales AC	31'976.55	33'100	-1'123.45	24'377.50	7'599.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	402'822.05	418'200	-15'377.95	293'347.50	109'474.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	6'365.25	3'400	2'965.25	2'326.85	4'038.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	61'042.75	63'100	-2'057.25	46'540.90	14'501.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	20'837.35	19'300	1'537.35	10'767.35	10'070.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2'527.60	2'800	-272.40	1'927.75	599.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	5'231.70	5'600	-368.30	3'989.40	1'242.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	91'138.14	172'300	-81'161.86	91'139.07	-0.93
30910.00	Recrutement du personnel	300.00	0	300.00	100.00	200.00
30920.00	Soldes	0.00	0	0.00	91.35	-91.35
30990.00	Autres charges de personnel	7'802.50	3'000	4'802.50	1'656.30	6'146.20
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'080'001.12**	**1'071'700**	**8'301.12**	**1'077'886.54**	**2'114.58**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	121'901.79	191'600	-69'698.21	181'386.09	-59'484.30
31010.02	Carburants voitures/machines	40'533.70	55'000	-14'466.30	44'466.25	-3'932.55
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	1'565.65	-1'565.65
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'347.08	1'800	-452.92	3'409.39	-2'062.31
31050.00	Denrées alimentaires	0.00	0	0.00	1'438.80	-1'438.80
31051.00	Frais de réception	0.00	0	0.00	78.00	-78.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	110'176.54	80'500	29'676.54	113'302.34	-3'125.80
31110.02	Achats de véhicules	0.00	0	0.00	24'100.00	-24'100.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	101'670.20	101'700	-29.80	59'283.85	42'386.35
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	0	0.00	2'574.00	-2'574.00
31300.01	Prestations de services de tiers	135'805.69	188'200	-52'394.31	134'335.90	1'469.79
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	0	0.00	10.00	-10.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	5'909.55	-5'909.55
31300.04	Cotisations	7'770.95	4'600	3'170.95	800.00	6'970.95
31300.85	Téléphonie mobile	5'342.20	5'500	-157.80	0.00	5'342.20
31300.90	Autres frais de téléphone	1'604.60	5'600	-3'995.40	0.00	1'604.60
31340.02	Primes d'assurances véhicules	8'500.00	8'500	0.00	8'500.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	410.75	-410.75
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'273.90	1'200	73.90	853.90	420.00
31510.01	Entretien de machines et outils	9'634.50	9'400	234.50	23'357.75	-13'723.25
31510.02	Entretien de véhicules	73'386.63	81'600	-8'213.37	66'963.47	6'423.16
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	0.00	0	0.00	43'875.00	-43'875.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	33'847.80	24'500	9'347.80	17'722.80	16'125.00
31700.01	Frais de repas	75'196.50	97'500	-22'303.50	61'035.60	14'160.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'925.45	9'000	-7'074.55	9'890.50	-7'965.05
31700.03	Frais de déplacement (autres)	10'282.25	4'000	6'282.25	8'008.35	2'273.90
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	21'795.01	11'500	10'295.01	14'200.60	7'594.41
31810.00	Pertes sur créances effectives	318'006.33	190'000	128'006.33	250'408.00	67'598.33
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'040.00**	**-1'040.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	0.00	0	0.00	1'040.00	-1'040.00
34	**Charges financières**	**1'922.99**	**0**	**1'922.99**	**1'438.95**	**484.04**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	22.49	0	22.49	81.95	-59.46
34990.00	Autres charges financières	1'900.50	0	1'900.50	1'357.00	543.50
36	**Charges de transfert**	**2'466'547.38**	**2'441'300**	**25'247.38**	**2'614'958.70**	**-148'411.32**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	2'466'547.38	2'441'300	25'247.38	2'614'958.70	-148'411.32
39	**Imputations internes**	**776'444.38**	**798'300**	**-21'855.62**	**1'525'707.75**	**-749'263.37**
39100.00	Prestations de services	102.30	0	102.30	2'397.20	-2'294.90
39800.00	Reports internes	776'342.08	798'300	-21'957.92	1'523'310.55	-746'968.47
42	**Taxes**	**-4'538'686.55**	**-4'500'000**	**-38'686.55**	**-4'712'243.45**	**173'556.90**
42400.01	Taxes d'utilisation	-4'530'663.55	-4'500'000	-30'663.55	-4'692'349.55	161'686.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-250.00	0	-250.00	0.00	-250.00
42600.00	Remboursement de tiers	-7'773.00	0	-7'773.00	-19'893.90	12'120.90
44	**Revenus financiers**	**-15'119.01**	**0**	**-15'119.01**	**-6'035.28**	**-9'083.73**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-15'114.00	0	-15'114.00	-5'935.75	-9'178.25
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-5.01	0	-5.01	-99.53	94.52
46	**Revenus de transfert**	**-2'272'764.33**	**-2'450'000**	**177'235.67**	**-2'121'939.00**	**-150'825.33**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-2'272'764.33	-2'450'000	177'235.67	-2'121'939.00	-150'825.33
49	**Imputations internes**	**-4'820.00**	**0**	**-4'820.00**	**0.00**	**-4'820.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
49100.00	Prestations de services	-4'820.00	0	-4'820.00	0.00	-4'820.00
129.03	**Lac**	**147'191.55**	**238'200**	**-91'008.45**	**299'375.35**	**-152'183.80**
	Charges	602'954.05	689'200	-86'245.95	779'480.65	-176'526.60
	Revenus	-455'762.50	-451'000	-4'762.50	-480'105.30	24'342.80
30	**Charges de personnel**	**453'906.95**	**457'900**	**-3'993.05**	**8'039.00**	**445'867.95**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	361'049.60	355'000	6'049.60	0.00	361'049.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'740.00	3'500	-1'760.00	0.00	1'740.00
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	2'400	-2'400.00	0.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'170.00	18'900	270.00	0.00	19'170.00
30500.02	Cotisations patronales AC	3'970.95	4'000	-29.05	0.00	3'970.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	52'257.45	48'900	3'357.45	0.00	52'257.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	790.75	400	390.75	0.00	790.75
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'582.50	7'500	82.50	0.00	7'582.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'584.60	2'700	-115.40	0.00	2'584.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	314.30	400	-85.70	0.00	314.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	649.80	700	-50.20	0.00	649.80
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	983.00	10'000	-9'017.00	4'750.00	-3'767.00
30990.00	Autres charges de personnel	2'814.00	3'500	-686.00	3'289.00	-475.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**63'675.90**	**124'500**	**-60'824.10**	**91'825.25**	**-28'149.35**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	6'637.20	25'000	-18'362.80	24'150.60	-17'513.40
31010.02	Carburants voitures/machines	4'084.50	9'000	-4'915.50	6'340.35	-2'255.85
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	6'393.60	10'000	-3'606.40	10'390.40	-3'996.80
31200.02	Electricité	5'681.80	6'000	-318.20	4'616.90	1'064.90
31300.01	Prestations de services de tiers	634.00	14'000	-13'366.00	17'356.45	-16'722.45
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	32.30	-32.30
31300.04	Cotisations	1'330.00	3'000	-1'670.00	2'092.60	-762.60
31300.85	Téléphonie mobile	31.65	200	-168.35	0.00	31.65
31340.02	Primes d'assurances véhicules	900.00	900	0.00	1'085.80	-185.80
31370.04	Taxes pour véhicules de services	483.30	400	83.30	395.85	87.45
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31510.02	Entretien de véhicules	14'349.15	40'000	-25'650.85	11'629.35	2'719.80
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	12'000.00	12'000	0.00	12'000.00	0.00
31700.01	Frais de repas	8'909.70	500	8'409.70	1'734.65	7'175.05
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	180.00	0	180.00	0.00	180.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	2'061.00	0	2'061.00	0.00	2'061.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**0**	**0.00**	**7'498.00**	**-7'498.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	0.00	0	0.00	7'498.00	-7'498.00
39	**Imputations internes**	**85'371.20**	**106'800**	**-21'428.80**	**672'118.40**	**-586'747.20**
39100.00	Prestations de services	495.50	0	495.50	449.00	46.50
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	0	0.00	200.00	-200.00
39800.00	Reports internes	84'875.70	106'800	-21'924.30	671'469.40	-586'593.70
42	**Taxes**	**-5'062.50**	**-4'000**	**-1'062.50**	**-30'805.30**	**25'742.80**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-5'062.50	-4'000	-1'062.50	-30'805.30	25'742.80
46	**Revenus de transfert**	**-450'700.00**	**-447'000**	**-3'700.00**	**-449'300.00**	**-1'400.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-450'700.00	-447'000	-3'700.00	-449'300.00	-1'400.00
129.04	**Pompiers**	**34'886.57**	**1'069'700**	**-1'034'813.43**	**155'606.04**	**-120'719.47**
	Charges	6'808'819.18	7'399'700	-590'880.82	6'565'337.43	243'481.75
	Revenus	-6'773'932.61	-6'330'000	-443'932.61	-6'409'731.39	-364'201.22
30	**Charges de personnel**	**4'765'264.35**	**5'112'200**	**-346'935.65**	**3'740'541.98**	**1'024'722.37**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	3'785'179.15	3'882'700	-97'520.85	2'868'681.50	916'497.65
30100.02	Indemnités journalières	1'426.50	0	1'426.50	5'717.50	-4'291.00
30100.09	Compte épargne temps - SIS	0.00	5'000	-5'000.00	15'000.00	-15'000.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-25'834.45	0	-25'834.45	-7'322.10	-18'512.35
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-93'895.80	0	-93'895.80	-42'104.25	-51'791.55
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-38'506.90	0	-38'506.90	-17'353.45	-21'153.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	59'421.00	60'600	-1'179.00	50'170.00	9'251.00
30420.00	Indemnités de repas	0.00	0	0.00	629.50	-629.50
30490.02	Allocations compensatoires	12'180.00	14'600	-2'420.00	12'120.00	60.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	34'002.05	0	34'002.05	17'439.15	16'562.90

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	0	50.00	0.00	50.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	201'254.55	206'300	-5'045.45	152'899.10	48'355.45
30500.02	Cotisations patronales AC	41'531.55	42'800	-1'268.45	31'597.45	9'934.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	525'786.00	555'000	-29'214.00	413'614.10	112'171.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	8'240.90	4'300	3'940.90	3'010.60	5'230.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	79'600.00	81'600	-2'000.00	60'472.55	19'127.45
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	30'835.35	29'800	1'035.35	21'755.20	9'080.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'297.30	3'600	-302.70	2'504.45	792.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	6'821.50	7'100	-278.50	5'184.50	1'637.00
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	130'425.20	215'800	-85'374.80	143'307.73	-12'882.53
30990.00	Autres charges de personnel	3'450.45	3'000	450.45	3'218.45	232.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**685'379.15**	**857'500**	**-172'120.85**	**701'986.88**	**-16'607.73**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	183'398.22	209'500	-26'101.78	279'540.09	-96'141.87
31010.02	Carburants voitures/machines	32'736.00	30'000	2'736.00	28'565.50	4'170.50
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	297.50	2'000	-1'702.50	947.43	-649.93
31050.00	Denrées alimentaires	104.40	0	104.40	0.00	104.40
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	578.35	0	578.35	0.00	578.35
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	74'988.05	75'000	-11.95	46'483.95	28'504.10
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	0	0.00	642.60	-642.60
31200.02	Electricité	42.20	0	42.20	120.15	-77.95
31300.01	Prestations de services de tiers	96'418.55	146'300	-49'881.45	101'198.01	-4'779.46
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'915.75	-1'915.75
31300.04	Cotisations	4'055.00	7'400	-3'345.00	4'020.00	35.00
31300.85	Téléphonie mobile	5'750.20	6'000	-249.80	0.00	5'750.20
31300.90	Autres frais de téléphone	4'347.40	24'000	-19'652.60	0.00	4'347.40
31340.02	Primes d'assurances véhicules	16'367.30	18'800	-2'432.70	19'011.35	-2'644.05
31340.09	Primes d'assurances	0.00	10'400	-10'400.00	0.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	548.25	-548.25
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'239.45	1'200	39.45	338.25	901.20
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	5'000	-5'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	12'173.45	27'900	-15'726.55	5'660.35	6'513.10
31510.02	Entretien de véhicules	79'039.18	70'000	9'039.18	61'329.58	17'709.60
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	48'031.00	110'200	-62'169.00	66'657.00	-18'626.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	1'881.80	13'200	-11'318.20	521.10	1'360.70
31700.01	Frais de repas	81'534.40	63'600	17'934.40	64'761.05	16'773.35
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'338.20	4'000	-1'661.80	1'477.80	860.40
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	4'000	-4'000.00	30.00	-30.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	27'700.56	26'000	1'700.56	14'228.40	13'472.16
31810.00	Pertes sur créances effectives	10'857.94	3'000	7'857.94	2'990.27	7'867.67
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	1'500.00	0	1'500.00	1'000.00	500.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**62'000.00**	**80'000**	**-18'000.00**	**40'783.80**	**21'216.20**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	62'000.00	80'000	-18'000.00	40'783.80	21'216.20
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**67.87**	**-67.87**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	0.00	0	0.00	67.87	-67.87
39	**Imputations internes**	**1'296'175.68**	**1'350'000**	**-53'824.32**	**2'081'956.90**	**-785'781.22**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	295.50	-295.50
39100.00	Prestations de services	2'356.50	1'000	1'356.50	4'334.05	-1'977.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	52.55	5'500	-5'447.45	97.60	-45.05
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	12'000.00	19'400	-7'400.00	16'000.00	-4'000.00
39800.00	Reports internes	1'281'766.63	1'324'100	-42'333.37	2'061'229.75	-779'463.12
42	**Taxes**	**-271'680.55**	**-95'000**	**-176'680.55**	**-189'799.23**	**-81'881.32**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-248'156.27	-45'000	-203'156.27	-175'531.63	-72'624.64
42600.00	Remboursement de tiers	-23'524.28	-50'000	26'475.72	-14'267.60	-9'256.68
44	**Revenus financiers**	**-275.86**	**0**	**-275.86**	**-8'816.51**	**8'540.65**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-275.86	0	-275.86	-66.51	-209.35
44620.00	Syndicats intercommunaux	0.00	0	0.00	-8'750.00	8'750.00
46	**Revenus de transfert**	**-6'501'976.20**	**-6'235'000**	**-266'976.20**	**-6'204'403.15**	**-297'573.05**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-5'150'000.00	-4'800'000	-350'000.00	-4'785'212.60	-364'787.40
46340.00	Subventions des entreprises publiques	-1'351'976.20	-1'435'000	83'023.80	-1'419'190.55	67'214.35
49	**Imputations internes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-6'712.50**	**6'712.50**
49800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	-6'712.50	6'712.50

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
129.05	**Protection civile**	**146'457.72**	**303'800**	**-157'342.28**	**175'835.58**	**-29'377.86**
	Charges	1'048'761.32	1'184'800	-136'038.68	1'073'764.23	-25'002.91
	Revenus	-902'303.60	-881'000	-21'303.60	-897'928.65	-4'374.95
30	**Charges de personnel**	**470'922.40**	**492'000**	**-21'077.60**	**485'704.75**	**-14'782.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	371'733.70	371'800	-66.30	376'703.40	-4'969.70
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-7'398.00	0	-7'398.00	0.00	-7'398.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-696.35	0	-696.35	0.00	-696.35
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	9'135.00	8'700	435.00	8'265.00	870.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'737.75	19'800	-62.25	20'000.75	-263.00
30500.02	Cotisations patronales AC	4'089.15	4'100	-10.85	4'143.85	-54.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	47'299.80	47'300	-0.20	46'453.20	846.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	6'201.60	6'100	101.60	6'091.05	110.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'807.05	7'900	-92.95	7'910.80	-103.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'159.65	3'200	-40.35	3'311.10	-151.45
30591.00	Fonds de formation professionnelle	323.05	400	-76.95	328.10	-5.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	670.00	700	-30.00	678.00	-8.00
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	300.00	-300.00
30920.00	Soldes	8'777.00	20'500	-11'723.00	11'519.50	-2'742.50
30990.00	Autres charges de personnel	83.00	1'500	-1'417.00	0.00	83.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**177'574.17**	**401'300**	**-223'725.83**	**289'060.13**	**-111'485.96**
31000.00	Matériel de bureau	5.00	0	5.00	0.00	5.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	37'870.64	103'000	-65'129.36	46'110.65	-8'240.01
31010.02	Carburants voitures/machines	2'759.15	7'000	-4'240.85	5'258.90	-2'499.75
31020.00	Imprimés, publications	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	391.00	500	-109.00	381.00	10.00
31050.00	Denrées alimentaires	14'730.60	20'000	-5'269.40	14'246.55	484.05
31051.00	Frais de réception	684.55	1'500	-815.45	0.00	684.55
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	0	0.00	114.50	-114.50
31200.01	Eau - PA	2'826.45	5'400	-2'573.55	9'132.75	-6'306.30
31200.02	Electricité	24'866.35	56'600	-31'733.65	33'469.85	-8'603.50
31200.03	Gaz	16'676.85	26'000	-9'323.15	19'547.90	-2'871.05
31300.01	Prestations de services de tiers	43'691.83	109'700	-66'008.17	112'932.28	-69'240.45
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	0	0.00	273.00	-273.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	8'956.95	-8'956.95
31300.05	Frais de ports	38.25	0	38.25	0.00	38.25
31300.80	Téléphonie fixe	336.80	900	-563.20	0.00	336.80
31300.85	Téléphonie mobile	1'223.15	4'800	-3'576.85	0.00	1'223.15
31300.90	Autres frais de téléphone	6'133.70	14'100	-7'966.30	0.00	6'133.70
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'673.35	4'000	-1'326.65	3'281.55	-608.20
31340.09	Primes d'assurances	5'870.70	6'500	-629.30	6'187.00	-316.30
31370.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	1'172.65	-1'172.65
31370.04	Taxes pour véhicules de services	484.60	500	-15.40	334.90	149.70
31510.01	Entretien de machines et outils	807.60	22'500	-21'692.40	7'021.30	-6'213.70
31510.02	Entretien de véhicules	5'626.05	8'000	-2'373.95	8'179.35	-2'553.30
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	0.00	0	0.00	3'024.00	-3'024.00
31700.01	Frais de repas	7'375.10	6'000	1'375.10	6'747.05	628.05
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	947.35	800	147.35	1'008.00	-60.65
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'140.00	2'000	-860.00	1'680.00	-540.00
31920.00	Indemnisation de droits	415.10	0	415.10	0.00	415.10
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**262'000.00**	**121'000**	**141'000.00**	**121'000.00**	**141'000.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	262'000.00	121'000	141'000.00	121'000.00	141'000.00
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**100.00**	**-100.00**
34990.00	Autres charges financières	0.00	0	0.00	100.00	-100.00
39	**Imputations internes**	**138'264.75**	**170'500**	**-32'235.25**	**177'899.35**	**-39'634.60**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	626.00	0	626.00	0.00	626.00
39100.00	Prestations de services	1'419.85	10'800	-9'380.15	2'698.70	-1'278.85
39101.00	Prestations informatiques	11'946.60	11'400	546.60	8'810.10	3'136.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	7'400.00	7'400	0.00	7'400.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	34'900.00	40'400	-5'500.00	42'900.00	-8'000.00
39800.00	Reports internes	81'722.30	100'200	-18'477.70	115'840.55	-34'118.25
42	**Taxes**	**0.00**	**-20'000**	**20'000.00**	**-56'162.65**	**56'162.65**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	-44'042.65	44'042.65

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-20'000	20'000.00	-12'120.00	12'120.00
44	**Revenus financiers**	**-78'000.00**	**-71'000**	**-7'000.00**	**-88'000.00**	**10'000.00**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-78'000.00	-71'000	-7'000.00	-88'000.00	10'000.00
46	**Revenus de transfert**	**-683'303.60**	**-790'000**	**106'696.40**	**-753'766.00**	**70'462.40**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-683'303.60	-790'000	106'696.40	-753'766.00	70'462.40
48	**Revenus extraordinaires**	**-141'000.00**	**0**	**-141'000.00**	**0.00**	**-141'000.00**
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-141'000.00	0	-141'000.00	0.00	-141'000.00
129.07	**Domaine de la prévention**	**459'770.26**	**594'000**	**-134'229.74**	**595'026.12**	**-135'255.86**
	Charges	547'445.45	691'800	-144'354.55	768'284.89	-220'839.44
	Revenus	-87'675.19	-97'800	10'124.81	-173'258.77	85'583.58
30	**Charges de personnel**	**474'161.65**	**569'700**	**-95'538.35**	**659'024.40**	**-184'862.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	380'267.40	454'600	-74'332.60	593'329.90	-213'062.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-19'997.60	19'997.60
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-607.80	0	-607.80	-26'756.70	26'148.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'852.00	10'700	152.00	13'050.00	-2'198.00
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-7'139.20	0	-7'139.20	-56'192.40	49'053.20
30490.02	Allocations compensatoires	930.00	700	230.00	3'060.00	-2'130.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	0	50.00	0.00	50.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'190.95	24'200	-4'009.05	31'437.00	-11'246.05
30500.02	Cotisations patronales AC	4'182.95	5'000	-817.05	6'512.95	-2'330.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	47'328.75	59'000	-11'671.25	78'107.10	-30'778.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	832.80	500	332.80	621.95	210.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'985.65	9'600	-1'614.35	12'433.15	-4'447.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'218.05	2'800	418.05	4'882.35	-1'664.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	331.85	500	-168.15	516.50	-184.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	684.65	600	84.65	1'065.95	-381.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'053.60	0	5'053.60	16'814.25	-11'760.65
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	1'500	-1'500.00	140.00	-140.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**11'676.45**	**49'400**	**-37'723.55**	**37'252.69**	**-25'576.24**
31000.00	Matériel de bureau	2'467.60	5'000	-2'532.40	6'382.80	-3'915.20
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	138.00	1'400	-1'262.00	483.00	-345.00
31051.00	Frais de réception	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'036.80	6'000	-4'963.20	8'432.95	-7'396.15
31110.01	Achats de machines et outils	471.28	6'600	-6'128.72	5'861.85	-5'390.57
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	0	0.00	2'309.19	-2'309.19
31200.01	Eau - PA	198.40	0	198.40	388.10	-189.70
31200.02	Electricité	204.90	0	204.90	511.45	-306.55
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	6'200	-6'200.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'907.60	-1'907.60
31300.04	Cotisations	425.00	1'500	-1'075.00	600.00	-175.00
31300.05	Frais de ports	30.00	500	-470.00	60.00	-30.00
31300.85	Téléphonie mobile	885.35	3'000	-2'114.65	0.00	885.35
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	1'037.50	5'000	-3'962.50	828.75	208.75
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	600	-600.00	280.90	-280.90
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	600	-600.00	292.55	-292.55
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	0	0.00	230.55	-230.55
31700.01	Frais de repas	817.00	2'000	-1'183.00	440.85	376.15
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	3'529.80	5'000	-1'470.20	2'847.60	682.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	1'500	-1'500.00	10.00	-10.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	335.00	0	335.00	920.00	-585.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	99.82	500	-400.18	3'464.55	-3'364.73
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	0.00	0	0.00	1'000.00	-1'000.00
39	**Imputations internes**	**61'607.35**	**72'700**	**-11'092.65**	**72'007.80**	**-10'400.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'357.35	0	1'357.35	647.50	709.85
39100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	410.30	-410.30
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	0	250.00	250.00	0.00
39800.00	Reports internes	60'000.00	72'700	-12'700.00	70'700.00	-10'700.00
42	**Taxes**	**-84'368.63**	**-84'000**	**-368.63**	**-169'692.84**	**85'324.21**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-84'368.63	-84'000	-368.63	-169'692.84	85'324.21

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
43	**Revenus divers**	**-200.00**	**0**	**-200.00**	**0.00**	**-200.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-200.00	0	-200.00	0.00	-200.00
44	**Revenus financiers**	**-66.56**	**0**	**-66.56**	**-135.93**	**69.37**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-66.56	0	-66.56	-135.93	69.37
49	**Imputations internes**	**-3'040.00**	**-13'800**	**10'760.00**	**-3'430.00**	**390.00**
49100.00	Prestations de services	-3'040.00	-13'800	10'760.00	-3'130.00	90.00
49800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	-300.00	300.00
	SPS	**6'132'139.64**	**6'030'000**	**102'139.64**	**7'198'731.16**	**-1'066'591.52**
	Charges	8'028'016.59	7'855'500	172'516.59	9'334'980.31	-1'306'963.72
	Revenus	-1'895'876.95	-1'825'500	-70'376.95	-2'136'249.15	240'372.20
149.01	**SPS**	**5'648'384.59**	**5'433'000**	**215'384.59**	**7'198'731.16**	**-1'550'346.57**
	Charges	7'544'261.54	7'258'500	285'761.54	9'334'980.31	-1'790'718.77
	Revenus	-1'895'876.95	-1'825'500	-70'376.95	-2'136'249.15	240'372.20
30	**Charges de personnel**	**1'527'182.05**	**1'602'500**	**-75'317.95**	**1'818'618.15**	**-291'436.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'247'613.00	1'290'600	-42'987.00	1'472'056.10	-224'443.10
30100.02	Indemnités journalières	182.10	0	182.10	0.00	182.10
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-2'473.45	0	-2'473.45	-5'128.90	2'655.45
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-6'638.50	6'638.50
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-27'674.60	0	-27'674.60	0.00	-27'674.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'005.00	10'100	-95.00	11'600.00	-1'595.00
30420.00	Indemnités de repas	0.00	0	0.00	255.00	-255.00
30490.02	Allocations compensatoires	7'200.00	7'900	-700.00	7'310.00	-110.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	100.00	0	100.00	0.00	100.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	66'231.70	68'600	-2'368.30	78'344.15	-12'112.45
30500.02	Cotisations patronales AC	13'565.00	14'000	-435.00	16'086.25	-2'521.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	158'448.00	168'100	-9'652.00	187'454.80	-29'006.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'674.10	1'400	1'274.10	1'523.70	1'150.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	26'195.95	27'200	-1'004.05	30'986.70	-4'790.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'237.40	11'000	-762.60	13'121.95	-2'884.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'085.50	1'200	-114.50	1'283.40	-197.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'245.70	2'400	-154.30	2'656.20	-410.50
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	10'292.35	0	10'292.35	7'317.60	2'974.75
30990.00	Autres charges de personnel	1'254.30	0	1'254.30	389.70	864.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'206'905.89**	**1'051'600**	**155'305.89**	**1'039'361.26**	**167'544.63**
31000.00	Matériel de bureau	5'502.40	3'000	2'502.40	5'627.36	-124.96
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	90'497.40	65'500	24'997.40	35'034.94	55'462.46
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	0	0.00	49.00	-49.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	5'458.50	2'900	2'558.50	682.60	4'775.90
31051.00	Frais de réception	1'110.30	1'500	-389.70	4'759.85	-3'649.55
31130.00	Achats de matériel informatique	1'740.51	10'200	-8'459.49	0.00	1'740.51
31200.01	Eau - PA	189.60	7'300	-7'110.40	0.00	189.60
31200.02	Electricité	59'065.55	63'500	-4'434.45	59'675.55	-610.00
31200.05	Chauffage à distance	61'228.10	70'000	-8'771.90	53'141.35	8'086.75
31300.01	Prestations de services de tiers	192'554.85	81'000	111'554.85	63'647.25	128'907.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	4'644.85	-4'644.85
31300.04	Cotisations	100.00	0	100.00	100.00	0.00
31300.05	Frais de ports	1'340.65	0	1'340.65	1'053.80	286.85
31300.80	Téléphonie fixe	2'245.75	1'800	445.75	0.00	2'245.75
31300.85	Téléphonie mobile	3'340.60	3'000	340.60	0.00	3'340.60
31300.90	Autres frais de téléphone	1'361.20	1'500	-138.80	0.00	1'361.20
31370.04	Taxes pour véhicules de services	216.10	0	216.10	153.00	63.10
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	0	0.00	27'106.00	-27'106.00
31510.02	Entretien de véhicules	5'890.88	0	5'890.88	9'051.10	-3'160.22
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	232.00	0	232.00	628.56	-396.56
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	701'821.15	694'000	7'821.15	708'734.05	-6'912.90
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	772.20	2'000	-1'227.80	0.00	772.20
31700.01	Frais de repas	17'573.70	7'000	10'573.70	28'776.05	-11'202.35
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	4'052.20	1'400	2'652.20	3'031.80	1'020.40
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'092.85	1'000	92.85	1'420.20	-327.35
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	7'508.00	5'000	2'508.00	7'711.05	-203.05
31710.00	Excursions, voyages scolaires et camps	500.00	0	500.00	0.00	500.00
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	0.00	0	0.00	1'000.00	-1'000.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	41'511.40	30'000	11'511.40	23'332.90	18'178.50

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**159'000.00**	**159'000**	**0.00**	**159'000.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	159'000.00	159'000	0.00	159'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**4'533'273.05**	**4'336'000**	**197'273.05**	**6'219'918.90**	**-1'686'645.85**
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	4'533'273.05	4'336'000	197'273.05	6'219'918.90	-1'686'645.85
39	**Imputations internes**	**117'900.55**	**109'400**	**8'500.55**	**98'082.00**	**19'818.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	16'574.30	6'500	10'074.30	2'019.05	14'555.25
39100.00	Prestations de services	6'176.90	18'700	-12'523.10	10'494.45	-4'317.55
39101.00	Prestations informatiques	29'049.55	17'600	11'449.55	16'668.50	12'381.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	50'715.00	49'200	1'515.00	48'400.00	2'315.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	584.80	300	284.80	0.00	584.80
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	14'800.00	17'100	-2'300.00	20'500.00	-5'700.00
42	**Taxes**	**-358'023.75**	**-290'000**	**-68'023.75**	**-516'675.05**	**158'651.30**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-212'392.25	-245'000	32'607.75	-516'375.05	303'982.80
42500.00	Ventes	-77'844.10	0	-77'844.10	0.00	-77'844.10
42600.00	Remboursement de tiers	-67'787.40	-45'000	-22'787.40	-300.00	-67'487.40
44	**Revenus financiers**	**-53'100.00**	**-28'100**	**-25'000.00**	**-53'234.35**	**134.35**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0.00	0	0.00	-134.35	134.35
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-53'100.00	-28'100	-25'000.00	-53'100.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-1'484'753.20**	**-1'507'400**	**22'646.80**	**-1'566'339.75**	**81'586.55**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-3'608.80	0	-3'608.80	0.00	-3'608.80
49100.00	Prestations de services	-740.00	-1'000	260.00	-1'518.00	778.00
49800.00	Reports internes	-1'480'404.40	-1'506'400	25'995.60	-1'564'821.75	84'417.35
149.02	**Médiateurs urbains**	**483'755.05**	**597'000**	**-113'244.95**	**0.00**	**483'755.05**
	Charges	483'755.05	597'000	-113'244.95	0.00	483'755.05
30	**Charges de personnel**	**450'538.20**	**529'900**	**-79'361.80**	**0.00**	**450'538.20**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	392'253.85	434'000	-41'746.15	0.00	392'253.85
30100.02	Indemnités journalières	10'178.80	0	10'178.80	0.00	10'178.80
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-16'535.10	0	-16'535.10	0.00	-16'535.10
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-12'496.60	0	-12'496.60	0.00	-12'496.60
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-10'176.50	0	-10'176.50	0.00	-10'176.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'030.00	0	2'030.00	0.00	2'030.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'869.00	23'100	-3'231.00	0.00	19'869.00
30500.02	Cotisations patronales AC	4'116.45	4'800	-683.55	0.00	4'116.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	44'898.70	54'400	-9'501.30	0.00	44'898.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	819.55	500	319.55	0.00	819.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'858.35	9'200	-1'341.65	0.00	7'858.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'858.10	2'700	158.10	0.00	2'858.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	325.35	400	-74.65	0.00	325.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	673.25	800	-126.75	0.00	673.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'700.00	0	3'700.00	0.00	3'700.00
30990.00	Autres charges de personnel	165.00	0	165.00	0.00	165.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**30'987.00**	**67'100**	**-36'113.00**	**0.00**	**30'987.00**
31000.00	Matériel de bureau	104.45	500	-395.55	0.00	104.45
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	3'481.20	19'400	-15'918.80	0.00	3'481.20
31020.00	Imprimés, publications	0.00	6'000	-6'000.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	35.60	800	-764.40	0.00	35.60
31051.00	Frais de réception	11.60	0	11.60	0.00	11.60
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	5'925.60	12'000	-6'074.40	0.00	5'925.60
31110.01	Achats de machines et outils	3'699.60	0	3'699.60	0.00	3'699.60
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'924.60	6'200	-4'275.40	0.00	1'924.60
31180.00	Immobilisations incorporelles	4'500.00	8'000	-3'500.00	0.00	4'500.00
31300.01	Prestations de services de tiers	7'811.15	10'000	-2'188.85	0.00	7'811.15
31300.05	Frais de ports	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.80	Téléphonie fixe	368.85	700	-331.15	0.00	368.85
31300.85	Téléphonie mobile	504.65	500	4.65	0.00	504.65
31700.01	Frais de repas	1'112.10	500	612.10	0.00	1'112.10
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	241.70	1'000	-758.30	0.00	241.70
31700.03	Frais de déplacement (autres)	786.90	1'000	-213.10	0.00	786.90
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	479.00	0	479.00	0.00	479.00
39	**Imputations internes**	**2'229.85**	**0**	**2'229.85**	**0.00**	**2'229.85**

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'121.50	0	1'121.50	0.00	1'121.50
39100.00	Prestations de services	858.35	0	858.35	0.00	858.35
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	0	250.00	0.00	250.00
16	**Agglomération**	**204'308.80**	**298'400**	**-94'091.20**	**83'228.96**	**121'079.84**
	Charges	204'308.80	298'400	-94'091.20	293'492.56	-89'183.76
	Revenus	0.00	0	0.00	-210'263.60	210'263.60
	Service de l'agglomération	**204'308.80**	**298'400**	**-94'091.20**	**83'228.96**	**121'079.84**
	Charges	204'308.80	298'400	-94'091.20	293'492.56	-89'183.76
	Revenus	0.00	0	0.00	-210'263.60	210'263.60
148.00	**Politique d'agglomération**	**204'308.80**	**298'400**	**-94'091.20**	**83'228.96**	**121'079.84**
	Charges	204'308.80	298'400	-94'091.20	293'492.56	-89'183.76
	Revenus	0.00	0	0.00	-210'263.60	210'263.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**204'308.80**	**298'400**	**-94'091.20**	**263'158.01**	**-58'849.21**
31051.00	Frais de réception	0.00	0	0.00	3'080.66	-3'080.66
31300.04	Cotisations	204'308.80	247'000	-42'691.20	204'070.00	238.80
31300.05	Frais de ports	0.00	200	-200.00	2'194.60	-2'194.60
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	50'000	-50'000.00	53'812.75	-53'812.75
31700.01	Frais de repas	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**30'334.55**	**-30'334.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	1'161.80	-1'161.80
39100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	28'377.75	-28'377.75
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	680.00	-680.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0.00	115.00	-115.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-150'263.60**	**150'263.60**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	0.00	0	0.00	-150'263.60	150'263.60
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-60'000.00**	**60'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-60'000.00	60'000.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Dicastère Culture, Sports et Tourisme	**30'985'385.34**	**31'778'600**	**-793'214.66**	**30'619'138.03**	**366'247.31**
	Charges	39'450'267.92	39'293'700	156'567.92	38'444'124.53	1'006'143.39
	Revenus	-8'464'882.58	-7'515'100	-949'782.58	-7'824'986.50	-639'896.08
12	**Culture**	**21'583'135.15**	**21'923'600**	**-340'464.85**	**20'912'620.95**	**670'514.20**
	Charges	24'950'543.76	24'741'900	208'643.76	24'075'724.63	874'819.13
	Revenus	-3'367'408.61	-2'818'300	-549'108.61	-3'163'103.68	-204'304.93
	Culture, délégué(e) à la culture	**7'240'531.09**	**7'267'800**	**-27'268.91**	**7'032'465.16**	**208'065.93**
	Charges	7'240'531.09	7'267'800	-27'268.91	7'061'237.82	179'293.27
	Revenus	0.00	0	0.00	-28'772.66	28'772.66
133.01	**Aides culturelles**	**5'565'476.63**	**5'528'200**	**37'276.63**	**5'417'772.33**	**147'704.30**
	Charges	5'565'476.63	5'528'200	37'276.63	5'417'772.33	147'704.30
30	**Charges de personnel**	**169'609.80**	**167'700**	**1'909.80**	**178'171.45**	**-8'561.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	135'436.25	134'500	936.25	143'422.25	-7'986.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'436.00	1'300	1'136.00	2'436.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'191.35	7'200	-8.65	7'615.25	-423.90
30500.02	Cotisations patronales AC	1'489.75	1'500	-10.25	1'577.70	-87.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	18'366.60	18'400	-33.40	18'328.80	37.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	296.65	200	96.65	150.85	145.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'844.00	2'900	-56.00	3'012.10	-168.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'142.70	1'200	-57.30	1'200.60	-57.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	117.85	200	-82.15	125.00	-7.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	243.65	300	-56.35	257.90	-14.25
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	45.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**117'375.88**	**122'100**	**-4'724.12**	**124'078.78**	**-6'702.90**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	426.80	2'000	-1'573.20	445.08	-18.28
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	73'992.28	70'000	3'992.28	59'699.30	14'292.98
31300.01	Prestations de services de tiers	23'926.20	25'000	-1'073.80	22'330.00	1'596.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	124.20	-124.20
31300.04	Cotisations	815.00	500	315.00	0.00	815.00
31300.80	Téléphonie fixe	79.60	100	-20.40	0.00	79.60
31300.85	Téléphonie mobile	295.15	500	-204.85	61.30	233.85
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	15'043.00	15'000	43.00	10'000.00	5'043.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	0	0.00	27'120.00	-27'120.00
31700.01	Frais de repas	48.60	1'000	-951.40	2'363.00	-2'314.40
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'795.15	2'500	-704.85	1'115.90	679.25
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	954.10	1'500	-545.90	820.00	134.10
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'000.00**	**1'000**	**0.00**	**1'000.00**	**0.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**5'241'713.50**	**5'214'500**	**27'213.50**	**5'069'806.10**	**171'907.40**
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	2'950'000.00	2'950'000	0.00	0.00	2'950'000.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	2'236'931.00	2'209'500	27'431.00	5'069'806.10	-2'832'875.10
36360.01	Subventions pour locaux d'artistes	54'782.50	55'000	-217.50	0.00	54'782.50
39	**Imputations internes**	**35'777.45**	**22'900**	**12'877.45**	**44'716.00**	**-8'938.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	857.58	0	857.58	0.00	857.58
39100.00	Prestations de services	8'586.67	300	8'286.67	23'336.00	-14'749.33
39101.00	Prestations informatiques	1'353.20	1'000	353.20	1'000.00	353.20
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	23'360.00	21'100	2'260.00	19'930.00	3'430.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	1'420.00	300	1'120.00	250.00	1'170.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	200.00	200	0.00	200.00	0.00
133.02	**Théatre du Passage**	**1'675'054.46**	**1'739'600**	**-64'545.54**	**1'614'692.83**	**60'361.63**
	Charges	1'675'054.46	1'739'600	-64'545.54	1'643'465.49	31'588.97
	Revenus	0.00	0	0.00	-28'772.66	28'772.66
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**70'000.00**	**113'000**	**-43'000.00**	**70'000.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	43'000	-43'000.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	70'000.00	70'000	0.00	70'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**1'563'990.46**	**1'553'600**	**10'390.46**	**1'497'982.49**	**66'007.97**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	1'563'990.46	1'553'600	10'390.46	1'497'982.49	66'007.97
39	**Imputations internes**	**41'064.00**	**73'000**	**-31'936.00**	**75'483.00**	**-34'419.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	41'064.00	73'000	-31'936.00	75'483.00	-34'419.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-28'772.66**	**28'772.66**
46020.00	Quotes-parts revenus des communes et synd. inter..	0.00	0	0.00	-28'772.66	28'772.66
	Serv. Intégration et Infrastructures culturelles	**4'258'826.26**	**4'807'600**	**-548'773.74**	**4'242'714.35**	**16'111.91**
	Charges	6'012'259.11	6'576'800	-564'540.89	5'857'819.65	154'439.46
	Revenus	-1'753'432.85	-1'769'200	15'767.15	-1'615'105.30	-138'327.55
134.01	**Case à chocs**	**551'099.30**	**644'600**	**-93'500.70**	**573'501.60**	**-22'402.30**
	Charges	551'099.30	644'600	-93'500.70	573'501.60	-22'402.30
30	**Charges de personnel**	**432'438.35**	**421'700**	**10'738.35**	**430'679.40**	**1'758.95**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	350'911.60	345'400	5'511.60	342'840.35	8'071.25
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-283.85	283.85
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'566.00	0	1'566.00	3'755.50	-2'189.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	18'632.65	18'400	232.65	18'202.95	429.70
30500.02	Cotisations patronales AC	3'860.25	3'900	-39.75	3'770.90	89.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	45'461.40	43'300	2'161.40	46'006.85	-545.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	768.80	400	368.80	360.30	408.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'369.00	7'300	69.00	7'199.75	169.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'796.95	2'000	796.95	1'926.70	870.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	305.45	300	5.45	298.45	7.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	631.25	700	-68.75	616.70	14.55
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	5'984.80	-5'984.80
30990.00	Autres charges de personnel	135.00	0	135.00	0.00	135.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'460.95**	**3'700**	**760.95**	**4'022.20**	**438.75**
31300.01	Prestations de services de tiers	3'979.75	3'700	279.75	3'682.20	297.55
31700.01	Frais de repas	160.00	0	160.00	340.00	-180.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	321.20	0	321.20	0.00	321.20
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**62'000**	**-62'000.00**	**0.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	62'000	-62'000.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**113'000.00**	**113'000**	**0.00**	**93'000.00**	**20'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	100'000.00	100'000	0.00	80'000.00	20'000.00
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	13'000.00	13'000	0.00	13'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**1'200.00**	**44'200**	**-43'000.00**	**45'800.00**	**-44'600.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	1'200.00	44'200	-43'000.00	45'800.00	-44'600.00
134.02	**Bibliothèque Pestalozzi**	**385'131.20**	**381'500**	**3'631.20**	**373'115.60**	**12'015.60**
	Charges	385'131.20	381'500	3'631.20	373'115.60	12'015.60
30	**Charges de personnel**	**332'443.55**	**330'700**	**1'743.55**	**337'969.60**	**-5'526.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	267'286.50	267'300	-13.50	274'119.40	-6'832.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'262.00	2'300	-38.00	2'262.00	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'388.00	2'400	-12.00	2'388.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	14'190.95	14'200	-9.05	14'555.00	-364.05
30500.02	Cotisations patronales AC	2'940.05	3'000	-59.95	3'015.75	-75.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	32'373.60	32'400	-26.40	32'229.00	144.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	585.60	300	285.60	287.85	297.75
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'613.35	5'700	-86.65	5'757.10	-143.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'271.75	2'300	-28.25	2'398.15	-126.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	232.65	300	-67.35	238.95	-6.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	481.50	500	-18.50	493.40	-11.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	615.00	0	615.00	0.00	615.00
30910.00	Recrutement du personnel	932.60	0	932.60	0.00	932.60
30990.00	Autres charges de personnel	270.00	0	270.00	225.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**3'040.85**	**2'800**	**240.85**	**0.00**	**3'040.85**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31300.05	Frais de ports	3'040.85	2'800	240.85	0.00	3'040.85
36	**Charges de transfert**	**14'000.00**	**14'000**	**0.00**	**7'000.00**	**7'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	14'000.00	14'000	0.00	7'000.00	7'000.00
39	**Imputations internes**	**35'646.80**	**34'000**	**1'646.80**	**28'146.00**	**7'500.80**
39100.00	Prestations de services	136.80	0	136.80	36.00	100.80
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	35'260.00	33'700	1'560.00	27'860.00	7'400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
134.03	**Gestion des églises**	**560'370.69**	**667'400**	**-107'029.31**	**560'334.40**	**36.29**
	Charges	562'475.69	673'400	-110'924.31	566'807.60	-4'331.91
	Revenus	-2'105.00	-6'000	3'895.00	-6'473.20	4'368.20
30	**Charges de personnel**	**72'889.00**	**89'200**	**-16'311.00**	**78'120.24**	**-5'231.24**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	62'088.60	74'400	-12'311.40	66'076.45	-3'987.85
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-783.95	0	-783.95	0.00	-783.95
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	696.00	0	696.00	426.60	269.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	3'267.75	3'400	-132.25	3'396.95	-129.20
30500.02	Cotisations patronales AC	677.35	800	-122.65	703.60	-26.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	4'924.80	8'400	-3'475.20	5'553.85	-629.05
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	136.45	100	36.45	68.94	67.51
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'292.65	1'400	-107.35	1'343.95	-51.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	425.05	400	25.05	379.30	45.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	54.05	100	-45.95	55.80	-1.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	110.25	200	-89.75	114.80	-4.55
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**45'199.70**	**47'000**	**-1'800.30**	**40'198.50**	**5'001.20**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	135.00	400	-265.00	1'313.60	-1'178.60
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	11.95	1'500	-1'488.05	0.00	11.95
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	326.60	1'000	-673.40	0.00	326.60
31200.02	Electricité	4'747.40	5'000	-252.60	4'707.95	39.45
31200.03	Gaz	24'521.50	23'000	1'521.50	19'904.70	4'616.80
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	5'320.00	5'000	320.00	4'678.00	642.00
31340.09	Primes d'assurances	2'207.25	2'300	-92.75	2'207.25	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	7'930.00	8'400	-470.00	7'387.00	543.00
31700.01	Frais de repas	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**250.00**	**0**	**250.00**	**857.61**	**-607.61**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	0.00	0	0.00	7.61	-7.61
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	250.00	0	250.00	850.00	-600.00
36	**Charges de transfert**	**79'900.00**	**79'900**	**0.00**	**79'900.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	79'900.00	79'900	0.00	79'900.00	0.00
39	**Imputations internes**	**364'236.99**	**457'300**	**-93'063.01**	**367'731.25**	**-3'494.26**
39100.00	Prestations de services	2'000.00	7'000	-5'000.00	2'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	362'236.99	450'300	-88'063.01	365'731.25	-3'494.26
42	**Taxes**	**-1'155.00**	**-3'300**	**2'145.00**	**-3'020.00**	**1'865.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-175.00	-600	425.00	-570.00	395.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-980.00	-2'700	1'720.00	-2'450.00	1'470.00
44	**Revenus financiers**	**-950.00**	**-2'700**	**1'750.00**	**-3'453.20**	**2'503.20**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0.00	0	0.00	-5.20	5.20
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-950.00	-2'700	1'750.00	-3'448.00	2'498.00
134.04	**Culture et intégration**	**1'026'671.78**	**1'050'600**	**-23'928.22**	**1'008'197.20**	**18'474.58**
	Charges	1'111'333.26	1'086'500	24'833.26	1'043'234.55	68'098.71
	Revenus	-84'661.48	-35'900	-48'761.48	-35'037.35	-49'624.13
30	**Charges de personnel**	**944'689.70**	**885'100**	**59'589.70**	**865'573.20**	**79'116.50**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	763'565.60	716'200	47'365.60	699'788.45	63'777.15
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-591.45	0	-591.45	-295.75	-295.70
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	460.00	0	460.00	0.00	460.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	5'220.00	5'300	-80.00	5'220.00	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	1'200.00	1'200	0.00	1'200.00	0.00
30490.95	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	0.00	200	-200.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	40'333.95	38'100	2'233.95	37'155.55	3'178.40
30500.02	Cotisations patronales AC	8'228.40	7'700	528.40	7'586.25	642.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	100'300.90	93'500	6'800.90	92'129.75	8'171.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'625.35	800	825.35	715.05	910.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	15'953.45	15'100	853.45	14'696.50	1'256.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'922.20	5'000	-77.80	4'543.55	378.65
30591.00	Fonds de formation professionnelle	660.80	700	-39.20	608.95	51.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'368.00	1'300	68.00	1'259.90	108.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'082.50	0	1'082.50	650.00	432.50
30990.00	Autres charges de personnel	360.00	0	360.00	315.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**137'851.01**	**149'700**	**-11'848.99**	**133'497.30**	**4'353.71**
31000.00	Matériel de bureau	1'812.75	4'100	-2'287.25	1'800.65	12.10
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	2'324.15	3'000	-675.85	1'764.05	560.10
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	633.60	0	633.60	0.00	633.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	391.00	500	-109.00	483.00	-92.00
31051.00	Frais de réception	5'401.00	9'300	-3'899.00	3'480.10	1'920.90
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'441.36	3'800	-2'358.64	89.40	1'351.96
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'883.70	5'000	-2'116.30	1'296.45	1'587.25
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	159.60	200	-40.40	221.00	-61.40
31200.02	Electricité	1'872.50	2'000	-127.50	1'826.65	45.85
31300.01	Prestations de services de tiers	9'695.90	8'100	1'595.90	11'410.00	-1'714.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	3'718.60	-3'718.60
31300.04	Cotisations	380.00	800	-420.00	430.00	-50.00
31300.05	Frais de ports	10'957.70	10'500	457.70	9'096.65	1'861.05
31300.80	Téléphonie fixe	2'427.90	1'700	727.90	0.00	2'427.90
31300.85	Téléphonie mobile	1'468.05	0	1'468.05	0.00	1'468.05
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	2'110.00	1'600	510.00	2'100.00	10.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	31.00	100	-69.00	31.00	0.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	700	-91.90	608.10	0.00
31340.09	Primes d'assurances	257.50	300	-42.50	257.50	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	670.00	700	-30.00	710.00	-40.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	1'294.70	1'700	-405.30	1'294.70	0.00
31510.02	Entretien de véhicules	487.95	1'200	-712.05	981.35	-493.40
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	88'002.45	89'300	-1'297.55	89'580.00	-1'577.55
31700.01	Frais de repas	40.00	500	-460.00	160.00	-120.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'388.60	2'500	-111.40	1'983.00	405.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	111.50	1'000	-888.50	175.10	-63.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**5'000.00**	**20'000**	**-15'000.00**	**5'000.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	5'000.00	20'000	-15'000.00	5'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**23'792.55**	**31'700**	**-7'907.45**	**39'164.05**	**-15'371.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'087.20	1'700	2'387.20	2'785.55	1'301.65
39100.00	Prestations de services	6'430.35	16'200	-9'769.65	9'858.60	-3'428.25
39101.00	Prestations informatiques	12'500.00	13'500	-1'000.00	20'269.90	-7'769.90
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	525.00	0	525.00	6'000.00	-5'475.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-8'940.43**	**-7'200**	**-1'740.43**	**-8'817.10**	**-123.33**
42500.00	Ventes	0.00	0	0.00	-1'500.75	1'500.75
42600.00	Remboursement de tiers	-8'940.43	-7'200	-1'740.43	-7'316.35	-1'624.08
44	**Revenus financiers**	**-22'331.25**	**-28'000**	**5'668.75**	**-25'220.25**	**2'889.00**
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-14'331.25	-20'000	5'668.75	-17'220.25	2'889.00
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-8'000.00	-8'000	0.00	-8'000.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-51'389.80**	**0**	**-51'389.80**	**0.00**	**-51'389.80**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-51'389.80	0	-51'389.80	0.00	-51'389.80
49	**Imputations internes**	**-2'000.00**	**-700**	**-1'300.00**	**-1'000.00**	**-1'000.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-2'000.00	-700	-1'300.00	-1'000.00	-1'000.00
134.05	**Mesures d'intégration professionnelle**	**194'141.32**	**162'800**	**31'341.32**	**138'240.88**	**55'900.44**
	Charges	1'699'495.52	1'748'200	-48'704.48	1'586'266.58	113'228.94
	Revenus	-1'505'354.20	-1'585'400	80'045.80	-1'448'025.70	-57'328.50

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**1'570'066.05**	**1'632'100**	**-62'033.95**	**1'501'427.25**	**68'638.80**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'359'682.90	1'335'300	24'382.90	1'313'146.15	46'536.75
30100.02	Indemnités journalières	121'760.90	0	121'760.90	33'656.45	88'104.45
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-125'154.15	0	-125'154.15	-34'685.15	-90'469.00
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-1'121.65	1'121.65
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-93'328.45	0	-93'328.45	-114'051.20	20'722.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	31'436.00	25'800	5'636.00	33'750.55	-2'314.55
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	65'549.10	69'200	-3'650.90	67'882.50	-2'333.40
30500.02	Cotisations patronales AC	13'579.85	14'500	-920.15	14'062.55	-482.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	163'855.75	154'600	9'255.75	156'465.20	7'390.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'704.20	1'500	1'204.20	1'342.40	1'361.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	25'924.45	27'400	-1'475.55	26'846.85	-922.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'073.10	1'300	-226.90	1'111.25	-38.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'222.40	2'500	-277.60	2'301.35	-78.95
30990.00	Autres charges de personnel	760.00	0	760.00	720.00	40.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**31'529.47**	**33'200**	**-1'670.53**	**1'939.33**	**29'590.14**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	30'488.47	30'000	488.47	1'558.33	28'930.14
31300.05	Frais de ports	30.00	0	30.00	30.00	0.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	660.00	1'000	-340.00	167.00	493.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	351.00	2'000	-1'649.00	184.00	167.00
36	**Charges de transfert**	**97'300.00**	**82'300**	**15'000.00**	**82'300.00**	**15'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	97'300.00	82'300	15'000.00	82'300.00	15'000.00
39	**Imputations internes**	**600.00**	**600**	**0.00**	**600.00**	**0.00**
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-1'505'354.20**	**-1'585'400**	**80'045.80**	**-1'448'025.70**	**-57'328.50**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-3'825.00	0	-3'825.00	0.00	-3'825.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-1'501'529.20	-1'585'400	83'870.80	-1'448'025.70	-53'503.50
134.06	**Actions jeunesse**	**851'908.04**	**864'300**	**-12'391.96**	**826'566.59**	**25'341.45**
	Charges	858'938.74	871'300	-12'361.26	833'816.59	25'122.15
	Revenus	-7'030.70	-7'000	-30.70	-7'250.00	219.30
30	**Charges de personnel**	**3'122.70**	**8'000**	**-4'877.30**	**5'585.65**	**-2'462.95**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	2'002.50	6'500	-4'497.50	4'395.30	-2'392.80
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	106.35	400	-293.65	233.40	-127.05
30500.02	Cotisations patronales AC	22.05	200	-177.95	48.35	-26.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	4.40	200	-195.60	4.60	-0.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	42.05	300	-257.95	92.30	-50.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1.75	200	-198.25	3.80	-2.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	3.60	200	-196.40	7.90	-4.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	940.00	0	940.00	800.00	140.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**48'182.09**	**46'100**	**2'082.09**	**64'649.69**	**-16'467.60**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	200	-200.00	29.15	-29.15
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	273.95	0	273.95	2'666.99	-2'393.04
31050.00	Denrées alimentaires	156.70	0	156.70	0.00	156.70
31051.00	Frais de réception	1'052.75	2'000	-947.25	0.00	1'052.75
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	11'657.24	16'700	-5'042.76	29'156.85	-17'499.61
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	0	0.00	29.85	-29.85
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	0	0.00	1'299.25	-1'299.25
31300.01	Prestations de services de tiers	13'051.70	4'800	8'251.70	6'428.70	6'623.00
31300.02	Frais bancaires et postaux	4.00	0	4.00	0.00	4.00
31300.04	Cotisations	700.00	700	0.00	700.00	0.00
31300.05	Frais de ports	46.25	0	46.25	57.35	-11.10
31300.90	Autres frais de téléphone	183.98	0	183.98	0.00	183.98
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	250.00	500	-250.00	2'000.00	-1'750.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	100.00	0	100.00	114.00	-14.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	18'456.77	18'900	-443.23	19'156.80	-700.03
31700.01	Frais de repas	47.20	300	-252.80	453.50	-406.30
31700.03	Frais de déplacement (autres)	2'201.55	2'000	201.55	2'557.25	-355.70
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**3'000.00**	**3'000**	**0.00**	**6'800.00**	**-3'800.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	0.00	0	0.00	3'800.00	-3'800.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	3'000.00	3'000	0.00	3'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**789'311.45**	**796'900**	**-7'588.55**	**738'801.20**	**50'510.25**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	789'311.45	792'900	-3'588.55	734'801.20	54'510.25
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	0.00	4'000	-4'000.00	4'000.00	-4'000.00
39	**Imputations internes**	**15'322.50**	**17'300**	**-1'977.50**	**17'980.05**	**-2'657.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	80.90	0	80.90	77.10	3.80
39100.00	Prestations de services	1'041.60	0	1'041.60	552.95	488.65
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	14'000.00	14'000	0.00	14'150.00	-150.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	200.00	3'000	-2'800.00	3'200.00	-3'000.00
42	**Taxes**	**-263.00**	**0**	**-263.00**	**-250.00**	**-13.00**
42500.00	Ventes	-88.00	0	-88.00	0.00	-88.00
42600.00	Remboursement de tiers	-175.00	0	-175.00	-250.00	75.00
43	**Revenus divers**	**-150.00**	**0**	**-150.00**	**0.00**	**-150.00**
43900.00	Autres revenus	-150.00	0	-150.00	0.00	-150.00
44	**Revenus financiers**	**-300.00**	**0**	**-300.00**	**0.00**	**-300.00**
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-300.00	0	-300.00	0.00	-300.00
46	**Revenus de transfert**	**-6'317.70**	**-7'000**	**682.30**	**-7'000.00**	**682.30**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-6'317.70	-7'000	682.30	-7'000.00	682.30
134.07	**Intégration sociale**	**378'636.08**	**715'000**	**-336'363.92**	**341'476.10**	**37'159.98**
	Charges	433'593.65	768'100	-334'506.35	393'787.65	39'806.00
	Revenus	-54'957.57	-53'100	-1'857.57	-52'311.55	-2'646.02
30	**Charges de personnel**	**60'216.20**	**377'000**	**-316'783.80**	**64'594.45**	**-4'378.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	51'006.80	322'700	-271'693.20	54'800.90	-3'794.10
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	4'570.00	0	4'570.00	3'280.00	1'290.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'707.85	14'100	-11'392.15	2'909.35	-201.50
30500.02	Cotisations patronales AC	561.75	2'000	-1'438.25	603.20	-41.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	0.00	31'400	-31'400.00	0.00	0.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	117.65	300	-182.35	79.30	38.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'071.65	5'600	-4'528.35	1'151.20	-79.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	43.90	300	-256.10	47.00	-3.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	91.60	600	-508.40	98.50	-6.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	1'580.00	-1'580.00
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	45.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**63'574.25**	**70'700**	**-7'125.75**	**38'436.80**	**25'137.45**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	332.50	0	332.50	0.00	332.50
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	1'200	-1'200.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	192.00	-192.00
31051.00	Frais de réception	1'519.50	2'600	-1'080.50	717.80	801.70
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	710.70	2'100	-1'389.30	590.55	120.15
31110.01	Achats de machines et outils	20.70	200	-179.30	89.00	-68.30
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	3'571.65	0	3'571.65	0.00	3'571.65
31300.01	Prestations de services de tiers	1'160.00	4'400	-3'240.00	220.00	940.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	3'373.00	-3'373.00
31300.04	Cotisations	823.35	1'000	-176.65	2'477.60	-1'654.25
31300.05	Frais de ports	49.15	200	-150.85	0.00	49.15
31300.90	Autres frais de téléphone	2'659.00	0	2'659.00	0.00	2'659.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	2'370.00	4'500	-2'130.00	300.00	2'070.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	24.40	100	-75.60	15.50	8.90
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	20.00	1'200	-1'180.00	60.00	-40.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	49'951.00	48'200	1'751.00	30'401.35	19'549.65
31700.01	Frais de repas	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	362.30	900	-537.70	0.00	362.30
34	**Charges financières**	**123.60**	**0**	**123.60**	**0.00**	**123.60**
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	123.60	0	123.60	0.00	123.60
36	**Charges de transfert**	**294'385.60**	**315'300**	**-20'914.40**	**286'385.60**	**8'000.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	294'385.60	315'300	-20'914.40	286'385.60	8'000.00
39	**Imputations internes**	**15'294.00**	**5'100**	**10'194.00**	**4'370.80**	**10'923.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	187.40	100	87.40	56.80	130.60
39100.00	Prestations de services	878.75	2'500	-1'621.25	814.00	64.75
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	4'800.00	2'500	2'300.00	3'500.00	1'300.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	9'427.85	0	9'427.85	0.00	9'427.85
42	**Taxes**	**-5'736.80**	**0**	**-5'736.80**	**0.00**	**-5'736.80**
42600.00	Remboursement de tiers	-5'736.80	0	-5'736.80	0.00	-5'736.80
44	**Revenus financiers**	**-30'675.97**	**-31'100**	**424.03**	**-30'401.35**	**-274.62**
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-30'675.97	-31'100	424.03	-30'401.35	-274.62
46	**Revenus de transfert**	**-18'544.80**	**-22'000**	**3'455.20**	**-21'910.20**	**3'365.40**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-18'544.80	-22'000	3'455.20	-21'910.20	3'365.40
134.08	**Temple du bas / salle de musique**	**310'867.85**	**321'400**	**-10'532.15**	**421'281.98**	**-110'414.13**
	Charges	410'191.75	403'200	6'991.75	487'289.48	-77'097.73
	Revenus	-99'323.90	-81'800	-17'523.90	-66'007.50	-33'316.40
30	**Charges de personnel**	**188'004.65**	**182'000**	**6'004.65**	**245'537.40**	**-57'532.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	144'322.70	146'200	-1'877.30	194'973.20	-50'650.50
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	11'435.00	10'000	1'435.00	7'975.00	3'460.00
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	0	0.00	2'400.00	-2'400.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'663.25	6'100	1'563.25	10'352.60	-2'689.35
30500.02	Cotisations patronales AC	1'587.75	1'300	287.75	1'811.70	-223.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	14'040.35	14'600	-559.65	21'959.05	-7'918.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	306.65	200	106.65	196.25	110.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'031.05	2'400	631.05	4'094.95	-1'063.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	696.15	800	-103.85	1'164.15	-468.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	125.75	100	25.75	169.50	-43.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	259.75	300	-40.25	351.00	-91.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'074.00	0	3'074.00	0.00	3'074.00
30990.00	Autres charges de personnel	1'462.25	0	1'462.25	90.00	1'372.25
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**84'073.20**	**80'700**	**3'373.20**	**71'049.83**	**13'023.37**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	4'407.55	4'000	407.55	2'240.53	2'167.02
31050.00	Denrées alimentaires	7'814.55	3'200	4'614.55	3'034.35	4'780.20
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	776.25	500	276.25	1'621.25	-845.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	275.15	500	-224.85	3'402.40	-3'127.25
31200.01	Eau - PA	1'333.60	1'300	33.60	1'115.50	218.10
31200.02	Electricité	13'938.05	20'000	-6'061.95	15'808.45	-1'870.40
31200.03	Gaz	32'920.65	47'000	-14'079.35	33'427.15	-506.50
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'650.40	-1'650.40
31300.80	Téléphonie fixe	1'072.95	900	172.95	0.00	1'072.95
31300.85	Téléphonie mobile	275.45	0	275.45	0.00	275.45
31300.90	Autres frais de téléphone	69.00	0	69.00	0.00	69.00
31510.01	Entretien de machines et outils	19'790.00	1'500	18'290.00	2'450.00	17'340.00
31700.01	Frais de repas	1'400.00	1'400	0.00	960.00	440.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	5'339.80	-5'339.80
39	**Imputations internes**	**138'113.90**	**140'500**	**-2'386.10**	**170'702.25**	**-32'588.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'138.95	1'500	1'638.95	2'669.00	469.95
39100.00	Prestations de services	90.00	200	-110.00	282.90	-192.90
39101.00	Prestations informatiques	3'418.00	3'500	-82.00	2'000.00	1'418.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	131'466.95	135'300	-3'833.05	165'750.35	-34'283.40
42	**Taxes**	**-40'796.80**	**-37'100**	**-3'696.80**	**-28'051.80**	**-12'745.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-341.60	-6'500	6'158.40	-464.80	123.20
42400.02	Prestations de services pour tiers	-18'117.50	-14'000	-4'117.50	-15'736.00	-2'381.50
42500.00	Ventes	-22'337.70	-16'600	-5'737.70	-11'851.00	-10'486.70
44	**Revenus financiers**	**-48'248.80**	**-44'500**	**-3'748.80**	**-35'007.70**	**-13'241.10**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-208.80	0	-208.80	-147.70	-61.10
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-48'040.00	-44'500	-3'540.00	-34'860.00	-13'180.00
49	**Imputations internes**	**-10'278.30**	**-200**	**-10'078.30**	**-2'948.00**	**-7'330.30**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-8'575.00	-200	-8'375.00	-2'628.00	-5'947.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-1'703.30	0	-1'703.30	-320.00	-1'383.30
	Menuiserie centrale	**255'957.16**	**253'100**	**2'857.16**	**243'544.62**	**12'412.54**
	Charges	255'957.16	254'100	1'857.16	243'317.32	12'639.84
	Revenus	0.00	-1'000	1'000.00	227.30	-227.30
135.00	**Menuiserie centrale**	**255'957.16**	**253'100**	**2'857.16**	**243'544.62**	**12'412.54**
	Charges	255'957.16	254'100	1'857.16	243'317.32	12'639.84
	Revenus	0.00	-1'000	1'000.00	227.30	-227.30
30	**Charges de personnel**	**220'025.35**	**217'200**	**2'825.35**	**211'562.50**	**8'462.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	178'660.55	176'200	2'460.55	170'222.40	8'438.15
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'400	0.00	2'400.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	8'962.45	9'400	-437.55	8'865.20	97.25
30500.02	Cotisations patronales AC	1'856.80	2'000	-143.20	1'836.80	20.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	21'334.80	21'100	234.80	21'722.95	-388.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	391.40	300	91.40	178.80	212.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'544.75	3'700	-155.25	3'506.55	38.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'434.55	1'500	-65.45	1'502.45	-67.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	398.45	200	198.45	295.20	103.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	304.00	400	-96.00	300.75	3.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	731.40	-731.40
30990.00	Autres charges de personnel	737.60	0	737.60	0.00	737.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**9'881.81**	**12'700**	**-2'818.19**	**7'542.72**	**2'339.09**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	76.70	-76.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	4'943.51	5'000	-56.49	4'120.57	822.94
31110.01	Achats de machines et outils	1'415.15	2'500	-1'084.85	0.00	1'415.15
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	787.20	1'000	-212.80	372.85	414.35
31300.01	Prestations de services de tiers	81.00	0	81.00	0.00	81.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	2'090.80	-2'090.80
31300.80	Téléphonie fixe	1'834.90	2'000	-165.10	0.00	1'834.90
31300.85	Téléphonie mobile	49.95	0	49.95	0.00	49.95
31340.02	Primes d'assurances véhicules	222.10	300	-77.90	222.10	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	16.50	0	16.50	78.00	-61.50
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	502.20	1'000	-497.80	581.70	-79.50
31700.03	Frais de déplacement (autres)	29.30	0	29.30	0.00	29.30
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**2'000.00**	**1'000**	**1'000.00**	**1'000.00**	**1'000.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	2'000.00	1'000	1'000.00	1'000.00	1'000.00
39	**Imputations internes**	**24'050.00**	**23'200**	**850.00**	**23'212.10**	**837.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'500.00	0	1'500.00	0.01	1'499.99
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	22'000.00	22'700	-700.00	22'762.09	-762.09
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	300.00	200	100.00	200.00	100.00
42	**Taxes**	**0.00**	**-1'000**	**1'000.00**	**227.30**	**-227.30**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-1'000	1'000.00	227.30	-227.30
	Service de médiation culturelle	**362'606.00**	**394'500**	**-31'894.00**	**342'666.70**	**19'939.30**
	Charges	417'745.30	427'200	-9'454.70	390'195.30	27'550.00
	Revenus	-55'139.30	-32'700	-22'439.30	-47'528.60	-7'610.70
136.00	**Médiation culturelle**	**362'606.00**	**394'500**	**-31'894.00**	**342'666.70**	**19'939.30**
	Charges	417'745.30	427'200	-9'454.70	390'195.30	27'550.00
	Revenus	-55'139.30	-32'700	-22'439.30	-47'528.60	-7'610.70
30	**Charges de personnel**	**389'252.20**	**396'800**	**-7'547.80**	**363'065.40**	**26'186.80**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	310'463.80	315'100	-4'636.20	285'034.80	25'429.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-189.60	189.60
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	2'215.20	6'000	-3'784.80	6'288.25	-4'073.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'975.00	7'700	275.00	7'931.50	43.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'483.95	16'400	83.95	15'187.90	1'296.05
30500.02	Cotisations patronales AC	3'415.55	3'400	15.55	3'146.95	268.60

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	36'892.30	37'300	-407.70	34'721.10	2'171.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	679.45	400	279.45	300.30	379.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'519.90	6'500	19.90	6'006.85	513.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'473.45	2'500	-26.55	2'494.10	-20.65
30591.00	Fonds de formation professionnelle	269.95	300	-30.05	248.95	21.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	558.65	600	-41.35	514.30	44.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'080.00	0	1'080.00	1'095.00	-15.00
30990.00	Autres charges de personnel	225.00	600	-375.00	285.00	-60.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**8'892.80**	**10'000**	**-1'107.20**	**7'301.70**	**1'591.10**
31000.00	Matériel de bureau	358.55	1'000	-641.45	600.10	-241.55
31040.00	Matériel didactique	2'064.05	2'700	-635.95	2'278.45	-214.40
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	735.25	1'000	-264.75	267.00	468.25
31110.01	Achats de machines et outils	46.70	300	-253.30	59.00	-12.30
31300.01	Prestations de services de tiers	2'590.50	1'500	1'090.50	1'229.40	1'361.10
31300.02	Frais bancaires et postaux	209.70	0	209.70	11.70	198.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	393.85	-393.85
31300.04	Cotisations	710.00	1'000	-290.00	710.00	0.00
31300.05	Frais de ports	300.65	600	-299.35	466.85	-166.20
31300.80	Téléphonie fixe	578.70	700	-121.30	0.00	578.70
31300.90	Autres frais de téléphone	15.50	0	15.50	0.00	15.50
31700.01	Frais de repas	399.05	500	-100.95	530.00	-130.95
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	296.20	200	96.20	386.60	-90.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	24.40	100	-75.60	100.85	-76.45
31810.00	Pertes sur créances effectives	563.55	0	563.55	267.90	295.65
34	**Charges financières**	**0.50**	**0**	**0.50**	**5.00**	**-4.50**
34990.00	Autres charges financières	0.50	0	0.50	5.00	-4.50
39	**Imputations internes**	**19'599.80**	**20'400**	**-800.20**	**19'823.20**	**-223.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	982.25	1'200	-217.75	686.30	295.95
39100.00	Prestations de services	1'218.60	2'200	-981.40	1'721.40	-502.80
39101.00	Prestations informatiques	5'948.95	5'500	448.95	5'965.50	-16.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	11'200.00	11'200	0.00	11'200.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-50'633.00**	**-32'300**	**-18'333.00**	**-47'080.25**	**-3'552.75**
42310.00	Taxes de cours	-25'446.00	-20'000	-5'446.00	-36'462.65	11'016.65
42400.02	Prestations de services pour tiers	-25'187.00	-12'000	-13'187.00	-10'002.00	-15'185.00
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-300	300.00	-615.60	615.60
43	**Revenus divers**	**-462.00**	**-200**	**-262.00**	**-405.00**	**-57.00**
43900.00	Autres revenus	-462.00	-200	-262.00	-405.00	-57.00
44	**Revenus financiers**	**-19.30**	**0**	**-19.30**	**-43.35**	**24.05**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-19.30	0	-19.30	-43.35	24.05
46	**Revenus de transfert**	**-3'825.00**	**0**	**-3'825.00**	**0.00**	**-3'825.00**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-3'825.00	0	-3'825.00	0.00	-3'825.00
49	**Imputations internes**	**-200.00**	**-200**	**0.00**	**0.00**	**-200.00**
49100.00	Prestations de services	-200.00	-200	0.00	0.00	-200.00
	Musée d'Art et d'Histoire	**3'316'491.20**	**3'285'900**	**30'591.20**	**3'223'848.95**	**92'642.25**
	Charges	3'678'256.40	3'560'000	118'256.40	3'698'582.22	-20'325.82
	Revenus	-361'765.20	-274'100	-87'665.20	-474'733.27	112'968.07
137.00	**Musée d'art et d'histoire**	**3'316'491.20**	**3'285'900**	**30'591.20**	**3'223'848.95**	**92'642.25**
	Charges	3'678'256.40	3'560'000	118'256.40	3'698'582.22	-20'325.82
	Revenus	-361'765.20	-274'100	-87'665.20	-474'733.27	112'968.07
30	**Charges de personnel**	**2'191'184.14**	**2'070'900**	**120'284.14**	**2'049'201.45**	**141'982.69**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'808'895.00	1'683'900	124'995.00	1'694'520.30	114'374.70
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'301.75	0	-1'301.75	-1'312.45	10.70
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-7'298.38	0	-7'298.38	-7'582.10	283.72
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-24'629.73	0	-24'629.73	0.00	-24'629.73
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	1'761.15	0	1'761.15	0.00	1'761.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	20'512.90	23'000	-2'487.10	23'894.30	-3'381.40

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30490.02 Allocations compensatoires	1'147.50	2'000	-852.50	1'926.00	-778.50
30490.94 Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	250.00	200	50.00	0.00	250.00
30490.95 Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 3	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
30500.01 Cotisations patronales AVS, AI et APG	95'504.10	86'700	8'804.10	89'721.45	5'782.65
30500.02 Cotisations patronales AC	19'736.50	18'000	1'736.50	18'589.50	1'147.00
30520.00 Cotis. patronales aux caisses de pension propres	213'161.10	202'900	10'261.10	202'225.50	10'935.60
30530.00 Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'936.85	1'800	2'136.85	1'779.75	2'157.10
30540.00 Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	37'773.15	34'300	3'473.15	35'486.50	2'286.65
30550.00 Cotis. patronales aux assurances maladie	11'976.00	13'000	-1'024.00	13'725.25	-1'749.25
30591.00 Fonds de formation professionnelle	1'564.25	1'500	64.25	1'533.95	30.30
30592.00 Cotisations employeurs aux structures d'accueil	3'237.90	3'000	237.90	3'041.55	196.35
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	2'491.40	0	2'491.40	3'475.00	-983.60
30910.00 Recrutement du personnel	761.20	0	761.20	2'468.30	-1'707.10
30990.00 Autres charges de personnel	1'705.00	0	1'705.00	-34'291.35	35'996.35
31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	**839'184.71**	**732'000**	**107'184.71**	**868'974.64**	**-29'789.93**
31000.00 Matériel de bureau	9'174.10	8'000	1'174.10	8'335.20	838.90
31010.01 Matériel d'exploitation et fournitures	78'829.40	25'000	53'829.40	109'776.18	-30'946.78
31010.02 Carburants voitures/machines	2'617.69	2'000	617.69	1'517.06	1'100.63
31020.00 Imprimés, publications	124'451.94	22'000	102'451.94	14'630.48	109'821.46
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	7'339.55	9'000	-1'660.45	9'557.38	-2'217.83
31050.00 Denrées alimentaires	13'070.45	2'000	11'070.45	4'690.25	8'380.20
31051.00 Frais de réception	1'762.05	3'000	-1'237.95	2'025.50	-263.45
31100.00 Achats de meubles et machines de bureau	18'207.70	10'000	8'207.70	7'070.08	11'137.62
31110.01 Achats de machines et outils	6'603.25	5'000	1'603.25	7'276.38	-673.13
31120.00 Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31140.00 Achats d'objets du patrimoine culturel	9'519.00	10'000	-481.00	99'271.19	-89'752.19
31200.01 Eau - PA	2'081.40	2'000	81.40	2'498.05	-416.65
31200.02 Electricité	39'800.75	42'000	-2'199.25	41'695.10	-1'894.35
31200.03 Gaz	0.00	14'000	-14'000.00	0.00	0.00
31200.09 Autres charges d'alimentation et élimination	1'662.45	2'000	-337.55	1'445.90	216.55
31300.01 Prestations de services de tiers	230'926.43	30'000	200'926.43	337'145.34	-106'218.91
31300.02 Frais bancaires et postaux	190.78	0	190.78	265.77	-74.99
31300.03 Frais de téléphones et télécommunications	7.60	0	7.60	13'691.85	-13'684.25
31300.04 Cotisations	6'670.51	4'500	2'170.51	5'999.77	670.74
31300.05 Frais de ports	15'754.50	17'000	-1'245.50	23'203.25	-7'448.75
31300.80 Téléphonie fixe	6'612.15	6'200	412.15	0.00	6'612.15
31300.85 Téléphonie mobile	3'186.50	3'600	-413.50	0.00	3'186.50
31300.90 Autres frais de téléphone	5'303.05	6'500	-1'196.95	0.00	5'303.05
31301.00 Contrat de prestation police	5'240.00	1'000	4'240.00	5'240.00	0.00
31330.00 Charges d'utilisations informatiques	477.20	0	477.20	0.00	477.20
31340.02 Primes d'assurances véhicules	1'297.15	1'900	-602.85	1'902.20	-605.05
31340.09 Primes d'assurances	41'548.50	43'000	-1'451.50	51'097.50	-9'549.00
31370.04 Taxes pour véhicules de services	1'285.00	1'400	-115.00	708.00	577.00
31510.01 Entretien de machines et outils	14'254.41	20'000	-5'745.59	13'906.50	347.91
31510.02 Entretien de véhicules	5'548.18	5'000	548.18	1'245.25	4'302.93
31540.00 Restauration d'objets du patrimoine culturel	105'785.10	53'000	52'785.10	43'420.46	62'364.64
31590.00 Entretien d'autres biens meubles	194.40	2'500	-2'305.60	258.00	-63.60
31600.00 Loyers et fermages des biens-fonds	65'357.85	71'100	-5'742.15	49'949.45	15'408.40
31700.01 Frais de repas	4'858.90	4'000	858.90	5'827.40	-968.50
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	958.10	500	458.10	161.20	796.90
31700.03 Frais de déplacement (autres)	4'304.77	3'500	804.77	2'482.90	1'821.87
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	2'169.55	3'500	-1'330.45	2'296.55	-127.00
31810.00 Pertes sur créances effectives	170.00	0	170.00	0.00	170.00
31920.00 Indemnisation de droits	1'064.10	400	664.10	384.50	679.60
31990.00 Autres charges d'exploitation	900.25	297'000	-296'099.75	0.00	900.25
33 Amortissements du patrimoine administratif	**42'000.00**	**42'000**	**0.00**	**49'749.00**	**-7'749.00**
33006.00 Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	42'000.00	42'000	0.00	49'749.00	-7'749.00
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	**0.00**	**0**	**0.00**	**136'202.03**	**-136'202.03**
35110.00 Attributions aux fonds du capital propre	0.00	0	0.00	136'202.03	-136'202.03
39 Imputations internes	**605'887.55**	**715'100**	**-109'212.45**	**594'455.10**	**11'432.45**
39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises	32'666.75	43'900	-11'233.25	32'778.40	-111.65
39100.00 Prestations de services	24'624.70	21'200	3'424.70	20'870.30	3'754.40
39101.00 Prestations informatiques	45'198.00	35'300	9'898.00	33'778.05	11'419.95
39300.00 Frais administratifs et d'exploitation	473'898.10	580'600	-106'701.90	471'828.35	2'069.75
39400.00 Intérêts et charges financières théoriques	29'500.00	34'100	-4'600.00	35'200.00	-5'700.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
42	**Taxes**	**-69'835.72**	**-119'000**	**49'164.28**	**-127'512.55**	**57'676.83**
42100.00	Emoluments administratifs	-40'251.10	-58'000	17'748.90	-65'700.25	25'449.15
42500.00	Ventes	-25'436.42	-54'000	28'563.58	-48'024.00	22'587.58
42600.00	Remboursement de tiers	-4'148.20	-7'000	2'851.80	-13'788.30	9'640.10
43	**Revenus divers**	**-976.52**	**0**	**-976.52**	**-40.10**	**-936.42**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-976.52	0	-976.52	-40.10	-936.42
44	**Revenus financiers**	**-4'843.51**	**0**	**-4'843.51**	**-105.02**	**-4'738.49**
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-7.51	0	-7.51	-5.02	-2.49
44320.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	-160.00	0	-160.00	-100.00	-60.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-4'676.00	0	-4'676.00	0.00	-4'676.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-132'101.84**	**0**	**-132'101.84**	**-95'000.00**	**-37'101.84**
45010.00	Prélèvements sur les fonds des capitaux de tiers	-11'350.80	0	-11'350.80	-95'000.00	83'649.20
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-120'751.04	0	-120'751.04	0.00	-120'751.04
46	**Revenus de transfert**	**-65'665.23**	**0**	**-65'665.23**	**-159'250.00**	**93'584.77**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-750.00	0	-750.00	0.00	-750.00
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	-64'915.23	0	-64'915.23	-159'250.00	94'334.77
49	**Imputations internes**	**-88'342.38**	**-155'100**	**66'757.62**	**-92'825.60**	**4'483.22**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	0.00	0	0.00	-0.01	0.01
49100.00	Prestations de services	-405.00	-700	295.00	-827.32	422.32
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-2'000	2'000.00	-1'154.38	1'154.38
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-87'937.38	-152'400	64'462.62	-90'843.89	2'906.51
	Muséum d'Histoire Naturelle	**2'221'247.41**	**2'222'900**	**-1'652.59**	**2'276'258.99**	**-55'011.58**
	Charges	2'661'334.36	2'425'500	235'834.36	2'725'841.83	-64'507.47
	Revenus	-440'086.95	-202'600	-237'486.95	-449'582.84	9'495.89
138.00	**Musée d'histoire naturelle**	**2'221'247.41**	**2'222'900**	**-1'652.59**	**2'276'258.99**	**-55'011.58**
	Charges	2'661'334.36	2'425'500	235'834.36	2'725'841.83	-64'507.47
	Revenus	-440'086.95	-202'600	-237'486.95	-449'582.84	9'495.89
30	**Charges de personnel**	**1'509'378.45**	**1'525'200**	**-15'821.55**	**1'614'039.60**	**-104'661.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'204'768.00	1'237'300	-32'532.00	1'311'786.00	-107'018.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-862.55	0	-862.55	-3'319.30	2'456.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-98.40	0	-98.40	-3'284.15	3'185.75
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-5'573.10	5'573.10
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-18'824.50	18'824.50
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	0.00	0	0.00	780.00	-780.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	28'939.15	0	28'939.15	38'638.50	-9'699.35
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	13'206.60	12'900	306.60	9'352.50	3'854.10
30490.02	Allocations compensatoires	3'360.00	5'500	-2'140.00	8'340.00	-4'980.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	0	50.00	0.00	50.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	63'968.00	64'400	-432.00	69'702.25	-5'734.25
30500.02	Cotisations patronales AC	13'253.90	13'300	-46.10	14'442.20	-1'188.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	136'862.25	152'100	-15'237.75	148'255.75	-11'393.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'638.10	1'900	738.10	1'378.40	1'259.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	25'300.90	25'300	0.90	27'568.30	-2'267.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'003.05	8'800	-796.95	8'866.90	-863.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'049.15	1'400	-350.85	1'142.00	-92.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'168.50	2'300	-131.50	2'362.85	-194.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'187.00	0	4'187.00	1'300.00	2'887.00
30910.00	Recrutement du personnel	1'639.80	0	1'639.80	0.00	1'639.80
30990.00	Autres charges de personnel	945.00	0	945.00	1'125.00	-180.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**843'505.32**	**666'800**	**176'705.32**	**835'782.18**	**7'723.14**
31000.00	Matériel de bureau	2'294.85	3'000	-705.15	4'283.38	-1'988.53
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	39'233.90	30'000	9'233.90	83'428.75	-44'194.85
31010.02	Carburants voitures/machines	747.65	800	-52.35	480.90	266.75
31020.00	Imprimés, publications	61'169.58	45'000	16'169.58	53'618.16	7'551.42
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	5'477.84	5'000	477.84	4'415.44	1'062.40
31050.00	Denrées alimentaires	14'874.25	8'000	6'874.25	19'183.49	-4'309.24
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	13'478.25	0	13'478.25	1'310.85	12'167.40
31110.01	Achats de machines et outils	54'428.18	30'000	24'428.18	42'422.22	12'005.96
31130.00	Achats de matériel informatique	24'391.35	18'000	6'391.35	31'567.90	-7'176.55
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	10'600.08	10'000	600.08	6'485.30	4'114.78

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31200.02	Electricité	28'497.25	29'000	-502.75	34'530.60	-6'033.35
31200.05	Chauffage à distance	28'779.10	27'000	1'779.10	23'236.80	5'542.30
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	12'161.25	11'000	1'161.25	4'027.70	8'133.55
31300.01	Prestations de services de tiers	315'084.06	35'000	280'084.06	343'222.78	-28'138.72
31300.02	Frais bancaires et postaux	466.65	300	166.65	449.35	17.30
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	9'704.70	-9'704.70
31300.04	Cotisations	3'645.27	2'000	1'645.27	2'027.69	1'617.58
31300.05	Frais de ports	10'348.12	11'000	-651.88	8'619.10	1'729.02
31300.80	Téléphonie fixe	10'453.65	10'200	253.65	0.00	10'453.65
31300.85	Téléphonie mobile	1'035.55	100	935.55	0.00	1'035.55
31300.90	Autres frais de téléphone	218.40	0	218.40	0.00	218.40
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	15'283.95	15'000	283.95	15'022.25	261.70
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	600	8.10	608.10	0.00
31340.09	Primes d'assurances	8'390.80	10'000	-1'609.20	4'136.20	4'254.60
31370.01	Impôts et taxes	630.00	0	630.00	0.00	630.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'495.85	600	895.85	495.85	1'000.00
31400.00	Entretien des terrains	1'685.80	2'000	-314.20	2'412.90	-727.10
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	35'318.70	35'000	318.70	33'728.17	1'590.53
31510.01	Entretien de machines et outils	3'251.75	4'000	-748.25	6'486.70	-3'234.95
31510.02	Entretien de véhicules	3'323.45	2'000	1'323.45	1'967.10	1'356.35
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	59'300.91	50'000	9'300.91	44'095.84	15'205.07
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	61'587.40	22'200	39'387.40	38'536.10	23'051.30
31700.01	Frais de repas	2'453.65	2'500	-46.35	3'940.55	-1'486.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'121.35	1'000	121.35	645.00	476.35
31700.03	Frais de déplacement (autres)	5'065.75	4'000	1'065.75	6'707.01	-1'641.26
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	3'829.91	2'500	1'329.91	3'831.55	-1.64
31920.00	Indemnisation de droits	772.72	0	772.72	153.75	618.97
31990.00	Autres charges d'exploitation	2'000.00	240'000	-238'000.00	0.00	2'000.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**7'000.00**	**7'000**	**0.00**	**7'000.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	7'000.00	7'000	0.00	7'000.00	0.00
34	**Charges financières**	**0.10**	**0**	**0.10**	**0.00**	**0.10**
34990.00	Autres charges financières	0.10	0	0.10	0.00	0.10
39	**Imputations internes**	**301'450.49**	**226'500**	**74'950.49**	**269'020.05**	**32'430.44**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'064.60	7'800	-6'735.40	2'092.56	-1'027.96
39100.00	Prestations de services	22'540.45	9'200	13'340.45	38'394.15	-15'853.70
39101.00	Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	2'490.65	-490.65
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	506.94	-506.94
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	269'745.44	200'600	69'145.44	218'435.75	51'309.69
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	6'100.00	6'900	-800.00	7'100.00	-1'000.00
42	**Taxes**	**-186'257.45**	**-185'000**	**-1'257.45**	**-225'806.30**	**39'548.85**
42400.01	Taxes d'utilisation	-120'956.60	-108'000	-12'956.60	-133'776.65	12'820.05
42500.00	Ventes	-64'418.25	-75'000	10'581.75	-84'340.00	19'921.75
42600.00	Remboursement de tiers	-882.60	-2'000	1'117.40	-7'689.65	6'807.05
43	**Revenus divers**	**-81'359.45**	**-3'500**	**-77'859.45**	**-132'325.63**	**50'966.18**
43090.01	Locations d'expositions	-71'585.80	0	-71'585.80	-117'587.33	46'001.53
43900.00	Autres revenus	-9'773.65	-3'500	-6'273.65	-14'738.30	4'964.65
44	**Revenus financiers**	**-3'858.72**	**-12'000**	**8'141.28**	**-8'000.30**	**4'141.58**
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-8.72	0	-8.72	-0.30	-8.42
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-3'850.00	-12'000	8'150.00	-8'000.00	4'150.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-167'211.33**	**0**	**-167'211.33**	**-78'240.61**	**-88'970.72**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-167'211.33	0	-167'211.33	-78'240.61	-88'970.72
49	**Imputations internes**	**-1'400.00**	**-2'100**	**700.00**	**-5'210.00**	**3'810.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	0.00	0	0.00	-60.00	60.00
49100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	-3'200.00	3'200.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'400.00	-2'100	700.00	-1'950.00	550.00
	Musée d'Ethnographie	**2'895'587.17**	**2'741'100**	**154'487.17**	**2'680'352.70**	**215'234.47**
	Charges	3'179'250.15	2'836'800	342'450.15	2'795'182.16	384'067.99
	Revenus	-283'662.98	-95'700	-187'962.98	-114'829.46	-168'833.52
139.00	**Musée d'ethnographie**	**2'895'587.17**	**2'741'100**	**154'487.17**	**2'680'352.70**	**215'234.47**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
	Charges	3'179'250.15	2'836'800	342'450.15	2'795'182.16	384'067.99
	Revenus	-283'662.98	-95'700	-187'962.98	-114'829.46	-168'833.52
30	**Charges de personnel**	**1'695'880.27**	**1'682'400**	**13'480.27**	**1'684'586.95**	**11'293.32**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'376'256.10	1'367'200	9'056.10	1'372'615.25	3'640.85
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-7'319.15	0	-7'319.15	-4'669.00	-2'650.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-309.30	309.30
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	5'278.00	6'800	-1'522.00	0.00	5'278.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'832.00	10'900	932.00	11'991.50	-159.50
30490.02	Allocations compensatoires	1'860.00	1'900	-40.00	1'860.00	0.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	0	50.00	0.00	50.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	73'364.55	69'400	3'964.55	72'880.30	484.25
30500.02	Cotisations patronales AC	15'061.40	14'300	761.40	15'040.05	21.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	169'899.75	167'100	2'799.75	168'181.20	1'718.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'974.85	1'500	1'474.85	1'430.95	1'543.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	29'016.80	27'500	1'516.80	28'826.10	190.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'485.25	10'200	285.25	10'872.25	-387.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'201.65	1'200	1.65	1'195.35	6.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'487.95	2'400	87.95	2'472.30	15.65
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	1'300.00	-1'300.00
30910.00	Recrutement du personnel	2'889.45	0	2'889.45	0.00	2'889.45
30990.00	Autres charges de personnel	541.67	2'000	-1'458.33	900.00	-358.33
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'030'113.89**	**742'600**	**287'513.89**	**577'591.73**	**452'522.16**
31000.00	Matériel de bureau	2'211.57	5'000	-2'788.43	2'791.65	-580.08
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	204'044.43	27'500	176'544.43	24'642.64	179'401.79
31010.02	Carburants voitures/machines	1'333.05	2'000	-666.95	1'352.41	-19.36
31020.00	Imprimés, publications	25'782.88	15'500	10'282.88	15'737.55	10'045.33
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	5'788.35	7'500	-1'711.65	7'405.30	-1'616.95
31050.00	Denrées alimentaires	22'797.05	16'000	6'797.05	18'560.48	4'236.57
31051.00	Frais de réception	12'527.60	5'500	7'027.60	3'054.36	9'473.24
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	47.20	-47.20
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	52'502.63	25'000	27'502.63	27'092.50	25'410.13
31110.01	Achats de machines et outils	15'825.55	2'000	13'825.55	2'082.40	13'743.15
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	57.30	500	-442.70	526.16	-468.86
31130.00	Achats de matériel informatique	2'169.86	2'000	169.86	2'931.35	-761.49
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	21'758.07	10'000	11'758.07	8'479.13	13'278.94
31190.00	Autres immobilisations hors actif PA	53'780.56	0	53'780.56	0.00	53'780.56
31200.02	Electricité	24'054.76	30'000	-5'945.24	25'789.97	-1'735.21
31200.03	Gaz	12'433.09	26'000	-13'566.91	11'667.42	765.67
31200.04	Mazout	6'679.20	4'000	2'679.20	4'119.77	2'559.43
31300.01	Prestations de services de tiers	266'283.66	58'000	208'283.66	124'784.84	141'498.82
31300.02	Frais bancaires et postaux	150.70	1'000	-849.30	186.11	-35.41
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	3'829.34	-3'829.34
31300.04	Cotisations	2'539.79	2'800	-260.21	2'721.16	-181.37
31300.05	Frais de ports	7'782.75	14'000	-6'217.25	7'715.90	66.85
31300.80	Téléphonie fixe	3'166.95	3'500	-333.05	0.00	3'166.95
31300.85	Téléphonie mobile	748.60	700	48.60	0.00	748.60
31300.90	Autres frais de téléphone	2'869.32	1'200	1'669.32	0.00	2'869.32
31301.00	Contrat de prestation police	5'500.00	2'000	3'500.00	3'500.00	2'000.00
31310.00	Planifications et projections de tiers	0.00	0	0.00	130.00	-130.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	71'451.87	62'000	9'451.87	68'191.45	3'260.42
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	175.93	300	-124.07	218.29	-42.36
31340.02	Primes d'assurances véhicules	830.20	600	230.20	608.10	222.10
31340.09	Primes d'assurances	9'575.65	9'600	-24.35	9'707.50	-131.85
31370.01	Impôts et taxes	1'100.00	1'200	-100.00	1'100.00	0.00
31370.03	TVA Non récupérable	48'690.60	0	48'690.60	18'616.70	30'073.90
31370.04	Taxes pour véhicules de services	631.00	600	31.00	695.60	-64.60
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	295.00	-295.00
31510.01	Entretien de machines et outils	3'449.03	4'000	-550.97	4'782.32	-1'333.29
31510.02	Entretien de véhicules	2'323.43	2'000	323.43	2'936.98	-613.55
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	23'900.74	20'000	3'900.74	21'498.73	2'402.01
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	108'640.00	108'700	-60.00	138'640.00	-30'000.00
31700.01	Frais de repas	909.30	1'000	-90.70	1'106.80	-197.50
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'833.30	1'000	833.30	1'064.40	768.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	2'355.52	4'000	-1'644.48	4'322.68	-1'967.16
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	75.00	4'000	-3'925.00	3'361.95	-3'286.95
31920.00	Indemnisation de droits	1'384.60	1'300	84.60	1'297.59	87.01
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	260'000	-260'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**7'000.00**	**7'000**	**0.00**	**7'000.00**	**0.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	6'000.00	6'000	0.00	6'000.00	0.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
34	**Charges financières**	**4.69**	**0**	**4.69**	**6.23**	**-1.54**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	3.69	0	3.69	6.23	-2.54
34990.00	Autres charges financières	1.00	0	1.00	0.00	1.00
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**203'595.51**	**-203'595.51**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	0.00	0	0.00	203'595.51	-203'595.51
39	**Imputations internes**	**446'251.30**	**404'800**	**41'451.30**	**322'401.74**	**123'849.56**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'297.25	6'600	-4'302.75	3'934.91	-1'637.66
39100.00	Prestations de services	4'961.85	2'700	2'261.85	3'614.55	1'347.30
39101.00	Prestations informatiques	114'480.75	102'400	12'080.75	98'213.90	16'266.85
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	30'340.00	32'900	-2'560.00	30'443.74	-103.74
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	285'871.45	250'600	35'271.45	176'394.64	109'476.81
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	8'300.00	9'600	-1'300.00	9'800.00	-1'500.00
42	**Taxes**	**-100'718.17**	**-81'500**	**-19'218.17**	**-81'556.83**	**-19'161.34**
42400.01	Taxes d'utilisation	-1'524.00	-7'000	5'476.00	-1'789.90	265.90
42400.02	Prestations de services pour tiers	-36'538.57	-15'000	-21'538.57	-27'808.01	-8'730.56
42500.00	Ventes	-55'208.51	-46'500	-8'708.51	-44'543.17	-10'665.34
42600.00	Remboursement de tiers	-7'447.09	-13'000	5'552.91	-7'415.75	-31.34
43	**Revenus divers**	**-71'729.63**	**-2'300**	**-69'429.63**	**-1'540.00**	**-70'189.63**
43900.00	Autres revenus	-71'729.63	-2'300	-69'429.63	-1'540.00	-70'189.63
44	**Revenus financiers**	**-8'529.22**	**-9'500**	**970.78**	**-8'723.03**	**193.81**
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-9.22	0	-9.22	-17.85	8.63
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-8'520.00	-8'500	-20.00	-8'520.00	0.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	0.00	-1'000	1'000.00	-185.18	185.18
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-78'663.46**	**0**	**-78'663.46**	**0.00**	**-78'663.46**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-78'663.46	0	-78'663.46	0.00	-78'663.46
46	**Revenus de transfert**	**-24'022.50**	**0**	**-24'022.50**	**-22'869.00**	**-1'153.50**
46300.00	Subventions de la Confédération	-24'022.50	0	-24'022.50	-22'869.00	-1'153.50
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-2'400**	**2'400.00**	**-140.60**	**140.60**
49100.00	Prestations de services	0.00	-400	400.00	-140.60	140.60
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-2'000	2'000.00	0.00	0.00
	Service du jardin botanique	**1'031'888.86**	**950'700**	**81'188.86**	**870'769.48**	**161'119.38**
	Charges	1'505'210.19	1'393'700	111'510.19	1'303'548.33	201'661.86
	Revenus	-473'321.33	-443'000	-30'321.33	-432'778.85	-40'542.48
140.00	**Jardin botanique**	**1'031'888.86**	**950'700**	**81'188.86**	**870'769.48**	**161'119.38**
	Charges	1'505'210.19	1'393'700	111'510.19	1'303'548.33	201'661.86
	Revenus	-473'321.33	-443'000	-30'321.33	-432'778.85	-40'542.48
30	**Charges de personnel**	**931'679.05**	**883'100**	**48'579.05**	**845'476.00**	**86'203.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	724'772.90	700'500	24'272.90	669'302.95	55'469.95
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-94.15	0	-94.15	-2'458.20	2'364.05
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-405.30	405.30
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	34'760.50	20'000	14'760.50	23'924.50	10'836.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'480.00	1'800	1'680.00	4'205.00	-725.00
30490.02	Allocations compensatoires	1'800.00	1'800	0.00	1'800.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	37'952.05	37'200	752.05	35'281.75	2'670.30
30500.02	Cotisations patronales AC	7'862.75	7'800	62.75	7'310.20	552.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	82'844.70	80'500	2'344.70	73'181.90	9'662.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	11'976.30	11'200	776.30	10'820.70	1'155.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	15'010.95	14'800	210.95	13'953.85	1'057.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'251.70	5'500	-248.30	5'176.75	74.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'397.65	700	697.65	847.85	549.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'287.00	1'300	-13.00	1'197.05	89.95
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'881.70	0	2'881.70	482.00	2'399.70
30990.00	Autres charges de personnel	495.00	0	495.00	855.00	-360.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**517'274.99**	**455'500**	**61'774.99**	**356'516.90**	**160'758.09**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31000.00 Matériel de bureau	1'284.40	2'500	-1'215.60	2'445.20	-1'160.80
31010.01 Matériel d'exploitation et fournitures	37'689.71	32'000	5'689.71	25'476.62	12'213.09
31010.02 Carburants voitures/machines	51.85	0	51.85	157.00	-105.15
31020.00 Imprimés, publications	27'324.50	19'000	8'324.50	14'079.25	13'245.25
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	1'391.35	2'000	-608.65	5'557.55	-4'166.20
31040.00 Matériel didactique	1'920.10	2'000	-79.90	1'463.88	456.22
31050.00 Denrées alimentaires	18'698.47	16'000	2'698.47	21'224.70	-2'526.23
31051.00 Frais de réception	2'483.45	3'000	-516.55	1'656.95	826.50
31060.00 Matériel médical et sanitaire	1'189.45	100	1'089.45	0.00	1'189.45
31090.00 Autres charges de matériel et de marchandises	59'880.19	55'000	4'880.19	50'326.36	9'553.83
31100.00 Achats de meubles et machines de bureau	7'398.75	1'000	6'398.75	289.75	7'109.00
31110.01 Achats de machines et outils	2'628.00	10'000	-7'372.00	3'096.70	-468.70
31110.02 Achats de véhicules	5'250.00	0	5'250.00	2'871.00	2'379.00
31120.00 Achats de vêtements, linge, rideaux	824.70	500	324.70	390.00	434.70
31130.00 Achats de matériel informatique	820.80	2'000	-1'179.20	180.00	640.80
31140.00 Achats d'objets du patrimoine culturel	12'231.53	10'000	2'231.53	8'139.45	4'092.08
31200.01 Eau - PA	9'623.85	12'000	-2'376.15	9'235.10	388.75
31200.02 Electricité	9'186.00	11'000	-1'814.00	10'206.45	-1'020.45
31200.03 Gaz	23'386.65	30'000	-6'613.35	27'083.00	-3'696.35
31300.01 Prestations de services de tiers	38'562.85	53'800	-15'237.15	47'437.73	-8'874.88
31300.02 Frais bancaires et postaux	1'502.80	0	1'502.80	0.00	1'502.80
31300.04 Cotisations	1'599.77	1'800	-200.23	862.01	737.76
31300.05 Frais de ports	4'216.25	1'000	3'216.25	3'014.85	1'201.40
31320.00 Honoraires de conseillers externes et experts	87'174.17	67'000	20'174.17	75'718.65	11'455.52
31330.00 Charges d'utilisations informatiques	106.70	0	106.70	237.20	-130.50
31340.02 Primes d'assurances véhicules	1'216.15	1'300	-83.85	1'216.20	-0.05
31340.09 Primes d'assurances	507.60	500	7.60	508.25	-0.65
31370.01 Impôts et taxes	1'100.00	0	1'100.00	1'100.00	0.00
31370.04 Taxes pour véhicules de services	730.00	800	-70.00	800.00	-70.00
31400.00 Entretien des terrains	34'782.90	26'000	8'782.90	21'621.40	13'161.50
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments	20'954.80	10'000	10'954.80	0.00	20'954.80
31500.00 Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	860.45	-860.45
31510.01 Entretien de machines et outils	5'622.80	4'000	1'622.80	2'801.80	2'821.00
31510.02 Entretien de véhicules	0.00	1'000	-1'000.00	3'352.05	-3'352.05
31540.00 Restauration d'objets du patrimoine culturel	3'184.95	2'000	1'184.95	622.60	2'562.35
31600.00 Loyers et fermages des biens-fonds	91'194.05	73'100	18'094.05	9'700.00	81'494.05
31700.01 Frais de repas	292.10	1'000	-707.90	780.15	-488.05
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	1'000	-1'000.00	320.60	-320.60
31700.03 Frais de déplacement (autres)	834.40	600	234.40	407.30	427.10
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	428.95	500	-71.05	1'276.70	-847.75
31710.00 Excursions, voyages scolaires et camps	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	**13'000.00**	**13'000**	**0.00**	**10'000.00**	**3'000.00**
33001.00 Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	11'000.00	11'000	0.00	8'000.00	3'000.00
33004.00 Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	2'000.00	2'000	0.00	2'000.00	0.00
34 Charges financières	**13'035.60**	**12'000**	**1'035.60**	**12'512.75**	**522.85**
34310.00 Entretien courant des biens-fonds par des tiers	13'035.60	12'000	1'035.60	12'074.40	961.20
34312.01 Acquisition de meubles et appareils de bureau	0.00	0	0.00	259.00	-259.00
34395.05 Frais de ports	0.00	0	0.00	179.35	-179.35
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	**0.00**	**0**	**0.00**	**15'216.03**	**-15'216.03**
35110.00 Attributions aux fonds du capital propre	0.00	0	0.00	15'216.03	-15'216.03
39 Imputations internes	**30'220.55**	**30'100**	**120.55**	**63'826.65**	**-33'606.10**
39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises	3'388.25	0	3'388.25	6'208.62	-2'820.37
39100.00 Prestations de services	22'032.30	25'000	-2'967.70	19'123.62	2'908.68
39101.00 Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	3'611.80	-1'611.80
39200.00 Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	32'182.61	-32'182.61
39300.00 Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00 Intérêts et charges financières théoriques	2'200.00	2'500	-300.00	2'100.00	100.00
42 Taxes	**-52'645.45**	**-36'000**	**-16'645.45**	**-52'100.30**	**-545.15**
42310.00 Taxes de cours	-5'105.00	-1'000	-4'105.00	-2'253.85	-2'851.15
42401.00 Taxes pour service à financement spécial	-2'636.00	0	-2'636.00	0.00	-2'636.00
42500.00 Ventes	-44'904.45	-35'000	-9'904.45	-49'846.45	4'942.00
43 Revenus divers	**-12'027.00**	**-2'000**	**-10'027.00**	**-746.40**	**-11'280.60**
43090.01 Locations d'expositions	-5'000.00	0	-5'000.00	0.00	-5'000.00
43100.00 Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-6'402.60	0	-6'402.60	0.00	-6'402.60

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
43900.00	Autres revenus	-624.40	-2'000	1'375.60	-746.40	122.00
44	**Revenus financiers**	**-27'464.00**	**-25'000**	**-2'464.00**	**-28'212.40**	**748.40**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-27'464.00	-25'000	-2'464.00	-28'212.40	748.40
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-17'687.08**	**0**	**-17'687.08**	**0.00**	**-17'687.08**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-17'687.08	0	-17'687.08	0.00	-17'687.08
46	**Revenus de transfert**	**-361'155.20**	**-375'000**	**13'844.80**	**-342'764.55**	**-18'390.65**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-962.80	0	-962.80	0.00	-962.80
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-280'192.40	-275'000	-5'192.40	-257'764.55	-22'427.85
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	-80'000.00	-100'000	20'000.00	-85'000.00	5'000.00
49	**Imputations internes**	**-2'342.60**	**-5'000**	**2'657.40**	**-8'955.20**	**6'612.60**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	0.00	-5'000	5'000.00	-6'828.10	6'828.10
49100.00	Prestations de services	-1'842.60	0	-1'842.60	-1'078.30	-764.30
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-500.00	0	-500.00	-1'048.80	548.80
13	**Sports**	**8'470'164.37**	**8'958'300**	**-488'135.63**	**8'805'682.83**	**-335'518.46**
	Charges	13'442'536.34	13'529'500	-86'963.66	13'466'883.65	-24'347.31
	Revenus	-4'972'371.97	-4'571'200	-401'171.97	-4'661'200.82	-311'171.15
	Service administratif sports	**703'009.27**	**704'800**	**-1'790.73**	**684'943.17**	**18'066.10**
	Charges	703'009.27	704'800	-1'790.73	684'943.17	18'066.10
141.00	**Service administratif des sports**	**703'009.27**	**704'800**	**-1'790.73**	**684'943.17**	**18'066.10**
	Charges	703'009.27	704'800	-1'790.73	684'943.17	18'066.10
30	**Charges de personnel**	**474'724.80**	**471'400**	**3'324.80**	**470'161.85**	**4'562.95**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	376'950.25	373'900	3'050.25	372'059.00	4'891.25
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-5'852.90	5'852.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'004.00	9'400	-1'396.00	9'976.00	-1'972.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	0	50.00	0.00	50.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'014.15	19'900	114.15	19'754.30	259.85
30500.02	Cotisations patronales AC	4'087.35	4'100	-12.65	4'047.25	40.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	46'886.40	46'400	486.40	45'913.20	973.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	6'125.25	5'600	525.25	5'893.20	232.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'915.30	7'900	15.30	7'813.10	102.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'000.45	3'100	-99.55	3'150.70	-150.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	328.30	400	-71.70	324.00	4.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	678.35	700	-21.65	668.50	9.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	550.00	0	550.00	5'528.40	-4'978.40
30990.00	Autres charges de personnel	135.00	0	135.00	887.10	-752.10
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**165'469.07**	**176'600**	**-11'130.93**	**164'749.72**	**719.35**
31000.00	Matériel de bureau	1'555.15	2'500	-944.85	2'306.53	-751.38
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	128.00	0	128.00	0.00	128.00
31010.02	Carburants voitures/machines	236.10	1'500	-1'263.90	206.10	30.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	486.00	600	-114.00	535.40	-49.40
31051.00	Frais de réception	22'614.22	25'000	-2'385.78	19'236.72	3'377.50
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'261.30	4'000	-1'738.70	3'254.25	-992.95
31200.02	Electricité	2'097.65	3'000	-902.35	2'884.95	-787.30
31200.05	Chauffage à distance	6'056.75	6'000	56.75	4'191.20	1'865.55
31300.01	Prestations de services de tiers	11'498.35	12'000	-501.65	13'287.90	-1'789.55
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	2'189.40	-2'189.40
31300.04	Cotisations	1'800.00	1'800	0.00	1'800.00	0.00
31300.05	Frais de ports	736.95	2'000	-1'263.05	608.60	128.35
31300.80	Téléphonie fixe	1'177.80	1'600	-422.20	0.00	1'177.80
31300.85	Téléphonie mobile	523.85	1'000	-476.15	0.00	523.85
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	700	-91.90	608.12	-0.02
31340.09	Primes d'assurances	337.45	400	-62.55	337.45	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	413.00	500	-87.00	381.00	32.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	264.60	200	64.60	0.00	264.60
31510.02	Entretien de véhicules	571.40	300	271.40	822.80	-251.40
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	110'187.70	112'000	-1'812.30	111'052.90	-865.20
31700.01	Frais de repas	656.80	500	156.80	350.50	306.30
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	59.40	500	-440.60	241.20	-181.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	904.50	500	404.50	454.70	449.80

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	294.00	0	294.00	0.00	294.00
36	**Charges de transfert**	**37'850.00**	**40'000**	**-2'150.00**	**28'500.00**	**9'350.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	37'850.00	40'000	-2'150.00	28'500.00	9'350.00
39	**Imputations internes**	**24'965.40**	**16'800**	**8'165.40**	**21'531.60**	**3'433.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	863.90	3'600	-2'736.10	1'512.90	-649.00
39100.00	Prestations de services	3'947.70	4'200	-252.30	5'692.55	-1'744.85
39101.00	Prestations informatiques	9'554.80	8'700	854.80	9'576.15	-21.35
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	10'599.00	300	10'299.00	4'750.00	5'849.00
	Promotion et manifestions	**407'275.96**	**336'100**	**71'175.96**	**498'294.12**	**-91'018.16**
	Charges	1'650'815.88	1'602'500	48'315.88	1'822'247.13	-171'431.25
	Revenus	-1'243'539.92	-1'266'400	22'860.08	-1'323'953.01	80'413.09
142.01	**Ecoles du sport et camps multisports**	**74'906.91**	**1'400**	**73'506.91**	**196'352.74**	**-121'445.83**
	Charges	1'057'750.95	995'400	62'350.95	1'237'274.64	-179'523.69
	Revenus	-982'844.04	-994'000	11'155.96	-1'040'921.90	58'077.86
30	**Charges de personnel**	**690'212.90**	**639'400**	**50'812.90**	**728'704.05**	**-38'491.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	563'451.25	536'100	27'351.25	607'031.25	-43'580.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-178.45	0	-178.45	-1'712.35	1'533.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-604.45	604.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'026.75	4'600	5'426.75	7'047.00	2'979.75
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	25.00	0	25.00	0.00	25.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	29'321.75	28'600	721.75	32'011.80	-2'690.05
30500.02	Cotisations patronales AC	6'071.70	5'400	671.70	6'609.00	-537.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	51'744.90	39'700	12'044.90	49'170.40	2'574.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	7'905.40	9'300	-1'394.60	8'199.85	-294.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	11'597.75	11'500	97.75	12'662.20	-1'064.45
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'483.35	2'700	-216.65	2'824.75	-341.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	481.55	500	-18.45	524.20	-42.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	994.15	1'000	-5.85	1'085.40	-91.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'792.80	0	5'792.80	3'360.00	2'432.80
30990.00	Autres charges de personnel	495.00	0	495.00	495.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**301'499.05**	**289'000**	**12'499.05**	**447'414.59**	**-145'915.54**
31000.00	Matériel de bureau	353.30	500	-146.70	150.65	202.65
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	7'185.80	10'000	-2'814.20	7'795.35	-609.55
31010.02	Carburants voitures/machines	1'814.30	2'000	-185.70	2'437.10	-622.80
31050.00	Denrées alimentaires	55'576.65	56'000	-423.35	55'590.60	-13.95
31200.02	Electricité	0.00	0	0.00	1'629.35	-1'629.35
31200.03	Gaz	-2'215.80	0	-2'215.80	7'633.40	-9'849.20
31300.01	Prestations de services de tiers	129'290.00	100'000	29'290.00	111'482.85	17'807.15
31300.02	Frais bancaires et postaux	7'891.75	400	7'491.75	480.40	7'411.35
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'644.00	-1'644.00
31300.04	Cotisations	1'396.60	1'000	396.60	1'155.20	241.40
31300.80	Téléphonie fixe	742.20	1'700	-957.80	0.00	742.20
31300.85	Téléphonie mobile	23.20	300	-276.80	0.00	23.20
31300.90	Autres frais de téléphone	89.00	400	-311.00	0.00	89.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'941.20	2'000	-58.80	1'941.34	-0.14
31370.03	TVA Non récupérable	4'180.85	0	4'180.85	110'000.00	-105'819.15
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'799.00	1'700	99.00	1'862.00	-63.00
31510.02	Entretien de véhicules	6'658.55	2'000	4'658.55	3'704.90	2'953.65
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	82'657.50	110'000	-27'342.50	139'430.15	-56'772.65
31700.01	Frais de repas	219.65	0	219.65	0.00	219.65
31700.03	Frais de déplacement (autres)	109.20	0	109.20	0.00	109.20
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'786.10	1'000	786.10	477.30	1'308.80
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**2'000.00**	**2'000**	**0.00**	**2'000.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	2'000.00	2'000	0.00	2'000.00	0.00
34	**Charges financières**	**3.90**	**0**	**3.90**	**6.00**	**-2.10**
34990.00	Autres charges financières	3.90	0	3.90	6.00	-2.10
39	**Imputations internes**	**64'035.10**	**65'000**	**-964.90**	**59'150.00**	**4'885.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	13'485.10	13'000	485.10	8'500.00	4'985.10

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	50'000.00	50'000	0.00	50'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	300.00	300	0.00	400.00	-100.00
42	**Taxes**	**-957'569.54**	**-980'000**	**22'430.46**	**-1'018'536.00**	**60'966.46**
42310.00	Taxes de cours	-957'029.02	-980'000	22'970.98	-1'015'306.00	58'276.98
42500.00	Ventes	-540.52	0	-540.52	-3'230.00	2'689.48
43	**Revenus divers**	**-15'028.00**	**-4'000**	**-11'028.00**	**-8'550.00**	**-6'478.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-15'028.00	-4'000	-11'028.00	-8'550.00	-6'478.00
44	**Revenus financiers**	**-10'246.50**	**-10'000**	**-246.50**	**-13'835.90**	**3'589.40**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-346.50	0	-346.50	-170.90	-175.60
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-9'900.00	-10'000	100.00	-13'665.00	3'765.00
142.02	**Promotion et manifestations**	**332'369.05**	**334'700**	**-2'330.95**	**301'941.38**	**30'427.67**
	Charges	593'064.93	607'100	-14'035.07	584'972.49	8'092.44
	Revenus	-260'695.88	-272'400	11'704.12	-283'031.11	22'335.23
30	**Charges de personnel**	**239'690.50**	**234'900**	**4'790.50**	**222'771.56**	**16'918.94**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	188'387.35	189'000	-612.65	189'603.40	-1'216.05
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-1'295.15	1'295.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-1'960.20	1'960.20
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-12'741.90	12'741.90
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	1'500.00	0	1'500.00	1'250.00	250.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	5'669.50	1'400	4'269.50	1'392.00	4'277.50
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	25.00	0	25.00	0.00	25.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	9'955.20	10'100	-144.80	10'009.40	-54.20
30500.02	Cotisations patronales AC	2'055.05	2'100	-44.95	2'065.00	-9.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	22'941.60	23'000	-58.40	23'090.90	-149.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'053.35	3'100	-46.65	3'029.70	23.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'936.95	4'000	-63.05	3'957.95	-21.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'542.10	1'600	-57.90	1'665.20	-123.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	161.90	200	-38.10	163.95	-2.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	337.50	400	-62.50	339.60	-2.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	1'980.00	-1'980.00
30990.00	Autres charges de personnel	125.00	0	125.00	221.71	-96.71
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**338'399.43**	**356'900**	**-18'500.57**	**347'011.93**	**-8'612.50**
31000.00	Matériel de bureau	11.85	300	-288.15	50.80	-38.95
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	5'432.07	5'000	432.07	4'908.70	523.37
31020.00	Imprimés, publications	29'883.94	35'000	-5'116.06	6'926.02	22'957.92
31051.00	Frais de réception	2'318.94	4'000	-1'681.06	608.59	1'710.35
31300.01	Prestations de services de tiers	276'009.94	300'000	-23'990.06	319'261.17	-43'251.23
31300.02	Frais bancaires et postaux	18.60	0	18.60	0.00	18.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	1'557.46	-1'557.46
31300.80	Téléphonie fixe	552.90	600	-47.10	0.00	552.90
31300.85	Téléphonie mobile	522.77	1'000	-477.23	0.00	522.77
31370.01	Impôts et taxes	640.00	0	640.00	1'600.00	-960.00
31370.03	TVA Non récupérable	13'079.20	11'000	2'079.20	10'050.00	3'029.20
31700.01	Frais de repas	57.35	0	57.35	0.00	57.35
31700.03	Frais de déplacement (autres)	46.80	0	46.80	0.00	46.80
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	406.81	-406.81
31810.00	Pertes sur créances effectives	9'614.15	0	9'614.15	390.05	9'224.10
31920.00	Indemnisation de droits	210.92	0	210.92	1'252.33	-1'041.41
37	**Subventions à redistribuer**	**0.00**	**0**	**0.00**	**5'500.00**	**-5'500.00**
37060.00	Organisations privées à but non lucratif	0.00	0	0.00	5'500.00	-5'500.00
39	**Imputations internes**	**14'975.00**	**15'300**	**-325.00**	**9'689.00**	**5'286.00**
39100.00	Prestations de services	11'372.00	7'700	3'672.00	7'062.00	4'310.00
39101.00	Prestations informatiques	2'283.00	2'000	283.00	2'000.00	283.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	870.00	5'300	-4'430.00	77.00	793.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	450.00	300	150.00	550.00	-100.00
42	**Taxes**	**-173'011.40**	**-165'000**	**-8'011.40**	**-164'400.00**	**-8'611.40**
42400.01	Taxes d'utilisation	-163'400.00	-165'000	1'600.00	-164'400.00	1'000.00
42600.00	Remboursement de tiers	-9'611.40	0	-9'611.40	0.00	-9'611.40
43	**Revenus divers**	**-34'466.17**	**-60'000**	**25'533.83**	**-63'043.48**	**28'577.31**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-34'466.17	-60'000	25'533.83	-63'043.48	28'577.31
44	**Revenus financiers**	**-52'278.31**	**-45'000**	**-7'278.31**	**-49'447.63**	**-2'830.68**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0.00	0	0.00	-10.97	10.97
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-15'000.00	-15'000	0.00	-15'000.00	0.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-37'278.31	-30'000	-7'278.31	-34'436.66	-2'841.65
47	**Subventions à redistribuer**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-5'500.00**	**5'500.00**
47060.00	Organisations privées à but non lucratif	0.00	0	0.00	-5'500.00	5'500.00
49	**Imputations internes**	**-940.00**	**-2'400**	**1'460.00**	**-640.00**	**-300.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-940.00	-2'400	1'460.00	-640.00	-300.00
	Terrains et salles de sport	**3'966'215.79**	**4'327'900**	**-361'684.21**	**4'194'577.34**	**-228'361.55**
	Charges	5'655'294.43	5'821'700	-166'405.57	5'746'706.40	-91'411.97
	Revenus	-1'689'078.64	-1'493'800	-195'278.64	-1'552'129.06	-136'949.58
143.01	**Terrains et salles de sport**	**2'005'632.99**	**2'161'000**	**-155'367.01**	**2'210'542.69**	**-204'909.70**
	Charges	2'194'261.99	2'249'000	-54'738.01	2'293'711.19	-99'449.20
	Revenus	-188'629.00	-88'000	-100'629.00	-83'168.50	-105'460.50
30	**Charges de personnel**	**464'624.86**	**497'800**	**-33'175.14**	**450'945.24**	**13'679.62**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	383'442.05	398'500	-15'057.95	379'616.45	3'825.60
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-1'793.95	1'793.95
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-16'004.50	0	-16'004.50	-26'329.05	10'324.55
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'235.00	7'000	-765.00	6'960.00	-725.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	75.00	0	75.00	0.00	75.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'360.40	21'200	-839.60	20'157.05	203.35
30500.02	Cotisations patronales AC	4'218.17	4'400	-181.83	4'177.16	41.01
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	47'298.90	47'900	-601.10	46'927.50	371.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	6'436.60	6'000	436.60	6'180.50	256.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	8'052.81	8'500	-447.19	7'973.20	79.61
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'080.25	3'100	-19.75	3'229.35	-149.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	334.64	400	-65.36	331.27	3.37
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	690.54	800	-109.46	683.91	6.63
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	2'318.40	-2'318.40
30990.00	Autres charges de personnel	405.00	0	405.00	513.45	-108.45
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**318'990.63**	**355'800**	**-36'809.37**	**358'734.54**	**-39'743.91**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	29'447.21	32'000	-2'552.79	35'880.26	-6'433.05
31010.02	Carburants voitures/machines	3'244.45	3'000	244.45	2'483.05	761.40
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	154.04	0	154.04	149.16	4.88
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	0	0.00	3'445.55	-3'445.55
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'829.95	2'500	-670.05	1'814.15	15.80
31200.01	Eau - PA	16'652.50	30'000	-13'347.50	32'393.91	-15'741.41
31200.02	Electricité	35'852.20	43'000	-7'147.80	40'395.10	-4'542.90
31200.03	Gaz	15'922.95	20'000	-4'077.05	15'732.65	190.30
31200.04	Mazout	5'189.55	5'000	189.55	1'908.60	3'280.95
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	12'383.30	9'000	3'383.30	8'707.45	3'675.85
31300.01	Prestations de services de tiers	174'007.98	176'000	-1'992.02	174'523.59	-515.61
31300.02	Frais bancaires et postaux	186.00	0	186.00	0.00	186.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	5'959.00	-5'959.00
31300.05	Frais de ports	30.00	0	30.00	0.00	30.00
31300.80	Téléphonie fixe	261.35	600	-338.65	0.00	261.35
31300.85	Téléphonie mobile	574.25	1'500	-925.75	0.00	574.25
31300.90	Autres frais de téléphone	667.50	0	667.50	0.00	667.50
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	7'905.65	9'000	-1'094.35	8'173.35	-267.70
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'283.15	2'300	-1'016.85	1'267.13	16.02
31340.09	Primes d'assurances	618.70	1'600	-981.30	1'551.85	-933.15
31370.01	Impôts et taxes	8'573.15	15'000	-6'426.85	15'860.04	-7'286.89
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'314.00	1'300	14.00	1'299.90	14.10
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	1'000	-1'000.00	1'204.00	-1'204.00
31510.02	Entretien de véhicules	1'739.45	2'000	-260.55	3'912.05	-2'172.60
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	0	0.00	1'800.00	-1'800.00
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	200.00	0	200.00	243.00	-43.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	30.75	-30.75
31810.00	Pertes sur créances effectives	953.30	1'000	-46.70	0.00	953.30
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**728'897.10**	**642'000**	**86'897.10**	**676'000.00**	**52'897.10**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	320'000.00	335'000	-15'000.00	335'000.00	-15'000.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	408'897.10	307'000	101'897.10	341'000.00	67'897.10
36	**Charges de transfert**	**25'802.85**	**13'000**	**12'802.85**	**25'918.91**	**-116.06**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	12'802.85	0	12'802.85	12'918.91	-116.06
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	13'000.00	13'000	0.00	13'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**655'946.55**	**740'400**	**-84'453.45**	**782'112.50**	**-126'165.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	801.71	0	801.71	1'422.27	-620.56
39100.00	Prestations de services	442'437.50	500'500	-58'062.50	526'088.80	-83'651.30
39101.00	Prestations informatiques	7'000.00	7'000	0.00	3'000.00	4'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	93'900.00	93'300	600.00	93'000.00	900.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	1'707.34	300	1'407.34	1'401.43	305.91
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	110'100.00	139'300	-29'200.00	157'200.00	-47'100.00
42	**Taxes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'671.25**	**1'671.25**
42500.00	Ventes	0.00	0	0.00	-500.00	500.00
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-1'171.25	1'171.25
43	**Revenus divers**	**-1'000.00**	**0**	**-1'000.00**	**0.00**	**-1'000.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-1'000.00	0	-1'000.00	0.00	-1'000.00
44	**Revenus financiers**	**-75'629.00**	**-88'000**	**12'371.00**	**-80'497.25**	**4'868.25**
44391.00	Autres remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-115.75	115.75
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-2'400.00	-3'000	600.00	0.00	-2'400.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-73'229.00	-85'000	11'771.00	-80'381.50	7'152.50
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'000.00**	**1'000.00**
46330.00	Subventions des assurances sociales publiques	0.00	0	0.00	-1'000.00	1'000.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-112'000.00**	**0**	**-112'000.00**	**0.00**	**-112'000.00**
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-112'000.00	0	-112'000.00	0.00	-112'000.00
143.02	**Maison de vacances cité-Joie**	**-38'777.60**	**-31'400**	**-7'377.60**	**-30'617.00**	**-8'160.60**
	Charges	41'222.40	48'600	-7'377.60	52'126.50	-10'904.10
	Revenus	-80'000.00	-80'000	0.00	-82'743.50	2'743.50
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**10'892.80**	**4'000**	**6'892.80**	**6'525.70**	**4'367.10**
31300.01	Prestations de services de tiers	10'892.80	4'000	6'892.80	5'250.00	5'642.80
31370.03	TVA Non récupérable	0.00	0	0.00	1'275.70	-1'275.70
34	**Charges financières**	**11'029.60**	**11'400**	**-370.40**	**13'700.80**	**-2'671.20**
34393.01	Impôts et taxes	8'208.90	7'300	908.90	9'659.70	-1'450.80
34394.01	Primes d'assurances des biens-fonds	2'525.40	3'800	-1'274.60	3'745.80	-1'220.40
34394.09	Primes d'assurances	295.30	300	-4.70	295.30	0.00
39	**Imputations internes**	**19'300.00**	**33'200**	**-13'900.00**	**31'900.00**	**-12'600.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	19'300.00	33'200	-13'900.00	31'900.00	-12'600.00
44	**Revenus financiers**	**-80'000.00**	**-80'000**	**0.00**	**-82'743.50**	**2'743.50**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-80'000.00	-80'000	0.00	-82'743.50	2'743.50
143.03	**Anneau d'athlétisme Colombier**	**173'137.05**	**165'000**	**8'137.05**	**147'741.40**	**25'395.65**
	Charges	173'137.05	165'000	8'137.05	147'741.40	25'395.65
36	**Charges de transfert**	**173'137.05**	**165'000**	**8'137.05**	**147'741.40**	**25'395.65**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	173'137.05	165'000	8'137.05	147'741.40	25'395.65
143.04	**Complexe de la Maladière**	**948'237.38**	**913'000**	**35'237.38**	**1'016'325.51**	**-68'088.13**
	Charges	2'123'905.28	2'066'200	57'705.28	2'222'933.26	-99'027.98
	Revenus	-1'175'667.90	-1'153'200	-22'467.90	-1'206'607.75	30'939.85
30	**Charges de personnel**	**51'105.50**	**51'000**	**105.50**	**53'498.36**	**-2'392.86**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	41'927.75	42'500	-572.25	44'353.10	-2'425.35
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'305.00	0	1'305.00	1'305.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'225.55	2'300	-74.45	2'264.01	-38.46
30500.02	Cotisations patronales AC	461.35	400	61.35	468.70	-7.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	3'274.80	3'300	-25.20	3'176.70	98.10

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	685.40	800	-114.60	679.00	6.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	880.10	1'000	-119.90	895.40	-15.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	234.00	300	-66.00	242.60	-8.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	36.60	300	-263.40	37.10	-0.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	74.95	100	-25.05	76.75	-1.80
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'819'117.93**	**1'821'600**	**-2'482.07**	**1'937'261.90**	**-118'143.97**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	74'474.08	77'000	-2'525.92	84'853.50	-10'379.42
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	8'964.00	16'000	-7'036.00	3'310.80	5'653.20
31110.01	Achats de machines et outils	11'768.40	12'000	-231.60	24'456.35	-12'687.95
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0.00	1'136.80	-1'136.80
31200.01	Eau - PA	2'690.45	3'500	-809.55	2'495.55	194.90
31200.02	Electricité	110'110.50	112'000	-1'889.50	117'669.00	-7'558.50
31200.05	Chauffage à distance	136'440.00	140'000	-3'560.00	138'682.65	-2'242.65
31300.01	Prestations de services de tiers	321'354.75	318'000	3'354.75	367'354.10	-45'999.35
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	6'640.85	-6'640.85
31300.80	Téléphonie fixe	188.80	300	-111.20	0.00	188.80
31300.85	Téléphonie mobile	160.45	500	-339.55	0.00	160.45
31300.90	Autres frais de téléphone	806.05	0	806.05	0.00	806.05
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	0	0.00	3'213.80	-3'213.80
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	12'332.70	12'000	332.70	12'011.35	321.35
31340.09	Primes d'assurances	1'283.55	1'300	-16.45	1'283.55	0.00
31370.01	Impôts et taxes	1'674.55	1'400	274.55	1'375.05	299.50
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	0	0.00	482.90	-482.90
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	865'721.60	866'400	-678.40	891'964.15	-26'242.55
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	14'904.00	0	14'904.00	2'902.00	12'002.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	235'677.00	261'200	-25'523.00	257'423.00	-21'746.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	20'000.00	0	20'000.00	20'006.50	-6.50
31810.00	Pertes sur créances effectives	567.05	0	567.05	0.00	567.05
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**117'000.00**	**104'000**	**13'000.00**	**135'874.55**	**-18'874.55**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	114'000.00	101'000	13'000.00	101'000.00	13'000.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	3'000.00	3'000	0.00	34'874.55	-31'874.55
34	**Charges financières**	**22.00**	**0**	**22.00**	**963.00**	**-941.00**
34990.00	Autres charges financières	22.00	0	22.00	963.00	-941.00
39	**Imputations internes**	**136'659.85**	**89'600**	**47'059.85**	**95'335.45**	**41'324.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	40.47	2'400	-2'359.53	0.01	40.46
39100.00	Prestations de services	57'290.00	1'700	55'590.00	180.00	57'110.00
39101.00	Prestations informatiques	6'300.00	6'300	0.00	1'000.00	5'300.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	4'629.38	0	4'629.38	12'055.44	-7'426.06
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	68'400.00	79'200	-10'800.00	82'100.00	-13'700.00
42	**Taxes**	**-15'300.00**	**0**	**-15'300.00**	**-5'695.00**	**-9'605.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-15'300.00	0	-15'300.00	-5'345.00	-9'955.00
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-350.00	350.00
44	**Revenus financiers**	**-1'001'192.90**	**-1'007'000**	**5'807.10**	**-1'054'697.75**	**53'504.85**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-12.70	0	-12.70	0.00	-12.70
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-84'236.50	-52'000	-32'236.50	-79'227.00	-5'009.50
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-916'943.70	-955'000	38'056.30	-975'470.75	58'527.05
46	**Revenus de transfert**	**-146'175.00**	**-146'200**	**25.00**	**-146'175.00**	**0.00**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-146'175.00	-146'200	25.00	-146'175.00	0.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-13'000.00**	**0**	**-13'000.00**	**0.00**	**-13'000.00**
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-13'000.00	0	-13'000.00	0.00	-13'000.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-40.00**	**40.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	-40.00	40.00
143.05	**Stade de la Maladière**	**890'236.87**	**1'139'400**	**-249'163.13**	**870'440.89**	**19'795.98**
	Charges	1'098'390.61	1'274'700	-176'309.39	1'013'122.20	85'268.41
	Revenus	-208'153.74	-135'300	-72'853.74	-142'681.31	-65'472.43
30	**Charges de personnel**	**318'325.53**	**337'100**	**-18'774.47**	**311'190.85**	**7'134.68**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	255'400.50	274'000	-18'599.50	251'570.20	3'830.30
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-5'625.00	5'625.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	695.00	0	695.00	2'485.00	-1'790.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'480.00	5'300	-1'820.00	4'640.00	-1'160.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	25.00	0	25.00	0.00	25.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	13'559.70	13'000	559.70	13'384.25	175.45
30500.02	Cotisations patronales AC	2'808.80	2'700	108.80	2'772.55	36.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	29'939.70	30'000	-60.30	29'710.20	229.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	4'202.10	4'000	202.10	4'017.35	184.75
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'362.85	5'200	162.85	5'293.05	69.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'087.30	2'100	-12.70	2'181.70	-94.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	221.75	300	-78.25	218.70	3.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	459.50	500	-40.50	452.85	6.65
30990.00	Autres charges de personnel	83.33	0	83.33	90.00	-6.67
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**726'119.64**	**625'700**	**100'419.64**	**672'001.00**	**54'118.64**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	0	0.00	58.20	-58.20
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	61'466.30	60'000	1'466.30	83'843.71	-22'377.41
31010.02	Carburants voitures/machines	1'109.11	1'500	-390.89	1'259.66	-150.55
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	23'401.71	23'000	401.71	400.00	23'001.71
31110.01	Achats de machines et outils	829.17	0	829.17	5'454.91	-4'625.74
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	714.17	0	714.17	2'448.52	-1'734.35
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	0	0.00	534.54	-534.54
31200.02	Electricité	73'540.01	72'000	1'540.01	81'130.73	-7'590.72
31200.05	Chauffage à distance	60'636.11	55'000	5'636.11	50'765.33	9'870.78
31300.01	Prestations de services de tiers	200'742.28	140'000	60'742.28	152'891.86	47'850.42
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	14'492.54	-14'492.54
31300.80	Téléphonie fixe	255.05	300	-44.95	0.00	255.05
31300.85	Téléphonie mobile	260.45	500	-239.55	0.00	260.45
31300.90	Autres frais de téléphone	1'465.52	0	1'465.52	0.00	1'465.52
31340.02	Primes d'assurances véhicules	830.20	1'400	-569.80	830.21	-0.01
31340.09	Primes d'assurances	590.55	600	-9.45	590.55	0.00
31370.01	Impôts et taxes	5'066.02	0	5'066.02	0.00	5'066.02
31370.03	TVA Non récupérable	37'544.80	35'000	2'544.80	36'648.90	895.90
31370.04	Taxes pour véhicules de services	507.00	400	107.00	567.50	-60.50
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	0	0.00	2'801.02	-2'801.02
31510.01	Entretien de machines et outils	1'412.00	0	1'412.00	197.96	1'214.04
31510.02	Entretien de véhicules	6'173.39	2'000	4'173.39	122.11	6'051.28
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	247'824.91	234'000	13'824.91	236'687.47	11'137.44
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	1'458.89	0	1'458.89	237.78	1'221.11
31700.01	Frais de repas	292.00	0	292.00	0.00	292.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	37.50	-37.50
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**277'000**	**-277'000.00**	**0.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	277'000	-277'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**53'945.44**	**34'900**	**19'045.44**	**29'930.35**	**24'015.09**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	-0.02	0.02
39100.00	Prestations de services	5'120.00	5'500	-380.00	2'740.00	2'380.00
39101.00	Prestations informatiques	7'850.00	17'000	-9'150.00	1'000.00	6'850.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	9'175.44	300	8'875.44	6'990.37	2'185.07
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	31'800.00	12'100	19'700.00	19'200.00	12'600.00
42	**Taxes**	**-1'417.59**	**0**	**-1'417.59**	**0.00**	**-1'417.59**
42400.01	Taxes d'utilisation	-217.59	0	-217.59	0.00	-217.59
42600.00	Remboursement de tiers	-1'200.00	0	-1'200.00	0.00	-1'200.00
43	**Revenus divers**	**-4'800.00**	**0**	**-4'800.00**	**-5'050.00**	**250.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-4'800.00	0	-4'800.00	-5'050.00	250.00
44	**Revenus financiers**	**-201'936.15**	**-135'300**	**-66'636.15**	**-137'631.31**	**-64'304.84**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-55.00	0	-55.00	0.00	-55.00
44391.00	Autres remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-10'322.31	10'322.31
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-28'008.95	-28'000	-8.95	-27'036.80	-972.15
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-151'650.00	-85'000	-66'650.00	-78'050.00	-73'600.00
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-22'222.20	-22'300	77.80	-22'222.20	0.00
143.06	**Stand de tir**	**-12'250.90**	**-19'100**	**6'849.10**	**-19'856.15**	**7'605.25**
	Charges	24'377.10	18'200	6'177.10	17'071.85	7'305.25
	Revenus	-36'628.00	-37'300	672.00	-36'928.00	300.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**18'427.10**	**11'600**	**6'827.10**	**10'959.35**	**7'467.75**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	326.80	500	-173.20	0.00	326.80

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
31200.01	Eau - PA	1'261.40	2'000	-738.60	1'408.00	-146.60
31200.02	Electricité	289.80	200	89.80	223.45	66.35
31300.01	Prestations de services de tiers	14'384.30	6'000	8'384.30	6'665.50	7'718.80
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	253.50	-253.50
31300.90	Autres frais de téléphone	50.70	0	50.70	0.00	50.70
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	1'927.65	2'200	-272.35	2'050.50	-122.85
31370.01	Impôts et taxes	186.45	700	-513.55	358.40	-171.95
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**3'000.00**	**3'000**	**0.00**	**3'000.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	3'000.00	3'000	0.00	3'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**2'450.00**	**3'000**	**-550.00**	**2'512.50**	**-62.50**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	2'450.00	3'000	-550.00	2'512.50	-62.50
39	**Imputations internes**	**500.00**	**600**	**-100.00**	**600.00**	**-100.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	500.00	600	-100.00	600.00	-100.00
44	**Revenus financiers**	**-36'628.00**	**-37'000**	**372.00**	**-36'628.00**	**0.00**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-36'628.00	-37'000	372.00	-36'628.00	0.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-300**	**300.00**	**-300.00**	**300.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-300	300.00	-300.00	300.00
	Piscines	**2'386'146.20**	**2'569'900**	**-183'753.80**	**2'451'279.45**	**-65'133.25**
	Charges	3'525'899.61	3'480'900	44'999.61	3'336'398.20	189'501.41
	Revenus	-1'139'753.41	-911'000	-228'753.41	-885'118.75	-254'634.66
144.01	**Piscines de Serrières et plages Ville**	**194'799.40**	**217'900**	**-23'100.60**	**185'677.44**	**9'121.96**
	Charges	194'799.40	217'900	-23'100.60	185'677.44	9'121.96
30	**Charges de personnel**	**99'568.75**	**113'800**	**-14'231.25**	**91'895.05**	**7'673.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	82'986.95	91'900	-8'913.05	75'976.50	7'010.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	290.00	900	-610.00	1'160.00	-870.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	4'406.35	4'900	-493.65	4'034.00	372.35
30500.02	Cotisations patronales AC	912.85	1'100	-187.15	835.60	77.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	7'403.60	10'800	-3'396.40	6'472.35	931.25
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'384.50	1'500	-115.50	1'106.65	277.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'742.70	2'000	-257.30	1'595.45	147.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	220.15	400	-179.85	511.50	-291.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	72.20	100	-27.80	66.30	5.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	149.45	200	-50.55	136.70	12.75
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**41'980.65**	**50'300**	**-8'319.35**	**39'432.39**	**2'548.26**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	6'536.70	8'000	-1'463.30	6'185.44	351.26
31200.01	Eau - PA	18'198.30	22'000	-3'801.70	16'564.45	1'633.85
31200.02	Electricité	3'638.70	4'000	-361.30	4'027.65	-388.95
31300.01	Prestations de services de tiers	3'061.55	2'000	1'061.55	3'256.50	-194.95
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	276.35	-276.35
31300.80	Téléphonie fixe	79.60	0	79.60	0.00	79.60
31300.90	Autres frais de téléphone	208.85	0	208.85	0.00	208.85
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	613.85	600	13.85	659.65	-45.80
31340.09	Primes d'assurances	126.55	200	-73.45	126.55	0.00
31370.01	Impôts et taxes	9'516.55	13'500	-3'983.45	8'335.80	1'180.75
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**30'000.00**	**30'000**	**0.00**	**30'000.00**	**0.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	30'000.00	30'000	0.00	30'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**23'250.00**	**23'800**	**-550.00**	**24'350.00**	**-1'100.00**
39100.00	Prestations de services	20'000.00	20'000	0.00	20'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'000.00	3'500	-500.00	4'100.00	-1'100.00
144.02	**Piscines et plage du Nid-du-Cro**	**2'191'346.80**	**2'352'000**	**-160'653.20**	**2'265'602.01**	**-74'255.21**
	Charges	3'331'100.21	3'263'000	68'100.21	3'150'720.76	180'379.45
	Revenus	-1'139'753.41	-911'000	-228'753.41	-885'118.75	-254'634.66
30	**Charges de personnel**	**1'397'049.70**	**1'599'400**	**-202'350.30**	**1'457'101.80**	**-60'052.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'161'920.70	1'292'600	-130'679.30	1'253'263.25	-91'342.55

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30100.02	Indemnités journalières	17'944.60	0	17'944.60	62'089.55	-44'144.95
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-23'879.60	0	-23'879.60	-64'474.70	40'595.10
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-3'681.35	0	-3'681.35	-4'615.50	934.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-14'570.45	0	-14'570.45	-73'027.25	58'456.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'745.00	11'400	345.00	11'455.00	290.00
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	0	0.00	600.00	-600.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	100.00	0	100.00	0.00	100.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	60'133.10	68'700	-8'566.90	63'118.35	-2'985.25
30500.02	Cotisations patronales AC	12'458.10	13'900	-1'441.90	13'077.20	-619.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	120'912.80	152'000	-31'087.20	135'840.20	-14'927.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	18'918.15	21'400	-2'481.85	19'272.45	-354.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	23'784.45	27'400	-3'615.55	24'964.75	-1'180.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'297.45	8'400	-1'102.55	8'148.30	-850.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	984.55	1'200	-215.45	1'034.05	-49.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'038.40	2'400	-361.60	2'140.20	-101.80
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	360.00	0	360.00	3'420.00	-3'060.00
30990.00	Autres charges de personnel	583.80	0	583.80	795.95	-212.15
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**980'845.22**	**1'010'800**	**-29'954.78**	**1'045'477.71**	**-64'632.49**
31000.00	Matériel de bureau	640.13	500	140.13	448.18	191.95
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	94'968.15	100'000	-5'031.85	107'291.64	-12'323.49
31010.02	Carburants voitures/machines	483.79	500	-16.21	442.78	41.01
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	516.81	-516.81
31050.00	Denrées alimentaires	7'490.18	7'500	-9.82	7'365.04	125.14
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	780.25	1'000	-219.75	865.71	-85.46
31110.01	Achats de machines et outils	929.63	3'000	-2'070.37	4'246.85	-3'317.22
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	3'875.00	0	3'875.00	0.00	3'875.00
31200.01	Eau - PA	119'471.29	144'000	-24'528.71	157'509.26	-38'037.97
31200.02	Electricité	175'470.47	174'000	1'470.47	191'732.54	-16'262.07
31200.03	Gaz	134'506.15	135'000	-493.85	119'483.88	15'022.27
31300.01	Prestations de services de tiers	287'239.29	296'000	-8'760.71	296'007.07	-8'767.78
31300.02	Frais bancaires et postaux	3'353.70	3'000	353.70	3'122.36	231.34
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	7'016.58	-7'016.58
31300.04	Cotisations	400.00	400	0.00	400.00	0.00
31300.80	Téléphonie fixe	1'404.95	1'900	-495.05	0.00	1'404.95
31300.85	Téléphonie mobile	1'180.45	1'400	-219.55	0.00	1'180.45
31300.90	Autres frais de téléphone	4'448.05	4'000	448.05	0.00	4'448.05
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	16'542.20	18'000	-1'457.80	17'637.60	-1'095.40
31340.09	Primes d'assurances	5'680.10	7'600	-1'919.90	7'528.05	-1'847.95
31370.01	Impôts et taxes	73'675.76	67'000	6'675.76	76'787.42	-3'111.66
31370.03	TVA Non récupérable	42'431.80	42'000	431.80	41'874.48	557.32
31510.01	Entretien de machines et outils	4'244.68	2'000	2'244.68	3'570.46	674.22
31700.01	Frais de repas	155.00	0	155.00	0.00	155.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'474.20	2'000	-525.80	1'281.00	193.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	350.00	-350.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**734'000.00**	**458'000**	**276'000.00**	**442'821.70**	**291'178.30**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	734'000.00	458'000	276'000.00	438'000.00	296'000.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	0.00	0	0.00	4'821.70	-4'821.70
36	**Charges de transfert**	**765.74**	**0**	**765.74**	**426.85**	**338.89**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	765.74	0	765.74	426.85	338.89
39	**Imputations internes**	**218'439.55**	**194'800**	**23'639.55**	**204'892.70**	**13'546.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	870.50	100	770.50	883.39	-12.89
39100.00	Prestations de services	67'632.90	24'400	43'232.90	28'049.00	39'583.90
39101.00	Prestations informatiques	10'273.35	11'900	-1'626.65	9'960.45	312.90
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	3'562.80	600	2'962.80	3'199.86	362.94
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	136'100.00	157'800	-21'700.00	162'800.00	-26'700.00
42	**Taxes**	**-748'677.67**	**-830'000**	**81'322.33**	**-791'039.38**	**42'361.71**
42400.01	Taxes d'utilisation	-726'524.02	-800'000	73'475.98	-763'420.33	36'896.31
42500.00	Ventes	-22'153.65	-30'000	7'846.35	-27'619.05	5'465.40
43	**Revenus divers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-145.96**	**145.96**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0.00	-145.96	145.96
44	**Revenus financiers**	**-99'976.74**	**-81'000**	**-18'976.74**	**-83'743.41**	**-16'233.33**
44391.00	Autres remboursement de tiers	-11'167.70	0	-11'167.70	0.00	-11'167.70
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-65'427.17	-65'000	-427.17	-65'429.45	2.28

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-23'381.87	-16'000	-7'381.87	-18'313.96	-5'067.91
48	**Revenus extraordinaires**	**-277'000.00**	**0**	**-277'000.00**	**0.00**	**-277'000.00**
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	-277'000.00	0	-277'000.00	0.00	-277'000.00
49	**Imputations internes**	**-14'099.00**	**0**	**-14'099.00**	**-10'190.00**	**-3'909.00**
49100.00	Prestations de services	-8'350.00	0	-8'350.00	-10'190.00	1'840.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-5'749.00	0	-5'749.00	0.00	-5'749.00
	Patinoires	**1'007'517.15**	**1'019'600**	**-12'082.85**	**976'588.75**	**30'928.40**
	Charges	1'907'517.15	1'919'600	-12'082.85	1'876'588.75	30'928.40
	Revenus	-900'000.00	-900'000	0.00	-900'000.00	0.00
145.00	**Patinoire**	**1'007'517.15**	**1'019'600**	**-12'082.85**	**976'588.75**	**30'928.40**
	Charges	1'907'517.15	1'919'600	-12'082.85	1'876'588.75	30'928.40
	Revenus	-900'000.00	-900'000	0.00	-900'000.00	0.00
30	**Charges de personnel**	**865'082.25**	**904'500**	**-39'417.75**	**840'616.05**	**24'466.20**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	701'762.20	727'900	-26'137.80	714'143.40	-12'381.20
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-16'746.15	0	-16'746.15	-43'122.15	26'376.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-17'758.45	17'758.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'635.75	10'100	535.75	10'208.00	427.75
30490.02	Allocations compensatoires	4'800.00	7'200	-2'400.00	6'600.00	-1'800.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	250.00	0	250.00	0.00	250.00
30490.94	Indemnités téléphonie mobile RH - Cat. 2	50.00	0	50.00	0.00	50.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	37'273.10	38'700	-1'426.90	37'917.50	-644.40
30500.02	Cotisations patronales AC	7'721.65	7'400	321.65	7'855.10	-133.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	83'699.85	79'600	4'099.85	84'908.55	-1'208.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	11'628.00	10'700	928.00	11'425.15	202.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	14'742.75	15'300	-557.25	14'997.10	-254.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'235.25	5'600	-364.75	5'755.30	-520.05
30591.00	Fonds de formation professionnelle	610.90	700	-89.10	621.15	-10.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'263.95	1'300	-36.05	1'285.55	-21.60
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'750.00	0	1'750.00	5'089.60	-3'339.60
30990.00	Autres charges de personnel	405.00	0	405.00	690.25	-285.25
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**38.40**	**0**	**38.40**	**612.15**	**-573.75**
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	612.15	-612.15
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	38.40	0	38.40	0.00	38.40
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**40'000.00**	**40'000**	**0.00**	**40'000.00**	**0.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	40'000.00	40'000	0.00	40'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**989'564.50**	**960'000**	**29'564.50**	**979'636.55**	**9'927.95**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	989'564.50	960'000	29'564.50	979'636.55	9'927.95
39	**Imputations internes**	**12'832.00**	**15'100**	**-2'268.00**	**15'724.00**	**-2'892.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	12'832.00	14'900	-2'068.00	15'724.00	-2'892.00
42	**Taxes**	**-900'000.00**	**-900'000**	**0.00**	**-900'000.00**	**0.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-900'000.00	-900'000	0.00	-900'000.00	0.00
15	**Tourisme**	**932'085.82**	**896'700**	**35'385.82**	**900'834.25**	**31'251.57**
	Charges	1'057'187.82	1'022'300	34'887.82	901'516.25	155'671.57
	Revenus	-125'102.00	-125'600	498.00	-682.00	-124'420.00
	Service du Tourisme, délégué(e) au tourisme	**932'085.82**	**896'700**	**35'385.82**	**900'834.25**	**31'251.57**
	Charges	1'057'187.82	1'022'300	34'887.82	901'516.25	155'671.57
	Revenus	-125'102.00	-125'600	498.00	-682.00	-124'420.00
147.00	**Tourisme**	**932'085.82**	**896'700**	**35'385.82**	**900'834.25**	**31'251.57**
	Charges	1'057'187.82	1'022'300	34'887.82	901'516.25	155'671.57
	Revenus	-125'102.00	-125'600	498.00	-682.00	-124'420.00
30	**Charges de personnel**	**124'539.50**	**124'900**	**-360.50**	**123'313.70**	**1'225.80**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts	Comptes 2016	Ecarts
30100.01 Salaires personnel administratif et exploitation	101'030.15	101'100	-69.85	100'030.45	999.70
30500.01 Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'364.45	5'400	-35.55	5'364.25	0.20
30500.02 Cotisations patronales AC	1'111.45	1'200	-88.55	1'111.45	0.00
30520.00 Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'517.40	13'600	-82.60	13'364.40	153.00
30530.00 Cotis. patronales aux assurances-accidents	221.05	200	21.05	106.30	114.75
30540.00 Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'121.60	2'200	-78.40	2'121.80	-0.20
30550.00 Cotis. patronales aux assurances maladie	858.65	900	-41.35	900.25	-41.60
30591.00 Fonds de formation professionnelle	87.75	100	-12.25	87.95	-0.20
30592.00 Cotisations employeurs aux structures d'accueil	182.00	200	-18.00	181.85	0.15
30990.00 Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	45.00	0.00
31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	**426'583.42**	**405'900**	**20'683.42**	**360'085.55**	**66'497.87**
31000.00 Matériel de bureau	79.90	500	-420.10	0.00	79.90
31010.01 Matériel d'exploitation et fournitures	2'100.00	0	2'100.00	0.00	2'100.00
31200.01 Eau - PA	631.15	700	-68.85	659.50	-28.35
31200.02 Electricité	5'161.60	4'300	861.60	6'158.25	-996.65
31300.01 Prestations de services de tiers	410'204.47	391'000	19'204.47	346'317.90	63'886.57
31300.03 Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	39.80	-39.80
31300.04 Cotisations	4'164.40	4'200	-35.60	4'042.45	121.95
31300.05 Frais de ports	408.20	300	108.20	0.00	408.20
31300.80 Téléphonie fixe	79.60	100	-20.40	0.00	79.60
31590.00 Entretien d'autres biens meubles	2'700.00	2'500	200.00	2'036.85	663.15
31700.01 Frais de repas	991.10	1'000	-8.90	816.80	174.30
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.03 Frais de déplacement (autres)	32.00	200	-168.00	0.00	32.00
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31810.00 Pertes sur créances effectives	31.00	0	31.00	14.00	17.00
36 Charges de transfert	**493'826.00**	**485'000**	**8'826.00**	**410'053.00**	**83'773.00**
36360.00 Subventions aux orga. privées à but non lucratif	493'826.00	485'000	8'826.00	410'053.00	83'773.00
39 Imputations internes	**12'238.90**	**6'500**	**5'738.90**	**8'064.00**	**4'174.90**
39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises	219.00	0	219.00	0.00	219.00
39100.00 Prestations de services	1'479.90	2'000	-520.10	0.00	1'479.90
39101.00 Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39200.00 Fermages, loyers, frais d'utilisation	9'200.00	3'200	6'000.00	6'700.00	2'500.00
39300.00 Frais administratifs et d'exploitation	340.00	300	40.00	364.00	-24.00
42 Taxes	**-102.00**	**-600**	**498.00**	**-682.00**	**580.00**
42500.00 Ventes	-102.00	-600	498.00	-682.00	580.00
48 Revenus extraordinaires	**-125'000.00**	**-125'000**	**0.00**	**0.00**	**-125'000.00**
48930.00 Prélèv. s/préfinancements du capital propre	-125'000.00	-125'000	0.00	0.00	-125'000.00

Commentaires détaillés des comptes de résultats

Ville de Neuchâtel

100.01 CONSEIL GENERAL

3910000	Prestation de services	A traiter de manière globale avec le compte 39000.00

100.02 DIRECTION URBANISME, ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

30100.01 et suivants	Salaires personnel administratif et exploitation	Le poste de secrétaire de direction avait été diminué temporairement de 20% dès mi-2016 pour une durée d'un an. Il aurait dû être budgété à 100% dès mi-2017 mais suite à un oubli cela n'a pas été fait. Les dépassements des diverses cotisations s'expliquent de la même manière
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	Indemnité versée par le chômage pour l'apprentie (formation d'adulte)
31300.01	Prestations de services de tiers	Certains mandats qui avaient été budgétés n'ont pas pu être réalisés
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Certains mandats qui avaient été budgétés n'ont pas pu être réalisés
36	Charges de transfert	Les subventions restent très en-dessous du budget, même si celles versées aux entreprises privées ont été supérieures aux prévisions
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	Pas de montant prévu au budget
39100.00	Prestations de services	Pas de montant prévu au budget

100.03 DIRECTION DES FINANCES DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ACTION SOCIALE

3105100	Frais de réception	Repas remerciements groupe de travail PIJAD (Action sociale)
3130085	Téléphonie mobile	Dès 2017, nouveau compte pour comptabiliser les frais de téléphone mobile de la direction
3130090	Autres frais de téléphone	Remplacement du téléphone fixe du secrétariat de direction
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Vin fête de fin d'année de la direction, au budget dans le compte « Autres charges de personnel »

100.04 DIRECTION CULTURE ET INTEGRATION, SPORTS ET TOURISME

31051.00	Frais de réception	Le dépassement est lié à un remboursement non effectué en 2017 par un acteur culturel. Le montant sera compensé en 2018
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	Frais liés à diverses révisions et réparations faites suite à l'expertise quadriennale de la scène mobile
36320.00	Subventions aux Cantons	Participation financière de la Ville de Neuchâtel à la décoration du giratoire du Grand Ruau sur la commune de Milvignes – décision prise lors de la séance du CC le 6 avril 2016
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	Concert symphonique exceptionnel de l'orchestre de l'ONU le 14 mai 2017 pour célébrer le 15ème anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'ONU

100.05 DIRECTION DE LA SANTE, DE L'EDUCATION ET DE LA MOBILITE

3099000	Autres charges de personnel	Montant dévolu au développement de l'esprit d'équipe (souper de Noël pour l'ensemble des collaborateurs des directions notamment)
3110000	Achat de meubles et machines de bureau	Le bureau de la secrétaire de direction, trop usé, a dû être changé
4930000	Frais administratifs et d'exploitation	Facturation au Centre d'Orthophonie d'une part des charges de personnel de l'Administrateur. Ce montant sera refacturé en partie aux communes conventionnées

100.06 DIRECTION INFRASTRUCTURES ET ENERGIES, SECURITE, AGGLOMERATION

3010001	Salaire personnel administratif et exploitation	Un crédit complémentaire a été demandé pour l'engagement d'un apprenti employé de commerce
3052000	Cotis. patronales aux caisses de pensions propres	Autre régime du système de pension pour les nouveaux Conseillers communaux
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Un crédit complémentaire a été demandé pour changer d'anciens meubles plus adaptés
3130001	Prestations de services de tiers	Diminution due à l'installation moins nombreuse de plaques de rues
3130005	Frais de port	Action de prévention pour le personnel de la Ville dans le cadre de la semaine sans alcool 2017
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Le montant prévu pour les achats-tests a été entièrement financé par la Dîme cantonale alcool
3624000	Subv.compens. charges entrepr. publiques	La subvention pour la SPA n'avait pas été budgétisée. Cette erreur a été corrigée lors du budget 2018
3910100	Prestations informatiques	Augmentation due à l'achat d'un nouvel ordinateur au sein de la Direction.

100.07 CHANCELLERIE / SECRETARIAT

3170003	Frais de déplacement (autres)	Moins de déplacements pour les jumelages ou les relations internationales que prévu
3636000	Subventions aux orga. Privées à but non lucratif	Subvention pour le CIES 2016 payé en 2017
4910000	Prestations de services	Erreur d'imputation au budget. Voir compte 49100.00 du service de communication et d'information 150.01

101.00 CENTRE D'IMPRESSION

3102000	Imprimés, publications	Diminution des commandes à sous-traiter dans les imprimeries externes
3130001	Prestations de services de tiers	Dès mars 2017 un polygraphe à 20% a permis de ne pas sous-traiter une partie de la composition pour les imprimés
3130004	Cotisations	Les factures des droits de communication sont dorénavant intégrées dans le compte cotisations
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Crédit supplémentaire pour l'audit du service
3151001	Entretien de machines et outils	Une carte graphique de calcul du massicot a dû être remplacée cette année
3162000	Mensualités de leasing opérationnel	13 mensualités au lieu de 12 enregistrées sur l'exercice comptable
4240002	Prestations de services de tiers	Une diminution des ventes dans les prestations externes est liée au non-suivi des clients (responsable service à 50%)
4250000	Ventes	Une augmentation des ventes en cartouches de toners et papiers est constatée
4900000	Approv en matériel et en marchandises	Suite à la répartition (490 matériel et 491 prestations) des comptes dans abacus, nous constatons des achats moindres en fournitures
4910000	Prestations de services	Une augmentation des commandes en prestations est constatée

102.00 ARCHIVES

3930000	Frais administratifs et d'exploitation	Surévaluation au budget 2017 des coûts facturés par le Musée d'Art et d'Histoire (amortissement aménagement et matériel)

103.01 SERVICE FINANCIER

3130001	Prestations de services de tiers	Le dépassement est dû au mandat confié à l'office de recouvrement de l'Etat dont le montant n'était toujours pas prévisible

3134009	Primes d'assurances	Baisse de prime et participation aux excédents
3181000	Pertes sur créances	Le ducroire a été adapté à 5% du total des débiteurs
3406000	Intérêts passifs des engagements financiers à long terme	Adaptation de la nature par rapport au budget et taux plus bas que prévu au budget
3896000	Attributions aux réserves de réévaluation	Compensation de la hausse des valeurs des actions (440000)
4290000	Autres taxes	Encaissements sur relances d'actes de défauts de biens
4401001	Intérêts rémunératoire cautionnement	Conséquence de l'application de la LFinEC
4420000	Dividendes	Dividendes de Viteos SA et de Video 2000 SA en hausse
4440000	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	Hausse de valeur des actions (surtout Viteos SA)
4499000	Autre s revenus financiers	Intérêts négatifs des emprunts à court terme
4894000	Prélèv. s/réserve de politique budgétaire	Pas de prélèvement selon décision du CC
4940000	Intérêts et charges financières théorique	Le taux moyen de la dette est plus bas que prévu au budget

103.02 IMPOTS

4000000	Impôt sur le revenu	Effets des coefficients, de la réforme fiscale, de la baisse de la population et de la baisse des revenus imposables
4000200	Rappels d'impôts, personnes physiques	Effets de la poursuite de l'amnistie partielle
4001000	Impôt sur la fortune	Budget trop optimiste en rapport avec l'évolution des rendements boursiers
4005000	Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	Maintient de l'ancienne répartition des impôts des frontaliers
4010100	Impôts sur le bénéfice, années précédentes	Important rectificatif (2008) sur une société quittant prochainement la Ville
4011000	Impôt sur le capital	Importante taxation d'une société
4290000	Autres taxes	Encaissements sur relances d'actes de défauts de biens
4401100	Intérêts moratoires sur impôts	Conséquence du rectificatif d'impôt 2008

104.00 CONTROLE DES FINANCES

3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	La mise en place du SCI au Service des bâtiments et du logement, prévue en 2017, a été reportée à l'année 2018

105.00 CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION

3010001	Salaires personnel administratif et exploitation	Economies dues à des départs en retraite et engagements décalés
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Augmentation des achats de matériels refacturés à des tiers
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Projet de réaménagement des locaux de la salle des machines non réalisé
3118000	Immobilisations incorporelles	Augmentation des achats de logiciels refacturés à des tiers
3120002	Electricité	Optimisation de l'infrastructure d'exploitation

3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Mandat d'étude pour la transformation du bâtiment Verger-Rond 2 non réalisé
3133000	Charges d'utilisations informatiques	Prestations non facturées lors de la première année d'exploitation
3134009	Primes d'assurances	Economie due à la renégociation des polices d'assurance ainsi qu'à un remboursement de l'ancien prestataire d'assurance
3153000	Entretien de matériel informatique	Résiliation d''un contrat de maintenance et optimisation de l'infrastructure
3160000	Loyers et fermages des bien-fonds	Projet de réaménagement de la salle machines non réalisé
4240002	Prestations de services pour tiers	Augmentation des recettes en fonction du renouvellement des conventions et des mandats de prestations
4250000	Ventes	Augmentation des ventes en adéquation avec les achats
4919100	Prestations informatiques	En adéquation avec les projets menés

106.00 SERVICE JURIDIQUE

3100000	Matériel de bureau	Gestion efficiente des commandes de matériel
3105100	Frais de réception	Montant auparavant imputé sur le compte 3170009
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Réaménagement du secrétariat / Installation d'une place de travail adéquate pour l'accueil des stagiaires MPC
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Montant variable et dépendant des différents dossiers en cours dans l'ensemble de l'administration
39100000	Prestations de services	Montant budgété sous évalué
3920000	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Montant imputé par le Service de l'Urbanisme
4612000	Dédomm. des communes et des synd. Interco.	Le mandat important confié par la Commune de Corcelles-Cormondrèche s'est terminé dans l'année.

107.00 RESSOURCES HUMAINES

3010001	Salaires personnel admin. et expl.	Réévaluations de 2 fonctions du SRH (Chargé de sécurité et gestionnaire des salaires)
3010002	Indemnités journalières	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3010901	Rbt. Ass. accident	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3010902	Rbt. Ass. maladie	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3010903	Rbt. Ass. maternité	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3090000	Formation et perfectionnement prof.	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3099099	Autres charges de personnel	Economie en lien avec le projet de santé au travail qui démarrera en 2018 au lieu de 2017 comme prévu initialement au budget
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Un crédit supplémentaire a été demandé en lien avec des prestations qui n'ont pas toutes été effectuées en 2017
4612000	Dédomm. des communes et des synd.	Facture 2016 ouverte de la commune de Peseux, en lien avec le mandat de prestation SST, payée en 2017

108.00 ECONOMIE

3636000	Subv aux org. privées à but non lucratif	Supplément subv à l'ESN selon arrêté du 11 déc 2017

109.01 CENTRE DE SANTE SEXUELLE

3106000	Matériel médical et sanitaire	Matériel médical (notamment contraception) fourni titre d'aides individuelles ou nécessaire aux activités de dépistage
3930000	Frais administratifs et d'exploitation	Loyer et participation aux frais du guichet et de la réception téléphonique de l'Action sociale
3637000	Subventions aux personnes physiques	Montant reçu par fond privé (42600.00) reversé à un utilisateur dans le cadre de prestations d'aides
4231000	Taxes de cours	Les montants facturés pour l'accueil de groupe sont désormais comptabilisés sous 4240002
4240002	Prestations de services pour tiers	Montants facturés pour les accueils de groupes, prestations pour des institutions et entretiens (suivi de personnes solvables au-delà de 3 entretiens)
4250000	Ventes	Montants facturés pour les dépistages des principales infections sexuellement transmissibles et la vente de matériel médical (contraception)
4260000	Remboursements de tiers	Montant versé par des fondations privées pour des aides individuelles dans les domaines de la grossesse, la vie de famille et la contraception
4611000	Dédommagements des cantons et des concordats	Le dédommagement 2016 comptait les deux années 2015 et 2016. En 2017, seul le dédommagement lié à l'année comptable est intégré. Il représente 50% du déficit du Centre

109.02 CENTRE D'ORTHOPHONIE

3910000	Imputations internes pour prestations de services	Les traitements non pris en charge par le canton sont à charge des parents (40%) et des communes de domicile (60%) Ce compte intègre les montants à charge de la Ville (25'020 CHF, voir 49100.00) ainsi que les prestations de l'économat et la taxe déchets
3930000	Frais administratifs et d'exploitation	Loyers payés à l'Action sociale, taxe par habitant (voir 49300.00) et part des charges de l'administrateur attribués à l'Orthophonie
4240002	Prestations de services pour tiers	Ensemble des prestations facturées (OES, Parents, communes hors VDN et institutions)
42600.00	Remboursement de tiers	Montant facturés aux orthophonistes indépendantes et d'autres centres pour des formations organisées par la Ville
4611000	Dédommagements des cantons et des concordats	Dédommagement de l'OES pour le travail de contrôle et de gestion.
4612000	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Participation au déficit des communes conventionnées (hors VDN (25.06 CHF par heure de traitement effectué à leurs ressortissants)) et taxe par habitant (0.20 CHF/habitant)
4910000	Imputations internes pour prestations de services	Part des traitements non pris en charge par le canton facturés à la Ville
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Taxe par habitant pour la Ville (0.20 CHF par habitant)

109.04 ATTACHEE AU PERSONNES AGEES

3130001	Prestations de services de tiers	Montants alloués aux projets liés à la politique de la vieillesse et à la promotion de la santé
3930000	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	Loyer

110.00 GUICHET SOCIAL - ADMINISTRATION

3010001	Salaires personnel administratif et exploitation	Augmentation due aux réévaluations de fonction pour tout le personnel administratif et au remplacement maladie de la

		conseillère en insertion dont le poste est budgété sur le compte 111.00
3102000	Imprimés, publications	Aucune charge pour 2017
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Pas de nouveau projet en 2017 car année de transition suite à un changement de chef de service
3161002	Loyers, frais utilisation des véhicules	La place de parc a été résiliée et la charge a été comptabilisée sur le compte 3920000
33000600	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	Investissement clôturé en 2017. Pas d'amortissement pour l'année
3611000	Dédommagements cantons et concordats	L'imputation de la facture sociale est répartie sur plusieurs comptes du 3611001 au 3611009. Le montant total se monte à 16'382'901 francs. Le dépassement est dû principalement à une augmentation des subsides LaMal et des prestations de soutien à l'insertion sociale et professionnelle
3611001	Subsides LaMal	Le budget est sur le compte 3611000
3611002	Bourses d'études	Le budget est sur le compte 3611000
3611003	Avances de contribution d'entretien	Le budget est sur le compte 3611000
3611004	Intégration socioprofessionnelle	Le budget est sur le compte 3611000
3611005	Social privé	Le budget est sur le compte 3611000
3611006	Alfa Sal	Le budget est sur le compte 3611000
3611007	FIP, Confédération, financ. LACI	Le budget est sur le compte 3611000
3611008	Lutte fraude	Le budget est sur le compte 3611000
3611009	Aide sociale avancées par l'Etat	Le budget est sur le compte 3611000
3637000	Subventions aux personnes physiques	Diminution des demandes pour les sacs taxés. Moins de demandes pour l'aide à la formation et pas de demande liée au soutien aux chômeurs
4611000	Dédommagements des cantons et concordats	Augmentation des recettes suite à la prolongation du projet PIJAD et au projet « loyers » non budgété

111.00 AIDE SOCIALE

3010001	Salaires personnel administratif et exploitation	Diminution de la charge salariale due à : - poste vacant du contentieux & contrôle durant 4 mois - départ de 2 AS non remplacés immédiatement dont le chef de l'office social remplacé par 2 responsables d'équipe
3130080	Téléphone fixe	Budgété par le service informatique
43090.09	Autres revenus d'exploitation	La recette doit être comptabilisée sur le compte 4611000
4611000	Dédommagements des cantons et concordats	Le budget est dans le compte 43090.09 par erreur
4612000	Dédomm. des communes et des synd. interco.	Augmentation des recettes due à la facturation des honoraires 2016/2017 pour les prestations d'insertion socioprofessionnelle à la commune de l'Entre-Deux-Lac, montant non budgété

112.00 AGENCE AVS/AI

3150000	Entretien de meubles et appareils de bureau	Modification des installations électriques pour de nouveaux postes informatiques non prévu
3637000	Subventions aux personnes physiques	Augmentation du nombre de bénéficiaires
4309009	Autres revenus d'exploitation	La recette est comptabilisée sur le compte 46120.00
4612000	Dédomm. des communes et des synd. Interco.	Le budget est sur le compte 4309009 par erreur

ENERGIES

113.02 EAU

31300001	Prestations de services de tiers	Mandat de prestation à Viteos surévalué au niveau du budget.
3510000	Attrib. Aux financements spéc. Capital propre	Attribution à la réserve pour équilibrage du compte de l'eau
4250000	Ventes	Légère augmentation des ventes d'eau

ENERGIES

113.03 ECLAIRAGE PUBLIQUE

3130001	Prestations de services de tiers	Moins de prestations commandées à des tiers

114.01 BUREAU TECHNIQUE

3010001	Salaire personnel administratif et exploitation	Engagement reporté d'un responsable de projet en fonction de l'avancement des projets d'agglomération
3102000	Imprimés, publications	Aucune publication en 2017
3111001	Achat de machines et outils	Dépense du plotter prévue en investissement au budget finalement passée en fonctionnement compte tenu du montant final inférieur à 10'000 francs
3132000	Honoraires et conseillers externes, experts	Sollicitation de prestations externes compte tenu des absences maladie au sein de notre bureau technique
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Diminution de commandes à l'Economat
3910000	Prestations de service	Services moins sollicités pour des développements spécifiques
4210000	Emoluments administratifs	Nombre de taxes de fouilles en augmentation
4240002	Prestations de services pour tiers	Prestations de soutien à la commune du Val-de-Ruz en diminution
4910000	Prestations de service	Montant à mettre en relation avec le 49800.00, répartition différente à la demande du Service financier
4980000	Report interne	Montant à mettre en relation avec le 49100.00, répartition différente à la demande du Service financier

115.01 VOIRIE

3010001	Salaires personnel	Engagements différés
3030001	Indemnités aux agences d'emploi	Remplacement de personnel absent (maladie, congé paternité, …)
3100000	Matériel de bureau	Achat nouveau mobilier en lien avec l'ergonomie
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Dépenses liées aux travaux réalisés, sécurisation et mise aux normes de barrières suite à des accidents

3111001	Achat machines et outils	Dépenses importantes en 2016, moins de besoins en 2017
3130001	Prestations de services de tiers	Travaux différés
3137004	Taxes pour véhicules de service	Comptabilisation des taxes des véhicules de la Step, refacturation en prestations internes
3151001	Entretien de machines et outils	Budget à adapter selon les besoins en baisse
3910000	Prestations de services	A mettre en relation avec le 398000. La répartition entre les prestations à des services tiers et à l'interne de la section Infrastructures sera adaptée au budget
3980000	Reports internes	A mettre en relation avec le 3910000. La répartition entre les prestations à des services tiers et à l'interne de la section Infrastructures sera adaptée au budget
3910100	Prestations informatiques	Besoins de prestations informatiques à la baisse. Le budget sera adapté
4240002	Prestations de services pour tiers	Moins de prestations pour Viteos (grands chantiers)
4250000	Ventes	Vente de véhicules à des tiers
4470000	Loyers et fermages, bien-fonds PA	Budget surévalué, il sera revu à la baisse
4910000	Prestations de service	Plus de prestations pour les services
4920000	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Prestations supprimées, le budget sera adapté
4980000	Reports internes	Variation liée à la quantité de prestations fournies, moins de prestations internes à la section

115.02 DECHETS MENAGE

3130001	Prestations de service de tiers	Diminution des prestations en fonction de la suppression des tournées (programme conteneurs enterrés)
3181000	Pertes sur créances effectives	Nombre d'insolvables en augmentation
3510000	Attrib. aux financements spéc. capital propre	Equilibrage budgétaire du compte
3910000	Prestations de services	Facturation en fonction des prestations du bureau technique
3980000	Reports internes	Facturation en fonction des prestations voirie en diminution, basé sur les comptes analytiques, notamment au niveau des déchets
4250000	Ventes	Marché de reprise des déchets à la baisse
4604000	Quotes-parts revenus des entreprises publiques	Adaptation de la rétrocession Vadec à la hausse
4612000	Dédomm. des communes et des synd. interco.	Dépend de la fréquentation de la déchetterie par les communes partenaires
49	Imputations internes	Part facturée aux comptes déchets entreprise en diminution

115.03 DECHETS ENTREPRISE

3130001	Prestations de services de tiers	Facturation des prestations de collecte par des tiers, montant à adapter au budget
3980000	Reports internes	Moins de charges sur les déchets entreprise sur la base de la clé de répartition et de l'analytique
49	Imputations internes	Part facturée aux comptes déchets ménage en diminution

Ville de Neuchâtel

116.00 PARCS ET PROMENADES

3010002	Indemnités journalières	Prise en charge d'indemnités pour un collaborateur en maladie de longue durée
3030002	Civilistes et autres contrats particuliers	Augmentation des prestations de l'équipe des Perce-Neige, pour l'entretien des places de jeux et nettoiement des rives. Le budget sera adapté
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Diminution substantielle des dépenses. Le budget sera adapté
3120001	Eau -PA	Dernière facture Viteos de 2016 (CHF 24'276.-) reçue tardivement et prise sur les comptes 2017. Augmentation de la consommation d'eau, conséquence de la sécheresse de l'été 2017
3120000	Chauffage à distance	Dernière facture Viteos de 2016 (CHF 36'724.-) reçue tardivement et prise sur les comptes 2017. Augmentation de la consommation, hiver 2017
3130001	Prestations de services de tiers	Diminution des prestations réalisées par des tiers. Le budget sera adapté
3130085	Téléphonie mobile	Remplacement des anciens téléphones (10 appareils) pour les chefs d'équipes sur le terrain
3134002	Primes d'assurances véhicules	Paiements de franchises, suite sinistres sur des tiers
3511000	Attribution au fonds du capital propre	Les recettes (non budgétisées) des rubriques 42000.03 et 42000.04 sont versées sur les fonds de réserve respectifs par l'intermédiaire de ce compte
3980000	Imputations internes	Diminution de frais pour la réparation des véhicules par le garage de la voirie
4200003	Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	Recette non budgétisée car ensuite attribuée au fonds de réserve par l'intermédiaire du compte 3511000
4200004	Taxes d'exemption pour places de jeux	Recette non budgétisée car ensuite attribuée au fonds de réserve par l'intermédiaire du compte 3511000
4250000	Ventes	Variable selon les demandes, recettes importantes liées à la vente de plantes au cimetière de Beauregard
4310000	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	Augmentation de travaux exécutés dans le cadre de crédits d'investissement
4980000	Reports internes	Moins de prestations exécutées pour les autres services de la Ville. Le budget sera adapté

117.00 STATION D'EPURATION DES EAUX ET RESEAU

3101001	Matériel d'exploitation et fourniture	Acquisition de matériel pour l'entretien reportée en fonction des travaux à venir (micropolluants et traitement de l'azote)
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Place de travail, adaptée avec le matériel existant
3111001	Achats de machines et outils	Faible bris de machine. Report de remplacement en fonction du projet micropolluants et traitement de l'azote
3112000	Achats de vêtements, linge, rideaux	Achats reportés en 2018
3120001	Eau – PA	Nouvelle installation de pompage d'eau industrielle
3120002	Electricité	Mise en service du CCF plus longue que prévue. Diminution des co substrats
3120009	Autres charges d'alimentation et élimination	Optimisation du Freecooling
3130001	Prestations de service de tiers	Moins d'intervention sur le réseau d'assainissement et fermeture du centre cantonal de récolte des boues de dépotoirs à Plaines-Roches en août 2017. Transport à Diviza
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Report de prestations en fonction des adaptations micropolluants et traitement de l'azote

3137004	Taxes pour véhicules de service	Factures SCAN payées par le Service de la voirie et refacturées sous le compte 3980000 Reports internes
3151001	Entretien de machines et outils	Entretien limité des ouvrages impactés par les micropolluants et traitement de l'azote
3510000	Attrib. aux financements spéc. capital propre	Equilibrage du compte
4240002	Prestations de services pour tiers	Fermeture du centre cantonal de récolte des boues en août 2017. Refacturation aux clients en diminution
4250000	Ventes	Vente des bennes filtrantes du centre de récolte de Plaines-Roches
4309009	Autres revenus d'exploitation	Vente d'énergie excédentaire (chaleur et électricité)
4510000	Prélèvements sur financements spéciaux capital.	Compte excédentaire, pas de prélèvement à la réserve. En relation avec le compte 3510000
4612000	Dédommagement des communes et des syndicats intercommunaux	Adaptation du calcul des prestations pour les communes raccordées à la Step (déterminé à partir de 50 % sur le volume, 50 % sur l'habitant)

118.00 DEVELOPPEMENT URBANISTIQUE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste architecte-urbaniste communal vacant 2 mois et repourvu avec salaire inférieur au budget
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Mandat d'accompagnement pour réorganisation des services de l'urbanisme (part attribuée à l'EG 118.00)
31300.04	Cotisations	Contribution pour Distinction romande d'architecture non prévue au budget
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Mandats d'études différés concernant la préparation de la révision du plan directeur et du plan d'aménagement communal
42400.02	Prestations de services pour tiers	Prestations de l'architecte-urbaniste communal dans un jury de concours

119.01 GERANCE DES BATIMENTS

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Création du poste de Responsable de la gérance, dans la perspective du départ du Gérant devenu Délégué à l'immobilier et au logement et rattaché à l'Economie dès 2018.
31200.01	Eau - PA	Charge répartie dans la nouvelle nature AbaImmo (cpte N°31200.31) depuis le 01.07.17.
31200.02	Electricité	Charge répartie dans la nouvelle nature AbaImmo (cpte N°31200.32) depuis le 01.07.17.
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	Erreur de budgétisation ! Fr. 385'000.- figurant aux budgets 2016 et 2018. Charges également réparties dans les nouvelles natures AbaImmo (cptes N°3120033; 3120035; 3120039) afin de différencier les types d'énergies. L'écart s'explique par un rattrapage de consommation lié à un problème de comptage sur un collège, ainsi que par le changement d'énergie de chauffage dans plusieurs immeubles
31200.31	Eau (consommation et épuration) - AbaImmo	Nouvelle nature utilisée depuis le 01.07.17 suite à l'implémentation du logiciel AbaImmo; auparavant imputation dans cpte N°31200.01.
31200.32	Electricité - AbaImmo	Nouvelle nature utilisée depuis le 01.07.17 suite à l'implémentation du logiciel AbaImmo; auparavant imputation dans cpte N°31200.02.
31200.33	Gaz - AbaImmo	L'imputation se faisait précédemment dans le cpte N°31200.09
31200.35	Chauffage à distance - AbaImmo	L'imputation se faisait précédemment dans le cpte N°31200.09
31200.39	Frais de chauffage - AbaImmo	L'imputation se faisait précédemment dans le cpte N°31200.09
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Transition de SAI sur le nouveau logiciel AbaImmo activé au 01.07.17. Etablissement des décomptes 2015-16 et 2016-17.
31340.01	Primes d'assurances bien-fonds	Budget tenant compte d'une double alimentation du Fds d'auto-assurance qui n'avait plus lieu d'être en 2017.

31340.09	Primes d'assurances	Ajustement de l'imputation des primes.
31600.00	Loyers et fermages du bien-fonds	Loyer local Etat à la Collégiale. NB en 2017
31690.30	Locaux vides Gérance PA - AbaImmo	Le nouveau logiciel métier AbaImmo traite les états locatifs au théorique et impute ainsi la part des vacants.
31810.00	Pertes sur créances effectives	Le ducroire sur débiteur a été augmenté de Fr. 50'000.-
31990.00	Autres charges d'exploitation	Intégration détaillée des charges liées à Cadolles
34314.30	Locaux vides Gérance PF - AbaImmo	Le nouveau logiciel métier AbaImmo traite les états locatifs au théorique et impute ainsi la part des vacants.
34391.09	Autres charges d'alimentation et élimination	Avec le système AbaImmo, les types d'énergies ont été individualisés (gaz, mazout, pellets, etc.). Il faut donc totaliser les comptes N°3439101 à 34391.33
36370.00	Subventions aux personnes physiques	En attente du versmt de Fr. 30'749.- à titre de subv pour Cadolles 12D-12E qui sera passé sur 2018.
36370.00	Prestations de services	Fr. 30'749.25 versés en février 2018 par notre mandataire à titre de subventions du 4ème trimestre 2017 pour l'immeuble Cadolles 12d-12e.
42400.02	Prestations de services pour tiers	Facturation des honoraires de gestion passée sur 2018 pour é21 (exercice 2017 / Fr. 1'320.-) modif en cours pour FMPA Fr. 9'000.-
42600.00	Remboursement de tiers	Budget surévalué (C16 = 84'800.-). Montant volatile (rembt sinistres, refacturations locataires, honoraires s/dcpt F-acc, etc.) difficilement déterminable.
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	Indemnité versée au restaurant Le Brasseurs suite aux travaux de rénovation
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	Marginal (Δ = 0.5%)
44390.00	Remboursement de charges	Imputation des forfaits de frais accessoires payés par les locataires, selon système AbaImmo.
44700.00	Loyers et fermages, bien-fonds PA	Budget mal évalué dans la répartition entre les cpte N° 4470000 et 4479000
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	Budget mal évalué dans la répartition entre les cpte N° 4470000 et 4479000
49100.00	Prestations de services	Suite aux contraintes AbaImmo, Fr. 120'133.70 n'ont pu être imputés qu'en 2018 à titre d'honoraires de gérance 2017 facturés sur les immeubles VDN. Adéquation avec les comptes 2016, budget 2017 mal évalué.
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Budget surestimé, C17 en lien avec C16

119.02 BATIMENTS

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Nouveau besoin pour technicien des bâtiments non activé car utilisé pour le poste de délégué à l'immobilier en 2017
31051.00	Frais de réception	Moins d'inaugurations effectuées
31300.90	Autres frais de téléphone	Imputé par erreur sur 31440.00 et .30 (7'681 francs) et 34304.00 et .30 (1'844 francs)
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	Charges jusqu'au 30 juin au 31440.00 et depuis 1er juillet, au 31440.30
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	Réévaluation de la valeur du patrimoine administratif selon MCH2
34304.00	Entretien courant des biens fonds par des tiers, PF	Charges jusqu'au 30 juin au 31304.00 et depuis 1er juillet, au 31304.30
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	Charges jusqu'au 30 juin au 31310.00 et depuis 1er juillet, au 31310.30
39100.00	Prestations de services	Surestimation du service des finances qui gère l'ensemble des imputations internes au niveau de tous les services de la Ville. Il sera procédé lors de la préparation du budget 2019 à une réévaluation collaborative au niveau des charges et recettes
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Les intérêts et charges calculés par le service financiers suivent la courbe des investissements de l'année précédente.

42400.02	Prestations de services pour tiers	Imputé au 43100.00, selon directives finances
42400.02	Prest. Propres s/immo, corp. Portées à l'actif	Viens du 42400.02 selon directive finances
48930.00	Prest. Propres s/immo, corp. Portées à l'actif	Selon décision du Conseil communal cette recette ne sera pas effective. En effet, la réserve pour l'entretien étant soldée depuis 2016, il n'est pas envisageable comme prévu de puiser dans le fond d'agglomérations
48950.00	Prélèv. s/réserve liée au retraitement du PA	Prélèvement équivalent à la hausse des amortissements consécutive à la réévaluation du PA
49100.00	Prestations de services	Le manco a été imputé au 119.01, 49100.00

119.03 CONCIERGES

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Réévaluations de fonction de trois collaborateurs.
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	Piquets des concierges : montant difficilement estimable, mais ces heures sont refacturées en prestations internes. Une recette est perçue sur le compte *491 00.00 Prestation de service*, ainsi que sur le compte *42400.02 prestations de services pour tiers.*
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Mise à o.- du compte budget déplacé dans le compte *31010.30 Abaimmo*
31010.30	Matériel d'exploitation et fournitures (hors carburant)	Voir ci-dessus.
42400.02	Prestations de services pour tiers	Mal budgétisé. Seule la part « piquet » des factures de locations du Service de la culture et de l'intégration va dans ce compte, soit Fr. 6'500.- environ.
49100.00	Prestations de services	Mal budgétisé sur le compte 42400.02 car la part « piquet » des locations perçues par le Service des sports est refacturée en interne et va sur ce compte, env. Fr. 26'500.-.

120.01 ESPACES PUBLICS ET AMENAGEMENT URBAIN

30500.02	Cotis. Patronales aux caisses de pension propres	Charges prévoyance.ne, géré par les RH
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Mandat d'accompagnement pour réorganisation des services de l'urbanisme (part attribuée à l'EG 120.01) et participation du personnel à divers séminaires (compte géré par les RH)
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	Commandes différées dans l'attente de la fin du processus de réorganisation des services
31379.01	Impôts et taxes	Taxe administrative cantonale pour préavis formel sur plan d'affectation (non prévu au budget)
31430.00	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Rubrique difficile à estimer au budget (dépend des besoins d'entretien apparaissant en cours d'année)
36370.00	Subventions aux personnes physiques	Analyses urbanistiques en soutien à développement de projets privés : compte non sollicité en 2017

120.02 PERMIS DE CONSTRUIRE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste d'architecte vacant 5 mois et repourvu avec un salaire inférieur au budget
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Mandat d'accompagnement pour réorganisation des services de l'urbanisme (part attribuée à l'EG 120.02) et participation du personnel à divers séminaires (compte géré par les RH)
30910.00	Recrutement du personnel	Campagnes de recrutement pour postes d'architecte responsable des permis de construire et d'architecte (compte géré par les RH)
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Mandats à spécialistes dans le cadre de l'instruction des permis de construire (montant non prévu au budget)
31370.01	Impôts et taxes	Taxe administrative cantonale pour préavis formels sur dossiers permis de construire et décisions spéciales
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	Montant versé au fonds pour l'amélioration de l'accessibilité au centre-ville, dépendant des recettes comptabilisées au 42000.01
42000.01	Taxe d'exemption pour places de parc	Montant dépendant de la nature des projets sanctionnés

42100.00	Emoluments administratifs	Montant de la nature et du volume des projets sanctionnés
42400.02	Prestations de services pour tiers	Diminution des prestations effectuées auprès de communes partenaires, en raison du sous-effectif de l'EG au 2ème semestre

121.00 DELEGUE A L'ENERGIE

3635000	Subventions aux entreprises privées	Sous-estimation des demandes de subventions photovoltaïques de la part des entreprises
3637000	Subventions aux personnes physiques	Surestimation des demandes de subventions photovoltaïques de la part des personnes physiques

123.00 SERVICE DES DOMAINES

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	L'engagement d'une secrétaire à 50% dès le 18.04.2017 a été finalisé en économisant 13'000 francs sur le budget projeté (demande de nouveau besoin et poste vacant) pour ledit poste
31810.00	Pertes sur créances effectives	Maintien d'une provision réduite de 10'000 francs sur les débiteurs douteux (ducroire) au 31.12.2017, car risque débiteurs plus faibles qu'en 2011-2012, donc pas de variation dans le compte de résultats
33000.00	Amortissements planifiés	37'000 francs au budget 2017 et 69'062 francs d'amortissements aux comptes 2017 (pour les crédits d'investissement), augmentation des charges de 32'062 francs
34304.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	Dépassement des dépenses d'un peu plus de 3'300 francs (1%)
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	Augmentation des charges de copropriété de la Rouvraie de 22'000 francs
34391.01	Eau - PF	Augmentation des charges d'eau de près de 4'000 francs (21%)
34394.01	Primes d'assurances	Diminution des primes totales suite aux sinistres
34397.00	Honoraires des conseillers externes	Prestations en dessous de l'enveloppe budgétaire, économie de charges de fonctionnement de 15'000 francs
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	Rétribution au canton de la part de redevance du droit de superficie distinct et permanent (DDP) Jeunes-Rives (compte 44300.00 loyers et fermages)
39100.00	Prestations de service	Diminution des prestations des services internes liées à l'entretien des terrains du PF de plus de 45'000 francs
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	399'000 francs de charges financières théoriques au budget et 719'8000 francs aux comptes, nette augmentation due à la réévaluation du patrimoine du PF et du PA
44390.00	Remboursement de charges	20'000 francs de recettes (refacturation des charges) qui compensent les augmentations des charges
44300.00	Loyers et fermages bien-fonds PF	140'000 francs de revenus locatifs supplémentaires, malgré le fait que les redevances pour l'exploitation de la Carrière de la Cernia n'ont pas été encaissées en 2017
49100.00	Prestations de services	Refacturation aux services demandeurs des plans de mutation pour cession au DPCom, des frais notariés, des mises à ban, des ACR pour près de 49'000 francs
48930.00	Prélèvement s/préfinancements du capital propre	Prélèvement extraordinaire sur le fond d'agglomération et de valorisation urbaine de 275'000 francs
48950.00	Prélèvement s/réserve liée au retraitement du PA	Suite à la réévaluation au 31.12.2016, les amortissements sur les plus-values réalisées sont compensés par un prélèvement à la réserve de réévaluation du PA créée de 29'000 francs
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Facturation d'un loyer pour la Rouvraie 82'000 francs par imputation interne fermages, loyers, frais d'utilisation 49200.00 au lieu des recettes loyers et fermages 44300.00

124.00 FORETS

3101001	Matériel d'exploitation	Achat moins important de bois pour l'approvisionnement du chauffage du Mail sur 5 mois seulement
3130001	Prestations de service de tiers	Transport et déchiquetage du bois pour le Mail pour 5 mois seulement
4250000	Ventes	Ventes de chaleur au Mail sur 5 mois seulement et prix du bois faible

126.01 ETAT CIVIL

3181000	Pertes sur créances effectives	Augmentation du nombre d'actes de défaut de biens

126.02 CONTROLE DES HABITANTS

3300600	Amort. Planif. Biens meubles PA du cpte général	Amortissement moins important que prévu sur le mobilier installé lors de l'aménagement du SECOPO
3601000	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	Rétrocession au canton légèrement plus faible que prévu en fonction du nombre de permis traités

SECURITE

127.01 CONTROLE DU BRUIT

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Exceptionnellement, pas de matériel à remplacer pour le contrôle du bruit
3111001	Achats de machines et outils	L'achat d'un nouveau sonomètre a été financé par un crédit d'investissement (Règle MCH2)

127.02 ACCUEIL ET COORDINATION

3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Pas de remplacement du mobilier en attente de la réorganisation des services
3111001	Achats de machines et outils	Le coût de remplacement des stations Polycom de la centrale a été inférieur au devis
3112000	Achats de vêtements, linge, rideaux	Pas d'uniformes à remplacer
3130001	Prestations de services de tiers	Augmentation du nombre de commandements de payer transmis par l'Office des poursuites, montant compensé au compte 4240002
3130090	Autres frais de téléphone	Nouvelle ventilation des frais de téléphonie et domotique
3151002	Entretien de véhicules	Baisse des frais d'entretien grâce à l'achat d'un véhicule neuf
3181000	Pertes sur créances effectives	Actes de défaut de biens sur les factures des taxes pour chiens en 2016 et 2017
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Nouvelle répartition entre les entités des imputations internes
3910000	Prestations de services	Nouvelle répartition entre les entités des imputations internes
3910100	Prestations informatiques	Remplacement d'un ordinateur de bureau supplémentaire
4210000	Emoluments administratifs	Recettes liées aux autorisations d'exploitation des établissements publics inférieures aux estimations (Nouvelle loi LEP)
4240002	Prestations de services pour tiers	Augmentation du nombre de commandements de payer transmis par l'Office des poursuites, en lien avec le compte 3130001
4260000	Remboursements de tiers	Versement d'une prime suite à l'installation d'un défibrillateur au guichet du fbg de l'Hôpital 6

Ville de Neuchâtel

127.03 PROXIMITE QUARTIERS

3102000	Imprimés, publications	Aucune publication pour le service
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Pas de remplacement de mobilier dans l'attente de la réorganisation des services
3111001	Achats de machines et outils	Pas de remplacement de radios Polycom
3112000	Achats de vêtements, linge, rideaux	Peu de pièces d'équipement à remplacer
3130085	Téléphonie mobile	Retard dans l'acquisition des ordinateurs portables des agents de quartiers (mise en service fin décembre)
3150000	Entretien de véhicules	Aucune grosse panne sur les véhicules du service
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Nouvelle répartition des imputations internes
3910100	Prestations informatiques	Le coût d'achat des ordinateurs portables pour les agents a été inférieur aux estimations du CEG
4910000	Prestations de services	Aucune prestation effectuée pour les autres services de la Ville

127.04 MOUVEMENTS

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Pas de frais de remplacement de signalisation routière
3102000	Imprimés, publications	Plus de frais de publication dans la Feuille officielle
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Pas de remplacement de mobilier dans l'attente de la réorganisation des services
3111002	Achats de véhicules	Pas de remplacement de moto
3112000	Achats de vêtements, linge, rideaux	Peu de pièces d'uniformes à remplacer
3120002	Electricité	Diminution des frais de consommation électrique de la signalisation lumineuse suite au remplacement des installations
3130001	Prestations de services de tiers	Nouvelle répartition entre les entités des engagements de personnel externe au profit du service
3151001	Entretien de machines et outils	Economies sur l'entretien de la signalisation lumineuse en raison de la garantie sur les nouvelles installations
3169000	Autres loyers et frais d'utilisation	Le loyer pour le local à vélos a été transféré dans les imputations internes
3910000	Prestations de services	L'entité n'a pas eu recours à des prestations d'autres services
3920000	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Ajout du loyer pour le local à vélos
4210000	Emoluments administratifs	Le montant des recettes pour les autorisations d'accès à la zone piétonne avait été surévalué lors de l'élaboration du budget
4240002	Prestations de services pour tiers	Retraits de plaques à la demande du SCAN et prestations de régulation lors de manifestations ou de travaux
4260000	Remboursements de tiers	Convention avec Video2000 pour l'utilisation des tubes souterrains pour le passage de câbles
4910000	Prestations de service	Imputation interne historique erronée, n'apparaît plus au budget 2018
4290000	Autres taxes	Les taxes non affectées (par ex. fourrière) ne sont plus imputées dans ce compte, mais dans *Remboursement de tiers*

Ville de Neuchâtel

127.05 STATIONNEMENT

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Pas d'achat de rouleaux de bulletins d'amende et diminution des coûts d'achats des pièces de rechange pour les parcomètres
3102000	Imprimés, publications	Plus de frais de publication dans la Feuille officielle
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Pas de remplacement de mobilier dans l'attente de la réorganisation des services
3111001	Achats de machines et outils	Aucun achat de radios, ni d'appareils de contrôle du stationnement supplémentaires
3120000	Achats de vêtements, linge, rideaux	Peu de pièces d'uniformes à remplacer
3130001	Prestations de services de tiers	Diminution de l'engagement de personnel externe pour le stationnement lors de manifestations, pas de campagne publicitaire pour le renouvellement des vignettes de stationnement
3130002	Frais bancaires et postaux	Forte augmentation des transactions par cartes pour le paiement des taxes de stationnement
3130090	Autres frais de téléphone	Nouvelle répartition des frais de liaison avec les parkings
3133000	Charges d'utilisations informatiques	Diminution des coûts suite au report de la mise en service de CityControl
3150000	Entretien de meubles et appareils de bureau	Le réaménagement du local de triage de la monnaie a été pris en charge par le Service des bâtiments
3151001	Entretien de machines et outils	Diminution des coûts d'entretien des parcomètres suite à la mise en service de nouveaux appareils
3151002	Entretien de véhicules	Diminution des frais de réparation suite au remplacement de véhicules les années précédentes
3300600	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	La diminution des dépenses sur le crédit d'investissement entraîne une baisse des charges d'amortissement
3511000	Attributions aux fonds du capital propre	Attribution du 10% des recettes de stationnement (compte 4240001) au Fonds d'accessibilité
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Nouvelle répartition des imputations internes
4210000	Emoluments administratifs	Augmentation des recettes liées aux autorisations de stationnement (zone bleue, chantiers, visiteurs)
4240001	Taxes d'utilisation	Augmentation des recettes suite à la mise en service de nouvelles zones payantes (3ème étape du plan de stationnement)
4240002	Prestations de services pour tiers	Mise à disposition de formateurs pour la régulation du trafic à l'Ecole d'assistants de sécurité
4260000	Remboursements de tiers	Nouvelle répartition des recettes de la convention avec Video2000
4270000	Amendes	Les effets de la nouvelle méthode de calcul des répartitions appliquée par l'Etat n'avaient pas encore pu être pris en compte lors de l'élaboration du budget 2017
4930000	Frais administratifs et d'exploitation	Facturation des autorisations de stationnement aux autres services de l'Administration

127.06 VOIE PUBLIQUE

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Pas de matériel à remplacer
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Pas de remplacement de mobilier dans l'attente de la réorganisation des services
3112000	Achats de vêtements, linge, rideaux	Aucune pièce d'uniforme à remplacer pour les collaborateurs du service

3130001	Prestations de services de tiers	Nouvelle répartition entre les entités des engagements de personnel externe au profit du service
3181000	Pertes sur créances effectives	Actes de défaut de biens sur factures d'utilisation du domaine public
4240001	Taxes d'utilisation	Augmentation des recettes liée l'augmentation des tarifs pour l'occupation du domaine public (chantiers et manifestations)

127.07 PORTS

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Les montants prévus pour la rénovation du port de Serrières ont fait l'objet d'une demande de crédit d'investissement
3120001	Eau - PA	Les factures de consommation pour l'année 2016 ont été transmises en 2017 seulement par Viteos
3149000	Entretien d'autres immobilisations corporelles	Participation aux frais de rénovation des débarcadères au port de la Ville
4240100	Taxes pour service à financement spécial	Les places d'amarrage à Serrières n'ont pas pu être mises en location en raison des travaux de réfection en cours
4260000	Remboursements de tiers	Facturation des taxes pour les compteurs électriques et la consommation annuelle aux locataires

128.00 CIMETIÈRE

3105100	Frais de réception	Dépassement lié à diverses séances d'informations organisées en vue des travaux pour les nouvelles infrastructures
3119000	Autres immobilisations hors actif PA	Montant reporté pour financer les nouveaux containers dû au chantier retardé
3130001	Prestation de services de tiers	Dépassement dû aux problèmes de personnel au crématoire et des frais qui en découlent (convois funèbres, incinérations à La Chaux-de-Fonds)
3151001	Entretien de machines et outils	Les dépenses liées au matériel vieillissant sont aléatoires selon les années. En 2017, nous avons pu limiter un maximum l'entretien au vue des travaux pour les nouvelles infrastructures
3181000	Pertes sur créances effectives	Plus de pertes que prévu sur les débiteurs
4240001	Taxes d'utilisations	Baisse importante du nombre de décès (donc des crémations et de la location de la chapelle) et effet des incinérations à la Chaux-de-Fonds dus aux problématiques de personnel
4309009	Autres revenus d'exploitation	Concerne la taxe de pose pour les monuments funéraires (en baisse)
4470000	Loyers et fermages, bien-fonds PA	Baisse de la location des niches cinéraires
4479000	Autres produits des bien-fonds PA	Baisse de la location des chambres mortuaires et des fournitures pour les niches cinéraires

129.01 SERVICES GENERAUX

30	Charges du personnel	Nouvelle répartition par les RH, entre les entités, des charges de personnel dès le 1er juillet 2017
3105100	Frais de réception	Redimensionnement du rapport annuel en 2017
3113000	Achat de matériel informatique	Report de l'installation multimédia de l'Aula de la Maladière
3118000	Immobilisations incorporelles	Développement des logiciels arrivé à terme
3130001	Prestations de tiers	Rénovation des sols (secteur ARI) pas entrepris
3130085	Téléphonie mobile	Nouvelle ventilation et répartition entre les entités des frais de téléphonie et des indemnités du port du système d'alarme
3151000	Entretien de meubles et appareils de bureau	Transformations et aménagements des locaux non exécutés dans l'attente de la réorganisation

3150002	Entretien de véhicules	Dépenses effectives, budget sous-évalué
3169000	Autres loyers et frais d'utilisation	Diminution de la redevance facturée par l'ECAP pour le logiciel Eagle, et ventilation de ces coûts dans les entités concernées (50 / 50)
3170001	Frais de repas	Nouvelle répartition des frais et indemnités de repas entre les entités
3170009	Autres frais (hors repas et déplacements)	Comptabilisation directement dans les entités concernées
3910000	Prestations de services	Prestations de la Step pour l'évacuation des eaux usées budgétisés dans l'entité 14901
3910100	Prestations informatiques	Renoncement à certains travaux de programmation
4980000	Report interne	La diminution des biens, service, autres ch. d'exploitat. entraîne une diminution des reports de charges sur les autres entités

129.02 SANITAIRE

3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Collaborateurs moins nombreux à suivre de la formation en raison du sous-effectif de l'entité
3101001	Matériel d'exploitation, fournitures	Renoncement d'acquisition de matériel non prioritaire
3106000	Matériel médical	Budget sous-évalué selon expérience des années précédentes
3130001	Prestations de service de tiers	Prestations d'entretien caserne transférées sur l'entité 14901
3169000	Autres loyers et frais d'utilisation	Nouvelle répartition des frais d'utilisation des terminaux embarqués entre les entités feu et sanitaire
3170001	Frais de repas	Suite à la nouvelle répartition du personnel, plus de frais ont été comptabilisé dans les entités 12904 et 14901
3170009	Autres frais (hors repas et de déplacement)	Nouvelle ventilation et répartition entre les entités des frais de téléphonie et des indemnités du port du système d'alarme
3181000	Pertes sur créances effectives	Budget fixé selon expérience des années précédentes
3980000	Report interne	La diminution des biens, service, autres ch. d'exploitat. de l'entité 12901 entraîne une diminution des reports de charges sur les autres entités

129.03 LAC

31XXXXX	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	Ne sachant pas l'avenir de cette entité, les dépenses engagées ont été réduites au strict nécessaire
3980000	Report interne	La diminution des biens, service, autres ch. d'exploitat. de l'entité 12901 entraîne une diminution des reports de charges sur les autres entités

129.04 POMPIERS

3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Aucun aspirant n'a suivi l'école latine en 2017
3101001	Matériel d'exploitation, fournitures	Report de l'acquisition d'objets budgétés
3130001	Prestations de service de tiers	Révision EMPA et aménagement du véhicule de l'officier de piquet non effectués et prestations d'entretien caserne transférées sur l'entité 14901
3130090	Autres frais de téléphone	Nouvelle ventilation et répartition entre les entités des frais de téléphonie et des indemnités du port du système d'alarme
3134009	Primes d'assurances	Primes d'assurances comptabilisées dans l'entité 12901 et budgétisé à double dans l'entité 12904
3151000	Entretien de meubles et appareils de bureau	Report dans l'entretien du mobilier

3151001	Entretien de machine et outils	Report dans l'entretien du matériel
3151002	Entretien de véhicules	Modification EBS (Electronique Break Système) sur véhicule tonne pompe, non budgétée
3162000	Mensualités de leasing opérationnel	Mensualités des véhicules dédiés aux missions de secours prises en charge directement par le fonds missions de secours
3169000	Autres loyers et frais d'utilisation	Facture de l'Ecap pour annuité pour véhicules feu inférieure au budget
3170001	Frais de repas	Suite à la nouvelle répartition du personnel, moins de frais ont été comptabilisé dans l'entité 12902
3181000	Pertes sur créances effectives	Budget fixé selon expérience des années précédentes
3980000	Report interne	La diminution des biens, service, autres ch. d'exploitat. de l'entité 12901 entraîne une diminution des reports de charges sur les autres entités
4240002	Prestations de services pour tiers	Remboursement de l'Ecole latine des prestations fournies par nos collaborateurs
4260000	Remboursements de tiers	Certains travaux ont dû être comptabilisés dans le compte prestations de tiers
4612000	Dédomm. des communes et des synd. interco.	Réadaptions du coût du poste permanant au profit de la région littoral
4634000	Subventions des entreprises publiques	Moins d'achats de matériel subventionné

129.05 PROTECTION CIVILE

3101001	Matériel d'exploitation, fournitures	Report dans l'acquisition d'objets
3120002	Electricité	Lors de l'établissement du budget 2017, l'abri des Perveuils à Marin était occupé par des migrants
3130001	Prestations de services de tiers	Remise en état de l'abri des Perveuils, occupé par des migrants, pris en charge par l'Etat.
3151001	Entretien de machines et outils	Entretien de l'abri des Perveuils, occupé par des migrants, pris en charge par l'Etat.
4260000	Remboursements de tiers	Pas de remboursement pour l'accueil des migrants, mais prise en charge directe des dépenses par l'Etat
4631000	Subventions des cantons et concordats	Remboursement par le fonds cantonal des dépenses consenties par l'OPC, sur la base des coûts effectifs

129.07 DOMAINE DE LA PREVENTION

30	Charges de personnel	Moins de charges de personnel suite au transfert du bureau technique à l'ECAP
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Pas de remplacement du mobilier en attente de la réorganisation des services
3111001	Achats de machines et outils	Report de l'acquisition d'armoires en attente de la réorganisation des services
3130001	Prestations de services de tiers	Report de l'étalonnage et de la révision des appareils de mesures
3130085	Téléphonie mobile	Nouvelle ventilation et répartition entre les entités des frais de téléphonie et des indemnités du port du système d'alarme
3980000	Report interne	La diminution des biens, service, autres ch. d'exploitat. de l'entité 12901 entraîne une diminution des reports de charges sur les autres entités
4910000	Prestations de service	Location des installations d'alarmes facturée par PONE depuis mi 2017

131.01 SERVICE ADMINISTRATIF DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

30	Charges de personnel	Amélioration due principalement au remboursement de salaire d'une collaboratrice à 100% absente pour maladie de longue

		durée du 01.2017 à 06.2017 (-22'389 frs) Le BU formation est au SRH (+3'120 frs) Frais de recrutement de personnel non budgété (1'092.40)
3110000	Achat de meubles et machines de bureau	Compensé avec 3104000 matériel didactique
3636000	Subventions aux organismes privés	Subv. 32'500 frs/année pour la halte- garderie = - 27'080.- La halte-garderie a ouvert ses portes en novembre 2017. Subv. De l'Atelier de l'imaginaire pas versée en 2017 = -6'000.- (supprimée en 2018)

131.02 CONTRIBUTIONS AUX CRECHES

3614000	Dédommagements aux entreprises publiques	L'année 2017 continue de mettre en évidence les effets des travaux de contrôle et d'optimisation au sein du service ce l'accueil de l'enfance. Les différences sont surtout pour les subventions versées aux familles dont les enfants fréquentent un parascolaire de la Ville. Les principaux changements interviennent mi-août/septembre soit après les projections.

131.03 ACCUEIL PRESCOLAIRE

	Général	Il est à relever que les charges et recettes sous revue concernent les 6 structures d'accueil communales. Les montants sont additionnés et sont au final relativement peu élevés.
30	Charges de personnel	-343'085 frs : Les remboursements d'indemnités journalières compensent très largement les frais remplacements des collaborateurs absents BU Formation au SFH
3130001	Prestations de services de tiers	22'326 frs. Dépassement du au remplacement de la personne en charge de la cuisine absente pour maladie
3161001	Loyers et fermages	+20'000 frs. Le montant a été budgété sur estimation du loyer pas encore connu.
3300400	Ammort. Planif. Terrains bâtis	-8'000 frs (voir SF)
4240002 4612000	Prestations de services pour tiers Dédommagement des communes et des Syn.	L'année 2017 continue de mettre en évidence les effets des travaux de contrôle et d'optimisation au sein du service ce l'accueil de l'enfance. On constate d'une part une augmentation des capacités financières des parents, ayant pour corolaire une baisse de la contribution de la commune et d'autre part une attribution des places plus efficace permettant d'accueillir plus d'enfants et donc de facturer davantage. L'offre en places d'accueil continue de croître, notamment pour les BB
4630000	Subventions de la confédération	-32'000 frs. La décision de subventions de l'OFAS a été validée après le BU. Ce montant a été annoncé au SF.
4631000	Subventions des cantons & concordats	Les subventions du fonds sont versées sur le nombre de places facturées. Le canton a pris en charge une partie des salaires pour des enfants à besoins spécifiques pour 1'872 frs.

131.04 ACCUEIL PARASOCLAIRE

	Général	Il est à relever que les charges et recettes sous revue concernent les 9 structures parascolaires de la Ville. Les montants sont additionnés et sont au final relativement peu élevés.
30	Charges de personnel	-263'200 frs : Les remboursements d'indemnités journalières compensent très largement les frais remplacements des collaborateurs absents BU Formation au SFH Frais de recrutement non budgété : 2'273 frs
3130001	Prestations de services de tiers	Prestations de nettoyages utilisées 4 mois sur 12, en raison d'un changement de système.

3181000	Pertes sur créances effectives	ADB = 19'149 frs. Concernant des enfants qui ne fréquent plus les structures d'accueil.
3910000	Prestations informatiques	-2'860 frs : différences sur 7 postes informatiques
3930000	Frais administratifs et d'exploitation	-56'736 frs : les charges d'exploitation des bâtiments du Tipi et du Serpentin ont été moins importantes que budgétées par le SBAT.
4240002 4612000	Prestations de services pour tiers Dédommagement des communes et des Syn.	L'année 2017 continue de mettre en évidence les effets des travaux de contrôle et d'optimisation au sein du service ce l'accueil de l'enfance. On constate d'une part une augmentation des capacités financières des parents, ayant pour corolaire une baisse de la contribution de la commune et d'autre part une attribution des places plus efficace permettant d'accueillir plus d'enfants et donc de facturer davantage. L'offre de places d'accueil continue de croître, notamment durant les heures de midi
4630000	Subventions de la Confédération	L'OFAS nous a versé un solde de 8'284 frs pour le Mikado
4631000	Subventions des cantons & concordats	Les subventions du fonds sont versées sur le nombre de places facturées. Le canton a pris en charge une partie des salaires pour des enfants à besoins spécifiques pour 12'600 frs. Le 12 du Serpentin a perçu 5'000 du fonds cantonal d'impulsion pour la création de 10 places supplémentaires.

132.01 ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

3000001	Salaires et jetons de présence des autorités	Montant prévu notamment pour le défraiement des membres des conseils d'établissements scolaires intercommunaux (CESI) ou autres conseils de parents d'élèves
3130001	Prestations de services de tiers	Montants alloués aux différentes activités et manifestations scolaires et parascolaires (Fête de la Jeunesse, marathon des écoliers, devoirs surveillés, sport scolaire facultatif. théâtre et soutien de diverses activités et manifestations scolaires
3132000	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	Mandats divers, pour manifestations d'envergures, aide de spécialistes
3612000	Dédommagements aux communes et aux syndicats intercom.	Ecolage facturé par l'éorén
3636000	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Subvention à l'Ecole supérieure de Droguerie (50'000 CHF), au Junior College (50'000 CHF),Université populaire (5'000 CHF) Passeport Vacances (1'960 CHF) et camp de la Rouvraie (9'120 CHF) et au Mouvement jeunesse Suisse romand (300 CHF) Le montant budgété pour le loyer de la Rouvraie est imputé sous 3920000
36370.00	Subventions aux personnes physiques	Montants alloués pour les aides financières pour la participation aux camps (familles à revenus modestes), et pour les dédommagements des frais de transports des élèves de Chaumont
3920000	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Loyer et montant attribué à la Rouvraie (voir 3636000)

132.02 SERVICE MEDICAL DES ECOLES

3010001	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Augmentation par rapport aux comptes 2016 liée à l'intégration du service de la Santé bucco-dentaire au SME
3130200	Médecin / dentiste	Honoraires des médecins scolaires, selon contrats de prestations ainsi que des dentistes pour les dépistages dentaires annuels. Les nouvelles directives de santé scolaire imposent un recours réduits à des médecins
3160000	Loyer et fermages des biens-fonds	Locations payées pour le Centre Médico-Dentaire (St-Maurice 4) refacturé sous 4480000
3637000	Subventions aux personnes physiques	Subvention pour traitements dentaires octroyées sous conditions de revenus.

4240002	Prestations de services pour tiers	Montants facturés aux communes pour des prestations de santé scolaire et d'audiométrie sur base de mandat de prestations (44'388.98 CHF) et aux parents pour les vaccinations (3'501 CHF)
4260000	Remboursement de tiers	Remboursement des prix d'achat des vaccins HPV par Etat.
4612000	Dédommagements des communes et des syndicats intercom	Part de l'éorén aux coûts de la médecine scolaire pour les élèves des collèges du cycle 3 (210'644.97 CHF) et aux dépistages dentaires (26'507.25 CHF)

133.01 SERVICE DE LA CULTURE

36360.00	Subventions aux organisations à but non lucratif	Dépassement dû à un crédit additionnel de 25'000 frs décidé par le CC en cours d'exercice pour un concert de l'ESN prévu dans le cadre des 40 ans de la zone piétonne
39100.00	Prestations de service	Facturations internes de prestations de plusieurs services non prévues au budget

133.02 THEATRE DU PASSAGE

33004.00	Amortissement du patrimoine administratif	Suite à la réévaluation du patrimoine administratif de la Ville, il n'est plus nécessaire d'amortir directement les bâtiments du Passage.

134.01 CASE A CHOCS

33004.00	Amort. Planif., terrains bâtis PA du cpte général	Suite à la réévaluation des bâtiments, la partie du complexe de l'ancienne Brasserie Müller fait partie du patrimoine financier mixte. La charge d'amortissement est intégrée, dès l'exercice 2017, dans l'EG 119.02 (Urbanisme)
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Idem 33004.00

134.02 BIBLIOTHEQUE PESTALOZZI

30910.00	Recrutement du personnel	En raison de la retraite de la titulaire, la fonction de ludothécaire-bibliothécaire a fait l'objet d'une mise au concours durant le dernier trimestre 2017

134.03 GESTION DES EGLISES

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Le montant inscrit au titre de la rémunération des organistes tient compte d'une part variable d'heures complémentaires à rémunérer, en sus de leur taux d'engagement de base. La diminution du nombre de cultes célébrés au sein de la Paroisse réformée de Neuchâtel en 2017 explique l'absence d'heures complémentaires à rémunérer
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Les charges réelles d'exploitation des lieux de cultes, en particulier à la Collégiale, partiellement ouverte, sont environ 20 % inférieures au montant établi par le Service des bâtiments lors de l'élaboration du budget 2017. Cet écart important a été corrigé pour le budget 2018
42400.02	Prestations de services pour tiers	Diminution de l'activité à la Collégiale, en raison des travaux de la première étape de rénovation intérieure
44720.00	Paiement pour utilisation des biens-fonds PA	Diminution de l'activité à la Collégiale, en raison des travaux de la première étape de rénovation intérieure

134.04 CULTURE ET INTEGRATION

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	L'augmentation de la masse salariale correspond à la création d'une fonction temporaire de chargé-e de promotion de la carte Avantages jeunes. Cette charge est entièrement compensée par une subvention (46310.00)
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	Le nouveau besoin budgétaire 2017 relatif à l'octroi d'une subvention de Fr. 15'000.- à la Fondation Job Service destinée à financer le programme d'appui à l'insertion des élèves de l'Académie Maximilien de Meuron a été inclus, à tort, dans l'entité de gestion 134.04, plutôt que 134.05

44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	Diminution des recettes locatives des espaces polyvalents loués au tissu associatif dans les bâtiments scolaires, en raison de la réduction de leur nombre
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	Recette correspondant au traitement et aux frais liés (BSM) de la fonction de chargé-e de promotion de la carte Avantages jeunes

134.05 MESURES D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Les variations observées entre les montants au budget et les comptes se rapportent à deux situations de maladies invalidantes de longue durée, dont l'une s'est soldée par l'octroi d'une rente entière de l'assurance-invalidité
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	Voir commentaire formulé dans l'EG 134.04, rubrique 36360.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	Les subventions fédérales et cantonales destinées au financement de la masse salariale du personnel d'encadrement sont déterminées sur la valeur effective de ladite masse, en tenant compte des remboursements APG

134.06 ACTIONS JEUNESSE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Le titulaire de la fonction de « coordinateur du Conseil des jeunes » à mis fin à son engagement à fin août 2017, pour raison d'études hors canton. Le poste a été transitoirement occupé par une stagiaire proposée par la Fondation Job Service. Un réengagement durable est planifié durant le 1er trimestre 2018
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	Le montant planifié par le Service financier dans le cadre du budget 2017 n'a pas été activé

134.07 INTEGRATION SOCIALE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Repositionnement du dispositif « médiateurs urbains et travailleurs sociaux de proximité » (TSP) avec un objectif de mise en œuvre en 2018
36360.00	Subventions aux orga.privées à but non lucratif	Les subventions allouées au titre de l'animation de quartiers ont été légèrement inférieures à la planification budgétaire
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	Les charges effectives du programme de mentorat individuel « Alter connexion », partagées avec le COSM, sont inférieures à la prévision budgétaire

134.08 TEMPLE DU BAS

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Deux formations spécifiques ont été dispensées à l'ensemble du personnel du Temple du Bas. La première concerne la gestion du stress et la seconde se rapporte aux procédures de « premiers secours »
31050.00	Denrées alimentaires	Intensification de l'exploitation de la cafétéria. L'augmentation des dépenses d'achats est à mettre en relation avec l'accroissement des recettes (42500.00)
31510.01	Entretien de machines et outils	Octroi d'un crédit complémentaire de Fr. 14'000 nécessaire à la première révision totale du piano de concert Steinway & Sons. Les forfaits d'entretien de l'orgue, pour les années 2016 et 2017 ont été comptabilisés sur le même exercice
42400.02	Prestations de services pour tiers	L'augmentation du produit locatif illustre la demande croissante de concerts ou manifestations en ce lieu
42500.00	Ventes	Voir commentaire relatif à la rubrique 31.050.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Dès 2017, le soutien apporté à des événements tels que la Fête de la danse ou le Buskers Festival fait l'objet d'imputations internes avec le Service de la culture

135.00 MENUISERIE CENTRALE

3111001	Achats de machines et outils	Le bon état du parc des machines et de l'outillage a permis de surseoir ou de reporter certains achats

136.00 MÉDIATION CULTURELLE

30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	Aucune affectation longue finalisée en 2017
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Formation continue cheffe de service
31300.01	Prestations de services de tiers	Mise à jour de gabarits graphiques
42310.00	Taxes de cours	Vif intérêt des enseignants pour les ateliers pour classes proposés en marge des visites guidées au Muséum / Bonne fréquentation des ateliers pour adultes au MAH (gravure) et au JB (afterwork)
42400.02	Prestations de services pour tiers	Le nombre de visites guidées réservées pour l'exposition « MANGER – La mécanique du ventre » a très largement dépassé les prévisions
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	Indemnités de praticienne-formatrice pour le suivi de la stagiaire par la cheffe de service

137.00 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

3010001	Salaires personnel administratif et exploitation	Excédent de charge avant apurement : 124'995.00 frs Enveloppe quadriennale 14-17 : -71'463.24 frs Rbt maladies, accidents et congés maternité : -33'229.86 frs Rémunération de vacances non prises : -10'475.15 frs Heures supplémentaires rémunérées : -9'826.75 frs Excédent de charge après apurement : 0.00 frs Les heures supplémentaires rémunérées sont compensées par des participations de tiers à hauteur de 3'000 francs (Nature 4472000 - Paiements pour utilisation des bien-fonds PA) à l'occasion de réceptions privées et de locations d'espaces équipés (salle de conférence, hall du premier, muséum shop)
3050001	Cotisations patronales AVS, AI et APG	Voir nature 3010001 - Salaires personnel administratif et exploitation
3050002	Cotisations patronales AC	Voir nature 3010001 - Salaires personnel administratif et exploitation
3052000	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	Voir nature 3010001 - Salaires personnel administratif et exploitation
3053000	Cotis. patronales aux assurances-accidents	Voir nature 3010001 - Salaires personnel administratif et exploitation
3054000	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	Voir nature 3010001 - Salaires personnel administratif et exploitation
3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Le budget est énoncé dans l'entité de gestion des ressources humaines
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Excédent de charge avant apurement : 53'829.40 frs Enveloppe quadriennale 14-17 : -58'440.15 frs Disponible après apurement : -4'610.75 frs
3101002	Carburants voitures/machines	Le budget n'a pas permis de couvrir les besoins de l'exercice sous revue. Dépendant essentiellement des emprunts d'œuvres qui seront effectués pour les expositions temporaires, ces coûts sont difficiles à estimer dans le cadre de la budgétisation
3102000	Imprimés, publications	Excédent de charge avant apurement : 102'451.94 frs Enveloppe quadriennale 14-17 : -101'230.54 frs Excédent de charge après apurement : 1'221.40 frs L'élargissement du rayon de distribution des programmes annuels a nécessité un tirage supérieur à celui initialement budgété. L'excédent de charge est compensé par les économies réalisées sur la nature 3105100 - Frais de réception (-1'221.40 frs)
3105000	Denrées alimentaires	Excédent de charge avant apurement : 11'070.45 frs Enveloppe quadriennale 14-17 : -9'044.30 frs Excédent de charge après apurement : 1'626.15 frs L'excédent de charge est compensé par les participations de tiers faisant l'objet d'une facturation à l'occasion de réceptions privées sur la nature 4472000 - Paiements pour utilisation des biens-

		fonds PA
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Préconisé par le rapport 2017 « Évaluation des phénomènes dangereux des places de travail » édité par le secteur « Santé et sécurité au travail », un programme de mise en conformité des places de travail a été initié. L'excédent de charge est compensé par la nature 3120003 – Gaz, nature budgétée par erreur et inutilisée en 2017 (-8'207.70 frs)
3120003	Gaz	Cette nature a été budgétée par erreur.
3130001	Prestations de services de tiers	Excédent de charge avant apurement : 200'926.43 frs Enveloppe quadriennale 14-17 : -172'870.34 frs Participation de tiers (Nat.4630000) : -10'000.00 frs Excédent de charge après apurement : 18'056.09 frs Préconisé par le rapport 2017 « Évaluation des phénomènes dangereux des places de travail » édité par le secteur « Santé et sécurité au travail », un programme de mise en conformité des machines et outils utilisés a été initié. L'excédent de charge est compensé par la nature 3120003 – Gaz, nature budgétée par erreur et inutilisée en 2017 (-4'189.05 frs) Dans le cadre de MCH2, la budgétisation de certaines rubriques s'avèrent inadéquates. Le solde de l'excédent de charge de 13'867.04 a fait l'objet d'une budgétisation erronées sur les natures 3101001 - Matériel d'exploitation et fournitures (-4'610.75 frs), 3151001 - Entretien de machines et outils (-5'745.59 frs) et 3159000 - Entretien d'autres biens meubles (-2'305.60 frs) ainsi que sur d'autres natures pour de faibles montants (Natures 3170009 - Autres frais hors repas et déplacements par exemple)
3151001	Entretien de machines et outils	Dans le cadre de MCH2, la budgétisation de certaines rubriques s'avère inadéquates. Le montant disponible de -5'745.59 frs aurait dû être attribué à la nature 3130001 – Prestations de services de tiers
3154000	Restauration d'objets du patrimoine culturel	Excédent de charge avant apurement : 52'785.10 frs Enveloppe quadriennale 14-17 : -36'654.30 frs Prélèvement s/fds de tiers (Nat.4501000) : -11'350.80 frs Excédent de charge après apurement : 4'780.00 frs La restauration urgente d'objets patrimoniaux en provenance du musée militaire de Colombier n'avait pas été budgétée.
3199000	Autres charges d'exploitation	La part 2017 de l'enveloppe quadriennale 14-17 est de -297'000.00 frs (budget 2017). Le solde au 01.01.2017 de l'enveloppe quadriennale 14-17 s'élève à -120'751.04 frs (Groupe 45), auquel s'ajoute les participations de tiers 2017 à hauteur de -56'633.98 frs (Groupes 42 et 46), soit un montant total au budget des expositions temporaires 2017 de -474'385.02 frs. Ce montant a été utilisé à hauteur de 474'016.62 frs, laissant un disponible de -368.40 frs: Groupe 30 = 90'837.69 frs Groupe 31 = 381'573.58 frs Groupe 39 = 1'605.35 frs **Total des charges = 474'016.62 frs** Groupe 42 = -1'718.75 frs Groupe 45 = -120'751.04 frs Groupe 46 = -54'915.23 frs **Total des « recettes » = 177'385.02 frs** **Solde au 31.12.17 = 296'631.60 frs** **Différence par rapport au budget = -368.40 frs**
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Le disponible au 31 décembre 2017 s'élève à -11'233.25. Les montants budgétés sur l'ensemble du groupe 39 sont mal maîtrisés et doivent faire l'objet d'une analyse approfondie
3910000	Prestations de services	Excédent de charge avant apurement : 3'424.70 frs Enveloppe quadriennale 14-17 : -1'605.35 frs Excédent de charge après apurement : 1'819.35 frs Les montants budgétés sur l'ensemble du groupe 39 sont mal maîtrisés et doivent faire l'objet d'une analyse approfondie
3910100	Prestations informatiques	Excédent de charge de 9'898.00 frs provoqué par l'acquisition d'ordinateurs supplémentaires
3930000	Frais administratifs et d'exploitation	Les frais de chauffage pour les galeries de l'histoire n'ont pas été facturés

4501000	Prélèvements sur les fonds des capitaux de tiers	Prélèvement pour le financement de la phase 2017 de la restauration d'un lot de dessins
4511000	Prélèvements sur les fonds du capital propre	Versement du solde de l'enveloppe quadriennale 14-17
4636000	Subventions des organisations privées à but non lucratif	Participations de tiers à divers projets conduits par le musée selon la répartition suivante : Expositions temporaires 2017 = -35'568.07 frs Projets conduits par le musée = -29'347.16 frs

138.00 MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Vacance du poste de responsable technique et responsable expositions itinérantes
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Achats boutique en raison d'une forte affluence
31020.00	Imprimés, publications	Deux expositions temporaires
31050.00	Denrées alimentaires	Achat cafétéria en raison d'une forte affluence
31100.00	Achat de meubles et machines de bureau	Achat meubles nouvel espace accueil
31110.01	Achat de machines et outils	Matériel nouvel espace accueil
31130.00	Achat matériel informatique	Matériel nouvel espace accueil
31300.01	Prestations de services de tiers	Mandataires externes expositions, nouveau mode de comptabilisation de l'enveloppe des expositions temporaires
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	Entretien des collections dû aux mauvaises conditions de conservation
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Compte budgétisé et géré par le service des bâtiments
42400.01	Taxes d'utilisation	Forte affluence
42500.00	Ventes	Ventes diminuées en raison des travaux de l'espace d'accueil
43090.01	Locations d'expositions	Revenus location exposition « Sacrée science et K 2 »
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	Auditoire en travaux pour mise aux normes sécurité incendie

139.00 MUSEE D'ETHNOGRAPHIE

30100.01	Salaire personnel administratif et d'exploitation	Remplacement durant le congé maternité d'une conservatrice adjointe
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Ecart compensé par Expo temp 3199000 Autres charges d'exploitation et 4390000 Autres revenus
31020.00	Imprimés, publications	Campagne de publicité pour la réouverture du MEN, compensé par Expo temp 3199000 Autres charges d'exploitation et 4390000 Autres revenus
31050.00	Denrées alimentaires	Excédent compensé par recettes Le Café 4250000
31051.00	Frais de réception	Frais liés aux 4 jours d'inauguration, compensé par 4390000 Autres revenus
31100.00	Achat meubles et machines de bureau	Crédit supplémentaire de Fr. 20'000.- du compte de résultats octroyé par le CC le 22.03.2017 et par 4390000 Autres revenus pour l'achat de mobilier pour les nouveaux bureaux et le Café du MEN
31110.01	Achet de machines et outils	Crédit supplémentaire de Fr. 15'500.- du compte de résultats octroyé par le CC le 26.06.2017 pour l'achat de deux humidificateurs pour le dépôt de Serrières

31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	Achat de gravures ramenées du Japon par Aimé Humbert, compensé par soutien financier du DJSC imputé sur compte 4390000 Autres revenus
31190.00	Autres immobilisations hors actif PA	Crédit supplémentaire de Fr. 30'000.- du compte de résultats octroyé par le CC le 05.04. 2017 et par 4390000 Autres revenus pour l'achat de mobilier pour les nouveaux bureaux et le Café du MEN, non prévu au budget des rénovations
31200.03	Gaz	Baisse des charges, le chauffage ayant été réduit en raison des travaux
31300.01	Prestations de services de tiers	Ecart compensé par Expo temp 3199000 Autres charges d'exploitation, 4240002 Prestations de services pour tiers et 4630000 Subventions de la Confédération
31320.00	Honoraires de conseillers externes	Ecart compensé par Expo temp 3199000 Autres charges d'exploitation
31370.03	TVA non récupérable	Omission d'inscription d'un montant au budget
31990.00	Autres charges d'exploitation	Expos temporaires dotation annuelle, compense les écarts sur les comptes 3101001, 3102000, 3105100, 3130001 et 3132000
39101.00	Prestations informatiques	Frais d'installation d'une nouvelle armoire informatique et antennes Wi-Fi
39300.00	Frais administratif et d'exploitation	Amortissements, intérêts et charges chantier MEN
42400.01	Taxes d'utilisation	Faibles recettes, car ouverture de l'exposition seulement fin novembre 2017
42400.02	Prestations de services pour tiers	Compense écarts 3130001 Prestations de service de tiers
42500.00	Ventes	Hausse des recettes du Café, compense 3105000 Denrées alimentaires
42600.00	Remboursement de tiers	Baisse de la refacturation des frais de chauffage à l'Institut d'ethnologie, car il a été réduit en raison des travaux
43900.00	Autres revenus	Soutiens et sponsoring reçus, compense les écarts sur les comptes 3101001, 3102000, 3105100, 3110000, 3114000 et 3119000
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux du capital propre	Expos temporaires solde dotation quadriennale, compense les écarts sur les comptes 3101001, 3102000, 3105100, 3130001 et 3132000
46300.00	Subventions de la Confédération	Compense écart 3130001 Prestations de services de tiers

140.00 JARDIN BOTANIQUE

30100.01	Salaires personnel administratif	Dépassement salaires horaires réceptionnistes pour accueil visiteurs (forte fréquentation : > 40000 personnes)
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	Complément d'aide pour la préparation de travaux particuliers et animations (mise en place jardin alpin / stage recherche sur les plantes médicinales et programme 2018)
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Achat de fournitures supplémentaires en lien avec le rapport d'audit sur la sécurité au travail
31020.00	Imprimés, publications	Augmentation coûts pour programmation 2018 (exposition en début d'année 2018)
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	Achat de matériels supplémentaires (luminaires) en lien avec le rapport d'audit sur la sécurité au travail
31300.01	Prestation de services de tiers	Certains montants reportés dans 31320.00 Honoraires
31320.00	Honoraires de conseillers externes	Montants reportés depuis le compte 31300.01 Prestation de service de tiers
31400.00	Entretien des terrains	Frais supplémentaires dans l'entretien des serres et des espaces extérieurs (Jardin alpin)
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	Restauration du lieu pour la présentation d'exposition (1er étage Villa)

31600.00	Loyers et fermage des biens-fonds	Location non budgétisée pour le 1er étage de la villa du Jardin botanique
42	Taxes	Bons résultats des ventes liés à la fréquentation des visiteurs
43	Revenus divers	Résultats non budgétisés liés à la location d'une exposition
45	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	Compensation des frais 31100 et 31400 pour la mise en place des salles d'exposition de la Villa

141.00 SERVICE ADMINISTRATIF DES SPORTS

39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	La commande de papier pour l'établissement de factures a fortement diminué depuis l'introduction du paiement en ligne pour les prestations du service (cours et camps notamment)
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Les envois en masse sont comptabilisés par imputations internes sur ce compte, car le service utilise la machine à affranchir installée dans les bureaux du Service d'incendie et de secours (4'600 francs). A cela s'ajoute la comptabilisation des cartes 10 entrées aux piscines du Nid-du-Crô (5'750 francs) que les sportifs méritants 2016 ont reçu lors de la cérémonie du 23 février 2017

142.01 ECOLES DU SPORT ET CAMPS MULTISPORTS

30	Charges de personnel	Le dépassement est notamment induit par un rattrapage d'allocations pour enfants versé à une collaboratrice engagée en 2015 (+ 5'430 francs), des frais de formation continue (+ 5'800 francs) qui sont budgétisés au Service des ressources humaines (entité de gestion 107.00), une sous-évaluation des cotisations à verser auprès de la caisse de prévoyance (+ 12'000 francs)
31300.01	Prestations de services de tiers	Les revenus issus des inscriptions Midi Tonus (70 francs la session) sont entièrement reversés aux partenaires. Avec 315 participants en plus que prévu en 2017, le montant reversé correspond donc à 22'500 francs
31300.02	Frais bancaires et postaux	L'ensemble des prestations sportives proposées au public peuvent être payées électroniquement depuis le courant de l'exercice 2017. Cette augmentation de charge relative aux transactions électroniques des données est toutefois compensée, à la fois, par la baisse des frais de ports et de commande en papeterie pour l'établissement des factures transmises par courrier (- 1'600 francs)
31370.03	TVA non récupérable	Les règles d'assujettissement à la TVA relatives aux cours à vocation sportive concernent des prestations proposées au public et le chiffre d'affaires réalisé des cours concernés dépasse la limite d'exonération. Une demande d'assujettissement a donc été déposée auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC) en fin d'année 2016 et un montant provisoire de 110'000 francs avait été inscrit sous forme de transitoire dans les comptes. Un reliquat de 4'180 francs est imputé en 2017
31600.00	Loyers er fermages des biens-fonds	Les locations prévues pour le développement du concept Midi Tonus n'ont pas été réalisées ; des solutions auprès de partenaires disposant de locaux ont pu être trouvées durant l'exercice sans devoir verser des loyers (voir également commentaire sur le compte 3130001)
42310.00	Taxes de cours	Décision de ne pas adapter les prix sur les cours nouvellement assujettis à la TVA en 2017, ce qui a pour conséquence une baisse du revenu net sur les activités planifiées lors de l'élaboration du budget (- 23'000 francs)
43090.09	Autres revenus d'exploitation	Revenus issus de la location du bus utilisé dans le cadre des camps multisports à l'EOREN pour le transport des écoliers à des cours de natation au Crêt-du-Chêne et au Mail. La location hebdomadaire a quasi doublé par rapport à l'exercice précédent

142.02 PROMOTIONS ET MANIFESTATIONS

31810.00	Perte sur créances effectives	Créance impayée par une société lors de la diffusion des matchs du mondial 2014 sur grand écran au stade de la Maladière

42600.00	Remboursement de tiers	Refacturation de prestations à charge de l'ASF lors du match Suisse-Biélorussie

143.01 TERRAINS ET SALLES DE SPORT

31200.01	Eau - PA	Consommation d'eau en baisse en raison notamment des précipitations régulières durant l'année (consommation d'eau d'arrosage moins importante pour les terrains naturels)
31370.01	Impôts et taxes	Voir commentaire sur le compte 3120001
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	Amortissements supplémentaires induits par la réévaluation des bâtiments classés au patrimoine administratif. Cette plus-value est compensée par un prélèvement sur la réserve et enregistré sur le compte 4895000 (+112'000 francs)
39100.00	Prestations de services	Les coûts d'entretien du terrain naturel de la Riveraine (- 57'000 francs) sont nouvellement comptabilisés sur l'entité de gestion 143.04. Celle-ci regroupe l'ensemble des charges structurelles relatives aux besoins des écoles supérieures en matière de sport dans le quartier de la Maladière (CPLN, Riveraine, Maladière) : Le terrain de la Riveraine étant accessible aux étudiants durant la journée
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Diminution du taux moyen de la dette (-29'200 francs)
48950.00	Prélè. s/réserve liée au retraitement du PA	Voir commentaire sur le compte 3300400

143.02 MAISON DE VACANCES CITE-JOIE

31300.01	Prestations de services de tiers	Le remplacement, indispensable, de plusieurs commandes de douches a été réalisé (+ 7'500 francs)
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Diminution du taux moyen de la dette (-13'900 francs)

143.03 ANNEAU D'ATHLETISME COLOMBIER

32628.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	Sous-évaluation des acomptes de charges versés en 2016 (+ 8'100 francs)

143.04 COMPLEXE DE LA MALADIERE

31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	Location du Taraflex (revêtement spécial pour la compétition internationale de Volleyball) pour les besoins du NUC. Les charges sont entièrement compensées par une convention sponsoring et dont la contrepartie est comptabilisée sur le compte 4240001
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	Diminution de la part des amortissements et des charges financières de l'Etat relatif à la Riveraine (- 25'500 francs)
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	Amortissements supplémentaires induits par la réévaluation des bâtiments classés au patrimoine administratif. Cette plus-value est compensée par un prélèvement sur la réserve et enregistré sur le compte 4895000 (+13'000 francs)
39100.00	Prestations de services	Voir commentaire sur l'entité de gestion 143.01
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Frais d'incinération des déchets facturés par VADEC au Service de la Voirie et concernant les salles de sport
42400.01	Taxes d'utilisation	Voir commentaire sur le compte 3161001
48950.00	Prélè. s/réserve liée au retraitement du PA	Voir commentaire sur le compte 3300400

143.05 STADE DE LA MALADIERE

31300.01	Prestations de service de tiers	Des charges imprévues et indispensables de l'ordre de 60'000 francs ont été engagées, celle-ci étant compensées par les revenus supplémentaires comptabilisés sur le compte 4472000 : - La mise en conformité des installations électriques sur les

		postes de presse (23'700 francs) ; - La réparation des barrières mobiles de sécurité de l'accès visiteurs du stade (5'600 francs) ; - L'homologation annuelle obligatoire du terrain synthétique pour des compétitions internationales (4'400 francs) ; - L'installation de tableaux de raccordement électrique supplémentaires dans la coursive nord pour la tenue de buvettes mobiles (5'600 francs) ; - La pose de carrelage sur les parois des deux vestiaires visiteurs en lieu et place d'une tapisserie moisie par l'humidité des douches (8'200 francs) ; - Diverses réfections (peinture, joints, équipements, etc.) dans le cadre de la venue de l'équipe nationale suisse (12'500 francs)
31600.00	Loyers et fermage des biens-fonds	Le complexe de la Maladière a été diagnostiqué en 2016 selon la méthode EPIQR+. Les résultats de l'analyse ont été pris en compte dans le cadre des acomptes de charges sur l'exercice 2017
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	Le stade de la Maladière a été reclassé comme établissement appartenant au patrimoine financier mixte de la Ville. Les charges d'amortissement n'apparaissent plus dans les comptes de fonctionnement, mais sur un compte de bilan (- 277'000 francs)
39101.00	Prestations informatiques	Les frais de connexion et d'entretien des antennes wifi ont été renégociées avec Video 2000 dans le cadre du projet NEMO (- 9'000 francs)
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Frais d'incinération des déchets facturés par VADEC au Service de la Voirie et concernant le stade
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Charges d'intérêts supplémentaires induits par la réévaluation de la valeur au bilan du stade (+ 19'700 francs)
43090.09	Autres revenus d'exploitation	Comme le stade dispose d'un nombre de tourniquets suffisant pour assurer le contrôle des entrées avec une moyenne de 3000 spectateurs, nous louons une partie des équipements à la patinoire de Fribourg pour couvrir ses besoins de sécurité exigée par la ligue nationale de hockey
44720.00	Paiements pour l'utilisation des biens-fonds PA	Revenus supplémentaires induits par la location du stade à l'ASF lors du match Suisse-Biélorussie

143.06 STAND DE TIR

31300.01	Prestations de service de tiers	Un nettoyage complet de la toiture a été effectué suite à l'apparition de fuites d'eau (+ 7'200 francs)

144.02 PISCINES DU NID-DU-CRO

30	Charges de personnel	La réorganisation opérationnelle des piscines a permis de réduire de 1.5 EPT les besoins en personnel (départs non remplacés)
31200.01	Eau	Deux fuites, l'une dans le système d'arrosage et l'autre au niveau d'une vanne d'arrivée d'eau claire, ont induit une consommation plus importante durant plusieurs mois en 2016. Le budget 2017 avait été déterminé, par précaution, sur la base des relevés en possession, raison pour laquelle une baisse significative a été enregistrée (-24'500 francs)
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	Amortissements supplémentaires induits par la réévaluation des bâtiments classés au patrimoine administratif. Cette plus-value est compensée par un prélèvement sur la réserve et enregistré sur le compte 4895000 (+276'000 francs)
39100.00	Prestations de services	Divers travaux d'abattage d'arbres et de réfection de pelouse ont dû être réalisés en marge de l'entretien courant des zones végétalisées (+ 43'000 francs)
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Diminution du taux moyen de la dette (-21'700 francs)
42400.01	Taxes d'utilisation	Malgré une période estivale satisfaisante, une baisse marquée des entrées individuelles en 2017 est à noter. La vente d'abonnements annuels et de saison demeure relativement stable

48950.00	Prélè. s/réserve liée au retraitement du PA	Voir commentaire sur le compte 3300400

145.00 PATINOIRES

30	Charges de personnel	L'absence pour incapacité de travail d'un collaborateur n'a été que partiellement remplacée
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	Le solde du déficit 2016 (33'730 francs), qui comprend une provision sur les montants impayées de Littoral Catering Sàrl et le HC Université est à l'origine de ce dépassement

146.01 MOBILITE

3130001	Prestations de services de tiers	Ce compte regroupe principalement les frais d'achats des cartes journalières CFF et Navigation, revendue à la population et au personnel de l'administration
3611000	Dédommagements aux cantons et aux concordats	Part au pot commun des transports dont la clé de répartition a été révisée. L'impact est positif pour la Ville de Neuchâtel
3634000	Subventions aux entreprises publiques	Ligne Maladière (106'381 CHF), NoctamRun (30'434.10 CHF), Snowbus (1'424 CHF), Soutien Fête des vendanges (50'000 CHF). Aucun autre projet COMUL n'a été traité en 2017
3635000	Subventions aux entreprises privées	Festineuch Oiseaux de nuits (2'160 CHF), Soutien aux transports pour la manifestation « entrée de jeux » (2'000 CHF)
3636000	Subventions aux orga. Privées à but non lucratif	Subvention à la Fédération du Transjuralpin
3637000	Subventions aux personnes physiques	Soutien aux achats d'abonnement junior (ex ABOADO) (455'947.50 CHF) et adulte (606'997 CHF)
4250000	Ventes	Revente des cartes journalières CFF et Navigation
4850000	Prélèvements extraordinaires sur les fonds et financements spéciaux	Prélèvement au fond pour financement du soutien aux achats d'abonnements junior
4910000	Prestations de services	Ventes des cartes journalières à usage professionnel et soutien du délégué à l'énergie dans le cadre de la Cité de l'énergie (3'000 CHF)

146.02 FUN'AMBULE

3151002	Entretien de véhicules	Contrat de maintenance technique sous budgété
3159000	Entretien d'autres biens meubles	Ce compte comprend à l'attribution annuelle à la réserve dédiée au financement de la grande révision (77'000 CHF). Cette dernière à lieu tous les 3 ans. 2 demandes de crédits complémentaires ont été acceptées par le Conseil communal pour la modernisation du système de contrôle (27'757.10 CHF) et du changement de la climatisation (14'500 CHF)
4260000	Remboursement de tiers	Participation de TransN au frais d'entretiens courants
4240001	Taxe d'utilisation	Montant versé par la SGA pour l'utilisation des espaces d'affichage de la gare sud
4430000	Loyers et fermages, bien-fonds PF	Location versée par TransN pour l'exploitation du Fun'ambule

146.03 DEVELOPPEMENT DURABLE

3030002	Civilistes et autres contrats particuliers	Défraiements des civilistes et personnel de l'aide sociale pour la gestion de la station Neuchâtelroule et l'entretien des vélos
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Il s'agit principalement des pièces de rechanges pour Neuchâtelroule (68'265 CHF)
3120002	Electricité	Frais d'électricité pour la vélostation et la station du port. Un montant de 1'547 CHF a été facturé par Viteos pour les travaux de rénovation de la station du port.
3130001	Prestation de service de tiers	Il s'agit principalement des charges d'exploitation de NeuchâtelRoule (147'039 CHF) , la vélostation de la gare (5'173 CHF), les actions de l'agenda 21 (11'971 CHF), la promotion de

		la mobilité durable (27'532 CHF), l'organisation de manifestation (20'669 CHF) et les infrastructures et la signalisation mobilité douce (10'995 CHF)
3130085	Téléphonie mobile	Frais important dû à une utilisation inappropriée du téléphone mis à disposition du personnel d'équilibrage des stations Neuchâtelroule.
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Cofinancement de l'étude sur la mobilité du personnel de l'université (10'000 CHF) et mandat de recherche pour le plan de mobilité professionnelle du secteur Vauseyon (15'573.60 CHF). Ce compte est également dédié aux études de dépollution. Ces éléments sont difficilement planifiables (aucun en 2017)
3133200	Contrat de prestation informatique	Licence et maintenance des logiciels pour l'exploitation du Neuchâtelroule. Montant payé en fonction du nombre de vélo et/ou station.
3134009	Primes d'assurances	Prime d'assurance pour la flotte de vélo Neuchâtelroule
3151002	Entretien de véhicule	Frais d'entretien des véhicules électriques partagés
31700.09	Autres frais	Indemnités de repas versées à l'aide sociale pour le personnel de NeuchâtelRoule
3612000	Dédomm. Communes et synd. Intercommunaux	Rétrocession à la Commune du Locle des parts de sponsoring cantonaux de Neuchâtelroule
3636000	Subventions aux orga.privées à but non lucratif	Montants extraordinaires versés à la Fondation des Moulins du Gor (20'000 CHF) et au Club Jurassien (10'000 CHF) pour leurs actions dans le domaine de la préservation du patrimoine naturel. Ce montant provient de la dissolution du capital de la société TransHelvetica et fait l'objet d'une demande de crédit accordé par le Conseil communal. Les autres montants correspondent au soutien accordé au festival du film vert (1000 CHF) et à la rétrocession de la part de sponsoring Neuchâtelroule revenant à la Ville de la Chaux-de-Fonds (3'510 CHF) (montant mal imputé, devait être imputé sous 3612000):
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Le montant avait été budgété sous l'entité 146.01. Il s'agit principalement du matériel de bureau fourni par le Centre d'impression
3910000	Prestations de services	Le montant avait été budgété sous l'entité 146.01. Il s'agit principalement des frais d'impression du Centre d'impression pour les différentes publications du service de la Mobilité (Mobile en Ville, Affiches et flyers divers, etc.)
4240002	Prestations de services pour tiers	Facturation aux communes partenaires des frais d'exploitation des stations Neuchâtelroule. Le montant moins important que prévu provient du fait qu'il avait été budgété les frais d'exploitation de la nouvelle station du lycée Jean-Piaget qui ne seront facturé qu'en 2018 et que le montant effectivement facturé aux communes est diminué du montant des sponsors apportés
4250000	Ventes	Ventes des abonnements Neuchâtelroule (107'800 CHF) et Vélostation (7'445 CHF)
4390000	Autres revenus	Il s'agit principalement des recettes du sponsoring Neuchâtelroule (82'250 CHF) et des remboursements de partenaires lors de l'organisation de manifestations de promotion de la mobilité (6'797 CHF)

147.00 SERVICE DU TOURISME, DELEGUÉ(E) AU TOURISME

31300.01	Prestations de services de tiers	Frais d'organisation et de promotion supplémentaires pour Chocolatissimo et Neuchâtel ville du goût (15'000.-) Fresque Belle-Epoque sur le container Neuchâtelroule (4'000.-)
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	Subvention extraordinaire Neuchâtel a du goût
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	La Direction du Tourisme est locataire d'un local dans le kiosque de la place Pury dans le cadre des visites Neuchâtel Belle-Epoque, dont le loyer a été omis lors de la budgétisation (6'000.-)

148.00 DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION

3130004	Cotisations	Mandat de prestations « projets agglo. RUN » financé par le RUN au lieu des communes
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Ce montant n'a pas été utilisé car il n'y a pas eu de processus de fusion

149.01 SPS

3100000	Matériel de bureau	Achats centralisés aux SPS et facturés aux différentes entités par report interne
3101001	Matériel d'exploitation et fourniture	Plusieurs achats pour l'organisation de la Fêtes des vendanges refacturés sur le compte 4250000 - Ventes
3130001	Prestations de service de tiers	Crédit supplémentaire de Fr. 40'000.- accordé pour l'organisation de la Fête des vendanges ainsi que les frais de conciergerie externe dus à la maladie de longue durée de la technicienne de surface compensé par le compte 3010902 – Rbt ass. maladie pers.
3151002	Entretien véhicules	Achat de fourniture refacturée aux partenaires externes
3170000	Frais de repas	Suite à la nouvelle répartition du personnel, moins de frais ont été comptabilisé dans l'entité 12902
3199000	Autres charges d'exploitation	Installation d'une barrière au sud de l'esplanade de la Maladière afin d'éviter à toutes personnes non autorisées à se garer sur cette dernière
3611000	Dédommagements cantons et concordats	Réévaluation du coût du poste permanant au profit de la région littorale par Ville de Neuchâtel
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Achats centralisés au SPS et facturés aux différentes entités par report interne
4240002	Prestations de services pour tiers	Subventions pour la centrale d'engagement feu supprimées depuis juillet 2017, date de l'ouverture de la CNU à PONE
4250000	Ventes	Facturation aux diverses organisations et associations des frais engagés pour la Fête des vendanges
4260000	Remboursement de tiers	Participation de la copropriété de la Maladière pour la gestion de la sécurité du complexe

149.02 MEDIATEURS URBAINS

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Renoncement de plusieurs achats dans l'attente de la réorganisation

Investissements détaillés, commentaires et engagements

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2017 Dépenses	COMPTES 2017 Recettes	BUDGET 2017 Dépenses	BUDGET 2017 Recettes
Patrimoine administratif			**199'030'080**	**-30'187'011**	**16'260'474**	**-8'209'284**	**36'538'000**	**-3'370'000**
02	**Finances**		**1'079'000**	**0**	**0**	**0**	**1'004'000**	**0**
Divers			1'079'000	0	0	0	1'004'000	0
	Appel d'offre pour le changement d'outil de gestion du temps de travail		250'000				250'000	
	Suite MS Office 2016		350'000				350'000	
	Extension Nemo		24'000				24'000	
	Mise en place du module Salaires d'Abacus (AbaSal)		120'000				120'000	
	Mise en place du module Gérance d'Abacus (AbaImmo)		135'000				60'000	
	Nouvel outil de gestion pour le service de la sécurité urbaine		200'000				200'000	
01	**Chancellerie**		**45'000**	**0**	**1'855**	**0**	**0**	**0**
Divers			45'000	0	1'855	0	0	0
40113	Crédit d'étude pour examiner la faisabilité d'un centre de conservation des musées à Tivoli	10.08.2016	25'000	0	1'855	0		
40340	Crédit d'étude - Impact financier Centre de conservation Tivoli Nord	25.09.2017	20'000	0	0	0		
06	**Action sociale**		**140'000**	**0**	**135'672**	**0**	**60'000**	**0**
Divers			140'000	0	135'672	0	60'000	0
40101	Remplacement du central téléphonique du Service de l'action sociale	18.05.2016	90'000	0	86'283	0		
40331	Travaux d'adaptation du Bureau Action sociale	21.06.2017	50'000	0	49'389	0	60'000	
07	**Infrastructures**		**71'895'700**	**-4'507'150**	**7'518'187**	**-4'765'532**	**15'706'000**	**-1'296'000**
Déchets			2'150'000	0	583'652	0	1'000'000	0
39594	Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés	01.09.2014	500'000	0	323'155	0		
40105	Amélioration infrastr. déchetterie Plaines-Roches et création espace récup. objets réutilisables	27.06.2016	1'650'000	0	260'497	0	1'000'000	
Eau			33'826'000	-122'000	2'069'790	-416'431	5'335'000	-686'000
37568	Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012	12.03.2012	1'906'000	0	0	0		
39029	Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier "Draizes-Boourgogne"	11.11.2013	239'000	0	111'486	0		
39354	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014	31.03.2014	723'000	0	0	-556		
39368	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015	31.03.2014	814'000	0	0	-13'676		
39408	Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée	02.06.2014	526'000	-122'000	0	0		
40039	Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin	07.09.2015	23'285'000	0	329'433	-370'370	2'000'000	-640'000
40126	C'16 - Extension du réseau d'eau réalisation d'un nouveau bouclage sur la rue Louis-Bourguet	05.10.2016	85'000	0	48'870	0		
40074	Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2016	18.04.2016	1'120'000	0	261'084	-22'732		
40075	Renouvellement compteurs 2016	18.04.2016	170'000	0	0	0		
40076	Étude du réservoir du Plan 2016	18.04.2016	125'000	0	0	0	65'000	-26'000
40077	Modernisation de la télégestion 2016	18.04.2016	100'000	0	0	0		

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40078	Modernisation station de pompage pour Chaumont 2016	18.04.2016	200'000	0	850	0		
40079	Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2016	18.04.2016	100'000	0	21'000	-1'583		
40080	Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2017	18.04.2016	1'025'000	0	732'572	-7'514		
40081	Renouvellement compteurs 2017	18.04.2016	220'000	0	190'868	0	220'000	
40082	Modernisation de la télégestion 2017	18.04.2016	100'000	0	75'065	0	100'000	-20'000
40083	Modernisation station de pompage pour Chaumont 2017	18.04.2016	100'000	0	0	0	100'000	
40084	Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2017	18.04.2016	50'000	0	0	0	100'000	
	Avenu des Alpes		180'000				300'000	
	Georges-Auguste Matile		435'000				190'000	
	Branchements		460'000				340'000	
	Fontaine-André, rénovation réservoir		1'620'000				1'620'000	
40302	C'17 - Entretien de la conduite d'eau dans la chaussée de la Boine	20.02.2017	175'000	0	235'982	0	300'000	
40354	C'17 - Remplacement d'une conduite d'eau dans le cadre du chantier Draizes-Bourgogne	04.12.2017	68'000	0	62'580	0		
Eaux usées			6'458'000	-400'000	1'286'890	-111'464	1'545'000	-150'000
30811	STEP renouvellement équipements automation	03.06.2013	3'460'000	-400'000	441'447	0	400'000	
39028	Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires	11.11.2013	431'000	0	259'588	0		
39592	Divers véhicules et machines STEP	01.09.2014	120'000	0	72'598	0		
40087	Travaux du PGEE 2016	18.04.2016	995'000	0	157'095	-111'464	145'000	-100'000
40088	Travaux du PGEE 2017	18.04.2016	505'000	0	243'976	0	500'000	-50'000
	Etude du traitement des micropolluants		800'000				500'000	
40305	Crédit d'étude complémentaire relatif au traitement des micropolluants à la Step de Neuchâtel	08.03.2017	120'000	0	87'236	0		
40352	Acquisition d'une nacelle Haulotte pour la STEP	04.12.2017	27'000	0	24'950	0		
Divers			29'461'700	-3'985'150	3'577'855	-4'237'637	7'826'000	-460'000
29219	Ch. des Ribaudes, élargissement	29.10.2007	470'000	-235'000	0	0		
35332	Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"	07.02.2011	1'199'500	-599'750	0	0		
35589	Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartiers CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	2'810'000	-769'000	23'297	0		
35590	Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL	06.09.2010	752'000	0	0	0		
36129	Mise en conformité des places de jeux	06.06.2011	362'000	0	0	0		
36988	Amélioration du tracé de la route située à la rue Louis-Bourguet (ouest)	07.11.2011	110'000	-55'000	0	0		
37849	Divers véhicules et machines Voirie	02.07.2012	428'000	0	0	0		
37850	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	02.07.2012	693'000	0	0	0		
38869	Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourget est)	18.09.2013	130'000	0	0	0		
39008	Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizes-Bourgogne"	11.11.2013	184'000	0	0	0		
39088	Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle	20.11.2013	20'000	0	0	0		

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
39452	Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.2014	3'931'000	-150'000	564'475	-2'543'990	1'000'000	
39590	Divers véhicules et machines Voirie	01.09.2014	810'000	0	0	0	1'500'000	
39591	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	01.09.2014	980'000	0	169'703	0		
39593	Camion compacteur de ramassage des déchets verts	01.09.2014	500'000	0	125'545	0		
39609	Camionnette caisse avec plaque élévatrice	01.09.2014	130'000	0	0	0		
39610	Camionnette double cabine - basculant	01.09.2014	130'000	0	0	0		
39611	Camion 7.5 t avec pont / grue	01.09.2014	130'000	0	120'000	0		
40031	Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel	29.06.2015	853'000	-19'000	151'542	-18'630	175'000	
40036	Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard	31.08.2015	118'000	0	63'520	0		
40043	Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n° 29 de la rue du Rocher	09.11.2015	113'000	0	718	0		
40044	Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n° 21-23 de la rue du Rocher	09.11.2015	114'000	0	0	0		
40049	Réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or	09.11.2015	3'828'000	-1'569'000	24'420	-1'332'540		
40050	Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du "Domaine du Lac"	09.11.2015	165'000	0	148'366	0		
40085	Programme d'entretien du domaine public et divers projets particuliers 2016	18.04.2016	2'137'000	0	218'582	-225'170	350'000	
40086	Programme d'entretien du domaine public 2017	18.04.2016	1'460'000	0	1'124'989	-88'227	1'460'000	-50'000
40089	Mise en place monitoring trafic - application mesures sécurisation et amélioration mobilité aînés 16	18.04.2016	425'000	0	179'442	0	100'000	-10'000
40090	Mise en place mesures amélioration mobilité aînés 2017	18.04.2016	70'000	0	0	0	70'000	
40106	Application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet Est	27.06.2016	346'000	0	229'859	0		
	Amélioration secteur bâtiment Tunnels (voirie et parcs et promenades) yc toiture Petitpierre et Grisel		3'500'000				2'000'000	
	Pré-étude projet aménagement place de la Coudre		35'000				35'000	
	Place de la Coudre		400'000				400'000	-300'000
40121	Étude application plan d'alignement Pertuis-du-Sault 14 - rue du Rocher 23	14.09.2016	35'000	0	6'406	0		
	Application de nouveaux plans d'alignement (Caselle, Deurres et Arnold- Guyot)		1'000'000	-500'000			300'000	-100'000
40127	Aménagement d'un trottoir et sécurisation, Av. des Alpes 29	05.10.2016	106'000	0	52'724	-700		
40137	Réfection du débarcadère centre ouest du Port	30.11.2016	30'000	0	28'712	0		
40301	C'17 - Réfection du mur en limite de propriété escaliers de la Gare / ruelle Vaucher	20.02.2017	27'000	0	24'839	0	300'000	
40303	C'17 - Réparation du collecteur EU-EC rue de la Côte 77	20.02.2017	47'000	0	48'859	0		
40307	C'17 - Marquage podotactile destiné à faciliter la mobilité des malvoyants et aveugles	08.03.2017	15'000	0	17'637	0		
40308	C'17 - Achat d'équipement spécifique aux manifestations	08.03.2017	13'000	0	11'313	0		
40310	C'17 - Adaptation arrêt de bus situé à hauteur du giratoire av. Alpes - rue Bachelin	27.03.2017	26'000	0	14'659	0		
40334	C'17 - Remplacement du collecteur d'eaux mixtes sur la rue de la Côte, entre le n° 81 et le n° 68	26.06.2017	76'000	0	0	0		
40339	C'17 - Sécurisation falaise rue de l'Écluse - Éboulement paroi rocheuse nuit du 20 au 21.08.17	29.08.2017	42'000	0	26'864	0		
	Plotter pour le bureau technique		16'000				16'000	

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40311	Réaménagement d'une place de jeux sur le site des Perce-Neige à Port-Roulant	05.04.2017	45'000	-45'000	0	0		
	Transformation du couloir central dans les serres (ouvrants, chauffage, etc.)		200'000				50'000	
	Pré-étude projet plans d'alignement		70'000				70'000	
40321	Programme KuzuBA - Rampe et escaliers Nord + Esplanade Ouest de la Gare	08.05.2017	62'000	-43'400	40'541	-28'380		
40330	Rénovation et adaptation des équipements aux Serres de Cernier	21.06.2017	200'000	0	74'643	0		
40341	Aménagement d'un trottoir et sécurisation à l'Avenue des Alpes 55	25.09.2017	102'000	0	70'000	0		
40355	Acquisition d'un lift pour véhicules au garage de la Voirie	11.12.2017	16'200	0	16'200	0		
08	**Urbanisme**		**95'785'000**	**-22'376'161**	**7'407'016**	**-2'241'788**	**13'538'000**	**-1'994'000**
Ecoles			20'775'000	-125'000	218'359	0	75'000	0
30804	Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète	06.02.2012	11'725'000	-125'000	98'541	0		
40004	Crédit compl. - Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel direction sur un site	16.02.2015	70'000	0	47	0		
40068	Assainissement et aménagement du bâtiment sis à Maximilien-de-Meuron 6	20.01.2016	8'460'000	0	98'237	0	75'000	
40119	Travaux d'aménagement dans le bâtiment Maximilien-de-Meuron 6. 4 salles de classe	14.09.2016	65'000	0	21'534	0		
40353	Création de salles de classe supplémentaires au collège de la Promenade Nord	06.11.2017	455'000	0	0	0		
Eglises			31'850'500	-15'781'001	1'886'920	-350'764	4'675'000	0
30837	Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.2008	8'477'000	-4'150'000	58'567	0	225'000	
39350	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	31.03.2014	15'200'000	-6'000'000	1'640'239	-273'624	3'000'000	
40003	Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré	17.12.2014	130'000	0	78'237	0		
40095	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 3	02.05.2016	1'617'000	-1'132'000	71'226	-49'860	1'450'000	
40131	Assainissement et réaménagement du Temple du Bas	24.10.2016	6'426'500	-4'499'001	38'651	-27'280		
Musées			10'000'000	-35'000	3'672'256	-3'600	3'675'000	-91'000
29879	Saint-Nicolas, musée, loge	30.06.2002	0	0	0	0		
35349	Poursuite des travaux de mise en conformité du Muséee d'art et d'histoire	02.07.2012	400'000	0	0	0		
37688	Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	5'800'000	-35'000	2'776'648	-3'600	675'000	-91'000
40091	Finalisation étape II rénovation Musée Ethnographie - Réaménagement espaces exposition et exploit.	18.04.2016	3'800'000	0	895'608	0	3'000'000	
Divers			33'159'500	-6'435'160	1'629'481	-1'887'424	5'113'000	-1'903'000
29383	Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape	29.03.1999	200'000	0	0	0		
30778	EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape	12.03.2012	988'500	0	95'555	0	200'000	
35340	Réhabilitation du parc des Cadolles	02.09.2013	250'000	0	3'978	0		
36168	Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	1'550'000	-703'560		-87'415		
38408	Réhabilitation de la passerelle de l'utopie	14.01.2013	277'000	0	0	0		
38651	Rénovation de locaux pour le SECOPO	24.06.2013	1'350'000	-20'000	17'112	-36'473		
38668	Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards	11.11.2013	1'117'000	-563'000	100'697	0		
38768	Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS	24.06.2013	325'000	0	0	0		

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
39308	Assainissement du "Domino"	03.02.2014	492'000	0	62'885	0		
39708	Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville	27.10.2014	3'360'000	0	564'009	-1'301'500	260'000	
40007	Aménagement d'un parc public à Serrières	09.03.2015	414'000	-311'000	114'676	-265'180		
40020	Diverses réparations sur les fontaines	20.05.2015	160'000		79			
40023	1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Études suivi appel offres et projet exéc	01.06.2015	100'000	0	75'713	0		
40037	Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres	31.08.2015	115'000	0	10'629	0		
40038	Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»	07.09.2015	36'000	0	0	0		
40040	Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet	16.09.2015	60'000	0	0	0		
40041	Investigation technique du site des Jeunes-Rives	28.09.2015	110'000	0	9'832	0		
40051	Assurer la suite du portage d' "Ensemble Gouttes d'Or"	09.11.2015	90'000	0	18'500	0		
40110	C'16 - Rempl. chaudière gaz, pompes circulation et tableau général commande - École des Acacias	29.06.2016	87'000	0	206	0		
40112	C'16 - Rempl. chaudière à Mazout par chaudière à gaz - Crèche des Bercles	29.06.2016	33'000	0	1'789	0		
40064	Crédit Complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville	01.02.2016	347'000	-100'000	24'362	-28'156	0	-58'000
40069	Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"	20.01.2016	53'000	0	37'249	0		
40093	Travaux d'aménagement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital	02.05.2016	478'000	-335'000	216'000	-151'200		
40096	Assainissement de la structure d'accueil "Le Domino" 2	11.05.2016	111'000	0	101'405	0		
40117	Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 7ème étape	12.09.2016	500'000	0	0	0		
40118	Rech.maîtres ouvrage, prix terrain, cond.octroi DDP, cré.SA pilotage Ensemble Gouttes d'Or	12.09.2016	335'000	0	63'418	0		
40129	Réaménagement de la rue du Vieux-Châtel - Mandat d'ingénieur mobilité	19.10.2016	22'000	0	18'693	0		
40133	Réalisation d'une vitrine pour présenter l'horloge IsoSpring à l'Hôtel de Ville	31.10.2016	15'000	0	11'938	0		
	Fbg de l'Hôpital 2,4:ascensseur. Fbg de l'Hôpital 6, assainissement du bâtiment		3'700'000				250'000	
40324	C'17 - Galeries de l'Histoire - Remplacement de moteurs défectueux des exutoires de fumées	22.05.2017	20'000	0	11'131	0	350'000	
40323	Réalisation des études d'avant-projet relatives à la passerelle du viaduc ferroviaire de Serrières	17.05.2017	70'000	0	23'447	0		
40328	Mandat d'étude et convention avec CFF - Passerelle Fahys-Gare - Espace de l'Europe-CFF	07.06.2017	110'000	-110'000	0	0		
40329	Phase-test du projet de réaménagement de la rue de Vieux-Châtel	21.06.2017	27'000	0	21'178	0		
	Cité de l'énergie 7ème étape		500'000				250'000	
	Réaménagement espace public Draizes-Bourgogne		1'100'000	-563'000			200'000	-200'000
40333	Crédit d'étude pour la phase de projet de réaménagement des Jeunes-Rives	26.06.2017	1'500'000	0	25'000	-17'500	700'000	-700'000
	Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie Piaget, Port (étude projet)		1'500'000				500'000	-500'000
	Aménagement d'un parc public Nature en ville aux Gouttes d'Or		5'600'000	-2'100'000			600'000	-145'000
	Assainissement site pollué aux Gouttes d'Or		200'000	-220'000			213'000	-50'000
40350	Aménagement et sécurisation du jardin public des anciennes serres de Vieux-Châtel	06.11.2017	1'170'000	-828'000	0	0	40'000	
	Révision du plan directeur et du plan d'aménagement		2'000'000	-50'000			250'000	-250'000
	Réalisation aménagement rue Crêt-Taconnet, projets d'agglomération 1ère génération		970'000	-290'000			100'000	

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Assainissement et réaménagement de l'ancien Cercle de Serrières, rue de la Coquemène 1		800'000				800'000	
	Aménagement trottoir/passerelle rue Martenet		685'000	-150'000			400'000	
40351	Aménagement du cheminement piéton entre le quartier de Vieux-Châtel et la gare	06.11.2017	130'000	-91'600	0	0		
40360	Rempl. système d'affichage et stockage Péristyle Hôtel-de-Ville 2	20.12.2017	102'000	0	0	0		
09	**Environnement**		**158'780**	**0**	**28'020**	**-525'000**	**0**	**0**
Divers			158'780	0	28'020	-525'000	0	0
38929	Acquisition d'une parcelle de forêt - article 486 à la Rocheta	28.10.2013	45'780	0	0	0		
40008	Droit de superficie sur une parcellle de terrain concédée par la Fondatio Russ	09.03.2015	75'000			-525'000		
40109	Remplacement du véhicule tout terrain de l'équipe forestière des Joux	29.06.2016	38'000	0	28'020	0		
10	**Sécurité**		**20'519'600**	**-2'880'100**	**728'792**	**-420'923**	**4'682'000**	**-40'000**
Divers			20'519'600	-2'880'100	728'792	-420'923	4'682'000	-40'000
29927	3ème étape du plan de stationnement	30.06.2008	4'825'000	-1'000'000	64'609	-64'609	200'000	
29972	Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière	03.09.2001	1'400'000	0	0	0		
35346	Berce pour concept "mousse"	18.10.2010	150'000	-75'000	0	-91'260		
35371	Etude nouveau crématoire	15.03.2010	100'000	0	17'874	0		
35372	Aménagement du quartier G	15.03.2010	600'000	0	0	0		
35768	Camion tracteur "multi berces"	18.10.2010	300'000	-150'000	0	-175'995		
37709	Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	5'800'000	-50'000	57'788	0	2'000'000	
38653	Acquisition de mobilier pour le SECOPO	24.06.2013	200'000	0	9'610	0		
39455	Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont Mail – Portes-Rouges – Cibleries	07.09.2015	271'000	0	0	0		
39568	Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles	01.09.2014	340'000	0	0	0		
	Signalisation lumineuse		300'000				300'000	
	Bornes zone piétonne		1'700'000				600'000	
40001	Mise à disposition centrale d'engagement 118	19.01.2015	100'000			-86'334		
40017	Crédit Complémentaire - Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux	18.03.2015	60'000	0	0	0		
	Crédit cadre (anciennement crédit de construction)		200'000				50'000	
40107	Acquisition de 5 vélos électriques pour la Sécurité Urbaine	08.07.2016	25'000	0	3'250	0		
40108	Remplacement du véhicule atelier pour la Sécurité Urbaine	11.07.2016	50'000	0	0	-2'725		
40125	Travaux de protection du Port de Serrières contre les entrées de vagues importantes	05.10.2016	115'000	0	16'237	0		
40304	Réfection du port de Serrières	08.03.2017	95'000	0	34'053	0		
40309	Remplacement d'un véhicule de la Sécurité urbaine - 4X4, autom., 5 pl., éq. radio	22.03.2017	42'000	0	31'702	0	50'000	
40313	Acquisition d'un brancard Stryker pour le SIS	05.04.2017	55'000	0	55'384	0	55'000	
	Changement batterie onduleur		18'000				18'000	
40315	Cimetière de Beauregard - Aménagement du quartier A	24.04.2017	680'400	0	79'762	0	750'000	

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40316	Cimetière de Beauregard - Aménagement du quartier B	24.04.2017	70'200	0	1'380	0		
40320	Remplacement d'un sonomètre pour la surveillance des manifestations et autres établissements	08.05.2017	22'000	0	23'311	0		
40332	Remplacement d'une ambulance pour le Service d'incendie et de secours	26.06.2017	260'000	0	233'818	0	260'000	
40336	Remplacement du véhicule de service du SPS	09.08.2017	40'000	0	30'578	0	50'000	
	Véhicule commandant SIS		81'000				81'000	
	Fip éléctronique + stylo numérique		57'000				57'000	
40338	Acquisition d'un défibrillateur Biphasique série X	16.08.2017	32'000	0	31'304	0	38'000	
40346	Acquisition d'une nouvelle auto laveuse pour l'entretien des sols de la halle du SIS	01.11.2017	27'000	0	24'121	0	45'000	
40347	Acquisition d'un nouveau mannequin de simulation - réanimation et pose de voies veineuses	01.11.2017	15'000	0	14'011	0	32'000	
	Matériel de vision nocturne		13'000				13'000	
	Remplacement Questor		50'000				50'000	
	Structure roulante pour tuyaux		20'000				20'000	
	Armoirs de sécurité pour produits inflammables		13'000				13'000	
	Convention relative aux modalités de mise à disposition du SIS des Montagnes neuchâteloises, de l'ECAP et des missions de secours, de la centrale d'engagement 118 du SIS Neuchâtel	19.01.2015	100'000					-40'000
40361	Modernisation des infrastrucures au cimetière de Beauregard Crédit compl.rapport 14-001	18.12.2017	753'000	-527'100	0	0		
40362	Aménagements extérieurs du site du Cimetière de Beauregard	18.12.2017	1'540'000	-1'078'000	0	0		
11	**Education**		**80'000**	**0**	**78'389**	**0**	**78'000**	**0**
Divers			80'000	0	78'389	0	78'000	0
40094	Équipement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital	02.05.2016	80'000	0	78'389	0	78'000	
12	**Culture**		**37'000**	**0**	**10'600**	**0**	**20'000**	**0**
Divers			37'000	0	10'600	0	20'000	0
40134	Remplacement de la scie circulaire de la menuiserie des affaires culturelles	16.11.2016	17'000	0	10'600	0		
40312	Installation de contrôle de climat dans les salles d'exposition et les dépôts du MAH	05.04.2017	20'000	0	0	0	20'000	
13	**Sports**		**4'495'000**	**-40'000**	**200'477**	**0**	**1'000'000**	**-40'000**
Divers			4'495'000	-40'000	200'477	0	1'000'000	-40'000
38988	Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.2013	1'930'000	0	6'188	0	400'000	
38989	Changmeent de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	1'770'000		1'458			
40065	C'16 - Piscines du Nid-du-Crô Infirmerie - Paroi en plots de verre, 2 portes et lavabo	16.12.2015	30'000	0	44	0		
40071	C'16 - Assainissement complet cabines zone des verstiaires intérieurs piscines du Nid-du-Crô	23.06.2016	55'000	0	81	0		
40072	C'16 - Remplacement complet casiers zone des verstiaires intérieurs piscines du Nid-du-Crô	23.03.2016	115'000	0	169	0		
	Pierre-à-Bot, changement du revêtement de l'ancien terrain synthétique		400'000	-40'000			400'000	-40'000
40317	C'17 - Remplacement armoires informatiques et tableau de commande électrique - piscines Nid-du Crô	19.04.2017	57'000	0	56'539	0	200'000	
40318	C'17 - Remise aux normes éclairage et signalétique de secours - piscines Nid-du Crô	19.04.2017	28'000	0	27'852	0		

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40319	C'17 - Immobilisation mur de séparation du bassin intérieur - piscines Nid-du Crô	19.04.2017	30'000	0	28'696	0		
40325	C'17 - Remplacement des équipements de sonorisation - piscines Nid-du Crô	22.05.2017	80'000	0	79'450	0		
14	**Mobilité**		**4'035'000**	**-383'600**	**151'466**	**-256'041**	**450'000**	**0**
Divers			4'035'000	-383'600	151'466	-256'041	450'000	0
35570	Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	1'054'000	-236'000	0	-162'922		
38029	Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars	05.11.2012	187'000	-100'000	0	-50'949		
40136	Acquisition de 40 vélos et 9 vélos électriques pour la location	30.11.2016	121'000	0	67'123	0		
	Crédit d'étude mesures Ecluse-Gare-Fahys et passerelle, projets d'agglomération 2ème génération		1'500'000				100'000	
	Mesures en faveur d'une mobilité durable		500'000				250'000	
	Agenda 21.2		500'000				100'000	
40322	Programme KuzuBA - Gare Nord du Fun'ambule	08.05.2017	68'000	-47'600	60'243	-42'170		
40327	Gare CFF - Monitoring des flux piétonniers	07.06.2017	80'000	0	0	0		
40337	Neuchâtelroule! - Station du Port	01.01.2017	25'000	0	24'100	0		
15	**Tourisme**		**760'000**	**0**	**0**	**0**		
Divers			760'000	0	0	0		
36368	Subventions d'investissement, Fondation au Suchiez	21.04.2008	700'000	0	0	0	0	
40326	Étude dans le cadre du projet "affichage et signalétique"	22.05.2017	60'000	0	0	0		

02 FINANCES

Appel d'offre pour le changement d'outil de gestion du temps de travail		Suite aux réponses reçues lors de l'appel d'offres le projet a été redéfini en privilégiant une démarche avec le fournisseur actuel accompagnée de compléments. Les travaux prennent place sur 2018
Suite MS Office 2016		Cet investissement a été réglé par la provision du CEG prévue à cet effet
Extension Nemo		L'extension du réseau wifi en zone urbaine a été décalée
Mise en place du module Salaires d'Abacus (AbaSal)		Les dépenses prévues ont eu lieu et le transfert de SAPHR sur Abacus a eu lieu en janvier 2018

07 INFRASTRUCTURES

39029 – Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier « Draizes-Bourgogne »	11.11.2013	Travaux complémentaires dans le cadre du dossier Draizes-Bourgogne pris dans le cadre du crédit de construction
40039 – Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin	07.09.2015	Décalage des investissements en fonction des études en cours
40074 – Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2016	18.04.2016	Travaux 2016 reportés en 2017
40076 – Etude du réservoir du Plan 2016	18.04.2016	Abandon partiel du projet en fonction du refus de participation de la commune de la Tène. Dossier à reprogrammer
40080 – Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2017	18.04.2016	Travaux 2016 reportés en 2017
40302 – C17 Entretien de la conduite d'eau dans la chaussée de la Boine	20.02.2017	Travaux d'urgence à coordonner avec le remplacement d'une conduite de gaz
40354 – C17 Remplacement d'une conduite d'eau dans le cadre du chantier Draizes-Bourgogne	04.12.2017	Travaux complémentaires dans le cadre du dossier Draizes-Bourgogne
39028 – Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires	11.11.2013	Travaux 2016 reportés en 2017
39592 – Divers véhicules et machines Step	01.09.2014	Remplacement du véhicule compte tenu de sa vétusté et des exigences liées à l'expertise. Montant financé par le biais du crédit véhicules et machines
40088 – Travaux du PGEE 2017	18.04.2016	Travaux PGEE simplifiés
40305 – Crédit d'étude complémentaire relatif au traitement des micropolluants à la Step de Neuchâtel	08.03.2017	Crédit d'étude qui sera intégré dans le crédit d'investissement global d'adaptation de la Step

40352 – Acquisition d'une nacelle Haulotte pour la Step	04.12.2017	Montant planifié initialement dans les comptes de fonctionnement de la Step et reporté en investissement compte tenu de la nature et de la hauteur de la dépense
39452 – Aménagement surface et équipement dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.2014	Les acomptes en 2016 ont été plus élevés que ceux planifiés et donc dépenses moins élevées en 2017. Les recettes correspondent à l'amortissement direct par le biais de l'utilisation du fonds d'agglomération
39590 – Divers et véhicules machines Voirie	01.09.2014	Les dépenses sont indiquées au compte 39591, 39593, 39609, 39610 et 39611
40049 – Réaménagement des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or	09.11.2015	Recettes encaissées en 2017 au-lieu de 2016.
40050 – Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du Lotissement du Domaine du Lac	09.11.2015	Travaux 2016 reportés en 2017
40086 – Programme d'entretien du domaine public 2017	18.04.2016	Report de chantier en 2018
40089 – Mise en place monitoring trafic – application mesures sécurisation et amélioration mobilité aînés 16	18.04.2016	Travaux 2016 reportés en 2017
40106 – Application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet est	27.06.2016	Facturation en 2017 des travaux réalisés fin 2016
40127 – Aménagement d'un trottoir et sécurisation, avenue des Alpes 29	05.10.2016	Crédit nécessaire à la participation de la Ville pour l'application du plan d'alignement
40137 – Réfection du débarcadère centre-ouest du Port	30.11.2016	Crédit complémentaire compte tenu de l'état fortement dégradé des pieux sur le débarcadère centre-ouest.
40321 – Programme KuzuBA – rampe et escalier nord + esplanade ouest de la Gare	08.05.2017	Crédit complémentaire sollicité pour les travaux à prendre en charge par la section Infrastructures.
40330 – Rénovation et adaptation des équipements aux serres de Cernier	21.06.2017	Crédit complémentaire sollicité. Facturation finale en 2018
40341 – Aménagement d'un trottoir et sécurisation à l'avenue des Alpes 55	25.09.2017	Crédit nécessaire à la participation de la Ville pour l'application du plan d'alignement
40355 – Acquisition d'un lift pour véhicules au garage de la Voirie	11.12.2017	Montant planifié initialement dans les comptes de fonctionnement de la Step et reporté en investissement compte tenu de la nature et de la hauteur de la dépense

08 URBANISME

30837_Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.2008	Lié au report de l'Etape III ; La « fin de crédit », réservée à des travaux liés à la passerelle (voir rapport de demande de crédit, 16-012) ont été mis en attente car tributaires des travaux du crédit nommé ci-dessus

39350_Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	31.03.2014	Retard lié aux fouilles archéologiques menées par l'OPAN
40095_Restauration-conservation de la Collégiale en étape 3	02.05.2016	Travaux reportés en raison du retard pris dans la mise à disposition des locales propriétés de l'état (voir rapport 16-012)
37688_Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	Reports des travaux prévus en 2016 sur 2017.
40091_Finalisation étape II rénovation Musée Ethnographie - Réaménagement espaces exposition et exploit.	18.04.2016	Début des travaux différé suite au report de l'Etape I
Fbg de l'Hôpital 2,4: ascenseur. Fbg de l'Hôpital 6, assainissement du bâtiment		Report du projet
38668 - Plan de quartier « Draizes Bourgogne » et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards	11.11.2013	Le déroulement des travaux et l'engagement financier en découlant dépend du chantier privé (3 bâtiments du plan de quartier). La plus grande partie des dépenses aura lieu en 2018
40333 - Crédit d'étude pour la phase de projet de réaménagement des Jeunes-Rives	26.06.2017	Compte tenu de la date de l'octroi de ce crédit et du temps nécessaire à la préparation des contrats des mandataires, les études n'ont repris qu'à l'automne 2017, d'où le faible niveau des dépenses par rapport au budget
Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie Piaget, Port (étude projet)		Demande de crédit et dépenses reportées en 2019
Aménagement d'un parc public Nature en ville aux Gouttes d'Or		Demande de crédit reportée en 2018, dépenses selon calendrier à déterminer
Assainissement site pollué aux Gouttes d'Or		Demande de crédit reportée en 2018, dépenses selon calendrier à déterminer
40350 - Aménagement et sécurisation du jardin public des anciennes serres de Vieux-Châtel	06.11.2017	Compte tenu de la date de l'octroi de ce crédit, les travaux préparatoires prévus en 2017 n'ont pas pu être engagés
Révision du plan directeur et du plan d'aménagement		Demande de crédit reportée en 2018 en raison de la coordination préalable à assurer au niveau régional et cantonal
Aménagement trottoir/passerelle rue Martenet		Projet mis en suspens

13 SPORTS

Crédit de construction 2017	19.04.2017 19.04.2017 19.04.2017 22.05.2017	- Remplacement des armoires informatiques et tableaux de commande électriques au Nid-du-Crô (montant du crédit : 57'000 francs). - Remise aux normes de l'éclairage et de la signalétique de secours au Nid-du-Crô (montant du crédit : 28'000 francs). - Immobilisation du mur de séparation du bassin intérieur du Nid-du-Crô (montant du crédit : 30'000 francs). - Remplacement des équipements de sonorisation (montant du crédit : 80'000 francs)

Ville de Neuchâtel

14 MOBILITE

35570 - Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	Subvention fédérale reçue
38029 - Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars	05.11.2012	Subvention fédérale reçue
40136 - Acquisition de 40 vélos et 9 vélos électriques pour la location	30.11.2016	Renouvellement de la flotte de vélos Neuchâtelroule sur les années 2017, 2018 et 2019.
Crédit d'étude mesures Ecluse-Gare-Fahys et passerelle, projets d'agglomération 2ème génération		Montant désormais attribué à la direction de l'Urbanisme dans le cadre de la gestion des projets d'agglomération
Mesures en faveur d'une mobilité durable		Projets reportés, notamment stationnement vélo sur la place de la gare
Agenda 21.2		Projets reportés
40322 - Programme Kuzuba – Gare Nord du Fun'ambule	08.05.2017	Projet conjoint avec CFF dans le cadre du réaménagement et de la mise en valeur de la Gare du Fun'ambule. Financement par prélèvement au fond d'agglomération
40327 - Gare CFF – Monitoring des flux piétonniers	07.06.2017	Projets conjoint avec les CFF, TransN, Swisscom et le canton pour établir un monitoring des flux de passagers dans et aux abords de la gare ainsi que la mise en commun des données de chacun des acteurs
40337 - Neuchâtelroule ! – Station du port	01.01.2017	Renouvellement de la station du port

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Ville de Neuchâtel				**168'221'880**	**-26'274'011**	**141'947'869**	**68'125'491**	**-8'313'946**	**16'260'474**	**-8'209'284**	**84'385'960**	**-16'523'231**	**83'835'921**
Patrimoine administratif				**168'221'880**	**-26'274'011**	**141'947'869**	**68'125'491**	**-8'313'946**	**16'260'474**	**-8'209'284**	**84'385'960**	**-16'523'231**	**83'835'921**
01	**Chancellerie**			**45'000**	**0**	**45'000**	**20'614**	**0**	**1'855**	**0**	**22'470**	**0**	**22'530**
Divers				*45'000*	*0*	*45'000*	*20'614*	*0*	*1'855*	*0*	*22'470*	*0*	*22'530*
Crédit d'étude pour examiner la faisabilité d'un centre de conservation des musées à Tivoli				***25'000***	***0***	***25'000***	***20'614***	***0***	***1'855***	***0***	***22'470***	***0***	***2'530***
40113	Crédit d'étude pour examiner la faisabilité d'un centre de conservation des musées à Tivoli	10.08.2016	CC	25'000	0	25'000	20'614	0	1'855	0	22'470	0	2'530
Crédit d'étude - Impact financier Centre de conservation Tivoli Nord				***20'000***	***0***	***20'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***20'000***
40340	Crédit d'étude - Impact financier Centre de conservation Tivoli Nord	25.09.2017	CC	20'000	0	20'000	0	0	0	0	0	0	20'000
06	**Action sociale**			**140'000**	**0**	**140'000**	**1'835**	**0**	**135'672**	**0**	**137'507**	**0**	**2'493**
Divers				*140'000*	*0*	*140'000*	*1'835*	*0*	*135'672*	*0*	*137'507*	*0*	*2'493*
Remplacement du central téléphonique du service de l'action sociale				***90'000***	***0***	***90'000***	***1'835***	***0***	***86'283***	***0***	***88'118***	***0***	***1'882***
40101	Remplacement du central téléphonique du Service de l'action sociale	18.05.2016	CC	90'000	0	90'000	1'835	0	86'283	0	88'118	0	1'882
Travaux d'adaptation du Bureau Action sociale				***50'000***	***0***	***50'000***	***0***	***0***	***49'389***	***0***	***49'389***	***0***	***611***
40331	Travaux d'adaptation du Bureau Action sociale	21.06.2017	CC	50'000	0	50'000	0	0	49'389	0	49'389	0	611
07	**Infrastructures**			**63'805'700**	**-4'007'150**	**59'798'550**	**25'156'084**	**-2'300'790**	**7'518'187**	**-4'765'532**	**32'674'267**	**-7'066'322**	**31'131'433**
Déchets				*2'150'000*	*0*	*2'150'000*	*178'385*	*0*	*583'652*	*0*	*762'036*	*0*	*1'387'964*
Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés				***500'000***	***0***	***500'000***	***122'385***	***0***	***323'155***	***0***	***445'540***	***0***	***54'460***
39594	Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés	01.09.2014	CG	500'000	0	500'000	122'385	0	323'155	0	445'540	0	54'460
Amélioration infrastr. déchetterie Plaines-Roches et création espace récup. objets réutilisables				***1'650'000***	***0***	***1'650'000***	***56'000***	***0***	***260'497***	***0***	***316'496***	***0***	***1'333'504***
40105	Amélioration infrastr. déchetterie Plaines-Roches et création espace récup. objets réutilisables	27.06.2016	CG	1'650'000	0	1'650'000	56'000	0	260'497	0	316'496	0	1'333'504

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Eau				*31'403'000*	*-122'000*	*31'281'000*	*5'779'108*	*-311'327*	*2'069'790*	*-416'431*	*7'848'897*	*-727'758*	*23'554'103*
Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012				***1'906'000***	***0***	***1'906'000***	***1'867'014***	***-12'120***	***0***	***0***	***1'867'014***	***-12'120***	***38'986***
37568	Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012	12.03.2012	CG	1'906'000	0	1'906'000	1'867'014	-12'120	0	0	1'867'014	-12'120	38'986
Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier "Draizes-Bourgogne"				***239'000***	***0***	***239'000***	***0***	***0***	***111'486***	***0***	***111'486***	***0***	***127'514***
39029	Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier "Draizes-Boourgogne"	11.11.2013	CG	239'000	0	239'000	0	0	111'486	0	111'486	0	127'514
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014				***723'000***	***0***	***723'000***	***842'924***	***0***	***0***	***-556***	***842'924***	***-556***	***-119'924***
39354	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014	31.03.2014	CG	723'000	0	723'000	842'924	0	0	-556	842'924	-556	-119'924
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015				***814'000***	***0***	***814'000***	***621'994***	***0***	***0***	***-13'676***	***621'994***	***-13'676***	***192'006***
39368	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015	31.03.2014	CG	814'000	0	814'000	621'994	0	0	-13'676	621'994	-13'676	192'006
Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée				***526'000***	***-122'000***	***404'000***	***379'788***	***0***	***0***	***0***	***379'788***	***0***	***146'212***
39408	Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée	02.06.2014	CG	526'000	-122'000	404'000	379'788	0	0	0	379'788	0	146'212
Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin				***23'285'000***	***0***	***23'285'000***	***971'369***	***-96'574***	***329'433***	***-370'370***	***1'300'802***	***-466'944***	***21'984'198***
40039	Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin	07.09.2015	CG	23'285'000	0	23'285'000	971'369	-96'574	329'433	-370'370	1'300'802	-466'944	21'984'198
Energies, eaux - Crédit de construction 2016				***300'000***	***0***	***300'000***	***264'831***	***0***	***48'870***	***0***	***313'701***	***0***	***-13'701***
40098	C'16 - Remplacement conduite forcée, rue des Usines, qui alimente usine hydro-électrique La Serrière	18.05.2016	CC	40'000	0	40'000	51'141	0	0	0	51'141	0	-11'141
40099	C'16 - Bouclage du réseau d'eau entre la rue des Usines et la rue Erhard-Borel	18.05.2016	CC	45'000	0	45'000	44'404	0	0	0	44'404	0	596
40100	C'16 - Remplacement de la conduite avec les travaux RC5 sur le Quai Jeanrenaud	18.05.2016	CC	60'000	0	60'000	41'036	0	0	0	41'036	0	18'964
40120	C'16 - Remplacement du réseau d'eau en fonte sur 90m devant l'immeuble sis quai Jeanrenaud 56	14.09.2016	CC	70'000	0	70'000	70'590	0	0	0	70'590	0	-590
40126	C'16 - Extension du réseau d'eau réalisation d'un nouveau bouclage sur la rue Louis-Bourguet	05.10.2016	CC	85'000	0	85'000	57'660	0	48'870	0	106'530	0	-21'530

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2016				***1'120'000***	***0***	***1'120'000***	***575'210***	***-42'855***	***261'084***	***-22'732***	***836'293***	***-65'587***	***283'707***
40074	Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2016	18.04.2016	CG	1'120'000	0	1'120'000	575'210	-42'855	261'084	-22'732	836'293	-65'587	283'707
Renouvellement compteurs 2016				***170'000***	***0***	***170'000***	***128'851***	***0***	***0***	***0***	***128'851***	***0***	***41'149***
40075	Renouvellement compteurs 2016	18.04.2016	CG	170'000	0	170'000	128'851	0	0	0	128'851	0	41'149
Étude du réservoir du Plan 2016				***125'000***	***0***	***125'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***125'000***
40076	Étude du réservoir du Plan 2016	18.04.2016	CG	125'000	0	125'000	0	0	0	0	0	0	125'000
Modernisation de la télégestion 2016				***100'000***	***0***	***100'000***	***105'305***	***0***	***0***	***0***	***105'305***	***0***	***-5'305***
40077	Modernisation de la télégestion 2016	18.04.2016	CG	100'000	0	100'000	105'305	0	0	0	105'305	0	-5'305
Modernisation station de pompage pour Chaumont 2016				***200'000***	***0***	***200'000***	***21'708***	***-159'778***	***850***	***0***	***22'558***	***-159'778***	***177'442***
40078	Modernisation station de pompage pour Chaumont 2016	18.04.2016	CG	200'000	0	200'000	21'708	-159'778	850	0	22'558	-159'778	177'442
Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2016				***100'000***	***0***	***100'000***	***114***	***0***	***21'000***	***-1'583***	***21'114***	***-1'583***	***78'886***
40079	Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2016	18.04.2016	CG	100'000	0	100'000	114	0	21'000	-1'583	21'114	-1'583	78'886
Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2017				***1'025'000***	***0***	***1'025'000***	***0***	***0***	***732'572***	***-7'514***	***732'572***	***-7'514***	***292'428***
40080	Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2017	18.04.2016	CG	1'025'000	0	1'025'000	0	0	732'572	-7'514	732'572	-7'514	292'428
Renouvellement compteurs 2017				***220'000***	***0***	***220'000***	***0***	***0***	***190'868***	***0***	***190'868***	***0***	***29'132***
40081	Renouvellement compteurs 2017	18.04.2016	CG	220'000	0	220'000	0	0	190'868	0	190'868	0	29'132
Modernisation de la télégestion 2017				***100'000***	***0***	***100'000***	***0***	***0***	***75'065***	***0***	***75'065***	***0***	***24'935***
40082	Modernisation de la télégestion 2017	18.04.2016	CG	100'000	0	100'000	0	0	75'065	0	75'065	0	24'935
Modernisation station de pompage pour Chaumont 2017				***100'000***	***0***	***100'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***100'000***
40083	Modernisation station de pompage pour Chaumont 2017	18.04.2016	CG	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	100'000
Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2017				***50'000***	***0***	***50'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***50'000***
40084	Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2017	18.04.2016	CG	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000
Energies, eaux - Crédit de construction 2017				***300'000***	***0***	***300'000***	***0***	***0***	***298'562***	***0***	***298'562***	***0***	***1'438***
40141	Solde crédit de construction 2017 - Energies, eaux	01.01.2017	CG	57'000	0	57'000	0	0	0	0	0	0	57'000
40302	C'17 - Entretien de la conduite d'eau dans la chaussée de la Boine	20.02.2017	CC	175'000	0	175'000	0	0	235'982	0	235'982	0	-60'982

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
40354	C'17 - Remplacement d'une conduite d'eau dans le cadre du chantier Draizes-Bourgogne	04.12.2017	CC	68'000	0	68'000	0	0	62'580	0	62'580	0	5'420
Eaux usées				*5'823'000*	*-400'000*	*5'423'000*	*3'712'247*	*-404'858*	*1'435'256*	*-111'464*	*5'147'503*	*-516'322*	*675'497*
STEP renouvellement équipements automation				***3'460'000***	***-400'000***	***3'060'000***	***2'940'802***	***-346'361***	***441'447***	***0***	***3'382'249***	***-346'361***	***77'751***
30811	STEP renouvellement équipements automation	03.06.2013	CG	3'460'000	-400'000	3'060'000	2'940'802	-346'361	441'447	0	3'382'249	-346'361	77'751
Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires				***431'000***	***0***	***431'000***	***8'764***	***0***	***259'588***	***0***	***268'352***	***0***	***162'648***
39028	Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires	11.11.2013	CG	431'000	0	431'000	8'764	0	259'588	0	268'352	0	162'648
Divers véhicules et machines STEP				***120'000***	***0***	***120'000***	***39'755***	***0***	***72'598***	***0***	***112'353***	***0***	***7'647***
39592	Divers véhicules et machines STEP	01.09.2014	CG	120'000	0	120'000	39'755	0	72'598	0	112'353	0	7'647
Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du "Domaine du Lac"				***165'000***	***0***	***165'000***	***0***	***0***	***148'366***	***0***	***148'366***	***0***	***16'634***
40050	Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du "Domaine du Lac"	09.11.2015	CG	165'000	0	165'000	0	0	148'366	0	148'366	0	16'634
Travaux du PGEE 2016				***995'000***	***0***	***995'000***	***722'926***	***-58'497***	***157'095***	***-111'464***	***880'021***	***-169'961***	***114'979***
40087	Travaux du PGEE 2016	18.04.2016	CG	995'000	0	995'000	722'926	-58'497	157'095	-111'464	880'021	-169'961	114'979
Travaux du PGEE 2017				***505'000***	***0***	***505'000***	***0***	***0***	***243'976***	***0***	***243'976***	***0***	***261'024***
40088	Travaux du PGEE 2017	18.04.2016	CG	505'000	0	505'000	0	0	243'976	0	243'976	0	261'024
Crédit d'étude complémentaire relatif au traitement des micropolluants à la STEP de Neuchâtel				***120'000***	***0***	***120'000***	***0***	***0***	***87'236***	***0***	***87'236***	***0***	***32'764***
40305	Crédit d'étude complémentaire relatif au traitement des micropolluants à la Step de Neuchâtel	08.03.2017	CC	120'000	0	120'000	0	0	87'236	0	87'236	0	32'764
Acquisition d'une nacelle Haulotte pour la STEP				***27'000***	***0***	***27'000***	***0***	***0***	***24'950***	***0***	***24'950***	***0***	***2'050***
40352	Acquisition d'une nacelle Haulotte pour la STEP	04.12.2017	CC	27'000	0	27'000	0	0	24'950	0	24'950	0	2'050
Divers				*24'429'700*	*-3'485'150*	*20'944'550*	*15'486'344*	*-1'584'605*	*3'429'489*	*-4'237'637*	*18'915'831*	*-5'822'242*	*5'513'869*
Ch. des Ribaudes, élargissement				***470'000***	***-235'000***	***235'000***	***457'257***	***-212'350***	***0***	***0***	***457'257***	***-212'350***	***12'743***
29219	Ch. des Ribaudes, élargissement	29.10.2007	CG	470'000	-235'000	235'000	457'257	-212'350	0	0	457'257	-212'350	12'743
Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"				***1'199'500***	***-599'750***	***599'750***	***1'086'859***	***0***	***0***	***0***	***1'086'859***	***0***	***112'641***
35332	Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"	07.02.2011	CG	1'199'500	-599'750	599'750	1'086'859	0	0	0	1'086'859	0	112'641

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT				***2'810'000***	***-769'000***	***2'041'000***	***2'775'631***	***-848'048***	***23'297***	***0***	***2'798'927***	***-848'048***	***11'073***
35589	Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartiers CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	CG	2'810'000	-769'000	2'041'000	2'775'631	-848'048	23'297	0	2'798'927	-848'048	11'073
Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL				***752'000***	***0***	***752'000***	***695'728***	***0***	***0***	***0***	***695'728***	***0***	***56'272***
35590	Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL	06.09.2010	CG	752'000	0	752'000	695'728	0	0	0	695'728	0	56'272
Mise en conformité des places de jeux				***362'000***	***0***	***362'000***	***222'133***	***0***	***0***	***0***	***222'133***	***0***	***139'867***
36129	Mise en conformité des places de jeux	06.06.2011	CG	362'000	0	362'000	222'133	0	0	0	222'133	0	139'867
Amélioration du tracé de la route située à la rue Louis-Bourguet (ouest)				***110'000***	***-55'000***	***55'000***	***155'686***	***-51'522***	***0***	***0***	***155'686***	***-51'522***	***-45'686***
36988	Amélioration du tracé de la route située à la rue Louis-Bourguet (ouest)	07.11.2011	CC	110'000	-55'000	55'000	155'686	-51'522	0	0	155'686	-51'522	-45'686
Divers véhicules et machines Voirie				***428'000***	***0***	***428'000***	***324'408***	***0***	***0***	***0***	***324'408***	***0***	***103'592***
37849	Divers véhicules et machines Voirie	02.07.2012	CG	428'000	0	428'000	324'408	0	0	0	324'408	0	103'592
Divers véhicules et machines Parcs et Promenades				***693'000***	***0***	***693'000***	***548'810***	***0***	***0***	***0***	***548'810***	***0***	***144'190***
37850	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	02.07.2012	CG	693'000	0	693'000	548'810	0	0	0	548'810	0	144'190
Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourget est)				***130'000***	***0***	***130'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***130'000***
38869	Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourget est)	18.09.2013	CC	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizer-Bourgogne"				***184'000***	***0***	***184'000***	***2'942***	***0***	***0***	***0***	***2'942***	***0***	***181'058***
39008	Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizes-Bourgogne"	11.11.2013	CG	184'000	0	184'000	2'942	0	0	0	2'942	0	181'058
Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle				***20'000***	***0***	***20'000***	***1'790***	***0***	***0***	***0***	***1'790***	***0***	***18'210***
39088	Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle	20.11.2013	CC	20'000	0	20'000	1'790	0	0	0	1'790	0	18'210
Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières				***3'931'000***	***-150'000***	***3'781'000***	***3'220'911***	***-150'000***	***564'475***	***-2'543'990***	***3'785'386***	***-2'693'990***	***145'614***
39452	Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.2014	CG	3'931'000	-150'000	3'781'000	3'220'911	-150'000	564'475	-2'543'990	3'785'386	-2'693'990	145'614

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Divers véhicules et machines Voirie				***810'000***	***0***	***810'000***	***522'764***	***0***	***0***	***0***	***522'764***	***0***	***287'236***
39590	Divers véhicules et machines Voirie	01.09.2014	CG	810'000	0	810'000	522'764	0	0	0	522'764	0	287'236
Divers véhicules et machines Parcs et promenades				***980'000***	***0***	***980'000***	***391'139***	***0***	***169'703***	***0***	***560'842***	***0***	***419'158***
39591	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	01.09.2014	CG	980'000	0	980'000	391'139	0	169'703	0	560'842	0	419'158
Camion compacteur de ramassage des déchets verts				***500'000***	***0***	***500'000***	***0***	***0***	***125'545***	***0***	***125'545***	***0***	***374'455***
39593	Camion compacteur de ramassage des déchets verts	01.09.2014	CG	500'000	0	500'000	0	0	125'545	0	125'545	0	374'455
Camionnette caisse avec plaque élévatrice				***130'000***	***0***	***130'000***	***59'400***	***0***	***0***	***0***	***59'400***	***0***	***70'600***
39609	Camionnette caisse avec plaque élévatrice	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	59'400	0	0	0	59'400	0	70'600
Camionnette double cabine - basculant				***130'000***	***0***	***130'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***130'000***
39610	Camionnette double cabine - basculant	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Camion 7.5 t avec pont/grue				***130'000***	***0***	***130'000***	***0***	***0***	***120'000***	***0***	***120'000***	***0***	***10'000***
39611	Camion 7.5 t avec pont / grue	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	0	0	120'000	0	120'000	0	10'000
Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel				***853'000***	***-19'000***	***834'000***	***694'194***	***0***	***151'542***	***-18'630***	***845'736***	***-18'630***	***7'264***
40031	Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel	29.06.2015	CG	853'000	-19'000	834'000	694'194	0	151'542	-18'630	845'736	-18'630	7'264
Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard				***118'000***	***0***	***118'000***	***45'697***	***0***	***63'520***	***0***	***109'217***	***0***	***8'783***
40036	Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard	31.08.2015	CC	118'000	0	118'000	45'697	0	63'520	0	109'217	0	8'783
Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n°29 de la rue du Rocher				***113'000***	***0***	***113'000***	***101'125***	***0***	***718***	***0***	***101'843***	***0***	***11'157***
40043	Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n° 29 de la rue du Rocher	09.11.2015	CC	113'000	0	113'000	101'125	0	718	0	101'843	0	11'157
Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n°21-23 de la rue du Rocher				***114'000***	***0***	***114'000***	***93'742***	***0***	***0***	***0***	***93'742***	***0***	***20'258***
40044	Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n° 21-23 de la rue du Rocher	09.11.2015	CC	114'000	0	114'000	93'742	0	0	0	93'742	0	20'258
Réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or				***3'828'000***	***-1'569'000***	***2'259'000***	***2'123'728***	***-244'514***	***24'420***	***-1'332'540***	***2'148'148***	***-1'577'054***	***1'679'852***
40049	Réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or	09.11.2015	CG	3'828'000	-1'569'000	2'259'000	2'123'728	-244'514	24'420	-1'332'540	2'148'148	-1'577'054	1'679'852

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Infrastructures - Crédit de construction 2016				***300'000***	***0***	***300'000***	***254'282***	***0***	***0***	***0***	***254'282***	***0***	***45'718***
40059	Solde crédit de construction 2016 - Infrastructures	01.01.2016	CG	26'000	0	26'000	0	0	0	0	0	0	26'000
40097	C'16 - Mise aux normes des garde-corps de la barrière de la rue Emer-de-Vattel	18.05.2016	CC	103'000	0	103'000	96'374	0	0	0	96'374	0	6'626
40102	C'16 - Aménagement de deux trottoirs traversant l'un au nord et l'autre au sud de la rue du Régional	01.06.2016	CC	34'000	0	34'000	34'000	0	0	0	34'000	0	0
40104	C'16 - Travaux de réparation des infiltrations d'eau sur l'Esplanade du Mont-Blanc	20.06.2016	CC	43'000	0	43'000	43'202	0	0	0	43'202	0	-202
40115	C'16 - Réparation du collecteur EU-EC sous l'escalier reliant la rue Matile à la rue du Rocher	29.08.2016	CC	30'000	0	30'000	8'646	0	0	0	8'646	0	21'354
40116	C'16 - Réparation du collecteur EU-EC à la hauteur de la rue du Seyon 21-25	29.08.2016	CC	32'000	0	32'000	46'269	0	0	0	46'269	0	-14'269
40130	C'16 - Réparation collecteur principal EU-EC rue de l'Évole 39	19.10.2016	CC	32'000	0	32'000	25'791	0	0	0	25'791	0	6'209
Programme d'entretien du domaine public et divers projets particuliers 2016				***2'137'000***	***0***	***2'137'000***	***1'452'117***	***-78'171***	***218'582***	***-225'170***	***1'670'698***	***-303'341***	***466'302***
40085	Programme d'entretien du domaine public et divers projets particuliers 2016	18.04.2016	CG	2'137'000	0	2'137'000	1'452'117	-78'171	218'582	-225'170	1'670'698	-303'341	466'302
Programme d'entretien du domaine public 2017				***1'460'000***	***0***	***1'460'000***	***0***	***0***	***1'124'989***	***-88'227***	***1'124'989***	***-88'227***	***335'011***
40086	Programme d'entretien du domaine public 2017	18.04.2016	CG	1'460'000	0	1'460'000	0	0	1'124'989	-88'227	1'124'989	-88'227	335'011
Mise en place monitoring trafic - application mesures sécurisation et amélioration mobilité aînés 16				***425'000***	***0***	***425'000***	***127'976***	***0***	***179'442***	***0***	***307'418***	***0***	***117'582***
40089	Mise en place monitoring trafic - application mesures sécurisation et amélioration mobilité aînés 16	18.04.2016	CG	425'000	0	425'000	127'976	0	179'442	0	307'418	0	117'582
Mise en place mesures amélioration mobilité aînés 2017				***70'000***	***0***	***70'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***70'000***
40090	Mise en place mesures amélioration mobilité aînés 2017	18.04.2016	CG	70'000	0	70'000	0	0	0	0	0	0	70'000
Application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet Est				***346'000***	***0***	***346'000***	***72'684***	***0***	***229'859***	***0***	***302'543***	***0***	***43'457***
40106	Application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet Est	27.06.2016	CG	346'000	0	346'000	72'684	0	229'859	0	302'543	0	43'457
Étude application plan d'alignement Pertuis-du-Sault 14 - rue du Rocher 23				***35'000***	***0***	***35'000***	***0***	***0***	***6'406***	***0***	***6'406***	***0***	***28'594***
40121	Étude application plan d'alignement Pertuis-du-Sault 14 - rue du Rocher 23	14.09.2016	CC	35'000	0	35'000	0	0	6'406	0	6'406	0	28'594
Aménagement d'un trottoir et sécurisation, Av. des Alpes 29				***106'000***	***0***	***106'000***	***55'341***	***0***	***52'724***	***-700***	***108'065***	***-700***	***-2'065***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
40127	Aménagement d'un trottoir et sécurisation, Av. des Alpes 29	05.10.2016	CC	106'000	0	106'000	55'341	0	52'724	-700	108'065	-700	-2'065
Réfection du débarcadère centre ouest du Port				***30'000***	***0***	***30'000***	***0***	***0***	***28'712***	***0***	***28'712***	***0***	***1'288***
40137	Réfection du débarcadère centre ouest du Port	30.11.2016	CC	30'000	0	30'000	0	0	28'712	0	28'712	0	1'288
Infrastructures - Crédit de construction 2017				***300'000***	***0***	***300'000***	***0***	***0***	***144'171***	***0***	***144'171***	***0***	***155'829***
40140	Solde crédit de construction 2017 - Infrastructures	01.01.2017	CG	54'000	0	54'000	0	0	0	0	0	0	54'000
40301	C'17 - Réfection du mur en limite de propriété escaliers de la Gare / ruelle Vaucher	20.02.2017	CC	27'000	0	27'000	0	0	24'839	0	24'839	0	2'161
40303	C'17 - Réparation du collecteur EU-EC rue de la Côte 77	20.02.2017	CC	47'000	0	47'000	0	0	48'859	0	48'859	0	-1'859
40307	C'17 - Marquage podotactile destiné à faciliter la mobilité des malvoyants et aveugles	08.03.2017	CC	15'000	0	15'000	0	0	17'637	0	17'637	0	-2'637
40308	C'17 - Achat d'équipement spécifique aux manifestations	08.03.2017	CC	13'000	0	13'000	0	0	11'313	0	11'313	0	1'687
40310	C'17 - Adaptation arrêt de bus situé à hauteur du giratoire av. Alpes - rue Bachelin	27.03.2017	CC	26'000	0	26'000	0	0	14'659	0	14'659	0	11'341
40334	C'17 - Remplacement du collecteur d'eaux mixtes sur la rue de la Côte, entre le n° 81 et le n° 68	26.06.2017	CC	76'000	0	76'000	0	0	0	0	0	0	76'000
40339	C'17 - Sécurisation falaise rue de l'Écluse - Éboulement paroi rocheuse nuit du 20 au 21.08.17	29.08.2017	CC	42'000	0	42'000	0	0	26'864	0	26'864	0	15'136
Réaménagement d'une place de jeux sur le site des Perce-Neige à Port-Roulant				***45'000***	***-45'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***45'000***
40311	Réaménagement d'une place de jeux sur le site des Perce-Neige à Port-Roulant	05.04.2017	CC	45'000	-45'000	0	0	0	0	0	0	0	45'000
Programme KuzuBA - Rampe et escaliers Nord + Esplanade Ouest de la Gare				***62'000***	***-43'400***	***18'600***	***0***	***0***	***40'541***	***-28'380***	***40'541***	***-28'380***	***21'459***
40321	Programme KuzuBA - Rampe et escaliers Nord + Esplanade Ouest de la Gare	08.05.2017	CC	62'000	-43'400	18'600	0	0	40'541	-28'380	40'541	-28'380	21'459
Rénovation et adaptation des équipements aux Serres de Cernier				***200'000***	***0***	***200'000***	***0***	***0***	***74'643***	***0***	***74'643***	***0***	***125'357***
40330	Rénovation et adaptation des équipements aux Serres de Cernier	21.06.2017	CC	200'000	0	200'000	0	0	74'643	0	74'643	0	125'357
Aménagement d'un trottoir et sécurisation à l'Avenue des Alpes 55				***102'000***	***0***	***102'000***	***0***	***0***	***70'000***	***0***	***70'000***	***0***	***32'000***
40341	Aménagement d'un trottoir et sécurisation à l'Avenue des Alpes 55	25.09.2017	CC	102'000	0	102'000	0	0	70'000	0	70'000	0	32'000
Acquisition d'un lift pour véhicules au garage de la Voirie				***16'200***	***0***	***16'200***	***0***	***0***	***16'200***	***0***	***16'200***	***0***	***0***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
40355	Acquisition d'un lift pour véhicules au garage de la Voirie	11.12.2017	CC	16'200	0	16'200	0	0	16'200	0	16'200	0	0
08	**Urbanisme**			**78'834'000**	**-19'003'161**	**59'830'839**	**34'504'860**	**-5'120'000**	**7'407'016**	**-2'241'788**	**41'911'875**	**-7'361'788**	**36'922'126**
Ecoles				*20'775'000*	*-125'000*	*20'650'000*	*11'821'626*	*0*	*218'359*	*0*	*12'039'985*	*0*	*8'735'015*
Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète				***11'725'000***	***-125'000***	***11'600'000***	***11'705'765***	***0***	***98'541***	***0***	***11'804'306***	***0***	***-79'306***
30804	Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète	06.02.2012	CG	11'725'000	-125'000	11'600'000	11'705'765	0	98'541	0	11'804'306	0	-79'306
Crédit Complémentaire - Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel dir. sur un site				***70'000***	***0***	***70'000***	***70'146***	***0***	***47***	***0***	***70'193***	***0***	***-193***
40004	Crédit Complémentaire - Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel dir. sur un site	16.02.2015	CC	70'000	0	70'000	70'146	0	47	0	70'193	0	-193
Assainissement et aménagement du bâtiment sis à Maximilien-de-Meuron 6				***8'460'000***	***0***	***8'460'000***	***648***	***0***	***98'237***	***0***	***98'885***	***0***	***8'361'115***
40068	Assainissement et aménagement du bâtiment sis à Maximilien-de-Meuron 6	20.01.2016	CG	8'460'000	0	8'460'000	648	0	98'237	0	98'885	0	8'361'115
Travaux d'aménagement dans le bâtiment Maximilien-de-Meuron 6. 4 salles de classe				***65'000***	***0***	***65'000***	***45'067***	***0***	***21'534***	***0***	***66'601***	***0***	***-1'601***
40119	Travaux d'aménagement dans le bâtiment Maximilien-de-Meuron 6. 4 salles de classe	14.09.2016	CC	65'000	0	65'000	45'067	0	21'534	0	66'601	0	-1'601
Création de salles de classe supplémentaires au collège de la Promenade Nord				***455'000***	***0***	***455'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***455'000***
40353	Création de salles de classe supplémentaires au collège de la Promenade Nord	06.11.2017	CG	455'000	0	455'000	0	0	0	0	0	0	455'000
Eglises				*31'850'500*	*-15'781'001*	*16'069'499*	*9'696'991*	*-3'923'947*	*1'886'920*	*-350'764*	*11'583'912*	*-4'274'711*	*20'266'588*
Restauration et mise en valeur de la Collégiale				***8'477'000***	***-4'150'000***	***4'327'000***	***8'152'332***	***-3'860'770***	***58'567***	***0***	***8'210'899***	***-3'860'770***	***266'101***
30837	Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.2008	CG	8'477'000	-4'150'000	4'327'000	8'152'332	-3'860'770	58'567	0	8'210'899	-3'860'770	266'101
Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2				***15'200'000***	***-6'000'000***	***9'200'000***	***1'492'572***	***-63'177***	***1'640'239***	***-273'624***	***3'132'812***	***-336'801***	***12'067'188***
39350	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	31.03.2014	CG	15'200'000	-6'000'000	9'200'000	1'492'572	-63'177	1'640'239	-273'624	3'132'812	-336'801	12'067'188
Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré				***130'000***	***0***	***130'000***	***51'763***	***0***	***78'237***	***0***	***130'000***	***0***	***0***
40003	Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré	17.12.2014	CC	130'000	0	130'000	51'763	0	78'237	0	130'000	0	0
Restauration-conservation de la Collégiale en étape 3				***1'617'000***	***-1'132'000***	***485'000***	***0***	***0***	***71'226***	***-49'860***	***71'226***	***-49'860***	***1'545'774***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
40095	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 3	02.05.2016	CG	1'617'000	-1'132'000	485'000	0	0	71'226	-49'860	71'226	-49'860	1'545'774
Assainissement et réaménagement du Temple du Bas				***6'426'500***	***-4'499'001***	***1'927'499***	***324***	***0***	***38'651***	***-27'280***	***38'975***	***-27'280***	***6'387'525***
40131	Assainissement et réaménagement du Temple du Bas	24.10.2016	CG	6'426'500	-4'499'001	1'927'499	324	0	38'651	-27'280	38'975	-27'280	6'387'525
Musées				*10'000'000*	*-35'000*	*9'965'000*	*4'451'818*	*-296'366*	*3'672'256*	*-3'600*	*8'124'075*	*-299'966*	*1'875'925*
Saint-Nicolas, musée, loge				***0***	***0***	***0***	***1'020'000***	***0***	***0***	***0***	***1'020'000***	***0***	***-1'020'000***
29879	Saint-Nicolas, musée, loge	30.06.2002	CG	0	0	0	1'020'000	0	0	0	1'020'000	0	-1'020'000
Poursuite des travaux de mise en conformité du Musée d'art et d'histoire				***400'000***	***0***	***400'000***	***390'881***	***0***	***0***	***0***	***390'881***	***0***	***9'119***
35349	Poursuite des travaux de mise en conformité du Muséee d'art et d'histoire	02.07.2012	CG	400'000	0	400'000	390'881	0	0	0	390'881	0	9'119
Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie				***5'800'000***	***-35'000***	***5'765'000***	***3'039'814***	***-296'366***	***2'776'648***	***-3'600***	***5'816'462***	***-299'966***	***-16'462***
37688	Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	CG	5'800'000	-35'000	5'765'000	3'039'814	-296'366	2'776'648	-3'600	5'816'462	-299'966	-16'462
Finalisation étape II rénovation Musée Ethnographie - Réaménagement espaces exposition et exploit.				***3'800'000***	***0***	***3'800'000***	***1'123***	***0***	***895'608***	***0***	***896'732***	***0***	***2'903'268***
40091	Finalisation étape II rénovation Musée Ethnographie - Réaménagement espaces exposition et exploit.	18.04.2016	CG	3'800'000	0	3'800'000	1'123	0	895'608	0	896'732	0	2'903'268
Divers				*16'208'500*	*-3'062'160*	*13'146'340*	*8'534'425*	*-899'687*	*1'629'481*	*-1'887'424*	*10'163'903*	*-2'787'111*	*6'044'598*
Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape				***200'000***	***0***	***200'000***	***186'079***	***0***	***0***	***0***	***186'079***	***0***	***13'921***
29383	Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape	29.03.1999	CG	200'000	0	200'000	186'079	0	0	0	186'079	0	13'921
EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape				***988'500***	***0***	***988'500***	***413'410***	***0***	***95'555***	***0***	***508'964***	***0***	***479'536***
30778	EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape	12.03.2012	CG	988'500	0	988'500	413'410	0	95'555	0	508'964	0	479'536
Réhabilitation du parc des Cadolles				***250'000***	***0***	***250'000***	***195'722***	***0***	***3'978***	***0***	***199'700***	***0***	***50'300***
35340	Réhabilitation du parc des Cadolles	02.09.2013	CG	250'000	0	250'000	195'722	0	3'978	0	199'700	0	50'300
Réalisation de la passerele du Millénaire				***1'550'000***	***-703'560***	***846'440***	***1'385'416***	***-805'635***	***0***	***-87'415***	***1'385'416***	***-893'050***	***164'584***
36168	Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	CG	1'550'000	-703'560	846'440	1'385'416	-805'635	0	-87'415	1'385'416	-893'050	164'584
Réhabilitation de la passerelle de l'utopie				***277'000***	***0***	***277'000***	***274'393***	***0***	***0***	***0***	***274'393***	***0***	***2'607***
38408	Réhabilitation de la passerelle de l'utopie	14.01.2013	CG	277'000	0	277'000	274'393	0	0	0	274'393	0	2'607
Rénovation de locaux pour le SECOPO				***1'350'000***	***-20'000***	***1'330'000***	***1'332'440***	***0***	***17'112***	***-36'473***	***1'349'553***	***-36'473***	***447***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
38651	Rénovation de locaux pour le SECOPO	24.06.2013	CG	1'350'000	-20'000	1'330'000	1'332'440	0	17'112	-36'473	1'349'553	-36'473	447
Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards				***1'117'000***	***-563'000***	***554'000***	***16'643***	***0***	***100'697***	***0***	***117'340***	***0***	***999'660***
38668	Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards	11.11.2013	CG	1'117'000	-563'000	554'000	16'643	0	100'697	0	117'340	0	999'660
Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS				***325'000***	***0***	***325'000***	***327'550***	***0***	***0***	***0***	***327'550***	***0***	***-2'550***
38768	Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS	24.06.2013	CG	325'000	0	325'000	327'550	0	0	0	327'550	0	-2'550
Assainissement du "Domino"				***492'000***	***0***	***492'000***	***433'225***	***0***	***62'885***	***0***	***496'110***	***0***	***-4'110***
39308	Assainissement du "Domino"	03.02.2014	CG	492'000	0	492'000	433'225	0	62'885	0	496'110	0	-4'110
Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville				***3'360'000***	***0***	***3'360'000***	***2'767'520***	***0***	***564'009***	***-1'301'500***	***3'331'529***	***-1'301'500***	***28'471***
39708	Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville	27.10.2014	CG	3'360'000	0	3'360'000	2'767'520	0	564'009	-1'301'500	3'331'529	-1'301'500	28'471
Aménagement d'un parc public à Serrières				***414'000***	***-311'000***	***103'000***	***267'157***	***-3'008***	***114'676***	***-265'180***	***381'832***	***-268'188***	***32'168***
40007	Aménagement d'un parc public à Serrières	09.03.2015	CG	414'000	-311'000	103'000	267'157	-3'008	114'676	-265'180	381'832	-268'188	32'168
Urbanisme - Crédit de construction 2015				***160'000***	***0***	***160'000***	***173'548***	***0***	***79***	***0***	***173'627***	***0***	***-13'627***
40020	C'15 - Diverses réparations sur les fontaines des Charmettes, du Banneret et le bassin DuPeyrou	20.05.2015	CC	160'000	0	160'000	173'548	0	79	0	173'627	0	-13'627
1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Etudes suivi appel offres projet exéc				***100'000***	***0***	***100'000***	***0***	***0***	***75'713***	***0***	***75'713***	***0***	***24'287***
40023	1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Études suivi appel offres et projet exéc	01.06.2015	CC	100'000	0	100'000	0	0	75'713	0	75'713	0	24'287
Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres				***115'000***	***0***	***115'000***	***101'840***	***0***	***10'629***	***0***	***112'469***	***0***	***2'531***
40037	Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres	31.08.2015	CC	115'000	0	115'000	101'840	0	10'629	0	112'469	0	2'531
Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»				***36'000***	***0***	***36'000***	***22'800***	***0***	***0***	***0***	***22'800***	***0***	***13'200***
40038	Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»	07.09.2015	CG	36'000	0	36'000	22'800	0	0	0	22'800	0	13'200

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet				***60'000***	***0***	***60'000***	***51'938***	***0***	***0***	***0***	***51'938***	***0***	***8'062***
40040	Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet	16.09.2015	CC	60'000	0	60'000	51'938	0	0	0	51'938	0	8'062
Investigation technique du site des Jeunes-Rives				***110'000***	***0***	***110'000***	***91'316***	***0***	***9'832***	***0***	***101'147***	***0***	***8'853***
40041	Investigation technique du site des Jeunes-Rives	28.09.2015	CC	110'000	0	110'000	91'316	0	9'832	0	101'147	0	8'853
Assurer la suite du portage d' "Ensemble Gouttes d'Or"				***90'000***	***0***	***90'000***	***69'653***	***0***	***18'500***	***0***	***88'153***	***0***	***1'848***
40051	Assurer la suite du portage d' "Ensemble Gouttes d'Or"	09.11.2015	CG	90'000	0	90'000	69'653	0	18'500	0	88'153	0	1'848
Urbanisme - Crédit de construction 2016				***140'000***	***0***	***140'000***	***135'644***	***0***	***1'995***	***0***	***137'638***	***0***	***2'362***
40110	C'16 - Rempl. chaudière gaz, pompes circulation et tableau général commande - École des Acacias	29.06.2016	CC	87'000	0	87'000	84'399	0	206	0	84'604	0	2'396
40111	C'16 - Rempl. chaudière à Mazout - Av. du Mail 103	29.06.2016	CC	20'000	0	20'000	19'049	0	0	0	19'049	0	951
40112	C'16 - Rempl. chaudière à Mazout par chaudière à gaz - Crèche des Bercles	29.06.2016	CC	33'000	0	33'000	32'196	0	1'789	0	33'985	0	-985
Crédit Complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville				***347'000***	***-100'000***	***247'000***	***262'826***	***-91'044***	***24'362***	***-28'156***	***287'188***	***-119'200***	***59'812***
40064	Crédit Complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville	01.02.2016	CG	347'000	-100'000	247'000	262'826	-91'044	24'362	-28'156	287'188	-119'200	59'812
Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"				***53'000***	***0***	***53'000***	***15'710***	***0***	***37'249***	***0***	***52'959***	***0***	***41***
40069	Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"	20.01.2016	CC	53'000	0	53'000	15'710	0	37'249	0	52'959	0	41
Travaux d'aménagement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital				***478'000***	***-335'000***	***143'000***	***0***	***0***	***216'000***	***-151'200***	***216'000***	***-151'200***	***262'000***
40093	Travaux d'aménagement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital	02.05.2016	CG	478'000	-335'000	143'000	0	0	216'000	-151'200	216'000	-151'200	262'000
Assainissement de la structure d'accueil "Le Domino" 2				***111'000***	***0***	***111'000***	***9'595***	***0***	***101'405***	***0***	***111'000***	***0***	***0***
40096	Assainissement de la structure d'accueil "Le Domino" 2	11.05.2016	CC	111'000	0	111'000	9'595	0	101'405	0	111'000	0	0
Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 7ème étape				***500'000***	***0***	***500'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***500'000***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
40117	Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 7ème étape	12.09.2016	CG	500'000	0	500'000	0	0	0	0	0	0	500'000
Rech.maîtres ouvrage, prix terrain, cond.octroi DDP, cré.SA pilotage Ensemble Gouttes d'Or				***335'000***	***0***	***335'000***	***0***	***0***	***63'418***	***0***	***63'418***	***0***	***271'582***
40118	Rech.maîtres ouvrage, prix terrain, cond.octroi DDP, cré.SA pilotage Ensemble Gouttes d'Or	12.09.2016	CG	335'000	0	335'000	0	0	63'418	0	63'418	0	271'582
Réaménagement de la rue du Vieux-Châtel - Mandat d'ingénieur mobilité				***22'000***	***0***	***22'000***	***0***	***0***	***18'693***	***0***	***18'693***	***0***	***3'307***
40129	Réaménagement de la rue du Vieux-Châtel - Mandat d'ingénieur mobilité	19.10.2016	CC	22'000	0	22'000	0	0	18'693	0	18'693	0	3'307
Réalisation d'une vitrine pour présenter l'horloge IsoSpring à l'Hôtel de Ville				***15'000***	***0***	***15'000***	***0***	***0***	***11'938***	***0***	***11'938***	***0***	***3'062***
40133	Réalisation d'une vitrine pour présenter l'horloge IsoSpring à l'Hôtel de Ville	31.10.2016	CC	15'000	0	15'000	0	0	11'938	0	11'938	0	3'062
Urbanisme - Crédit de construction 2017				***104'000***	***0***	***104'000***	***0***	***0***	***11'131***	***0***	***11'131***	***0***	***92'869***
40142	Solde crédit de construction 2017 - Urbanisme	01.01.2017	CG	84'000	0	84'000	0	0	0	0	0	0	84'000
40324	C'17 - Galeries de l'Histoire - Remplacement de moteurs défectueux des exutoires de fumées	22.05.2017	CC	20'000	0	20'000	0	0	11'131	0	11'131	0	8'869
Réalisation des études d'avant-projet relatives à la passerelle du viaduc ferroviaire de Serrières				***70'000***	***0***	***70'000***	***0***	***0***	***23'447***	***0***	***23'447***	***0***	***46'553***
40323	Réalisation des études d'avant-projet relatives à la passerelle du viaduc ferroviaire de Serrières	17.05.2017	CC	70'000	0	70'000	0	0	23'447	0	23'447	0	46'553
Mandat d'étude et convention avec CFF - Passerelle Fahys-Gare - Espace de l'Europe-CFF				***110'000***	***-110'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***110'000***
40328	Mandat d'étude et convention avec CFF - Passerelle Fahys-Gare - Espace de l'Europe-CFF	07.06.2017	CC	110'000	-110'000	0	0	0	0	0	0	0	110'000
Phase-test du projet de réaménagement de la rue de Vieux-Châtel				***27'000***	***0***	***27'000***	***0***	***0***	***21'178***	***0***	***21'178***	***0***	***5'822***
40329	Phase-test du projet de réaménagement de la rue de Vieux-Châtel	21.06.2017	CC	27'000	0	27'000	0	0	21'178	0	21'178	0	5'822
Crédit d'étude pour la phase de projet de réaménagement des Jeunes-Rives				***1'500'000***	***0***	***1'500'000***	***0***	***0***	***25'000***	***-17'500***	***25'000***	***-17'500***	***1'475'000***
40333	Crédit d'étude pour la phase de projet de réaménagement des Jeunes-Rives	26.06.2017	CG	1'500'000	0	1'500'000	0	0	25'000	-17'500	25'000	-17'500	1'475'000
Aménagement et sécurisation du jardin public des anciennes serres de Vieux-Châtel				***1'170'000***	***-828'000***	***342'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***1'170'000***
40350	Aménagement et sécurisation du jardin public des anciennes serres de Vieux-Châtel	06.11.2017	CG	1'170'000	-828'000	342'000	0	0	0	0	0	0	1'170'000

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Aménagement du cheminement piéton entre le quartier de Vieux-Châtel et la gare				***130'000***	***-91'600***	***38'400***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***130'000***
40351	Aménagement du cheminement piéton entre le quartier de Vieux-Châtel et la gare	06.11.2017	CG	130'000	-91'600	38'400	0	0	0	0	0	0	130'000
Rempl. système d'affichage et stockage Péristyle Hôtel-de-Ville 2				***102'000***	***0***	***102'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***102'000***
40360	Rempl. système d'affichage et stockage Péristyle Hôtel-de-Ville 2	20.12.2017	CC	102'000	0	102'000	0	0	0	0	0	0	102'000
09	**Environnement**			**833'780**	**0**	**833'780**	**0**	**-45'780**	**28'020**	**-525'000**	**28'020**	**-570'780**	**805'760**
Divers				*833'780*	*0*	*833'780*	*0*	*-45'780*	*28'020*	*-525'000*	*28'020*	*-570'780*	*805'760*
Acquisition d'une parcelle de forêt - article 486 à la Rocheta				***45'780***	***0***	***45'780***	***0***	***-45'780***	***0***	***0***	***0***	***-45'780***	***45'780***
38929	Acquisition d'une parcelle de forêt - article 486 à la Rocheta	28.10.2013	CG	45'780	0	45'780	0	-45'780	0	0	0	-45'780	45'780
Droit de superficie sur une parcelle de terrain concédée par la Fondation Russ				***750'000***	***0***	***750'000***	***0***	***0***	***0***	***-525'000***	***0***	***-525'000***	***750'000***
40008	Droit de superficie sur une parcelle de terrain concédée par la Fondation Russ	09.03.2015	CG	750'000	0	750'000	0	0	0	-525'000	0	-525'000	750'000
Remplacement du véhicule tout terrain de l'équipe forestière des Joux				***38'000***	***0***	***38'000***	***0***	***0***	***28'020***	***0***	***28'020***	***0***	***9'980***
40109	Remplacement du véhicule tout terrain de l'équipe forestière des Joux	29.06.2016	CC	38'000	0	38'000	0	0	28'020	0	28'020	0	9'980
10	**Sécurité**			**18'051'400**	**-2'880'100**	**15'171'300**	**5'176'253**	**-525'540**	**728'792**	**-420'923**	**5'905'045**	**-946'464**	**12'146'355**
Divers				*18'051'400*	*-2'880'100*	*15'171'300*	*5'176'253*	*-525'540*	*728'792*	*-420'923*	*5'905'045*	*-946'464*	*12'146'355*
3ème étape du plan de stationnement				***4'825'000***	***-1'000'000***	***3'825'000***	***1'867'362***	***-512'046***	***64'609***	***-64'609***	***1'931'971***	***-576'656***	***2'893'029***
29927	3ème étape du plan de stationnement	30.06.2008	CG	4'825'000	-1'000'000	3'825'000	1'867'362	-512'046	64'609	-64'609	1'931'971	-576'656	2'893'029
Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière				***1'400'000***	***0***	***1'400'000***	***1'356'135***	***-13'494***	***0***	***0***	***1'356'135***	***-13'494***	***43'865***
29972	Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière	03.09.2001	CG	1'400'000	0	1'400'000	1'356'135	-13'494	0	0	1'356'135	-13'494	43'865
Berce pour concept "mousse"				***150'000***	***-75'000***	***75'000***	***129'600***	***0***	***0***	***-91'260***	***129'600***	***-91'260***	***20'400***
35346	Berce pour concept "mousse"	18.10.2010	CG	150'000	-75'000	75'000	129'600	0	0	-91'260	129'600	-91'260	20'400
Etude nouveau crématoire				***100'000***	***0***	***100'000***	***23'080***	***0***	***17'874***	***0***	***40'954***	***0***	***59'046***
35371	Etude nouveau crématoire	15.03.2010	CG	100'000	0	100'000	23'080	0	17'874	0	40'954	0	59'046

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Aménagement du quartier G				***600'000***	***0***	***600'000***	***415'245***	***0***	***0***	***0***	***415'245***	***0***	***184'755***
35372	Aménagement du quartier G	15.03.2010	CG	600'000	0	600'000	415'245	0	0	0	415'245	0	184'755
Camion tracteur "multi berces"				***300'000***	***-150'000***	***150'000***	***272'160***	***0***	***0***	***-175'995***	***272'160***	***-175'995***	***27'840***
35768	Camion tracteur "multi berces"	18.10.2010	CG	300'000	-150'000	150'000	272'160	0	0	-175'995	272'160	-175'995	27'840
Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard				***5'800'000***	***-50'000***	***5'750'000***	***163'035***	***0***	***57'788***	***0***	***220'823***	***0***	***5'579'177***
37709	Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	CG	5'800'000	-50'000	5'750'000	163'035	0	57'788	0	220'823	0	5'579'177
Acquisition de mobilier pour le SECOPO				***200'000***	***0***	***200'000***	***183'182***	***0***	***9'610***	***0***	***192'793***	***0***	***7'207***
38653	Acquisition de mobilier pour le SECOPO	24.06.2013	CG	200'000	0	200'000	183'182	0	9'610	0	192'793	0	7'207
Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont du Mail - Portes-Rouges - Cibleries				***271'000***	***0***	***271'000***	***243'135***	***0***	***0***	***0***	***243'135***	***0***	***27'865***
39455	Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont Mail – Portes-Rouges – Cibleries	07.09.2015	CG	271'000	0	271'000	243'135	0	0	0	243'135	0	27'865
Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles				***340'000***	***0***	***340'000***	***264'830***	***0***	***0***	***0***	***264'830***	***0***	***75'170***
39568	Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles	01.09.2014	CG	340'000	0	340'000	264'830	0	0	0	264'830	0	75'170
Mise à disposition centrale d'engagements 118 du SISNE au SISMN à l'ECAP et aux missions de secours				***100'000***	***0***	***100'000***	***107'334***	***0***	***0***	***-86'334***	***107'334***	***-86'334***	***-7'334***
40001	Mise à disposition centrale d'engagements 118 du SISNE au SISMN à l'ECAP et aux missions de secours	19.01.2015	CC	100'000	0	100'000	107'334	0	0	-86'334	107'334	-86'334	-7'334
Crédit Complémentaire - Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux				***60'000***	***0***	***60'000***	***40'859***	***0***	***0***	***0***	***40'859***	***0***	***19'141***
40017	Crédit Complémentaire - Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux	18.03.2015	CC	60'000	0	60'000	40'859	0	0	0	40'859	0	19'141
Sécurité - Crédit de construction 2016				***50'000***	***0***	***50'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***50'000***
40062	Solde crédit de construction 2016 - Sécurité	01.01.2016	CG	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000
Acquisition de 5 vélos électriques pour la Sécurité Urbaine				***25'000***	***0***	***25'000***	***16'385***	***0***	***3'250***	***0***	***19'635***	***0***	***5'365***
40107	Acquisition de 5 vélos électriques pour la Sécurité Urbaine	08.07.2016	CC	25'000	0	25'000	16'385	0	3'250	0	19'635	0	5'365
Remplacement du véhicule atelier pour la Sécurité Urbaine				***50'000***	***0***	***50'000***	***50'316***	***0***	***0***	***-2'725***	***50'316***	***-2'725***	***-316***
40108	Remplacement du véhicule atelier pour la Sécurité Urbaine	11.07.2016	CC	50'000	0	50'000	50'316	0	0	-2'725	50'316	-2'725	-316

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Travaux de protection du Port de Serrières contre les entrées de vagues importantes				***148'800***	***0***	***148'800***	***43'595***	***0***	***16'237***	***0***	***59'831***	***0***	***88'969***
40125	Travaux de protection du Port de Serrières contre les entrées de vagues importantes	05.10.2016	CC	148'800	0	148'800	43'595	0	16'237	0	59'831	0	88'969
Réfection du port de Serrières				***95'000***	***0***	***95'000***	***0***	***0***	***34'053***	***0***	***34'053***	***0***	***60'947***
40304	Réfection du port de Serrières	08.03.2017	CC	95'000	0	95'000	0	0	34'053	0	34'053	0	60'947
Remplacement d'un véhicule de la Sécurité urbaine - 4X4, autom., 5 pl., éq. radio				***42'000***	***0***	***42'000***	***0***	***0***	***31'702***	***0***	***31'702***	***0***	***10'298***
40309	Remplacement d'un véhicule de la Sécurité urbaine - 4X4, autom., 5 pl., éq. radio	22.03.2017	CC	42'000	0	42'000	0	0	31'702	0	31'702	0	10'298
Acquisition d'un brancard Stryker pour le SIS				***55'000***	***0***	***55'000***	***0***	***0***	***55'384***	***0***	***55'384***	***0***	***-384***
40313	Acquisition d'un brancard Stryker pour le SIS	05.04.2017	CC	55'000	0	55'000	0	0	55'384	0	55'384	0	-384
Cimetière de Beauregard - Aménagement du quartier A				***680'400***	***0***	***680'400***	***0***	***0***	***79'762***	***0***	***79'762***	***0***	***600'638***
40315	Cimetière de Beauregard - Aménagement du quartier A	24.04.2017	CG	680'400	0	680'400	0	0	79'762	0	79'762	0	600'638
Cimetière de Beauregard - Aménagement du quartier B				***70'200***	***0***	***70'200***	***0***	***0***	***1'380***	***0***	***1'380***	***0***	***68'820***
40316	Cimetière de Beauregard - Aménagement du quartier B	24.04.2017	CG	70'200	0	70'200	0	0	1'380	0	1'380	0	68'820
Remplacement d'un sonomètre pour la surveillance des manifestations et autres établissements				***22'000***	***0***	***22'000***	***0***	***0***	***23'311***	***0***	***23'311***	***0***	***-1'311***
40320	Remplacement d'un sonomètre pour la surveillance des manifestations et autres établissements	08.05.2017	CC	22'000	0	22'000	0	0	23'311	0	23'311	0	-1'311
Remplacement d'une ambulance pour le Service d'incendie et de secours				***260'000***	***0***	***260'000***	***0***	***0***	***233'818***	***0***	***233'818***	***0***	***26'182***
40332	Remplacement d'une ambulance pour le Service d'incendie et de secours	26.06.2017	CG	260'000	0	260'000	0	0	233'818	0	233'818	0	26'182
Remplacement du véhicule de service du SPS				***40'000***	***0***	***40'000***	***0***	***0***	***30'578***	***0***	***30'578***	***0***	***9'422***
40336	Remplacement du véhicule de service du SPS	09.08.2017	CC	40'000	0	40'000	0	0	30'578	0	30'578	0	9'422
Acquisition d'un défibrillateur Biphasique série X				***32'000***	***0***	***32'000***	***0***	***0***	***31'304***	***0***	***31'304***	***0***	***696***
40338	Acquisition d'un défibrillateur Biphasique série X	16.08.2017	CC	32'000	0	32'000	0	0	31'304	0	31'304	0	696
Acquisition d'une nouvelle auto laveuse pour l'entretien des sols de la halle du SIS				***27'000***	***0***	***27'000***	***0***	***0***	***24'121***	***0***	***24'121***	***0***	***2'879***
40346	Acquisition d'une nouvelle auto laveuse pour l'entretien des sols de la halle du SIS	01.11.2017	CC	27'000	0	27'000	0	0	24'121	0	24'121	0	2'879

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Acquisition d'un nouveau mannequin de simulation - réanimation et pose de voies veineuses				***15'000***	***0***	***15'000***	***0***	***0***	***14'011***	***0***	***14'011***	***0***	***989***
40347	Acquisition d'un nouveau mannequin de simulation - réanimation et pose de voies veineuses	01.11.2017	CC	15'000	0	15'000	0	0	14'011	0	14'011	0	989
Modernisation des infrastrucures au cimetière de Beauregard Crédit compl.rapport 14-001				***753'000***	***-527'100***	***225'900***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***753'000***
40361	Modernisation des infrastrucures au cimetière de Beauregard Crédit compl.rapport 14-001	18.12.2017	CG	753'000	-527'100	225'900	0	0	0	0	0	0	753'000
Aménagements extérieurs du site du Cimetière de Beauregard				***1'540'000***	***-1'078'000***	***462'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***1'540'000***
40362	Aménagements extérieurs du site du Cimetière de Beauregard	18.12.2017	CG	1'540'000	-1'078'000	462'000	0	0	0	0	0	0	1'540'000
11	**Education**			**80'000**	**0**	**80'000**	**1'395**	**0**	**78'389**	**0**	**79'784**	**0**	**216**
Divers				*80'000*	*0*	*80'000*	*1'395*	*0*	*78'389*	*0*	*79'784*	*0*	*216*
Équipement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital				***80'000***	***0***	***80'000***	***1'395***	***0***	***78'389***	***0***	***79'784***	***0***	***216***
40094	Équipement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital	02.05.2016	CG	80'000	0	80'000	1'395	0	78'389	0	79'784	0	216
12	**Culture**			**37'000**	**0**	**37'000**	**5'300**	**0**	**10'600**	**0**	**15'900**	**0**	**21'100**
Divers				*37'000*	*0*	*37'000*	*5'300*	*0*	*10'600*	*0*	*15'900*	*0*	*21'100*
Remplacement de la scie circulaire de la menuiserie des affaires culturelles				***17'000***	***0***	***17'000***	***5'300***	***0***	***10'600***	***0***	***15'900***	***0***	***1'100***
40134	Remplacement de la scie circulaire de la menuiserie des affaires culturelles	16.11.2016	CC	17'000	0	17'000	5'300	0	10'600	0	15'900	0	1'100
Installation de contrôle de climat dans les salles d'exposition et les dépôts du MAHN				***20'000***	***0***	***20'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***20'000***
40312	Installation de contrôle de climat dans les salles d'exposition et les dépôts du MAH	05.04.2017	CC	20'000	0	20'000	0	0	0	0	0	0	20'000
13	**Sports**			**4'100'000**	**0**	**4'100'000**	**2'002'012**	**-170'640**	**200'477**	**0**	**2'202'488**	**-170'640**	**1'897'512**
Divers				*4'100'000*	*0*	*4'100'000*	*2'002'012*	*-170'640*	*200'477*	*0*	*2'202'488*	*-170'640*	*1'897'512*
Construction de nouveaux vestiaires au Chanet				***1'930'000***	***0***	***1'930'000***	***55'760***	***0***	***6'188***	***0***	***61'948***	***0***	***1'868'052***
38988	Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.2013	CG	1'930'000	0	1'930'000	55'760	0	6'188	0	61'948	0	1'868'052

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet				***1'770'000***	***0***	***1'770'000***	***1'746'505***	***-170'640***	***1'458***	***0***	***1'747'963***	***-170'640***	***22'037***
38989	Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	CG	1'770'000	0	1'770'000	1'746'505	-170'640	1'458	0	1'747'963	-170'640	22'037
Sports - Crédit de construction 2016				***200'000***	***0***	***200'000***	***199'747***	***0***	***294***	***0***	***200'040***	***0***	***-40***
40065	C'16 - Piscines du Nid-du-Crô Infirmerie - Paroi en plots de verre, 2 portes et lavabo	16.12.2015	CC	30'000	0	30'000	33'740	0	44	0	33'784	0	-3'784
40071	C'16 - Assainissement complet cabines zone des verstiaires intérieurs piscines du Nid-du-Crô	23.06.2016	CC	55'000	0	55'000	54'469	0	81	0	54'549	0	451
40072	C'16 - Remplacement complet casiers zone des verstiaires intérieurs piscines du Nid-du-Crô	23.03.2016	CC	115'000	0	115'000	111'538	0	169	0	111'707	0	3'293
Sports - Crédit de construction 2017				***200'000***	***0***	***200'000***	***0***	***0***	***192'537***	***0***	***192'537***	***0***	***7'463***
40144	Solde crédit de construction 2017 - Sports	01.01.2017	CG	5'000	0	5'000	0	0	0	0	0	0	5'000
40317	C'17 - Remplacement armoires informatiques et tableau de commande électrique - piscines Nid-du Crô	19.04.2017	CC	57'000	0	57'000	0	0	56'539	0	56'539	0	461
40318	C'17 - Remise aux normes éclairage et signalétique de secours - piscines Nid-du Crô	19.04.2017	CC	28'000	0	28'000	0	0	27'852	0	27'852	0	148
40319	C'17 - Immobilisation mur de séparation du bassin intérieur - piscines Nid-du Crô	19.04.2017	CC	30'000	0	30'000	0	0	28'696	0	28'696	0	1'304
40325	C'17 - Remplacement des équipements de sonorisation - piscines Nid-du Crô	22.05.2017	CC	80'000	0	80'000	0	0	79'450	0	79'450	0	550
14	**Mobilité**			**1'535'000**	**-383'600**	**1'151'400**	**1'197'138**	**-151'196**	**151'466**	**-256'041**	**1'348'604**	**-407'237**	**186'396**
Divers				*1'535'000*	*-383'600*	*1'151'400*	*1'197'138*	*-151'196*	*151'466*	*-256'041*	*1'348'604*	*-407'237*	*186'396*
Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT				***1'054'000***	***-236'000***	***818'000***	***1'018'240***	***-106'831***	***0***	***-162'922***	***1'018'240***	***-269'753***	***35'760***
35570	Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	CG	1'054'000	-236'000	818'000	1'018'240	-106'831	0	-162'922	1'018'240	-269'753	35'760
Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars				***187'000***	***-100'000***	***87'000***	***178'898***	***-44'365***	***0***	***-50'949***	***178'898***	***-95'314***	***8'102***
38029	Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars	05.11.2012	CG	187'000	-100'000	87'000	178'898	-44'365	0	-50'949	178'898	-95'314	8'102
Acquisition de 80 vélos et 9 vélos électriques pour la location				***121'000***	***0***	***121'000***	***0***	***0***	***67'123***	***0***	***67'123***	***0***	***53'877***
40136	Acquisition de 40 vélos et 9 vélos électriques pour la location	30.11.2016	CC	121'000	0	121'000	0	0	67'123	0	67'123	0	53'877
Programme KuzuBA - Gare Nord du Fun'ambule				***68'000***	***-47'600***	***20'400***	***0***	***0***	***60'243***	***-42'170***	***60'243***	***-42'170***	***7'757***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2017

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Disponible 31.12.2017
40322	Programme KuzuBA - Gare Nord du Fun'ambule	08.05.2017	CC	68'000	-47'600	20'400	0	0	60'243	-42'170	60'243	-42'170	7'757
Gare CFF - Monitoring des flux piétonniers				***80'000***	***0***	***80'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***80'000***
40327	Gare CFF - Monitoring des flux piétonniers	07.06.2017	CC	80'000	0	80'000	0	0	0	0	0	0	80'000
Neuchâtelroule! - Station du Port				***25'000***	***0***	***25'000***	***0***	***0***	***24'100***	***0***	***24'100***	***0***	***900***
40337	Neuchâtelroule! - Station du Port	01.01.2017	CC	25'000	0	25'000	0	0	24'100	0	24'100	0	900
15	**Tourisme**			**760'000**	**0**	**760'000**	**60'000**	**0**	**0**	**0**	**60'000**	**0**	**700'000**
Divers				*760'000*	*0*	*760'000*	*60'000*	*0*	*0*	*0*	*60'000*	*0*	*700'000*
Subventions d'investissement, Fondation au Suchiez				***700'000***	***0***	***700'000***	***60'000***	***0***	***0***	***0***	***60'000***	***0***	***640'000***
36368	Subventions d'investissement, Fondation au Suchiez	21.04.2008	CG	700'000	0	700'000	60'000	0	0	0	60'000	0	640'000
Étude dans le cadre du projet "affichage et signalétique"				***60'000***	***0***	***60'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***60'000***
40326	Étude dans le cadre du projet "affichage et signalétique"	22.05.2017	CC	60'000	0	60'000	0	0	0	0	0	0	60'000

Classification fonctionnelle

Ville de Neuchâtel

	Classification fonctionnelle	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts		
0	**Administration Générale**	**16'810'097.16**	**11'481'200.00**	**5'328'897.16**	**0.00**	**0.00**
01	Législatif et exécutif	4'258'838.60	416'100.00	3'842'738.60	0.00	0.00
02	Services généraux	12'551'258.56	11'065'100.00	1'486'158.56	0.00	0.00
1	**Ordre et sécurité publique**	**7'560'712.48**	**6'330'000.00**	**1'230'712.48**	**0.00**	**0.00**
11	Sécurité publique	259'092.46	1'798'200.00	-1'539'107.54	0.00	0.00
14	Questions juridiques	2'459'127.57	2'564'300.00	-105'172.43	0.00	0.00
15	Service du feu	4'224'682.73	1'663'700.00	2'560'982.73	0.00	0.00
16	Défense	617'809.72	303'800.00	314'009.72	0.00	0.00
2	**Formation**	**33'480'623.90**	**33'958'800.00**	**-478'176.10**	**0.00**	**0.00**
21	Scolarité obligatoire	32'658'877.39	33'367'100.00	-708'222.61	0.00	0.00
22	Ecoles spéciales	286'933.56	365'700.00	-78'766.44	0.00	0.00
23.00	Formation professionnelle initiale	386'291.10	0.00	386'291.10	0.00	0.00
29	Formation, autres	148'521.85	226'000.00	-77'478.15	0.00	0.00
3	**Culture, Sports, Loisirs et Eglises**	**32'973'465.90**	**34'031'200.00**	**-1'057'734.10**	**0.00**	**0.00**
31	Héritage culturel	8'695'250.46	8'249'900.00	445'350.46	0.00	0.00
32	Culture, autres	9'660'607.96	10'243'600.00	-582'992.04	0.00	0.00
33	Médias	326'000.00	0.00	326'000.00	0.00	0.00
34	Sports et loisirs	13'731'236.79	14'870'300.00	-1'139'063.21	0.00	0.00
35	Eglises et affaires religieuses	560'370.69	667'400.00	-107'029.31	0.00	0.00
4	**Santé**	**1'626'416.83**	**1'967'700.00**	**-341'283.17**	**0.00**	**0.00**
42	Soins ambulatoires	1'274'384.97	1'544'200.00	-269'815.03	0.00	0.00
43	Prévention de la santé	352'031.86	423'500.00	-71'468.14	0.00	0.00
5	**Sécurité sociale**	**26'705'961.80**	**29'516'200.00**	**-2'810'238.20**	**0.00**	**0.00**
51	Maladie et accident	5'393'789.90	0.00	5'393'789.90	0.00	0.00
53	Vieillesse et survivants	1'142'109.74	1'178'600.00	-36'490.26	0.00	0.00
54	Famille et jeunesse	5'607'450.19	7'014'300.00	-1'406'849.81	0.00	0.00
55	Chômage	2'361'874.60	1'234'100.00	1'127'774.60	0.00	0.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile	12'200'734.37	20'089'200.00	-7'888'465.63	0.00	0.00
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	3.00	0.00	3.00	0.00	0.00
6	**Transports**	**27'087'512.25**	**28'494'200.00**	**-1'406'687.75**	**0.00**	**0.00**
61	Circulation routière	15'762'168.00	16'868'700.00	-1'106'532.00	0.00	0.00
62	Transports publics	10'443'442.44	10'878'200.00	-434'757.56	0.00	0.00
63	Transports, autres	881'901.81	747'300.00	134'601.81	0.00	0.00
7	**Protection de l'environnement et aménagement du territoire**	**3'096'479.03**	**3'270'500.00**	**-174'020.97**	**0.00**	**0.00**
71	Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
72	Traitement des eaux usées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Gestion des déchets	1'006'500.77	1'080'400.00	-73'899.23	0.00	0.00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	136'494.40	0.00	136'494.40	0.00	0.00
77	Protection de l'environnement, autres	685'613.39	531'500.00	154'113.39	0.00	0.00
79	Aménagement du territoire	1'267'870.47	1'658'600.00	-390'729.53	0.00	0.00
8	**Economie publique**	**-635'286.34**	**-677'700.00**	**42'413.66**	**0.00**	**0.00**
81	Agriculture	84'831.97	-61'000.00	145'831.97	0.00	0.00
82	Sylviculture	774'466.97	716'600.00	57'866.97	0.00	0.00
84	Tourisme	932'085.82	896'700.00	35'385.82	0.00	0.00
85	Industrie, artisanat et commerce	635'050.40	710'000.00	-74'949.60	0.00	0.00
87	Combustibles et énergie	-3'061'721.50	-2'940'000.00	-121'721.50	0.00	0.00
9	**Finances et impôts**	**-144'407'370.21**	**-148'562'900.00**	**4'155'529.79**	**0.00**	**0.00**
91	Impôts	-144'362'656.63	-149'204'000.00	4'841'343.37	0.00	0.00
93	Péréquation financière et compensation des charges	10'279'307.00	10'000'000.00	279'307.00	0.00	0.00
96	Administration de la fortune et de la dette	-10'324'020.58	-9'358'900.00	-965'120.58	0.00	0.00
	Excédent des charges/revenus (-)	**4'298'612.80**	**-190'800.00**	**4'489'412.80**	**0.00**	**0.00**

Bilan

Ville de Neuchâtel

		Situation au 01.01.2017	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2017
1	**ACTIF**	**812'426'323.89**	1'478'178'581.65	1'491'116'082.05	**799'488'823.49**
10	**PATRIMOINE FINANCIER**	**372'002'130.02**	1'460'191'615.26	1'469'678'904.21	**362'514'841.07**
100	**Disponibilités et placements à court terme**	**14'132'054.26**	838'784'296.28	830'145'163.30	**22'771'187.24**
1000	**Liquidités**	**53'486.05**	849'715.20	852'005.70	**51'195.55**
10000	**Liquidités**	**9'726.80**	47'355.85	49'914.15	**7'168.50**
10001	**Caisses secondaires**	**30'483.40**	779'209.35	776'927.95	**32'764.80**
10002	**Avances de caisse**	**13'275.85**	23'150.00	25'163.60	**11'262.25**
1001	**Postfinance**	**2'868'041.28**	203'884'632.74	197'105'136.22	**9'647'537.80**
10010	**Comptes commerciaux Postfinance**	**2'868'041.28**	203'884'632.74	197'105'136.22	**9'647'537.80**
1002	**Banque**	**11'210'526.93**	634'039'045.24	632'177'118.28	**13'072'453.89**
10020	**Banque**	**11'210'526.93**	634'039'045.24	632'177'118.28	**13'072'453.89**
1004	**Cartes de débit et de crédit**	**0.00**	10'903.10	10'903.10	**0.00**
10040	**Cartes de débit et de crédit**	**0.00**	10'903.10	10'903.10	**0.00**
101	**Créances**	**28'911'998.69**	602'507'790.22	600'208'127.08	**31'211'661.83**
1010	**Créances résultant de livraisons et de prestations en faveur de tiers**	**7'976'825.21**	74'408'986.17	71'131'041.34	**11'254'770.04**
10100	**Créances résultant de livraisons et de prestations en faveur de tiers**	**6'927'997.21**	72'328'838.17	69'182'213.34	**10'074'622.04**
10101	**Créances résultant de l'impôt anticipé**	**1'048'828.00**	2'080'148.00	1'948'828.00	**1'180'148.00**
1011	**Comptes courants avec des tiers**	**3'663'042.09**	205'322'175.46	204'893'235.15	**4'091'982.40**
10110	**Comptes courants avec des tiers**	**3'624'573.90**	204'349'248.46	203'816'150.97	**4'157'671.39**
10111	**Comptes courants avec les assurances sociales**	**38'468.19**	972'927.00	1'077'084.18	**-65'688.99**
1012	**Créances fiscales**	**15'221'033.89**	144'283'319.57	144'445'612.50	**15'058'740.96**
10120	**Ducroire impôts**	**-900'000.00**	100'000.00	0.00	**-800'000.00**
10121	**Débiteurs impôts personnes physiques**	**17'544'343.42**	77'952'751.44	78'999'867.46	**16'497'227.40**
10122	**Débiteurs impôts personnes morales**	**-1'837'983.35**	54'816'086.76	55'133'235.94	**-2'155'132.53**
10123	**Débiteurs impôts des contribuables taxés à la source**	**329'788.58**	7'984'303.34	8'033'275.08	**280'816.84**
10124	**Contentieux des personnes morales**	**33'646.74**	431'024.03	423'670.82	**40'999.95**
10125	**Débiteurs impôts fonciers**	**51'238.50**	2'999'154.00	1'855'563.20	**1'194'829.30**
1013	**Acomptes à des tiers**	**0.00**	122'789.45	122'789.45	**0.00**
10131	**Acomptes à des tiers**	**0.00**	122'789.45	122'789.45	**0.00**
1015	**Comptes courants internes**	**1'833'460.68**	177'491'143.70	178'544'106.77	**780'497.61**
10150	**Comptes courants internes**	**1'843'105.98**	124'624'878.76	125'196'449.68	**1'271'535.06**
10153	**Comptes de compensation, salaires**	**-9'645.30**	1'756'003.85	1'753'538.30	**-7'179.75**
10154	**Comptes de compensation, opérations de paiements**	**0.00**	51'110'261.09	51'594'118.79	**-483'857.70**
1016	**Avances pour frais administratifs provisoires**	**11'288.05**	90'758.00	82'735.45	**19'310.60**
10160	**Avances pour frais administratifs provisoires**	**11'288.05**	90'758.00	82'735.45	**19'310.60**
1017	**Comptes d'attentes**	**163'662.30**	200'837.70	364'500.00	**0.00**
10170	**Comptes d'attentes**	**163'662.30**	200'837.70	364'500.00	**0.00**

		Situation au 01.01.2017	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2017
1019	**Autres créances**	**42'686.47**	587'780.17	624'106.42	**6'360.22**
10190	**Autres créances**	**11'718.40**	1.15	0.00	**11'719.55**
10192	**Impôt préalable de la TVA**	**30'968.07**	587'779.02	624'106.42	**-5'359.33**
102	**Placements financiers à court terme**	**0.50**	5'047.65	1'008.15	**4'040.00**
1020	**Prêts à court terme**	**0.50**	5'047.65	1'008.15	**4'040.00**
10200	**Prêts à court terme**	**0.50**	5'047.65	1'008.15	**4'040.00**
104	**Actifs de régularisation**	**23'670'609.46**	21'831'370.83	23'423'098.66	**22'078'881.63**
1041	**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**	**582'509.07**	825'937.22	582'509.07	**825'937.22**
10410	**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**	**582'509.07**	825'937.22	582'509.07	**825'937.22**
1042	**Impôts**	**14'110'133.07**	13'942'010.84	14'110'133.07	**13'942'010.84**
10420	**Impôts**	**14'110'133.07**	13'942'010.84	14'110'133.07	**13'942'010.84**
1045	**Autres revenus d'exploitation**	**8'704'426.32**	7'063'330.52	8'704'426.32	**7'063'330.52**
10450	**Autres revenus d'exploitation**	**8'704'426.32**	7'063'330.52	8'704'426.32	**7'063'330.52**
1046	**Actifs de régularisation, compte des investissements**	**273'541.00**	92.25	26'030.20	**247'603.05**
10460	**Actifs de régularisation, compte des investissements**	**273'541.00**	92.25	26'030.20	**247'603.05**
106	**Stocks, fournitures et travaux en cours**	**1'650'096.06**	567'056.28	847'149.02	**1'370'003.32**
1060	**Articles de commerce**	**36'000.00**	0.00	5'000.00	**31'000.00**
10600	**Compte général**	**36'000.00**	0.00	5'000.00	**31'000.00**
1061	**Matières premières et auxiliaires**	**347'841.06**	558'014.28	648'449.02	**257'406.32**
10610	**Matières premières et auxiliaires**	**347'841.06**	558'014.28	648'449.02	**257'406.32**
1062	**Produits semi-finis et finis**	**1'266'255.00**	9'042.00	193'700.00	**1'081'597.00**
10620	**Produits semi-finis et finis**	**1'266'255.00**	9'042.00	193'700.00	**1'081'597.00**
107	**Placements financiers**	**70'370'765.00**	5'885'984.00	13'294'893.00	**62'961'856.00**
1070	**Actions et parts sociales**	**57'590'265.00**	4'485'984.00	374'393.00	**61'701'856.00**
10700	**Actions**	**57'296'409.00**	4'485'984.00	80'541.00	**61'701'852.00**
10702	**Parts sociales**	**293'856.00**	0.00	293'852.00	**4.00**
1071	**Placements à intérêts**	**12'780'500.00**	1'400'000.00	12'920'500.00	**1'260'000.00**
10710	**Prêts à long terme PF**	**12'780'500.00**	1'400'000.00	12'920'500.00	**1'260'000.00**
108	**Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)**	**233'266'606.05**	-9'389'930.00	1'759'465.00	**222'117'211.05**
1080	**Terrains PF**	**125'697'707.31**	-10'738'203.20	1'759'465.00	**113'200'039.11**
10800	**Terrains PF**	**125'697'707.31**	-10'738'203.20	1'759'465.00	**113'200'039.11**
1084	**Bâtiments PF**	**107'532'948.34**	1'348'273.20	0.00	**108'881'221.54**
10840	**Bâtiments PF**	**107'532'948.34**	1'348'273.20	0.00	**108'881'221.54**
1088	**Avances PF**	**35'950.40**	0.00	0.00	**35'950.40**
10880	**Avances PF**	**35'950.40**	0.00	0.00	**35'950.40**

Ville de Neuchâtel

		Situation au 01.01.2017	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2017
14	**PATRIMOINE ADMINISTRATIF**	**440'424'193.87**	17'986'966.39	21'437'177.84	**436'973'982.42**
140	**Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)**	**432'210'360.87**	10'478'870.39	20'350'734.84	**422'338'496.42**
1400	**Terrains PA non bâtis**	**5'723'920.52**	1'107.45	514'625.00	**5'210'402.97**
14000	**Compte général**	**5'723'920.52**	1'107.45	514'625.00	**5'210'402.97**
1401	**Routes / voies de communication**	**45'433'447.82**	-1'541'872.41	2'763'304.30	**41'128'271.11**
14010	**Compte général**	**45'433'447.82**	-1'541'872.41	2'763'304.30	**41'128'271.11**
1402	**Aménagement des eaux**	**2'942.35**	0.00	0.00	**2'942.35**
14020	**Compte général**	**2'942.35**	0.00	0.00	**2'942.35**
1403	**Autres ouvrages de génie civil**	**55'679'872.88**	3'188'959.24	4'370'023.86	**54'498'808.26**
14031	**Approvisionnement en eau**	**29'981'800.51**	1'653'359.34	2'303'023.86	**29'332'135.99**
14032	**Traitements des eaux usées**	**21'928'612.45**	1'275'103.34	1'214'000.00	**21'989'715.79**
14033	**Elimination des déchets**	**3'769'459.92**	260'496.56	853'000.00	**3'176'956.48**
1404	**Bâtiments du PA (terrains bâtis)**	**311'995'797.28**	5'904'298.14	11'715'753.03	**306'184'342.39**
14040	**Bâtiments du PA (terrains bâtis)**	**311'995'797.28**	5'904'298.14	11'715'753.03	**306'184'342.39**
1405	**Forêts**	**5'328'523.40**	3'605'436.67	40'028.65	**8'893'931.42**
14050	**Forêts**	**5'328'523.40**	3'605'436.67	40'028.65	**8'893'931.42**
1406	**Biens mobiliers PA**	**5'785'883.94**	1'199'551.05	810'000.00	**6'175'434.99**
14060	**Compte général**	**5'785'883.94**	1'199'551.05	810'000.00	**6'175'434.99**
1409	**Autres immobilisations corporelles**	**2'259'972.68**	-1'878'609.75	137'000.00	**244'362.93**
14090	**Compte général**	**2'259'972.68**	-1'878'609.75	137'000.00	**244'362.93**
144	**Prêts**	**2'621'580.00**	265'000.00	520'495.00	**2'366'085.00**
1444	**Prêts aux entreprises publiques**	**1'202'500.00**	250'000.00	15'000.00	**1'437'500.00**
14440	**Compte général**	**1'202'500.00**	250'000.00	15'000.00	**1'437'500.00**
1445	**Prêts aux entreprises privées**	**1'419'080.00**	15'000.00	505'495.00	**928'585.00**
14450	**Compte général**	**1'419'080.00**	15'000.00	505'495.00	**928'585.00**
145	**Participations, capital social**	**4'853'833.00**	7'243'096.00	512'948.00	**11'583'981.00**
1452	**Participations aux communes et aux syndicats de communes**	**2'939'999.00**	0.00	110'000.00	**2'829'999.00**
14520	**Compte général**	**2'939'999.00**	0.00	110'000.00	**2'829'999.00**
1454	**Participations aux entreprises publiques**	**1'325'831.00**	6'737'246.00	53'098.00	**8'009'979.00**
14540	**Compte général**	**1'325'831.00**	6'737'246.00	53'098.00	**8'009'979.00**
1455	**Participations aux entreprises privées**	**588'000.00**	0.00	56'000.00	**532'000.00**
14550	**Compte général**	**588'000.00**	0.00	56'000.00	**532'000.00**
1456	**Participations aux organisations privées à but non lucratif**	**3.00**	505'850.00	293'850.00	**212'003.00**
14560	**Compte général**	**3.00**	505'850.00	293'850.00	**212'003.00**
146	**Subventions d'investissement**	**738'420.00**	0.00	53'000.00	**685'420.00**
1465	**Subventions d'investissements aux entreprises privées**	**556'054.00**	0.00	27'000.00	**529'054.00**

		Situation au 01.01.2017	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2017
14650	**Compte général**	**556'054.00**	0.00	27'000.00	**529'054.00**
1466	**Subventions d'investissements aux organisations privées à but non lucratif**	**182'366.00**	0.00	26'000.00	**156'366.00**
14660	**Compte général**	**182'366.00**	0.00	26'000.00	**156'366.00**

		Situation au 01.01.2017	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2017
2	PASSIF	-812'426'323.89	803'332'277.57	790'394'777.17	-799'488'823.49
20	CAPITAUX DE TIERS	-438'217'661.52	662'356'801.20	690'912'361.19	-466'773'221.51
200	Engagements courants	-14'539'411.67	276'392'666.67	278'317'019.53	-16'463'764.53
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	-13'413'994.04	163'850'081.06	165'084'159.30	-14'648'072.28
20000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	-13'413'994.04	163'850'081.06	165'084'159.30	-14'648'072.28
2001	Comptes courants avec des tiers	-197'388.91	30'621'995.83	30'416'865.10	7'741.82
20010	Comptes courants avec des tiers, compte général	-342'154.69	1'586'353.88	1'386'042.53	-141'843.34
20011	Comptes courants avec les assurances sociales	144'765.78	29'035'641.95	29'030'822.57	149'585.16
2002	Impôts	-385'358.96	205'556.31	171'274.56	-351'077.21
20022	Dettes fiscales de la TVA	-385'358.96	205'556.31	171'274.56	-351'077.21
2003	Acomptes reçus de tiers	-5'143.15	4'975.35	745'012.05	-745'179.85
20030	Acomptes reçus de tiers	-5'143.15	4'975.35	745'012.05	-745'179.85
2005	Comptes courants internes	-57'178.86	81'707'902.70	81'799'181.73	-148'457.89
20052	Compte de compensation, autres impôts	190.06	153'305.65	153'661.20	-165.49
20053	Compte de compensation, salaires	16'357.65	69'569'319.80	69'562'197.10	23'480.35
20055	Compte de compensation	-73'726.57	11'985'277.25	12'083'323.43	-171'772.75
2006	Dépôts et cautions	-480'347.75	2'155.42	100'526.79	-578'719.12
20060	Dépôts et cautions	-442'847.75	2'155.42	100'526.79	-541'219.12
20063	Garanties de construction	-37'500.00	0.00	0.00	-37'500.00
201	Engagements financiers à court terme	-60'000'000.00	351'000'000.00	351'000'000.00	-60'000'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	-40'000'000.00	331'000'000.00	331'000'000.00	-40'000'000.00
20102	Engagements à court terme envers des banques	-30'000'000.00	276'000'000.00	286'000'000.00	-40'000'000.00
20103	Engagements à court terme envers d'autres établissements de crédit	-10'000'000.00	55'000'000.00	45'000'000.00	0.00
2014	Part à court terme d'engagements à long terme	-20'000'000.00	20'000'000.00	20'000'000.00	-20'000'000.00
20144	Part à court terme d'emprunts à long terme	-20'000'000.00	20'000'000.00	20'000'000.00	-20'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-10'922'742.64	7'654'542.64	7'396'551.16	-10'664'751.16
2040	Charges de personnel	0.00	0.00	9'590.00	-9'590.00
20400	Charges de personnel	0.00	0.00	9'590.00	-9'590.00
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-5'146'217.87	5'146'217.87	5'153'124.16	-5'153'124.16
20410	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-5'146'217.87	5'146'217.87	5'153'124.16	-5'153'124.16
2042	Impôts	0.00	0.00	250'000.00	-250'000.00
20420	Impôts	0.00	0.00	250'000.00	-250'000.00
2044	Charges financières/revenus financiers	-3'824'719.45	556'519.45	69'677.75	-3'337'877.75
20440	Charges financières/revenus financiers	-3'824'719.45	556'519.45	69'677.75	-3'337'877.75
2045	Autres revenus d'exploitation	-931'805.32	931'805.32	710'011.45	-710'011.45

		Situation au 01.01.2017	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2017
20450	Autres revenus d'exploitation	-931'805.32	931'805.32	710'011.45	-710'011.45
2046	Passifs de régularisation, compte des investissements	-1'020'000.00	1'020'000.00	1'204'147.80	-1'204'147.80
20460	Passifs de régularisation, compte des investissements	-1'020'000.00	1'020'000.00	1'204'147.80	-1'204'147.80
205	Provisions à court terme	-6'760'906.60	7'298'241.09	6'498'790.50	-5'961'456.01
2050	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel	-3'764'208.65	0.00	0.00	-3'764'208.65
20500	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel	-3'764'208.65	0.00	0.00	-3'764'208.65
2051	Provisions à court terme pour autres droits du personnel	-1'114.10	6'271'833.60	6'271'690.50	-971.00
20510	Provisions à court terme pour autres droits du personnel	-1'114.10	6'271'833.60	6'271'690.50	-971.00
2059	Autres provisions à court terme	-2'995'583.85	1'026'407.49	227'100.00	-2'196'276.36
20590	Autres provisions à court terme	-2'995'583.85	1'026'407.49	227'100.00	-2'196'276.36
206	Engagements financiers à long terme	-280'000'000.00	20'000'000.00	20'000'000.00	-280'000'000.00
2063	Emprunts	-280'000'000.00	20'000'000.00	20'000'000.00	-280'000'000.00
20630	Emprunts	-280'000'000.00	20'000'000.00	20'000'000.00	-280'000'000.00
208	Provisions à long terme	-62'231'904.77	0.00	27'700'000.00	-89'931'904.77
2081	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-30'000.00	0.00	0.00	-30'000.00
20810	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-30'000.00	0.00	0.00	-30'000.00
2086	Provisions pour engagements de prévoyance	-62'201'904.77	0.00	27'700'000.00	-89'901'904.77
20860	Provisions pour engagements de prévoyance	-62'201'904.77	0.00	27'700'000.00	-89'901'904.77
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-3'762'695.84	11'350.80	0.00	-3'751'345.04
2091	Engagements envers les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-3'762'395.84	11'350.80	0.00	-3'751'045.04
20910	Engagements envers les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-3'762'395.84	11'350.80	0.00	-3'751'045.04
2092	Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique	-300.00	0.00	0.00	-300.00
20920	Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique	-300.00	0.00	0.00	-300.00
29	CAPITAUX PROPRES	-374'208'662.37	140'975'476.37	99'482'415.98	-332'715'601.98
290	Financements spéciaux, engagements (-) et avances (+)	-4'049'044.20	0.00	3'133'911.08	-7'182'955.28
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-4'049'044.20	0.00	3'133'911.08	-7'182'955.28
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	-4'607'104.61	0.00	1'892'076.20	-6'499'180.81
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	169'264.21	0.00	604'179.45	-434'915.24
29003	Financement spécial, élimination des déchets ménages	776'728.80	0.00	242'890.47	533'838.33
29005	Financement spécial, élimination des déchets entreprises	168'112.20	0.00	251'764.52	-83'652.32
29007	Financement spécial, ports	-556'044.80	0.00	143'000.44	-699'045.24
291	Fonds	-11'561'276.85	2'795'045.70	1'609'412.50	-10'375'643.65

		Situation au 01.01.2017	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2017
2910	**Fonds enregistrés comme capitaux propres**	**-11'561'276.85**	2'795'045.70	1'609'412.50	**-10'375'643.65**
29100	**Fonds taxes compensatoires pour places de stationnement**	**-1'980'950.97**	517'055.42	259'628.70	**-1'723'524.25**
29101	**Fonds forestier**	**-1'355'185.91**	0.00	62'943.00	**-1'418'128.91**
29102	**Fonds d'auto-assurance**	**-2'077'175.16**	0.00	178'699.05	**-2'255'874.21**
29105	**Fonds bâtiments**	**-3'614'000.00**	421'249.37	0.00	**-3'192'750.63**
29106	**Fonds photovoltaïque**	**-1'451'928.00**	1'451'928.00	1'007'510.00	**-1'007'510.00**
29107	**Fonds compensatoires**	**-697'723.90**	0.00	80'131.75	**-777'855.65**
29109	**Fonds Musées**	**-384'312.91**	404'812.91	20'500.00	**0.00**
293	**Préfinancements**	**-17'158'530.10**	7'029'560.00	59'000'000.00	**-69'128'970.10**
2930	**Préfinancements**	**-17'158'530.10**	7'029'560.00	59'000'000.00	**-69'128'970.10**
29300	**Compte général**	**-17'158'530.10**	7'029'560.00	59'000'000.00	**-69'128'970.10**
294	**Réserve de politique budgétaire**	**-89'175'000.00**	39'000'000.00	0.00	**-50'175'000.00**
2940	**Réserve de politique budgétaire**	**-89'175'000.00**	39'000'000.00	0.00	**-50'175'000.00**
29400	**Réserve de politique budgétaire**	**-89'175'000.00**	39'000'000.00	0.00	**-50'175'000.00**
295	**Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif**	**-145'204'768.81**	52'980'001.75	16'014'798.54	**-108'239'565.60**
2950	**Compte général**	**-145'204'768.81**	52'980'001.75	16'014'798.54	**-108'239'565.60**
29500	**Compte général**	**-145'204'768.81**	52'980'001.75	16'014'798.54	**-108'239'565.60**
296	**Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier**	**-53'979'791.36**	34'347'055.77	19'199'093.51	**-38'831'829.10**
2960	**Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier**	**-53'979'791.36**	34'347'055.77	19'199'093.51	**-38'831'829.10**
29600	**Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier**	**-53'979'791.36**	34'347'055.77	19'199'093.51	**-38'831'829.10**
299	**Excédent/découvert du bilan**	**-53'080'251.05**	4'823'813.15	525'200.35	**-48'781'638.25**
2990	**Résultat annuel**	**4'823'813.15**	0.00	525'200.35	**4'298'612.80**
29900	**Résultat annuel**	**4'823'813.15**	0.00	525'200.35	**4'298'612.80**
2999	**Résultats cumulés des années précédentes**	**-57'904'064.20**	4'823'813.15	0.00	**-53'080'251.05**
29990	**Résultats cumulés des années précédentes**	**-57'904'064.20**	4'823'813.15	0.00	**-53'080'251.05**

Tableau de flux de trésorerie

FLUX DE TRESORERIE	Année 2017 (en CHF)
1. Activités d'exploitation	
Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	-4'298'613
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	20'319'806
Autofinancement	**16'021'193**
+ Remboursement du découvert du bilan	0
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	0
- Augmentation / + diminution des créances	-2'299'663
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	280'093
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	1'591'728
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	1'924'353
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	26'900'550
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-257'991
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	-11'351
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-2'293'062
+ Ventilation divers postes	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation(cash flow)	**41'855'850**
2. Activités d'investissement	
Dépenses	**-16'260'477**
dont:	
- *Immobilisations corporelles*	*-16'260'477*
- *Investissements pour le compte de tiers*	*0*
- *Immobilisations incorporelles*	*0*
- *Prêts et participations*	*0*
- *Propres subventions d'investissement*	*0*
- *Subventions d'investissement redistribuées*	*0*
Recettes	**8'209'283**
dont:	
- *Remboursement*	*6'607'083*
- *Diminution d'immobilisations corporelles*	*0*
- *Remboursements de prêts et de participations*	*0*
- *Subventions acquises*	*1'587'717*
- *Subventions à redistribuer*	*0*
- *Recettes extraordinaire*	*14'483*
- *Prélèvements aux fonds enregistrés comme capitaux propres*	-6'344'169
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	**-14'395'363**
Excédent de financement	**27'460'487**
3. Activités de financement	
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0
+ Augmentation / - diminution des fonds enregistrés comme capitaux propres	-45'006'023
+ Diminution / - augmentation des immob. corporelles et financières du PF (à court terme)	-4'040
+ Diminution / - augmentation des immob. corporelles et financières du PF (à long terme)	26'188'709
+ Attributions / - prélèvements fonds de réserve du capital propre	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash drain)	**-18'821'354**
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")	
Entrée nette de liquidités	**8'639'133**
Sortie nette de liquidités	**0**
Disponibilités au 01.01.	14'132'054
Disponibilités au 31.12.	22'771'187
Variation des disponibilités selon le bilan	**8'639'133**

Annexe

Principes régissant les comptes annuels

1. Normes appliquées

Les comptes 2017 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2015, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement communal sur les finances (RCF) a été adopté par le Conseil général le 8 mai 2017.

La gestion financière de la Ville suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

2. Principes de présentation et structure des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent.

Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier.

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour la première fois cette année.

Comme le budget, les comptes de résultats sont présentés selon la classification institutionnelle, soit selon l'organisation des sections et services de la commune. Une présentation selon la classification fonctionnelle est aussi établie afin de répondre aux exigences du Service des communes.

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

3. Périmètre de présentation des comptes

Les comptes 2017 ne comprennent que les comptes de la Ville de Neuchâtel ; l'article 81 LFinEC, modifié le 6 décembre 2016, permet aux collectivités neuchâteloises de reporter la consolidation des comptes et ne l'introduire qu'au plus tard avec les comptes 2021.

4. Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'évènement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante.

5. Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Ville a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (article 4 LFinEC).

Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (article 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC. Les valeurs résiduelles des biens mis au rebut sont à enregistrer comme amortissements non-planifiés.

Les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC, soit à la valeur d'assurance incendie multipliée par un coefficient de 0,7. A noter que cette valeur a été pondérée dans certains cas pour tenir compte du mauvais état de certains immeubles ou que la valeur au bilan a été maintenue dans les cas où des travaux récents et importants venaient d'être réalisés (exemple : le collège du Crêt du Chêne).

Selon les nouvelles dispositions de l'article 62 RLFinEC, les autres catégories d'actifs du patrimoine administratif ont été réévaluées dans le courant de l'exercice 2017. Conformément au MCH2 et par mesure de simplification, les collections des musées ont été valorisées à 1 franc. Les forêts sont évaluées conformément à l'article 45, alinéa 7 du RLFinEC soit à 57 cts par m2. Les terrains sont évalués selon l'arrêté du Conseil communal du 14 décembre 2016. Les vignes sont évaluées comme les terrains agricoles à 1 franc le m2. Les participations sont valorisées, comme celles du patrimoine financier, selon notre part aux fonds propres de la société.

Les participations pour lesquelles un amortissement est prévu par une décision du Conseil général ne sont pas réévaluées. Les participations à des associations, des fondations ou des coopératives sont valorisées pour mémoire à 1 franc. Les actions et parts sociales sont évaluées à la valeur boursière ; celles qui n'ont pas de cours sont valorisées à la part de la Ville aux fonds propres figurant au dernier bilan bouclé de l'entité concernée.

6. Patrimoine financier

Tous biens immobiliers ou mobiliers n'entrant pas dans la définition du patrimoine administratif appartiennent au patrimoine financier.

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication lors du premier établissement du bilan (article 54 LFinEC). Les évaluations ultérieures s'effectuent à la valeur vénale, à la date de clôture du bilan, les placements financiers étant réévalués systématiquement chaque année et les autres immobilisations périodiquement au minimum tous les cinq ans (article 55 LFinEC).

Les liquidités, les placements, les créances, les comptes de régularisation et les dettes sont valorisés à la valeur nominale. Les créances irrécouvrables sont passées dans les pertes sur débiteurs alors que les débiteurs à risque sont enregistrés comme débiteurs douteux. Nous avons dérogé à l'article 44 RLFinEC qui prévoit que la délimitation doit être effectuée lorsque les montants concernés atteignent le 1 :100'000ème de la moyenne des charges d'exploitation des trois dernières années. Le montant obtenu, de l'ordre de 2'400 francs, étant très faible, la délimitation a été établie dans les directives du Conseil communal et rendue obligatoire dès 10'000 francs.

Les stocks sont portés en compte pour leur prix d'acquisition en tenant compte de leur obsolescence ou de leur vétusté. Les actions et parts sociales sont évaluées à la valeur boursière ; les titres qui n'ont pas de cours sont valorisés à la part de la Ville aux fonds propres figurant au dernier bilan bouclé de l'entité concernée.

Les immeubles du patrimoine financier sont évalués selon la méthode de la valeur de rendement (article 45 RLFinEC) qui consiste à capitaliser les revenus locatifs au 1er janvier 2016 sur la base d'un taux de capitalisation qui prend en compte l'état du bâtiment.

Les terrains sont valorisés en fonction des zones dans lesquels ils se situent et sont évalués conformément à l'arrêté du Conseil communal y relatif du 14 décembre 2016. Les droits de superficie ont été évalués sur la base d'une rente théorique de 3% appliquée à la valeur du terrain et capitalisés à 4%, 5% ou 6% selon le zonage des terrains.

7. Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC) ; les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'article 5 RLFinEC.

Seules sont activées les dépenses d'investissement du patrimoine administratif supérieures à 10'000 francs par objet (article 43 RLFinEC).

8. Provisions

Selon la recommandation 09 du manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un évènement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique.

Les provisions à court terme pour le personnel (vacances non prises et heures supplémentaires, litiges) sont maintenues à leur niveau de l'année dernière, soit à plus de 3,7 millions de francs.

Les provisions à court terme qui ont été constituées ces dernières années (jusqu'au 31 décembre 2015) pour des risques et des engagements particuliers en matière informatique, totalisant près de 2 millions de francs, seront dissoutes durant l'exercice 2018.

Dans le cadre de l'utilisation de la réserve de réévaluation et compte tenu des incertitudes liées au financement de prévoyance.ne, nous avons complété la provision pour assurer un taux de couverture à 80% (+12,7 millions de francs) et augmenté celle-ci de 15 millions pour le financement des mesures d'accompagnement consécutives au passage au régime de la primauté de cotisation.

9. Financements spéciaux, préfinancements et réserves

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultats. Les impôts généraux ne doivent pas être affectés (article 48 LFinEC).

Les financements spéciaux, fonds, dons et legs figurent au bilan pour leur fortune sous capitaux de tiers et capitaux propres. L'utilisation de fonds pour les expositions temporaires des musées a été abandonnée comme prévu au budget 2018.

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil général. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution étant définies à l'article 49 LFinEC. Conformément au préavis favorable émis en son temps par le Service des communes, des préfinancements pour un total de 49 millions de francs ont été créés pour alléger les charges futures d'amortissement.

La réserve de 106 millions de francs créé pour absorber les amortissements excédentaires, calculés sur 20 ans, générés par la réévaluation du patrimoine administratif s'est réduite de 5'278'000 francs.

La réserve de politique conjoncturelle a été réduite de 39 millions de francs par des attributions aux préfinancements.

La seule réserve autorisée pour le patrimoine financier est celle qui est liée à la réévaluation de ce même patrimoine.

10. Réserves de réévaluation

Après la réévaluation des immeubles du patrimoine administratif en 2016, les autres éléments de ce patrimoine ont été réévalués durant l'exercice 2017.

L'ensemble des éléments du patrimoine financier a été réévalué au 1er janvier 2016. Rappelons que les placements financiers sont réévalués chaque année.

Des ajustements de valeur ont été effectués durant l'exercice 2017, tant pour le patrimoine administratif que pour le patrimoine financier.

Selon les articles 78 LFinEC et 62 RLFinEC, les réserves de retraitement peuvent notamment servir à créer ou alimenter :

- des provisions pour heures supplémentaires, vacances non prises, engagements envers prévoyance.ne, … ;
- absorber tout ou partie des montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif, calculés sur 20 ans au minimum ;
- résorber le découvert au bilan éventuel ;
- affecter tout ou partie du solde à la réserve de politique conjoncturelle.

Le montant maximum ainsi que l'utilisation de la réserve de réévaluation doivent encore être précisés par le Service des communes.

Réserve de réévaluation du patrimoine administratif

La suite et fin du retraitement des actifs du patrimoine administratif peut être présentés comme suit :

Plus-value :	**En francs**	
Immeubles	210'603'615	
Forêt	4'084'989	
Participations	6'626'812	221'315'415
Moins-value :		
Immeubles	-5'392'735	
Vignes	-326'505	
Collections musées	-1'878'610	-7'597'850
Plus-value nette		**213'717'566**
Prélèvements :		
Augmentation de la provision pour heures supplémentaires et vacances non prises	-2'500'000	
Provision pour risques liés à prévoyance.ne	-85'700'000	
Préfinancement	-12'000'000	
Réserve pour amortissements supplémentaires	-106'000'000	**-206'200'000**
Solde de la réserve de réévaluation du PA au 31.12.2016		**7'517'566**

Les règles d'utilisation du solde de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif doivent encore être précisées par le Service des communes.

Réserve de réévaluation du patrimoine financier

Le retraitement des éléments du patrimoine financier afin de l'évaluer selon le principe de la « vraie valeur » a généré une plus-value nette de près de 122 millions de francs, dont le détail est le suivant :

Plus-value :	**En francs**	
Immeubles	44'594'879	
Terrains (yc DDP)	107'201'942	
Placements financiers (participations)	6'485'401	158'282'222
Moins-value :		
Immeubles	-33'635'909	
Terrains	-2'407'651	-36'043'561
Plus-value nette		**122'238'661**
Prélèvements (-), attributions (+) :		
Attribution à la réserve de politique conjoncturelle	-80'000'000	
Préfinancement	-8'000'000	
Plus-valus placements	4'490'882	
Gain s/vente	102'286	
		-83'406'832
Solde de la réserve de réévaluation du PF au 31.12.2017		**38'831'829**

Le solde de la réserve de réévaluation du patrimoine financier pourra notamment servir à compenser des baisses de valeurs consécutives à des réévaluations ultérieures.

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2017	Réduction	Augmentation	Situation au 31.12.2017	Remarques
29001.01	Eaux	-4'607'105		1'892'076	-6'499'181	Résultat positif du domaine de l'eau
29002.01	Epuration des eaux usées	169'264		604'179	-434'915	Le bénéfice permet de passer d'une avance à une réserve
29003.01	Déchets, taxe ménages	776'729		242'890	533'838	Le résultat positif permet de diminuer l'avance
29005.01	Déchets, taxe entreprises	168'112		251'765	-83'652	Le bénéfice permet de passer d'une avance à une réserve
29007.01	Ports	-556'045		143'000	-699'045	Résultat positif de la gestion des ports
290	**Financements spéciaux enregistrés sous capital propre**	**-4'049'044**	**0**	**3'133'911**	**-7'182'955**	
29100.01	Amélioration accessibilité Ville	-1'980'951	517'055	259'629	-1'723'524	Utilisation pour ABOADO et 3ème étape du plan de stationnement. Augmentations réglementaires
29101.01	Fonds forestier de réserve	-1'355'186		62'943	-1'418'129	Diverses attributions réglementaires
29102.01	Fonds auto-assurance dégats d'eau	-1'849'708		149'441	-1'999'148	Excédent de l'exercice
29102.02	Fonds auto-assurance casco véhicules	-227'468		29'259	-256'726	Excédent de l'exercice
29105.02	Logements locatifs	-3'614'000	421'249		-3'192'751	Prélèvements selon arrêtés
29106.01	Fonds photovoltaïque	-1'451'928	1'451'928		0	Solde destiné à la création du fonds énergétique
29106.02	Fonds énergétique	0		1'007'510	-1'007'510	Création conformément à la LAEL
29107.01	Fonds espaces de jeux	-138'000		68'400	-206'400	Produit de la taxe d'exemption pour places de jeux
29107.02	Fonds compensation plantation d'arbres	-559'724		11'732	-571'456	Produit de la taxe d'exemption pour plantation d'arbres
29109.01	Fonds Musée art et histoire	-120'751	141'251	20'500	0	Liquidée en application de la LFinEC
29109.02	Fonds Musée histoire naturelle	-167'211	167'211		0	Liquidée en application de la LFinEC
29109.03	Fonds Musée ethnographie	-78'663	78'663		0	Liquidée en application de la LFinEC
29109.04	Fonds Jardin botanique	-17'687	17'687		0	Liquidée en application de la LFinEC
291	**Fonds enregistrés sous capital propre**	**-11'561'277**	**2'795'046**	**1'609'413**	**-10'375'644**	

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2017	Réduction	Augmentation	Situation au 31.12.2017	Remarques
29300.01	Aménagements urbains	-17'158'530	7'029'560	15'000'000	-25'128'970	Créé en 2011 et renommé en 2017
29300.03	Domaines publics	0		12'000'000	-12'000'000	Créé en 2017
29300.04	Infrastructures culturelles et touristiques	0		8'000'000	-8'000'000	Créé en 2018
29300.05	Dépollution	0		8'000'000	-8'000'000	Créé en 2019
29300.06	Infrastructures sportives	0		8'000'000	-8'000'000	Créé en 2020
29300.07	Réaffectations immobilières	0		8'000'000	-8'000'000	Créé en 2021
293	**Préfinancements**	**-17'158'530**	**7'029'560**	**59'000'000**	**-69'128'970**	
29400.01	Réserve conjoncturelle	-89'175'000	39'000'000		-50'175'000	Prélèvements pour la création de préfinancements
294	**Réserve de politique budgétaire**	**-89'175'000**	**39'000'000**	**0**	**-50'175'000**	
29500.00	Réserve réévaluation PA	-39'204'769	47'677'004	9'362'989	-890'754	Divers mouvements dus à la réévaluation et utilisation selon RLFinEC
29300.02	Amort. Supplémentaire	-106'000'000	5'278'000		-100'722'000	Destiné à compenser l'augmentation des amortissements due à la réévaluation du patrimoine administratif
295	**Réserve liée au retraitement du PA**	**-145'204'769**	**52'955'004**	**9'362'989**	**-101'612'754**	
29600.00	Réserve réévaluation PF	-53'979'791	34'347'056	19'024'090	-38'656'825	Divers mouvements dus à la réévaluation et utilisation selon RLFinEC
296	**Réserve liée à la réévaluation PF**	**-53'979'791**	**34'347'056**	**19'024'090**	**-38'656'825**	
29900.01	Résultat annuel	4'823'813		525'200	4'298'613	Perte de l'exercice
29990.01	Résultats cumulés des années précédentes	-57'904'064	4'823'813		-53'080'251	
299	**Excédent / découvert du bilan**	**-53'080'251**	**4'823'813**	**525'200**	**-48'781'638**	
29	**Total du capital propre**	**-374'208'662**	**140'950'478**	**92'655'602**	**-325'913'786**	

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2017	Utilisations	Dissolutions	Constitutions (augmentations incluses)	Situation au 31.12.2017	Remarques
20500.01	Provision à court terme personnel	-3'764'209				-3'764'209	L'évaluation des soldes de vacances, d'heures et des litiges en cours est restée stable
2050	**Prov. à ct terme provenant de prestations suppl. du personnel**	**-3'764'209**	**0**	**0**	**0**	**-3'764'209**	
20510.01	Provision 13ème salaires	-1'114	6'271'834	0	6'271'691	-971	Le solde de provision sera liquidé avec le versement des salaires en 2018 (litige toujours en cours)
2051	**Prov. à ct terme pour autres droits du personnel**	**-1'114**	**6'271'834**	**0**	**6'271'691**	**-971**	
20590.01	Provision engagements existants	-2'995'584	1'026'407	0	227'100	-2'196'276	Cette rubrique contient diverses provisions en lien avec la gestion courante
2059	**Autres provisions à court terme**	**-2'995'584**	**1'026'407**	**0**	**227'100**	**-2'196'276**	
205	**Provisions à court terme**	**-6'760'907**	**7'298'241**	**0**	**6'498'791**	**-5'961'456**	
20810.01	Provisions compte épargne temps	-30'000	0	0	0	-30'000	Constitution en application du règlement interne du SIS. Le montant est, à ce jour, suffisant
2081	**Provisions pour les prétentions à long terme du personnel**	**-30'000**	**0**	**0**	**0**	**-30'000**	
20860.01	Provision assainissement	-3'079'500	0	0	0	-3'079'500	Provisions stable selon les informations reçues de prévoyance.ne
20860.02	Prov. recap & assainiss. EOREN	-921'072	0	0	0	-921'072	
20860.03	Prov. recap & assainiss. SIPLN	-13'482	0	0	0	-13'482	
20860.04	Prov. recap & assainiss. BPU	-174'000	0	0	0	-174'000	
20860.05	Prov. recap & assainiss. SYTR	-13'851	0	0	0	-13'851	
20860.06	Prov. Prevoyance.ne 80%	-58'000'000	0	0	27'700'000	-85'700'000	Complément effectué dans le cadre de l'utilisation de la réserve de réévaluation
2086	**Provisions pour engagements de prévoyance**	**-62'201'905**	**0**	**0**	**27'700'000**	**-89'901'905**	
208	**Provisions à long terme**	**-62'231'905**	**0**	**0**	**27'700'000**	**-89'931'905**	
20	**CAPITAUX DE TIERS (part provisions)**	**-68'992'811**	**7'298'241**	**0**	**34'198'791**	**-95'893'361**	

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Patrimoine administratif

Société	Forme juridique	Activités et buts	Valeur d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.2017	Valeur au bilan 31.12.2017	Valeur nominale	Capital-actions / Capital-social	Montant des fonds propres (100%)	Nbre de titres émis	Part de la Ville au capital en %	Part de la Ville aux fonds propres	Types de titres
Société Anonyme immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel - SAITRN	Société anonyme	Construction et entretien du théâtre régional et mise à disposition de ses installations à une société d'exploitation	1'000.00	3'500	2'169'999	3'500'000	6'482'000	9'138'861	6'482	54.0%	4'934'590	actions nominatives
Société Anonyme immobilière des Patinoires du Littoral - SAIPLN	Société anonyme	Construction et entretien de patinoires régionales aux "Jeunes-Rives" et mise à disposition de ces installations à une société d'exploitation	100.00 1'000.00	20 2'000	660'000	2'002'000	4'438'000	4'212'109	3'310 4'107	45.1%	1'900'100	actions au porteur actions nominatives
Association Ateliers Phénix	Association	Valorisation des personnes en phase d'intégration professionnelle, en leur offrant un environnement de travail réel	-	-	1	5'000	55'602	262'532	-	9.0%	-	-
Fondation l'Enfant c'est la vie	Fondation	Institution d'utilité publique qui reçoit mandat d'accompagner des enfants, adolescents et familles	-	-	1	20'000	55'107	74'245	-	36.3%	-	-
Transports Publics Neuchâtelois SA (TransN)	Société anonyme	Société spécialisée dans l'exploitation des réseaux de transports ferroviaires et routiers du canton de Neuchâtel	0.01	143'349'172	262'502	1'433'492	13'678'030	24'332'251	1'367'803'000	10.5%	2'550'081	actions nominatives
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (SNLNM)	Société anonyme	Transport par bateaux des voyageurs et marchandises sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les rivières ou canaux qui les relient	1.00	532'060	350'743	532'060	3'400'000	2'000'687	3'400'000	15.6%	313'084	actions nominatives
Vadec SA	Société anonyme	Collecte, traitement, valorisation et élimination des déchets et production d'énergie	100.00	22'634	6'638'721	2'263'400	18'000'000	52'795'342	180'000	12.6%	6'638'721	actions nominatives
Neode Parc technologique et industriel SA	Société anonyme	Créer et exploiter un parc scientifique et technologique	1.00	49'000	1	49'000	500'000	500'000	500'000	9.8%	49'000	actions nominatives
TAC Travail au Clair Sàrl	Société à responsabilité limitée	Favoriser et faciliter l'accès à la couverture sociale.	1'000.00	5	1	5'000	35'000	-	-	14.3%	5'000	parts sociales
Job Eco SA	Société anonyme	Entreprise d'utilité publique, dans le domaine du tri, recyclage et de la récupération, qui contribue à la réinsertion professionnelle de personnes connaissant des difficultés sur le marché du travail	100.00	240	1	24'000	144'000	-	1'440	16.7%	24'000	actions nominatives
NeuchEole SA	Société anonyme	Contribue à un développement coordonné de l'énergie éolienne dans le canton de Neuchâtel	10.00	32'973	672'572	1'648'650	4'881'800	4'708'001	97'636	14.3%	672'572	actions nominatives liées
Parking de la Gare de Neuchâtel SA	Société anonyme	Création et exploitation d'un parking souterrain aux abords de la gare de Neuchâtel	1'000.00	25	85'436	25'000	100'000	341'741	100	25.0%	85'436	actions nominatives
CSEM SA	Société anonyme	Exploitation d'un Centre de recherche avancée et promotion du développement industriel et la collaboration avec les hautes écoles en microtechnique et nanotechnologie	10'000.00	91	532'000	910'000	29'060'000	-	2'906	3.1%	910'000	actions nominatives

Patrimoine administratif

Société	Forme juridique	Activités et buts	Valeur d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.2017	Valeur au bilan 31.12.2017	Valeur nominale	Capital-actions / Capital-social	Montant des fonds propres (100%)	Nbre de titres émis	Part de la Ville au capital en %	Part de la Ville aux fonds propres	Types de titres
Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)	Fondation	Promotion de la microtechnique et ses applications	-	-	1	10'000	530'000	2'441'156	-	1.9%	-	-
Fondation en faveur de la construction de maisons locatives pour personnes âgées	Fondation	Construction et administration d'une maison dont les logements seront mis à disposition de personnes âgées de condition modeste	-	-	1	20'000	-	-	-	-	-	-
Fondation Au Suchiez	Fondation	Mettre à disposition une auberge de jeunesse à Neuchâtel	-	-	1	1	27'741	27'741	-	-	-	-
La coopérative d'en face	Société coopérative	Amélioration des conditions de logement de la population et, en particulier, de ses membres	500.00	1'011.7	1	505'850	-	-	-	-	-	parts sociales
Total des participations et du capital social (145)					**11'371'982**						**18'082'583.31**	

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Patrimoine financier

Société	Forme juridique	Activités et buts	Valeur d'acquisition	Nombre de titre au 31.12.2017	Valeur au bilan 31.12.2017	Valeur nominale	Capital-actions / Capital-social	Montant des fonds propres (100%)	Nbre de titres émis	Part de la Ville au capital en %	Part de la Ville aux fonds propres	Types de titres
BLS SA	Société anonyme	Entreprise ferroviaire suisse privée qui exploite le 2ème réseau ferroviaire suisse après les CFF	1.00	92'992	1	92'992	79'442'336	928'000'000	79'442'336	0.1%	1'086'279	actions nominatives
Chemin de fer régional des Brenets repris par C.M.N.	Société anonyme	Exploitation de chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises	250.00	3	0			société radiée selon RC				
Vidéo 2000 SA	Société anonyme	Etude, construction, entretien, développement et exploitation de télérésaux.	1'000.00	355	1'600'879	355'000	1'000'000	4'509'518	1'000	35.5%	1'600'879	actions nominatives
Chaumont et Golf Hôtel SA	Société anonyme	Achat, transformation et exploitation du Grand Hôtel de Chaumont	1'000.00	10	0			société radiée selon RC				
Société des téléphériques de Nendaz SA devient NV Remontées mécaniques SA	Société anonyme	Construction et exploitation pour tout ce qui concerne le développement touristique de Nendaz et Veysonnaz	500.00	4	1	2'000	18'350'000	-		0.01%	-	actions au porteur
RTN SA suite fusion devient BNJ Media Holding SA	Société anonyme	Exploitation d'une concession de radio dans le canton de NE	-	-	0			CA réduit suite à pertes et fusion				
Banque Nationale Suisse (BNS)	Institut de crédit	La Banque nationale suisse (BNS) est la banque centrale du pays.	250.00	45	175'005	11'250	25'000'000	-	100'000	0.05%	-	actions nominatives
Viteos SA	Société anonyme	Approvisionnement et distribution d'énergie	1'000.00	50'456	58'763'713	50'456'000	106'614'000	124'167'926	106'614	47.3%	58'763'713	actions nominatives
Parking du Port SA	Société anonyme	Création et exploitation d'un parking sis sur la Place du Port	500.00	2'000	1'162'253	1'000'000	3'100'000	3'602'769	6'200	32.3%	1'162'253	actions nominatives liées
Coopérative d'achat HOWEG, Granges	Société coopérative	-	500.00	9	0			société radiée selon RC				
Société coopérative NEuchâtel Interface PME	Société coopérative	Contribution à la constitution, au maintien et au développement de PME établies dans le canton de Neuchâtel	50.00	80	1	4'000	-	-	-	-	4'000	parts sociales
Genossenschaft Feriendorf Fiesch	Société coopérative	Exploitation d'un centre de sport et vacances à Fiesch	100'000.00	1	1	100'000	2'129'000	-	-	4.7%	100'000	parts sociales
"Mon Logis" Coopérative d'habitation	Société coopérative	Amélioration des conditions de logement de la population et procuration à ses membres de logements à des conditions avantageuses	250.00	9	1	2'250	-	-	-	-	2'250	parts sociales
"L'Avenir" Société Coopérative de Construction à Neuchâtel	Société coopérative	Remédier à la pénurie des logements à Neuchâtel	300.00	1	1	300	-	-	-	-	300	parts sociales
Société de fromagerie du Grand-Cachot	Société coopérative	Fabrication et vente de fromage	100.00	7	0			société radiée selon RC				
Total des actions et parts sociales (1070)					**61'701'856**						**60'032'515**	
Total du portefeuille titres de la Ville - patrimoine administratif et financier					**73'073'838**							

TABLEAU DES CAUTIONNEMENTS

Bénéficiaire	Créancier	Description	Montant cautionné	Date d'échéance	Montant ouvert selon comptes des bénéfiaires	Engagement réel de la Ville
Centre international de plongée de Neuchâtel (CIP-Ne)	BCN	Caution solidaire pour un prêt consenti par la BCN au CIP-Ne pour le financement de travaux de rénovation.	285'000.00	29.09.2033	119'042.10	119'042.10
SA Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois (SAIPLN)	BCN	Caution solidaire pour une avance ferme consentie par la BCN à la SAIPLN.	3'000'000.00	indéterminée	1'500'000.00	1'500'000.00
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (SNLNM)	BCN	Caution solidaire pour un compte de trésorerie auprès de la BCN avec une limite-crédit de CHF 150'000.-.	41'250.00	indéterminée	solde créancier	0.00
Job Eco SA	BCN	Arrière-caution sur cautionnement Etat NE de CHF 400'000.- (2001-2035). Concerne prêt accordé par la BCN à Job Eco SA.	50'000.00	27.06.2035	13'807.90	13'807.90
Fondation pour la réinsertion socioprofessionnelle Neuchâtel	BCN	Caution solidaire pour un prêt consenti par la BCN à la Fondation pour l'insertion socioprofessionnelle destiné à l'acquisition d'un immeuble rue de Monruz 36 à Neuchâtel.	1'700'000.00	13.03.2031	1'309'000.00	1'309'000.00
Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes, Hôtel des Associations	prévoyance.ne	Lié à un emprunt conclus dans le cadre de la recapitalisation	134'090.00	03.02.2029	89'300.00	89'300.00
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)	Autorités douanières étrangères	Livret ATA 2016-3101 - Exposition MHN "Sacrée science"	74'385.00	31.08.2019	74'385.00	74'385.00
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)	Autorités douanières étrangères	Livret ATA 2017-... - Exposition MHN "K2"	130'000.00	31.08.2018	130'000.00	130'000.00
Total des cautionnements			**5'414'725.00**			**3'235'535.00**

GARANTIES PREVOYANCE.NE

La caisse de prévoyance des collaborateurs de la Ville de Neuchâtel, prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat et des communes, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de 2'611'145'545.45 francs au 01.01.2017. La part de ce découvert attribuable à la Ville de Neuchâtel se monte à 134'683'999 francs au 01.01.2017.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 01.01.2012 qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 01.01.2020 et de 75% au 01.01.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi portant modification de la loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de recapitalisation suivantes :

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24,5% (60% à charge de l'employeur, 40% à charge de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de 270 millions de francs à charge des employeurs, valeur 01.01.2014
- Constitution unique d'assainissement de 60 millions de francs à charges des employeurs, valeur 01.01.2019.

Il est par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1er janvier 2039.

Toutefois, lors de sa séance du 20 février 2018, le Grand Conseil a modifié la loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) pour un passage à la primauté des cotisations au 1er janvier 2019. Au moment de la rédaction du présent rapport, le délai référendaire court jusqu'au 7 juin 2018.

GARANTIES

Aux termes de l'article 9 al. 4 de la loi instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), du 24 juin 2008, la Ville de Neuchâtel garantit, dans la mesure où elles ne sont pas entièrement financées sur la base des taux de couverture initiaux visés à l'article 72a, alinéa 1, lettre b, LPP, les prestations de prévoyance dues par prévoyance.ne au personnel des entreprises énumérée ci-après au 01.01.2016 :

Employeurs	**Montants en Francs**
Association Edel's	251'386
Ateliers Phénix	992'822
Bibliothèque publique universitaire de Neuchâtel	7'315'681
FMPA Concierges	44'474
Home de l'Ermitage	1'485'091
La Rouvraie	219'574
Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel	1'257'765
Viteos SA (47,60%)	33'395'380
Syndicat EOREN (43,242%)	40'368'726
Total	**85'330'899**

ETAT DES LEASINGS / CONTRACTING

Type de contrat	Service	Société	Montant annuel	Échéance contrat
Contracting énergétique	Service des bâtiments et du logement (Collège Numa-Droz)	Viteos SA	11'264	2023
Contracting énergétique	Service des bâtiments et du logement (Ecole des Charmettes)	Viteos SA	11'016	2019
Contracting énergétique	Service des bâtiments et du logement (Ecole de Serrières)	Viteos SA	6'683	2021
Solution EchoScan	Chancellerie	Grenkeleasing SA	4'990	2018
Système prof. d'impression	Centre d'impression	Grenkeleasing SA	21'192	2018
Véhicule	Service d'incendie et de secours	ECAP	48'031	2019

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Patrimoine administratif

No de compte	Libellé de compte	Valeur d'acquisition au 31.12.2016	Entrées (+)	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Mises hors service	Valeur d'acquisition au 31.12.2017	Amortissements					Solde au 31.12.2017
										Cumulés au 31.12.2016	Amortissements ordinaires 2017	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Mises hors service	
1400001	Terrains non bâtis divers	101'840.07	35'629.00	750'000.00		-542'500.00			344'969.07	-5'000.00	-17'500.00				322'469.07
1400002	Equipements à amortir	13'991'044.45	75'128.70						14'066'173.15	-8'816'392.25	-490'000.00				4'759'780.90
1400003	Vignes	452'428.25		801'400.00			-1'125'675.25		128'153.00						128'153.00
Total 1400	**Terrains PA non bâtis**	**14'545'312.77**	**110'757.70**	**1'551'400.00**	**-**	**-542'500.00**	**-1'125'675.25**	**-**	**14'539'295.22**	**-8'821'392.25**	**-507'500.00**	**-**	**-**	**-**	**5'210'402.97**
1401001	Routes	84'352'841.24	2'783'914.08			-4'325'786.49			82'810'968.83	-38'919'393.42	-2'763'304.30				41'128'271.11
Total 1401	**Routes / voies de communication**	**84'352'841.24**	**2'783'914.08**	**-**	**-**	**-4'325'786.49**	**-**	**-**	**82'810'968.83**	**-38'919'393.42**	**-2'763'304.30**	**-**	**-**	**-**	**41'128'271.11**
1402002	Eau en cours	2'942.35							2'942.35						2'942.35
Total 1402	**Aménagement des eaux**	**2'942.35**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2'942.35**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2'942.35**
1403101	Eau	63'419'510.46	2'069'789.94			-416'430.60			65'072'869.80	-33'437'709.95	-2'303'023.86				29'332'135.99
1403201	Equipements à amortir STEP	35'474'800.07	1'386'567.14			-111'463.80			36'749'903.41	-13'546'187.62	-1'214'000.00				21'989'715.79
1403301	Elimination des déchets	4'614'459.92	260'496.56						4'874'956.48	-845'000.00	-853'000.00				3'176'956.48
Total 1403	**Autres ouvrages de génie civil**	**103'508'770.45**	**3'716'853.64**	**-**	**-**	**-527'894.40**	**-**	**-**	**106'697'729.69**	**-47'828'897.57**	**-4'370'023.86**	**-**	**-**	**-**	**54'498'808.26**
1404001	Immeubles locatifs administratifs	11'617'543.65							11'617'543.65	-4'330'534.70	-305'000.00				6'982'008.95
1404002	Autres équipements	23'441'513.17	668'774.32			-620'480.40			23'489'807.09	-11'799'327.70	-966'525.95				10'723'953.44
1404003	Bâtiments administratifs	47'588'977.88	1'173'444.10			-1'517'329.00			47'245'092.98	-3'647'187.70	-1'270'000.00				42'327'905.28
1404004	Bâtiments administratifs TP	25'624'954.60	74'643.10						25'699'597.70	-7'575'961.60	-616'125.75				17'507'510.35
1404005	Crématoire et cimetière	6'420'330.18	220'324.41						6'640'654.59	-1'532'452.95	-190'000.00				4'918'201.64
1404006	Piscines / plages	26'825'450.60	192'831.70						27'018'282.30	-7'615'890.35	-780'000.00				18'622'391.95
1404007	Terrains sportifs	11'481'137.94	7'646.00						11'488'783.94	-4'170'377.80	-427'101.33				6'891'304.81
1404009	W.C. publics	302'782.80							302'782.80	-278'226.10	-3'000.00				21'556.70
1404010	Centre de loisirs	1'571'840.00							1'571'840.00	-325'640.00	-37'000.00				1'209'200.00
1404011	Ecoles	144'198'342.37	218'565.00						144'416'907.37	-31'119'790.00	-4'130'000.00				109'167'117.37
1404012	Collège latin	27'943'134.15							27'943'134.15	-3'895'326.90	-728'000.00				23'319'807.25
1404013	Fontaines / monuments	173'548.30	79.05						173'627.35	-12'000.00	-17'000.00				144'627.35
1404014	Eglises	8'413'181.29	1'770'032.43			-323'484.00			9'859'729.72	-1'333'515.90	-231'000.00				8'295'213.82
1404015	Temple du bas / salle de musique	5'601'341.85	116'888.20			-27'280.00			5'690'950.05	-973'371.50	-136'000.00				4'581'578.55
1404016	Musées	58'680'414.10	3'685'243.23			-3'600.00			62'362'057.33	-9'279'092.40	-1'611'000.00				51'471'964.93
Total 1404	**Bâtiments du PA (terrains bâtis)**	**399'884'492.88**	**8'128'471.54**	**-**	**-**	**-2'492'173.40**	**-**	**-**	**405'520'791.02**	**-87'888'695.60**	**-11'447'753.03**	**-**	**-**	**-**	**306'184'342.39**

No de compte	Libellé de compte	Valeur d'acquisition au 31.12.2016	Entrées (+)	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Mises hors service	Valeur d'acquisition au 31.12.2017	Amortissements					Solde au 31.12.2017
										Cumulés au 31.12.2016	Amortissements ordinaires 2017	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Mises hors service	
1405001	Forêts	4'191'602.40		207'036.35	9'000.00		3'388'371.67		7'796'010.42	-27'701.40					7'768'309.02
1405002	Centre forestier Les Ponts-de-Martel	1'164'722.40			-9'000.00				1'155'722.40	-100.00	-30'000.00				1'125'622.40
Total 1405 Forêts		**5'356'324.80**	**-**	**207'036.35**	**-**	**-**	**3'388'371.67**	**-**	**8'951'732.82**	**-27'801.40**	**-30'000.00**	**-**	**-**	**-**	**8'893'931.42**
1406001	Mobilier	1.00							1.00	-	-				1.00
1406002	Autres équipements	15'786'650.89	1'245'483.35			-320'928.55			16'711'205.69	-10'365'294.30	-763'000.00				5'582'911.39
1406003	Piscines / plages	48'220.70							48'220.70	-48'219.70					1.00
1406006	Ecoles	526'302.35							526'302.35	-501'579.85	-3'000.00				21'722.50
1406008	Musées	854'061.85	10'600.00						864'661.85	-514'259.00	-44'000.00				306'402.85
1406009	Véhicules		264'396.25						264'396.25						264'396.25
Total 1406 Biens mobiliers PA		**17'215'236.79**	**1'520'479.60**	**-**	**-**	**-320'928.55**	**-**	**-**	**18'414'787.84**	**-11'429'352.85**	**-810'000.00**	**-**	**-**	**-**	**6'175'434.99**
1409001	Musée d'art collections	548'460.75					-548'459.75		1.00						1.00
1409002	Musée d'histoire collections	730'153.00					-730'152.00		1.00						1.00
1409003	Musée d'histoire naturelle collections	200'000.00					-199'999.00		1.00						1.00
1409004	Musée d'ethnographie collections	400'000.00					-399'999.00		1.00						1.00
1409005	Autres équipements	1'154'028.98							1'154'028.98	-772'670.05	-137'000.00				244'358.93
Total 1409 Autres immobilisations corporelles		**3'032'642.73**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-1'878'609.75**	**-**	**1'154'032.98**	**-772'670.05**	**-137'000.00**	**-**	**-**	**-**	**244'362.93**
Total 140 Immobilisations corporelles du PA		**627'898'564.01**	**16'260'476.56**	**1'758'436.35**	**-**	**-8'209'282.84**	**384'086.67**	**-**	**638'092'280.75**	**-195'688'203.14**	**-20'065'581.19**	**-**	**-**	**-**	**422'338'496.42**

No de compte	Libellé de compte	Valeur d'acquisition au 31.12.2016	Entrées (+)	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Mises hors service	Valeur d'acquisition au 31.12.2017	Amortissements					Solde au 31.12.2017
										Cumulés au 31.12.2016	Amortissements ordinaires 2017	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Mises hors service	
1444001	Fondation BPU	612'500.00							612'500.00	-210'000.00	-15'000.00				387'500.00
1444002	Viteos (plan lumière)	800'000.00	250'000.00						1'050'000.00						1'050'000.00
Total 1444 Prêts aux entreprises publiques		**1'412'500.00**	**250'000.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1'662'500.00**	**-210'000.00**	**-15'000.00**	**-**	**-**	**-**	**1'437'500.00**
1445001	Aéroport de Neuchâtel SA	150'000.00							150'000.00	-22'500.00	-2'250.00				125'250.00
1445002	Parking de la Gare SA	625'000.00							625'000.00		-25'000.00				600'000.00
1445003	Cinépel	400'000.00		-400'000.00					-						-
1445004	Fondation de l'ensemble symphonique Neuchâtel	80'000.00							80'000.00	-30'000.00	-50'000.00				-
1445005	Curling	25'500.00							25'500.00		-7'000.00				18'500.00
1445006	La coopérative d'en face	184'580.00							184'580.00		-5'745.00				178'835.00
1445020	Projets de réinsertion	6'500.00							6'500.00		-500.00				6'000.00
Total 1445 Prêts aux entreprises privées		**1'471'580.00**	**-**	**-400'000.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1'071'580.00**	**-52'500.00**	**-90'495.00**	**-**	**-**	**-**	**928'585.00**
Total 144 Prêts		**2'884'080.00**	**250'000.00**	**-400'000.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2'734'080.00**	**-262'500.00**	**-105'495.00**	**-**	**-**	**-**	**2'366'085.00**
1452001	SAITRN	3'500'000.00							3'500'000.00	-1'260'001.00	-70'000.00				2'169'999.00
1452002	SAIPLN	2'002'000.00							2'002'000.00	-1'302'000.00	-40'000.00				660'000.00
Total 1452 Participations aux communes et aux syndicats de communes		**5'502'000.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**5'502'000.00**	**-2'562'001.00**	**-110'000.00**	**-**	**-**	**-**	**2'829'999.00**
1454001	Fondation Ateliers Phénix	5'000.00							5'000.00		-4'999.00				1.00
1454002	Fondation l'Enfant c'est la Vie	20'000.00							20'000.00		-19'999.00				1.00
1454003	TRANSN SA	1'433'491.72							1'433'491.72	-1'153'489.72	-17'500.00				262'502.00
1454004	Sté navigation lacs Neuchâtel-Morat SA	532'060.00							532'060.00	-170'717.00	-10'600.00				350'743.00
1454005	Vadec SA	329'753.00					6'308'968.00		6'638'721.00						6'638'721.00
1454006	Néode SA	49'000.00							49'000.00	-48'999.00					1.00
1454007	Travail au clair Sàrl	5'000.00							5'000.00	-4'999.00					1.00
1454008	Job-Eco SA	24'000.00							24'000.00	-23'999.00					1.00
1454010	Neuchéole	329'730.00					342'842.00		672'572.00						672'572.00
1454011	Parking de la Gare de Neuchâtel SA			80'538.00			4'898.00		85'436.00						85'436.00
Total 1454 Participations aux entreprises publiques		**2'728'034.72**	**-**	**80'538.00**	**-**	**-**	**6'656'708.00**	**-**	**9'465'280.72**	**-1'402'203.72**	**-53'098.00**	**-**	**-**	**-**	**8'009'979.00**
1455001	CSEM	1'120'000.00							1'120'000.00	-532'000.00	-56'000.00				532'000.00
Total 1455 Participations aux entreprises privées		**1'120'000.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1'120'000.00**	**-532'000.00**	**-56'000.00**	**-**	**-**	**-**	**532'000.00**

No de compte	Libellé de compte	Valeur d'acquisition au 31.12.2016	Entrées (+)	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Mises hors service	Valeur d'acquisition au 31.12.2017	Amortissements					Solde au 31.12.2017
										Cumulés au 31.12.2016	Amortissements ordinaires 2017	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Mises hors service	
1456001	Fondation suisse pr la recherce en	10'000.00							10'000.00	-9'999.00					1.00
1456002	Fondation construction maisons loc. pers. âgées	20'000.00							20'000.00	-19'999.00					1.00
1456003	Fondation du Suchiez	1.00							1.00						1.00
1456004	Participation - La Coopérative d'en		212'000.00	293'850.00		-293'850.00			212'000.00						212'000.00
Total 1456 Participations aux organisations privées à but non lucratif		**30'001.00**	**212'000.00**	**293'850.00**	**-**	**-293'850.00**	**-**	**-**	**242'001.00**	**-29'998.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**212'003.00**
Total 145 Participations, capital social		**9'380'035.72**	**212'000.00**	**374'388.00**	**-**	**-293'850.00**	**6'656'708.00**	**-**	**16'329'281.72**	**-4'526'202.72**	**-219'098.00**	**-**	**-**	**-**	**11'583'981.00**
1465001	Nouvelle unité SNLNM	985'000.00							985'000.00	-556'945.00	-23'000.00				405'055.00
1465002	Transformation Ecole de droguerie	200'000.00							200'000.00	-72'001.00	-4'000.00				123'999.00
Total 1465 Subventions d'investissements aux entreprises privées		**1'185'000.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1'185'000.00**	**-628'946.00**	**-27'000.00**	**-**	**-**	**-**	**529'054.00**
1466001	ACDC	130'000.00							130'000.00	-65'000.00	-13'000.00				52'000.00
1466002	Skatepark	181'062.00							181'062.00	-63'696.00	-13'000.00				104'366.00
Total 1466 Subventions d'investissements aux organisations privées à but non lucratif		**311'062.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**311'062.00**	**-128'696.00**	**-26'000.00**	**-**	**-**	**-**	**156'366.00**
Total 146 Subventions d'investissements		**1'496'062.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1'496'062.00**	**-757'642.00**	**-53'000.00**	**-**	**-**	**-**	**685'420.00**
Total des immobilisation du PA		**641'658'741.73**	**16'722'476.56**	**1'732'824.35**	**-**	**-8'503'132.84**	**7'040'794.67**	**-**	**658'651'704.47**	**-201'234'547.86**	**-20'443'174.19**	**-**	**-**	**-**	**436'973'982.42**

Informations supplémentaires

TABLEAU DES PRÊTS

Patrimoine administratif

No de compte	Débiteur	Initial	31.12.2016	Augmentation	Remboursement	31.12.2017
1444001	**Fondation de la bibliothèque publique et universitaire**	612'500	402'500		15'000	387'500
1444002	**VITEOS SA (plan lumière)**	1'730'600	800'000	250'000		1'050'000
Total 1444	**Prêts aux entreprises publiques**	**2'343'100**	**1'202'500**	**250'000**	**15'000**	**1'437'500**
1445001	**Aéroport de Neuchâtel SA**	150'000	127'500		2'250	125'250
1445002	**Parking de la Gare de Neuchâtel SA**	1'055'773	625'000		25'000	600'000
1445003	**Cinépel**	400'000	400'000		400'000	-
1445004	**Fondation de l'ensemble symphonique Neuchâtel**	80'000	50'000		50'000	-
1445005	**Curling**	150'000	25'500		7'000	18'500
1445006	**La Coopérative d'en face**	195'900	184'580		5'745	178'835
1445020	**Projets de réinsertion**	6'500	6'500		500	6'000
Total 1445	**Prêts aux entreprises privées**	**2'038'173**	**1'419'080**	**-**	**490'495**	**928'585**
Total des prêts du PA		**4'381'273**	**2'621'580**	**250'000**	**505'495**	**2'366'085**

Patrimoine financier

No de compte	Débiteur	Initial	31.12.2016	Augmentation	Remboursement	31.12.2017
1071001	**PRET VITEOS SA (contrat de prêt a/échéance 31.12.2017)**	52'780'500	12'780'500		12'780'500	-
1071002	**PRÊT CINEPEL SA (contrat de prêt a/échéance 30.04.2026)**	1'000'000	-	1'000'000		1'000'000
1071003	**PRÊT CINEPEL SA (contrat de prêt a/échéance en 31.03.2019)**	400'000	-	400'000	140'000	260'000
Total 1071	**Placements à intérêts**	**54'180'500**	**12'780'500**	**-**	**12'920'500**	**1'260'000**
Total des prêts du PF		**54'180'500**	**12'780'500**	**-**	**12'920'500**	**1'260'000**